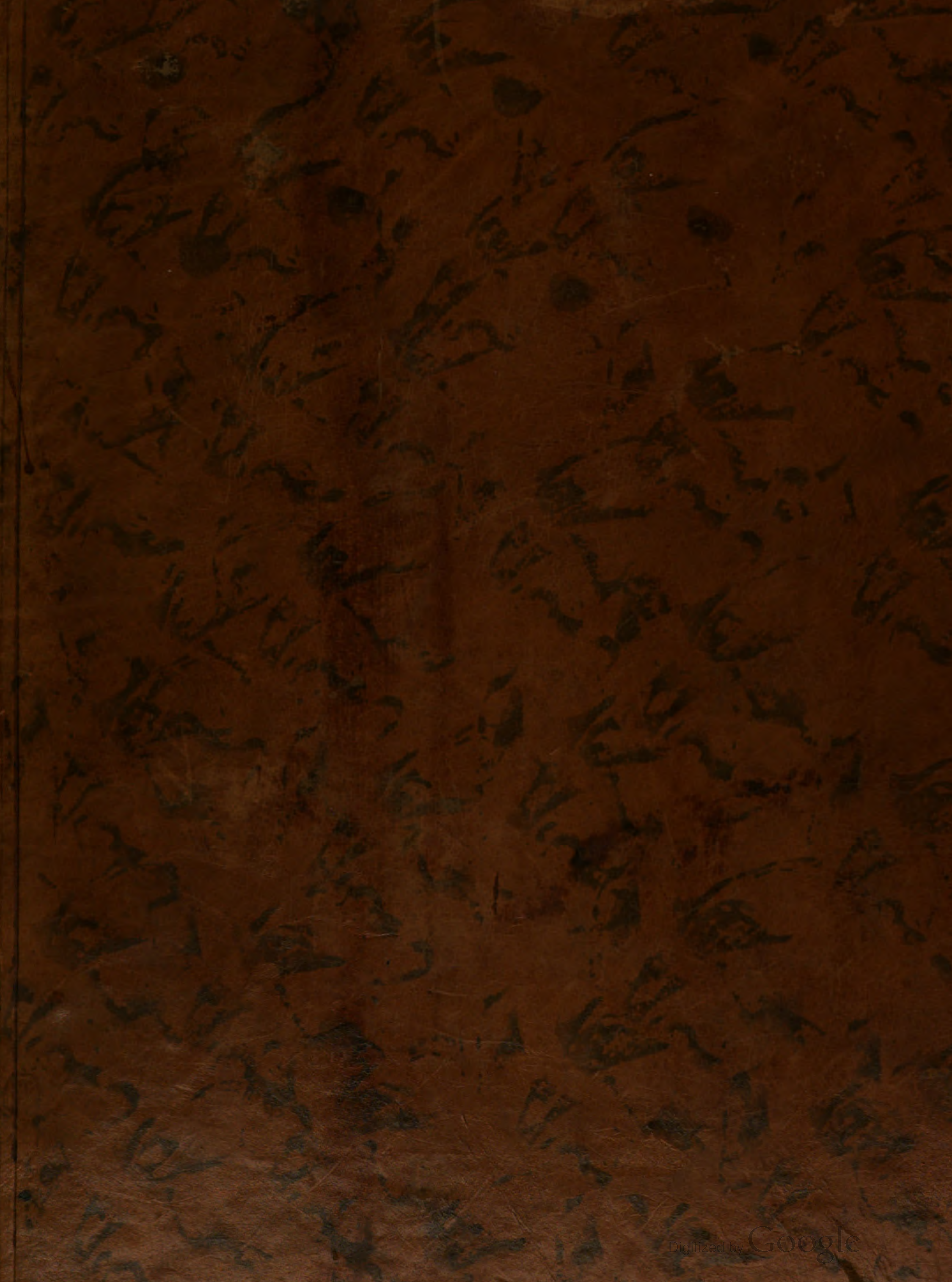



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900000046
Digitized by Google



9

# DICTIONNAIRE
## DE
# LA NOBLESSE,

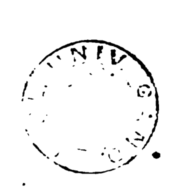
CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

*On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.*

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

## TOME IX.





*A PARIS,*

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue saint Jacques.

M. DCC. LXXV.

*AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.*

# AVIS DE L'AUTEUR
## *A LA NOBLESSE.*

CE neuvieme Volume du Dictionnaire de la Noblesse, qui commence à Lia & finit à Me exclusivement, étoit promis pour le courant de Janvier, & n'a été retardé que d'un mois. On y trouvera, comme dans les précédens, les Généalogies des grandes Maisons connues; plusieurs aussi d'ancienne Race, nobles de nom & d'armes, qui n'ont point encore paru, redigées sur les titres originaux communiqués & vérifiés; d'autres, moins anciennes, dont la date de l'annoblissement est connue; quelques *Notices* sur un grand nombre de Familles qui n'ont rien envoyé, & dont il est parlé dans les différens Armoriaux des Provinces; enfin la suite de l'historique de toutes les terres titrées, que nous marquons d'une étoile.

Pour tous ces objets, je ne prends sur mon compte, comme je l'ai déja dit dans les Volumes précédens, que ce que j'ai vérifié sur les titres originaux, ainsi que je l'annonce au commencement ou à la fin de ces articles. A l'égard des simples *Mémoires* qui me sont remis, je ne les donne (quoiqu'après un mur examen) que pour ce qu'ils sont, usant même de la précaution d'en garder les *Manuscrits*, pour répondre aux critiques. M. * * * si versé dans cette partie, est tellement persuadé de mon exactitude, qu'il a desiré d'être encore inséré dans cette Edition, & m'a en conséquence adressé son *Mémoire*, dont j'ai fait usage, conformément à mon plan. D'ailleurs ma premiere Edition a passé sous les yeux de M.*** qui a dans son Cabinet plusieurs Volumes de celle-ci qu'il ne dédaigne pas de consulter & de faire consulter par ceux qui travaillent sous lui dans le même genre. Quels témoignages ne sont-ce pas là en faveur de mon Ouvrage!

Malgré tous mes soins, j'ai cependant la douleur d'apprendre, par des hommes de la plus grande considération, qui me comblent d'éloges & m'encouragent à continuer mon travail, que dans Paris quelques personnes débitent hautement que cette *Histoire généalogique de la Noblesse de France* n'est pas fidelle & est trop volumineuse. *Pas fidele!* mais comment peut-on hasarder un pareil propos? Ne voit-on pas que les précautions que je prends, & dont on trouve la preuve à chaque article, suffisent seules pour le détruire? *Volumineuse!* j'en conviens; mais peut-on donner en peu de Volumes l'Histoire de la Noblesse de France? Il n'y a que des gens, uniquement curieux de voir que leur Généalogie soit rendue publique, qui voudroient que celle de tous les Nobles ensemble, comme s'ils en étoient offusqués, ne formât qu'un petit nombre de Volumes : pourvû qu'ils soient imprimés, ils ne s'inquiétent point des

a ij

autres; mais, quelle injustice! heureusement la plupart des Intéressés à notre entreprise pensent d'une maniere plus raisonnable & plus noble.

D'ailleurs si j'étois aussi facile qu'on le dit, à employer tous les *Mémoires* que l'on m'apporte, je ne ferois pas des mécontens; je ne m'attirerois pas des reproches violens, ni ne recevrois des lettres désobligeantes, telles qu'une, entr'autres, qu'on m'a adressée au commencement de Février, signée d'un jeune Militaire, en réponse à des observations honnêtes que je lui ai faites sur son *Mémoire :* cette lettre est un ordre de sa part de le faire imprimer tel qu'il est, parce que, dit-il, sa *Généalogie a été faite, telle qu'il me l'a remise, par le Généalogiste des Ordres du Roi.* Cette raison, à la vérité, mériteroit certainement de ma part des égards, si elle étoit vraie; mais j'ai lieu de la révoquer en doute, & cela seul doit m'arrêter : en effet ce qu'il m'a produit n'est point signé de ce Généalogiste, qui n'a tout au plus que dressé ses preuves, pour lui procurer l'honneur d'entrer dans les Carosses de Sa Majesté, ce qui remonte à 1460. Ce Sçavant est trop versé dans notre Histoire, pour avoir laissé passer des fautes grossieres sur la Chronologie & sur la création de la charge de *Grand Ecuyer de France*, l'une des premieres de la Couronne. Il ne diroit pas non plus d'une Famille, que le *sang de France, d'Angleterre & de Pologne coule dans ses veines*, parce qu'elle a des alliances indirectes ou collatérales avec les Maisons de *Dreux*, *Stuart* & *Sobieski*.

Au reste qu'on critique, qu'on rabaisse mon Dictionnaire tant que l'on voudra, c'est un sort que je partage avec des hommes plus célebres que je ne le suis dans la Littérature, ce qui me console & me permet de présumer que cet Ouvrage n'est pas si défectueux que des mécontens voudroient le persuader. Je vais donc, avec la même confiance que par le passé, continuer mes efforts pour le rendre réellement digne d'occuper une place dans les Bibliothéques & les Cabinets de ceux qui recherchent les Recueils estimables, sans m'inquiéter du mal qu'en pourront dire des jaloux. C'est être sage que de ne pas être sensible à des propos mal fondés ou dictés par l'envie.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que j'aye la présomption de croire mon Ouvrage parfait : il est de nature à ne pas l'être d'abord : sur celui-ci, comme sur tous les autres, pour me servir de l'expression de notre Poëte satyrique, il faut souvent *passer le rabot & la lime.* Les Généalogies des grandes Maisons par *du Chesne*, ont été, & sont susceptibles de corrections & d'augmentations; il en est de même de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anselme* & ses continuateurs, des Ouvrages de MM. *de Sainte-Marthe*, *la Roque*, &c. Qu'on en parcoure aussi de plus modernes en ce genre, on trouvera beaucoup à élaguer, à corriger & à augmenter.

L'Histoire généalogique de la Noblesse, tant de France que des pays étrangers, est un vaste terrein rempli de ronces & d'épines. Les premiers Ecrivains, en cette partie, n'ont fait que commencer à le dé-

fricher, ceux qui les ont suivi ont continué; & les derniers, autant qu'ils ont pu, ont perfectionné la tâche qu'ils ont entreprise.

Je me crois le premier (peut-être me trompé-je, mais on me l'a dit) qui ait eu l'idée de donner une Histoire universelle de la Noblesse de France, avec une notice abrégée des Maisons souveraines de l'Europe, & de certaines grandes Familles étrangeres attachées à la France, soit par leurs services ou par leurs alliances: je suis bien éloigné d'avoir déja tout découvert, je ne fais encore que défricher. Qui viendra après moi, réparera les erreurs qui peuvent s'être glissées dans mon Ouvrage, soit faute de renseignemens, ou, si l'on veut, par un effet de mon ignorance.

Un de mes amis m'a rapporté ces jours derniers (en Février), qu'il a lu dans une des feuilles de l'Année Littéraire que l'Auteur, en parlant de mon Ouvrage, dit y avoir trouvé une Généalogie entierement extraite de *Moréri:* cela peut être, si je n'ai point reçu de *Mémoire* de Famille; mais en ce cas *Moréri* est cité, & j'ai rédigé ce qu'il dit, selon ma méthode. Si au contraire c'est un *Mémoire* qu'on m'a adressé, & conforme à la Généalogie qui est dans *Moréri*, pour lors *Moréri* n'est point cité, & il y a seulement à la fin *Mémoire envoyé.* Si l'Auteur des Feuilles de l'Année Littéraire a dans son Cabinet les huit premiers Volumes de ce Dictionnaire, il y verra que *Moréri* n'est que mon *pis aller*, & que je n'y glane que quand ceux qui viennent me trouver n'ont rien à me fournir de plus que ce qu'on y lit, & qu'alors, encore une fois, je le cite suivant ma méthode.

J'ai aussi à faire observer que, sur ce Volume & les précédens, j'ai écrit à plusieurs personnes de considération, d'une très-bonne & ancienne Noblesse, pour leur donner connoissance de mon travail, qui peut-être n'étoit pas tombé sous leurs yeux, quoiqu'annoncé à chaque Volume & dans les Ecrits publics; mais elles n'ont pas jugé à propos de me faire l'honneur de me répondre. Ainsi elles n'auront point à se plaindre s'il y a quelque chose de défectueux dans leur Généalogie & sur leur état actuel.

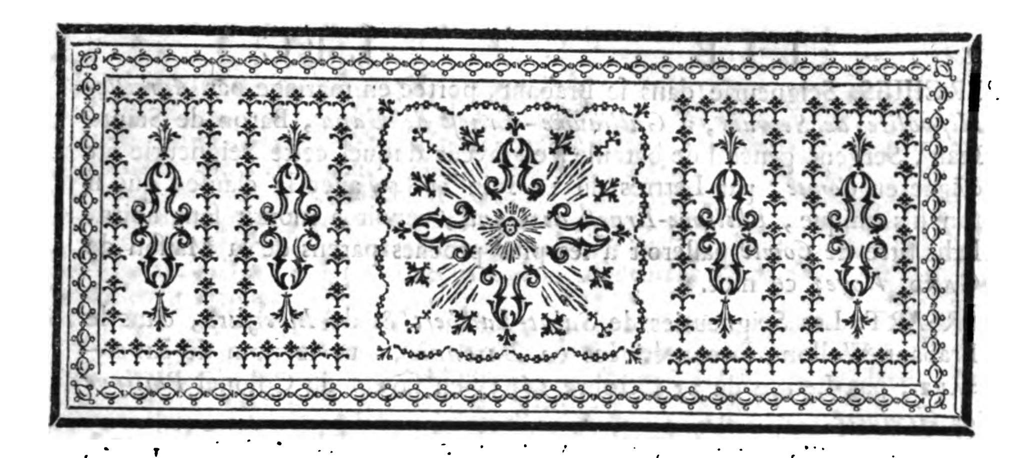
On continue de me croire l'Auteur des *Etrennes de la Noblesse*, qui se débitent chez *Des Ventes de la Doué*, Libraire, rue Saint-Jacques: j'ai déclaré & je déclare encore que je n'y ai nulle part; mais j'y reconnois beaucoup de choses prises dans l'historique de cette seconde Edition, & dans mon *Calendrier des Princes & de la Noblesse de France*, que j'ai interrompu en 1770, pour le reprendre, dès que ce Dictionnaire sera fini (en considération de tous mes Souscripteurs qui me le redemandent), mais seulement quant à l'état actuel de chaque Famille; car, pour la filiation suivie & l'historique, le Lecteur aura recours à ce Dictionnaire.

Le dixieme Volume, qui est sous presse, contiendra le reste de la lettre *M*, &, je pense, les lettres *N* & *O*. C'est à ceux qui ont des *Mémoires* sur ces lettres, à les envoyer *franc de port*, soit au Libraire, soit à moi, & si les titres originaux me sont communiqués, j'en ferai mention, comme je l'ai fait dans ce Volume & les précédens. Je compte enfin que les Tomes XI, XII, XIII, & XIV, completteront tout l'Alphabet.

Messieurs les Souscripteurs, à qui il manque des Volumes jusqu'au neuvieme, sont priés de les faire retirer aux conditions de la Souscription. Elle est toujours ouverte, sur le pied de 12 livres 12 sols par Volume, relié en carton, chez l'Auteur (M. de la Chenaye-Desbois), rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande, & au coin de la rue des grands Augustins, & chez Boudet, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques. On n'admet point à souscrire pour un ou quelques Volumes seulement, mais pour tout l'Ouvrage.



DICTIONNAIRE



# DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.







**IANCOURT** : Seigneurie en Beauvoisis, portée en mariage, en 1463, par *Claudine*, fille unique de *Jean de Poupaincourt*, Président au Parlement de Paris, à *Jean du Plessis*, Chevalier, Seigneur de Perrigny. Elle échut en partage à leur septieme fils, *Guillaume du Plessis*, Maître-d'Hôtel du Roi HENRI II, & son Ambassadeur en Suisse, où il mourut en 1550, laissant, de *Françoise de Tarnay*, — *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris & de Metz, qui, de *Marguerite de Pons*, eut — *Roger du Plessis*, créé *Duc de la Rocheguyon* & *Pair de France*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, en faveur duquel la Seigneurie *du Plessis* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1673, enregistrées le 5 Janvier 1674. Ce Seigneur, qui avoit épousé *Jeanne de Schomberg*, mourut le 11 Août suivant. Il avoit perdu, le 6 Août 1648, son fils unique, *Henri-Roger*, qui, d'*Anne-Elisabeth de Lannoy*, eut — *Jeanne-Charlotte du Plessis*, héritiere de Liancourt & de la Rocheguyon, mariée, le 13 Novembre 1659, à *François*, VII. du nom, Duc *de la Rochefoucaud*, qui obtint une nouvelle érection de *la Rocheguyon*, en *Duché*, pour lui & ses hoirs, mâles & femelles, par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrées le 27 Mars 1681. *Voyez* ROCHEFOUCAUD.

LIATOD, Famille noble dont les armes sont : *d'or, à la bande de sable, chargée en pointe d'une étoile d'argent.*

* LIBERCHIES. Seigneurie dans le Brabant, portée en mariage par *Aureille-Hippolite de Servais*, à *Guillaume-Ernest de Gand*, Baron de Saint-Jean, Sergent général de bataille, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Comté*, par Lettres du 12 Juin 1684, avec la clause, que si son fils unique, *Philippe-Ernest de Gand*, venoit à mourir sans hoirs, ledit titre de *Comté* passeroit à ses plus proches parens de la Maison de GAND. *Voyez* ce mot.

* LIBERSART. Les Seigneuries de *Saint-Lambert* & de *Libersart*, dans le Brabant-Wallon, furent érigées en *Baronnie*, sous le nom de LIBERSART, par Lettres du 25 Octobre 1693, en faveur du Colonel *Philippe de Gryspere*.

LIBERTAT : Famille originaire de l'Isle de Corse, connue, jusqu'en 1445, sous le nom de BAYON, devenue illustre par la généreuse action

De PIERRE DE LIBERTAT, qui, le 17 Février 1596, tua *Charles de Cazeaux*, lequel, pour se maintenir dans l'autorité qu'il avoit usurpée depuis cinq ans sur la ville de Marseille, avoit appellé l'Espagnol à son secours. HENRI IV l'annoblit, avec ses freres, BARTHELEMI & ANTOINE, en 1596. Voyez l'Etat de la Provence par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 285, & l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 75. Sur cette Famille, qui subsiste, nous attendons un *Mémoire*. Les armes : *coupé d'azur & de gueules, le premier chargé d'une tour d'argent accostée de deux fleurs de lis d'or ; & surmontée d'une troisieme de même*, par concession du Roi ; *le second chargé d'un lion passant d'or*.

LICHTENSTEIN. Maison d'Allemagne qui professe la Religion Catholique. De la ligne Carolingienne éteinte, il ne reste qu'une Princesse qui réside à Vienne.

De la ligne Gundaccarrienne est le Prince JOSEPH-VENCESLAS, Général-Feldt-Maréchal au service de l'Impératrice Reine, né le 9 Août 1696. Son frere EMMANUEL, né le 3 Février 1698, avoit épousé une Comtesse *de Dietrichstein*, nommée, en Septembre 1768, par l'Impératrice Reine, Doyenne des Dames de la Croix Etoilée. De ce mariage il y a plusieurs enfans, entr'autres : — FRANÇOISE-XAVIERE DE LICHTENSTEIN, mariée, en 1755, au Prince *de Ligne*. Voyez ce mot. Ceci est extrait de l'Almanach de poche de Berlin.

On lit dans la Gazette de France (N°. 21, Mars 1772, article de Vienne), que la Princesse THÉRESE-ANNE-FÉLICITÉ DE LICHTENSTEIN, veuve du Prince *Emmanuel de Savoie*, est morte, âgée de 76 ans, le 24 Février 1772. Elle a institué pour son légataire universel, le Prince FRANÇOIS DE LICHTENSTEIN, qui réunit, par ce moyen, les biens de cette Princesse, à l'immense succession que son oncle lui a laissé. Le Prince CHARLES DE LICHTENSTEIN a été décoré, par l'Empereur, le 16 Janvier 1772, des marques de l'Ordre de la Toison d'Or.

* LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien. Nous avons déja donné la Généalogie de cette Maison dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome V, p.* 431 *& suiv.* Elle est ancienne & illustre, & tire son nom de la Terre & Baronnie de LICHTERVELDE, située dans la Flandre Flamande, au pays du Francq, dans le quartier de Bruges. Elle remonte à

voir p. 695

~~I. WAUTHIER, Seigneur DE LICHTERVELDE, Chevalier, fils de SIGER, Châtelain de Courtray. Il fut Grand Veneur de Flandres, fit le voyage de la Terre Sainte, en 1166, & épousa *Jeanne d'Axfehoucq*, fille & héritiere du Seigneur~~ dudit lieu, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. JACQUES, Seigneur & Baron de la Terre de son nom, marié à *Agnès de Masmines*, seconde fille de *Thierry*, Seigneur dudit lieu. Il mourut le 23 Janvier 1217, sans enfans, à ce

qu'il paroît, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye d'Echaute à Bruges; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, I. du nom, Sire *de Guistelles*.

II. GUILLAUME DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Coolscamp & d'Arssebroucq, fut Grand-Veneur de Flandres, signa, en 1198, la Charte du Comte *Bauduin de Flandres*, de la dotation de l'Abbaye de la Biloke à Gand, & accompagna le Comte, en 1202, à la quatrieme Croisade. Il épousa *Mehault de Grimberghe*, fille de *Gerard*, Seigneur dudit lieu, & de *Ninove*, & en eut — JEHAN, raporté ci-après; — & BAUDUIN, dont nous allons parler, sa postérité étant éteinte.

III. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, Seigneur d'Arssebroucq, est mentionné dans la Charte, du 4 Août 1230, de *Ferrand*, & de *Jeanne*, Comtesse *de Flandres*. Il épousa *Flandrine de Wavrin*, fille du Connétable héréditaire de Flandres, dont:

IV. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, II. du nom, marié, 1°. en 1247, à *Ogine de Gand-Villain*, & 2°. à *Isabeau de Bailleul*, fille du Maréchal héréditaire de Flandres, morte en 1273, & lui le 29 Mai 1282. Ils sont inhumés tous deux dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges. Du premier lit il eut: — ROGER, qui suit; & du second — BAUDUIN, rapporté après son frere.

V. ROGER DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur d'Arssebroucq, mort en 1301, & inhumé dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, avoit épousé *Marie de Flandres*, fille du Seigneur *de Praet*, & de la Woestine, dont — MARGUERITE DE LICHTERVELDE, Dame & héritiere d'Arssebroucq, qui se maria, en 1346, avec *Gilles*, Seigneur *de Berlaimont*.

V. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, III. du nom, fils de BAUDUIN & d'*Isabeau de Bailleul*, sa seconde femme, scella une Charte avec sa femme, le Vendredi après la Fête Saint-Amand, en 1291, au profit des Jacobines de Bruges; & une autre le Samedi avant l'Octave de l'Epiphanie. Il fut leur fondateur, & épousa *Marguerite de Gand-Villain*. Ils sont inhumés dans l'Abbaye d'Echaute à Bruges, & eurent pour fils:

VI. BAUDUIN DE LICHTERVELDE, IV. du nom, qui autorisa de son sçeau la Charte de son pere de 1291, & mourut sans postérité: il fut inhumé dans la même Abbaye que son pere.

III. JEHAN DE LICHTERVELDE, fils aîné de GUILLAUME, & de *Mehault de Grimberghe*, Seigneur de Coolscamp, épousa *Clémentine de Rodes*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ingelmunster, dont: — 1. ROGER, qui suit; — 2. MARIE, Dame du Molinet, morte en 1270. Elle avoit épousé, 1°. *Jacques de Hallwin*, Seigneur de Gaevere & de Hansbeke, mort en 1263; & 2°. *Jacques*, Seigneur *de Raveschoot*, Chevalier, fils de *Jean*, & d'*Agnès de Maldeghem*; — 3. & JEANNE, femme de *Lambert de Poucques*, qui mourut en 1270. Ils sont inhumés l'un & l'autre à Oostcamp.

IV. ROGER DE LICHTERVELDE, Seigneur de Coolscamp, & par la mort *de Raoul*, Seigneur *de Wingene*, son cousin issu de Germain, Seigneur & Baron de la Terre de Lichtervelde, vivoit en 1276, comme on le voit par la Charte de l'Abbaye de Saint-Bertin, où il est qualifié *noble héritier de la Terre de Lichtervelde*. Il épousa *Marguerite de Wincle*, Dame & héritiere de Beernem, fille d'*Olivier*, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. GEORGES, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. ROGER, mentionné ensuite; — 4. THIERRI, aussi rapporté ci-après; — 5. & JEANNE, femme de *Gerard de Marbais*.

V. LOUIS DE LICHTERVELDE, Seigneur de la Terre & Baronnie de ce nom, épousa *Jeanne de Nevele*, Dame de Wervi & de Rumbeke, & en eut: — ROGER, qui suit; — & deux filles, MARGUERITE & MARIE.

VI. ROGER, Baron DE LICHTERVELDE, Seigneur de Wervi & de Rumbeke, signa la paix en 1336 & 1339, & fut tué, en 1381, à la bataille contre les Gantois, portant la banniere du Prince, à la tête des Barons de Flandres, sans laisser de postérité. — Sa Sœur aînée, MARGUERITE, devenue héritiere de la Baronnie de LICHTERVELDE & d'autres grands biens, s'allia, en 1316, à *Hugues de Hallwin*, fils de *Jacques*, & de MARIE DE LICHTERVELDE, fille de JEHAN.

—MARIE, seconde sœur de ROGER, hérita des villages de Wervi, & de Rumbeke, & épousa *Roger de Guistelles.* Ils sont inhumés l'un & l'autre dans l'Eglise de Wervi derriere le Chœur, & laisserent : — *Marguerite de Guistelles,* Dame & héritiere de Wervi & de Rumbeke, qui s'allia avec *Jean d'Antoing,* Chevalier, Seigneur de Brefvieul.

V. GEORGES DE LICHTERVELDE, second fils de ROGER, & de *Marguerite de Wincle,* mort en 1300, & inhumé à Coolscamp, avoit épousé *Marie de Heule,* fille du Seigneur dudit lieu. Leurs enfans furent : — LOUIS, qui suit; — & MARIE, alliée, 1°. à *Louis de Beerst,* Seigneur dudit lieu; & 2°. à *Perceval de la Waestine,* Seigneur de la Bussche, & de Beaurepaire, fils de *Roland.*

VI. LOUIS DE LICHTERVELDE, Baron de Coolscamp, épousa *Béatrix de Tolnaere,* morte le 6 Décembre 1374, & lui le 10 Août 1375. Ils sont inhumés à Coolscamp, sous une tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans de ce mariage.

V. ROGER DE LICHTERVELDE, III. du nom, troisieme fils de ROGER, & de *Marguerite de Wincle,* Seigneur de Beernem, mort le 25 Mars 1300, & inhumé dans l'Eglise paroissiale de Hardoye, sous une tombe élevée devant le grand autel, avoit épousé *Jacqueline de Hasebrouck,* fille de *Raoul,* dont:

VI. JEAN DE LICHTERVELDE, Seigneur de Hardoye, marié à *Marguerite de Guistelles.* Il en eut:

VII. JACQUES DE LICHTERVELDE, Baron de Coolscamp, Seigneur d'Arssebroucq, Swevezeele, Hardoye, &c. Conseiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, Grand-Bailli de Courtray en 1362, Châtelain & Gouverneur d'Anvers en 1394, puis en 1396, souverain Bailli de Flandres; & nommé par Lettres du Roi CHARLES VI, du 28 Avril 1402, tuteur du Prince *Philippe de Bourgogne,* alors âgé de 9 ans, fils du Duc PHILIPPE *le hardi,* Comte de Flandres, dont il fut Ambassadeur & Plénipotentiaire vers le Roi d'Angleterre, pour promettre & jurer les alliances entre ledit Roi & le Comte de Flandres. Il mourut le 31 Mars 1431, & fut inhumé à Coolscamp sous une magnifique tombe élevée. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans de *Marie de Vos,* son épouse, fille de *Bauduin,* Seigneur de Pollaere, & d'*Isabeau de Massmines,* Dame d'Axelles & de Laerne.

V. THIERRI DE LICHTERVELDE, Chevalier, quatrieme fils de ROGER, & de *Marguerite de Wincle,* vivoit en 1279. Il entreprit le voyage d'Outre-Mer, & épousa *Jeanne de Beerst,* Dame de Betse, fille du Seigneur dudit lieu, dont: — ROGER, qui suit; — & LOUIS, marié à *Agnès de Moerkercke.*

VI. ROGER DE LICHTERVELDE, IV. du nom, Seigneur de Betse & de Croix, Conseiller de *Louis,* Comte de Flandres, fut Grand-Bailli de la ville d'Ypres en 1352, Gouverneur d'Oudenarde en 1372, & créé *Chevalier* pour avoir soutenu avec valeur le siége de cette ville. Il épousa, 1°. *Jeanne de Moerkercke,* & 2°. *Elisabeth d'Ailly,* fille de *Laurent,* Seigneur de Joye. Il eut du second lit : — LOUIS, qui suit; — & ELOY, allié à *Marie de Medonc,* Dame & héritiere de Beaurewaert, fille de *Thierri,* & de *Marie de Blonde,* dont : — MARIE DE LICHTERVELDE, Dame & héritiere de Beaurewaert, alliée, le 26 Août 1420, à *François de Dixmude,* fils de *Michel.*

VII. LOUIS DE LICHTERVELDE, Chevalier, Seigneur de Croix & de Betse, Grand-Bailli de la ville & pays de Tenremonde en 1376, fut tué, en 1382, avec son frere à la bataille donnée près de Bruges, & est inhumé dans l'Eglise des Carmes. Il avoit épousé *Anastasie de Morslede,* Vicomtesse d'Ypres, Dame & héritiere de Staden & de Roosebeke, fille de *Jean,* dont : — VICTOR, qui suit; — & ROGER, Seigneur de Betse & de Heyde en 1415, Grand-Bailli d'Ypres, marié à *Béatrix de Bailleul,* fille du Maréchal héréditaire de Flandres. Il en eut — ARTUR DE LICHTERVELDE, marié, en 1437, à *Jossine de Wedergraet,* fille de *Jean.* Il mourut sans laisser de postérité.

VIII. VICTOR DE LICHTERVELDE, Seigneur de Staden & de Roosebeke, fait Chevalier de l'Ordre de Cosse-Geneste, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES VI, du 17 Décembre 1498, & Chambellan de ce Prince, avoit épousé, 1°. *Cathe-*

*rine de Loo*, fille de *Jean*, & de *Marie de Dixmude*; & 2°. *Christine Belle*, fille de *Jacques*, & de *Marie de Blonde*. Elle mourut le 11 Octobre 1457. Ils sont inhumés à Roosebeke, sous une tombe élevée. Du premier lit vinrent: — 1. Catherine, Dame de Voormezeele, mariée à *Jean d'Ogierlande*, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie de Courtray, mort le 1 Juin 1460, & elle le 1 Août 1470. Ils sont inhumés dans l'Eglise de Voormezeele, sous une tombe élevée au côté droit de la nef; — 2. Anastasie, Dame de Croix, femme, 1°. de *Jean de Beerst*; & 2°. de *Guillaume Vander Gracht*, morte en 1411, & inhumée dans l'Eglise paroissiale de Beerst; & du second lit: — 3. Louis, qui suit; — 4. Victor, rapporté après son aîné; — 5. & Jean, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte en 1479, & mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épousé *Marie de Dixmude*, morte en 1488, laissant: — Wulfaert de Lichtervelde, Seigneur de Wulverghem, Grand-Bailli d'Ypres en 1492, mort le 11 Août 1510. Il avoit épousé *Elisabeth d'Adornes*, fille d'*Anselme*, Seigneur de Corthuyse, morte le 29 Août 1505. Ils sont inhumés à Saint-Martin d'Ypres, sous une tombe élevée, & ont eu pour fille & unique héritiere: — Anne de Lichtervelde, Dame de Wulverghem, mariée, en 1528, à *Charles de Luxembourg*, Seigneur de Beaufremez, Grand-Bailli de la ville d'Ypres.

IX. Louis de Lichtervelde, Chevalier, Seigneur de Staden & de Roosebeke, épousa *Marie de Dommartin*, fille de *Pierre*; de laquelle il eut — Jean, qui suit; — & Gertrude, mariée à *Antoine de Rosenibos*, Capitaine des Archers du Corps de *Charles*, Duc de Bourgogne, Gouverneur des Ville & Château de Bethune & de Saint-Quentin, mort en 1505, & elle décédée en 1483. Ils sont inhumés aux Jacobins près de Lille, derriere le grand autel.

X. Jean de Lichtervelde, Seigneur de Staden & Roosebeke, Chambellan & Conseiller de Charles *le hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres; ensuite de l'Empereur Maximilien; & en 1467 Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie d'Ypres, mourut le 2 Mars 1487. Il avoit épousé *Marie de Harchies*, morte le 8 Avril 1513, dont: — 1. Isabeau, Dame & héritiere de Staden & de Roosebeke, morte le 16 Octobre 1533. Elle avoit épousé, en 1481, *Gislain de Noyelle*, Vicomte de Langle, Seigneur de Calonne, Bours, Neufville, &c. Conseiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien, fils de *Philippe de Noyelle*, Maître-d'Hôtel de Philippe *le bon*, Duc de Bourgogne, & d'*Antoinette de Mailly*; — 2. Jeanne, Dame de Rouselaere en Isendicke, morte le 20 Décembre 1526, femme de *Jean de Cleves*, fils d'*Adolphe*, mort le 14 Août 1504. Ils sont inhumés à Roulers, sous une tombe élevée au milieu du Choeur.

IX. Victor de Lichtervelde, II. du nom, fils puîné de Victor, & de *Christine Belle*, sa seconde femme, Seigneur de Croix & de Beaurewaert, mort le 20 Février 1483, avoit épousé, 1°. le 27 Septembre 1430, *Marguerite de Heuchin*, fille de *Thierri*, morte en 1468; & 2°. *Catherine de Brune*, fille de *Josse*, Chevalier de l'Ordre de Cypre, & de *Laurence de Bailleul*. Elle mourut le 14 Avril 1479, & est inhumée à Saint-Jacques d'Ypres avec son mari, sous une tombe élevée. Du second lit vint:

X. Jean de Lichtervelde, Chevalier, Seigneur de Vellenaer, Croix & de Beaurewaert, fut Conseiller & Chambellan, en 1472, de l'Archiduc Philippe *le bel*, depuis Roi d'Espagne, & mourut le 18 Août 1492. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Brievere*, fille de *Jacques*, & d'*Isabeau Dicobelle*; & 2°. *Adrienne Vander Gracht*, Dame & héritiere de Westoutre, fille de *Jean*, & de *Marguerite Bondin*. Il eut du premier lit: — Jean, qui suit; & du second — Isabeau, Dame de Westoutre, mariée, le 1 Mai 1508, à *Jacques de Pollinchove*, fils d'*Adrien*.

XI. Jean de Lichtervelde, III. du nom, Seigneur de Vellenaer, Croix, &c. Avoué de la ville d'Ypres, mort le 20 Mai 1530, avoit épousé, 1°. *Barbe*, Baronne *de Hallwin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Merckem & de Sweveghem, & de *Marguerite d'Ognies*; & 2°. le 9 Novembre 1516, *Adrienne Cem*, morte le 7 Juillet 1559, fille de *Charles*, Ecoutete de Bruges, & de *Cornélie de Veyse*, Dame de Neufeglise & de Meulebeke. Il eut de ce second lit: — 1. Jean, qui

ſuit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Vellenaer, allié, le 17 Mai 1561, à *Marie de la Porte*, Dame de Rollegem, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Morſlede, & d'*Yolente de Lalaing-Hoochſtrate*. Il mourut le 19 Décembre 1581; — 3. & ADRIENNE, femme d'*Aloph de Gruutere*, Seigneur d'Anvain, fils de *Joſſe*.

XII. JEAN DE LICHTERVEDE, Seigneur de Beaurewaert, Croix, Caeskercke, &c. Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & ſouverain Bailli de Flandres en 1575, fut dépoſſédé, en 1582, de ſon emploi lors de la révolte des Pays-bas, pour n'avoir pas voulu abandonner le parti de ſon légitime Souverain; mourut le 4 Octobre 1586, & fut inhumé à Saint-Jacques d'Ypres ſous une tombe élevée. Il avoit épouſé *Marguerite de Gros*, (morte le 29 Octobre 1580, & inhumée au Saint-Sépulcre à Saint-Omer) fille de *Ferry*, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE *le Bel*, Roi de Caſtille, & de *Philippotte de Wielant*. De cette alliance vint:

XIII. FERDINAND DE LICHTERVELDE, Seigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, fait Chevalier en 1600. Il mourut en 1618, & avoit épouſé, en 1568, *Catherine de Preudhomme*, morte le 2 Juin 1622, fille de *Jean*, Baron de Poucques, Seigneur de Neufville & d'Annappes, & d'*Antoinette de Grenet*, Vicomteſſe de Nieuport, Dame de Lobès, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, rapporté après ſon frere; — 3. & VALENTINE, Religieuſe, en 1609, au Monaſtere des filles de Sainte-Claire à Ypres, connue ſous le nom de ſœur *Marie*, morte en 1631.

XIV. JEAN DE LICHTERVELDE fut un des dix nobles Chevaliers de la Province de Flandres, appellés par l'Infante ISABELLE, Souveraine des Pays-Bas, pour aſſiſter à la pompe funébre de l'Archiduc ALBERT. Il y porta la banniere de Groningue, l'une des Provinces des Etats-Généraux, & mourut ſans alliance en 1631.

XIV. PIERRE, Baron DE LICHTERVELDE, ſecond fils de FERDINAND, & de *Catherine de Preudhomme*, Seigneur de Beaurewaert, Croix & Vellenaer après la mort de ſon frere aîné, devint chef & unique héritier de ſa Maiſon; fut créé *Chevalier* en 1639, Grand-Bailli de la Ville & Châtellenie d'Ypres en 1648, & mourut le 18 Janvier 1678. Il avoit épouſé, le 21 Mai 1628, *Anne de Reneſſe*, fille de *René*, Baron d'Elderen, & de *Catherine d'Arckel*, Baronne d'Amelroy. Leurs enfans furent: — JEAN-FERDINAND, qui ſuit; — & PIERRE-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

XV. JEAN-FERDINAND DE LICHTERVELDE, Baron d'Amelroy, Seigneur de Beaurewaert, Croix, Vellenaer, &c. épouſa *Marie-Catherine de Belver*, Dame & héritiere d'Elverdinghe, Spiers, &c. fille de *Jacques*, Seigneur de Woeſten & de Ranshove, Grand-Bailli de Furnes, & de *Marie-Iſabelle Vander Burght*, Dame d'Elverdinghe, dont: — 1. MARIE-ISABELLE-CATHERINE DE LICHTERVELDE, Baronne & héritiere d'Amelroy, morte le 22 Juillet 1739, femme de *Jacques-Joſeph de Vilſteren*, Baron de Laerne, mort le 24 Juin 1730; — 2. & ISABELLE-ANNE DE LICHTERVELDE, décédée le 16 Juin 1716, femme de *Guillaume-François de Steenhuys*, Baron d'Hernen, mort le 6 Novembre 1737.

XV. PIERRE-FRANÇOIS, Baron DE LICHTERVELDE, ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne de Reneſſe*, Seigneur de Vrynlande, mort le 14 Septembre 1701, avoit épouſé, le 29 Février 1668, *Barbe-Jacob* ou *Jacqueline Stalins*, Dame de Laethem, &c. morte le 15 Janvier 1711, fille de *Gilles*, Seigneur de Moeſcherambacht & d'Ooſthove, & de *Marie-Anne de Scepere*, Dame & héritiere de Gelurve. De ce mariage eſt iſſu:

XVI. GILLES-FRANÇOIS, Baron DE LICHTERVELDE, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandres, devenu chef de ſa Maiſon, à la mort de ſon oncle; il fut créé *Comte* DE LICHTERVELDE, par Lettres données à Vienne, le 22 Mai 1745, & eſt mort le 14 Janvier 1750. Il avoit épouſé, le 13 Août 1702, *Marie-Anne de Preudhomme d'Hailles* fille de *Marc-Antoine*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Anne Maximilienne Damman*, Vicomteſſe d'Oombergbe, morte le 8 Janvier 1766. Ils ſont inhumés aux Dominicains de

Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques, sépulture de cette Famille. Leurs enfans sont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ; — 2. CHARLES-JOSEPH, Comte DE LICHTERVELDE, Seigneur de Laethem & de Ludick, né le 6 Juillet 1713. Il obtint le titre de *Comte* par Lettres données à Vienne, le 20 Octobre 1751, & de porter au-dessus de ses armes une couronne de Marquis. Il a épousé, le 8 Octobre 1765, *Marie-Françoise-Josephe-Thérese de Joigny*, (issue des anciens Comtes de ce nom, Pairs de Champagne) créée, le 14 Septembre 1766, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille unique d'*Adolphe-Guillaume*, Seigneur de Lynde, Biefelynghe, Gruyterzaele, &c. & de *Marie-Catherine-Claire Winckelman*, Dame de Steenwerck, &c. De ce mariage, il a : — (a) CHARLES-MARIE DE LICHTERVELDE, Seigneur de Riminy, &c. né le 2 Mars 1771 ; — (b) JOSEPH-FRANÇOIS, Seigneur de Marle, &c. né le 26 Juin 1772 ; — (c) MARIE-LOUISE, née le 8 Septembre 1767 ; — (d) & MARIE-COLETTE-THÉRESE, née le 12 Avril 1769 ; — 3. ALBERT-LOUIS, Prêtre, Chanoine & Doyen du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Bavon à Gand, Vicaire-Général dudit Evêché, & Prévôt de ladite Eglise Cathédrale par Lettres dépêchées à Vienne en Allemagne, le 16 Juillet 1772 ; — 4. & MARIE-ANNE-COLETTE, Comtesse DE LICHTERVELDE, créée, en 1733, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, mariée, le 6 Octobre 1731, avec *Michel-Venceslas*, Comte *d'Altham*, Baron de Godtsburg & de Murstatten, Chambellan & Colonel d'un Régiment au service de l'Empereur CHARLES VI, fils aîné de *Michel-Ferdinand d'Altham*, Général, Feldt-Maréchal des Armées du même Empereur, & Gouverneur de Brig en Silésie, & de *Marie-Eléonore-Eve*, Comtesse *de Lazanski*.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE LICHTERVELDE, Baron de cette Terre & d'Herselles, Seigneur de Vrylande, &c. fait, le 6 Juillet 1754, Chambellan de leurs Majestés Impériales & Royales, mort le 13 Février 1767, avoit épousé, le 22 Septembre 1732, *Marie-Anne-Colette-Françoise Vanden Meersche*, Dame d'Eecke sur l'Escaut, & d'Hoogherwaerde, &c., fille d'*Alexandre-Augustin*, Seigneur de Berlaere, Bacreldonck, &c. Elle est morte le 13 Décembre 1757, & est inhumée, avec son mari, à Saint-Nicolas à Gand. De ce mariage sont nés : — 1. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-HIACINTHE, qui suit ; — 2. EMMANUEL-MARIE-FÉLIX-HIACINTHE ; — 3. MARIE-ANNE-COLETTE, créée Dame de la Croix étoilée le 3 Mai 1770, mariée, 1°. le 19 Février 1758, avec *Charles-Louis-Albert de Thiennes*, Comte de Rumbeke, Baron d'Ere, Seigneur de Castre, Saint-Maur, Terramenil, Passchendaele, &c. mort le 2 Novembre 1758, & inhumé à Rumbeke, fils unique de *Philippe-René-Hiacinthe de Thiennes*, Chambellan de l'Empereur CHARLES VI, & de *Marie-Barbe Ballet*, Dame & héritiere de Leeuwenbourg ; & 2°. le 26 Janvier 1765, avec *Joseph*, Comte *de Murray*, Baron de Melgan, Chambellan actuel, Chevalier de l'Ordre Militaire de MARIE-THÉRESE ; Général des Armées de leurs Majestés Impériales & Royales ; Inspecteur-Général de l'Infanterie aux Pays-Bas ; Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, & Commandant des Troupes dans la ville de Gand, fils unique de feu *Robert de Murray*, Lieutenant-Général, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie Ecossoise au service des Etats Généraux, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Tournay ; — 4. MARIE-THÉRESE-ALEXANDRINE, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, le 3 Mai 1770, mariée, le 17 Avril 1768, avec *Christien-Henri-Georges*, Comte *de Rindsmaul*, Chambellan, Colonel, Brigadier des Armées de L. M. I. & R., & Inspecteur-Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, fils de *Sigismond-Albert de Rindsmaul*, Chambellan & Conseiller intime d'Etat de leursdites Majestés, & de *Marie-Eléonore*, Comtesse *de Mersperg* & de Béfort ; — 5. & MARIE-COLETTE-JEANNE-BATISTE, mariée, le 23 Avril 1769, avec *François-Théodore-Laurent*, Comte *de Thiennes*, Capitaine au Régiment du Général Comte *de Murray*, fils aîné de *Jacques-Florent de Thiennes*, Colonel-Commandant du Régiment Prince *de Lowenstein*, & de *Marie-Thérese-Françoise Ballet*, Dame & héritiere de Schilde.

XVIII. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-HIACINTHE, Comte & Baron DE LICHTERVELDE, de Eyne & de Huerne, Seigneur d'Eecke sur l'Escaut, Vry-

lande, Geluwe, &c. né le 4 Avril 1741; Pair de Flandres, Chambellan de L. M. I. & R. depuis 1766, a épousé, 1°. le 3 Mai de la même année, *Marie-Joseph-Gislene de Lens*, morte le 31 Mars 1767, & inhumée à Saint-Nicolas de Gand, fille de *Nicolas-François de Lens*, Seigneur d'Oyghem, Bavichove, &c. Maréchal héréditaire de Westflandre, &c., & de *Livine-Hippolite de Beer*, née Baronne de Meulebeke; & 2°. le 22 Janvier 1769, *Albertine-Théodore-Josephe-Gislene de Cassina*, créée Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, le 3 Mai 1770, fille de *Pierre-Philippe-François*, Comte de Martesana & de Wonsheim, Baron du pays de Boulaere, Seigneur d'Hemelveirdeghem, de Schendelbeke, &c, & de *Marie-Louise*, Baronne *de Plotho*, d'Ingelmunster & du Saint-Empire Romain. Il a eu du premier lit: – CHARLOTTE-ALEXANDRINE-JOSEPHE-GISLENE, Comtesse DE LICHTERVELDE, née le 17 Mars 1767, batisée le même jour dans l'Eglise de N. D. à Gand. Du second lit sont issues: – 1. MARIE-REGINE-LOUISE-JOSEPHE-GISLENE, née le 28 Février 1770; — 2. MARIE-COLETTE-GISLENE, née le 26 Avril 1772; — 3. & HENRIETTE-MARIE-GISLENE DE LICHTERVELDE, née le 23 Août 1773.

Les armes: *d'azur, au chef d'argent, chargé de neuf mouchetures d'hermines, posées 5 & 4.*

* LICQUES: Ancienne Baronnie du Comté de Guines en Picardie, qui est passée, depuis plus de 400 ans, par alliance, dans la Maison de *Recourt-de-Lens*, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Province d'Artois, où sont situées la Châtellenie de *Lens* & la Terre de *Recourt*, possédées de toute ancienneté par cette Maison. *Voyez* RECOURT.

LIÉE. *Voyez* LYÉE.

LIEGEOIS (DE), Chevalier, Seigneur de Beauregard en Picardie: Famille noble, alliée à celle de *la Fons*. Les armes: *d'or, au gonfanon de gueules, surmonté aux deux bouts d'une chausse-trape de sable en chef.*

LIER: De cette Famille noble étoit

HENRI-GUILLAUME DE LIER, Greffier en chef de la Chambre souveraine de l'Empire, séante à Wetzlar, qui, de *Françoise-Catherine de Henneman*, son épouse, a laissé:

OTHON-LOUIS-ANTOINE DE LIER, Seigneur d'Andilly, né à Wetzlar, Ville Impériale, le 27 ou 30 Novembre 1700, naturalisé par Lettres du mois de Juillet 1714. Il a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 29 Août 1727, grand Rapporteur en Chancellerie le 4 Mars 1728, & Conseiller de Grand'Chambre du Parlement en 1771. Il a épousé, le 15 Juin 1733, *Louise-Philippe Lambert*, morte le 26 Juillet 1754, sans enfans.

Les armes: *d'or, au sauvage au naturel, couronné de pampre de sinople, appuyé sur une massue, & posé sur une terrasse aussi de sinople; l'écu chapé & arrondi d'azur, à deux lions affrontés d'or.*

* LIERES: Seigneurie en Artois, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique de 1627, enregistrées à Lille, en faveur de *Gilles de Lieres*, Seigneur dudit lieu, Baron de Val & de Barneville, Gouverneur de Lens.

LIERNEUX: Ancienne Noblesse du pays de Liége.

En 1508, le Pape JULE II accorda un Bref à JACQUES DE LIERNEUX, par lequel il lui permettoit de prendre tel Confesseur qu'il lui plairoit, Séculier ou Régulier, & accordoit à son Confesseur de l'absoudre de tous cas réservés, & d'excommunication. *Item*, d'avoir une Chapelle portative, pour faire dire la Messe dans ses maisons, & autres prérogatives, qui ne s'accordoient qu'à des personnes de grande distinction.

Dans une atteftation de *Ferdinand*, Archevêque de Cologne, on trouve ce qui fuit: *Dominum* de Reiffemberg, *extitiffe cum quâdam domicellâ* BEATRICE DE LIERNEUX.

ROBERT DE LIERNEUX, Ecuyer, Seigneur d'Efclaffin, marié à *Louife de la Mock*, n'eut qu'une fille, qui porta les biens de fa Maifon dans celle de *Lardenois*, par fon mariage, le 29 Novembre 1556, avec *Guillaume de Lardenois*, chef de la branche des *Lardenois de Ville-de-Dohan*.

ROBERT DE LIERNEUX, pere de NICOLE, avoit un frere nommé JEAN, mort fans hoirs. Il eft qualifié de *Damoifeau*, dans un acte paffé à la haute Cour de Seraing en 1563. ROBERT releva de la Terre & Seigneurie d'Efclaffin, en 1533. Il étoit fils de JACQUES DE LIERNEUX, & de *Marie de Bourneffe*, fille aînée de *Burkain de Bourneffe*. Ledit JACQUES releva de la Seigneurie d'Efclaffin, en 1510, & avoit pour pere JACQUEMIN DE LIERNEUX.

Les armes de LIERNEUX font: *au 1 & 3 d'azur, à la croix d'or, accompagnée de quatre petites croix d'or; au 2 & 4 d'azur, à deux lions de gueules:* fur le tout *une croix d'or, chargée de coquilles de gueules*. Pour cimier, *une figure de Cardinal, portant fur la poitrine un écuffon d'azur, à quatre petites croix d'or.*

**LIESSELINE.** *Voyez* LESSELINE.

**LIEUR** (LE): Famille de Normandie, dont il eft parlé dans l'Hiftoire de Rouen, *Tom. II, p.* 13, 167, 311, & *Tome VI, p.* 166.

JACQUES LE LIEUR, Maître général des Eaux & Forêts de Normandie, & Gouverneur du Fort du Mont-Sainte-Catherine près de Rouen, qu'il défendit contre les Anglois, fut Maire de Rouen en 1358, & Capitaine du Château en 1360. CHARLES, Dauphin, après la mort du Roi JEAN, fon pere, Roi de France, pour le récompenfer des grands fervices qu'il lui avoit rendus, le créa *Chevalier*. Il mourut en 1366. On voit fon épitaphe aux Cordeliers de Rouen. —— PIERRE LE LIEUR, Confeiller au Parlement de Rouen en 1499, & un autre PIERRE LE LIEUR, Confeiller au même Parlement, auffi en 1499, portoient pour armes: *d'or, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de quatre têtes de léopard d'azur*. CHEVILLARD met des *têtes humaines*. On peut encore confulter, fur cette Famille, le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 296 *& fuiv.*

**LIEUR** (LE), en Chartrain.

JACQUES LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer près Epernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, époufa, l'an 1550, *Marie Bouchard*, & en eut trois garçons, qui firent partage en 1572. L'aîné fut

LOUIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer & de la Mothe-Poiffon, qui s'allia avec *Sufanne Saufcavoir*, dont il eut:

DENIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, allié, par contrat du 16 Juin 1597, à *Marie de Cofne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne de Harcheville*.

JEAN LE LIEUR, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Poyer, époufa, par contrat, devant *Morillon*, Notaire à Saint-Piat, le 5 Mars 1628, *Catherine Viole*, de laquelle vint:

EUSTACHE LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de Poyer, qui s'allia, le 11 Mai 1656 (*Mancet* & *Dinant*, Notaires à Orléans), avec *Marie le Jumentier*, dont nous ignorons la poftérité.

Quoique les fuivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-deffus, cependant, comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il eft à croire qu'ils ont une commune origine. FRANÇOIS, dont nous allons parler, pouvoit être frere ou neveu de JACQUES, mentionné ci-devant.

FRANÇOIS LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendômois, homme d'armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laiffa, de *Guillelmine Quillefon*, fon époufe,

JOSEPH LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié, par contrat passé le 25 Avril 1542, devant *Perthuis*, Notaire, à *Renée de Barville*, dont:

ANTOINE LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui épousa, par contrat, présent *Bardet*, Notaire, *Cécile Georgette*, & en eut:

JOSEPH LE LIEUR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié, par contrat, aussi présent *Bardet*, Notaire, à *Françoise Ronsard*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Tiercelin*. Il en eut:

CHARLES LE LIEUR, Ecuyer, Seigneur de la Voute, marié, en 1637, à *Elisabeth du Trévoux* aliàs *Trévaux*, dont vint:

JOSEPH LE LIEUR, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Voute, marié, par contrat passé, le 7 Décembre 1665, devant *Lhermite*, Notaire à Châtillon, à *Geneviéve Thuillier*. On ignore leur postérité.

Les armes: *de gueules, au huchet d'or lié de sable; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines.*

LIEURAY, en Normandie: Ancienne Famille, maintenue dans sa noblesse le 1 Décembre 1667.

Suivant l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, PIERRE, AGNÈS & HENRI DE LIEURAY, Ecuyers, tenoient, à cause de leurs femmes, une partie des fiefs assis aux Paroisses de Ham & de Brucottes; les autres parts étoient possédées par *Jean du Pont-Audemer* & *Guillaume de Courseulles*. Ce dénombrement fut fait en 1389. — HENRI & JEAN DE LIEURAY, Ecuyers, freres, étoient en procès avec la veuve de Messire *Jean de Gaillon*, Chevalier, en 1391. — PIERRE DE LIEURAY est nommé dans une expédition de l'Echiquier, en date du Lundi 27 Février 1499.

C'est ce que nous pouvons dire sur cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire*; mais nous sçavons qu'elle subsiste dans le Baron DE LIEURAY, Ecuyer de main de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, Maréchal général des Logis de l'armée, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, & Gentilhomme de la Manche des Enfans de France, marié, en 1755, à *N.... de Mazieres*, fille du Fermier-Général de ce nom, présentée le 21 Décembre 1764, dont une fille, nommée PHILIPPE-LOUISE-CHRISTOPHE DE LIEURAY, batisée le 29 Avril 1765.

LIEVRE-DE-LA-GRANGE (LE): Famille originaire du Berri, établie à Paris. Elle remonte à

I. CLAUDE LE LIEVRE, mort le 5 Juillet 1509. Il avoit épousé 1°. *Catherine Gobelin*; & 2°. *Jeanne Palluau*, sœur de *Claude*, Avocat au Parlement, qui fut tuteur des enfans de sa sœur. Du premier lit vinrent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. PHILIPPE, auteur de la seconde branche, éteinte dans ses deux arrieres petits-fils, — AUGUSTE-NICOLAS, Seigneur de Chauvigny, Capitaine au Régiment du Castelet, mort sans enfans, de son épouse *Marie-Anne de Cressé*, laquelle se remaria à *François-Charles de Vassan*; — & dans N.... LE LIEVRE, aussi Capitaine au Régiment du Castelet, mort, âgé de 63 ans, en 1731, sans enfans de *N... Bonnet*, son épouse, qui étoit niéce de *N... Bonnet*, alors Curé de Saint-Nicolas-des-Champs; — 3. & CATHERINE, morte le 26 Juillet 1519, femme de *Bernard le Picart*.

II. CLAUDE LE LIEVRE, II. du nom, Echevin en 1524 & 1536, mort le 23 Novembre 1548, avoit épousé *Charlotte Menisson*, décédée le 11 Novembre 1558, dont: — 1. NICOLAS, Maître des Comptes à Paris le 21 Avril 1588, mort, sans alliance, Doyen de cette Chambre, en 1637, âgé de 77 ans; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. ISAAC, reçu Auditeur des Comptes le 2 Octobre 1599; — 4. PHILIPPE, Conseiller au Châtelet, marié à *Marguerite Canaye*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Gobelin*. Voyez CANAYE & GOBELIN. Elle se remaria à *Israël le Sueur*, & eut de son premier lit: — (a) PHILIPPE LE LIEVRE, Gentilhomme ordinaire du Roi; — (b) MARGUERITE, femme de *Jean Pepin*, Conseiller au Châtelet, puis Auditeur des Comptes, dont des enfans; — (c) ANNE, mariée 1°. à *Jean Cordier*, Auditeur des Comptes; 2°. à *Charles Hotman*, Seigneur de Fontenay; 3°. à *Georges de Quinquempoix-d'Ambure*; & 4°. à *Henri le Jau*, Marquis de

Buſſy; — (d) autre MARGUERITE, femme de *Nicolas Rouillard*, Auditeur des Comptes; — 5. CHARLOTTE, femme de *Jean* ou *Julien Lambert*; — 6. BONNE, mariée à *Honoré de Mauroy*, Secrétaire du Roi, & Intendant des Finances en Provence; — 7. & CATHERINE, alliée à *Galliot Mandat*, Sieur d'Aigrefin, Secrétaire du Roi en 1596, mort le 18 Février 1611.

III. CLAUDE LE LIEVRE, III. du nom, Juge-Conſul en 1577, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. CLAUDE LE LIEVRE, IV. du nom, Conſeiller-Secrétaire du Roi en 1598, mort en 1631. Il avoit épouſé *Catherine Gayand*, fille de *Thomas Gayand*, Préſident des Enquêtes, & de *Charlotte Bochart de Champigny*, dont il laiſſa:

V. THOMAS LE LIEVRE, Marquis de Fourille, Baron d'Huriel, Seigneur de Griſy & de la Grange, Conſeiller au Châtelet en 1625, au Parlement de Paris le 17 Juillet 1626, Secrétaire du Roi, après ſon pere, le 25 Juillet 1631, dont il ſe démit en 1648; Maître des Requêtes le 7 Avril 1634; Préſident au Grand-Conſeil le 7 Novembre 1637; Conſeiller d'Etat, par brevet, en 1638, Intendant de la Généralité de Paris en 1658 & 1659, mort le 13 Août 1669, & inhumé aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, avoit épouſé, le 28 Janvier 1639, *Anne Faure-de-Berlize*, morte le 10 Mars 1704, à 84 ans, & inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs, fille de *Jules-Céſar Faure*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Blondeau*. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Fourille, Capitaine-Guidon des Gendarmes Ecoſſois, tué, ſans alliance, à la bataille de Montcaſſel, le 11 Avril 1677; — 2. ARMAND-JOSEPH, qui ſuit; — 3. MARIE-ANNE, morte, ſans alliance, âgée de 25 ans, le 29 Août 1681; — 4. ELISABETH, mariée, le 8 Mars 1668, à *Nicolas Dorieux*, Maître des Requêtes, & morte, ſans enfans, le 24 Mai 1716; — 5. MARGUERITE, morte le 10 Avril 1720, femme, du 3 Mai 1671, de *Henri d'Eſcoubleau*, Comte de Montluc & Marquis de Chabanois, & inhumée aux Feuillans; — 6. & ANNE-JUDITH, mariée, le 1 ou 23 Avril 1673, à *Claude-de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goello, morte le 20 Décembre 1690, à 42 ans, & lui le 7 Mars 1699, dont des enfans.

VI. ARMAND-JOSEPH LE LIEVRE, Marquis de Fourille & de la Grange, mort le 2 Juillet 1727, âgé de 65 ou 68 ans, avoit épouſé 1°. *N...*, & 2°. le 27 Novembre 1723, *Marie-Madelene de Caſſan-Dorriac*, fille de *René de Caſſan*, Capitaine de Cavalerie, dont: —— FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — & MARIE-RENÉE, alliée, le 16 Janvier 1747, à *Guillaume-François-Louis Joly de Fleury*, ancien Procureur-Général au Parlement de Paris, dont une fille. *Voyez* JOLY DE FLEURY.

VII. FRANÇOIS-JOSEPH LE LIEVRE, Marquis de Fourille & de la Grange, Brigadier des Armées du Roi, & Sous-Lieutenant dans la Compagnie des Mouſquetaires de la Garde, a épouſé, le 11 Janvier 1766, *Angélique-Adélaïde de Meliand*, fille de *Charles-Blaiſe de Meliand*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Louiſe-Adélaïde du Queſnoy*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage. Les armes: *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'argent.*

Il y a encore deux autres Familles nobles du nom de LE LIEVRE, en Normandie. L'une de l'Election de Valogne, porte pour armes: *d'azur, à la faſce en deviſe d'or, accompagnée d'un lièvre paſſant d'argent en chef, & d'un croiſſant d'or en pointe; au chef de ce dernier, chargé d'une roſe de gueules.*

L'autre, LE LIEVRE, Ecuyer, Seigneur du Val, de l'Election de Caen, dont les armes ſont: *de gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois croiſſans de même, deux en chef & un en pointe.*

**LIEURON**, en Provence: Famille dont eſt

JACQUES-HENRI DE LIEURON, marié, en 1757, à *Henriette de Thomaſſin-Paynier*, petite niéce de *Louis de Thomaſſin*, Evêque de Vence, & enſuite de Siſteron. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles*

*de même, & en pointe, d'une cordeliere aussi d'or.* Voyez l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag.* 77.

* LIFFERMEAU : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1647, regîstrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 7 & 11 Mars suivant, en faveur de *Pierre Challudet*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi.

* LIGNE : Petite Ville & Baronnie du Hainaut, qui a donné son nom à une Maison des plus anciennes & des plus illustres des Pays-Bas.

FASTRE DE LIGNE (*de Lineâ*) signa, en 1047, une charte de *Gerard*, Evêque de Cambray, qui contient une nouvelle confirmation des biens donnés à l'Abbaye de Saint-André. *Carpentier*, Hist. du Cambr. *Tome II, p.* 732. — ODERIC ou ODELRIC DE LIGNE, que quelques Auteurs prétendent avoir épousé l'héritiere de LIGNE, & être frere de *Gerard d'Alsace*, premier Duc héréditaire de Lorraine, donna, en 1063, son consentement à une Charte, par laquelle *Lubert*, Evêque de Cambray, donna la Terre de Villerel à l'Abbaye du Saint-Sepulcre. Il fut Seigneur de Leuze, & eut deux fils : — HERBRAND & WAUTHIER, successivement Barons DE LIGNE. Ils eurent pour successeur THÉODORE ou THIERRI, qui vivoit en 1142 & 1176.

I. Ce THIERRI, Seigneur & Baron DE LIGNE (par lequel commence la Généalogie de cette Maison, dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tom. VIII, p.* 31), est nommé dans plusieurs titres des Abbayes de Cambron, de Vicogne, de Cisoing & de Ghislinghen, avec *Marguerite de Fontaines*, son épouse, des années 1142, 1143, 1162 & 1176. Ses enfans furent : — 1. WAUTHIER, qui suit ; — 2. FASTRE, Chevalier, vivant en 1227 ; — 3. & OUDINE, femme de *Mathieu*, Seigneur *de Maulde*, en Hainaut, lequel vivoit en 1180.

II. WAUTHIER, I. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans quelques titres de l'Abbaye de Cambron, ès années 1180, 1211 & 1229, & inhumé dans le Cloître de cette Abbaye, avoit épousé *Mahaud*, fille de *Gosswin de Mons*, Seigneur de Baudour, & de *Béatrix de Rumigny*. De ce mariage vinrent : — WAUTHIER, qui suit ; — & FASTRE, Seigneur de Montreuil, mentionné dans des actes de la Trésorerie de Belœil, des années 1234 & 1245. On lit sur une grande pierre, au milieu du chœur de l'Eglise de Ligne, *Thy* FRASTRE DE LIGNE, *Chevalier.*

III. WAUTHIER, II. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, mentionné dans des titres des Abbayes de Cambron & de Ghislinghen, ès années 1231, 1234, 1238 & 1245, eut, de *Marguerite de Fontaines*, son épouse : — WAUTHIER, qui suit ; — & HUGUES, mort sans alliance. *Pontus Heuterus* & *Rittershusius*, donnent à ce WAUTHIER II, pour seconde femme, *Alix de Florines*, dont il n'eut point d'enfans.

IV. WAUTHIER, III. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE, qualifié *Sire* DE LIGNE, dans un acte de 1280, reçut, environ la même année, du Duc *de Brabant*, 24 *ances* de vin du Rhin de rente, en accroissement de fief, & en échange de 20 marcs de Cologne de rente qu'il tenoit en Brabant, du don que le Duc HENRI I avoit fait, en 1224, à son ayeul. Il étoit mort en 1290, & fut enterré à Cambron avec ses prédécesseurs. Il avoit épousé, 1°. en 1237, *Julienne de Rosoy*, Dame de Baucignies & de Plumion, morte sans enfans, fille de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux ; & 2°. *Adélaïs d'Aspremont*, fille de *Gobert*, Seigneur *d'Aspremont*, dont : — JEAN, qui suit ; — & ARNAUD, mort sans alliance.

V. JEAN, I. du nom, Seigneur & Baron DE LIGNE & d'Ollignies, mort avant 1306, eut, de son épouse, fille du Seigneur *de Zewemberghe*, en Hollande : — 1. MATHIEU, Maréchal de Hainaut, tué à la bataille de Courtray en 1302 ; — 2. JEAN, Chanoine de Sognies & de Bonne en 1306 ; — 3. FASTRE, qui suit ; — 4. & CATHERINE, femme d'*Alard d'Antoing*, Seigneur de Briffœil.

VI. FASTRE, Seigneur & Baron DE LIGNE, d'Ollignies, de Florines, de Mon-

treuil-sur-Aisne, de Thumaïde, de Maulde-sur-l'Escaut, &c. Maréchal de Hainaut, étoit mort en 1335, & fut enterré dans l'Eglise des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, où ses héritiers & exécuteurs testamentaires fonderent une Messe. Une Généalogie porte qu'il mourut à Venise, au retour de la Terre-Sainte, en 1337, & qu'il y fut enterré sous une tombe élevée dans le Cloître du grand Monastere de Saint-François. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Condé*, fille de *Jean*, Seigneur *de Condé* & de Moriamez; & de *Marguerite de Luxembourg Saint-Paul*; & 2°. *Marguerite de Gavre*, fille de *Rasse*, Seigneur d'Herimez, Baron de Lens. Du premier lit vinrent: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. GUILLAUME, dont la postérité sera rapportée après son aîné; — 3. NICOLAS, Seigneur d'Ollignies, Grand-Maître des Arbalêtriers de France sous l'an 1364, selon *Froissart*, mort sans alliance; — 4. ROBERT, Prévôt de Condé, Chanoine de Cambray en 1332; — 5. ALIX, femme, en 1346, de *Gilles*, Seigneur *de Rœux*; — 6. CATHERINE, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Rumont*; & 2°. à *Louis d'Orgimont*, Seigneur d'Espiennes, lequel vivoit en 1390; — 7. MARIE, Chanoinesse de Nivelle en 1346; — 8. JEANNE, morte en 1368, femme de *Girard d'Enghien*, Seigneur d'Havré, Châtelain de Mons; — 9. JEANNE, dite *la jeune*, femme de *Jean de la Hamaïde*; — 10. & CATHERINE, Chanoinesse de Maubeuge, qui survéquit à ses freres & sœurs, & hérita du chef de sa mere, après la mort de *Jean de Condé*, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna à *Thierry de la Hamaïde*, son neveu, & de celles de Belœil & d'Estremburges, qu'elle donna à JEAN & MICHEL DE LIGNE, ses autres neveux.

VII. MICHEL, Sire DE LIGNE, eut de PHILIPPE *le Bel*, par Lettres de l'an 1317, la Haute Justice de la Terre de Plaigne, & fut tué en 1345, combattant contre les Frisons, laissant, d'*Anne d'Antoing*, Dame de Briffœil,

VIII. MICHEL, II. du nom, Sire DE LIGNE, de Briffœil, &c. Maréchal de Hainaut, qui mourut en 1387, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Léonore de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Rumps, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Cany*. Des Mémoires portent qu'il vint en Ambassade vers le Roi de France, & qu'il accompagna *Guillaume*, Comte *de Hainaut*, à son expédition contre les Frisons. Il eut deux enfans naturels, sçavoir: — JEAN, dit *le Buffe*, bâtard DE LIGNE, qui servit à la conquête de la ville de Candie, à celle d'Alexandrie en Egypte, & autres en Asie. Il mourut le 26 Avril 1400, & fut enterré à Belœil, avec *Marie de Maraze*, son épouse, morte le dernier Novembre de la même année; — & RASSE, bâtard DE LIGNE, dont la postérité est rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, *p.* 45. M. *du Fourny*, lors de la premiere Edition, de 1712, de cet Ouvrage, dit que la postérité de ces bâtards subsistoit encore.

VII. GUILLAUME DE LIGNE, second fils de FASTRE, & de *Jeanne de Condé*, sa premiere femme, Seigneur de Monstreuil-sur-Aisne, de Thumaïde, &c. Baron de Ligne, Seigneur d'Ollignies, de Maulde, &c. après la mort de MICHEL, son neveu, fut un des quatorze Seigneurs qui ratifierent, à Midelbourg, le contrat de mariage de *Guillaume de Baviere*, Comte d'Ostrevant, fait le dernier Février 1374, avec MARIE DE FRANCE, fille du Roi CHARLES V. Il avoit épousé *Berthe de Scollant* ou *de Schellandt*, fille du Baron *de Schleyden*, Comte de Blanquenhen, & de *N... de Juliers*. Elle fut enterrée à Belœil auprès de son mari. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, mort avant l'an 1387, sans enfans de *Marie de Lalain*, son épouse, fille de *Simon de Lalain*, Seigneur de Kievrain, & de *Jeanne de Rœux*, laquelle se remaria à *Englebert d'Enghien*; — 2. JEAN, qui suit; — 3. MICHEL, Seigneur d'Estremburges, par donation de CATHERINE DE LIGNE, sa tante, de Thumaïde & de Maulde, grand Bailli de Hainaut en 1394, Maréchal de ladite Province en 1396, & Bailli de Cambresis, mort sans enfans de *Marguerite de Castaing*, son épouse; — 4. & JEANNE, femme de *Simon de Lalain*, Seigneur de Kievrain, morte en 1388, laissant postérité.

VIII. JEAN, II. du nom, Baron DE LIGNE, Seigneur de Monstreuil-sur-Aisne, & de Belœil, par donation de sa tante, rompit une des aîles de l'armée Liégeoise, à la victoire remportée par *Jean de Baviere*, Evêque de Liége en 1408.

Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415 ; paya, pour sa rançon, 14400 livres ; mourut le 5 Janvier 1442, & fut enterré à Ligne. Il avoit épousé 1°. *Eustache*, Dame & héritiere *de Barbançon*, seconde fille de *Jean*, & d'*Yolande de Gavre* ; & 2°. en 1440, *Isabelle*, aliàs *Jeanne de Zewemberghe*, fille d'*Arnoul*, Baron *de Zewemberghe*, en Hollande. Il eut du premier lit : — 1. Guillaume, Baron de Maulde, de Belœil, &c. mort en 1411, sans avoir été marié ; — 2. Jean, Prévôt de Saint-Lambert de Liége, mort en 1468, & enterré au Couvent des Cordeliers d'Ath, qu'il avoit fondé, occupé aujourd'hui par les Récollets. Il institua pour son héritier Jean de Ligne, son neveu ; — 3. Michel, qui suit ; — 4. Guillaume, dit *le jeune*, nommé dans le partage fait par ses pere & mere en 1424, mort sans alliance ; — 5. Jeanne, femme de *Jacques de Hornes*, Seigneur de Gaesbecke, dont des enfans ; — 6. Sibille, mariée à *Arnoul de Gavre*, Seigneur d'Escornaix, dont postérité ; — 7. & Marie, épouse de *Gilles*, Seigneur *de Barlaimont*, dont des enfans.

IX. Michel de Ligne, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainaut, Bailli de Cambresis, se trouva à la bataille de Mont-Lhéri pour le Duc de Bourgogne, & mourut en 1468. Il avoit épousé, en 1434, *Bonne d'Abbeville*, fille aînée d'*Edmond*, Seigneur de Boubers, & de *Jeanne de Rely*. Elle mourut en 1472, & fut enterrée à Gouy auprès de son mari, dont elle eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Guillaume, auteur des Seigneurs de Barbançon, rapportés ci-après ; — 3. Michel, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainaut, mort sans enfans, & enterré à Saint-Ghislain ; — 4 & 5. François & Pierre, morts jeunes ; — 6. Sibille, femme de *Jean*, Baron *de Trasignies*, Sénéchal de Liége, Pair de Hainaut, dont des enfans ; — 7. Jeanne, mariée à *Jean*, Seigneur *de Lannoy*, Gouverneur de Hollande, Chevalier de la Toison d'or, veuf de *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu, & fils de *Jean*, Seigneur *de Lannoy*, & de *Jeanne de Croy* ; — 8. Isabelle de Ligne, mariée 1°. à *Jean d'Occock*, dit *de Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly & de Boubers ; 2°. le 6 Avril 1481, à *Edmond de Monchy*, Seigneur de Senarpont, fils puîné d'*Edmond de Monchy*, Seigneur de Massy, & de *Jeanne*, Dame de Moncavrel ; & 3°. à *Jean de Karquelevant*, Gouverneur de Valois, Bailli d'Arras ; — 9, 10 & 11. Marie, Catherine & Eustache de Ligne, mortes sans alliance. — *Scohier* donne à Michel de Ligne, Baron de Barbançon, un fils naturel, nommé Jean de Ligne, marié à *Jeanne de Lalain*, fille de *Rodrigo de Lalain*, bâtard d'*Antoine de Lalain*.

X. Jean, III. du nom, Baron de Ligne, Seigneur de Roubais & de Maulde, Pair & Maréchal de Hainaut, Chevalier de la Toison d'or, fut Conseiller & Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne. Après la mort de ce Prince, il continua de rendre de grands services à la Princesse Marie, sa fille, & à l'Archiduc Maximilien dans les guerres qu'ils eurent contre le Roi & les Gantois, & se trouva à la bataille de Guinegate l'an 1479, où il fut fait prisonnier ; fut aussi Conseiller & Chambellan de l'Empereur, qui le qualifie *son cousin*, dans un titre de ladite année 1479. Il vendit sa Terre d'Ollignies à *Godefroy de Gavre*, pour payer sa rançon, qui fut de 20 mille écus. En 1484, il servit l'Archiduc Maximilien à la prise d'Oudenarde, surprit, en 1485, avec 800 combattans, & brûla la ville de Gramont, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil avec *Jacqueline de Croy*, qu'il avoit épousée en 1473, décédée en 1486, fille d'*Antoine*, Sire *de Croy*, Grand-Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arschot, sa seconde femme. De cette alliance vint :

XI. Antoine de Ligne, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne & de Belœil, Prince de Mortagne, par donation de Henri VIII, Roi d'Angleterre, pour s'être rendu maître des places de Tournay, de Mortagne & de Saint-Amand ; prit aussi la ville de la Fere pour l'Empereur, & mourut en 1532. Ces hauts faits d'armes le firent nommer par les François *le grand diable de Ligne*. Il avoit épousé, en 1498, *Philippe de Luxembourg*, Dame d'Audenghien, fille de *Jacques de Luxembourg*, I. du nom, Seigneur de Fiennes, & de *Marie de Barlaimont*. Elle mourut en 1525, fut enterrée à Belœil, & son mari à côté

d'elle. Ils eurent pour enfans : — JACQUES, qui suit. ANTOINE DE LIGNE eut encore deux filles naturelles, sçavoir : — ADRIENNE, femme de *Gilles de Thiennes*, Seigneur de Rebecque; — & VALENTINE, mariée à *Charles de Somain*, Seigneur de Louvignies.

XII. JACQUES, premier Comte DE LIGNE en 1544, Prince de Fauquemberghe & de Mortagne, Baron de Belœil, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur, Conseiller & Châtelain de la ville d'Ath, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, & de PHILIPPE, son fils, Roi d'Espagne, & envoyé en Ambassade vers le Pape CLÉMENT VII, de la part de l'Empereur, fut chargé par ce Prince, en 1532, de conduire MARGUERITE D'AUTRICHE, sa fille naturelle, à *Octave*, Duc *de Parme*, son mari. Il fut Capitaine de 200 lances, à la tête desquelles il défit les Gueldrois à la bataille de Zittart en 1543, fait Chevalier de la Toison d'or en 1546, mourut en 1552, & fut enterré à Belœil. Il avoit épousé, en 1527, 1°. *Marie*, Dame & héritiere *de Wasenaer*, Vicomtesse de Leiden, &c. morte en 1544, fille de *Jean*, Baron *de Wassenaer*, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Frise, & de *Jossine d'Edmond*; & 2°. *Jeanne de Hallwin*, veuve de *Philippe*, Seigneur *de Beaufort* en Artois, & fille de *Georges*, Seigneur *de Hallwin*, & d'*Antoinette de Sainte-Aldegonde*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, mort jeune en 1535, & enterré à Belœil; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3. LOUIS, mort jeune, & enterré à la Haye; — 4. GEORGES, Comte de Fauquemberghe, Capitaine des Gardes de Don *Juan d'Autriche*, & Colonel de Dragons, mort en 1570. Il avoit épousé *Marie de Renty*, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudart*, Seigneur d'Embry, & de *Marie de Licques*. Elle étoit veuve d'*Eustache de Ravanelles*, Seigneur de Rentigny, & épousa en troisiemes noces *Gaston Spinola*. Elle fut mere de JEAN DE LIGNE, morte en bas âge; — 5. & HÉLENE, jumelle avec LOUIS, morte jeune le 27 Août 1544, & enterrée à Belœil. — *Scohier* donne encore à JACQUES, Comte DE LIGNE, une fille naturelle qui fut femme de *N... de Brigandin*.

XIII. PHILIPPE, Comte DE LIGNE & de Fauquemberghe, baron de Wassenaer & de Bailleul, Vicomte de Leiden, &c. Conseiller & Chambellan du Roi d'Espagne, fut fait Capitaine de cent Chevaux-Légers, commandoit 1500 lances à la journée de Talma, sous son beau-pere; se signala à la bataille de Saint-Quentin en 1557, à celle de Gravelines & en plusieurs autres occasions; & fut créé Chevalier de la Toison d'or à Gand en 1559. Il perdit, par sa fidélité pour son Roi, tous les biens qu'il avoit en Hollande, mourut en 1583, & fut enterré à Balœil. Il avoit épousé *Marguerite de Lalain*, Dame de Ville, fille de *Philippe de Lalain*, Comte de Hoochstrate, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine-Général de Gueldres, Frise & Westfrise, & d'*Anne*, Comtesse *de Renenbourg*. Elle mourut en 1598, & fut enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent: — 1. LAMORAL, qui suit; — 2. GEORGES, Seigneur de Monstreuil, mort sans enfans; — 3. ANNE, mariée à *Adrien de Gavre*, Comte de Beaurieu, Seigneur d'Ayseau, Châtelain d'Ath, fait Chevalier par Lettres du Roi d'Espagne, du 18 Mars 1597. — *Rasse de Gavre*, leur fils, obtint l'érection de sa Terre d'*Ayseau* en *Marquisat*, par Lettres du Roi PHILIPPE IV, du 23 Avril 1625; — 4. & MARIE DE LIGNE, femme de *Maximilien d'Ongnies*, Baron de Sombref & d'Espierres, Seigneur de Beaurepaire & de Beaumont, dont postérité.

XIV. LAMORAL, premier Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubais, Baron de Belœil, d'Antoing, de Cisoing, de Werchin & de Wassenaer, Comte de Fauquemberghe, Vicomte de Leiden, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, &c. Capitaine de 40 hommes d'armes en 1589, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc en 1596, & commis, en 1597, au Gouvernement d'Artois, qu'il défendit contre le Roi HENRI IV, fut nommé Chevalier de la Toison d'or à Barcelone en 1599, en reçut le Collier à Bruxelles des mains de l'Archiduc, & le donna, par commission du Roi d'Espagne, à SIGISMOND III, Roi de Pologne à Varsovie, en 1601. L'Empereur RODOLPHE II, par ses Lettres données au Château Royal de Prague, le 20 Mars 1601, le créa *Prince du Saint-Empire, lui & ses enfans héritiers &*

*descendans légitimes de l'un & de l'autre sexe*. Il fut du Conseil d'Etat de l'Archiduc & de l'Archiduchesse en 1602, qui le qualifient, lui & sa femme, de *cousin & cousine*, dans un acte de partage du 26 Août de la même année. Ces Princes l'envoyerent en plusieurs Ambassades vers l'Empereur RODOLPHE III, PHILIPPE III, Roi d'Espagne & les Rois HENRI IV & LOUIS XIII. Il servit en plusieurs siéges, batailles & rencontres, & demeura toujours fidele à son Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Artois en 1610; Grand d'Espagne en 1621, & mourut à Bruxelles au mois de Janvier 1624. Il avoit épousé, par contrat du 1 Février 1584, *Anne-Marie de Melun*, Dame de Roubais, d'Antoing, de Cisoing, &c. morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de *Hugues de Melun*, Prince d'Epinoy, Connétable héréditaire de Flandres, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande de Barbançon*, dite *de Werchin*. De cette alliance vinrent : — 1. ALEXANDRE, mort en bas âge en 1588; — 2. FLORENT, qui suit; — 3. YOLANDE, Dame de Thy-le-Château, mariée, (suivant *Moréri*) par contrat du 23 Octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc *de Croy*, Marquis d'Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, &c. Chevalier de la Toison d'or & Grand d'Espagne, dont elle fut la premiere femme, fils de *Charles-Philippe de Croy*, Marquis d'Havré, Chevalier de la Toison d'or, & de *Diane de Dompmartin*, Comtesse de Fontenoy. *Voyez* CROY, *Tome V* de ce Dictionnaire; — 4. ANNE, Mariée à *Philippe de Cardonne*, Marquis de Guadalez, Amirante d'Arragon, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambassadeur d'Espagne aux Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1619, laissant postérité; — 5. LAMBERTINE, Dame de Villiers, alliée, 1°. avec *Philibert de la Baume*, Marquis de Saint-Martin le Châtel, Baron de Pesmes & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de 60 Maîtres au service du Duc *de Savoie*, fils d'*Antoine de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Nicole de Montmartin*; 2°. avec *Christophe-Ernest d'Oostfrise*, Comte d'Embden, Chevalier de la Toison d'or; & 3°. en 1640, par dispense de Rome, avec *Jean-Batiste de la Baume*, quatrieme Marquis de Saint-Martin le Châtel, Baron de Montmartin, &c. son beau-frere, Sergent-Général de bataille des Armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne dans cette Province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; — 6. & ERNESTINE-VIOLANTE DE LIGNE, femme de *Jean*, Comte *de Nassau Dillembourg-Siegen*, Prince de Rotenac aux Pays-Bas, Marquis de Cavelli en Piémont, Pensionnaire du Roi d'Espagne lors de son mariage. Il fut depuis Colonel d'Allemans au service de l'Empereur en Bohême, Gentilhomme de la Chambre des Empereurs RODOLPHE & FERDINAND; Chevalier des Ordres de la Toison d'or & de l'Annonciade, & Général de la Cavalerie de Flandres. Ils vivoient tous deux en 1619.

XV. FLORENT, Prince DE LIGNE & du Saint-Empire, Comte de Fauquemberghe, Marquis de Roubais, Baron d'Antoing, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc ALBERT, Souverain des Pays-Bas, Capitaine de 30 hommes d'armes, acheta, des deniers de la dot de sa femme la Principauté d'Amblise, & mourut au mois d'Avril 1622. Il avoit épousé, par contrat passé à Nancy, le 19 Mars 1608, *Louise de Lorraine*, Dame de Chaligny & de Moy, fille de *Henri de Lorraine*, Comte de Chaligny & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritiere *de Moy*. Après la mort de son mari, elle se rendit Religieuse dans le Monastere des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & y mourut le 15 Novembre, ou, suivant d'autres, le 1 Décembre 1667 dans la 74e année de son âge, & après plus de 30 ans de Religion. Les enfans, sortis de ce mariage furent : — 1. ALBERT-HENRI DE LIGNE, Prince du Saint-Empire, de Ligne & d'Amblise, Marquis de Roubais & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, & Viceroi de Sicile, mort en 1641, sans enfans de *Marie-Claire*, Princesse *de Nassau*, sa cousine, qu'il avoit épousée le

27 Novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de *Nassau-Dillembourg-Siegen*, mentionné au degré précédent, & d'ERNESTINE-VIOLANTE DE LIGNE; — 2. & CLAUDE-LAMORAL, qui suit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, Prince DE LIGNE, d'Amblise & du Saint-Empire, Marquis de Roubais & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, Seigneur de Baudour, Monstreuil, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Pays-Bas, Ambassadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine-Général de Sicile, fut nommé, le 16 Août 1673, Gouverneur général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit son entrée le 8 Juillet 1674. Etant près d'avoir achevé son tems, il fut déclaré, le 17 Octobre 1678, membre du Conseil d'Etat & Privé du Roi d'Espagne, & mourut à Madrid peu de tems après son retour de Milan, le 21 Décembre 1679. Il avoit épousé, avec dispense, *Marie-Claire de Nassau*, veuve de son frere aîné, morte en son Château de Belœil près de Mons, le 4 Septembre 1695, âgée de 72 ans, ayant eu: — 1. HENRI-LOUIS-ERNEST, qui suit; — 2. HIACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince DE LIGNE, tige des Marquis de Moy, rapportés ci-après; — 3. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince du Saint-Empire, Marquis d'Aronchez, Sénéchal de Hainaut, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Christ, Gouverneur de Porto-Porto, né à Baudour en Hainaut, le 20 Août 1661. Il se signala, en qualité de Capitaine d'Infanterie, en Sicile, fut Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan, & envoyé Ambassadeur extraordinaire du Roi de Portugal à Vienne en 1694. Accusé d'avoir assassiné ou fait assassiner *Ferdinand-Léopold*, Comte *de Halweil*, Camerier de l'Empereur, qui lui avoit gagné 100 mille livres au jeu, il se sauva à Venise, & mourut en Italie le 23 Avril 1713. *Voyez* la Gazette de France du 20 Mars 1700, article *Lisbonne*. Il avoit épousé, le 23 Avril 1684, *Marie-Anne-Louise-Françoise de Sousa-Tavarès-de-Silva & Mascarenhas*, héritiere de la Maison d'Aronchez, née posthume le 25 Avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopès de Sousa*, Comte de Miranda, & de *Marguerite de Vilhena*, femme en secondes noces de *Louis d'Atayde*, dixieme Comte d'Atougia, dont trois filles: —— CLAIRE-MARIE DE LIGNE, née le 13 Février 1689; —— MARGUERITE, née le 3 Octobre 1690; — & LOUISE-ANTOINETTE-CASIMIRE, restée fille unique, alliée, le 29 Janvier 1715, à D. MICHEL, fils naturel de D. PIERRE, Roi de Portugal. Elle avoit été créée Duchesse de la Foëns au mois de Juillet 1718, obtint, le 7 Décembre 1722, le titre d'*Altesse*, & les honneurs dont jouissoient son mari: elle en resta veuve le 13 Janvier 1724, & mourut à Lisbonne le 16 Mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans; —— 4. CLAIRE-LOUISE, mariée, 1°. le 1 Avril 1664, avec *Raimond de Portugal-Alencastro*, Duc d'Aveiro & de Torres-Novas, fils de *Georges*, & d'*Anne-Marie Manrique-Cardenas-Lara*; & 2°. à *Inigo Velez-Ladron de Guevara*, Comte d'Onnate, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Général des Postes d'Espagne, mort le 5 Novembre 1699; —— 5. & MARIE DE LIGNE, promise au Prince *Charles-Borromée*, morte à Milan le 29 Juillet 1675.

XVII. HENRI-LOUIS-ERNEST, Prince DE LIGNE, d'Amblise & du Saint-Empire, Marquis de Roubais, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or en 1687, Gouverneur & Capitaine Général de la Province & Duché de Limbourg, mourut dans son Château de Belœil, le 8 Février 1702. Il avoit épousé à Madrid, au mois de Janvier 1677, *Jeanne d'Arragon & Benavides*, morte le 18 Janvier 1691, fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Folch d'Arragon & de Cordoue*, Duc de Cardonne & de Segorbe, Grand d'Espagne, & de *Marie-Thérese de Benavides*, sa seconde femme. De ce mariage sortirent: — 1. ANTOINE-JOSEPH-GUISLAIN, né en 1682, Prince DE LIGNE, d'Amblise & du Saint-Empire, Marquis de Roubais, &c. Grand d'Espagne, premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, & Aide-de-Camp du Roi PHILIPPE V pendant sa campagne d'Italie en 1702. Il obtint, au mois de Juillet 1703, un Régiment d'Infanterie

Espagnol, & est mort en 1710, sans alliance, âgé de 28 ans; — 2. Claude, qui suit; —— 3. Ferdinand, Prince de Ligne & de l'Empire, Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Espagne. Il se signala à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, quitta depuis le service d'Espagne; fut fait Major-Général des Armées de l'Empereur au mois de Février 1724; & Colonel de Dragons le 16 Juillet 1725; — 4. Albert, mort jeune; — 5. Ernest-Henri, mort à Bruxelles en 1710; — 6 & 7. Deux autres enfans, morts en bas-âge; — 8. Gaspard-Melchior-Balthasard, né le 5 Janvier 1691, mort peu après; — 9. & Antoinette de Ligne, mariée, en 1694, à *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince *de Hornes*, Comte de Baussignies, de Houtkerque, de Bailleul, Grand d'Espagne héréditaire de la premiere classe, Colonel d'un Régiment au service d'Espagne, puis Gouverneur & Capitaine Général du Pays & Duché de Gueldres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi Catholique.

XVIII. Claude, Prince de Ligne, d'Amblise & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Marquis de Roubais, &c. premier *Ber* de Flandres, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainaut, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de l'Empereur, fut nommé au mois de Mars 1718, l'un des six Conseillers d'Epée honoraire du Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, & fut chargé, en 1719, par Sa Majesté Impériale, de ses pleins pouvoirs, pour aller recevoir en son nom le serment des Magistrats des villes d'Ypres, de Tournay & d'autres Places cédées à l'Empereur par le traité de Barrieres. En 1721, il fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & en reçut le Collier à Vesterloo près de Bruxelles, le 24 Mars 1722; Lieutenant-Général au mois de Février 1724, & Conseiller honoraire au nouveau Conseil d'Etat de la Régence des Pays-Bas Autrichiens, dans lequel il prit séance le 23 Février 1725. Il avoit épousé, le 18 Mars 1721, *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princesse *de Salm*, née le 20 Juillet 1704, seconde fille de *Louis-Otto-Rhingraff*, Prince *de Salm* & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née Princesse *de Nassau-Hadamar*, dont: — 1. Charles-Joseph, qui suit; — 2. Marie-Elisabeth, née le 17 Février 1728, Chanoinesse de Remiremont en 1748; — 3. & Marie-Alexandrine, née le 7 Janvier 1730.

XIX. Charles-Joseph, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, Chambellan de l'Empereur, né le 29 Mai 1735, s'est marié, le 6 Août 1755, avec *Françoise-Xaviere*, née le 27 Novembre 1740, fille du Prince *Emmanuel de Lichtenstein*. On ignore s'il y a des enfans de ce mariage.

*Marquis de Moy.*

XVII. Hiacinthe-Joseph-Procope, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Marquis de Moy & de Dormans, Baron de la Fauche & de Vieges, Seigneur de Tugny, second fils de Claude-Lamoral, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie de Nassau*, fut institué héritier universel par *Henri de Lorraine*, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy, son grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom & armes & livrées de *Lorraine* & de *Moy*. Il entra au service de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Tilladet, ensuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois; fut créé Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mars 1690; se trouva à la bataille de Fleurus, le 1 Juillet suivant; se retira du service en 1692, & le 12 Décembre 1695, le Roi lui accorda la confiscation de tous les biens, dont jouissoit la Princesse Douairiere de Ligne, sa mere, au jour de son décès. Il mourut à Paris le 31 Décembre 1723, âgé de 63 ans. Son corps fut porté à Dormans, en Champagne, où il fut inhumé. Il avoit épousé, le 8 Avril 1682, *Anne-Catherine de Broglie*, fille unique & seule présomptive héritiere de *Charles*, Comte *de Broglie*, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes, & d'*Anne-Elisabeth d'Aumont*. Elle mourut à Paris, le 4 Décembre 1701, âgée d'environ 38 ans, laissant: — 1. Claude-Lamoral-Hiacinthe, qui suit; — 2. Un autre fils, mort

en bas âge; — 3. Marie-Anne, morte jeune; — 4. Catherine-Hiacinthe, Religieuse de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie à Saint-Denis en France, où elle fit profession le 28 Septembre 1706; — 5. Marie-Hiacinthe, morte dans le Couvent des filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis au Marais à Paris, le 1 Octobre 1711, âgée de 17 ans, & inhumée dans ce Monastere; — 6 & 7. Deux filles, mortes en bas-âge; — 8. & Claire-Marie, alliée, le 22 Mars 1722, *avec Scipion-Louis-Joseph de la Garde*, Marquis de Chambonas & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix & des Etats de Languedoc, fait Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant de Roi dans la Province de Languedoc en 1729. Elle est morte à Paris de la petite vérole le 5 Novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'Eglise Saint-Sulpice, sa Paroisse, fut transporté le 1 Août 1732, avec ceux de ses enfans, à Dormans, pour y être inhumés.

XVIII. Claude-Lamoral-Hiacinthe, Prince de Ligne & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy & de Dormans, né le 20 Janvier 1690, fut fait, par l'Electeur Palatin, son parent, au mois de Septembre 1744, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert; vendit, au mois d'Avril 1750, son Marquisat de Dormans au Prince *de Condé*, & est mort à Paris le 30 Août 1755, dans sa 73^e année, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Henriette-Eugénie de Bethisy de Mezieres*, qu'il avoit épousée le 20 Décembre 1729, née le 27 Janvier 1710, fille de feu *Eugéne-Marie de Bethisy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Bailli & Gouverneur des Ville & Citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore-Marie-Thérese de Joston d'Ogletorp*, Angloise de nation, laquelle, après la mort de son mari, se retira dans un Couvent, le 26 Octobre 1730. La Princesse de Ligne fut faite Dame du Palais de la Reine d'Espagne jusqu'au mois de Juillet 1740, & vit en 1774.

*Seigneurs de* Barbançon, *depuis Princes & Ducs d'*Aremberg, *d'*Arschot *& de* Croy.

X. Guillaume de Ligne, second fils de Michel, Baron de Barbançon, & de *Bonne d'Abbeville*, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Bussiere & de Gouy. Il épousa *Adrienne de Hallwin*, fille de *Josse*, Seigneur de Piennes, souverain Bailli de Flandres, & de *Jeanne de la Trémoille-de-Dours*, sa troisieme femme. Il en eut: — 1. Louis, qui suit; — 2. Michel, tué devant Therouenne; — 3. Jeanne, mariée 1°. à *Louis de Blois-Châtillon*, I. du nom, Seigneur de Trelon, fils d'*Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, & d'*Isabeau de Hennin-Liétard*; & 2°. avec *Josse de Stavelle*, Seigneur de Glayon & de Caumont; — 4. Jacqueline, femme de *Jean de Lille*, Baron de Fresnes; — 5. Catherine, mariée à *Philippe de Hennin*, Seigneur de Bossut; — 6. & N.... de Ligne, Chanoinesse à Mons.

XI. Louis de Ligne, Baron de Barbançon, &c. Pair de Hainaut, fut enterré à Barbançon. Il avoit épousé *Marie de Berghes*, fille de *Corneille*, Seigneur *de Berghes*, Chevalier de la Toison-d'or, & de *Marie*, aliàs *Madelene de Zewemberghes*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Jeanne, femme de *Jean de Lannoy*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toison-d'or, Chambellan de l'Empereur Charles V, fils de *Philippe de Lannoy*, Seigneur de Molembais, & de *Marguerite de Bourgogne-Falais*; — 3. Adrienne, mariée à *Charles de Barlaimont*, Baron de Lens, &c. Chevalier de la Toison d'or, chef des Finances du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général du Comté de Namur, fils de *Michel* & de *Marie Bavaut*; — 4 & 5. Marie & Isabeau, Chanoinesses à Mons; — 6. N..., Abbesse de la Cambre, près Bruxelles; — 7. & 8. Catherine, Abbesse de la Thure, & Anne de Ligne, seconde femme de *Gautier Vander-Gracht*, Seigneur d'Eulle.

XII. Jean de Ligne, Baron de Barbançon, Seigneur de la Bussiere & de Gouy, Pair de Hainaut, Comte d'Aremberg, par sa femme, créé Chevalier de la Toison-d'or, à Utrecht en 1546, Gouverneur des Provinces de Frise & de Westfrise,

conduisit en France les secours que le Roi d'Espagne donna à CHARLES IX, contre les Huguenots; retourna aux Pays-Bas joindre le Duc *d'Albe*, & se mit à la tête d'un corps d'armée pour conserver la Frise. L'Empereur MAXIMILIEN II. le créa Prince de l'Empire en 1568, en considération de ses services. Il prit le Château de Dam, & fut tué le 24 Mai de ladite année 1568, à la bataille de Heigerlo en Frise. Il avoit épousé, en 1547, *Marguerite de la Marck*, Comtesse Souveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, Comte *de la Marck* & de *Walpurge d'Egmond*. Après la mort de son mari, elle obtint l'érection de son Comté en *Principauté*, & séance aux Diétines de l'Empire, pour elle & pour son fils, qui, par son contrat de mariage, fut obligé de porter le nom & les armes *d'Aremberg*. Elle eut de son mariage: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ROBERT, tige des Ducs & Princes *de Barbançon*, qui n'ont formé que trois degrés. *Voyez* le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 44, & *Moréri*; — 3. MARGUERITE, mariée à *Philippe*, Comte *de Lalain*, Baron d'Escornais, Gouverneur, Capitaine général & Grand-Bailli de Hainaut, mort en 1582; — 4. CLAUDE, morte sans alliance; — 5. & ANTOINETTE-GUILLELMINE DE LIGNE, femme de *Salentin*, Comte *d'Issembourg*, lequel abdiqua l'Electorat de Cologne en 1577, pour l'épouser. Etant veuve, elle fut Camerara-Major de l'Infante, & vivoit en 1619, avec des enfans.

XIII. CHARLES DE LIGNE, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, Baron de Zewemberghes, Pair de Hainaut, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de la Toison-d'or, Conseiller du Conseil d'Etat, Amiral de la mer, chef des Finances aux Pays-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, Capitaine de 50 hommes d'armes, Duc d'Arschot & Grand-d'Espagne, par sa femme, fut admis, dès l'an 1556, par l'Empereur FERDINAND I, au Collége des Princes de l'Empire, & désigné, dès 1587, par le Roi PHILIPPE II, pour succéder au Gouvernement des Pays-Bas, en cas de mort de *Pierre-Ernest*, Comte *de Mansfeld*, qui en étoit en possession. Il avoit acquis la Seigneurie d'Enghien, où il mourut le 18 Juin 1616, & y fut enterré au Couvent des Capucins qu'il avoit fondé. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1587, *Anne de Croy*, née le 4 Janvier 1564, fille de *Philippe*, III. du nom, Sire *de Croy*, Duc d'Arschot, Prince de Chimay, Comte de Porcean & de Beaumont, Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de la Toison-d'or, Grand-d'Espagne & Gouverneur de Flandres, & de *Jeanne-Henriette*, Dame *de Hallwin* & de Comines, Vicomtesse de Nieuport, sa premiere femme. Elle devint Duchesse d'Arschot & de Croy, Princesse de Chimay, &c. & hérita des grands biens de sa Maison, par la mort de *Charles*, Duc *de Croy* & d'Arschot, son frere aîné, arrivée le 13 Janvier 1612. Elle mourut le 26 Février 1635, dans la 71[e] année de son âge, ayant eu de son mariage: — 1. PHILIPPE-CHARLES, qui suit; — 2. CHARLES, né au Château de Barbançon le 13 Novembre 1588, Prévôt de Saint-Lambert de Liége, mort à Rome en 1613; — 3. ANTOINE, Capucin, sous le nom de *Frere Charles*; — 4. ALEXANDRE, tige des Princes *de Chimay* & Comtes *de Beaumont*, qui n'ont formé que quatre degrés. *Voyez* le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 43, & *Moréri*, *Tome VI*, Edition de 1759; — 5. SALENTIN, né à Bruxelles au mois de Décembre 1591, mort jeune, & enterré aux Jacobins de la même Ville; — 6. EUGÉNE, Prévôt de Saint-Vandrille à Mons, & Chanoine de Saint-Lambert de Liége. Il étoit Comte de Zewemberghes en 1619; — 7. ERNESTINE, née à Bruxelles le 30 Octobre 1589, mariée, le 3 Novembre 1615, avec *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, &c. Connétable & Sénéchal de Flandres, Grand-Bailli de Hainaut, & Chevalier de la Toison d'or, veuf de *Marie-Mencie de Witthem*, Marquise de Berg-op-zoom, & fils de *Pierre de Melun*, Prince d'Epinoy, & d'*Hippolite de Montmorency-Bours*, sa seconde femme; — 8. CLAIRE, mariée, 1°. avec *Oudart Spinola*, Comte de Brouay, mort en Italie l'an 1618; & 2°. en 1621, à *Octave Visconti*, Comte de Gameleze, Chevalier de la Toison-d'or, Gouverneur de la ville de Como, veuf de *Deodamie*, Comtesse *de la Somaglia*. Il mourut le 11 Juin 1632, à Bruxelles; — 9. ALBERTINE, femme de *Herman-Philippe de Merode*, Marquis de Trelon; —

10. Dorothée, mariée, en 1625, à *Philippe de Hornes*, II. du nom, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondescote; — 11. & Caroline de Ligne, Chanoinesse de Mons, puis Religieuse à Gand.

XIV. Philippe-Charles de Ligne, né le 18 Octobre 1587, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, de Porcean & de Rebeque, Duc d'Arschot, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison-d'or, Colonel d'un Régiment de Wallons, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Province de Namur, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc, fut fait grand Fauconnier des Pays-Bas Espagnols en 1627, & mourut le 20 Septembre 1640. Il avoit épousé, 1°. en 1610, *Hippolite-Anne de Melun*, morte le 16 Février 1615, & inhumée à Kievrain, fille de *Pierre*, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, Baron d'Antoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainaut, & d'*Hippolite de Montmorency-Bours*, sa seconde femme; 2°. en 1621, *Claire-Isabelle de Barlaimont*, Comtesse & héritiere de Lalain, morte en Août 1630, fille de *Florent*, Comte *de Barlaimont*, &c. Chevalier de la Toison-d'or, Gouverneur & Capitaine général de Namur, d'Artois & de Luxembourg, & de *Marguerite*, Comtesse *de Lalain*, Sénéchale héréditaire de Flandres; & 3°. *Marie-Cleophé de Hohenzollern*, née le 11 Juin 1599, veuve de *Jean-Jacques de Bronchorst*, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, II. du nom, Comte *de Hohenzollern* & de Sigmaring, & d'*Elisabeth de Culembourg*, sa seconde femme. *Marie-Cleophé* mourut le 26 Février 1685, dans la 86e année de son âge. Du premier lit vinrent: — 1. Claire-Eugénie de Ligne-Aremberg, mariée à Albert de Ligne, Duc de Croy, Prince de Chimay, son cousin, morte en 1660; — 2. Anne, Menine de l'Infante Isabelle d'Autriche, & morte sans alliance. Du second lit naquirent: — 3. Philippe-François, qui suit; — 4. Marie-Desirée, morte à 6 ans; — 5. Marguerite-Alexandrine, mariée, le 28 Avril 1649, avec *Eugéne de Montmorency*, Prince de Robeque, Marquis de Morbecque, Comte d'Estaire, Vicomte d'Aire. Elle mourut le 18 Juillet 1651; — 6. Jeanne-Ernestine-Françoise, mariée, le 14 Mai 1656, avec *Alexandre-Hippolite-Balthasard*, Duc & Prince *de Bournonville*, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le 10 Octobre 1663, & inhumée dans l'Eglise des Carmes Déchaussés de Bruxelles; — 7. Elisabeth-Claire, mariée, en 1653, avec *Maximilien-Guillaume Truchses*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviere, & du haut Palatinat du Rhin, morte le 7 Septembre 1670; & du troisieme lit: — 8. Charles-Eugéne, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 9. & Marie-Thérese, alliée, en 1658, avec *François-Christophe*, Comte *de Furstemberg* & Moskirken, restée veuve le 22 Septembre 1671, & morte au mois de Janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. Philippe-François de Ligne, Prince & Duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand-d'Espagne, &c. Chevalier de la Toison-d'or, successivement Capitaine général de l'armée d'Espagne dans les mers des Pays-Bas, Gouverneur du Pays & Comté de Hainaut & de la ville de Valenciennes, Capitaine des Archers de la Garde Bourguignone en Flandres, des Rois Catholiques Philippe IV & Charles II, mourut le 13 Décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut inhumé dans le Couvent des Céleftins d'Evero, près de Louvain. Il avoit épousé *Madelene-Françoise Borgia-d'Arragon-Velasco*, fille de *Charles*, septieme Duc de Gandie, Grand-d'Espagne, & d'*Artemise Doria-Caretto*, des Princes *de Melphes*, dont: — François & Isabelle-Claire de Ligne-Aremberg, morts en bas-âge.

XV. Charles-Eugéne de Ligne, Prince d'Aremberg, né en 1633, fils de Philippe-Charles & de *Marie-Cleophé*, Dame *de Hohenzollern*, sa troisieme femme, d'abord Chanoine de Cologne, quitta l'état Ecclésiastique, & fut Lieutenant-Général de Hainaut, & Chevalier de la Toison-d'or en 1678. Il avoit hérité de sa mere, avec la Seigneurie de Lichtert & Rielan, ses dépendances, &c. & mourut, fort regretté, le 25 Juin 1681. Il avoit épousé *Marie-Henriette de Cusance*, dite *de Vergy*, héritiere du Comté de Champlitte, des Baronnies de Perweis en Brabant, & de Faucogney en Franche-Comté, morte à Enghien en



1700, fille de *Charles-François de Cusance*, Baron de Belvoir, & d'*Ernestine de Witthem*, dont : – 1. Philippe-Charles-François, qui suit ; – 2. Alexandre-Joseph, né le 20 Mai 1664, tué, en donnant des marques de son courage, dans la premiere irruption que les Turcs firent en Autriche, le 7 Juillet 1683 ; — 3. & Marie-Thérese, née le 25 Septembre 1667, morte à Bruxelles le 31 Mai 1716, dans la 49e année de son âge. Elle avoit épousé, 1°. à Enghien, le 14 Mai 1683, *Otto-Henri*, Marquis *de Caretto*, Savone & Grana, Comte de Milesime, Baron de Weiswasser & Neukirchen, Gouverneur général de la Flandre Espagnole ; & 2°. le 10 Février 1687, *Louis-Ernest*, Comte *d'Egmond*, & de Gavre, mort le 31 Septembre 1693, dans sa 28e année, sans postérité.

XVI. Philippe-Charles-François de Ligne, Duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne, &c. né le 16 Mai 1663, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Capitaine général des Gardes de l'Empereur, mort à Petri-Waradin en Hongrie, le 25 Août 1691, des blessures qu'il reçut à la sanglante bataille de Salenkemen, contre les Turcs, le 19 du même mois. Il avoit épousé, le 12 Février 1684, *Marie-Henriette de Caretto*, fille d'*Otto-Henri*, Marquis *de Caretto*, Savone & Grana, Gouverneur général de la Flandre Espagnole, & de *Marie-Thérese*, née Comtesse *d'Herbstein*, sa premiere femme. De son mariage vinrent : — Léopold-Philippe-Charles-Joseph, qui suit ; — & Marie-Anne, née le 31 Août 1689, mariée, le 20 Novembre 1707, avec *François-Egon de la Tour*, des Ducs *de Bouillon*, appellé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-zoom, Lieutenant-Général des Provinces-Unies, dont elle resta veuve le 26 Juillet 1710, avec une fille unique, qui a été la premiere femme de *Jean-Christian de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. Léopold-Philippe-Charles-Joseph de Ligne, Duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, Prince du Saint-Empire, & de Porcean, premier Pair de Hainaut, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or, Feldt-Maréchal & Général en chef de la Cour de Vienne, né le 14 Octobre 1690, blessé à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, Grand Bailli du Hainaut le 29 Octobre suivant, Chambellan de la Clef-d'or de l'Empereur Charles VI, au mois de Février 1712 ; servit, en 1716, en qualité de Major-Général de ses armées, & de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, au Siége de Temeswar, où il fut blessé au visage, mais sans danger. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal-Général-Lieutenant-de-Camp ; servit au siége de Belgrade, & se trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 Août de la même année, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale. Il fut fait, au mois de Mars 1718, un de six Conseillers d'Etat d'Epée honoraire, au Conseil de Régence des Pays-Bas Autrichiens ; fut pourvu, le 13 Novembre suivant, du Gouvernement de la ville de Mons, dont il prêta serment entre les mains du Prince Eugéne, & ensuite nommé Gouverneur géneral des Pays-Bas Autrichiens. Il est mort en 1753, & avoit épousé, le 29 Mars 1711, *Marie-Françoise Pignatelli*, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bisaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comtesse *d'Egmond*, dont : – 1. Charles-Marie-Raimond, qui suit ; – 2. un autre garçon, né à Bruxelles le 13 Septembre 1730 ; — 3. Josephe-Anne, née le 30 Avril 1719, mariée, le 7 Septembre 1735, à *Auguste-Guillaume-George Simpert*, Prince *de Baden*, né le 14 Juin 1706, mort en 1751, sans enfans ; — 4. & Florence, née à Bruxelles le 30 Octobre 1726, mariée, le 12 Janvier 1744, à *Jean-Charles-Joseph*, Comte *de Merode*, Marquis de Deinse, créé Duc, en 1743, par l'Impératrice Reine de Hongrie.

XVIII. Charles-Marie-Raimond de Ligne, Prince d'Aremberg & du Saint-Empire, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Général-Feldt-Maréchal-Lieutenant au service de l'Impératrice Reine, Gouverneur de Mons, & Chevalier de la Toison d'or, né le 1 Août 1721, a épousé, le 10 Juin 1748, dans la Chapelle de l'Hôtel de Rohan à Paris, représenté par *Louis-Bretagne de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, *Louise-Marguerite de la Marck*, fille

de *Louis-Engelbert*, Comte *de la Marck*, de Schleiden, du Saint-Empire, Baron de Lumay & de Seraing, Seigneur de Kerpen & de Saffemburg, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, au service de France, Gouverneur des ville & citadelle de Cambray, pays de Cambresis, & de *Marie-Anne-Hiacinthe de Visdelou*, Comtesse de Bienassis, sa premiere femme, morte le 17 Octobre 1731, dont un fils, nommé : — LOUIS-PIERRE DE LIGNE, né le 5 Août 1750, & quelques Princesses.

Les armes : *d'or, à une bande de gueules.* Celles d'Aremberg : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'or*, écartelé DE LA MARCK, qui est : *d'or, à une fasce échiquetée d'argent & de gueules, de trois traits.* Celles de Barbançon : *d'argent, à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or.*

* LIGNERAC : Ancienne Baronnie dans la Marche Limousine, qui est possédée, depuis près de 400 ans, par la Maison du nom de *Robert*, qui portoit auparavant celui de *Mure. Robert de Mure* se rendit si célebre par ses exploits, que son fils *Timard* quitta le nom de *Mure*, & prit celui de *Robert*, & d'un nom patronimique il en fit un de famille, sous lequel sa postérité a toujours été connue. *Voyez* ROBERT.

LIGNERIS (DES), en Vendômois : Ancienne Noblesse, dont nous avons déja parlé dans le *Tome VII, p.* 320 *& suiv.* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

I. FRANÇOIS DES LIGNERIS, qualifié *Chevalier* en 1389, avoit pour femme *Anne de Tournemine*, dont :

II. PIERRE DES LIGNERIS, qui eut de *Jeanne de Baudimant* : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Tacheres, lequel quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem pour épouser *Louise de Balue*, mere de FRANÇOISE, femme d'*Urbain de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Guillerval, dont la postérité subsiste ; — 3. & MARIE, qui eut des enfans d'*Hugues*, Ecuyer, Seigneur *de Hamel.*

III. MICHEL DES LIGNERIS, I. du nom, Ecuyer du Duc *d'Alençon*, épousa *Claude de Cardonne*, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & niéce de Don *Fréderic de Cardonne*, Viceroi de Naples, pour le Roi d'Espagne, en 1467, dont :

IV. RENÉ DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanson de la Reine de Navarre, qui épousa, en 1500, *Anne de Champroux*, fille de *N... de Champroux*, Seigneur de Villequoy. Il en eut : — 1. RENÉ, Seigneur d'Azay, qui suivit le parti de la Religion prétendue Réformée, s'attacha au service du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, sans laisser d'enfans d'*Antoinette Babou-de-la-Bourdaisiere*, sa femme ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. ETIENNE, Abbé de la Prée, mort en 1567 ; — 4. ANNE, femme de *N... de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Pussay ; — 5. & ANNE, femme de *Charles de Feugerest*, Ecuyer, Seigneur de Vacheresse.

V. JACQUES DES LIGNERIS, Chevalier, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roi au Concile de Trente, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1554, laissa de *Jeanne Chaligault*, Dame des Crosnes, sa femme : — 1. CLAUDE, envoyé à Rome par HENRI II, en 1556, mort sans alliance ; — 2. THÉODORE, qui suit ; — 3. & JEANNE, femme de *Claude Dupuy*, Baron de Bellefaye, & Seigneur du Coudray en Berri.

VI. THÉODORE DES LIGNERIS, batisé dans l'Eglise de Chauvigny le 18 Avril 1553, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, le 14 Février 1577, *Françoise de Billy*, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort sans alliance, à 20 ans ; — 2. LOUIS, Seigneur de Courville, marié à *Anne de Fromentieres*, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de *N... de Courcillon.* Il en eut un garçon, mort jeune, & deux filles, sçavoir : — RENÉE DES LIGNERIS,

épouse de *Charles de Fresnoy* ; — & ANNE, femme de *N... Duteil*, Baron de Samois ; — 3. JACQUES, Seigneur de Fontaines, Amisne & Courville en partie marié, en 1616, à *Lucréce de Fromentieres*, sœur de ladite *Anne*. Elle fut mere d'un fils, Seigneur de Beauvais, mort sans alliance, & de MARIE DES LIGNERIS, femme de *Charles Thoreau*, Baron de Monticard, dont des enfans ; — 4. ALBERT, qui suit ; — 5. GEOFFROY, Chevalier de Malte ; — 6. JEANNE, mariée à *François de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenay au Perche ; — 7. MARIE, femme de *Lancelot de Kaerbout*, aliàs *Carbout*, Ecuyer, Seigneur de Gemasse au Maine, dont postérité ; — 8. & FRANÇOISE DES LIGNERIS, morte au Château de Sours en 1615, sans enfans de *Nicolas Dangeul*, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. ALBERT DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Foreſt, Saint-Hilaire, Desnoyers & de Beauvais, où il mourut le 13 Janvier 1652, fut transféré le lendemain dans l'Eglise de Fontaine-la-Guion. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Germain Nasse*, Notaire royal à Châteauneuf, en Thimerais, le dernier Mai 1631, *Geneviéve de Lorent*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont : — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance à 24 ans ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. & ANGÉLIQUE, femme de *René d'Ecauville*, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la postérité subsiste.

VIII. LOUIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroisse de Champroux, Saint-Jean-de-la-Forest, Fontaine-la-Guion, &c. né le 6 Janvier 1636, épousa, par contrat passé devant *Bourgeois*, Notaire à la Ferté-Arnaud, le 22 Février 1667, *Louise de Gravel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madelene de Coutances*. Il en a eu : — 1. PHILIPPE, né le 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres & Archidiacre de Blois dans ladite Eglise, mort en Juillet 1751 ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 15 Mars 1670, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Forest, ancien Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1744, sans laisser d'enfans de *Marguerite Garnier-de Saint-Ville*, qu'il avoit épousée le 15 Octobre 1720 ; — 3. & JEAN-BATISTE, qui suit.

IX. JEAN-BATISTE DES LIGNERIS, né le 16 Juin 1674, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guion, épousa, par contrat passé devant *Gabriel Chantier*, Notaire à Chartres, le 2 Avril 1707, *Marie-Anne Beurier*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe Cottereau*, Dame de Chevillon, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARIE-BARBE, née le 15 Août 1710, mariée, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 30 Juillet 1737, avec *Pierre-René de Thieslin*, Chevalier, Seigneur de Loriere & Bois-Guinault au Maine, pere de — *Marie-Anne de Thieslin-de-Bois-Guinault*, femme, le 11 Janvier 1754, de *François-Victor de Feugereſt*, Comte de Feugereſt, près Belleme au Perche, Seigneur de la Chapelle-Souet, Saint-Martin-du-Doigt, & Côme-la-Couture, dont des enfans ; — 3. MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée ; — 4. & CATHERINE-THÉRESE, née le 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmelites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. LOUIS-FRANÇOIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guion, né le 4 Septembre 1715, a épousé, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 19 Février 1740, *Marie-Françoise d'Avignon*, fille de *Claude*, Procureur du Roi & Maire de Chartres. De ce mariage sont issus : — JEAN-BATISTE-CLAUDE, qui suit ; — & MARIE-FRANÇOISE-THÉRESE DES LIGNERIS, née le 26 Mars 1741, alliée, par contrat passé devant *Marie*, Notaire à Chartres, le 5 Mars 1759, avec *René-César de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de la Cour-de-Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né le 25 Avril 1728, fils puîné de *César*, dit *le Marquis de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde, Boursay en Dunois, mort le 18 Septembre 1757, & de *Marie-Jeanne de Prunelé Saint-Germain*, morte le 28 Mai 1733, dont des enfans.

XI. JEAN-BATISTE-CLAUDE DES LIGNERIS, Chevalier, né le 24 Décembre 1743,

a été Mousquetaire de la seconde Compagnie. On ignore s'il est marié, faute de *Mémoire.*

Les armes : *de gueules, freté d'argent au franc quartier d'or, chargé d'un lion de sable, au lambel de trois pendans d'azur.*

* LIGNERY ou LIGNERIS. Les Terres & Seigneuries de *Bouricourt*, *Beaulevrier*, *Suilly*, *Hincourt*, *Fromericourt*, *Saint-Quentin*, *Hemecourt*, &c. furent unies en un seul corps de Terre sous le nom de LIGNERY, & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1687, en faveur & en considération de *Joseph d'Espinay-Saint-Luc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui eut une cuisse emportée d'un boulet de canon, à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693, commandant les troupes de la Maison de Sa Majesté. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC.

LIGNIERES : Famille noble, dont étoit

ANTOINE DE LIGNIERES, Seigneur de Falloise, demeurant à Olly, Election de Soissons. Il produisit, avec les Sieurs DE LIGNIERES, demeurant à Flavy-Martel, des titres de quatre degrés, depuis l'an 1551. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 299.

LIGNIVILLE : Cette Maison est une des quatre de la grande Chevalerie de Lorraine, d'où elle est originaire. Le Duc CHARLES IV, en confirmant les priviléges de la Noblesse, accordés par ses prédécesseurs, distingue, comme ils l'avoient fait, ces quatre Maisons dans l'ordre suivant, DU CHATELET, LIGNIVILLE, HARAUCOURT & LENONCOURT. Il falloit être issu d'une de ces quatre races, par les femmes, pour avoir entrée dans les Assises ou Etats de la Lorraine; & le droit de Pairie primitive leur a toujours été conservé.

La Maison de LIGNIVILLE a porté, jusques vers la fin du XIII[e] siécle, le nom de *Rozieres*, tems où *Ferri*, Duc *de Lorraine*, fit l'acquisition de la ville & des salines de *Rozieres*, des différentes branches de cette Maison; & ce fut alors qu'elle quitta le nom de *Rozieres*, pour prendre celui de LIGNIVILLE, nom de la principale Terre dont elle jouissoit.

Les auteurs sont partagés sur son origine : les uns la font descendre d'*Olderic*, frere de *Gerard d'Alsace*, premier Duc héréditaire de Lorraine; d'autres prétendent qu'elle est issue des anciens Comtes *de Metz*, & par conséquent encore de la Maison de *Lorraine*. Ceux aussi qui ont écrit sur celle de *Castres*, branche de la Maison de *Lorraine*, n'ont pu en donner la filiation qu'en rappellant *Alberic de Rozieres*, un des chefs de la Maison de LIGNIVILLE. Quoi qu'il en soit, elle est très-ancienne. Dès le XI[e] siécle, on voit ceux de ce nom figurer avec éclat, participant à ce que les Souverains faisoient de plus essentiel, se rendant pleige & caution pour eux, étantchoisis pour arbitres des différends qu'ils avoient avec leurs voisins; contribuant àla fondation de plusieurs Abbayes, & prenant la qualité de *Chevalier*, dès l'origine de la Chevalerie.

Depuis cette époque jusqu'à ce jour, on a vu cette Maison constamment remplir les premieres charges à la Cour de Lorraine, en avoir de distinguées dans celles de France & d'Autriche, & occuper des grades supérieurs dans les armées des unes & des autres. On ne lit aucun acte des assises & assemblées des Etats de Lorraine, qu'on n'y trouve le nom de LIGNIVILLE, & peu de délibérations du Conseil d'Etat des Dues où ils n'ayent assisté, comme Ministres ou Conseillers d'Etat.

I. Le premier de cette Maison dont les fastes publics, parvenus à la connoissance de l'auteur, fassent mention, est THÉODORIC DE ROZIERES, Seigneur de la ville de ce nom, né vers le milieu du XI[e] siécle, qui comparut, en 1172, avec ses enfans,

à la donation que *Mathieu*, I. du nom, Duc *de Lorraine*, fit à l'Abbaye de Clairlieu, près Nancy. Cette donation est encore signée par RODOLPHE & GÉRARD DE ROZIERES, ainsi que par leurs enfans THÉODORIC & AUBRY. Cet AUBRY DE ROZIERES est aussi connu par le traité d'alliance que *Conrard*, Seigneur *de Riste*, ou *Réthel*, fit en 1208, avec *Mathieu*, premier Duc *de Lorraine*, contre *Thibault*, Comte *de Bar*. Il y est choisi, avec un autre Seigneur, pour arbitre du fief que le Seigneur *de Riste*, ou de *Riche*, devoit donner au Duc *Mathieu*. THÉODORIC DE ROZIERES, du consentement de sa femme & de ses enfans, ALBERT & WAUTHIER, donna, à l'Abbaye de Clairlieu, la dîme d'Ancerville (*de Anceriis*) de l'aveu de *Gilbert*, duquel il la tenoit en fief. Ses neveux, ULRIC, VIART & MATHIEU DE ROZIERES, furent témoins de cette donation. Selon toute apparence, ils étoient fils d'ALBERT DE ROZIERES, frere dudit THÉODORIC, comme l'insinue la confirmation des dons faits au Monastere de Clairlieu, par *Pierre*, Evêque de Toul en 1176.

II. BRUN, ou BRUNO DE ROZIERES, Seigneur de cette ville & de Lanfrocourt, fils, ou peut-être frere de THÉODORIC, ci-dessus mentionné, dota, en 1194, l'Abbaye de Beaupré, Ordre de Cîteaux, près Lunéville : *Notum sit quod ego Bruno, Dominus de Rozeriis, Lanfrocourt*, &c. BRUN avoit un frere nommé FRIDERIC, qui alors étoit Doyen de la Cathédrale de Toul. On le trouve dénommé avec BRUN son frere, dans la confirmation que donna *Pierre*, Evêque de Toul, pour la fondation de ladite Abbaye. On ignore le nom de la femme de BRUN; mais on sçait qu'il eut pour fils :

III. ALBERIC DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur de cette ville & de Lanfrocourt, qui ratifia, en 1194, la donation que son pere avoit faite à l'Abbaye de Beaupré. En 1218, il se rendit caution pour *Fréderic*, I. du nom, Duc *de Lorraine*, vis-à-vis *Thibault*, Comte *de Bar*, & cela conjointement avec *Odon*, Duc *de Bourgogne*, & *Simon de Joinville*. Il épousa Dame *Sophie*, & en eut : — 1. GEOFFROI, qui continua la branche ; —— 2. WAULTHIER, dit *de Castres*, qui en fit une collatérale dont nous allons parler ; —— 3. & CLÉMENCE, femme de *Robert de Neuviller*.

IV. WAULTHIER DE ROZIERES, Chevalier, second fils d'ALBERIC, ajouta à son nom celui de *Castres*, soit parce qu'il prétendoit être de cette Maison, soit parce qu'il étoit Seigneur voué de Castres & de Derbiczheim. Il est rappellé dans l'échange que fit VAULTRIN, son second fils, de ce qu'il possédoit dans la ville de Rozieres, avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, pour ce dont jouissoit ce Prince dans les bans & finages de Séchamps & de Bouxieres-sous-Amance. On ignore le nom de sa femme; mais on sçait qu'il eut pour enfans : — BRUN, qui suit ; — & VAULTRIN, connu par l'échange qu'il fit, en 1294, avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, de ce qu'il possédoit dans la ville & salines de Rozieres, contre ce que ce Duc avoit à Séchamps & à Bouxieres.

V. BRUN DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Buré & de Perney, Seigneur voué de Castres & de Derbiczheim, épousa *Marguerite d'Essey*, qui, conjointement avec lui, reconnut, en 1259, qu'il étoit homme-lige à *Thibault*, Comte *de Bar*, ce qu'avoit déja reconnu GEOFFROI, son fils, la même année. Il eut de son mariage : — 1. GEOFFROI, qui suit; — 2. SIMONIN, marié à *Isabelle de Lorraine*, fille d'*Eudon*, Comte *de Toul*, arriere-petit-fils de *Mathieu*, Duc *de Lorraine*. En 1284, il vendit, de concert avec son épouse, au Duc *Ferri*, tout ce qu'ils avoient à Mirecourt. Par un autre acte de 1299, il remit entre les mains du Duc, tout ce qui lui appartenoit dans le four de Rozieres, moyennant 70 livres toulois, que *Ferri* lui avoit prêtées. En 1295, il avoit donné sa déclaration au même Duc, par laquelle il reconnoît lui devoir, comme à son Seigneur, tout ce qu'il pourra justement lui demander ; & que si lui-même étoit dans le cas de former quelques demandes, il ne pourroit gager, ni le Duc, ni ses gens, à moins qu'on ne lui refusât justice ; — 3. & ADÉLARDE, femme de *Husson de Lorraine*.

VI. GEOFFROI DE ROZIERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Bure & de Perney, Seigneur voué de Castres & de Derbiczheim, vendit, avec sa mere, en

1271, le quart de la Seigneurie de Perney-sur-Meuse, & la moitié de celle de Bure à *Villaume Mau*, petit Bailli du Comte de Bar; & aussi, la même année, la vouerie de Castres & de Derbiczheim, à *Jean de Wanesperg*. Il avoit donné, en 1259, ses Lettres, par lesquelles il reconnoissoit que son pere étoit homme-lige à *Thibault*, Comte *de Bar*. Il avoit épousé Dame *Agnès*, qui, veuve de lui, échangea, en 1296, avec le Duc *Ferri*, ce qu'elle possédoit aux ville & salines de Rozieres, sous la condition que le Duc acquitteroit ce qui étoit dû à *André de Parroye*, & à *Huard de Bauffremont*, sur cette part des salines. Il eut de son mariage avec Dame *Agnès* : — Richard, qui suit; — & Brun, dit *le petit-Brun*, qui se maria, & eut des enfans morts sans postérité. Il avoit échangé, conjointement avec eux, ce qu'il possédoit en la ville de Charmes, avec *Didier de Monsternel*, & ils eurent, pour héritier de ce qu'ils possédoient dans la ville de Rozieres, Olry de Rozieres, leur cousin, lequel échangea ladite succession avec le Duc *Jean de Lorraine*, pour le Château & dépendances de la Neuve-Wansberg.

VII. Richard de Rozieres, Chevalier, Seigneur de ladite ville, dénommé dans l'acte de vente que fit sa mere au Duc *Ferri*, de ce qu'elle avoit à Rozieres, ce qu'il ratifia, vendit lui-même à ce Duc ce qui lui appartenoit aux salines du même lieu, en 1301, & mourut sans postérité.

IV. Geoffroi de Rozieres, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Rozieres, Lanfrocourt, fils aîné d'Alberic, fut rappellé dans les foi & hommage que *Miles de Vendieres* rendit au Duc *Ferri de Lorraine*, pour certains biens qui relevoient de Geoffroi: l'acte est de 1263. Le même Duc, en 1268, le donna pour caution de son engagement à *Henri*, fils aîné du Duc *de Luxembourg*. Ce Geoffroi de Rozieres remit au Duc *Ferri* la moitié qui lui appartenoit dans les salines de Rozieres, pour l'assurance d'une somme de 200 livres qu'il lui devoit. Il eut d'*Adeline*, son épouse, qui se remaria à *Liébault de Bauffremont* : — Jean, qui suit; — & Ferri, qui, l'an 1294, échangea ce qu'il avoit à Rozieres, contre ce que le Duc avoit à Lenoncourt. Il vendit aussi, en 1311, la moitié de Parguey-sur Meuse, à *Edouard*, Comte *de Bar*.

V. Jean de Rozieres, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dit de Ligniville, échangea, au mois de Janvier 1291, du consentement d'*Adeline*, sa mere, & de *Liébault de Bauffremont*, son beau-pere, ce qu'il possédoit en la ville & au ban de Rozieres, tant en forteresse qu'en salines, terres, justice, &c. avec *Ferri*, Duc *de Lorraine*, contre ce qui appartenoit à ce Prince, à Dom-Jullien sous-Montfort, & à Girovilliers, & ce qui lui étoit dû sur la ville de Vitel, par *Richard* & *Hugues de Dampierre*, Chevaliers. Etant à la suite du Duc *Ferri*, en 1289, il fut envoyé prisonnier à Metz, avec plusieurs autres Seigneurs, par *Burchard*, Evêque de cette ville, qui étoit en guerre avec le Duc; mais il se fit une tréve entr'eux la même année. Jean de Rozieres épousa *Nicole de Novian*, dont : — 1. Liébault, qui suit; — 2. Alix, Abbesse de Poussay; — 3. & Adeline, Abbesse du même Chapitre, après sa sœur.

VI. Liébault de Rozieres, Chevalier, Seigneur de Ligniville, de Vitel, de Dom-Jullien, &c. fut donné en ôtage en 1315, avec trois autres Chevaliers, par *Ferri*, Duc *de Lorraine*, au Comte *de Bar*. Il fut élu arbitre avec *Jean*, Sire *de Bayon*, par le même Duc, & *Henri de Blamont*, au sujet d'un différend qu'ils avoient entr'eux, pour le Château de Megnieres, & ses appartenances. Liébault de Rozieres condamna le Comte *de Blamont* à faire hommage de ce Château au Duc. Il épousa *Isabeau d'Estrepy*, Dame de Domjeux, & en eut : — 1. Geoffroi, qui suit; — 2. Liébault, mort sans postérité; — 3. Perrin, qui, le 1 Août 1332, engagea à perpétuité 400 livres sur la Terre de Fresne. Il eut d'*Isabeau de Polwiller* : — Guillaume de Rozieres, élu Abbé de Saint-Epvre de Toul en 1328; — 4. Jean, Chevalier, Bailli du Duché de Lorraine, qui s'empara, par ordre du Duc *Jean de Lorraine*, de la forteresse de Warnesberg, sur *Jean de Maingin*. En 1340, il fut donné pour ôtage à l'Evêque de Metz, par *Raoul*, Duc *de Lorraine*. Le même Duc & l'Evêque de Toul le nommerent, en 1342, pour juger définitivement des différends qu'ils pourroient avoir. Il fut té-

moin, en 1347, des reprises que *Marie de Blois*, Duchesse & Régente de Lorraine, fit de l'Evêque de Metz, pour les fiefs que les Ducs de Lorraine, prédécesseurs de *Jean*, tenoient de cet Evêché, & acquit, en 1343, une partie des biens que *Burnick de Riste* avoit à Lunéville. Il les revendit la même année à *Geoffroi de Nancy*, lequel les rétrocéda à *Raoul*, Duc *de Lorraine*, en 1344, annonçant dans l'acte qu'il les avoit achetés de JEAN DE ROZIERES, qui fit, avec *Catherine de Neufchâtel*, son épouse, plusieurs acquisitions; il en eut: — OLRY DE ROZIERES, mort sans postérité; — & CATHERINE, mariée à *Collignon*, Seigneur *de Ludres* & Bailli de Nancy; — 5. AGNÈS, femme de *Liébault du Châtelet*; — 6. & ISABELLE, mariée à *Liébault*, voué *d'Epinal*.

VII. GEOFFROI DE ROZIERES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Ligniville, Tantonville, Vitel, Dom-Jullien & Girovilliers, partagea les biens de son pere avec *Isabeau d'Estrepy*, sa mere, PERRIN & JEAN ses freres, le Mercredi après la Fête Saint-André, en 1327, sous les sceaux de noble homme Messire *Henri de Deulli* & de *Guillaume*, Prieur de Deulli, en présence de *Vaulthier*, Sire *de Bauffremont*, & fit une donation le jour de Saint-André, en 1341, à ISABELLE sa sœur, femme de *Liébault*, voué *d'Epinal*. Il avoit épousé, par contrat du Mardi avant l'Assomption 1337, *Marguerite de Hans*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Hans* en Champagne, & d'*Alix des Armoises*; petite-fille de *Jacques de Hans*, & d'*Agnès de Novian*, & arriere-petite-fille de *Henri de Hans* & de *Marguerite de Vaudemont*, Dame de Tantonville, sœur de *Henri* I, Comte *de Vaudemont*, tous les deux enfans du Comte *Hugues* & de *Marguerite de Bar*. De ce mariage vint pour fils unique:

VIII. JEAN DE ROZIERES, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville & Ligniville, dont il prit le nom, & que ses successeurs ont conservé. C'est ce qui paroît par un contrat d'obligation de l'an 1372, portant la somme de 55 petits florins, pour un cheval qu'il vendit à *Philippe de Fresnel*. Il partagea, le 27 Mars 1377, avec *Henri*, *Jacquemin* & *Simonin*, Seigneurs *de Hans* en Champagne, ses cousins-germains, enfans de *Henri*, Seigneur *de Hans*, & de *Béatrix de Saarbruch*, les biens de *Jacques de Hans* & d'*Alix des Armoises*, leurs ayeul & ayeule. Il avoit cédé, par contrat du 1 Juin 1371, tout ce qui lui étoit échu dans la succession de *Ferri de Parroye*, son beau-pere, à *Jean* & à *André de Parroye*, ses beaux-freres, moyennant une donation de 1000 petits florins d'or, à prendre sur les villes de Dienne & de Génicourt, près de Verdun, & par acte du 27 Février 1378, conjointement avec *Jeannette de Parroye*, sa femme, & *Marguerite de Hans*, sa mere, alors veuve, il engagea à *Henri d'Ogeviller*, une somme de 28 petits florins vieux, qui leur étoit due par chacun an, par *Ferri* & *Louis de Linange*. Il donna, le 16 Février 1397, son dénombrement à *Ferri de Lorraine*, Comte de Vaudemont, pour la Terre de Tantonville & autres, qui relevoient de son Comté, & avec sa femme, il acquit de *Ferri de Frison*, en 1386, sous condition de rachat, les deux tiers de la Terre de Clayret, que *Ferri de Frison* retira en 1396, & la revendit à *Ferri de Lorraine*, Comte de Vaudemont. Il eut de son mariage: — 1. FERRI, qui suit; — 2. WILLAUME, Chevalier de Rhodes; — 3. GEOFFROI, Seigneur de Vitel, mort en 1445. Il avoit épousé *Alix de Puligny*, dont: — (a) ANTOINE, mort jeune; — (b) & ISABELLE, Dame de Vitel, mariée, 1°. à *Thierri*, III. du nom, Seigneur *de Lenoncourt*; & 2°. à *Nicolas de Baudoncourt*; — 4. GUILLAUME, qui partagea la Seigneurie de Ligniville en 1437, avec ISABELLE sa niéce, & *Nicolas de Baudoncourt*, Seigneur de Prangey, son époux. Il épousa, 1°. *Agnès de Joinville*, fille d'*André*, Seigneur de Saint-Bonnet; & 2°. *Claude d'Essey*, fille de *Nicolas* & de *Jeannette de Parroye*. Il eut du premier lit: — (a) JEAN DE LIGNIVILLE, dit *de Bourlemont*, marié à *Poincette d'Aulbe*, dont: — ANDRÉ DE LIGNIVILLE, Prieur de Saint-Nicolas; — (b) & JEANNE, femme, en 1445, de *Georges*, Seigneur *de Houlach*; — 5. CATHERINE, mariée à *Guy de Demangeville*, Chevalier; — 6. & MARGUERITE, alliée, en 1408, à *Jean*, Seigneur *de Falleran*, Chevalier.

IX. FERRI DE LIGNIVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus, & Souverain de Puzuel & de Gozaincourt, qu'il acheta, en 1429,

de *Jean*, Comte *de Salm*, & de *Jeanne de Joinville*, son épouse, remit, le 14 Février 1403, conjointement avec sa mere, & GEOFFROI, son frere, le droit de main-morte que les habitans de Ligniville lui devoient. Il donna son dénombrement à *Antoine*, Comte *de Vaudemont*, en 1430, & fonda, avec sa femme, le 18 Avril 1435, une Chapelle à Puligny, sous l'invocation de Saint-Nicolas. En 1420, il s'étoit engagé, vis-à-vis le Cardinal Duc *de Bar*, pour le Duc *Charles de Lorraine*, comme garant d'un traité que ces deux Princes avoient passé, fut témoin, en 1426, du serment que l'Abbé de Saint-Martin de Metz fit au Duc *Charles*, & se rendit, en 1436, caution près du Duc *de Bourgogne*, des engagemens que le Duc *René* avoit contractés avec lui. Il avoit épousé *Comtesse de Graux*, Dame de Tumejus & de Bulligny, fille de *Jean*, Chevalier. Cette Dame partagea les biens de *Thierri de Graux*, Chevalier, & de *Jeanne*, fille de *Guy de Saint-Balmont*, sa femme, ses ayeul & ayeule paternels, le 20 Mai 1416, avec *Jean de Monthureux*, Ecuyer, & *Marie*, sa femme. FERRI DE LIGNIVILLE échangea, la même année, tout ce qu'il avoit à Saint-Balmont, Centrey & Bulligny, & eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. GEOFFROI, mentionné en 1442; — 3. CLAUDE, Seigneur de Parey, qui transigea, en 1457, avec *Jean de Wisse*, neveu du premier mari de sa femme, *Hildegarde de Jauny*, veuve d'*Arnoul de Wisse*, Seigneur de Gerbeviller, ainsi qu'il paroît par une Sentence arbitrale de 1460; — 4. GERARD, Seigneur de Tumejus, Bailli de Vosges en 1473, Chevalier de l'Ordre du Croissant, institué par le Duc *René*, Roi de Sicile, Gouverneur du Duché de Lorraine. Il fit ses reprises pour ce qui appartenoit à *Comtesse de Graux*, sa mere, au Duché de Bar, fut témoin du serment solemnel que fit le Duc *René* en l'Eglise de Saint-Dié, & combattit à côté de lui, dans la bataille qu'il donna au Duc *de Bourgogne*, sous Nancy; — 5. THIERRI, Prieur de Chatenois; — 6. DIDIER, mort sans alliance; — 7. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Perrin de Joinville*; & 2°. à *Jacques d'Aulbe*.

X. JEAN DE LIGNIVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Tantonville, &c. Conseiller d'Etat, & Chambellan d'*Yolande d'Anjou*, & de *René*, son fils, Duc *de Lorraine*, partagea, le 30 Juin 1446, avec GEOFFROI, CLAUDE & GERARD, ses freres. Il avoit été compris, en 1440, dans le traité de paix que le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, fit avec *Antoine*, Comte *de Vaudemont*, &, en 1441, il avoit comparu dans la confédération que fit la Noblesse de Lorraine, pour défendre le pays pendant l'absence du Roi Duc. Il fut témoin, en 1461, à la prise de possession de l'Evêché de Toul par *Fréderic de Claisautaines*, au nom d'*Antoine de Neufchâtel*; & en 1473, il fut présent à la cession d'*Yolande d'Anjou*, de tous ses droits sur la Lorraine, au Duc *René*, son fils. JEAN DE LIGNIVILLE épousa 1°. *Marguerite Bayer*, fille de *Henri Bayer*, Seigneur de Boppart, Gouverneur de Rembéviller; 2°. *Odette de Thuillieres*, veuve de *Jacques de Salm-de-Blamont*, & fille de *Jean de Thuillieres*, & de *Guillemette de Montjoye*; & 3°. *Marguerite de Puligny*. Du premier lit vinrent : — 1. FERRI, qui suit; — 2. HENRI, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc *René*, en 1480, Bailli de Vosges après la mort de GERARD DE LIGNIVILLE, son oncle. Il fut mis en possession, en 1485, par le Duc *René*, de la Terre de Ligniville & de ses dépendances, passée dans la Maison de *Baudoncourt*, par ISABELLE DE LIGNIVILLE, épouse de *Nicolas de Baudoncourt*, laquelle avoit été confisquée sur lui à défaut d'hommage, & parce qu'il avoit suivi le parti du Duc *de Bourgogne*. Il combattit souvent & toujours heureusement, lorsqu'il reconquit son Duché. Il se rendit pleige, en 1482, pour *Bidot*, Pannetier du Duc, dans son fameux duel contre *Roquelaure*, ordonné par les Juges, où devoit assister le Duc avec sa Cour. Il épousa, en 1478, *Marguerite de Wisse*, fille de *Jean*, Seigneur de Gerbeviller, Conseiller & Chambellan du Duc *René*, Bailli d'Allemagne & de Nancy, & de *Catherine de Lenoncourt*. Il eut de ce mariage : — (a) JEAN, Seigneur DE LIGNIVILLE, de Bazemont & de Gerbeviller en partie, Romont, Frainbois & Waimbois. Il fit, en 1557, donation à l'Abbaye de Beaupré, de la part & portion qu'il avoit alors, & pouvoit avoir à l'avenir aux acquêts d'eau sur, & par la riviere de Meurte, ban desdits Frainbois & Waimbois; fonda, en 1561, avec sa femme,

*Anne de Nauroy*, veuve de *Jean de Baudoche*, fille d'*Antoine de Nauroy*, Seigneur de Port-sur-Seille, & de *Claude de Serrieres*, de laquelle il n'eut point d'enfans, la Chapelle de Saint-Barthelemi à Gerbeviller; — (b) Louis, mort garçon; — (c) Ferri, décédé sans alliance; — (d) Claude, mort de même; — (e) Claudine ou Claude, Abbesse de Poussay; — (f) Marguerite, mariée à *Saladin d'Anglure*; — (g) & Eve, mariée 1°. en 1518, à *Gaspard d'Haussonville*, Gouverneur du Comté de Blamont; & 2°. à *Jean de Ludres*, Seigneur de Richard-Menil. Elle eut du premier lit: — *Anne d'Haussonville*, mariée à *Georges de Nettancourt-de-Vaubecourt*, Seigneur de Chatillon.

*Odette de Thuillieres*, veuve de *Jacques de Salm-de-Blamont*, fille de *Jean de Thuillieres*, & de *Guillemette de Montjoye*, & seconde femme de Jean de Lignivill e, III. du nom, fit donation, le 25 Août 1470, conjointement avec *Thibault de Salm-de-Blamont*, qu'elle eut de son premier mari, à Ferri de Lignivill e, son beau-fils, & à *Isabeau de Salm-de-Blamont*, sa femme, de 100 florins d'or de rente annuelle, au rachat de 1000 florins d'or, laquelle rente lui avoit été promise, en faveur de son premier mariage avec *Jacques de Blamont*, par *Didier de Thuillieres*, Chevalier, Seigneur de Montjoye, & *Guillaume de Thuillieres*, Ecuyer, Seigneur de Hardemont, ses freres. De ce second mariage vinrent: — 3. Eve de Ligniville, mariée à *Guyart de Saulx*, Chevalier, Seigneur d'Arc-sur-Thil, dont elle étoit veuve en 1440; — 5. & Marguerite, Abbesse de Remiremont. Jean de Ligniville, III. du nom, n'eut point d'enfans de sa troisieme femme, *Marguerite de Puligny*, qui vécut avec lui jusqu'en 1482, qu'elle fit une donation entrevifs, le 26 Octobre de cette année, à Henri de Ligniville, Bailli de Vosges, fils du premier lit de son mari, & à *Marguerite de Wisse de Gerbeviller*, sa femme, de la moitié de l'étang de Morel-Maison.

XI. Ferri de Ligniville, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Tumejus, &c. partagea les biens de sa mere avec Henri de Ligniville, son frere, le 3 Août 1481, & transigea avec lui, le 23 Novembre suivant, sur les différends qu'ils avoient au sujet de la succession de leur pere, en présence de *Philippe de Fresnel* & de *Ferri de Savigny*. Il prêta 2000 livres à *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine*, au moyen de quoi ce Prince lui accorda certaines rentes à toucher sur les Prévôtés de Dompaire & de Rémencourt, par Patentes du 26 Octobre 1483. Il rendit ses foi & hommage au même Duc, pour ses Terres de Tantonville & autres, le 15 Décembre 1504; & avoit passé transaction le 23 Mai 1493, par laquelle il assigna à *Thibault de Jussey*, Chevalier, & à Dame *Alix Bayer de Boppart*, sa femme, ainsi qu'à *Olry Bayer de Boppart*, son frere, enfans d'*Henri Bayer de Boppart*, & de *Marguerite de Serrieres*, une rente de quatre vieux florins de Florence qu'il leur devoit sur la Seigneurie de Vitel, à cause d'*Isabelle de Salm-de-Blamont*, sa femme, fille de *Jacques de Salm-de-Blamont*, & d'*Odette de Thuillieres*. Conjointement avec Henri de Ligniville, son frere, il emporta d'escalade, à la tête des troupes qu'il commandoit, la forteresse de Bayon, occupée par le Duc *de Bourgogne*, ce qui rallia beaucoup de Seigneurs du pays, & rétablit les affaires du Duc en 1476. Il se jetta ensuite dans la ville de Nancy, assiégée par le Duc *de Bourgogne*, & défendit cette Ville jusqu'à la bataille que perdit, avec la vie, le Duc *de Bourgogne*. Il eut de son mariage, avec *Isabelle de Salm-de-Blamont*: — 1. Didier, Seigneur de Tumejus, qui passa contrat, le 24 Octobre 1509, avec Jean, son frere, en présence de *Jean de Saulx*, *Saladin d'Anglure*, *Pierre de Choiseul*, & *Louis de la Grande-Faulx*. Il épousa *Jeanne de Boulach*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut après l'an 1537; — 2. Jean, qui suit; — 3. Odette, femme de *Louis de la Grande-Faulx*, Capitaine de Nomeni en 1516; — 4. Marguerite, Chanoinesse à Poussay; — 5. Isabelle, Chanoinesse à Remiremont; — 6. & Barbe, Dame aussi à Remiremont, laquelle fit donation, le 29 Juin 1552, à Jacques de Ligniville, & se maria à *Philippe de Ferrages*.

XII. Jean de Ligniville, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tantonville, & Capitaine ou Gouverneur de la ville d'Arches en 1528, accompagna *René*, II.

du nom, Duc *de Lorraine*, au fameux Tournois qui se donna à Amboise, à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils de FRANÇOIS I, Roi de France, où il se distingua. Il avoit donné quittance de 2000 livres, monnoie de Bourgogne, le 23 Novembre 1505, pour la dot de sa femme, &, le 18 Mars 1528, conjointement avec elle, il transporta, à noble homme *Jacob du Bourg-de-Bruyeres*, demeurant à Puligny, les 25 livres de rente à prendre sur la Prévôté de Dompaire, laquelle rente avoit été engagée par le Duc *René* II, à FERRI DE LIGNIVILLE, son pere. Il vendit la Terre de Doncourt à *Georges du Hautoy*, Ecuyer, Seigneur de Bussy, & *Adeline de Monthureux*, son épouse, par contrat du 12 Mars 1527, & la même année, pendant l'absence du Duc *Antoine*, il fut désigné pour conserver la religion & la paix en Lorraine, dans la partie qui lui fut confiée. Il avoit épousé *Jeanne d'Oiselet*, fille de *Jean*, Baron *d'Oiselet* & de Cantecroix, & de *Jeanne d'Oiselet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chassagnes, & de *Marie de Coucy*. Leurs enfans furent : — 1. FERRI, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Tumejus, rapportée ci-après ; — 3. & ISABEAU, femme de *Jacques de Bohan*, Seigneur d'Aï.

XIII. FERRI DE LIGNIVILLE, III, du nom, Chevalier, Seigneur de Tantonville, &c. assista au convoi de *François*, Duc *de Lorraine*, en 1546, y porta la Banniere de Bourbon, & assista, en 1576, aux Etats généraux tenus à Nancy. Il avoit épousé 1°. *Nicole des Armoises*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Barisey, & d'*Yolande de Savigny* ; & 2°. *Antoinette de Barisey*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1570 ; — 3. JEANNE, mariée 1°. à *Richard de Raigecourt*, Chevalier, Seigneur d'Ancerville ; 2°. à *Thierri de Gournay*, Chevalier, Seigneur de Tallanges ; & 3°. à *Fréderic Cratz-de-Scharffenstein*, Chevalier ; & du second lit : — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Dombrot en 1595, lequel fit ses reprises au Duc *de Lorraine* en 1588, de ce qui lui étoit échu en la Seigneurie de Blondefontaine, par le décès de *Jean du Hautoy*, son beau-pere. Il avoit épousé, en 1570, *Louise du Hautoy*, fille de *Jean du Hautoy*, Chevalier, & de *Jeanne de Domvalier*. De ce mariage vinrent un fils & une fille, sçavoir : — (a) JEAN DE LIGNIVILLE, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, de Faucompierre, &c. Gentilhomme de la Chambre de *Henri*, Duc *de Lorraine*, Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, créé Comte du Saint-Empire, avec toute sa Maison, par l'Empereur FERDINAND II, le 3 Février 1620. Il n'eut point d'enfans de son mariage avec *Madelene de Nogent*, Dame de Ville en Voivre, veuve de *Philippe du Châtelet*, Baron de Bulgnéville, fille de *Nicolas de Nogent*, Chevalier, Seigneur de Neuflotte, & de *Jeanne de Ville* ; — (b) & CLAUDE DE LIGNIVILLE, Abbesse de Vergaville.

XIV. CHARLES DE LIGNIVILLE, Chevalier, Seigneur de Tantonville, de Graux, &c. Conseiller d'Etat de *François*, Duc *de Lorraine*, & Bailli du Comté de Vaudemont, fut présent au contrat de mariage de JEAN DE LIGNIVILLE, grand Veneur de Lorraine, son neveu, le 3 Mai 1508. Il épousa, 1°. *Chrétienne Del-Conti*, fille d'*Honoré-Hiéronime Del-Conti*, & de *Camille Cazati*, Dame d'honneur de *Christine de Dannemarck*, Duchesse de Lorraine ; & 2°. *Anne de Gournay*, fille de *Jacques de Gournay*, Seigneur de Bazoncourt, & de *Catherine de Chahaney*. Du premier lit il n'eut que — DOROTHÉE DE LIGNIVILLE, mariée à *Jean de Custine*, Baron de Coms, Seigneur de Villi, de Brain & de Bioncourt, dont deux filles. — L'une épousa *Jean*, Comte *de Lambertye*, Gouverneur de Longwy ; — & l'autre, *Ferri de Haraucourt*. Du second lit sortirent : — 1. FERRI, qui suit ; — 2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1604 ; — 3. PHILIPPE, grand Prévôt de l'Eglise de Saint-Dié, & Sonrier de Remiremont ; — 4. THÉODORE, Chanoine & Ecolâtre de la Cathédrale de Toul ; — 5. GABRIEL, Chevalier de Malte en 1614, depuis Commandeur de Xugney ; — 6. DIEUDONNÉE, Abbesse de Vergaville en Lorraine, où elle introduisit la réforme ; — 7. & CLAUDE DE LIGNIVILLE, mariée 1°. à *Gabriel de Choiseul*, Chevalier, Seigneur d'Isché ; & 2°. à *François de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Ferrieres.

XV. Ferri de Lignivile, IV. du nom, Comte du Saint-Empire Romain, de Tantonville, Graux, Seigneur de Jouy, Gentilhomme de la Chambre de *François de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Conseiller d'Etat & Bailli de Nancy, mourut à Douay en 1640. L'épitahe, où ses qualités sont rendues, est dans la Chapelle seigneuriale de la Paroisse de sa Terre de Tantonville. Il avoit été Député aux Assises tenues à Nancy en 1618, 1619 & 1620, fut présent à l'entrée solemnelle que *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, fit à Nancy en 1626, & se distingua dans les Armées de ce Prince. Il avoit épousé *Marie de Choiseul*, fille de *Maximilien de Choiseul*, Baron de Meuvy & de Meuze, & de *Chrétienne du Châtelet*, Dame de Sorcy & de Germiny. Leurs enfans furent : — 1. Maximilien, mort jeune ; — 2. Françoise-Dieudonnée, aussi décédée jeune ; — 3. & Anne-Claude-Renée de Lignivile, héritiere de tous les biens de cette branche, mariée, en 1648, à *Edme-Claude de Simiane*, Comte de Montchat, Seigneur d'Evénes, Capitaine-Commandant des Gendarmes de la Reine, mere de Louis XIV, puis Lieutenant-Général, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence en Dauphiné, & Sénéchal du Valentinois. Elle mourut à Paris le 15 Décembre 1715, âgée de 86 ans. P. *Anselme*, *Tome II*, *pag.* 248 & 249. Elle eut pour fils *François de Simiane*, pere d'*Anne de Simiane*, mariée à *Théodore*, Duc *de Bouillon* & d'Albret en 1720.

*Branches des Seigneurs de Tumejus, Comtes du Saint-Empire, &c.*

XIII. Jacques de Lignivile, Seigneur de Tumejus, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Houssélement, &c. second fils de Jean, IV. du nom, & de *Jeanne d'Oiselet-de-Cantecroix*, fut successivement Capitaine-Commandant & Lieutenant-Général de 42 Enseignes de Lansquenets, sous les Comtes *Jean* & *Philippe Rhingraaf*; Chambellan de *Charles* II, Duc *de Lorraine* ; Grand-Maître & Capitaine général de son Artillerie, Gouverneur & Bailli de Vosges, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il mourut le 27 Novembre 1571, fut enterré à Tantonville, & ses os transportés à Vannes, par les soins de Jean-Jacques de Lignivile, fils de sa seconde femme, lequel lui fit ériger un mausolée dans la Chapelle seigneuriale de ce lieu, avec une épitaphe en tête, où toutes ses qualités sont relatées. Il avoit épousé, 1°. par contrat de 1534, *Sigismonde de Maisonvaux*, fille de *Jacob* ; & 2°. *Gillette du Plessis-Châtillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vaux & de Savigny, & de *Françoise d'Anglure*. Elle acquit, avec son mari, de *Nicolas de Rémonville*, Receveur de *François de Haraucourt*, par contrat du 9 Octobre 1564, tout ce qui appartenoit audit Seigneur *de Haraucourt*, en la Terre & Seigneurie de Vannes ; & elle transigea, étant veuve, le 29 Juillet 1578, avec Christophe de Lignivile, son beau-fils. Du premier lit vinrent : — 1. Christophe, qui suit ; — 2. Jacques-Philippe, Chevalier de Malte, Commandeur de Marbotte & de Doncourt, Conseiller, Secrétaire d'Etat, Chambellan du Duc *Charles* III, Gouverneur de *Charles de Vaudemont*, depuis Duc *de Lorraine* sous le nom de *Charles* IV ; & Receveur de son Ordre au grand Prieuré de Champagne en 1575. Il fut présent à la rédaction de la Coutume de Bar & de celle de Bassigni, en 1580, & avoit fait une donation, le 5 Mai 1572, à Hector de Lignivile, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur, Gouverneur de *Charles* III, Duc *de Lorraine* ; — 3. Madeleine, Chanoinesse à Remiremont ; — 4. Anne, Chanoinesse à Bouxieres ; — 5. Barbe, Chanoinesse à Remiremont, puis mariée à *François de Ferrages*, Seigneur de la Grande-Faulx, dont elle étoit veuve le 26 Février 1571. Elle se remaria, en 1572, avec *Philippe de Rarécourt*, Chevalier, Seigneur de Ville-sous-Cousance. Du second lit, Jacques de Lignivile eut : — 6. Jean-Jacques auteur de la branche des Seigneurs de Lignivile, de Vannes, rapportée ci-après ; — 7. Jean-René, Chevalier de Malte au grand Prieuré de Champagne en 1581 ; — 8. Claire-Renée, Chanoinesse d'Espinal ; — 9. & Renée-Françoise, Chanoinesse à Remiremont, naturalisée françoise, avec ses freres & sœurs, par Lettres du Roi Charles IX, données à Metz au mois de Mars 1569, & enregistrées

trées en la Chambre des Comptes en 1570, & passées au Bureau des Ordonnances de Messieurs des Enquêtes en 1574.

XIV. CHRISTOPHE DE LIGNIVILLE, Chevalier, Seigneur de Tumejus, Baron de Vannes, &c. Bailli de Vosges, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc *de Lorraine*, Capitaine général de son Artillerie, Pannetier de France en 1563, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Lettres du 23 Février 1569, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1571; fit un accord, avec sa femme, pour les acquêts qu'ils feroient ensemble. Le 18 Août 1572, il eut ordre du Duc *Charles de Lorraine*, de se rendre à Mirecourt, pour y tenir les assises; & le 24 Août 1567, il avoit déja reçu un Mandement du même Duc, pour aller présider aux assises tenues dans la même Ville. Il avoit épousé, le 20 Février 1550, *Catherine de Sandrecourt*, fille de *Jean de Sandrecourt*, Seigneur de Senaide & de Lironcourt, & de *Jeanne de Beget*, fille de *Didier*, Sénéchal de la Motte, & d'*Agnès d'Aucy*, dont: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. PHILIPPE-EMMANUEL, Conseiller d'Etat, Grand-Prévôt de Remiremont, & de Saint-Georges de Nancy, Abbé de la Chalade, Prieur & Seigneur d'Affonvel, élu Evêque de Toul par le Chapitre de cette Eglise, & Abbé de Béchamp par les Religieux de cette Abbaye, en 1607, mais non confirmé par le Pape. Il signa le contrat de mariage entre *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, & la Duchesse *Nicole*, passé le 22 Mai 1621; harangua ce Prince lorsqu'il fit son entrée solemnelle à Nancy, le 1 Mars 1626, dont il reçut le serment à la porte de la Ville, & la même année assista à la convocation de ses Etats; — 3. MARIE, femme de *Jean de la Plaine*, Baron de Gonan; — 4. CATHERINE, Chanoinesse à Remiremont, puis troisieme femme de *Nicolas de Raigecourt*, Seigneur de Brémoncourt, dont elle eut: — *Henri de Raigecourt*, marié, le 14 Septembre 1613, à *Marguerite des Salles*; — 5. & THÉODORE, Chanoinesse de Poussay, puis seconde femme de *Christophe*, Baron *de Serocourt*, Conseiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, & Commissaire général des Guerres.

XV. GASPARD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, de Vitel, Seigneur de They-sous-Montfort, premier Gentilhomme de la Chambre de *François de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Conseiller d'Etat, Sénéchal du Duché de Bar en 1632, Gouverneur des Ville & Château de Bitche, Général de l'Artillerie, pour les Princes Catholiques d'Allemagne, fut présent à la cession que fit FRANÇOIS II des Duchés de Lorraine & de Bar, à *Charles* IV, son fils. Il avoit assisté, en 1613, au contrat de mariage de *Henri de Raigecourt*, avec *Marguerite des Salles*, fille de CATHERINE DE LIGNIVILLE, sa niéce; & en 1621, à celui du Duc *Charles de Lorraine*, avec la Duchesse *Nicole*. Il avoit épousé, 1°. en 1693, *Renée d'Anglure*, fille de *Henri*, Seigneur de Melay, & de *Claude de Mailly*; & 2°. *Philberte-Angélique d'Houécourt*. Il eut du premier lit: — 1 & 2. GASPARD & FRANÇOIS, tués très-jeunes en Piémont, étant Capitaines de Cavalerie; — 3. JACQUES-CÉSAR, mort jeune; — 4. RENÉE, Chanoinesse à Poussay, puis mariée à *Antoine-Maximilien de Galean*, Seigneur de Saulxures, premier Gentilhomme de la Chambre de *Henri de Lorraine*, Marquis de Mouy. Il obtint un départ de Cour de Parlement de Metz, de partie de terre & Seigneurie de Ligniville & de Vitel, sur HENRI GASPARD DE LIGNIVILLE; — 5. CATHERINE-TECLE, mariée à *Vivan de Fussey*, Baron de Ménessere; — 6. GABRIELLE, Chanoinesse à Poussay. Du second lit sortirent; — 7. PHILIPPE-EMMANUEL, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Lieutenant de Maréchal-de-Camp, autrement Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, Général de l'Artillerie de Lorraine, puis Généralissime des Armées de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*. Il fut blessé à la bataille de Réthel, où il commandoit les troupes Lorraines, & à celle de Saint-Gothard en Hongrie, en y accompagnant *Charles* V, qui lui avoit été confié. Il fut heureux dans toutes les batailles qu'il donna, & dans tous les siéges qu'il forma. M. *de Turenne* fit souvent l'éloge de son habileté. Il mourut à Vienne en Autriche, & fut enterré chez les PP. Minorites, où l'Empereur lui fit ériger un mausolée, sur lequel sont rappellées ses vertus & ses actions, dans une épitaphe qu'on lit encore aujourd'hui. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1633, *Alix de Veroncourt*, fille de *François-Alix de Veroncourt*, Seigneur dudit lieu, Con-

feiller d'Etat, & d'*Alix Bouvety*, dont il ne laissa point de postérité; — 8 HENRI-GASPARD, qui suit; — 9. PHILBERTE, mariée, 1°. à *Jean-Louis de Potetz*, Seigneur de Rocheval; & 2°. à *Nicolas de Maillard*, Seigneur de Château-du-Pin; — 10. & ANNE-CATHERINE, Dame à l'Abbaye de Vergaville.

XVI. HENRI-GASPARD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint Empire, de Tumejus, Seigneur d'Houécourt, Lironcourt, &c. Colonel d'un Régiment de Cavalerie Espagnole, ensuite Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service du Duc *de Baviere*, épousa *Pétronille de Boyemer*, fille d'*Arnould*, Baron de Boyemer & de Rhimbourg, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Impériale, son Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & de *Catherine de Splintler*, dont il eut: — 1. PHILIPPE-HENRI-EMMANUEL, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, marié à *Claire-Sibille de Brunckhort*, Comtesse de Gronsfeld, fille de *Josse-Maximilien*, Comte de Gronsfeld & Brunckhort, d'Eberstein & de l'Empire, Baron de Battembourg, & d'*Anne-Christine de Hardenroth*, dont il n'eut point d'héritier; — 2. GASPARD, mort jeune; — 3. CHRISTOPHE-ARNOULD, qui suit; — 4. & MELCHIOR, auteur des Marquis d'Houécourt, Seigneurs de Lironcourt, &c. rapportés ci-après.

XVII. CHRISTOPHE-ARNOULD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, de Tumejus, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de *Léopold* I, Duc *de Lorraine*, & du Duc, Electeur *de Baviere*, épousa *Henriette-Elisabeth du Hautoy*, fille de *Charles-François-Philippe*, Comte *du Hautoy*, Seigneur de Clemery, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Marguerite-Isabelle de Savigny*. Il en eut: — 1. EMMANUEL-LÉOPOLD DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Gironcourt, Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes-du-Corps, mort à Aix-la-Chapelle, sans avoir été marié; — 2. HENRI-HONORÉ, Chanoine & Ecolâtre de la Primatiale de Lorraine; — 3. PIERRE-LOUIS, Seigneur de Tumejus & de la Blaisiere, qui vendit la premiere Terre à M. *de Rutan*, & céda la seconde au Comte *de Gourcy*, en faveur de son mariage avec MARIE-THÉRESE DE LIGNIVILLE, sa niéce. Il mourut sans alliance; — 4. NICOLAS, aussi décédé sans alliance; — 5. CHARLES-LÉOPOLD, qui suit; — 6. ANTOINETTE-SOPHIE, fille d'honneur de Madame la Duchesse *de Lorraine*, puis Chanoinesse à Poussay; — 7. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Jean-Jacques*, Comte *de Chombelle*, de Taxis, Seigneur de Landaville, premier Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*; — 8. & CLAIRE-SIBILLE DE LIGNIVILLE, épouse de *Pierre*, Marquis d'*Allegaty*, Chambellan du même Duc *de Lorraine*.

XVIII. CHARLES-LÉOPOLD, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Tumejus & de Gironcourt en Lorraine, Seigneur & Baron de Rhimbourg en Brabant, Seigneur de Stockum & autres terres en Westphalie, s'y établit pour y jouir de la succession & substitution faite en faveur de sa Maison, par *Pétronille de Boyemer*. Il fut Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur CHARLES VI, & épousa, en Westphalie, *Claire-Sibille-Hermine de Merode*, Dame Chanoinesse d'Asbeck, fille de *Henri-Verner*, Baron de Merode, Seigneur de Merveldt; & d'*Anne-Marie-Elisabeth de Schwansbel*. Leurs enfans sont: — 1. CHRISTOPHE DE LIGNIVILLE, Chambellan de l'Empereur actuellement regnant, Capitaine à son service au Régiment de Ferrari, non encore marié; — 2. MARIE-THÉRESE, épouse de *Charles-Léopold*, Comte *de Gourcy*, Seigneur d'Hattrise, de Moigneville-lès-Pagny, &c. — 3. SIBILLE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, Dame Chanoinesse à Bouxieres; — 4. & ISABELLE-MARIE-SOPHIE-THÉODORINE, Dame Chanoinesse à Poussay, toutes deux nommées par feu LOUIS XV.

*Marquis d'HOUÉCOURT, Seigneurs de LIRONCOURT, &c.*

XVII. MELCHIOR DE LIGNIVILLE, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Senaide, Lironcourt, &c. quatrieme fils de HENRI-GASPARD, & de *Pétronille de Boyemer*, fut Conseiller d'Etat, Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, Bailli de Vosges, &c. Il épousa, le 23 Janvier 1686, *Mar-*

*guerite-Antoinette de Bouzey*, Dame dudit lieu en partie, fille unique du premier lit de *Joseph*, Comte *de Bouzey*, Seigneur de Dombrot, depuis Maréchal de Lorraine & de Bar, & d'*Angélique de Condé*, Dame de Clévant. Il en eut : — 1. Henri-Gaspard, Chambellan du Duc *de Lorraine*, Enseigne de ses Gardes, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort jeune, sans alliance ; — 2. Etienne-Mathias, Chambellan du même Duc, mort jeune, & aussi sans alliance ; — 3. Léopold-Marc, qui suit ; — 4. Anne-Marguerite, Dame de la Croix-étoilée, mariée, le 16 Décembre 1704, à *Marc de Beauvau*, Prince du Saint-Empire, Marquis de Craon & d'Haroué, Baron d'Autrey, Grand-Ecuyer de Lorraine, Grand-d'Espagne de la premiere classe, Chevalier de la Toison-d'or, premier Ministre de l'Empereur François, en son grand Duché de Toscane, mort en 1754. Voyez Beauvau, *Tome II* de ce Dictionnaire, *pag.* 214 *& suiv.* — 5. Thérese-Angélique, nommée Dame d'atours de feu la Duchesse *de Lorraine*, en 1713, sa Dame d'honneur en 1737, & grande Maîtresse de feu la Princesse *Anne-Charlotte de Lorraine* en 1752, & Dame de la Croix-étoilée, morte au Château royal de Marimont en Hainaut, le 16 Juillet 1770, dans la 77^e^ année de son âge. Elle étoit veuve de *Charles-Louis*, Marquis *de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, *Léopold* I, & *François* III ; — 6. Elisabeth, mariée, en 1705, à *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, Marquis de Cons-la-Grandville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Lorraine*, Bailli de Lunéville, puis Commandant des Gardes-du-Corps du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine, & Lieutenant-Général des Armées au service de France ; — 7. Marie-Charlotte, Dame d'atours de feu la Duchesse *de Lorraine*, Souveraine de Commercy, mariée à *Jean-Claude Lopès*, Comte de Gallo, Seigneur de Ville-au-Val, Chambellan & premier Ecuyer de *Léopold*, Duc *de Lorraine* ; — 8. & Louise-Pétronille, Dame de la Croix-étoilée, mariée, le 29 Août 1735, à *Gabriel de Messey*, Seigneur de Biel.

XVIII. Léopold-Marc de Ligniville, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, &c. Chambellan de *Léopold* I, Duc *de Lorraine*, Colonel en second du Régiment de ses Gardes, Chambellan de l'Empereur, Colonel propriétaire du Régiment de Ligniville, Général-Major de ses armées, tué à la bataille de Colorno en Italie, à la tête de tous les Grenadiers de l'armée, le 1 Juin 1734, avoit épousé à Naples, *Béatrix de Capoue*, fille unique de *Scipion de Capoue*, Prince de Venasco, Duc de Mugnano, & d'*Olimpie Sforce Césarini*, arriere-petite-fille d'*Alexandre Sforce*, Prince de Valmontone, Duc de Hegny, & d'*Eléonore des Ursins*, fille de *Paul-Jourdain des Ursins*, Duc de Bracciano, & d'*Isabelle de Médicis*, sœur de *François*, grand Duc de Toscane, & tante de Marie de Médicis, Reine de France. De ce mariage sont issus : — Eugene, qui suit ; & Pétronille de Ligniville, mariée à *François d'Estouteville*, Duc de Calabretto, au Royaume de Naples, & Ambassadeur de Pologne, où il est mort.

XIX. Eugene de Ligniville, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Seigneur de Lironcourt, Senaide, &c. Prince de Conca au Royaume de Naples, Duc de Mugnano, Grand-Maître des Postes de Toscane, a épousé *Jeanne-Marguerite de la Baume-Montrevel*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-François-Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Charlotte-Elisabeth de Beauvau*, dont il n'a point d'enfans.

*Branche des Barons de* Vannes, *&c.*

XIV. Jean-Jacques, Comte de Ligniville, fils aîné du second lit de Jacques, & de *Gillette-du-Plessis de Châtillon*, Baron de Vannes & de Villars en Azois, Souverain en tous droits de Charmes-la-Côte, près de Toul, Seigneur de Saulxures, Houssélemont, Gibaumey, Lagery, Dompmartin & Bulgnéville en partie, fut Colonel de 2000 hommes de pied & de 500 chevaux, pour le service du Roi de France, Henri III, Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, son Conseiller

d'Etat & Gouverneur des ville, pays & Evêché de Toul, par provisions données en 1596. Il substitua, par acte passé devant *Jenaot*, Notaire, le 6 Juin 1618, le quart de ses biens, avec le Château de Vannes, à Jacques-René de Ligniville, Charles de Ligniville, Baron de Gonan, son frere aîné, étant mort; au défaut de mâle, à Henri de Ligniville; de même Daniel de Ligniville à Henri, son frere; & au défaut de mâles de ce dernier, à Anne de Ligniville, fille de Charles, Baron de Gonan, sous condition qu'elle épouseroit un Seigneur de la Maison de Ligniville. A cette Anne, il substitua aussi Gaspard de Ligniville, Seigneur en partie dudit lieu & de Tumejus; à ce Gaspard, Ferri de Ligniville, Seigneur de Tantonville, & ses enfans, tant mâles que femelles. Jean-Jacques de Ligniville fut employé par *Charles* III, Duc *de Lorraine*, avec *Bardin*, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, au traité de paix conclue entre ce Prince & Henri IV, & à la négociation du mariage du fils aîné de ce Duc, avec Catherine de Bourbon, sœur du Roi. En conséquence il signa la minute du contrat au Château de Monceau en Brie, le 5 Août 1598; fut présent à la rédaction de la coutume de Bassigni; soutint, avec 150 soldats, le fort de l'armée ennemie, conduite par le Duc *de Bouillon*, Comte de la Marck; fit d'autres actions remarquables, & mourut à Vannes, où l'on voit son mausolée, & ses trois femmes couchées à côté de lui. Il avoit épousé, 1°. *Catherine du Châtelet*, fille de *Philibert du Châtelet*, Baron de Saint-Amand & de Cirey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de 1500 Reitres, & de *Françoise de Lenoncourt*, petite-fille de *Christophe du Châtelet*, & de *Jacqueline de Bethune*; 2°. par contrat du 10 Mars 1604, *Marguerite de Heu*, veuve de *Georges de Savigny*, Maréchal-Général des Armées de Lorraine, fille de *Jean de Heu*, Gouverneur de Thionville & de Bletange, & de *Marguerite de Roucels*. Elle fonda avec son mari, en 1605, la Chapelle de Saint-Jacques & de Sainte-Marguerite dans l'Eglise de Vannes, où elle fut depuis inhumée, avec épitaphe. Il n'y eut point d'enfans de ce second mariage, ni du troisieme, qui fut avec *Susanne de Gournay*, par contrat du 17 Avril 1617. Elle étoit veuve de *Jean de Savigny*, Seigneur de *Mandres*, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Lorraine*, & mourut en 1619, à Vannes, où l'on voit son épitaphe. Les enfans du premier lit furent: — 1. Charles de Ligniville, Baron de Gonan, Gouverneur de la Ville, Pays & Evêché de Toul, par Lettres-Patentes du dernier Juillet 1607, accordées sur la résignation de son pere, à condition de survivance. Il céda son droit d'aînesse sur la Terre & Seigneurie de Vannes, à Jacques-René, son frere, par acte du 6 Juin 1618. Il avoit épousé *Claude-Catherine de la Plaine*, fille de *Jean de la Plaine*, Baron de Gonan, Seigneur de la Roche, & de Marie de Ligniville, dont il eut pour fille unique: — Anne de Ligniville, Baronne de Gonan, mariée, 1°. à *François de Savigny*, Seigneur de Ferrieres en Réthelois, Capitaine de Chevaux-Légers de la Garde de *Henri*, Duc *de Lorraine*; 2°. à *Nicolas de Bouton*, Seigneur de Chantemelle; & 3°. à *Henri*, Baron *de Roybourg*; — 2. Jacques-René, qui suit; — 3. Daniel, Souverain en tous droits de Charmes-la-Côte, Seigneur de Saulxures, Housselemont, Gentilhomme de la Chambre de *Henri*, Duc *de Lorraine*, & son Grand-Veneur dans les Duchés de Lorraine & de Bar, mort le 22 Juillet 1629. Il avoit vendu, le 26 Septembre 1624, à *Charles*, Duc *de Lorraine*, par acte enthériné en la Chambre des Comptes de Lorraine, sa Terre & Souveraineté de Charmes-la-Côte. Il eut de son mariage, contracté en 1622, avec *Paule du Châtelet*, fille d'*Erard*, Marquis de Trichâteau, & de *Lucréce d'Orsan*; — Henri, mort jeune; — & Gabrielle-Françoise de Ligniville, morte sans alliance en 1658; — 4. Henri, auteur de la branche des Comtes d'Autricourt, rapportée ci-après; — 5. & Charlotte, mariée à *Charles de Gournay*, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, fils de *Renauld de Gournay*, chef du Conseil du Duc *de Lorraine*, & de *Louise d'Aspremont*.

XV. Jacques-René, Comte de Ligniville, Baron de Vannes, de Bellefontaine & de Monteau, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, le 30 Juin 1604; quitta la Croix, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en

1621, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Ville, Pays & Evêché de Toul, Bailli & Gouverneur de Gondrecourt en Lorraine. Il eut, le 15 Juillet 1624, un Arrêt du Conseil, qui lui assura la Terre & le Château de Vannes, contre DANIEL DE LIGNIVILLE, son frere. Il avoit transigé avec lui le 4 Septembre 1621, au sujet de la succession de *Catherine du Châtelet*, leur mere. Il avoit épousé, 1°. *Marie de Brisson*, veuve en premieres noces d'*Aimé-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & en secondes de *François de Myon*, Seigneur de Bouves & de Gillevoisin. Il n'eut point d'enfans de ce premier mariage, & épousa, 2°. *Louise de Chenu*, fille de *Charles de Chenu*, Baron d'Autrey-la-Ville, & d'*Anne de Prie*, de laquelle vint :

XVI. NICOLAS, Comte DE LIGNIVILLE, Baron de Vannes, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service du Roi, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligniville, Cavalerie, puis Colonel pour le service de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*. Il épousa, le 22 Juillet 1643, *Catherine de Pouilly*, fille de *Daniel*, Seigneur de Bottoncourt, Gouverneur de Conflans en Bassigni, & de *Jeanne-Batiste de Jacquelin*, Dame de Jannay. Le 21 Octobre 1669, il transigea avec DANIEL DE LIGNIVILLE, son cousin-germain, au sujet de la succession qui leur étoit échue par le décès de GABRIEL DE LIGNIVILLE ; & le 15 Avril 1673, il fonda de procuration son épouse, pour partager les Maisons & Château de Vannes, avec son susdit cousin, ce qui eut lieu le 19 Avril de la même année. En vertu de cette même procuration, cette Dame fit, le 26 du même mois, un échange dans ce Château, avec DANIEL DE LIGNIVILLE, son cousin. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS-ELRIC, Seigneur de Jannay & de Girfontaine en Comté, Colonel de Cavalerie en Empire, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Boufflers en France. Il fut présent, en 1712, au traité par lequel FRANÇOIS DE LIGNIVILLE, son neveu, céda son droit d'aînesse & de succession. Il mourut sans alliance ; — 2. CHARLES, Major de Cavalerie en Empire, au Régiment de Bassompierre, tué en Hongrie à la bataille de Siclos ; — 3. GEORGES, qui suit ; — 4. MARIE-FRANÇOISE, Chanoinesse à Espinal, puis mariée, en 1682, à *Emmanuel de Saint-Maurice*, Seigneur de Sainte-Marie & de Lembrey ; — 5. & FRANÇOISE-GERTRUDE, aussi Chanoinesse à Espinal, puis mariée à *Emmanuel de Saint-Maurice*, Baron de la Ville-Neuve.

XVII. GEORGES, Comte DE LIGNIVILLE, Baron de Vannes, Seigneur de Saulxures, Housselemont, &c. Capitaine de Cavalerie au service de *Charles* IV, Duc *de Lorraine*, puis de Sa Majesté Impériale, épousa, en 1684, *Barbe de Jobal de Pagny*, fille de *François de Jobal*, Seigneur de Pagny & de Villers, & de *Barbe de Philbert*. Il en eut : — FRANÇOIS, qui fit une donation à JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE-D'AUTRICOURT, dont l'acte est en original au Château d'Herbeviller. Il mourut sans alliance ; — & ANTOINE DE LIGNIVILLE, Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, aussi mort non marié.

*Comtes d'AUTRICOURT, Barons de VILLARS, &c.*

XV. HENRI, Comte DE LIGNIVILLE, & du Saint-Empire & d'Autricourt, Baron de Villars, (quatrieme fils de JEAN-JACQUES, & de *Catherine du Châtelet*, sa premiere femme) d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis d'une de Carabiniers, & ensuite Commandant de deux Régimens de Cavalerie en Hollande, pour le service de S. M. T. C, fut Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, & grand Capitaine des Chasses du Bassigni. Il présenta sa Requête en 1634, pour qu'on fit l'inventaire des titres de sa Maison, tant pour la sûreté de ses neveux & niéces mineurs, que pour les intérêts du Roi. JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son pere, en ayant eu plusieurs à discuter comme Gouverneur de Toul, & lui ayant donné l'alternative de le loger, nourrir, &c. avec *Catherine de Savigny*, son épouse, ou d'une somme en argent, il accepta le dernier parti le 9 Juin 1620. Ledit JEAN-JACQUES avoit fait, le 16 Juin 1618, un partage, dans lequel il assure à HENRI, son fils, la moitié de ses meubles & acquets. Le 4 Septembre 1621, HENRI signa avec JACQUES-RENÉ & DANIEL

DE LIGNIVILLE, ses freres, la substitution que fit de ses biens JEAN-JACQUES, leur pere, tant à eux, qu'en faveur de la fille de CHARLES, leur frere aîné, alors décédé. HENRI DE LIGNIVILLE avoit épousé, en 1620, *Catherine de Savigny*, fille de *Jean*, Seigneur de Houffeville, &c. & de *Susanne de Gournay*. Elle se maria, 2°. à *Gaspard d'Anglure*; & 3°. à *Pierre de Sommiévre*, Comte de Lignon, avec lequel elle vivoit encore en 1663. Cette *Catherine de Savigny*, veuve de HENRI DE LIGNIVILLE, avoit rendu ses foi & hommages, le 9 Avril 1636, pour la Terre de Villars, au nom de ses enfans mineurs. En qualité de leur gardienne noble, elle transigea pour eux, le 7 Décembre de la même année 1636, par acte passé en son Château de Villars. De son premier lit vinrent: — 1. DANIEL, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Autreville, à cause de sa femme, *Gabrielle le Moine*, fille de *Jean-Batiste le Moine*, Seigneur de la Tour, dont il n'eut point d'enfans; — 3, 4 & 5. SUSANNE, CATHERINE & ANNE, toutes trois Ursulines à Bar-sur-Aube; — 6. & MARGUERITE DE LIGNIVILLE, Religieuse à Sainte-Marie de Tournons.

XVI. DANIEL, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, d'Autricourt, Baron de Villars, Seigneur de Houssélemont, Saulxures, Barisei & Autreville, Capitaine de Cavalerie au service de France, fut dotté conjointement avec JEAN-JACQUES, son frere, de la moitié de la succession de JEAN, Comte DE LIGNIVILLE & de Bey, Grand-Veneur de Lorraine, dont avoit hérité *Susanne de Gournay*, sa grand'mere maternelle & sa belle grand'mere paternelle, qui leur en fit don entre les mains de leur mere & tutrice, *Catherine de Savigny*, le 23 Août 1652. Il céda & transporta à *François de Baillivy* 600 francs barrois qui étoient dus à JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son ayeul, & qui lui étoient échus en sa part à la succession: ce traité est du 10 Septembre 1673. Il partagea la Terre de Vannes avec NICOLAS DE LIGNIVILLE, son cousin-germain, le 21 Octobre 1662, & épousa, le 8 Juin 1663, *Charlotte du Châtelet*, veuve de *Jean d'Anglébelmer*, Vicomte de Passy, Seigneur de Lagny en Thiérache, & fille de *Claude du Châtelet*, Seigneur de Moyencourt en Picardie, & de *Marie de Proisy*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, qui suit; — 2 & 3. ISABELLE & GENEVIÉVE.

XVII. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Comte d'Autricourt, Baron de Villars, Chambellan du Duc *Léopold*, passa acte, le 24 Juin 1719, à JEAN-JACQUES, son fils aîné, par lequel il renonce, en sa faveur, au droit qu'il avoit sur la Terre & Baronnie de Vannes, à raison de la substitution faite par JEAN-JACQUES DE LIGNIVILLE, son Bisayeul. Le Duc *Léopold de Lorraine* lui accorda, le 15 Juin de la même année, une partie du Château de Boulay avec droit de Colombier, pour y bâtir & en jouir, lui & ses hoirs. Il testa le 1 Décembre 1727, & avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1693, *Sébastienne de Rampont-sur-Ville*; & 2°. le 31 Janvier 1699, *Madelene de Paviot*, fille de *Jacques de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Remelfang, Héblange, Holling, & d'*Ernestine de Nassau*. Il fit avec elle l'acquisition d'une partie de la Terre de Mussy, par contrat du 28 Avril 1730. Du premier lit il eut: — 1. JEAN-JACQUES, qui suit; & du second: — 2. JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, Seigneur de Mussy, Remelfang, Héblange, Holling, &c. Colonel d'un Régiment de son nom au service de France, Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, Grand-Bailli du Bailliage Royal de Boulay, & de la Lorraine Allemande. Il est dénommé dans le testament du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine, pour un présent que lui fit ce Prince en lui demandant son souvenir. Il n'a eu qu'un fils, mort en bas âge, de son mariage contracté avec *Angélique Maillard de Landreville*, fille du Marquis de ce nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & chef de Brigade de ses Gardes-du-Corps; — 3. & FRANÇOISE, Chanoinesse à l'Abbaye de Saint-Pierre de Metz, nommée aujourd'hui l'*Abbaye Royale de Saint-Louis*.

XVIII. JEAN-JACQUES, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né en 1694, Seigneur de Longchamp en Barrois, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare du Roi de Sardaigne, Chambellan du Duc *Léopold*,

Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes, Colonel à son service, Bailli de Vosges, fut envoyé en Angleterre en 1714, pour y accompagner le Ministre de ce Duc, qui lui accorda, en 1719, un bois sur le finage de la Terre de Longchamp. Il rendit, le 2 Décembre 1720, foi & hommage pour cette Terre & les parties domaniales qu'il tenoit de son Souverain, & est mort en 1769. Il avoit épousé, le 20 Avril 1615, par contrat signé du Duc *de Lorraine* & de sa Famille, *Charlotte de Soreau*, morte à Paris le 18 Mai 1762, à 62 ans, fille d'*Antoine*, Baron de Houdemont, Seigneur de Vandœuvres, & de Dompremy-la-Pucelle, premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, & de *Charlotte du Buisson d'Happoncourt*, dont : — 1. NICOLAS-JEAN-JACQUES, Chanoine de l'Eglise Primatiale de Lorraine; — 2. ANTOINE-JOSEPH, aussi Chanoine de la Primatiale de Lorraine, Grand-Vicaire du Diocèse de Sens; — 3. PIERRE-JEAN, qui suit; — 4. CHARLES, Capitaine des Gardes de Lorraine, mort jeune & sans alliance; — 5. MATHIEU-JOSEPH, Lieutenant de Vaisseau de Roi, & Capitaine de Bombardiers, au service de France; — 6. XAVIER, Chanoine de la Cathédrale de Bayeux, & grand Archidiacre de Caen, mort à Bayeux le 27 Novembre 1773; — 7. ELISABETH, mariée à *Nicolas Delay-de-la-Garde*, Fermier-général, Intendant de la Maison de Madame la Dauphine, (aujourd'hui la Reine), puis de Madame la Comtesse *de Provence*, (aujourd'hui MADAME), Seigneur de Blancménil, du Bourget, de Villeparisis, &c. — 8. AGNÈS, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Clair de Bar; — 9. FRANÇOISE, Religieuse Bénédictine à Nancy; — 10. CATHERINE, veuve de *Claude Helvetius*, Seigneur du Vicomté de Vauré en Perche, de Lumigny en Brie, Maître-d'Hôtel ordinaire de feu la Reine; — 11. THÉRESE, morte jeune & sans alliance; — 12. CHARLOTTE, mariée à *François Baudon*, Fermier-général; — 13. CLAIRE, alliée à *Alexandre*, Baron *de Lilien*; — 14. & MADELENE DE LIGNIVILLE, femme de *Jean-Batiste-Pierre de Giton-de-la-Ribellerie*, Chevalier, Seigneur de Magny, Marault, &c.

XIX. PIERRE-JEAN, Comte DE LIGNIVILLE & du Saint-Empire, né le 7 Décembre 1730, Seigneur d'Herbeviller, Lanoy, Mignéville, Frémenil, Buriville, d'Herbeviller la Tour, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines pour le service du Roi de France & de Pologne, Duc de Lorraine, puis Lieutenant-Colonel à celui de France, par Lettres du Roi données à Versailles le 24 Mars 1769, & Chevalier de Saint-Louis par autres du 8 Février 1771. Il acheta la Terre d'Herbeviller la Tour, conjointement avec son épouse, le 15 Janvier 1765, & en rendit ses foi & hommages au Roi, le 25 Mai de la même année, par contrat du 9 Septembre 1758, auquel signa STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Il a épousé *Anne-Sophie de Bouchard de Lanoy*, fille de *René de Bouchard-de-Lanoy*, Chevalier, Capitaine des Gardes au service du Roi de Pologne, puis Colonel à la suite des troupes de ce Prince, & d'*Anne de Feriet*. De ce mariage il a : — 1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH DE LIGNIVILLE, né le 22 Février 1760; — 2. CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née le 20 Septembre 1765. Elle a eu pour parrein & marreine le Prince *Charles* & la Princesse *Charlotte de Lorraine*, oncle & tante de l'Empereur regnant.

Les armes : *losangé d'or & de sable*. Cette Généalogie redigée, d'après un *Mémoire* fait sur titres originaux, a aussi été dressée par M. *d'Hozier*, & les titres présentés à M. *de Caumartin*, Commissaire départi pour recevoir les preuves de noblesse des Familles nobles de Champagne, où la Maison de LIGNIVILLE possédoit les Terres de Villars, Autricourt, Autreville, &c.

* LIGNY, en Barrois. Petite Ville située sur la riviere d'Ornain.

Elle a été d'abord une Châtellenie du Comté de Champagne; mais *Thibaud le Grand*, Comte de Champagne, ayant marié sa fille aînée *Agnès*, à *Arnaud*, II. du nom, Comte *de Bar*, il lui donna la Terre de LIGNY & ses dépendances, & par ce moyen elle fut unie au Barrois. C'est cette Dame, qui, l'an 1197, fonda & fit bâtir la Collégiale au milieu du Château. Elle entra dans la Maison de *Luxembourg* par l'alliance de *Marguerite de Bar*, avec *Henri*, Comte *de Luxembourg*, auquel elle la porta en dot vers l'an 1231. LIGNY fut donné

en partage à leur second fils, *Waleran de Luxembourg*, qui fut pere de *Waleran*, II. du nom, ayeul de *Jean* & bisayeul de *Guy de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, en faveur duquel LIGNY fut érigé en *Comté*, par Lettres du Roi CHARLES V, données à Paris au mois de Septembre 1367. Sa postérité masculine finit l'an 1616, & le Comté de LIGNY passa avec le Duché de Piney, à une branche de la Maison de *Montmorency*. Ce Comté fut acquis par *Léopold*, Duc *de Lorraine*, qui le réunit au Barrois.

On trouve des Seigneurs du nom de LIGNY, qui ont commencé à *Jacques*, bâtard *de Vendôme*, Baron de Ligny, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, fils naturel de *Jean de Bourbon*, II. du nom, Comte de Vendôme, & de *Philippe de Gournay*. Il mourut le 2 Octobre 1524 : sa postérité a fini à *Antoine de Bourbon-Vendôme*, Seigneur de Ligny, &c. Gouverneur de Dourlens, tué en duel à Paris en 1594, ne laissant point d'enfans.

LIGNY : Ancienne Famille du Soissonnois, dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 299 & 300.

Selon l'auteur de cet ouvrage, JEAN DE LIGNY fut fait *Chevalier*, par le Duc *de Bourgogne* l'an 1381. — BAUDOUIN DE LIGNY vint trouver ce Prince avec 4 Chevaliers & 13 Ecuyers de sa Compagnie l'an 1340 ; — & VALERAND DE LIGNY étoit Chevalier-Banneret l'an 1339.

En voici la filiation suivie d'après l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, page* 339.

JEAN DE LIGNY, Ecuyer, Sieur de Raray, de Laleu & du Plessis, eut de *Denise de la Fontaine*, sa femme, — PIERRE, qui suit ; — & CLAUDE DE LIGNY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

PIERRE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Huleux & de Billy-sur-Ourc, comparut à la réforme de la coutume de Valois l'an 1539, aussi bien qu'ADRIEN DE LIGNY, Seigneur de Raray & de Peroy, son cousin, allié, le 2 Novembre 1527, avec *Marie de Hallwin*, dont il n'eut que des filles. — ANNE DE LIGNY, l'aînée, Dame de Raray, fut mariée avec *Florent de Belloy*, Seigneur Damy ; — LOUISE DE LIGNY, la puînée, Dame de Bazicourt, Pray & Houdancourt, épousa, 1°. *Claude de Billy*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, & 2°. *Charles de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt.

PIERRE DE LIGNY, ci-dessus mentionné, avoit épousé, en 1506 ou 1510, *Marguerite de Saint-Vincent*, Dame de Charmel en Tardenois & en eut, entr'autres enfans :

PHILIPPE DE LIGNY, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Huleux, de Charmel & de Billy, marié, en 1578, avec *Claude de Saint-Blaise*, dont : — CHARLES, qui suit ; — & ANTOINE DE LIGNY, Vicomte de Charmel, Conseiller & premier Maître-d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mort en 1630 sans alliance, selon le Nobiliaire de Picardie.

CHARLES DE LIGNY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Charmel, de Billy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, épousa, le 25 Août 1601, *Catherine de Fleurigny*, fille de *Louis de Fleurigny*, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, de Sargine & de la Chapelle-sur-Orause, & de *Guillemette de Lenoncourt*, qualifiée Comtesse en partie de Vignory, Baronne de la Roque & Dame de Passy & de Saint-Léger. Leurs enfans furent : — CHARLES, qui suit ; — & FRANÇOIS DE LIGNY, Chevalier, Vicomte de Charmel, Election de Château-Thierri, lequel, avec JACQUES DE LIGNY, Seigneur de Merval, où il demeuroit, Election de Crespy, fut jugé *noble* au Conseil, y ayant produit des titres de cinq races, avec la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis l'an 1493, dit l'Auteur du Nobiliaire cité. Ce FRANÇOIS DE LIGNY épousa *Henriette de Gournay*, fille de *Charles*, Sénéchal de Lorraine & Bailli, & de *Charlotte de Ligniville*, dont il a eu plusieurs enfans.

CHARLES DE LIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Billy, du Plessis, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 6 Juillet 1631, *Françoise de Vaudetart*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur

gneur de Billy, mort; — 3. & Emmanuel de Ligny, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand Prieuré de France.

Antoine de Ligny, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Billy, de Huleux, Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1668, épousa, en 1679, *Marie-Anne de Capendu*, fille de *Charles de Capendu*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Hennesis, Vicomte de Boursone, & de *Renée-Madelene de Vassan*. Il en a eu: — Charles-Eugene de Ligny, né le 21 Avril 1681, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le 9 Mars 1698; — & François-Emmanuel, qui suit.

François-Emmanuel de Ligny, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Charmel & de Billy, d'abord Chevalier de Malte au grand Prieuré de France en 1694, fut Enseigne des Gendarmes d'Orléans, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie. Il épousa, en 1713, *Louise-Lucie de Bassompierre*, fille d'*Anne François-Joseph de Bassompierre*, Chevalier, Baron du Châtelet, & de *Catherine de Beauvau*. De cette alliance est issu:

Charles-Adrien, Comte de Ligny, Chevalier, Seigneur de Charmel, né le 29 Avril 1715, reçu Page du Roi le 21 Février 1733, Mestre-de-Camp de Cavalerie, qui a hérité de la Terre de Courtenay de son beau-frere, *Antoine César de la Roche-de-Fontenille*, Marquis de Rambures, décédé le 3 Mai 1764, âgé de 18 ans; & il est mort le 19 Février 1766 à 51 ans. Il avoit épousé, 1°. *Reine-Madelene de Hunolstein*; & 2°. le 17 Avril 1755, *Elisabeth-Jeanne de la Roche-de-Fontenille-de-Rambures*, fille de *Louis-Antoine de la Roche-de-Fontenille*, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Elisabeth-Marguerite de Saint Georges-de-Verac*. Le Comte de Ligny n'a laissé que deux filles de sa seconde femme.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*. Le Nobiliaire de Picardie dit qu'elles sont : *d'or, à la bande de gueules*.

* LIGONDEZ : Ancienne Noblesse d'Auvergne, qui tire son nom de la Seigneurie de Ligondez, située dans la Paroisse de Chambouchart, sur les confins de l'Auvergne & dans l'Election de Combrailles, Intendance de Moulins. Le Château & la Tour de Ligondez sont distingués par leur antiquité. Les Seigneurs de ce nom sont connus il y a plus de 400 ans. Lors de la recherche de la Noblesse, en 1666, il produisirent à M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, plusieurs titres des années 1314 & 1318, qui prouvent leur filiation depuis

Perrin de Ligondez, Ecuyer, Seigneur de ladite Terre. Il épousa *Isabeau*, fille de *Guillaume de Chatevic*, Chevalier, dont vint :

Ligier de Ligondez, marié à *Catherine de Boutely*. Il en eut :

Aubert, Seigneur de Ligondez, qui épousa *Marguerite de Freschau*, laquelle, étant veuve, obtint en 1413 & 1416, des Lettres de Sauvegarde pour elle & ses enfans — Franconin, qui suit; — & Eustache.

Franconin de Ligondez épousa *Marguerite de Lairon*, sœur du Commandeur de la Vaubranche de ce nom. Il paroît par une enquête de l'an 1442, que ce Fraconin fit construire des fortifications autour de son Château de Ligondez, avec la permission du Seigneur *de Bourbon*, Comte de Montpensier, après qu'il eut fait voir à ce Seigneur qu'il étoit d'une noblesse ancienne & suffisante pour fortifier sa maison & la défendre lui-même. Il eut de son mariage : — Jean, lequel rendit foi & hommage à *Charles*, Duc *de Bourbon*, les 22 Septembre & 16 Octobre 1452. Il mourut sans enfans; — & Jacques, qui suit.

Jacques de Ligondez, I. du nom, héritier de son frere aîné, épousa, le 20 Juin 1467, *Catherine de Montjournal*, de laquelle vinrent : — François, qui suit; — & Philippe, auteur des Seigneurs de Saint-Domet, établis en Berri, rapportés ci-après. Ils firent leur partage le 19 Octobre 1501.

François de Ligondez servit, en qualité de Lieutenant, sous *Jean*, Duc *d'Albanie*. De son mariage avec *Anne de Breschas*, il eut :

François, Seigneur de Ligondez, II. du nom, qui se rendit digne, par son mérite & ses services, des bienfaits du Roi François I. Ce Prince l'honora de la charge d'Ecuyer de M. le Dauphin, depuis Henri II, par Lettres du 14 Mai 1543. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1556, & Commandant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes. Henri II lui donna, en 1557, la charge d'Ecuyer & de Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi-Dauphin, qui avoit épousé Marie Stuart, Reine d'Ecosse, & fut ensuite Roi de France sous le nom de François II. Le Seigneur de Ligondez avoit épousé, le 11 Mai 1523, *Jeanne de Châteaubodeau*, Dame dudit lieu en Bourbonnois. Leurs enfans furent : — 1. Sébastien, qui suit ; — 2. Jean, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand Prieuré d'Auvergne, sur ses preuves faites le 20 Avril 1545 ; — 3. Bérald, Aumônier ordinaire du Roi, & Prieur de la Chapelaude ; — 4. & Jeanne, mariée à *Gaspard de Passat*, Seigneur de Vieillevigne.

Sébastien, Seigneur de Ligondez, reçut plusieurs gratifications du Roi en récompense de ses services, & épousa, par contrat du 2 Avril 1570, *Gabrielle de Jonas de Châteaubodeau*, de laquelle vint :

Jacques, II. du nom, Seigneur de Ligondez, auquel le Roi Louis XIII donna un Brevet de 3000 livres de pension le 5 Juin 1614, en considération de ses services. Ce Prince le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1627. De son mariage avec Dame *Jeanne de Rochefort-d'Ailly*, veuve du Seigneur *de Saint-Julien de Saint-Mars*, il laissa : — 1. Antoine, qui suit, tige des Seigneurs de Châteaubodeau ; — 2. Jean, auteur des Seigneur & Barons de Rochefort, rapportés ci-après ; — 3. & Jacques, Seigneur de Fortanier, marié à *Marguerite de Bridier*, de laquelle il eut : — Michel, Seigneur de Chezault, de Vieillevigne, &c. qui épousa *Esther de Courserac*, dont postérité ; — & Jacques de Ligondez, Capitaine de Dragons, puis Exempt des Gardes du Roi, tué à la bataille de Ramillies en 1706. Il a laissé postérité de N... *Bolacre*, sa femme.

*Seigneurs de Chateaubodeau.*

Antoine de Ligondez, Seigneur de Châteaubodeau & de la Garde, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie, & fut tué devant Turin en 16... Il avoit épousé *Françoise de la Mer-de-Matta*, dont vint :

Gaspard de Ligondez, Seigneur de Châteaubodeau, qui servit longtems en qualité de Capitaine, de Colonel d'un Régiment de Cavalerie & de Brigadier des Armées du Roi. Il fut gratifié de plusieurs pensions, eut la Croix de Saint-Louis, & la charge de Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il mourut en 1709, & laissa d'*Antoinette de Saint-Julien*, son épouse : — 1. Eléonor, qui a servi long-tems en qualité de Capitaine & de Major dans le Régiment de son pere ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Michel, Capitaine dans le Régiment de son frere.

Jacques de Ligondez, d'abord reçu Chevalier de Malte, puis Colonel de Cavalerie, a quitté la croix à Londres, où il étoit prisonnier, depuis la bataille d'Hochstet, en 1704. Il a épousé la veuve de Milord *Hontengton*, de laquelle on ignore s'il a postérité, faute de *Mémoire*.

*Seigneurs & Barons de Rochefort.*

Jean de Ligondez, second fils de Jacques, & de *Jeanne de Rochefort-d'Ailly*, fut Seigneur de Ligondez, Baron de Rochefort, & du Puy-Saint-Bonnet. Il servit quelques années, & épousa, en 1632, *Jeanne de Rouvignac*, dont il eut : — Louis, qui suit ; — & Marie, alliée, en 1654, avec *Claude d'Alegre*, Marquis de Beauvoir.

Louis de Ligondez fut pourvu, en 1654, de la commission de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince *de Joinville*. Il épousa

*Diane-Madelene de la Rouere-de-Guedon*, de laquelle il laissa huit garçons, dont cinq sont morts au service du Roi, dans des emplois convenables à leur naissance. Les autres sont : — 1. François, qui suit ; — 2. Claude, rapporté après son frere ; — 3. & Jean, Enseigne de Vaisseaux.

François de Ligondez, Seigneur de Rochefort, a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il épousa, en 1691, *Françoise de Riviers*, d'une Maison ancienne & très-connue. De ce mariage est né

Claude-François de Ligondez, Cornette de Cavalerie dans le Régiment du Commissaire-Général, en 1712.

Claude, Seigneur de Ligondez & d'Avrilly, fils puîné de Louis, & de *Diane-Madelene de la Rouere-de-Guedon*, Capitaine de Frégate légere, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & Gouverneur de la ville d'Evaux, a épousé *Catherine de Sibuet-de-Saint-Ferriol*, fille de *N.... de Sibuet*, Seigneur de Saint-Ferriol, Gouverneur de la ville de Die en Dauphiné, de laquelle il a : — 1. Claude-Hilaire, élevé Page de S. A. S. le Comte *de Toulouse*, fait Garde de la Marine au mois de Février 1713 ; — 2. François, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en ladite année 1713 ; — 3 & 4. Gabriel & Claude.

*Seigneurs de Saint-Domet, établis en Berri.*

Cette branche, qui porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1*, a pour auteur Philippe de Ligondez, fils puîné de Jacques, I. du nom, & de *Catherine de Montjournal*. Le nom de sa femme est inconnu ; mais il en eut :

François de Ligondez, Sieur du Chanon, qui épousa, le 23 Décembre 1531, *Jeanne de la Marche*, dont :

Léonor de Ligondez, marié, le 28 Juin 1557, à *Marguerite de Saint-Domet*, de laquelle vint :

Jean de Ligondez, Sieur de Saint-Domet, qui épousa, le 1 Mai 1598, *Gabrielle Enjoing*, & en eut :

Léon de Ligondez, Seigneur du Chanon & de Saint-Domet, marié, le 16 Juin 1602, à *Françoise de Bois-Bertrand*, fille de *Jean*, Seigneur de Connives, & de *Françoise de la Menardiere*.

Charles de Ligondez, leur fils, épousa, 1°. le 16 Novembre 1641, *Marguerite de la Marche* ; & 2°. *Silvine de Boueix*. Du premier lit il eut : — 1. François, Seigneur de Connives, qui a continué la postérité ; — 2. autre François, Chevalier de Malte ; & du second : — 3 & 4. Robert-Alexis, & Jean ; — 5. & Claude de Ligondez, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montbrison.

Les Seigneurs de Ligondez portent : *d'azur, semé de molettes d'éperon d'or, à un lion rampant aussi d'or, lampassé & armé de gueules*. Ce sont les mêmes armoiries qui paroissent au frontispice de la Tour de Ligondez, & telles que M. *Segoing*, Avocat en Parlement, les rapporte dans son Trésor Héraldique, imprimé l'an 1657.

LIHONS (de), en Picardie : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, & dont les armes sont : *d'azur, à deux lis au naturel d'argent*.

LILLE, en Flandres. Ancienne Noblesse éteinte, qui portoit : *de gueules, au chef d'or*.

Hugues, Châtelain de Lille, vivant en 1143, eut pour femme une Dame nommée *Ermentrude*, de laquelle il laissa :

Jean, Châtelain de Lille, qui se trouve nommé dans plusieurs titres des années 1177 & 1185. Il eut pour enfans : — 1. Robert de Lille, mort sans hoirs ; — 2. Roger, Châtelain de Lille, mort, sans lignée, en 1222 ; — 3. Guillaume, d'abord Prévôt de l'Eglise de Saint-Pierre de Lille, & Seigneur de Plouick. Il succéda ensuite à son frere en la Châtellenie de Lille, de laquelle

il jouissoit en 1234; mais il mourut aussi sans lignée; — 4. & ELISABETH, dont nous allons parler.

ELISABETH DE LILLE, devenue héritiere de ses freres, épousa *Jean*, Châtelain *de Peronne*, Seigneur de Bray-sur-Somme, qui, par contrat de l'an 1210, vendit au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ses Terres de Bray & de Praoz, avec toutes leurs dépendances, pour la somme de 4000 livres parisis. De ce mariage vint un fils nommé

JEAN, II. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, lequel s'allia avec *Mahaud de Bethune*, Dame des Terres de Molembecque & de Pontrohart, fille de *Guillaume de Bethune*, I. du nom, Seigneur de Molembecque, & d'*Elisabeth de Pontrohart*. Il eut deux fils: — JEAN, qui suit; — & ROGER DE LILLE, Seigneur de Pontrohart, mort sans hoirs.

JEAN, III. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, épousa *Mahaud de Mortagne*, fille d'*Arnoul*, Seigneur *de Mortagne* sur l'Escaut, Châtelain de Tournay, & d'*Yolande de Coucy*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ROBERT DE LILLE, Chevalier, Seigneur de Pontrohart & de Maugrey, qualifié *très-noble Seigneur*, dans le Martyrologe des Victorines; — 3. MARIE, Religieuse à l'Abbaye de Beaulieu; — 4. YOLANDE, Damoiselle DE LILLE; — 5. & MAHAUD, Damoiselle de Blaringhen.

JEAN, IV. du nom, Châtelain DE LILLE & de Peronne, s'allia avec *Béatrix de Clermont*, dite *de Néelle*, fille de *Simon de Clermont*, Seigneur de Néelle, Régent de France, & de *Béatrix de Montfort*. De ce mariage vinrent: — SIMON, mort jeune & sans alliance; — & GUYOTTE, héritiere de la Châtellenie DE LILLE, femme de *Waleran de Luxembourg*, II. du nom, Seigneur de Liney & de Roncy, des descendans duquel elle passa, depuis en la Maison Royale de BOURBON. Manuscrit de *Piganiol de la Force*.

LIMA. Maison illustre & ancienne de Portugal, qui porte: *d'or, à trois pals de gueules*. ALVAR FERREIRA DE VERA en fait monter l'origine à 1033.

La branche aînée de cette Maison a fini au XX[e] degré, dans la personne de D. THOMAS DE LIMA DE VASCONCELLOS, douzieme Vicomte de Villanova, de Cerveira, Châtelain de Ponte de Lima, Seigneur de Mafra, grand Ecuyer de la Princesse de Brésil en 1734. De *Marianne-Thérese d'Hohenloe*, il a eu pour fille unique,

D. MARIE DE LIMA, épouse de *Thomas de Silva-Tellez*, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Portugal, &, à cause de son mariage, XIII[e] Vicomte de Villanova-de-Cerveira. Leurs enfans, qui ont pris le nom de LIMA, sont: — 1. D. THOMAS-XAVIER DE LIMA DE VASCONCELLOS, né, à Ponte de Lima, le 12 Octobre 1727; — 2. D. FERDINAND-ANTOINE DE LIMA, né le 2 Juin 1730; — 3. D. MARIANNE-XAVIER DE LIMA-D'HOHENLOE, née le 13 Août 1721, morte en 1734; — 4. D. HÉLENE-XAVIER, née le 6 Juillet 1722; — 5. D. VICTOIRE-ISABELLE, née le 27 Juin 1723; — 6. D. ANNE-BARBE, née le 26 Juin 1725; — 7. D. MADELENE-JOSEPHINE, née le 24 Août 1726; — 8. & D. JEANNE-ROSE DE LIMA, née le 26 Avril 1729.

Les autres branches de la Maison de LIMA sont celle des Châtelains *de Gimaraens*, & celle des Commandeurs *de Vitorinho*, toutes deux éteintes. Voyez, pour la Généalogie de cette Maison, *Moréri*.

* LIMAYE: Terre & Seigneurie en Provence, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1646, registrées à Aix le 8 Novembre suivant, en faveur de *Jean-Louis de Coriolis*, Seigneur de la Bastide. *Voyez* CORIOLIS, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* LIMBOURG: L'une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, avec titre de *Duché*, & une Ville de ce nom, qui appartenoit au Roi d'Espagne, & est maintenant à l'Empereur depuis le Traité d'Utrecht. Cette Province est située

entre le pays de Liége & le Duché de Juliers, & a eu ses Comtes & Ducs particuliers. L'Histoire commence à parler des Comtes DE LIMBOURG au X^e^ siécle.

ADÉLAÏDE, Comtesse DE LIMBOURG, étoit mariée, en 970, à *Louis*, Comte *de Los*; mais la suite généalogique des Comtes DE LIMBOURG, connus, ne commence qu'à HENRI, qui vivoit en 1071. ADOLPHE, II. du nom, descendu de lui au X^e^ degré, perdit le Duché de LIMBOURG. *Jean* I, Duc *de Brabant*, ayant formé des prétentions sur ce Duché, on dit qu'ADOLPHE le lui vendit. Les Comtes *de Luxembourg* prétendirent au même Duché. Chaque parti se le disputa; les armes déciderent en faveur du Duc *de Brabant*, &, en 1288, il fut réuni au Duché de Brabant.

* **LIMEUIL**, en Guienne. Comté qui étoit dans la Maison de *Galard de Brassac*.

*Marguerite de Galard*, fille du Sire *de Galard-de-Limeuil*, épousa *Nicolas de Beaufort*, frere du Pape GRÉGOIRE XI, & neveu du Pape CLÉMENT VI. C'est par cette alliance que la Terre de *Limeuil* a passé dans la Maison de *Bouillon*. Voyez GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

**LIMMINGHE**: Famille noble & très-ancienne de la Ville de Louvain. Elle a pour auteur

LOUIS WITTEN-LIMMINGHE, Chevalier, & grand Mayeur de Louvain en 1111, lequel fut pere de — WAUTHIER DE LIMMINGHE, aussi grand Mayeur de ladite Ville en 1136; — & de GODEFROY, I. du nom, qualifié du titre de *Chevalier*, ainsi que ses fils — GERARD & GODEFROY, II. du nom, dans une charte de 1146. Ce dernier ajouta le nom de *Vanden Berghe* à celui de LIMMINGHE; & sa postérité l'a toujours conservé, avec une brisure dans ses armes, pour se distinguer de la branche aînée, qui porta seule le nom de WITTEN-LIMMINGHE. Cette branche aînée s'est éteinte dans le dernier siécle.

GODEFROY DE LIMMINGHE, II. du nom, eut pour fils — JEAN, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1214, & fut pere de — GODEFROY DE LIMMINGHE, III du nom, encore vivant en 1257. — ARNOUD DE LIMMINGHE, fils de ce dernier, se distingua à la bataille de Wonronck en 1288, & laissa — GODEFROY DE LIMMINGHE, IV. du nom, vivant en 1331. Ce dernier fut pere de — JEAN DE LIMMINGHE, II. du nom, Bourguemestre de Louvain en 1366 & 1368. Il laissa — GODEFROY DE LIMMINGHE, V. du nom, tué dans une émotion populaire à Louvain en 1379. Il eut pour fils: — HENRI VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, nommé entre les nobles Vassaux du Brabant; — & GODEFROY, qui suit.

GODEFROY, VI. du nom, servit le Duc *Venceslas*, contre le peuple de Louvain, révolté en 1382, & fut premier Bourguemestre de cette Ville en 1389. — GILLES VANDEN BERGHE, son fils, en fut grand Mayeur en 1411. — GODEFROY, VII. du nom, le cadet, fut pere de — PIERRE I, ayeul de CORNEILLE, premier Bourguemestre en 1485; — & de PIERRE II, marié à *Hélene de Hondt*, de laquelle il eut — AUGUSTIN VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, vivant en 1531, allié à *Gertrude Saverneul*, dite *Waer-Segghere*, dont vint, entr'autres enfans: — DANIEL VANDEN BERGHE, Conseiller au Conseil de Flandres, mort en 1554. Il avoit épousé *Marie de la Tour-Taxis*, fille de *Jean-Batiste*, Maître général des Postes de l'Empire, & de *Christine Wachtendonck*, dont:

JEAN-BATISTE VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, Président de la Chambre des Comptes de Bruxelles, marié à *N.... Baert de Berentrode*, de laquelle il eut — LAMORAL, allié à *Catherine de la Tour-Taxis*, sa parente, dont vint un fils, nommé — LAMORAL-FRANÇOIS VANDEN BERGHE DE LIMMINGHE, Seigneur de Piecerbais, Président de la Chambre des Comptes, qui cessa de porter la brisure dans ses armes, à l'extinction de la branche aînée. Il avoit épousé *Marie-Barbe*

*de Warick*, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, de laquelle il eut : — Gertrude-Rogere, mariée à son cousin *Philippe-Adrien de Warick* ; — & Charles Vanden Berghe de Limminghe, élevé à la dignité de *Comte* en 1694, mort le 30 Novembre 1756. Il avoit épousé 1°. *Anne-Isabelle Arrascola d'Ognate*. On ignore le nom de sa seconde femme. Il eut du premier lit : — 1. François-Joseph Vanden Berghe, Comte de Limminghe, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes-Wallones, qui, de son mariage avec *Eléonore O Brien-Olonerguen*, n'a qu'une fille ; — 2. Guillaume, Comte de Limminghe ; — 3. & Catherine, veuve de *François*, Baron *de Waës*, Seigneur de Kessenich.

Du second lit est né Philippe-Joseph Vanden Berghe, Comte de Limminghe, ci-devant Capitaine de Cavalerie au service de France, marié à *Françoise-Caroline*, Baronne *d'Udekem de Gentinnes*, de laquelle il a deux filles. — L'aînée a épousé *Pierre-Eugéne Fusco de Mataloni*, Seigneur de Sant & autres lieux. — La seconde est Justine-Norbertine Vanden Berghe de Limminghe, Chanoinesse d'Andennes. *Tablett. Généalog. Part. VIII, p.* 200.

* LIMOGES. Cette Ville a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limousin. Ils portoient : *d'or, à trois lions d'azur, armés & lampassés de gueules.*

Fulcher ou Fulgo, mort en 888, en fut le premier Vicomte. — Humberge, dite Brunissende, sœur de Guy, III. du nom, morte en 1114, descendue de Fulcher au XIII$^{e}$ degré, épousa *Archambault*, IV. du nom, Vicomte *de Comborn*, auquel elle porta la Vicomté de *Limoges*. Il fut adjugé, en 1364, à Jeanne, fille & héritiere de Guy, mort en 1331, & elle épousa *Charles de Châtillon*, dit *de Blois*, tué à Auray en 1364. Guillaume, dernier Vicomte de Limoges, mourut vers 1475. Françoise, sa fille aînée, épousa *Alain*, Sire *d'Albret*, bisayeul de *Jeanne d'Albret*, qui porta tous les biens de la Maison d'*Albret* à *Antoine de Bourbon*, Duc de Vendôme, leur fils. Henri IV unit, en 1607, à la Couronne, la Vicomté de Limoges & son domaine particulier.

LIMOGES : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 Janvier 1668.

Olivier de Limoges, Ecuyer, fut tuteur des enfans de feu *Jacques de Lassay*, Seigneur de Vaubrun en 1540. — Georges de Limoges est nommé dans un Arrêt du 10 Octobre 1576. — Gabriel de Limoges fut reçu Chevalier de Malte en 1566. — Maximilien de Limoges, Sieur de Noyon, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1587 ; — & Louis de Limoges-de-Renneville fut reçu Chevalier de Malte le 30 Mai 1612. Ils portoient tous les mêmes armes qui sont : *d'argent, à six tourteaux de gueules*, 3, 2 & 1. Voyez l'Histoire de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*, *p.* 1292 & 1699.

LIMOJON. Famille originaire de la ville de Nions en Dauphiné, où Pierre Limojon (*Limojoni*), Ecuyer, de Saint-Chamond (*de Sancto Chabundo*), au Diocèse de Lyon, s'est établie vers l'an 1400.

I. Ce Pierre Limojon eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux fils : — Jean, qui suit ; — & Hugues, rapporté après la postérité de son frere aîné.

II. Jean Limojon épousa 1°. *N... de Beauvoir* (en latin *de Bellovisu*), fille de *Raimond*, Seigneur de Chameau & de Mihons ; & 2°. par contrat passé devant *Tréballi* & *Rhéditi*, Notaires de Nions, le 29 Juillet 1444, *Olive de Vitrolles*, fille d'*Hugonet*, Ecuyer, du Diocèse de Die, en présence & du consentement de *Pierre de Beauvoir*, son beau-frere, qui augmenta la dot d'*Olive de Vitrolles*, sa parente, & fit les frais de la noce. L'Histoire de la Noblesse du Comté Vénaissin, *Tome II, p.* 192 *& suiv.* d'où nous tirons cet article, dit seulement que Jean Limojon eut des enfans, qui continuerent la branche aînée.

II. On ignore l'alliance de Hugues Limojon, son frere cadet, qui fit son testament devant *Echaffini*, Notaire à Nions, le 12 Juillet 1488, par lequel il ins-

titue son héritier Antoine Limojon, son fils, qui suit, auquel il substitue les enfans de Jean Limojon, son frere aîné.

III. Antoine Limojon se maria avec *Jeanne de Laugier*, fille de *Jacques*, lequel, par son testament fait devant *Echaffini*, le 8 Juillet 1508, donne un supplément de dot à sa fille, & fait mention des effets qu'il avoit reçus en mariage de *Catherine de Monteil* ou *de Montaulieu*, son épouse. De ce mariage naquirent — Didier, qui suit; — & Marguerite, à qui sa mere fit donation d'un verger, *Jacques Martin*, Notaire à Nions, le 1 Janvier 1532. Elle épousa *Florent de Rastel*, co-Seigneur de Rocheblave au Diois.

IV. Didier Limojon, institué héritier de sa mere par son testament, fait devant *Martin*, le 30 Octobre 1543, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. Pierre, qui suit; — 2 & 3. Isnard & Antoine; — 4. Justine, femme de *Michel Crozet*, de la ville de Nions, laquelle transigea, avec ses freres & sœurs, sur l'héritage de Didier, qu'elle avoit géré depuis sa mort, par un compromis passé devant *Jacques Martin*, Notaire, le 15 Janvier 1563; — 5 & 6. Catherine & Barbe.

V. Pierre Limojon est le premier de cette Famille qui parut à Avignon, & il y résidoit déja lorsqu'il acquit, à Nions, une partie de maison d'*Antoine du Claux*, par contrat passé devant *Bertrand Barthi*, Notaire à Nions, le 24 Juillet 1581. Il épousa, à Avignon, *Jeanne Palhette*, dont:

VI. Pellegrin Limojon, qui jouissoit encore du titre de *noble* dans sa minorité; mais il dérogea par le commerce. Il épousa, par contrat passé à Avignon le 8 Janvier 1592, devant *Raimond Salvati*, Notaire de ladite Ville, *Isabelle de Vaires*, fille de *Mathieu*, & de *Pernette Galland*. Il eut, entr'autres enfans:

VII. Alexandre Limojon, marié, par contrat du 8 Août 1624, à *Esprite-Diane des Blancs*, fille d'*Esprit*, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, & de *Madelene de Bareffi*, de la ville de Lille en Venaissin, dont: — Jean-Pierre-Splendien, qui suit; — & Alexandre-Toussaint, Chevalier des Ordres Hospitaliers & Militaires de N. D. de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem. Il servit d'Ecuyer au Comte d'Avaux, *Jean-Antoine de Mesmes*, dans son ambassade d'Hollande. Ce Seigneur ayant depuis été nommé Ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, Roi d'Angleterre, lorsque ce Prince fit le voyage d'Irlande pour y raccommoder ses affaires, il prit près de sa personne, en Février 1689, le Chevalier *de Saint-Didier*, & se reposa sur lui d'une partie du soin de ses troupes & de ses finances. *Saint-Didier* devenu, par sa probité & ses talens, l'homme de confiance du Comte *d'Avaux*, reçut des ordres pour venir en France, informer le Roi Louis XIV de la situation des affaires d'Irlande; mais il ne put s'acquitter de sa commission, ayant péri dans un naufrage. La République des Lettres lui est redevable d'une Histoire de la République de Venise, de celle du traité de paix de Nimegue, & d'un ouvrage de Chymie, intitulé *le Triomphe Hermétique*.

VIII. Jean-Pierre-Splendien Limojon succéda à *Henri des Blancs*, son oncle maternel, en la co-Seigneurie de Venasque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1666, à *Gaspard de Vintimille-Lascaris*, Evêque de Carpentras, Seigneur suzerain de ces Terres, & épousa, par contrat passé le 30 Septembre 1668, *Jeanne de Vedrille*, fille de *François*, & de *Catherine de Rigaud*, dont: — Ignace-François, qui suit; — & Jean-Noel, rapporté après son frere aîné.

IX. Ignace-François Limojon, Chevalier de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, dont il rendit hommage, en 1718, à *François-Marie Abbati*, Evêque de Carpentras, épousa, par contrat passé, le 30 Novembre 1702, devant *Hugonis*, Notaire d'Avignon, *Rose-Sibille de Normandeau*, fille de *Louis*, & de *Jeanne-Sibille d'Athenosi*. On a de lui un Poëme épique intitulé Clovis, dans lequel on trouve de bons morceaux.

IX. Jean-Noel Limojon, Seigneur de Jonqueirettes, anciennement Jonquieres, au Comté Venaissin, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, par commission du 10 Février 1706, Chevalier de Saint-Louis par brevet du 31 Janvier 1722,

fut réhabilité dans son ancienne noblesse, avec son frere aîné & toute sa Famille, par Lettres du Pape Clément XII, datées du Palais de Sainte-Marie Majeure, le 20 Août 1738. On peut voir la teneur de ces Lettres dans l'Histoire de la Noblesse du Comté d'Avignon, *Tome II*, *p.* 196. Il avoit épousé, par contrat passé le 11 Juillet 1737, devant *Melin* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Françoise-Barbe-Agnès de Pusco*, fille de *Pierre*, & d'*Anne-Barbe de Normandeau*, de la ville d'Avignon, dont : — Jean-François-Joseph, né au mois de Juin 1740. Nous ignorons s'il a eu d'autres enfans.

Les armes : *d'azur, à trois citrons d'or, 2 & 1.*

LIMONIER ou LIMONNIER (le) : Ancienne Famille de Bretagne, qui fut d'abord interloquée sur sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 10 Décembre 1669, au rapport de M. *des Cartes* ; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Novembre 1650, au rapport de M. *de la Bourdonnays*, elle fut déclarée *noble d'extraction.* Suivant un Armorial manuscrit *in-folio*, *Tome III*, des Familles de cette Province, qui nous a été communiqué, elle remonte à

I. Thebaud le Limonier, Gouverneur du Château de Valogne, vivant en 1362. Il épousa *Guibaude Pinel*, & en eut :

II. Jean le Limonier, marié avec *Alliette Racinoux*, & pere de

III. Michel le Limonnier, Sieur de la Marche, qui épousa *Marie de la Couarde*, dont : — Michel, qui suit ; — & Jeanne le Limonnier, mariée, l'an 1469, à *Guillaume de Romillé*, Sieur de Fenoux.

IV. Michel le Limonnier, II. du nom, Sieur de la Lande, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

V. Thomas le Limonnier, Sieur de la Marche, marié à *Perrine Theaullay*, de laquelle vint :

VI. Olivier le Limonnier, Sieur de la Marche, qui épousa *Marguerite Leschart.* Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Samuel le Limonnier, Sieur de Courtailles, rapporté après la postérité de son frere aîné.

VII. Jean le Limonnier, II. du nom, Sieur de Lanchardiere, épousa, en Avril 1571, *Renée le Moine*, & en eut :

VIII. Germain le Limonnier, Sieur de la Marche, Lieutenant aux Eaux & Forêts de Bretagne, marié 1°. avec *Renée de Montbourcher*, Dame de Corcé ; & 2°. en 1608, à *Julienne Goullay*. Il eut pour fils, de l'une de ces deux femmes ;

IX. Pierre le Limonnier, Sieur des Hayers, qui épousa, au mois de Mars 1630, *Louise Bonvisage*, dont vint :

X. César le Limonnier, Sieur de la Houssays, marié, au mois d'Octobre 1659, avec *Renée Havart.* Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire.*

VII. Samuel le Limonnier, Sieur de Courtailles, fils puîné d'Olivier, Sieur de la Marche, & de *Marguerite Leschart*, épousa 1°. *Françoise Corial* ; & 2°. *Gillette Hux.* Du premier lit il eut ; — 1. Germain le Limonnier, Sieur du Cahier, Conseiller au Présidial de Rennes, marié, en Mars 1655, avec *Olive le Maignan*, dont il n'eut point d'enfans. Du second lit sortirent : — 2. Edouard, qui suit ; — 3. Artur, Sieur de Gassays ; — 4. & Philippe le Limonnier, Sieur de Verdun.

VIII. Edouard le Limonnier, Sieur de la Marche, eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

IX. Maurice le Limonnier, qui fut pere de — Marie le Limonnier.

Ceux du même nom mentionnés dans la production, sans dire leur attache, furent : — Michel le Limonnier, Sieur de la Marche, qui épousa, en 1588, *Perronnelle d'Erbrée*, fille de *Guillaume d'Erbrée*, Sieur de la Cheze ; — Paul le Limonnier, Sieur de la Rouelle, qui épousa, en Août 1573, *Françoise Quenouart* ;

*nouart;* — & FRANÇOISE LE LIMONNIER, épouse de *Gilles Meslet*, Sieur de la Prestays, Conseiller au Parlement, dont elle étoit veuve en 1575. Les armes de cette Famille sont : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'azur sur le tout, chargée de trois croisettes d'or.*

LIMOSIN-D'ALHEIM (DE) : Famille originaire du Brabant, transplantée, depuis, dans le Duché de Luxembourg, & actuellement établie à Thionville, qui subsiste dans

JEAN-BATISTE, Baron DE LIMOSIN-D'ALHEIM, Baron du Saint-Empire, né le 22 Juillet 1714. Il est entré, au mois de Janvier 1733, dans les cadets Gentilshommes de la citadelle de Metz ; a été fait successivement Enseigne au Régiment d'Alsace, au mois de Mai 1734, Lieutenant en pied en Février 1735, Capitaine en second le 1 Juillet 1742, Capitaine en pied le 8 Août 1745, Chevalier de Saint-Louis le 13 Février 1746, & Commandant de Bataillon le 1 Mars 1760. Il s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, à la prise de Prague en 1741 ; en 1742, à la défense de la même place, où il fut blessé au bras gauche; en 1745, à la retraite de Pfaffenhoffen en Baviere, où il fut encore blessé au genoux gauche ; au siége de Namur & à la bataille de Rocoux en 1746 ; au siége de Mastricht en 1748, à la bataille de Hastenbeck en 1757, où il fut blessé dangereusement au col, étant à la tête de sa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque d'une batterie ; à la bataille de Lutzelbourg en 1758 ; & enfin à toutes les affaires, où s'est trouvé le Régiment d'Alsace, pendant la derniere guerre & les deux précédentes. Il a servi aussi dans la derniere guerre, comme Aide-de-Camp du Maréchal Prince *de Soubise.* Il obtint du Roi, au mois de Septembre 1760, des Lettres-Patentes, par lesquelles Sa Majesté le maintint dans la qualité de *Baron*, comme descendant de CHARLES DE LIMOSIN, qui fut honoré de ce titre, ainsi qu'HENRI DE LIMOSIN, son frere, par Lettres de l'Empereur CHARLES V, de l'an 1540. Il épousa, 1°. à Thionville, le 21 Novembre 1747, *Marie-Madelene de Limpack*, morte le 2 Septembre 1752, fille de *François*, ancien Capitaine au Régiment de Saxe, & d'*Elisabeth Houillon;* & 2°. à Dunkerque, le 1 Juin 1760, avec *Marie-Thérese-Monique Taverne*, veuve de *N... de la Greze*, Lieutenant-Colonel du Régiment d Beauvoisis, Chevalier de Saint-Louis, & fille de *Nicolas Taverne*, ancien Bourguemestre de Dunkerque, & de *Marie Morincq.* Il n'a point eu d'enfans de cette seconde femme, morte le 13 Octobre 1764 ; mais de la premiere sont issus : — 1. FERDINAND-CHARLES-EMMANUEL, Baron DE LIMOSIN-D'ALHEIM, Baron du Saint-Empire, né à Boulay en Lorraine, le 10 Novembre 1748, & nommé, le 1 Juillet 1757, Enseigne au Régiment d'Infanterie Allemande d'Alsace ; — 2. JEAN-BATISTE, Baron du Saint-Empire, né à Thionville le 22 Octobre 1750, & nommé, au mois de Mai 1765, Sous-Lieutenant dans le Régiment des Volontaires de Soubise ; — 3. MARIE-ELISABETH-ISIDORE, Baronne du Saint-Empire, morte le 27 Juillet 1750 ; — 4. & BARBE-CHRISTINE-MARGUERITE, Baronne du Saint-Empire, née à Boulay le 10 Juillet 1752, & reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1763.

Les armes : *de sinople, à une fasce d'or, bordée de sable, chargée d'un lion de gueules passant, & accompagnée en chef de trois bezans d'argent, & en pointe d'un bezan & d'une étoile aussi d'argent, rangés en fasce.* Devise : FORTES CREANTUR FORTIBUS. Voyez l'*Armorial de France, Registre VI.*

* LIMOURS : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1606, enregistrées le 23 Mai 1607, en faveur de *Louis Hurault*, Comte de Cheverny. Voyez HURAULT, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

LINANGE : Ancienne Noblesse sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire.* Elle porte pour armes : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées de gueules, 2 & 1.* Nous avons un faux *Mémoire* sur cette Maison, fait par un particulier, qui se disoit le *Comte de Linange.* Il fut mis à la Bastille, & en sortit à la fin de Novembre 1714.

LINCEL. *Voyez* LAINCEL, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

LINDEN (VANDER): Famille d'extraction noble, du Duché de Brabant.

RASSE VANDER LINDEN eut de *Catherine Vander Borght*, son épouse:

JEAN VANDER LINDEN, I. du nom, qui s'allia avec *Christine Hermeys*, dont vint:

JEAN VANDER LINDEN, II. du nom, créé *Chevalier* en 1544, par l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fut Bourguemestre de la ville de Louvain ès années 1557 & 1561, & épousa *Catherine*, Dame *de Marneffe*, de Seraing & de Bommelettes, fille de *Louis de Marneffe*, Chevalier, & de *Jeanne Absolons*, Dame de Seraing & de Bommelettes. Leurs enfans furent, entr'autres: — PHILIPPE, qui suit; — & JEAN, Abbé de la noble Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain.

PHILIPPE VANDER LINDEN, Chevalier, Seigneur de Marneffe, grand Forestier du Duché de Brabant, épousa *Anne Cymon*, dite *la belle héritiere de Diepensteyn*, & en eut:

FERDINAND VANDER LINDEN, Seigneur de Marneffe, grand Forestier du Duché de Brabant, créé *Chevalier* le 7 Décembre 1627. Il épousa, 1°. *Anne Vander Noot-de-Keiseghem*, fille de *Corneille Vander Noot*, Seigneur de Keiseghem, & d'*Antoinette de Mol;* & 2°. *Charlotte de Bourgois.* Du premier lit il eut: — PHILIPPE, qui suit; & du second: — CHARLOTTE VANDER LINDEN, mariée à *Jean de Locquenghien*, Baron de Melsbrouck.

PHILIPPE VANDER LINDEN, créé *Chevalier*, par Lettres-Patentes du 9 Décembre 1643, obtint, en sa faveur, de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, l'érection de sa Seigneurie de *Hooghevorst*, unie à celle de *Tervoorden*, en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 27 Septembre 1663. Il mourut le 23 Octobre 1664, & avoit épousé *Marie-Françoise Vander Eycken*, sa parente, dont:

JEAN-PHILIPPE-EMMANUEL VANDER LINDEN, Baron de Hooghevorst, marié à *Anne-Hélene-Albertine d'Ongnies-de-Courieres*, de laquelle il eut: — JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, qui suit; — & une fille, N... VANDER LINDEN, mariée au Duc *de Mondragon.*

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE VANDER LINDEN, Baron de Hooghevorst, mort en 1734, avoit épousé *Constance-Théodore-Françoise le Vasseur-de-Guernonval*, Chanoinesse de Monstier-sur-Sambre, fille de *François le Vasseur-de-Guernonval*, Baron d'Ekelsbeke, & de *Marie-Françoise de Guistelles-Saint-Floris.* De ce mariage il a laissé: — 1. IGNACE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-JOSEPH VANDER LINDEN-D'HOOGHEVORST, Chevalier de Malte, Chambellan de S. A. S. le Prince, Evêque de Liége, adopté aux nom & armes de son parent *Jean-François*, Comte *de Locquet*, Vicomte de Hombeeck, mort sans postérité, qui l'institua son héritier, en date du 23 Juin 1751; — 3. PÉTRONILLE-FRANÇOISE VANDER LINDEN-D'HOOGHEVORST, mariée à *Guillaume-Adrien-Joseph*, Comte *de Nassau*, de Conroy, de Swecghem, Baron de Warcoing & petit Reux, Chambellan actuel de L. M. I. & R. membre & Trésorier des Etats de Brabant, dans le quartier de Louvain, dont plusieurs enfans. Il est mort en Décembre 1766; — 4. MARIE-FRANÇOISE VANDER LINDEN-D'HOOGHEVORST, femme de *Melchior-François-Joseph Roose*, Baron de Bouchout, mort en 1745, fils de *Jean-Alexandre Roose*, Sergent-Major de la ville d'Anvers, & d'*Isabelle-Victoire Descordes*, dite *Renialmé;* — 5. & MARIE VANDER LINDEN-D'HOOGHEVORST, Chanoinesse de Monstier-sur-Sambre.

IGNACE-FRANÇOIS VANDER LINDEN, Baron de Hooghevorst, membre & député de l'Etat noble du Duché de Brabant, épousa, 1°. *Ernestine-Françoise-Josephe*, Princesse *de Bergh-Saint-Vinox*, Chanoinesse de Nivelle, morte sans enfans; & 2°. en 1755, *Marie-Catherine-Philippine-Ghislaine*, Baronne *de Brune-de-Willecomme*, Chanoinesse de Monstier-sur-Sambre, morte le 21 Avril 1762, fille de *George-Hiacinthe*, Baron *de Brune* & de Willecomme, & d'*Anne-Lucie Van Vilsteren-de-Laerne.* De ce mariage elle a laissé un fils unique, nommé: — JEAN-JOSEPH-GHISLAIN VANDER LINDEN, Baron d'Hooghevorst, né le 6 Juin 1758.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent, chargé de 3 maillets de sable, penchés vers la droite de l'écu, surmonté d'une couronne de Baron.* Pour supports, *un lion d'or à dextre, tenant une banderolle aux armes* de VANDER LINDEN, *& au côté senestre un tigre d'or, tenant aussi une banderolle*, dont les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 maillets de sable, posés 2 & 1.*

LINDSEI : Noble & ancienne Maison d'Ecosse.

ROBERT II, Roi d'Ecosse, donna, dit *Cambden*, le Château de Crafard, avec titre de *Comté*, à JACQUES LINDSEI, à cause de sa valeur. Ceux de cette Maison, selon le même auteur, ont été *Comtes* pendant plus de 400 ans. Le fils aîné du dernier Comte, portoit le titre de LORD-LINDSEI.

LINIERES : Maison originaire du Berri.

Il y a eu des Seigneurs de ce nom dès le commencement du Xe siécle. *La Thaumassiere* en parle dans son Histoire de Berri, *pag. 659* & *661*. C'est d'après cet Ecrivain que l'Auteur de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag.* 834, parle de cette Maison éteinte. Elle a donné deux grands Queux de France & quelques Evêques : l'un dans PHILIPPE DE LINIERES, grand Queux de France en 1367 ; & l'autre dans JEAN, V. du nom, Baron DE LINIERES en 1412. Le dernier de ce nom est GODEMAR DE LINIERES, qui vivoit en 1406. Les armes : *d'or, au chef vairé de deux traits d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or, brochant sur le tout.*

* LINIERS : Terre proche de Thouars en Poitou, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, qui remonte à

GUILLAUME DE LINIERS, lequel eut pour fils : — JEAN DE LINIERS, aussi Chevalier, qui fut pere de : — GUILLAUME, mort sans lignée ; — de GUY, dont nous allons parler ; – & d'HONORÉE DE LINIERS, dont on ignore l'alliance.

GUY DE LINIERS, Chevalier, épousa *Marguerite Cherchemonde*, dont : – AMAURY, qui suit ; — & CHARLES, Chevalier, qui s'allia avec *Anne Châteigner*, veuve de *Guillaume de Rogre*, & fille de *Simon Châteigner*, Seigneur de Saint-Georges, de Rexe, & de *Létice de la Guerche*, en 1348. Nous ignorons sa postérité.

AMAURY DE LINIERS, I. du nom, s'allia avec *Jeanne d'Argenton*, fille d'*Emery*, Seigneur de Herisson, dont vinrent : — 1. AMAURY, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de la Mesleroye, mort en 1387. Il avoit épousé *Jeanne de Fouilloux*, dont : – JEAN DE LINIERS, Chevalier. Nous en ignorons aussi la postérité.

AMAURY DE LINIERS, II. du nom, épousa *Marie de Chausseroye*, Dame d'Ernault, fille de *Payen de Chausseroye*, Seigneur d'Ernault, & de *Marguerite de la Porte*, & veuve de *Louis Chenin*, Seigneur de l'Isle-Bapaume. De ce mariage vinrent : — 1. MAUBURNY, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur d'Ernault ; — 3. JOACHIM, mort sans lignée ; – 4. & AMAURY, Seigneur de Saint-Pompain.

MAUBURNY DE LINIERS, Seigneur d'Ernault, vivant en 1443, s'allia avec *Sibille Tancau*, fille de *Philippe Tancau*, Seigneur de Mortemer, & de *Jeanne Pente*, Dame de Gourville, dont : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier ; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Séverin ; — 4. PERRONNELLE, femme de *Jacques Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonin ; — 5. & MARIE, femme de *Jean de Saint-Savin*, Seigneur de la Grange, vivant en 1468.

MICHEL DE LINIERS, Seigneur d'Ernault & de la Mesleroye, épousa, suivant des actes de 1477 & 1482, *Marie Rousseau*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Motte-Rousseau*, & d'*Iseult de la Jaille*, Dame des Cloudis, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GASPARD, Seigneur d'Amaillou, dont est sorti : — HIPPOLITE DE LINIERS, Seigneur de la Bourbeliere ; — 3. PERRONNELLE, femme de *Louis de Maraffin*, Seigneur de Nots & de Vueul ; — 4. & OLIVE, mariée, 1°. à *Gilles d'Appelvoisin* : & 2°. à *Jean de la Forest*, Seigneur de Vaudoré.

JACQUES DE LINIERS, Seigneur d'Ernault, épousa *Renée de Caraleu*, fille de *Plotard de Caraleu*, & de *Marguerite d'Assay*, dont : — 1. PLOTARD, mort jeune ; — 2. MAUBURNY, mort sans lignée ; — 3. GILLES, Seigneur d'Ernault,

mort aussi sans postérité ; — 4. Louise, Dame d'Ernault, femme de *Jean Ysoré*, Seigneur de Rossay; — 5. Marguerite, alliée avec *René de la Rochefoucaud-Bayers* ; — 6. & Marie, Religieuse.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire* ; mais on trouve Marguerite-Angélique de Liniers, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1689, après avoir prouvé sa noblesse, depuis l'an 1424, que vivoit Maubruny de Liniers, avec *Sibille Tancau-de-Mortemer*, son épouse, fille de *Philippe Tancau*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne Pente*, Dame de Gourville.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, à la bordure de sable bezantée d'or.*

LINNES : Cette Famille de Bretagne a été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *de Larlan*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1669. Les armes : *de gueules, à trois channes d'or, 2 & 1, à la bande d'azur sur le tout, chargée de trois losanges d'argent.*

LINSINGEN : Maison comptée parmi la Noblesse la plus ancienne d'Allemagne.

Suivant un Mémoire qui nous a été remis, elle est en état de fournir onze tables généalogiques, où toutes les personnes de ce nom sont placées selon les branches, divisions & sous-divisions, & par ordre de chronologie. Il s'y trouve aussi trois arbres généalogiques, formés à de certaines occasions, tels qu'on les produit dans les hauts Chapitres, pour les preuves de noblesse ; sçavoir, celui de feu Dietrich-Ernest-Henri de Linsingen, pere de Louis-Charles, Baron de Linsingen, Mestre-de-Camp de Cavalerie, dont il sera parlé ci-après ; celui de Jean-Philippe de Linsingen, Chanoine & Capitulaire du haut Chapitre de Fulde, dont il est parlé dans l'ouvrage du Baron de *Hattstein*, intitulé : *De l'Eminence de la Noblesse de l'Empire d'Allemagne* ; & celui de Marguerite-Elisabeth de Linsingen, de la branche éteinte de *Jesberg*.

Cette Maison a l'avantage de pouvoir démontrer une filiation non interrompue, depuis 1232 jusqu'à présent : les preuves en sont tirées des ouvrages d'auteurs graves, tels que *Gudenus*, le Baron de *Hattstein*, *Schannat*, *Kuchenbecker*, &c. mais ce sont sur-tout des Archives de la Cour féodale de Mayence qui en fournissent les preuves les plus authentiques. Elle est du rang de celles qu'on appelle *Stifts und Ritter maesige* ; c'est-à-dire, *éligible dans les hauts Chapitres & Ordres de Chevalerie d'Allemagne* ; ce qui constitue ce qu'on nomme en Allemagne la *haute Noblesse*. Dans les tems les plus reculés, les premiers Seigneurs de cette Maison ont porté la dignité de Chevalier, *Miles*. A la Cour de Vienne & dans les Etats héréditaires de l'Empereur, où toutes les anciennes Familles se sont fait décorer du titre de *Comte*, celles qui sont chapitrables des autres Etats de l'Empire d'Allemagne, sont qualifiées du titre de *Baron*, parce qu'effectivement elles sont, ou immédiates, ou, après leurs Souverains, elles sont les premiers Seigneurs & vassaux de leurs Provinces.

Quant à l'origine de la Maison de Linsingen, elle se perd dans l'antiquité la plus reculée. Une tradition de la Famille est, d'après quelques auteurs, qu'elle descend d'anciens Romains du nom de *Lentulus* ; mais il est plus vraisemblable, suivant le *Mémoire envoyé*, qu'elle n'a porté d'abord que la premiere syllabe de son nom, *Lins* ou *Lens* ; & que dans la suite ceux de cette Famille y ont ajouté *ingen*, qui ne signifie autre chose que *les successeurs, gens d'une même race.*

Lyns, qui paroît, en 1057, comme témoin dans un document qu'on trouve chez Schannat ; *Traditiones Fuldenses, pag.* 254 ; & Lintzo, témoin d'un autre document de 1097, demeuroient tous deux dans les contrées où l'on trouve, environ 150 ans après, cette famille pleinement établie sous le nom de Linsingen, qu'elle porte depuis le premier Seigneur Louis de Linsingen. Voyez *Johannis scrip-*

*toris rerum Moguntin. Tom. II, pag.* 740. Après avoir été anciennement établie au Palatinat, elle s'est transplantée en Hesse & en Thuringe, au pays d'Eichsfeld, où elle a acquis & possede, de pere en fils, des fiefs masculins: les titres originaux s'en conservent depuis plus de 540 ans, dans les Archives de la Cour féodale de Mayence, & les terres dont elle est en possession sont: Birkenfeld, Ringelrode, Bourgwalde, Heschehau, Udra, Sittendorff, Tilleda, Moenchhoff, Agnesdorff, Wéert. Dans ces Terres, tous les Seigneurs jouissent des droits & prérogatives attachés à toutes les Terres nobles, tels que justice, vassaux, cens, services du *Jure patronatûs & Capellæ*. Nous allons donner ici la filiation des branches qui subsistent, & non de celles qui sont éteintes.

*Nota.* L'asterisque (*) qui se trouve à plusieurs degrés de cette généalogie, marque les ancêtres, en ligne directe, du Baron DE LINSINGEN, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France.

(*) I. LOUIS DE LINSINGEN, qualifié *Miles*, Chevalier, est mentionné, en 1232, comme premier témoin dans le procès-verbal fait par ordre du Pape GRÉGOIRE IX, pour constater la vérité des miracles de SAINTE-ELISABETH, Landgrave de Thuringe. Le témoignage qu'il rendit alors, dans une matiere aussi délicate, prouve qu'il fut homme d'esprit & d'honneur: on en peut voir le détail dans KUCHENBECKER, *Annalecta Hassica, Collectio IX, pag.* 117, & *Collectio XI, pag.* 149. Il paroît encore, en 1241, dans un document fort remarquable. Voyez *Gudeni Codex Diplomaticus, Tom. I, pag.* 568. Il vendit dans ce même tems, avec son frere WARTWIN DE LINSINGEN, aussi qualifié *Miles*, sous certaines conditions & à quelques égards, leur château de *Jagesburg*, dont ils disent dans ce document avoir fait construire les fortifications eux-mêmes. Il étoit appellé avant eux LENSWIEDENHUSEN (ce qui signifie mot pour mot *Lens, vaste Maison*) & a été connu au pays dans les siécles postérieurs, sous le nom de cette Famille, qui l'a possédé jusqu'en 1727; ce qui prouve qu'il faut nécessairement que cette vente n'ait pas eu son exécution, pour quelque cause inconnue. Ces deux Seigneurs, LOUIS & WARTWIN DE LINSINGEN s'engagerent alors, par ce traité, de faire contracter à leurs enfans des alliances avec ceux des Familles nobles de l'Archevêché de Mayence, qui reconnoissoient l'Archevêque pour leur Souverain. On ignore pourquoi ces deux freres vendirent ce Château; mais on sçait bien que l'Archevêque *Siegfried*, étant du parti du Pape, & ennemi déclaré de l'Empereur FRÉDERIC II, cherchoit à se fortifier de tout côté. Les Landgraves de *Hesse-Cassel*, à l'extinction du dernier mâle de cette branche, s'en sont mis en possession en 1727, & en ont fait un appanage de leur Maison. On trouve encore, en 1263, WIGAND DE LINSINGEN, Prieur de Hayne; mais on ignore s'il étoit frere de ces deux premiers Chevaliers, ainsi que le mariage de WARTWIN; on sçait seulement que LOUIS DE LINSINGEN avoit, en 1241, un fils, nommé THÉODORIC, qui suit. Voyez *Gudeni Codex Diplomaticus, Tom. I, pag.* 702, *& Tom. III, pag.* 688; *Kuchenbecker, Coll. XI, pag.* 157; & *Schannat*, Cour féodale de Fulde, *pag.* 219.

(*) II. THÉODORIC DE LINSINGEN épousa *Hedwig*, dont le nom de Famille est inconnu, & en eut:

(*) III. CONRAD DE LINSINGEN, vivant en 1283. Il est fait mention de lui dans *Gudenus, Tom. II, p.* 234. Ses enfans furent: — LOUIS, qui suit; — & HENNE ou JEAN, marié avec *Elisabeth*, dont le surnom est ignoré. Ils vivoient en 1349. Voyez *Kuchenbecker, Coll. III, p.* 100.

(*) IV. LOUIS DE LINSINGEN, II. du nom, *Miles*, surnommé *le vieux Chevalier*, mort en 1346, eut de son mariage: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. THIELO, Chanoine à Minden, vivant en 1329, mort en 1342; — 3. CURT ou CONRAD, marié avec *Cunzela*; — 4. & CONRAD, Prieur à Lenstehousen. *Voyez* WUSTWEIN, *Diœcesis Moguntina, in Archionatus distincta commentatio.*

(*) V. LOUIS DE LINSINGEN, III. du nom, qualifié *Armiger*, vivoit le 26 Août 1351, & mourut en 1372, laissant de *Sophie de Falckemberg*, son épouse: — 1. CURT ou CONRAD, qui eut deux fils morts sans postérité; — 2. LOUIS, lequel fut pere de cinq garçons. Les trois premiers ne laisserent point de des-

cendans; la postérité de ses deux autres fils, — Louis & Dietrich de Linsingen s'éteignit, en 1582, dans Jean; & le 26 Octobre 1721, dans la personne de Louis-Eitel de Linsingen; — 3. Gottfried, qui suit; — 4. & Wittekind.

(*) VI. Gottfried de Linsingen eut de sa femme qu'on ne connoît point : — Jean ou Henne, qui suit; — & Gottfried. *Voyez* les Archives féodales de Mayence.

(*) VII. Jean de Linsingen vivoit en 1424, & épousa *Elisabeth de Falckemberg*, de laquelle vinrent : — 1. Fréderic, qui suit; — 2. Gottfried, qu'on ignore avoir eu lignée; — 3. & Jean de Linsingen, lequel, fut en 1464 & années suivantes, le 45e Doyen du haut Chapitre de Fulde, & le 23e Prévôt de Saint-Pierre, appartenance du même Chapitre. *Voyez* l'Histoire de Fulde, *p.* 39, par *Schannat*.

(*) VIII. Fréderic de Linsingen, *Miles*, ainsi nommé dans les Lettres, par lesquelles il fut investi de Birkenfeld, Bourgwalde, Ringelrode, &c. & dépendances, se maria avec *N... de Grana*, dont : — Jean, qui suit; — & George, lequel eut deux fils, morts sans lignée.

(*) IX. Jean de Linsingen, II. du nom, laissa d'*Ottilia de Baumbach*, sa femme; — 1. George-Adam, qui suit; — 2. Fréderic, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. & Rheinhard, tige de la troisieme, mentionnée ensuite.

X. George-Adam de Linsingen, chef de la branche, dite *de Birkenfeld-Udra*, épousa *N... de Keutel*, & en eut : — 1. Curt ou Conrad-Henri, qui suit; — 2 & 3. Bernard & Martin, celui-ci s'allia avec *Véronique de Keutel*, & fut pere — d'Eitel-George; — & de Hartmann de Linsingen, morts sans enfans.

XI. Curt ou Conrad-Henri de Linsingen eut d'*Agnès-Catherine de Hanstein* plusieurs enfans, entr'autres :

XII. Eitel-George de Linsingen, né en 1651, Officier au Régiment de Royal-Allemand au service de France, mort en 1726, qui avoit épousé Marie-Catherine-Elisabeth de Linsingen, sa parente, de laquelle sont issus : — Jean-Guillaume, qui suit; — & Jean-Philippe, né le 1 Janvier 1703, marié, 1°. avec *Sophie-Philippine de Hatterff*, morte en 1749; 2°. avec *Catherine-Sophie de Pucheler*, morte en 1765; & 3°. avec *Catherine-Marianne de Goetz*.

XIII. Jean-Guillaume de Linsingen, né le 24 Octobre 1695, Officier des Gardes-du-Corps du Duc de *Saxe-Gotha*, mort en 1768, a eu de son épouse, *Chrétienne-Juliane de Troisch-Buttlar*, dix enfans; sçavoir : — 1. Jean Guillaume, né le 10 Février 1724, Lieutenant-Colonel au Régiment de Mecklenbourg au service de Hanovre, & Commandant des troupes de cette puissance à Hildesheim; — 2. Bernard-Thielo-Curt-Eitel, né en 1736, Capitaine de Dragons au service d'Hanovre. Ces deux freres commanderent les Chasseurs Hanovriens dans la derniere guerre, & s'y distinguerent beaucoup; — 3. Jules-Louis-Jean-Henri, né le 28 Août 1739, Major des troupes de Hanovre, & Commandant de la ville de Hildesheim; — 4 & 5. Charles-Chrétien, né le le 6 Janvier 1742, & Fréderic-Guillaume-Albert, né le 6 Janvier 1748, tous deux Officiers au service d'Hanovre; — & cinq filles, dont quatre mariées dans les Familles de *Hanstein*, *Westerhagen* & de *Wangenheim*, qui sont des plus anciennes & recevables aux hauts Chapitres d'Allemagne.

*Seconde branche, dite de Ringeroldе.*

X. Fréderic de Linsingen, second fils de Jean II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1595, laissant d'*Ursule de Boinebourg* : — 1. Jean ou Hans, qui suit; — 2, 3 & 4. Rheinhard, mort en 1633; Philippe, marié à *Justine-Marguerite de Uslar*; & Bourchard, mort en 1649, tous les trois sans postérité.

XI. Jean ou Hans de Linsingen, mort en 1616, avoit épousé *Catherine de Westerhagen*, dont :

XII. CHRISTOPHE DE LINSINGEN, marié avec *Anne-Marguerite de Hanstein*. Ses enfans furent : — 1 & 2. THIELO-FRÉDERIC & GEORGE-ADAM ; — 3. & HENRI-DIETRICH, qui suit.

XIII. HENRI-DIETRICH DE LINSINGEN s'allia avec *Anne-Catherine de Bischofshausen*, & en eut neuf enfans, entr'autres : — 1. JEAN-PHILIPPE, Baron DE LINSINGEN, né le 2 Octobre 1674, Chanoine dans le haut Chapitre de Fulde. Il prit le nom de GOTTHARD en entrant, en 1701, dans cet Ordre, ainsi qu'il est d'usage dans ce Chapitre de changer le nom de batême ; y fit profession le 15 Octobre 1702, devint Capitulaire en 1715, & mourut le 23 Février 1721 ; — 2. PHILIPPE-CHARLES, Général des troupes du Cercle de Franconie & de l'Empire, mort en 1738 ; — 3. CHRISTOPHE-WILCK, Capitaine de Dragons au service de l'Empereur ; — 4. BERNARD-FRANÇOIS-ANSELME, né le 4 Juillet 1688, mort en 17.. ; — 5. & JEAN-CHRISTOPHE, qui suit.

XIV. JEAN-CHRISTOPHE DE LINSINGEN, né le 27 Août 1685, & mort le 31 Mars 1746, avoit épousé *Catherine-Elisabeth de Troisch-Buttlar*, dont : — JEAN-ERNEST-FRÉDERIC, qui suit ; — & MAURICE-GUILLAUME, mort subitement.

XV. JEAN-ERNEST-FRÉDERIC DE LINSINGEN, né le 2 Février 1730, a embrassé de nouveau la Religion Catholique & Romaine. De son mariage il a eu plusieurs enfans. — La fille aînée, JEANNE DE LINSINGEN, est Chanoinesse de l'Ordre de Saint-Bernard à Starckrath en Westphalie. Cette branche est Catholique & Romaine.

*Troisieme branche, dite BIRKENFELD-BOURGWALDE.*

(*) X. RHEINHARD DE LINSINGEN, troisieme fils de JEAN II, & d'*Ottilia de Baumbach*, mourut en 1598, laissant de son épouse *N... de Hardenberg* : — 1. HENRI, mort sans postérité ; — 2. GASPARD, tué en duel, ayant eu pour fils — JEAN-BURCHARD, mort sans lignée ; — 3. FRÉDERIC, lequel eut cinq fils décédés, comme leur cousin, sans aucune lignée ; — 4. & DIETRICH, qui suit.

(*) XI. DIETRICH DE LINSINGEN, I. du nom, se maria avec *Anne-Christine de Westerhagen*, dont vinrent : — 1. THIELO-RHEINHARD, qui suit ; — 2. JEAN-GUILLAUME, mort sans enfans ; — 3. DIETRICH, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; —— 4. & VICTOR, tige de la sixieme mentionnée ensuite.

XII. THIELO-RHEINHARD DE LINSINGEN eut en partage la Terre de Birkenfeld, & épousa *Adelheidt de Campen*, de laquelle sortit :

XIII. JEAN-ALBERT DE LINSINGEN, né le 27 Décembre 1645, Colonel au service de l'Electeur de Mayence, & membre de la Régence du pays d'Eichsfeld, mort le 9 Janvier 1718. Il avoit épousé, 1°. *Antoinette-Ursule de Haxthausen*, morte dans ses premieres couches ; 2°. *Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zersen* ; & 3°. *Anne-Eléonore de Bilfingsleben*, morte en 1740. Du second lit il a eu onze garçons, sçavoir : — 1. OTTO-RHEINHARD, Capitaine au service de Mayence, mort sans postérité ; — 2. ERNEST-FRÉDERIC-HARTMANN, qui suit ; — 3. PHILIPPE-GUILLAUME-DIETRICH, né en 1678, Colonel d'Infanterie au service du Duc *de Saxe-Gotha*. Il est mort en 1756, étant Commandant de Sondershausen & des troupes de Schwartzbourg-Sondershausen, sans avoir eu d'enfans de son mariage avec *Sidonie-Eléonore de Westerhagen* ; — 4. FRANÇOIS-MAURICE, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après ; — 5. JEAN-EITEL, mort en 1727, Capitaine de Dragons de Saxe-Gotha ; — 6. THIELO-GASPARD-ELMAR, mort en 1711, Enseigne à Mayence ; — 7. ANSELME-LOUIS, mort en 1725, Officier des troupes de Hanovre ; — 8. JEAN-HEIMAR-CHRÉTIEN, mentionné après ses deux freres ; — 9. JEAN-ALBERT, né le 14 Mai 1701, ancien Capitaine d'Infanterie au service de Prusse. C'est présentement le sénieur ou chef de la Famille ; — 10. CHRISTOPHE-CHARLES, dont il sera parlé ci-après ; — 11. JEAN-ERARD, né en 1704, tué à la bataille de Sorr, Capitaine au Régiment du Margrave *Charles*, au service de Prusse ; & du troisieme lit sont issus cinq enfans, entr'autres : — 12. & HENRI-ERNEST-CHRÉTIEN, né le 4 Avril

1711, mort le 10 Novembre 1747, comme Grand-Maître des Forêts du Roi de Prusse. Il avoit épousé *Caroline de la Motte de la Chevallerie*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, au service de Prusse. Sa veuve a été grande Maîtresse de S. A. R. Madame la Margrave *de Schwedt*, sœur du Roi de Prusse.

XIV. Ernest-Fréderic-Hartmann de Linsingen, embrassa la Religion Catholique, & est mort en 1756, étant Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Commandant de la Forteresse Starckenberg, au service de l'Electeur de Mayence. Il a laissé une fille & un fils qui suit.

XV. Ernest-Albert-Anton de Linsingen, né le 25 Septembre 1719, mort en 1768, Major des troupes Hollandoises, avoit épousé *Marie-Anne de Brias*, dont sont sortis : — 1. Claude-Emmanuel, né le 8 Janvier 1750, Chanoine à Louvain ; — 2. Joseph-Albert-Christophe-Fréderic, né le 16 Août 1760 ; — 3 & 4. & deux filles.

*Quatrieme Branche.*

XIV. François-Maurice de Linsingen, né en 168.. quatrieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zersen*, sa seconde femme, fut Colonel de Dragons au service de Saxe-Gotha, & est mort en 1760, laissant de son mariage avec *Sophie-Charlotte de Wersterhagen* : — 1. Louis-Auguste, qui suit ; — 2. Jean-Maximilien, né le 12 Août 1722, Major de Dragons, & Chambellan de la Cour *de Saxe-Gotha*, marié avec *N... de Bunau*, sans enfans ; — 3. & Charles-Henri, né le 16 Novembre 1726 ; — 4. Otto-Guillaume-Chrétien, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de Hesse-Cassel.

XV. Louis-Auguste de Linsingen, né le 22 Février 1719, Gouverneur ou Grand-Maître de la Maison du Landgrave de *Hesse-Rothembourg*, a épousé, le 26 Novembre 1756, *Josephe*, Baronne *de Hausen*, sœur de Madame la Princesse *de Loewenstein-Wertheim*. De ce mariage, il n'a qu'une fille, nommée — Sophie de Linsingen, née en 1760.

XIV. Jean-Heimar-Chrétien de Linsingen, né le 4 Mai 1700, huitieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zersen*, sa seconde femme, fut Capitaine au service d'Hanovre, & est mort le 2 Septembre 1727, laissant : — 1. Louis-Albert, né le 29 Octobre 1742, mort le 16 Mai 1768, Officier de Dragons au service d'Hanovre ; — 2. Charles-Fréderic, né le 11 Février 1750, Officier au service de Prusse ; — 3. & Chrétien-Guillaume, né le 17 Janvier 1756.

XIV. Christophe-Charles de Linsingen, né en 1703, dixieme fils de Jean-Albert, & d'*Anne-Wilhelmine-Charlotte de Zersen*, Colonel & chef d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service d'Hanovre, a épousé, en 1750, *Susanne-Philippine de Minningerode*, de laquelle sont issus plusieurs enfans, entr'autres existans : — 1. Auguste-Henri, né le 14 Août 1764 ; — 2. Fréderic-Guillaume, né le 18 Juin 1769 ; — 3. & George-Auguste, né le 30 Novembre 1770.

*Cinquieme Branche, dite de Bourgwalde.*

(*) XII. Dietrich de Linsingen, II. du nom, troisieme fils de Dietrich I, & d'*Anne-Christine de Westerhagen*, eut en partage la Terre de Bourgwalde, & mourut en 1688. Il avoit épousé, 1°. *Marie-Elisabeth de Griesheim*, 2°. *Catherine-Elisabeth de Haack*, & 3°. Gertrude-Agnès de Linsingen-de-Ringeroldе. De ces trois femmes il eut neuf enfans, entr'autres : — 1. Dietrich-Louis, qui suit ; — 2. Fréderic-Henri, rapporté après son frere ; — 3 & 4. Chrétien & Jean-Philippe, morts tous deux en Hongrie en 1691, Officiers au service de l'Empereur.

XIII. Dietrich-Louis de Linsingen, mourut le 2 Juillet 1692, & laissa d'*Anne-Julie de Wersterhagen*, son épouse, six enfans, entr'autres : — 1. Dietrich-Albert, Capitaine au service de Venise, tué par les Turcs à Corfou le 4 Novembre 1716 ; — 2. Jean-Otto, Lieutenant au service de la même République, tué, comme son frere, à Corfou, le 7 Avril 1717 ; — 3. & Anne-

Wilhelmine-

Wilhelmine-Louise de Linsingen, leur sœur aînée, qui naquit le 16 Décembre 1688, & vivoit en 1772. Dietrich-Louis, pere des enfans susnommés, eut Eschebau dans le partage des Terres, & ce bien est revenu à ses neveux, après la mort de ses deux fils.

(*) XIII. Fréderic-Henri de Linsingen, Capitaine au service de Mayence, mort le 29 Juin 1701, avoit épousé *Susanne de Hanstein*, de laquelle il eut neuf enfans, entr'autres :

(*) XIV. Dietrich-Ernest-Henri de Linsingen, le premier de tous, né en 1687, qui a servi pendant plus de 60 ans les Souverains de la Maison d'*Anhalt-Zerbst*, depuis 1741, jusqu'à sa mort arrivée le 19 Mai 1762. Il avoit exercé dans cette Cour la charge de principal Ministre d'Etat; a été Envoyé extraordinaire auprès de Charles VII à Francfort, chargé du suffrage des Princes de la Maison d'*Anhalt*, pour l'Election de cet Empereur, créé sous les auspices de la France; & encore Envoyé extraordinaire près de plusieurs têtes couronnées de l'Electeur *de Mayence* & d'autres Souverains d'Allemagne. Il avoit épousé *Jeanne-Madelene d'Avemann*, fille d'*Adolphe d'Avemann*, Ministre d'Etat & Chancelier de la Cour de *Saxe-Gotha*, & de *Sybille de Humbracht*. De ce mariage, sont sortis dix enfans, sçavoir : — 1. Frédéric-Auguste-Chrétien, qui suit; — 2. Adolphe-Ernest, né le 10 Février 1723, entré au service de Prusse en 1739, placé par le Roi regnant dans son premier bataillon des Gardes, en qualité d'Officier, ensuite dans le Régiment d'Infanterie de Haack, où, après avoir été Capitaine en second, il a obtenu une Compagnie en 1752. Il a été nommé Major du Régiment de Weitersheim en 1756, & à cause de sa mauvaise santé, a quitté le service en 1759. Il a épousé, le 28 Octobre 1753, *Henriette-Eléonore-Sophie*, Douairiere *de Worbis*, héritiere des biens de cette Maison éteinte, dont il n'a point de postérité; — 3. Auguste-Chrétien-Guillaume, né le 14 Décembre 1729, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saxe-Gotha, au service de Hollande, marié avec *Jeanne-Chrétienne-Pauline de Uslar*, dont deux fils jumeaux; — 4. Louis-Charles, appellé *le Baron* de Linsingen, né le 20 Mars 1731, entré au service de France en 1751, d'abord Enseigne au Régiment de Nassau-Saarbruck, Infanterie, successivement sous-Lieutenant & Lieutenant en pied au même Régiment; Capitaine reformé à la suite du Régiment de Royal-Allemand, le 3 Février 1758, Mestre-de-Camp de Cavalerie le 11 Août 1768; & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, le 16 Mai 1772. Des certificats honorables, accordés par le Prince *de Condé*, les Maréchaux *d'Estrées*, *de Contades* & *de Broglie*, sont des preuves du zéle & de la valeur qu'il a fait paroître dans la derniere guerre, & principalement à l'affaire du Comte *de Saint-Germain* aux Gorges de Minden, dont le succès sauva les équipages de l'armée; — 5. Chrétien-Gotthelff, né le 17 Décembre 1732, Grand-Maître des Forêts du Prince Souverain *d'Anhalt-Dessau*, mort le 7 Septembre 1762; — 6. Charles-Guillaume, né le 29 Mai 1737; — 7 & 8. Deux garçons, morts en bas âge; — 9. Jeanne-Sybille, née le 26 Août 1725, morte le 26 Mai 1766, Dame d'honneur de feu Madame la Princesse d'*Anhalt-Zerbst*, mere de l'Impératrice de Russie, & sœur du feu Roi de Suede; décédée à Paris; — 10. & Frédérique-Chrétienne, née le 15 Mars 1735, Dame d'honneur de feu la Princesse regnante *d'Anhalt-Zerbst*, née *Landgrave de Hesse-Cassel*. Elle s'est mariée avec le Baron *Charles-Gottlob de Nostitz*, Ministre d'Etat d'Anhalt-Zerbst, dans la Principauté de Jever.

XV. Frédéric-Auguste-Chrétien de Linsingen, né le 31 Décembre 1721, principal Ministre d'Etat du Prince Souverain *d'Anhalt-Zerbst*, a épousé, 1°. *Elisabeth-Wendule de Milckau*, & 2°. *Dorothée-Caroline de Rieben*. De ses deux femmes il a eu quatre garçons & trois filles; sçavoir : — 1. Jean-Frédéric-Charles-Ernest, né le 14 Mars 1755; — 2. Auguste-Adolphe, né le 20 Août 1757, mort le 1 Juin 1762; — 3. Charles-Guillaume-Louis, né le 27 Septembre 1761; — 4. François-Victor, né le 21 Juin 1763; — 5. Charlotte-Jeanne-Auguste, née le 31 Mars 1756; — 6. Louise-Auguste-Madelene, née le 14 Décembre 1765; — 7. & Frédérique.

*Sixieme Branche, dite de* TILLEDA.

XII. VICTOR DE LINSINGEN, quatrieme fils de DIETRICH, I. du nom, & d'*Anne-Christine de Westerhagen*, se maria, 1°. en 1646, avec *Véronice-Madelene de Ebra*, Douairiere de Haack; & 2°. avec *N... de Schlottheim*. Du premier lit vinrent: — 1. VICTOR, marié à *N... de Tettau*, dont: — ANTON-GEORGE DE LINSINGEN, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de l'Electeur *de Saxe*; —— 2. DIETRICH-RHEINHARD, né en 1653, mort en 1672, ayant eu de *N... de Ebra*, son épouse, sept enfans, dont entr'autres, — un fils aussi nommé DIETRICH-RHEINHARD, décédé en 1742, étant Capitaine d'Infanterie au service de l'Electeur *de Saxe*; — 3. ALBERT-ANTON, qui suit; & du second lit sortit: — 4. & N... DE LINSINGEN.

XIII. ALBERT-ANTON DE LINSINGEN, né en 1671, mort en 1698, avoit épousé *Eve-Julienne de Dewitz*, dont il a eu une fille & deux fils: — l'aîné, nommé CHRÉTIEN-VICTOR, né en 1692, est mort à Naples en 1719, Officier au service de l'Empereur; — le second, DIETRICH-ANTON DE LINSINGEN, né le 18 Juillet 1694, a été Capitaine d'Infanterie au service du feu Roi de Pologne, AUGUSTE II, & l'a accompagné dans presque toutes les campagnes contre les Suédois. Il vivoit encore sans alliance en 1772.

Nous avons omis plusieurs branches éteintes; mais voici les noms de quelques-uns de cette Famille qui se sont distingués par leur mérite.

CYRIAC DE LINSINGEN est nommé avec éloge entre les Généraux qui menerent, en 1506, quatre mille Gendarmes, de la part de l'Electeur de *Mayence*, au secours de l'Empereur. Voyez *Joannis script. rerum Moguntin. Tom. I, pag.* 816; —— URBAN DE LINSINGEN, au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut un des Officiers & Commandans en chef des troupes du fameux Général *Frundsberg*, chef des bandes noires célebres dans ce tems-là, & se distingua fort dans les armes. L'histoire fait mention de lui avec honneur dans la description de la prise de Rome en 1527, sous le Connétable *de Bourbon*. « URBAN DE LINSINGEN, y est-il dit, étoit » le premier qui monta sur les murailles de cette capitale du monde; il avoit pour » compagnons un Comte *de Lodron* & *d'Eberstein*, & deux ou trois autres Officiers » de cœur ». *Voyez* le Miroir de la Noblesse, par *Spangenberg, Tom. II, fol.* 241, *& verso*. Au commencement de ce siécle le Baron DE LINSINGEN, Conseiller aulique sur le ban des Seigneurs, au Conseil aulique & suprême de l'Empire à Vienne, a joui dans cette Cour de toute la distinction due à sa naissance & à son mérite.

Les armes de cette Maison sont: *un écu de gueules*, (autrefois *triangulaire*, comme l'étoient tous ceux des Chevaliers d'Allemagne) *à trois fasces d'azur, chargées de sept figures*, qui sont *sept lentilles d'or, posées* 3, 3. & 1. Cimier, *un casque ouvert de* 5 *ou* 7 *grillets, ceint d'une couronne d'or, chargée d'un bouquet de lentilles entre deux vols d'aigle, blasonnés comme l'écu*. Ces armes sont parlantes, car le mot *Lentille*, en Allemand *Linse*, revient au nom LINSINGEN. On peut consulter un tableau plus détaillé sur cette Maison dans plusieurs auteurs, & particulierement le Dictionnaire de la Noblesse d'Allemagne, par *Hæschelmann*, Secrétaire des Commandemens de la Cour de *Saxe-Weimar*. Parmi plusieurs anciens monumens qui subsistent de cette Famille, le tombeau d'ADRIEN DE LINSINGEN, dans l'Eglise de Birkenfeld, terre qui appartient à cette Maison, offre une singularité. Sur le bouclier de ce Chevalier, où sont représentées ses armoiries, mais qui, par le laps de tems sont presque entierement effacées de la pierre, on voit pour cimier, au lieu d'un *casque ouvert*, un *lion*, & pour supports aussi des *lions*, dont l'usage a été suivi.

LINTOT, en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 25 Juillet 1667.

Messire JEAN DE LINTOT, Seigneur dudit lieu, étoit mort en 1456, que *Perrette d'Esquetot*, femme de *Guillaume d'Erneville*, s'étoit portée son héritiere. —— PIERRE DE LINTOT, suivant l'Histoire de *Harcourt, p.* 951 & 989, mourut à Rouen en 1546. Les armes de cette famille, selon *Chevillard*, sont: *d'azur, au sautoir*

*d'argent, accompagné de 4 aiglettes de même;* mais *la Roque* dit qu'elles sont: *de gueules, au chevron d'argent.*

LION, Ville & Chapitre. *Voyez* LYON.

LION : Ancienne Famille noble de Beauce, qui remonte à

ETIENNE DE LION, Chevalier, Sire dudit lieu, près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209. Il eut pour fils :

ETIENNE, II. du nom, Sire DE LION, marié avec *Hadeburge de Saint-Lié*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont :

PHILIPPE DE LION, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec son fils GUILLAUME, vivant en 1300, pere de : — JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LION, employé dans les guerres de 1338.

ETIENNE DE LION, III. du nom, son fils, vivant en 1390, fut pere

De JEAN DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa, en 1414, *Isabeau Labombelle*, laquelle se remaria avec *Guillaume de Buzanval*, Ecuyer, Seigneur de Chaussy. Du premier lit elle eut :

BERTRAND DE LION, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne Boursier*, fille d'*Etienne*, & de *N... de Letourville*. Leurs enfans furent : 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, rapporté ci-après; — 3. GUILLEMETTE, femme de *Jean Guespier*, Ecuyer; — 4. PERRETTE, mariée à *Guillaume de Beauvilliers*; — 5. FABIENNE, alliée à *Jacques Pelletier*; — 6. ETIENNETTE, épouse d'*Etienne Dubois*; — 7. MARION, femme de *Jean Gauthier*; — 8. MICHELETTE, mariée à *Jean de Beaune*, Ecuyer; — 9. & JEANNETTE, âgée de 22 ans en 1487.

JEAN DE LION, III. du nom, vivant en 1487, eut pour enfans : — 1. JEAN DE LION, IV. du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance; — 2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Fougeux, marié à *Alix de la Haye*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Boullay, Paroisse d'Acheres, & de *Marie d'Aucoih*, vers 1534; — 3. & ANNE, que les actes de 1526 & 1527, font femme de *François de Foville.*

GUILLAUME DE LION, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épousa *Jeanne de Prunelé*, fille d'*Hugues*, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Plessis-la-Roche-Pichemer*. Ledit GUILLAUME fut présent avec sa femme à une transaction passée le 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & du second lit dudit *Hugues de Prunelé*, & fut pere de : — BLANCHE DE LION, femme d'*Elie de Sauvigny*, dont des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *de sable, à 9 bezans d'or, 4, 3 & 2.*

LION : Famille noble très-ancienne, originaire de Champagne, très-bien alliée, qui subsiste dans

JEAN-FRANÇOIS DU LION, Seigneur du fief du Verneuil en Anjou, &c. Il est fils de FRANÇOIS-ETIENNE DU LION, ancien Officier de Dragons, est marié depuis le 16 Février 1768, & a un fils nommé ALEXANDRE-LOUIS. Il avoit une fille, morte en 1770.

LIONNE : Famille noble & ancienne du Dauphiné, déja connue du tems des anciens Dauphins, & qui possédoit dès-lors plusieurs Terres vers Saint-Quentin, en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette Province. Cette Famille y a été en si grande considération, qu'un petit pays de ce voisinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné.

HUMBERT DE LIONNE, Gentilhomme, Gardien de la Chambre du Dauphin HUMBERT, reçut en don de lui, en 1339, quelques fiefs & terres situées vers Saint-Nazaire. Cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi JEAN & CHARLES, son fils aîné, Dauphin, tous deux ensemble, l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Famille ont souvent fait éclater leur zéle pour le service des Rois.

PIERRE DE LIONNE, fils d'HUMBERT, parut long-tems dans la guerre que la

France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui, sous le Dauphin CHARLES, rendirent leur nom & leur réputation célebres par leur fidélité pour le service du Roi JEAN. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi sous le nom de CHARLES V, & pour son successeur CHARLES VI. Il combattit en Picardie, Bourgogne, Forez, Auvergne, Périgord & dans le Limosin, où les Anglois avoient fait tant de ravages en 1367. Enfin, il se signala à la journée de Rosebeque, où les Flamands furent défaits en 1382, par l'armée de CHARLES VI. S'étant retiré en Dauphiné, il fit son testament le 28 Juin 1398, où il légua à sa femme, *Jacquemette-Roberte*, fille de *Robert de Pollene*, l'usufruit de ses biens, lui substituant ses fils : — CLAUDE, qui suit ; — & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'Eglise de la Paroisse, au devant de la Chapelle de la Vierge. ALBERT DE LIONNE survécut peu à son pere, & mourut l'an 1413, laissant, entr'autres enfans : — 1. ALBERT, tué à la bataille de Patai, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans en 1429 ; — 2. & AIMARDIS, femme de *Guigues d'Arces*, l'une des illustres Familles du Dauphiné.

CLAUDE DE LIONNE ne voulut jamais reconnoître le Dauphin LOUIS, au préjudice du Roi CHARLES VII, son pere, quoique la plus grande partie de la Noblesse du Dauphiné eut rendu hommage au Dauphin l'an 1446 & les années suivantes, & il se rendit à Saint-Priest, auprès de la personne du Roi ; le suivit à Lyon & sur les frontieres du Dauphiné, où sa Majesté étoit venu pour y rétablir son autorité. Le Dauphin, irrité de la conduite de LIONNE, le fit arrêter prisonnier, & mener au fort de Cornillon, où il mourut en 1455, laissant de *Jeanne Alleman*, d'une des premieres Maisons du Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, pour fils

PIERRE DE LIONNE, II. du nom, qui dans deux révisions de feux des années 1457 & 1458, comme *noble*, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à Saint-Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geissans, & eut de *Henriette de Gironde*, son épouse :

JEAN DE LIONNE, qui, de sa premiere femme, *Catherine*, fille de *Claude Brun*, Seigneur de Flandennes, laissa :

BERTON DE LIONNE, Seigneur de Bernin, de Flandennes, marié à *Polie de Ferrantête*, fille d'*Arnaud de Ferrantête*, Seigneur de Guimetieres, dont :

SÉBASTIEN DE LIONNE, Seigneur de Flandennes, de Lesseins, d'Aouste, de Triort, &c. qui se jetta dans le Pont de Royan, place alors considérable, en Dauphiné, pour le Roi HENRI IV. Il contribua beaucoup, par ses soins & son autorité, à faire revenir les places du Royanois sous l'obéissance du Roi. Il avoit épousé *Bonne de Porte*, dont il eut, entr'autres enfans :

ARTUS DE LIONNE, Conseiller au Parlement de Grenoble, marié à *Isabelle de Servien*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Noblesse & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Famille fort ancienne de la même Province, & sœur d'*Abel de Servien*, Comte de la Roche-des-Aubiers, & Sur-Intendant des Finances de France. ARTUS DE LIONNE fut si touché de la perte de son épouse, morte âgée de 21 ans, qu'il embrassa l'état Ecclésiastique, fut nommé à l'Evêché de Gap en 1638, & mourut en 1675. De son mariage vint :

HUGUES DE LIONNE, élevé par son pere avec des soins extraordinaires. Il eut la confiance & l'amitié du Cardinal *Mazarin*, fut un de ses principaux confidens, &, après avoir été employé dans différentes affaires, il mourut en 1671, âgé de 60 ans, & laissa de *Paule Payen*, son épouse, morte en 1704, âgée de 74 ans, fille de *Paul Payen* & de *Marguerite de Rives* : — 1. LOUIS-HUGUES, qui suit ; — 2. JULES-PAUL, Abbé de Cercamp, de Marmoutiers & de Châlis, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, mort le 5 Juin 1721 ; — 3. ARTUS, Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la Province de Suchüen, né à Rome en 1655, pendant l'Ambassade de son pere vers les Princes d'Italie. Il s'engagea dans les Missions d'Orient, où il travailla avec un grand zéle pendant plus de 20 années, & acquit une grande connoissance des lettres & des sciences Chinoises, revint en France en 1686, avec les Ambassadeurs du Roi de Siam, qu'il remena dans leur

pays l'année suivante; de-là passa à la Chine; revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & ensuite à Paris, où il mourut le 2 Août 1713, au Séminaire des Missions Etrangeres, âgé de 58 ans, & y est enterré; — 4. Luc, Chevalier de Malte; — 5. Elisabeth, Religieuse à la Visitation; — 6. & Madelene, mariée, le 10 Février 1670, à *François-Annibal*, Duc d'*Elbeuf*.

Louis-Hugues de Lionne, ou Louis, selon *Moréri*, Marquis de Lionne & de Claveson, par le mariage qu'il avoit contracté en 1675, avec sa cousine Jeanne-Renée de Lionne, héritiere du Marquisat de Claveson, & de la branche aînée de la Famille de Lionne, morte en Décembre 1680, fut Maître de la Garderobe du Roi, & décéda le 22 Août 1708, âgé de 62 ans, laissant:

Charles-Hugues de Lionne, Colonel d'un Régiment, fait prisonnier à la bataille d'Hochstet en 1704; nommé Brigadier des Armées du Roi en 1710, & mort en 1731, sans enfans. Ainsi, la Famille de Lionne s'est éteinte dans sa personne.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une colonne d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion passant d'or*, qui est de Lionne; *au 2 & 3 d'azur, à 3 bandes d'or, au chef cousu aussi d'azur, au lion issant d'or*, qui est Servien.

LIONS, en Picardie: Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *page* 301.

Jean de Lions, I. du nom, épousa *Jeanne de Canne*, Dame d'Espaux, avec laquelle il vivoit en 1450. Il en eut:

Jean de Lions, II. du nom, Seigneur d'Espaux, marié à *Jeanne Davy*, dont: — Pierre de Lions, Seigneur d'Espaux, allié avec *Catherine Pouft*. Il testa le 1 Octobre 1544, & eut de son mariage: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Claude, reçu Chevalier de Malte en 1533; — 3. & Adolphe, Seigneur en partie d'Espaux & de Sey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Stenay, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Champagne & de Brie en 1561, qui a laissé postérité.

Nicolas de Lions, Seigneur d'Espaux, s'allia, le 27 Janvier 1534, avec *Jeanne de Louviers*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Mery, & de *Jeanne de Champrond*, dont:

Nicolas de Lions, II. du nom, Seigneur d'Espaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, 1°. en 1571, avec *Jeanne de Pisseleu*, Comtesse de Vignory; & 2°. le 15 Mai 1602, avec *Françoise de la Riviere*, fille d'*Hubert*, Seigneur de Courvon, & de *Madelene de la Riviere*, sa cousine. Il en eut: — Nicolas, qui suit; — & Renée, femme de *Charles de Tusseau*, Baron de Sautour.

Nicolas de Lions, III. du nom, Vicomte d'Espaux, s'allia, le 11 Février 1646, avec *Anne du Boulet*, laquelle, devenue veuve, produisit les titres de son mari, depuis 1492. De ce mariage vint: — Henri-Nicolas de Lions, Vicomte d'Espaux. C'est ce que nous sçavons d'après l'ouvrage cité, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famile. Les armes: *d'azur, à la tête de Léopard d'or, lampassé de gueules.*

LIOURZOU (du), ressort de Lesneven, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*. Les armes: *d'argent, à trois jumelles de sable, surmontées de deux roses de gueules boutonnées d'or.* Manuscrit *in-folio* des Généalogies de Bretagne, *Tome III.*

* LIOUVILLE *aliàs* LEOVILLE: Terre située en Beauce, qui a donné son nom à une noble & ancienne Famille.

Guillaume de Liouville, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, en 1394, au Seigneur de *Vissiers-Liezard*, mourut en 1400, laissant: — Guillaume, qui

suit; — & PHILIPPE, mariée à *Jean Levaurier*, Ecuyer, suivant un titre du Trésor de Saint-Aignan d'Orléans, de l'an 1405.

GUILLAUME DE LIOUVILLE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu, en 1401, dans son Château d'Andouville des Chanoines de Saint-Aignan pour leur Terre de la Ferriere. Il mourut en 1415, & avoit épousé *Marguerite de Boutevilliers*, dont : — PIERRE, qui suit; — & PHILIPPE, tous deux sous la tutelle de *Robert de Boutevilliers*, leur oncle maternel.

PIERRE DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Montvilliers en 1430, laissa d'*Antoinette de Dannemarie*, son épouse : — 1. JEAN, Seigneur DE LIOUVILLE, qui eut de *Jeanne Dumoulin*, sa femme, — JEAN, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & pour LIONNET, son frere, en 1524; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. GUILLAUME, mort sans alliance; — 4. & CATHERINE, Dame en partie DE LIOUVILLE, femme de *Pierre de Bouart*, Ecuyer, Seigneur de la Cuissiere.

PIERRE DE LIOUVILLE, II. du nom, après la mort de JEAN & de LIONNET, ses neveux, devint Seigneur de Liouville, & épousa, dans la ville d'Auxerre, *Marthe de Gontier*, dont :

JACQUES DE LIOUVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui de sa femme, dont on ignore le nom, eut : — PHILIPPE, qui suit; — & MARGUERITE, laquelle, avec son frere, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville, à *Antoine de Bouart*, Seigneur de la Cuissiere, fils du susdit PIERRE.

PHILIPPE DE LIOUVILLE, Seigneur dudit lieu, qu'il vendit avec sa sœur, ne laissa que deux filles —— RENÉE & MARGUERITE, dont nous ignorons les alliances.

De cette Famille étoit PERRONNELLE DE LIOUVILLE, aliàs LEOVILLE, fille de N..., Sire DE LIOUVILLE, & de *Jeanne de Prailly*, femme de *Hugues de Prunelé*, I. du nom, Sire de la Porte. La Famille de LIOUVILLE portoit pour armes : *d'argent, à 4 fasces de gueules, la premiere fasce de gueules chargée de 3 billettes d'argent.*

Quant à la Terre de LIOUVILLE, elle appartenoit à la Maison de *Prunelé*, & *Colinet de Prunelé*, troisieme fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Agnan, l'eut en partage. *Jacqueline de Prunelé*, héritiere de cette branche, en porta les biens à son mari *N... de Valleteau*, ou *de Balleteau*, Ecuyer. Ils vivoient en 1573. Voyez *Prunelé* pour les autres branches.

* **LIRÉ.** Nom d'un Bourg en Anjou, Election & Diocèse d'Angers, où il y a environ 11 à 1200 habitans, dont est Seigneur

*N... de la Bourdonnaie*, Marquis de Liré, Guidon de Gendarmerie, marié, le 12 Mai 1760, à *Marie*, Princesse *de Lubomirska*, veuve avec une fille de *Laurent Puchot*, Comte des Alleurs, mort Ambassadeur de France à la Porte. *Voyez* BOURDONNAIE, *Tome III*, *p.* 39.

**LIRIA.** C'est un Duché en Espagne.

Feu le Maréchal Duc *de Berwick* eut d'une premiere femme un fils unique qui n'a point été compris avec ceux du second lit dans l'érection du Duché de Fitz-James. Il s'établit en Espagne, où il a succédé au Duché de *Liria* & de Xerica & à la *Grandesse*. Le Duc DE LIRIA, fils aîné du Duc *de Berwick*, & de sa premiere femme, a eu le Duc *de Veraguas*, pere du Marquis *de la Jamaïque*, & un puîné, nommé Don *Pedre Stuart*, marié à l'héritiere *de Castelblanco*, dont il y a postérité. *Voyez* FITZ JAMES.

**LIS (DU)**, en Bretagne. Ancienne Noblesse, dont étoit feu la Duchesse *de Tirconnel-Talbot*. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de quatre hermines de sable, & surmontée de 2 fleurs de lis d'argent.*

* **LIS (LE)**: Terre & Seigneurie en Provence, qui a donné son nom à une

branche de la Maison de *Dedons*, originaire du lieu d'Istres, & l'une des plus anciennes du pays.

*Jean Dedons*, Seigneur du Lis & de Saint-Raphael, fils puîné de *Pierre* I, & de *Diane d'Arbaud*, fut reçu Conseiller aux Requêtes du Parlement de Provence en 1641, & avoit épousé, en 1623, *Gabrielle de Thomassin*. Il est le bisayeul de *Jean-Batiste Dedons*, Seigneur du Lis, reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1744, & marié, le 4 Mai de la même année, à *Marie-Catherine de Gautier*, fille du Seigneur du Poet & du Vernegues, & de *Catherine le Gros*. Voyez Dedons au Volume des additions. Les armes : *d'azur, à 3 fasces d'or, surmontées d'un bezan accosté de deux étoiles aussi d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

* LISBOURG, en Artois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de Philippe IV, Roi d'Espagne, en faveur de *Jacques de Noyelles*, Chevalier, Comte de Croix, Seigneur de Lisbourg, Fler, Boncourt, &c. Cette Terre fut depuis vendue par *Eugene*, Comte *de Noyelles*, à *Jean-François Vollant*, Chevalier, Seigneur de Berville, des Grozilliers, de Berguineheuse, de la Vallée, Courcelles, &c. Capitaine au Régiment de Schulemberg, puis en celui de Roussillon. Il obtint en sa faveur, du Roi Louis XIV, au mois de Septembre 1694, la confirmation des Lettres d'érection de la Terre de *Lisbourg* en *Marquisat.*

LISCOUET ou LISCOET : Ancienne Noblesse de Bretagne, qui a donné (dit *Guy le Borgne*, Auteur de l'Armorial Breton), un Capitaine & Gouverneur de Loches, & Maître-d'Hôtel du Roi Charles VII. Nous allons rapporter ici ce qu'on lit dans un Manuscrit *in-folio*, intitulé *Généalogies de Bretagne*, *Tome III*. Le premier, dont il y soit fait mention, est,

Jean du Liscouet, qui d'*Aliette Madeuc*, eut — Roland du Liscouet, vivant en 1430. Il épousa *Anne Peyron*, dont : — Jean du Liscouet, II. du nom, qui vivoit en 1486. De *Marguerite du Bodegat*, sa femme, naquit : — Alain du Liscouet, Sieur des Planches, vivant en 1526, marié avec *Anne de Roserff*. Il en eut — Charles du Liscouet, Sieur des Planches, qui épousa *Françoise de la Bouexiere*. De ce mariage naquit :

René du Liscouet, Sieur des Planches & du Bois de la Roche, allié avec *Anne de Matignon*. Leurs enfans furent : — Benjamin, qui suit ; — & René du Liscouet, Sieur du Bois de la Roche, marié, l'an 1619, avec *Jacquinne de Gennes*.

Benjamin du Liscouet, Marquis du Coulombieres, eut de sa femme, dont le nom est ignoré ; — Guillaume, qui suit ; — & Yves du Liscouet, Sieur de Coetmen.

Guillaume du Liscouet, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Vicomte des Planches, épousa, en Janvier 1654, *Marie de Talhoet*. Leurs enfans furent : — 1. Philippe-Armand, qui suit ; — 2. Jacques ; — 3. & Marie-Angélique du Liscouet, (dont l'article se trouve dans le *Mercure de France*, du mois de Juillet 1747, *p.* 209) morte à Paris le 16 Juin 1747, dans la 85[e] année de son âge, sans avoir eu d'enfans d'*Antoine-Artus des Chiens*, Chevalier, Seigneur de Lusy, de Valcourt, &c. Président des Trésoriers de France à Paris, dont elle étoit veuve depuis le 16 Octobre 1728. Elle étoit niéce de Charles du Liscouet, Chevalier, Seigneur de la Planche, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur & Sénéchal de la Province du Maine, & de René du Liscouet, Gouverneur de la ville de Chartres, & Capitaine des cent Suisses du Duc d'*Orléans.*

Philippe-Armand du Liscouet, Chevalier, Vicomte des Planches, fut maintenu avec Guillaume, son pere, en qualité de *Chevalier*, & déclaré *noble d'ancienne extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la réformation les 6 & 27 Mars 1671, au rapport de M. *Barrin de la Galissonniere*, Ressorts de Saint-Brieux & Rennes.

*Branche dont on n'a point trouvé la jonction.*

Roland du Liscouet, Sieur de Kernabac, épousa *Isabeau Hamoneau*, de laquelle il eut — Jean du Liscouet, I. du nom, Sieur de Kernabac, marié avec *Jeanne de Boisgelin*, dont — Artur du Liscouet, Sieur de Kernabac, qui s'allia avec *Marguerite le Normand*. De ce mariage vinrent: — Bernard, qui suit; — & Marie du Liscouet, épouse de *Jean Boucault*.

Bertrand du Liscouet, vivant en 1515, eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — Yves, qui suit; — & Claude du Liscouet, marié à *Jeanne Ruffault*.

Yves du Liscouet vivoit en 1542, & fut pere de — Guillaume du Liscouet, Sieur de Kernedo, vivant en 1598. Ce dernier eut de *Marguerite Taillart*, son épouse:

Pierre du Liscouet, qui s'allia avec *Jeanne de Quellenec*, dont vinrent: — Jean, qui suit; — & Raoul du Liscouet, marié à *Claudine de la Cuisinne*.

Jean du Liscouet, II. du nom, Sieur de Kerrom, eut de sa femme qu'on ne connoît point,

Marc du Liscouet, Sieur de Kerrom, qui épousa, au mois de Septembre 1650, *Barbe Hamon*. Il fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 7 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, sans avoir égard aux précédens Arrêts, & déchargé de l'amende de 400 liv.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de Mémoire. Les armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de sept billettes d'argent, 4 & 3.*

* LISIGNES: Terre située dans le Comté de Tonnerre, qui releve de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, fondée par nos Rois. Elle a donné son nom à une Maison éteinte, qui portoit: *d'argent, à la fasce de gueules*, qui sont aussi les armes de la Maison de *Bethune*, en Artois, de *Sainte-Maure* en Touraine, & de *le Gris d'Echauffour* en Normandie.

Quant à la Maison de Lisignes, il y a long-tems qu'elle est éteinte. Guillaume, Seigneur de Lisignes, vivoit sous le regne de Philippe-Auguste en 1203. Il eut entr'autres enfans: — Isabeau de Lisignes, femme de *Gaucher*, Seigneur *de Châtillon*, de Crecy, &c. fils de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & de *Marie d'Avesnes*, Comtesse de Blois. Ils vivoient ensemble en 1251. La Maison de Lisignes étant tombée en quenouille il y a plus de 200 ans, la Terre de ce nom fut portée dans la Maison de *Dinteville* par le mariage d'Antoinette, Dame de Lisignes, (fille unique de Troillart, Seigneur de Lisignes, & de *Marguerite de Mello*) avec *Leger*, Seigneur *de Tinteville* ou *Dinteville*.

LISLE (de), en Bretagne. Famille qui a formé trois branches.

De la seconde étoit Guillaume de Lisle, Sieur de la Gravelle, déclaré *noble d'ancienne extraction*, Ressorts de Nantes & Lannion, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 29 Novembre 1668, au rapport de M. *Huart*.

Les descendans de la troisieme branche furent déboutés & décrétés d'ajournement personnel, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la réformation, le 15 Mai 1669, & ensuite déclarés *nobles d'extraction*, par deux autres Arrêts rendus en la même Chambre les 4 Septembre 1669, & 27 Juin 1670, au rapport

port de M. *de la Bourdonnais*, &c. Les armes : *de gueules, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 & 1*. Généalogies de Bretagne, *Manuscrit in-fol°. Tome III.*

**LISLE** (DE) : Famille noble originaire de la petite ville de Saint-Geniès en Rouergue, Diocèse de Rodez, où elle a toujours tenu un rang distingué parmi ceux du second ordre.

N... DE LISLE eut entr'autres enfans : — JEAN-VICTOR, qui suit ; — & ANTOINE, lequel alla s'établir à Marseille, où il attira ses neveux.

JEAN-VICTOR DE LISLE, fut pourvu, en 1704, d'un office de Secrétaire du Roi, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1724. Il laissa de son mariage avec *N... de Privat* : — 1. ALEXIS, mort en bas âge en 1728 ; — 2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, mort en Barbarie en 1741 ; — 3 & 4. VICTOR & JOSEPH, Jésuites ; — 5. GUILLAUME, Curé de Saint-Geniès ; — 6. MAURICE, Chanoine de la Cathédrale de la Rochelle ; — 7. ETIENNE, Abbé de Saint-Maur, & grand Vicaire de l'Evêque d'Auxerre ; — 8. PIERRE-JEAN, qui suit ; — 9 & 10. JEAN-LOUIS & CLAUDE, qui se sont mariés à Marseille, où ils furent attirés par leur oncle, & où ils ont fait chacun une branche ; — 11. & une fille, mariée, à Marseille, à noble *Nicolas Poulhariès*.

PIERRE-JEAN DE LISLE, Ecuyer, pourvu, en 1750, d'une charge de Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Provence, a acquis dans le même tems la Terre & Baronnie de Roussillon, Viguerie d'Apt, & a pour enfans trois fils, & une fille, mariée à *Jean-Pierre-François de Rippert*, Baron de Montclar, Seigneur de Saint-Savournin, & de Salonet, Procureur-Général au Parlement de Provence. Les armes : *d'azur, à 3 lis fleuris d'argent, boutonnés de même, feuillés & tigés de sinople, & posés 2 & 1.*

**LISLE** (DE), en Picardie. Famille noble, dont il est parlé dans l'Armorial de cette Province, *page* 302.

GUILLAUME DE LISLE, Seigneur de Marivaux, vivant en 1374, eut pour fils :

GASSE DE LISLE, Seigneur de Marivaux, renommé dans l'Histoire de son tems, pour avoir eu part à toutes les guerres contre les Anglois aussi bien que son pere. Il épousa *Catherine Cousinot*, fille de *Guillaume*, Chancelier du Duc *d'Orléans*, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Paris, le 12 Janvier 1438, & de *Jeanne l'Orfevre*, & sœur de *Guillaume Cousinot*, Chevalier, Seigneur de Montreuil, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & son Bailli de Rouen. De ce mariage vint :

GUILLAUME DE LISLE, Seigneur de Marivaux, qui fut en Angleterre en 1454, pour la délivrance de *Guillaume Cousinot*, Bailli de Rouen, son oncle, fait prisonnier par les Anglois. Il épousa *Marguerite de Bailleul*, Dame de Bandeville, dont :

JEAN DE LISLE, Seigneur de Marivaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller, Maitre-d'Hôtel ordinaire, Capitaine de Beauvais, Bailli de Mante & de Meulant, & Lieutenant au Gouvernement de l'Isle de France en 1563. Il avoit épousé, le 5 Octobre 1542, *Hélene d'Aspremont*, Dame de Tassereux, & en eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. & JEAN, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi HENRI III. Il est connu dans l'Histoire, par le fameux duel arrivé en 1589, entre lui & le Seigneur *de Marolles*, qui tenoit le parti de la Ligue, ce qui se passa entre les deux armées aux portes de la ville de Paris, que celle du Roi tenoit assiégée : il fut tué d'un coup de lance que lui porta *Marolles* dans la visiere de son casque.

CLAUDE DE LISLE, Seigneur de Marivaux, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1595, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Laon, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de l'Isle de France, n'eut de *Catherine-Béatrix du Monstier*, Dame

de Sarragosse, & Comtesse Douairiere de Gayasse, que des filles mariées dans les Maisons de *Cany-Varennes*, de *Hallencourt-Dromesnil*, de *Lamet-Henencourt* & de *Senicourt-Cesseval*.

François de Lisle, Seigneur de Trigny, puis de Marivaux, par acquisition qu'il en fit de ses niéces, devenu l'aîné de sa Maison par la mort de son frere, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine Marie de Médicis; successivement Gouverneur de Corbeil & de la Bastille en 1594, de la Capelle en 1598, & des Ville & Citadelle d'Amiens en 1607. Il suivit toujours le parti du Roi, se trouva à la bataille d'Ivry en 1590, où il tua, de sa main, le Commandant-Général de la Cavalerie légere & Espagnole, & mourut en 1611, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé *Anne de Balzac*, Dame de Montagu, de laquelle il eut entr'autres enfans:

François de Lisle, Seigneur de Marivaux & de Trigny, mort subitement à Paris en Août 1666, laissant de *N... Caillebot de la Salle*, son épouse, — 1. Louis de Lisle, Marquis de Marivaux, Seigneur de Sauvillers, qui produisit ses titres de noblesse, depuis le 18 Avril 1374; — 2. N... de Lisle, Seigneur de Trigny; — 3. & une fille, femme du Marquis *de Cauvisson*.

C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe*.

LISLE (de), anciennement de Lyle, en Provence: Famille originaire du Royaume d'Ecosse, qui tire son nom des grandes possessions que son premier ancêtre avoit dans l'Isle de Bute, située à l'ouest de ce Royaume.

Guillaume de Lyle en fut un des Barons, & combattit sous le regne de Guillaume I, contre les Anglois à la journée d'Alnewick, où il fut fait prisonnier avec son Roi. Dans le tems que *Bailleul* & *Brus* se disputoient la Couronne d'Ecosse, la Famille de Lyle parmi ses différentes branches en avoit deux principales, dont l'une prit le parti de *Brus*, & l'autre celui de *Bailleul*. Le Roi Edouard, dans toutes les révolutions de sa fortune, éprouva toujours la fidélité & l'attachement du Chevalier Allen de Lyle. Pour reconnoître ses services, il le fit Gouverneur de l'Isle de Bute & grand Chambellan d'Ecosse. Sous le regne du Roi Jacques I, Robert Lyle, appellé le *Chevalier du Chal*, fut un des Seigneurs de ce Royaume qui eurent l'honneur d'accompagner ce Prince à son retour en Ecosse, après la longue captivité qu'il essuya en Angleterre en 1422, & il fut aussi un des ôtages pour la rançon de ce Roi. — Sous le regne du Roi Jacques II, Robert Lyle, fils aîné du précédent, fut élevé à la dignité de Pair du Royaume en 1458, sous le titre de *Lord* Lyle. Il obtint plusieurs dons & octrois de la Couronne, notamment celui du Château royal de Renfrew avec ses vergers & prairies. Robert Lyle, fils de ce premier Lord, fut un des Seigneurs les plus illustres de son pays. Il eut part à toutes les affaires publiques sous le regne de Jacques III, sur-tout depuis l'an 1472, jusqu'à la mort de ce Prince. Il joua aussi un rôle principal & brillant pendant les premieres années du regne du Roi Jacques IV; & son petit-fils, Jean, Lord Lyle perdit son pere étant encore fort jeune. Le Roi Jacques IV chargea de sa tutelle l'Evêque de Glasco. Il fut un des Pairs de ce Royaume, qui à la mort du Roi Jacques V, soutinrent les intérêts de la Reine Marie, sa fille, qui étoit encore dans l'enfance. Cette branche des Pairs finit en la personne du fils de celui-ci. Elle portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six croix recroisettées de même, posées en orle, & chargées d'une frette de gueules*, que les trois branches de ce nom, qui subsistent en Provence, portent à leurs bannnieres de toute ancienneté. Elles ont aussi mêmes support, cimier & cri de guerre. Les armes de ces trois branches sont: *d'azur, à deux palmes d'or, adossées, posées en pal & surmontées d'une étoile aussi d'or*. Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II*, où l'on trouve la Généalogie de cette Famille.

LISQUE, en Picardie.

THIERRI DE LISQUE, ſuivant le Nobiliaire de cette Province, Ecuyer, Seigneur de Tofflet, eſt mentionné dans un compte du Domaine de Ponthieu, de l'an 1536; & CLAUDE DE LISQUE, Capitaine du Château d'Eſtapes eſt mentionné dans celui du Domaine du Boulonnois, de l'an 1529. — MATHIEU DE LISQUE eſt qualifié *Monſeigneur* & *Chevalier* au compte du Domaine de Ponthieu, de l'an 1400, & il ſervoit en qualité de Chevalier-Banneret avec deux Chevaliers, Bacheliers & deux Ecuyers de ſa Compagnie, comme il paroît par les comptes de l'extraordinaire des guerres, de l'an 1412. — Monſieur JEAN, Sire DE LISQUE, Chevalier, mentionné au Compte du Domaine de la Cour de Ponthieu en 1317, ſervoit avec Monſieur COLAS DE LISQUE, auſſi Chevalier, ſous Monſieur *Huë de Châtillon*, Sire de Dampierre & de Rollaincourt, Maître des Arbalêtriers de France, Capitaine-Général pour le Roi de tout le pays de Picardie, ſuivant les montres faites à Térouane en 1371, & le 1 Janvier 1372. — NICOLAS DE LIQUE, Seigneur de Tofflet, le dernier que nous connoiſſions, demeurant à Abbeville, juſtifia de ſa nobleſſe depuis le 23 Juillet 1495, que vivoit THIERRI DE LISQUE, Ecuyer, Seigneur de Tofflet. Les armes: *bandé d'argent & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules.*

LISSALDE: Famille originaire de Navarre, établie dans le Condomois, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre III, Part. I.*

JEAN-FRANÇOIS DE LISSALDE, Ecuyer, Seigneur de Caſteron, de Soulens, &c. ſervit d'abord en qualité de Garde-du-Corps en 1668, puis eut une commiſſion le 28 Mai 1689, de lever une Compagnie. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux le 3 Septembre 1698, & mourut au mois de Mars 1706, laiſſant de ſon mariage, contracté le 28 Décembre 1671, avec *Anne-Serene de Goyon*: — 1. MARIE-JOSEPH DE LISSALDE, Seigneur de Caſteron & de Soulens, né le 13 Mai 1675, Lieutenant-Colonel au Régiment du Perche, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié le 4 Janvier 1727, avec *Suzanne du Roy-de-Mirail*, dont il n'a point d'enfans; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. CHARLES, mort au ſervice en 1707; — 4. JEAN, décédé en 1727; — 5. JOSEPH DE LISSALDE, Ecuyer, Sieur de Mondeſſein, Capitaine au Régiment du Perche, le 18 Août 1725, fait depuis Chevalier de Saint-Louis; — 6. MARGUERITE; — 7. MARIE; — 8. & JEANNE DE LISSALDE DE CASTERON, Religieuſe.

GABRIEL DE LISSALDE, Ecuyer, Seigneur de Caſteron & de Sainte-Croix, né le 7 Février 1678, fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant dans le Régiment de Damas le 22 Avril 1697, Lieutenant dans celui de Picardie le 12 Décembre 1701, Capitaine dans celui de Menou le 29 Septembre 1706, d'où il paſſa, avec commiſſion de Capitaine réformé dans celui de Laval, le 4 Février 1714, & dans celui du Perche, Infanterie, avec la même qualité, le 1 Février 1715. Il ſervoit encore dans ce dernier le 4 Avril 1742, jour auquel deux de ſes freres & lui furent déchargés du droit de Francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Bordeaux. Il épouſa, le 19 Février 1732, *Marie le Sage de Sainte-Ruffine*, fille de *Henri le Sage*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Ruffine, dont ſortirent: — 1. MARIE-JOSEPH DE LISSALDE, Seigneur de Caſteron & de Soulens, né le 6 Février 1739; — 2. TOINETTE, née le 6 Juin 1735; — 3. SUZANNE, née le 4 Novembre 1736; — 4. & MARIE-DE LISSALDE, née le 28 Février 1742.

Les armes: *d'argent, à une Salamandre d'azur, couronnée d'or, & poſée ſur des flammes de gueules; parti d'or, à 3 merles de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1.*

LITTEHAIRE. Cette Famille, dit *la Roque*, eſt connue dans les rôles des fiefs de Normandie, qui furent faits ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE.

GEORGES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, vivant en 1463, épouſa *Perrette de Boiſietgam*, dont il eut: — CHARLES, qui ſuit; — PIERRE, OLIVIER, SUSANNE & SIMONNE.

CHARLES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, épousa *Marie de Varoc*, de laquelle vint :

JACQUES DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, marié à *Catherine de Camprond*. Il en eut :

JEAN DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, qui épousa *Simonne de Crouſſel*, dont :

FRANÇOIS DE LITTEHAIRE, Seigneur de Breteuil, marié à *Catherine de Brey*. Il fit preuve de ſon ancienne nobleſſe en 1598, & obtint Arrêt de maintenue en 1603. Cette famille avoit fait déja ſes preuves de nobleſſe. Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt, Tome IV, pag.* 2053 & 2090, & à l'Addition des preuves, *pag.* 18.

Les armes, ſelon *Chevillard*, ſont : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix croiſettes d'or*, 3, 2 & 1 ; & ſuivant LA ROQUE : *d'argent, à la faſce de trois piéces de gueules.*

LIVE (DE LA) : Famille établie à Paris, dont eſt

ALEXIS-JANVIER DE LA LIVE, Seigneur de la Briche, né le 18 Février 1735, fils de LOUIS-DANIEL DE LA LIVE, Seigneur de Bellegarde, Fermier-Général, & de *Marie-Joſephe Prouveur*. Il a été Avocat du Roi au Châtelet le 14 Septembre 1754, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Décembre 1757, Secrétaire des commandemens de la Reine la même année, Maître des Requêtes le 29 Mai 1761, & Introducteur des Ambaſſadeurs en 1764.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, au pin de ſinople accoſté de deux étoiles de gueules.*

LIVENNE, en Poitou. De cette Famille étoit

LOUISE-ANGÉLIQUE DE LIVENNE-DE-VERDILLES, née le 18 Juin 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687, après avoir prouvé que GUYOT DE LIVENNE, Seigneur de Verdilles, qui vivoit en 1680, étoit ſon ſixieme ayeul. Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, loſangée d'argent, & accompagnée de trois étoiles de gueules.*

* LIVET DE BARVILLE, en Normandie.

Pluſieurs Hiſtoriens ont avancé que les Seigneurs Danois qui s'établirent dans cette Province, donnerent leurs noms aux différens cantons qu'ils y occuperent, & on peut préſumer que les Paroiſſes de LIVET, qui ſont au nombre de cinq dans la même Province, & peu diſtantes les unes des autres, ont pris leur nom des ancêtres de MM. DE LIVET. Une ſeconde notion, qui vient à l'appui de la premiere, eſt que la Baronnie de LIVET, Election du Pont-l'Evêque & LIVET-*ſur-Autou*, Election de Bernay, ont été l'appanage de deux branches de cette ancienne Nobleſſe, dès les XIII[e] & XIV[e] ſiécles. On ne trouve point en quel tems ceux de ce nom ont commencé à les poſſéder. La Baronnie de LIVET a paſſé dans la Maiſon de *Tournebu*, par le mariage de JEANNE DE LIVET, ou LOUVET (*a*) avec *Pierre de Tournebu*, Seigneur de la Vacherie en 1462. On peut aiſément ſe former une idée de cette ancienne Nobleſſe, par les grandes prérogatives qui lui avoit été autrefois accordées dans la Province de Normandie, & qui ſont rapportées, 1°. dans l'Inventaire du Tréſor des Chartes, *Tom. IX, pag.* 635, *N°.* 117 ; & 2°. dans le Livre intitulé : *Les Droits Publics de France*, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, qui renvoie au premier. On y trouve que LAURENT DE LIVET, au droit de ſa femme, vendit au Roi les droits de pêche dans les rivieres de Normandie, & de chaſſe au liévre, au lapin, au chat & à la martre dans la Forêt de Gourpis.

(*a*) On a vérifié que LIVET ou LOUVET déſignoit la même Famille, parce que cette JEANNE DE LIVET, mariée dans la Maiſon de *Tournebu*, portoit les mêmes armes que MM. DE LIVET.

Jean de Livet, Chevalier Banneret de Normandie, au commencement du XIII[e] siécle, est compris dans le rôle dressé par ordre de Philippe-Auguste, vers l'an 1216, & rapporté dans l'Histoire Sommaire de Normandie, par *Masseville, Tome II.* De lui est descendu :

I. Thomas de Livet, Seigneur de Livet-sur-Autou, lequel prenoit le titre de *Chevalier*, comme on le voit par un acte passé devant les Tabellions du Pont-Audemer, le Mercredi d'après la Circoncision de l'an 1268. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

II. Renault de Livet, qui se maria avec Demoiselle *Jeanne de Gaillon*, (alliance commune avec les Maisons d'*Estouteville*, de *Harcourt* & de *le Veneur-Tillieres*), laquelle eut pour dot la Terre & Seigneurie de Bourneville, dans le Roumois. Les armes de *Gaillon* sont : *de gueules, à trois lionceaux d'or.* De ce mariage vinrent : — — Guillaume, qui suit ; — & Jean, lequel transigea d'une partie de ses droits avec son frere aîné, par devant *Renauld Franquerville.*, Tabellion en la Vicomté du Pont-Audemer, le Mardi des Rogations, l'an 1297.

III. Guillaume de Livet, Seigneur dudit lieu, Bourneville, &c. épousa Demoiselle *Marie le Roux-de-la-Cable* (*b*), laquelle eut en dot la Terre & Seigneurie de Toufreville-la-Cable, en l'Election de Caudebec, en vertu de ses lots faits avec ses freres, le Mercredi avant les Rogations, l'an 1297. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Philippote, mariée à Messire *Richard le Sesne*, Ecuyer. Son pere, par contrat passé le Dimanche après Pâques de l'an 1313, lui assura la somme de 20 livres, à prendre sur son marché de Bourneville.

IV. Jean, II. du nom, Seigneur de Livet, rendit aveu au Roi pour sa Terre de Bourneville, le 23 Juillet 1388, & épousa Demoiselle *Philippote de Bardou* (alliance reconnue en 1677, par *Anne de Bardou.*, dont on trouvera le nom avec ceux des parens qui ont signé au contrat de mariage de Jacques de Livet, Marquis de Barville, passé devant les Notaires d'Evreux). Le contrat de mariage de Jean de Livet est prouvé par un acte qu'il passa devant *Guillaume le Pots*, Clerc-Tabellion-Juré au Pont-Audemer, siége de Bourneville, le 3 Janvier 1372, dans lequel on voit qu'il transige, tant en son nom qu'en celui de *Philippote de Bardou*, son épouse. Les armes de la Famille de *Bardou* sont : *d'argent, à la croix de sable pleine, & une molette d'argent au centre.* De ce mariage naquirent : — 1. Cardin, qui rendit foi & hommage de la Terre de Bourneville, le 12 Février 1391, & mourut sans postérité ; — 2. Richard, qui suit ; — 3. & Jean, lequel fit les lots & partages devant les Tabellions du Pont-Audemer, le 14 Février 1397.

V. Richard, Chevalier, Seigneur de Livet, Bourneville & Toufreville, tua en duel le Seigneur *de l'Epine*, & fut mis dans les prisons de l'Evêque de Paris, ce duel n'ayant pas été autorisé par la Cour. C'est ce qui est énoncé dans l'acte de grace qui lui fut accordé le 24 Août 1389. Il épousa *Jeanne de Martel*, fille & héritiere de haut & puissant Seigneur *Jean de Martel*, Seigneur & Patron de la Potterie-Mathieu, Election du Pont-Audemer, du Ramier, de la Piangnerie & du Fief-le-Comte, & de *Catherine Lallemant.* Les armes de *Martel* sont : *d'or, à trois marteaux de gueules.* Richard de Livet eut de son mariage : — Georges, qui suit ; — & Jean, Prêtre & Grand-Vicaire de Rouen, lequel, lors de la capitulation de cette ville, en 1419, fut mis entre les mains de Henri, Roi d'Angleterre : il se racheta pour une grosse somme d'argent. Ce fait est confirmé dans l'Histoire Sommaire de Normandie, par *Masseville, Tome IV.* Un acte des Assises du Pont-Audemer, du 3 Septembre 1416, fait mention des lots & partages entre Georges de Livet & Jean, son frere, comme fils & héritiers de Richard.

VI. Georges de Livet fut fait prisonnier par les Anglois, & sa rançon fut

---

(*b*) Cette Famille de *le Roux* est issue des anciens Barons *du Bourgtheroulde*, qui ont donné de grands Baillis de Caux & des Vidames de Normandie, & qui se sont alliés aux Maisons de *Bailleul*, *Chabannes*, *Potier-de-Gesvres*, *Tousflain*, *la Rochefoucaud*, *Beauvilliers*, &c.

payée par son épouse & *Richard de Malortie*, comme il est stipulé dans un acte passé devant les Tabellions du Pont-Audemer, le 6 Mai 1451. Il épousa Demoiselle *Marguerite de la Briere*, ou *Bruyere*, Dame de Condé-sur-Rille, & du Fief de la Tillaye, qui portoit pour armes : *de gueules, au chevron brisé d'or, avec deux molettes d'argent en chef, & une rose de même en pointe*. Des Lettres du Roi, adressées au Bailliage de Rouen en 1449, lui accorderent un an de délai, pour donner la déclaration de ses Terres & Seigneuries, comme étant & ayant été employé jusqu'alors au service de Sa Majesté. Ses enfans furent : — 1. RICHARD, qui suit ; — 2. COLARD, auteur d'une branche représentée aujourd'hui par MM. DE LIVET, Seigneurs de la Noë, du Bois-Louvet, dont nous n'avons point la filiation ; — 3. & GUILLAUME, mort sans alliance. Leurs lots & partages sont du 11 Août 1467.

VII. RICHARD DE LIVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Livet, Bourneville, Toufreville-la-Cable, Condé-sur-Rille, & les Jardins, s'allia avec Demoiselle *Gillette de Barville*, fille de Messire *Jean de Barville*, Seigneur & Patron dudit lieu, Seigneur de Fresnes, Bournainville, Asnieres, Courthonnel, &c. qui portoit pour armes : *d'or, à la croix de Saint-André de gueules en sautoir, cantonnée de 4 lions de sable*. —— *Constantin de Barville*, frere de cette *Gillette*, mourut sans postérité de *Louise Martel*, son épouse, fille de *Jean Martel*, Seigneur de Basqueville, & de *Renée Malet de Graville*, sœur de *Louis*, Amiral de France. Ceci est constaté par un Arrêt du Parlement de Rouen, cité par *la Roque* dans son Traité de la Noblesse. Toutes les Terres de cette branche passerent à *Gillette de Barville* & à ses sœurs, représentées par *Hector de Vipart*, Chevalier, Baron du Bec-Thomas ; *Gabriel de Pommereul*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Autou ; *Thomas de Mezieres*, Ecuyer, Seigneur de l'Esprevenches ; & *Robert de Thumery*, Ecuyer, Seigneur de Dampierre. Leurs partages faits devant un Commissaire sont du 2 Juillet 1533. *Gillette de Barville* eut pour sa part & portion les Terres Seigneuriales de Barville, Fresnes, Asnieres, le Thuissignol, Courthonnel, les fiefs d'Eprandres, le Villeray, ce qui réunit 12 Terres Seigneuriales ou Fiefs nobles sur la tête de GUILLAUME DE LIVET, Marquis de Barville, leur fils. RICHARD DE LIVET, II. du nom, avoit obtenu, le 12 Mars 1500, des Lettres du Roi adressées à la Chambre des Comptes, Bailliage de Rouen, pour différer & suspendre les foi & hommage par lui dus à Sa Majesté. Il eut de son mariage : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. MARGUERITE, alliée (par contrat passé le 16 Juillet 1504, devant *Jean Freville*, Tabellion en la Vicomté du Pont-Autou & du Pont-Audemer) à *Richard de la Houssaye*, Ecuyer, Seigneur du Plessis ; — 3. & CATHERINE, femme (par contrat reconnu au Château de Bourneville, le 2 Mai 1507, devant le Bailli de Caux), de *Louis Vassé*, Ecuyer, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de la Lyonniere.

VIII. GUILLAUME, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LIVET, Bourneville, Condé, Toufreville, Asnieres, Barville, Courthonnel, le Villeray, &c. donna sa déclaration au Roi des Terres qu'il possédoit dans la Vicomté d'Orbec, le 17 Mars 1539, laquelle fut déposée au Greffe du Bailliage. Il épousa *Marie des Mares*, fille de *N... des Mares*, Seigneur de Bellefosse en Caux, (dont les armes sont : *d'azur, à 3 croissans d'argent 2 & 1*), alliance commune avec les Maisons de *Gouffier, Bonnivet, de Canonville, &c.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Seigneur d'Asnieres, Bourneville, &c. lequel produisit, tant en son nom qu'en celui de son pere, ses titres de noblesse, remontant à des époques très-reculées, dont copie fut déposée au Bureau de l'Election à Lisieux, le 1 Octobre 1540. Il fut employé dans l'armée que FRANÇOIS I. envoya en Picardie, & y fut tué. Il avoit épousé *Catherine du Buisson*, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont nous ignorons la postérité ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. & BLANCHE, Religieuse au Prieuré de Bondeville.

IX. GUILLAUME DE LIVET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c. fut émancipé par son pere aux Assises d'Orbec le 20 Avril 1545, & obtint Sentence pour un débat de tenures aux mêmes Assises le 3 Juillet 1548, contre les Comtes de *Harcourt, d'Espreville, &c.* Il épousa *Isabeau du Meniel*, fille de Messire

N... *du Meniel*, en Caux, dont les armes sont : *de gueules, à trois têtes d'aigle d'or, & un bezan aussi d'or au centre.* De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Louise, alliée (contrat reconnu devant les Tabellions de Folleville, le 21 Juillet 1574), avec *François du Mesnil*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, fils d'*Adrien* & de *Françoise du Fay* ; — 3. & Marie, femme, 1°. de *Louis de Mezieres*, Ecuyer, Seigneur de l'Esprevenches, (contrat passé devant les Tabellions Royaux de Thiberville, le 28 Juin 1584), fils de *Jacques de Mezieres* & d'*Adrienne de Giffard* ; & 2°. de *N...*, Sieur *de Caumont.*

X. Jean de Livet, III. du nom, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, &c. épousa, par contrat passé au Tabellionage de l'Hôtellerie, pour la Sergenterie de Moyaux, le 21 Février 1594, Demoiselle *Marie de Clinchamp*, fille unique & héritiere de haut & puissant Seigneur Messire *Robert de Clinchamp*, Seigneur & Patron de Bazocques, Caudecotte, le Fay, le Bois-Hubert, & de feu Dame *Thomassine de Nollent.* Les armes de *Clinchamp* sont : *d'argent, au gonfanon de gueules.* Messire *Georges de Trousseauville*, Ecuyer, rendit aveu pour la Seigneurie d'Espreville, audit Jean de Livet, le 27 Février 1608, devant le Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, pour la Vicomté d'Orbec. Il eut de son mariage : — 1. Jacques, marié à *Anne de Godefroy*, fille de *N... de Godefroy*, Ecuyer, Sieur de Breteuil, & de *Jeanne de Hagues de Conflans*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Adrien, qui suit ; — 3. Marie, alliée, par contrat passé devant les Tabellions, au Siége de Folleville, Vicomté d'Orbec, le 14 Décembre 1617, à *Gilles de Hally*, Ecuyer, Seigneur de Folleville, fils aîné d'*Eustache*, Sieur d'Asnieres, & d'*Angélique de Nollent* ; — 4. Hélene, mariée à *N... le Bachelier*, Seigneur de Mesnillet, dont le fils, *Robert le Bachelier*, mourut sans alliance ; — 5. & N... de Livet, Dame de Saint-Gervais, qui n'eut point d'enfans.

XI. Adrien de Livet, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur de Livet, Caudecotte, Bazocques, le Fay, le Bois-Hubert, Monsigni, Fresnes, Eprandres & le Villeray, obtint une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres au Régiment de M. le Comte d'*Armagnac*, par commission du 28 Janvier 1649, fut reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1651, & épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Rouen le 5 Décembre 1652, *Anne de Giffard*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Pierre, Franconville-la-Garenne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine de Boniface.* Dans la recherche des Nobles, faite en 1666, par M. *de Marle*, Intendant & Commissaire député de la Province, il produisit 32 actes justificatifs de l'ancienneté de sa Noblesse, dont une partie avoit été déja déposée au Bureau de l'Election à Lisieux, lors des recherches de 1540 & 1634 : il y joignit 22 attestations de services, notamment, lorsqu'en différentes expéditions, il s'étoit trouvé commander en chef le Régiment d'Armagnac. Il y a parmi ces attestations des Lettres de *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, lesquelles constatent la considération & la liaison qu'il y avoit entr'eux, & l'utilité qu'Adrien de Livet, pouvoit en retirer auprès du Cardinal *Mazarin*, alors premier Ministre. Ses enfans furent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Anne, mariée à *Charles de Graveron*, Châtelain de la Haye & Seigneur d'Eudreville, fils d'*André* & de *Marie-Louise de Changy* ; — 3. & Jeanne-Charlotte, Religieuse à l'Abbaye de Préaux.

XII. Jacques de Livet, Chevalier, Marquis de Barville, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alençon en 1693 (dont il a le titre dans un Arrêt de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, rendu le 12 Décembre de la même année), & ensuite du Régiment d'O, depuis Illiers, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Evreux, le 4 Avril 1677, *Françoise-Marthe* ou *Marthe-Françoise le Cornu*, fille & héritiere de Messire *François le Cornu*, Chevalier, Baron de Coulonces & de Raconval, Seigneur de la Rocheguion, le Verbois, &c. Capitaine de Chevaux-Légers, & de *Françoise de Boullenc.* A ce contrat de mariage signerent *Marthe de Tambonneau*, ayeule de ladite *le Cornu*, & veuve de *Henri de Boullenc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; *Anne de Bardou* ; *René de Longueil*, Marquis de Maisons, sur-Intendant des finances, Ministre d'E-

tat, Chancelier de la Reine Mere, Gouverneur des Châteaux de Versailles & de Saint-Germain, & proche parent de la future épouse, par son mariage avec *Madelene de Boullenc*, Dame de Grisoles; *Jérôme de Lescuyer*, Comte de Muret, Mestre-de-Camp de Cavalerie, que ladite *Françoise de Boullenc* avoit épousé en secondes noces, & dont elle eut — *Jérôme de Lescuyer*, Comte de Muret, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, qui étoit frere uterin de *Marthe le Cornu*, Dame de Barville. JACQUES DE LIVET eut de son mariage: — 1. ADRIEN-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment d'O, dont son pere étoit encore Lieutenant-Colonel, mort sans alliance; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 3. N...., mort jeune; — 4. & FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, par contrat du 16 Janvier 1705, reconnu devant les Notaires de Rouen, le 28 du même mois, avec *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur de Toutteville, le Mesnil-Guillaume, &c. dont — *Jacques de Mailloc*, Marquis de Toutteville.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, Chevalier Marquis de Barville, Baron de Coulonces, &c. représentant *Marthe de Tambonneau*, sa bisayeule, hérita d'une branche de cette Famille, conjointement avec les Maisons de *Noailles*, de *Boullenc-Saint-Remi*, de *Muret*, &c. Il fut Major du Régiment de Carney, Infanterie, & eut, en 1709, le commandement du Fort de Dagsbourg, dans la Lorraine-Allemande. Il épousa, par contrat passé devant les Notaires de Rouen, le 4 Septembre 1724, *Bonne de Chalon de Cretot*, fille de *Marc-François*, Comte de Maulevrier, Baron d'Houetteville, Saint-Samson, Seigneur & Patron d'Alouville, Conseiller du Roi en la Grand'Chambre du Parlement de Normandie, & de feu *Angélique de Tesson*, Dame de Bellengault, héritiere en partie des domaines de *Claude d'Annebaut*, Maréchal & Amiral de France, & de la Princesse *de Saluces*. Elle étoit parente, au VII[e] degré, de *Nicolas-François*, Duc *de Lorraine*, bisayeul de l'Empereur FRANÇOIS I, pere de l'Empereur actuel. Ils remontoient l'un & l'autre, par femme, à *Jean de Blosset-de-Carrouge*, Seigneur de Saint-Pierre. Le contrat de mariage dudit LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, fut signé par *François de Harcourt*, *N... de Barbezieux*, Duchesse de Harcourt, le Duc *de Noailles*, le Marquis *de Louvois*, alliés à la Maison de *Chalon*, originaire d'Espagne, qui porte: *écartelé au 1 de sinople, à la tour d'or crenelée de sable; au 2 d'azur, à deux croissans d'argent, environnés de 12 étoiles d'or; au 3 d'argent, au lion grimpant de gueules; & au 4 aussi d'argent, à l'ours de sable attaché à un arbre de même, & l'attache de gueules; la bordure de l'écu, d'or, parsemée de treize coquilles d'azur.* Pour accompagnement, *treize étendarts maures alternatifs de gueules & d'azur, avec un croissant d'argent au centre.* Une branche de cette Maison subsiste encore dans l'Archevêché de Burgos. Les Maisons de *Harcourt* & de *Chalon* avoient trois alliances communes. La premiere, avec celle d'*Espinay-Saint-Luc*: *Constance de Chalon*, tante de la Marquise *de Barville*, avoit épousé *François d'Espinay-Saint-Luc*, Marquis de Bosguerout, dont elle eut deux fils, l'un & l'autre Lieutenans-Généraux des Armées du Roi; & *François de Harcourt* avoit épousé, en 1626, *Renée d'Espinay*, fille de *Timoléon*, Maréchal de France. La seconde alliance est avec la Maison de *Vieuxpont*, & la troisieme est avec celle de *Tesson*. C'est comme représentant *Angélique de Tesson*, & son ayeule *Louise de Vieuxpont*, que *Bonne de Chalon*, Dame de Barville, conjointement avec MM. *de Montmorency* & *de Noailles*, &c. a reclamé une partie des biens de *Claude d'Annebaut*, Maréchal & Amiral de France, & de *Madelene d'Annebaut*, Princesse de Saluces, sa fille, passés dans la Maison de *Gesvres*, par le mariage de *Bernard Potier*, Seigneur de Blerancourt, avec *Charlotte de Vieuxpont*, morte sans enfans. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET a de son mariage: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARC-ANTOINE-LOUIS, rapporté après son frere; — 3. & MARTHE-FRANÇOISE, mariée, le 12 Juin 1760, avec *Jean-Batiste-Felix d'Auga*, Chevalier, Seigneur des Essarts.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DE LIVET, II. du nom, Chevalier, Marquis de Barville, Seigneur & Patron de la Potterie-Mathieu, Caudecotte, Bazocques, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a épousé, le 13 Juin 1763, *Anne-Charlotte*-

*Charlotte-Gabrielle de Giverville*, fille de *Jean-Louis-Armand de Giverville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louise-Charlotte-Elisabeth de Bonnefons*, dont: — 1. François-Louis-Charles, né le 24 Mai 1766; — 2. Marc-Louis-Charles, né le 23 Novembre 1767; — 3. Alexandre-Marie-Armand, né le 28 Avril 1769; — 4. & Marie-Adélaïde-Gabrielle, née le 6 Juin 1772.

XIV. Marc-Antoine-Louis de Livet, frere du précédent, Chevalier, Seigneur & Patron de Barville, Capitaine au Régiment de Beauvoisis, a épousé, le 15 Février 1763, *Marie-Catherine de Chasot*, fille de feu *Jean de Chasot*, Ecuyer, & de *Marie-Françoise Hue*, Dame & Patrone de Mutrecy, dont — François-Marie de Livet, né le 21 Juillet 1767.

Généalogie dressée d'après différens *Mémoires*, redigés sur les titres originaux. Les armes, telles qu'elles ont été enregistrées dans l'Armorial général de France, sont: *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

LIVRÉ (de), en Bretagne.

Jacques de Livré, Sieur de Leffay, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, Ressort de Fougeres. Les armes: *de gueules, à deux croix d'argent en chef, & une fleur de lis d'or en pointe.* Extrait d'un Manuscrit *in-folio*, intitulé *Généalogies de Bretagne, Tome III.*

LIVRÉE (de), en Normandie, Election de Carentan: Famille annoblie en 1594, qui porte pour armes: *de gueules, à deux croisettes d'argent en chef, & une fleur de lis de même en pointe.*

LIVRON, Maison originaire de Dauphiné, & une des plus nobles & anciennes de cette Province.

François de Livron, Seigneur de Bourbonne, fils de François, & de *Claude de Roy*, & petit-fils de Bertrand de Livron, & de *Françoise de Bauffremont*, épousa, en l'an 1541, *Bonne du Châtelet*, quatrieme fille d'*Erard*, Seigneur de Vauvillars, & de *Nicole de Lenoncourt.* Elle survécut à son mari, ce qui s'apprend d'une transaction de 1564, qu'elle passa au sujet de la succession de *Nicolas du Châtelet*, son frere, & mourut le 20 Juillet 1573, comme on le voit par son épitaphe qui est dans l'Eglise Paroissiale de Bourbonne, où elle fut enterrée. De son mariage naquirent: — 1. Nicolas de Livron, institué co-héritier de *Nicolas du Châtelet*, son oncle maternel, & qui étoit mort le 6 Juillet 1570; — 2. Erard, qui suit; — 3. Nicole, mariée, en 1564, à *François de Montpezat*, Seigneur de Longnac; — 4. & Françoise, alliée, en 1573, à *Joachim de Rochefort*, Seigneur de Pluvant, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Erard de Livron, Baron de Bourbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, grand Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, épousa *Gabrielle de Bassompierre*, Dame de Ville, & en eut:

Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & nommé Chevalier des Ordres du Roi, dans la promotion faite le 14 Mai 1633. Sa postérité, qui est rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, s'éteignit en 1728, dans la personne de son arriere-petit-fils Jean-Batiste-Erard de Livron, Marquis de Bourbonne, qui ne laissa qu'une fille unique.

Les armes: *d'argent, à trois fasces de gueules au franc quartier aussi d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de sable.*

* LIVRY-*en-Launoy*, dans l'Isle de France, Diocèse de Sens: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, en faveur de

*Louis Sanguin*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, premier Maître-d'Hôtel du Roi, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1697, enregistrées le 9 Août suivant, portant union de la Seigneurie de *Raincy* au Marquisat de *Livry*, sous le nom de

LIVRY. Il épousa *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, & mourut le 6 Novembre 1723. Son fils, *Louis Sanguin*, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, fut décoré du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit le 3 Juin 1724, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1731, & mourut le 3 Juillet 1741. *Voyez* SANGUIN.

* LIXHEIM ou LIXIN : Petite Ville, avec titre de Principauté, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, située à la gauche d'un ruisseau nommé la Briche.

Le feu Prince *de Pons*, Chevalier des Ordres du Roi, grand Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, avoit un frere cadet nommé le Prince *de Lixheim*, marié à *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau*, laquelle se remaria au Duc *de Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de *la Maréchale de Mirepoix*. Voyez LEVIS, *Tome VIII*.

LIZET : Famille noble, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux croisettes d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

LIZY, en Picardie.

On lit dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 304, que JEAN DE LIZY, & la veuve de FRANÇOIS DE LIZY, demeurans à Almand; que RAIMOND & LOUIS DE LIZY, Seigneurs des Boüettes & de Poplicourt, demeurans à Pargny & Tartrier, tous de l'Election de Soissons, obtinrent un Arrêt du Conseil qui les maintint dans la qualité de *noble*. Les armes : *d'azur, à trois fasces d'argent.*

LOAYSEL ou LOAISEL, en Bretagne. Cette ancienne Famille, dit *Guy le Borgne* (*p.* 180 de son *Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1681), peut, avec justice, passer pour l'une des plus illustres & mieux marquées de la Province, tant à cause de ses parentés & alliances avec les Maisons d'*Assigné*, *Malestroit*, *Montauban*, *Molac*, *Goulaine* & plusieurs autres, que pour les charges considérables, dont les Seigneurs de ce nom ont été honorées, en divers tems, sous nos Ducs & Rois de France. Selon le Manuscrit *in-folio*, *Tome III* des Généalogies de Bretagne, elle a pour auteur :

I. ROBIN DE LOAYSEL, Seigneur du Coudray, nommé dans l'association des Nobles de cette Province, pour la défense du Duché, en 1374. De son épouse, *Etaise*, fille d'*Amaury de la Lande*, il eut : — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. & JEAN LOAYSEL, marié avec *Jeanne de la Motte*, de laquelle il eut : — COLIN-JEAN; — & GUILLAUME LOAYSEL, dont la fille, nommée — PLESOU LOAYSEL, épousa *Jean*, Seigneur *du Pan*.

II. OLIVIER LOAYSEL, vivant en 1380, épousa *Jeanne du Pargaz*, dont vinrent : — ROBIN, qui suit; — & GUILLAUME, rapporté après son frere.

III. ROBIN LOAYSEL, II. du nom, Seigneur du Coudray, n'eut de *Marguerite de Champagné*, sa femme, que deux enfans, sçavoir : — GEFFROY LOAYSEL, mort sans alliance; — & PHILIPPINE, qui partagea ses oncles l'an 1415. Elle fut mariée 1°. avec *N... Piedevache*; 2°. *René de Chevigne*; 3°. *René de Morigermont*; & 4°. avec *Artur de Vendel* ou *Vandel*.

III. GUILLAUME LOAYSEL, fils puîné d'OLIVIER, & de *Jeanne du Pargaz*, vivoit en 1415. Il épousa *Jeanne de Malestroit*, d'une Maison qui a produit une infinité de rares & vaillans Chevaliers & Capitaines sous nos Ducs, & a donné à l'Eglise plusieurs autres personnages de grand renom, dit *Guy le Borgne*. De cette alliance naquit :

IV. GUILLAUME LOAYSEL, II. du nom, marié avec *Jeanne de Villeblanche*, fille de *Henri de Villeblanche*, & de *Renée*, Dame *de Ragaz*. Il en eut :

V. Jean Loaysel, Seigneur de Brie, de Chambieres, de Beauvais & du Plexis, qui, l'an 1457, fut revêtu de la charge de Président & Juge universel de Bretagne, ainsi qu'il conste par ses Lettres de provisions, datées du 17 Décembre audit an, signées Artur. Il fut Ambassadeur pour la paix à Chinon, l'an 1462, & épousa *Jeanne Sevestre*, fille de *Jean Sevestre*, Trésorier de Bretagne. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Françoise, mariée à *Olivier Thomelin*, Sieur de la Libotiere; — 3. Mathurine, alliée 1°. à *N... Ferron*, Sieur du Boulleron; & 2°. à *N... de la Chateignerais*; — 4. & Marie Loaysel, femme du Sieur *du Boisfaroges*.

VI. Guillaume Loaysel, III. du nom, Seigneur de Brie & de Chambieres, Chevalier, épousa, en 1496, *Matheline Madeuc*, fille de *Roland*, & de *Catherine Rosternen*, dont: — 1. Jean, mort sans alliance; — 2. Jacques, qui suit; — 3. & Artur, Sieur de la Riviere, duquel est issu le Sieur *de la Villedeneu*, dont la branche aînée subsiste encore.

VII. Jacques Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, épousa 1°. *Madelene de Maure*; & 2°. *Goharde de Tierçant*. Du premier lit vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. autre François, Sieur de Saint-Benoît, marié à *Marguerite de Lescu*, dont pour fille unique — Gillette Loaysel, mariée à *Guillaume Garel*, Sieur de Launay, Largay; & du second lit: — 3. Briand, Sieur de Chavigné, mort sans alliance.

VIII. François Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, mort avant son pere, avoit épousé, en 1531, *Claudine de Montauban*, dont:

IX. François Loaysel, II. du nom, Seigneur de Brie & de Chambieres, marié 1°. à *Marguerite de Cheucigné*; & 2°. à *Jacquemine Crespin*, fille de *François Crespin*, Président au Parlement de Bretagne. Du premier lit il eut: — 1. Louise, Dame de la Bretesche, mariée 1°. à *Georges de la Fontaine*; & 2°. à *François Masnel*, Sieur de la Bouteillerie; & du second lit: — 2. Isaac, qui suit; — 3. & Paul, Sieur du Boisjouan, mort sans alliance.

X. Isaac Loaysel, Seigneur de Brie & de Chambieres, d'abord Conseiller, puis Président au Parlement de Rennes, & Maître des Requêtes en 1592, épousa *Catherine de Faucon*, fille de *Claude*, Sieur de Rys, Conseiller au Parlement, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Henri, Seigneur de Brie & de Chambieres, reçu Conseiller au Grand Conseil le 2 Août 1613, & Maître des Requêtes le 6 Mai 1620; — 3. & Susanne, mariée 1°. à *Philippe de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, dont un fils mort jeune; 2°. à *René*, Comte *de Carné*; & 3°. à *Amaury-Charles de la Moussays*, mort sans enfans.

XI. François Loaysel, III. du nom, Chevalier, Marquis de Brie, Seigneur de Chambieres & de Saint-Benoît, Président au Parlement de Pretagne, épousa, en 1627, *Mathurine de Baud*, Dame de la Vigne, le Houlle-Merleac & Guerna-Chauné, dont un fils mort à deux ans. Ce François Loaysel a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 6 Octobre 1668, au rapport de M. *des Cartes*.

Jean Loaysel, de la seconde branche, Sieur de la Villedeneu, & Philippe Loaysel, Sieur de la Riviere, son frere, du Ressort de Rennes & de Dinan, ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendus en la même Chambre de la réformation, le 20 Décembre de ladite année 1668, au rapport de M. *de Bréhan*. Nous ignorons la suite de la filiation de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

LOBKOWITZ: Ancienne Maison de Bohême, féconde en personnes illustres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la Cour des Empereurs. Elle prétend avoir pour auteur Lobecz, qui vivoit dans le IX^e^ siécle.

Jean de Lobkowitz, vivant vers la fin du XIV[e] siécle, Seigneur de Zazada, étoit Grand-Maître de l'Empereur Venceslas, Roi de Bohême. — Zdenco-Adalbert de Lobkowitz fut élevé, en 1624, à la dignité de Prince de l'Empire, par l'Empereur Ferdinand II. — Ferdinand-Auguste-Léopold, Duc de Sagan, Prince de Lobkowitz, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat des Empereurs Léopold & Joseph, leur principal Commissaire à la Diéte de Ratisbonne, Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice Wilhelmine-Amélie, mourut le 3 Octobre 1715.

Son fils Georges-Chrétien, Prince de Lobkowitz, Feldt-Maréchal des Armées de l'Impératrice Reine, Commandant en chef dans le Royaume de Hongrie, Colonel d'un Régiment de Cuiraffiers, l'un des Chevaliers de la Toison d'or à Vienne, mourut, le 9 Octobre 1753, à Presbourg, âgé de 68 ans. Il avoit d'abord embrassé l'état Ecclésiastique, & avoit été pourvu, en 1703, d'un Canonicat dans l'Eglise Métropolitaine de Saltzbourg. Il a laissé pour enfans: — Auguste, Prince de Lobkowitz, marié, le 16 Septembre 1753, à la Comtesse *de Czernin*; — & Ferdinand, Prince de Lobkowitz, Chanoine du Chapitre de Saltzbourg. Cette Maison professe la Religion Catholique.

Les armes, suivant l'Armorial de Nuremberg de 1643 sont: *au 1 & 4 coupé de gueules & d'argent; & au 2 & 3 d'argent, à l'aigle couronnée & éployée de sable, portant un croissant d'argent sur l'estomac.*

LOBO: Maison illustre du Portugal, qui, selon *Moréri*, remonte à

Lopel Lobo, vivant sous le regne du Roi Jean I, qu'il servit avec beaucoup de fidélité dans la guerre contre le Roi de Castille.

Rui-Dias Lobo, son fils, fut tué, du vivant de son pere, à l'escalade de Tanger, & ne laissa point de postérité. — Dona Marie-Sousa Lobo, sa sœur, devint, à sa mort, héritiere de cette Maison, & épousa *Jean Fernandez de Silveira*, premier Baron d'Alvito, dont elle a eu — Don Diegue de Lobo, qui a fait la branche des Barons *d'Alvito*.

Philippe de Sousa est auteur des Seigneurs *de Calharis*, qui portent le nom de *Sousa*. — De la branche des Barons *d'Alvito*, est sortie celle des Châtelains *de Campo-Major* & *d'Ouguela*, & celle des Comtes *de Sardezas*. Cette derniere a produit celle *de Silveira-Leitan*. Toutes ces branches sont éteintes. Voyez le nouveau Supplément de *Moréri*, car l'Edition de 1759 n'en parle pas.

Les armes: *d'argent, à cinq loups armés de gueules posés en sautoir; l'écu bordé de gueules, avec des croix de Saint-André d'or.*

* LOCHAN, Terre & Seigneurie en Bretagne, qu'Alain de Lochan vendit, en 1522, au Vicomte *du Fou.*

Julien de Lochan, Sieur de Kerouriou, descendu d'Alain, au VI[e] degré, fut déclaré *noble d'extraction*, Ressort de Lesneven, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. *de Langle*. Les armes: *d'azur, à trois épis de froment d'or, 2 & 1.* Extrait d'un *Manuscrit in-folio, Tome III* des Généalogies de Bretagne.

LOCHE: Branche éteinte de la Maison de *Lenoncourt*, qui a commencé à *Nicolas de Lenoncourt*, second fils de *Gerard de Nancy*, II. du nom, Seigneur de Lenoncourt. *Voyez* Lenoncourt.

LOCMARIA. *Voyez* Guerand (du) aux Additions du huitieme Volume, *pag.* 713, & Parc-de-Locmaria (du).

LOCQUET, dans les Pays-Bas.

Jean-Antoine Locquet, du Conseil Suprême de Sa Majesté Catholique à Madrid, & Chancelier de Brabant, obtint, par Lettres du 20 Septembre 1681, que la Seigneurie de *Hombeke*, dans le territoire de Malines, fut érigée en *Vicomté*. Il eut pour fils unique,

Jean-Michel de Locquet, Vicomte de Hombeke, Seigneur d'Imele, Colonel

au service du Roi d'Espagne, Commandant & sur-Intendant de Malines; auquel l'Empereur CHARLES VI accorda le titre de *Comte* pour lui, ses descendans mâles & femelles, appliquable sur quelque Terre aux Pays-Bas, par ses Lettres du 22 Septembre 1722, enregistrées en la Chambre des Comptes le 28 Novembre suivant. Le Comte *de Hombeke* avoit épousé *Anne-Françoise Vander Linden*, Baronne de Hoogevorst, de laquelle il a laissé pour fils unique, — JEAN-FRANÇOIS DE LOCQUET, Comte de Hombeke. *Tablettes Généalogiques.*

* LODEVE: Ville du bas Languedoc, qui a eu ses Vicomtes particuliers, & qu'*Adelle*, sœur de *Bernard*, porta, dans le XI[e] siécle, à son mari *Berenger* II, Vicomte de Rodez & de Milhaud.

LOENAN, en Bretagne, ressort d'Auray. Ancienne Famille qui remonte, par filiation suivie, à

SILVESTRE DE LOENAN, Sieur de Toulouern, vivant en 1418. — FRANÇOIS DE LOENAN, Sieur de Kerguevanocq, descendu de lui au VIII[e] degré, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *Deniau*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 9 Mai 1669. Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois roitelets* ou *petits oiseaux d'or, 2 & 1.*

* LOENBEKE: Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Décembre 1633, en faveur de *Philippe Vander Woorst*, Chevalier, Seigneur de Loenbeke, Reysbeke, Gentilhomme de la Chambre, & grand Ecuyer de l'Electeur de Cologne, issu d'une ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire.*

LOERE (DE LA): Famille noble établie dans le Bourbonnois & à Paris, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre III*, *Part. I.*

FRANÇOIS DE LA LOERE, Ecuyer, Sieur de la Bretesche, Procureur en la Chambre des Comptes de Paris, descend au VII[e] degré de JEAN DE LA LOERE, Seigneur de Bonnefons & des Bos, Notaire & Secrétaire des Rois CHARLES VII & LOUIS XI, annobli avec ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du premier de ces deux Rois, données au mois de Décembre 1445. Ce FRANÇOIS DE LA LOERE épousa, le 2 Octobre 1650, *Catherine le Roy*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. GILLES, mentionné après son aîné; — 3. & BERNARD, rapporté après ses deux freres.

ANTOINE DE LA LOERE, Echevin de la ville de Paris, mourut Doyen, des Procureurs de la Chambre des Comptes, le 28 Avril 1713. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1680, *Marguerite Boisseau*, de laquelle sont issus deux garçons morts sans alliance, & deux filles mariées.

GILLES DE LA LOERE, Ecuyer, Avocat au Parlement, eut pour fils — ANDRÉ-FRANÇOIS DE LA LOERE, Ecuyer, Conseiller du Roi, marié à *Marguerite-Geneviéve Baudouin*, dont: — 1. ANDRÉ-GILLES, Ecuyer, né le 22 Juillet 1740; — 2. LOUIS-FÉLIX, né le 6 Février 1743; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, né le 29 Mai 1746; — 4. & GENEVIÉVE DE LA LOERE, née le 17 Juillet 1741. Il est parlé de la postérité de GILLES dans l'Armorial de France, *Regiſtre V*, *Part. II.*

BERNARD DE LA LOERE, Ecuyer, troisieme fils de FRANÇOIS & de *Catherine le Roy*, qualifié *Sieur de Monsivry, & ancien Receveur des Tailles de l'Election de Soissons*, épousa, par contrat du 5 Juin 1697, *Marie Martin*, laquelle, après la mort de son mari, arrivée en 1714, obtint un Arrêt du 1 Septembre 1720, par lequel le Roi la maintint, comme veuve de BERTRAND DE LA LOERE, Ecuyer, & leurs enfans, dans leur noblesse & qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, avec pouvoir de jouir de tous les droits, honneurs & priviléges qu'ont tous les Gentilshommes du Royaume. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN, Ecuyer, né le 30 Juillet 1700, d'abord Receveur des Tailles de la Généralité de Soissons, puis Garde-du-Corps du Roi; — 2. LOUIS-BERNARD, Ecuyer, né le 9 Sep-

tembre 1701 ; — 3. Claude-Joseph-Bernard, Ecuyer, né le 3 Mai 1704 ; — 4. Antoine-François-de-Paule, Ecuyer, né le 6 Décembre 1710 ; — 5. Marie-Angélique ; — 6 & 7. Louise-Gabrielle & Marie-Anne de la Loere ; la premiere, née le 6 Juillet 1699 ; & la seconde, le 9 Juin 1708.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 trefles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOEUVRE, en Normandie.

Suivant le Nobiliaire de Picardie, *p.* 304, N... de Loeuvre, Seigneur du Vidal, demeurant en Normandie, fut assigné pour les Fiefs qu'il tenoit en Picardie, ainsi que le Sieur *du Billon*, son cousin ; & ils furent maintenus dans leur Noblesse, par Arrêt du 19 Octobre 1672. Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules.*

LOGÉ, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, Ecuyer, Sieur du Plessis. Ancienne Noblesse qui porte pour armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sinople, 2 & 1.*

LOGES, en Bourgogne : Famille noble, dont nous n'allons donner qu'une simple notice, faute de *Mémoire*.

Simon, Seigneur de Loges, en Bourgogne, eut de *Françoise d'Amanges*, Dame de Malene :

Hugues, Seigneur de Loges & de la Boulaye, Bailli d'Autun, marié à *Louise de Rabutin*, dont :

Louis, Seigneur de Loges, aussi Bailli d'Autun, allié à *Françoise de Rouhaut-Gamaches.* Il en eut : — Christophe, qui suit ; — & Philiberte, femme de *Jean de Nagu*, Seigneur de Varennes, fils de *Philibert*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Chevriers.*

Christophe, Seigneur de Loges, fut un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi Henri III, & eut d'*Alix de Nagu*, Dame de Faulain, son épouse, sœur de *Jean de Nagu*, ci-dessus, entr'autres enfans :

Pierre, Seigneur de Loges, qui se maria avec *Anne de Montconis*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champrongeroux, & de *Claudine de Montonnein.* Il eut pour fils :

Philibert, Seigneur de Loges & de la Perrouse, marié avec *Anne-Prospere de Gorras*, Dame de Coberthod, & d'Escrivieux, fille de *Pierre-Marc*, Seigneur desdits lieux, & de *Jeanne de Menthon*, sa premiere femme. Leurs enfans furent : — Aimé, qui suit ; — & Sébastien, Seigneur de la Perrouse, marié, le 10 Septembre 1642, à *Florence de Lyatod*, fille de *Charles-Emmanuel*, Seigneur de Briord, & de *Peronne Ruffin*, dont il n'eut point d'enfans.

Aimé, Seigneur de Loges & de Coberthod, épousa, 1°. le 10 Mai 1640, *Marie de Michal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Molard, Lieutenant-Général de la Cavalerie légere de Savoie, & d'*Isabeau de Simiane* ; & 2°. *Marguerite Jacquot*, fille de *Jean Jacquot*, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Du premier lit vint :

Jacques de Loges, Seigneur de la Perrouse, de Rotellia & de Coberthod. Les armes : *d'or, au sautoir d'azur.*

LOGES (des) : Bonne Noblesse du ressort de Rennes en Bretagne, qui remonte à

Pierre des Loges, Sieur du Closdoriere, vivant en 1411. — Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 25 Octobre 1668, au rapport de M *de la Bourdonnays.* Dans ce même Arrêt est compris René des Loges Sieur de Veriou. Les armes : *d'azur, au lion d'or.* Manuscrit *in-fol.* des *Généalog. de Bretagne, Tome III.*

* LOGNY ou LONGNY, dans la Généralité d'Alençon : Terre titrée & très-ancienne Baronnie, nommée autrefois la Baronnie de *Valenfred*, à la-

quelle le Sire *de Logny* fit prendre son nom. Son ancienneté paroît par la Coutume du Perche, *Art.* 87, du *Tit. III* des cens & droits seigneuriaux, par lequel elle est qualifiée de *Baronnie*. Elle a été longtems possédée par les Seigneurs de *la Frette*, par l'alliance de N.... DE LONGNY, fait Maréchal de France en 1416, du regne de CHARLES VI. Les héritiers des Seigneurs *de la Frette* ont vendu cette Terre à *N... Gagnat de la Couronne*, qui l'a beaucoup augmentée par différens acquêts. Elle est possédée par son fils, Maître des Requêtes.

LOGNY - MONTMORENCY. Avant la séparation de la branche ducale de *Montmorency* & de ses aînés, il s'en fit une autre d'une branche distinguée, par le nom des Seigneurs *de Croisilles*, établie dans les Pays-Bas. Elle a été subdivisée en plusieurs rameaux. *Louis-François de Montmorency*, Seigneur, Comte de Logny, devenu chef de sa branche par l'extinction du premier rameau, est issu du second, & appellé *Prince de Montmorency*. Voyez MONTMORENCY, branche de Logny.

LOHEAC, en Bretagne.

L'héritiere des Seigneurs, Marquis *de Crapado*, en Bretagne, du nom d'ANGIER DE LOHEAC, a épousé *Jean-Amauri Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, appellé *le Marquis* DE LOHEAC. Les armes de LOHEAC sont : *de Vair*.

LOIR DU LUDE : Famille de Normandie, Généralité de Caen.

JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, Lieutenant-Général & Juge Vicomtal de la Vicomté de Saint-Sauveur le Vicomte, né en 1613, fut reconnu *ancien Noble*, tant par Jugement des Commissaires deputés pour le régalement des Tailles en la Généralité de Caën, du 18 Novembre 1624, que par ordre de M. *Chamillard*, Intendant de la même Généralité. Il avoit pour cinquieme ayeul JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Quenai, dans l'Election de Valogne, Diocèse de Coutances, qui vivoit en l'année 1392. Ledit JEAN LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, eut de son mariage, accordé en 1645, avec *Jacqueline Lucas*,

ARTUR LOIR, né en 1647, Ecuyer, Seigneur du Lude & de Bouilly, marié, en 1670, avec *Elisabeth Morel*, dont pour fils unique :

PIERRE LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Autreville & du Manoir, né le 2 Février 1675, & mort le 7 Mai 1702, laissant de *Catherine Chardon*, qu'il avoit épousée en 1697, — DANIEL-RAOUL-CHARLES, qui suit ; — & JEAN-PIERRE LOIR DU LUDE, Ecclésiastique.

DANIEL-RAOUL-CHARLES LOIR, Ecuyer, Seigneur du Lude, d'Autreville & autres lieux, né en 1698, fut pourvu, le 17 Juin 1733, d'un office de Conseiller du Roi en sa Cour des Aides à Paris, où il fut reçu par Arrêt du 4 Juillet suivant. Il épousa, en 1734, *Marie-Françoise-Angélique Bachelier*, fille de *Louis Bachelier*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides, & de *Marie-Madelene-Angélique le Roux*. Leurs enfans sont : — 1. CHARLES-DANIEL LOIR, Ecuyer, né le 21 Juillet 1736 ; — 2. MARIE, née le 2 Juillet 1735 ; — 3. & ANGÉLIQUE-AGNÈS, née le 26 Août 1738. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sinople ondées.*

LOISEL, en Normandie, Election de Mortagne. Famille dont les armes sont : *de sable, à trois croissans d'argent, 2 & 1.*

LOISEL, en Picardie. Famille annoblie en 1590, & maintenue au Conseil, le 20 Novembre 1668, ainsi qu'elle l'avoit été en la Cour des Aides le 29 Avril 1644. Elle a produit des hommes de grand mérite.

Jean Loisel, fut Médecin des Rois Louis XII & François I. — Antoine Loisel fut un des plus habiles Avocats de son tems, & eut pour enfans: — Antoine, qui suit; — & Guy Loisel, Conseiller-Clerc au Parlement, Chanoine de Paris, mort le 20 Décembre 1531, âgé de 60 ans, l'un des plus célebres Magistrats de son tems.

Antoine Loisel, II. du nom, Conseiller au Parlement en 1604, mort le 23 Décembre 1610, avoit épousé, 1°. *Hélene le Bossu*, morte le 3 Mai 1701; & 2°. *Anne Bailly*, fille de *Charles*, Président des Comptes, dont: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Anne, femme de *Jean du Tremblay*, Seigneur de Noisiel; — 3. & Chrétienne, mariée à *Pierre Pithou*, Conseiller en la Cour.

Antoine Loisel, III. du nom, né en 1611, Conseiller au Parlement en 1633, mort le 4 Janvier 1652, avoit épousé, en 1638, *Anne le Boulanger*, dont: — 1. Anne, mariée à *François Phelypeaux*, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parlement; — 2. Marie, femme de *Robert Leschassier*, aussi Conseiller au Parlement; — 3. & Elisabeth, alliée avec *Charles de Laubespine*, Marquis de Châteauneuf & de Ruffec. Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

LOISSON, en Champagne & à Paris.

Famille qui subsiste dans Claude-Marie-Louis Loisson de Guinaumont, Chevalier, Seigneur de Mairy, de Bayarne, &c. né le 9 Août 1726, & pourvu, le 16 Juin 1752, d'un office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, dans lequel il fut reçu le 1 Juillet suivant.

Les armes: *d'azur, à deux bandes d'or, & un chef aussi d'or, chargé de trois molettes de sable.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

LOLINVILLE. Les Seigneurs *de Lolinville*, sortis de la Maison de *la Taille*, branche des Seigneurs *des Essars*, ont pour auteur *Antoine-Hector de la Taille*, Seigneur du Boulay & de Lolinville, second fils de *Charles de la Taille*, Seigneur des Essars, & de *Susanne-Julie de Champ*. Voyez Taille (de la).

* LOMAGNE. Contrée située dans la Guienne sur les confins de l'Armagnac. Elle a été possédée en souveraineté par des Vicomtes particuliers, qu'on divise en trois races.

Odoart, vivant en 960, est le premier dont on ait connoissance. Il eut pour successeur, vers l'an 990, Raimond-Arnaud, qui fut pere d'Arnaud, I. du nom, vivant en 1011, ayeul d'Arnaud II, lequel n'eut qu'une fille, qu'on croit être morte sans postérité.

Odon, dont on ne connoît pas le pere, fut Vicomte de Lomagne après lui, & chef des Vicomtes de la seconde race en 1065. Il eut pour successeur, — Vibran, I. du nom, en 1091, qui fut pere d'Odon II. du nom: celui-ci eut pour fille — Azeline, mariée, en 1135, à *Geraud*, III. du nom, Comte *d'Armagnac.* D'eux naquirent — Bernard, qui fut Comte d'Armagnac; — & Othon, qui fut Comte de Lomagne en 1148. On en voit la preuve aux archives de Lectoure, (*Layette N°. 36*) dans *Oyhenard, p. 480 & 493*, & dans le P. *Anselme*, Généalogie d'Armagnac. Les Vicomtes, ses prédécesseurs, avoient porté différentes armes. Il conserva celles d'Armagnac, telles que sa postérité les porte aujourd'hui. Il eut de *Marthe de Pardiac*, son épouse: — 1. Vesian, Vicomte de Lomagne en 1221, pere d'Othon, vivant en 1238, ayeul d'Arnaud-Othon, vivant en 1256; & bisayeul de Vesian, III. du nom, mort, sans postérité, en 1280, & de Philippe, héritiere de Lomagne, laquelle, par la mort de son frere, porta la Vicomté de Lomagne, à *Elie de Talleyrand*, Comte de Périgord; — 2. Bernard, dit *d'Armagnac*, qui fut Vicomte de Fezensaguet, & ne laissa point de postérité; — 3. & Guillaume, qui suit.

Guillaume fut Seigneur de Fimarcon en 1231, & épousa *Ermengarde*, dont: — Othon,

— Othon, Seigneur de Fimarcon en 1261, qui fut pere d'Othon, II. du nom, & ayeul de Bernard-Francaléon, Seigneur de Fimarcon, qui eut de sa seconde femme *Allemande de Casenove*, Jean de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, vivant en minorité en 1340, & qui se maria à *Gaillarde de Montlezun*, dont il eut:

Odet, Seigneur de Fimarcon, marié, par contrat du 19 Mars 1405, à *Cécile de Périlles*, fille du Vicomte *de Périlles* en Catalogne. Il testa le 8 Octobre 1425, & laissa pour son héritier & successeur:

Odet de Lomagne, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, de Donsenac & de Montagnac, Baron des Angles en Bigorre. Il épousa, par contrat du 5 Décembre 1427, *Marthe-Rogere de Cominge*, Vicomtesse de Terride, de Gimois & de Conserans; fit sont testament le 17 Septembre 1478, par lequel il donna le Marquisat de Fimarcon à Jacques son fils aîné, qui d'*Anne de la Tour d'Oliergues*, n'eut qu'une fille, mariée à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Talleyrand, qui devint, par ce mariage, Marquis de Fimarcon. — Odet, son second fils, qui suit, eut les Vicomtés de Terride & de Gimois. — Le troisieme, nommé Gilles, fut Baron des Angles en Bigorre; — & le quatrieme, nommé Jean, fut Seigneur de Montaigu. La postérité de Gilles & de Jean est éteinte.

Odet, Vicomte de Terride, se maria, par contrat du 9 Octobre 1475, avec *Catherine de Cardaillac*, dont cinq garçons & trois filles entr'autres: — 1. Georges, qui suit; — 2. Gaston, Seigneur du Claux, dont la postérité est fondue dans la Famille de *la Roche-Fontenille*, Seigneurs de Gensac; — 3. N..., qui embrassa l'état Ecclésiastique; — 4. & Jean, aliàs Thomas, tige des Seigneurs de Barinque en Béarn, rapportés ci-après.

Georges de Lomagne, Vicomte de Terride, épousa, le 5 Mai 1499, *Claude de Cardaillac*, dont: — Antoine de Lomagne, Vicomte de Terride, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant une Compagnie de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général, Gouverneur de Béarn & de la Navarre, en 1569. Il eut pour fille & héritiere Catherine-Ursule, qui porta la Vicomté de Terride à *Jean de Levis*, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix.

*Branche des Seigneurs de Barinque.*

Jean de Lomagne-Terride, nommé Thomas par quelques-uns, quatrieme fils d'Odet, Vicomte de Terride, & de *Catherine de Cardaillac*, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Maréchal *de Châtillon*, mentionné dans le testament de son frere aîné, épousa, en 1522, *Menjette*, Dame de Sainte Colome en Béarn. Il en eut pour fils unique, — Antoine de Lomagne-Terride, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des principaux chefs de l'Armée Catholique, fait prisonnier au siége d'Orthès, & mis à mort par ordre de *Montgommery*. Après le décès de la Dame *de Sainte-Colome*, le Seigneur *de Terride* se remaria, par contrat du 14 Juillet 1523, avec *Marie de Peré de Momas*, Dame de Sevignac, qui reconnut à son mari, par acte du 2 Juillet 1536, six mille livres bourdelois en reprise sur tous ses biens. Ces six mille livres y sont dits faire partie de sa légitime, suivant l'accord passé entre ledit Jean & son frere aîné. De ce mariage naquirent: — 1. Jean, qui suit; —— 2. Pierre, Mestre-de-Camp sous le Vicomte *de Terride*, son cousin, mort en 1570; — 3. & autre Jean, marié à *Jeanne de Pargade*, dont un fils nommé —— Jean, Gouverneur de Tartas, mort sans postérité. Il eut encore deux fils naturels, sçavoir: — Jean-Bertrand, mort sans postérité; — & Jean, dit *de Momas*, Avocat & Notaire de M. le Sénéchal au Siége d'Oleron.

Jean de Lomagne, II. du nom, Vicomte Titulaire de Terride, ne recouvra pas les Terres de sa Maison, qui avoient été confisquées sur son pere, par la Reine de Navarre, à cause de son attachement à la Religion Catholique. Il épousa, du vivant de ses pere & mere, par contrat du 11 Février 1556, *Jeanne de Larqué-Rochefort*, dont il eut pour fils unique:

Jean de Lomagne, III. du nom, Vicomte titulaire de Terride, Seigneur de

Barinque, Vicomte d'Escures, Saint-Loup, Bordes, &c. qui se maria, par contrat du 31 Mai 1592, à *Catherine de Cartaigne*, niéce du Pape URBAIN VII. De cette alliance vinrent entr'autres, deux enfans mentionnés dans son testament du 9 Mars 1627, sçavoir: — GASTON, qui suit; — & ARNAUD, Seigneur d'Angos, qui de *Marie*, Dame *d'Artigole*, sa seconde femme, eut — JEAN, Seigneur d'Angos & d'Artigole, marié à *Jeanne de Momas*, dont: — GALATOIRE, époux de *Marie de Salies*, Dame du Haut & de Bareux. Il en eut: — MARTIN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur d'Artigole; — & JACQUES, Seigneur de Floris, maintenu dans sa noblesse en 1670, pere de JEAN, aliàs ARNAUD, dit *le Vicomte de Terride*, Brigadier des Armées du Roi, Commandant en Franche-Comté, tué à la prise de Fauconnier en 1674: sa postérité est éteinte.

GASTON DE LOMAGNE, l'aîné des enfans de JEAN, III. du nom, Vicomte titulaire de Terride, Seigneur de Barinque & de Simecourde, Vicomte d'Escures, Saint-Loup, Bordes, &c. testa le 8 Novembre 1650, & avoit épousé, par contrat du 19 Février 1623, *Jeanne de Saulé-d'Arrac*. Il laissa pour héritier son fils aîné, qui suit.

TRISTAN fut Page du Roi dans la petite Ecurie, & Gouverneur du haut & bas Vielbik, par Brevet du 24 Septembre 1668. Il épousa, par contrat du 29 Avril 1672, *Marie de Sency*, de laquelle il laissa pour fils unique:

JACQUES, Vicomte Titulaire de Terride, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Escures, Baron du Mont & de Conchain, mort le 16 Novembre 1754. Il avoit épousé, par contrat du 5 Février 1711, *Marguerite de Foix-Candale*, morte le 14 Mai 1758, âgée de 80 ans. De ce mariage sont issus: — 1. BERNARD DE LOMAGNE-TERRIDE, grand Vicaire de Comenge, né le 31 Janvier 1716; — 2. JACQUES, appellé *le Vicomte de Terride*, Capitaine au Régiment du Roi, né au mois de Septembre 1723; — 3. & MARIE DE LOMAGNE-TERRIDE, née au mois de Janvier 1717.

La Maison des Vicomtes DE LOMAGNE-TERRIDE a donné des femmes à celles des Comtes *de Périgord*, *de Gontaut-Biron*, *d'Albret*, *de Durfort-Duras*, *de Caumont-Lauzun*, *de Pardaillan-Gondrin*, Ducs *d'Antin*, *de Montlezun*, *d'Aubusson*, *de Levis-Mirepoix* & plusieurs autres.

*Catherine de Cardaillac*, mere de JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Barinque, suivant les mémoires déja cités, eut pour sœur *Jeanne de Cardaillac*, femme de *Béraut*, Seigneur *de Faudoas*, & mere de — *Catherine*, héritiere de Faudoas, femme d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant, dont: — *Françoise de Rochechouart*, mariée à *Louis du Plessis*, Seigneur de Richelieu. D'eux naquit — *François du Plessis*, pere du Cardinal *de Richelieu*, & *Nicole du Plessis*, femme d'*Urbain de Maillé*. Elle fut mere de — *Clémentine de Maillé-Brezé*, mariée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De cette alliance sont issus les Princes & Princesses de la Maison *de Condé*, qui forment un huitieme degré avec le Vicomte *de Terride*.

On a donné, en 1757, avec privilége & approbation du Roi, un abrégé de la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE, divisée en trois races, avec une dissertation sur la branche de *Candale*, de la Maison de *Foix*. Cet ouvrage, qui forme un *in-12*. de 40 pages, est dédié à feu M. le Maréchal Duc *de Mirepoix*. On y renvoye le Lecteur.

Les armes: *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; au 2 d'azur à un treillis de quatre piéces d'or, cloué de même; au 3 de gueules, à 3 bezans d'or.*

LOMBARD: Famille noble dont il est parlé par l'Abbé *Robert de Briançon*, dans son Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 288, & dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, *Tome II*, *pag.* 81. Le plus ancien que l'on connoisse de cette Famille, est

I. ARNOUL DE LOMBARD, Seigneur de Saint-Benoît, du Castellet, de Meouilles & autres lieux, Président en la Cour des Maîtres Rationaux en Provence. Il est fait mention de lui dans le contrat de mariage de son fils, qui suit.

II. François de Lombard, Ecuyer, Seigneur de Cuebris, épousa, par contrat passé le 15 Février 1499, devant *Dragoul*, Notaire à Cigale, *Catherine de Malvans*, fille de *Jean*, de la ville de Saint-Paul de Vence, dont:

III. André de Lombard, Ecuyer, Seigneur de Cuebris & autres lieux, marié, par contrat passé le 10 Mai 1519, à *Jeanne Lascaris*, fille de *Nicolas*, Seigneur des Deux-Freres. Il en eut:

IV. Sauveur de Lombard, Seigneur de Cuebris, Gouverneur pour le Roi de la ville & Vallée de Chanaut, par Commission du 28 Mars 1568. Il s'allia, par contrat du 29 Janvier 1545, avec *Antoinette de Geoffroi*, fille de noble *François*, & de Dame *Brigitte de Chambaud*. Ses enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Benoît, finie dans la personne d'Elisabeth de Lombard, mariée à *Jean-Paul de Clapier*, Marquis de Cabris; — 3. & André, auteur de la branche des Seigneurs du Castellet, rapportée ci-après.

V. Louis de Lombard, Seigneur de Cuebris, & ensuite de Gourdon en 1598, Lieutenant-Général au Siége de Grasse, épousa, par contrat passé le 12 Février 1585, devant *Berardy*, Notaire de Grasse, *Honorée de Dole*, fille de noble *Boniface*, & de *Françoise de Nigris*. De ce mariage vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Charles, tige de la branche des Seigneurs de Montauroux, rapportée ci-après; — & deux filles, mariées dans les Maisons d'*Orsiere-Gillette* à Nice, & de *Castellane-Majastre*.

VI. François de Lombard, II. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, mort avant son pere, avoit épousé, par contrat passé le 22 Décembre 1619, devant *Arquier*, Notaire à Cabris, *Marguerite de Grasse*, fille de *César*, Seigneur de Cabris, & de *Marthe de Barras-Mirabeau*, dont: — 1. Louis, Lieutenant-Général au siége de Grasse, mort sans postérité; — 2. César, Capitaine au Régiment de Normandie, tué au siége de Nordlingue; — 3. & François, qui suit.

VII. François de Lombard, III. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Major du Régiment Royal la Marine, perdit un bras à la bataille de Rocroy, & fut pourvu, après la mort de ses freres, de l'office de ses ayeux. Il épousa, par contrat passé le 16 Novembre 1654, *Gabrielle Grimaldi*, fille de *Jean-Henri*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont: — 1. Jean-Henri, qui suit; — 2. Gaspard, mort Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 3. Charles, Chevalier de Malte, & Lieutenant de Vaisseaux; — 4 & 5. & deux filles, mariées dans les Maisons de *Bonardy*, des Comtes *de Mangarde* en Piémont, & de *Rafelis-Broves*.

VIII. Jean-Henri de Lombard, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant-Général au siége de Grasse, fut pourvu, par Lettres-Patentes du Roi, expédiées le 2 Mai 1705, de la charge de second Président au Sénat de Nice, qu'il exerça autant de tems que ce Comté demeura à la France, c'est-à-dire, jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713. Il fut nommé la même année pour être Procureur Général de la commission de M. *d'Angervilliers*, pour régler les limites des cessions faites par l'article du traité de ladite paix entre le Roi de France & le Duc de Savoie, & épousa, par contrat du 14 Février 1683, passé devant *Flori* & *Tardivi*, Notaires à Grasse, *Anne de Niel*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Théodore, mariée à *Jean de Guilloris de la Roque*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & commandant la Milice de Provence; — 3 & 4. & deux autres filles Religieuses.

IX. Louis de Lombard, II. du nom, Seigneur de Gourdon & de Courmes, Lieutenant-Général au siége de Grasse, a épousé, par contrat du 13 Juillet 1713, passé devant *Goulai*, Notaire à Grasse, *Anne de Niel*, fille de *Jean-Batiste*, & de *Gabrielle d'Isnard*, des Seigneurs des Deux Freres, dont: — 1. Jean-Paul, qui suit; — 2. Charles, Officier au Régiment de Penthievre, Infanterie; — 3. & Thérese, mariée à *Christophe de Villeneuve*, Seigneur de Vauclause, de Bargemont, &c.

X. Jean-Paul de Lombard, Seigneur de Gourdon, a épousé, par contrat du

9 Février 1749, devant *Robin* & *Court*, Notaires de Grasse, *Thérese-Françoise de Clapier*, fille de *Jean-Paul*, Marquis de Cabris, & d'Elisabeth de Lombard-Saint-Benoît, dont : — Jean-Paul, II. du nom ; — & Christine de Lombard. Nous ignorons leur état actuel.

*Branche des Marquis de* Montauroux.

VI. Charles de Lombard, second fils de Louis I, & d'*Anne de Dole*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conseiller au Parlement en 1632. Il acquit la Terre de *Montauroux*, qu'il fit ériger en *Marquisat*, en 1675, & épousa, 1°. *Diane de Foresta*, petite-fille du premier Président *de Foresta*, Baron de Trest; & 2°. *Marquise de Paule de Jeronimo*, veuve de *François de Glandevès*, Seigneur de Cuges. Il eut du premier lit : — 1. Henri, Baron de Faucon, mort Chanoine de l'Eglise d'Aix; & du second lit : — 2. Charles, qui suit; — 3. & Marquise, mariée à *Marc-Antoine de Castellane*, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers.

VII. Charles de Lombard, II. du nom, Marquis de Montauroux, Conseiller au Parlement, épousa *Diane de Gerard*, de la ville d'Arles, dont sont issus : — 1. Joseph, mort Conseiller au Parlement sans alliance; — 2. Charles, qui suit; — 3. François-Xavier, Seigneur de Malignon, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1734, marié, sans enfans, à *Jeanne de Mazenod-Beaupré*, veuve de *Philippe-Guillaume d'Escalis de Sabran*, Baron d'Ansouis; — 4. & une fille, mariée avec *Zacharie de Roausset*, Comte de Boulbon, Président à Mortier au Parlement.

VIII. Charles de Lombard, III. du nom, Marquis de Montauroux, Conseiller en la même Cour après la mort de son frere le 20 Mai 1718, a épousé *Louise de Forbin-Janson*, fille de *Joseph*, Marquis de Janson, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Claudine de Prunier-Saint-André*, dont : — N... de Lombard, Marquis de Montauroux; — 2. Pierre, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733; — 3. & une fille mariée dans la Maison de *Béon de Masse*, des Marquis de Cazeaux.

*Branche des Seigneurs du* Castellet.

V. André de Lombard, troisieme fils de Sauveur, & d'*Antoinette de Geoffroi*, s'établit à Aix, où il fut reçu Conseiller de la Chambre des Comptes en 1603. Il épousa *Marguerite de Boyer*, fille de *Vincent*, Conseiller au Parlement, & de *Louise de Coriolis*, dont :

VI. Vincent de Lombard, successivement Conseiller & Président à la Cour des Comptes, marié à *Anne de Castillon*, Dame du Castellet, de laquelle il eut : — Pierre, qui suit; — & Joseph, reçu Chevalier de Malte en 1673.

VII. Pierre de Lombard, Seigneur du Castellet, reçu Président en la Cour des Comptes, le 20 Mars 1676, épousa *Anne de Tressemanes*, fille de *Jean*, Seigneur de Brunet, Conseiller en la même Cour, & d'*Anne de Forbin-Sainte-Croix*, dont : — 1. Gaspard, qui suit; — 2 & 3. Vincent & Pierre, reçus Chevaliers de Malte, tués sur les Vaisseaux du Roi, le premier en 1712, & le second en 1735; — 4 & 5. & deux filles, l'une mariée avec *Léon de Leotard*; & l'autre, Religieuse de l'Abbaye de Sainte-Croix à Apt.

VIII. Gaspard de Lombard, Seigneur du Castellet, Président à la Cour des Comptes, épousa, le 3 Juin 1700, *Gabrielle d'Albertas*, fille de *Joseph*, Seigneur de Dauphin & de Saint-Maîme, Capitaine de Galeres, & de *Marguerite de Seguiran-Bouc*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Susanne, mariée, en 1728, à *Jules-Auguste de Margalet de Segur*, Seigneur de Luynes, successivement Conseiller & Président en la Cour des Comptes; — & cinq autres filles Religieuses.

IX. Pierre de Lombard Seigneur du Castellet, ancien Officier de Vaisseaux, a épousé, en 1736, *Marie-Anne de Sermond*, fille de *N... de Sermond*, Doyen

du Conseil Souverain des Isles du Vent & de la Martinique, & de *Marguerite de Begui*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *d'or, à 3 sempervives de sinople, tigées de même, posées 2 & 1.* Ce sont des plantes qui conservent leur verdeur pendant l'hiver.

LOMBARD: Famille de la ville de Draguignan en Provence, différente de la précédente, quoiqu'elle en porte les armes.

Elle subsiste dans JOSEPH LOMBARD, Seigneur de Taradeau, fils de FRANÇOIS LOMBARD, Avocat au Parlement, & de CATHERINE LOMBARD. Il est Conseiller du Roi, Président, Trésorier de France en la Généralité de Provence, & a eu de son mariage, contracté le 8 Février 1746, avec *Marguerite-Madelene-Honorée Aubert*, fille de *Jean-Batiste Aubert*, Juge Royal de la Ville de Barjols: — 1. FRANÇOIS-JOSEPH; — 2. JOSEPH-VINCENT; — 3. & MARIE-MARGUERITE-CATHERINE.

Il y a encore une troisieme Famille du nom de LOMBARD, qui porte pour armes: *d'or, au chevron de gueules accompagné de 3 fleurs de lis de sable; au chef d'azur.*

LOMBELON DES ESSARS: Ancienne Noblesse de Normandie, au Diocèse d'Evreux, sur laquelle nous attendons un *Mémoire*, dont nous ferons usage au Volume des Additions.

LOMBU: Maison éteinte, dont étoit

ERMENGARDE DE LOMBU, Dame & héritiere, & la derniere de son nom, mariée à *Pierlot de Custine*, aux conditions que lui & ses descendans écarteleroient les armes de la Maison de LOMBU, qui sont: *de sable, semé de fleurs de lis d'argent*, dont la Maison de *Custine* écartele encore aujourd'hui. *Voyez* CUSTINE.

LOMENIE: Ancienne Noblesse qui a produit de grands hommes.

RAIMOND DE LOMENIE (dit le Nobiliaire de Picardie, *p.* 305.) est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Lomenie en Limousin*, dans un titre de l'an 1402.

MARTIAL DE LOMENIE, Seigneur de Versailles, Greffier du Conseil, tué à Paris au massacre de la Saint-Barthelemi en 1572, avoit épousé *Jacqueline Pinault*, dont:

ANTOINE DE LOMENIE, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, nommé Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1595, Secrétaire d'Etat par HENRI IV, en 1606, & mort le 17 Janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, en 1562, *Anne d'Aubourg*, morte le 8 Avril 1608, fille de *Charles d'Aubourg*, Seigneur de Porcheux, de laquelle il eut: — 1. HENRI-AUGUSTE, qui suit; — 2. ANTOINETTE, mariée, 1°. à *André de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye, dont une seule fille, qui s'allia, en 1628, avec *François*, VI. du nom, second Duc *de la Rochefoucaud*, dont les autres descendent; & 2°. à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau, dont elle fut la seconde femme & n'en eut point d'enfans; — 3. & CATHERINE-HENRIETTE, morte le 28 Février 1667. Elle avoit épousé, le 12 Février 1620, *Henri d'Orléans*, I. du nom, Marquis de Rothelin, mort en Mai 1651, d'où sont sortis les Marquis de Rothelin suivans, jusqu'au dernier, qui de sa seconde femme, *Marie-Catherine Dorothée de Roncherolles* n'a laissé que *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin*, alliée le 24 Mai 1762, à *Charles-Armand-Jules de Rohan*, Prince de Rochefort.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, Comte de Brienne, après divers emplois, obtint la charge de son pere en 1615. LOUIS XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries en 1622. Deux ans après, il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles de mariage de HENRIETTE DE FRANCE, avec le Prince *de Galles*, & suivit le Roi au siége de la Rochelle; eut sous le commencement du regne de LOUIS XIV, le département des affaires étrangeres, & mourut le 5 Novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, en 1623, *Louise de Beon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Masses, &c. & de *Louise de Luxembourg-Brienne*, dont: — 1. LOUIS-HENRI, qui suit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, Abbé

de Saint-Eloy de Noyon en Picardie, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Cyprien de Poitiers, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Evêque de Coutances, Prélat d'un mérite accompli, d'une vertu connue & peu commune, & d'une piété exemplaire, mort le 7 Avril 1720, Doyen des Evêques de France; — 3. ALEXANDRE-BERNARD, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c. — 4. MARIE-ANTOINETTE, morte Marquise *de Rouhault-Gamaches*, le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans; — 5 & 6. JEANNE & MADELENE, mortes jeunes.

LOUIS-HENRI DE LOMENIE, Comte de Brienne, pourvu, en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de Secrétaire d'Etat, se dégouta de la Cour, en 1665, après la mort de sa femme; se retira chez les Peres de l'Oratoire, & mourut le 14 Avril 1698. Il avoit épousé, en 1656, *Henriette Bouthillier de Chavigny*, morte en 1664, âgée de 27 ans, fille de *Léon*, Comte de Chavigny, Secrétaire d'Etat, mort le 11 Octobre 1652, âgé de 44 ans, & d'*Anne Phelypeaux de Ville-Savin*, morte le 3 Janvier 1693. De ce mariage il a laissé entr'autres enfans : — 1. HENRI-LOUIS, qui suit; — 2. ANNE-MARIE-THÉRESE, mariée, en Mai 1678, à *Joseph d'Angennes*, Marquis de Poigny; morte en 1680, âgée de 23 ans; — 3. & LOUISE-MADELENE DE LOMENIE, mariée à *Claude-Jean-Batiste-Hiacinthe Rouhault*, Marquis de Gamaches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 14 Mai 1743, & elle le 28 Décembre de la même année.

LOUIS-HENRI DE LOMENIE, II. du nom, Comte de Brienne, mort à Paris le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, avoit épousé, le 6 Février 1689, *Jacqueline-Charlotte Brulart*, morte le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, fille de *Nicolas Brulart*, premier Président au Parlement de Bourgogne. De cette alliance sont issus entr'autres enfans : — 1. NICOLAS-LOUIS, qui suit; — 2. & ETIENNE-CHARLES, né à Paris en 1727, nommé Evêque de Condom en 1760, sacré le 11 Janvier 1761, & nommé à l'Archevêché de Toulouse en 1763.

NICOLAS-LOUIS DE LOMENIE, Comte de Brienne, a épousé, en 1732, *Anne-Gabrielle Chamillart de Villette*, dont entr'autres enfans :

LOUIS-MARIE-ATHANASE DE LOMENIE, Comte de Brienne, Colonel du Régiment d'Artois, en Août 1747 (après la mort de son aîné, tué à l'attaque du Fort d'Exiles), fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762. Il a épousé, le 4 Octobre 1757, *Marie-Anne-Etienne Fizeaux de Clemont*, fille d'*Etienne Claude Fizeaux de Clemont*. Nous en ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'or, à l'arbre de sinople sur un tourteau de sable, au chef d'azur, chargé de 3 losanges d'argent.*

* LONDE (LA) : Terre & Seigneurie en haute Normandie, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1616, enregistrées à Rouen, en faveur de *François de Bigars*. Ce *Marquisat* est actuellement possédé par *N.... le Cordier*, ancien Président à Mortier au Parlement de Rouen, du chef de sa bisayeule.

* LONDRES : Terre & Seigneurie en Bretagne, au Diocèse de Vannes, possédée par un de ce nom.

* LONDRES : autre Terre en Languedoc, qui a donné le nom à une branche de la Maison de *Roquefeuil*, dont est auteur *François de Roquefeuil*, second fils de *Jean*, & d'*Anne de Vernilles*. Il eut, pour son partage, les Terres de Londres & de Viols. Cette branche est éteinte. *Voyez* ROQUEFEUIL.

LONG (LE) : Famille *noble d'ancienne extraction*, du ressort de Nantes en Bretagne, déclarée telle par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 30 Mars 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Elle porte : *d'or, à la quintefeuille de sable.*

* LONGAUNAY : Maison en Bretagne, qui a donné son nom à une Terre située au Diocèse de Saint-Malo.

I. BERTRAND, Seigneur DE LONGAUNAY en Bretagne, épousa *Alix de Plumagard*, & en eut : — 1. GUYON, Seigneur DE LONGAUNAY, dont la fille unique, ALIX DE LONGAUNAY, porta la Terre de ce nom dans celle de *Beaumont*. Depuis elle a passé dans celle de *Herisson*, par le mariage de *Gillonne de Beaumont* avec *Thomas Herisson*, Chevalier, puis dans celle d'*Epinai*, par le mariage de *Renée Herisson* avec *Antoine*, Sire d'*Epinai* ; — 2. & LUCAS, qui suit.

II. LUCAS DE LONGAUNAY, Seigneur des Fresnes, vint s'établir en Normandie, servit sous *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, son parent, & épousa *Agnès du Plessis*, Dame de Damigny, Maisons, Saint-Eloy, &c. fille & héritiere de *Guillaume du Plessis*, Seigneur de Damigny, dont, entr'autres enfans :

III. HERVÉ, ou HERVIEU DE LONGAUNAY, Chevalier, Seigneur des Fresnes, de Damigny, Saint-Eloy, &c. Il servit les Rois CHARLES VI & CHARLES VII dans leurs armées, & épousa, 1°. par contrat du 24 Novembre 1416, *Jeanne d'Octeville*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Cully* ; 2°. *Jeanne d'Esterville* ; & 3°. *Robine des Moulins*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Ecclésiastique ; — 3. & 4. ANNE & LAURETTE, mariées à *Alain* & *Pierre d'Avesnes*, freres, Seigneurs de Grouchy. *Moréri* donne à *Robine des Moulins* un fils nommé : — AMAURY, mort sans postérité, & ne donne que deux femmes à cet HERVÉ DE LONGAUNAY ; mais nous suivons un manuscrit de *Piganiol de la Force*, qui porte qu'il en eut trois, & que *Robine des Moulins* fut la troisieme.

IV. JEAN DE LONGAUNAY, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Fresnes, de Damigny, &c. Chambellan du Roi LOUIS XI, servit dans ses armées. Il est nommé dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Echiquier de Normandie, entre lui & l'Evêque de Coutances. Il avoit épousé *Jeanne de Larrey*, Dame de Franqueville, de Fribois & des Jardins, fille de *Jean de Larrey*, Seigneur du Mesnil-Guerard, & de *Perrette de Tournebu*, dont : — 1. HERVÉ, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS XI ; — 3. FRANÇOIS, mort ès guerres de Naples, sans laisser de postérité ; — 4 & 5. RICHARD & JEAN, Ecclésiastiques,

V. HERVÉ DE LONGAUNAY, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Fresnes, de Damigny, de Franqueville, porta long-tems les armes, tant dans le Royaume qu'au-delà des Monts, pour le service des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, & épousa, le 10 Août 1484, *Blanche d'Esneval*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Maclou, & de *Louise de la Riviere*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS, Ecclésiastique ; — 3. JACQUES, homme d'armes des Ordonnances des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I, & mort en Italie ; — 4. & FRANÇOIS, qui, par son mérite, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

VI. JEAN DE LONGAUNAY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Damigny, de Franqueville, des Fresnes, &c. suivit l'exemple de ses ancêtres, en servant les Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I, dans les guerres qu'ils eurent au-delà des Monts. Il avoit épousé *Marie Thésart*, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, Saint-Agnan, Malherbe, &c. Elle étoit fille de *Richard Thésart*, Chevalier, & de *Catherine de Mauny*. Leurs enfans furent : — HERVÉ, qui suit ; — & LOUISE, mariée au Seigneur d'*Auneville-de-Chiffrevast*.

VII. HERVÉ DE LONGAUNAY, III. du nom, Seigneur des Fresnes, de Damigny, Dampierre, Epinai, Franqueville, la Baconniere, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général de la basse Normandie, porta toute sa vie les armes sous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans ; en combattant pour le service du Roi HENRI IV, au secours duquel il étoit venu avec ce qu'il avoit pu rassembler de parens & d'amis. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1553, *Catherine de Sureau*, fille de *Jean*, Seigneur de Farceau,

Boisherout, &c. & de *Marguerite de la Vieille*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. FRANÇOISE, Dame de Pierrepont ; — 4. RENÉE, Dame de la Beriere ; — 5. & CATHERINE, Dame du Fay & de la Mesangere.

VIII. JEAN DE LONGAUNAY, III. du nom, Seigneur de Damigny, Epinai-sur-Audon, Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Carentan, eut part à toutes les guerres de son tems ; fut un des chefs de l'armée qui défit la Garnison de Falaise & les *Gaultiers*, en 1589, & accompagna son pere à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette-Blanche, commandée par le Duc *de Montpensier*. Il avoit épousé *Susanne Aux-Epaules*, fille de *Robert*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont & de l'Isle-Marte, & de *Jeanne de Bours*, dont pour fille unique :

IX. SUSANNE DE LONGAUNAY, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du-Mont, &c. femme de *Claude-Maximilien de la Guiche*, Comte de la Palisse, Marquis de Saint-Geran, fils de *François*, Maréchal de France, & d'*Anne de Tournon*.

VIII. ANTOINE DE LONGAUNAY, I. du nom, Seigneur de Dampierre, Sevans, Franqueville, des Fresnes, Boisherout, Morigny, Vidouville, &c. second fils d'HERVÉ, III. du nom, & de *Catherine de Sureau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant de 100 hommmes d'armes de ses Ordonnances, sous le Comte *de Soissons*, Gouverneur des Ville & Château de Carentan ; & se trouva, en 1590, à la bataille d'Ivry, où son pere fut tué. Il avoit épousé, le 27 Octobre 1588, *Anne*, ou *Françoise de Grente*, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville, Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte de Harcourt*, dont : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. HERVÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Dampierre, rapportée ci-après ; — 3. & BERNARD, ou BERNARDIN DE LONGAUNAY.

IX. CHARLES DE LONGAUNAY, Chevalier, Seigneur de Franqueville, Boisherout, Bazinville, Esclaton, &c. élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII, fut, à l'âge de 17 ans, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Soissons*, puis Gouverneur des Ville & Château de Carentan ; il servit aux siéges de Saint-Jean d'Angely, Clerac, Montauban & la Rochelle ; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'*Arconnat*, parent de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé, le 9 Février 1620, *Susanne de Breauté*, fille d'*Adrien*, Sire *de Breauté*, & de *Françoise de Roncherolles*, dont douze enfans, sçavoir : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. ADRIEN, tige des Seigneurs de Brucourt, rapportés ci-après ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. HERVÉ, Seigneur de Franqueville, marié à *Susanne Davy*, fille de *Charles-François Davy*, Marquis d'Amfreville, Lieutenant-Général des Armées navales, & de *Jeanne-Susanne Gigault de Bellefonds*. Il en a eu deux garçons & sept filles ; l'aîné des garçons, noyé sur mer étant dans le Vaisseau du Chevalier *d'Amfreville*, son oncle ; le second Aide-de-Camp du Maréchal *de Villars*, a été tué en Allemagne en 1703. Les deux filles aînées ont été Religieuses ; la troisieme est morte jeune ; & la quatrieme a épousé *N... de la Cour*, Seigneur de Haulieu. Nous ignorons la destinée des trois autres filles ; — 5. ALEXANDRE, Chanoine de Bayeux ; — 6. CLAUDE-MAXIMILIEN, appellé *le Comte* DE LONGAUNAY, Seigneur de Dommesnil, &c. qui n'a point laissé de postérité de son mariage avec *Claude Martel*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines ; — 7, 8 & 9. trois garçons, morts jeunes ; — 10 & 11. deux filles, Religieuses ; — 12. & FRANÇOISE, mariée à *Michel*, Marquis *de Piennes*.

X. ANTOINE DE LONGAUNAY, II. du nom, Marquis de Boisherout, &c. commandant les Gendarmes du Duc *de Longueville*, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa Maison si embrouillées, par les dépenses excessives de son pere, qu'il fut obligé de quitter le service pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé, le 24 Août 1662, *Susanne Jallot*, Dame de Gonneville, fille de *Charles*, Seigneur Châtelain de Gonneville, Beaumont, Neuville, Maupertuis, & de *Susanne*

*Susanne Gigault-de-Bellefonds*, dont: — 1. CHARLES-PIERRE, mort Mousquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, sans alliance; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; — & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis DE LONGAUNAY, Boisherout, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le Régiment du Maine, se trouva à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet; aux siéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque. Il a recueilli la plûpart des biens de la Maison de *Breauté* en 1716, comme aîné de sa Maison, descendu de *Susanne de Breauté*, sa grand'mere. Il épousa *Marie-Elisabeth de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, fille de *Pierre-Scipion de Grimoard de-Beauvoir-Montlaur*, Comte du Roure, & de *Madelene du Guast*, dont: — 1. ANTOINE-ANTONIN, dit *le Marquis* DE LONGAUNAY, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan, mort le 13 Février 1759, à 71 ans. Nous ignorons s'il a été marié; — 2. ALEXANDRE, Comte de Brion en Berri; — & deux filles, dont une Religieuse à Coutances.

*Seigneurs de* BRUCOURT, *&c.*

X. ADRIEN DE LONGAUNAY, second fils de CHARLES & *de Susanne de Breauté*, fut Seigneur de Brucourt, & épousa *Catherine Regnault*, Dame de Grangues, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Grangues & de l'Epinay, & de *N... de Bouquetot*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. HERVÉ, Seigneur de Saint-Martin, l'Epinay, &c. Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrilliere; — 3. FRANÇOIS, Officier de Dragons dans la Compagnie de son frere aîné; — 4. & ANNE-SUSANNE, mariée à *Henri*, Seigneur *de Couveins*.

XI. ANTOINE, Comte DE LONGAUNAY, Seigneur de Rabu, la Baconniere, &c. Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Vrilliere; se trouva à la bataille de Staffarde en Piémont, donnée en 1690, où il reçut un coup de mousquet dans le corps; à plusieurs siéges & combats, & mourut le 1 Octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'*Anne-Antoinette du Fresnoy*, son épouse: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. CHARLES-CLAUDE, Colonel d'Infanterie; — 3 & 4. & deux filles; la seconde nommée ALEXANDRE-LOUISE-MARGUERITE.

XII. ALEXANDRE, Comte DE LONGAUNAY, a épousé, en 1747, *Geneviéve-Marie Guillet*, dont il a trois filles.

*Seigneurs de* DAMPIERRE *& des* FRESNES.

IX. HERVÉ DE LONGAUNAY, IV. du nom, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & d'*Anne de Grente*, Seigneur de Dampierre, Sevans, &c. fut élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII, & épousa, le 22 Février 1621, *Charlotte le Tellier*, Dame de la Marzelliere, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Comte de Fresnes, mort sans enfans de *N... de Bouillé*, fille de *Philippe*, Comte de Créance; — 3. CHARLES, Doyen de l'Eglise de Bayeux; — 4 & 5. deux filles, mortes jeunes; — sept filles, Religieuses; — & trois autres, aussi mortes jeunes.

X. ANTOINE DE LONGAUNAY, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc *de Longueville*, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, épousa, 1°. le 6 Juin 1655, *Madelene de la Cour*, morte sans postérité; & 2°. *Catherine-Henriette de la Luzerne*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madelene le Veneur-de-Tillieres*, dont un fils, mort âgé de 16 ans.

Les armes: *d'azur, au sautoir d'argent.*

* LONGCHAMP: Terre & Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 19 Février 1652, en faveur d'*Hubert de Corswarem*, issu d'une des plus anciennes & illustres Maisons du pays de Liége.

LONGECOMBE, en Bugey. Voici ce que nous sçavons sur cette ancienne Famille, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*.

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, vivant ès années 1280 & 1320, eut pour enfans : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. THOMAS, Religieux à Saint-Antoine de Viennois ; — 3. ANDRÉ, Chanoine de Bellay ; — 4. & N... DE LONGECOMBE, pere de GUILLAUME, Damoiseau.

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, II. du nom, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Thucy, Lieutenant-Général pour le Comte *de Savoie* en Piémont, marié, en 1369, à *Catherine de Rossillon*, fille de *Pierre de Rossillon*, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en 1377 ; — 3. & PIERRE, Chanoine de Bellay en 1365.

JEAN, Seigneur DE LONGECOMBE, testa le 12 Octobre 1364. Il avoit épousé *Guillemette de la Crochiere*, dont il eut : — 1. HUMBERT, mort sans postérité ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, Chanoine de Bellay en 1378 ; — 4. & ANTOINE.

PIERRE, Seigneur DE LONGECOMBE, III. du nom, vivant en 1400, épousa *Beraude de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur *de Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, auteur des Seigneurs de Thucy, rapportés ci-après.

JEAN, Seigneur DE LONGECOMBE, II. du nom, Ecuyer de la Duchesse *de Savoie*, fut un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, en 1455. Il épousa *Isabelle Aleman*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ANTOINE, Chevalier ; — 3. GABRIELLE, Religieuse à Bons ; — 4. PERNETTE, Religieuse à Sainte-Catherine d'Annecy ; — 5 & 6. GEORGINE & CLAUDINE, mortes filles ; — 7. ISABELLE, femme de *Jean de Lescherenne*, Ecuyer ; — 8. & JEANNE, femme d'*Etienne de Gramont*, Seigneur de Pugieu en Bugey.

PIERRE, IV. du nom, Seigneur DE LONGECOMBE, de Perroffet, Conseiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, Gouverneur de Vercel, Ambassadeur en Suisse en 1497, épousa *Antoinette de Richarme*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, Seigneur de Perroffet, lequel partagea, avec son frere aîné, le 16 Octobre 1531, & se retira en Dauphiné, où il eut pour enfans : — RAIMOND, dont nous allons parler ; — GABRIELLE, morte sans alliance ; — & CLAUDINE, femme de *Philibert de Grolée*, Seigneur de Cousance en Dauphiné, fils d'*André*, Seigneur de Cousance, & d'*Etiennette de Chambut*. — RAIMOND DE LONGECOMBE, Seigneur de Perroffet, des Terreaux & de Bocrieu en Dauphiné, épousa *Madelene de Tolomé*, & testa en 1578, laissant : — GABRIEL DE LONGECOMBE, Seigneur de Perroffet, mort sans alliance ; — & MARGUERITE, femme de *N... de Loras*, Seigneur de Belacueil en Dauphiné.

LOUIS, Seigneur DE LONGECOMBE, fit hommage au Roi FRANÇOIS I. en 1536, & testa le 11 Janvier 1561. Il avoit épousé, le 7 Mars 1524, *Guigonne de la Balme*, Dame du Bouchet, fille de *François de la Balme*, Seigneur du Bouchet, & de *Marie de Halencourt*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, Chanoine & Doyen de Bellay en 1564 ; — 3. JOACHIME, Religieuse de la Fille-Dieu-sous-Romont ; — 4. ISABEAU, Religieuse au même lieu ; — 5. & ANTOINETTE, femme de *Vincent de Champiere*, Seigneur de Curées, dont est sorti : — *Simon de Champiere*, Seigneur de Saint-Hilaire.

PIERRE, V. du nom, Seigneur DE LONGECOMBE, fut pourvu, le 1 Février 1562, par le Duc *Charles-Emmanuel de Savoie*, de la charge d'Ecuyer ordinaire de son Ecurie. Il épousa, le 21 Mai 1576, *Louise de Syons*, fille de *N... de Syons*, Baron de Creste en Genevois ; & testa le 9 Janvier 1689. Il eut de son mariage : — 1. DANIEL, qui suit ; — 2 & 3. ELISABETH & SUSANNE, tous les trois nommés dans le testament de leur pere.

DANIEL, Seigneur DE LONGECOMBE, épousa *Françoise de Vaucion*, fille de *Pontus*, & testa le dernier Février 1631, laissant : — ANTOINE & JEANNE DE LONGECOMBE, dont nous ignorons la destinée.

FRANÇOIS DE LONGECOMBE, Seigneur de Thucy, second fils de PIERRE, III. du nom, & de *Beraude de Chandée*, testa le 15 Novembre 1432. Il avoit épousé *Catherine de Rossillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bastie, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. JEAN & PIERRE, morts sans postérité ; — 4.

Antoine, Archidiacre de Bellay; — 5. Philiberte, femme d'*Antoine de Montbel*, Ecuyer; — 6. Sibille, alliée à *Georges de Leal*, Ecuyer; — 7. Jacquette, épouse de *Jacques de Gramont*, Seigneur des Eschelles en Bugey; — 8. Antoinette, mortte sans alliance; — 9. Marie, alliée à *André de Seissel*, Seigneur de Sotonod, fils de *Jean*, Seigneur d'Aiguebellette, & de *Louise Aleman*; — 10 & 11. Adrienne & Jeanne.

Claude de Longecombe, Seigneur de Thucy, fut un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, en 1455. Il épousa *Marie de Belmont*, Dame de la Balme, de laquelle vinrent: — Pierre, Seigneur de Longecombe & de Thucy, mort en 1482, sans avoir été marié; — & Jean, qui suit.

Jean de Longecombe, Seigneur de Thucy, testa le 11 Avril 1522, & avoit épousé *Claudine de Gramont*, dont: — 1. Pierre, mort sans alliance; — 2. Jean, qui suit; — 3, 4, 5, 6 & 7. Françoise, Etiennette, Claudine, Pernette & Catherine; — 8. & Marguerite, femme de *François de Roffillon*, Seigneur de Beauretour, fils de *Jean*, Seigneur de Beauretour.

Jean de Longecombe, II. du nom, Seigneur de Thucy & de Peysieu, fit hommage au Roi François I, le 29 Avril 1536, & testa le 12 Février 1547. Il avoit épousé *Jeanne-Louise de Boege*, dont: — 1. Claude, Seigneur de Thucy, mort sans lignée; — 2. François, qui suit; — 3. Robert, Chanoine de Bellay; — 4 & 5. Hélene & Claudine, mortes filles; — 6. & Philiberte, Religieuse à Bons.

François de Longecombe, Seigneur de Thucy & de Peysieu, fut Député de la Noblesse de Bugey en 1551, & épousa, 1°. *Isabeau de Ville*, fille du Seigneur de Vellesé en Piémont; 2°. *Jacquette de Varcy*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmont, Baron de Maleval, & de *Meraude de Grolée*; & 3°. *Guigonne des Amblards*, fille de *Hugues*, Seigneur de Châteaubochard, & de *Georgette d'Escrivieux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint: — une fille, morte jeune; & du second: — François-Philibert, qui suit.

François-Philibert de Longecombe, Seigneur de Thucy, testa en 1591, & avoit épousé *Françoise de Disimieu*, fille de *Balthasard* & de *Claudine de Clermont*, dont: — 1. Balthasard, qui suit; — 2. Jacques, Religieux & Infirmier à Nantua; — 3. Louis, Seigneur de Peysieu, mort dans l'Isle de Marignan, où il commandoit un fort pour le Roi; — 4. François, Baron de Salagine, Ambassadeur pour le Duc *de Savoie* en France & en Flandres, mort sans enfans de ses deux mariages, 1°. avec *Jeanne de Beaufort*, Baronne de Salagine, fille d'*Etienne* & de *Jeanne de Beaufort*, sa parente; & 2°. avec la Baronne *de Consignon* en Savoie; — 5. Hélene, mariée, le 21 Juillet 1598, avec *François de Bessac*, Seigneur de Grandmaison; — 6. & Lucrèce, femme, le 21 Juin 1600, de *Henri de Saint-André*, Seigneur de Sernieres en Dauphiné.

Balthasard de Longecombe, Seigneur de Peysieu & de Thucy, épousa *Jeanne Armuet-de-Bonrepos*, fille de *Louis Armuet*, Seigneur de Bonrepos, & de *Françoise de Saint-Marcel-d'Avanson*. Il en eut: — 1. François, qui suit; — 2. Honoré, Religieux & Aumônier à Nantua; — 3. Jean-Pierre, Chanoine en l'Eglise de Grenoble; — 4. Pierre, Chanoine à Saint-Chef en Dauphiné; — 5. Jean, Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Vienne; — 6. César, Chanoine de Bellay; 7. Charles, Religieux à Nantua; — 8. Maurice, Seigneur de Salagine; — 9. & Marie, Religieuse à Sainte-Marie de Rumilly en Savoie.

François de Longecombe, Seigneur de Thucy & de Peysieu, mourut en 1649, des blessures qu'il reçut dans un combat de Cavalerie, près Bordeaux. Il avoit épousé, le 11 Avril 1648, *Marguerite de Savines*, fille d'*Antoine de la Font-de-Savines*, & de *Marie de Gerard-de-Saint-Paul*, de laquelle il laissa: — Balthasard de Longecombe, Seigneur de Thucy & de Peysieu. De lui descend: — Antoine-Balthasard de Longecombe, Marquis de Thoy, ou Thucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Capitaine général de celles d'Espagne, qui s'étoit marié avec *Charlotte de Poleins*, morte en son Château de Thoy, près Bellay,

en Bugey, le 4 Octobre 1747, âgée de 91 ans, sans laisser d'enfans. *Voyez* sur LONGECOMBE & *Poleins*, l'Histoire de Bresse, par *Guichenon*.

De la même Famille étoit ANTOINETTE DE LONGECOMBE, Dame de Langes en Bugey, femme, le 5 Juillet 1530, d'*Antoine de Rossillon*, Seigneur de Gemilieu, fils d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Rossillon*, sa parente.

Les armes: *d'or, à 2 bandes ondées d'azur.*

LONGEVILLE: en Franche-Comté. Maison dont on trouve la Généalogie dans l'Histoire des anciens Sires de Salins (*Tome I, p.* 58, Note 14). Elle remonte à

GERARD DE LONGEVILLE, chargé de l'exécution du traité conclu en 1126, entre *Humbert de Salins* & le Prieur de Romain-Moûtier. Il fut aussi présent à la ratification de l'accord fait entre le même *Humbert* & les Religieux de Saint-Benigne de Dijon. Il étoit, en 1133, l'un des Chevaliers de *Gaucher*, Sire *de Salins*, & en cette qualité il fut témoin du don fait par ce Seigneur à l'Abbaye de Saint-Paul de Besançon. PIERRE DE LONGEVILLE vivoit aussi du tems de *Humbert*, Sire *de Salins*. De ces deux Chevaliers est issue la Maison de LONGEVILLE, éteinte depuis plus de deux siécles. Elle portoit pour armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'un point d'échiquier d'azur sur le premier quartier.* Voyez l'ouvrage ci dessus cité.

Il y a encore une Famille du nom de LONGEVILLE, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont: *d'argent, à l'aigle de sable.*

* LONGJUMEAU. Les Terres & Seigneuries de *Chilly* & de *Longjumeau*, furent unies & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1624, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes, les 14 & 18 Décembre 1626, en faveur

D'*Antoine Coeffier*, Marquis d'Effiat, créé, en 1625, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, nommé Sur-Intendant des Finances en 1626, & Maréchal de France le 1 Janvier 1631. Ces Terres lui avoient été données par *Martin Ruzé*, Seigneur de Beaulieu, son grand-oncle, à la charge de porter son nom & ses armes. Il fut pere de *Henri*, Grand-Ecuyer de France, mort le 12 Septembre 1642, & de *Martin*, Marquis *d'Effiat*, dont le fils, *Antoine*, fut Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le dernier de sa race, le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans.

LONGNY, Voyez ci-devant LOGNY.

* LONGPONT: Fief au Perche, qui a donné son nom à une Famille noble qui le possédoit.

GUILLAUME DE LONGPONT fit des donations à Châtrage.—GERVAIS DE LONGPONT signa, en 1150, à la fondation du Prieuré de Moutiers: c'étoit peut-être le pere du précédent. Ce fief fut long-tems possédé par la Maison de *Bailleul*. Il passa ensuite dans la Maison de *Puisaye-la-Méniere*, & il est actuellement possédé par M. *de Puisaye*, Marquis de la Coudrelle, Grand-Bailli du Perche, & fait partie de ce Marquisat, érigé dans le Perche en 1752, ou 1753. Voyez PUISAYE.

LONGUEAU, en Gâtinois.

Dans le dénombrement des Ecuyers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve ROBERT & PIERRE DE LONGUEAU, enfans de GEOFFROY, vivans en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Cessy. On croit que JEAN, par lequel nous allons commencer la filiation suivie de cette Famille (d'après un *Mémoire* envoyé par feu M. le Marquis *de Prunelé*, lors de l'impression du *Tome VII* de la premiere édition de ce Dictionnaire) descendoit de PIERRE.

I. Ce JEAN DE LONGUEAU, Ecuyer, Seigneur de Parville, possédoit aussi du bien dans la paroisse de Mardie en l'Orléanois, suivant un acte de 1390, & mourut en 1392. Il avoit épousé *Isabeau de Rougemont*, & en eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PHILIPPINE, laquelle fit un échange, avec son frere, d'une

maison située à Mardie, qu'il avoit eue de son pere, par acte passé devant *Asselin*, Notaire à Orléans, en 1390; — 3. & Jacqueline.

II. Guillaume de Longueau, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré: — Hugues, qui suit; — & Jean, vivant en 1410, mort sans enfans.

III. Hugues de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Limiers, Javersy & Clerembaut, eut, d'*Anne de la Chapelle*, son épouse, entr'autres enfans: —— 1. Guillaume de Longueau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Chesnoy, &c. héritier de *Pierre de la Chapelle*, Ecuyer, suivant les actes de 1463, 1469 & 1480. Il laissa d'*Andrée de Sceaux*, sa femme; – Jean de Longueau, Seigneur d'Escrinielles, marié, en 1459, à *Catherine de Courtenay*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur de Bleneau, & de *Marie de Boucar;* — 2. Bertrand, qui suit; — 3. Jean, Ecuyer, Seigneur de Javersy & de Boines en partie, marié à *Jeanne de Sainville*, Dame de Fessart, dont pour fille unique: – Françoise de Longueau, Dame de Javersy & Fessart, femme, en 1516, de *René de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Moncelart, dont des enfans; — 4. & Richard, Seigneur de Clerault, paroisse de Sully-la-Chapelle, qui épousa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Fay-aux-Loges*, dont deux filles, sçavoir: – Louise de Longueau, Dame de Clerault, femme d'*Antoine de Pathay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; – & Jacqueline de Longueau, Dame du Chesnoy, femme de *N... du Chesnoy*, Ecuyer.

IV. Bertrand de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerembaut & Boines en partie, épousa *Marie de la Taille*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Souville & Bondaroy, & de *Jacquette Levaurier*, dont: — 1. Jean, qui suit; —— 2. Richard, Seigneur de Clerembaut & de la Grange, allié avec *Marie Laurime*, de laquelle il eut: — Marguerite de Longueau, qui laissa des enfans d'*Etienne Chartin*, Ecuyer, Seigneur d'Issigny; — 3. Jacquette, femme de *Louis de Parville*, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Buisson; – 4. Gabrielle, mariée à *Gilbert de la Courtieme;* — 5. & Marguerite, Dame de Clerembaut, épouse de *Richard de la Vieuville*.

V. Jean de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Saint-Michel, la Mothe-Boutin, & Clerembaut en partie, épousa, le 13 Janvier 1538, *Jeanne de Courcelles*, Dame de Thorigny, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Marie, femme de *Nicolas de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur du Cloux; — 3. & Louise, femme de *Jean Aubin*, Ecuyer, Seigneur d'Appilly.

VI. Jean de Longueau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épousa, en Janvier 1554, *Aimée d'Aucourt*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirard & Villezuy, & de *Claude-Bernarde de Champigny*. Il en eut:

VII. Jean de Longueau, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, marié, le 3 Septembre 1574, à *Aimée de Montmiral*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Chambon & d'Aunay-la-Riviere, & d'*Antoinette Lamy*, dont: — 1. Jean, Seigneur de Saint-Marcel, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline de Martel*, son épouse; – 2. Christophe, qui suit; – 3. Guillaume, rapporté après son aîné; – 4. Louis, mentionné après ses deux freres; – 5. Aimée, femme de *Guillaume Aubriot*, Ecuyer, Seigneur de Courfrant; — 6. & Marie, épouse d'*Aimé de Trignac*, Ecuyer.

VIII. Christophe de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, épousa, par contrat passé devant *Chesnard*, Notaire à Pithiviers, *Jeanne de Barville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buisson, & de *Louise de la Taille*, dont:

IX. Jean de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, marié à *Susanne de Vievre*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Susanne de Merlin*. Leurs enfans furent: – François, qui suit; – & une fille.

X. François de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buisson & du Portail, épousa, le 3 Novembre 1641, *Isabelle le Cornu*, fille de *Josué*, Ecuyer, & de *Judith de Bonfils*, dont: – François-Florisel, tué en 1668; – & Anne

de Longueau, mariée, 1°. à *François le Fort*, Chevalier, Seigneur de Villemandor; & 2°. à *Paul le Maître-de-la-Maisonfort.*

VIII. Guillaume de Longueau, III. du nom, Seigneur de Villeluy & Saint-Benoît, épousa *Eléonore de la Fosse*, fille de *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, près Montmirel en Brie, & de *Marguerite Taupin*, dont :

IX. Henri de Longueau, Seigneur de Villeluy, qui, d'*Isabelle Ribaut*, son épouse, eut : — Nicolas & Joseph de Longueau, dont nous ignorons la postérité.

VIII. Louis de Longueau, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, & Clerembaut, épousa, le 28 Juin 1619, *Marie de Laumoy*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Gironville, &c., & de *Madelene Cauchon*. Leurs enfans furent : — Louis, qui suit ; — & Achille, Seigneur de Clerembaut, marié, le 19 Février 1662, à *Madelene Agard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cinqchesnes, & de *Marthe des Guets*, dont on ignore la postérité.

IX. Louis de Longueau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves & autres lieux, Maître-d'Hôtel du Roi, eut de son mariage avec *Charlotte de Clavelle* : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, marié à *N... Tessier*, de laquelle il a laissé pour fils unique : — N... de Longueau, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint-Louis, marié, en Avril 1692 ; — 3. Charles, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort le 25 Avril 1707. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lair*, Tabellion de la Châtellenie Royale d'Yenville, le 24 Mars 1700, *Marie-Louise de la Primaudie*, Dame de Lion en Beauce, où elle est morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Eglise dudit lieu, auprès de son mari, fille de *Louis de la Primaudie*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoix, &c. & de *Marie Natte*, dont une fille ; — 4, 5, 6 & 7, Marie, Marguerite, Charlotte & Louise, dont on ignore les alliances.

X. Louis de Longueau, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c. eut une pension du Roi pour ses services, & est mort le 1 Janvier 1753. Il avoit épousé, le 16 Mars 1700, *Louise-Susanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Villebazin, Capitaine dans Vendômois, & de *Susanne-Alexis Huette*. Ils ont laissé pour enfans : — 1. Louis-Charles, qui suit ; — 2. Pierre-Jacobé, dit *le Chevalier de Saint-Michel*, né en Avril 1710 ; — 3. Josephe-Christophe-Marguerite, née en 1711, mariée, le 6 Juillet 1734, à *Joseph-Charles de Laumoy*, Seigneur de Lugny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754, second fils de *Louis de Laumoy*, Chevalier, Seigneur de Gironville, &c. & d'*Elisabeth-Madelene Duhamel*. Elle en a deux fils & une fille, vivans ; — 5. & N... de Longueau, non mariée.

XI. Louis-Charles de Longueau, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, né en Novembre 1705, a épousé *N... de Morainville*, de laquelle sont issus deux garçons, & quatre filles.

Les armes : *d'azur, freté d'argent de 6 pièces.*

* **LONGUERUE** : Terre possédée par une Famille noble de Normandie, du nom de du Four, dont nous avons donné une notice, avec l'explication des armes, *Tome VI, pag.* 614 de ce Dictionnaire.

Pierre du Four, Seigneur de Longuerue & de Goisel, Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Charleville-sur-Meuse en Champagne, & de Montolimpe dans la Principauté de Charleville, épousa *Barbe le Blanc de Clois*, de laquelle il eut deux garçons.

L'aîné, nommé Louis du Four de Longuerue, né à Charleville en 1652, plus connu sous le nom de l'*Abbé de Longuerue*, est mort le 22 Novembre 1733, avec la réputation d'un des plus sçavans de son siècle.

Le second, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, a été tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706.

**LONGUET**, à Paris. Famille dont étoit

LOUIS-DENIS LONGUET, Seigneur de Vernouillet & de Chauvilliers, Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, mort le 28 Juin 1724. Il avoit épousé *Marguerite Barbier*, morte le 28 Janvier 1735, dont:

ANNE-FRANÇOIS LONGUET, Seigneur de Vernouillet, né le 8 Juin 1697, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Août 1719, Honoraire par Lettres du 8 Janvier 1750, & allié, le 2 Juillet 1726, à *Marie-Catherine Barally*, morte le 2 Mars 1763, fille de *Jean-Jacques Barally*, Secrétaire du Roi, Directeur général des Monnoies de Rennes, & de *Guyonne Gardin*. De ce mariage sont nés: — ANNE-DENIS, Capitaine au Régiment de Beauffremont, Dragons; — & ANNE-DENIS, dit *le jeune*, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1762, & Prieur de Belgarde en Forez.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or en chef, chargée de trois têtes de lions d'azur.*

* **LONGUEIL**: Illustre & ancienne Noblesse originaire de Normandie, qui a produit de grands hommes, & prétend tirer son nom du Bourg & Terre de LONGUEIL, située dans le Bailliage de Caux près de la ville de Dieppe.

ADAM DE LONGUEIL, le premier, dont il soit fait mention, vivoit en 1066, & accompagna *Guillaume le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 Octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME DE LONGUEIL, qui épousa *Berthe de Villiers*, & en eut un fils, dont le nom est inconnu, & une fille, mariée au Seigneur *Loredano*, de Venise. — Dans un vieux Registre des Nobles de Normandie, on trouve un ELIE DE LONGUEIL, Seigneur d'Epauville, Loniquetot & Collemenil.

I. HENRI, Seigneur DE LONGUEIL, depuis lequel la filiation est suivie, vivoit en 1215, & épousa *Marie de Saint-Denis-sur-Sarthe*, dont il eut:

II. ADAM, Seigneur DE LONGUEIL, nommé dans un titre de l'an 1231, lequel laissa pour successeur,

III. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, qui épousa *Marie de Villiers du Hommet*, dont sortit:

IV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, de Varangeville, Offrainville & la Riviere, Capitaine de 50 lances, Chambellan de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile. Il est nommé dans les Lettres du Roi SAINT-LOUIS, de l'an 1269. Il avoit épousé 1°. *Christine de Coëtivy*; & 2°. *Briande de Saulx*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Evêque du Mans, puis Administrateur de l'Archevêché de Tours. Il se trouva au Concile général de Vienne en 1311, aux funérailles du Roi PHILIPPE-*le-Bel* en 1314, au Concile de Saumur en 1315; & mourut en 1326 ou 1327; & du second lit sortit: — 3. & PERONNELLE DE LONGUEIL, mariée à *Jean de Neufchâtel*, Seigneur de Buzançois.

V. JEAN, I. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Varangeville & Offrainville, Capitaine de Pontoise, épousa *Peronnelle Bourgot*, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

VI. GEOFFROY-MARCEL, Seigneur DE LONGUEIL, Vicomte d'Auge, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Gouverneur de Pontoise, sous le Roi JEAN, en 1332 & 1334, puis de toute la Province de Normandie, qui fut tué à la funeste bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il avoit épousé *Isabelle*, Vicomtesse *d'Auge*, sœur du Comte *de Longueville*. Elle mourut en 1359, & eut pour enfans: — 1. GEOFFROY-MARCEL, mort sans postérité de *Catherine Havinel*, sa femme; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. MATHIEU, Docteur de Sorbonne en 1392; — 4. & DENIS, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Vicomte d'Auge, Gouverneur de Caën & de Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt avec son fils aîné. Il avoit épousé 1°. *Gillette Lalleman*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Cherville; & 2°. *Catherine de Bourquenobles*. Les enfans du premier lit furent:

— 1. ROBERT ou RAOUL, tué à la bataille d'Azincourt avec son pere & son oncle; — 2. JEAN, qui suit; — 3. PHILIPPE, Seigneur d'Offrainville, tué au siége de Falaise en 1432, laissant de *Françoise de Massy*, un fils, mort sans postérité; & une fille. Du second lit vinrent: — 4. RICHARD-OLIVIER DE LONGUEIL, Vicomte d'Auge, d'abord Archidiacre d'Eu dans l'Eglise de Rouen, & proposé pour en être Archevêque. Depuis 1453 il fut élu Evêque de Coutances, & envoyé Ambassadeur vers le Duc *de Bourgogne*, par le Roi CHARLES VII, qui le fit chef de son Conseil & premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Ce Prince, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus, lui procura un Chapeau de Cardinal, que le Pape CALISTE III lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois *d'Eu*. Il se trouva au sacre du Roi LOUIS XI, l'an 1461; mais étant tombé dans la disgrace de ce Prince, qui lui confisqua sa Vicomté d'Auge, & la charge de premier Président de la Chambre des Comptes, il se retira à Rome, où le Pape PIE II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchés de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archiprêtre de Saint-Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoisins. Pour juger de la considération que PIE II avoit pour ce Cardinal, il ne faut, continue *Moréri*, que lire ce que le Cardinal de Pavie, Secrétaire de ce Pape, en dit dans la 97[e] de ses Epîtres: *Plût à Dieu*, dit-il, *que nous eussions plusieurs Cardinaux de Coutances: l'Eglise ne manqueroit pas de bons Conseillers. C'est un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de sagesse & de bonté, & qui est extrêmement sincere dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal DE LONGUEIL mourut à Sutri, ou, selon d'autres, à Perouse, le 15 Août 1470. Son corps fut porté à Rome & enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre. On voit encore dans l'Eglise du Vatican à Rome, ses armes écartelées de LONGUEIL & de *Bourquenobles*, qui sont au bas de la statue de Saint-Pierre, que ce Cardinal fit faire en bronze; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Varangeville & de Brennot, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi CHARLES VII; — 6. & PHILIPPE DE LONGUEIL, Chanoine & Prévôt de l'Eglise de Reims, grand Archidiacre de Laon, & Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1494.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Varangeville, Offrainville, la Riviere, Maisons, & de Rancher au Maine, Conseiller du Roi CHARLES VI, & Président au Parlement de Paris en 1418, mourut le 23 Mars 1430. Il avoit épousé *Anne* ou *Jeanne Bouju*, Dame de Rancher, & en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & grand Maître de la Chapelle du Duc *de Bourgogne*, mort le 16 Février 1473; — 3. PIERRE, dit *le jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conseiller au Parlement de Paris en 1440, & Ambassadeur au Traité d'Arras. Il laissa d'*Anne le Picart*, sa femme, entr'autres enfans: — MARTIN DE LONGUEIL, qui épousa *Perrette Sanguin*, dont il n'eut point de lignée; — 4. GUILLAUME, Trésorier de l'Eglise de Beauvais; — 5. autre GUILLAUME, grand Archidiacre d'Auxerre, & Vicaire général de PIERRE, son frere; — 6. PHILIPPE, Seigneur de la Riviere, Conseiller au Parlement de Paris, & Conservateur des priviléges de l'Université; — 7. NICOLAS, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, tige de la branche des Seigneurs *de Bistelles*; — 8. & JEANNE DE LONGUEIL, mariée *à Guillaume du Breuil*, Seigneur de la Greslerie, Secrétaire du Roi.

IX. JEAN, III. du nom, Seigneur DE LONGUEIL, Varangeville, Offrainville & de Rancher, Conseiller au Parlement de Paris, Lieutenant-Civil, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis Président aux Requêtes du Palais, vendit, l'an 1440, la Terre de LONGUEIL en Normandie, & se réserva seulement, pour marque de son origine, le droit de la Sergenterie dudit lieu, & la présentation des Chapelles de Saint-Sauveur & de Castres. Il fit son testament le 20 Décembre 1460, & avoit épousé *Marie de Morvilliers*, sœur du Chancelier de France, & fille de *Philippe de Morvilliers*, premier Président au Parlement de Paris. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINE, mort le 25 Août 1500, Evêque de Léon, Chancelier & grand Aumônier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Ambassadeur pour le Roi dans les Pays-Bas, où il eut d'une Bourgeoise

geoise de Malines, un fils naturel, nommé CHRISTOPHE DE LONGUEIL, Abbé de Saint-Ambroise de Milan, né en 1488, célebre, dans le XVI[e] siécle, entre les gens de Lettres, & mort à Padoue, à l'âge de 34 ans, le 11 Septembre 1522. Voyez son éloge dans *Moréri*. — 3. PIERRE, Vicaire général de l'Evêque de Léon, son frere, & Archidiacre d'Auxerre ; — 4. CHRISTOPHE, Seigneur de Noyers en Bourgogne ; — 5. JEANNE, mariée, en 1444, à *Guillaume de Corbie*, premier Président au Parlement de Dauphiné ; — 6. GIRARDE, mariée, 1°. en 1456, à *Guillaume Aguenin*, dit *le Duc* ; & 2°. à *Denis Thumeri* ; — 7. FRANÇOISE, femme de *Michel de la Grange*, Seigneur de Trianon ; — 8. DENISE, mariée à *Jacques Chambellan*, Baron de Vatimbourg, Conseiller au Parlement ; — 9 & 10. MARIE & JACQUELINE, Religieuses à Longchamp.

X. JEAN DE LONGUEIL, IV. du nom, Seigneur de Varangeville, Chevreville, la Grange & Nieffé, Conseiller au Parlement de Paris, épousa, en 1462, *Marie de Marle*, Dame de Chevreville, fille d'*Arnaud*, Président au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il mourut vers l'an 1479, laissant : — JEAN, qui suit ; — & LOUIS, tige des Seigneurs de Chevreville, rapportés ci-après.

XI. JEAN DE LONGUEIL, V. du nom, Seigneur de Varangeville, Maisons, &c. épousa, en 1496, *Marie Clutin*, fille de *Henri*, Conseiller au Parlement, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHRISTOPHE, Protonotaire du Saint-Siége, nommé à l'Evêché de Dol par HENRI II, mort à Lyon, avant d'en avoir pris possession, le 15 Juillet 1554 ; — 3. NICOLAS, Ecclésiastique ; — 4. GEOFFROY, Seigneur d'Andilly, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne Fremond* ; — 5. CHRISTOPHE, dit *le jeune*, Chanoine d'Orléans ; — 6. autre NICOLAS, Abbé de Trouard en Normandie ; — 7. ANTOINETTE, mariée, en 1513, à *Louis d'Albiac* ; — 8. JEANNE, mariée, en 1519, à *Henri de Livre*, Seigneur de Sevre ; — 9. & MARIE, Religieuse & Prieure d'Hieres, morte le 27 Décembre 1578, âgée de 71 ans.

XII. JEAN DE LONGUEIL, VI. du nom, Seigneur de Maisons, Rancher, Sevre, &c. Conseiller au Grand-Conseil, Président aux Enquêtes & en la Chambre du Domaine du Parlement de Paris, & Conseiller d'Etat en 1549, fit un recueil de 271 Arrêts notables prononcés de son tems, & se rendit célebre par son habileté & sa prudence. Il mourut le 1 Mai 1551, & eut de *Marie de Dormans*, son épouse : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. HENRI, Chanoine de l'Eglise Notre-Dame de Chartres, mort en 1557 ; — 3. CHARLES, Prieur d'Alencourt ; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, nommé grand Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut en 1566 ; — 5. JACQUES, tige des Seigneurs de Sevre rapportés ci-après ; — 6. MARTHE, Religieuse ; — 7. & MARIE DE LONGUEIL, alliée 1°. à *Nicolas Berruyer*, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, &c. ; 2°. à *Jacques Robert-de-Lignerac*, aussi Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes ; & 3°. à *Pierre de Selve*, Seigneur de Saillies. Elle est morte, sans enfans, en 1590.

XIII. JEAN DE LONGUEIL, VII. du nom, Seigneur de Maisons, de Rancher, &c. Conseiller au Parlement en 1551, épousa, la même année, *Marthe le Maître*, fille de *Gilles*, premier Président du Parlement, & mourut en 1558, laissant : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. NICOLAS, tige des Seigneurs de Rancher, rapportés ci-après ; — 3. & MARIE, alliée, en 1575, à *André d'Alesso*, Seigneur du Mesnil, grand Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France.

XIV. JEAN DE LONGUEIL, VIII. du nom, Seigneur de Maisons, &c. né en 1554, Conseiller du Roi en ses Conseils, Doyen en sa Chambre des Comptes, mort en 1629, avoit épousé *Madelene Luillier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Barberan & de Montaigny, dont : — 1. JEAN, mort sur le point d'être reçu au Parlement de Paris, & sans alliance ; — 2. RENÉ, qui suit ; — 3. PIERRE, Conseiller-Clerc au même Parlement, Abbé de Beaulieu, de Valdieu, de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, & Chancelier de la Reine, mere de LOUIS XIV. Il mourut le 19 Mai 1656, âgé de 57 ans ; — 4. DOMINIQUE, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Picardie, blessé au siége de Spire, & mort, peu après, le 13 Avril 1635 ; — 5. JEAN, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conseiller d'Etat, & Directeur général des

Finances, mort au mois de Juin *1687*; — *6.* & MARIE-MARTHE, alliée, en *1604*, à *Michel des Champs*, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 Décembre *1639*.

XV. RENÉ DE LONGUEIL, Seigneur de Videville, Baron de Crissé, Châtelain de Cheverché, Marquis de Maisons, Conseiller au Grand-Conseil le 6 Novembre 1618, premier Président de la Cour des Aides le 29 Août 1630, Président à Mortier au Parlement de Paris le 8 Décembre 1642, Ministre d'Etat, sur-Intendant des Finances le 29 Mai 1650, Chancelier de la Reine, mere de LOUIS XIV, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye & de Poissy, mort le 1 Septembre 1677, avoit épousé *Madelene Boulenc de Crevecœur*, morte le 11 Avril 1636, fille de *Guillaume Boulenc de Crevecœur*, Seigneur de Grisoles, Maître des Comptes, & de *Madelene Chevalier*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Abbé de Saint-Pierre de Conches, Conseiller au Parlement le 3 Août 1656, mort en Janvier *1669*; — 3. MICHEL, mort le 20 Avril 1640, sans alliance; — 4. MARIE-RENÉE, morte le 1 Octobre 1712, femme de *Charles-Maximilien-Antoine de Belleforiere*, Marquis de Soyecourt, Chevalier des Ordres du Roi, grand Veneur de France; — 5. & MARIE-MARGUERITE, Religieuse à Port-Royal. RENÉ DE LONGUEIL eut encore un fils naturel nommé — RENÉ DE LONGUEIL, qui fut Curé de Sainte-Colombe.

XVI. JEAN DE LONGUEIL, IX. du nom, Marquis de Maisons, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine mere, Capitaine-Gouverneur des Châteaux de Versailles, de Saint-Germain, de Poissy, & mourut le 10 Avril 1705, à 80 ans. Il avoit épousé *Louise Fieubet*, fille de *Gaspard Fieubet*, Baron de Launac, Trésorier de l'Epargne, & de *Claude Ardier*. Elle est morte le 14 Novembre 1698, ayant eu: — 1. JEAN-RENÉ, Seigneur de Poissy, Conseiller au Parlement, mort, sans alliance, au mois de Mai 1689; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. RENÉE-SUSANNE, Abbesse de Sainte-Perrine de la Vilette près Paris, en 1689, morte le 28 Mars 1733, âgée de 75 ans; — 4. LOUISE-MARIE-THÉRESE, Religieuse à Poissy; — 5. LOUISE-FRANÇOISE, Abbesse de N. D. de Meaux, morte en 1713; — 6. & N.... DE LONGUEIL, morte en 1668.

XVII. CLAUDE DE LONGUEIL, Marquis de Maisons, de Poissy, &c. né le 12 Juin 1668, Conseiller au Parlement le 15 Juin 1689, puis Président à Mortier en survivance, le 16 Décembre 1695, en exercice le 18 Novembre 1701, mort le 22 Août 1715, avoit épousé, 1°. le 13 Avril 1693, *Marie-Madelene de Lamoignon*, décédée le 15 Septembre 1694, n'ayant eu qu'un fils, mort à trois mois, fille de *Chrétien-François de Lamoignon*, Avocat-Général, puis Président à Mortier au même Parlement, & de *Marie-Jeanne Voisin*; & 2°. le 27 Février 1698, *Marie-Charlotte Roque de Varangeville*, morte le 5 Mai 1727, fille de *Pierre Roque de Varangeville*, Ambassadeur à Venise, & de *Charlotte-Angélique Courtin*, dont:

XVIII. JEAN-RENÉ DE LONGUEIL, né le 14 Juillet 1699, Marquis de Maisons & de Poissy, Seigneur des Terres & Châtellenies de Longueil, Sevre, Orgerus, Grisoles, de la Vicomté & Châtellenie de Neufchâtel, du Banc de la Roche, &c. reçu Conseiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Président à Mortier le 27 Juin de la même année, à la charge de ne prendre séance, en cette qualité, qu'à l'âge de 25 ans; mais, par dispense, il la prit le 17 Août 1719, à l'âge de 20 ans, 19 jours, conservant son rang du jour de sa réception. Il est mort de la petite-vérole, le 13 Septembre 1731, dans la 33^e^ année de son âge, & a été inhumé dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, où il fut reçu le 23 Août 1726. Il avoit un Cabinet de médailles & d'autres curiosités rares, & un Jardin de botanique bien entretenu à Maisons, rempli de plantes rares & singulieres. Il avoit épousé, 1°. le 10 Septembre 1720, *Marie-Charlotte Charon de Menars*, morte, sans postérité, le 1 Décembre 1721, à 14 ans, fille de *Jean-Jacques Charon*, Marquis de Menars, & de *Marie-Françoise de la Grange*; & 2°. le 11 Août 1728, *Marie-Louise*

*Bauyn-d'Angervilliers*, fille unique de *Nicolas-Prosper Bauyn-d'Angervilliers*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre, & de *Marie-Anne de Maupeou*, dont, pour fils unique : — René ou Nicolas-Prosper de Longueil, né le 17 Mars 1731, batisé le 6 Avril suivant, mort d'une chute, le 21 Octobre 1732. Elle s'est remariée, le 21 Janvier 1733, avec *Armand-Jean de Saint-Simon*, Duc de Ruffec, & est morte le 7 Septembre 1761, âgée de 50 ans. Par le décès de l'enfant, dernier de cette branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons, sont passés à *Marie-Renée de Belleforiere*, Marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert de Seiglieres-de-Bois-Franc*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Chancelier de Monsieur, Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, comme fille de Marie-Renée de Longueil, morte le 1 Octobre 1712, laquelle étoit grand'tante du Marquis *de Maisons*, dernier mort.

*Seigneurs de Rancher.*

XIV. Nicolas de Longueil, Seigneur de Rancher, second fils de Jean, VII. du nom, & de *Marthe le Maître*, fut reçu Conseiller au Châtelet le 13 Juin 1581, ensuite Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conseil en 1587. Ayant pris le parti de la Ligue, il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres enregistrées le 26 Septembre 1591. Il brisoit ses armes *d'une feuille de souci d'or en cœur*, mourut dans sa maison de Rancher au Maine, âgé de 64 ans, & son corps fut apporté à Paris, & inhumé, le 31 Octobre 1622, dans l'Eglise des Cordeliers du grand Couvent, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé 1°. *Geneviéve Croquet*; & 2°. *Catherine Marcel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Nicolas, né en 1595, Conseiller, Secrétaire du Roi, marié à *Anne le Boindre*, dont : —— (a & b) Nicolas & Paul, Religieux Capucins ; —— (c & d) François & René : ce dernier, mort en 1638 ; —— (e) & Jean, né le 27 Janvier de la même année ; — & six filles mortes Religieuses ; — 3. Marie, alliée 1°. à *François de Champlais*, Seigneur de la Maisserie, dont un fils ; & 2° à *Christophe du Bouchet*, Seigneur du Vau, dont plusieurs enfans ; —— 4. & Geneviéve, femme de *Louis de Courtoux*, Seigneur de Berault au Maine, dont un fils.

XV. Jean de Longueil, Seigneur de Rancher, né en 1587, vendit la Terre de Rancher, & épousa *Jeanne de Meserets*, morte le 29 Décembre 1639, & inhumée à Saint-Paul à Paris, dont plusieurs enfans, morts jeunes ; — & Jean de Longueil, né en 1626. C'est ce que nous sçavons sur cette branche.

*Seigneurs de Sevre.*

XIII. Jacques de Longueil, cinquieme fils de Jean, VII. du nom, & de *Marie de Dormans*, Seigneur en partie de Sevre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, brisa ses armes d'une *tête de léopard d'or en cœur*, & épousa, le 14 Août 1568, *Catherine de Montmiral*, fille de *Thierry*, Seigneur d'Aunoi, de la Riviere, de la Vaudoire, &c. de laquelle il eut :

XIV. Charles de Longueil, I. du nom, Seigneur de Sevre & de la Vaudoire, marié, le 6 Mai 1595, à *Louise Seguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement de Paris, dont : — 1. Jean, Seigneur de Sevre, mort sans postérité ; — 2. Charles, qui suit ; — 3. Louis, Chevalier de Malte en 1627 ; — 4. & Nicolas, Grand-Prévôt de Champagne & de Brie, qui eut plusieurs enfans de *Claude de l'Escarnelot*, sa premiere femme ; & de *Denise de la Rebestiere*, sa seconde.

XV. Charles de Longueil, II. du nom, devint, par la mort de son frere aîné, Seigneur de Sevre, & épousa, le 24 Novembre 1625, *Elisabeth*, fille de *Jacques de Montrouge*, Seigneur de Courgousson, & sœur de l'Evêque de Pamiers. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres :

XVI. Jean de Longueil, Seigneur d'Ozoi, Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, marié, le 12 Juillet 1654, avec *Catherine de la Ville*, dont :

XVII. Jean-Gilbert de Longueil, Seigneur de Beauverger, qui épousa, le 10 Janvier 1693, *Anne-Louise le Vasseur*, fille d'*Alexandre-François*, Trésorier des Gardes-du-Corps du Roi, de laquelle sont issus : — Joseph-Gilbert, qui suit ; — & Claude-Hector, né le 31 Octobre 1705, reçu Page du Roi dans la grande Ecurie le 15 Octobre 1725, mort Capitaine au Régiment de Cossé en 1735.

XVIII. Joseph-Gilbert de Longueil épousa, le 10 Août 1730, *Anne Chevalier*, dont : — 1. Gilbert-Jacques-Claude, né le 16 Mai 1731, Ecclésiastique ; — 2. Claude-Hector, Lieutenant au Régiment d'Aquitaine ; — 3 & 4. Pétronille & Marie de Longueil.

*Seigneurs de Chevreville.*

XI. Louis de Longueil, Seigneur de Bou, second fils de Jean, IV. du nom, & de *Marie de Marle*, brisa ses armes d'une *bordure componnée d'argent & de gueules*. Il fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, 1°. *Catherine de Piedefer ;* & 2°. *Catherine Brulart*. Du premier lit vinrent : — 1. Louis, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans hoirs de *Catherine Guibert*, son épouse; — 2. Guy, qui suit ; — 3. Charles, tige des Seigneurs de la Grange, rapportés ci-après; & du second lit : — 4. Pierre, mentionné après la postérité de ses freres.

Guy de Longueil, Seigneur de Chevreville, après son aîné, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa *Marie de la Mare*, de laquelle il eut : — Noel, qui suit ; — & Jean, rapporté après son frere.

XIII. Noel de Longueil, Seigneur de la Brosse, s'allia avec *Madelene de Villeroc*, dont sortit : — Madelene de Longueil, femme de *Claude de Lyonne*, Conseiller, Secrétaire du Roi.

XIII. Jean de Longueil, Seigneur de Chevreville, second fils de Guy & de *Marie de la Mare*, épousa *Susanne du Pré*. Leurs enfans furent : — 1. Guy, Seigneur de Chevreville, mort sans alliance ; — 2. Georges, qui suit ; — 3. & Charles, marié avec *Louise Nortier*, dont il a eu des enfans.

XIV. Georges de Longueil, Seigneur de Chevreville, épousa *Marie Saine*, & en eut plusieurs enfans, desquels on ignore la destinée.

*Seigneurs de la Grange.*

XII. Charles de Longueil, Seigneur de la Grange, de la Noue & de Villaine, troisieme fils de Louis, Seigneur de Bou, & de *Catherine de Piedefer*, sa premiere femme, épousa *Isabelle d'Hubert*, sœur d'*Etienne d'Hubert*, Seigneur d'Argeville, Gouverneur de Melun. Il en eut : — 1. Jacques, Seigneur de Villaine, mort sans alliance ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & Jean-Batiste, Seigneur de la Noue, mort sans hoirs.

XIII. Jean de Longueil, Vicomte d'Argeville & Baron d'Erissé, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil, au mois de Décembre 1585. Ayant pris le parti de la ligue, il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres enregistrées le 26 Juin 1591 ; fut Maître des Requêtes le 26 Février 1601, mourut en son Château d'Argeville en 1607, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. Il avoit épousé, le 28 Février 1585, *Jeanne d'Aligre*, morte le 11 Décembre 1635, sœur du Chancelier de ce nom, & fille de *Jean d'Aligre*, Baron de la Brosse, & de *Marie d'Auvergne*, dont : — 1. Constantin, Capitaine au Régiment de Champagne, & premier Gentilhomme de M. le Prince *de Condé*. Il mourut en 1611, sans alliance, âgé de 25 ans ; — 2. Madelene, morte le 21 Juillet 1636 ; — 3. Denise ; — 4. Jeanne, mariée, le 4 Mai 1636, à *Pierre Catriot*, Seigneur de la Garenne ; — 5. Isabelle, mariée, le 4 Février 1637, à *Jean le Roux*, Seigneur de Sigoyer en Touraine ; — 6. & Marie.

Cette branche brisoit ses armes d'*un souci en cœur*.

*Seigneurs de Bou.*

XII. PIERRE DE LONGUEIL, Seigneur de Bou, fils de LOUIS, & de *Catherine Brulart*, sa seconde femme, fut nommé à la charge de premier Président au Parlement de Bordeaux, après avoir été Conseiller dans celui de Paris, & Intendant de Justice en Lyonnois & Bourbonnois. Il épousa *Denise l'Alloyau*, dont, entre autres enfans: — 1. MATHIEU, Seigneur de Bou, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Trésorier de la Sainte-Chapelle du Bois de Vincennes, & Prieur d'Essay en Poitou; — 2. PIERRE, Seigneur de Bou, après son frere, Conseiller-Doyen en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne le Jay*; — 3. GUY, Conseiller, Secrétaire du Roi, Prévôt, Seigneur temporel & spirituel de Chablis; — 4. JACQUES, qui suit; — 5 & THIBAUT, Seigneur d'Evry, Chevalier de Malte, mort jeune.

XIII. JACQUES DE LONGUEIL, Seigneur de Bou, d'Evry & de Fosse-Martin, après son frere, épousa l'héritiere *des Chenets*, Chevillé & Bier, dont: — 1. GUY-LOUIS, qui suit; — 2. NICOLAS, Seigneur de la Roche; — 3. JEAN-JACQUES, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique; — 4. & MARIE-MARTHE DE LONGUEIL, Religieuse au Couvent des Bénédictines du Château du Loire.

XIV. GUY-LOUIS DE LONGUEIL, Seigneur des Chenets, Chevillé & de Chantepie, a épousé *Urbane de Landepousse*, dont un fils & une fille.

Cette branche de LONGUEIL-DES-CHENETS subsiste depuis long-tems dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en possession du nom & des armes de LONGUEIL-MAISONS, comme on le prouve, dit *Moréri*, par les titres qui sont entre les mains du Marquis *de Soyecourt*, le plus proche parent & l'héritier du feu Président *de Maisons*. La Terre *des Chenets*, située près de Sablé au Maine, possédée de tems immémorial par des cadets de la Famille de LONGUEIL, appartient actuellement à N... DE LONGUEIL, qui l'habite.

Une autre branche de LONGUEIL-DES-CHENETS subsiste à Angers dans la personne de HENRI-CHARLES DE LONGUEIL, Seigneur de la Devançaie, né à Angers le 27 Septembre 1725, fils de HENRI-ETIENNE DE LONGUEIL, Seigneur de la Devançaie, & de *Jacquine de Carrieres*, d'une des plus anciennes Noblesses de sa Province. Il a été Page du feu Duc D'ORLÉANS, en Avril 1739; &, après avoir servi quelques années, en qualité de Cornette, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, il fut nommé, au mois de Novembre 1747, Gentilhomme ordinaire du Duc *de Chartres*, aujourd'hui M. le Duc D'ORLÉANS. Généalogie dressée d'après *Moréri*, & d'autres papiers particuliers.

Les armes : *d'azur, à 3 roses d'argent; au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules.*

LONGUEJOUE, à Paris. Famille éteinte, qui a donné un Garde des Sceaux de France dans

MATHIEU DE LONGUEJOUE, Conseiller au Châtelet en 1502, au Parlement en 1519, & Maître des Requêtes en 1523. Après la mort de sa femme, *Madelene Chambellan*, morte le 10 Octobre 1516, & enterrée aux Cordeliers à Paris, où se voit son épitaphe, proche la chaire du Prédicateur, il se démit de sa charge de Maître des Requêtes, en faveur de THIBAULT, son fils; prit le parti de l'Eglise, fut Abbé de Royaumont, Evêque de Soissons en 1533, Conseiller d'Etat & Garde des Sceaux de France en 1538. Il mourut le 7 Décembre 1558, dans un âge fort avancé. — THIBAULT DE LONGUEJOUE, son fils, Conseiller au Châtelet en 1532, Maître des Requêtes en survivance de son pere, mourut le 11 Septembre 1550, ne laissant que trois filles de *Madelene Briçonnet*, son épouse. Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anselme, Tome VI, pag. 465 & suiv.*

Les armes : *de gueules, à trois grappes de raisin d'or, 2 & 1.*

* LONGUEVAL, Maison de Picardie, qui tire son origine de la Terre

de ce nom, située proche la riviere d'Oise, aujourd'hui possédée par la Famille d'*Herbouville* en Caux.

Plusieurs Auteurs donnent un beau commencement aux armes de cette Maison, qui sont : *bandé de vair & de gueules de 6 pieces*, aussi-bien qu'à celles de *Coucy* & de *Châtillon*. Ils disent que ces Seigneurs, dans un combat contre les Sarrasins, couperent leur manteau d'écarlate, fourré de vair, pour en faire des cottes d'armes, afin de se reconnoître entr'eux ; que le Seigneur *de Coucy* la porta en *fasce*, celui de *Châtillon* en *pal*, celui de LONGUEVAL en *bande*. Ce fait paroît fabuleux chez nos meilleurs Historiens. Quoi qu'il en soit, la Maison de LONGUEVAL, ainsi que les deux autres, sont de la plus haute antiquité. Voyez CHATILLON-*sur-Marne* & COUCY.

I. Celle de LONGUEVAL, dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *pag.* 307, remonte à ARTUS, Sire DE LONGUEVAL, vivant sous le regne de PHILIPPE I, Roi de France, en 1097. On lui donne pour fils :

II. ANTOINE, Sire DE LONGUEVAL, & de Fremerville, qui se croisa en 1190, & suivit le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & RICHARD-*Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, dans la Palestine. Il y mourut, au rapport de *Ptolomée*, & son corps fut inhumé à Gaza, ville de Judée. — Son frere, SIGER, est nommé le troisieme entre les Chevaliers qui signerent la Charte expédiée en 1197, par *Guillaume* II, Sire *de Bethune*, avoué d'Arras, en faveur de l'Abbaye de Clervaux.

III. JEAN, Sire DE LONGUEVAL & de Fremerville, Chevalier, fils d'ANTOINE, fut un des Barons & Chevaliers qui attesterent à *Gautier*, Archevêque de Rouen, avec les Ducs *de Baviere* & *de Bourgogne*, le miracle arrivé en 1192, par l'intercession de Sainte-Madelene, honorée en sa Chapelle, bâtie par *Saint-Adjuteur*, au-dessous de Vernon sur Seine, ainsi qu'il est rapporté par *Jean Theroude*, auteur de la Vie de ce Saint. Il est nommé entre les Chevaliers d'Artois, portant la banniere, dans le rôle qui en fut fait par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE, environ l'an 1202. On lui donne encore la qualité d'Avoué de Terouane, qui est celle de protecteur & de défenseur de l'Eglise de ce lieu, titre qui ne se donnoit qu'à de grands & puissans Seigneurs. Il est regardé comme bienfaiteur de l'Abbaye d'Ouchain, en 1202, & eut pour fils :

IV. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL & de Fremerville, surnommé *le Chien*, mentionné dans un Cartulaire de l'Eglise de Fouilloy en 1223 & 1262. Il suivit le Roi SAINT-LOUIS avec cinq Chevaliers de sa Compagnie, dans le voyage de la Terre-Sainte que ce Prince fit en 1248, & combattit vaillamment à la bataille de la Massoure en 1250. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2 & 3. AUBERT & BAUDOUIN, Chevaliers. Ils suivirent aussi le Roi SAINT-LOUIS contre les Infideles. BAUDOUIN accompagna encore le même Monarque en son voyage d'Afrique, avec quatre Chevaliers de sa Compagnie, & mourut sans hoirs.

V. GUILLAUME, Sire DE LONGUEVAL, Châtelain de Peronne en 1253, eut pour enfans : — 1. AUBERT, qui suit ; — 2. BERTRAND, Chevalier, duquel il est fait mention dans les Chartes de la Couronne, de l'an 1308 ; — 3. & JEANNE, femme de *Renaud de Montauban*, Seigneur de Bazentin, Pair du Comté du Boulonnois.

VI. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, II. du nom, Seigneur de Goissy & de Fremerville, Amiral de France, fut pris dans un combat sur mer en la guerre d'Arragon, l'an 1283, & mourut à la prise de Gironde en 1286. Il avoit épousé *Anne de Meulent*, Dame de Croissy en Brie, fille d'*Amaury*, Sire de Gournay-sur-Marne, & d'*Agnès de Beaumont*, dont : — 1. AUBERT, qui suit ; — 2. CATHERINE, laquelle eut sous sa tutelle son frere ; mais on ignore si elle fut mariée ; — 3. & JEANNE, Dame de Goissy, alliée avec *Erard de Montmorency*, Seigneur de Conflans, Echanson de France.

VII. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, III. du nom, mourut à la bataille de Cour-

tray en 1302. Il avoit épousé *Denise de Talma*, & en eut : — AUBERT, qui suit ; — & PIERRE, fait Chevalier par le Roi PHILIPPE-*le-Bel* en 1313.

VIII. AUBERT, Sire DE LONGUEVAL, IV. du nom, fut un des Seigneurs qui autorisa de son sceau la Charte expédiée le lendemain de la Fête Saint André, Apôtre, en 1314, au sujet de l'alliance qu'ils firent entr'eux, pour empêcher le cours des Tailles, subsides, changemens de monnoie & autres exactions que le Roi PHILIPPE-*le-Bel* faisoit lever en son Royaume ; & se trouva, en 1337, à la montre de l'armée de Wironffousse. On ignore dans quelle Maison il prit alliance ; mais il eut pour enfans : — 1. ALAIN, qui suit ; — 2 GUILLAUME, Chevalier ; — 3. & BÉATRIX, femme de *Rasse*, Seigneur *de Gavre*.

IX. ALAIN, I. du nom, Sire DE LONGUEVAL & de Tenelle, donna non-seulement des preuves de son expérience & de son courage dans la guerre contre les Anglois, où il servit, selon *Froissart*, sous LOUIS, Duc d'Anjou, frere du Roi CHARLES V ; mais encore, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fit éclater la gloire de son nom contre les Infideles, en suivant LOUIS, Duc DE BOURBON, aux deux expéditions qu'il fit contre les Maures & les Sarrasins d'Afrique, en 1384 & 1390, avec un Chevalier Banneret & 20 Ecuyers de sa Compagnie. Il fut le premier, avec le Seigneur *de Roye*, qui combattirent & forcerent le Roi de Tunis de se retirer, lequel étoit venu avec toutes ses forces pour empêcher la descente. Il épousa *Alix de Baumez*, dont : — JEAN, qui suit ; — & ALAIN, rapporté après son aîné.

X. JEAN, Sire DE LONGUEVAL, II. du nom, servit à l'Armée en qualité de Chevalier-Bachelier, en 1375, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé une Dame *du Mesnil-Jourdain*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

X. ALAIN DE LONGUEVAL, II. du nom, Seigneur de Franconville & de Tenelle, puis de Longueval après son aîné, servit, dans l'Armée Royale, avec un autre Chevalier-Bachelier, 23 Ecuyers & 23 Archers à cheval de sa Compagnie, comme il paroît par les montres & revues qui en furent faites les 8 Septembre & 9 Octobre 1411, par M. le Maréchal *de Bourgogne*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec son frere, & avoit épousé *Catherine de Bos*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine d'Aubeuf*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. RENAUD, Chevalier ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Gilles de Mailly*. — ALAIN, II. du nom, eut encore un fils naturel, nommé BAUDOUIN, qu'il fit légitimer, & dont la postérité a formé plusieurs degrés, sous le nom de Seigneurs *d'Escouaure*.

XI. JEAN, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, III. du nom, nommé Capitaine de Peronne, par Lettres du 6 Avril 1412, épousa *Jeanne de Hardentun*, fille de *Guillaume*, & d'*Yolande d'Auxy*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. RENAUD, auteur de la branche des Seigneurs de Tenelle, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, auteur de celle des Seigneurs de Vaulx, rapportée ci-après.

XII. CHARLES, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, quitta, avec RENAUD, son frere, le parti des Ducs *de Bourgogne*, après la bataille de Mons en Vimeu, donnée l'an 1421, & ils suivirent celui du Roi CHARLES VII, leur Souverain, en 1423, avec plusieurs autres Seigneurs de Picardie. Il surprit, sur les Anglois, la ville d'Aumale, où il entra avec 500 hommes en 1430, & eut de *Marguerite de Divion*, son épouse :

XIII. ANTOINE, Sire DE LONGUEVAL & de Franconville, II. du nom, qui se maria avec *Alix de Ranchecourt*, dont vint :

XIV. JEAN, Sire DE LONGUEVAL, IV. du nom, qui épousa *Isabelle de Landas*, fille de *Valeran*, Sire *de Landas*, & de *Madelene de Flandres*. De ce mariage sortirent : — PIERRE, qui suit ; — & HUGUES, Chevalier, mort sans lignée.

XV. PIERRE, Sire DE LONGUEVAL & de Landas, Capitaine de Ham & de Bethune, se maria avec *Gabrielle de Rochebaron*, & en eut : — 1. PIERRE, Sire DE LONGUEVAL, mort sans lignée ; — 2. CLAUDE, Dame de Longueval après son frere, mariée à *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, Gouverneur de Boulogne, fils de *Jean*, Seigneur de Senarpont, & de *Marie d'Abbeville*.

Elle lui porta en mariage la Terre de LONGUEVAL, possédée aujourd'hui par la Famille d'*Herbouville*, comme nous l'avons dit au commencement de cet article; — 3. & MICHELLE, femme, en 1550, de *Charles de Harcourt*, Baron d'Olonde, fils de *Jacques*, Baron d'Auvrecher, & d'*Elisabeth Bouchard-d'Aubeterre*, Dame d'Olonde.

*Seigneurs de* TENELLE.

XII. RENAUD DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, second fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, fut Chambellan du Roi CHARLES VII, & Bailli d'Amiens, par Lettres du 25 Juin 1441. Il épousa *Jeanne de Montmorency*, Dame du Plessis-Cacheleu, fille de *Pierre de Montmorency*, Seigneur du Plessis-Cacheleu, & de *Marguerite de Dommaret*. De ce mariage vinrent: — ARTUS, qui suit; — & JEANNE, femme de *Perceval de Belleforiere*, Conseiller & Chambellan de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, fils de *Jean*, Seigneur *de Belleforiere*, & de *Jeanne de Landas*.

XIII. ARTUS DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Plessis-Cacheleu, Bailli d'Amiens, par la résignation de son pere en 1456, avoit été auparavant Bailli d'Arras. Il fut marié, 1°. avec *Jeanne de Contay*, & 2°. avec *Françoise du Breuil*. Il eut du premier lit: — ROBERT, qui suit; & du second — GIRARD, Chevalier, mort sans postérité.

XIV. ROBERT DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Plessis-Cacheleu, vivant en 1483, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique,

XV. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Plessis-Cacheleu, qui se maria avec *Antoinette d'Origny* ou *d'Aurigny*, de laquelle vint:

XVI. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle & du Plessis-Cacheleu, qui épousa *Bonne d'Estourmel*, dont sortit:

XVII. LOUIS DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, marié à *Valburge de Wissocq*. Il en eut:

XVIII. ANTOINE DE LONGUEVAL, Seigneur de Tenelle, marié à *Isabelle de Marguial*, fille de *Jacques de Marguial*, Seigneur des Autels, & de *Susanne de Allivir*. Leurs enfans furent: — 1. JULIEN; — 2. FRANÇOIS; — 3. & CHARLES DE LONGUEVAL. Nous croyons que la postérité de ces trois enfans subsiste, suivant un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

*Seigneurs de* VAULX.

XII. JEAN DE LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, troisieme fils de JEAN, Sire DE LONGUEVAL, III. du nom, & de *Jeanne de Hardentun*, resta attaché au service du Duc *de Bourgogne*, & ensuite à la Maison d'AUTRICHE. Il fut Capitaine de Bapaume & Bailli de Hesdin, & épousa *Marie de Bournel*, fille de *Jean de Bournel-Trembronne*, Seigneur de Carmailles, & de *Guillemette de Melun*. De ce mariage vint:

XIII. JEAN DE LONGUEVAL, II. du nom, de sa branche, Seigneur de Vaulx & de Carmailles, qui épousa *Marie de Miraumont*, & en eut: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Vermeil, marié à *Marguerite de Salain*, dont: — ANNE DE LONGUEVAL, femme de *Jean*, Seigneur *de Neuville*, & autres lieux; — 3. & PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Haraucourt, rapportée ci-après.

XIV. ADRIEN DE LONGUEVAL, Seigneur de Vaulx, Capitaine de Bapaume, épousa *Anne de Comteville*, Dame de Renegest & de la Tour, dont: — 1. ADRIEN, qui suit, — 2. & ROBERT, Seigneur de la Tour, mort en 1559. Il avoit épousé *Marguerite de Montmorency*, fille de *Philippe*, Seigneur de Nivel, & de *Marie de Hornes*. De cette alliance vint: — ROBERT DE LONGUEVAL, Seigneur de la Tour, marié avec *Louise de la Fosse*, de laquelle il eut: — HÉLENE DE LONGUEVAL, Dame de la Tour, femme de *Philippe de Bergues*, Seigneur de Boubers.

XV. ADRIEN DE LONGUEVAL, II. du nom de sa branche, Seigneur de Vaulx, épousa *Jeanne de Roisimbos*, & en eut: — MAXIMILIEN, qui suit; — & JEANNE, mariée à *Charles de Houchin*, Seigneur de Longastre.

XVI. Maximilien de Longueval, Comte de Buquoy, Seigneur de Roisimbos & de Vaulx, fut tué au siége de Tournay en 1581. Il avoit épousé *Marguerite de Lille*, Dame de Fresnes & de Fontenay, fille d'*Adrien*, Seigneur de Fresnes, & d'*Hélene de Bourgogne*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit; — 2. Jeanne, femme de *Charles-Guillain de Fresnes*, Vicomte de Fruges, Seigneur de Querdes; — 3. & Yolande, mariée à *Herman de Bourgogne*, Comte de Fallais, Seigneur de Jomeldick, fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur du même lieu, & de *Jeanne de Culembourg*.

XVII. Charles de Longueval, Comte de Buquoy, Seigneur de Vaulx & Fresnes, Chevalier de la Toison d'or, renommé par ses belles actions; du Conseil d'Etat de Guerre du Roi d'Espagne, Général de son Artillerie, Gouverneur & Grand-Bailli du Hainaut, Maréchal-de-Camp & Général de l'Armée Impériale en 1619, fut tué à la bataille de Neuhausel en 1621. Il avoit épousé *Marguerite de Biglio*, de Milan, & en eut :

XVIII. Charles-Albert de Longueval, Comte de Buquoy, de Vaulx, &c. Chevalier de la Toison d'or, Général de la Cavalerie Espagnole aux Pays-Bas, &c. mort en 1663. Il avoit épousé, le 5 Février 1634, *Guillemette de Croy*, fille de *Jean de Croy*, Comte de Solre, & de *Jeanne de Lalain-Montigny*, dont : — 1. Ferdinand, Comte de Buquoy, &c. marié à *Marguerite*, Comtesse *d'Abensperg* & de Traun. Il en eut : — Charles-Joseph, mort peu de tems après lui; — 2. Charles, qui suit; — 3. Landelin, tué, en 1691, au combat de Salankemen, donné contre les Turcs, sans laisser d'enfans de *Marie-Madelene de la Pierre*, son épouse, laquelle se remaria au Comte *de Salbourg*; — 4. & Albert, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conseiller d'Etat, & Chambellan de l'Empereur. Il mourut en Octobre 1714, âgé 78 ans, aussi sans postérité de son mariage avec *Elisabeth-Polixene*, Comtesse *de Cauriani*, veuve de *Sigefroy-Léonard*, Comte *de Preiner*.

XIX. Charles de Longueval, Comte de Buquoy, créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, épousa *N*... *de Bousies*, de laquelle il a eu :

XX. Charles-Emmanuel, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Clef d'or, marié, le 18 Juillet 1700, à *N*..., Comtesse *de Harach*. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.

*Seigneurs de Haraucourt.*

XIV. Philippe de Longueval, Seigneur de Carmailles & de Haraucourt, troisieme fils de Jean, Seigneur de Vaulx, & de *Marie de Miraumont*, épousa *Susanne de Vignacourt*, & en eut : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Bernard, Chevalier de Malte, tué à la prise de Zoara, l'an 1552; — 3. François, Seigneur de Severnay, pere de la Dame *de Signy*, & de Poullandon; — 4. & Charles, Seigneur de Crecy, marié à *Louise du Buz*. Il a fait la branche de *Crecy*, de *Gury* & *de l'Isle*, sur laquelle nous n'avons point de *Mémoire*.

XV. Philippe de Longueval, II. du nom, Seigneur de Haraucourt & de Carmailles, épousa *Françoise d'Estrée*, fille de *Jean d'Estrée*, Seigneur de Valieu, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de Catherine de Bourbon, dont : — 1. Jean-Antoine, qui suit; — 2. Charles, Seigneur de Prouville, tué à la prise de Doulens en 1595; — 3. Philippe, auteur des Seigneurs de Manicamp, rapportés ci-après; — 4. Anne, femme de *Henri de Saluces*, Comte de Cardé; — 5. Catherine, mariée à *Jean de Beaumanoir*, Baron de Tucé; — 6. & Françoise, épouse de *Jean de Carbonnel*, Seigneur de Sourdeval.

XVI. Jean-Antoine de Longueval, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur de Clermont, & Maréchal-de-Camp, fut tué au siége d'Amiens en 1597. Il avoit épousé *Anne de Maridor*, fille d'*Olivier de Maridor*, & d'*Anne de Matignon*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Olivier, Seigneur de Beaumont, marié à *Charlotte d'Amerval*. Il a formé une branche dont nous ignorons la descendance; — 3. Antoine, tué au siége d'Ostende; — 4. Marie,

femme de *Nicolas de Sainte-Marie*, Seigneur d'Aigneaux; — 5. & FRANÇOISE DE LONGUEVAL, mariée à *François Guillebert*, Seigneur de Siequeville.

XVII. JACQUES DE LONGUEVAL, Seigneur de Haraucourt, Bailli, Gouverneur de Clermont en Beauvoisis, Commmandant du Castelet, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maréchal de ses Camps & Armées, épousa *Susanne d'Arquinville*, Dame de Saint-Rimaud, dont : — 1. ANNIBAL ; — 2. ALEXANDRE-ANNIBAL, qui suit ; — 3. & 4. & deux autres garçons, nommés JACQUES.

XVIII. ALEXANDRE-ANNIBAL DE LONGUEVAL, Marquis de Haraucourt, Vicomte de Verneuil près Coucy, Election de Laon, Seigneur de Saint-Rimaud, & Bailli de Clermont en Beauvoisis, épousa *N... Turquant*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aubeterre, Maître des Requêtes, & Conseiller d'Etat, dont des enfans en 1693.

*Seigneurs de MANICAMP.*

XVI. PHILIPPE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, troisiéme fils de PHILIPPE, II. du nom, Seigneur de Haraucourt, & de *Françoise d'Estrée*, épousa *Isabelle de Thou*, Dame de Manicamp, fille de *Jean de Thou*, Seigneur de Bonneuil, & de *Renée Baillet.* Leurs enfans furent : — 1. CÉSAR, Seigneur de Manicamp, Mestre-de-Camp du Régiment de Normandie, mort sans alliance ; — 2. RENÉ, Chevalier de Malte, tué devant Montpellier, l'an 1622 ; — 3. ACHILLE, qui suit ; — 4. & ISABELLE, seconde femme de *Jacques de Ronville*, Comte de Clinchamps & de Ronville.

XVII. ACHILLE DE LONGUEVAL, Seigneur de Manicamp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, s'allia avec *Renée le Comte de Montauglan*, de laquelle vinrent : — BERNARD, Marquis de Manicamp ; — & N... DE LONGUEVAL, troisieme femme de *François-Annibal*, Duc *d'Estrées*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Soissons & de l'Isle de France.

Les armes, comme nous l'avons dit, sont : *bandé de vair & de gueules, de six piéces.*

LONGUEVAL : Famille établie en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. II.*

FRANÇOIS DE LONGUEVAL, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Negre, de Lauquerie, de la Lande & de Villard, fut annobli lui & sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres du Roi HENRI IV, le 26 Juin 1603, en récompense de ses services militaires.

ARNAUD DE LONGUEVAL, arriere-petit-fils du précédent, Ecuyer, Sieur de Lauquerie, eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, Ecuyer, Sieur de la Lande ; — 3. JEAN, Ecuyer Sieur de Villard ; — 4. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Font-del-Negre ; — 5. & JEAN, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Sieur de Bonnepart.

JEAN DE LONGUEVAL, Ecuyer, Seigneur de Lauquerie, épousa, le 10 Avril 1725, *Anne-Marie Boussier*, fille de *Jean Boussier*, Ecuyer, Sieur de Tourblanche, dont pour fille : — CHARLOTTE-ANTONINE DE LONGUEVAL, batisée le 17 Mars 1731.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

* LONGUEVILLE : Bourg de France au pays de Caux en Normandie, avec titre de *Comté.* Il fut depuis érigé en *Duché*, l'an 1505, par le Roi LOUIS XII.

On fit transport, en 1185, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, de ce Comté qui fut donné depuis à PHILIPPE, Roi de Navarre, Comte d'Evreux. On le confisqua sur *Enguerrand de Marigny*, puis sur PHILIPPE DE NAVARRE, fils puîné du Roi de Navarre, ce qu'il faut observer, parce que plusieurs auteurs ont confondu le pere, mort en 1343, avec le fils qui se revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année suivante, le Roi CHARLES V, dit *le sage*, donna le Comté de LONGUEVILLE, à *Bertrand du Guesclin*, Con-

nétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier, en 1365, avec CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre. Ce Prince lui céda ses droits sur le Comté de LONGUEVILLE, comme héritier de PHILIPPE, son pere, aussi Roi de Navarre, & de PHILIPPE, son frere, Comte de Longueville. Le Roi redonna ce Comté au Connétable *du Guesclin*, pour en jouir sa vie durant, & il passa à *Olivier du Guesclin*, son frere, qui le vendit, en 1391, au Roi CHARLES VI. Depuis, en 1443, le Roi CHARLES VII le donna au brave Comte *de Dunois*, JEAN D'ORLÉANS, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, le plus brave Capitaine de son siécle. Son petit-fils, FRANÇOIS II D'ORLÉANS, fut créé Duc DE LONGUEVILLE en 1505, & mourut en 1512. LOUIS II, frere de FRANÇOIS II, fut, après lui, Duc de Longueville, & Comte Souverain de Neufchâtel, par sa femme *Anne de Bade-Hochberg*. Il mourut en 1516. LOUIS II, fils de LOUIS I, fut créé Duc *de Dunois* en 1525, & mourut en 1537. MARIE D'ORLÉANS, sœur & héritiere de CHARLES-PARIS, Duc DE LONGUEVILLE, tué en 1672, & de J. LOUIS-CHARLES, également Duc DE LONGUEVILLE, mort en 1694, fut aussi Duchesse de Nemours, & mourut en 1707. Alors le Duché de LONGUEVILLE retourna à la Couronne.

LONGVILLERS : Ancienne Noblesse de Normandie, éteinte, suivant une *Notice* extraite des titres de *Mathan*.

ROBERT DE LONGVILLERS donna à l'Abbaye d'Aulnay, par Charte de 1203, cinq acres de terre dans la Paroisse Saint-Georges d'Aulnay. — JEANNE DE LONGVILLERS, sa fille aînée, donna une rente en argent à l'Abbaye d'Aulnay, & SARA DE LONGVILLERS, sa sœur, femme de *Jean de Mathan*, II. du nom, y donna son consentement.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, fils de RICHARD, conjointement avec NICOLE, sa sœur, par acte du Jeudi après la Chandeleur 1296, céderent à *Guillaume de Mathan*, Chevalier, un sixieme de fief de Haubert, nommé *Bellonde*, à Longvillers, tenu par hommage dudit *Mathan*.

RICHARD DE LONGVILLERS, Chevalier, Seigneur de Longvillers, épousa, en 1347, *Thomasse de Mathan*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur *de Mathan*, & de *Jeanne de Parfouru*, Dame de Semilly.

PERETTE DE LONGVILLERS, fille puînée de RICHARD, Chevalier, épousa *Jean Malherbe*, Ecuyer, lequel vers 1370, fit les lots & partages des biens qui furent audit RICHARD DE LONGVILLERS, & à *Jean de Brieux*, fils & héritier aîné de *Jeanne*, fille aînée dudit Chevalier, & à *Jean de Mathan*, Chevalier, & à MARIE DE LONGVILLERS, sa femme, seconde fille dudit DE LONGVILLERS.

La premier branche portoit pour armes : *de sinople, à 3 fasces d'or*; & la seconde branche : *de sinople, freté d'argent*.

LONGVY : Ancienne & illustre Maison éteinte, dont il est parlé dans le P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 224.

Elle a donnné un Cardinal, Evêque, Duc de Langres, dans CLAUDE DE LONGVY, dit *le Cardinal de Givry*. En qualité de Cardinal, il assista aux obseques du Roi FRANÇOIS I, &, comme Pair, au sacre de HENRI II, en 1547. Il mourut Doyen des Cardinaux, le 9 Août 1561, âgé de 80 ans. Cette Maison a fini à JEAN DE LONGVY, IV. du nom, Seigneur de Givry, marié à JEANNE, bâtard *d'Angoulême*, sœur naturelle du Roi FRANÇOIS I, qui lui donna le Comté de Bar-sur-Seine; & à CHRISTOPHE DE LONGVY, époux d'*Anne de Neufchâtel*. Ces deux freres n'ont eu que des filles de leur mariage.

Cette Maison portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'or*.

LONLAY DE VILLEPAILLE : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1667.

Il est parlé, dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, *p.* 893 & 1482, de GUILLAUME DE LONLAY, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Betour, Sénéchal d'Ecouché, pour *Bonaventure de Harcourt*, Seigneur d'Ecouché, qui poursuivoit &

sollicitoit un procès au nom de *Nicolas de Harcourt*, Archidiacre de Lisieux, en 1528.

N.... DE LONLAY, Baron de Villepaille, Page en la petite Ecurie, a été nommé Ecuyer du feu Roi, dans la même Ecurie, en 1750. Il a épousé, la même année, *N... Gauné de Cazeau*, fille aînée de *N... Gauné de Cazeau*, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, & Gouverneur des Pages, originaire de Joigny, & de *N... de Chabrignac de Condé*, fille de *Nicolas de Chabrignac*, Sieur de Condé, ancien Capitaine de Carabiniers, & de *Marie-Antoinette de Garges*, remariée à *Ferdinand des Androuins*, près de Crespy en Valois.

Les armes: *d'argent, à trois sangliers de sable, & une fleur de lis de gueules en cœur.*

* LONRÉ, Subdélégation d'Alençon, en Normandie. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, au mois d'Avril 1644, en faveur de *Charles de Matignon*.

Après sa mort, elle fut possédée par *Léonard de Matignon*, Evêque de Lisieux, son frere. Elle passa ensuite à *Thérese de Matignon*, mariée à *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Seignelay, duquel mariage il ne resta qu'une fille, alliée avec *Charles-François de Montmorency-Luxembourg*, depuis Maréchal de France, dont sont issus le feu Duc *de Montmorency*, & la Princesse *de Robeque*. Voyez MONTMORENCY.

* LONS: C'est la premiere des six petites Baronnies du Béarn, érigée, par la Reine JEANNE D'ALBRET, en faveur du Seigneur DE LONS, ayeul de

JEAN, Baron DE LONS, allié à *N... de Saint-Cric*, & bisayeul de PHILIPPE, Baron DE LONS. Celui-ci épousa *Françoise-Marguerite Bayone de Gramont*, dont il eut — ANTOINE, Marquis DE LONS, Lieutenant du Roi de Navarre & de Béarn, époux d'*Angélique de Miossens-Sansons*, fille unique & héritiere de HENRI-BERNARD, Marquis DE LONS, Comte de Sansons, & Baron des Angles, Lieutenant pour le Roi dans les Provinces de Navarre & de Béarn, allié avec *Marie de Saint-Macari*, héritiere, dont est né, — PIERRE-IGNACE, Marquis DE LONS, Lieutenant de Roi en Navarre & Béarn, qui a épousé *N.... d'Abadie d'Orognen*, fille & héritiere de *N... d'Orognen*, Président à Mortier du Parlement de Pau, & de *N... de Pas-Feuquieres de Rebenac*, dont postérité.

Le Marquis DE LONS a pour sœur, MARIE-ANGÉLIQUE DE LONS, deuxieme femme de *Paul de Roux de Gaubert*, Marquis de Courbon, premier Président du Parlement de Pau. *Tabl. Généal. Part. V, p.* 321.

Les armes: *d'argent, au pin de sinople, cotoyé à dextre d'une étoile de .... & à senestre d'une once de gueules.*

* LOOS: C'est un Comté dans le pays de Liége, composé d'une partie de la Hasbaie, que l'on nomme autrement le *Comté de Hasbain*, & d'une partie de la Taxandrie. Il tire son nom de la ville de *Loos*, appellée, en langue du pays, *Borhloën*, comme qui diroit le Château de Loos. Elle est située entre Saint-Tron & Tongres. La Généalogie de ces Comtes a été donnée en abrégé par *Aubert le Mire*, par *Christophe Butkens* (Chroniq. Belg.); par *Blondet* (Trophées de Brabant), & plus amplement par le P. *Jean Mantel*, de l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin, natif du pays de *Loos*; mais ces Auteurs ne s'accordent pas ensemble sur les premiers degrés, non plus que *Jean Scohier*, qui écrivoit à la fin du XVI[e] siécle.

I. RODOLPHE, Comte *de Hasbain*, est regardé comme la tige des Comtes DE LOOS. Il est dit fils de RAYNIER III, Comte DE HAINAUT, qualifié souvent *Comte de Mons*, parce qu'il faisoit sa résidence ordinaire en la Ville & Château de ce nom. *Flodoard* fait mention de RODOLPHE, dans sa Chronique, sous l'an 944, & le nomme frere de RAYNIER (c'est le quatrieme du nom), Comte de Mons.

Le Comte Rodolphe fit une donation à l'Eglise de Nivelle, qui fut confirmée par l'Empereur Othon, en 966. Le P. *Mantel*, après avoir donné une suite des quatre Comtes de Loos, depuis *Oger le Danois*, qui en avoit été créé *Comte* par l'Empereur Charlemagne, marque qu'après l'extinction de cette race, Rodolphe obtint ce Comté, & on lui donne les enfans ci-après, sçavoir: — 1. Arnoul, qui suit; — 2. Louis, mentionné après la postérité de son aîné; — 3. Catherine, femme de *Louis*, Comte *de Chiny*; — 4. & Herlinde, qui vivoit veuve, en 1224, de *N....*, Comte *de Duras*, au pays de Liége.

II. Arnoul, I. du nom, Comte de Loos, dont on ne rapporte rien de particulier, sinon qu'il fut marié deux fois. Le nom de la premiere femme est ignoré: la seconde fut *Lutgarde*, Comtesse *de Warem* ou *Worme*, en Hasbaie. Il eut du premier lit:

III. Arnoul, Comte de Loos, II. du nom, qui eut guerre, en 987, pour le Château de Loos. Il rendit son Comté vassal de l'Eglise de Saint-Lambert de Liége, & mourut sans enfans, de son mariage avec *Lietgarde*, fille de *Wicman*, Comte *de Gand*, & de *Lietgarde de Flandres*. Elle souscrivit à l'acte de son mari en 1014.

II. Louis de Loos, second fils de Rodolphe, Comte de Hasbaie, épousa 1°. *Aliade de Limbourg*; & 2°. *Lutgarde*, fille de *N...*, Comte *de Thoux*. Il eut du premier lit: — 1. Baudry, élu Evêque de Liége en 1008, & qui eut guerre contre *Lambert*, Comte *de Louvain*, qu'il vainquit le 26 Septembre 1010. Il fonda l'Abbaye de Saint-Jacques en l'Isle à Liége, pour y faire prier pour ceux de ses sujets qui avoient été tués dans le combat, & mourut le 29 Juillet 1017; le P. *Mantel* dit 1018, avant que l'Abbaye de Saint Jacques fut achevée. Il y fut enterré, & dans la suite on lui éleva un tombeau de marbre au milieu du Chœur; — 2. Gislebert, qui fut présent, avec son frere Arnoul, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liége. Il vivoit en 1022; & du second lit: — 3. Arnoul, III. du nom, Comte de Loos, par donation que lui en fit son frere, Evêque de Liége, en fief mouvant de cette Eglise. Il mourut le 26 Octobre 1021, & fut enterré auprès de l'Evêque, son frere; — 4. Othon, qui suit; — 5. & Herman, Chanoine, Archidiacre, puis Prévôt de l'Eglise de Liége. Il fonda sept Canonicats dans l'Eglise de Loos, en 1042, & assista, en 1066, à la Dédicace de l'Eglise de Huy. *Bernard Fizen* dit qu'il fut Evêque de Metz en 1071, ce qui ne s'accorde pas avec MM. *de Sainte-Marthe*, qui disent que ce fut *Herman Saxon*, qui devint Evêque de Metz en 1073.

III. Othon, Comte de Loos, après la mort de son frere Arnoul III, nommé Gislebert dans la Chronique de Saint-Tron, souscrivit à une Charte de *Frédéric*, Duc de la basse Lorraine, en faveur de l'Abbaye de Stavelo, en 1067. Il eut pour femme *Lutgarde de Namur*, nommée *Emme* par quelques-uns, fille d'*Arbert*, I. du nom, Comte *de Namur*, & d'*Ermengarde de Lorraine*, fille de Charles de France, Duc de la basse Lorraine. De ce mariage vinrent: — 1. Emmon, qui suit; — 2. Othon, chef de la branche des Comtes de Duras, rapportée ci-après; — 3. Marguerite, femme de *Withard*, Comte *de Gueldres*, mort en 1061, laissant pour fille unique, — *Adélaïde*, mariée à *Othon de Nassau*, devenu Comte de Gueldres par son alliance; — 4. & Ermengarde, qui signa une donation faite à l'Abbaye de Cluny par *Gislebert*, Comte *de Clermont*, son neveu, en 1091. Elle y est qualifiée *Comtesse*, & on voit qu'elle étoit mariée & avoit des enfans; mais ils n'y sont pas nommés, non plus que leur pere.

IV. Emmon, Comte de Loos, mort le 17 Janvier (l'année est inconnue), eut de sa femme, qu'on ne connoît point aussi: — 1. Arnoul, qui suit; — 2. & Sophie, Duchesse de Hongrie, mere d'un Roi de Hongrie, & d'une Duchesse de Huy, ainsi que le marque l'ancienne Généalogie de Saint-Arnoul, Evêque de Soissons, petit-fils d'une sœur de *Lutgarde de Louvain*, ayeule paternelle de cette Duchesse.

V. Arnoul, IV. du nom, Comte de Loos, dont la Chronique de Saint-Tron fait mention ès années 1086, 1094 & 1099, mourut le 21 Septembre (l'année est ignorée), & eut pour enfans: — 1. Arnoul, qui suit; — 2. Thierry,

lequel souscrivit, avec son frere aîné, à la Charte de l'Empereur Henri, en faveur de l'Abbaye de Lobes, en 1101; — 3. Rainaud, Chanoine de la Cathédrale de Liége, & Prévôt de l'Eglise Collégiale de Fos, vivant en 1131, mort avant 1140; — 4. & Henri de Loos, Seigneur de Steyvort, pere de — Gertrude de Loos, femme de *Jean*, V. du nom, Seigneur *d'Arckel*, mort au retour de Jérusalem, en 1176; — & d'Elisabeth de Loos, mariée à *Thierry*, II. du nom, Seigneur *de Renesse*.

VI. Arnoul, V. du nom, Comte de Loos, se trouva à la suite de l'Empereur Henri IV, au siége de Limbourg, & fut, avec son frere Thierry, l'un des Seigneurs qui souscrivirent, pendant cette expédition, à la Charte de ce Prince, pour l'Abbaye de Lobes, le 16 Mai 1101. Il signa à une autre de *Godefroy*, Duc & Marquis *de Lorraine*, en 1107, & à une de l'Empereur Henri V, le 21 Novembre 1119. Dans la guerre d'*Alexandre*, Evêque de Liége, contre *Godefroy*, Comte *de Brabant* & de Louvain, il prit le parti de ce Prélat, quoique *Gislebert*, Comte *de Duras*, son proche parent, fut dans le parti opposé; & contribua beaucoup à la victoire remportée au village de Witre, près du Château de Duras, le 7 Août 1129; fonda, en 1131, l'Abbaye d'Everbode, sur les confins de son Comté & du Brabant, pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré, ce qu'il confirma, avec son fils aîné, l'an 1139. Il étoit Avoué de l'Abbaye de Saint-Jacques à Liége en 1134, & mourut le 11 Avril 1139. Il épousa *Agnès*, que l'Histoire de Loos dit fille du Duc *de Baviere*, & sœur d'*Othon*; mais elle ne se trouve point dans la Généalogie de cette Maison. Elle fit des donations à l'Abbaye de Villers en 1160. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Philippe, mort vers l'an 1164, suivant *Alberic*, dans sa Chronologie, sous l'an 1166; — 3. Gerard, pere d'Othon de Loos; — 4 & 5. Agnès & Emme, celle-ci femme de *Vautier de Monbeck*, Seigneur de Villary.

VII. Louis, II. du nom, Comte de Loos, se trouve nommé le premier des Seigneurs qui furent témoins de l'acte que fit *Godefroy*, III. du nom, Comte *de Brabant*, pour accepter l'Avouerie de l'Abbaye de Tongerlo, à lui conférée par l'Empereur Conrad, vers 1145 ou 1150, suivant l'Histoire de Loos. Il fut fait Avoué d'Everbode en 1155, fut présent à la fondation de celle d'Heinsberg, pour des Religieuses de l'Ordre de Prémontré, l'an 1165, & mourut le 10 Août 1170, suivant la Chronique de *Godefroy*, Moine de Saint-Pantaléon à Cologne. L'Histoire de Loos, *p.* 301, date sa mort du 12 Août 1171; ce peut être une erreur, puisque son fils étoit maître du Comté avant le mois d'Août 1170. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Hôpital de Loos, devenu depuis une maison de Beguines. Il avoit épousé *Agnès de Reneck*, nommée *Emelinde* par les Allemans, fille de *Gerard*, Seigneur *de Reneck*, & d'*Helvide de Castel* ou *de Chastel*. Elle fit donation de l'Hôpital de Loos à l'Abbaye de Villers, l'an 1174, & dans l'acte elle s'y nomme Agnès, *par la grace de Dieu*, *Comtesse* de Loos; mourut en 1175, & fut enterrée près de son mari. Ils eurent pour enfans: — 1. Louis, mort, avant son pere, vers l'an 1167; — 2. Gerard, qui suit; — 3. Hugues, présent à un acte concernant son frere, le 11 Avril 1174. Il s'opposa, en 1188, à la vente faite du Comté de Duras, à *Henri*, Duc *de Louvain*, depuis Duc de Brabant, par le Comte *Conon*, prétendant que le Comté n'avoit pu être aliéné, étant un partage sorti de la Maison de Loos. Il fut chassé du Château de Duras, auquel le Duc fit mettre le feu. La paix se fit par l'entremise du Duc *de Limbourg*. Le Comté de Duras fut adjugé au Comte de Loos, à condition de le tenir en fief du Duc *de Louvain*; mais il fut dit que le Château resteroit au Duc, qui l'avoit fait bâtir & fortifier, jusqu'à ce que le différend qui étoit entre lui & le Comte de Loos, pour l'Avouerie de Saint-Tron, fut entierement terminé; — 4. Alix, femme de *Gilles*, Comte *de Duras*, son parent du 4e au 5e degré; — 5. Imaine, seconde femme de *Godefroy*, III. du nom, Duc *de Lothier*, Comte de Brabant, dont elle eut des enfans. Devenue veuve le 10 Août 1190, elle se retira au Monastere de Bilsen, Ordre de Saint-Benoît, dont elle fut Abbesse depuis 1203 jusqu'en 1213. C'est aujourd'hui un Chapitre de 30 Chanoinesses nobles, dans le Diocèse de Liége; — 6. Gertrude,

femme d'*Albert de Louvain*, Comte de Daesbourg & de Boha, qui se voyant sans enfans, fonda avec elle, vers l'an 1204, l'Abbaye du Val Notre-Dame, Ordre de Cîteaux, près de Huy, & mourut en 1221; — 7. Laurette, premiere femme de *Thibaud*, I. du nom, Comte *de Bar*, dont elle n'eut qu'une fille; — 8. & Sophie, alliée à *Wautier Berthoud*, Seigneur de Malines, mort en 1178, sans laisser de postérité. Elle fit le voyage de la Terre Sainte, où elle mourut en 1209, & fut enterrée dans la ville de Ptolémaïde. *Butkens*, *Blondel* & *Mantel*, donnent encore à Louis, Comte de Loos, une fille nommée Agnès, qu'ils disent avoir épousé *Othon*, V. du nom, Comte *de Witelspach*, de qui descend la Maison de Baviere; mais *Henninges* & d'autres rapportent qu'Agnès, femme de ce Comte, étoit fille de *Thierry*, Comte *de Warserbourg-Hall*, en Baviere.

VIII. Gerard, Comte de Loos, eut à peine succédé à son pere, qu'il entra en guerre contre *Rodolphe*, Evêque de Liége. Il s'empara de la ville de Tongres en 1170, la pilla & y fit brûler le Palais de l'Evêque, qui, par représailles, fit consumer par le feu les Châteaux de Loos, de Chaumont & de Bilsen. Leur paix se fit par l'entremise des Comtes *de Namur* & *de Mons*. Il se croisa avec l'Empereur Fréderic, partit pour la Terre-Sainte, & mourut au siége de Ptolémaïde le 2 Novembre 1191. Son corps fut rapporté & inhumé dans l'Abbaye d'Herkenrode, qu'il avoit fondée, en 1182, pour des filles de l'Ordre de Clervaux. Son inscription porte que sa femme y fut enterrée avec huit de ses enfans. Il avoit épousé, en 1135, *Marie de Gueldres*, fille de *Henri* II, & de *Seinare de Brabant*. Ses enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Gerard, rapporté après son aîné; — 3. Henri, Chanoine de Liége, mort le 2 Août 1218; — 4. Arnoul, mort le 6 Octobre 1223, sans enfans d'*Aleyde de Louvain*, fille de *Henri* I, Duc de Lothier & de Brabant, & de *Mathilde de Boulogne*, sa premiere femme. Elle se remaria à *Guillaume*, X. du nom, Comte *d'Auvergne*; — 5. Jean-Arnoul, Seigneur d'Esteyn, au-deçà de la Meuse, qui fut envoyé en Angleterre par son frere Louis, pour demander sa femme. Il mourut au retour, & fut enterré à Herkenrode, laissant de *Marguerite*, fille de *Léon Vander-Aa*, Seigneur de Grimberghes en partie, un fils de même nom que lui, qui laissa postérité, suivant l'Historien de Loos; — 6. Thierry, lequel se croisa pour l'expédition de Constantinople, où il arriva avec les autres croisés en 1202. Il s'y signala en diverses occasions, & ne vivoit plus en 1209, que *Geoffroy de Villehardouin*, neveu du Maréchal *de Champagne*, exerçoit son office de Sénéchal de Romanie; — 7. Willaume (nommé Willans par *Villehardouin*), qui fut, en 1206, chef de la troupe de son frere le Sénéchal, & commandoit l'arriere-garde au combat de Rusium en Valachie, où il fut tué avec nombre d'autres vaillans Chevaliers; — 8. Imaine, femme de *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, Seigneur de Fauquemberg; — 9, 10, 11 & 12. Mechtilde, Anne, Jeanne & Yolande, enterrées, avec quatre de leurs freres, au tombeau de leurs pere & mere.

IX. Louis, III. du nom, Comte de Loos, fit un traité, en 1197, avec *Henri*, I. du nom, Duc *de Brabant*, au sujet de la Seigneurie de Boha. Il assista au couronnement de l'Empereur Fréderic II, en 1205, se croisa pour la Terre-Sainte en 1218, mourut, sans enfans, le 29 Juillet de la même année, & fut enterré à Herkenrode, dont il confirma encore la fondation en mourant, en présence de sa femme *Ade*, fille unique de *Thierry*, VIII. du nom, Comte *de Hollande*, & d'*Alix de Cleves*.

IX. Gerard de Loos, II. du nom, second fils de Gerard I, se trouva, sous le titre de Comte *de Reneck*, au couronnement de l'Empereur Fréderic III, en 1215, & fut un des Seigneurs qui se croiserent avec lui. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. Louis, mort, sans alliance, en 1223; — 2. Arnoul, qui suit; — 3. & Gerard, mort en 1257, enterré dans l'Abbaye de Waulsoir, dite de *Walcourt*, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Namur.

X. Arnoul, VII. du nom, Comte de Loos, & aussi de Chiny par sa femme, succéda à ses trois oncles, & fut, le 30 Novembre 1228, l'un des quatre médiateurs du traité passé entre *Louis* II, Duc *de Brabant*, & *Wautier Berthoud*, Avoué de Malines. Il fut malheureusement tué dans un tournois, à Nuys-sur-le-

Rhin, en 1256, & fut inhumé à Herkenrode. Il avoit épousé *Jeanne de Chiny*, fille aînée & principale héritiere de *Louis*, II Comte *de Chiny*, & de *Jeanne d'Avesnes*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Louis, mort après l'an 1282, sans postérité de *Sibille de Bar*, veuve de *Henri de Salm*, Comte de Blamont, seconde fille de *Henri* II, Comte *de Bar*, & de *Philippe de Dreux*; — 3. Henri, mort jeune; — 4. Arnoul, Chanoine, Prévôt de l'Eglise de Cologne, ensuite Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le 30 Juillet 1273, & enterré dans son Eglise Cathédrale, à gauche du grand Autel, où l'on voit son épitaphe; — 6. Jeanne, mariée 1°. à *Thierry*, Seigneur *de Fauquemont*, tué en 1268; & 2°. à *Albert*, Seigneur *de Voerne*, en Zélande; — 7. Julienne, Dame d'Amblise, femme de *Nicolas*, Seigneur *de Quievrain*, en Hainaut; — 8. & Isabeau, premiere femme de *Thomas de Coucy*, II. du nom, Seigneur de Vervins, morte sans enfans.

XI. Jean, Comte de Loos, abandonna au Chapitre de ce lieu, pour augmenter les Prébendes, le revenu de l'année qui lui appartenoit de droit après la mort de chaque Chanoine, par acte du 2 Mai 1274. Il fut un des Seigneurs qui suivirent *Valeran*, Duc *de Limbourg*, lorsqu'il entra dans le pays de Cologne, pour détourner, par l'effet de ses armes, l'Archevêque *Siffrid*, qui, en 1278, vouloit s'emparer du Duché de Juliers sur les neveux de ce Duc. Il avoit épousé 1°. *N... de Juliers*, fille de *Guillaume* IV, Comte *de Juliers*, & de *Marie de Cleves*; & 2°. *Isabeau de Condé*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Condé*, Bailleul, Moriamez, &c. & d'une fille d'*Eustache*, Seigneur *de Rœux*. Du premier lit vinrent: — 1. Arnoul, qui suit; — 2. Louis, Comte de Chiny, après la mort de son oncle. Il décéda le 19 Janvier 1330, laissant de *Jeanne de Blamont*, — (a) Louis, mort sans alliance; — (b) Godefroy, Comte de Chiny, mort sans enfans; — (c) & Marguerite, héritiere du Comté de Chiny, après le décès de ses freres, seconde femme de *Jean*, Duc *de Lorraine*, morte, sans enfans, le 1 Octobre 1372, & enterrée dans l'Abbaye d'Orval, Diocèse de Tréves, Ordre de Cîteaux, où se voit son épitaphe. Le Comté de Chiny passa à *Venceslas*, Duc *de Luxembourg*; — 3. Guillaume, Sire de Neufchâtel en Ardenne, marié à *N.... de Limbourg*, Dame de Lumain, fille aînée d'*Arnoul de Limbourg*, Seigneur de Lumain, dont — Marie de Loos, Dame de Neufchâtel & de Lumain, après la mort de ses pere & mere, & femme d'*Evrard*, Comte *de la Marck*, mort en 1387, dont la postérité prétendit avoir droit sur le Comté de Chiny. Du second lit sortirent: — 4. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Agimont, rapportée ci-après; — 5. & Jacques, Chanoine de Liége, Prévôt de Saint-Denis, mort le 27 Février 1330, & enterré dans l'Eglise Cathédrale, en la Chapelle de Saint-Materme, comme le porte son épitaphe.

XII. Arnoul, VIII. du nom, Comte de Loos, transigea avec sa belle-mere & ses deux freres du second lit, en 1280. Il commanda un des corps de l'armée de *Jean* I, Duc *de Brabant*, contre *Siffrid de Wetersbourg*, Archevêque de Cologne, & *Renaud*, Comte *de Gueldres*, & contribua beaucoup à la victoire qui fut remportée à Woeringen, entre Cologne & Nuys, le 5 Juin 1288. Il fut un des Seigneurs qui conduisirent à Aix-la-Chapelle Louis de Baviere, élu Empereur, où ils le firent couronner, le 6 Janvier 1316. Il fit aggrandir sa ville d'Hasselt, où il avoit fondé, le 13 Mars 1296, un Couvent pour des Religieux Hermites de Saint-Augustin. Sur la fin de sa vie, il se démit de son Comté en faveur de son fils aîné, moyennant 4000 livres de rente qu'il se réserva, sur ce Comté, durant sa vie. Il mourut en 1328, & fut enterré dans l'Abbaye d'Everbode, sous un tombeau qu'il s'y étoit fait faire, & qui fut ruiné dans le XVII^e^ siécle. Il avoit épousé, par contrat passé en présence de *Jean*, Duc *de Brabant*, le Jeudi 17 Juin 1280, *Marguerite de Vianden*, morte le 8 Mars 1316, fille de feu *Philippe*, Comte *de Vianden*, & de *Marie de Louvain*, Dame de Perweys & de Grimberg. De ce mariage naquirent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, mort jeune; — 3. Arnoul, qui signa, en 1304, à la donation faite par son pere aux Augustins d'Hasselt; — 4. Mechtilde, femme de *Godefroy*, II. du nom, Seigneur d'*Hinsberg* & Wassemberg, auquel elle porta en dot la forteresse

tereffe de Vogelfanck, avec les domaines de Zwilre, Sonhoven & Hauthaeft. Il mourut en 1333, & elle ne vivoit plus le 25 Novembre 1335. Leur fils aîné devint Comte DE Loos après la mort de fon oncle Louis, & tranfmit le nom de Loos à fa poftérité; — 5. MARIE, alliée 1°. à *Gilles Berthout*, Seigneur de Malines, mort, fans enfans, en 1310; & 2°. à *Gerard*, Seigneur *de D*[illegible], Châtelain d'Anvers, dont elle fut la premiere femme: elle mourut, fans enfans, peu après que le Comte DE Loos, fon frere, lui eut affigné une dot, en 1325; — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Arnoul de Wefemale*, Seigneur de Berg-op-Zoom, &c.; & 2°. en 1325, à *Guillaume d'Oreille*, de la Maifon *d'Awans*. Elle fut enterrée dans l'Abbaye des Religieufes d'Orienten, Ordre de Citeaux, au Diocèfe de Liége, dont elle fut la bienfaitrice, fous un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe en langage du pays, qui ne marque ni la date ni le jour de fa mort; — 7. & MARGUERITE, mariée, par fon pere, le Vendredi après l'Octave de l'Epiphanie 1327, & avec permiffion d'*Adolphe de la Marck*, Evêque de Liége, à *Guillaume de Duras*, dit *de Neufchâtel*, Ecuyer.

ARNOUL, Comte DE LOOS, VIII. du nom, eut encore pour enfant naturel; — MARTIN DE LOOS, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Vander-Lamen, qui laiffa poftérité.

XIII. LOUIS, IV. du nom, Comte DE Loos & de Chiny, portoit ce dernier titre en 1320, & prit celui de Loos, après la donation qui lui fut faite de ce Comté par fon pere, le 30 Décembre 1323. Il donna de grands biens à fa ville d'Haffelt, en Août 1330; fit, en qualité d'Avoué de Saint-Tron, un traité de paix avec les habitans de cette ville, le 4 Février de l'année fuivante; fut, au commencement de 1332, l'un des principaux Seigneurs qui fignerent avec JEAN DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, lequel foutenoit les intérêts de PHILIPPE VI, Roi de France, contre *Jean* III, Duc *de Brabant*, qui avoit donné retraite dans fes Etats à *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont, fon fujet rébelle. Après quelques exploits militaires, la paix fe fit à Amiens le 27 Août 1343, &, parmi les dédommagemens que le Duc *de Brabant* fut obligé de payer, il y eut 18 mille réaux d'or pour le Comté DE Loos. Il mourut fans enfans de *Marguerite de Blamont*, fon époufe, le 19 Janvier 1345, ayant inftitué fon héritier univerfel *Thierry d'Heinsberg*, fon neveu; mais il eut un fils naturel nommé: — LOUIS, & deux filles; — ELISABETH & MARIE: celle-ci mariée, par fon pere, au Seigneur *de Peer*, comme on l'apprend d'un acte de *Thierry d'Heinsberg*, Comte de Loos, par lequel il confirma, en 1338, la donation que le Comte LOUIS avoit faite à fa fille & à fon mari.

Après la mort du Comte LOUIS, *Thierry d'Heinsberg*, fon neveu, fe mit en poffeffion du Comté de Loos: le Chapitre de Liége s'y oppofa; mais il en reçut l'inveftiture de l'Evêque *Engilbert de la Marck*, fon neveu, au mois de Juin 1346. Etant mort, fans enfans, le 17 Février 1361, *Godefroy d'Heinsberg*, fon neveu, & héritier, prit le nom de Loos, qu'il tranfmit à fa poftérité, & prétendit au Comté. Les oppofitions du Chapitre de Liége l'obligerent, en 1363, de céder fes droits à *Arnoul d'Oreille*, Seigneur de Rummes, fils d'une des fœurs du feu Comte LOUIS; & *Arnoul* fe qualifia auffi-tôt Comte DE Loos. *Jean d'Arkel*, Evêque de Liége, l'alla affiéger dans fon Château de Rummes, & le contraignit de fe rendre, après fept femaines de défenfe. Lui & fon neveu *Guillaume de Hamale*, renoncerent à toutes leurs prétentions, moyennant 3000 florins de penfion viagere que l'Evêque leur accorda en 1366. Depuis ce tems, les Evêques de Liége font reftés paifibles poffeffeurs du Comté de Loos, que les anciens Comtes avoient rendu fief mouvant de leur Eglife, à laquelle il étoit revenu, faute de poftérité mafculine.

*Seigneurs d'AGIMONT.*

XII. JEAN DE LOOS, fils de JEAN, Comte DE LOOS, & d'*Ifabeau de Condé*, fa feconde femme, renonça à toutes fes prétentions fur le Comté DE Loos en 1280, & eut le nom de Comte d'Agimont, de Warck, de Givet & d'autres lieux, du chef de fa mere. Il accompagna l'Empereur HENRI VII en Italie, & y fut tué au fiége de Brefcia en 1310; fa poftérité ne fe nomma plus que *d'Agimont*. Il eut

de *Marguerite de Nesle*, fille de *Jean*, Seigneur de Falvy, & de *Marie d'Oudenarde* : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Arnoul, marié à *N... du Fau*, fille du Seigneur *du Fau* & de Tyne, dont : — Jean & Louis, morts sans alliance ; — & Marguerite d'Agimont, Dame du Fau & de Tyne, mariée, 1°. à *Sarrasin du Châtelet*, 2°. à *Rasse*, Seigneur *de Celly* ; & 3°. à *Guillaume Proest*, duquel seul elle eut des enfans ; — 3 & 4. Jacques & Louis, nommés Chevaliers dans l'abdication qu'Arnoul, Comte de Loos, fit de son Comté en faveur de Louis, son fils, le 30 Décembre 1323.

XIII. Jean d'Agimont, II. du nom, Seigneur d'Agimont, de Givet, Walhain & Jauche, fut un des témoins du traité fait le 31 Mars 1336, entre le Duc *de Brabant* & le Comte *de Flandres*, au sujet de la ville de Malines. Il fut aussi l'un des 40 Seigneurs qui signerent la confédération entre le Brabant & la Flandre, le 3 Décembre 1339. La rénonciation de son pere à tous les droits sur le Comté de Loos, l'empêcha de succéder à *Louis*, IV. du nom, son cousin-germain. Il eut de la Dame *de Walhain* en Brabant, fille & héritiere d'*Arnoul*, Seigneur *de Walhain*, & de *N... d'Henricourt* :

XIV. Jean d'Agimont, III. du nom, Baron de Jauche & de Walhain, qui, sous *Jeanne*, Duchesse *de Brabant*, & *Guillaume*, Comte *de Hollande*, son mari, fut un des principaux chefs de l'armée de Brabant, défaite à Bastwiller, par *Guillaume*, Comte *de Juliers*, le 21 Août 1371. De *Jeanne de Gaure*, son épouse, fille de *Gerard*, Seigneur de Steinkerque, & de *Marie de Schoenboust*, Dame d'Herchies, sa premiere femme, il n'eut : — qu'Isabeau, femme, en premieres noces, du Seigneur *de Rochefort* en Ardenne, dont postérité ; & en secondes, du Seigneur *de la Gruthuse* ; — & Marie d'Agimont, Dame de Walhain, mariée à *Thierry*, Seigneur *de Perrain* & de Prelles. Ce Comté d'Agimont fut éteint à sa mort.

*Seigneurs & Comtes de Duras.*

IV. Othon de Loos, Comte de Duras, au pays de Liége, second fils d'Othon, Comte de Loos, & de *Lutgarde-de-Namur*, fut sous-Avoué de Saint-Tron, & vivoit en 1090. Il eut d'*Ode*, son épouse, morte avant lui : — 1. Gislebert, qui suit ; — 2. Conon, Chanoine de l'Eglise de Liége, lequel souscrivit en cette qualité à une Charte de l'Evêque *Alberon*, en 1140 ; — 3. Herman, qui souscrivit aussi à une Charte de son frere Gislebert, en faveur de l'Abbaye de Cluny en 1091.

V. Gislebert de Loos, Comte de Duras, sous-Avoué de Saint-Tron, prenoit le titre de *Comte de Clermont*, du chef de sa femme, lorsqu'il fit don, à l'Abbaye de Cluny, de l'Eglise de Saint Simphorien de Liége, en 1091. Il souscrivit, en 1135, à un traité de paix en faveur de l'Abbaye de Saint-Tron, & on croit qu'il vécut jusqu'en 1138. Il avoit épousé *Lutgarde*, fille de *Conon*, Comte de Montagu, & de Clermont en Ardenne, & d'*Ide de Boulogne*. Elle mourut en 1114, & fut enterrée dans l'Eglise Abbatiale de Saint-Tron. De ce mariage vinrent : — 1. Othon, qui suit ; — 2. Gislebert ; — 3. Bruno, Archidiacre de Liége, vivant en 1140 ; — 4. Thierry, Chanoine de Liége ; — 5. Gerard, Abbé de Saint-Tron, le 25 Juillet 1145. Il se démit de cette Abbaye en 1155, & assista à l'Election de son successeur. Il mourut en 1174, & fut enterré dans cette Abbaye ; — 6. Julienne, que l'histoire de Loos dit avoir été femme du Comte *Godefroy* ; — 7. & une autre fille, mariée au Seigneur *de Cortrese*.

VI. Othon de Loos, II. du nom, Comte de Duras, de Montagu & de Clermont, sous-Avoué de Saint-Tron, assiégea cette ville pour le Duc *de Brabant* en 1140, étant brouillé avec l'Abbé *Fulcard* ; mais après trois mois d'attaque la paix se fit, & il dédommagea cet Abbé, pour lui aider à réparer son Monastere, où il fut enterré, après sa mort arrivée en 1146. Il avoit épousé *Berthe de Bouchain*, fille de *Godefroy*, Seigneur d'Ostrevant & de Ribemont, & d'*Yolande de Gueldres-Wassemberg*, dont : — 1. Gilles, Comte de Duras, de Montagu & de Clermont, Sire de Rochefort, Avoué de Saint-Tron & de Dinan. Il eut guerre, en 1170, avec son parent Louis II, Comte de Loos, laquelle fut terminée après la mort

de ce Comte, dont il épousa la fille, ALIX DE LOOS. Se voyant sans enfans, il se démit de ses Etats vers l'an 1185, en faveur de ses deux freres, ne se réservant que l'usufruit de Geldenack. Il fonda, en 1192, l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Liége, du consentement de *Walderic*, Sire *de Walcourt*, son beau-frere, & de son fils *Thierry de Walcourt*. On lui attribue aussi la fondation de l'Abbaye de Saint-Remy, près de Rochefort, au même Diocèse, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, vers 1206, & il mourut sans postérité; — 2. PIERRE, décédé sans alliance, peu après la donation que son frere lui avoit faite de ses biens, & à CONON, son autre frere; — 3. CONON, devenu Comte de Duras, après la mort de ses deux freres, lequel, se voyant sans enfans, & prêt à partir avec l'Empereur FRÉDERIC I, pour la Syrie, & plusieurs autres croisés, en 1188, nomma *Saint-Lambert* Patron de l'Eglise de Liége, pour héritier de ses biens; mais peu après il vendit à *Henri* I, Duc *de Brabant*, ses droits sur le Comté de Duras. Il mourut en Syrie; — 4. BERTHE, femme de *Fréderic*, Seigneur *de Walcourt*, dont la postérité prit le nom *de Duras*. C'est de-là que descendent les Seigneurs *de Duras* qui subsistent dans le pays de Liége; — 5. ALIX, mariée à *Gerard de Monbeck*, Seigneur de Villary, — 6. & JULIENNE, femme de *Baudouin*, Châtelain *de Bourbourg* en Flandres.

Il y a dans les Pays-Bas HIACINTHE-FRANÇOIS DE LOOS, des Comtes DE LOOS-CORSWAREM, Duc de Corswarem, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Pologne, lequel s'est marié, au mois de Mars 1746, avec *Marie-Anne de Laval-Montmorency*, née le 10 Décembre 1725, sœur cadette du Comte *de Laval-Montmorency*.

Les armes de la Maison de Loos, suivant le *P. Anselme, Tome II, pag.* 325, sont : *burelé d'argent & de gueules de* 10 *piéces*.

*Loyens*, dans son Recueil Héraldique des Bourguemestres de Liége, imprimé en 1720, dit qu'il y a deux Familles considérables portant le nom & les armes de *Duras*, qui sont les mêmes que celles des Comtes DE LOOS. L'une est des Seigneurs d'*Ordenge*, connus dès le commencement du XV^e siécle; l'autre sous le nom de *Doyembrugge-de-Duras*, qui écartele *au* 1 *&* 4 DE LOOS, *au* 2 *&* 3 *freté de sable, avec des fleurs de lis d'or*. De celle-ci étoient, en 1720: — 1. *Guillaume-Dominique de Doyembrugge-de-Duras*, Baron de Roost & d'Elderen, Seigneur de Seille, Hontoir, &c. chef de la Noblesse du pays de Liége, Grand-Drossart de Bilsen, petit neveu, par sa mere, de *Jean-Louis d'Elderen*, élu Evêque de Liége le 17 Août 1688; — 2. JEAN-LOUIS-HIACINTHE, frere du précédent, Chanoine de l'Eglise de Liége, Conseiller au Conseil-Privé de l'Evêque, Electeur de Cologne; — 3, 4 & 5. deux filles, Chanoinesses d'Andenne, & une troisieme de Nivelle.

Le même auteur rapporte qu'un Seigneur *de Duras* portoit l'épée haute à l'entrée d'*Ernest de Baviere*, Evêque de Liége, le 18 Juin 1581, & qu'*Antoine-Jérôme*, des Comtes *de Duras*, Baron de la Fosse, Chanoine de Liége, Archidiacre de Hainaut, & Prévôt de Huy, prit possession de l'Evêché de Liége pour le Prince *Joseph-Clément de Baviere*, le 21 Octobre 1694.

LOPÈS ou LOPIS, soit par corruption, soit parce que les Historiens Latins nomment cette Maison *de Lupis*. Elle est établie, depuis plus de 300 ans, dans la ville d'Avignon & dans le Comté Venaissin, & est, sans contredit, originaire d'Espagne.

Le nom de LOPÈS est célebre dans l'Histoire générale de cette Monarchie. On y voit des Seigneurs de ce nom possédant le Comté de Biscaye en Souveraineté, pendant plusieurs siécles. Dans l'Histoire d'Espagne, donnée par *Louis de Mayerne-Turquet*, imprimée à Paris, chez *Samuel Thiboust*, en 1635, en deux volumes *in-fol.* on trouve, au premier volume, sur le mot *Castille, pag.* 825, jusqu'à la *page* 900, un détail des grands établissemens, charges, Places & Châteaux, dont fut dépouillé Don RUYS LOPÈS, Lieutenant-Général du Royaume de Murcie, Général de la Cavalerie, & Connétable de Castille, accusé d'avoir favorisé l'enle-

vement du Roi mineur, Jean II, par Henri III, fils de Ferdinand, Roi d'Arragon, en 1420. Sur cette accusation sans preuve, le Connétable Lopès fut persécuté, privé de ses grands emplois, & condamné à perdre la tête, par les calomnies atroces d'*Alvare de Luna*, qui fut Connétable à sa place ; mais qui finit par être décapité lui-même, tandis que le Connétable Lopès se justifia. Il fut cependant accusé de nouveau d'être d'intelligence avec les Maures, & de favoriser le Roi d'Arragon, &c. pour raison de quoi il fut proscrit & chassé du Royaume, avec tous ceux qui portoient le nom de Lopès, comme devenus trop puissans, & tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles, demeurerent confisqués. On y voit aussi, *pag.* 888, qu'en 1446, le Roi de Castille étant passé en Estramadure, y contraignit Don Ferdinand d'Avalos, fils du Connétable Lopès-d'Avalos, de lui rendre la forteresse d'Albukerque & les autres places qu'il tenoit encore. Ce dernier revers mit le comble à la ruine totale de la Maison de Lopès, en Espagne, d'où furent enfin obligés de sortir tous ceux qui portoient ce nom. L'on voit encore dans l'Histoire d'Espagne de *Jean Mariana*, édition de Mayence 1605, que Don Ruys Lopès-d'Avalos, Connétable de Castille, mort à Valence en Arragon en 1428, eut, de trois différens mariages, sept garçons & deux filles, qui se réfugierent d'abord en Italie, où la modicité de leur fortune les obligea de se disperser. Les uns passerent en Sardaigne, les autres en Flandres & en France, soit à Avignon, soit à Toulouse & à Bordeaux, au rapport de *Jean-B. Burana*, Traité de la Noblesse, intitulé : *Batalla Peregrina*, cité par *Menestrier*, dans son Traité des Preuves de Noblesse, *pag.* 415, où il dit qu'on trouve dans la ville de Largueri les *Ruys*, les Lopès & les *Scierra* sortis d'Espagne. *Voyez* le Traité des diverses espéces de Noblesse, *pag.* 321 & 326.

I. Don Garcias Lopès-de-Villanova & *Eléonore Pérez* sa femme, Espagnole de naissance, furent s'établir à Avignon vers 1440. Ils acquirent une Chapelle dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre, & y firent construire un tombeau, sur lequel on lit une Inscription Latine, où ils sont qualifiés de *très-nobles*. Garcias Lopès fit son testament, reçu par *Dalmassi*, Notaire d'Avignon, le 4 Novembre 1478, en faveur de ses deux enfans, — Garcias & Gilles, qui a continué la postérité. L'aîné acheta une maison à Avignon, de *Pierre Viarron*, co-Seigneur de Velleron, en 1503, & mourut sans alliance. Cette maison a passé de pere en fils, par droit de succession & de substitution, à l'aîné de la Famille, jusqu'à ce jour.

II. Gilles Lopès-de-Villanova, le cadet, institua, par son testament passé devant *Magnati*, Notaire d'Avignon, ses héritiers, les quatre fils qui étoient restés d'Eléonore Lopès, sa parente, qu'il avoit épousée le 28 Mai 1476. Il en eut : — 1. Michel, qui suit ; — 2. Jean, auteur des Seigneurs de la Fare de Carpentras, rapportés ci-après ; — 3. Jérôme, tige des Seigneurs de Montdevergues, à Avignon, rapportés aussi ci-après ; — 4. François, auteur de la branche de Montmirail, dont on parlera en son rang ; — 5. & Michel, dit *le jeune*, Chevalier de Rhodes, mort à Rome, où il avoit été attiré par le Cardinal Jean de Lopès.

III. Michel Lopès-de-Villanova fit un testament & un codicille le 1 Novembre 1558, & le 4 Septembre 1560, par lesquels, après avoir fait des legs à ses enfans, il institue son héritiere *Anne-Françoise de Pomard*, sa femme, fille de *Louis*, noble Avignonois, qu'il avoit épousée le 4 Septembre 1502. Il voulut être enterré dans le tombeau de ses peres, en l'Eglise de Saint-Pierre, & eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit ; — 2 & 3. Louis & Claude. L'un des deux, Chevalier de Malte, perdit la vie pour le service de la Religion, à l'attaque de Zoara en Barbarie, sous les ordres de *Léon Strozzi*, Grand-Prieur de Capoue, en 1552 : on ignore le sort de l'autre ; — 4. Marguerite, mariée, 1°. le 19 Mars 1539, à *Honoré de Thieuloy*, de la ville de Beaucaire ; & 2°. à *Jean Duranti*, Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ; — 5. Françoise, mariée à *Jean de Rhodes*, à Avignon, en 1542 ; — 6. Isabelle, alliée, en 1548, avec *Jérôme des Laurents*, Auditeur de Rotte ; — 7. Catherine, mariée à *Antoine de Romieux*, de la ville d'Arles ; — 8. Clémence, femme de *Joseph de Suarez*, à Avignon ; — 9 & 10, Jeanne & Constance, dont on

ignore la destinée. — MICHEL eut encore une fille naturelle, nommée : — MADELENE, bâtarde DE LOPÈS, employée au codicille de son pere pour 25 florins d'or.

IV. JEAN DE LOPÈS fut le dernier qui usa du surnom de *Villanova*, nom apparemment de Terre ou d'alliance que GARCIAS & ses descendans avoient conservé. Il commanda avec distinction une Compagnie de 200 hommes de pied pendant les guerres de la Religion dans le Comté-Venaissin, & épousa, par contrat du 1 Avril 1559, *Anne de Rhodes*, fille de *Bernardin*, & de *Jeanne de Tolede*, de la ville d'Avignon, tous deux Espagnols d'origine, dont : — FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN-MICHEL, surnommé *le courtisan*, qui fut en grande considération dans les Cours d'Italie. Il jouit, le premier, d'un Majorat, fondé en 1638, par ANTOINE DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail, en faveur du plus vieux de nom & d'armes de sa Maison, & mourut sans alliance.

V. FRANÇOIS DE LOPÈS, Gouverneur du Palais Apostolique d'Avignon, par Bulles du Pape CLÉMENT VIII, du 10 Mars 1598, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, & de 50 Arquebusiers par Commissions des mois de Mars & Novembre 1592, servit dans les troupes de la Ligue en Provence, sous *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, qui s'en disoit Lieutenant-Général pour la Couronne de France; & rendit de grands services à la Ligue. Il avoit épousé, contrat passé devant *Jean Borelli*, Notaire à Avignon, le 1 Juin 1591, *Madelene le Blanc*, fille de *Barthelemi*, dont : — PIERRE, qui suit; — & GEORGES, rapporté après son frere aîné.

VI. PIERRE DE LOPÈS, dit *le Blanc*, à cause de sa mere, épousa *Louise Felix*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Ferratiere, de la ville d'Avignon, & mourut en 1668, laissant entr'autres enfans : — JEAN-MICHEL, mort sans postérité, le 14 Mai 1614. Il donna l'usufruit de ses biens à *Louise-Gabrielle* & *Marguerite-Alphonse de Plantade*, ses niéces, à charge de réversion aux descendans de GEORGES DE LOPÈS, son oncle paternel, auxquels ces mêmes biens étoient déja substitués.

VI. GEORGES DE LOPÈS, frere de PIERRE, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde. Il acquit le fief de Saint-Privat, au Comté Venaissin, d'*Allemand de Brunellis*, Seigneur de la Chaux, pour la somme de 3277 écus d'or, par acte passé le 19 Février 1639; fit son testament devant *Pierre Rogier*, Notaire à Carpentras, le 3 Juin 1653; & avoit épousé, le 5 Juin 1639, *Marie de Verd*, fille & héritiere de *François*, & d'*Isabelle de Bus*, dont pour fils unique :

VII. JEAN-JOSEPH DE LOPÈS, né en 1642, élevé à Paris dans une Académie, & marié, par contrat passé à Carpentras, le 17 Juillet 1672, avec *Gabrielle de Laurens*, fille de *Philippe-Guillaume*, Marquis de Beauregard, & d'Oyselet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Baron du Saint-Empire, ci-devant Lieutenant-Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur FERDINAND III, & Capitaine des Cuirassiers de la Garde de l'Archiduc, & de *Marguerite de Barjac*. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-GABRIEL, qui suit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS DE LOPÈS, appellé l'Abbé DE LA FARE-LOPÈS, Abbé de Saint-Ligaire en 1721, & de Saint-Pere de Chartres en 1730. Il fut choisi par l'Académie Françoise en 1708, pour prêcher le Panégyrique de Saint-Louis; prêcha la Cène, en 1712, à Versailles devant LOUIS XIV, & a servi pendant 12 ans dans le Diocèse de Reims, sous les différentes qualités de Grand-Vicaire, d'Official Diocèsain & Métropolitain, de Chanoine & de Prévôt de cette Eglise. Il fut Député de la même Province à l'Assemblée du Clergé tenue en 1715; — 3. MARCEL, connu sous le nom de *Chevalier de la Fare*, Capitaine de Galere, & Capitaine-Commandant les Gardes de l'Etendart, reçu Chevalier de Malte en 1715; pourvu de la Commanderie de la Braque en Brabant, au mois de Février 1741, sous la nomination du Chevalier *d'Orléans*, Grand-Prieur de France, Capitaine des Galeres, & ci-devant Capitaine des Gardes de l'Etendart Royal : il est mort en Provence le 12 Juin, dans la 36$^{e}$ année de son âge; — 4. MARGUERITE-THÉRESE, morte en 1736, femme de *Jacques d'Aimar*, de la ville d'Hollande, Conseil-

ler au Parlement de cette ville; — 5. MARIE, morte Religieuse Bernardine à l'Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon; — 6. MARGUERITE, Abbesse de la même Abbaye en 1738; — 7. & DOROTHÉE, morte Religieuse de la Visitation à Carpentras.

VII. ANTOINE-GABRIEL DE LOPÈS, Sieur de Saint-Privat, de la Loupiere, Baron de l'Empire, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie, épousa, le 31 Décembre 1719, *Jeanne-Catherine Tonduti*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Saint-Léger & de Beauregard, & de *Jeanne Baroncellis de Javon*, dont: — 1. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH-GABRIEL, Baron DE LOPÈS, Officier de Galere; — 2. LOUIS-SIFFREIN-BENOÎT, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 28 Juillet 1725; — 3. JOSEPH-SIFFREIN-LÉON-FRANÇOIS, dit *l'Abbé de la Fare*, Prieur de Germinonville & de Chandée, Chanoine de Lisieux; — 4. MARIE-MARCELLE-SIFFREINE-FRANÇOISE, reçue à Saint-Cyr en 1730, mariée, le 22 Juillet 1743, à *Joseph Pellissier*, Auditeur de Rotte, Honoraire & Président de la Chambre Apostolique du Comté Venaissin; — 5. & LOUISE-ELISABETH, qui a eu pour parrein & marreine LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & LOUISE-ELISABETH DE BOURBON-CONDÉ, Princesse Douairiere de Conty. La cérémonie fut faite par *François-Marie Abbati*, Evêque de Carpentras.

### *Seigneurs de LA FARE, éteints.*

Ils ont pour auteur JEAN DE LOPÈS, second fils de GILLES LOPÈS DE VILLANOVA, & d'ELÉONOR LOPÈS. Il s'établit à Carpentras vers l'an 1530, & y mourut en 1547. Sa postérité s'est éteinte au VIII[e] degré dans — PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE LOPÈS DE LA SALLE, Seigneur de la FARE, institué héritier par le testament de GASPARD, son pere, du 13 Septembre 1707. Il fut reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 26 Juin 1722, & mourut en 1731, en son Château de la Fare à deux lieues de Carpentras, où il s'étoit retiré peu de jours auparavant, servant alors dans le Régiment de Foretz. Il avoit été marié, en 1729, avec *Thérese d'Audibert*, fille de *Joseph*, co-Seigneur de la Garde-Pareole, & de *N... de Cheilus de Propiac*, de la ville de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. Consultez sur cette branche l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p. 210 & suiv.*

### *Seigneurs de PILEBAUD, au Diocèse de Vaison, sortis des Seigneurs de LA FARE.*

V. JACQUES, septieme fils puîné de JÉRÔME, & d'*Isabelle de Guiraman*, sa seconde femme, fut substitué à ses freres par le testament de son pere, & épousa, le 20 Novembre 1624, *Anne Guyon*, fille de *Sébastien*, & de *Peironne Bouchon de Villedieu*, au Comté Venaissin, dont: — 1. JÉRÔME, Prévôt du Chapitre Abbatial de Saint-Michel en l'Herme; — 2. PAUL, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Chantre de l'Abbaye de Saint-Michel en l'Herme; — 4. FRANÇOISE, femme de *Jean-Jacques de Seguins*, Seigneur de Saint-Jean & de Saint-Roman à Carpentras; — 5. MADELENE, épouse d'*Esprit du Claux*, Sieur de Molestre en Dauphiné; — 6. & ELISABETH, femme de *Pierre du Mas* à Villedieu.

VI. PAUL DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud, épousa, par contrat du 3 Novembre 1659, *Justine Ramade*, fille d'*Etienne*, & de *Louise de Guiraman-Sadolet*, du lieu de Seguret, au Comté Venaissin, & testa le 20 Février 1707, à Carpentras, en faveur de son fils puîné. Il eut de son mariage: — 1. GABRIEL, mort dans l'Etat Ecclésiastique; — 2. JOSEPH-MARIE, qui suit; — 3. ALEXANDRE, dit *le Chevalier de Pilebaud*, Capitaine au Régiment de la Fare-Lopès, mort en 1695; — 4. & MADELENE, femme de *Pierre Chapuis*, Doyen de la Rotte d'Avignon, habitant à Vauréas au Comté Venaissin.

VII. JOSEPH-MARIE DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud, héritier de son pere, épousa, par contrat passé devant *Ruelle*, Notaire d'Avignon, le 9 Septembre 1711, *Anne-Richarde Taverneri*, fille de *Joseph-Marie*, Seigneur de la Teissiere au Terroir de Mazan, & de *Marie-Gabrielle de Benoît de Saint-Justin*, de

la ville d'Avignon, dont : — 1. PAUL-ALEXANDRE DE LOPÈS, Seigneur de Pilebaud & de la Fare, Enseigne de la Garde Avignonoise du Pape en 1745. Il vit sans alliance ; — 2. & JUSTINE, mariée au mois de Janvier 1746, avec *Louis-François Grillet d'Albert*, Seigneur de Brissac & de Cassillac.

*Seigneur de MONTDEVERGUES, à Avignon, éteints.*

III. JÉRÔME DE LOPÈS, Seigneur de Montdevergues au Terroir d'Avignon, troisieme fils de GILLES LOPÈS-DE-VILLANOVA, & d'ELÉONORE LOPÈS, épousa *Cécile d'Anselme*, veuve d'*Antoine de Parisis* ; & fille de *Dominique*, Seigneur de Blauvac, au Diocèse de Carpentras, & de *N... de Bisquerriis*, sa premiere femme. Il en eut un fils, qui suit ; — & une fille, nommée MADELENE, mariée avec *Georges de Siroc*, co-Seigneur de Barbantane au Diocèse d'Avignon, dont elle étoit veuve en 1595.

IV. N... DE LOPÈS, Seigneur de Montdevergues, épousa *N... Aliberti* ou *Alberti*, de la ville d'Avignon, & en eut entr'autres enfans :

V. JÉRÔME DE LOPÈS, II. du nom, Seigneur de Montdevergues, marié avec *Jeanne de Peruzzis*, fille de *Paul*, Baron de Lauris en Provence, & de *Catherine de Galiens des Issars*. De cette alliance vinrent : — 1. FRANÇOIS, connu sous le nom de *Marquis de Montdevergues*, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Châteaurenaud-sur-la-Meuse. Il fut envoyé vers l'Empereur FERDINAND III, pour lui faire, au nom du Roi, des complimens de condoléance sur la mort de l'Impératrice en 1646. La considération où il étoit à la Cour du tems du Cardinal *Mazarin*, qui avoit pour lui une estime singuliere, & même une grande amitié, (puisque ce Ministre lui légua dix mille écus par son testament) le mit à portée de faire connoître son génie & ses talens, & d'être employé dans plusieurs négociations importantes, dont il s'acquitta avec distinction. Son voyage dans l'Isle de Madagascar, appellée l'*Isle de Saint-Laurent* par les Portugais (pour l'avoir découverte le jour de la Fête de ce Saint, en 1492), par les François *Isle Dauphine*, & par les naturels du pays, *Madecase*, mérite d'être lû. Le Marquis *de Montdevergues* ne fut point marié ; — 2. LOUIS, Seigneur de Montdevergues, qui passa au service de l'Empereur, où il avoit été attiré par le Chevalier *de Peruzzis*, son oncle paternel ; & après y avoir rempli plusieurs emplois militaires distingués, il mourut Gouverneur du grand Glogaw & de Lignitz en Silésie, ne laissant de son mariage avec une fille d'un Chancelier de Bohême, que deux filles, qui furent mariées dans deux grandes Maisons d'Allemagne ; — 3. & MARIE DE LOPÈS, morte Abbesse de Sainte-Catherine d'Avignon. La Maison de *Peruzzis* a hérité des biens de cette branche.

*Seigneurs de MONTMIRAIL, à Avignon, aussi éteints.*

Cette branche a pour auteur FRANÇOIS DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail dans la Principauté d'Orange, quatrieme fils de GILLES LOPÈS DE VILLANOVA. Il fut un des principaux Gentilshommes d'Avignon, qui contribuerent le plus à la défense de leur patrie pendant les guerres civiles & les invasions des Calvinistes. Sa postérité a fini dans son arriere-petit-fils : — ANTOINE DE LOPÈS, Seigneur de Montmirail, marié en 1628, à *Laure de Cambis*, fille de *Richard*, Seigneur de Servieres, co-Seigneur de Lagnes, &c. & de *Marguerite de Sade*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa devant *Jacques Brie*, Notaire à Avignon, le 5 Septembre 1638, & légua ses biens, estimés 50 mille écus, aux pauvres de l'Hôpital de Saint-Bernard d'Avignon, en réservant seulement un majorat de 150 livres de rente perpétuelle en faveur du plus vieux de nom & d'armes de la Maison de LOPÈS : termes équivoques qui furent la source d'un grand procès, enfin terminé par une transaction passée dans la ville de Carpentras, devant *Jean-François Moneri*, Notaire, le 15 Juin 1685, entre les trois chefs des branches qui subsistoient alors.

Les armes : *de gueules, au Château d'argent maçonné de sable, flanqué de*,

*deux tours de même, accompagné en pointe d'un loup d'or, ravissant un agneau d'argent.*

Nous ajouterons ici d'après l'Auteur cité ci-dessus qu'une Maison du surnom de Lopès a possédé la Biscaye en Souveraineté depuis le IX$^{e}$ siécle jusqu'au XIII$^{e}$, c'est-à-dire, 400 ans. Cette Maison portoit pour armes : *d'argent, à un arbre arraché de sinople & deux loups passans l'un sur l'autre à la bordure de..., chargée de 8 sautoirs alaisés de....*

Dias Lopès de Haro, Souverain de Biscaye, fut assassiné avant l'an 1288, par *Sanche*, fils d'Alphonse, Roi de Castille, & laissa pour fils & successeur :

Diego ou Jacques Lopès de Haro, Seigneur de Biscaye, qui voulant venger la mort de son pere sur Sanche de Castille, alors revolté contre le Roi son pere, se ligua avec le Roi d'Arragon & *Gaston* VII, Vicomte *de Béarn*, pour combattre ce Prince en 1288. Les alliés battirent les Castillans l'année suivante ; mais le secours que la France leur envoya, arrêta leur progrès. Il se maria avec Urraque de Léon, fille d'Alphonse IX, Roi de Léon & de Galice, & d'*Agnès de Mendoza*. De cette alliance naquit une fille — Mencie Lopès de Haro, mariée à *Alvare Pérès de Castro*, après la mort duquel elle se remaria avec Sanche, II. du nom, Roi de Portugal, surnommé *le Prêtre* (*Capello*), mort à Tolede, âgé de 45 ans, après avoir perdu son Royaume la 5$^{e}$ année de son regne.

Une branche de la Maison de *Biscaye* établie dans le Royaume de Navarre, y possédoit la Seigneurie de Rada. Marquise Lopès, Dame de Rada, fondatrice du Monastere du Saint-Sepulcre de Saragosse, avoit été maîtresse de Thibaud, I. du nom, Roi de Navarre & troisieme Comte de Champagne, duquel elle eut une fille nommée comme elle *Marquise*, bâtarde *de Navarre*, qui fut la seconde femme de *Pierre-Ferdinand d'Arragon*, Seigneur d'Ixar.

Il y a encore les Lopès d'Avalos, dont les armes sont : *d'or, au château de gueules, avec une bordure componnée d'or & d'azur.*

Don Ruys ou Rodrigue Lopès d'Avalos, Comte de Ribadeo, Lieutenant-Général du Royaume de Murcie, obtint l'épée de Connétable de Castille en récompense de ses belles actions vers l'an 1400, & laissa sept garçons de trois femmes qu'il avoit eues, parmi lesquels on reconnoît, outre Ferdinand Lopès d'Avalos, Seigneur d'Albukerque, — Inigo ou Ignace Lopès d'Avalos, qui ne retint que ce dernier nom, & alla s'établir dans le Royaume de Naples, dont il fut Grand-Chambellan après la mort de son pere. Il épousa *Antoinette d'Aquin*, fille de *Gaspard*, & de *Louise Laurette*, & en eut : — 1. Inigo, qui suit ; — 2. Alphonse, qui eut beaucoup de part dans les bonnes graces & dans la faveur de Ferdinand d'Arragon, Roi de Naples. Il fut tué en prenant les intérêts de ce Prince, lorsque les Arragonnois reprirent la ville de Naples. Il laissa d'*Hippolite de Cardone*, son épouse : Alphonse d'Avalos, II. du nom, Marquis du Guast, Gouverneur du Milanois, & Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, en Italie. Il eut de *Marie d'Arragon*, qu'il laissa veuve en 1546, — César d'Avalos, Marquis du Guast, marié à *Lucrèce Del Tuffo*, fille du Marquis *de Lavello*, & veuve du Prince *Stigliano*. De cette alliance vint entr'autres enfans : — Alphonse d'Avalos, Marquis du Guast & de Pescaire, qui hérita de son cousin Ferdinand-François, mort sans enfans légitimes ; — 3. & Constance d'Avalos, femme de *Fréderic de Baux*, Comte d'Acerra, & depuis Duc d'Andrie & de Venouse au Royaume de Naples.

Inigo d'Avalos, II. du nom, Marquis del Basto, épousa *Lucrèce de Saint-Severin*, fille de *Robert*, Prince de Salerne, & de *Marie d'Arragon*, dont :

Louis d'Avalos, Marquis de Pescaire, allié à *Marie d'Arragon*, fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte ; & petite-fille d'Alphonse II, Roi de Naples. De cette alliance naquit :

Ferdinand-François d'Avalos, Viceroi de Sicile, mort en 1525. Il avoit épousé *Victoire Columna*, fille de *Fabrice Columna*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; mais il eut un fils naturel nommé — Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean

Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué dans un combat naval pour le service de la Religion en 1557.

GARCIAS LOPÈS, qui se réfugia à Avignon, avoit pour contemporains JEAN & JÉRÔME LOPÈS. Celui-ci fut Nonce en France, sous le Pontificat d'ALEXANDRE VI (*Rodrigue Borgia*). JEAN LOPÈS fut favori de ce Pape avant son exaltation, lequel après avoir été élevé sur la Chaire de Saint-Pierre, commença par récompenser le zéle de JEAN LOPÈS, en le nommant à l'Evêché de Perouse, d'où il le transféra peu de tems après à l'Archevêché de Capoue, & lui donna enfin le Chapeau de Cardinal en 1496, honneur dont il ne jouit pas long-tems, car il mourut le 6 Août 1501, empoisonné, comme on le soupçonna dès-lors, par *César Borgia*, jaloux du trop grand crédit qu'il avoit sur l'esprit de son pere. Le Cardinal LOPÈS fit réparer une ancienne fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au-delà du Tybre, sur laquelle on lit une inscription avec six vers latins, qui ont un heureux rapport avec le nom de ce Cardinal, qui rendit service au peuple Romain par le rétablissement de cette fontaine, & la Louve, qui conserva le fondateur de Rome par la nourriture qu'elle lui donna.

LOPRIAC (DE). *Guy le Borgne*, *pag.* 181 de son *Armorial Breton*, dit que la charge de Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, est de pere en fils dans cette Maison. Suivant un *Manuscrit in-folio*, *Tome III*, des Généalogies de cette Province, elle a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 29 Novembre 1668, au rapport de M. *le Jacobin*, Ressort de Vannes, & elle remonte à

I. HENRI DE LOPRIAC, vivant, en 1300, avec *Jeanne le Pavillon*, son épouse, Dame de Porzanguern, autrement Poulvern, dont il eut:

II. GUILLAUME DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, marié à *Marguerite de Kervasy*, de laquelle vint:

III. LOUIS DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui épousa, en 1453, *Jeanne de Tevessay*. Il en eut:

IV. PIERRE DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, & de Kerman, allié avec *Catherine de Kerguezangar*.

V. LOUIS DE LOPRIAC, leur fils, Seigneur de Poulvern, épousa 1°. *Catherine le Mezec*; & 2°. *Artuse de Montail*, Dame de Boubert. D'une de ces deux femmes vint:

VI. TANGUY DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, marié à *Catherine Helary*, dont:

VII. JEAN DE LOPRIAC, Seigneur de Poulvern, qui épousa, au mois de Novembre 1547, *Françoise de Talhouet*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui suit; — & LOUIS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VIII. JACQUES DE LOPRIAC, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IX. GUY DE LOPRIAC, Seigneur de Kermassonnet, Conseiller en la Cour du même Parlement, marié à *Julienne Grignon*, dont: — RENÉ, qui suit; — & GUY, Chanoine de Quimper, & Abbé de la Chaume.

X. RENÉ DE LOPRIAC, Seigneur de Coetmadeuc, Conseiller en la Cour, épousa 1°. *Hélene Romieu*; & 2°. *N... de Langourla*. Il eut de l'une de ces deux femmes, deux garçons. — Le dernier, nommé RENÉ, dont nous allons rapporter la postérité, d'après le *Mercure de France* du mois de Juin, 1735, *p.* 1436.

XI. RENÉ DE LOPRIAC, II. du nom, Marquis de Coetmadeuc, Conseiller en la Cour, fut maintenu dans la qualité de *Chevalier*, & est mort au mois de Juillet 1734. Il avoit épousé *Judith-Hiéronime Rogon*, dont, entr'autres enfans: — GUY-MARIE, qui suit; — & FRANÇOISE-JUDITH DE LOPRIAC-DE-COETMADEUC, mariée, 1°. le 15 Octobre 1722, à *Jean-François Joubert de la Bastide*,

Comte de Châteaumorand, Coignac, &c. Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 17 Avril 1727; & 2°. le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaine, appellé *le Comte de Champagne*. Elle est morte à Paris le 17 Juin 1735, âgée d'environ 36 ans, sans laisser d'enfans de ses deux maris.

XII. Guy-Marie de Lopriac, appellé *le Comte de Donges*, Colonel du Régiment de Soissonnois, Brigadier en 1740, Maréchal-de-Camp en 1744, mort subitement le 19 Juillet 1764, avoit épousé, en 1718, *Marie-Louise de Roye-de-la-Rochefoucaud-Blanzac*, de laquelle il a eu: — Guy-Louis de Lopriac, Marquis de Donges, Colonel du Régiment de Soissonnois, mort à Briançon le 25 Juillet 1747, dans la 23e année de son âge, de la blessure qu'il avoit reçue le 19 du même mois, à l'attaque des retranchemens construits près d'Exiles; — & Bonne-Judith de Lopriac-de-Coetmadeuc, mariée, le 27 Novembre 1737, à *Louis-Hubert de Champagne*. Elle est morte le 24 Juin 1748.

*Seconde Branche.*

VIII. Louis de Lopriac, second fils de Jean, & de *Françoise de Talhouet*, épousa *Jeanne de Kergoal*, dont:

IX. Charles de Lopriac, Seigneur de Kermain, marié à *Jeanne Berard*, Dame de la haute Touche. Il en eut: — Guy, qui suit; — & Louise de Lopriac, femme de *René le Prestre*, Seigneur de Lezonnet, Conseiller au Parlement de Bretagne.

X. Guy de Lopriac, Seigneur de la haute Touche & de Kermain, épousa, l'an 1657, *Catherine le Guello de Kernars*. Leurs enfans furent: — N..., qui suit; — & Françoise de Lopriac, mariée à *Jean de Talhouet*, Seigneur de Keraveon, Conseiller en la Cour.

XI. N... de Lopriac, Seigneur de la Haute-Touche, Capitaine de Dragons, épousa *N.... Ravenel*. Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes: *de sable, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules.*

LOQUES: Famille (dit l'Abbé *Robert de Briançon*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 292) connue dans Aix sous le nom des Seigneurs *de Puymichel*.

Elle est originaire du Comté de Nice, où Jacques Loques vivoit, & étoit co-Seigneur de Saint-Sauveur, au Diocèse de Nice, dès l'an 1416. Il eut pour fils:

Jacques de Loques, co-Seigneur de Saint-Sauveur, qui testa le 11 Mars 1454, & institua ses héritiers Antoine & Michel, qui suit.

Michel de Loques eut procès contre la Communauté de Saint-Sauveur, laquelle fut condamnée par Sentence du 29 Juillet 1457, & lui, déclaré exempt de tailles, à cause de sa qualité de *Noble*.

Philippe de Loques, son fils, fit hommage au Duc *de Savoie*, de la part qu'il avoit dans la Terre de Saint-Sauveur, le 13 Avril 1466, le 22 Septembre 1496, & le 5 Octobre 1500. Il eut de *Marguerite d'Achard*, son épouse, entr'autres enfans: — 1. Jacques, héritier de son pere, par son testament de l'an 1532, & de la Terre de Saint-Sauveur, où il continua la postérité; — 2. & Jean-Louis, qui suit.

Jean-Louis de Loques se retira en Provence, où il fut pourvu de l'Office de premier Huissier du Parlement, charge dans ce tems-là fort honorable, & à laquelle, avant lui, *Jean Murot*, issu d'une noble race de Bourgogne, avoit été reçu, sans crainte de s'abaisser. Il se maria en Provence, en 1526, avec *Gasparde d'Arbaud*, des Seigneurs *de Bresc* & *de Bergemont*, dont vint:

Joseph de Loques, Seigneur de Puymichel, reçu Conseiller aux Comptes en 1569, marié, en 1571, avec *Sibille de Rolland*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Reauville, & de *Sibille de Gerente-de-Senas*. Il fit son testament le 15 Septembre

1580, par lequel il fit héritiere sa femme, & seulement son fils légataire, dans la croyance qu'elle en useroit bien. Cependant elle ruina son fils, vendit la Seigneurie de Puymichel, & se remaria avec *Louis de Gerente*, Baron de Montclar, sans beaucoup se soucier d'Antoine, son fils, qui suit.

Antoine de Loques se maria assez bien, en 1604, ayant épousé *Dorothée de Roi*, dont la sœur aînée avoit été alliée à *Jacques de Bourdon*, Seigneur de Canaux, Viguier d'Aix. Elles étoient filles d'*Antoine Regis* ou *de Roi*, & de *Marie Foissard*. Antoine de Loques eut de son mariage: — 1. Jean-Antoine, qui suit; — 2. Pierre, destiné pour Malte. Il fit ses preuves, reçues le 28 Décembre 1627; mais il quitta la Croix pour épouser *Marguerite d'Etienne*, des Seigneurs *du Bourguet*, de laquelle on ignore s'il eut des enfans; — 3. & César, qui n'a point été marié.

Jean-Antoine de Loques, Seigneur de Puymichel, épousa, en 1632, *Marguerite de Puget*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Bouc, & de *Marguerite de Cabre*, dont: — Gaspard & Etienne. Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes: *d'or, à un ours arrêté en passant de gueules, surmonté d'une étoile de même.*

* **LORAILLE**, en Normandie. Terre & Seigneurie qui a été possédée par les Barons *de Mezieres*, branche cadette de la Maison d'*Espinay-Saint-Luc*.

*Claude d'Espinay*, Capitaine au Régiment du Roi en 1696 (fils d'*Antoine d'Espinay-Saint-Luc*, Chevalier, Seigneur de Loraille, & de *Françoise le Grand d'Essones*), étant mort sans postérité, ses biens ont passé à *N... le Hantier*, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c. Capitaine d'Artillerie, au droit de *Françoise d'Espinay-de-Loraille*, son ayeule. *Voyez* Espinay-Saint-Luc.

**LORAS**: Ancienne Famille du Dauphiné, où elle est connue, depuis plus de 400 ans, parmi les plus nobles de la Province.

Anselme de Loras, Chevalier, fut présent à la donation faite par *Etienne*, Seigneur *de Villars*, en l'Abbaye de l'Isle-Barbe, l'an 1186.

Suivant un certificat du Juge d'Armes de France, du 28 Octobre 1682, les titres publics ont conservé la mémoire de Louis de Loras, Chevalier l'an 1250, de Guyonnet & de Jean de Loras, aussi Chevaliers; & d'un autre Louis de Loras, Recteur du Comté de Vienne pour le Roi Charles V, premier Dauphin de la Maison de France, en 1360.

Jean de Loras, Seigneur de Montplaisant en 1380, eut pour fils — Guyonnet de Loras, Damoiseau, mort en 1411. Il avoit épousé *Marguerite de la Balme*, fille d'*Anselme de la Balme*, Seigneur du Tiret, & d'*Agnès de Saint-Sulpis*.

Béatrix de Loras fut femme d'*Amblard de la Balme*, Seigneur de Vertrieu en 1370.

Guyonnet de Loras, Chevalier, vivant l'an 1412, eut pour fille — Françoise de Loras, mariée, le 10 Juillet 1435, avec *Antoine de la Poipe*, Seigneur de Saint-Julin, fils de *Guillaume de la Poipe*, Seigneur dudit lieu.

Aymon, Seigneur de Loras, vivant en 1440, épousa *Beraude du Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Juis*, sa premiere femme.

N... de Loras, Seigneur de Belacueil, en Dauphiné, épousa *Marguerite de Longecombe*, fille de *Raimond*, Seigneur de Peroset, & de *Madelene de Tholomé*.

Jean de Loras, Seigneur de Belacueil, s'allia avec *Anne de Rogemont*, fille de *Guy de Rogemont*, Seigneur de Verneaux, & de *Marie de Clermont*.

Bertrand de Loras, étoit Seigneur de Brou en Bresse en 1455, & de Saint-Sorlin en 1460.

Abel de Loras, Seigneur de Montplaisant & de Belacueil, fils de noble Gaspard de Loras, Seigneur de Belacueil, & de *Louise de Busévant*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & fit son testament le 6 Novembre 1605, reçu par *Benoît Garnier*, Notaire au lieu de Saint-Marcel de Millieu, par lequel il ratifie les

conventions de son mariage avec sa femme, faites envers leurs enfans mâles, & institue héritiers universels ses deux fils, au premier desquels il donne la Seigneurie de Montplaisant, & au second celle de Belacueil. Il avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1560, *Méraude de Rabot*, fille de *Laurent de Rabot*, Seigneur d'Illins, de Vaffalieu & de Cornillon, & de *Méraude d'Aurillac*. Leurs enfans furent : — 1. ABEL, qui suit ; — 2. LAURENT, Seigneur de Belacueil ; — 3. & MARIE DE LORAS, femme d'*Abel de la Poipe*, Baron de Serrieres, fils de *Michel de la Poipe*, Baron de Serrieres, & d'*Emonde de Lugny*.

ABEL DE LORAS, Seigneur de Montplaisant, Chamagnieu, Gévas, Vernas & du Saix, est qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans son testament qu'il fit, conjointement avec sa femme, le 18 Septembre 1622, reçu par *Claude Boltu*, Notaire à Chamagnieu, par lequel ils instituent héritier leur fils aîné ARTUS. Il avoit épousé, en 1598, *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu, & en eut : — ARTUS, qui suit ; — & CATHERINE DE LORAS, mariée, le 10 Juin 1623, à *Guillaume Armuet*, Seigneur de Bonrepos, fils de *Louis Armuet*, Seigneur de Bonrepos, & de *Françoise de Saint-Marcel d'Avanton*.

ARTUS DE LORAS, Chevalier, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, est aussi qualifié *haut & puissant Seigneur* dans son testament du 28 Septembre 1640, reçu par *Bouta*, Notaire à Chamagnieu, par lequel il fait légataires ses enfans ci-après nommés, & institue son héritiere universelle, *Claire de Villars*, qu'il avoit épousée le 21 Octobre 1625, contrat reçu par *Jean Faurien*, Notaire à Lyon. Elle étoit fille de *Balthasard de Villars*, Seigneur de Laval & du Roquet, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & premier Président au Parlement de Dombes, & de *Louise de Lange*, Dame de Laval. De leur mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS-HUMBERT ; — 2. PIERRE-GASPARD, qui suit ; — 3 & 4. ABEL-LOUIS & NICOLAS ; — 5. & LOUISE DE LORAS.

PIERRE-GASPARD DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, épousa, le 24 Janvier 1655, contrat reçu par *Amaurie*, Notaire à Cremieu en Viennois, *Marie-Anne de la Poipe*, fille de *Melchior de la Poipe*, Seigneur de Saint-Julin, Beaumont & Montagnieu, Comte de Cremieu, & de feu *Anne-Clémence de Granet*. Il en eut :

LOUIS DE LORAS, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, batisé le 4 Janvier 1666, en la Paroisse de Cremieu, ainsi qu'il appert de son extrait batistaire, signé *Gros*, Curé de l'Eglise de Cremieu. Il fit ses preuves pour être reçu Page dans la grande Ecurie du Roi, le 28 Décembre 1682 suivant le certificat du Juge-d'Armes de France.

De la même Famille étoit — MARIE-FRANÇOISE DE LORAS, née le 24 Décembre 1681, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1689, après avoir prouvé sa noblesse depuis GUIGUES DE LORAS, qui vivoit en 1480, & étoit son cinquieme ayeul.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à la fasce losangée d'or & d'azur*.

LORDAT, dans le Comté de Foix. Ancienne noblesse qui remonte à

GUILLAUME DE LORDAT, Chevalier, vivant en 1154, avec *Béatrix du Fossat*, son épouse, fille de *Blanche du Fossat*, laquelle conjointement avec *Béatrix*, sa fille, & GUILLAUME DE LORDAT, son gendre, fit délaissement d'une albergue de terre qu'elle exigeoit sur la Maison de Saint-Medard, en faveur de l'Abbé & des Moines de Lezat. Ce GUILLAUME fit son testament le 5 Avril 1163, par lequel il est prouvé qu'il épousa *Béatrix du Fossat*, dont il eut trois enfans nommés — RAIMOND, GUILLAUME & ARNAUD. RAIMOND, un des freres du testateur, fut présent à ce testament avec *Adélaïde*, sa femme & ses enfans. — PONS DE LORDAT, autre frere de GUILLAUME I, Commandeur de Pechsiora, bailla en fief, le 14 des Calendes de Mai 1162, à *Pons Prat de Villeneuve*, certains fonds de terre de sa Commanderie. Le 4 Septembre 1188,

fut faite une vente d'un certain terrein en faveur du même Pons de Lordat, alors Grand Prieur de Saint-Jean de Toulouse.

On trouve dans le troisieme Tome de l'Histoire de Languedoc, *p. 75*, que *Raimond-Roger*, Comte *de Foix*, confirma, avec *Pierre*, Abbé de Saint-Volusien, du conseil de ses Barons, au nombre desquels étoit Arnaud-Guillaume de Lordat, le partage que le Comte avoit fait avec cette Abbaye en 1168.

Aux Ides de Juillet 1233, noble Bernard & Guillaume de Lordat, Seigneurs du Fossat, sont appellés à l'hommage rendu par le Seigneur de Saint-Martin, qui confronte à celle du Fossat. Dans le mois de Décembre 1241, on trouve un pareage entre *Roger*, Comte *de Foix*, & l'Abbé & les Moines de Lezat, où Arnaud-Guillaume de Lordat est pour témoin.

Le 12 Avril 1247, hommage fut rendu à l'Abbé de Lezat, par Raimond de Lordat, Bernard-Guillaume, Pons & Guillaume, freres, fils de feu Guillaume de Lordat, Chevalier, & de Dame *Fabrice*, son épouse. Bernard-Guillaume prit l'habit au Monastere de Lezat, le 14 Avril 1247, auquel Guillaume, son pere, & *Fabrice*, sa mere, donnerent les droits & possessions qu'ils avoient dans la Jurisdiction de Fossat. Dans un Cartulaire déposé aux Archives de Pau, intitulé *Droits du Comte de Foix*, *p.* 303, Lordat, on trouve un Acte de vente de 1252, faite par Pons de Lordat & *Sibille*, sa fille, à *Rogier*, par la grace de Dieu, Comte *de Foix*, & Vicomte de Castelbon; & dans un autre Cartulaire de 1256, une donation faite par Guillem de Lordat, au même *Rogier*, Comte *de Foix*.

En 1272, Bernard de Lordat, Seigneur du Fossat, fit délaissement à *Alaric*, Abbé de Bolbonne, de certains terroirs qu'il avoit en engagement dudit Abbé, situés dans la Jurisdiction de Fossat; & le 16 des Calendes de Février 1273, les coutumes du lieu du Fossat furent renouvellées en faveur des habitans, par le même Bernard de Lordat, Guillaume & autre Bernard de Lordat, co-Seigneurs du Fossat.

Le 14 Mars 1305, il fut rendu une Sentence arbitrale entre nobles Raimond & Bernard de Lordat, co-Seigneurs du Fossat & les Consuls & Habitans dudit lieu. – Le 21 Novembre 1390, il y eut un acte d'obligation faite par *Bernard de Larnat* & *Geraud de Saint-Paul*, en faveur de noble Raimond-Othon de Lordat, co-Seigneur du Fossat; & enfin le 20 Octobre 1402, se fit un échange entre *Archambaud* & *Isabelle*, Comte & Comtesse *de Foix* d'une part, & noble Bertrand de Lordat, co-Seigneur du Fossat, de l'autre.

Tous ces titres & actes énoncés ci-dessus, prouvent l'antiquité de l'origine de cette Maison divisée en trois branches dès avant 1400, sçavoir celle de Lordat-Castagnac, dont nous allons donner la filiation, en commençant à Raimond-Othon, qui suit; celle de Lordat la Bastide ou Cazenove dans le pays de Foix, dont nous parlerons ensuite d'après l'Armorial de France, *Registre I*, *Part. I*, *p.* 349. De celle-ci est sortie celle de Lordat-Bram.

Raimond-Othon de Lordat, co-Seigneur du Fossat, avoit pour frere Bertrand de Lordat, qui rendit hommage à *Archambaud* & à *Isabelle*, Comte & Comtesse *de Foix*, le 27 Décembre 1407, pour la moitié de la Seigneurie du Fossat, & partie de la Terre de Saverdun & de Roudeille. Raimond-Othon de Lordat, Seigneur de Castagnac, testa le 27 Novembre 1417, institua son héritier Jean, son fils, qui suit; ordonna qu'au cas qu'il mourut à Saverdun, où il étoit malade, son corps fût porté à l'Eglise du Fossat, au tombeau de ses ancêtres; & nomma pour son exécuteur testamentaire Bertrand de Lordat, co-Seigneur du Fossat, son frere.

Jean de Lordat, Seigneur de Castagnac, testa le 22 Février 1449, & nomma pour son héritier:

Roger de Lordat, son fils, Seigneur de Castagnac, de Marquesave, &c. lequel testa le 21 Septembre 1476, en faveur de son fils, qui suit.

Jean de Lordat, II. du nom, Seigneur d'Unzent & de Castagnac, épousa, le 22 Août 1477, noble *Violande d'Aure*, fille de *Gaillard d'Aure*, Seigneur

de Brie, & de noble *Gaufide*. Elle devint veuve, & par son testament du 10 Mai 1520, elle institua son héritier Gaillard, son fils.

Gaillard de Lordat, Seigneur d'Unzent & de Castagnac, testa le 3 Mars 1548, institua son fils aîné héritier, & substitua son hérédité au second, auquel il légua la Terre d'Unzent. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1513, *Françoise d'Espagne*, fille de *Jean*, Seigneur de Durfort, & de noble *Gabrielle de Villemur*, dont Germain-Paul de Lordat, Seigneur de Castagnac, qui, n'ayant eu que deux fils morts en bas âge, nommés Lancelot, & Jacques de Lordat, céda ses biens à Jacques, son frere puîné, qui suit.

Jacques de Lordat, Seigneur d'Unzent & de Castagnac après son frere aîné, obtint, le 27 Septembre 1572, des Lettres de Sauve-Garde, qui prouvent qu'il étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Alençon*, frere du Roi Charles IX. Une Lettre, du 16 Février 1577, de Henri IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, à lui écrite, prouve la confiance que ce Prince avoit en lui. Il épousa, par acte du 28 Mars 1564, *Miramonde de Dangereux*, testa le 22 Septembre 1585, institua son héritier Jacques II, son fils aîné, qui suit; substitua son hérédité à Jean-Jacques de Lordat, rapporté après son frere, & lui légua la Terre de Bax.

Jacques de Lordat, II. du nom, Seigneur de Castagnac, fut, par Lettres du 27 Mars 1607, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII. Ce Monarque ayant convoqué, en 1614, les Etats Généraux à Paris, le Corps des Etats du pays de Foix, assemblés à cette occasion, députa *Joseph d'Esparbez de Lussan*, Evêque de Pamiers, pour le Clergé; Jacques de Lordat, Chevalier, Seigneur de Castagnac, pour la Noblesse; & *Bernard Meric*, Procureur du Roi en la Sénéchaussée du pays de Foix pour le Tiers-Etat. Le 5 Novembre 1621, Jacques de Lordat eut ordre d'assembler la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carmain*, pour s'opposer à l'entrée des rebelles dans le pays de Foix, & il les défit. Le Roi lui en marqua sa reconnoissance par une Lettre du 18 Décembre 1621; & par une autre du 29 Août 1623, il lui manda de s'employer pour faire jouir paisiblement le Sieur *Ardié*, Abbé du Mas d'Azil, des revenus de son Abbaye, & il lui donna, le 25 Juillet 1628, le commandement des Ville & Château de Pamiers. Il ne se maria pas, son testament est du 18 Décembre 1628, en faveur de Jean-Jacques de Lordat, Seigneur de Bax, son frere; & par son codicille du 13 Février 1634, il substitue son hérédité à Jean-Jacques de Lordat, son neveu.

Jean-Jacques de Lordat, Seigneur de Castagnac, Bax & autres lieux, frere du précédent, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Intendant des fortifications & places de la Province de Bourgogne, & Aide-Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté. Il testa le 8 Mars 1634, & étoit mort le 8 Août 1640, que sa veuve *Paule de Brunet de l'Estelo*, obtint des Lettres de sauve-garde. Il en eut:

Jean-Jacques de Lordat, II. du nom, Seigneur de Castagnac & autres lieux, qui testa, le 12 Novembre 1659, en faveur de son fils, qui suit, qu'il avoit eu de son mariage, contracté le 11 Février 1647, avec *Françoise de Ferrouil de Cellos*, laquelle testa, le 28 Août 1664, en faveur de son fils.

Jean-Paul de Lordat, Seigneur de Castagnac & autres lieux, se maria, par contrat du 22 Juillet 1676, avec *Isabeau de la Marque de Gensay*, qu'il nomma son héritiere par son testament du 30 Août 1692, à la charge de rendre son hérédité à tel de ses enfans mâles qu'elle voudra. Il en eut huit enfans, dont quatre morts en bas âge; les autres sont: — 1. Jean-Gabriel, mort sans avoir été marié. Il avoit testé le 27 Février 1697, & avoit fait son héritiere la Dame *de la Marque*, sa mere, à condition de rendre l'hérédité à Paul-François de Lordat, qui suit; — 3. Louis de Lordat, Sieur de Gensac, Cornette dans le Régiment de Languedoc, Dragons, le 27 Mars 1707, Lieutenant le 19 Décembre 1711; Capitaine le 16 Octobre 1720, Chevalier de Saint-Louis & Major du même Régiment en 1744. Il fut blessé & fait prisonnier de guerre à la Bataille de Plaisance. Ses blessures l'ayant mis hors d'état de continuer ses ser-

vices, le Roi lui permit de se retirer en lui accordant une pension de 600 livres. Il est mort à Paris en 1751 des suites de ses blessures; — 4. & ALEXANDRE DE LORDAT, Sieur de Castagnac. Il entra d'abord dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, ensuite en la qualité de Lieutenant dans le Régiment de Lorraine, le 1 Janvier 1725. Il fut fait Capitaine le 17 Décembre 1734, puis Chevalier de Saint-Louis le 23 Avril 1741, & s'est retiré du service, en 1757, avec une pension de 600 livres.

PAUL-FRANÇOIS DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, après avoir servi dans les Mousquetaires gris, entra dans le Régiment de Parabel, Cavalerie, au service d'Espagne; & la paix étant faite, il se retira. Il épousa, le 14 Juin 1724, *Marie-Anne de Foix*, fille de *Nicolas-Melchior de Foix*, Seigneur de Fabas & autres lieux, & de *Marie de Castex*. Leurs enfans sont: — 1. NICOLAS-MELCHIOR, qui suit; — 2. JEAN-HENRI, entré au service dans le Régiment de Royal-la-Marine, Infanterie, en qualité d'Enseigne, le 3 Octobre 1753. Il a été fait Lieutenant le 22 Août 1754, puis Capitaine le 22 Mars 1758; — 3. LOUISE-MADELENE, mariée à *N... de Roquemorel*, Sieur de Caumont, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vieuville, retiré du service, en 1752, avec la pension de 600 livres; — 4. MARIE-THÉRESE, alliée à *Honoré-Timoléon de Sers*, Chevalier, Seigneur d'Aulix; — 5. & MARIE-JULIENNE, non mariée.

NICOLAS-MELCHIOR DE LORDAT, Seigneur de Castagnac, est entré au service dans le Régiment de Caraman, Dragons, en qualité de Cornette, le 22 Août 1747, & a quitté après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il s'est marié, le 5 Juin 1750, avec *Andrée-Françoise-Honorée de Bonfontan-de-Lastours*, fille de *François de Bonfontan-de-Lastours*, Seigneur d'Andoufielle & autres lieux, & d'*Anne d'Orbessan*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

*Seigneurs de* CAZENOVE, *de* PRUNET, *&c.*

HUGUES DE LORDAT, I. du nom, Seigneur de Cazenove & de Prunet, co-Seigneur de la Bastide, épousa, le 6 Mai 1448, dans la ville de Carmain, *Marguerite de Serres*, fille de noble & puissant Seigneur *Fortanier de Serres*, Seigneur de Maure en Béarn, Sénéchal de Nébouzan. Il institua, par son testament du 9 Mai 1482, son fils, qui suit, héritier du Château & de la Seigneurie de Cazenove, ainsi que de plusieurs autres biens situés dans le Comté de Foix.

HUGUES DE LORDAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cazenove, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi CHARLES VIII. En considération de ses services, ce Prince, par Lettres du 18 Juillet 1490, annoblit en tout droit de *Haut-Ber*, & en toute Justice, haute, moyenne & basse, les Terres & Seigneuries qu'il possédoit dans la Province de Languedoc. De *Marguerite Isalguier*, qu'il épousa le 16 Juin 1482, fille de noble & puissant Messire *Barthelemi Isalguier*, Chevalier, Seigneur de Bressac, il eut:

CORBEIRAN DE LORDAT, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenove, au Comté de Foix, qui testa le 9 Octobre 1562. Il avoit épousé, le 21 Juin 1551, *Anne de Montesquiou de Mazencome*, fille de *François de Montesquiou*, Seigneur de Mazencome, dont: — 1. JEAN-PAUL, Ecuyer, Seigneur & Baron de Cazenove, qui transigea, le 7 Juillet 1591, avec PAUL-JACQUES, son frere, sur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de leur pere & mere; — 2. & PAUL-JACQUES, qui suit.

PAUL-JACQUES DE LORDAT, Seigneur de Prunet & de Bram, Capitaine-Commandant une Compagnie de Carabins en 1616, épousa, le 7 Juillet 1591, *Jeanne de Saint-Jean-d'Honoux*, veuve de noble *Jean de Voisins*, Seigneur de Pesans. Il en eut:

JEAN DE LORDAT, Seigneur de Bram & de Villarsens, Gentilhomme de la Chambre, & Chambellan de GASTON, Duc d'ORLÉANS, Gouverneur des Ville & Château de Carcassonne, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet du 10 Mars 1641. Il fut employé en diverses négociations en Hollande

pour le service du Roi, & avoit épousé, le 30 Mars 1621, *Claire Potier*, fille de *Jean Potier*, Ecuyer, Seigneur de la Terrasse, Président du Parlement de Toulouse, & de *Françoise de la Bourgade*. De ce mariage vint :

JACQUES DE LORDAT, reçu d'abord Chevalier de Malte au grand Prieuré de Toulouse, le 4 Décembre 1643, puis Seigneur de Bram, de Villarsens, &c. & Sergent-Major de la Cité de Carcassonne, par provisions du 6 Septembre 1653. Il fut déclaré *noble & issu de noble & illustre race*, par Ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Commissaire départi dans la Généralité de Montpellier, du 5 Décembre 1668. Il épousa, le 27 Janvier 1663, *Anne-Marguerite de Roux*, fille de *Christophe de Roux*, Ecuyer, Seigneur d'Alzone, & de *Catherine-Françoise de Frezals*. Ils ont eu pour enfans : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JOSEPH, Prêtre & Docteur en l'Université de Toulouse; — 3 & 4. LOUIS, & PAUL-JACQUES DE LORDAT, Chevaliers de Malte, Enseignes de Vaisseau.

LOUIS DE LORDAT, Seigneur de Bram, demeurant dans la Paroisse dudit lieu, Diocèse de Saint-Papoul, Généralité de Montpellier, Province de Languedoc, fut reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, le 3 Décembre 1687, puis sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

De cette Famille étoient : — JOSEPH-MARIE, Comte DE LORDAT, Major de Gendarmerie depuis 1759, avec rang de Mestre-de-Camp, fait Brigadier le 20 Février 1761, & Maréchal-de-Camp en 1764, mort le 5 Mars 1765; — PAUL-JACQUES, Marquis DE LORDAT, Baron des Etats de Languedoc & Gouverneur de Carcassonne, mort dans la 86$^{e}$ année de son âge, le 3 Août 1765; — & JEAN-BATISTE, Comte DE LORDAT, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, dont il fut fait Colonel après le décès du Prince *de Lixin*, le 6 Juin 1734, & Brigadier le 1 Août suivant. Il se démit de son Régiment en Avril 1738, & est mort dans la 69$^{e}$ année de son âge, le 25 Juin 1739. C'est ce que nous sçavons n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à une croix alaisée de gueules*. Pour supports; *deux lions, lampassés de même*.

**LORDONET** : Famille, dont il est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p. 87.*

JOSEPH-FRANÇOIS LORDONET, de la ville d'Aix, fils de LAURENT LORDONET, Assesseur de la même ville, & Procureur du Pays en 1700, fut reçu Secrétaire en Chancellerie le 4 Juin 1728. Il a acquis la Terre d'Esparron le 3 Juin 1758, & en a prêté hommage au Roi. Il a eu de son mariage avec la sœur de *Jean-Batiste de Vacon*, Evêque d'Apt : — LOUIS-ANTOINE-HONORÉ, qui suit; — & une fille, mariée à *Pierre-Simphorien de Pazery*, Seigneur de Thorame & de Porcioux, Conseiller au Parlement.

LOUIS-ANTOINE-HONORÉ DE LORDONET, Seigneur d'Esparron, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a épousé *N... d'Alegre*, de la ville de Marseille, dont des enfans.

Les armes : *de gueules, au bélier d'or suspendu par des liens de même; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

**LOREDANO** : Maison considérable de Venise, qui porte les mêmes armes que la Famille de *Longueil*, en France. Quelques Auteurs ont cru, dit *Moréri*, que c'est à cause de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Familles; car on prétend qu'un Seigneur LOREDANO épousa la fille de *Guillaume de Longueil*, I. du nom.

Les LOREDANO ont été d'abord connus sous le nom de *Maniardi*, & ont donné à la République des Provéditeurs, des Procurateurs de Saint-Marc, des Doges, &c. — JEAN LOREDANO, Evêque de Venise l'an 1385, Prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette Eglise qu'environ un an. — LEONARD LOREDANO, Doge en 1501, gouverna la République dans un tems très-fâcheux. La défaite des

des Vénitiens à la bataille d'Agnadel en 1509, la prise de Brefce, de Crémone, de Bergame & de plusieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Venise, ne l'étonnerent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut en 1570. — PIERRE LOREDANO, élu Doge en 1567, mourut en 1570; — ANTOINE LOREDANO se signala à la défense de Scutari contre MAHOMET II, Sultan des Turcs.

LORENCHET : Famille, l'une des plus anciennes de Beaune en Bourgogne, puisqu'elle remonte jusqu'au XIV^e^ siécle, à un

DURANNUS, ou DURANTIUS LORENCHET, qui vivoit en 1390, & exerçoit l'emploi de Notaire public, comme il se voit par les actes Latins qu'il a signés en cette qualité dans le cours des années 1420 & suiv. jusqu'en 1432, déposés, tant aux Archives de l'Hôtel de cette Ville, qu'en celles de l'ancien Prieuré de Saint-Etienne de Beaune, aujourd'hui le Monastere des Dames Carmélites. Elle prouve sa filiation non interrompue, depuis ce tems là jusqu'à ce jour. Outre son ancienneté, cette Famille jouit aussi de la noblesse acquise par des charges ou des terres nobles, qu'elle possede depuis plus de 100 ans.

CLAUDE LORENCHET, I. du nom, épousa *Jeanne Frugeret*, de laquelle vinrent : — JEAN, qui suit ; — & BLAISE, auteur d'une branche rappportée ci-après.

JEAN LORENCHET se maria, l'an 1556, à *Marguerite Parigot*, grand'tante de *Marguerite Parigot*, Religieuse Carmélite de cette Ville, morte en 1648, en odeur de sainteté, connue sous le nom de *Bienheureuse Marguerite du S. Sacrement*. JEAN eut, entr'autres enfans :

CLAUDE LORENCHET, II. du nom, Avocat, qui épousa, l'an 1582, *Jeanne Ferry*, dont :

CLAUDE LORENCHET, III. du nom, marié, 1°. en 1603, à *Françoise Simon* ; & 2°. en 1610, à *Philiberte Parigot*. Du premier lit il eut : — CLAUDE, qui suit ; & du second : — ANTOINE, Avocat, lequel épousa, en 1638, *Louise Navetier*, dont la postérité est éteinte.

CLAUDE LORENCHET, IV. du nom, épousa, l'an 1640, *Pierrette Canet*, dont vint :

CLAUDE LORENCHET, V. du nom, Ecuyer, d'abord Avocat, puis Conseiller aux Bailliage & Chancellerie de Beaune, & Conseiller-Secrétaire du Roi, qui épousa, en 1664, *Madelene le Roux*. Il en eut pour fils unique :

ETIENNE LORENCHET, Ecuyer, qui posséda les mêmes charges que son pere, & se maria, en 1698, avec *Marguerite Brunet*, de la Famille des *Brunets* de Paris, dont sont issus : — 1. PIERRE-ETIENNE, qui suit ; — 2. JACQUES, rapporté après son frere ; — 3. REINE, mariée à *Antide David*, Ecuyer, ancien Lieutenant-Civil à Beaune ; — 4. & JEANNE LORENCHET, mariée à *Louis Goujet-Duval*, Conseiller & Maître des Comptes à Dijon.

PIERRE-ETIENNE LORENCHET, Ecuyer, Sieur de Melonde, a épousé Demoiselle *Anne Quarré*, de laquelle il a eu : — 1. LOUIS LORENCHET DE MELONDE, Ecuyer ; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Champagne, mort en 1759, à l'armée du Bas-Rhin ; — & trois filles.

JACQUES LORENCHET, Ecuyer, Sieur de Montjamon, frere du précédent, ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Champagne, a épousé, 1°. *Madelene Bissouard*, fille de *Lazare*, Ecuyer, Seigneur de Montille, la Cosme & Dorand, Conseiller au Parlement de Metz, dont une fille ; & 2°. *Marie Payen*, fille de *Joseph*, Conseiller, Auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle, dont : — 1. JACQUES-GABRIEL ; — 2. FRANÇOIS-ETIENNE-PIERRE DE LORENCHET ; — & quatre filles.

*SECONDE BRANCHE.*

BLAISE LORENCHET, fils puîné de CLAUDE, I. du nom, & de *Jeanne Frugeret*, épousa *Marguerite Chappet*, fille de noble *François Chappet*, Seigneur de Créancey, dont :

Jean Lorenchet, marié, l'an 1590, à *Marguerite Segaud*, de laquelle il eut :

Blaise Lorenchet, II. du nom, Secrétaire du Roi. Il épousa Demoiselle *Anne Loppin*, sortie d'un Famille de Paris, d'une des meilleures Familles de Beaune. Ils fonderent ensemble, par acte reçu (*Bouchin*, Notaire) le 13 Octobre 1651, la Chapelle, dite *de Saint-Blaise*, dans l'Eglise Saint-Pierre de Beaune, avec droit de patronage à perpétuité, aux fils aînés, & ensuite aux filles en ligne directe seulement. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Batiste Lorenchet, Ecuyer, Seigneur de Gimbrois, Avocat célebre au Parlement de Paris, ensuite Avocat-Général & Secrétaire des Commandemens de la Reine, mort à Paris sans postérité ; — 2. Philibert, qui suit ; — 3. Blaise, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Beaune, puis de Notre-Dame de Paris, Prieur & Baron de Montereau-Faut-Yonne, & premier titulaire de la Chapelle ci-dessus fondée par son pere ; — & quatre filles, mariées, l'aînée à *N... Berbis-des-Maillys* ; la seconde, à *N... Micault* ; la troisieme, à *N... le Blanc*, Maire de Beaune ; & la quatrieme, au Maire de Dijon.

Philibert Lorenchet, Seigneur de Tailly & de Bouillant, Ecuyer de S. A. R. Mademoiselle, puis Lieutenant-Général de la Chancellerie de Beaune, fut élu Maire de cette Ville en 1670, comme il se voit aux Archives & par les jettons frappés à ses armes la même année. Il eut de *Catherine Gauterot*, sa femme : — 1. Blaise, qui suit ; — 2. Jean-Batiste, mort Doyen de l'Eglise Collégiale de Beaune en 1700 ; — 3. Philibert, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & Abbé de Clermont, mort en 1748 ; — 4. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Bouillant, Lieutenant-Général de la Chancellerie de Beaune, mort garçon ; — 5. Catherine, mariée à *N... Baudry*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Picardie & d'Artois, vivante en 1761, dont : — *N... Baudry*, Seigneur de Villene, Conseiller au Parlement de Paris ; — 6. Anne, veuve de *N... Minard*, Maître des Comptes à Dijon ; — 7. Charlotte, mariée à *N... Destany*, Chevalier, Seigneur de Longecour & la Rêpe.

Blaise Lorenchet, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tailly, &c. eut de *N... Esmonin*, son épouse : — 1. Philibert Lorenchet, Ecuyer, ancien Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, Directeur général des domaines & bois de Sa Majesté, & Garde des Archives du Louvre, mort sans postérité en 1756 ; — 2. & Jean-Batiste Lorenchet, Ecuyer, Seigneur de Tailly, ancien Mousquetaire Gris, & Capitaine au Régiment de Provence, marié à *Charlotte Destany*, sa cousine, dont il a eu : — Anne Lorenchet, femme de *Joseph Pernet*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Baleuvre, de Tailly, &c. — & Etiennette Lorenchet, mariée, 1°. au frere du mari de sa sœur, *N... Pernet*, Ecuyer, Seigneur d'Aubigny, &c. mort sans avoir eu d'enfans ; & 2°. à *Jean-Batiste Richard*, Seigneur de Curty, Beligny, la Canche, &c. Mousquetaire de la Garde du Roi.

Les armes de cette Famille, telles qu'on les trouve dans le *P. Menestrier*, sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent, & en pointe d'un chat léopardé, passant, aussi d'argent.*

Ces armes, anciennement concédées à la Famille, ont été de nouveau enregistrées dans l'Armorial général de France, au Registre cotté *Bourgogne*, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1696, & le nouveau brevet en a été délivré en 1697 & 1698, par *M. d'Hozier*, Juge d'armes de France.

Cette Famille a contracté d'assez belles alliances avec les principales de la Province, comme *Berbis, Richard, de la Mare, Brunet, Quarré* & *Bisouard*.

LORET : Famille noble du ressort de Ploermel en Bretagne, mentionnée dans la réformation de 1426. Elle remonte à

Pierre Loret, Seigneur de la Villedavid, marié à *Jeanne de Neuville*, dont il eut : — Jean ; — Gilles ; — & Guillemette, laquelle épousa *Amaury Melcart*, Seigneur de la Touche, Moussays. — Jean & Gilles eurent postérité ; mais celle de Jean est fondue dans la Maison de *la Hays*. Celle de Gilles a formé IV. degrés,

& nous ignorons si elle subsiste, faute de *Mémoire*. Les armes: *d'argent, au sanglier rampant de sable, les ongles & la défense de gueules.*

Cette Famille, sur le rapport de M. *de la Bourdonnays*, a encore été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 10 Janvier 1669. Extrait d'un *Manuscrit in-fol. Tome III*, des *Généalogies de Bretagne.*

LORGERIL (DE), en Bretagne. Maison l'une des plus anciennes de cette Province.

La branche des anciens Seigneurs de ce nom, fondue dans l'illustre Maison de *Rohan*, a donné naissance à une autre branche établie, de tout tems, dans la ville de Jugon, où cette ancienne Maison DE LORGERIL possédoit la Terre de son nom & d'autres héritages. Cette branche est, de tems immémorial, en possession des mêmes armes que celles des anciens Seigneurs de ce nom, ainsi qu'il est justifié par plusieurs monumens publics, ce qui prouve assez que GUILLAUME DE LORGERIL, Ecuyer, auteur du premier degré connu de cette branche, étoit issu d'un cadet de l'ancienne Maison de LORGERIL. Cette branche, maintenue dans son ancienne noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 17 Octobre 1668, subsiste dans:

LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS DE LORGERIL, Seigneur de Lorgeril, du Chalonge, de Trébedan, &c. né le 14 Avril 1708, d'abord reçu Page de la grande Ecurie du feu Roi le 1 Juillet 1721, sur ses preuves de noblesse, ensuite Garde de la Marine, Enseigne de Vaisseaux au mois de Décembre 1732, Lieutenant, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis. Il a été marié deux fois, 1°. par contrat du 22 Février 1737, avec *Jeanne-Elisabeth-Françoise Bégon*, fille de *Michel*, Seigneur de la Picaridiere, de Saint-Sulpice, de Pommeray, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & au Parlement de Metz, Intendant de Justice, Police & Finances de la Marine, au département de Normandie, & de *Jeanne-Elisabeth de Beauharnois;* & 2°. le 22 Mars 1740, avec *Louise-Julienne de Saint-Germain*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Parigny, & de *Louise Pinart-de-Cadoalan*. Du premier lit il a eu: — 1. CATHERINE DE LORGERIL, Religieuse; & du second sont issus, entr'autres enfans: — 2 LOUIS-PIERRE-MARIE DE LORGERIL, Ecuyer, Garde de la Marine en 1757; — 3. & MARIE-LOUISE-GENEVIÉVE, née le 3 Janvier 1749, & reçue à Saint-Cyr sur ses preuves de noblesse, admises le 17 Juillet 1760.

LOUIS-FRANÇOIS-NICOLAS DE LORGERIL a pour frere JEAN-THOMAS-BATISTE DE LORGERIL, Seigneur de Lorgeril & du Verger, dit *le Chevalier* DE LORGERIL, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de 5 moucheturės d'hermine de sable, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Registre V de l'Armorial de France, Part. II.*

*LORGES, en Bretagne. Le Comté de Quintin, qui étoit tombé dans la Maison de *Laval*, fut vendu, par le Duc *de la Trémoille*, à *N... Goyon de la Moussaye*, & acquis, en 1681, par *Guy-Aldonce de Durfort*, Comte de Lorges, Maréchal de France, frere cadet de *Jacques-Henri* I, Duc *de Lorges*. En 1691 il fut créé *Duc* sous le nom de *Quintin*, commué, en 1706, en celui de *Lorges*. Il fut reçu le 12 Octobre 1691, & mourut en 1703. *Voyez* DURFORT.

LORIDO, en Bretagne.

FRANÇOIS LORIDO, Seigneur du Mesnil, sur le rapport de M. *Barrin de la Galissonniere*, fut déclaré *noble* en conséquence des priviléges de la Mairie de Nantes, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 27 Août 1669. Les armes: *d'azur, au lion d'or, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir.* Extrait d'un manuscrit *in-fol. Tome III*, des *Généalogies de Bretagne.*

*LORIOL, en Bresse. La Terre & Seigneurie d'*Asnieres-les-Bois*, en Bresse,

fut érigée en *Comté*, sous la dénomination de Loriol, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1743, enregistrées au Parlement de Dijon le 7 Mai suivant, en faveur

De *Louis-Alexandre-Catherin du Port*, Seigneur de Montplaisant, Fromenten, la Grivilliere, &c. en considération, tant de ses services dans les charges de Conseiller & de Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, que de ceux de ses ancêtres, & notamment de ceux de *N... du Port-de-Court*, oncle de l'Impétrant, qui alors commandoit, en qualité de Lieutenant-Général des Armées navales, l'Escadre du Roi dans la Méditerranée, & qui ensuite commanda la Flotte combinée de France & d'Espagne, au combat naval de Toulon, contre les Anglois, lequel est mort en 1753, premier Vice-Amiral & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis.

Le Marquis de Loriol, qui est d'une Famille originaire de Savoie, a épousé *Marie-Charlotte de Loriol*, d'une ancienne Noblesse de Bugey, aussi originaire de Savoie. Ils n'ont eu qu'un fils, nommé : — *Alexandre-Marie-Elisée du Port*, Comte de Loriol, allié à *N...*, fille du Marquis *de Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

Quant à l'ancienne noblesse de Loriol en Bresse, suivant un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*, elle remonte à :

Jean de Loriol, Damoiseau, vivant en 1400. Il épousa *Guillemette de la Roche*, fille du Seigneur *de la Roche-sur-Ains*, laquelle testa le 25 Juillet 1436, laissant : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Perceval, Prieur d'Oncia & de Rillieu, en 1436 ; — 3. Antoine, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon ; — 4. Jacques, Seigneur de Chales, Président de S. A. *de Savoie*, & l'un des Députés d'*Amé*, Duc *de Savoie*, pour terminer les différends qu'il avoit avec Charles, Duc de Bourbon, en 1436. Il épousa *Marie de Virieu*, fille d'*Antoine de Virieu*, Seigneur de Faverges en Dauphiné, & testa le 16 Décembre 1438, ayant eu trois fils & une fille, sçavoir : — (a) Jean de Loriol, Seigneur de Chales & de Corgenon, Conseiller, Chambellan & Maître-d'Hôtel de Savoie, Gouverneur de Bresse & de Turin. Il mourut sans enfans, & fit ses héritiers *Laurent de Gorrevod*, Seigneur de Montaney, & *Jean-Philibert de Chales*, ses neveux ; — (b) Sibued, Seigneur de Chales en partie, Chancelier de Chypre & de Bresse en 1466, lequel laissa une fille : — Jeanne de Loriol, femme d'*Amé de Chales*, Seigneur de Montiernos, Maître-d'Hôtel de S. A. *de Savoie* ; — (c) Jean, Protonotaire Apostolique, Curé de Foissia, Chanoine de Saint-Paul de Lyon, de Genève & de Vienne, Prieur commendataire de Neuville & de Bron, Abbé de Saint-Pons, puis Evêque de Nice ; — (d) & Jeanne de Loriol, mariée à *Jean*, Seigneur *de Gorrevod*, fils de *Hugonin*, Seigneur *de Gorrevod*, & de *Girarde de Château-renard* ; — 5. Thomas, Chevalier, mort sans hoirs ; — 6. & Jacqueline, morte sans alliance.

Claude de Loriol, Seigneur de la Tour de Neuville-sur-Ains, fut Conseiller ordinaire de la Maison du Duc *de Savoie*, par Lettres datées à Hesdin le 1 Septembre 1444. Il épousa *Etiennette de Vaugrigneuse*, fille de *Derriosus*, Seigneur *de Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Luyrieux*. D'autres la nomment *Eléonore*. Elle étoit veuve de lui en 1459, & en eut : — 1. Guillaume, Seigneur de la Tour de Neuville, mort sans enfans en 1460 ; — 2. Claude, qui suit ; — 3. Louis, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux, rapporté ci-après ; — 4. Alix, femme d'*Etienne de Leal*, Damoiseau ; — 5. & Marguerite, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Ruffey*, au Comté de Bourgogne.

Claude de Loriol, II. du nom, Seigneur de la Tour de Neuville, épousa, le 8 Février 1462, *Catherine de la Poipe*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrieres en Dauphiné, & d'*Alix de Gaste-Lupé*. De ce mariage vint pour fils unique : — Humbert de Loriol, Seigneur de la Tour de Neuville, mort à Malines, sans avoir été marié, l'an 1495.

*Seigneurs de* SAINT-ANDRÉ-DU-BOUCHOUX, *&c.*

LOUIS DE LORIOL, troisieme fils de CLAUDE DE LORIOL, I. du nom, & d'*Eléonore de Vaugrigneuse*, fut Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux & de la Tour de Neuville, après la mort de son neveu. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PERNETTE, morte sans alliance ; — 3. & GILLETTE DE LORIOL, Religieuse à Neuville en Bresse.

FRANÇOIS DE LORIOL, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux & de la Tour de Neuville, épousa, *Laurence de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur d'Esguerrande, & de *Jeanne de Buisadam*. Leurs enfans furent : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Gerlan, rapportés ci-après ; — 3. & LOUISE, mariée à *Urbain*, Seigneur *de la Forêt*, fils d'*Antoine*, Seigneur *de la Forêt*, & de *Claudine de Rossillon*.

GEORGES DE LORIOL, Seigneur de Saint-André-du-Bouchoux, d'Asnieres & de Chamergy, épousa, le 2 Septembre 1568, *Françoise de Chacipol*, Dame d'Asnieres & de Chamergy, fille de *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, & de *Jeanne d'Oncieux*. Il en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Chamergy, mort sans alliance ; — 3. DOROTHÉE, femme d'*Albert de Dortans*, Seigneur de Lisle, fils puîné de *Pierre de Dortans*, Seigneur de Lisle, & de *Jacqueline de la Balme*.

JEAN DE LORIOL, Seigneur d'Asnieres & de Chamergy, testa le 8 Juillet 1635, & avoit épousé, 1°. *Susanne de Chandieu*, fille d'*Antoine*, Baron *de Chandieu*, & de *Françoise de Felins*, dont il n'eut qu'une fille : — SUSANNE DE LORIOL, mariée à *N... Michely*, Gentilhomme Lucquois ; & 2°. le 17 Septembre 1617, *Louise de Brignon*, fille de *Paul de Brignon*, Seigneur de Sainte-Odorite en Languedoc, & de *Madelene d'Airebaudouse*. De ce dernier mariage vinrent : — 1. GEORGES, Seigneur d'Asnieres en 1650, qui suit ; — 2. PAUL, Seigneur de Chamergy ; — 3. MARC, dont on ignore la postérité ; — 4 & 5. DOROTHÉE & MARGUERITE.

*Seigneurs de* GERLAN.

ANTOINE DE LORIOL, Seigneur de Gerlan & de Saint-André, second fils de FRANÇOIS, & de *Laurence de Tarlet*, épousa *Hélene Bergier*, Dame de Corrobert, fille de *Jean*, Seigneur de Corrobert, & d'*Adrianne de Rossillon*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. SUSANNE, mariée à *Pierre de Dortans*, Seigneur de Berchier, au pays de Vaud, fils de *Pierre de Dortans*, Seigneur de Berchier, & de *Claudine de Certat* ; — 3, 4, 5 & 6. ANNE, MARIE, LAURENCE & MARGUERITE DE LORIOL.

PIERRE DE LORIOL, Seigneur de Gerlan, de Corrobert & de Saint-André-du-Bouchoux, mort à Paris en 1625, avoit époufé *Françoise le Loup-de-Digoine*, fille de *René le Loup*, Baron de Digoine, & de *Louise de Bellenave*. Il laissa pour enfans : — 1. PAUL, qui suit ; — 2. RENÉ, Baron de Digoine ; — 3. & LOUISE.

PAUL DE LORIOL, Baron de Saint-Fleurat & de Rambon, Seigneur de Gerlan, de Corrobert & de Saint-André-du-Bouchoux, vivoit en 1650. On ignore la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à une tour quarrée d'argent, avec son avant-mur de même*.

LORIOT, du ressort de Nantes en Bretagne. Famille qui remonte à

MARCEL LORIOT, Maire de Nantes en 1577 & 1578, marié à *Thomasse du Chesne*, dont : — MICHEL LORIOT, aussi Maire de Nantes ès années 1607 & 1608, qui épousa *Renée Drouet*. Il eut pour fils : — FRANÇOIS LORIOT, Seigneur de la Crossardiere, marié à *Françoise Barberé*, dont : — CLAUDE LORIOT, Seigneur de la Noue.

C'est ce que nous sçavons de cette Famille, maintenue en conséquence des privilèges de la Mairie de Nantes, sur le rapport de *M. de Lesrat*, par Arrêt

rendu en la Chambre de la réformation, le 26 Août 1669, en faveur de FRANÇOIS LORIOT, Seigneur de la Crossardiere. *Généalog. de Bretagne, Tome III*, manuscrit in-*fol.* Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueules, & accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

LORME: Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre I, Part. I, pag. 350.*

JEAN DE LORME, I. du nom, Damoiseau, vivoit en 1403, avec *Bagnette de Monlhey*, sa femme, au lieu de Charme, Diocèse de Clermont en Bourbonnois. Ils eurent, entr'autres enfans:

DURAND DE LORME, Damoiseau, marié, en 1441, avec *Florette Escarre*, de laquelle vint pour fils aîné:

ANNET DE LORME, Seigneur de Pagnat, qui épousa *Lionne des Ages*, & en eut:

JEAN DE LORME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-de-Lorme & de Pagnat, marié à *Marguerite d'Albiac*, dont naquit, entr'autres enfans:

GILBERT DE LORME, Ecuyer, Seigneur de la Motte-de-Lorme & de Pagnat, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Villars* en 1556. De *Peronnelle de Mezieres*, qu'il épousa en 1549, il eut:

JEAN DE LORME, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, marié, en 1592, avec *Anne de la Souchere*, dont:

FRANÇOIS DE LORME, Ecuyer, Seigneur de Pagnat, de Perigeres, &c. allié, en 1632, avec *Marie de Beaulieu.* Leurs enfans furent: — 1. JEAN-LOUIS-GABRIEL, qui suit; — 2. & 3. & deux autres fils, nommés JACQUES DE LORME, Chevaliers de Malte.

JEAN-LOUIS-GABRIEL DE LORME-DE-PAGNAT, Ecuyer, Seigneur de Perigeres, premier Capitaine dans le Régiment de la Marine, fut maintenu dans sa noblesse en 1698. Il avoit épousé, en 1674, *Isabelle de Bellevezé-de-Joncheres*, dont:

JACQUES DE LORME-DE-PAGNAT, Ecuyer, Seigneur de Perigeres, de Mons & de Limons, marié, le 8 Décembre 1708, à *Susanne de Douhet*, fille de *Jacques de Douhet*, Ecuyer, Seigneur de Puismolinier, & de *Susanne de Rossignac.*

JEAN-JACQUES DE LORME-DE-PAGNAT, leur fils, né le 9 Octobre 1710, a été reçu Page du feu Roi dans sa grande Ecurie le 21 Mars 1726.

Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable, posées 2 & 1, & accompagnées de 9 étoiles de même, rangées 3 en chef, 3 en fasce & 3 en pointe.*

LORON, en Nivernois. Nous allons répéter ici ce que nous avons déja dit sur cette Famille dans le *Tome VII* de notre premiere Edition, n'en ayant pas reçu de *Mémoire.*

JEAN, aliàs LAZARE DE LORON, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Domery-sur-Chores & de Servon, près Corbigny en Nivernois, épousa *Melchionne de la Tournelle*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur *de la Tournelle* & Montjardin, & de *Jacqueline de Baudiment.* Il laissa pour fille unique:

ANNE DE LORON, Dame de Domery & de Servon, mariée, le 25 Décembre 1625, à *Elie de Jaucourt*, Baron de Blancy, né le 24 Novembre 1604, mort à Domery le 6 Octobre 1667.

RENÉ DE LORON, Chevalier, Seigneur de Tharost, au Bailliage d'Avalon, que l'on présume fils de PIERRE DE LORON, Ecuyer, Seigneur de Domery, & d'*Hippolite de Gamaches*, épousa, présens *Bellon* & *Mesnard*, Notaires à Avalon, le 4 Juin 1642, *Clorinde de Jaucourt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-And'heux, Menestreux, &c. & de *Renée Duplessis-la-Perrine.* Ladite *Clorinde* mourut sans enfans, ayant, par son testament du 7 Janvier 1663, publié au Bailliage d'Avalon le 6 Février suivant, disposé de la plus grande partie de ses biens en faveur de *Renée Duplessis*, sa mere, laquelle étant morte peu après, ses héritiers transigerent devant *Bellot*, Notaire à Avalon, le dernier Juin 1646, avec ledit RENÉ DE LORON, qui prit une seconde alliance.

François de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Vilaine & Ferieres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1575, *Marie-Elisabeth de Courtenay*, fille de *François*, Seigneur de Bleneau, & d'*Hélene Quinquet*. Il en eut :

Françoise de Loron, Dame de Vilaine, &c. mariée, par contrat passé devant *Balezy*, notaire à Moulins, le 13 Février 1605, à *Jacques de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Chesne, & de *Marie de Gauville*, Dame de Formaville & Moncelart, présente au contrat de mariage de son fils, étant alors seconde femme du susdit François de Loron, Baron de Limanton. Ladite Françoise de Loron mourut à Changy, le 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Eglise de Gy, sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe, avec ses armes, où il n'y a qu'une *fasce*, laissant des enfans dudit *Jacques de Courtenay*, mort le 10 Août 1642, & inhumé près de sa femme.

Les armes : *de sable, à une fasce d'argent.*

LORRAINE, Maison souveraine de l'Europe. Les Auteurs ne sont point d'accord sur sa véritable origine, qui se perd dans l'obscurité des tems. Nous nous arrêterons au point fixe, auquel tous se réunissent, &, d'après eux, nous en commencerons la Généalogie à

I. Adalbert ou Albert, Comte de Metz, qui fonda avec sa femme *Judith*, l'Abbaye de Bouzonville, de l'Ordre de Saint-Benoît. La consécration ou dédicace s'en fit le 1 Février de l'an 1033, par *Théodoric* II, Evêque de Metz. Ce Comte mourut l'année suivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'Eglise de Bouzonville, & sa femme dans le Monastere.

II. Gerard, son fils, Comte & Marquis, lui succéda, & décéda 12 ans après son pere, avec sa femme *Gisele*. Ils eurent 11 enfans rapportés dans la fondation de l'Abbaye de Bouzonville, selon l'ordre suivant : — 1. Adalbert ; — 2. Gerard, qui suit ; — 3. Conrard ; — 4. Adalberon ; — 5. Béatrix ; — 6. Cunon ; — 7. Gisele, mariée à *Conrad de Luxembourg* ; — 8. Ilvolde, Abbesse de Saint-Pierre de Metz ; — 9. Azelin ; — 10 Ide ; — 11. & Adelric.

III. Gerard, II. du nom, surnommé *d'Alsace* & *de Châtenois*, fut créé Duc de Lorraine en 1048, après la mort d'*Albert* II, Comte *de Namur*, qui possédoit ce Duché. C'étoit un Prince courageux, entreprenant & fécond en ressources. Il fit tête à *Godefroy le Hardi*, qui s'efforcoit de lui enlever la Mosellane, & mourut de poison, comme l'on croit, en 1070, âgé de 32 ans, à Rémiremont, où il fut inhumé. De *Hedwige de Namur*, fille d'*Albert* I, Comte *de Namur*, & d'Irmengarde, fille de Charles de France, Duc de la basse Lorraine, il eut : — 1. Thierry ou Théodoric, qui suit ; — 2. Gerard, premier Comte de Vaudemont ; — 3. & Bertrice, Abbé de Moyen-Moutier.

IV. Thierry ou Théodoric, Duc de Lorraine, succéda en bas âge à son pere sous la régence de *Hedwige*, sa mere. Gerard, son frere, Prince inquiet & remuant, lui fit la guerre ; il la fit aussi à divers Seigneurs, & même au Duc *de Bourgogne* qu'il tint prisonnier, & ne le relâcha qu'en 1089. Cette année Thierry fut obligé de prendre les armes pour réprimer les désordres que la Noblesse commettoit dans le pays. Son attachement au parti de l'Empereur Henri IV, lui attira une excommunication de la part d'*Heriman*, Evêque de Metz. Ce Prince mourut en 1115, & fut inhumé dans le Cloître du Prieuré de Châtenois, dont il étoit fondateur. Il laissa de *Gertrude*, son épouse, fille de *Robert le Frison*, Comte *de Flandres*, & de *Gertrude de Saxe* : — 1. Simon, qui suit ; — 2. Thierry, Comte de Flandres ; — 3. Gerard ; — 4. Henri, Evêque de Toul, mort le 6 Juin 1167 ; — 5. Gertrude, femme de *Lambert*, Comte *de Montaigu* ; — 6. & N..., épouse de *Bernard Gros de Brancion*.

V. Simon ou Sigismond, Duc de Lorraine & Marquis, fut lié d'amitié avec Saint Bernard & Saint Norbert, dont il favorisa les Disciples. Il accompagna, en 1137, l'Empereur Lothaire dans son expédition d'Italie, & mourut au

retour, le 19 Avril 1139. Il fut inhumé dans le Cloître de l'Abbaye de Stulzbronn près Bitche, qu'il avoit fondée en 1135. Adélaïde, sœur de l'Empereur Lothaire, son épouse, que Saint-Bernard avoit convertie, se fit Religieuse après la mort de son mari dans l'Abbaye du Tard, près de Dijon. Elle en eut douze enfans, entr'autres : — 1. Mathieu, qui suit ; — 2. Adalberon, Moine à Clervaux ; — 3. Robert, tige des Seigneurs de Florenges, dont la postérité masculine s'est éteinte au VII$^{e}$ degré ; — 4. Vauthier, Seigneur de Gerbevillers, mort sans lignée de son mariage avec *Anne de Haraucourt* ; — 5. Agathe, mariée après l'an 1142, à *Renaud* III, Comte *de Bourgogne* ; — 6. & Hadwige, alliée, en 1139, à *Fréderic* IV, Comte *de Toul.*

VI. Mathieu, I. du nom, Duc de Lorraine & Marquis, fonda deux Abbayes en faveur de l'Ordre de Citeaux. La premiere appellée *de l'Etanche*, fut fondée, en 1148, pour des filles ; & la séconde fut celle de Clairlieu. Ce Duc suivit, l'an 1159, l'Empereur Fréderic *Barberousse*, son beau-frere, dans la guerre qu'il fit en Lombardie, & il se trouva aux siéges de Milan, de Brece & de Plaisance : à son retour il s'allia avec l'Evêque de Metz pour le siége de Saverne, qu'il prit & qu'il fit raser. Ce Prince ayant long-tems été malade, se fit porter dans l'Abbaye de Clairlieu, où il décéda le 14 Mai 1176, & y fut enterré auprès du grand Autel. Il laissa de *Berthe*, son épouse, fille de Fréderic *Barberousse* : — 1. Simon, qui suit ; — 2. Ferry, (selon l'art de vérifier les dates, & Fréderic, suivant *Moréri*,) rapporté après son aîné ; — 3. Mathieu, Comte de Toul, du chef de sa femme *Béatrix de Fontenoy*, Comtesse de Toul ; — 4. Thierry, élu Evêque de Metz en 1175, mort en 1181 ; — 5. Philippe, Evêque de Chartres, qui n'est point nommé dans l'art de vérifier les dates ; — 6. Judith, mariée à *Etienne* I, Comte *d'Auxonne* ; — 7. & Sophie, femme de *Henri*, Comte *de Limbourg. Moréri* donne pour 7$^{e}$ enfant — Alexis, femme de *Hugues* III, Duc *de Bourgogne*, au lieu de Sophie.

VII. Simon, Duc de Lorraine, II. du nom, succéda à son pere, & sa mere eut beaucoup de part à son gouvernement pendant les premieres années de son regne, & lui inspira de grands sentimens de religion. Il eut avec Ferry, son frere, quelques démêlés qui se terminerent par un supplément d'apanage, que le Duc fit à son frere. Les Messins lui ayant déclaré la guerre, il gagna sur eux deux batailles près de Boulai, vers l'an 1205. Dégoûté du monde, il se retira dans l'Abbaye de Stulzbronn après avoir cédé ses Etats à Ferry, son frere. Simon mourut dans sa retraite en 1207, sans laisser de postérité. Il avoit épousé *Ide*, fille de *Gerard*, Comte *de Vienne* & de Mâcon, suivant *Vignier*, *Duchesne*, *Baleicourt* & le P. *Benoît* ; mais ce dernier avoue qu'il n'a point trouvé d'anciennes autorités pour ce sentiment.

VII. Ferry ou Fréderic, Comte de Bitche, Duc de Lorraine, porta, du vivant de son frere aîné, le nom de *Comte de Bitche*, Seigneurie qu'il avoit eue en partage, lorsqu'il fut marié avec *Ludomille de Pologne*, fille de *Miecislas*, III. du nom, Duc *de Pologne*. Le P. *Benoît* de Toul, & Dom *Hugot*, disent qu'il ne succéda point à son frere, & qu'il mourut avant lui en 1206 ; mais Dom *Calmet* prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en 1208, & le met au nombre des Ducs de Lorraine. L'art de vérifier les dates place sa mort en 1207. Il laissa sept enfans, sçavoir : — 1. Ferry ou Fréderic, qui suit ; — 2. Thierry *d'enfer*, ou Thierry *le diable*, auteur de la branche de la Maison *du Châtelet*, rapportée *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 319 *& suiv.* — 3. Philippe, Seigneur de Gerbevillers, qui ne laissa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon de Paroye*, & d'*Anne de Romont* ; — 4. Mathieu, élu Evêque de Toul en 1197 ; — 5. Henri, dit *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249, & mourut le 22 Janvier, laissant de sa femme *Agnès*, Dame *de Bayon*, trois enfans, — Philippe, Jacques & Isabelle ; — 6. Judith, mariée à *Henri* II, Comte *de Salm* ; — 7. & Agathe, Abbesse de Remiremont.

VIII. Ferry ou Fréderic, II. du nom, Duc de Lorraine & Marquis, se ligua en 1207, avec *Bertrans*, Evêque de Metz, contre *Thibaut*, Comte *de Bar*, son beau-pere. Cette guerre ne fut pas heureuse pour lui. Il fut surpris le

13

13 Février 1208, & fait prisonnier avec deux de ses freres. Leur prison fut de sept mois, & le Comte ne les relâcha qu'après avoir imposé au Duc les conditions de paix qu'il voulut. Il se trouva en 1212 à l'entrevue qui se fit à Vaucouleurs entre FRÉDERIC, Roi des Romains & PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France; prit les intérêts de l'Empereur FRÉDERIC II, contre son compétiteur OTHON IV, mourut à Nancy, le 18 Octobre 1213, & fut inhumé à l'Abbaye de Stulzbronn. Il laissa d'*Agnès* ou *Theomacete*, son épouse, fille de *Thibaut* I, Comte *de Bar*, & de *Laurette de Loos*, sa premiere femme : — 1. THIBAUT, qui suit; — 2. MATHIEU, rapporté après son frere aîné; — 3. JACQUES, Evêque de Metz en 1240, mort le 4 Octobre 1260; — 4. RENAUD, Seigneur de Bitche, marié à *Elisabeth*, fille & héritiere de *Henri* II, Comte *de Castres*, & de *Clémence de Réthel*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. ALIX, mariée, 1°. à *Wernier*, Comte *de Quibourg*, & 2°. à *Gautier le jeune*, Seigneur de *Vignory*; — 6. & BERTHE DE LORRAINE, femme de *Simon*, Comte *de Sarbrick*.

IX. THIBAUT, I. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, suivant *Alberic*, fut le plus bel homme de ses Etats. S'étant brouillé avec l'Empereur FRÉDERIC II, il embrassa le parti d'OTHON IV, & se trouva dans l'Armée de ce Prince à la bataille de Bouvines. Assiégé l'an 1208 dans Amance, par FRÉDERIC, il fut obligé de se rendre à ce Prince qui le retint long-tems prisonnier, & lui vendit cherement sa liberté. Il revint dans ses Etats avec une maladie de langueur, qui le réduisit au tombeau au mois de Mars 1220 : son corps fut enterré à Stulzbronn, & ce Prince ne laissa point d'enfans de *Gertrude de Dasbourg*, son épouse, fille & héritiere d'*Albert de Dasbourg*.

IX. MATHIEU, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, succéda à son frere en 1220, fut également belliqueux & politique; eut part aux grands évémens de son tems; & fut attaqué par *Henri*, II. du nom, Comte *de Bar*, son oncle, pour avoir pris le parti de *Thibaut*, IV. du nom, Comte *de Champagne*, contre ce Prince. *Henri*, Comte *de Bar*, ayant ravagé la Lorraine, MATHIEU usa de représailles dans le Barrois; en 1241, il comparut à la diéte de Worms; en 1245, à celle de Francfort, où l'on élut pour Empereur *Henri*, Landgrave *de Thuringe*; en 1248, il se déclara pour *Guillaume*, Comte *de Hollande*, élu Roi des Romains. MATHIEU mourut le 10 Février, suivant *Chazot*, ou du moins avant Pâques 1251, & fut enterré à Stulzbronn. Il avoit épousé en 1225, *Catherine de Limbourg*, morte en 1258, fille de *Valeran*, Duc *de Limbourg*, & d'*Erminson*, Comtesse *de Luxembourg*. Leurs enfans furent : — 1. FERRY ou FRÉDERIC, qui suit; — 2. LAURE, mariée, 1°. à *Jean de Dampierre*, Seigneur de Saint-Dizier, & 2°. à *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Mirebeau; — 3. ISABELLE, femme en premieres nôces de *Henri*, Comte *de Vienne*, & en secondes de *Jean de Châlons*, Seigneur de Rochefort; — 4. & CATHERINE, alliée à *Richard*, Comte *de Montbelliard*.

X. FERRY ou FRÉDERIC, III. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, succéda à son pere en 1251, à l'âge d'environ 11 ans, sous la tutelle de *Catherine de Limbourg*, sa mere. Il fit ses premieres armes en 1257, contre des aventuriers qui ravageoient le pays de Toul, les battit & les chassa; en 1261, il remit le Comté de Toul moyennant une grosse somme à l'Evêque Diocésain qui le réunit à sa Crosse. Ce Prince fut presque continuellement en guerre avec *Laurent*, Evêque de Metz. Il mourut le 31 Décembre de l'an 1303, âgé de 63 ans, & fut enterré à l'Abbaye de Beaupré. Il avoit épousé, en 1255, MARGUERITE DE NAVARRE, fille de THIBAUT I, Roi de Navarre & de Champagne, & de MARGUERITE DE BOURBON. Il est le fondateur du Monastere des Cordeliers & des Claristes de Neufchâteau, & eut de son mariage : — 1. THIBAUT, qui suit; — 2. MATHIEU, Seigneur de Belrouart, qui se noya dans un étang en 1282, sans laisser d'enfans de son épouse *Alix de Bar*, fille de *Thibaut*, II. du nom, Comte *de Bar*; — 3. FRÉDERIC, Chanoine de Toul, sacré Evêque d'Orléans en 1297, mort le 4 Juin 1299; — 4. autre FRÉDERIC, Seigneur de Bremoncourt & de Plombieres, mort le 8 Octobre 1312, sans lignée de sa femme *Marguerite*, fille de *Henri*, Comte *de Blamont*; — 5. JEAN, Comte de Toul, mort le 3 Septembre 1306;

aussi sans enfans de sa femme *Marguerite de Tullieres*; — 6. Elisabeth, mariée, 1°. à *Louis de Baviere*, fils de *Louis le Sévere*, Duc *de Baviere*, & Electeur Palatin, tué peu après son mariage; & 2°. à *Henri* III, Comte *de Vaudemont*; — 7. Agnès, Religieuse à Longchamp; — 8. & Catherine, femme d'*Eginon*, Comte *de Fribourg*.

XI. Thibaut, II. du nom, Duc de Lorraine & Marquis, fut connu du vivant de son pere, sous la qualité de Seigneur de Neufchâteau, & donna des preuves de sa valeur dans les batailles de Spire & de Courtray. Il combattit dans la premiere, donnée, en 1298, contre l'Empereur Adolphe de Nassau, en faveur d'Albert d'Autriche; & dans la seconde, livrée le 9 Juin 1302, dans les Armées de Philippe *le Bel*, Roi de France. Il succéda, l'année suivante, au Duché de Lorraine. A peine fut-il mis en possession de ce Duché, qu'il entreprit de réduire les priviléges de la Noblesse, trop multipliés sous le regne précédent: il y eut révolte à cette occasion, attaqua les rebelles, les battit près de Luneville en 1304, & les punit en diverses manieres. La même année il combattit pour le Roi Philippe *le Bel*, en la bataille de Mons en Puelle, donnée le 18 Août; en 1309, fit prisonnier dans un combat l'Evêque de Metz & le Comte *de Salm*; en 1310, accompagna l'Empereur Henri VII en Italie, & en revint avec une maladie de langueur, qui le conduisit au tombeau le 13 Mai 1312. Il avoit épousé, en 1281, *Elisabeth de Rumigny*, Dame de Fleurines, de Martigny & d'Aubenton, fille de *Hugues* II, Seigneur *de Rumigny*, & de *N... de Boves*. Cette Duchesse survécut à son mari jusqu'en 1321, & se remaria, en 1314, avec *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcean. Elle eut de son premier lit: — 1. Ferry ou Fréderic, qui suit; — 2. Mathieu, Seigneur de Fleurines, marié, en 1311, avec *Mahaud*, fille de *Robert*, Comte *de Flandres*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Hugues, Seigneur de Rumigny, aussi décédé sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Beaumez*; — 4. Marie, alliée, en 1325, à *Guy de Châtillon*, Seigneur de la Fere en Tardenois; — 5. Marguerite, seconde femme de *Raoul*, Comte *de Loos* & de Chiny; — 6. Isabelle, mariée, en 1320, à *Erard de Bar*, Seigneur de Pierrepont; — 7. & Adélais, femme de *Jean*, Seigneur *de Rappolstein*.

XII. Ferry ou Fréderic, IV. du nom, Duc de Lorraine & Marquis, né le 15 Avril 1282, avoit accompagné son pere dans la plûpart de ses expéditions. Dès la premiere année de son regne, il entra en guerre avec *Jean*, Comte *de Dasbourg* & *Louis*, Comte *de Richecourt*, les battit & les mit en fuite. En 1314, il se déclara pour *Fréderic* III, rival de l'Empereur Louis de Baviere. Celui-ci le fit prisonnier, en 1322, à la bataille de Muldhorff, le 28 Septembre. Charles *le Bel*, Roi de France, obtint sa liberté, service qui l'attacha étroitement aux intérêts de cette Couronne. Le 23 Août 1328, il fut tué à la bataille de Cassel pour le Roi Philippe *de Valois*. Son corps fut rapporté en Lorraine, & enterré à Beaupré. Il avoit épousé, en 1304, Isabelle d'Autriche, fille de l'Empereur Albert, I. du nom, & d'*Elisabeth de Carinthie*, dont: — 1. Raoul, qui suit; — 2. Fréderic, Comte de Luneville; — 3. Thibaut, Chanoine de Trèves; — 4. Albert, Chanoine de Liége; — 5. Anne, morte sans alliance; — 6. Blanche, nommée, en 1340, Abbesse d'Andelot; — 7. Marguerite, fiancée avec Winceslas de Luxembourg, fils de Jean, Roi de Bohême, & mariée à *Ulric*, Seigneur *de Rappolstein*; — 8. & Elisabeth, femme de *Hugues de Zeringhen*.

XIII. Raoul Duc de Lorraine & Marquis, succéda en bas âge, en 1328, à son pere, sous la régence de sa mere. Il eut une guerre assez vive avec *Henri*, IV. du nom, Comte *de Bar*; joignit, en 1341, ses armes avec celles du Roi Philippe de Valois dans la guerre de Bretagne; continua à servir ce Prince les années suivantes, & enfin fut tué à la bataille de Crecy, donnée le 26 Août 1346. *Champier* dit que si les autres eussent fait comme lui à cette journée, les Anglois n'eussent tenus devant eux *non plus que la perdrix, devant l'oiseau de proye*. Son corps fut enterré à Beaupré. Il avoit épousé, 1°. en 1329, *Eléonore*, fille de *Thibaut* IV, Comte *de Bar*, morte peu après sans enfans; 2°. au mois de Mai 1333, *Marie de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Blois, & de

*Marguerite de Valois*, laquelle se remaria à *Fréderic*, Comte *de Linanges*. Il laissa, de ce second mariage, pour fils unique :

XIV. JEAN, I. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, qui succéda à son pere en 1346, & n'avoit alors que six mois selon Dom *Calmet*, & sept ans selon le P. *Benoît*, ce que la suite des événemens rend plus vraisemblable. La Duchesse, sa mere, eut la régence pendant sa minorité, avec *Fréderic*, Comte *de Linanges*, son second mari. Cette Princesse courageuse & entreprenante, plongea la Lorraine dans de longues & ruineuses guerres, sur-tout contre l'Evêque de Metz. Le Roi JEAN lui accorda, en 1354, une dispense d'âge pour gouverner ses Etats. Il combattit, en 1356, à la bataille de Poitiers pour la France contre les Anglois; en 1364, fut fait prisonnier à la bataille d'Aurai en Bretagne, où *Charles de Blois*, dont il avoit pris les intérêts, fut tué; se rendit, en 1365, à la tête d'une armée dans la Prusse Ducale pour secourir les Chevaliers Teutoniques contre *Olgerde*, Duc *de Lithuanie*; & eut la plus grande part à la victoire remportée sur ce Prince dans la plaine d'Hazeland près de Thorn. JEAN Duc DE LORRAINE eut ensuite la guerre avec divers Seigneurs de ses Etats, qu'il réduisit, & combattit pour la France à la tête de ses troupes à la bataille de Rosebecq, donnée le 17 Novembre 1382. Il mourut à Paris, (de poison, dit *Moréri*) entre le mois d'Août 1390 & le mois de Mars 1391. *Chazot*, place sa mort au 27 Septembre 1390. Son corps fut rapporté à Nancy, où il fut inhumé dans la Collégiale de Saint-Georges, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé, 1°. *Sophie de Wirtemberg*, fille d'*Evrard*, III. du nom, Comte *de Wirtemberg*, & d'*Elisabeth d'Henneberg*; & 2°. *Marguerite*, Comtesse *de Loos* & de Chiny, morte sans enfans, le 1 Octobre 1372, fille unique de *Louis*, Comte *de Loos* & de Chiny, & de *Jeanne de Blamont*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FERRY, Comte de Vaudemont, rapporté après son frere aîné; — 3. & ISABELLE, seconde femme, en 1385, d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire *de Coucy*, Comte de Soissons & de Marle, Grand-Bouteiller de France, &c. laquelle se remaria avec *Etienne*, II. du nom, dit *le jeune*, Duc *de Baviere*, Seigneur d'Engolstat.

XV. CHARLES, II. du nom, Duc DE LORRAINE & Marquis, succéda à son pere en 1391, à l'âge de 25 ans. Peu de tems après sa proclamation, il partit pour l'Afrique avec le Duc *de Bourbon*, à la priere des Génois; mit le siége devant Tunis qu'il ne put prendre; battit ensuite l'armée des Infideles, & revint après avoir délivré tous les Esclaves Chrétiens. En 1396, il alla au secours des Chevaliers Teutoniques, en Prusse, avec *Enguerrand de Coucy*, son beau-frere. Dans cette expédition il battit le Duc *de Lithuanie*; mais il y fut fait prisonnier, & envoyé au Château de Mariembourg, où il resta près de 4 mois. En 1407, il remporta une grande victoire sur les troupes de LOUIS, Duc D'ORLÉANS, frere du Roi, qui étoit venu l'attaquer près de Nancy. Son attachement pour l'Empereur ROBERT, son beau-pere, lui avoit attiré cette guerre. Il mourut le 25 Janvier 1431, suivant l'Art de vérifier les dates, & en 1430, selon *Moréri*. Il avoit épousé, en 1383, MARGUERITE DE BAVIERE, fille aînée de ROBERT, III. du nom, Empereur & Duc DE BAVIERE, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Elisabeth de Nuremberg*. Elle mourut le 26 Août 1434, laissant : — 1 & 2. LOUIS & RODOLPHE, morts jeunes; — 3. ISABEAU, qui suit; — 4. & CATHERINE, mariée, en 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis *de Bade*, mort le 1 Mars 1493.

XVI. ISABEAU, Duchesse DE LORRAINE, épousa, le 24 Octobre 1420, RENÉ, Duc d'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, qui devint, par sa femme, Duc DE LORRAINE. Elle mourut le 28 Février 1452. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, Duc de Calabre & DE LORRAINE, mort le 16 Décembre 1470; — 2. YOLANDE D'ANJOU, Duchesse DE LORRAINE, mariée à FERRY DE LORRAINE, II. du nom, Comte de Vaudemont, rapporté à cette branche; — 3. & MARGUERITE D'ANJOU, alliée à HENRI VI, Roi d'Angleterre, le 25 Août 1482.

*Comtes de VAUDEMONT, depuis Ducs DE LORRAINE.*

XV. FERRY DE LORRAINE, I. du nom, second fils de JEAN, Duc DE LORRAINE,

Seigneur de Rumigny, devenu Comte de Vaudemont, Seigneur de Joinville, par son mariage avec *Marguerite de Joinville*, Comtesse de Vaudemont & Dame de Joinville, veuve de *Jean de Bourgogne-Comté*, & de *Pierre*, Comte *de Genève*, & fille aînée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudemont, Sire *de Joinville*, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie de Luxembourg*. Elle mourut en 1416, & son mari fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. FERRY, Seigneur de Rumigny; — 3. CHARLES, Seigneur de Bovines; — 4. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Florines; — 5. ISABELLE, mariée, 1°. à *Philippe*, Comte *de Nassau-Saarbruch*; 2°. en 1412, à *Henri*, Comte *de Blamont*; — 6. MARGUERITE, alliée à *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Saint-Georges, &c.; — 7. & JEANNE, mariée, en 1420, à *Jean de Salm*.

XVI. ANTOINE DE LORRAINE, Comte de Vaudemont & de Guise, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épousé, en 1417, *Marie*, Comtesse *de Harcourt* & d'Aumale, Dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 Avril 1476, en sa 78[e] année, fille aînée & héritiere de *Jean*, Comte *de Harcourt*, VII. du nom, & de *Marie d'Alençon*, dont il eut: — 1. FERRY, qui suit; — 2. HENRI, Evêque de Térouenne, puis de Metz, mort le 20 Octobre 1505, âgé de 80 ans; — 3. PHILIPPE, mort jeune; — 4. JEAN, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui signala son courage en 1449, à la conquête de Normandie; — 5. MARGUERITE, Dame d'Arschot, mariée, en 1432, à *Antoine*, Sire *de Croy* & de Renty, Grand-Maître de France, & Chevalier de la Toison d'or; — 6. MARIE, seconde femme d'*Alain*, Vicomte *de Rohan*, IX. du nom, morte le 23 Avril 1455; — 7 & 8. CATHERINE & autre MARGUERITE, Religieuses.

XVII. FERRY DE LORRAINE, II. du nom de sa branche, Comte de Vaudemont, de Guise, &c. mort le 31 Août 1470, avoit épousé, en 1444, YOLANDE D'ANJOU, comme on l'a dit, Duchesse de Lorraine & de Bar, fille aînée de RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples, & d'ISABEAU, Duchesse DE LORRAINE & de Bar, sa premiere femme. Elle mourut en 1483, âgée de 55 ans, & eut pour enfans: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. NICOLAS, Baron de Joinville, mort sans alliance; — 3. PIERRE, mort jeune; — 4. JEANNE, mariée, en Janvier 1473, à CHARLES D'ANJOU, IV. du nom, Roi de Naples, mort l'an 1480; — 5. YOLANDE, premiere femme de *Guillaume*, II. du nom, dit *le Noir*, Landgrave *de Hesse*, mariée, en 1497, & morte en 1500; — 6. & MARIE, alliée, en 1488, à *René*, Duc *d'Alençon*, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de Sainte-Claire, dans le Monastere qu'elle avoit fondé à Argentan: elle y mourut le 1 Novembre 1521, dans sa 58[e] année, en odeur de sainteté.

XVIII. RENÉ DE LORRAINE, I. du nom de sa branche, Comte de Vaudemont, succéda, en 1473, à NICOLAS D'ANJOU, Duc de Lorraine, à l'âge de 22 ans. C'est ainsi, dit l'Abbé *Garnier*, que le Duché de Lorraine qui étoit passé par mariage dans la Maison D'ANJOU, rentra, par un autre mariage, dans la Maison de LORRAINE. Il en prit possession le 4 Août 1473, & presqu'aussi-tôt *Charles*, Duc *de Bourgogne*, qui ambitionnoit cette Principauté, fit enlever le jeune Duc avec sa mere à Joinville. La Duchesse implora le secours de LOUIS XI, & ce Monarque envoya promptement une armée sur les confins de la Lorraine, & par-là fit échouer les desseins ambitieux du Duc *de Bourgogne*. RENÉ, DUC DE LORRAINE, fut relâché, mais ce ne fut qu'après avoir été contraint de faire une alliance offensive & défensive avec le Duc *de Bourgogne*, contre le Roi de France. Le ressentiment l'emporta bien-tôt sur cet arrangement forcé: il se ligua l'année suivante avec LOUIS XI & l'Empereur FRÉDERIC III, contre le Duc *de Bourgogne*, & lui déclara la guerre. La bataille que *Charles de Bourgogne* perdit, avec la vie, sous les murs de Nancy, rendit le Duc RENÉ paisible possesseur de ses Etats. En 1482, il alla au secours des Vénitiens contre le Duc *de Ferrare*, & battit les Ferrarois devant Adria. Le Roi CHARLES VIII lui rendit le Duché de Bar en 1483, dont LOUIS XI s'étoit emparé. Il mourut d'apoplexie à Fains, près de Bar-le-Duc, le 10 Décembre 1508, âgé de 57 ans, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy.

Il avoit épousé, 1°. en 1471, *Jeanne de Harcourt*, Comtesse de Tancarville, seconde fille & héritiere de *Guillaume*, Comte de Tancarville, & d'*Yolande de Laval*, sa seconde femme. Il la répudia pour sa stérilité, & épousa, 2°. en 1485, *Philippe*, fille d'*Adolphe d'Egmond*, Duc de Gueldres, & de CATHERINE DE BOURBON. Après la mort de son mari elle se fit Religieuse de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson, où elle fit profession le 8 Décembre 1520, & y mourut le 26 Février 1547, âgée de 85 ans. Ses enfans furent: — 1 & 2. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes; — 3. ANTOINE, qui suit; — 4. NICOLAS, mort jeune; — 5. CLAUDE, auteur des Ducs *de Guise*. Voyez le *Tome VII* de ce Dictionnaire. — 6. JEAN, Cardinal DE LORRAINE, Archevêque de Reims, de Lyon, &c. mort le 18 Mai 1550; — 7. LOUIS, Comte de Vaudemont, mort au siége de Naples en 1528, âgé de 28 ans, sans alliance; — 8. FRANÇOIS, Comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, âgé de 18 ans; — & 4 filles, mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc DE LORRAINE & de Bar, Comte de Vaudemont, né le 24 Juin 1489, succéda à son pere à l'âge de 19 ans. Il étoit à la Cour de France depuis 1501, & fit son entrée solemnelle à Nancy, le 14 Février 1509. Presque aussi-tôt il se rendit à l'armée du Roi LOUIS XII, en Italie, eut part à la victoire d'Agnadel, gagnée par ce Prince sur les Vénitiens, le 14 Mai de la même année; accompagna le Roi FRANÇOIS I. le 14 Septembre 1515, dans son expédition du Milanès; obtint du Pape LÉON X, en 1521, un indult, par lequel il étoit défendu de traduire à Rome, en premiere instance, les Sujets de son Duché; fit la guerre, en 1525, aux paysans révoltés d'Alsace, connus sous le nom de *Rustauds*, qui menaçoient ses Etats; les força d'évacuer Saverne, dont ils s'étoient emparés, & revint à Nancy après les avoir dissipés. Il passa à Nuremberg le 26 Août 1542, avec le Roi FERDINAND & le Corps Germanique, une transaction, qui déclara la Lorraine *Souveraineté libre & indépendante*. Il mourut à Bar-le-Duc le 14 Juin 1544, & son corps fut transporté aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épousé RENÉE DE BOURBON, Dame de Mercœur, fille de GILBERT, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire de Gonzague-de-Mantoue*. Elle mourut en Mai 1539, & eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. NICOLAS, tige des Ducs *de Mercœur*. Voyez MERCŒUR; — 3. & ANNE, née le 25 Juillet 1522, mariée, 1°. en 1540, à *René de Nassau*, Prince d'Orange; & 2°. à *Philippe de Croy*, Duc d'Arschot, Chevalier de la Toison d'or. Elle est morte en 1568.

XX. FRANÇOIS, I. du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 15 Février 1517, élevé à la Cour de FRANÇOIS I, Roi de France, son parrein, fut très-estimé de ce Monarque, succéda à son pere en 1544, & mourut d'apoplexie le 12 Juin de l'année suivante à Remiremont, fort regretté de ses Sujets, qui fondoient les plus grandes espérances sur son regne. Il avoit épousé, en 1540, CHRISTINE DE DANNEMARCK, veuve de *François Sforce*, Duc de Milan, & fille de CHRISTIERN, II. du nom, Roi DE DANNEMARCK, & d'ELISABETH D'AUTRICHE. Elle mourut le 10 Décembre 1590, laissant: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. RENÉE, née le 20 Avril 1544, mariée, le 12 Février 1568, à *Guillaume*, V. du nom, Duc *de Baviere*, morte le 23 Mars 1602; — 3. & DOROTHÉE, née posthume le 24 Août 1545, alliée, le 26 Décembre 1575, à *Eric*, II. du nom, Duc *de Brunswick*, morte sans postérité en 1582.

XXI. CHARLES, III. du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 15 Février 1543, succéda à son pere à l'âge de 3 ans, sous la régence de CHRISTINE DE DANNEMARCK, sa mere, & du Prince NICOLAS, son oncle; mais HENRI II, Roi de France, arriva à Nancy le 14 Avril 1552, pour s'assurer de la Lorraine contre l'Empereur CHARLES-QUINT, dépouilla de la Régence la Duchesse CHRISTINE, niéce de l'Empereur; fit prêter serment au jeune Duc, & l'emmena avec lui pour être élevé à sa Cour. CHARLES revint en Lorraine en 1559, après le sacre du Roi FRANÇOIS II, auquel il assista. Il termina, avec le Roi CHARLES IX, les difficultés qui concernoient le Barrois mouvant, par traité passé le 25 Janvier 1571, à Boulogne-lès-Paris; fonda, selon Dom *Calmet*, en 1572, ou suivant *Baleicourt*, en 1580, l'Université de Pont-à-Mousson; entra dans la Ligue

au mois de Mai 1588, pour venger la mort du Duc *de Guise*; érigea, en 1601, une Eglise primatiale à Nancy, après avoir inutilement essayé d'y établir un Evêché; mourut dans cette ville le 14 Mai 1608, dans la 65e année de son âge, & fut enterré aux Cordeliers de Nancy. Il avoit épousé, le 5 Février 1559, Claude de France, seconde fille de Henri II, Roi de France, & de Catherine de Médicis. Elle mourut le 20 Février 1574, âgée de 27 ans, dont : — 1. Henri, qui suit; — 2. Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le 1 Juillet 1567, mort le 30 Novembre 1607; — 3. François, rapporté après son frere aîné; — 4. Christine, née le 6 Août 1565, mariée, le 15 Mai 1583, à *Ferdinand de Médicis*, I. du nom, Grand-Duc de Toscane, morte le 19 Décembre 1637; — 5. Antoinette, née le 26 Août 1568, alliée, en 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc *de Cleves* & de Juliers, morte sans postérité. — 6. Anne, née le 10 Septembre 1569, morte le 8 Août 1576; — 7. Catherine, née le 3 Novembre 1573, Abbesse de Remiremont, morte à Paris le 7 Mars 1648; — 8. Elisabeth, née le 9. Octobre 1574, mariée, le 6 Février 1595, à *Maximilien*, I. du nom, Duc & Electeur *de Baviere*, morte le 6 Janvier 1635; — 9. & Claude, sœur jumelle d'Elisabeth, morte le 2 Octobre 1576.

XXII. Henri II, dit *le Bon*, Duc de Lorraine & de Bar, né le 20 Novembre 1635, ou le 8 de ce mois, selon *Baleicourt* & le P. *Benoît*, succéda à son pere en 1608, & signala ses premieres armes par la poursuite & la défaite des troupes Allemandes qui étoient entrées en Lorraine & en France, pour le secours des Protestans. Il maria, en 1621, Nicole, sa fille, à Charles, son neveu, & fit insérer, dans le contrat de mariage, que faute d'enfans mâles le Duché appartiendroit à cette Princesse; mais Charles, & son frere, protesterent en secret contre cette clause, prétendant que la Lorraine leur étoit dévolue de plein droit après la mort de Henri, comme fief masculin. Ce Prince mourut à Nancy le 31 Juillet 1624, & fut inhumé aux Cordeliers de cette ville. Il avoit épousé, 1°. le 29 Janvier 1599, Catherine de Bourbon, sœur du Roi Henri IV, zélée Protestante, qui mourut sans enfans le 13 Février 1604; & 2°. le 26 Avril 1606, *Marguerite de Gonzague*, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore de Médicis*. Elle mourut le 26 Février 1632. De ce mariage vinrent : — 1. Nicole, Duchesse de Lorraine & de Bar, née le 3 Octobre 1608, mariée, comme on l'a dit, par son pere, avec dispense, en Mai 1621, à Charles III, Duc de Lorraine, son cousin-germain, dont il sera parlé au degré XXIII, ci-après. Elle mourut d'apoplexie à Paris le 20 Février 1657, sans laisser de postérité; — 2. & Claude-Françoise, née le 15 Octobre 1612, mariée, aussi avec dispense, le 11 Février 1634, à Nicolas-François, Duc de Lorraine, son cousin-germain. Elle mourut en couches le 2 Août 1648.

XXII. François de Lorraine, II. du nom, troisieme fils de Charles, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, & de Claude de France, né le 27 Février 1572, fut Comte de Vaudemont, &c. & mourut le 15 Octobre 1632. Il avoit épousé *Catherine*, Comtesse *de Salm*, fille unique de *Paul*, Comte *de Salm*, & de *Marie le Veneur de Tillieres*. Elle mourut le 9 Décembre 1627, laissant : —— 1. Henri, Marquis de Hatton-le-Châtel, né le 7 Mars 1602, mort en 1610; —— 2. Charles, qui suit; —— 3. Nicolas-François, rapporté après son aîné; — 4. Henriette, née le 5 Avril 1605, mariée, 1°. en 1621, à *Louis*, bâtard *de Guise*, Prince de Phaltzbourg & de Lixin; 2°. à *Jérôme Grimaldi*, Gentilhomme Génois; 3°. à *Christophe de Moura*; 4°. à *Charles de Guasco*; & 5°. à *N... de Chantelou*, dit *le Prince de Lixin*. Elle mourut le 16 Novembre 1660; — 5. & Marguerite, née en 1613, mariée, le 31 Janvier 1632, à Gaston-Jean-Batiste de France, Duc d'Orléans, morte le 3 Avril 1672.

XXIII. Charles, IV. du nom, Comte de Vaudemont, prit possession de la Lorraine avec la Duchesse Nicole, son épouse, en 1624, & se démit de ses Etats le 19 Janvier 1634, puis se retira avec son armée en Allemagne. Avec les qualités d'un Héros, il menoit la vie d'un Aventurier : son inquiétude, son imprudence & son indiscrétion furent la source de ses malheurs, & entraîne-

rent la ruine de sa maison. Il mourut le 18 Septembre 1675, dans le Honsruch, pays de montagnes appartenant à l'Electeur de Tréves, à l'âge de 71 ans, 5 mois & 16 jours. Son corps fut déposé dans l'Eglise des Capucins de Coblance, d'où il fut porté, le 20 Mai 1717, à la Chartreuse de Bosserville, qu'il avoit fondée près de Nancy. Il n'eut point d'enfans de Nicole, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine-germaine & sa premiere femme, ni de *Marie d'Aspremont*, sa seconde, dit *Moréri*, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte *d'Aspremont*, & de *Marie-Françoise de Mailly*, dite *de Coucy*, qu'il avoit épousée le 4 Novembre 1665, laquelle se remaria, en 1679, à *Henri-François*, Comte *de Mansfeld*, Chevalier de la Toison d'or & Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice. Le Duc Charles IV épousa, 3°. le 2 Avril 1637, *Béatrix de Cusance*, veuve du Prince *de Cantecroix*, dont le mariage fut cassé par le Pape Urbain VIII en 1639. Il en eut Charles-Henri, dont nous allons parler; — & Anne de Lorraine, née le 23 Août 1639, mariée, le 7 Octobre 1660, à François-Marie de Lorraine, Comte de Lillebonne, & morte le 19 Février 1720.

Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Milanès, né le 17 Avril 1649, mort le 14 Janvier 1723, avoit épousé, le 28 Avril 1669, Anne-Elisabeth de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbeuf, & d'*Anne-Elisabeth*, Comtesse *de Lannoy*, sa premiere femme. Elle mourut d'apoplexie le 5 Août 1714, & eut pour fils: — Charles-Thomas de Lorraine, né le 7 Mars 1670, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'or, Maréchal-de-Camp général des armées de l'Empereur, & mort en Italie le 12 Mai 1704, sans alliance.

Selon l'Art de vérifier les dates, Charles, IV. du nom, Duc de Lorraine, après la mort de *Béatrix de Cusance*, arrivée le 5 Juin 1663, épousa, le 17 Juillet 1665, *Louise-Marguerite*, fille de *Charles*, Comte *d'Aspremont-Nanteuil*, dont il n'eut point d'enfans. Seroit-ce la même que *Marie d'Aspremont*, que *Moréri* lui donne pour seconde femme, & qu'il épousa en 1665? cela est probable.

*Branche de la Maison de Lorraine, régnante.*

XXIII. Nicolas-François de Lorraine, appellé communément *le Duc* François de Lorraine, troisieme fils de François, & de *Catherine*, Comtesse *de Salm*, né le 6 Décembre 1609, avoit été nommé Cardinal en 1627. Ayant depuis quitté l'état Ecclésiastique, le Duc Charles, son frere aîné, lui fit une démission de ses Etats en 1634: il mourut, selon *Moréri*, le 26 Janvier 1670, & suivant l'Art de vérifier les dates, le 23 ou 25 Janvier. Il avoit épousé, le 11 Février 1634, Claude-Françoise de Lorraine, seconde fille de Henri, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Marguerite de Gonzague-Mantoue*, morte le 2 Août 1648, laissant: — 1. Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard, dit *le Prince* Ferdinand de Lorraine, né le 30 Décembre 1639, mort de la pierre à Paris le 1 Avril 1659; — 2. Charles-Léopold-Nicolas-Sixte, qui suit; — 3. Anne-Eléonore-Dorothée, née le 12 Mai 1645, morte le 28 Février 1646; — 4. & Marie-Anne-Thérese-Judith, née le 30 Juillet 1648, Abbesse de Remiremont, morte à Paris le 17 Juin 1661.

XXIV. Charles-Léopold-Nicolas-Sixte, Duc de Lorraine & de Bar, dit *le Duc* Charles, né à Vienne le 3 Avril 1643, prit le titre de Duc de Lorraine & de Bar après la mort de Charles IV, son oncle, en 1675; étoit déja célebre par plusieurs exploits militaires; se signala, le 1 Août 1664, à la bataille de Saint-Godard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs; fit la campagne de Hongrie en 1671, sous le Général *Sporck*, qui le chargea du siége de Murau, dont il se rendit maître; commanda, en 1672, la Cavalerie impériale sous le Général *Montécuculli;* combattit, en 1674, l'épée à la main, à la bataille de Senef en Flandres, & reçut une blessure à la tête; chargé du commandement de l'armée impériale, après la retraite de *Montécuculli* en 1676, il couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 17 Septembre par le Prince *de Bade*, à la

vue d'une armée Françoise de 45 mille hommes, commandée par le Maréchal *de Luxembourg;* nommé, en 1683, Généralissime de l'armée impériale, destinée contre les Turcs, il marcha au secours de Vienne, assiégée par eux avec une armée de 240 mille hommes, les harcela par des courses continuelles; & à l'arrivée du Roi de Pologne (SOBIESKI) attaqua leur camp, de concert avec ce Prince, les obligea de prendre la fuite & délivra la place. La même année & les deux suivantes (1684 & 1685), il fit plusieurs conquêtes en Hongrie, battit les Turcs en diverses rencontres; prit Budes le 2 Septembre 1686, à la vue du Grand Visir, après 45 jours de siége; remporta, le 12 Août 1687, une victoire complette sur les Turcs, à la tête du Pont d'Esseck; envoyé sur le Rhin, il se rendit maître, le 8 Septembre 1689, de Mayence, après 52 jours de siége; partit d'Inspruck, dont il étoit Gouverneur, pour se rendre à Vienne; tomba malade à Weltz le 17 Avril 1690, & y mourut le lendemain, dans sa 48 année. Ce Prince, digne par ses vertus politiques, militaires & chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'univers, ne jouit jamais de ses Etats. A la paix de Nimegue, ils lui furent offerts par la France; mais à des conditions qu'il ne voulut jamais accepter. Il avoit épousé, le 6 Février 1678, ELÉONORE, morte le 17 Décembre 1697, fille de l'Empereur LÉOPOLD, selon l'Art de vérifier les dates, & suivant *Moréri*, de l'Empereur FERDINAND III, & d'*Eléonore de Gonzague*, sa troisieme femme. De cette alliance vinrent: — 1. LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HIACINTHE, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH-JEAN-ANTOINE-IGNACE-FÉLIX, né le 24 Novembre 1680, Evêque d'Osnabruck, Archevêque-Electeur de Tréves, mort de la petite vérole à Vienne le 4 Décembre 1715, âgé de 35 ans; — 3. FERDINAND-ANTOINE-JOSEPH-ROMAIN-LAURENT, né le 9 Août 1683, mort jeune; — 4. JOSEPH-INNOCENT-EMMANUEL-FÉLICIEN-CONSTANT, né le 20 Octobre 1685, mort le 25 Août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano, en Italie, le 16 du même mois; — 5. FRANÇOIS, Abbé de Stavelo, né le 8 Décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 Juillet 1715; — 6. & une Princesse, née le 28 Avril 1683, morte trois heures après sa naissance.

XXV. LÉOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HIACINTHE, DUC DE LORRAINE & de Bar, connu sous le nom de Duc LÉOPOLD, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudemont, &c. né à Inspruck le 11 Septembre 1679, créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Riswick, dans la possession & jouissance de ses Etats, qui avoient été 28 ans au pouvoir de la France. Le 17 Août même année (1698), il arriva à Nancy, rendit hommage au Roi à Versailles pour la mouvance du Barrois le 25 Novembre 1699, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en exécution du traité de Riswick, & en la forme & maniere qu'avoit fait le Duc CHARLES, son grand-oncle. En 1707, par traité passé à Metz, entre les Commissaires respectifs, le Roi de France lui restitua la souveraineté de Commercy. Le Duc LÉOPOLD en fit présent, le 31 Décembre suivant, à CHARLES-HENRI, Comte de Vaudemont. En 1712, il reçut magnifiquement dans ses Etats JACQUES III, Roi d'Angleterre, obligé de sortir de France par un des articles de la paix d'Utrecht. Ce Prince fugitif arriva le 21 Février à Bar-le-Duc, & en partit au mois d'Octobre 1715. Le Duc LÉOPOLD mourut le 27 Mars 1729, à Lunéville, dans la 50^e^ année de son âge, & son corps fut porté dans le tombeau de ses ancêtres au Couvent des Cordeliers de Nancy. Ce Prince, pendant son regne, mit toute son application à faire du bien à ses sujets: trouvant la Lorraine désolée & déserte, dit un Moderne, il la repeupla, l'enrichit, la conserva toujours en paix, tandis que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France, & de se faire aimer de l'Empire: enfin il aimoit les sciences & les protégeoit. Il avoit épousé, par Procureur, à Fontainebleau, le 13 Octobre 1698, ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, née le 13 Septembre 1678, morte à Commercy le 23 Décembre 1744, dans la 69^e^ année de son âge, fille de PHILIPPE, fils DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS, & de *Charlotte-Elisabeth de Baviere.* Il en eut:

— 1.

— 1. N... DE LORRAINE, Duc de Bar, né le 16 Août 1699, mort à Nancy le 4 Avril 1700; — 2. LOUIS, né à Lunéville le 28 Janvier 1704, mort de la petite vérole le 10 Mai 1711; — 3. N..., né à Lunéville le 4 Mars 1706, mort en bas-âge; — 4. LÉOPOLD-CLÉMENT, Prince héréditaire DE LORRAINE, né à Lunéville le 25 Avril 1707, mort le 4 Juin 1723, dans la 17e année de son âge; — 5. FRANÇOIS-ETIENNE, qui suit; — 6. CHARLES, Prince DE LORRAINE, né le 12 Décembre 1712, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & Gouverneur général des Pays-Bas, allié à MARIE-ANNE-ELÉONORE, Archiducheſſe D'AUTRICHE, sœur cadette de l'Impératrice Reine de Hongrie. Elle est morte sans enfans, le 16 Décembre 1744; — 7. CHARLOTTE, née à Nancy le 21 Octobre 1700, morte de la petite vérole à Lunéville le 4 Mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbeſſe de Remiremont; — 8. N..., née à 8 mois de terme, à Nancy le 13 Novembre, & morte le 19 Décembre 1701; — 9. GABRIELLE, née le 10 Décembre 1702, morte de la petite vérole, à Lunéville, le 11 Mai 1711; — 10. JOSEPHE, née à Lunéville le 16 Février 1705, morte le 26 Mars 1709; — 11. N..., née le 4 Juillet 1710, morte le 23 Août suivant; — 12. ELISABETH-THÉRESE, née à Lunéville du 15 au 16 Octobre 1711, mariée, le 9 Mars 1737, à CHARLES-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, & morte à Turin le 3 Juillet 1741, dans la 30e année de son âge; — 13. & ANNE-CHARLOTTE DE LORRAINE, née à Lunéville le 17 Mars 1714, nommée Abbeſſe de Remiremont le 7 Mai 1738; représentante de l'Impératrice Reine en qualité d'Abbeſſe séculiere de l'Abbaye de Saint-Waudru à Mons; Coadjutrice de l'Abbaye princiere de Thorn en Westphalie le 14 Juin 1756, & de celle d'Eſſen, dans le même Cercle, le 18 Janvier 1757. Elle est morte à Mons le 7 Novembre 1773, dans la 59e année de son âge, généralement regrettée pour ses rares qualités.

XXVI. FRANÇOIS-ETIENNE, Duc DE LORRAINE & de Bar, né le 8 Novembre 1708, fut reconnu Duc de Lorraine après la mort de son pere, le 27 Mars 1729. Il étoit alors à Vienne, d'où il arriva en Lorraine le 9 Novembre même année. Le 1 Février 1730, il rendit sa foi & hommage au Roi de France pour le Duché de Bar; le 25 Avril 1731, partit de Lunéville pour Bruxelles, d'où, après avoir parcouru la Flandre Autrichienne, il paſſa en Hollande, delà en Angleterre; repaſſa par la Hollande pour se rendre en Allemagne; parcourut les Etats d'Hanovre, de Wolfembutel & de Pruſſe, arriva, le 20 Mars 1732, à Breslaw, & pendant son séjour en cette Ville, il fut nommé par l'Empereur, Viceroi de Hongrie; il arriva à Vienne le 14 Avril suivant; consentit au traité conclu, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur & le Roi de France, traité par lequel il étoit dit qu'il céderoit à STANISLAS, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar pour la Toscane qu'on lui donneroit en échange; & après son mariage, célébré à Vienne le 12 Février 1736, avec MARIE-THÉRESE, Archiducheſſe D'AUTRICHE, fille aînée de l'Empereur (Impératrice Reine de Hongrie), il ratifia, le 16 Décembre suivant, les conventions de l'Empereur & du Roi de France, portant que le Roi STANISLAS seroit mis dès lors en poſſeſſion des Duchés de Lorraine & de Bar, pour être, après lui, réunis à la Couronne de France; que cependant ce Duc FRANÇOIS-ETIENNE n'entreroit en poſſeſſion de la Toscane qu'après la mort du Grand-Duc régnant. Il en a pris poſſeſſion le 9 Juillet 1737, a été déclaré co-Régent de tous les Etats Autrichiens en 1741, élu Empereur le 13 Septembre 1745, & couronné le 4 Octobre suivant. La tranquillité de l'Europe fut rétablie par le traité de paix conclu le 18 Octobre 1748, à Aix-la-Chapelle. Une nouvelle guerre s'alluma en 1756, dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu: elle a été terminée par le traité d'Hubertsbourg en Saxe, le 15 Février 1763, & il est mort à Inspruck le 18 Août 1765, laiſſant: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. PIERRE-LÉOPOLD, rapporté après son frere aîné; — 3. FERDINAND CHARLES ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS, auſſi mentionné après ses deux freres; — 4. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Archiduc d'Autriche, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand-Maître & Coadjuteur de l'Ordre Teutonique; — 5. MARIE-ANNE, Archiducheſſe D'AUTRICHE, née le 6 Octobre 1738, Abbeſſe de Prague en 1755; — 6. MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE,

Archiducheſſe D'AUTRICHE, née le 13 Mai 1742, mariée, le 8 Avril 1766, avec le Prince *Albert de Saxe-Teſchen*, Feld-Maréchal des troupes impériales & Capitaine-Général du Royaume de Hongrie, dont une Princeſſe, née le 16 Mai 1767, morte en naiſſant; — 7. MARIE ELISABETH, née le 13 Août 1743; — 8. MARIE-AMÉLIE, née le 26 Février 1746, mariée, en 1769, à Don FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, Infant D'ESPAGNE, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla. Voyez PARME; — 9. JOSEPHINE-GABRIELLE, morte le 15 Octobre 1767; — 10. CHARLOTTE-LOUISE, née le 13 Août 1751, mariée, le 7 Avril 1768, à FERDINAND. IV. du nom, Infant D'ESPAGNE, Roi de Naples & des deux Siciles; — 11. & MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE, née à Vienne le 2 Novembre 1755 : ſon mariage a été arrêté, en 1769, par l'Impératrice Reine & le Roi de France, avec LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, Dauphin, né à Verſailles le 23 Février 1754, & devenu Roi de France ſous le nom de LOUIS XVI, par la mort de LOUIS XV, arrivée le 10 Mai 1774.

XXVII. JOSEPH DE LORRAINE, connu ſous le nom de JOSEPH II, Empereur d'Allemagne, Archiduc D'AUTRICHE, né le 13 Mars 1741, a été élu Roi des Romains, le 27 Mars 1764, a été couronné le 3 Avril ſuivant, eſt parvenu à l'Empire le 18 Août 1765, après la mort de ſon pere, & a été déclaré par ſa mere co-Régent des Etats héréditaires de ſa Maiſon. Il a épouſé, 1°. le 6 Octobre 1760, MARIE-ELISABETH, fille de Don PHILIPPE, Duc de Parme, & de LOUISE-ELISABETH DE FRANCE, morte le 27 Novembre 1763, mere de l'Archiducheſſe THÉRESE-ELISABETH DE LORRAINE, née le 20 Mars 1762, & décédée le 23 Janvier 1770; & 2°. le 23 Janvier 1765, JOSEPHINE-ANTOINETTE DE BAVIERE, fille de l'Empereur CHARLES VII, & de MARIE-AMÉLIE D'AUTRICHE. Elle eſt décédée le 28 Mai 1767.

XXVII. PIERRE-LÉOPOLD DE LORRAINE, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand Duc de Toſcane le 23 Avril 1765, a épouſé, le 16 Février 1764, Dona MARIE-LOUISE, Infante D'ESPAGNE, dont : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-JEAN, Archiduc D'AUTRICHE, grand Prince de Toſcane, né le 12 Février 1768; — 2. FERDINAND-JOSEPH-JEAN, Archiduc D'AUTRICHE, né le 26 Mai 1769; — 3. CHARLES-LOUIS, Grand-Prince de Toſcane, né le 5 Septembre 1771; — 4. ALEXANDRE-LÉOPOLD, Grand-Prince de Toſcane, né le 14 Août 1772; — 5. L'Archiduc ALBERT, né ſur la fin de Décembre 1773, mort le 22 Juillet 1774, âgé de 7 mois; — 6. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE, Princeſſe de Toſcane, née le 14 Janvier 1767; — 7. MARIE-ANNE-FERDINANDE-JOSEPHE-CHARLOTTE-JEANNE, Princeſſe de Toſcane, née le 21 Avril 1770.

XXVII. FERDINAND-CHARLES-ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS DE LORRAINE, Archiduc D'AUTRICHE, ſecond frere de l'Empereur, né le 1 Juin 1754, Duc & Gouverneur de Milan & du Milanois, &c. a épouſé, le 15 Octobre 1771, *Marie-Béatrix d'Eſt*, fille du Prince héréditaire *de Modène*, née le 6 ou 7 Avril 1750, dont : — MARIE-THÉRESE-JEANNE-JOSEPHE DE LORRAINE, née le 1 Novembre 1773, tenue ſur les fonts de batême par le Duc *de Modène*, & la Princeſſe Héréditaire.

De la Maiſon de LORRAINE ſont ſorties pluſieurs branches toutes établies en France; ſçavoir celle des Ducs *de Mercœur*, dont ſont iſſus le Marquis *de Mouy*. Voyez MERCŒUR. Les Ducs de GUISE, dont ſont ſortis les Ducs *de Mayenne*, *d'Aumale*, *d'Elbeuf*, les Comtes *de Harcourt*, depuis Princes de Guiſe, les Comtes *de Lillebonne*, les Comtes *d'Armagnac*, & les Comtes *de Marſan*. Nous en avons parlé au mot GUISE, & nous y renvoyons.

Les armes de la Maiſon de LORRAINE ſont : *coupé de 4 piéces en chef, ſoutenues de 4 en pointe; au* 1 DE HONGRIE; *au* 2 DE NAPLES *&* DE SICILE; *au* 3 DE JÉRUSALEM; *au* 4 D'ARRAGON; *au* 5 *&* 1 *de la pointe*, D'ANJOU ANCIEN; *au* 6 *de* GUELDRES; *au* 7 *de* JULIERS; *au* 8 *de* BAR; *& ſur le tout, d'or, à la bande de gueules chargée de* 3 *alérions d'argent*, qui eſt DE LORRAINE.

Les Comtes *de Vaudemont* & Ducs *de Mercœur* mettoient pour briſure ſur tout l'écu un *lambel d'azur, poſé en face*.

Les Ducs DE GUISE mettoient ce *lambel de gueules en chef*.

Les Ducs *de Mayenne* écarteloient de *Guise* & *d'Est*, *parti de* FERRARE, *soutenu de* FRANCE.

Le dernier Duc *de Mayenne* écarteloit simplement de GUISE & de FERRARE, *coupé de* FRANCE.

Les Ducs *de Chevreuse* écarteloient de GUISE & de CLEVES, *parti de* LA MARCK; *contr'écartelé de* BOURGOGNE MODERNE.

Les Ducs *d'Aumale* écarteloient *de* GUISE *&* de BOURBON, & les Ducs *d'Elbeuf* mettoient à l'écu de GUISE, *une bordure de gueules*, que les Comtes *d'Armagnac* chargeoient de 8 *bezans d'or.*

L'Empereur porte pour armes : *écartelé, au 1 fascé d'argent & de gueules de 8 piéces, parti d'argent à une croix de calvaire posée sur une monticule de 3 coupeaux, mourante de la pointe de l'écu; au 2 de gueules, à un lion d'or couronné de même, langué & onglé d'azur; au 3 bandé d'or & d'azur de 6 piéces, & une bordure de gueules; au 4 d'or, à une bande de gueules chargée de 3 alérions d'argent; & sur le tout, de gueules, à une fasce d'argent.*

LORRIS : Ancienne Noblesse dont il est parlé dans le *Tome VII* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 412 *& suiv.*

GILLES DE LORRIS fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, le 27 Février 1351. Il se trouva en sa qualité de Pair au sacre de CHARLES V, le 19 Mai 1364, & au Lit de Justice tenu par ce Monarque contre le Prince *de Galles*, le 9 Mai 1369. Il se trouva aussi au Lit de Justice tenu contre CHARLES II, Roi de Navarre, le 2 Mars 1386, mourut le 28 Novembre 1388, & fut enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale, où est son épitaphe.

Les Auteurs sont partagés sur la naissance de cet Evêque. *Le Vasseur* marque qu'il n'eut son surnom que de la ville de LORRIS en Gâtinois au Diocèse de Sens, où il le croit né, de même que GUILLAUME DE LORRIS, Poëte & Jurisconsulte, auteur du *Roman de la Rose. Demochares* a écrit avant *le Vasseur*, que GILLES DE LORRIS, Evêque de Noyon, étoit né dans le Diocèse de Paris d'une race noble, & qu'il étoit Conseiller du Roi, lorsqu'il fut élevé à l'Episcopat. MM. *de Sainte-Marthe* lui ont aussi donné le titre de Conseiller du Roi. Il est constant que de son tems il y avoit des personnes du surnom de LORRIS dans les Conseils du Roi. Leurs armes étoient : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 aigles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LORT-DE-SERIGNAN (DE) : Ancienne Noblesse originaire de Guienne, qui a des possessions, depuis plus de trois siécles, dans les Diocèses de Narbonne & de Beziers.

Suivant un extrait des Registres du Parlement, des années 1320 & 1322, RAIMOND & PONCE DE LORT, sont qualifiés, l'un de *Chevalier*, & l'autre de *Damoiseau*, ce qui est constaté par un Procès qui, après avoir été commencé à Beziers, fut jugé définitivement par deux Arrêts rendus au Parlement de Paris à ces deux époques.

On trouve dans le *Gallia Christiana* GARCIAS DE LORT, Archevêque d'Auch en 1216, qui fut exécuteur testamentaire de *Raimond de Montecalanne*, Vicomte de Béarn.

Le Journal du Louvre, (Mémoire de M. *Menaud* déposé en *1669.*) fait mention de REGINARD ou RENAULD DE LORT, Chevalier, qui tint les assises de Poitiers pour *Philippe*, Comte *de Poitiers*, en 1314. Il y a un titre en parchemin au trésor de Saint-Martin-des-Champs, de GUILLAUME RAIMOND DE LORT, l'un des vassaux relevans des Vicomtes de Lomagne & d'Auvillars en 1313. Ce même GUILLAUME-RAIMOND fut un des Seigneurs de Guienne, à qui le Roi d'Angleterre écrivoit le 30 Septembre 1324, pour les sommer de tenir leur foi contre le Roi de France.

Enfin une montre en original déposée à la Bibliothéque du Roi, apprend que LAURENT DE LORT étoit Sergent au nombre des Gendarmes & de pied,

commandés par *Gallois de la Balme*, Maître des Arbalétriers du Roi à Penne en Agenois en 1339.

Quoique cette Maison soit en droit de revendiquer tous ceux dont on vient de parler, elle se trouve cependant contrainte de s'en tenir aux présomptions les plus apparentes, par la perte qu'elle a faite au pillage de son Château de Lebrettes au XV^e^ siécle, par les rebelles du Languedoc, en haine du zéle avec lequel les Gentilshommes de ce nom tenoient le parti du Roi de France. Ce fait est constaté par l'information qui fut faite devant le Sénéchal de Beziers le 3 Août 1594.

Les titres authentiques que la branche des Seigneurs DE LORT DE SERIGNAN a pu recouvrer, remonte juridiquement à

I. JACQUES-ARNAULD DE LORT, compris, comme Ecuyer, dans une montre faite à Beziers, de la Compagnie du Comte *de Bigorre*, le 14 Juillet 1431, ce qui est prouvé par un titre en parchemin qui se trouve au trésor de Saint-Martin-des-Champs. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. PIERRE DE LORT, Ecuyer, Seigneur de Lebrettes Tarraillan, Pourcairagnes & Cers. Il passa plusieurs actes publics, contenant inféodations ventes & échanges dans les années 1470, 1480, 1497, 1518 & 1525; & mourut âgé de 89 ans: il est enterré dans l'Eglise Collégiale de Narbonne, dont il fut le bienfaiteur. Ses armes sont sur les lambris du Chœur de cette Eglise, & sur sa tombe, où est écrit une épitaphe qui porte, entr'autres choses, qu'il est *noble & issu de noble race*. Il eut de Demoiselle *Fleurette de Saint-Martin*, son épouse: — MARTIN, qui suit; — & GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs DE LORT DE TARRAILLAN, éteinte.

III. MARTIN DE LORT, Seigneur de Serignan, Valras, Lebrettes, Pourcairagnes & Cers, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1542, Demoiselle *Marguerite de Prades*, dont:

IV. JEAN-FRANÇOIS DE LORT, Seigneur de Serignan, Valras, Lebrettes, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment, à la tête duquel il eut le bonheur de servir assez utilement le Roi HENRI IV, pour que Sa Majesté daignât lui en marquer sa satisfaction par une Lettre particuliere du 10 Janvier 1592, où elle eut la bonté de l'assurer de la reconnoissance qu'elle garderoit de ses services. Il en reçut aussi plusieurs en différens tems des Secrétaires d'Etat, relatives aux actions qu'il avoit faites. Il épousa, en 1578, Demoiselle *Constance de Pogio*, & en eut:

V. GUILLAUME DE LORT, Marquis de Serignan, Seigneur de Valras, Lebrettes & Cers, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1615, ensuite Mestre-de-Camp d'un Régiment en 1630; Sergent de bataille en 1639, & Maréchal-de-Camp en 1640. Il reçut une Lettre du Roi, en date du 4 Août 1638, par laquelle Sa Majesté lui mandoit qu'ayant vû, par les Lettres de son cousin le Prince *de Condé*, & par la relation du Port du Passage, comme il avoit courageusement repoussé les ennemis qui l'avoient attaqué avec beaucoup de résolution, elle lui en sçavoit bon gré & à ceux qui s'y étoient bien comportés sous ses ordres. Le Cardinal *de Richelieu* lui écrivit en même tems sur ce sujet, en lui témoignant le gré que le Roi lui en sçavoit, & sa joie particuliere de la réputation qu'il s'étoit acquise dans ces occasions importantes. Il en reçut aussi des Secrétaires d'Etat MM. *Desnoyers* & *de Chavigny*. Le 14 Janvier 1641, il commanda en chef l'armée de Catalogne, & le Roi lui écrivit le 11 Février suivant, pour lui témoigner la joie qu'il avoit eue d'apprendre le bon succès de sa défense dans Barcelone, & de la poursuite qu'il avoit faite des ennemis qui donnoit lieu à des avantages beaucoup plus grands pour les Etats de Catalogne, l'assurant de reconnoître ses services, & lui ordonnant de promettre aux Catalans la continuation de sa protection. Le Cardinal *de Richelieu* & les Secrétaires d'Etat lui écrivirent aussi plusieurs Lettres à ce sujet. Mais les blessures qu'il avoit reçues en plusieurs occasions, l'obligerent de quitter l'armée le 6 Décembre 1641. Il avoit épousé, en 1601, Demoiselle *Marie de Bonet de Maureilhan*, de laquelle vinrent: — 1. HENRI, qui

fuit; — 2. JEAN, Seigneur de Cers, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Beziers, Gouverneur de la Ville & Château de Rominy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec Demoiselle *N... de Sartre*, dont il eut — FRANÇOIS DE LORT-DE-SERIGNAN, mort Capitaine des Galeres du Roi, ayant eu un garçon, Abbé de Foncaude, & une fille Abbesse du Saint-Esprit de Beziers; — 3. GUILLAUME, mort sans postérité, étant Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Ham; — 4. GABRIEL, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Beziers, mort aussi sans postérité; — 5. CHARLOTTE, mariée, en 1633, à noble *Jean du Caylar*, Seigneur d'Espondeillan; —— 6. Une autre fille, mariée au Marquis *de Cavois*, Chevalier des Ordres du Roi; — 7. & CLAIRE, alliée, en 1646, à noble *Fulcrand d'Alemand*, Seigneur de Mirabel.

VI. HENRI DE LORT, I. du nom, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras & Cers, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1626, Demoiselle *Charlotte de Strossi-de-Plantavit-de-Margon*, dont:

VII. HENRI DE LORT, II. du nom, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Cers, &c. qui fut Page du Roi, & ensuite Capitaine de Cavalerie. Il épousa, en 1649, Demoiselle *N... de Grasset*, & en eut: — 1. HERCULE-HENRI, qui suit; — 2. JACQUES-JOSEPH, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. THOMAS, mort Abbé Commendataire de l'Abbaye de Cadouin; — 4. une fille, mariée à *N... de Breteuil*, Colonel d'un Régiment de Dragons & Brigadier des Armées du Roi; — 5. & une autre fille, alliée à *N... de Sarret de Gaujac*, Colonel d'Infanterie.

VIII. HERCULE-HENRI DE LORT, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, &c. fut d'abord Page du Roi LOUIS XIV, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Breteuil, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Beziers. Il épousa, en 1687, Demoiselle *Antoinette d'Avesne*, dont: — 1. JACQUES-JOSEPH, qui suit; — 2. HENRI-CONSTANCE, mort en 1763, Evêque de Mâcon & Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Mançui & de Valmont; — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, mort Capitaine au Régiment de Navarre; — 4. GABRIEL-THOMAS, mort aussi Capitaine du même Régiment; — 5 & 6. & deux filles, l'une Religieuse, & l'autre mariée à *N... Duché*, Avocat-Général de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Montpellier.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LORT, Marquis de Serignan, Seigneur de Lebrettes, Valras, Maraussan, Perdiguier, Baron de Savignac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département de Beziers, a épousé, en 1720, Demoiselle *Anne-Françoise de Serres*, dont: — JOSEPH-HENRI-CONSTANCE, qui suit; — & deux filles, mortes sans avoir été mariées.

X. JOSEPH-HENRI-CONSTANCE, Marquis DE LORT, Seigneur de Maraussan, Perdiguier, Baron de Savignac, Capitaine dans le Régiment de Royal-Roussillon, Cavalerie, Aide-Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie en 1758, a quitté le service à cause du dérangement de sa santé. Il a épousé, en 1753, Demoiselle *Marie-Antoinette de Gaignon de Vilennes*, fille du feu Marquis *de Vilennes*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Niort, & de *Claude-Antoinette d'Assé de Montfaucon*, dont pour fils unique:

XI. ARMAND-MARIE, Comte DE LORT, âgé de 15 ans en 1774, qui est à l'École d'Artillerie de Strasbourg.

*SECONDE BRANCHE.*

VIII. JACQUES-JOSEPH DE LORT, Seigneur de Farlet, second fils de HENRI II, & de *N... de Grasset*, fut Capitaine des Galeres du Roi, & mourut Chef d'Escadre. Il a eu de son mariage avec Demoiselle *N... de Moissac*: — 1. N..., qui suit; — 2. N..., appellé *le Chevalier de Serignan*, Capitaine dans le Régiment d'Eu, tué sur la brêche de Berg-op-zoom; — 3. N..., dit *le Chevalier* DE LORT-DE-SERIGNAN, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine des Frégates du Roi;

— 4 & 5. & deux filles, l'une mariée à *N... de Monteil*, & l'autre à M. le Comte *d'Hulst*.

IX. N... DE LORT, Seigneur de Farlet, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, est mort de la suite de ses blessures. Il avoit épousé Demoiselle *N... d'Icard*, dont: — 1. CHARLES-AUGUSTIN, Seigneur de Farlet, Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 2. Le Chevalier DE LORT, Aide-Major du Régiment de Provence, Infanterie; — 3 & 4. Deux Abbés, dont l'un a une pension sur l'Evêché de Dole; — 5. Un autre garçon, aussi appellé *le Chevalier* DE LORT, Garde-Marine; — 6. & une fille non mariée.

Les armes des Seigneurs de LORT-DE-SERIGNAN sont: *d'azur, à un lion grimpant d'or*, & *une étoile d'argent*. Supports, *deux griffons d'or*. Cimier, *une couronne de Marquis, surmontée de deux étendards en sautoir, sur lesquels il y a une croix*. Devise, QUÒ NON ASCENDAM. Quoique ces armes ne soient pas les mêmes que celles des Seigneurs DE LORT-DU-PESQUÉ, Saint-Victor & Montesquieu, dont il est parlé à la *page 545, du Tome V* de cet ouvrage, cependant ces différentes branches se sont toujours connues pour avoir une origine commune; & c'est d'après cette opinion que les uns & les autres ont fait leur preuve pour monter dans les carosses du Roi.

LORTEMAR, de la ville de Pertuis en Provence. Famille dont il est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse* de cette Province, par *Artefeuil, Tome II, p.* 88.

JOSEPH LORTEMAR DE SAURET, Avocat au Conseil, reçu Secrétaire du Roi le 11 Septembre 1724, a laissé de son mariage avec *Marguerite Auviere*, un fils vivant sans alliance en 1759, & une fille, mariée, le 10 Novembre 1744, à *Jean-Joseph de Bonet-Costefrede*, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence. Les armes: *d'azur, à 3 torches d'or, flamboyantes de gueules*.

LORVELOUX, ressort de Vannes en Basse-Bretagne. Ceux de ce nom sont déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. *le Jacobin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Mai 1669. Les armes: *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois croisettes d'or*. Manuscrit *in-folio*, *Tome III* des Généalogies de Bretagne.

LORY. De cette Famille étoit

JACQUES DE LORY, Seigneur de la Gardette, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727. Il avoit épousé *Elisabeth-Louise Drouyn d'Aubigny*, femme en secondes noces de *Guillaume-Charles le Févre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle & Saint-Remy, Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mere de feu LOUIS XV. Du premier lit elle a eu: — CLAUDE-LOUISE DE LORY, fille unique, décédée à Paris le 7 Juin 1742, âgée d'environ 36 ans, laissant des enfans de *Charles de la Martelliere*, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil, Moteux, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, ci-devant Gouverneur de la Ville de Langres. *Mercure de Juillet 1742, p.* 1682.

* LOSTANGES. Cette Maison tire son nom du Château de Lostanges dans le bas Limousin: elle étoit considérable dès le XII[e] siécle, & est marquée entre les premieres de cette Province par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. Elle remonte, dans *Moréri*, par filiation suivie, à

I. JEAN-AIMAR DE LOSTANGES, Chevalier, puîné de cette Maison, marié, le 27 Septembre 1446, à *Antoinette de Vayrines*, dite *de Limeuil*, Dame de Sainte-Alvere en Périgord, dont: — GUY, mort sans postérité; — & JEAN, dit JANICOT, qui suit.

II. JEAN, dit JANICOT DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, épousa, par contrat du 3 Janvier 1508, *Marie de Salagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Fenelon, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine de Lauzieres-Themines*. Il en eut, entr'autres enfans: — BERTRAND, qui suit; — & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Palhiez en Saintonge, qui n'est point rapportée dans *Moréri*. Elle subsiste dans la personne de JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE LOSTANGES, dont nous parlerons à la fin de cet article.

III. BERTRAND DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, laissa, de *Marie de Montberon*, son épouse,

IV. HUGUES DE LOSTANGES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Alvere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, qui servit les Rois CHARLES IX & HENRI III, & épousa *Galiotte de Gourdon de Genouillac*, fille de *Jean*, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château Trompette, &c. & de *Jeanne le Brun*, Dame de Boisset, dont: — JEAN-LOUIS, qui suit; — & LOUIS-FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de Beduer, rapportée ci-après.

V. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Baron de Sainte-Alvere, &c. épousa, le 14 Décembre 1603, *Elisabeth de Crussol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Clermont-Tonnerre*. Leurs enfans furent: — 1. EMMANUEL-GALIOT, qui suit; — 2. HUGUES, Abbé de Nouvelle-lès-Gourdon; — 3. GALIOTTE, femme de *Guy de Gontaut-de-Biron*, Seigneur de Lanzac; — 4. HENRIETTE, mariée à *Jean Phelippe*, Seigneur de Saint-Viance; — 5. SUSANNE, Prieure de Lissac; — 6. & JEANNE, Religieuse au même Monastere.

VI. EMMANUEL-GALIOT DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Sainte-Alvere, &c. Sénéchal & Gouverneur de Querci, a laissé de *Claude-Simonne d'Ebrard de Saint-Sulpice*, Dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon de Touchebœuf*, Comte de Clermont-Vertillac: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, Archidiacre de Cahors; — 3. EMMANUEL, Comte de Sainte-Alvere, Gouverneur & Sénéchal de Querci, ci-devant Capitaine du Régiment de la Marine; — 4. LOUIS, Seigneur d'Ussel; — 5. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Sainte-Alvere*; — 6. & MARIE-ANNE DE LOSTANGES, alliée, le 4 Janvier 1699, à *François de Beaumont*, Seigneur du Repaire, en Périgord. Elle mourut à Sarlat, âgée de 80 ans ou environ, ayant eu de son mariage, entr'autres enfans: — (a) *Armand de Beaumont du Repaire*, qui a plusieurs enfans, dont les deux aînés ont été Officiers dans le Régiment des Gardes-Françoises; — (b) & *Christophe de Beaumont du Repaire*, successivement Evêque de Bayonne, Archevêque de Vienne, & enfin de Paris au mois d'Août 1746. *Voyez* BEAUMONT, *Tome II* de ce Dictionnaire.

VII. LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Saint-Alvere, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Querci, Chevalier de Saint-Louis, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviere de Dordogne en Décembre 1705. Il avoit épousé *Rose de Cadrieu*, fille de *Louis*, Marquis *de Cadrieu*, & de *Marie de Saint-Nectaire de Veyrieres*, dont il a eu: — LOUIS-EMMANUEL, qui suit; — & CLAUDE DE LOSTANGES, Demoiselle de Sainte-Alvere.

VIII. LOUIS-EMMANUEL DE LOSTANGES, Marquis de Sainte-Alvere, &c. Sénéchal & Gouverneur de Querci, a épousé, en 1719, *Marie de Larmandie de Longua*, dont il a: — 1. ARMAND-LOUIS-MARIE-STANISLAS, qui suit; — 2. ALEXANDRE-ROSE, Comte DE LOSTANGES, né le 18 Octobre 1723, Capitaine, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, en 1761; — 3. N... DE LOSTANGES, né en 1733, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1757; — 4 & 5. deux filles, mariées, l'une au Marquis *de Cosnac*; & l'autre au Marquis *de Cugnac*; — 6. MARIE-JULIE, alliée, le 24 Février 1736, à *François-Saturnin de Galard*, Marquis de Terraube, dont deux garçons & une fille. *Voyez* GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de cet Ouvrage; — 7. & N... DE LOSTANGES, dite *Mademoiselle de Cadrieu*.

IX. ARMAND-LOUIS-MARIE-STANISLAS, Marquis DE LOSTANGES, né le 3 Septembre 1722, Mestre-de-Camp du Régiment des Cuirassiers du Roi, Brigadier

le 5 Novembre 1758, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & premier Ecuyer en survivance de Madame ADÉLAÏDE de France, est mort à Paris le 6 Février 1769, âgé de 49 ans. Il avoit épousé, le 8 Mai 1754, *Marie-Elisabeth-Charlotte-Pauline Galluccio de l'Hôpital*, fille de *Paul Galluccio*, Marquis de l'Hôpital, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de Saint-Janvier, Ambassadeur extraordinaire en Russie, & d'*Elisabeth-Louise de Boulogne*. De ce mariage sont issus : — HENRI DE LOSTANGES, tenu sur les Fonts de Batême, le 23 Juin 1756, par feu M. le Dauphin & Madame ADÉLAÏDE ; — & N... DE LOSTANGES, né en 1757.

*Branche des Marquis de BEDUER.*

V. LOUIS-FRANÇOIS DE LOSTANGES, Chevalier, second fils de HUGUES, Seigneur de Sainte-Alvere, & de *Galiotte de Gourdon de Genouillac*, fut Baron de Beduer dans le haut Querci, servit les Rois HENRI IV & LOUIS XIII, dans leurs Armées, en qualité de Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Ce fut en sa faveur que la Terre de *Beduer* fut érigée en *Vicomté* l'an 1610. Il épousa 1°. *Jeanne de Luzech*, veuve & donataire de *Jean de Narbonnez*, Baron de Puilaunez & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Jeanne de Marqueyssac*, veuve de *N.... de Saint-Astier*, Seigneur de Borie, de laquelle vinrent : — JEAN-LOUIS, qui suit ; — & ELISABETH DE LOSTANGES, Religieuse de l'Abbaye de la Regle à Limoges.

VI. JEAN-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine-Commandant le Régiment de Candale, Cavalerie, fut Député de la Noblesse de Guienne, puis, en 1649, de la Noblesse de Périgord, aux Etats Généraux. Il avoit épousé *Françoise de Gourdon de Genouillac*, fille de *Jean*, Seigneur de Reilhac, & de *Catherine*, Dame *de Corn* & de Sonat. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ; — 2 & 3. JEAN-FRANÇOIS & JACQUES, Capucins ; — 4. JEAN-MARGARIT, auteur de la branche des Seigneurs de Felzins & de Cusac, rapportée ci-après ; — 5. CLAUDE-SIMONNE, mariée à *Laurent Veruaix*, Seigneur de Masclac ; — 6. & CATHERINE DE LOSTANGES, Prieure perpétuelle de Lissac.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LOSTANGES, Chevalier, Marquis de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saussay, puis Colonel du Régiment des Milices de Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épousé *Marie-Renée Menardeau*, fille de *Claude Menardeau*, Seigneur de Champré, Doyen du Parlement, Conseiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de *Catherine Henry*. Elle est morte le 24 Août 1719, ayant eu : — 1. LOUIS-HENRI, qui suit ; — 2. JEAN-JOSEPH, Religieux Augustin ; — 3. EMMANUEL, Marquis DE LOSTANGES, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, tué en Flandres en 1702 ; — 4. JACQUES, dit *le Chevalier de Beduer*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans Saint-Christau, tué, l'an 1702, à la bataille de Fridlingen en Suabe ; — 5. LAURENT, dit *le Marquis* DE LOSTANGES, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vivans, depuis de Beaujeu, blessé au combat de Leffingue en 1708 ; — 6. autre LAURENT, rapporté ci-après ; — 7. autre LAURENT, dit *le jeune*, Baron de Bullac, Cornette dans le Régiment de Vivans, tué, en 1703, à la bataille d'Hochstet, donnée contre les Impériaux ; — 8. FRANÇOISE, Religieuse à Lissac ; — 9. CATHERINE, mariée à *Antoine de Lascases de Roquefort*, Seigneur de Saint-Paul ; — 10. JEANNE, alliée à *Louis de Lamothe*, Seigneur de Flomont ; — 11. CATHERINE-MARGUERITE, Religieuse à la Présentation de Senlis ; — 12. & BARBE DE LOSTANGES, Religieuse à la Visitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. LOUIS-HENRI DE LOSTANGES, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été blessé à la bataille de Fleurus le 1 Juillet 1690, commandant un escadron du Régiment de Rosel. De son mariage avec *Françoise du Mont*, il a eu : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN-LOUIS, rapporté après son aîné ; — 3. & MARIE-RENÉE DE LOSTANGES-DE-POUJOULA, nommée, par son pere, Coadjutrice de sa grand'tante au Prieuré de Lissac, & depuis Prieure au même Monastere.

IX.

IX. Louis de Lostanges, Marquis de Beduer, mort le 11 Septembre 1746, sans enfans, avoit épousé, en 1729, *Marie-Antoinette-Charlotte du Maine-du-Bourg*, décédée le 14 Décembre 1769, fille d'*Eléonor*, Marquis du Bourg, & de Demoiselle *Marie-Thérese de Rebé*, & petite-fille & co-héritiere du Maréchal *du Bourg*.

IX. Jean-Louis de Lostanges, Comte de Corn, puis Marquis de Beduer après la mort de son frere, est mort en son Château de Beduer en Querci, le 27 Décembre 1755, sans enfans de *Marie-Pulchérie-Anastasie de Foucaud-d'Alzon*, Baronne de Sonac, Mandens, &c. qu'il avoit épousée en 1743, fille de *Jean-Pierre de Foucaud-d'Alzon*, Baron de Brens, Saint-Felix, &c. Président au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite d'Aignan-d'Orbessan*. Jean-Louis de Lostanges fit, par son testament, la Dame son épouse son héritiere, à la charge de rendre ses biens à un mâle du nom de Lostanges, à son choix.

*Seigneurs de Jarniost.*

VIII. Laurent de Lostanges, dit *le Chevalier de Beduer*, Seigneur de Jarniost, en Lyonnois (sixieme fils de François-Louis, Marquis de Beduer, & de *Marie-Renée Menardeau*), Capitaine dans le Régiment de Lannoy, blessé à la bataille de Malplaquet en 1709; fait Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, est mort en 174.... Il avoit épousé *Jeanne Desmaretz*, dont il a eu: — 1. Jean-Batiste de Lostanges, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, & Chevalier de Saint-Louis, mort, sans alliance, en 174..., âgé de 26 ans; — 2. Louis, qui suit; — 3. Anne, née en Novembre 1725, mariée au mois de Septembre 1746, à *Jean-Joseph de Cornely*, Seigneur de Cambolit; — 4. Marie, née en Octobre 1733, élevée à Saint-Cyr; — 5. Marie, dite *la jeune*, née en Janvier 1735, Religieuse à Lissac; — 6. & Marie-Charlotte, née au mois d'Août 1737.

IX. Louis de Lostanges, Seigneur de Jarniost, né en 1734, d'abord Cornette dans le Régiment d'Aquitaine en 1741, puis dans celui des Cuirassiers, Cavalerie, a été tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzerberg, où il a donné des preuves du plus grand courage.

*Branche des Seigneurs de Felzins & de Cusac.*

VII. Jean-Margarit de Lostanges (quatrieme fils de Jean-Louis, Comte de Beduer, & de *Françoise de Gourdon de Genouillac*), fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cusac en Rouergue, Capitaine dans le Régiment de M. le Duc *de Bourgogne*, Cavalerie, & mourut en Flandres en 1691. Il avoit épousé *Marguerite de Corn-d'Ampare*, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine de Palhasse*, dont il a eu: — 1. Jean-François, qui suit; — 2. Hiacinthe, dit *le Chevalier de Felzins*, Capitaine dans le Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie; — 3. Raimond, Comte de Lostanges, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel du Régiment de Lostanges, Infanterie. Il se signala au siége d'Aire en 1710, & mourut le 8 Avril 1713; — 4. Anne, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Peret*; — 5. & Marie de Lostanges, Religieuse Maltoise à l'Hôpital de Beaulieu.

VIII. Jean-François de Lostanges, Seigneur de Cusac, Cornette du Régiment de M. le Duc *de Bourgogne*, dans la Compagnie de son pere, a épousé, le 10 Août 1711, *Françoise de Lamothe*, dont est issu:

IX. Hugues de Lostanges, né le 30 Janvier 1713, Baron de Felzins & de Cusac, en Rouergue, Cornette dans le Régiment Royal-Roussillon, qui a épousé *Catherine-Foy de Caussanel*, de laquelle il a: — 1. Jean-François-Louis de Lostanges-de-Felzins, né le 6 Février 1741, Ecclésiastique; — 2. Jean-François de Lostanges-de-Beduer, né le 22 Octobre 1742, Cornette de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers; — 3. Jean-Louis, né le 5 Février 1752; — 4. François-Hugues, né le 21 Juin 1753; — 5. & Ursule de Lostanges, née le 22 Septembre 1748, élevée à Saint-Cyr.

De la branche de *Palhiez*, en Saintonge (dont nous ignorons la filiation, faute de *Mémoire*), est Jean-François-Joseph de Lostanges, ci-devant nommé *le Baron* de Lostanges, aujourd'hui appellé *le Marquis de Beduer*, Comte de Corn, Goudon, &c. Vicomte de Sainte-Naboude, Patron du Couvent de Lissac, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers, puis Officier au Régiment Dauphin, Dragons. Il a épousé, par contrat du 16 Février, célébration le 20 Mars 1769, à Gaillac en Albigeois, Demoiselle *Marie-Cécile-Bernardine-Renée d'Huteau de Fenayrols*, née le 12 Avril 1751, fille de *Jean-Louis-Etienne*, appellé *le Comte d'Huteau*, Seigneur d'Amour, ancien Officier d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, Commissaire-Juge du point d'honneur au département de Languedoc, reçu, le 14 Février 1753; Conseiller, Chevalier d'honneur de la Cour des Aides & Finances de Montauban, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province du Languedoc, serment prêté, le 26 Juin 1757, entre les mains du feu Roi, & de *Jeanne-Simonne-Charlotte de Blane*, Dame de Fenayrols. *Voyez* Huteau, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

Les armes de la Maison de Lostanges sont: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, accompagné de 5 étoiles de gueules en orle.*

**LOTH**: Famille de la ville de Manosque, dont étoit

Paul-Joseph Loth, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi près la Chancellerie de la Cour des Comptes de Provence, au mois de Juillet 1707, mort en 1714, laissant un fils.

C'est ce que nous sçavons d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 88. Les armes: *d'azur, à un fer de lance posé en pal, parti de sable & d'argent, à la fasce de gueules brochante.*

**LOTIN ou LOTTIN DE CHARNY**: Ancienne Famille de Robe, originaire de Beauce, & établie à Paris.

I. Robert Lotin, I. du nom, Seigneur de Charny, &c. d'abord Greffier des Présentations, ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris le 29 Mars 1480, épousa *Marie Aguenin*, dite *le Duc*, fille de *Guillaume Aguenin*, dit *le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Girarde de Longueil.* Leurs enfans furent: — 1. Robert, qui suit; — 2. Guillaume, Ecclésiastique; — 3. Jean, mort jeune; — 4. Marie, Abbesse de Longchamp; — 5. Justine, femme de *Jean le Prévost*, Seigneur de Malassis, Maître des Comptes à Paris, dont des enfans; — 6. & Anne, morte en 1550, femme de *Jean de Harlus*, Baron de Cramailles, Maître des Comptes à Paris, décédé le 28 Mai 1550, & inhumé à Saint-Paul.

II. Robert Lotin, II. du nom, Seigneur de Charny, Vayres & d'Arcy, Conseiller en la Cour des Aides, épousa *Louise Hurault*, fille de *Jean Hurault*, Seigneur de Boistaillé, Chancelier du Duc *d'Orléans*, puis premier Président en ladite Cour des Aides, & de *Guillemette de Guetteville.* De ce mariage vinrent: — 1. Robert, Seigneur de Charny, vivant le 11 Août 1580; — 2. Guillaume, qui suit; — 3. & Marguerite, mariée à *Simon Acharie*, Conseiller en la Cour des Aides.

III. Guillaume Lotin, I. du nom, Seigneur de Charny, Vayres & d'Arcy, Maître des Comptes, épousa, par contrat du 19 Décembre 1555, *Jeanne Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Noroy, Avocat au Parlement, & de *Jeanne Tronçon.* Il en eut: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Jeanne, femme d'*Antoine de Soulfour*, Conseiller au Parlement, puis Président aux Enquêtes; — 3. & Isabelle, mariée à *François de Lauzon*, Conseiller au Parlement, dont: — *Jean de Lauzon*, Maître des Requêtes, puis Président au Grand-Conseil.

IV. Guillaume Lotin, II. du nom, Seigneur de Charny, de Vayres, &c. Conseiller au Parlement, puis Président des Requêtes du Palais en 1594, épousa, par contrat du 29 Avril 1589, *Madelene Morin*, fille de *Jean*, Seigneur de Martilly, en Auvergne, & de *Bonne de Vitry.* Leurs enfans furent: — 1. André, mort sans alliance; — 2. François, qui suit; — 3. Nicolas, Seigneur de Martilly,

Conseiller au Grand-Conseil le 17 Décembre 1631, Maître des Requêtes le 7 Juillet 1642, Président au Grand-Conseil le 11 Avril 1644, mort le 25 Septembre, ou Décembre 1650, & inhumé à la Paroisse Saint-Paul. Il avoit épousé *Marie-Marthe Goussault*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Souvigny, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Geneviève Fayet*, dont un fils, mort peu après lui; — 4. Jeanne, femme, le 10 Janvier 1613, de *Théodore de Berzeau*, Conseiller au Parlement, puis Président des Enquêtes; — 5. Catherine, mariée, le 5 Octobre 1614, à *Louis Huault*, Seigneur de Montmagny, mort Conseiller d'Etat & Doyen du Grand-Conseil, dont: — *Jeanne Huault*, seconde femme de *Robert Guerin-d'Etarnault*; — 6. Marie, alliée, 1°. le 1 Avril 1617, à *Robert de Saveuse*, Conseiller au Parlement; & 2°. le 18 Janvier 1630, à *Nicolas Fayet*, aussi Conseiller au Parlement; — 7. & Bonne Lotin, mariée, le 18 Février 1618, à *Jacques Hector de Marle*, Seigneur de Beaubourg, Maître des Requêtes, Président au Grand-Conseil & Intendant en Lorraine en 1646.

V. François Lotin, Comte de Charny, Seigneur de Vayres, d'Arcy, Vicomte de Vaux, Conseiller au Parlement, ensuite Président aux Enquêtes le 11 Mars 1632, mort en Février 1684, avoit épousé *Elisabeth Gamin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Peravy, Conseiller au Parlement, & d'*Anne de Vic*. Il a eu pour enfans: — Nicolas-Louis-François, qui suit; — & Isidore, Seigneur de Charny, Châtelain de Chauny en Picardie, Conseiller en la Cour des Aides le 29 Décembre 1665, puis Conseiller au Grand-Conseil le 14 Mars 1671, & en la Chambre Souveraine de l'Arsenal, mort le 18 Mai 1718, sans enfans d'*Angélique Bellier-de-Platbuisson*, morte le 10 Décembre 1667, fille de *Charles Bellier*, Seigneur de Platbuisson, près Montereau, & d'*Angélique Lumagne*.

VI. Nicolas-Louis-François Lotin, Comte de Charny, Seigneur de Saint-Peravy, Espreux, &c. Conseiller au Parlement de Metz, puis Président en la Cour des Aides de Paris le 31 Mars 1675, épousa, 1°. en Octobre 1662, *Louise Larcher*, morte en Décembre 1687, fille de *Jean Larcher*, Seigneur de la Motte-Goyet, Maître-d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de Madame, Duchesse d'Orléans, & d'*Aimée-Madelene Foullé-de-Martangis*; & 2°. *Marie Beurier*, morte le 6 Avril 1727, âgée de 66 ans. Il a eu du premier lit: — 1. Isidore-Marie, qui suit; — 2. Jean-François, Capitaine de Cavalerie en Mars 1691, dans la Colonelle-Générale, Chevalier de Saint-Lazare le 19 Juillet 1602, puis Religieux Profès à l'Abbaye de la Trappe, où il est mort le 11 Décembre 1716; — 3. François-Marguerite, Chevalier de Malte, mort à Malte au mois de Mars 1707; — 4. Anne-Jeanne, Religieuse à l'Abbaye du Trésor, puis à la Roquette; — 5. Marie-Aimée, mariée, en Mai 1697, à *Augustin-Nicolas Jassaud-de-la-Lande*, dont des enfans; — 6. Elisabeth-Louise, femme d'*Alexandre-Louis-François Stoppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, mort en 1717, dont des enfans; & du second lit: — 7. & Marie-Louise, alliée, en 1709, à *François Bauyn-de-Cormery*, dont *Louise-Geneviève*, mariée, en 1726, à *Louis-Maximilien d'Abos-de-Minanville*.

VII. Isidore-Marie Lotin, Marquis de Charny, Seigneur de Saint-Peravy, Comte de Serris, par le legs universel à lui fait par M. *Fayet*, mort le 16 Avril 1716, Châtelain de Chauny, par le décès d'Isidore Lottin, son oncle, a vendu la Terre de Saint-Peravy à M. *le Maitre*, celle de Serris à M. *le Feron de Varennes*, & est mort à Paris le 1 Mars 1752, âgé de 86 ans. Il avoit épousé, 1°. *Eléonore Guillart*, morte le 19 Juin 1720, fille de *Jean-Batiste Guillart*, Seigneur d'Amoy, Trésorier de France à Orléans, & de *Marie-Anne Sallé*; 2°. le 5 Mars 1722, *Marie-Olimpe du Biez*, Marquise de Savignies, morte le 28 Décembre 1724, âgée de 22 ans, la derniere de son nom, fille d'*Antoine-Oudart du Biez*, Marquis de Savignies, Maréchal-de-Camp, & de *Charlotte des Monstiers de-Merinville*; & 3°. le 14 Novembre 1725, *Henriette-Madelene Bauyn-d'Angervilliers*, morte sans enfans le 29 Décembre 1740 (sœur de *Nicolas-Prosper Bauyn*, Seigneur d'Angervilliers, nommé Secrétaire d'Etat de la Guerre le 23 Mai 1728, & mort le 15 Février 1740), fille de *Prosper*, Maître de la Chambre aux deniers, & de *Gabrielle Choart*. Le Marquis *de Charny* a eu du premier lit: — Jacques-Isidore

V ij

LOTIN-DE-CHARNY, né le 6 Juin 1697, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Juin 1719, charge dont il fut privé par son pere, ayant quitté la maison paternelle le 2 Septembre 1721. Il est mort en Décembre 1766; & du second lit est issue: — MARIE-OLIMPE LOTIN, Marquise de Charny, par son pere, & de Savignies par sa mere, née le 4 Février 1723, & morte en Juillet 1759. Elle avoit épousé, le 11 Juillet 1742, *Pierre-François de Siry-de-Marigny*, Président des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, fils de *François-Hugues de Siry*, Baron de Couches, Président de la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Jeanne-Françoise Durand*. La Présidente *de Siry* a laissé deux enfans. Voyez SIRY. Les armes de LOTIN-DE-CHARNY sont: *échiqueté d'argent & d'azur.*

LOU (LE): ressort de Nantes en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, en conséquence des priviléges de la Chambre des Comptes, au rapport de M. *de Larlan*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668. — MICHEL LE LOU, Sieur de la Motteglain, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 29 Novembre de la même année, au rapport de M. *Raoul*. — & MICHEL LE LOU, Sieur de Beaulieu, a été maintenu comme issu de MICHEL LE LOU, Sieur du Breil, Maître des Comptes & Maire de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre le 23 Août 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à deux fasces d'argent, la premiere chargée de 3 étoiles de sable, & la seconde de deux, aussi de sable.*

LOUAIL, Sieurs de la Saudrays & du Guericher, ressort de Rennes, en Bretagne. De cette Famille étoit

JEAN LOUAIL, Sieur de la Saudrays, qui fut interloqué sur sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Juillet 1669, au rapport de M. *Barrin*; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. *Salliou*, le 16 Juin 1670, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 channes d'or*, qui est de LA SAUDRAYS; *au 2 & 3 d'argent, à 3 rencontres de sable, 2 & 1*, qui est LOUAIL. Extr. du *Tome III des Généalogies de Bretagne*, Manuscrit *in-fol.*

LOUAN, en Picardie. Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 311.

On y lit qu'ESMERY DE LOUAN, Seigneur de Geneval, demeurant en la Paroisse de Morsin, Election de Soissons, & FRANÇOIS DE LOUAN, demeurant à Laon, tirent leur origine de N... DE LOUAN, leur ayeul, annobli par Lettres du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1585, confirmées le 25 Novembre 1607.

LOUBENS: Maison de Carcassonne en bas Languedoc.

ARNAUD DE LOUBENS, reçu Docteur en l'un & l'autre Droit en 1330, d'abord Doyen du Chapitre de Saint-Paul de Fenouilledes, au Diocèse d'Aleth, & successivement Evêque de Maguelone, le 20 Avril 1339, Prélat, l'un des plus sçavans du XIV^e^ siécle, fut fort considéré à la Cour du Pape BENOÎT XI, dit XII, où il eut divers emplois. Il mourut le 3 Décembre 1352, après avoir gouverné pendant 13 années.

HUGUES DE LOUBENS, né auprès d'Auch, entra dans l'Ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverses occasions, sur-tout au siége de l'Isle de Zoane, où il sauva à la nage l'Etendard de la Religion, *Léon Strozzi*, Prieur de Capoue, étant obligé de lever le siége. Il fut depuis envoyé Ambassadeur de son Ordre vers le Pape GRÉGOIRE XIII, qui lui procura la Commanderie de Pézenas, & étoit Grand Commandeur & chef de la Langue de Provence, lorsqu'en 1552 il fut élu le 51^e^ Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte. Le Pape lui permit de porter une *couronne de Prince* sur ses armes. SIXTE V, successeur de GRÉGOIRE, l'appella à Rome, & le fit Cardinal en 1587. Après

avoir gouverné sa Religion 13 ans, il mourut le 12 Mai 1595. Voyez *Moréri*, édition de 1759, *Tome X*, au mot Verdale.

Le Cardinal de Loubens avoit un frere nommé Jacques (*Moréri* dit Hugues), Seigneur de Loubens & de Verdale, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1585. Ils étoient fils de Philippe, Seigneur de Loubens, Baron de Coutras & de Verdale, & d'*Anne de Montaut*.

Ce Jacques de Loubens, Seigneur de Loubens & de Verdale, épousa, le 1 Octobre 1588, *Guillemette de Grave-de-Serignan*, fille de *Guillaume de Grave*, Seigneur de Serignan, & de *Marquise d'Arnoie*. De cette alliance vinrent : — Hugues, qui suit ; — & Anne-Guillemette.

Hugues, Baron de Loubens & de Verdale, Seigneur d'Auriac, mort le 27 Mai 1669, avoit épousé, le 8 Juin 1623, *Louise d'Arpajon*, fille de *Jean*, Baron *d'Arpajon*, & de *Jacquette de Castelnau*. Il en eut :

Jacques, Baron de Loubens & d'Auriac, Comte de Verdale, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, marié à *Henriette d'Arpajon*, Dame de Broquieres, dont :

Charles-Louis, Baron de Loubens & d'Auriac, qui épousa *N... de Naucase*, fille de *Claude*, Baron *de Naucase*, & de *Rose de Hautefort-Saint-Chamans*. Leurs enfans furent : — 1. Hugues, Chevalier de Malte en 1642 ; — 2. Henri, qui suit ; 3. François, dont on ignore la destinée ; — 4. N... de Loubens, Dame de Broquieres, Loubens & Auriac, mariée à *N... du Buisson*, Seigneur de Bournalez, dont elle étoit veuve en 1715 ; — 5. Guillemette, Religieuse à Prouille ; — 6. Jacquette, mariée à *N... de Touges*, Seigneur de Noaillan ; — 7. Jeanne, alliée, le 31 Mars 1664, à *Jean-Gabriel de Gaulejac*, Seigneur de Ferrals ; — 8. & Hippolite de Loubens, mariée, le 26 Septembre 1683, à *François de Morlhon*, Seigneur de Laumieres.

Henri de Loubens, Seigneur de Verdale, Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Juin 1715, avoit épousé *Lucréce d'Auriol-Rovignol*, vivante en 1723. De ce mariage il a eu : — 1. François-Henri de Loubens, Seigneur de Verdale ; — 2. Gabrielle, mariée à *N...*, Seigneur *de Montrosier* en Rouergue ; — 3. Antoinette, qui épousa, au mois de Juin 1715, *Jean Gautier-de-Boisset* ; — 4. & Jeanne-Louise de Loubens, morte.

Suivant une *notice* qui nous a été envoyée, cette Maison subsiste dans Henri-François de Loubens, Marquis de Verdale, qui a épousé *Marie-Antoinette du Cup*, dont est issue : — Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens-Verdale, mariée, par acte du 8 Mars 1769, à *Grégoire-Alexandre de Laurens*, Seigneur de Biès & du Castelet, co-Seigneur de Puginier.

Les armes : *de gueules, au loup ravissant d'or.*

LOUBERT : Famille noble de Normandie.

Jeanne de Loubert-de-Martainville, née en 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, prouva sa noblesse depuis Blaise Loubert, Seigneur de Martainville, qui, en 1544, épousa *Adrienne de Mornay-de-Villarceaux*. Les armes : *d'azur, à cinq épis d'orge d'or, 3 & 2.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuisson* une autre Famille du nom de Loubert, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'une étoile d'azur, & en pointe d'un loup de sinople.*

* LOUCELLES : Terre située dans le Diocèse de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, qui paroît avoir donné son nom à l'ancienne Famille de Loucelles, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. *Monfaouq* & *Roissy* la mettent au nombre des Familles *nobles de race*. Nous allons d'abord parler par ordre chronologique de ceux dont il est fait mention dans un *Mémoire* qui nous a été envoyé, & rapporter ensuite la Généalogie, où elle commence, par filiation suivie.

ROBERT DE LOUCELLES est cité comme témoin, en 1056, dans la Charte de fondation de l'Abbaye de Lessay en Normandie. — HUGUES & GUILLAUME DE LOUCELLES, suivant le *Monasticon Anglicanum, p. 229*, aumônerent l'Abbaye de Worbone, dans le territoire de Bedfort en Angleterre en 1145. — RICARD ou RICHARD DE LOUCELLES, dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, de l'an 1191, est dit pere de GUILLAUME & de GUERIN DE LOUCELLES, Seigneurs dudit lieu, lesquels aumônerent à la même Abbaye, quelques terres, des dîmes & la nomination à la Cure de LOUCELLES. Dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt, Tome II, p. 1766*, ce même GUILLAUME est cité avec plusieurs Seigneurs dans une Charte du mois d'Avril 1198.

SIMON DE LOUCELLES est cité dans une Bulle du Pape INNOCENT III, de l'an 1210, pour avoir aumôné le Couvent & l'Hôpital de Saint-Thomas le Martyr, & de Saint-Antoine, Abbé de la Porte-Milet à Caen, de quelques terres, sises dans la Paroisse de Brouay. Voici les termes de cette Bulle : *ex dono Simonis de Locellis terras apud Brouay ac dimidium modium*. Hist. de Harcourt, *Tome IV, p. 1415*. — DUMOULIN, dans son livre intitulé : *Conquêtes & Trophées des Normands François, au Royaume de Naples & de Sicile, aux Duchés de Calabre, d'Antioche & de Galilée*, parle d'ALAIN DE LOUCELLES, qui fut à la conquête de la Terre-Sainte en 1228.

GUILLAUME DE LOUCELLES se trouva, en 1236, au nombre des plus grands Seigneurs qui servirent dans l'arriere-ban de 1214, & se trouva aussi à la bataille de Bouvines, gagnée sur l'Empereur OTHON IV; à celle de Taillebourg, sous HENRI III, Roi d'Angleterre, & le Comte *de la Marche*; fut encore aux arrieres-bans de 1254 & 1271, où il paroît qu'il avoit suivi SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-Sainte. Il y a apparence qu'il est le même que GUILLAUME DE LOUCELLES, cité à la tête d'une Généalogie des Seigneurs DE LOUCELLES, faite par M. *Turgot*, sur les titres dont il est saisi.

En 1357 vivoit GARIN DE LOUCELLES, mentionné dans la même Généalogie ainsi que COLIN DE LOUCELLES, vivant en 1369, & demeurant dans la Sergenterie de Vilers-sous-Caen.

OLIVIER DE LOUCELLES, présent, en 1371, à la revue des Gentilshommes qui se fit à Pont-Orson, est au nombre de ceux qui s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. *Masseville* en parle dans son Histoire de Normandie, *Tome III, p. 100*. Il y a apparence qu'il est le même qu'OLIVIER DE LOUCELLES, qui servit en qualité d'*Ecuyer*, sous *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, son parent, qui se trouva aux montres & revues militaires des mois de Mai, Août & Octobre, & qui fut témoin du testament du Connétable fait le 9 Juillet 1380. Voyez l'Histoire de Bretagne, par Dom *Morice*, Religieux Bénédictin, *Tome I, colonnes 1651, 1654, 58, & Tome II, colonne 288*.

ETIENNE DE LOUCELLES est cité, sous l'an 1392, dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt, Tome II, p. 595*, dans un contrat, comme tuteur de *Guyon Chrétien*. Il y a apparence que c'est le même qui servit avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de *Philippe de Harcourt*, quoique son nom y soit mal écrit.

GUY DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivoit en 1409, suivant la Généalogie dressée par M. *Turgot*.

GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivant en 1410, selon cette Généalogie, est sans doute le même qui servit en qualité d'*Ecuyer*, sous *Guillaume-François*, en 1415, & sous *Regnaud du Hommet* en 1416, dont montre fut faite à Conques le dernier jour d'Août 1415, & le 1 Mai 1416 à Montierville.

ROBERT DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, suivant la même Généalogie, vivoit en 1427, ainsi que JEAN DE LOUCELLES, qui suit.

I. Ce JEAN DE LOUCELLES est sans doute le même que JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, & Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, lequel fit la montre & revue de 19 Ecuyers de sa Compagnie au Mans le 24 Avril 1420, suivant sa quittance du même jour, signée & scellée du sceau de ses armes de cire rouge, qui contient un écu penché, où est représentée une *quin-*

*tefeuille d'argent, au chef d'hermines.* Pour cimier *la tête d'un cygne*, & pour legende : JEAN DE LOUCELLES. Il avoit épousé *Catherine de Chaudemanche*, dont :

II. JEAN DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loucelles & d'Aubigny, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII dans les années 1449 & 1456. Il est cité dans une Charte du 24 Avril 1452, après Pâques, étant commis par *Jamet du Tillay*, Conseiller du Roi, Bailli de Vermandois, pour faire en sa place des revues & montres d'hommes d'armes & archers de la grande Ordonnance du Roi. Il est encore nommé dans plusieurs autres Chartes, dans deux de 1453, où il paroît qu'il étoit Verdier de quelques Verderies du Roi en Normandie; dans trois de 1455, dont la premiere fait voir qu'il étoit nommé Commissaire du Roi pour le payement & revue des gens de guerre établis dans le Duché de Normandie; dans une du mois de Juillet 1456, il est nommé Commissaire du Roi, pour faire à Caen des revues & montres d'armes & archers de la grande Ordonnance du Roi; & dans une autre Charte de la même année il fait un accord avec les habitans de Guernet, fief dépendant de celui de Loucelles. Dans trois autres Chartes de 1458, la premiere du mois de Septembre, il est intitulé Commissaire du Roi pour la montre & revue d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances du Roi, faite à Grandville; dans la seconde il a le même titre pour la revue faite à Avranches au mois de Décembre, d'hommes d'armes & Archers de la petite Ordonnance du Roi; & dans la troisieme, c'est un mandement envoyé à *Nicolas des Maires*, son Lieutenant-Général dans les Verderies du Roi, donné le pénultieme jour de Février. Dans trois autres Chartes de 1460, il est encore fait mention de lui. Dans la premiere du mois de Juillet de cette année, il est intitulé Verdier du Roi, & Capitaine pour ledit Seigneur Roi du Château & place de Neuilly-l'Evêque, en l'Evêché de Bayeux, qui étoit pour lors dans la Régale du Roi, par la mort de *Zanon de Castillon*, Evêque de Bayeux. Dans la seconde & troisieme, qui sont du mois de Septembre, il est nommé Commissaire du Roi pour les revues d'hommes d'armes & Archers des Ordonnances de Sa Majesté. Ce JEAN DE LOUCELLES, II. du nom, avoit épousé, 1°. *N... d'Esquay*, en Bessin, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable*; & 2°. par contrat du 21 Janvier 1463, passé devant *Maignan*, Notaire, de la Cour de Châteaugontier, *Jeanne de Quatrebarbes*, fille de *Jean de Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere & de Murs, & d'*Isabeau Frezeau*, sa veuve. Il eut plusieurs enfans, tant du premier que du second mariage, entr'autres du premier lit : — 1. ETIENNE, Ecuyer, Seigneur DE LOUCELLES, vivant en 1476, qui fieffa cette Terre à des Messieurs *de Taillebois*, qui, après un long procès, furent obligés de la rendre à GIRARD; — 2. GIRARD, qui suit; — 3. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Mauny, rapportés ci-après; & du second lit : — 3. FRANÇOIS, Ecuyer, Prêtre & Prieur de Villers, cité dans une transaction contenant partage de la succession des nobles personnes *Renée de la Jaille*, femme de noble homme *Pierre de Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongere, & de *Jean* & *Jacques* leurs enfans, aussi Seigneurs de la Rongere, morts sans postérité, laquelle transaction fut faite le 22 Décembre 1539; — 4. & RENÉE, mariée, 1°. par contrat du 8 Décembre 1596, à *Jean d'Aché*, Seigneur de Larre, mort en 1521. Cette RENÉE DE LOUCELLES profita de la Terre de Larre-le-Bourgoin, située au pays du Maine, par donation que son mari lui en fit, ayant été acquise durant leur mariage. Après sa mort il survint un différend entre FRANÇOIS DE LOUCELLES, son frere, & son héritier d'une part, & *Catherine Melicourt*, tutrice de *Brun d'Aché*, son fils, & *Galois d'Aché*. Ce différend fut jugé par Sentence arbitrale du 29 Décembre 1533.

III. GIRARD DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Loucelles, vivant en 1503, laissa, suivant la Généalogie dressée par M. *Turgot* :

IV. ETIENNE DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du même lieu, vivant en 1526. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, pour fille unique :

V. BLANCHE DE LOUCELLES, mariée à *Etienne de Liesseline*, auquel elle porta en dot la Terre de Loucelles : cette Terre a passé depuis en différentes mains, & enfin a été vendue, il y a peu de tems, par M. *Turgot*, à M. *de Chivray*, près Valogne en Normandie.

*Branche des Seigneurs de* MAUNY.

III. GUILLAUME DE LOUCELLES, troisieme fils de *Jean* II, & de *N... d'Esquay*, sa premiere femme, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Cerdon, de Rouxeville, de la Sergenterie de Creuly, en la Généralité de Caen en Normandie, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de la Noblesse de cette Province, par *René de Monfaouq*, nommé Commissaire du Roi le 1 Janvier 1463. Cette recherche est la plus ancienne qui se soit faite en cette Province, & on eut soin d'y distinguer les anciens nobles des nouveaux. Ce GUILLAUME DE LOUCELLES demeuroit alors à Rouxeville, Sergenterie de Thorigny. Il servit en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance du Roi, sous M. *de Bueil*, Amiral de France, dont montre fut faite en Normandie le 18 Janvier 1459. Il rendit hommage au Roi du fief de Cerdon & de la Sergenterie de Creuly en 1453, 1459 & 1461, au nom de *Jeanne de Mauny*, qu'il paroît avoir épousée vers l'an 1450, fille d'*Olivier de Mauny*, Chevalier Banneret, Baron de Thorigny, & de *Catherine de Thieuville*, suivant un aveu des terres & biens mouvans de la Seigneurie de Mauny, en la Paroisse de Rouxeville, donné l'an 1451, par un vassal de cette Seigneurie. Il ratifia, au mois d'Août de ladite année, avec son épouse, la donation faite par son beau-pere à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel: cet acte est scellé de son sceau, tel que nous l'avons décrit plus haut, & au contre-sceau il est représenté debout, tenant de la main droite une hache d'armes, & de l'autre un bouclier. Il étoit mort en 1483, & son épouse en 1487. Ce fut à ce GUILLAUME DE LOUCELLES que *François*, Duc *de Bretagne*, Comte de Montfort, & de Richemont, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, donna, par titre du 28 Septembre 1448 (& il en est fait mention dans l'Histoire de Harcourt, *Tome II*, *pag.* 1052), les biens, Fiefs & Seigneuries d'Osmanville, Bernec, Blogny, Gouville, Sainte-Croix, Grantonne, Rupierre, &c. appartenans à *Raoul* & *Richard Pellerin*, alors Officiers du Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé du Duché de Normandie. Il eut de son mariage, entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. REGNAUD, lequel servit à la guerre de Bretagne, & se trouva à la bataille de Saint-Aubin. Il alla ensuite, en qualité d'homme d'armes, au premier voyage de Naples, & se trouva aussi à la journée de Fornoue en 1415, où CHARLES VIII étoit en personne. Il paroît qu'il servit long-tems ; mais on ne voit pas qu'il ait eu postérité ; — 3. & ROLAND, demeurant à la Vacquerie en 1540. On ignore aussi s'il a eu des enfans.

IV. GUILLAUME DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, d'Amblie, de Cerdon, de la Sergentérie de Creuly, de Rouxeville, &c. se trouva avec son frere REGNAUD aux journées de Saint-Aubin & de Fornoue en 1488 & 1496, reçut aveu des terres situées dans la Paroisse de Rouxeville, mouvantes de la Seigneurie de Mauny, & fut Commandant d'un corps de 300 hommes de pied, suivant une commission du Roi à lui adressée par M. *de la Trémoille*, en date du 3 Mai 1512. Il avoit épousé une Demoiselle de la Maison *d'Esquay*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres : — ROBERT, qui suit ; — & GILLES, Ecuyer, Curé de Rouxeville en 1543, mort en 1550.

V. ROBERT DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxeville, &c. reçut, le 2 Décembre 1530, les aveux & dénombremens d'héritages mouvans de sa Seigneurie de Mauny, dans la Paroisse de Rouxeville. Il épousa, 1°. au mois de Novembre 1519, *Françoise d'Escageul* (Hist. de Harcourt, *Tome II*, *pag.* 1439) ; & 2°. vers l'an 1530, *Marie de Parfouru*, laquelle étant veuve, obtint Sentence aux Assises de la Sergenterie de Thorigny, au Bailliage de Caen, le 7 Juillet 1534, sur le différend entre elle & WAAST DE LOUCELLES, son fils, à cause du douaire qu'elle demandoit, & du partage qu'elle prétendoit dans les biens de son mari. Cet acte, signé *Moisson*, apprend que *Jean Moisson* étoit Lieutenant-Général du Bailli de Caen, au siége de Thorigny. Du premier lit vinrent : — 1. WAAST, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Vieuse, rapportés ci-après ; & du second lit ; — 3. ZANON, tige des Seigneurs de la Heurtaudiere, dont il sera parlé en

en son rang ; — 4. & Henri. Ces quatre enfans partagerent ensemble la succession de Gilles de Loucelles, leur oncle paternel, Prêtre & Curé de Rousseville, le 7 Février 1550. Henri de Loucelles, Ecuyer, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, une fille nommée : — Perette de Loucelles, mariée à *Geoffroy le Bouleur*, Ecuyer, suivant une transaction qu'elle fit avec lui le 5 Janvier 1611, par laquelle elle cédoit la part qu'elle pouvoit prétendre dans les successions de Henri de Loucelles, son pere, de Robert, son grand-pere, & de Gilles, son grand-oncle, à Nicolas de Loucelles, Ecuyer, fils de Jacques, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, dont il sera parlé au degré IX.

VI. Waast de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Rouxeville, &c. épousa *Marie de Putot*, dont elle devint veuve en 1543. Il est nommé, dans une Sentence rendue aux Assises de Thorigny, tenues le 5 Novembre 1543, par *Pierre André*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen au siége de Thorigny, à cause du différend survenu entre *Marie de Parfouru*, sa belle-mere, veuve de *Jean Therès*, Ecuyer, & auparavant de Robert de Loucelles, & Gilles de Loucelles, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxeville, son oncle, comme tuteur des enfans de Waast de Loucelles, Ecuyer, fils & héritier de Robert, son pere, tant pour fait de son douaire, que pour autres choses mentionnées au procès. *Marie de Putot* mourut en 1578, ayant eu de son mariage : — 1. Michel, qui suit ; — 2. Marin, mort sans postérité ; — 3. & Marie-Françoise, alliée, 1°. à *André Laillet*, Ecuyer, Seigneur de Cussy. On ignore le nom de son second mari ; mais elle épousa, 3°. l'an 1579, *Richard Dumenil*.

VII. Michel de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, du Fournet, d'Anieres, &c. par le préciput & prérogative d'aînesse desdits fiefs, fait le 4 Novembre 1556, reçut aveux & dénombremens d'une Vavassorie, franche & exempte de service, mouvante de la Seigneurie de Mauny, le 24 Octobre 1565. Cet acte est signé *Auvray*, nom du reconnoissant appellé *Pasquier Auvray*. Il fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, l'an 1576, lors de la recherche de la Noblesse de l'Election de Bayeux, & demeuroit dans la Paroisse de Rouxeville, Sergenterie de Thorigny, où il tenoit le fief de Mauny, & est nommé dans deux Arrêts du Parlement de Rouen, rendus, l'un, le 22 Août 1579, au profit de Jacques, son fils aîné, & ses autres enfans mineurs ; & le second Arrêt du 2 Mars 1584, entre Guillaume de Loucelles, Ecuyer, fils de Zanon, pour lui, Jean & Waast, ses freres, & Jacques de Loucelles, fils aîné dudit Michel mort l'an 1577. Il avoit été accordé, 1°. le 31 Janvier 1556, avec Demoiselle *Perette le Roy*, fille de noble homme *Guillaume le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair, Cavigny & Dumenil-Angot, & de *Jacqueline Dumenil-Urry*. Ce contrat, sous seings-privés, passé en présence des parens & amis des conjoints, fut reconnu le 3 Mars 1567, devant *Thomas Guillotte*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Joire, Vicomte de Carentan, par noble homme *Jean le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Cavigny, à l'instance de *Rolland de Chanteloup*, & reçu par *Boullais*, Tabellion à Carentan, le 13 Mai 1567. Michel de Loucelles avoit été accordé, 2°. par contrat passé le 22 Juin 1571, devant *Jean Gaubert* & *Charles Moissant*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Saint-Sauveur-Landelin, avec Demoiselle *Catherine de Briroy*, fille de *Jean de Briroy*, Ecuyer, Seigneur de Fierville & de la Ramée, & de *Françoise de Baran*. L'original de ce contrat est entre les mains du tuteur des filles du Sieur *de Lingieuvre*, suivant la mention faite en la copie d'icelui, par les Tabellions de Villers en Normandie, près Caen, le 2 Septembre 1632. Michel eut de son premier mariage : — 1. Jacques, qui suit ; & du second : — 2. autre Jacques, auteur des Seigneurs du Fournet, rapportés ci-après ; — 3. François, Ecuyer, demeurant à Rouxeville, qui épousa *Marie le Bas*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Golleville, & de *Jeanne Herinoz*, dont : — Jeanne de Loucelles, mariée à *Jean du Breuil*, Baron de Lengesvre ; — 4. & Nicolas de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Bois-Herouult, Chanoine à Coutances. *Catherine de Briroy*, seconde femme de Michel de Loucelles, fut établie tutrice de ses enfans, & de ceux qu'il avoit eus de *Perette le Roy*, sa premiere femme, suivant l'acte de création de tutelle fait par *Jean de Moisson*,

Ecuyer, Licentié ès Loix, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, au siége de Thorigny, le 12 Novembre 1577; & *Louis le Roy* fut élu tuteur pour avoir la garde des corps, biens & héritages des enfans dudit MICHEL DE LOUCELLES, avec *Perette le Roy*, sa premiere femme.

VIII. JACQUES DE LOUCELLES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, maintenu comme *noble d'ancienne extraction* dans la recherche de M. *de Roissy*, en 1598 & 1599, fit un accord passé devant les Notaires de Cormolain, du siége de Thorigny en Normandie, le 30 Juillet 1612, avec FRANÇOIS, & NICOLAS, Chanoine à Coutances, ses freres puînés, & BRIAND DE LOUCELLES, Ecuyer, fils de JACQUES, second fils de MICHEL, au sujet d'un procès entr'eux, pour le retour des successions dudit MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Briroy*, leurs pere & mere, & grand-pere & grand-mere. JACQUES, comme Seigneur de Mauny & Patron d'une des portions de Saint-Martin & de Rouxeville, reçut, le 12 Juillet 1615, aveux d'héritages sis en la Paroisse de Rouxeville, au village de Montcavel, mouvans de sa Seigneurie de Mauny, d'*Hector Mariette*, à cause de la succession de *Laurent Mariette*, son oncle, & faisant tant pour lui que pour ses puînés: cet acte est signé *Auvray*, Huissier Royal à Thorigny, pris pour Greffier en cette partie. Il épousa, par contrat sous seings-privés, le 8 Mars 1589, Demoiselle *Marie de Moisson*, fille aînée de noble *Julien de Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Precorbin, Mauregard, Rouxeville, Saint-Jean de Vanlaville & Montcané, & de *Cécile Guilbert*. Ce contrat fut reconnu le 19 Janvier 1596, devant *Guillaume Boulot*, Licentié ès Loix, Conseiller & Assesseur en la Jurisdiction du Bailliage de Thorigny, en l'absence du Lieutenant-Général, en présence de *François Merlet*, Ecuyer, Seigneur du Jardin, de JACQUES DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, frere de l'époux, de GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuse, & de WAAST DE LOUCELLES, Ecuyer. Cet acte fut reçu par *Binet*, Notaire à Thorigny. De ce mariage vinrent: — NICOLAS, qui suit; — & GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Prêtre, élu tuteur de ses neveux le 7 Novembre 1638. Il est cité avec JACQUES DE LOUCELLES, Seigneur du Fournet, dans un Arrêt du Parlement de Rouen du 30 Juin 1621, & vivoit encore en 1650. Il est compris avec NICOLAS, son frere, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de *Roissy*, en 1599, ci devant citée.

IX. NICOLAS DE LOUCELLES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny & de Rouxeville, acquit, par acte du 5 Janvier 1611, passé devant *Guillaume Postel* & *Pierre le François*, Tabellions royaux en la Sergenterie de Thorigny, de *Geoffroy le Bouleur*, Ecuyer, & Demoiselle PERETTE DE LOUCELLES, son épouse, fille & héritiere de HENRI, toute la part qu'elle avoit dans les successions de ses prédécesseurs, moyennant une rente fonciere. Il paroît par cette cession que ladite PERETTE avoit fait ce contrat pour l'avancement de succession de NICOLAS DE LOUCELLES. Il reçut aveu d'héritages, mouvans à foi & hommage de sa Seigneurie de Mauny, le 16 Juillet 1631, par acte signé *le Monnier*. Il avoit épousé, par contrat, sous seings privés, le 7 Novembre 1624, Demoiselle *Marie le Capon*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Marie le Fillastre*. Cet acte fut reconnu en la Jurisdiction du Bailliage à Valogne, le 31 Janvier 1625, devant *Molart*, Tabellion, signé *le Capon* & *de Franquetot*, & déposé au Greffe dudit lieu, en présence des parens & amis des conjoints, & de *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage de Rouen, le 12 Juin 1626. De ce mariage sortit:

X. NICOLAS DE LOUCELLES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, &c. batisé le 25 Mars 1631. Il fut mis sous la tutelle de GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Prêtre, comme il appert d'un acte exercé au Bailliage de Thorigny le 9 Janvier 1638. Il produisit ses titres de noblesse devant *Claude de Paris*, Intendant de Normandie, & *Etienne Pascal*, Président en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commissaires généraux députés par le Roi, en exécution des Déclaration & Arrêts du Conseil, pour la confirmation de l'exemption du droit de franc-fief, & décharge de toute indemnité, en date

des derniers Février & Mars 1640. Sur l'un d'iceux lesdits Commissaires, attendu la qualité de *noble de race ancienne*, dudit Nicolas de Loucelles, justifiée par plusieurs titres, depuis Guillaume II, son V[e] ayeul, vivant en 1512, dirent que main levée lui fut faite de la saisie de sondit fief de Mauny, par le jugement, daté de Rouen le 4 Février 1641, signé *de Paris*, & plus bas, par mesdits sieurs, *Corneillan*. L'original est en parchemin. Dans ce jugement sont rapportés quantité d'actes qui ont servi à cette Généalogie, entr'autres, la commission du Roi, adressée par M. *de la Témoille*, Général des Armées Françoises, audit Guillaume, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, &c. en date du 5 Mai 1519. Nicolas de Loucelles, II. du nom, reçut trois aveux & dénombremens, les 9 & 12 Juillet 1663, & 18 Mai 1664. Ces actes, signés *Robert de Fleury*, Greffier de la Seigneurie de Mauny, Paroisse de Rouxeville, furent passés aux Plaids de cette Seigneurie, tenus par *Jean de Brebeuf*, Ecuyer, Avocat & Sénéchal de ladite Seigneurie. Un extrait de la recherche de M. *de Chamillart*, année 1666, porte que dans l'élection de Bayeux, Sergenterie de Thorigny, ledit Nicolas, de la Paroisse de Rouxeville, Roland & François de Loucelles, de la même Paroisse, sont compris dans les anciens rôles de *l'ancienne Noblesse*, comme aussi Jean de Loucelles, de la Paroisse de Longueville, Sergenterie des Vez. Cet extrait, délivré le 19 Décembre 1699, est signé *Clairambaut*, Généalogiste des Ordres du Roi, Gardien de cet état des Nobles de la Généralité de Caen, *vol. I*, *Caen*, *fol.* 28, Sergenterie de Thorigny; *fol.* 31, Sergenterie des Vez. Il avoit épousé, 1°. par contrat, sous seings privés, le 21 Février 1650, Demoiselle *Diane le Chevalier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Brieux, (dont les armes sont : *de gueules, à un Chevalier d'argent, armé d'une épée de même, monté sur un cheval de sable, sellé & caparaçonné d'argent, combattant un sauvage d'or, tenant une massue de même, le tout sur une terrasse de sinople*, ) & de *Judith Aubert*, assisté de ses parens & amis. Cet acte fut reconnu le dernier du même mois, devant *Etienne le Fevre*, Tabellion de la Sergenterie de Trouart, Vicomté de Caen; & 2°. par contrat passé devant *David la Rose*, Tabellion royal à Saint-Lo, & *Jacques Vaultier*, son adjoint, le 2 Décembre 1659, Demoiselle *Jeanne Merlet*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feu *Renée de la Goniviere*. A ce contrat de mariage signerent Messire *André Merlet*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Lo, oncle de l'épouse, lequel lui donna 4200 livres, & plusieurs autres de ses parens & amis. Du premier lit il eut : — 1. Jacques, qui suit; & du second : — 2. Michel-André, rapporté après son aîné; — 3. Joseph, Ecuyer, Seigneur de Valdurant, Lieutenant au Régiment de Joyeuse, Dragons, mort au service en 1709; — 4. & Nicolas, dit *le Chevalier de Mauny*, Garde-du-Corps du Roi, mort au service en 1702.

XI. Jacques de Loucelles, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Seigneur & Patron de Rouxeville, reçut, le 5 Juillet 1682, aveu de la masure de la Vautrie, située dans la Paroisse de Rouxeville, au village de Monsay, mouvante à foi & hommage de la Seigneurie de Mauny, de *Jean de la Lande*, & le 12 Janvier 1683, il produisit au greffe de l'élection de Valogne, un inventaire pour être exempt de la taille, & prouva qu'il étoit fils aîné de Nicolas de Loucelles, II. du nom, en remontant jusqu'à Guillaume, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, vivant en 1464, lequel Guillaume se trouve employé dans la recherche de *Monfaouq*, en qualité de *noble d'ancienne extraction*. Jacques, II. du nom, épousa, par contrat passé le 19 Août 1682, devant *Pierre le Haguais*, Notaire à Thorigny, Demoiselle *Catherine Thibout*, fille de *Pierre Thibout*, Ecuyer, Seigneur de la Rillerie, Tilly & la Luzerne, & de *Jeanne Raduf*. A ce contrat de mariage signerent, de son côté, Michel-André de Loucelles, son frere, *Julien de Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, Louis de Loucelles, Ecuyer, Prêtre & Curé de Rouxeville, *Isaac le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Brieux; & pour l'épouse, *Michel Raduf*, Docteur de Sorbonne, Grand Archidiacre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, *Nicolas Raduf*, Seigneur de Lesnaut, Conseiller du Roi & Lieutenant-Criminel à Vire, *N... Raduf*, Ecuyer, Seigneur

de Beaumont, & *Aimond Raduf*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Meré, &c. De ce mariage vinrent: — 1, 2 & 3. Pierre, Guillaume & René de Loucelles, Ecuyers, tous les trois morts sans postérité; — 4. & Marie-Catherine, née le 5 Avril 1689, batisée le 10, & reçue à Saint-Cyr sur ses preuves faites en 1700.

*Seigneurs de Saint-Martin.*

XI. Michel-André de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, diocèse de Bayeux, fils de Nicolas, II. du nom, & de *Jeanne Merlet*, sa seconde femme, étoit âgé de 40 ans quand il épousa, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Jean d'Agneaux, au diocèse de Coutances, le Dimanche 26 Février 1702, *Anne le Bucher*, fille de feu *Etienne le Bucher*, & de *Marguerite d'Allain*. Elle étoit âgée d'environ 20 ans. Il est mort le 29 Janvier 1711, & a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Rouxeville. De ce mariage sont issus: — Jean-Batiste, qui suit; — & Jeanne de Loucelles.

XII. Jean-Batiste de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, batisé à Saint-Martin de Rouxeville le 11 Décembre 1702, eut pour parrein Jean de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de Crette, assisté de *Martine Mariette*, sa mere, & épousa, le 11 Février 1727, Démoiselle *Marie de Foulogne*, fille de *François de Foulogne*, Ecuyer, Seigneur de Precorbin, & de *Jeanne de Moisson*. Leurs enfans sont: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Pierre, batisé le 4 Mai 1728. Il a d'abord servi dans les cadets de Rochefort, ensuite dans la Légion de Saint-Domingue, & pendant 4 ans avec distinction dans le Régiment de la Ferronnays, Dragons, suivant un certificat du Colonel, du 28 Janvier 1756: il est actuellement Officier dans le Régiment de Querci; — 3. François-Anne, Ecuyer, âgé de 44 ans, servant dans le Régiment de la Sarre; — 4. René, Ecuyer, demeurant à Rouxeville; — 5. & Marie-Françoise, batisée le 15 Avril 1734. Elle a eu pour marreine, *Marie le Bis*, veuve du sieur de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Noë, assistée de Nicolas-Joseph-François de Loucelles, Ecuyer, son fils. Il paroît qu'elle étoit destinée pour Saint-Cyr, M. *d'Hozier* ayant extrait les titres de sa branche. Un Mémoire porte que M. de Loucelles, Gentilhomme François, (nous ignorons lequel de ces quatre freres) qui voyageoit, obtint, du Comte *de Tyrconnell*, Ministre-Plénipotentiaire à la Cour de Berlin, un passeport pour retourner dans sa patrie, il est daté du 3 Août 1751.

XIII. Jean-Batiste de Loucelles, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rouxeville, âgé de 47 ans en 1774, a servi dans les Graffins, actuellement les volontaires de Flandres. Nous ignorons si lui & ses freres sont mariés.

*Seigneurs du Fournet.*

VIII. Jacques de Loucelles, Ecuyer, Seigneur du Fournet, fils de Michel, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de *Catherine de Briroy*, sa seconde femme, prouva sa descendance au Bailliage de Thorigny le 12 Novembre 1577, & il transigea, le 24 Juin 1585, avec Jacques de Loucelles, son frere aîné: la Seigneurie du Fournet lui resta par partages faits entr'eux le 29 Juillet même année. Il épousa, par contrat reconnu devant Tabellions, le 29 Mars 1588, *Catherine du Praël*, dont il eut: — 1. Briand, qui suit; — 2. Pierre, Ecuyer, Seigneur des Marets, demeurant, en 1635, dans la Paroisse de Saint-Clement-sur-le-Vez, Vicomté de Bayeux; — 3. & Guillaume, rapporté après son aîné. Ces enfans furent sous la tutelle de Jacques, I. du nom, leur oncle, qui s'en fit décharger sur Briand, aîné desdits mineurs. Leur pere fut compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roissy*, faite en 1598 & 1599. Il demeuroit alors dans la Paroisse d'Anieres, Sergenterie des Vez, élection de Bayeux.

IX. Briand de Loucelles, Ecuyer, Seigneur du Fournet, passa un contrat devant les Tabellions, le 10 Février 1611, avec Nicolas de Loucelles, Ecuyer, Chanoine à Coutances, son oncle, qui lui fit un amortissement de 120 livres

de rente. Lui & ses freres transfigerent avec JACQUES DE LOUCELLES, I. du nom, leur oncle, le 25 Novembre 1622. Ce BRIAND DE LOUCELLES fut aussi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roissy*, faite en 1598 & 1599. Il demeuroit alors dans la Paroisse d'Anieres, Sergenterie des Vez, & épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions royaux de Saint-Sauveur-le Vicomte, le 5 Décembre 1619, Demoiselle *Marie Etienne*, dont: — NICOLAS, qui suit; — & PIERRE, duquel on ignore la postérité. Leur mere fut élue tutrice par sentence donnée en la Jurisdiction du Bailliage de Bayeux le 19 Mars 1630.

X. NICOLAS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur du Fournet, eut ordre, de la part du Roi, par déclaration faite au Bailliage de Caen, de se trouver à l'arriere-ban avec GUILLAUME & PIERRE DE LOUCELLES, ses oncles, le 28 Août 1635, & épousa, par contrat du 27 Décembre 1634, Demoiselle *Catherine Loir*, de laquelle sortirent: — JEAN & FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyers, Seigneurs du Fournet. Ils produisirent leurs titres devant M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, en 1666, & furent reconnus *nobles d'ancienne extraction*. Il paroît qu'il n'eurent point de postérité.

IX. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, troisieme fils de JACQUES, Seigneur du Fournet, & de *Catherine du Praël*, fut aussi compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Roissy*, ci-dessus citée, & épousa, vers l'an 1635, *Michelle Guillemin*, morte veuve, & inhumée à Rouxeville le 20 Décembre 1681. Leurs enfans furent: — 1. NICOLAS, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1683. Il fut marié le 9 Septembre 1681, mais on ignore le nom de sa femme; — 2 & 3. TANNEGUY & JACQUES DE LOUCELLES.

*Seigneurs de VIEUSE, de la NOE & de VILLY, &c.*

VI. GUILLAUME DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Vieuse, second fils de ROBERT, Seigneur de Mauny, & de *Françoise d'Escageul*, sa premiere femme, fut reconnu *noble d'ancienne extraction* dans les recherches de 1576, 1598 & 1599, & par délibération du 12 Novembre 1577, il fut nommé tuteur des enfans sous âge de MICHEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Mauny, avec *Louis le Roy*, Ecuyer, Seigneur d'Amigny. Il avoit épousé, par contrat du 4 Novembre 1572, Demoiselle *Louise Habel*, & en eut: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. & 3. JULIEN & JEAN, dont on ignore la postérité.

VII. JOACHIM DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Noë, émancipé par son pere, suivant l'acte passé au Bailliage de Thorigny le 3 Septembre 1591, présenta une Requête, l'an 1641, aux Commissaires du Roi, députés pour la taxe de la subsistance en la Généralité de Caen, & fit voir qu'il étoit *noble d'ancienne extraction*, & qu'en cette qualité il servoit le Roi dans ses Armées, autant que son âge de 70 ans pouvoit le permettre. Il avoit épousé, par contrat passé le 17 Mars 1599, devant les Tabellions de Cerisy, *Anne Potier*, de laquelle vinrent: — 1. JACQUES, Seigneur de la Valette, émancipé le 30 Janvier 1634. Il servit dans la Compagnie d'*Escoville*, Capitaine au Régiment de Beuvron, sous la conduite du Maréchal *de Themines*, tant au siége de la Rochelle, en qualité d'appointé, que dans la ville de Vertus en Champagne, où il étoit en garnison en 1626, suivant un certificat de *Pierre Touchet*, Capitaine au même Régiment, du 1 Février 1630. Il mourut, à ce qu'il paroît, au retour d'un voyage d'Auvergne, & fut enterré à Fresne, ne laissant point d'enfans de son mariage, contracté le 22 Juillet 1631, avec *Susanne le Danois*. Cet acte, passé devant les Tabellions du Siége de Bretteville sur Laise, fut insinué aux Assises de Falaise le 22 Décembre de la même année. Il demeuroit alors dans la Paroisse de Saint-Martin de Fontaine, Vicomté de Falaise; — 2. JULIEN, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée, qui servit en Hollande & en France, sous le Comte *de Thorigny* & de Canisy, & mourut étant en garnison à Peronne en Picardie, en 1638; — 3. ROULAND ou ROLAND, qui suit; — 4. JEAN, mort, âgé de 18 ans, dans la ville de Calais, servant en la Compagnie du Sieur *de Villedieu*, Capitaine au Régiment de

Bellefond ; — 5. Georges, lequel quitta le service, & mourut chez son pere en 16... ; — 6. Guillaume, Curé d'Auberville-la-Champagne ; — 7. Olivier, Curé de Saint-Etienne de Caen, & ensuite de Saint-Jean de la même Ville ; — 8. Louis, Curé de Rouxeville ; — 9. Robert, Curé de Brucourt ; — 10. & Jacques de Loucelles, Curé d'Auberville.

VIII. Rouland ou Roland de Loucelles, Ecuyer, Seigneur du Domaine, né en 1610, servit en Hollande & en France sous M. *de Thorigny*, & étoit mort en 1682, lors du contrat de mariage de son fils. Il avoit épousé, en 1640, par contrat passé devant les Tabellions de Thorigny, *Catherine Auvray*, fille & héritiere en partie de *Pierre Auvray*, Seigneur de Bievilly. Il avoit été compris, comme *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de M. *de Chamillart*, de l'an 1666. De son mariage il eut : — Jean, qui suit ; — & Guillaume, Ecuyer, Seigneur du Domaine. Il servit, avec son frere, sous le Marquis *de Dampierre*, Commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, en 1689, & épousa *Martine Mariette*, de laquelle vinrent : — 1. Nicolas de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Noë, mort au service sans postérité ; — 2. Jean, allié, en 1710, à *Marie le Bis*, & mort en 1728, dont : — (a) François, mort jeune ; — (b) Jacques, Seigneur de Valdurant, ensuite de Mauny & de Rouxeville par rachat, mort, sans avoir été marié, en 1751 ; — (c) & Nicolas-Joseph-François, Prêtre, qui a revendu le fief de Mauny vers 1752 ou 1753, & vit, en 1774, à la Communauté des Prêtres de Saint-Roch ; — 3. Pierre de Loucelles, Curé de la Vacquerie ; — 4. Jacques, aussi Prêtre ; — 5. & Marie-Anne, dont nous ignorons la destinée.

IX. Jean de Loucelles, Ecuyer, Seigneur de la Noë, batisé dans l'Eglise de Rouxeville, le 19 Décembre 1645, eut pour parrein noble homme *Jean Auvray*, Ecuyer, Seigneur du Prey, & pour marreine *Guillemette Auvray*, sa fille. Il commença à servir le Roi dans la Compagnie de M. *de Villedieu*, Capitaine au Régiment de Picardie, comme il paroît par un certificat de cet Officier, daté de Saint-Lo le 3 Novembre 1666 ; & suivant un autre certificat du 15 Septembre 1672, du Comte *de Bissy*, Maréchal-de-Camp, daté du camp de Nancy, il servit, en qualité de Brigadier, dans la Compagnie de M. *de Vandeuvres*, premier Capitaine & Major dans le Régiment de la Chau. Il obtint du Seigneur *de Sintglais*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées de Sa Majesté, dans l'armée du Prince *de Condé*, un congé ou certificat, portant qu'il avoit fidelement servi le Roi depuis cinq mois dans sa Compagnie, en qualité de Brigadier ; que s'étant retiré des troupes d'Espagne, parce qu'il ne s'étoit engagé que pour un tems avec lui, & qu'il lui étoit survenu des affaires d'importance, il lui avoit donné un passeport ou certificat, daté du 2 Août 1674, signé de lui. Jean de Loucelles servit encore, en qualité de Cornette, dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *de la Boulaye*, par brevet daté de Saint-Germain-en-Laye le 2 Mai 1675, & ensuite en qualité de Maréchal des Logis dans la même Compagnie. Il fut blessé au bras gauche dans la campagne de 1676, dont il demeura estropié, & fut fait prisonnier à Saint-Omer. Le Comte *d'Auvergne*, Colonel-Général de la Cavalerie de France, le détacha, avec 35 hommes de pied, vers les ennemis, pour lui rendre compte de ce qu'il auroit fait. Il servit aussi dans l'armée de Flandres, commandée par le Duc *de Luxembourg*, &, avec son frere Guillaume, sous le Marquis *de Dampierre*, commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, suivant un certificat du 20 Octobre 1689 ; & enfin à l'arriere-ban de 1693, commandant le détachement des Gentilshommes de Vire & de Falaise. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1682, passé devant *François Cordhomme*, Notaire-Garde-Note Royal en la Vicomté de Thorigny, *Jeanne le Tellier*, fille de *Georges-Jacques le Tellier*, l'un des anciens Gardes-du-Corps du Roi, & de Demoiselle *Jeanne le Boisdenier*, assistés l'un & l'autre de leurs parens & amis. De ce mariage vinrent : — 1. Gabriel, qui suit ; — 2. Jacques, rapporté après son frere ; — 3. Georges-Jacques Officier au Régiment de Berri, Infanterie, mort en 1756, aux In-

valides, après plus de 50 ans de service; — & trois filles, dont nous ignorons les noms & la destinée.

X. GABRIEL DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Villy, a épousé *Marguerite le Petit*, dont: — 1. PAUL-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, Ecuyer, mort au service, étant Capitaine de Frégate; — & trois filles.

XI. PAUL-FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de Villy, a épousé, vers l'an 1751, *Marie de Chanteloup*, de laquelle sont issus: — 1. PAUL-FRANÇOIS, Ecuyer; — 2. JACQUES; — & trois filles, tous vivans avec leurs pere & mere, dans la Paroisse de Bieville, en Normandie, en 1771.

X. JACQUES DE LOUCELLES, II. du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Châtel, second fils de JEAN DE LOUCELLES, & de *Jeanne le Tellier*, a épousé, par contrat du 19 Août 1728, passé devant *Guillaume Gueroult*, Notaire Royal & Garde-Note en la Vicomté de Bayeux, Sergenterie de Briquesart, *Françoise Auvray*, fille de feu *Georges Auvray*, & de *Marguerite Mayer*, de la Paroisse de Saint-Ouen de Besaces, dont six garçons & une fille, sçavoir: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. PAUL-FRANÇOIS, Curé de N. D. de la Remuée au pays de Caux, Diocèse de Rouen; — 3. ROBERT, Lieutenant au Régiment d'Apchon, Dragons, suivant un brevet daté de Versailles du 20 Mars 1756. Il a servi avec distinction, s'est trouvé à plusieurs siéges & batailles, & a été tué d'un coup de canon au combat de Hesse-Cassel, le 23 Juillet 1758, sous le commandement de M. le Maréchal *de Broglie*; — 4. autre JEAN-BATISTE, qui a servi, en qualité de Volontaire, sur la Frégate la *Marie-Victoire du Havre de Grace*, & a été tué d'un coup de canon à la hauteur de Cherbourg, le 25 Mars 1757; — 5. MICHEL, Officier de la Marine à Brest, mort, prisonnier en Angleterre, au mois de Juillet 1758; — 6. JACQUES-PIERRE, Prêtre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Curé de Villers-sur-Trye, dans le grand Vicariat de Pontoise, Diocèse de Rouen, auteur du *Mémoire* sur lequel nous avons dressé la présente Généalogie; — 7. & MARIE DE LOUCELLES, qui demeure au pays de Caux, chez son frere PAUL-FRANÇOIS.

XI. JEAN-BATISTE DE LOUCELLES, Ecuyer, ancien Officier d'Infanterie, retiré du service avec pension de Sa Majesté, a épousé, le 22 Juillet 1766, Demoiselle *Anne Urry*, fille de feu *Pierre*, & de *Marie le Jamble*. Il n'y avoit de ce mariage, en 1771, qu'une fille.

*Seigneurs de LA HEURTAUDIERE.*

VI. ZANON DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, fils de ROBERT, Seigneur de Mauny, & de *Marie de Parfouru*, sa seconde femme, partagea, par acte passé devant les Notaires de Cormolain, du Siége de Thorigny, le 7 Février 1550, avec WAAST, GUILLAUME & HENRI, ses freres, la succession de GILLES DE LOUCELLES, Prêtre, leur oncle. Il fut nommé tuteur, par la Jurisdiction de Bayeux, le 23 Mars même année, de MARIN DE LOUCELLES, l'un des enfans de WAAST, son frere, & fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, dans la recherche de la Noblesse de Normandie, faite en 1576. Il avoit épousé, par contrat reconnu en la Jurisdiction du Bailliage à Bayeux, le 15 Juin 1556, *Perette de Louviers*, dont: — 1. GUILLAUME, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & WAAST, mort aussi sans postérité.

VII. JEAN DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, fut compris, avec ses freres, dans la recherche de M. *de Roissy*, faite en 1598 & 1599, comme *noble d'ancienne extraction*. Il partagea avec eux la succession de leur pere, le 12 Juillet 1616, & ils firent échange de plusieurs droits héréditaires, des successions de GILLES & ROBERT DE LOUCELLES, avec JACQUES, I. du nom, fils de MICHEL DE LOUCELLES, & de *Perette le Roy*, sa premiere femme. JEAN épousa *Louise de Roueville*, & en eut: — CHARLES, mort sans postérité; — & FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE LOUCELLES, Ecuyer, Seigneur de la Heurtaudiere, produisit ses titres de noblesse devant M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de

Caen, en 1666. Il avoit épousé, en 1645, *Anne le Cocq*, dont plusieurs enfans qu'on ne connoît point.

Les armes: *de gueules, à une quintefeuille d'argent, au chef d'hermines.* Timbre: *un heaume d'argent, posé en face, grillé, liseré & damasquiné d'or, avec lambrequins & hachemens d'argent & de gueules.* Cimier, *un cygne au naturel posé en face, le vol ouvert.* Pour Supports, *deux lions.*

* LOUDUN, en Poitou. La ville de Loudun & le Loudunois furent détachés du Poitou, & cédés au Comte *d'Anjou*, à la charge de l'hommage par *Guillaume* IV, Duc *d'Aquitaine.*

Geoffroi *le Bel*, Comte d'Anjou, par son testament, en forme de partage provisionnel, donna cette Ville à Geoffroi, son second fils, jusqu'à ce que Henri, son frere aîné, fut Roi d'Angleterre. La ville de Loudun suivit alors le sort des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, qui furent réunies à la Couronne en 1224.

Le Roi Charles V donna la ville de Loudun, avec ses appartenances, au mois de Février 1366, à Louis, Duc d'Anjou, son frere, pour le dédommager de Chantoceaux qu'il avoit cédé au Duc *de Bretagne.* Depuis, en 1370, il lui accorda la Touraine en augmentation d'apanage, sa vie durant; mais il déclara, par Lettres expresses, que Loudun & le Loudunois seroient réunis au Duché de Touraine, après sa mort & celle de son fils aîné, & ils en donnerent leur reconnoissance le même jour. Cette ville & le Loudunois furent réunis au domaine de la Couronne en 1476.

La Châtellenie, Terre & Seigneurie de Loudun, & pays Loudunois, fut érigée en *Duché*, & donnée, par Henri III, à *Françoise de Rohan*, Dame de la Garnache en Poitou, fille de *René*, I. du nom, Vicomte *de Rohan*, Prince de Leon, & d'*Isabelle d'Albret*, pour en jouir, durant sa vie, par Lettres datées de Paris le 16 Novembre 1579, regiſtrées au Parlement le 24 Février, & en la Chambre des Comptes le 29 Août 1580. Ces premieres Lettres furent confirmées par d'autres du Roi Henri IV, données au camp devant Chartres, le 10 Avril 1591, regiſtrées au Parlement le 20, & en la Chambre des Comptes le 27 Mai suivant. Après la mort de cette Dame, ce Duché fut éteint. *Voyez* Rohan.

On remarque, dit M. l'Abbé *Expilly, Tome IV* de son *Dictionnaire des Gaules, p.* 448, *Col.* 2, dans des titres de Fontevrault, de l'an 1117, qu'il y avoit un Gilbert de Loudun, & plusieurs autres de ce nom; mais cela ne doit pas faire croire qu'ils fussent Seigneurs de Loudun. Ils en étoient seulement les Vassaux, & étoient obligés d'en garder le Château en tems de guerre. C'est à cause de cela qu'ils étoient aussi nommés *Chevaliers de Loudun.*

LOUÉ-LAVAL-MONTMORENCY: Branche de la Maison de *Montmorency*, séparée de celle de *Laval-Montmorency* vers l'an 1290 ou 1300, & qui est devenue l'aînée, par l'extinction de la premiere. *Voyez* Montmorency.

LOUEN (de), en Picardie. Famille noble alliée à celle *de la Fons*, & dont les armes sont: *d'argent, à trois têtes de loup de sable.*

LOUET: Maison du Languedoc, dont sont issus les Marquis *de Calvisson*, qui ont droit d'entrer aux Etats de cette Province. La Généalogie en commence, dans *Moréri*, à

I. Jean de Louet, I. du nom, Chevalier, Chambellan du Roi Charles VI. Il eut pour fils:

II. Louis de Louet, Chambellan du Roi Charles VII, qui épousa, 1°. *Marguerite de Murat*, fille de *Renaud*, Vicomte *de Murat*, & de *Blanche d'Apchier*, Dame de Saint-Auban, de Calvisson, Livieres, Aigues-Vives, Mus, Vergese, Coudognan, Bisac, Saint-Giniez, Langlade, Marvejol, Aujargues, &c.

Il

Il rendit hommage au Roi en son nom en 1440, & son épouse dénombra ses Terres, le 27 Mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs descendans mâles un Arrêt de maintenue du Parlement de Paris, le 20 Mai 1449. Elle testa le 8 Mars 1463, & son mari épousa, 2°. le 2 Septembre 1475, *Jeanne d'Adhemar*, fille de *Geraud*, Baron de Grignan, &c. & de *Blanche de Pierrefort*. Du premier lit vinrent — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ISABELLE, laquelle fit une donation le 31 Janvier 1494; — 3. & ANNE DE LOUET.

III. GUILLAUME DE LOUET, Baron de Calvisson, Massillargues, Saint-Auban, Manduel, Redessan & Jonquieres, rendit hommage entre les mains de *Philippe de Rochemore*, Procureur d'YOLANDE, Reine de Jérusalem, Dame de Lunel en 1467, pour Massillargues, & ce qu'il possédoit dépendant de la Baronnie de Lunel. Lui & son pere transigerent avec le Syndic des habitans de Redessan, le 10 Octobre 1478, & il rendit encore hommage, le 12 Juillet 1484, pour Massillargues & les autres dépendances de la Baronnie de Lunel. De *Géofrine de Tournon*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Antoinette de la Roue*, il eut:

IV. ANTOINE DE LOUET, Baron de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Clarensac, Aujargues, &c. marié par son pere, le 6 Mars 1493, avec *Gabrielle de la Roche-Aymon*, fille de *Jean de la Roche-Aymon*, Seigneur de Chabannes, Gouverneur du Mâconnois, Sénéchal de la Marche, Lieutenant-Général du Duc DE BOURBON & d'Auvergne, Lieutenant de Roi, & Gouverneur de Languedoc, & de *Madelene de Montalambert*. Il rendit hommage au Roi le 14 Mars 1496, & mourut *ab intestat* vers l'an 1530. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, né le 11 Octobre 1499, mort avant son pere; — 3. autre JEAN, auteur des Barons d'Ornezon, rapportés ci-après; — 4. ANTOINETTE, née le 2 Mai 1503, morte avant son pere; — 5. MARGUERITE, mariée, le 13 Avril 1508, avec *Adelbert*, Baron *de Peyre*; — 6. & MARIE, femme de *Germain de Foix*, Seigneur de Mardoigne. Elle en étoit veuve le 10 Décembre 1531.

V. JEAN DE LOUET, II. du nom, Baron de Calvisson, Massillargues, &c. né le 22 Novembre 1496, dénombra Calvisson le 1 Juin 1540, rendit hommage au Roi le 15 Avril 1553, testa le 7 Décembre 1560, & mourut au mois de Septembre 1565. Le Procureur-Général lui ayant fait saisir ses Terres de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Massillargues & autres de l'assise faite à *Guillaume de Nogaret*, il obtint un Arrêt de main-levée pour lui, & de maintenue, du Parlement de Paris, pour ses descendans mâles, le 2 Juillet 1565. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1532, *Marguerite de Vese*, seconde fille de *Charles*, Baron de Forcalquier & de Grimaud, & d'*Antoinette de Clermont-Lodève*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs d'Aujargues, rapportés ci-après; — 3. FRANÇOIS; — 4. JACQUES, né en 1547, reçu Chevalier de Malte en 1557; — 5 & 6. PIERRE & THÉODORE; — 7. MARGUERITE, mariée en 1564 à *Joachim de Pont*, Seigneur de Saint-Pons, & de Rochechery en Vivarais; — 8. FRANÇOISE, alliée, le 1 Mai 1562, avec *Antoine de Riviere*, fils de *Jean*, Vicomte de Labatat, au Diocèse de Tarbes; — 9. & MADELENE, née en 1553.

VI. PIERRE DE LOUET, Baron de Calvisson, Massillargues, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 26 Août 1570, & avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1558, *Marguerite de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval, Foz, & Amfoz, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Viette*, Dame de Condé en Normandie. Elle testa étant veuve, le 15 Février 1589, en faveur de JEAN, son fils, qui suit.

VII. JEAN DE LOUET, III. du nom, Baron de Calvisson, Massillargues, &c. servit au siége de Montpellier sous le Maréchal *de Damville* en 1577, & dans l'armée du Duc *d'Epernon*, en Provence. Il appliqua le pétard contre une des portes de Marseille, lorsque ce Duc tenta de la surprendre le 12 Avril 1593; testa le 6 Juillet 1612, & avoit épousé, par contrat passé dans le Château de Villars, le 20 Octobre 1581, *Marie-Marguerite Grimaldi*, fille d'*Honoré*, Comte

de Beuil & du Val de Massa, Chevalier de l'Ordre du Duc *de Savoie*, grand-Croix de celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Colonel de la Milice, & Gouverneur de la Ville & Comté de Nice, & de *Julie Picamilia*. Elle vivoit encore le 19 Décembre 1631, & eut de son mariage : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. ANNIBAL, lequel testa le 24 Mars 1646; — 3. MADELENE, morte avant 1631, mariée, le 24 Septembre 1611, à *Jean de Tremolet*, Baron de Montpezat, tué d'un coup de Mousquet au siége de Massillargues, vers le 4 Août 1622; — 4. JULIE, née en 1592, mariée, le 2 Octobre 1611, à *Claude de Calviere*, Seigneur de Saint-Côme, morte le 1 Février 1641; — 5. & MARGUERITE, qui fit une donation à son neveu le 15 Octobre 1663, & mourut le 8 Septembre 1664, avec *Denis de Brueis*, Seigneur de Saint-Chatte, au Diocèse d'Uzès.

VIII. JEAN-LOUIS DE LOUET, Marquis de Calvisson; l'un des trois Lieutenans-Généraux de la Province de Languedoc, se distingua dans le service, & fut fait Maréchal-de-Camp. Louis XIV lui érigea la Baronnie de *Calvisson* en *Marquisat*, par Lettres données à Paris au mois de Mai 1644. Ce Marquisat fut composé du Bourg de Calvisson, des Paroisses de Bisac, Sincens, Livieres, Aigues-Vives, Vergese, Coudognan, &c. Il testa le 20 Mars 1657, & le 19 Novembre 1666, & mourut, tenant les Etats de Languedoc à Carcassonne, le 19 Janvier 1667. Il avoit épousé, le 29 Novembre 1625, *Françoise de Saint-Bonnet*, née en 1608, & morte subitement à Bernis, le 4 Septembre 1678, fille de *Jacques*, Seigneur de Restinclieres, & de *Louise de Gregoire de Gardies*, & sœur du Maréchal *de Thoiras*. Elle eut de son mariage : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. JULES-ALEXANDRE, né le 16 Septembre 1632, mort à Nîmes, le 29 Décembre 1682; — 3. LOUIS, né le 2 Janvier 1634, mort le 8 Mars 1637; — 4. autre LOUIS, Chevalier de Malte en 1642, tué à la bataille de Consarbrick, le 11 Août 1675; — 5. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Gilles, né le 18 Janvier 1639, mort à Massillargues, le 15 Juin 1707; — 6. FRANÇOIS-ANNIBAL, d'abord Comte, puis Marquis de Calvisson, Seigneur de Massillargues, &c. & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, après le décès de son frere aîné. Il mourut subitement à Versailles, d'une attaque d'apoplexie, le 31 Décembre 1706, & avoit épousé, avec dispense du Pape, le 12 Octobre 1690, GABRIELLE-THÉRESE DE LOUET, sa niéce, dont : — (a) FRANÇOIS, né le 24 Avril 1693, mort le 25 Mai suivant; — (b) JEAN-LOUIS, né le 19 Février 1695, mort le 10 Mars 1698; — (c) LOUISE-MADELENE, batisée le 29 Avril 1692, morte le 1 Janvier 1696; — (d) LOUISE, batisée le 21 Octobre 1696, mariée, le 14 Avril 1711, à LOUIS DE LOUET, Marquis de Calvisson; — (e) MADELENE, née à Montpellier sur la fin d'Août 1700, mariée à Toulouse le 14 Septembre 1721, à *Barthelemi de la Zarelle*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, né en 1686; — (f) & une fille, morte dans le Couvent de Hautebruyeres, au-dessus de Versailles, en Février 1718; — 7. MARGUERITE, née le 5 Avril 1627, mariée à *François de Rochemore*, Président au Présidial de Nîmes, morte le 30 Avril 1685; — 8. LOUISE, née le 12 Décembre 1628; — 9. FRANÇOISE, née le 23 Janvier 1631, mariée, le 2 Février 1655, avec *Gaspard de Fortia*, Seigneur de la Garde; — 10. TIPHAINE, née le 31 Décembre 1634, Abbesse de Vignogoul, morte le 2 Mai 1722; — 11. ELISABETH, née le 7 Octobre 1636, morte le 21 Janvier 1708. Elle avoit été mariée, le 11 Février 1669, avec *Côme de Sade*, dit *le Marquis de Sade*, Seigneur de Masan, au Diocèse de Carpentras, où il mourut en Janvier 1740; — 12. & MADELENE, née le 18 Novembre 1637, mariée, le 3 Février 1671, avec *Pierre Dedons*, Seigneur de Pierrefeu, Conseiller au Parlement d'Aix.

IX. JEAN-LOUIS DE LOUET, II. du nom, né le 10 Décembre 1630, Marquis de Calvisson, Seigneur de Massillargues, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, & reçu au Parlement de Toulouse, le 5 Février 1670, est mort à Massillargues, le 29 Avril 1700. Il avoit épousé, le 17 Février 1661, *Anne-Madelene de Lisle*, morte le 15 Mai 1698, fille de *François de Lisle*, Marquis de Marivaut, & de *Catherine de Caillebot de la Salle*, dont : — 1. LOUIS, dit *le Marquis de Nogaret*, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de

Fleurus, le 1 Juillet 1690. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1689, *Marie-Madelene-Agnès de Gontaut*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, & fille de *François de Gontaut*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Elisabeth de Cossé-Brissac*. Elle est morte chez les Filles de Sainte-Marie, Fauxbourg Saint-Jacques, dans la 71e année de son âge, le 14 Août 1724; — 2. LOUISE, née en 1664, Religieuse au Vignogoul, morte le 24 Mars 1696; — 3. FRANÇOISE, batisée le 24 Août 1665; — 4. MARIE, batisée le 17 Juin 1668, morte le 17 Mai 1673; — 5. GABRIELLE, née le 24 Mars 1675, morte le 23 Juillet 1676; — 6. LOUISE, mariée le 26 Février 1699, avec *François de Monteynard*, Marquis de Montfrin, mort à sa Terre, le 12 Juillet 1728, & elle à Avignon le 12 Juin 1740; — 7. & GABRIELLE-THÉRESE, née en 1670, mariée le 12 Octobre 1690, avec FRANÇOIS-ANNIBAL DE LOUET, Comte de Calvisson, son oncle, & morte à Paris le 8 Avril 1719.

*Seigneurs d'AUJARGUES, Marquis de CALVISSON.*

VI. JEAN DE LOUET, IV. du nom, né vers l'an 1544, second fils de JEAN II, Baron de Calvisson, &c. & de *Marguerite de Vese*, eut pour son partage la Seigneurie d'Aujargues, testa le 12 Novembre 1601, & épousa, par contrat du 25 Septembre 1580, *Madelene de Rochemore*, fille de *François*, Seigneur de la Deveze, & de *Madelene de Bozene-Aubais*. Il en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHARLES, Prieur d'Aujargues, vivant en 1652; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte en 1609; — 4. & ANNE DE LOUET, mariée, le 21 Octobre 1621, à *Jean-Jacques de Pierre*, Seigneur de Bernis, Cadenedes, Saint-Marcel & Saint-Just, mort en 1635.

VII. JEAN DE LOUET, V. du nom, Seigneur d'Aujargues, batisé le 28 Avril 1595, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais, & se distingua à la bataille de Lerida, le 7 Octobre 1642. Il fut maintenu dans sa Noblesse par l'Intendant de Languedoc, le 1 Février 1670, & avoit épousé, le 27 Juillet 1652, *Madelene de Malbris*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHARLES, né le 6 Février 1654; — 3. ANNIBAL, né le 5 Juin 1655; — 4. JEAN-LOUIS, né le 5 Avril 1657, Prieur d'Aujargues & de Corconne, Diocèse de Nîmes, mort à Paris le Lundi 25 Avril 1740; — 5. FRANÇOIS, Seigneur d'Aigues-Vives, dit *le Marquis de Nogaret*, né le 1 Mai 1658, Capitaine dans le Régiment de Piémont en 1694, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal de-Camp, & Commandant en Languedoc, mort à Montpellier, à Noel, en 1742; — 6. JOSEPH, né le 27 Mai 1667, Seigneur de la Motte, Manduel, Jonquieres & Saint-Vincent, dit *le Chevalier de Nogaret*, vivant en Juillet 1748; — 7. & CATHERINE DE LOUET, née le 16 Mai 1656.

VIII. JEAN DE LOUET, VI. du nom, né le 9 Mars 1653, Seigneur d'Aujargues, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Narbonne, mort à Guastalla, en Août 1702, avoit épousé, en 1686, *Henriette de la Baume*, fille de *Joseph-Olivier de la Baume*, Lieutenant de Roi de la ville de Montpellier, où il mourut le 29 Avril 1690, âgé de 80 ans, & d'*Anne Ranchin*. Il a eu de son mariage: — 1. LOUIS-OLIVIER, né le 17 Janvier 1680; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. MARIE-MADELENE, née le 15 Juin 1681, morte le 30 Juin 1687; — 4. CATHERINE, née le 1 Octobre 1688; — 5. MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 28 Août 1684; — 6. & FRANÇOISE-HENRIETTE DE LOUET, batisée le 19 Octobre 1685. L'une de ces filles mourut à Sommieres, en Août 1736.

IX. LOUIS DE LOUET, Seigneur d'Aujargues, Marquis de Calvisson, Seigneur de Massillargues & du reste de l'assise, faite, en 1304, à *Guillaume de Nogaret*, par le défaut d'enfans mâles dans la branche aînée, naquit à Sommieres le 22 Février 1687, & mourut à Montpellier le 15 Mars 1745. Il avoit épousé, le 14 Avril 1711, LOUISE DE LOUET, sa cousine du IVe au Ve degré, seconde fille de FRANÇOIS-ANNIBAL DE LOUET, Comte de Calvisson, & de GABRIELLE-THÉRESE DE LOUET, de laquelle il a eu: — 1. NICOLAS-LOUIS-GABRIEL, né le 9 Janvier 1712, mort à Aujargues le 28 Août suivant; — 2. HENRI-LOUIS, né le 29 Décembre 1712, mort le 10 Octobre 1713; — 3. FRANÇOIS-LOUIS,

qui suit; — 4. ANNE-JOSEPH, rapporté après son frere; — 5. & LOUISE-AGNÈS DE LOUET, née le 15 Novembre 1716, mariée, en Mai 1743, avec *N... du Peirat*, Seigneur de la Redorte au Diocèse de Narbonne.

X. FRANÇOIS-LOUIS DE LOUET, Marquis de Calvisson, né à Massillargues le 20 Février 1714, nommé d'abord *le Comte de Nogaret*, étoit Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1731, lors de son premier mariage, & est mort au Château de Massillargues le 19 Juin 1752. Il avoit épousé, 1°. à Paris le 21 Novembre de la même année, *Anne-Madelene-Adélaïde de Maupeou*, née en 1717, morte le 28 Janvier 1734, fille de *René-Charles de Maupeou*, second Président du Parlement de Paris, Marquis de Morangle & de Montigny, Vicomte de Brieres & de Noisy, & d'*Anne-Victoire de Lamoignon de Courson*, dont vint une fille, morte après sa naissance. Le Marquis *de Calvisson* avoit épousé, 2°. le 30 Octobre 1735, *Anne-Marie Caze*, née le 4 Novembre 1714, fille de *Gaspard-Hyacinthe Caze*, Baron de la Bove, près de Laon, Seigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray & la Grand-Maison, Trésorier Général des Postes de France, & de *Marie-Henriette Wateley*, sœur du Receveur général.

X. ANNE-JOSEPH DE LOUET, né le 12 Août 1715, Marquis de Calvisson après son frere, a épousé, vers la fin de Septembre 1753, *N.. de Fortia*, seconde fille de *Gaspard de Fortia*, II. du nom, appellé *le Marquis de Montréal*, ci-devant Capitaine au Régiment de Toulouse, Cavalerie, & de *Marie-Anne de Fortia*.

*Barons d'ORNEZON.*

V. JEAN DE LOUET, né le 13 Juillet 1504, troisieme fils d'ANTOINE, Baron de Calvisson, & de *Gabrielle de la Roche-Aymon*, transigea avec son frere aîné le 10 Septembre 1531, & eut pour son partage la Terre de Saint-Auban, dans le Diocèse de Mende, où il testa le 21 Novembre 1558. Il avoit épousé, 1°. *Gillette de Teinturier*, fille de *Jean*, Seigneur de Montmaur, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar & Saint-Pons de Malcos, & de *Jeanne de Neve*, Dame de Boutonnet, & sœur de *Jean de Teinturier*, Chevalier de l'Ordre, en faveur duquel les terres d'*Ornezon*, *Quillanet* & de *Saint-Pierre-del-Clar* furent érigées en *Baronnie*, par Lettres-Patentes données à Avignon en Janvier 1575. JEAN DE LOUET donna quittance de la dot de sa premiere femme le 22 Janvier 1531, & épousa, 2°. le 5 Mai 1545, *Madelene de Marsenac*. Du premier lit il eut: — 1. CLAUDE, destiné à être d'Eglise par son pere; — 2. AYMAR, qui suit; — 3. & FLORIE DE LOUET, tous trois pupilles en 1558.

VI. AYMAR DE LOUET, Baron de Saint-Auban, & Seigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornezon, Quillanet, Saint-Pierre-del-Clar, Saint Pons, le Luc, en vertu du testament de *Jean de Teinturier*, Seigneur de Montmaur, son oncle maternel, testa le 20 Juin 1616, & fit un codicille le 14 Août suivant. Il avoit épousé, par contrat passé à la Motte d'Arzon, paroisse de Vic, en Auvergne, le 8 Février 1579, *Louise d'Aulzon*, fille de *François*, Seigneur de Montravel, la Terrasse, Bergauson, Lande, &c. & d'*Anne d'Arzon*. Leurs enfans furent: — 1. GILBERT DE LOUET, Baron de Saint-Auban, marié avec *Anne de Flagheac*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Flagheac*, & de *Marie de Rostaing*; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Roche; — 4. autre FRANÇOIS, Abbé de Saint-Denis, & Doyen de Malzieu; — 5. ANNE, Chevalier de Malte en 1617, Commandeur de Condat en 1670; — 6. CHARLES, mort avant 1643. Il avoit épousé *Françoise d'Apchier*, Vicomtesse du Chaila, fille de *François*, Vicomte du Chaila, & de *Louise de la Fayette*, Dame de Maubec. De cette alliance vinrent trois filles — (a) N... DE LOUET, morte Religieuse; — (b) N... DE LOUET, mariée en Auvergne, & morte sans enfans; — (c) & N... DE LOUET, mariée en Forez avec *N... de Manoulte*; — 7. GILLETTE, alliée, le 26 Août 1606, avec *Josué de Chavagnac*, Seigneur d'Ondredieu, Lieutenant des Gendarmes du Comte *de Châtillon*, Chambellan du Duc D'ORLÉANS; — 8. MARIE, femme, avant 1616, de *François de Molette*, Seigneur de Morangers, qui testa

le 5 Décembre 1636, & dont le fils fut, à cause d'elle, Seigneur de Saint-Auban; — 9. & CHARLOTTE DE LOUET, mariée, le 16 Décembre 1620, avec *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle, Baron de Masclas, Colonel d'Infanterie, & grand'mere du Maréchal *de Villars*.

VII. FRANÇOIS DE LOUET, Baron d'Ornezon, Seigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & Saint-Pierre-del-Clar, le Courtal-del-Rey, Saint-Pons de Malcoz, d'Arzon, du Luc, de Saint-Auban, & Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Languedoc, par commission du Duc *de Montmorency*, du 21 Avril 1617, testa le 3 Janvier 1622. Il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1608, *Françoise de Rochemore*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Laurent, Président au Présidial de Nîmes, & d'*Anne de Barriere*, Dame de Nages, elle testa, étant veuve, le 9 Décembre 1664, & eut pour enfans : — 1. LOUIS, né vers 1619, Baron d'Ornezon, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Aubais. Il servit en Picardie en 1640, & mourut à Nîmes le 7 Octobre 1652; — 2. HENRI, qui suit; — 3. ANNE, mariée, le 5 Août 1642, avec *Pierre de Porcelet*, Lieutenant principal au Siége d'Arles; — 4. & FRANÇOISE DE LOUET.

VIII. HENRI DE LOUET, né le 3 Avril 1620, Baron d'Ornezon, Seigneur de Saint-Pons, fut fait Colonel de Cavalerie, pour aller servir au Royaume de Naples, par commission donnée à Rome, le 28 Mai 1648, par le Marquis *de Fontenay*, Maréchal-de-Camp, Ambassadeur auprès du Pape, & commandant les Armées du Roi en Italie & au Royaume de Naples. Il mourut à Saint-Pons le 14 Octobre 1714, & avoit épousé, par contrat du 27 Mars 1656, ensuite de la dispense du Pape, obtenue le 13 Septembre 1655, *Charlotte de Rochemore*, sa cousine-germaine, morte le 6 Mars 1712, fille de *Charles*, Seigneur de Solorgues, Président au Présidial de Nîmes, & d'*Isabeau de Bocaud*. Il eut de son mariage : — 1. LOUIS-HERCULE, Comte d'Ornezon, Seigneur de Saint-Pons, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Florensac, & Aide-de-Camp du Maréchal *de Luxembourg*. Il mourut à Montpellier le 27 Septembre 1725; — 2. PHILIPPE, mort Capitaine de Dragons; — 3. ANNE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Lieutenant de Galere, mort à Marseille; — 4. FRANÇOIS, batisé à Saint-Pons le 21 Juin 1661, reçu Chevalier de Malte de minorité le 21 Juin 1666. Il fit ses preuves en Septembre 1670, a été Page de la grande Ecurie en Septembre 1678, & a péri avec le Vaisseau *le Sage*, aux Roques de Ceuta; — 5. CHARLOTTE, Religieuse Ursuline à Sommieres; — 6. CATHERINE, femme de *N... de Biord*, Comte d'Ornezon, mort de la peste à Arles, en Août 1721, ayant eu — *N... de Biord*, Comte d'Ornezon, marié, le 23 Mai 1746, à *N... de Roquefeuil-Gabriac*; — 7. FRANÇOISE, née en 1669, morte à Sommieres chez les Religieuses Ursulines le 2 Septembre 1679, & enterrée aux Recollets; — 8, 9 & 10. GABRIELLE, ANNE & MARIE DE LOUET.

Les armes : *pallé de gueules & d'azur, semé de roses d'argent*, à l'écusson de *Nogaret* sur le tout, qui est : *d'argent, au noyer de sinople*.

LOUET (DU) : Il y a aussi deux Familles de ce nom en Bretagne.

La premiere, qui porte pour armes : *fascé de six piéces de vair & de gueules*, a été maintenue dans sa noblesse par deux Arrêts rendus en la Chambre de la réformation, le premier, du 16 Novembre 1668, sur le rapport de M. *le Jacobin*; & le second, du 3 Janvier 1669, sur celui de M. *des Cartes*. Par ces Arrêts ROBERT DU LOUET, Seigneur de Coetjenval, & RENÉ DU LOUET, Seigneur de Pirruit, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*; & JEAN DU LOUET, Seigneur de Penanvern, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

La seconde Famille de ce nom dans la même Province, dont les armes sont : *d'or, à la tête de loup arrachée de sable*, a été déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en faveur de GUILLAUME DU LOUET, en la Chambre de la réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. *Huart*. Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne, *Tome III*.

LOUET : Autre Famille diſtinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans-Généraux & autres Magiſtrats.

EMERY LOUET, Seigneur de la Corteille, Juge des Exempts par appel du Duché d'Anjou, fut Conſeiller au grand-Conſeil le 24 Septembre 1485, Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Baugé en 1508. Il étoit fils de JAMES LOUET, Lieutenant-Général de Baugé, Tréſorier-Général de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, & de *Gervairote de Blavou*. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 8 Octobre 1472, *Anne Malabry*, fille d'*Emery Malabry*, Procureur de Laval, & de *Marie de Lambare*; & 2°. *Mathurine Turpin*, ſœur de *Jean Turpin*, Seigneur de Leſpinay. Il eut du premier lit :

GEORGES LOUET, Lieutenant-Général de Baugé, marié à *Catherine Binet*, dont deſcendent les LOUET d'Angers & ceux de Baugé.

De cette Famille étoit GEORGES LOUET, Conſeiller au Parlement de Paris, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Abbé de Touſſaint d'Angers, Doyen l'Egliſe Cathédrale de la même ville & premier Agent du Clergé. Il mourut, en 1608, peu de tems après qu'il avoit été nommé Evêque de Treguier en Bretagne, & avant d'avoir pris poſſeſſion de cet Evêché. On a de lui un recueil de pluſieurs notables Arrêts, dont parle *Boileau* dans ſa ſatyre premiere *vers* 115. Voyez *Moréri* à ſon article.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or.*

Il y a encore LOUET DE BASOCHE, dont nous ignorons la Province, & qui porte pour armes : *d'argent à 3 lions de ſable.*

LOUEY, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte : *de ſable, à trois œillets d'or 2 & 1.*

LOUGEY : Ancienne Nobleſſe qui tire ſon origine du Bailliage de Caen; mais nous avons ſi peu de connoiſſance ſur ce nom, que nous ne pouvons en donner qu'une *Notice.*

HAMON & CHARLES DE LOUGEY firent preuve de leur nobleſſe en 1453. Il y a un appointement fait en 1459, entre HAMON DE LOUGEY, Ecuyer, fils de JEAN DE LOUGEY, & pluſieurs autres, ſes parties. — Dans un autre titre il eſt parlé de ROBERT DE LOUGEY, fils de feu DENIS DE LOUGEY, & de *Jeanne du Bouillonney*. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1484, parle de GUILLAUME DE LOUGEY, Seigneur dudit lieu, fils de CHARLES, Seigneur de Lougey. — Il y a un Arrêt de l'an 1497, pour JEAN DE LOUGEY, Chevalier, qui donna aveu d'un franc-fief, ſitué dans la Paroiſſe de Neufvy, & il eſt parlé, dans les Armoriaux, de Monſieur JEAN DE LOUGEY.

Les armes : *d'azur, à la quintefeuille d'argent.*

LOUIS : Famille établie à Falaiſe en Normandie, qui porte : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre aigles de même.*

LOUIS ou LOYS, dit *Saint-Vallier*, en Lorraine.

NICOLAS LOUIS ou LOYS, dit *Saint-Vallier*, Seigneur dudit lieu, Receveur de Charmes, fut annobli par Lettres de CHARLES III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 6 Juin 1555, tant à cauſe de ſes ſervices que de ceux de LOYS HENRI, ſon pere, en la même charge, l'eſpace de 70 ans. NICOLAS eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ADELINE LOUIS-DE SAINT-VALLIER, Dame dudit lieu en partie, mariée à *François de Leſpée*, demeurant à Charmes; — 3. & ANNE LOUIS-DE-SAINT-VALLIER, femme, en 1578, de *Jacques Maucervel*, demeurant à Champigneulle.

CHARLES LOUIS, Seigneur de Saint-Vallier, Receveur de Charmes, fit ſes repriſes, foi & hommages le 26 Février 1601, de ce qui lui étoit échu par le décès de *Mayon de la Saux*, ſon couſin-germain, dernier poſſeſſeur d'un fief de la Seigneurie de Lucy, ſiſe à Rebeuville, Bailliage de Chaſtel, mouvant de Bainville-aux-Miroirs. Il épouſa, vers l'an 1590, *Eliſabeth Feriet*, inhumée

dans l'Eglise de Charmes, & fille de *Jean Feriet*, l'un des treize du Conseil de la Cité de Metz, & de *Barbe de Mondelange*. Il eut pour fils :

OLRY LOUIS-DE-SAINT-VALLIER, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Jeanne Gérard de Saint-Laurent*, fille de *François Gérard de Saint-Laurent*, Seigneur du fief de Rosieres-aux-Salines, & de *Nicole d'Ardennes*. Leurs enfans étoient, en 1634, sous la tutelle de noble *Charles Vitton*, Docteur en Médecine, demeurant à Saint-Nicolas. De ce mariage vinrent : — 1. BARBE LOUIS-DE-SAINT-VALLIER, premiere femme de *Jean Feriet*, Seigneur de Pulligny, &c. morte sans enfans ; — 2. NICOLE LOUIS, morte sans hoirs de ses deux maris, *Pierre Boiley* & *Claude Noirel* ; — 3. & LOUISE LOUIS, mariée à *Louis-Charles*, dit *de Germiny*, Avocat à Nancy en 1643, puis Conseiller en la Cour souveraine de Lorraine. Elle mourut le 31 Janvier 1675. Extr. du *Nobiliaire* ou *Armorial général de la Lorraine & du Barrois*, par Dom *Ambroise Pelletier*, Religieux Bénédictin, *Tome I, p.* 499.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois grenades d'or, deux en chef & une en pointe*. Pour cimier, *deux pennes d'azur, chargées d'une grenade de l'écu, soutenues d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleur dudit écu*.

LOUIS : Autre Famille de la même Province de Lorraine, dont il est aussi parlé dans ce Nobiliaire, *page* 500.

CLAUDE LOUIS, Contrôleur en la Grurie de Dieuze, où il naquit, fut annobli par Lettres données à Nancy le 12 Septembre 1628.

Les armes : *d'azur, au chevron dor, accompagné de trois têtes de levrier d'argent, accolées de gueules, bordées, clouées & bouclées d'or*. Pour cimier, *un levrier naissant d'argent, & issant d'un tortil d'or, d'azur, d'argent & de gueules, le tout porté d'un armet morné, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu*.

LOUIS, autre Famille de la même Province.

CHARLES-FRANÇOIS LOUIS, Secrétaire du Comte *des Armoises*, Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, de la part du Duc LÉOPOLD, fut annobli par l'Empereur le 13 Mars 1726. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, à trois têtes de levrettes d'argent, colletées de gueules, bordées & clouées d'or*.

* LOULANS, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon. Terre & Seigneurie unie avec celles d'*Ormans*, *Bois-du-Moulins*, *Mauffans*, *Vandelans* & *Lesenans*, & érigée en *Marquisat*, en faveur de *Désiré Bois-Touset*, par Lettres du mois de Septembre 1718.

LOULE : Famille originaire du Dauphiné, qui passa en Provence & retourna en Dauphiné.

ARNOUX & PIERRE DE LOULE, natifs de la ville de Marseille, l'un Président en l'élection de Romans en Dauphiné, & Juge de la Ville ; & l'autre, Avocat, qui avoit été deux fois Assesseur de Marseille, aux années 1642 & 1659, furent annoblis par Lettres du mois de Septembre 1654, confirmées par d'autres Lettres du 14 Mai 1667, en considération des services qu'ils avoient rendus à l'Etat, tant par eux, dans les fonctions de leurs charges & emplois, que par leurs prédécesseurs, notamment par ARNOUX DE LOULE, leur ayeul, lequel, en 1597, fut assez heureux pour découvrir une conspiration faite par le Comte *de la Roche*, lors Gouverneur de la ville de Romans, & d'empêcher, par ses soins, qu'il ne livrât la place aux ennemis de l'Etat, avec lesquels il en avoit traité. Cet ARNOUX laissa de *Madelene du Bois*, du lieu de Tein, sa femme, deux fils : — PIERRE & ENNEMOND DE LOULE. PIERRE fut un célebre Avocat, & fit un livre pour l'usage du Palais, intitulé *le Digeste du Droit*, & mourut sans enfans.

ENNEMOND DE LOULE, son frere, se retira à Marseille, où il épousa *Catherine Morel*, de laquelle il eut : — ARNOUX II. — & PIERRE DE LOULE, qui obtinrent

ces Lettres de noblesse, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Arnoux ne laissa point de postérité.

Pierre de Loule, son frere, épousa *Françoise de Mantileri*, d'une Famille noble, venue de Piémont en Provence en 1550, qui porte, par concession de l'Empereur Charles-Quint : *d'or, à l'aigle impériale de sable, écartelé d'argent, à un arbre arraché de sinople de trois branches, disposées en croix ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles à 8 rais d'or.* Ce Pierre de Loule quitta la ville de Marseille pour exercer les charges vacantes à la mort de son frere, & se retira à Romans, lieu de l'origine de sa Famille, où il est mort. Il laissa de son mariage :

Jean-Augustin de Loule, Conseiller & Maître des Comptes ordinaire du Dauphiné, homme d'une profonde érudition, tant pour les Belles-Lettres que pour les langues étrangeres. Il épousa *Laurence du Vivier*, fille de *Philippe*, Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Voilà ce que dit l'Abbé *Robert de Briançon*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 295, sur cette Famille, dont nous ignorons la descendance.

Les armes : *d'azur, à trois colombes d'argent, 2 & 1 ; au chef cousu de gueules, chargé d'une croix potencée d'or, & soutenu de même.*

LOUP (le), en Normandie. Famille confirmée dans sa noblesse en 1652, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé d'une croix d'or & de deux mouchetures de sable, & accompagné de trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

LOUP DE BELLENAVE (le) : Ancienne Noblesse du Bourbonnois.

I. Jean le Loup, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, vivant en 1336, eut pour femme *Alix de Beost*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Beost*, & de *Guillemette de Chintré*. De ce mariage vint :

II. Blain le Loup, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvoir, Maréchal, Sénéchal & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourbonnois en 1350, dont il est parlé dans l'Histoire de Louis III, Duc de Bourbon. Il eut de *Marie de Merinchal*, son épouse,

III. Blain le Loup, II. du nom, Seigneur de Beauvoir, qui épousa *Sibile de Crux*, dont :

IV. Blain le Loup, III. du nom, Seigneur de Beauvoir, Sénéchal de Bourbonnois, mort en 1466. Il avoit épousé *Catherine de Brosse*, fille de *Pierre de Brosse*, Seigneur de Sainte-Severe, & de *Louise de Maleval*, de laquelle sortit :

V. Blain le Loup, IV. du nom, Seigneur de Beauvoir, du Saulcet & de Merinchal, qui se maria avec *Louise de Rochefort*, Dame de Préchonnat. De cette alliance il eut :

VI. Jacques le Loup, Seigneur de Beauvoir & de Saint-Michel en Bourbonnois, qui épousa *Gabrielle de Châteauneuf*. Leurs enfans furent : — Louis, qui suit ; — & Jean, Chevalier de Malte, Grand-Prieur & Commandeur de la Muce en Bresse en 1528.

VII. Louis le Loup, Seigneur de Beauvoir, Pierre-Brune & Menetou, Maître d'Hôtel du Roi François I, s'allia avec *Antoinette de la Fayette*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Rouville*, dont : — Christophe, qui suit ; — & Gabrielle, femme de *Marc de Coligny*, dit *Lourdin*, Seigneur de Saligny, fils de *N... de Coligny*, & de *Jacqueline de Montboissier*.

VIII. Christophe le Loup, Seigneur de Pierre-Brune, Menetou & Montfort, épousa *Claudine de Malain*, fille unique & héritiere de *René*, Seigneur de Digoine, & de *Nicole du Châtelet*. Il en eut : — 1. Blain, qui suit ; — 2. René, Baron de Digoine & de Menetou-sur-Cher, marié à *Louise Jean*, sœur de la femme de son frere aîné, & seconde fille de *Louis Jean*, Seigneur de Bellenave, & de *Madelene de Broullart*, dont pour fille unique : — Françoise le Loup, Dame de Digoine, épouse de *Pierre de Loriol*, Seigneur de Gerlan & de Corrobert, fils d'*Antoine de Loriol*, Seigneur de Gerlan, & d'*Hélene Bergier*, Dame de Corrobert ; — 3. Françoise, alliée à *François*, Seigneur *de la Roche-Aymon* ;

— 4.

— 4. & ANNE LE LOUP, femme, en premieres noces, d'*André Popillon*, Baron de Ris, puis, en secondes noces, de *François de Cugnac*, Baron de Dampierre, Chevalier des Ordres.

IX. BLAIN LE LOUP, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Pierre-Brune, Menetou-sur-Cher & Montfort, épousa *Charlotte Jean*, fille aînée & héritiere de *Louis Jean*, Seigneur de Bellenave, Saint-Fleuret, Rambon & Chirat, & de *Madelene de Broullart*, dont pour fils unique :

X. CLAUDE LE LOUP, dit *de Bellenave*, suivant la substitution de sa mere, Seigneur de Bellenave, Menetou-sur-Cher, Saint-Fleuret, Rambon & Chirat, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, qui fut tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Il avoit épousé, 1°. *Madelene d'Hostun*, dite *de Claveson*, Dame de Mercurol, fille & héritiere de *Florisel d'Hostun*, dit *de Claveson*, Seigneur de Mercurol & de Murat; & 2°. *Marie de Guenegaud*, fille de *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur du Plessis, Trésorier de l'Epargne, & de *Marie de la Croix*, son épouse. Du premier lit vint : — MARIE LE LOUP-DE-BELLENAVE, femme de *François de Rochechouart*, Marquis de Champdenier, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, fils de *Jean-Louis de Rochechouart*, Seigneur de Champdenier, & de *Louise de Montberon*; & du second lit : — MARIE LE LOUP-DE-BELLENAVE, femme d'*Alexandre de Choiseul*, Comte du Plessis-Praslin, tué en Hollande d'un coup de canon en 1672, fils de *César de Choiseul*, Duc du Plessis-Praslin, Pair & Maréchal de France, & de *Colombe le Charon*.

De la même Famille étoient JEANNE LE LOUP, vivante en 1312, femme d'*Hardouin*, Seigneur *de Poleins*, fils d'*Etienne*, Seigneur du même lieu; — & ODET LE LOUP, Damoiseau, vivant en 1383, marié à *Apolline de Poleins*, fille de *Jean de Poleins*, Seigneur de la Jacliere. C'est ce que nous sçavons, d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes : *d'azur, à un loup passant d'or*.

LOUPIAC ou LOPIAC, en Querci. Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, p. 355*.

DOMENGE DE LOPIAC, Seigneur en partie de Lopiac, eut de sa femme *Jeanne de Lopiac*,

PIERRE DE LOUPIAC, co-Seigneur de Lopiac & Seigneur de la Garrigue. Il épousa *Jeanne de Veillan*, dont, entr'autres enfans :

FRANÇOIS DE LOUPIAC, Seigneur en partie de Lopiac, marié, l'an 1578, avec *Philippe de Saint-Gery*, de laquelle vint :

ROBERT DE LOUPIAC, Ecuyer, co-Seigneur de Loupiac, Seigneur de la Garrigue, maintenu dans sa noblesse, en 1635, sur ses preuves faites depuis 1460. Il avoit épousé, par accord de 1611, *Anne de Vassal*, dont :

JEAN DE LOUPIAC, I. du nom, Seigneur de Loupiac & de la Garrigue, marié, en 1640, avec *Madelene de Murat*. Il en eut : — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS-GASPARD, Seigneur du Bosc, tous deux maintenus dans leur noblesse en 1666.

CHARLES DE LOUPIAC, Ecuyer, Seigneur de Loupiac & de la Garrigue, épousa, le 28 Janvier 1673, *Catherine de Montesquiou-de-Sainte-Colombe*. De cette alliance vint :

JEAN DE LOUPIAC, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loupiac, né le 22 Juin 1675, marié, le 26 Avril 1718, à *Marie d'Espinasse de la Begonie*, dont :

FRANÇOIS-EMMANUEL DE LOUPIAC DE LA DEVEZE, né le 8 Avril 1723, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le 12 Mai 1735.

Le *Mercure de Décembre 1742, p. 2762*, annonce que FRANÇOIS DE LOUPIAC DE LA DEVEZE, décédé à Paris le 2 Décembre 1742, âgé d'environ 90 ans, étoit Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis & Lieutenant de Roi en la province de Querci.

Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, dont les armes sont : *d'argent, à 3 fasces d'azur, au chêne de sinople arraché, brochant sur le tout, & un loup de sable passant au pied du chêne.*

LOUPVIERES, en Normandie, Election de Bayeux. Famille dont les armes sont : *échiqueté d'or & de gueules, au chef d'argent chargé d'un loup courant de sable.*

LOUTEREL (LE) : Famille de Normandie, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. 1, p. 356.* Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1666, & remonte à

JEAN LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, vivant en 1463.

CHRISTOPHE LE LOUTEREL, son fils, Ecuyer, Seigneur des Jardins & de Saint-Aubin-sur-Rille, eut pour enfans : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2 & 3. PIERRE & GUILLAUME.

ADRIEN LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & des Jardins, épousa, en 1560, *Marie d'Argence*, dont :

JEAN LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Rille & des Jardins, marié à *Marguerite des Châteaux*, de laquelle il eut :

NICOLAS LE LOUTEREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Commandant de la Compagnie des Carabins du Seigneur *de Maubuisson* en 1631. Il avoit acquis, le 1 Juin 1627, de *Gabriel de Moucheron*, Ecuyer, sieur du Boullay, le fief noble des Hauts-Chênes, dans la paroisse de Saint-Aubin-sur Rille, au diocèse d'Evreux. De son mariage, accordé en 1607, avec *Esther d'Erneville-de-Launay*, sortit :

ROBERT LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Rille, des Hauts-Chênes, de la Hermeraie, &c. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1666, & avoit épousé, en 1638, *Geneviéve de Beton*, dont : — NICOLAS, qui suit ; — & JACQUES, rapporté après la postérité de son aîné.

NICOLAS LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aubin, épousa, en 1668, *Marie Prudhomme.* Leurs enfans furent : — LOUIS, qui suit ; — & MARTHE, mariée, en 1698, à *Nicolas de Malleville*, Seigneur du Plessis près de Bernay.

LOUIS LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Hauts-Chênes & Patron de Saint-Aubin, épousa, en 1698, *Barbe de Malleville*, sœur dudit *Nicolas*, & fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur *de Malleville*, & d'*Antoinette de Marais.* Il en eut : — 1. CHARLES, dont on ignore la destinée ; — 2. MARIE-CATHERINE ; — 3. CHARLOTTE ; — 4. HENRIETTE ; — 5. MARIE ; — 6. & BARBE-CHARLOTTE, née le 19 Avril 1714, reçue à Saint-Cyr le 21 Avril 1721.

*Seigneurs des* JARDINS.

JACQUES LE LOUTEREL, Ecuyer, Seigneur des Jardins, second fils de ROBERT & de *Geneviéve de Beton*, épousa, en 1674, *Catherine d'Erneville*, dont, entr'autres enfans : — NICOLAS, qui suit ; — & GILLES, Chévau-Léger de la Garde du Roi.

NICOLAS LE LOUTEREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Jardins, épousa, le 21 Janvier 1703, *Louise Marguerite*, fille de *François Marguerite*, sieur de la Renaudiere, & de *Marguerite Roger*, dont :

MARIE-LÉONORE LE LOUTEREL-DES-JARDINS, née le 12 Juin 1724, reçue à Saint-Cyr le 17 Septembre 1734.

Les armes : *d'azur, à deux loups cerviers d'or, passans l'un au dessus de l'autre.*

* LOUVAIN. Ville considérable dans les Pays-Bas Autrichiens, qui a eu ses Comtes particuliers.

Ils commencerent à ROBERT I, fils de RAINIER II, Comte de Hainaut. Il mourut en 948. Les Comtes *de Louvain* étoient Ducs de Lothier & de Brabant. JEANNE, fille de JEAN III, *le Triomphant*, institua pour héritier du Comté de Louvain, & des Duchés de Lothier & de Brabant, *Antoine de Bourgogne*, son

neveu, second fils de PHILIPPE *le Hardi*, & de *Marguerite de Flandres*, qui avoit pour mere *Marguerite de Brabant*. Il mourut le 25 Octobre 1415. CHARLES *le Hardi*, dernier Comte de Louvain, laissa pour fille: — MARIE, qui porta le Comté *de Louvain* & les Duchés de Lothier & de Brabant à MAXIMILIEN D'AUTRICHE. Depuis ce tems ils appartiennent à la Maison D'AUTRICHE.

LOUVAT, en Bugey. Ancienne Famille noble qui remonte à

CIRIN DU LOUVAT, Damoiseau, vivant en 1340. Il eut pour fils:

JEAN DU LOUVAT, Damoiseau, marié, le 3 Janvier 1361, à *Jeannette de Coucy*, fille de *Jean de Coucy*, Seigneur de Genissia, & de *Marguerite de la Balme*. De cette alliance vint:

JEAN DU LOUVAT, II. du nom, Damoiseau, Seigneur du Poussey, qui fit du bien à la Chartreuse de Polesins en 1390 & 1410.

CLAUDE DU LOUVAT, son fils, Seigneur du Poussey, testa le 29 Septembre 1450. Il avoit épousé, 1°. en 1430, *Philippine d'Arcieu*; & 2°. *Jeanne de Germoles*, veuve de *Guy de Marmont*, Seigneur de Brost, & fille de *N...*, Seigneur *de Germoles* en Mâconnois, & de *Marguerite le Says*. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE, mort sans alliance; — 2. GUILLAUME, mort sans hoirs; — 3. AMÉ, Religieux à l'Isle-Barbe; & du second lit: — 4. autre GUILLAUME, mort sans hoirs; — 5. ANTOINE, qui suit; — 6. & TIBURCE, Chevalier.

ANTOINE DU LOUVAT, Seigneur du Poussey, s'allia, le 21 Mai 1479, avec *Claudine de la Geliere*, fille de *Georges de la Geliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Louise de la Baume-Perès*. Ils eurent pour fils:

FRANÇOIS DU LOUVAT, Seigneur de Champolon & du Poussey, marié, le 18 Février 1527, avec *Anne d'Aro*, fille d'*Etienne d'Aro-de-Franquemont*, Seigneur d'Uxelles, au Diocèse de Besançon, dont: — LOUIS, qui suit; — & ANTOINE, rapporté après la postérité de son aîné.

LOUIS DU LOUVAT, Seigneur de Champolon, épousa *Perette de Vauchier*, de laquelle il eut: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. ANTOINE, Religieux à Ambronay; — 3. ETIENNE, Religieux à Grigny; — 4. & BENOÎT, mort sans alliance.

ADRIEN DU LOUVAT, Seigneur de Champolon, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique: — FRANÇOISE DU LOUVAT, mariée à *Hugues d'Oncieux*, co-Seigneur de Douvres, fils d'*Adrien*, Seigneur du même lieu.

ANTOINE DU LOUVAT, Seigneur de Champolon & du Poussey, second fils de *François* & d'*Anne d'Aro-de-Franquemont*, épousa *Elie de Chabeu*, fille de *Georges*, Seigneur de la Colonge, & de *Guillemette de Fougeres*. De ce mariage vinrent: — 1. PHILIBERT, qui suit; — 2 & 3. PROSPER & ANTOINE, morts sans hoirs; — 4. CLAUDE, marié, le 28 Novembre 1589, avec *Jeanne Boynert*, fille de *Claude*, Seigneur *de Boynert*, & de *Sibile de Balacin*; — 5. BENOÎTE-MARGUERITE, femme de *François de la Balme*, Seigneur de la Moliere en Savoie; — 6. & CLAUDINE DU LOUVAT, mariée à *Antoine de Burnol*, Seigneur de la Vallée & de Pouly.

PHILIBERT DU LOUVAT-DE-CHAMPOLON, Seigneur de Curtelet, épousa *Jeanne Charbonnier*, sœur de *Jean-Claude Charbonnier*, Seigneur de Crangeac, Lieutenant-Général au Bailliage de Bresse, dont: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. CHARLES, Religieux d'Ambronay, Prieur de Merlan; — 3. & ADRIEN, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, de la Congrégation de Lombardie, Prieur de Brou, près de Bourg, & Sacristain de Monetey.

JEAN-CLAUDE DU LOUVAT-DE-CHAMPOLON, Seigneur de Curtelet, épousa *Ennemonde de la Cons*, fille de *René*, Seigneur *de la Cons*, & de *Claudine d'Oncieux*, dont trois garçons, sçavoir: — ADRIEN-ANTOINE; — JEAN-JOSEPH; — & EMMANUEL-PHILIBERT DU LOUVAT, desquels nous ignorons la destinée, faute de *Mémoire*. Les armes: *d'azur, au loup passant d'or*. Manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

LOUVAT (DE): Autre Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1723, *p.* 2085. On y lit ce qui suit.

Claude de Louvat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Belle-Isle, a eu de *Geneviève Robert-de-Lay*, son épouse : — Susanne de Louvat, morte le 25 Août 1733, âgée d'environ 61 ans, étant veuve de *Raoul des Champs*, Chevalier, Seigneur de Boishebert, qu'elle avoit épousé le 23 Juillet 1691. Les armes : *d'azur, au lion d'or traversant.*

LOUVEL : Famille noble de Normandie.

Il est fait mention dans le Catalogue de *Gabriel Dumoulin*, de Henri Louvel, qui vivoit sur la fin du XIV^e siecle. *La Roque* en parle aussi dans son *Histoire de la Maison de Harcourt.*

De cette Famille étoit Renée Louvel-de-Contrieres, au Diocèse de Coutances, née le 7 Mai 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de Jean de Louvel, Seigneur de Monceaux, & de *Bertranne de Tréville*, sa femme. Ils vivoient en 1537, & étoient trisayeul & trisayeule de cette Renée Louvel. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

LOUVEL, Seigneur de Noiremare, au pays de Caux. Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux coquilles d'or en chef, & d'un griffon d'or en pointe.*

Deux autres Familles de la même Province, Election de Coutances, portent aussi ce nom ; sçavoir Louvel, Ecuyer, Sieur de Montmartin, dont les armes sont : *de gueules, au léopard d'argent.* — Et Louvel, Ecuyer, Sieur de Lézeaux-de-Breguignet, qui porte : *de gueules, au léopard d'argent, surmonté d'un lambel de même.* Ces deux dernieres pourroient bien n'être qu'une même Famille.

LOUVEL, en Bretagne, du Ressort de Ploermel. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Janvier 1669, sur le rapport de M. *des Cartes* ; & ensuite par autre Arrêt rendu le 25 Mai suivant, sur le rapport de M. *de Lopriac*, ils furent déclarés *nobles d'extraction*. Les armes de cette Famille sont : *d'azur, à trois têtes de loup arrachées d'or, 2 & 1, la gueules béante, la langue non tirée, & cependant lampassée de gueules.* Extrait d'un Manuscrit *in-folio* des *Généalogies de Bretagne, Tome III.*

LOUVEL : Famille noble de Picardie, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par *Haudicquer de Blancourt, p. 311.* Elle a justifié sa noblesse en 1546, & remonte à

Pierre Louvel, Ecuyer, Seigneur de Glizy, du Houssoy & de la Cour d'Auneuil, mort en 1475. Il avoit épousé, en 1456, *Gillette Taillant*, & étoit fils de Jean Louvel, Ecuyer, Seigneur du Houssoy & de Glizy, qui fit preuve de 5 degrés de noblesse, pour être reçu Ecuyer d'Ecurie de Charles, Duc d'Orléans, avec lequel il fut fait prisonnier des Anglois.

On lit dans le *Mercure de Décembre* 1740, *pag.* 2754, que Jérôme Louvel-de-Glizy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu au Grand-Prieuré de France le 26 Octobre 1700, Major du Régiment de Vintimille, Cavalerie, ci-devant *Peyre*, mourut à Avignon le 23 Octobre 1740. Il étoit neveu de Louis Louvel-de-Glizy, né le 6 Juillet 1649, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 26 Août 1666, & qui devint Grand-Prieur de Champagne.

Les armes : *d'or, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable.*

LOUVENCOURT : Famille de la même Province de Picardie.

Charles de Louvencourt, Ecuyer, Seigneur de Heaucourt, épousa *Françoise de Bescot*, dont il eut :

Charles de Louvencourt, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bethencourt, qui s'allia avec *Jacqueline Rohault*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

Charles de Louvencourt, III. du nom, Seigneur de Piercluet, Commissaire des Guerres, marié avec *Catherine du Bos*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Anne, femme d'*Antoine de Saint-Blimont*, Seigneur de Supplicourt ; — 3. Marie, alliée à *Jean d'Agueſſeau*, Receveur général des Finances en Picardie ; — 4. & Hélene de Louvencourt, épouse de *François de Friaucourt*, Seigneur de Tully & de Lisle.

Charles de Louvencourt, IV. du nom, Seigneur de Piercluet, épousa *Marguerite Picquet*, & en eut : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Marie, femme d'*Artus de Boufflers*, Seigneur de Louverel & de Cuigy ; — 3. & Catherine, mariée, le 11 Septembre 1629, avec *N... de Cambray*, Seigneur de Villers-aux-Erables.

Jacques de Louvencourt, Seigneur de Piſſy & de Piercluet, demeurant au Saulchoy, Paroiſſe de Clery, Bailliage d'Amiens, fit ses preuves de nobleſſe depuis le 27 Octobre 1525, que vivoit Charles de Louvencourt, son trisayeul. Il eut pour fils :

Jacques de Louvencourt, II. du nom, Seigneur des mêmes lieux.

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 312, ajoute que les Seigneurs *de Blangy*, *du Saulchoy* & *de Gournay*, sont de cette Famille & portent les mêmes armes ; & que Jean de Louvencourt est qualifié *homme d'armes des Ordonnances du Roi*, au compte de la recette générale d'Amiens en 1549.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de 3 merlettes de sable, & accompagnée de 3 croissans d'or.*

Augustin de Louvencourt, Maître des Comptes à Paris, & Nicolas de Louvencourt, Conseiller au Châtelet, suivant l'auteur du Nobiliaire cité, étoient auſſi de cette Famille, quoique les armes différentes ; ſçavoir : *d'argent, à 3 têtes de louves de sable.*

* LOUVENT ou LOUVANT : Terre & Seigneurie au Duché de Bar, érigée en *Baronnie* le 18 Mars 1723, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Avril ſuivant, en faveur de

Gabriel d'Armur, Seigneur de la Haymey, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Gervesaie, & ensuite Commandant d'un Bataillon de Milice en Lorraine, en considération des services de son pere Gabriel-François d'Armur, Seigneur de Maizay & de Gerbeville, Conseiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Duc Léopold, qui avoit épousé *N... Oriot de Jubainville*, & étoit fils de Gerard d'Armur, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Quartier-Maître en l'armée du Duc Charles IV, & de *Claude Lutant*, Dame de Maizay.

Gabriel d'Armur, Baron de Louvent, épousa, à Saint-Quentin, *N... d'Offate*, dont pour fils unique :

N... d'Armur, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, marié à *N... de Bousmard-de-Marsupe.*

Le Baron *de Louvent* avoit pour frere Jean-Batiste d'Armur, Seigneur de Maizay, mort en 1743, Conseiller d'Etat du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épousé *N... de Gombervaux*, de laquelle il a eu pour fils unique :

N... d'Armur, Seigneur de Maizay, qui s'est allié avec *N... Aubry*, Dame de Givrecourt.

Le Baron *de Louvent* avoit auſſi pour sœur Nicole d'Armur, mariée à *Henri-Nicolas*, Comte *de Lamezan-de-Salin*, Chambellan du Duc Léopold. Extrait des *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII*, *pag.* 357, & du *Dictionnaire des Gaules*, au mot Louvent.

* LOUVERVAL : Terre seigneuriale située près de Bapaume en Artois, en toute moyenne & baſſe Justice, qui consiste dans un domaine conſidé-

rable, d'où relevent différens fiefs. Ce domaine est composé de cinq fiefs nobles, qui ne forment qu'une seule Justice & Seigneurie, lesquels relevent de la Terre de Beaumetz, appartenante au Maréchal Prince *de Soubise*. La Terre de *Louverval* a été érigée en *Comté* sous la dénomination de Comté de *Malet de Coupigny*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1765, en faveur de *Charles-François-Joseph Malet de Coupigny*, issu de la Maison de *Malet*, qui, dans le commencement du XIII^e^ siécle, possédoit le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE *Auguste*. Voyez MALET & COUPIGNY.

* LOUVERVAL : Baronnie au pays de Liége, que possede le Baron de FLAVEAU. *Voyez* FLAVEAU, *Tome VI*, *p.* 409 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

LOUVIERS : Ancienne Famille de l'Orléanois, maintenue dans sa Noblesse par M. *de Machault*, Intendant & Commissaire départi en la Généralité d'Orléans, par Jugement rendu en 1667.

LOUVIERS, en Picardie. Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 313.

JEAN DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, Conseiller & Echanson du Roi, vivoit en 1450. Il s'allia avec *Guillemette de Corbie*, fille de *Guillaume*, Président à Mortier, & de *Jeanne de Longueil*, & en eut :

JEAN DE LOUVIERS, II. du nom, Seigneur de Maurevert, qui épousa *Marie de Marle*. Leurs enfans furent : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEANNE, femme, en premieres noces, de *Jean le Camus*, Secrétaire du Roi & de la Cour de Parlement ; & en secondes noces de *Nicolas Sanguin*, Marquis de Livry, Conseiller au Parlement.

GUILLAUME DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, épousa *Marie Touchet* : elle en étoit veuve avant le 15 Mai 1545, qu'elle plaidoit au Parlement de Rouen, contre ses enfans, entr'autres : — 1. CHARLES, Seigneur de Maurevert & de Malvoisine, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 28 Septembre 1561, avec *Marguerite d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Marquis de Corate, Comte *d'Aquin*, Prince de Castillon, &c. & d'*Isabelle de Caraccioli* ; celle-ci fille de *Jean*, Prince de Melphes, Duc de Venouse, d'Ascoli, de Soria, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, puis Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Chevalier de son Ordre & Gouverneur de Piémont, & d'*Eléonore de Saint-Severin*. CHARLES DE LOUVIERS n'eut point d'enfans de son mariage ; — 2. & N... DE LOUVIERS, Seigneur de Maurevert, marié à *N... Postel*, fille de *Jean*, Sieur d'Ormoy, & de *Marie Sanguin*. De lui sont issus les autres Seigneurs *de Maurevert*, du nom de LOUVIERS.

NICOLAS DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, Maître des Comptes à Paris, élu Prévôt des Marchands le 16 Août 1468, épousa *Marie Luillier*, dont :

NICOLAS DE LOUVIERS, II. du nom, Seigneur de Cannes, aussi Maître des Comptes, marié à *Geneviéve le Boulanger*, fille unique de *Jean le Boulanger*, dit *de Montigny*, Seigneur de Jacqueville, de Montigny & d'Isles, premier Président au Parlement de Paris, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & du Plessis-le-Comte, sa seconde femme. De leur mariage sont issus les Seigneurs *de Saint-Marry*, *de Grigny*, *de Cannes*, & autres du nom de LOUVIERS.

CLAUDE DE LOUVIERS, Seigneur de Saint-Marry & de Grigny, MICHEL DE LOUVIERS, Seigneur de Cannes, & CHARLES DE LOUVIERS, Seigneur de Bois-Poussin, portent tous cette qualité, avec celle d'*Ecuyer*, dans le Procès-verbal de la Coutume de Melun de l'an 1560 ; & FRANÇOIS DE LOUVIERS, de la Généralité de Soissons, fut jugé *noble* par Arrêt du mois d'Août 1671.

Les armes : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 têtes de loup de sable.*

LOUVIGNY, en Normandie, Famille maintenue dans sa noblesse le 14 Août 1666.

GUILLAUME DE LOUVIGNY, Seigneur de Trielles, avoit pour sœur MARGUERITE DE LOUVIGNY, femme de *Jacques*, Baron *de Clerc*. Ils vivoient en 1550. Histoire de la Maison *de Harcourt*, *pag.* 1696. Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de loup aussi de sable.*

LOUVILLE : Famille noble du pays Chartrain, de laquelle est sorti

EUGENE D'ALONVILLE, dit *le Chevalier* DE LOUVILLE, né au Château de Louville en Beauce, Diocèse de Chartres, du côté d'Argenville. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, Colonel du Régiment des Dragons de feu la Reine ; s'appliqua à l'étude des Mathématiques, principalement à celle de l'Astronomie ; fut reçu à l'Académie des Sciences en 1714 ; à l'Observatoire, en qualité d'Astronome ; & étoit aussi Membre de la Société Royale de Londres. Il se retira à un quart de lieue d'Orléans, où il vécut en Philosophe. Il y mourut à la fin de Septembre 1732, âgé de 65 ou 66 ans. Le Chevalier DE LOUVILLE étoit frere du Marquis DE LOUVILLE, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, qui fut ensuite, avec la même qualité, auprès du Duc *de Bourgogne*, & depuis auprès du Duc *de Berri*. Les armes : *fascé d'argent & de sable de cinq piéces.*

* LOUVOIS : Terre & Seigneurie dans l'Election d'Epernay en Champagne, érigée en *Marquisat*, en 1624, pour M. *de Conflans d'Armantieres*. Il vendit ce *Marquisat* à *Claude Pinart de Comblisy*, en faveur duquel Louvois fut de nouveau érigé en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1625, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 16 Juillet & 21 Août 1656. Ce Marquisat a été acquis par M. *le Tellier*, Chancelier de France. *Voyez* TELLIER (LE).

LOWENDAL. Nom d'une branche de la Maison de DANNEMARCK.

FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LOWENDAL, second Comte DE LOWENDAL, né à Warsovie, en Décembre 1742, a obtenu, après la mort de son pere, son Régiment d'Infanterie Allemande, qui a été ensuite réformé. Il est Brigadier des Armées du Roi, & a épousé, contrat signé le 2 Février 1772, N... DE BOURBON, fille légitimée du feu Comte *de Charolois*, Prince du Sang, dont un fils, né le 30 Janvier 1773. *Voyez* DANNEMARCK, branche des Seigneurs DE LOWENDAL, *Tome V, p.* 495 de ce Dictionnaire.

LOYAC DE LA BACHELLERIE, en Limousin. Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre II*, *Part. II.*

JEAN-BATISTE DE LOYAC, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie & de la Fage, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de guerre à pied-François, dans le Régiment de Picardie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *de Bernage*, Intendant à Limoges, le 28 Octobre 1697. De son mariage, accordé avant 1675, avec *Anne-Charlotte Bochart*, fille de *Charles Bochart*, Ecuyer, Seigneur de Mourmoulin, de Chaudon, &c. naquirent cinq enfans, deux garçons & trois filles.

JEAN-BATISTE DE LOYAC, l'aîné, Seigneur de la Bachellerie, de Chaudon, de Mourmoulin, fut successivement Sous-Lieutenant du premier Bataillon du Régiment Royal-Artillerie, le 8 Mai 1695, Lieutenant le 4 Février 1696, Aide-Major du second Bataillon dudit Régiment le 7 Octobre 1705 ; Capitaine-Aide-Major le 4 Février 1706 ; Commissaire ordinaire de l'Artillerie, le 1 Août 1722 ; Sergent-Major du Bataillon de Romillé le 6 Avril 1725 ; & Commissaire Provincial d'Artillerie le 1 Février 1732. Il a épousé, en 1730, *Marie-Claude Grenet*, fille de *Claude Grenet*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Albigeois, Infanterie, dont : — 1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS-CHARLES, né le 27 Janvier 1736 ; — 2. MARIE-LOUIS-CLAUDE-JEAN-BATISTE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 4 Août 1737 ; — 3. MARIE-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1739 ; — 4. MARIE-MARGUERITE-CLAUDE, née

le 11 Novembre 1731 ; —— 5. Jeanne-Batiste-Philippe-Auguste, née le 8 Décembre 1732 ; —— 6. Anne-Geneviéve-Julie, née le 10 Octobre 1734 ; —— 7. & Antoinette-Rosalie de Loyac, née le 18 Septembre 1738.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, & accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cygne d'argent, béqué & membré de gueules.*

LOYAT. Les Vicomtes de ce nom sont une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Coetlogon*, en Bretagne. Voyez ce mot.

* LOYAUX : Terre & Seigneurie située en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres de la Duchesse Anne, du 28 Août 1492, en faveur de *Gilles de Condest*, Chevalier, Seigneur de Morterais.

LOYNES (de) : Famille noble, originaire de Baugenci, transférée à Paris vers l'an 1500. Depuis ce tems elle y a toujours possédé des charges honorables au Parlement & à la Chambre des Comptes. Il faut la distinguer des *de Loynes-de-Hante-Roche*, établis à Orléans, des *de Loynes-de-la-Coudraye*, établis, partie à Paris & partie à Metz ; & des *de Loynes-Parrassis*, établis à Bourges.

Il est certain qu'un Robert de Loynes, qui vivoit en 1353, possédoit plusieurs fiefs aux environs de Paris dans la dépendance du Duc d'Orléans. Dans un aveu du Jeudi d'après la Saint-Luc 1353, dont l'extrait est déposé aux archives du Palais Royal, ce Robert de Loynes prend la qualité d'*Ecuyer*, & y est dit pere de Geoffroy de Loynes, Prévôt de Baugenci, vivant en 1404, suivant un autre aveu du 11 Janvier de la même année.

Geoffroy de Loynes eut pour fils — Jacques de Loynes, qui paroît être le pere de Gentian de Loynes. Mais ces tems sont si reculés que n'ayant pu avoir une connoissance exacte de cette filiation, on s'en tiendra avec plus de certitude à donner celle de Gentian de Loynes, qui suit.

Nous observerons ici que la place de Bailli de Baugenci étoit en ce tems très-honorable, & ne se conféroit que par élection. Par l'Ordonnance de Moulins de 1566, art. 12, & celle des Etats tenus à Blois en 1576, art. 263 & 264, il est dit que « Nul ne seroit pourvu d'états de Baillis & Sénéchaux des » Provinces, qui ne fût de Robe-Courte & Gentilhomme de nom & d'armes ». D'ailleurs il faut encore observer que dans ce siécle les charges n'étoient pas venales, & que le mérite seul y faisoit parvenir.

I. Gentian de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, en Beauce, vivoit en 1448, Bailli de Baugenci. Il épousa *N... Hatte*, de la ville d'Orléans, & en eut entr'autres enfans :

II. Jean de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, qui succéda à son pere dans la place de Bailli de Baugenci. Il épousa, vers l'an 1460, *Anne Bourgoin*, dont : — François, qui suit ; — & Antoine, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. François de Loynes, Ecuyer, Sieur de la Motte, Avocat & Docteur ès Droits, est le premier qui vint s'établir à Paris. Il fut reçu Conseiller laïc en la Cour du Parlement le 22 Janvier 1500, au lieu & par la résignation d'*André Baudry*. Il fut commis en cette qualité, au mois de Mai 1517, avec *André Vergus*, *Nicolas le Maitre* & *Pierre Prudhomme*, pour examiner le Concordat, & au mois de Janvier 1518, il fut député par le Parlement avec *André Vergus*, pour faire au Roi François I, des remontrances sur le même concordat. Il fut depuis Président des Enquêtes, & comme tel nommé par ce Monarque, avec *Jean de Selve*, premier Président, & *Jean Papillon*, Conseiller, pour interroger *Jean Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de sa Maison, qui trempant dans la révolte du Connétable de Bourbon, avoit été arrêté & conduit dans le Donjon de Loches, où

où les Commiſſaires ſe tranſporterent au mois d'Octobre 1523. François de Loynes mourut le dernier jour de Juin 1524, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs près la Chapelle *du Prat*. Il avoit épouſé *Geneviéve le Boulanger*, fille unique de *Jean le Boulanger*, Chevalier, Seigneur de Jacqueville en Gâtinois & Montigny en Brie, premier Préſident du Parlement, & de *Marie Chevalier*, Dame de Grigny & de Saint-Marry. Il eut pluſieurs enfans de ce mariage. Les ſeuls qui reſterent à Paris, furent : — 1. Gentian, qui ſuit ; — 2. Marie, alliée, en 1525, à *François Errault*, Seigneur du Chemans près du Retal, Garde des Sceaux de la Chancellerie de France ; — 3. Antoinette, mariée, en 1556, à noble *Jean Morel*, Ecuyer, Fourier & Maréchal des Logis de la Reine, Maréchal des Logis & Valet-de-chambre du Roi Henri II, en 1558.

IV. Gentian de Loynes, II. du nom, Avocat au Parlement, épouſa, le 21 Novembre 1529, *Françoiſe le Tourneur*, dite *de Verſoris*, fille de *Jean de Verſoris*, Sieur de Buſſy, & Saint-Martin, Avocat au Châtelet de Paris, oncle de *Pierre de Verſoris*, célebre Avocat audit Châtelet, qui plaida, en 1564, la cauſe des Jéſuites contre *Paſquier*, qui étoit pour l'Univerſité, & de *Marguerite Bataille*. Gentian de Loynes mourut le dernier jour de Juillet 1532, & ne laiſſa de ſon mariage qu'un ſeul fils, nommé

V. Jean de Loynes, II. du nom, Avocat au Parlement, puis Conſeiller du Roi, Subſtitut du Procureur-Général. Il fut élu par la bienveillance de ſes concitoyens Echevin de Paris le 16 Août 1582, reçu Conſeiller de Ville en 1583, & nommé, en 1585, par le Roi Henri III, à cauſe de ſa fidélité, l'un des Capitaines de cette Ville pour s'oppoſer aux rebelles. Il mourut le 19 Août 1587, à 55 ans, & fut enterré dans l'Egliſe Saint-Severin. Il avoit épouſé, le 11 Juin 1560, *Marguerite Fuſée*, fille de noble *Robert Fuſée*, Avocat au Parlement, Seigneur de Voiſenon, & de Demoiſelle *Antoinette Aguenin-le-Duc*. Le contrat de mariage fut paſſé devant *Philippe Somptal*, & *François Croſou*, Notaires au Châtelet. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, décédé garçon ; — 2. Pierre, Religieux à Saint-Victor, & Prieur de Bray près Senlis ; — 3. Gilles, Ecuyer, Sieur de Genouilly, homme d'armes d'une Compagnie ; — 4. Augustin, mort ſans alliance ; — 5. Jacques de Loynes, Avocat en Parlement en 1586, puis Conſeiller du Roi, Subſtitut du Procureur général, & élu Echevin de Paris le 16 Août 1618, mort auſſi ſans alliance le 26 Mars 1628, & enterré à Saint-Severin avec ſes pere & mere ; — 6. Jean, qui ſuit ; — 7. Françoise, Religieuſe à Haute-Bruyere ; — 8. Charlotte, ou Jeanne de Loynes, (ſelon le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 476) premiere femme de *Nicolas de Rumet*, Ecuyer, Seigneur de Rumeville-Fontaines, Avocat du Roi à Abbeville en 1597, puis Lieutenant-Général du Sénéchal d'Anjou au Siége de Baugé, d'une ancienne nobleſſe de Picardie, qui remonte à l'an 1290, que vivoit *Colart de Rumet*, Seigneur de Buſcamp. *Voyez* Rumet ; — 9. Théodore, morte fille ; — 10. 11 & 12. Marguerite, Louise & Gabrielle ; — 13. & Marie de Loynes, femme de *Jean de Poſtel*, Ecuyer, Sieur de Chanteloup, en Brie & d'Aveſnes près Meaux, mort à Paris le 23 Mai 1641.

VI. Jean de Loynes, III. du nom, Sieur d'Orés & des Berceaux en Brie, d'abord Ecuyer de l'Ecurie du Roi, puis Payeur des gages de MM. de la Chambre des Comptes en 1610, mourut en ſa Maiſon rue du Paon, quartier Saint-Victor, le 15 Novembre 1642. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Dupuis* & *Nicolas Boucher*, Notaires au Châtelet, le 13 Avril 1603, Demoiſelle *Anne de Bordeaux*, fille de *Guillaume de Bordeaux*, Payeur des gages de la Chambre des Comptes, & de *Geneviéve de Compans*. A ce contrat de mariage il fut aſſiſté de pluſieurs de ſes parens, entr'autres de *Nicolas de Rumet* & *Jean de Poſtel*, ſes beaux-freres, *Guillaume Rubantel*, Conſeiller au Parlement, couſin germain, & de *Guillaume de Landes*, Conſeiller au même Parlement, couſin iſſu de germain. C'eſt de ce dernier que ſont deſcendus, par les femmes, M. *de Lamoignon*, premier Préſident de la Cour des Aides, & *Françoiſe de Lamoignon*, mere de M. *de Nicolaï*, ancien premier Préſident actuel

de la Chambre des Comptes. *Voyez* Lamoignon, *Tome VIII* de ce Dictionnaire. Jean de Loynes, III. du nom, avoit épousé, 2°. par contrat passé devant *Boucher* & son confrere, Notaires au Châtelet, le 28 Mai 1629, *Françoise Choart*, fille de *Nicolas Choart*, Correcteur des Comptes, Seigneur de Magny, & de *Madelene Miron*. Ce contrat est signé, du côté de *Madelene Miron*, par *Robert Miron*, Ambassadeur en Suisse, son oncle, & *Marie Miron*, veuve de *Louis le Fevre*, Garde des Sceaux de France. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, Avocat, mort sans alliance le 1 Mai 1664; — 3. Marguerite, batisée à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 Mai 1610, mariée au Sieur *de Fougé*, & morte sans enfans; — 4. Marie, femme de *Jean Tessier*, Sieur du Doré, Secrétaire du Roi, dont les enfans sont décédés sans alliance; — 5. Anne-Marie de Loynes, mariée, à l'Eglise Saint-Paul le 13 Juillet 1656, avec *Maurice Basin*, Auditeur des Comptes, restée veuve le 3 Août 1699, & inhumée avec lui aux Carmes de la place Maubert le 5 Avril 1702; & du second lit: — 6. Jean, Ecuyer, Seigneur des Berceaux; — 7. Nicolas, mort en 1666; — 8. François, Prieur de Bercy près la Charité, puis, en 1682, Prieur & Seigneur de Colombier de la Congrégation de Cluny, mort en 1695; — 9. Madelene, alliée, le 13 Novembre 1654, avec *Claude Marle*, Sieur de Forcille, près Brie-Comte-Robert, dont elle resta veuve en 1669, avec plusieurs enfans. C'est ce qui appert d'un acte de notoriété fait au Greffe de l'Hôtel de Ville le 21 Avril 1698; — 10. & Françoise de Loynes, Religieuse.

VII. Jean de Loynes, IV. du nom, Seigneur de Chaubuisson près Rosoy en Brie, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu le 28 Septembre 1632, mourut le 7 Octobre 1666, & fut enterré aux Carmes de la place Maubert. Il avoit épousé, le 1 Juillet 1635, *Anne Basin*, fille de *Jean Basin*, Seigneur de Chaubuisson, Conseiller de l'Hôtel de Ville, & ancien Echevin de Paris, & de *Marie des Champs*. Elle mourut le 14 Mars 1696, & fut inhumée aux Carmes, auprès de son mari. De cette alliance naquirent 13 enfans, dont six moururent en bas âge. Les sept autres furent: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Sieur de Bois-Thiery, tué au service en Allemagne en 1676, sans avoir été marié; — 3, 4 & 5. Joseph, Jean-Batiste & Guillaume, morts aussi sans alliance; le second, en 1675; — 6. Marie, Religieuse à Chelles; — 7. & Anne de Loynes, épouse de *Louis le Tellier*, Seigneur & Vicomte de Quincy près Soissons, Contrôleur-Général des Gardes-Françoises, dont entr'autres enfans; — *Marie-Anne le Tellier*, mariée à *Gabriel-Hector de Culon*, Comte d'Arcy, près Vermanton.

VIII. François de Loynes, II. du nom, Seigneur de Chamjard en Brie, & de la Potiniere, près Verneuil au Perche, succéda à son pere dans la charge de Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 29 Novembre 1666. Il y rendit hommage au Roi pour sa Terre de Chamjard, mouvante de Sa Majesté à cause de sa Tour de Melun. Ayant resigné sa charge l'an 1700, après 34 ans d'exercice, il obtint des Lettres de vétérance le 1 Août 1701; mourut en sa Terre de la Potiniere, âgé de 66 ans ou environ, le 16 Juin 1704, & fut inhumé dans la Paroisse de Rueil près Verneuil. Il avoit épousé le 3 Mai 1701, (contrat passé devant *Blanchard* & son confrere, Notaires) Demoiselle *Marie-Thérese Haudry*, de laquelle il n'eut qu'un seul fils nommé

IX. François-Joseph de Loynes, Chevalier, Seigneur de Chamjard de la Potiniere, &c. né à Paris le 10 Juin 1704, batisé le lendemain à Saint-Landry, Avocat au Parlement en 1726. Il rendit hommage au Roi en la Chambre des Comptes le 17 Mars 1728, pour la Terre de *Chamjard*, depuis vendue à M. *Dupré*, Seigneur de la Grange; fut reçu Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes le 5 Décembre 1730, & épousa, à Troyes, le 20 Juin 1734, Demoiselle *Marie-Claude Camusat de Riancé*, fille de *François Camusat*, Seigneur de Riancé, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de Dame *Claude Mouchot de la*

*Motte*. Il est décédé à sa Terre de la Potiniere le 17 Septembre 1762, & a été enterré le 19 du même mois en la Paroisse de la Gadeliere. De son mariage il a eu : — 1. François-Joseph, qui suit ; — 2. Claude-Nicolas, mort en bas âge ; — 3. Jean-Charles, rapporté après son aîné ; — 4. Marie-Thérese, née à Paris le 7 Mai 1737, mariée, à Troyes au mois de Février 1768, à *François-Michel de Moucheron*, Ecuyer, Sieur de la Bretigniere, Chevalier de Saint-Louis, servant dans la Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi ; — 5. & Marie-Adélaïde de Loynes, aussi née à Paris le 10 Avril 1748, mariée, le 12 Juin 1771, à *François-Auguste le Clerc de la Motte*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de service, d'une ancienne Famille. *Voyez* le Clerc-de-la-Motte, *Tome VIII, p. 593 & suiv.* de ce Dictionnaire.

X. François-Joseph de Loynes, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, né à Paris le 21 Janvier 1736, Avocat au Parlement en 1762, a succédé à son pere dans la charge de Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il a été reçu le 31 Décembre de ladite année 1762. Il a épousé, à Troyes le 11 Novembre 1767, *Marie-Edmée de Mauroy*, dont sont issus jusqu'à présent : — 1. Charles-François, né à Troyes le 19 Décembre 1771 ; — 2. Marie-Benoîte, aussi née à Troyes le 9 Janvier 1769.

X. Jean-Charles de Loynes, frere du précédent, Chevalier, Sieur de la Potiniere, né à Paris le 24 Juillet 1741, Avocat au Parlement en 1762, reçu Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes le 22 Février 1766, a épousé, à Paris le 10 Décembre 1773, Demoiselle *Marie-Etiennette Doulcet*, fille de *Louis Doulcet*, Ecuyer, Seigneur de Deuil, ancien Avocat au Parlement, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de Dame *Agathe-Susanne Remy*.

Il paroît que MM. de Loynes ont, comme bienfaiteurs ou autrement, acquis le droit de sépulture dans les paroisses Saint-André-des-Arcs & Saint-Severin, & aujourd'hui dans l'Eglise des Carmes de la place Maubert : nous ne parlerons que de cette derniere. Ce droit de sépulture a passé dans leur Famille, à titre de fondateurs en partie, en qualité de descendans, par femme, de *Robert Mauger*, premier Président du Parlement, duquel venoit directement *Marguerite Fusée*, mariée le 11 Juin 1560, à Jean de Loynes, II. du nom, Substitut du Procureur-Général & Echevin de Paris.

*Robert Mauger*, outre plusieurs dons faits de son vivant, tant en place pour l'augmentation de l'Eglise des Carmes, qu'en argent pour leurs bâtimens, leur laissa par son testament 600 écus d'or, dont il fut acheté une maison appropriée audit Couvent. Entr'autres fondations, il doit se dire un *Obit* anniversaire, solemnel, le premier Vendredi d'après la fête des Rois. Cette fondation fut délaissée long-tems par les Religieux, quoiqu'elle fut homologuée par le Chapitre général de l'Ordre ; mais *Guillaume Fusée*, par un Arrêt de la Cour, les contraignit de la recommencer. Elle s'exécute actuellement, & la Famille de Loynes y est appellée tous les ans.

### *Seconde Branche.*

III. Antoine de Loynes, fils puîné de Jean, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne Bourgoin*, fut Procureur au Parlement de Paris, suivant les Regiſtres de la Cour, en 1515, & épousa *Anne-Geneviéve Brinon*, niéce du premier Président du Parlement de Rouen de ce nom, & fille d'*Yves Brinon*, Procureur au Parlement, & de *Gillette le Picart*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Anne, mariée, sans enfans, à *Gabriel de Marillac*, Avocat-Général au Parlement de Paris ; — 3. Jeanne, femme de *Pierre Lallemant*, dont : — *N... Lallemant*, Lieutenant-Criminel au Châtelet ; — 4. Marie, épouse de *Jean Martin*, Procureur du Roi audit Châtelet, puis Conseiller au Parlement de Bretagne, dont elle étoit veuve en 1596 ; — 5. & autre Jeanne de Loynes, ma-

riée, 1°. à *Georges Mainard*, Conseiller au Parlement de Paris; 2°. à *Yves de Rabay*, Maître des Requêtes; & 3°. à *Michel le Clerc*, Seigneur de Maisons.

IV. ANTOINE DE LOYNES, Conseiller au Parlement le 9 Mars 1556, épousa, 1°. *Marie Hatte*, morte sans enfans; & 2°. *Catherine de Chazeray*, fille de *N... de Chazeray*, Baron de Thury. Du second lit vinrent: — 1. ELIE, Seigneur de Fromentieres, duquel descendent les DE LOYNES-DE-FROMENTIERES & DE THURY; — 2. ISAAC, Seigneur de Lannoy, Lieutenant au Régiment de la Noue; — 3. ANNE, Dame de Morsan, mariée à *N...* Seigneur *de Custan*, Lieutenant au Régiment des Gardes; — 4. & MADELENE DE LOYNES, mariée, le 19 Juin 1603, à *Jacques de la Taille*, Seigneur de Moigneville. C'est ce que nous sçavons sur cette branche, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

De cette Famille étoit PHILIPPE DE LOYNES, d'abord Conseiller au Châtelet le 11 Août 1637, ensuite reçu Conseiller au Grand-Conseil le 4 Septembre 1642, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Févier 1644, puis Président à Mortier au Parlement de Metz le 27 Mars 1651. Il épousa, *Elisabeth Languet*, fille de *Guillaume Languet*, Seigneur de Saint-Côme, Secrétaire du Roi, & d'*Elisabeth Bretagne*, dont: — ELISABETH DE LOYNES, mariée, par contrat du 29 Mars 1683, à *Jean Molé*, Seigneur de Charonne, Conseiller au Parlement de Paris en 1683, mort le 25 Septembre 1723, laissant une fille.

La Famille DE LOYNES est très-bien alliée, & tient à des Maisons distinguées dans la Robe & dans l'Epée, entr'autres celles de *Lamoignon*, *Nicolaï*, *Molé*, *Seguier*, *Gilbert-de Voisins*, *Turgot*, *le Coq*, *Verthamont*, *le Camus*, *Machault*, *Briçonnet*, *Bazin-de Bezons*, *le Boulanger*, *Bragelogne*, *Broglie*, de *Marle*, *Voisins*, *Fusée-de Voisenon*, *Rubantel*, *Brulart*, *Brinon*, *de Landes*, *Pommereu*, *Livry*, *Chastillon*, de *Leuville*, &c.

Les armes: *coupé de gueules & d'azur, le gueules chargé d'une fasce gironnée d'or & d'azur de six piéces, & accotée de deux vivres d'argent en face; & l'azur chargé de 7 besans d'or*, 4 & 3. Elles ont été enregistrées dans l'*Armorial général, Registre cotté Paris*, le 17 Février 1698, N°. 490, Généalogie dressée d'après un *Mémoire* fait sur titres originaux.

LOYS: Famille noble de Suisse, qui remonte à

MORMET LOYS, qualifié *Damoiseau* dans un acte de l'an 1401. Il fut pere d'ARTAUD LOYS, marié à *Jeanne Assenti*, dont:

ETIENNE LOYS, co-Seigneur de Mormand, Middestrei, & du fief noble de la Mairie de Lucans, pour lequel il fit la foi & hommage, le 6 Mai 1512, à *Aimond de Montfalcon*, Evêque de Lausanne. Il fonda, par acte du 3 Septembre 1534, une Messe le jour de Saint Marc, dans l'Eglise de Notre-Dame de Lausanne, outre celle fondée par ses pere & ayeul dans ladite Eglise; & par son testament du 31 Octobre 1534, il légua l'usufruit de ses biens à *Anne Ceriat*, sa femme, substituant les fonds à six garçons, lesquels ont été les auteurs de la Famille de LOYS, qui subsiste aujourd'hui très honorablement dans le canton de Berne

JEAN-BATISTE LOYS, petit-fils d'ETIENNE, fut Seigneur de Chezaux & Bourguemestre de Lausanne. Il épousa, le 2 Avril 1578, *Jeanne de Mareste*, laquelle testa le 19 Septembre 1613, & eut pour fils:

NOÉ LOYS, Seigneur de Boussens & de Chezaux, qui rendit aveu de cette Terre, le 25 Juillet 1638, aux Souverains Seigneurs & Supérieurs de Berne, qui en avoient fait l'inféodation le 25 Février 1557, en faveur de *noble & puissant Seigneur* FERDINAND LOYS, son ayeul, & de sa noble Maison. NOÉ LOYS fit son testament le 1 Avril 1640, & institua son héritier universel FERDINAND-BATISTE, qui suit, qu'il eut d'*Anne Forneret*, sa premiere femme.

FERDINAND-BATISTE LOYS, Ecuyer, Seigneur de Boussens, co-Seigneur de Chezaux, mourut *Banderet* de la ville de Lausanne, après avoir établi, par son testament du 12 Juin 1669, *Elisabeth de Crouzas*, son épouse, tutrice de ses enfans, qu'il institua ses héritiers par égales portions, les suftituant les uns aux autres.

JEAN-PHILIPPE LOYS, l'aîné, Seigneur de Chezaux, conjointement avec son

cousin Jean-Philippe, Seigneur de Vilardin, établit un fonds inaliénable, dont le revenu seroit annuellement distribué aux plus nécessiteux de la noble Famille de Loys, ce qui fut ratifié & confirmé par l'autorité souveraine de la République de Berne, suivant les Lettres du Conseil de ladite Ville, données le 26 Février 1670, duement scellées du sceau de la République.

Elie Loys, Seigneur de Boussens, fils puîné de Ferdinand-Batiste, & d'*Elisabeth de Crouzas*, s'attacha au service de France, où il fut Capitaine dans le Régiment de Lockman, Suisse. Il épousa, le 11 Février 1678, dans l'Eglise de Saint Sever de Vienne en Dauphiné, *Marie-Anne de Lavau*, veuve de noble *Charles de Villeneuve*.

Sa fille aînée, Marie-Thérese Loys, née le 17 Février 1679, batisée dans la Chapelle Royale de Versailles, & tenue sur les Fonts par Louis XIV & la Reine Marie-Thérese d'Autriche, fut élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, après avoir justifié sa noblesse devant le Juge d'armes de France, suivant son certificat du 15 Juillet 1691. Elle a épousé, 1°. *Luc de Dillon*, Capitaine dans le Régiment Irlandois de son frere, *Artier de Dillon*, & fils de *Théobalde de Dillon-Cordet*, Pair d'Irlande, & de *N... Talbot*, dont une fille, mariée en Angleterre; & 2°. *Paul-Gédéon de la Barre*, Seigneur de Bretonville & de Boisminard, ancien Capitaine d'Infanterie, dont elle n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'or.*

## LOYS, en Provence.

Gerard de Loys, Seigneur de Loinville, de la ville d'Arles, fut annobli par Lettres de Louis XIV, au mois de Janvier 1699, enregistrées aux Archives de la Cour des Comptes d'Aix, au mois d'Août suivant. Il eut de son mariage avec *Anne du Bouchet* : — 1. Gerard, qui suit ; — 2. Jean, Officier dans le Régiment de Lyonnois ; — 3. Joseph, Capitaine dans le Régiment de la Force, tué au siége de Girone ; — 4. Gaspard, Capitaine au même Régiment ; — 5. Jacques, Officier dans celui d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Parme en 1734.

Gerard de Loys, II. du nom, Seigneur de Loinville, épousa, le 22 Janvier 1700, *Thérese-Gabrielle de Montfort*, dont : — 1. Joseph Gerard, qui suit ; — 2. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Champagne ; — 3. Genet, Capitaine dans celui de Dauphin, Infanterie ; — 4 & 5. deux autres fils, dont l'un ci-devant Jésuite, & l'autre Ecclésiastique ; — 6 & 7. & deux filles, l'une desquelles est Religieuse.

Joseph-Gerard de Loys, Seigneur de Loinville, épousa, le 25 Juin 1729, Demoiselle *Blanche de Viguier*, fille de feu *François* & de *Christine de Crose-Lincel*, de laquelle il n'a que deux filles : — Christine-Marie-Félicité ; — & Thérese de Loys-de-Loinville.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople, surmonté d'une trangle de gueules, soutenant un chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Extrait de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, pag.* 88 *& suiv.*

## LOYS ou LOUIS, en Lorraine.

Jacques Loys, ou Louis, demeurant à Saint-Nicolas, fut annobli par Lettres du Duc Charles III, le 13 Août 1578, vérifiées le 29 Novembre suivant. Les armes : *de gueules, à l'ours en pal d'or, armé, lampassé & accolé d'azur, enchaîné d'or, l'écu semé de grains de sel d'argent.* Pour cimiet, *l'ours de l'écu.* Extr. du *Nobiliaire* ou *Armorial général de la Lorraine & du Barrois, Tome I, p.* 500.

Jacques Loys fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, par brevet du 7 Avril 1600, & avoit encore été annobli par Lettres de ce Prince, du 25 Mars de la même année, en récompense de ses longs services. Il fut pere de François Loys, qui épousa *Susanne de Chauveau*, veuve le 26 Juin 1621, qu'elle passa procuration pardevant *Bise & Marsal*, Notaires à Metz, à Jacques Loys, son fils, qui suit, pour se rendre héritier bénéficiaire de Jacques Loys, son ayeul.

Jacques Loys, Seigneur de la Grange-aux-Ormes, fut successivement Gentilhomme de la chambre du Roi Louis XIII, par brevet du 25 Décembre 1618, Ambassadeur en Allemagne, par Patentes du 8 Juillet 1632, & en Suede, par autres Patentes du 10 Août 1633; & enfin Bailli de Saint-Mihiel en 1634. Le 8 Octobre 1635, il lui fut expédié une commission au grand sceau, pour lever de la Cavalerie & la commander. Il fit son testament, daté de Murauvaux le 6 Août 1640, & avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1613, *Marie Charpentier*, fille de noble *Jean Charpentier*, Seigneur de Bacournay, & de *Jeanne Gauvain*, sa femme. De ce mariage sortirent: — Pierre, qui suit; — & Anne Louis de la Grange, épouse de *Jean-Paul du Hautoy*, Seigneur de Pustainville.

Pierre Loys ou Louis, Seigneur de la Grange-aux Ormes & Montoy, Baron de Murauvaux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Rocroy, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, par brevet du 20 Janvier 1646, & avoit épousé *Claude-Marguerite-Christine de Choiseul*, fille de *François de Choiseul*, Baron de Meuze, &c. Colonel de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, & de *Marguerite de Florainville*. De ce mariage ils eurent: — 1. N... Louis de la Grange; — 2. Henri, qui suit; — 3. N... Louis de la Grange, marié à *N... de Custine*, fille de *François de Custine*, Ecuyer, Seigneur de Villy, & d'*Anne-Claude-Charlotte de Suys*; — 4. Anne Louis de la Grange, mariée à *N... de Marimont*, Seigneur de Cierge; — 5. Marguerite de la Grange, alliée, par contrat du 14 Février 1684, à honoré Seigneur *François de Housse*, Seigneur de Vatronville. Suivant plusieurs Mémoires que l'auteur du Nobiliaire de Lorraine a consultés, l'aîné des enfans de Pierre Louis & de *Claude-Marguerite-Christine de Choiseul*, se nommoit — Nicolas. Comme nous n'avons pas trouvé le nom patronimique de celui que nous avons désigné pour aîné, il pouvoit effectivement s'appeller Nicolas.

Henri Louis de la Grange, Baron de Murauvaux, Seigneur de Montoy, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Rocroy, & du pays d'entre la Sambre & la Meuse, eut de sa femme, dont on ignore le nom, François-Valeran de la Grange, qui fit reprises du Duc *de Lorraine*, le 1 Août 1726, en qualité de Procureur de Henri Louis de la Grange, son pere, pour les haute, moyenne & basse Justice de Montoy, engagées par le Duc Charles IV, le 20 Mars 1634, à Jacques Louis de la Grange, ayeul dudit Henri Louis; pour une somme de 4020 livres. Plusieurs *Mémoires* donnent pour armes à cette Famille: *de gueules, à l'ours d'or colleté d'or, d'où pend une chaîne de même, & qui porte entre ses pattes un rocher d'argent.* Ces armes sont peut-être celles qu'elles a portées depuis.

LOYSIA, en Franche-Comté. Ancienne Noblesse, dont étoit

Marguerite de Loysia, Dame du Bois, vivante en 1250, femme de *Guillaume d'Andelot*, Chevalier, fils *d'Achard d'Andelot*, Chevalier. Les armes: *d'argent, au lion de sable, à L. & C. de gueules.*

LOYTE ou LOETE: Famille de Salins, qui passa dans l'ordre de la Noblesse en la personne

De Jean Loyte, vivant au commencement du 15^e^ siécle. Sa postérité s'est éteinte au IV^e^ degré dans Denis Loyte, qui testa en 1518, & institua ses héritieres *Catherine de Vaudrey*, son épouse, & *Marguerite de Chavirey*, sa niéce. *Catherine de Vaudrey*, sa veuve, se remaria avec *Guillaume de Visemal.* Les armes de Loyte étoient: *d'azur, à un agneau pascal d'argent onglé d'or*; armes analogues à l'ancien nom de cette Famille, qui étoit *Hostie.* Extrait du *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II, page* 170.

LOZ: Ancienne Noblesse de Basse-Bretagne.

Suivant un *Manuscrit in-fol. Tome III* des Généalogies de cette Province, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, ressorts de Lannion, Saint-

Brieux, &c. par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Août 1670, au rapport de M. *de Lopriac*.

Roland Loz, Sieur de Beaulieu, a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en cette Chambre le 13 Août 1660, sur le rapport de M. *de Bréhan*. — Toussaint Loz, Sieur de Kernaleguen, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 30 Octobre 1668, aussi sur le rapport de M. *de Bréhan*; — & Guillaume Loz, Sieur de Kerillis, & Jacques Loz, Sieur de Langar, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 14 Février 1669.

Voici ce qu'on trouve sur cette Famille dans le *Mercure de France* du mois de *Mars* 1748, *pag.* 209. Claude-Hiacinthe Loz, Comte de Beaulieu, a eu de son mariage avec *Françoise Magon*: — Marie-Jeanne Loz, alliée, le 2 Février 1716, avec *Jacques*, Comte *de Sarsfield*, Vicomte de la Motte-Saint-Armel, Seigneur de Chambierre, Kervern, Kercadio, Pouldaran, &c. mort à Paris le 20 Février 1748. Elle en a eu deux garçons, & une fille alors non-mariée. *Voyez* Sarsfield. Les armes de Loz sont: *de gueules, à 3 éperviers d'argent, 2 & 1.*

LOZANNE, en Lorraine. Famille dont il est parlé dans l'*Armorial général* de cette Province, *Tome I, p.* 501.

Erard Lozanne, originaire de Mirecourt où il demeuroit, fut annobli pour services militaires, par Lettres du Duc Henri, données à Nancy le 7 Décembre 1623. Il fut fait Auditeur des Comptes de Lorraine, par autres Lettres aussi données à Nancy le 22 Mars 1632. — Jean-Etienne de Lozanne, Seigneur de Joly, fut créé Gentilhomme par Lettres-Patentes données à Paris le 1 Mai 1662. — Louis-Africain de Lozanne, Avocat à Mirecourt, vivoit en 1685. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, qui porte: *d'argent, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une croix fleuronnée d'or, accompagnée en chef de deux aiglettes de sable, & en pointe d'un lion de gueules armé, lampassé & allumé d'or.* Pour cimier, *le lion naissant de l'écu, tenant une croix d'or, & issant d'un tortil d'or, d'argent, d'azur & de gueules, le tout porté d'un armet morné avec ses lambrequins, aux métaux & couleurs dudit écu.*

LUBOMIRSKY: Maison de Pologne, dont étoit

Le Prince Antoine Lubomirsky, Staroste de Baresky & de Kazemirsky, Grand-Ecuyer de Pologne, mort à Warsovie le 25 Juillet 1761. Ses deux Starosties & sa charge ont passé au Prince François Lubomirsky, son frere.

* LUC (du), en Provence: Cette branche des Marquis du Luc, sortie des Comtes souverains *de Vintimille*, établis en Provence, a pour auteur

*François de Vintimille*, I. du nom, chargé de porter le nom & d'écarteler les armes de *Marseille*, neuvieme fils de *Gaspard* I, & d'*Anne d'Arcussia*. Il est très-célebre dans l'histoire sous le nom de *Baron de Tourves*. Il rendit de grands services à nos Rois. Il épousa *Françoise d'Albert*, laquelle lui apporta la Terre du Luc, qu'elle avoit eue après la mort de son premier mari, en compensation de sa dot. Cette Terre, qui a depuis été érigée en *Marquisat*, est une des plus belles de la Province. Elle étoit autrefois du Domaine, & fut donnée par Louis III. d'Anjou, Roi de Naples, & Comte de Provence, à *Guillaume de Villeneuve*, pour 2080 florins qu'il lui devoit: cette donation fut confirmée, le 23 Avril 1413, à son frere, *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur de Trans, par la Reine Isabelle, Comtesse de Provence. Cette Terre fut acquise, avec plusieurs autres, par *François d'Albert*, Contrôleur des Finances; & sa fille, *Françoise d'Albert*, Dame du Luc, porta, comme on l'a dit, cette Terre dans la Maison *de Vintimille*. Voyez Vintimille.

LUC-MAYOUR. De cette Famille étoit

Guillaume de Luc-Mayour, reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1582,

Maître des Requêtes le 4 Septembre 1592, & honoraire le 10 Juillet 1617. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même.*

LUCAS, Ecuyer, Seigneur d'Ozeville, de la Haye & des Longs-Champs, en Normandie, Election de Valogne. Ancienne Noblesse, qui porte : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

* LUCAY, en Berri. Terre, Seigneurie & Baronnie, portée en mariage, l'an 1518, avec la Seigneurie de *Gargilesse*, par *Antoinette de Châteauneuf*, à *Jean de Rochefort*, Seigneur de Pleuvaut, fils de *Guy*, & petit-fils de *Guillaume*, tous deux Chanceliers de France. *Voyez* ROCHEFORT.

* LUCÉ, dans le Maine. Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres du 14 Juillet 1601, enregistrées au Parlement le 6 Février, & en la Chambre des Comptes en 1604, en faveur de *Jean de Beaumanoir*, Baron de Lavardin. *Voyez* BEAUMANOIR, *Tome II* de ce Dictionnaire.

LUCINGE, en Bresse. Maison illustre & ancienne, dont la branche aînée a possédé des emplois considérables à la Cour de Savoie. L'autre branche, qui seule subsiste à présent, est établie en Bresse. Elle remonte son origine à

I. RODOLPHE DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier & d'Arenthon, fils puîné de RODOLPHE, II. du nom, Baron souverain DE FOUCIGNY. Il épousa, 1°. KEBERGE DE LUCINGE ; & 2°. *Alix de Genève*. Du premier lit il eut : — RODOLPHE, qui suit; — & GUILLAUME DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier, dont les descendans ont porté le nom.

II. RODOLPHE DE FOUCIGNY, Seigneur de Grezier & d'Arenthon, Sénéchal de Foucigny, prit le surnom de LUCINGE, qu'il transmit à sa postérité. Il est mentionné dans des actes de 1229, 1233 & 1235. On ignore le nom de sa femme, mais il eut pour fils :

III. GUILLAUME DE LUCINGE, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Drusilly, de Valon & de Couverté, Sénéchal de Foucigny, marié à *Eléonore de Balliez*. Leurs enfans furent : — 1. AIMOND, qui suit; — 2. HUMBERT DE LUCINGE, Seigneur de Rovoré & de Valon, pere d'une fille unique, mariée à *Robert*, Seigneur *de Menthon* & Baron de Montrotier; — 3. FRANÇOIS DE LUCINGE, co-Seigneur d'Arsine, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 4. autre FRANÇOIS, Prévôt de l'Eglise de Saint-Pierre de Genève; — 5. & JACQUELINE DE LUCINGE, mariée à *Guignes*, Seigneur *de Sales*.

IV. AIMOND DE LUCINGE, I. du nom, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épousa *Alix d'Alinge*, de laquelle naquirent : — 1. AIMOND, qui suit; — 2. JEAN DE LUCINGE, Seigneur de la Chapelle, marié, l'an 1362, à *Catherine*, fille de *Gérard de Ternier*, Chevalier de l'Ordre du Collier. De ce JEAN est sortie une branche sous le nom d'*Arenthon-d'Alex*, de laquelle étoit *Jean d'Arenthon-d'Alex*, Evêque & Prince de Genève, mort en odeur de sainteté, en faisant la visite de son diocèse, & inhumé à Annecy le 4 Juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. *le Masson*, Général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce Prélat avoit un neveu nommé *le Baron d'Alex*, Commandeur d'Aiguebelle de la Religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut à Chambery en 1702, sans postérité, & le dernier de cette branche de la Maison de LUCINGE.

V. AIMOND DE LUCINGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épousa *Guillemette de Saint-Joive*, dont il eut :

VI. PIERRE DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur de Lucinge & d'Arenthon, marié à *Marguerite de Tournon-Sarraval*. De cette alliance vinrent : — 1. AIMOND, qui suit; — 2. GUIGONE, mariée à *François de Bonne*, Damoiseau; — 3. & FLANDRINE DE LUCINGE, femme de *Guichard de Savonay*, Chevalier.

VII.

VII. Aimond de Lucinge, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brison, Sintry, co-Seigneur du Mont de Saxonay, testa l'an 1420. Il avoit épousé *Perrone*, fille de *Louis de Bardonanche*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Perceval, Abbé de Saint-Etienne de Verceil; — 3. & Claude de Lucinge, co-Seigneur dudit lieu & d'Arenthon, Seigneur de la Chapelle, Gouverneur de Verceil, Chevalier de l'Ordre du Porc-Epi. Il n'eut point d'enfans de *Marguerite de Compey*, fille de *Jean de Compey*, Seigneur de Toresne & de Gruffi, qu'il avoit épousée l'an 1450.

VIII. Pierre de Lucinge, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brison, &c. épousa, l'an 1436, *Jeannette de Thoire*, fille de *Marquet de Thoire*, Chevalier, Seigneur de Bellecombe. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Guillaume, Prieur de Notre-Dame de Briance; — 3. Robert, Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Verceil; — 4. Percevalle, épouse de *François de Menthon*, fils d'*Antoine*, Chevalier; — 5. Jeanne, mariée, 1°. à *François de Grillet*, Chevalier, Seigneur de Ville; & 2°. à *Jean de Chanez*, Chevalier; — 6. & Marie de Lucinge, femme de *Jacques de Folliet*, Damoiseau.

IX. Jean de Lucinge, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brison, de Sintry, la Barque, co-Seigneur du Mont de Saxonay, s'allia, en 1493, avec *Louise de Menthon*, fille de *Claude de Menthon*, Chevalier, Baron de Montrotier, & de *Claudine de Luyrieux*. Il en eut: — François, qui suit; — & Perronne, morte sans alliance.

X. François de Lucinge, Seigneur de Lucinge, Baron d'Arenthon, Brison, &c. Chambellan & Grand-Ecuyer du Duc *de Savoie*, vivoit en 1518. Il épousa Marguerite de Lucinge-des-Alimes, fille de Bertrand, Seigneur de Lucinge, & d'*Anne de Grave*, sa premiere femme, de laquelle vinrent: — 1. Michel, qui suit; — 2. Françoise, alliée à *Jean de Portier*, Seigneur de Chariere en Génevois, — 3. Perrine, femme de *François de Lavigny*, Seigneur de Lavigny & de Barolle au pays de Vaud; — 4. Louise, mariée à *Jean de Servent*, Seigneur de Buffavent; — 5. & Françoise-Marie de Lucinge, épouse de *Grégoire Achard*, Seigneur du Rosay.

XI. Michel de Lucinge, Chevalier, Seigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c. s'allia avec *Marguerite de Foural*. Feu *Piganiol de la Force* la nomme *Charlotte*, & la dit fille de *Louis de Foural*, Seigneur de Borneuf, & de *Jeanne d'Arlos*. De ce mariage naquirent: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Pierre, tué, l'an 1592, à la prise du Château des Echelles; — 3. Philibert, Chevalier de Malte, & Capitaine dans l'Escadron de Savoie, selon l'auteur cité, lequel servit depuis avec sa Compagnie dans les troupes de France; — 4. Jean, Prieur de Contamine, Ordre de Saint-Benoît; — 5. Daniel, Chanoine Régulier à Saix; — 6. Gaspard, Religieux à Nantes; — 7. & Jeanne de Lucinge, femme d'*Antoine de Saulier*, Seigneur du Saix & de la Balme.

XII. Philippe de Lucinge, Baron d'Arenthon & de Lucinge, Seigneur d'Alamont, Chevalier, Grand-Croix des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. Charles-Emmanuel I, & Colonel de l'Infanterie du haut & bas Foucigny, épousa, en 1603, *Françoise de Saint-Michel*, dont il eut: — 1. Melchior, qui suit; — 2. Pierre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur; — 3. Gilbert, Lieutenant Général des troupes du Pape Urbain V; — 4. & Prosper, Seigneur du Chatelard, Mestre-de-Camp de Royal-Piémont, Brigadier de Cavalerie dans les Armées du Roi de France, & Maréchal-de-Camp dans celles de S. A. R. de Savoie. Il eut d'*Antoinette de Rossillon*, son épouse, pour fille unique: — Antoinette-Marguerite de Lucinge, qui mourut sans alliance.

XIII. Melchior, Marquis de Lucinge, Baron d'Arenthon, Seigneur d'Alamont, Colonel de la Milice du haut & bas Foucigny, épousa, 1°. *Béatrix de Seroz*; & 2°. *Barbe-Colarde de Blonay*. Du premier lit vinrent: — 1. Prosper, qui suit; — 2. Gilbert, dit *de Sintriez*, Lieutenant de la Colonelle dans le Régiment Royal-Piémont, tué dans un combat contre les Espagnols en Flandres; — 3. Pierre

Marc, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude; — 4. Françoise de Lucinge, mariée au Comte *du Noyer*, dont elle étoit veuve lorsque le Duc Victor-Amédée, depuis Roi de Sardaigne, la choisit pour être Gouvernante des deux Princesses, ses filles, dont l'aînée fut depuis Madame la Duchesse *de Bourgogne*; & la seconde, Reine d'Espagne, & premiere femme de Philippe V. Cette Dame, qui étoit d'un mérite distingué, s'étant retirée à Saint-Pierre d'Albigny en Savoie, où elle a été honorée de plusieurs visites de son Souverain, y mourut vers 1720, fort regrettée de tout le monde, & sur-tout des pauvres, auxquels elle faisoit beaucoup de bien; — 5. Madelene-Aimée, femme de Messire *Joseph-Philibert Favre*, Comte de Chanal & Baron de Charmette. Les enfans du second lit furent: — 6. Joseph, Religieux en l'Abbaye Royale de Saint-Claude; — 7. & Melchior de Lucinge, mort Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de Savoie.

XIV. Prosper, II. du nom, Marquis de Lucinge, Comte de Monbrison, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps de S. A. R. Victor-Amédée, Duc de Savoie, depuis Roi de Sardaigne, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Turin & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, mort vers l'an 1700, le dernier de cette branche, avoit épousé *Marguerite de Rossillon*, dont il n'a laissé que deux filles. — L'aînée, N... de Lucinge, après avoir été fille d'honneur de Madame la Duchesse *de Savoie*, s'est mariée avec M. le Marquis *de Gerbais-de-Compois*, qui en a plusieurs enfans; — & la seconde, N... de Lucinge, alliée avec M. le Comte *de la Valdisere*, n'a laissé qu'une fille, qui a épousé M. le Marquis *d'Alinge*.

*Branche des Seigneurs* d'*Arsine*.

IV. François de Lucinge, co-Seigneur d'Arsine, troisieme fils de Guillaume, Seigneur de Lucinge, & d'*Eléonore de Balliox*, épousa *Hippolite de la Rocca*, & en eut: — Jean, qui suit; — & N... de Lucinge, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1380.

V. Jean de Lucinge, co-Seigneur d'Arsine, s'allia avec Felisone de Lucinge, sa cousine, de laquelle vint:

VI. Jean de Lucinge, II. du nom, Seigneur d'Arsine & de Valon, vivant en 1420. Il laissa de son mariage, entr'autres enfans: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Perceval, Abbé de Saint-Etienne de Verceil, mort en 1460; — 3. Louis, Chevalier, décédé sans hoirs; — 4. & Claude de Lucinge.

VII. Etienne de Lucinge, Seigneur d'Arsine & de Valon, fut l'un des 200 Gentilshommes & Chefs-d'Hôtel qui jurerent, l'an 1455, pour Louis, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait en 1452, avec le Roi Charles VII. Il épousa, l'an 1456, *Catherine du Saix*, fille de *Claude du Saix*, Chevalier, Seigneur de Rivoire, Gouverneur de Nice, & de *Marguerite de Luis*, ou *Juys*, sa premiere femme, selon *Piganiol de la Force*, avec laquelle il testa le 2 Septembre 1458. De ce mariage naquirent: — 1. Humbert, qui suit; — 2. Jean, Chevalier, mort sans hoirs; — 3. Etienne, Protonotaire Apostolique; — 4. Pernette, morte sans alliance; — 5. & Percevalle, Religieuse à Melans.

VIII. Humbert, Seigneur de Lucinge, de Châteaublanc, de Saint-Ciergue & de Valon, fut envoyé, l'an 1458, en ambassade à Rome, par Amé, Duc de Savoie, avec le Seigneur *de Chandée*, & l'Abbé de Saint-Sixte. Depuis, le Comte *de Bresse* l'envoya son Ambassadeur en France, l'an 1478. Il fut aussi envoyé en Bresse par le même Prince, pour mettre ordre à la sûreté de ce pays que l'on menaçoit d'attaquer, par Lettres datées à Turin le 16 Juin 1482, présens *Jean Clopet*, Président, *Antoine de la Palu*, Seigneur de Saint-Julien, *Jacques de Chalant*, Seigneur du Saix, & *Aimé de Candie*, Maître-d'Hôtel. Il testa le 14 Juin 1496, & fit exécuteurs de sa volonté *Antoine*, Seigneur *de Genost*, *Jean de Loriol*, Seigneur de Chales, & *Antoine de Varax*, Seigneur de Romans. C'est lui qui écartela ses armes de celles *des Alimes*, qui sont: *d'argent*, *à 3 fasces de sinople*, que ses successeurs ont retenues. Il avoit épousé, le 8 Mai 1477, *Clau-*

*dine-Françoise*, Dame *des Alimes*; fille & héritiere d'*Amé-François*, Seigneur *des Alimes* & de Montverd, & de *Louise de Marsey*. Ce mariage fut conclu au Château du Pont d'Ains, en présence de PHILIPPE DE SAVOIE, Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, de Sibued, de Loriol, Chevalier, Docteur ès Droits, Chancelier de Chypre, de *Georges*, Seigneur *de Châteauvieux*, de *Claude*, Seigneur *de Vaugrigneuse*, de Tol & autres. Leurs enfans furent: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. LOUISE, épouse de *Bernardin d'Aglie*, des Comtes *de Saint-Martin* en Canaveys, Seigneur de Rosey; — 3. DENISE, mariée à *François*, Seigneur *de Montferrand* & de Châteaugaillard, fils de *Claude*, Seigneur *de Montferrand*, & d'*Alix de Montfalcon*; — 4 & 5. PERNETTE & CHARLOTTE DE LUCINGE, toutes deux Religieuses de Salettes en Dauphiné.

IX. BERTRAND, Seigneur DE LUCINGE, de Saint-Ciergue, Châteaublanc & des Alimes, Conseiller & Chambellan du DUC DE SAVOIE, & Capitaine des Gentilshommes de sa Maison, présent à une concession du 2 Février 1519, faite par CHARLES, Duc DE SAVOIE, à *Guillaume*, Seigneur *de Vergy*, avec *Claude de Seiʃʃel*, Archevêque de Turin, *Jacques de Miolans*, Comte de Montmajeur, *François Maréchal*, Baron de Meximieux, *François Prohana*, *Hugues de la Balme*, Seigneur du Tiret, Maître-d'Hôtel, & autres; & se trouva, au mois de Mai de la même année, en qualité de Capitaine des Gentilshommes de la Maison du Duc DE SAVOIE, à la cérémonie de la Fête de l'Ordre de l'Annonciade, qui se fit en la Sainte-Chapelle du Château de Chambery. Il suivit son Prince, & l'accompagna en Flandres, après la conquête de ses Etats, par le Roi FRANÇOIS I. Il épousa, 1°. dans son voyage, *Anne de Gavre*, d'une Maison de Flandres, après le décès de laquelle il épousa, 2°. le 19 Décembre 1522, *Guiomarde de Cardouse*, Dame d'honneur de BÉATRIX DE PORTUGAL, Duchesse DE SAVOIE, laquelle l'avoit amenée avec soi de Portugal, & fille de *Gonzalès*, Seigneur *de Cardouse* en Portugal. Ce mariage fut conclu à Ivrée, au Palais Episcopal, en présence de *Claude de Stavayé*, Evêque de Belley, Chancelier de l'Ordre de Savoie, *Pierre de la Baume*, Evêque & Prince de Genève; *Jean*, Comte *de la Chambre*, Vicomte de Maurienne; *François*, des Comtes *de Varpergue*, Abbé d'Abondance, *Bertolin*, ou *Bertold de Montbel*, Seigneur de Frusaque, Grand-Maître-d'Hôtel de Savoie; *Claude*, Seigneur *de Baleyson*, Baron de Saint-Germain, Chambellan; *Louis de Châtillon*, Seigneur de Musinens, Grand-Ecuyer; & *Guigues de la Balme*, Seigneur du Tiret, Maître-d'Hôtel. BERTRAND, Seigneur DE LUCINGE, testa le 5 Février 1527, & sa seconde femme le 4 Septembre 1531. Du premier lit vinrent: — 1. CLAUDE, mort sans postérité; — 2. AMBLARD, Seigneur de Saint-Ciergue, vivant en 1550, lequel, selon l'auteur cité, fut pere de FRANÇOIS DE LUCINGE, Prieur Commendataire de Notre-Dame de Chavanos en Dauphiné, & Aumônier de la Reine; — 3. MARGUERITE, mariée (comme on l'a dit au degré X de la branche précédente), à FRANÇOIS DE LUCINGE, Seigneur d'Arenthon & de Brison, fils de JEAN, & de *Louise de Menthon*; — 4. MARIE, Religieuse à Salettes; & du second lit: — 5. CHARLES, qui suit; — 6 & 7. BÉATRIX & MARIE, mortes sans alliance.

X. CHARLES DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des Alimes, étoit encore jeune lorsque PHILIBERT DE LUCINGE, Prieur de Chavanos, Aumônier de la Reine, son tuteur, fit hommage pour lui, le 29 Avril 1536, au Roi FRANÇOIS I, après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de son siécle, & qui, pour servir le Duc EMMANUEL-PHILIBERT DE SAVOIE, son Prince naturel, entreprit de surprendre Lyon en l'an 1557, à l'effet de quoi *Nicolas*, Baron *de Polvilliers*, vint avec une Armée en Bresse pour se saisir de Lyon; mais l'entreprise fut découverte, & *Polvilliers* se contenta d'assiéger Bourg, d'où ayant levé le siége, & s'en étant retourné en Allemagne, le Parlement de Chambery procéda par condamnation de mort contre le Seigneur *des Alimes* & ses adhérens, le sieur *Granget de Myons*, *Claude du Puy-de-Marcel*, *Buscard de Liathod*, & le Capitaine *Verdet*; leurs biens furent confisqués, & le Château des Alimes démoli. Comme cet Arrêt n'avoit été exécuté que par contumace, après la restitution faite par le Roi HENRI II, au Duc DE SAVOIE de ses Etats, la premiere

chose que fit le Duc, entrant en Bresse, ce fut de rétablir le Seigneur *des Alimes* & ses compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & enthériné au Sénat de Chambery. CHARLES DE LUCINGE testa le 2 Juillet 1564, & avoit épousé, le 15 Juillet 1550, *Anne de Lyobard*, fille de *Claude*, Seigneur du Chastelard, Pannetier & Gentilhomme-servant de la Maison du Roi FRANÇOIS I, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*. Voyez LASCARIS, *Tome VIII, p. 729 & suiv.* Elle mourut en 1577, laissant, — 1. RENÉ, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, &c. rapportée ci-après; — 3. EMMANUEL, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Echelles & de Sainte-Anne; — 4. GEORGES, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; — 5. & CLAUDE DE LUCINGE, Religieux d'Ambronay.

XI. RENÉ DE LUCINGE, Chevalier, Seigneur des Alimes & de Montrosat, fut Conseiller d'Etat, premier Maître-d'Hôtel du Duc DE SAVOIE, & son Ambassadeur ordinaire en France. Etant à Turin, l'an 1572, il se mit en la compagnie de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc, avec 300 Gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le Duc CHARLES-EMMANUEL, le 14 Janvier 1582, de la charge d'Auditeur général en ses Armées, à la place du Sieur *de Pingon*, à l'âge de 29 ans. En 1583, il fut donné, par le Duc DE SAVOIE, à *Anne de Joyeuse*, à son départ de Turin, pour lui faire compagnie, jusques hors des Etats de son *Altesse*. A l'âge de 33 ans, il fut envoyé par son *Altesse* en ambassade au Roi HENRI II; il s'acquitta si bien de cette commission, que le Duc le fit depuis Grand-Référendaire de Savoie, puis Maître des Requêtes, & son Conseiller d'Etat; enfin son premier Maître-d'Hôtel & son Ambassadeur en France, où il fut employé avec le Comte *d'Arcona*, pour la négociation & conclusion de la paix de Lyon, auprès du Cardinal *Aldobrandin*, ce qui fut le sujet de sa disgrace; car on dit que le Duc DE SAVOIE, qui estimoit cette paix désavantageuse pour lui, désavoua le Seigneur *des Alimes*, & lui fit demander ses Lettres & ses pouvoirs, ce qu'il refusa. Entre les personnes de qualité de l'Etat de Savoie, qui accompagnerent Don *Philippin*, bâtard *de Savoie*, au duel qu'il fit avec le Seigneur *de Crequy*, le Seigneur *des Alimes* (dit *Moréri*) y est remarqué; & non-seulement il fut estimé en Savoie par son courage, mais encore par la bonté de son esprit, dont les ouvrages qu'il a laissés sont de véritables marques. De son mariage avec *Françoise de Montrosat*, fille unique & héritiere d'*Antoine de Montrosat*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en Dombes, & d'*Isabeau d'Avril*, il eut: — 1. AMÉ DE LUCINGE, mort jeune; — 2. JEAN, dit *de Montrosat*; — 3. EMMANUEL, qui suit; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Religieux & Sacristain de l'Eglise d'Ambronay, & Prieur de Loyettes; — 5. CATHERINE, mariée au Seigneur *de la Tour-d'Avon*, en Touraine, & de Pibable; — 6. & ANNE, morte jeune.

XII. EMMANUEL DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur des Alimes & de Montrosat, épousa *Catherine du Puis*, fille de *Simon du Puis*, Ecuyer, Seigneur de Marcel, & de *Jacqueline de Pascal*. Il en eut pour fille unique:

XIII. FRANÇOISE DE LUCINGE, mariée à *Pierre-Aimé de Montfort*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnas, Baron de Creste en Genevois, fils d'*Aimé*, Seigneur *de Montfort*, & de *Michelle de Cerisier*.

*Branche des Seigneurs de* LA MOTTE, *de* GY *& des* ALIMES, *Vicomtes de* LOUPNES.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LUCINGE, Ecuyer, Seigneur de Gy & de la Motte, près de Cuisia, second fils de CHARLES, Seigneur des Alimes, & d'*Anne de Lyobard*, épousa *Barbe de Geres*, fille & héritiere de *Philibert*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, laquelle étant devenue veuve, se remaria le 13 Juillet 1617, à *François de la Dague*, Ecuyer, Seigneur de la Cassagne, Gentilhomme d'Agenois. Elle eut de son premier lit: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Gy, Capitaine au Régiment de la Grange, marié, le 1 Octobre 1627, avec *Renée-Isabeau de Rovorée*, fille de *Louis de Rovorée*, Ecuyer, Seigneur de Montburon & d'Attigna, & d'*Anne de Vachon*. Il n'en eut qu'une fille, morte

jeune ; — 3. Gasparde ; — 4. Anne, femme d'*Antoine de Velieres*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, veuf de *Jeanne de Pra*, & fils de *Jean de Velieres*, Chevalier, & d'*Avoye de Romanet* ; — 5. & N... de Lucinge, Religieuse à Blie.

XII. René de Lucinge, dit *de Geres*, Chevalier, Seigneur de la Motte, des Alimes, des Marches, de Luisandres, & Vicomte de Loupnes, ou Lompnes, selon *Moréri*, épousa, le 30 Mai 1609, *Honorade de Galles*, fille de *Laurent de Galles*, Seigneur de Mestral, Capitaine de 100 hommes d'armes, frere de ces fameux Seigneurs *de la Brusse* & *du Bellier*, si renommés en l'histoire du tems, & d'*Anne de Lattier*, Dame d'Urtieres en Dauphiné. Leurs enfans furent : — 1. François, qui portoit le titre de *Vicomte de Loupnes*, Capitaine au Régiment de Conty, mort à Saint-Jean de Lône en 1645, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Nordlingue ; — 2. Louis, qui suit ; — 3. & Anne de Lucinge, femme de *Claude de Rochefort-d'Ailly*, Seigneur de Saint-Point, de Montferrand, & de Saint-Chely, Baron de Generet en Gevaudan, Gouverneur de Saint-Jean de Lône, fils de *Claude de Rochefort*, Seigneur d'Ailly en Auvergne, & de *Claude de la Tour-de-Saint-Vidal*.

XIII. Louis de Lucinge, Chevalier, Seigneur des Alimes & de la Motte, se trouva, l'an 1645, à la bataille de Nordlingue, où il eut le bras gauche cassé d'un coup de mousquet, étant Lieutenant dans la Compagnie de son frere aîné, au grade duquel il succéda l'année suivante. Servant au siége de Dunkerque, il eut l'autre bras cassé, ce qui ne l'empêcha pas de servir jusqu'à la réforme du Régiment de Conty ; mais le Roi ayant créé le Régiment Royal d'Infanterie Françoise, le Seigneur de Lucinge y obtint une Compagnie, par brevet du 20 Janvier 1656. Il étoit parvenu à la tête du Régiment, lorsqu'il quitta le service. Cependant le Roi ayant convoqué, l'an 1674, le ban & arriere-ban, il y rentra, & fut choisi pour commander l'Escadron de la Noblesse des pays de Bresse, du Bugey & de Gex. Il mourut au Château de la Motte en Bresse, le 10 Septembre 1706, âgé de 77 ans, & avoit épousé, en 1666, *Laure de Gueton-de-Châteauvieux*, fille de *Barthelemi de Gueton*, Chevalier, Comte de Châteauvieux, & de *Jeanne-Marie Pellot*, fille du premier Président du Parlement de Rouen. Elle mourut au mois d'Octobre 1719, ayant eu : — 1. Joseph-Pompone, qui suit ; — 2. Joachim, Docteur en Théologie, Abbé de N. D. la Grande, & Grand-Vicaire de Poitiers, mort en 1714 ; — 3. Laurent-Marie, Capitaine dans le Régiment d'Albaret, tué en 1704, à la bataille de Hochstet ; — 4. Jean-Batiste-Alexandre, servant Volontaire dans la Gendarmerie, mort en 1696 ; — 5. Jeanne-Marie, morte en 1725, femme de *Claude de Seyturier*, Chevalier, Seigneur de Pelagey ; — 6. & Anne-Louise de Lucinge, mariée à *Claude-Joseph de Brange*, Ecuyer, Seigneur de Bourcia & de la Boissiere en Franche-Comté, décédé l'an 1743.

XIV. Joseph-Pompone de Lucinge, Chevalier, Seigneur de la Motte & de Montberthod, né en 1676, appellé *le Marquis* de Lucinge, étant devenu le chef de cette Maison, par la mort du Marquis de Lucinge, de Piémont, a été Page du Duc Victor-Amédée de Savoie, à la Cour duquel il avoit été attiré par le Marquis de Lucinge, son parent. Peu après la déclaration de la guerre contre la Savoie, il fut appellé en France par son pere, qui le maria ; & après avoir été 30 ans Syndic général de la Noblesse de Bresse, il se démit en 1743, dans une assemblée générale de la Noblesse tenue à Bourg, de cet emploi, dont son grand âge & ses infirmités ne lui permettoient pas de s'acquitter. Il avoit épousé, 1°. l'an 1696, *Claudine-Catherine de la Croze*, fille d'*Etienne de la Croze*, Baron du Bourg-Saint-Christophe, morte sans enfans en 1716 ; & 2°. en 1717, *Madelene de Boesse*, fille de *Christophe de Boesse*, Chevalier, & de Dame *Catherine de Lecoil*. Du second lit il lui reste pour fils unique :

XV. Louis-Joseph-Christophe de Lucinge, né en 1732. Nous ignorons s'il est marié, faute de *Mémoire*. Extrait de Moréri, édition de 1759, & en partie d'un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, bandé d'argent & de gueules de 6 pièces ; & au 2 & 3 d'argent, à trois fasces de sinople*. Devise, Usquequo.

* LUDE (DU): Terre située en Sologne, qui fut portée, vers 1430, par *Isabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer. Elle fut érigée en *Vicomté*, en faveur de *César de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, présent *du Muid*, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à *Jérôme Egrot*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conseiller honoraire au Présidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-pere dudit *Egrot*. Son petit-fils, *Jérôme-Jean Egrot*, Trésorier de France à Orléans, la possede aujourd'hui. *Voyez* EGROT, *Tome VI.*

* LUDE (DU): Seigneurie en Anjou, que *Jean de Daillon*, Chambellan du Roi LOUIS XI. acquit des héritiers de sa premiere femme, *Renée*, Dame *de Fontaines*, & qui fut érigée en *Comté*, en faveur de son petit-fils *Jean de Daillon*, II. du nom, par Lettres du mois de Mai 1545, enregistrées les 6 Août & 5 Décembre suivant.

Celui-ci fut trisayeul de *Henri de Daillon*, Grand-Maître de l'Artillerie, créé Duc *du Lude* par Lettres du 31 Juillet 1675, mort, sans postérité, le 30 Août 1685. Le Comté du LUDE, qui appartenoit au Duc *de Rohan-Chabot*, de la succession de sa mere, héritiere du Maréchal *de Roquelaure* (devenu héritier de ce Comté par sa mere, la derniere de *Daillon*), a été acheté par *N.... du Velaer*. Voyez DAILLON, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* LUDRES: Terre & Seigneurie en Lorraine, érigée en *Marquisat*, avec celle de *Bayon*, par Lettres-Patentes du 7 Octobre 1720, en faveur de

MARIE-ELISABETH DE LUDRES, Chanoinesse de Poussay, fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE.

La Maison de LUDRES prétend tirer son origine de la premiere race des Ducs *de Bourgogne*. Elle est d'ailleurs très-illustre, tant par ses alliances que par ses emplois. L'Histoire de Lorraine fournit un grand nombre de Sénéchaux, de Maréchaux de Lorraine, &c. de ce nom.

MILES DE FROLOIS eut un fils nommé FERRI, qui vint s'établir en Lorraine, & y fut Seigneur de Ludres, dont il prit le nom, & qu'il transmit à sa postérité, avec les armes de *Bourgogne ancien*, d'où l'on a inféré que cette Maison tiroit son origine des Ducs *de Bourgogne*. Il épousa *Messine d'Amancé*, issue de la Maison de *Lorraine*, & en eut:

FERRI, II. du nom, Seigneur DE LUDRES, marié, 1°. en 1260, à *Isabelle*, fille de *Mathieu de Lorraine*, Sire de Coussey, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. à *Marguerite de Neufchâtel*. De ce second lit vint:

FERRI, III. du nom, Seigneur DE LUDRES, marié à *Catherine de Bauffremont*.

FERRI, IV. du nom, Seigneur DE LUDRES, leur fils, épousa, en 1345, *Agnès du Châtelet*, & en eut:

JEAN, Seigneur DE LUDRES, Sénéchal de Lorraine en 1380, qui s'allia avec *Agnès de Richarmesnil*, de laquelle vint:

FERRI, V. du nom, Seigneur DE LUDRES & de Richarmesnil, marié à *Claude de Plancy*, dont:

JEAN, II. du nom, Seigneur DE LUDRES, qui épousa *Agnès de Dompmartin*. Leur fils fut:

FERRI DE LUDRES, VI. du nom, surnommé *le Grand*, qui fit la guerre à la ville de Metz, & la termina par un traité de paix de l'an 1483. Il fut Ambassadeur des Ducs RENÉ & ANTOINE, à la Cour de France, & mourut dans le cours de ses négociations. Il avoit épousé *Marguerite de Sampigny*, dont:

JEAN, III. du nom, Seigneur DE LUDRES, Chambellan du Duc ANTOINE, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, & Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine. Il eut de *Claude de Saux*, son épouse, qui étoit d'Arc-sur-Thil,

JEAN, IV. du nom, Seigneur DE LUDRES, Comte d'Afrique, Grand-Maître

de l'Artillerie de Lorraine en 1551; marié, par contrat du 3 Juillet 1553, à *Barbe de Luxembourg*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Nancy, & de *Marguerite de Lucy*. De cette alliance sortit:

HENRI, Seigneur DE LUDRES, Comte d'Afrique, marié, l'an 1595, à *Gabrielle de Gournay*, mere de

JEAN DE LUDRES, V. du nom, allié, en 1640, à *Claude des Salles*, dont; — HENRI, qui suit; — & MARIE-ELISABETH, Chanoinesse de Poussay, en faveur de laquelle les Terres de *Ludres* & de *Bayon*, comme nous l'avons dit, furent érigées en *Marquisat*. Elle en fit une substitution graduelle & perpétuelle pour les aînés mâles de son nom.

HENRI, II. du nom, Seigneur DE LUDRES, Comte d'Afrique, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV, épousa, en 1671, *Jeanne-Catherine-Madelene de Savigny*, en Réthelois, dont:

LOUIS, I. du nom, dit *le Comte* DE LUDRES, Marquis de Bayon, &c, après sa tante, Comte d'Afrique, Seigneur de Ludres, Messein & Richarmesnil, Chambellan du Duc LÉOPOLD. Il épousa, en 1698, *Françoise-Christine de Choiseul*, fille de *Jacques*, dit *le Marquis de Beaupré*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Dinan, & d'*Anne-Marie du Chastellet de Fresnieres*. De cette alliance est issu:

CHARLES-LOUIS DE LUDRES, né en 1702, Comte d'Afrique & de Guise-sur-Moselle, Marquis de Bayon, Seigneur de Ludres, Richarmesnil & Messein, Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il a épousé, le 20 Juillet 1737, *N... de Hausen*, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Philippe*, Baron de *Hausen*, Seigneur de Wal, & de *Marie-Béatrix-Françoise de la Nouë de Bourgaltroff*. Il en a eu plusieurs enfans. L'aîné a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. *Tablett. Généalog. Part. VII, p. 93.*

Les armes: *bandé d'or & d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

* LUGEAC, autrefois LOPSAT. Terre située à l'extrêmité de la Limagne d'Auvergne, dans un pays assez fertile. Elle est éloignée de Brioude d'une petite lieue, & de la riviere de l'Allier de trois quarts de lieue. Cette Terre, qui releve du Roi à cause du Duché d'Auvergne, est une Baronnie reconnue telle (depuis la réunion de ce Duché à la Couronne); par tous nos Rois, & nommément par HENRI III.

Les anciens Barons DE LUGEAC avoient non-seulement droit de nommer des Juges & des Officiers, mais encore celui de sceau; c'est-à-dire d'établir des Notaires pour recevoir les actes & les contrats des particuliers. Ces Notaires avoient un Officier supérieur, nommé *Chancelier-Garde-Scel*, poste qui étoit presque toujours occupé par un Gentilhomme. Les autres droits des anciens Seigneurs DE LUGEAC étoient de faire faire guet & garde à la porte de leur Château, de se faire suivre à la guerre, pour le service du Roi, sous la banniere des Comtes ou Ducs *d'Auvergne*, par leurs sujets ou vassaux, & enfin de leur imposer des corvées; desorte que ces Seigneurs jouissoient des priviléges attribués aux grandes Seigneuries & à la haute Noblesse. Le Château de LUGEAC est situé sur une espece de rocher escarpé, & domine sur toute la plaine. Il étoit autrefois revêtu d'une double enceinte de murailles fort élevées, qui le mettoit à l'abri des insultes & de l'escalade des ennemis. Sur la fin du siécle dernier, ou au commencement de celui-ci, on y voyoit une tour haute, surmontée d'un donjon; & il y a encore des vestiges de remparts, de meurtrieres, & autres especes de fortifications antiques.

Quant à la Terre de LUGEAC, elle étoit possédée, dans le XII^e siécle, par les Comtes *d'Auvergne*, & elle a long-tems été l'apanage des cadets de cette ancienne Maison. Elle passa, en 1250, dans celle de *Montaigu-Aicelin*, ensuite dans celle de *Dourette* par alliance, & enfin dans celle de GUERIN GUERIN, dont nous n'avons donné qu'une simple notice *Tome VII, p. 513* de ce Dictionnaire. Les titres originaux qui viennent de nous être communiqués, ainsi qu'un *Mé-*

*moire* dressé sur les mêmes titres, nous mettent en état d'en donner ici la Généalogie. C'est une ancienne Noblesse, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems, & qui a donné un grand nombre de Chanoines & Comtes de Brioude. Tous les Historiens parlent de Frere GUERIN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Garde des Sceaux de France sous PHILIPPE-AUGUSTE, & Chancelier sous LOUIS VIII & LOUIS IX, dont il augmenta l'éclat, en faisant ordonner que celui qui en seroit revêtu auroit séance parmi les Pairs du Royaume. Il avoit été élu Evêque de Senlis en 1213, remit les Sceaux entre les mains de SAINT-LOUIS, & se retira à l'Abbaye de Châlis, où il prit l'habit de Religieux en 1228. Il avoit donné des preuves de son courage à la journée de Bouvines le 27 Juillet 1214, & ce fut lui qui rangea les troupes en bataille.

On croit que ce grand homme étoit issu de la Maison de GUERIN GUERIN, & qu'il pouvoit être oncle ou grand-oncle d'un GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivant sur la fin du XIII[e] siécle, & mort au commencement du XIV[e]. Quoi qu'il en soit, l'Histoire fait mention d'un autre Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, du nom de GUERIN, élu, en 1240, après *Bertrand Texi*, Grand-Maître de son Ordre. Voyez l'*Histoire de Malte* par *Bosio*, Auteur Italien. Ce Grand-Maître pouvoit être neveu du Chancelier de France, & frere de GUILLAUME DE GUERIN, Comte de Brioude, & Chantre de cette Eglise en 1257, & de GUERIN GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivant en 1250, mentionné ci-après.

Cette Maison étoit divisée en plusieurs branches dès le XIV[e] siécle, sçavoir celle des Seigneurs *de Pouzols*, dont sont issus les Barons DE LUGEAC, établis dans la haute Auvergne sur les frontieres du Velay; celle des Seigneurs *de Tournoel* & *d'Homme*, établie dans la basse, d'où elle s'étendit jusques dans le Limousin, le Berri & l'Angoumois. Nous ne pouvons fixer l'époque de toutes ces branches, & nous nous bornons à donner la Généalogie de celle *de Pouzols;* mais leurs principales alliances sont avec les Maisons de *Beaufort-Canillac*, par le mariage de GERMAIN DE GUERIN, vivant en 1380, avec *Marquise de Beaufort*, issue, par sa mere, des Dauphins *d'Auvergne*, niéce du Pape GRÉGOIRE XI, & petite-niéce du Pape CLÉMENT VI, &c. d'*Aloigny de Rochefort*, *Montberon*, *Crevant d'Humieres*, *Gigault de Bellefonds*, &c.

I. GUERIN GUERIN (nom propre de cette Maison, & que les Seigneurs DE LUGEAC ont continué de porter), Seigneur de Pouzols, vivant, comme on l'a dit, en 1250, avoit pour frere GUILLAUME DE GUERIN, Chantre de l'Eglise & Comte de Brioude (*a*). Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut:

II. GUERIN GUERIN, II. du nom, Seigneur de Pouzols, Damoiseau en 1275 (titre qu'on n'accordoit qu'aux enfans dont les peres avoient été élevés à la dignité de *Chevalier*). Il vivoit encore en 1318, suivant un titre original de la même année, & eut d'une Dame, nommée *Payannette*, dont on ignore l'origine: — PIERRE, qui suit; — & trois autres garçons, sçavoir PONS, BÉRAUD & GUILLAUME, dont on ignore aussi la destinée; — & une fille, nommée CATHERINE, qui céda à ses freres tous les droits qu'elle pouvoit avoir sur les biens de ses pere & mere.

III. PIERRE DE GUERIN, Seigneur de Pouzols, vivoit en 1318, & eut de sa femme, qu'on ne connoît point;

---

(*a*) On sçait que pour y être admis il faut être issu d'une race noble & ancienne, & faire preuve de quatre générations tant du côté paternel que du côté maternel, & l'on n'y recevoit alors que ceux dont les ancêtres avoient été *Barons* ou *Chevaliers*. Dans le XIII[e] siécle les Dignités & Canonicats de cette Eglise étoient possédés par les enfans ou les freres des Comtes & des Dauphins *d'Auvergne*, des Comtes *de Clermont*, des Vicomtes *de Polignac;* & si GUILLAUME DE GUERIN n'eut pas eu pour ancêtres des *Chevaliers*, il n'eut pas été reçu Pré-Chantre de Brioude, cinquieme dignité de cette Eglise, laquelle, 30 ans auparavant, avoit été possédée par *Guillaume de la Tour*, que nos Rois reconnoissoient pour être sorti en ligne masculine des anciens Ducs d'Aquitaine, Comtes *d'Auvergne*.

IV.

IV. Pierre de Guerin, II. du nom, Seigneur de Pouzols, vivant en 1360, qui fonda une Chapellenie ou Vicairerie perpétuelle dans l'Eglise Paroissiale de Monlet, Diocèse du Puy, pour le repos de l'ame de son pere. De lui est sorti

V. Guerin Guerin, III. du nom, Seigneur de Pouzols, qui ratifia, le 2 Août 1405, la fondation de son pere, & donna au Chapelain quatre setiers de seigle & 40 sols tournois à prendre annuellement sur la Terre & Seigneurie de Pouzols, par acte passé devant *religieuse & vénérable personne Pierre Fabry, Moine Sacristain d'Issoire, régissant l'Officialité du Puy pour Elie, Evêque du Puy, Comte du Velay*. Ce sont les termes de la Charte, où il a, avec son pere, le titre de *Noble* & de *Seigneur*, Les mêmes qualités lui sont données dans un titre de 1406. Ses services militaires lui mériterent la qualité de *Chevalier*: il l'étoit avant l'an 1420, puisque dans un acte de cette année il est qualifié *noble & généreux Chevalier*. Il étoit alors marié avec *Aymarde de Posterle*, Dame de Chambarel, d'une des plus anciennes Maisons d'Auvergne, fille d'*Armand de Posterle*, II. du nom, laquelle lui apporta de grands biens, entr'autres, la Seigneurie de Chambarel (*b*), qui a de très-beaux droits, & est située dans la Province du Velay. Il eut de son mariage, entr'autres enfans: — Pierre, qui suit; — & Comargue, mariée à *Robert Torrent*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, Diocèse du Puy. C'est ce qui est prouvé par la quittance de sa dot, donnée, le 24 Janvier 1459, à Pierre de Guerin, son frere.

VI. Pierre de Guerin, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fit renouveller les terriers de Pouzols en 1443, & obtint des Lettres-Patentes, le 10 Avril 1453, du Roi Charles VII, qui font mention qu'il rendit des services à l'Etat. Dans ces Lettres il est qualifié de *noble Seigneur de Pouzols & de Chambarel*. Il avoit épousé, du consentement de ses pere & mere, par contrat passé le 30 Janvier 1436, devant *Jacques Formet*, Garde du sceau de la Baronnie d'Alegre, *Isabelle de Corbyere*, morte en 1475, fille de noble *Jean-Béraud*, Ecuyer, Seigneur *de Corbyere*, & de *Marie de Bar*. Il lui survêquit de quelques années, mais il ne vivoit plus en 1480. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Philibert, Religieux Bénédictin, le 19 Janvier 1453, au Monastere de Saint-Theofred, Diocèse du Puy; — 3. Hugues, vivant en 1480: on ignore s'il a été marié; — 4. Louise, femme, en 1475, de *Robert Vedel*; — 5. & Marie, alliée à *Jacques de Larderolle*, Seigneur du Pin, laquelle donna quittance de sa dot à son frere aîné, en 1490.

VII. Antoine de Guerin, Seigneur de Chambarel, mentionné dans un titre de l'année 1496, où il est nommé *noble Seigneur* Antoine de Guerin, *Seigneur de Pouzols & de Chambarel*, vivoit encore en 1511, avec *Isabeau de Bullons*, qu'il avoit épousée en 1457, fille de *Jean de Bullons*, Ecuyer, qui descendoit des anciens Seigneurs de la Vicomté de la Mothe, près de Brioude. De ce mariage vinrent: — 1. Philibert, Prêtre, Licencié en Droit, Prieur de Jars, ensuite Chanoine - Comte de Brioude, qui résigna son Prieuré à Vidal de Guerin, son neveu, en 1545, & mourut peu de tems après. Il est enterré dans la Chapelle de sa Maison, en l'Eglise de Monlet; — 2. Yves, qui suit; — 3. Jean, aussi Chanoine - Comte de Brioude; — 4. & Catherine, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec *Claude de Malboyer*, & fit don de tous ses biens à François de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, son neveu, par acte du 5 Novembre 1533.

VIII. Yves de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, qualifié, dans deux actes des années 1514 & 1520, de *noble & puissant Seigneur*, testa le 19 Novembre 1533, & fut enterré dans la Chapelle que Pierre de Guerin, II. du nom, son trisayeul, avoit fondée en la Paroisse de Monlet. Il avoit épousé, par

(*b*) Les descendans de Guerin Guerin, III. du nom, ont possédé cette Terre pendant près de 250 ans. On voit encore au Château les mêmes armes que les Barons *de Lugeac* ont toujours portées, & qui sont les mêmes que porte aujourd'hui le Marquis *de Lugeac*.

contrat du 7 Décembre 1511, *Jacquette de Leotoing*, d'une des plus anciennes Maisons d'Auvergne, fille d'*Antoine*, & sœur de *Robert* & *Leger de Leotoing*, (ce dernier Chanoine-Comte de Brioude). Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de son mari. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Vidal, Prieur de Jars en 1545, par la démission de Philibert, son oncle ; — 3. Isabeau, restée fille ; — 4. Louise, dont on ignore la destinée ; — 5. Dauphine, morte sans alliance ; — 6. & Catherine, femme de *Pierre de Pontaut*, dont elle étoit veuve en 1560.

IX. François de Guerin, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, resta jeune sous la tutelle de sa mere & de son oncle, Philibert de Guerin, Chanoine-Comte de Brioude, qui lui fit épouser, le 13 Mai 1548, *Michelle de Dourette-de-Verriere*, fille de *haut & puissant Seigneur Antoine de Dourette*, Chevalier, Baron de Lugeac, Seigneur de Verriere, Bussiol, la Rochette, Chamboat, & en partie de la Vau-Dieu, & de *haute & puissante Dame Antoinette de Vilatte-de-Jonchere*, Dame de Meyronne, de Chaseaux & de Montmoledi. C'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans le contrat de mariage de leur fille. François de Guerin eut de grands procès à soutenir après la mort de son beau-pere & de sa belle-mere, contre *Claude* & *Anne de Dourette*, sœurs de sa femme ; l'une mariée au Seigneur *de Vernet*, & l'autre au Seigneur *de Rochefort* ; mais ces procès furent enfin terminés par une transaction du 25 Juillet 1577, & les Terres & Seigneuries de Chaseaux, de Bussiol, & la Baronnie de *Lugeac*, avec la majeure partie du Bourg de la Vau-Dieu, qui en dépend, resterent à François de Guerin, Seigneur de Chambarel, qui dès-lors prit le surnom de Baron *de Lugeac*, que ses descendans ont retenu depuis. Cette Maison de *Dourette*, éteinte dans les trois filles mentionnées ci-dessus, portoit pour armes : *d'azur, au croissant adextré d'argent, accompagné de huit étoiles de même en orle*. On ignore le tems de la mort de François de Guerin, mais il est certain que ce ne fut pas avant 1596. De son mariage vinrent : — 1. Yves, qui suit ; — 2. Sébastien, Seigneur de Chambarel, par donation de son pere, du 20 Mai 1596. Il épousa, par contrat du 18 Octobre 1617, *Madelene de la Vaulpiliere*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en 1623, après avoir institué pour son héritier universel, *François de Faugiere*, Ecuyer, Seigneur du Croizet, fils d'une de ses sœurs. Ainsi la Terre de Chambarel sortit de la Maison de Guerin Guerin, après y avoir resté, comme on l'a déja dit, près de 250 ans ; — 3. Antoine, nommé Chanoine-Comte de Brioude le 17 Mars 1573, mort dans sa 36 ou 37^e^ année, le 23 Août 1590 ; — 4. François, pourvu du même Canonicat le lendemain de la mort de son frere. Il décéda dans une extrême vieillesse ; — 5. Marguerite, femme, par contrat du 22 Mai 1584, de *Raimond de l'Espinasse*, d'une ancienne Maison, qui a fait des alliances considérables ; — 6. & Anne, mariée à *Jean de Faugiere*, Seigneur de la Chomette, & mere de — *Françoise de Faugiere*, femme de *Jacques*, Seigneur *de Cereys* & de la Chassagne, dont : — *François de Cereys*, Prévôt & Comte de Brioude en 1650. Les armes de *Faugiere* sont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois pommes de pin de sinople, à la bordure de gueules*.

X. Yves de Guerin, II. du nom, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaseaux, Bussiol, & en partie de la Vau-Dieu, épousa, par contrat du 1 Août 1596, *Jeanne de Bayard*, qui lui porta en dot les Terres de Marsat, Saint-Genex & de la Tourette, fille de feu *Gilbert de Bayard*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie du Saix*. Quand Henri IV fut affermi sur le trône, Yves de Guerin, à l'exemple de plusieurs autres Seigneurs François, parut à la Cour, & ce Prince le retint auprès de sa personne en qualité de Gentilhomme de sa Chambre ; mais le Baron *de Lugeac*, après la mort tragique de ce Monarque, en 1610, se retira dans ses Terres & y passa tranquillement ses jours. Ses enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Jacques, Chanoine-Comte de Brioude le 16 Novembre 1634, mort en 1684 ; — 3. Aymond, Religieux Bénédictin, Sous-Prieur titulaire de Ris, dans le Diocèse de Clermont ; — 4. autre Jacques, aussi Bénédictin, & Doyen de Ris ; — 5. Michelle, femme de *Guillaume de la Vaulpiliere*, Chevalier, Seigneur de Nozeirolle, dont descendent les Seigneurs *de la*

*Vaulpiliere*, de la haute-Marche; — 6. & autre MICHELLE, mariée à *Jean de Vichy*, Chevalier, Seigneur de Barbefit, &c. fils de *François-Samuel de Vichy*, & de *Madelene de Lastic*, dont postérité. Voyez LASTIC, *Tome VIII*.

XI. CLAUDE DE GUERIN, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaseaux, Bussiol, Marsat, Saint-Genex & la Tourette, épousa, en 1628, *Honorée le Long de Chenillac* (c), fille de *Pierre*, Seigneur de Chenillac, Solignac & autres lieux, & d'*Eléonore de Cavalque*, d'une Maison originaire du Duché de Parme. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT, qui suit; — 2, 3 & 4. FRANÇOIS, JACQUES & PIERRE, reçus Chanoines-Comtes de Brioude. Le dernier, dit *le Comte de Pouzols*, fonda dans cette Eglise, le 14 Mai 1666, une Vicairerie de 200 livres de revenu, pour être possédée à perpétuité par un Clerc tonsuré, du nom & des armes de GUERIN, & au défaut d'un Clerc de cette Maison, par un Gentilhomme Ecclésiastique, faisant preuve de noblesse de quatre générations, tant du côté paternel que maternel, à l'*instar* des Chanoines-Comtes de cette Eglise, lequel doit être présenté au Chapitre de Brioude, Collateur ordinaire de cette Vicairerie, par le chef de cette Maison. PIERRE DE GUERIN, Comte de Pouzols, fut tuteur de GILBERT-AGATHANGE DE GUERIN, son petit-neveu, mentionné ci-après. Il gouverna ses biens jusqu'à sa mort, arrivée en 1710; — 5. JACQUES, aussi Chanoine-Comte de Brioude, connu sous le nom de *Comte de Saint-Genex*, mort en 1694; — 6. JEANNE, Religieuse Bénédictine au Monastere de la Vau-Dieu, nommée, par LOUIS XIV, Coadjutrice de MARGUERITE DE GUERIN, sa tante, qui en étoit Prieure perpétuelle & titulaire. Elle ne gouverna cette Communauté que 7 ou 8 ans après sa tante, & mourut en 1700; — 7. MARIE-CHARLOTTE, aussi Religieuse Professe dans le même Monastere, & pourvue, par sa tante, du Prieuré de Tours, Paroisse de Coltines, Diocèse de Saint-Flour, dont elle se démit en faveur de MARIE-CHARLOTTE, sa niéce. Elle vivoit encore en 1719; — 8. CATHERINE, aussi Religieuse professe dans le même Monastere, morte en 1709; — 9. & FRANÇOISE, morte aussi Religieuse dans ce Monastere, avant l'an 1691.

XII. GILBERT DE GUERIN, Baron de Lugeac, Comte de Bueil, Seigneur de Pouzols, Bussiol, Marsat, Saint-Genex, des Grezes, & en partie de la Vau-Dieu, mourut dans son Château de Lugeac en 1692, dans un âge assez avancé. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1664, *Anne-Françoise-Aimée des Roches*, fille de *Gilbert-Aimé*, Chevalier, Seigneur des Roches, dans la basse-Auvergne, & de Ramade, & d'*Anne de la Souche*. Voyez ROCHES (DES). De ce mariage vinrent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort, pendant le cours de ses études, à Riom, & enterré dans le tombeau de ses ancêtres, en l'Eglise de Marsat; — 3. JEANNE, morte Novice dans le Monastere de la Vau-Dieu; — 4. MARIE-CHARLOTTE, Religieuse Professe au même Couvent, & pourvue du Prieuré de Tours, sur la démission de MARIE-CHARLOTTE, sa tante; — 5. & MARIE-THÉRESE, femme, en 1695, de *Jean-Antoine de la Rochefoucaud*, Marquis de Langheac, Seigneur de Saint-Ilpise, Lastic & Rochegonde, fils aîné de *Jean*, & de *Marie-Françoise d'Urfé*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

XIII. CLAUDE DE GUERIN, II. du nom, Baron de Lugeac, Comte de Bueil, Seigneur de Pouzols, des Grezes, des Roches, de Marsat, Saint-Genex, la Tourette, & en partie de la Vau-Dieu, servit quelque tems, & mourut de la petite-vérole au mois de Septembre 1691. Il ne fut que 14 mois marié, ayant épousé,

(c) Cette Dame laissa des droits considérables sur le Comté de *Bueil*, situé près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons *de Lugeac* de faire de tems en tems des diligences dans le dessein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre, avec raison, le titre de *Comte de Bueil*, ainsi qu'il est d'usage dans de pareilles conjonctures; mais malgré leurs soins & leur bon droit, à cause des guerres qui ont duré si long-tems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu rentrer dans cette Terre, aujourd'hui possédée par une petite-fille du feu Baron *de Chenillac*, mariée au fils du Comte *de Maffey*, ci-devant Viceroi du Royaume de Sicile. Voyez LE LONG DE CHENILLAC.

par contrat du 11 Mai 1690, *Marthe-Henriette de Gineftous de la Tourette*, feconde fille de *Gabriel de Gineftous de la Tourette*, Seigneur de Saint-Cierge, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, & de *Madelene d'Hoftun de la Baume*, Dame de la Fortereffe & de la Goudumiere. De ce mariage il a eu :

XIV. Gilbert-Agathange de Guerin, Baron de Lugeac & de Bueil, Seigneur des Grezes, des Roches, de Marfat, & en partie de la Vau-Dieu, né en Avril 1691, qui n'avoit que quatre mois quand fon pere mourut. Sa mere, encore en minorité, n'en put être tutrice, & Pierre de Guerin, fon grand-oncle, Chanoine-Comte de Brioude, comme on l'a dit au degré XI, fe chargea de fa tutelle. Il fut Page de Louis XIV, & époufa, le 13 Janvier 1715, *Antoinette de Clugny* (d'une ancienne Nobleffe originaire du Duché de Bourgogne, qui a donné plufieurs Comtes de Lyon, dont le dernier, Aumônier du Roi, a été nommé, en 1773, à l'Evêché de Riez), fille aînée de *François de Clugny*, Seigneur de Theniffey, Coulombier, l'Efpervier, &c. & de *Marie-Anne-Louife de Popillon*, Dame de Darifolles, dont : — 1. N..., né en Janvier, 1716, mort trois mois après, fans avoir été nommé ; — 2. Charles-Antoine, qui fuit ; — 3. Charles-Yoland, né en 1719, mort Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Monaco. Il avoit été nommé à cet emploi par le Duc *d'Hoftun*, fon parent ; — 4. Marthe-Françoise, née le 13 Décembre 1716, Abbeffe des Chaffes en Auvergne, où l'on ne reçoit, pour Religieufes, que des filles de qualité ; — 5. Marie-Charlotte, morte deux jours après fa naiffance ; — 6. & Charlotte, née à Brioude le dernier Décembre 1718, Abbeffe de la Vau-Dieu, près de Brioude, où l'on ne reçoit pareillement que des filles de qualité.

XV. Charles-Antoine de Guerin, appellé *le Marquis de Lugeac*, Baron de Bueil, Seigneur des Grezes, des Roches, Marfat, & en partie de la Vau-Dieu, né le 25 Mai 1720, d'abord Page du feu Roi, enfuite Lieutenant, & Sous-Lieutenant dans fon Régiment, a été Capitaine de Dragons dans le Régiment ci-devant la Suze, puis Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, après avoir combattu à la bataille de Fontenoy, en 1745, en préfence de Sa Majefté, avec cette troupe, fi diftinguée dans toute l'Europe : après cette bataille le Roi le nomma Colonel du Régiment de Beauvoifis, Infanterie, qu'avoit le Comte *de la Vauguyon*. Il a été fait Brigadier des Armées, après le fiége de Berg-op-Zoom, en 1747, Infpecteur-Général d'Infanterie en 1754, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1757, Maréchal-de-Camp en 1758, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval en 1759; Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762 ; Gouverneur & Lieutenant-Général de Toul & du Toulois en 1763, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1771. Il a époufé, le 1 Juillet 1754, *Jeanne-Charlotte-Victoire-Elifabeth de Bafchi*, fille de *François*, Comte, des Comtes *de Bafchi*, Chevalier des Ordres du Roi, & ci-devant Ambaffadeur en Portugal. *Voyez* Baschi, *Tome II*.

Généalogie dreffée fur titres originaux communiqués. Les armes : *lofangé d'argent & de fable, à la bordure de gueules.*

LUGNAR, en Lorraine.

Jean Lugnar, dit *le Capitaine Lembourg*, fut annobli par Lettres de Charles III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 28 Septembre 1584. Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaffé de même ; au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de fable, percées d'argent ;* cimier, *le lion de l'écu chargé fur l'épaule d'un épieu d'argent, à la billette de même emmanchée de fable, & portée d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs dudit écu.* Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine & du Barrois, *Tome I.*

* LUGNY : Terre en Mâconnois, avec titre de *Vicomté*, qui avoit donné fon nom à une très-noble Maifon, éteinte vers le milieu du XVI[e] fiécle, dans la perfonne de Jean, Seigneur de Lugny, mari de *Françoife de Polignac.*

Leur fille unique, FRANÇOISE, Dame DE LUGNY, porta, le 14 Janvier 1579, la Terre de LUGNY, en mariage à *Jean de Saulx*, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint — *Charles de Saulx*, Marquis de Lugny, Vicomte de Tavannes, &c. allié à *Philiberte de la Tour-Occors*, Dame de Lieufranc, dont: — *Claude-François de Saulx*, mort en 1646 sans alliance; — & *Claire-Françoise de Saulx*, Dame de Lugny, mariée à *Charles-François de la Baume Montrevel*, Marquis de Saint-Martin, bisayeul de *Florent-Alexandre de la Baume*, Comte de Montrevel & Vicomte de Lugny, marié, le 10 Février 1652, à *Elisabeth-Céleste-Adélaïde de Choiseul de Chevigny*. Voyez BAUME-MONTREVEL, *Tome II*.

Les armes de l'ancienne Maison de LUGNY, étoient: *d'azur, à 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1, & sept billettes de même, 3 en chef, 1 en cœur & 3 en pointe.*

Il y a un vieux proverbe en Bourgogne qui dit; *Il n'est pas d'oiseau de bon nid, qui n'ait une plume de Lugny.*

* **LUGNY**, en Charolois. Baronnie entrée, dans le XV^e^ siécle, dans la Maison de *Levis*, par l'alliance

D'*Alix de Damas*, héritiere de Cousan, de Lugny & de la Perriere par le décès de *Guy de Damas*, VI. du nom, son frere, & fille d'*Hugues de Damas*, V. du nom, Seigneur de Lugny, de Cousan, de la Baume, &c. & d'*Alix de Beaujeu*. Cette *Alix de Damas* épousa *Eustache de Levis*, second fils de *Philippe*, & d'*Alix de Quélus*. Voyez LEVIS, branche des Seigneurs *de Lugny*, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

**LUILLIER**: Famille l'une des plus anciennes de Paris, & considérable par ses alliances. Elle a donné plusieurs Avocats-Généraux & Conseillers au Parlement de Paris, un Procureur-Général au même Parlement, un premier Président de la Cour des Aides, des Présidens en la Chambre des Comptes, des Maîtres des Comptes, trois Prévôts des Marchands, un Evêque de Meaux, &c.

La branche aînée a fini aux enfans de PHILIPPE LUILLIER, Seigneur de Gironville, Avocat-Général du Parlement, mort en 1492. Les autres branches sont:

1°. Celle des Seigneurs *de Vé & de Saint-Mesmin*, éteinte, en 1553, dans JACQUES LUILLIER, Seigneur de Vé, mort sans alliance en 1574, fils d'EUSTACHE LUILLIER, Seigneur de Vé, premier Président de la Cour des Aides.

2°. Celle des Seigneurs *de Saint-Mesmin*, *Boulencourt*, &c. issus des précédens, & qui ont fini à NICOLAS LUILLIER, Seigneur de Boulencourt, Président en la Chambre des Comptes en 1580, qui n'eut qu'une fille unique, — LOUISE LUILLIER, Dame de Boulencourt, mariée à *Henri de Balsac*, Comte de Clermont-d'Entragues, dont sortirent deux filles.

3°. Celle des Seigneurs *de la Malemaison*, finis à GEOFFROY LUILLIER, d'abord Chevalier de Malte en 1612, mort Maître des Requêtes le 25 Avril 1671, dont la fille aînée, — MARIE LUILLIER fut alliée à *Charles de Gerente*, Marquis de Senas en Provence; & les autres, Religieuses.

4°. Celle des Seigneurs d'*Orville*, finis à JEAN LUILLIER, Seigneur d'Orville, &c. mort sans alliance le 10 Août 1708, fils de JEAN, Conseiller au Parlement, & de *Louise de Moucy*.

5°. Les Seigneurs d'*Ursines*, qui n'ont formé que deux degrés, & ont fini à GUILLAUME LUILLIER, Seigneur d'Ursines, Conseiller au Parlement en 1543.

6°. Et celle des Seigneurs *de Rouvenac*. PAUL LUILLIER, Seigneur de Rouvenac, épousa *Louise de Mallaurens*, Dame de la Boissonnue, dont il a eu — HENRI, — EDOUARD; — & N... LUILLIER; — & trois filles. Voyez *Moréri*, *Tome VI*, édition de 1759.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 croissans montans d'argent.*

LUIRIEUX. *Voyez* LUYRIEUX.

LUISIERE (DE), Ecuyer, Seigneur de Cherplay en Normandie, Election de Mortain, porte : *d'azur, à la croix d'or.*

LUKER : Famille originaire de Nantes en Bretagne, dont étoit

EDOUARD-JEAN DE LUKER, Cadet au Régiment de Clare, Irlandois, en 1748, Lieutenant en 1749, & Capitaine en 1756, au Régiment de Cavalerie de Fitz-James, réformé en 1761. Il a obtenu le Régiment d'Infanterie de Bourgogne le 1 Juin 1763, & a épousé, par contrat signé du Roi le 6 Avril 1766, Mademoiselle *de Sainte-Hermine*. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

LULLIN : (DE) : Nom d'une branche sortie des Comtes *de Genève* par

*Pierre*, bâtard *de Genève*, fils naturel de *Guillaume* III, & d'*Emeraude de la Frasse*, Dame de Montjoye, sa maîtresse. Elle a fini à *Albert-Eugene de Genève*, Marquis de Lullin & de Pancalier, Baron de la Bastie, Chevalier de l'Annonciade en 1638, & mort sans postérité en 1663. Les charges que les Seigneurs de *Lullin* ont eues, de pere en fils, à la Cour de *Savoie*, l'attention que les Ducs ont eue à les honorer du collier de leur Ordre, marquent qu'ils les croyoient véritablement sortis des Comtes *de Genève*, dont ils ont toujours porté les armes, qui sont : *cinq pointes d'or, équipollées à quatre d'azur.*

LUNEBOURG : Branche sortie de la Maison de *Brunswick*, par

BERNARD, second fils de *Magnus Torquatus*, qui, après la mort de l'Empereur FRÉDERIC, son frere aîné, fit un partage des biens de la Maison avec son frere HENRI. Il eut pour sa portion le Duché de *Brunswick ;* mais l'an 1428, il échangea avec GUILLAUME, surnommé *le Victorieux*, son neveu, ce Duché contre celui de *Lunebourg*, que sa postérité a conservé, y ayant joint celui de *Brunswick* dans le dernier siécle, par l'extinction de toute la postérité de GUILLAUME. BERNARD mourut en 1434 ; GUILLAUME, Duc DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, mourut en 1642 sans avoir été marié. ERNEST, Duc DE LUNEBOURG & de Zell, né le 26 Juin 1497, second fils de HENRI *le jeune*, & de *Marguerite de Saxe*, continua la postérité. HENRI, un de ses fils, est tige de la branche *de Danneberg*, maintenant *Wolfembutel ;* & GUILLAUME, son autre fils, est auteur des Ducs *de Brunswick* & *de Lunebourg*, existans. *Voyez* BRUNSWICK & WOLFEMBUTEL.

* LUPCOURT, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul. Les Terres & Seigneuries de *Lupcourt*, Ville-en-Vermois, Azelot, Manoncourt & Burthecourt, furent unies & érigées en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, en faveur de

*Charles-Ignace*, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ses Ministres & Secrétaires d'Etat, Surintendant des Postes, & Commissaire-Général-Ordonnateur au Duché de Bar, fils aîné de feu *Marc-Antoine Mahuet*, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, &c. & de *N.. Richard*, Dame de Champé, Olley, Bettainviller & Léricourt. *Voyez* MAHUET, *Tome IX.*

* LUPÉ : Maison d'ancienne Chevalerie, & l'une des premieres du Comté d'Armagnac, où sont situés les Château & Terre de son nom, diversement écrit dans les titres anciens & latins. On y trouve *de Lupi*, *de Lupo*, *Lupati*, *de Luperio* & *de Leopodio ;* & dans les titres françois & vulgaires, DE LUPPÉ, DE LUPEY, DE LYPPÉ, DE LUPOY & DE LUPÉ. On a, dans la Province, une idée si avantageuse de cette Maison, qu'on la dit issue des anciens Ducs *de Gascogne*. Son origine se perd dans les siécles les plus reculés.

Le premier connu est DONAT DE LUPÉ, qui, du tems du Roi LOTHAIRE, le XVI[e] des Calendes de l'an 956, fit donation, du consentement de *Benoitte*, sa femme, en présence de *Raimond*, Comte *de Toulouse*, du lieu de Fusanes dans le Comté d'Armagnac, à l'Eglise de Sainte-Marie d'Auch. Il souscrivit la Charte de donation de l'Eglise de Saint-Ferreol de Cominges, faite à celle d'Auch sous l'Episcopat d'*Othon d'Astarac*, vers l'an 988. — On trouve ensuite OTHON ou ODON DE LUPÉ, qui fut vraisemblablement pere — d'ARNAUD, qui suit; — & de NAVARRE DE LUPÉ, laquelle, suivant l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, étoit mariée avec le Seigneur *de Pardaillan* en 1070. — ARNAUD DE LUPÉ fut du nombre des Chevaliers & Gentilshommes du Comté d'Armagnac, qui assisterent à la consécration de l'Eglise de Nogaro, faite le 18 Juillet 1060. Le même ARNAUD assista avec ses freres, dit la Charte, à la fondation du Prieuré de Montaut, vers l'an 1069; — RAIMOND DE LUPÉ, fit donation à l'Abbaye de Bardoue, Diocèse d'Auch, en 1157, & il paroît encore dans des actes des années 1160 & 1170. — En 1260, GUILLAUME DE LUPÉ étoit Abbé de Bonnefont, Diocèse de Cominges, & donna en cette qualité des loix & des coutumes aux habitans du lieu de Frechet en 1266; & MARIE DE LUPÉ fut mariée, vers l'an 1250, avec *Geraud de Corneillan*, Seigneur de Vernede. Celui, depuis lequel la filiation est suivie, est:

I. FORTANER, Seigneur DE LUPÉ, de Franlin, d'Aunian & de Saint-Jean-Pouge, qui fut l'un des Barons & Gentilshommes qui traiterent avec *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, au sujet des priviléges & coutumes du pays en 1285. Il donna, conjointement avec LOUIS DE LUPÉ, son frere, des loix & des priviléges aux habitans de Saint-Jean-Pouge, par Acte du 3 Février 1305. Il eut pour successeur:

II. CARBON DE LUPÉ, Chevalier, Seigneur de Lupé, Franlin & Saint-Jean-Pouge. Il fit foi & hommage de ses Terres, en 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*. Le même CARBON DE LUPÉ, ou son fils, avec MANAUD, MENJON & BERNARD DE LUPÉ, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de *Thibaut*, Sire *de Barbazan*, qui se trouverent à Condom, pour servir contre les Anglois le 28 Septembre 1352. CARBON DE LUPÉ eut, entr'autres enfans: — RAIMOND-GUILLAUME, qui suit; — & GAILLARD DE LUPÉ, Ecuyer du Comte *d'Armagnac*, qui, en récompense de ses services, lui fit donation de la Terre de la Serrade en toute Justice, par Lettres données au Château de Gaye, le 20 Mai 1390. Ce GAILLARD DE LUPÉ eut pour fils — BERNARD DE LUPÉ, qui rendit foi & hommage au mois de Juin 1409, au Comte *d'Armagnac*, & épousa *Miremonde de Jussan*, dont il eut: — COMTESSE DE LUPÉ, Dame de la Serrade, mariée avec BERNARD, Seigneur DE LUPÉ, son cousin.

III. RAIMOND-GUILLAUME DE LUPÉ, Seigneur dudit lieu, Aunian, Franlin, la Barrere, Castelnau-d'Eauzan, paroît dans des actes de 1368 & 1372. Il assista, le 22 Septembre 1390, à la prise de possession de la Terre de la Serrade, par GAILLARD DE LUPÉ, son frere. Il eut pour successeur: — CARBON, qui suit; & entr'autres filles — GERAUDE DE LUPÉ, qu'il maria, par contrat du 1 Octobre 1380, avec *Auger du Lau*, Seigneur, Baron du Lau en Armagnac.

IV. CARBON DE LUPÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lupé, Aunian, Franlin, Cremens, la Barrere & Castelnau-d'Eauzan, fut, avec PIERRE & BERNARD DE LUPÉ, un des Gentilshommes qui, avec leurs Compagnies d'hommes d'armes, accompagnerent le Roi en sa bonne ville de Paris en 1415. PIERRE DE LUPÉ donna quittance à *Macé Heron*, Trésorier des guerres, de 260 livres tournoises pour les gages de lui & de 12 Ecuyers de sa Compagnie, ainsi que BERNARD DE LUPÉ les 1 Janvier & 17 Février 1415. Ils scellerent les quittances de leurs sceaux, qui représentent *trois bandes, & une tête de licorne*, pour cimier. Sur le sceau de BERNARD il y a une *étoile en franc canton & un arbre* pour cimier. CARBON ou CARBONEAU, Seigneur DE LUPÉ, fit foi & hommage de ses Terres, le 29 Août 1419, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*; donna quittance de ses appointemens militaires à *François de Merles*, Trésorier des guerres, le 14 Février 1420, scellées en cire rouge, représentant *trois bandes*, & pour

cimier *une tête de licorne*. Il fit son testament, le 4 Juillet 1434, au Château de Cremens. Il avoit épousé, 1°. *Esclarmonde du Lau;* & 2°. *Navarre de Maravat*, Dame dudit lieu. Il eut du premier lit : — 1. Bernard, qui suit; — 2. Bertrand, auteur des Seigneurs de Sion & du Garané, existans, rapportés ci-après; — 3. Car-bon, Seigneur de Thieste, dont la postérité est éteinte; — 4 & 5. Aude & Marie; & du second lit : — 6. Jean, tige des Seigneurs de Maravat, rapportés ci-après; — 7 & 8. Agnès & Honorette de Lupé.

V. Bernard, Seigneur de Lupé, la Serrade, Franlin, Cremens, la Barrere & Eauzan, fit vente de deux maisons dans la ville de Nogaro, en faveur de *Beraud de Faudoas*, Seigneur de Barbazan, par acte du 8 Juin 1443; fit cession de ses droits sur la Terre de Taychousin, provenant de la succession d'*Esclarmonde du Lau*, sa mere, en faveur de Bertrand de Lupé, son frere, par acte du 11 Mai 1446; rendit, le 4 Février précédent, foi & hommage à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour la Terre de la Serrade, au nom & comme Procureur de sa femme; & en rendit un second en qualité de tuteur de ses enfans le 20 Avril 1462. Il avoit épousé Comtesse de Lupé, sa cousine, fille & héritiere de Bernard, Seigneur de la Serrade, & de *Miremonde de Jussan*, dont : — 1. Carbon, Seigneur de Lupé, mort sans postérité masculine; — 2. Jean, qui suit; — 3. autre Jean, Seigneur de Cremens; — 4. Carbon, Chanoine de Nogaro; — 5. Gaillard, Chanoine d'Auch, Prieur de Montesquiou; — 6. Pierre; — 7. Navarre; — 8. & Clarmontine de Lupé, mariée avec *Bernard de Bernede*, Seigneur d'Arblade.

VI. Jean, Seigneur de Lupé & de Thieste, succéda à Carbon, son frere aîné. Il est qualifié *fils & héritier de* Bernard, Seigneur de Lupé, dans l'acte de donation qu'il fit du Domaine de Cassou, au lieu d'Espas, à Jean de Lupé, bâtard, son Ecuyer, le 20 Mars 1489. Il testa en Décembre 1499, & avoit épousé *Cécile de Sadirac*, fille de *Bertrand*, Seigneur, Baron *de Sadirac*, & d'*Agnette de Riviere-Labatut*. Il donna, quittance de sa dot, par acte du 22 Novembre 1483. Leurs enfans furent : — 1. Raimond, qui suit; — 2. Bertrand, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Marie, femme de *N... de Montlezun*, Seigneur de Las & Pardiac, dont elle eut : — *Amanieu de Montlezun*, — 4. Anne, mariée au Seigneur *de Gignan;* — 5. & autre Marie de Lupé, épouse du Seigneur *de la Cassagne* en Bigorre. Elle en eut — *Bernard* & *Antoine de la Cassagne*.

VII. Raimond, Seigneur de Lupé, la Serrade & Thieste, Ecuyer d'Ecurie de *Gaston*, Comte *de Foix*, reçut le serment de fidélité des habitans de la Serrade le 27 Juin 1511, & eut pour enfans : — 1. Carbon, qui suit; — 2. François, mort sans postérité de son mariage avec *Anne de Montesquiou*, fille du Baron *de Montesquiou;* — 3. & autre François, mort au service.

VIII. Carbon de Lupé, III, du nom, Seigneur de Lupé, la Serrade & Thieste, épousa *Bertrande de Leaumont-Puygaillard*, dont il n'eut qu'une fille, mariée avec *N... de Lautrec-Toulouse*, Seigneur de Monsa.

*Seigneurs de la* Mothe-Ponillon *& de* Castillon.

VII. Bertrand de Lupé, Chevalier, fils puîné de Jean, & de *Cécile de Sadirac*, fut Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Mothe-Ponillon au Diocèse de Dax; servit avec distinction dans la Compagnie des hommes d'armes du Roi de Navarre en 1499, 1509, 1510, 1525 & 1527; fut fait Capitaine-Gouverneur de Fronsac; & fit son testament le 22 Février 1532. Il avoit épousé, 1°. *Anne de Talarausse*, fille d'*Etienne*, Seigneur, Baron de Clermont, & de *Catherine de Montlezun*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 14 Octobre 1531, *Marguerite de Navailles*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Ponillon. De ce second lit vint :

VIII. François de Lupé, Chevalier, Seigneur d'Estivaux, de Clermont, de la Mothe-Ponillon, & de Castillon. Il fut institué héritier en 1552, par le testament de *Jean de Navailles*, son grand-pere maternel. Il étoit sous la tutelle de

de sa mere en 1538 & 1540 & mourut en 1555. De son épouse *Isabeau d'Alsatte*, fille de *Jean*, Seigneur d'Urtubie, & d'*Anne d'Espelette*, il eut entr'autres enfans :

IX. Jean de Lupé, Chevalier, Seigneur de Clermont, & la Mothe-Ponillon, qui plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1571. Il obtint la succession de la Maison de Lupé, vacante par la mort de Carbon de Lupé, son cousin, sans postérité masculine, & fut reconnu l'aîné & chef des nom & armes de sa Maison. Il céda tous ses droits sur les Terre de Lupé & de la Serrade, par transaction du 19 Juin 1571, & 29 Octobre 1578, en faveur de *Bertrand de Montlezun*, son cousin, Seigneur de Las, moyennant la somme de 4250 livres. Il testa le 16 Juillet 1602, & avoit épousé, le 16 Mai 1568, *Jeanne de la Lane*, fille d'*Ogier*, Seigneur *de la Lane*, dont il eut : — 1. Firmin, qui suit; — 2. Etienne; — 3. & Laurence, mariée, le 12 Février 1612, avec *Ogier du They*, Seigneur du They.

X. Firmin de Lupé, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Ponillon & de Castillon, transigea avec ses freres & sœur, par actes du 10 Décembre 1602 & 1610. Il avoit épousé, le 17 Juillet 1596, *Jeanne du Puy*, dont : — 1. Bernard, qui suit; — 2. Marie, alliée avec le Seigneur *de Saint-Martin*; — 3. Isabeau, mariée avec *Isaac de Gramont*, Seigneur de Gramont-d'Ossages.

XI. Bernard de Lupé, Chevalier, Seigneur de Castillon, de la Mothe-Ponillon, & de Bonnefond, transigea avec Etienne de Lupé, son oncle, le 28 Avril 1648, & testa en 1656. Il avoit épousé, le 26 Août 1626, *Marguerite de Pouyloaut*, dont : — 1. Blaise, qui suit; — 2 & 3. Marie & Louise, Religieuses Ursulines au Bourg Saint-Esprit à Bayonne.

XII. Blaise de Lupé, Chevalier, Seigneur de Castillon, & la Mothe Ponillon, rendit hommage de ses Terres, devant les Trésoriers de France de la Généralité de Guienne, le 1 Août 1667; eut acte la même année de la représentation des titres de sa *noblesse d'extraction*, devant M. *Pellot*, Intendant & Commissaire; fut Capitaine de Chevaux-Légers, par Commission de l'an 1677, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1653, *Isabeau d'Arrac de Vignes*, laquelle testa le 9 Janvier 1700. De ce mariage vinrent : — 1. Bernard, qui suit; — 2. Pierre, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort à la Rochelle en 1706; — 3. Gabriel, successivement Chanoine d'Arras & de la Rochelle; — 4. Timothée, Prévôt de l'Eglise de Cassel en Flandres; — 5. François; — 6. Catherine, mariée avec *Timothée de Larquier*, Seigneur de Rochefort; — 7. N... de Lupé, épouse de *N... de Momas*; — 8 & 9. & deux autres filles Religieuses à Dax.

XIII. Bernard de Lupé, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Castillon, & de la Mothe-Ponillon, rendit aveu & dénombrement de ses Terres le 10 Décembre 1692, & avoit épousé, le 7 Septembre 1687, *Anne de Caupene*, fille de *Léonard*, Marquis d'Amou, & de *Marie de Gassion*, dont : — 1. Gabriel, qui suit; — 2 & 3. Joseph & Charles; — 4. Elisabeth, mariée avec *Joseph de Merignac*, Seigneur de Maled; — 5. & Catherine de Lupé, mariée, le 18 Mars 1713, à *Jean d'Aspremont*, Colonel du Régiment d'Albret.

XIV. Gabriel de Lupé, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de la Mothe-Ponillon & de Castillon, né le 4 Juillet 1690, Chevalier de Saint-Louis, & Aide-de-Camp de M. *de Gassion* en 1711, épousa, le 22 Avril 1719, *Jeanne du Livier*, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Guillaume-Anne, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à Rochefort; — 3. N... de Lupé, Chanoine de l'Eglise de Dax; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont deux Religieuses.

XV. Pierre de Lupé, Chevalier, Comte de Lupé, Seigneur de Castillon, la Mothe-Ponillon, Comte de Falaise en Normandie, né le 21 Novembre 1725, Capitaine au Régiment de Bretagne en 1744, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée en 1756, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Cantabre en 1757, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de la Manche, successivement des Ducs de *Bourgogne* & *de Berri*, & des Comtes *de Provence* & *d'Artois*, mort à Paris en 1770, a laissé de son mariage contracté, en 1763,

avec *Louise-Charlotte de Butler* : — 1. PIERRE-HENRI, Comte DE LUPÉ, né le 29 Mars 1769 ; — 2. & CHARLOTTE-FÉLICITÉ, née le 27 Septembre 1766.

*Branche des Seigneurs de* SION, *du* GARANÉ *& de la* CASSAGNE.

V. BERTRAND DE LUPÉ, fils puîné de CARBON, & d'*Esclarmonde du Lau*, sa premiere femme, Seigneur de Sion, épousa, 1°. *Agnette de Latrau* ; & 2°. le 28 Mai 1469, *Marguerite*, Dame en partie *du Garané*, & de Lasseran. Du premier lit vint : — 1. CARBONEL DE LUPÉ, Seigneur de Sion, qui fit son testament le 25 Mars 1512, & laissa pour enfans : — MICHEL ; MARIE, femme de *Bernard de Biran*, Seigneur de la Mothe ; — & trois autres filles ; & du second lit naquirent cinq enfans, entr'autres :

VI. JEAN DE LUPÉ, Seigneur du Garané, qui fut, le 13 Juin 1495, sous la tutelle de JEAN, Seigneur DE LUPÉ, son cousin, & épousa, en 1513, *Marguerite du Mont de Plehot*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VII. CHARLES DE LUPÉ, Seigneur de Garané, qui a continué la postérité, laquelle subsiste dans la personne

De N..., Comte DE LUPÉ, Seigneur de la Cassagne, marié avec *N... de Colbert-Saint-Mars*, dont il a : — 1. Le Marquis DE LUPÉ, marié avec Mademoiselle *d'Angosse*, dont plusieurs enfans ; — 2. Le Vicomte DE LUPÉ, Capitaine de Dragons ; — & trois filles, mariées, l'une avec M. le Marquis *de Leomont* ; la seconde avec M. *d'Agos* ; & la troisieme à M. *de Montlezun*.

*Branche des Seigneurs de* MARAVAT, CASTELJALOUX, *&c.*

V. JEAN DE LUPÉ, fils de CARBON, Seigneur DE LUPÉ, & de *Navarre de Maravat*, sa seconde femme, Seigneur de Maravat, & co-Seigneur de Casteljaloux, Miremont, Lauret, &c. institué héritier par testament de *Marguerite de Maravat*, Dame de Montaigu, sa tante, le 28 Octobre 1451, reçut le serment de fidélité des habitans du lieu de Casteljaloux le 7 Avril 1460 ; renouvella & confirma, aux habitans de Maravat, par acte du 11 Janvier 1480, les anciennes coutumes de ce lieu, données en 1276, par *Odon de Maravat*, Chevalier. Il épousa, 1°. le 12 Février 1453, *Marguerite de Galard*, fille d'*Ayssin de Galard*, Seigneur de Terraube, morte sans enfans en 1565, ayant testé en faveur de son mari ; & 2°. par contrat de l'an 1466, avec *Florette de Verduzan*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Verduzan* & de Miran, & de *Billette de Verduzan*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. AGNETTE, mariée, par contrat du mois de Février 1493, avec *Pierre de Montesquiou*, Seigneur de Marsan ; — 3. & SUSANNE DE LUPÉ, mariée avec *Odet du Fourc*, co-Seigneur de Montastruc.

VI. JEAN DE LUPÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Casteljaloux, Miremont, Lauret, & Case-Dieu, qualifié *noble & puissant Seigneur*, transigea avec les habitans de Casteljaloux le 2 Janvier 1485 ; reçut leur hommage & serment de fidélité, & ceux des habitans de Lauret en 1493 ; fit son testament à Paris, devant *Guy le Lievre* & *Jean Remers*, Notaires au Châtelet, le 17 Février 1497, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Paris, en la Chapelle du Duc *de Nemours*. Il avoit épousé, le 7 Mars 1494, *Annette d'Ornezan*, fille de *Jean d'Ornezan-de-Vicmont*, Seigneur de Tournecoupe, & donna quittance de sa dot le 25 Janvier 1495. Elle testa le 11 Mai 1537, & eut pour enfans : — PIERRE, qui suit ; — & AGNETTE, mariée, le 21 Juillet 1516, avec *Jean de Forgues*, Seigneur d'Espans en Armagnac.

VII. PIERRE DE LUPÉ, qualifié *noble & puissant Chevalier*, Seigneur de Maravat, co-Seigneur de Casteljaloux, Miremont & Lauret, étoit sous la tutelle de sa mere, de CARBON DE LUPÉ, son oncle, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Odet de Verduzan* en 1501 & 1509. Il épousa, par contrat du 25 Novembre 1518, avec dispense de Rome, *Anne d'Arsac*, fille du Baron *d'Encausse*, & de *Seguine d'Ornezan*, laquelle étoit veuve en 1530, & eut pour enfans : — 1. CARBON, qui suit ; — 2. ANTOINE ; — 3. ANNE, mariée, le 27 Février 1543, avec *Jean de Momas*, Seigneur de Momas en Béarn ; — 4. & JEANNE DE LUPÉ.

VIII. Carbon de Lupé, Chevalier, Seigneur de Maravat, co-Seigneur de Casteljaloux, de Lauret, de la Lane & de Miremont, obtint une Sentence du Sénéchal d'Armagnac, le 3 Décembre 1541, contre *François* & *Bernard de Biran*, co-Seigneurs de Casteljaloux. *Etienne d'Arsac*, son oncle maternel, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lui fit présent, le 12 Juillet 1558, d'une somme d'argent. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 6 Avril 1544, *Anne de Pins*, fille de noble *Jean de Pins*, Seigneur de Montbruni; & 2°. *Susanne de Riviere*, fille de *Bernard*, Seigneur de l'Engros, morte sans enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. Jean, qui suit; — 2, 3 & 4, Pierre, Daniel & Annibal. Ces trois freres, partant pour la guerre d'Italie, testerent le 9 Mars 1579, en faveur de Jean, leur aîné; — 5. Marguerite; — 6. Cécile, mariée avec *Paul de Sariac*, Seigneur de Tillac; — 7. Gabrielle; — 8. Louise, femme de *Michel de Dangereux*, Seigneur de Puylausic.; —— 9. & Esther, alliée avec Paul, Seigneur *de Merens*.

IX. Jean de Lupé, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Maravat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Vicomté de Fezensaguet, Capitaine de Chevaux-Légers, Maréchal des Camps & Armées du Roi, par brevet du 30 Février 1593, & Sénéchal de Rouergue, reçut du Roi, en considération de ses importans services, plusieurs dons, par Lettres des 25 Février 1592, 23 Février 1593, & 22 Mars 1595. Il fut député vers Sa Majesté par la Noblesse d'Armagnac en 1614, & avoit épousé, par contrat du 7 Février 1577, *Marguerite de Morlhon*, fille de *François*, Seigneur d'Asprieres & de Vensac en Rouergue, & de *Catherine de Senneterre*, dont : — 1. Paul, qui suit; — 2. Phinée, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Percide; — 4. & Isabeau, mariée avec *Georges de Pins*, Seigneur de Baulens.

X. Paul de Lupé, Seigneur de Maravat, fut pourvu, en considération des services de son pere, du Gouvernement de Fezensaguet, & de la ville de Mauvezin, par Lettres du Roi du 5 Janvier 1606; fait Capitaine de Chevaux-Légers par commission du 9 Novembre 1615; Sénéchal de Rouergue par provisions du 30 Avril 1620, & testa le 20 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1612, *Olimpe de Lustrac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Cernin, laquelle testa le 10 Octobre 1658. Ils eurent pour enfans : — 1. Paul, mort en 1660; — 2. Phinée, qui suit; —— 3. Jean, Seigneur de Castera, marié avec *Armoise d'Astugue*. Il fut tué dans un combat particulier sur mer; — 4. & Percide de Lupé, mariée avec *Pierre de Preyssac*, Seigneur de Cadeillan.

XI. Phinée de Lupé, Seigneur de Maravat, Capitaine d'Infanterie, fut institué héritier par Paul de Lupé, son frere, le 30 Avril 1660. Il épousa, 1°. *Anne de Belrieux*, morte sans enfans; & 2°. le 24 Mai 1674, *Judith du Pouy*, fille de *David du Pouy*, Seigneur de la Boulbene, & de *Judith d'Alba*. Les enfans du second lit furent : — Paul, Seigneur de Maravat, mort sans postérité; — & Percide de Lupé, Dame & héritiere de Maravat, par la mort de son frere, mariée à M. *de Preyssac*, Seigneur de Cadeillan, dont la postérité possede la Terre de Maravat.

*Seigneurs de Tayboisc, Tillac, Castillon & Sainte-Cristie.*

X. Phinée de Lupé, fils puîné de Jean III, Seigneur de Maravat, & de *Marguerite de Morlhon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, consentit une quittance de 1000 écus en faveur dudit Jean, son pere, le 30 Juillet 1613. Il épousa, 1°, le 6 Avril 1611, *Jeanne de Sariac*, fille & héritiere de *Paul de Sariac*, Seigneur de Tillac, & de Cécile de Lupé; & 2°. *Paule de Madaillan*. Du premier lit il eut : —— Pierre, Seigneur de Tillac; & du second : —— Josué, qui suit.

XI. Josué de Lupé, Seigneur de Taybosc, partagea avec Pierre, son frere, les 5 Juillet 1667, & 9 Mai 1669, & testa le 28 Juillet 1708. Il avoit épousé *Marie du Puy*, dont : — 1. Phinée de Lupé, mort sans postérité; — 2. Jean-Jacques, qui suit; — 3 & 4. Anne & Marie de Lupé.

XII. JEAN-JACQUES DE LUPÉ, Seigneur de Taybosc, Chevalier de Saint-Louis, partagea avec ses freres & sœurs le 8 Novembre 1715, & fit son testament le 27 Octobre 1759. De *Paule du Mas*, qu'il avoit épousée le 3 Octobre 1748, il a pour fils unique :

XIII. JEAN-SUSANNE-PHINÉE DE LUPÉ, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie.

La Maison de LUPÉ a produit une quantité de branches, dont la plupart sont éteintes, comme celles des Seigneurs *de Gensac*, des Seigneurs *d'Arblade*, *de Hautmont*, *de Castillon*, *de Sion*, *de Cremens*, *de la Lane*, &c. Il y a encore des LUPÉ à Foix & à Haut-Villars.

Cette Maison a donné un grand nombre de Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malte, & un Grand-Prieur de la Langue de Provence, qui étoit de la branche des Seigneurs *du Garané*. Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

LUSACE : Les anciens Margraves de LUSACE ont commencé à

ERVIN, I. du nom, établi Margrave DE LUSACE dans le IX[e] siécle. DEDON, Comte de Wettin, fut privé de la haute Lusace, que l'Empereur HENRI IV donna à ULADISLAS I, Roi de Bohême. WALDEMAR I, Electeur de Brandebourg, s'empara, l'an 1317, de la Lusace, sur laquelle il avoit des droits, du chef de sa bisayeule MECHTILDE, fille unique de CONRAD II, Margrave DE LUSACE, mort le 9 Septembre 1319. L'Empereur LOUIS DE BAVIERE donna le Margraviat de LUSACE à JEAN DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, dont le fils CHARLES IV, Empereur, incorpora la Lusace au Royaume de Bohême, du consentement des Etats de l'Empire, assemblés à Nuremberg en 1355. L'an 1636, la haute Lusace fut cédée à l'Electeur DE SAXE, en engagement des sommes que l'Empereur FRÉDERIC III. lui devoit, & la basse Lusace fut partagée entre divers Princes.

LUSECH. *Voyez* LUZECH.

* LUSIGNAN, en Agenois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1618, enregistrées à Bordeaux, en faveur de

FRANÇOIS, Baron DE LUSIGNAN, pere de FRANÇOIS & ayeul de PIERRE, Marquis DE LUSIGNAN, qui mourut le 6 Octobre 1692, ayant eu de *Rose de Loubates* : —— ANNE DE LUSIGNAN, femme de *Jean-Joseph*, Comte *de Lau*, dont le fils aîné : —— *Herman-Joseph de Lau*, fut héritier du Marquisat de LUSIGNAN.

LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.

* LUSSAN. Les Paroisses de *Lussan*, *Valrose*, *Saint-André-d'Olerargues* & *Saint-Martin de Carciret*, situées en Languedoc, Diocèse d'Uzès, furent unies & érigées en *Comté*, sous la dénomination de LUSSAN, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1645, en faveur de JACQUES D'AUDIBERT, II. du nom, Seigneur desdites Paroisses, mentionné ci-après.

JACQUES D'AUDIBERT, I. du nom, donna le dénombrement de sa Terre & Château de *Lussan* le 16 Avril 1504. Il fut trisayeul de GABRIEL, dont nous allons parler, & de SIMON, auteur de la seconde branche rapportée ensuite.

GABRIEL D'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, frere aîné de SIMON, fut ayeul

De JACQUES D'AUDIBERT, II. du nom, premier Comte de Lussan, qui épousa *Jeanne de Beauvoir-du-Roure*, & en eut :

JEAN D'AUDIBERT, Comte de Lussan, Baron de Valrose, Seigneur de Saint-Marcel, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*, & Chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, mort en Février 1712. Il avoit épousé, en 1674, *Marie-Françoise Raymond*, morte le 8 Octobre 1716, fille de *Henri Raymond*, Seigneur de Brignon, de Senillac & de Rosieres, & de *Marguerite de Bruez-de-Sainte-Chapte*. De ce mariage il eut pour fille unique :

MARIE-GABRIELLE D'AUDIBERT, Dame de Lussan, Brignon, Senillac, &c. Du-

chesse de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye le 15 Mai 1741, âgée d'environ 66 ans. Elle avoit été mariée, 1°. le 20 Juillet 1700, à *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées navales de France, mort à Bagnols en Languedoc, le 27 Décembre 1702, âgé de 30 ans, fils naturel de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne; 2°. à *N... Mahony*, Colonel Irlandois. (Ce mariage fut tenu caché, afin qu'elle pût conserver le titre de *Duchesse d'Albermale*); & 3°. le 12 Mars 1721, avec *André* ou *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Pair de la Grande-Bretagne, fils de *Jean Drummond*, Comte, puis Duc de Melfort, mort à Saint-Germain-en-Laye le 15 Juin 1714, & d'*Eugénie Wallace*, sa seconde femme, aussi morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Mars 1743, âgée de 90 ans. La Duchesse *de Melfort* avoit eu de son premier lit une fille, qui a été Religieuse, & de son troisieme elle a laissé plusieurs enfans, entr'autres : — *Forth Drummond-de-Melfort*, Comte de Lussan, Seigneur de Brignon, Rosieres, &c. vivant en 1766.

*Seconde Branche.*

SIMON D'AUDIBERT, frere puîné de GABRIEL, épousa *Claude de Mirman-de-Fan*, de laquelle vint :

N... D'AUDIBERT, qui, de sa femme dont on ignore le nom, eut pour fils :

ALEXANDRE D'AUDIBERT, Seigneur de Massillan, Colonel d'Infanterie, tué par les Camisards du Vivarais, au mois de Mai 1709. Il avoit épousé, le 29 Avril 1692, *Jeanne de Chieza*, décédée en 1723, fille de *Sébastien de Chieza*, Comte d'Eutrope & de Senicenque, Envoyé des Etats-Généraux en Espagne. De ce mariage sont issus : — 1. N..., qui suit; — 2. LOUIS-JACQUES D'AUDIBERT-DE-LUSSAN, né en 1703, d'abord Vicaire-Général de l'Evêque de Saint-Omer, & nommé par le Roi Archevêque de Bordeaux, au mois de Novembre 1743; — 3. & ALEXANDRE-LOUIS D'AUDIBERT-DE-LUSSAN-MASSILLAN, né en 1705, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Durbans, au Prieuré de Saint-Gilles, mort à Paris en Janvier 1774, dans la 69^e^ année de son âge.

N... D'AUDIBERT, Seigneur de Roche, Saint-Pons, Baïs-sur-Baïs, &c. dit *le Comte de Lussan*, successivement Colonel du Régiment de la Sarre, Brigadier des Armées du Roi, & premier Gentilhomme de la Chambre du feu Comte *de Charolois*, Prince du Sang, a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Novembre 1744, & Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Décembre 1748. Nous ignorons s'il est marié, faute de *Mémoire*. P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX*, *pag.* 243; *Mercure de France*, Juin 1741, *pag.* 1258; & *Dictionnaire des Gaules*, *Tome IV*, au mot LUSSAN.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

* LUSSAY, dans l'Orléanois. C'étoit une Baronnie, mouvante du Comté de Blois, qui fut distraite de cette mouvance par Lettres du mois de Février 1702, registrées le 7 Septembre 1703, en faveur de *Paul de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan. *Voyez* BEAUVILLIERS, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p.* 226 *& suiv.*

LUSTRAC (DE), Barons de Lias, Seigneurs de Cannabazes, de Cazerac, de la Martinie, de Losse, de la Pleigne, &c. en Condomois.

Les guerres civiles qui ont désolé les Provinces de Languedoc & de Guienne dans le XVI^e^ & le commencement du XVII^e^ siécle, ont fait perdre à cette Famille une grande partie de titres, qui auroient pu servir à justifier son ancienneté & son illustration; mais ce malheur est commun à plusieurs Maisons du Royaume. La branche de MM. DE LUSTRAC DE LIAS, dont on va donner l'histoire généalogique, est sortie d'un puîné d'une autre branche puînée, ce qui est cause qu'on ne peut établir la filiation que depuis

I. Noble JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Cazerac, marié, par contrat du 22 Janvier 1519, avec Damoiselle *Antoinette d'Elluc*, ou *de Luc*. Il fit son testament le 4 Juin 1544, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglise de Saint-Pardoux. Il légua à son épouse quelques rentes en argent & en froment, qu'il avoit sur les Paroisses de Sansillac & de Saint-Cernin, & nomma pour son exécuteur testamentaire noble ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Lustrac, qui devoit être son proche parent. Des *Mémoires* domestiques portent qu'il étoit son cousin. Nous en parlerons à la fin de ce degré. JEAN DE LUSTRAC ne vivoit plus le 10 Mai 1555. & laissa de son mariage: — 1. ANTOINE, dont la postérite sera rapportée ci-après; — 2. JEANNE, femme, en 1544, de *Cyprien de Lezun*; — 3 & 4. FRANÇOISE & CATHERINE, légataires de leur pere. Elles n'étoient pas encore mariées lors de son testament.

ANTOINE DE LUSTRAC, exécuteur testamentaire de JEAN, & que des *Mémoires* de Famille appellent son cousin, ne peut être que le même ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur dudit lieu & de Terrasson, en faveur duquel le Bourg de *Fronsac*, en Guienne, avec titre de *Vicomté*, fut érigé en *Comté* en Décembre 1551, puis en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1555. Il avoit épousé, l'an 1524, *Françoise de Pompadour*, veuve de *Galiot de Lastours*, & troisieme fille d'*Antoine*, Seigneur *de Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Il en eut: — MARGUERITE DE LUSTRAC, Dame de Lustrac, & Marquise de Fronsac, mariée, 1°. avec *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France; & 2°. le 16 Octobre 1568, avec *Geoffroi de Caumont*, Seigneur & Baron de Caumont, dont elle eut pour fille unique: — *Anne de Caumont*, Marquise de Fronsac, alliée, 1°. à *Henri d'Escars*, Prince de Carency, mort en 1590, sans postérité; & 2°. par contrat du 5 Février 1595, avec FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, Comte de Saint-Paul & de Château-Thierry, créé Duc de *Fronsac* en 1608. Ce Duché est aujourd'hui dans la Maison de *Richelieu*, par l'acquisition qu'en fit le Cardinal. *Voyez* FRONSAC & RICHELIEU.

Ce même ANTOINE DE LUSTRAC paroît avoir eu pour frere aîné BERTRAND DE LUSTRAC, Baron de Lustrac & de Gavaudon, qui étoit fils d'ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Lustrac. BERTRAND épousa, 1°. *Marguerite de Durfort*, seconde fille de *Jean de Durfort*, Seigneur de Duras, & de *Jeanne Angevin*; & 2°. *Marguerite*, dite *Isabeau de Pompadour*, seconde fille d'*Antoine de Pompadour*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de la Tour*. Ce BERTRAND DE LUSTRAC n'eut point d'enfans avec *Isabeau de Pompadour*, laquelle se remaria à *François Bouchard-d'Aubeterre*, & donna ses biens au Maréchal *de Saint-André*; mais il eut du premier lit: — ANTOINETTE DE LUSTRAC, mariée à *Jean de Grossolles*, Baron de Montastruc, Seigneur de Flamarens, de la Chapelle, &c. *Voyez* GROSSOLLES, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

On trouve encore un BERNARD DE LUSTRAC, Evêque de Rieux, qui, en cette qualité, présida aux Etats de Languedoc en 1483, & qui vraisemblablement étoit de la même Famille.

II. ANTOINE DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes & de la Martinie, institué héritier universel par son pere JEAN, le 4 Juin 1444, testa le 25 Octobre 1562, étant sur le point d'aller joindre les troupes de MM. *de Burie* & *de Montluc*, pour s'opposer aux pernicieux desseins des ennemis, qui commençoient déja à s'assembler. Par ce testament, il voulut être enterré dans l'Eglise de Saint-Pardoux, Annexe de Saint-Alby, au tombeau de son pere, & avec les mêmes honneurs funebres, & laissa à *Jeanne d'Aspremont*, son épouse, la jouissance, sa vie durant, des fruits de Cannabazes le-Vieux, du Bournaige, de Bois, avec les rentes qu'il avoit en la Jurisdiction de Montflanquin. Il mourut le 29 Mai 1585, & eut de son mariage: —1. JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes & de la Martinie, institué héritier universel de son pere, le 25 Octobre 1562. Il transigea, le 7 Mars 1602, avec JEAN & CHARLES DE LUSTRAC, ses neveux, au sujet de la légitime qui appartenoit à LOUIS DE LUSTRAC, leur pere, sur la succession d'ANTOINE & de *Jeanne d'Aspremont*, ses pere & mere. Il paroît que c'est de lui que descendoit: — ANTOINE DE LUSTRAC, duquel il est dit (dans l'Inventaire des titres produits, en 1667, devant

M. *du Puy*, Commissaire subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne), qu'il possédoit la principale maison de la Famille noble de LUSTRAC, laquelle maison étoit située dans la Sénéchaussée d'Agen ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. JEANNE, ANNE, MARGUERITE, CHARLOTTE & FRANÇOISE DE LUSTRAC, légataires de leur pere en 1512, non mariées alors.

III. LOUIS DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes, légataire de son pere, mourut avant le 6 Février 1591. Il avoit épousé *Isabeau de Gensac*, qui, devenue veuve, se remaria à *Marc-Antoine de Gouth-de-Rouilhac*, Sieur de Saint-Mezard, dont elle resta aussi veuve en 1591. De son premier lit vinrent : — JEAN, qui suit ; — & CHARLES, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

IV. JEAN DE LUSTRAC, II. du nom, Seigneur de Losse, fut nommé héritier universel de sa mere, par une donation qu'elle lui fit de tous ses biens, le 6 Février 1591. Il transigea le 7 Mars 1602, ainsi que CHARLES, son frere, avec JEAN DE LUSTRAC, leur oncle, touchant la légitime qui appartenoit à LOUIS DE LUSTRAC, leur pere, comme on l'a dit ci-devant. De son mariage, contracté le 10 Octobre 1610, avec *Jeanne de Bruhac*, il eut — JEAN, qui suit ; — & CHARLES, Seigneur de la Barthe, lequel obtint, le 20 Juillet 1648, une commission de Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, & mourut en Catalogne au service du Roi.

V. JEAN DE LUSTRAC, III. du nom, Seigneur de Losse, Capitaine d'Infanterie, servit d'abord en 1637 & 1638, en qualité de volontaire, dans la Compagnie de M. *de Marin*, contre les *Croquans*, en Périgord, & au siége de Fontarabie ; obtint, le 2 Avril 1639, une commission de Capitaine au Régiment de Luzignan, Infanterie ; & le 9 Juillet 1647, une autre commission de Capitaine dans celui d'Anjou, Infanterie, où il servit l'espace de 8 ans. M. *du Puy*, Commissaire Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Justice, Police & Finances en Guienne, pour la vérification des titres de noblesse dans les Elections d'Agen & de Condom, & la Sénéchaussée de Marsan, lui donna acte, le 2 Avril 1667, de la représentation, qu'il avoit faite devant lui, des titres justificatifs de sa noblesse, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1644, *Isabeau de Goualard*. On ignore si de cette alliance il a eu postérité, les titres de cette branche n'ayant pas été représentés. Cependant il paroît qu'elle subsistoit encore en ce siécle, dans la personne de BERTRAND DE LUSTRAC DE LOSSE, Ecuyer, Major du Régiment de Beaujeu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa premiere femme. La seconde fut *Catherine du Barry*. Il a laissé des enfans de ces deux mariages, entr'autres, du premier : — MARIE-JOSEPHE DE LUSTRAC DE LOSSE, alliée avec *Paul de la Mezeliere*, Chevalier, Seigneur de Reaup, dont elle étoit veuve en 1738 ; & du second lit : — CATHERINE DE LUSTRAC DE LOSSE, mariée, par contrat du 26 Novembre de ladite année 1738, avec *Charles de Batz*, Ecuyer, Seigneur de Trancaléon, fils de *François de Batz*, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Coetquen, & d'*Anne du Broca de Trancaléon*.

### *SECONDE BRANCHE.*

IV. CHARLES DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes, second fils de LOUIS, & d'*Isabeau de Gensac*, obtint, le 6 Décembre 1615, une commission de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois. Il fut substitué, par sa mere, à JEAN DE LUSTRAC, son frere aîné, dans la donation de tous ses biens qu'elle fit à celui-ci, le 6 Février 1591, & transigea avec lui le 7 Mars 1602, au sujet des biens d'ANTOINE DE LUSTRAC, & de *Jeanne d'Aspremont*, leur ayeul & ayeule. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mars 1615, *Anne de Berrac*, laquelle étoit veuve de lui le 17 Décembre 1651. Elle fit son testament le 28 Mai 1652, & voulut être inhumée en l'Eglise Paroissiale de Saint-Oreux, dans le tombeau de son mari. Elle mourut avant le 11 Avril 1654, laissant pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PONS, lequel assista au contrat de mariage de son frere en 1651, & fut institué légataire de sa mere le 28 Mai 1652 ; — 3. Ho-

NORADE, auſſi légataire de ſa mere, qui lui confia la garde de ſon teſtament, dont elle fit faire l'ouverture le 11 Avril 1654, n'étant pas encore mariée ; — 4. MARTHE, auſſi légataire de ſa mere ; — 5. & ANNE DE LUSTRAC, qui donna de ſi grands mécontentemens à ſes parens, qu'elle fut déshéritée par le teſtament de ſa mere.

V. JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Cannabazes & de la Pleigne, Baron de Lias, & co-Seigneur de Saint-Oreux, inſtitué héritier univerſel de ſa mere, obtint, le 2 Avril 1667, de M. *du Puy*, Commiſſaire-Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, un acte de la repréſentation de ſes titres, pour y avoir égard, lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume, & mourut avant le 12 Février 1679, ayant fait ſon teſtament le 20 Mai 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1651 (en préſence de JEAN DE LUSTRAC, Seigneur de Loſſe, ſon couſin), *Anne de Saint-Aubin*, fille de *Jean de Saint-Aubin*, & d'*Eléonore de Pardaillan.* Elle fit ſon teſtament le 13 Mai 1665, par lequel elle ordonna qu'on l'enterrât dans l'Egliſe de Saint-Martin de Lias, & inſtitua ſon héritier univerſel le Seigneur *de Lias*, ſon mari, à la charge de remettre ſon hérédité à l'un de leurs enfans, ſçavoir : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, laquelle paroît la même que MARGUERITE DE LUSTRAC DE SALVANDYS, marreine de JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, le 1 Avril 1725 ; — 3. & THÉRESE.

VI. CHARLES DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur de Lias, nommé dans le teſtament de ſa mere, ſervit jeune dans les Mouſquetaires du Roi, & épouſa, par contrat du 12 Février 1679, *Marie du Leon*, fille de *Joſeph du Leon*, Conſeiller du Roi au ſiége Préſidial de Condom, & de *Marie du Parage*. Il vivoit encore en 1720, & a eu de ſon mariage : — 1. CLÉMENT, qui ſuit ; — 2 & 3. JOSEPH & JÉRÔME, Prêtres, vivans en 1720 ; — 4. & MARIE, alliée, par contrat du 14 Janvier 1714, avec *Jacques Riviere de Sauques*.

VII. CLÉMENT DE LUSTRAC, Ecuyer, Seigneur & Baron de Lias, épouſa, par contrat du 18 Janvier 1720, *Géralde Claverie*, fille de *Jean Claverie*, Seigneur de Maignan & de Perchede, & de *Suſanne de Sabazan*. Ils vivoient encore le 12 Juillet 1756, & de leur mariage eſt iſſu : — 1. CHARLES DE LUSTRAC, Ecuyer, né le 17 Décembre 1720, Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie de Harcourt, mort à Lille en Flandres le 9 Juillet 1745, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Fontenoy, où il eut le bras caſſé ; — 2. JEAN-CLAUDE-PASCAL, qui ſuit ; — 3. JOSEPH, né le 7 Septembre 1730, batiſé le 10, Prêtre, Prieur de Freſche, au Diocèſe de Condom ; — 4. & JEAN-JOSEPH, né le 22 Novembre 1733, ſucceſſivement Lieutenant dans la Compagnie de nouvelles levées de Mezieres, dans le Régiment de la Tour du Pin, Infanterie, le 11 Mars 1756 ; Capitaine dans le même Régiment, par commiſſion du 5 Juin 1760 ; & actuellement Capitaine réformé au Régiment de Béarn.

VIII. JEAN-CLAUDE-PASCAL DE LUSTRAC, Seigneur, Baron de Lias, né le 1 Avril 1725, a ſervi pluſieurs années en qualité de Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie de Harcourt, & a épouſé, par contrat du 21 Juin 1755, *Catherine de Mongauſe-des-Moulins*, fille de *Jean-Antoine*, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Bordeaux, & d'*Eliſabeth de la Faurée*. Leurs enfans ſont : — CLÉMENT, né le 11 Juillet 1756, & batiſé le lendemain ; — 2. JOSEPH, né le 17 Juin 1764, batiſé le même jour ; — 3. MARIE, née & batiſée le 25 Juin 1757 ; — 4. & JEANNE-CLAUDINE DE LUSTRAC, née le 4 Juillet 1765, & batiſée le lendemain.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois faſces d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à un lion d'or, couronné de même, langué & onglé de gueules.* Mémoire envoyé.

**LUTHIER** : Famille fort ancienne en Touraine, originaire de Montrichard. Il en exiſte encore une branche en Poitou, du ſurnom *de la Richerie*, Seigneurs d'Alain & d'Armançay.

MICHEL-GUILLAUME LUTHIER, Seigneur de Saint-Martin & Rilly-le-Maréchal, Conſeiller

Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706, mourut le 1 Juin 1749, âgé de 81 ans, laissant de son mariage avec *Catherine Moreau*, morte en couches le 28 Février 1728, sœur de *Nicolas-Guillaume Moreau*, Avocat & Procureur du Roi de la ville de Paris, une fille unique, — CATHERINE LUTHIER-DE-SAINT-MARTIN, femme de *Jean-Batiste-François de la Michodiere*, Seigneur de Hauteville en Champagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, reçu le 19 Août 1745. *Mercure de France*, Juillet 1747, *p.* 205. Les armes : *d'argent, au lion de sable, tenant dans sa gueule une bisse de sinople, posée en face.*

LUTHUMIERE (LA), Chevalier, Baron dudit lieu, & Seigneur d'Yvetot, qui portoit le nom de *le Tellier*. Cette ancienne Famille de Normandie, Election de Valogne, s'est éteinte dans la Maison de *Matignon*, qui en posséde aujourd'hui les biens.

Le Seminaire de Valogne est redevable de sa fondation à FRANÇOIS DE LA LUTHUMIERE, né en Décembre 1617, Prêtre le 15 Juin 1647, appellé *l'Abbé* DE LA LUTHUMIERE, qui le fit bâtir à très-grands frais, & se proposoit d'y faire beaucoup plus de bien. Il mourut d'apoplexie le 15 Septembre 1699, âgé de 82 ans, & fut enterré dans le caveau de la Chapelle du Seminaire. Il étoit fils de JEAN, Baron DE LA LUTHUMIERE, &c. Gouverneur des Villes & Châteaux de Valogne & de Cherbourg, & de *Charlotte du Bec.*

FRANÇOIS DE LA LUTHUMIERE, Seigneur & Baron dudit lieu, fut un des six Gentilshommes qui servirent de témoins pour les vie & mœurs de *Pierre de Harcourt*, Marquis de Beuvron, lorsqu'il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, en 1612. Voyez l'*Histoire* de la Maison de *Harcourt.*

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lions de sable.*

LUTZELBOURG : Cette ancienne & illustre Maison a porté, suivant les différens tems & les pays qu'elle a habités, les noms de LUTZELBOURG, de LUXEMBOURG & de LUZBOURG : il y a plus de 3 à 400 ans qu'elle n'étoit connue en Lorraine que sous celui de LUXEMBOURG. Les Monumens publics, les tombeaux, les inscriptions, les Diplômes même de leurs Souverains ne leur donnoient pas d'autre nom. L'usage & la variation du langage qui ont fait éprouver, à la royale Maison des anciens Comtes DE LUXEMBOURG, ces sortes de différences, les ont fait passer à celle de LUTZELBOURG. Cette conformité de nom & de changement, la ressemblance des armes des uns & des autres, leurs grands biens, leurs emplois éclatans, les grandes alliances de ceux dont nous donnons la Généalogie, &, plus que tout cela, le jugement que S. A. R. LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE & de Bar, a prononcé, en 1708, en faveur de l'origine commune de la Maison de LUTZELBOURG, avec celle des Comtes & Ducs DE LUXEMBOURG, sembleroient ne laisser aucun doute sur leur extraction, si, sur des faits aussi anciens & aussi embarrassés, il ne restoit toujours quelqu'obscurité qui tient l'esprit en balance, & qui cependant le détermine à avouer la grandeur d'une Maison, dont il ne peut approfondir l'origine.

Dès l'année 1209, parut au XIII^e Tournois, tenu à Worms, un HENRI DE LUTZELBOURG. Nous ignorons les noms de son épouse & de ses enfans ; mais la filiation de cette Maison commence à BERNARD, son petit-fils, qui suit.

I. BERNARD DE LUXEMBOURG épousa, vers la fin du XIII^e siécle, *Catherine de Herbele*, dont :

II. EGENOLF DE LUXEMBOURG, I. du nom, qui fit alliance avec l'héritiere de

la Maison de *Fléville*, en Lorraine, près Nancy, laquelle lui apporta cette Terre en mariage avec ses armes, que, depuis, cette Maison a écartelé avec les siennes. Il en eut :

III. EGENOLF DE LUXEMBOURG, II. du nom, Grand-Bailli de Saverne, marié, vers l'an 1379, à *Brigitte de Hohenstein*. De cette alliance vint :

IV. EGENOLF DE LUXEMBOURG, III. du nom, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Sarbourg, marié à *Elisabeth de Haranges-d'Issembourg*, dont : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. BERNARD, Grand-Prévôt & Lieutenant au Gouvernement du Duché de Luxembourg, sous le Marquis *de Bade* : il mourut, sans postérité, en 1522 ; — 3. WARRY, dont nous allons parler ; — 4. CLAIRE, Abbesse de Luxembourg ; — 5. & CATHERINE, mariée à *Henri Bayer de Boppart*.

WARRY DE LUTZELBOURG, Seigneur de Fléville, Bailli de l'Evêché de Metz, mort en 1495, & inhumé à l'Abbaye de Clairlieu, où l'on voit son tombeau, avoit épousé 1°. *Béatrix de Germiny*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Germiny*, & d'*Armequine de Raville* ; & 2°. *Eve de Fenestrange*. Du premier lit vinrent : — 1. NICOLAS, mentionné ci-après ; — 2. CLAUDINE, Dame de Vavincourt, mariée à *Jean de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Rosne, Sénéchal de Barrois ; — 3. & MARGUERITE DE LUTZELBOURG, Dominicaine à Nancy.

NICOLAS DE LUTZELBOURG, Seigneur de Fléville, Gouverneur de Nancy, épousa *Marguerite de Lucy*, fille de *Maheu*, Seigneur *de Lucy* & de Dombasle, & de *Claude de Craimcourt*. Il eut de ce mariage : — 1. ANNE, femme de *Robert de Boulan*, Seigneur de Rollet & de Laval en Ardenne ; — 2. RENÉE, mariée à *Nicolas de Choiseul*, Seigneur d'Isché ; — 3. NICOLE, Dame de Fléville en partie, alliée à *Claude de Beauvau*, Seigneur de Novian & de Manonville, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, Gouverneur de la personne de HENRI, Prince héréditaire du Duché de Lorraine, & Grand-Maître de la Garderobe d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre ; — 4. LOUISE, Dame de Germiny, femme de *Jean de Haraucourt*, Seigneur de Magnieres, Bayon, Buzy, Chambley & de Louppy ; — 5. & BARBE DE LUTZELBOURG, Dame de Dombasle, mariée à *Jean de Ludres*, Comte d'Affrique, Seigneur de Ludres, Richarmesnil, Messein & Parroye, Bailli de Hatton-Châtel, & Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine.

V. HENRI DE LUTZELBOURG, fils aîné d'EGENOLF, III. du nom, & d'*Elisabeth de Haranges*, Seigneur de Hombourg & de Vastelain, mort en 1492, avoit épousé *Marguerite de Than*, fille de *Valter de Than*, Chevalier, & de *Jeanne de Sierk*, dont : — FRÉDERIC, qui suit ; — & BARBE DE LUTZELBOURG, mariée 1°. à *Jean de Haraucourt*, Seigneur de Dalheim ; & 2°. à *Lambert-Fauste de Strombourg*, Seigneur de Bertranges.

VI. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Sarbourg, & Grand-Maître de la Maison de l'Evêque de Strasbourg, épousa, 1°. *Apollonie de Landsperg*, fille de *Jacques de Landsperg*, & d'*Anne de Rochsenhausen*, morte sans enfans ; & 2°. *Sophie de Munchen*, fille d'*Antoine de Munchen-de-Vildsperg*, & de *Dorothée Mansin-de-Mausenburg*. De cette seconde femme il eut : — BERNARD, qui suit, tige des Seigneurs DE LUTZELBOURG-SARECK, répandus en Allemagne, en Lorraine & en France ; — & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Sarbourg & d'Imeling, rapportée ci-après.

### *Seigneurs de LUTZELBOURG-SARECK.*

VII. BERNARD DE LUTZELBOURG, I. du nom, Seigneur de Sareck, Gouverneur de Sarbourg, Bailli d'Allemagne, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc DE LORRAINE, épousa, 1°. *Véronique de Landsperg*, fille de *Sébastien*, Baron *de Landsperg* ; & 2°. *Lucie*, Baronne *de Reinach*. Il eut du premier lit : — VERNER, qui suit ; — & VALTER, rapporté ci-après.

VIII. VERNER DE LUTZELBOURG, Grand-Veneur du Duc *de Saxe*, épousa, 1°. *Anne de Zeterick* ; & 2°. *Odile de Loezerin*, de la ville de Leipsick. De la premiere vint : — BERNARD, qui suit ; & de la seconde il eut : — 2. GEORGES DE LUTZELBOURG,

Ecuyer des Princes *de Saxe* ; — 3. & FRÉDERIC, rapporté après BERNARD, son frere aîné.

IX. BERNARD DE LUTZELBOURG, II. du nom, Chambellan de l'Electeur *de Saxe*, laissa de *Susanne de Landsperg*, son épouse : — ANNE-MARIE DE LUTZELBOURG, mariée à *François de Saintignon*, Chambellan & Colonel dans les troupes de Lorraine.

IX. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, fils puîné de VERNER & d'*Odile de Loezerin*, sa seconde femme, épousa *Marguerite de Foektein-de-Hunolstein*, dont : — OTTO-EBERARD & FRÉDERIC-CASIMIR. Leurs descendans sont aujourd'hui établis en Saxe, & un d'eux a été Chambellan de feu AUGUSTE, Roi de Pologne.

VIII. VALTER DE LUTZELBOURG, fils puîné de BERNARD I, & de *Véronique de Landsperg*, sa premiere femme, fut Seigneur de Sareck, & Gouverneur de Sarbourg. Il épousa, 1°. *Anne*, Comtesse *de Weltz* ou *Wiltz* ; & 2°. *Anne-Marguerite*, Baronne *d'Eltz*. Du premier lit vinrent : — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE-ERNEST, rapporté après son frere ; — 3. VALTER, mort jeune, étudiant à Pont-à-Mousson, & inhumé dans la Paroisse Saint-Laurent ; — 4. CLAUDINE, femme de *Jean-Renard de Schwawambourg*, Gouverneur de la haute Alsace ; — 5. VÉRONIQUE, mariée à *Erard de Lavaulx*, Baron de Vrécourt ; — 6. ANNE-SUSANNE, épouse d'*Adam de Custine*, Seigneur de Guermange ; — 7. & ELISABETH DE LUTZELBOURG, alliée à *Jean-Batiste de Haraucourt*.

IX. FRÉDERIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Sareck & de Vilphtzein, vivoit encore en 1644. Etant devenu veuf, il se fit Chevalier de l'Ordre Teutonique, & mourut Commandeur du même Ordre. Il avoit épousé *Reine de Brandebourg*, & en eut : — JEAN-BATISTE, mort en bas-âge ; — & JULIE DE LUTZELBOURG, mariée au Baron *de Pfirdt*, aliàs *de Ferette*.

*Seigneurs de* KIRPRICK.

IX. PIERRE-ERNEST DE LUTZELBOURG, frere du précédent, Seigneur de Saaraltorff & de Kirprick, Gouverneur de Sarbourg en 1621, Grand-Bailli de Mergentheim, Gentilhomme de la Chambre & Grand-Fauconnier de l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Strasbourg, ensuite Gouverneur de Heilbronn, pour S. M. Impériale, épousa, 1°. *Ursule de Pfirdt*, aliàs *de Ferette* ; & 2°. CATHERINE DE LUXEMBOURG, fille de JEAN-SCHWEICKART DE LUTZELBOURG, & de *Marguerite*, Baronne *de Braubach*, dont il sera parlé au degré VII de la branche suivante. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI-GUILLAUME, qui suit ; — 2. EGELOF, Chevalier de Malte ; & du second lit : — 3. GUILLAUME-ERNEST, rapporté ci-après ; — 4. & EGELOF-ERNEST DE LUTZELBOURG, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

X. HENRI-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service du Duc *de Baviere*, & Bailli d'Aurbach, épousa *Anne-Catherine de Streiff-de Lauffestein*, dont : — 1. VEIGAND-FRANÇOIS, Chambellan de l'Electeur *de Baviere*, Colonel-Commandant d'un Régiment d'Infanterie du Prince Electoral, & son Envoyé extraordinaire vers S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE & de Bar, pour le féliciter sur la possession de la souveraineté de ses Etats. Il est mort sans alliance en 1703, — 2. LOUIS-OTTO, qui suit ; — 3. FERDINAND-GUILLAUME, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Bavaroises ; — 4 & 5. MADELEINE & FRANÇOISE, Religieuses à Vergaville ; — 6. & ADÉLAÏDE DE LUTZELBOURG, mariée à *N... d'Avril*, Capitaine dans les troupes Bavaroises.

XI. LOUIS-OTTO DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Chambellan du Duc *de Baviere*, & Bailli d'Aurbach, a épousé *Marie Sthalin*, dont est issue :

XII. SOPHIE DE LUTZELBOURG, mariée à son cousin FRANÇOIS-JOSEPH DE LUTZELBOURG, mentionné au degré X de la branche suivante.

*Seigneurs* D'ALTORFF.

X. GUILLAUME-ERNEST DE LUTZELBOURG, Seigneur d'Altorff, fils de PIERRE-

Ernest, & de Catherine de Luxembourg, sa seconde femme, épousa *Marie de Streiff-de-Lauffestein*, dont :

XI. Valter de Lutzelbourg, Seigneur d'Altorff, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, mort en 1736. Il avoit épousé *Marie-Ursule de Klinglin*, sœur de la Maréchale *du Bourg*, & fille de *Jean-Batiste de Klinglin*, Préteur Royal de Strasbourg, & Membre du corps de la Noblesse d'Alsace. Elle est morte en son Château de l'Isle-Jard, près de Strasbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans, ayant eu de son mariage :

XII. François-Walter, Comte de Lutzelbourg, né en 1707, d'abord reçu à la seconde Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou en 1734. Il acheta, en Février 1738, le Guidon des Gendarmes Ecossois, & eut le même jour commission de Mestre-de-Camp de Cavalerie; fut, en Mars 1742, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou; Capitaine des Gendarmes d'Anjou, en Décembre 1744; Brigadier le 1 Mai 1745; Capitaine des Gendarmes de Bretagne le 1 Décembre de la même année; nommé Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759, & est mort le 17 Janvier 1762, à Fulde, où il commandoit.

*Branche des Seigneurs de Sarbourg & d'Imeling.*

VII. Antoine de Lutzelbourg, I. du nom, second fils de Fréderic, & de *Sophie de Munchen*, sa seconde femme, Seigneur de la Maison forte de Sarbourg, Gouverneur de la ville, puis du Duché de Weimar, pour le Duc *de Saxe*, épousa *Catherine de Harstal*, fille de *Christophe de Harstal-de-Milla*, & de *Barbe de Schomberg*, & petite-fille d'*Ernest de Harstal*, & de *Catherine de Mansfeldt*. De ce mariage vinrent : — 1. Philippe-Egelof, qui suit; — 2. Veigand, rapporté après son frere aîné; — 3. Jean-Schweickart, marié, 1°. à *Marguerite*, Baronne *de Braubach*; & 2°. à *Anne-Catherine d'Etling*. De la premiere il eut : — Catherine de Lutzelbourg, mariée, comme on l'a dit ci-devant, degré IX, à Pierre-Ernest de Lutzelbourg, tige des Seigneurs de Kirprick; & du second lit : — Henri-Jean-Egenolf & Jean-Willaume, morts jeunes; — 4. Ernest-Christophe, mentionné ci-après; —— 5. & Fréderic-Guillaume, dont on ignore la destinée.

VIII. Philippe-Egelof de Lutzelbourg, Conseiller d'Etat, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, Colonel entretenu, & Général de l'Artillerie de la Ligue Catholique de l'Empire, tué le 8 Octobre 1617, près de Nancy, revenant de son ambassade de Baviere, où il avoit été dépêché par le Duc Henri, s'étoit marié avec *Françoise de Florainville*, Chanoinesse de Sainte-Marie à Metz, fille de *Charles de Florainville*, Seigneur de Faims & de Cousan, & d'*Isabelle de Mailly-d'Escot*, dont pour fille unique : — Eve de Lutzelbourg, mariée à *Henri de Florainville*, Seigneur de Faims, Maréchal des Camps & Armées de France.

VIII. Veigand de Lutzelbourg, Seigneur d'Imeling, second fils d'Antoine I, & de *Catherine de Harstal*, épousa, 1°. *Béatrix de Landsperg*; & 2°. *Marguerite de Streiff-de-Lauffestein*. Du premier lit il eut : — Ernest de Lutzelbourg, marié à *Jacobé Boecklin*, dont un fils, tué en Hongrie, servant en qualité de Capitaine, sous Charles, V. du nom, Duc de Lorraine; — & deux filles, mariées en Allemagne; & du second lit : — 1. Veigand de Lutzelbourg, marié, 1°. à *Marie-Catherine*, Baronne d'*Offat*; 2°. à *N...*, Comtesse *de Calemberg*; & 3°. à *N...*, Comtesse *de Schomberg*. De cette derniere il a eu : — un fils, mort au service de France; — & N... de Lutzelbourg, mariée au Comte *de Salm*; — 2. Antoine-Michel, qui suit; — 3. Charles, Brigadier des Armées en France, mort en 1676, sans alliance; — 4. Marie-Marguerite, épouse de *Henri*, Comte *de Frise*; — 5. Anne-Catherine, mariée, en 1664, à *Jean-Adolphe de Haubitz*, Commissaire général de l'armée Impériale; — 6. & Charlotte de Lutzelbourg, femme de *Henri-Ernest de Kamen*, Grand-Maréchal de la Cour de Saxe.

IX. Antoine-Michel de Lutzelbourg, Seigneur d'Imeling, de Bil, de Winsviller, &c. Colonel de Cavalerie au service de France, épousa, 1°. *N... de Ples-*

*sen*; & 2°. *Marie-Hélene de Schelemberg*, fille de *Christophe*, Baron *de Schelemberg*, Seigneur de Marmoustier, & d'*Eve de Nevenstein*. Du premier lit vint: — MARTHE-ANNE DE LUTZELBOURG, Religieuse à Vergaville; & du second lit il eut: — 1. JACQUES-ANTOINE, Comte DE LUTZELBOURG, & de Nidergog, Général de la Cavalerie de feu AUGUSTE, Roi de Pologne, Gouverneur du Prince Royal, son fils, aujourd'hui Duc & Electeur *de Saxe*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, & Feldt-Maréchal de ses Armées, mort sans alliance; — 2. CHARLES-LOUIS, Seigneur d'Imeling, Chanoine de Strasbourg; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 4. EVE-FRANÇOISE, mariée au Comte *de Chabannes-Pionsac*, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur d'Oleron; — 5. CHARLOTTE, femme de *Pierre des Alleurs*, Comte de Clinchamps, mort Ambassadeur de France à la Porte Ottomane; — 6. & MARIE-ANNE, morte en Saxe, non mariée.

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE LUTZELBOURG, Colonel de Cavalerie au service de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé SOPHIE DE LUTZELBOURG, sa cousine, fille de LOUIS-OTTO DE LUTZELBOURG, Seigneur de Kirprick, Chambellan du Duc *de Baviere*, & de *Marie Sthalin*. Voyez le degré XI des Seigneurs *de Kirprick*. De ce mariage est issu pour fils unique:

XI. ANTOINE-JOSEPH, Comte DE LUTZELBOURG-D'IMELING, fait Mestre-de-Camp de Cavalerie en *1759*. Il a épousé *Pauline de Klinglin*, fille de *N... de Klinglin*, Conseiller d'Etat & Préteur Royal de Strasbourg, dont il n'a que deux filles.

*Derniere Branche.*

VIII. ERNEST-CHRISTOPHE DE LUTZELBOURG, quatrieme fils d'ANTOINE I, & de *Catherine de Harstal*, épousa *Sophie*, Baronne *de Braubach*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. FRÉDERIC-GUILLAUME, rapporté après son frere aîné: — 3. ANNE-URSULE; — 4. & ANNE-CATHERINE, mariée à *Jean Mertzeloff*, Baron *de Hunolstein*, Seigneur de Zuch, d'Idersdorf & de Gremçay.

IX. ANTOINE DE LUTZELBOURG, II. du nom, Grand-Maréchal de Virtemberg, Colonel de Cavalerie & Bailli d'Oberkirch, épousa, 1°. *Ursule de Rochsenhausen*; 2°. en *1642*, *Marie-Madelene Boecklin-d'Ertenberg*; & 3°. *Elisabeth Beerstet-de-Zucmandel*. Du premier lit il eut: — 1. ERNEST-CHRISTOPHE, établi à Stutgard; — 2 & 3. SIBILLE & SOPHIE, dont nous ignorons la destinée.

IX. FRÉDERIC-GUILLAUME DE LUTZELBOURG, frere du précédent, Capitaine de Cavalerie en France, se maria avec *Ursule*, fille de *Richard*, Baron *de Landsperg*, dont:

X. ANTOINE-RICHARD DE LUTZELBOURG, Grand-Maître des Chasses de l'Archiduc LÉOPOLD, Evêque de Strasbourg, allié à *Marie Kempffin-d'Angrest*, de laquelle il a eu:

XI. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé *Marie de Nothaffitin*, fille de *Guillaume Nothaffitin-de-Weremberg* & de *Barbe*, Baronne *de Taufkirck*, dont:

XII. FRÉDERIC DE LUTZELBOURG, II. du nom, Général de la Cavalerie Bavaroise, & Gouverneur d'Ingolstadt, marié à la Baronnne *de Boukthеun*, ou *Bouktheim*. Nous ignorons s'il en a postérité.

La Maison de LUTZELBOURG porte pour armes: *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules, la queue nouée & passée en sautoir.* Supports, *deux lions.* Couronne de Comte.

* **LUXE**, en Basse-Navarre. Comté souverain que *Charlotte-Catherine*, fille unique & héritiere de *Charles*, qualifié *souverain de Luxe*, & de *Claude de Saint-Gelais*, porta en dot, en 1593, à *Louis de Montmorency*, Seigneur de Boutteville, mort le 20 Mars 1615. *Voyez* MONTMORENCY.

* **LUXEMBOURG**: Ville & Province des Pays-Bas, avec titre de *Duché*. Cette Province est située dans la Basse-Allemagne, & a pour bornes une partie du pays de Liége & de Limbourg au Septentrion; la Lorraine au Midi,

l'Archevêché de Trèves & la Moselle au Levant ; & la même riviere, avec une partie de l'Ardenne au Couchant. L'Empereur est Souverain d'une partie du Luxembourg, dont les Villes, après la Capitale, sont Bastogne, Arlon, Virton, &c. à la Maison d'Autriche ; Thionville, Montmédy, Damvilliers, Ivoy, Marville, &c. à la France, depuis le traité des Pyrénées de l'an 1659. On y compte plus de 20 de ces Villes, & près de 1200 Villages. Thionville est la Capitale du Duché de *Luxembourg* françois, comme *Luxembourg*, Capitale du Duché de ce nom.

Le LUXEMBOURG portoit autrefois le titre de *Comté*, & fut depuis érigé en *Duché* par un Empereur de la Maison, à qui cette Province a donné son nom. Il y a divers Comtés & Baronnies dans cette Province, dont l'Etat est composé du Clergé, de la Noblesse & des principales Villes.

La ville de LUXEMBOURG avoit été prise par les François, sous le commandement du Maréchal *de Crequy*, l'an 1684 ; mais elle a été rendue aux Espagnols par le traité de paix conclu à Riswick l'an 1697.

LUXEMBOURG : Ancienne & illustre Maison éteinte, l'une des plus puissantes de l'Europe, laquelle a donné quatre Empereurs à l'Allemagne, dont trois ont été Rois de Bohême, & un de Hongrie ; six Reines, dont une Impératrice d'Occident, & plusieurs Princesses qui ont illustré les Maisons auxquelles elles ont été alliées. Elle a possédé, dans les Pays-Bas, les Duchés de Limbourg & de Luxembourg ; en Allemagne, ceux de Silésie & de Gorlitz ; en Prusse, les Marquisats de Moravie, de Brandebourg & de Lusace ; & en France, plusieurs Duchés-Pairies, Comtés, Vicomtés & grandes Seigneuries : elle y a aussi possédé plusieurs grandes charges de la Couronne, comme celles de Connétable, de Colonel-Général d'Infanterie, de grand Chambellan, de grand Bouteiller, & a donné plusieurs Chevaliers des Ordres, &c. Les Auteurs parlent diversement des premiers Seigneurs de LUXEMBOURG. Le plus ancien, dont on ait connoissance, est

I. SIGEFROI, frere puiné de GODEFROI, Comte de Verdun. On dit qu'il acquit plusieurs Terres & le Château de LUXEMBOURG, par échange fait à *Viker*, Abbé de Saint-Maximin de Trèves, le 19 Avril 963. Il prit la qualité de *Comte*, & mourut le 26 Novembre, après l'an 997, selon le Martyrologe de l'Abbaye de Gorze. De sa femme, nommée *Hedwige*, il eut : — 1. HENRI DE LUXEMBOURG-DE-HELZELIN, Comte d'Ardenne & Duc de Baviere, mort sans postérité en 1025 ; — 2. SIGEFROI, mort sans alliance ; — 3. FRÉDERIC, qui suit ; — 4. GILBERT, tué en 1005 à Pavie, selon *Ditmar ;* — 5. THÉODORIC, Evêque de Metz, mort en 1047 ; — 6. ADALBERON, Prévôt de l'Eglise de Saint-Paulin de Trèves ; — 7. CUNEGONDE, femme de l'Empereur HENRI II ; — 8. & EVE, mariée à *Gerard*, Comte d'Alsace.

II. FRÉDERIC, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, épousa la fille du Comte *Megengor*, & en eut : — 1. HENRI, Duc de Baviere, mort sans enfans en 1047 ; — 2. FRÉDERIC, Duc de la Basse-Lorraine, en 1046, mort en 1065 ; — 3. GILBERT, qui suit ; — 4. ADALBERON, Evêque de Metz, mort en 1072 ; — 5. THÉODORIC, ou THIERRI, Duc de Limbourg ; — 6. OGIVE, femme de *Baudouin*, IV. du nom, dit *le Barbu*, Comte *de Flandres ;* — 7. JUDITH, ou JUTTE, mariée à *Welf*, Comte *d'Altorff*, — 8 & 9. GISELLE & ODE, celle-ci Abbesse de Lunéville.

III. GILBERT, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG & de Salm, eut de sa

femme, dont le nom est ignoré: — CONRAD, qui suit; — & HENRI-HERMAN, Comte de Salm, en Ardenne, élevé à l'Empire en 1081, mort en 1087, laissant: —— OTHON, Palatin de Rincke; — & HERMAN, Comte de Salm en 1156.

IV. CONRAD, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, mort le 20 Août 1086, avoit épousé *Clémence*, fille & héritiere du Comte *de Longwy*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2, 3, 4 & 5. HENRI, CONRAD, RODOLPHE & ADALBERON, morts sans postérité; — 6. ERMENSON, mariée, 1°. à *Albert*, Comte *d'Habsbourg* en Alsace, & de Moha, neveu du Pape LÉON XI, 2°. à *Bérenger*, Comte *de Sultzbach* en Baviere; & 3°. à *Godefroi*, Comte *de Namur*, dont elle fut la seconde femme, & avec lequel elle vivoit en 1121. Elle en eut plusieurs enfans, entr'autres: — *Henri*, surnommé l'*Aveugle*, Comte *de Namur*, dont il sera parlé après CONRAD, II. du nom, son cousin; — 7. & MATHILDE, Comtesse de Longwy, femme de *Geoffroi*, Comte *de Castel*.

V. GUILLAUME, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, mourut en 1131, & laissa pour fils unique:

VI. CONRAD, II. du nom, mort sans postérité de sa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par sa mort le LUXEMBOURG devint le partage de son cousin, qui suit.

V. HENRI, dit *l'Aveugle*, fils de *Godefroi*, Comte *de Namur*, & d'ERMENSON DE LUXEMBOURG, fille de CONRAD I, fut Comte de Namur, puis DE LUXEMBOURG, après la mort de son cousin. Il épousa, en secondes noces, *Agnès de Gueldres*, morte vers l'an 1194, laissant pour fille unique:

VI. ERMENSON, II. du nom, née en 1186, mariée, 1°. en 1193, à l'âge de 7 à 8 ans, à *Thibaut*, Comte *de Bar-le-Duc*, mort en 1214, sans postérité; & 2°. la même année, à *Valeran de Limbourg*, Marquis d'Arlon, puis Comte de Luxembourg, à cause d'elle. De cette alliance vinrent: — 1. HENRI, qui suit; — 2. & MATHIEU, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, du chef de sa mere, de la Roche, Marquis d'Arlon, surnommé *le Grand*, épousa, en 1240, *Marguerite de Bar*, Dame de Ligny, fille aînée d'*Henri* II, Comte *de Bar*, & de *Philippe de Dreux*. On dit qu'il mourut en 1280, & qu'il eut de son mariage: — 1. HENRI, qui suit; — 2. VALERAN, auteur de la branche de Ligny, rapportée ci-après; — 3 & 4. BAUDOUIN & JEAN, morts au combat de Woring le 5 Juin 1288; —— 5. PHILIPPE, mariée, en 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte *de Hainaut*, Hollande & Zélande; — 6. ISABEAU, femme de *Gui de Dampierre*, II. du nom, Comte de Flandres, morte en 1295; — 7. MARGUERITE, morte sans alliance; — 8. & FÉLICITÉ, Religieuse à Beaumont.

VIII. HENRI, II. du nom, Comte DE LUXEMBOURG, &c. s'allia avec *Béatrix d'Avesnes*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité de Coucy*, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. VALERAN, Seigneur de Dourlers, de Thierimont & de Consorre, mort en Italie en 1311; — 3. BAUDOUIN, Archevêque de Trèves, mort le 28 Janvier 1353; — 4. MARGUERITE, Prieure de Beaumont à Valenciennes; — 5. & FÉLICITÉ, femme de *Tristan*, Baron *de Gaesbeke*, Seigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III. du nom, Comte DE LUXEMBOURG & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c. nommé Empereur en 1308, après ALBERT D'AUTRICHE, & mort le 24 Août 1313, eut de *Marguerite de Brabant*, sa seconde femme: — 1. JEAN, qui suit; — 2. BÉATRIX, mariée, en 1318, à *Charles de Hongrie*, II. du nom, morte la même année; — 3. MARIE, seconde femme du Roi CHARLES IV, dit *le Bel*, morte en 1324; — 5. CATHERINE, mariée à LÉOPOLD, Archiduc D'AUTRICHE; — 6. & AGNÈS, épouse de *Rodolphe de Baviere*, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, tué à la bataille de Crecy, le 26 Août 1346, avoit épousé, 1°. le 4 Février 1311, ISABEAU, morte en 1330, fille & héritiere de WENCESLAS, surnommé *le Saint*, Roi de Bohême, & de *Gute de Habsbourg*; & 2°. en 1334, BÉATRIX DE BOURBON, morte le 25 Décembre 1385, fille de LOUIS, Duc DE BOURBON, I. du nom, & de *Marie de*

*Hainaut.* Du premier lit vinrent : — 1. PRIMISLAS, mort jeune ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. JEAN-HENRI, Marquis de Moravie, marié, 1°. à *Marguerite*, Duchesse *de Carinthie*, qui se sépara de lui, sous prétexte d'impuissance, pour épouser l'Empereur LOUIS DE BAVIERE ; & 2°. en 1350, à *Marguerite*, Duchesse d'*Opaw* en Silésie, dont : — (a) JOSSE, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains en 1410, & mort sans alliance en 1411 ; — (b) PROCOPE, aussi Marquis de Moravie, qui laissa d'*Elisabeth de Baviere*, sa femme, une fille unique, mariée à *Bugislas*, Duc *de Poméranie* ; — (c) & JEAN-SOBESLAS DE LUXEMBOURG, Evêque d'Olmutz en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort en 1388 ; — 4. MARGUERITE, femme de *Henri*, Duc de *la haute Baviere* ; — 5. BONNE, épouse de JEAN, Roi de France, morte le 11 Septembre 1349 ; — 6. ANNE, mariée à OTHON, Duc d'AUTRICHE, morte en 1344. Du second lit sortirent : — 7. WENCESLAS, qui eut en partage le Comté de LUXEMBOURG, que l'Empereur CHARLES IV, son frere, érigea en *Duché* le 13 Mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Duchesse *de Brabant* & de Limbourg, fille de *Jean-Wenceslas*, III. du nom. Il mourut sans enfans le 7 Décembre 1383.

XI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême, né le 14 Mai 1316, élu Empereur sous le nom de CHARLES IV en 1346, mort le 27 Mars 1378, avoit épousé, 1°. vers l'an 1331, BLANCHE, morte en 1348, fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de *Mahaud de Châtillon*, dite *de Saint-Paul* ; 2°. en 1349, *Anne* ou *Agnès de Baviere*, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte en 1352 ; 3°. en 1353, *Anne de Silésie*, morte en 1362 ; & 4°. en 1363, *Elisabeth de Poméranie*, morte en 1393. Des deux premiers lits il n'eut point d'enfans ; du troisieme vint : — 1. WENCESLAS, Empereur & Roi de Bohême, mort le 16 Août 1419. Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne de Baviere*, sa premiere femme, morte en 1388 ; mais de *Sophie*, sa seconde, morte en 1428, fille de *Jean*, Duc *de Baviere*, il eut : — ANNE DE LUXEMBOURG, morte en 1394, femme, en 1384, de RICHARD II, Roi d'Angleterre ; du quatrieme lit sortit : — 2. SIGISMOND, qui suit ; — 3. JEAN, Duc DE LUXEMBOURG & de Gorlitz, Marquis de Lusace, qui laissa de son mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert*, Duc *de Meckelbourg*, Roi de Suéde ; — ELISABETH, Duchesse DE LUXEMBOURG, mariée, 1°. en Juillet 1409 à Bruxelles, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, dont elle fut la seconde femme, car il avoit épousé JEANNE DE LUXEMBOUG, fille de VALERAN III, Comte de Saint-Paul. Elle en eut : — GUILLAUME *de Bourgogne*, mort au berceau en 1410, & elle se remaria à *Jean de Baviere*, dit *sans pitié*, auparavant Evêque de Liége, qui mourut sans enfans en 1424. Dans la suite, les peuples de Luxembourg, appellerent *Guillaume de Saxe*, Landgrave de Thuringe ; & ELISABETH, Duchesse DE LUXEMBOURG, se trouvant foible & sans appui, eut recours à PHILIPPE *le bon*, Duc DE BOURGOGNE, qui se servant de cette conjoncture, acquit, par un traité fait en 1443, le Luxembourg, dont ELISABETH ne pouvoit disposer qu'au désavantage de ceux de sa Maison ; — 4. MARGUERITE, morte l'an 1359, premiere femme de Louis, Roi de Hongrie & de Pologne ; — 5. ELISABETH, premiere femme d'ALBERT III, dit *à la Tresse*, Duc D'AUTRICHE, morte l'an 1373 ; — 6. CATHERINE, aussi morte la même année, épouse de RODOLPHE, IV. du nom, dit *l'Ingénieux*, Duc D'AUTRICHE ; — 7. ANNE, mariée à *Othon de Baviere*, Marquis de Brandebourg ; — 8. ELISABETH, alliée à *Jean-Galeas*, Prince *de Milan* ; — 9. MARGUERITE, femme de GUILLAUME, dit *l'Ambitieux*, Duc D'AUTRICHE ; — 10. HÉLENE, morte l'an 1394, épouse de RICHARD II, Roi d'Angleterre ; — 11. & MARGUERITE DE LUXEMBOURG, morte en 1410, femme de *Jean* III, Burgrave *de Nuremberg*.

XII. SIGISMOND DE LUXEMBOURG, né l'an 1367, Empereur, &c. mort le 9 Décembre 1437, avoit épousé, 1°. l'an 1383, MARIE DE HONGRIE, morte l'an 1402 ; & 2°. l'an 1403, *Barbe*, Comtesse *de Cillei*, morte l'an 1451, dont il eut :

XIII. ELISABETH DE LUXEMBOURG, morte l'an 1447, femme d'ALBERT, I. du nom, Archiduc D'AUTRICHE & Empereur.

*Branche*

*Branche de Luxembourg-Ligny.*

VIII. Valeran de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouffy, fils puîné de Henri I, Comte de Luxembourg, fut tué avec ses freres à la bataille de Woringen près de Cologne, donnée contre le Duc *de Brabant*, l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame *de Beauvoir*, sa femme, — 1. Henri, Seigneur de Ligny, mort sans postérité; — 2. Valeran, qui suit; — 3. & Philippe, accordée, par contrat de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte *de Valence*.

IX. Valeran de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouffy & de Beaurevoir, épousa *Guiotte*, Châtelaine *de Lille*, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiere de *Jean*, IV. du nom, Châtelain *de Lille*, &c. & de *Béatrix de Néelle*. Il vivoit encore l'an 1353, & laissa :

X. Jean de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mort l'an 1364. Il avoit épousé, l'an 1330, *Alix de Flandre*, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*. Leurs enfans furent : — 1. Gui, qui suit; — 2, 3 & 4. Valeran, Henri & Jean, morts sans alliance; — 5. Marie, femme de *Henri*, V. du nom, Sire *de Joinville*, Comte de Vaudemont; — 6. Philippe, mariée, l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur *de Raineval*, Pannetier de France; — 7. & Jeanne, alliée l'an 1350, à *Gui de Châtillon*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte sans enfans l'an 1392.

XI. Gui de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Châtelain de Lille, Seigneur de Rouffy, &c. avoit épousé, l'an 1350, *Mahaud de Châtillon*, sœur & héritiere de *Gui*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui *Ligny* en *Comté*, l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baësvider le 22 Août 1371, ayant eu de son mariage : — 1. Valeran, qui suit; — 2. Jean, tige de la branche de Luxembourg-Saint-Paul, rapportée ci-après; — 3. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, Cardinal, Evêque de Metz, mort le 2. Juillet 1387, à l'âge de 18 ans; — 4. André, Evêque de Cambray, mort l'an 1396; — 5. Marguerite, alliée, 1°. à *Pierre d'Anguien*, Comte de Liches; & 2°. à *Jean*, Seigneur *de Werchin*, Sénéchal de Hainaut; — 6. Marie, femme, 1°. de *Jean de Condé*, Seigneur de Moriammez; & 2°. de *Simon*, Comte *de Salm*; — 7. Jeanne, Demoiselle de Luxembourg, morte sans alliance vers 1430, laquelle avoit succédé aux Comtés de Ligny & de Saint-Paul, après la mort de *Philippe de Bourgogne*, Duc de Brabant, son petit-neveu.

XII. Valeran de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les habitans de l'Isle Thevet en 1403; deux ans après il fut encore défait. Le Duc *de Bourgogne* le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du Gouvernement de Paris, & de l'Epée de Connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célebres partisans de ce Duc, & mourut au Château d'Ivoy le 19 Avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, 1°. l'an 1374, *Mahaud de Rœux*; & 2° *Bonne de Bar*, morte le 2 Juin 1400. De la premiere il eut :

XIII. Jeanne de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée, l'an 1402, à *Antoine de Bourgogne*, Duc de Brabant, &c. morte le 12 Août 1407.

Le Connétable de Luxembourg laissa aussi d'*Agnès de Brie*, une de ses maîtresses, —— *Jean*, dit *Hennequin*, bâtard *de Saint-Paul*, Seigneur de Hautbourdin, Chevalier de la Toison d'or, & célebre dans l'Histoire du XV[e] siécle, qui mourut l'an 1466, sans laisser d'enfans de *Jacqueline de la Tremoille*, sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de Dours.

*Branche de Luxembourg-Saint-Paul.*

XII. Jean de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de Gui,

Comte de Ligny, & de *Mahaud de Châtillon*, mourut vers l'an 1397. Il avoit épousé *Marguerite d'Anguien*, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguien & ses droits sur le Duché d'Athènes. Elle étoit fille de *Louis d'Anguien*, Comte de Brienne & de Conversan, & de *Jeanne de Saint-Severin*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, Cardinal, Archevêque de Rouen. Il fut d'abord élevé, l'an 1414, à l'Evêché de Terouane, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposés à son élection; se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425 par HENRI, VI. du nom, Roi d'Angleterre, soi-disant Roi de France. Il exerça cette charge jusqu'en 1435, obtint l'Archevêché de Rouen en 1436; & ne voulut accepter le Chapeau que lui donna le Pape EUGÈNE IV, en 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entierement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Il se jetta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au Roi CHARLES VII; mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield, le 18 Septembre, & selon d'autres, le 4 Octobre 1443; — 3. JEAN, dit *le Comte de Ligny*, Chevalier de la Toison d'or, mort en 1440, sans laisser de postérité de *Jeanne de Bethune*, Vicomtesse de Meaux, fille de *Robert de Bethune*, Vicomte de Meaux; — 4. & JEANNE DE LUXEMBOURG, mariée, 1°. à *Louis*, Seigneur *de Ghistelles*; & 2°. à *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Espinoy.

XIII. PIERRE DE LUXEMBOURG, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Conversan, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or l'an 1430, par le Duc *de Bourgogne*. Depuis, le Duc *de Bedfort*, son gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery sur les François; mais il mourut de la peste à Rambures, le 31 Août 1433. Il avoit épousé *Marguerite de Baux-d'Andrie*, & en eut : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. THIBAULT, tige de la branche de Luxembourg-Fiennes, rapportée ci-après; — 3. JACQUES, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'or, mort le 20 Août 1487, ne laissant d'*Isabelle*, Dame *de Roubais*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur *de Roubais*, que quatre filles, sçavoir : — ISABELLE DE LUXEMBOURG, Dame de Richebourg, mariée à *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Espinoy; — YOLANDE, Dame de Roubais, femme de *Nicolas de Werchin*, Sénéchal de Hainaut; — LOUISE, alliée, 1°. à *Jean de Ghistelles*, Seigneur de Dongelle; & 2°. à *Antoine de Croy*, Seigneur de Saimpy; — & ANNE DE LUXEMBOURG, mariée à *Guillaume Bourchier*, Comte d'Essex; — 4. VALERAN, mort jeune; — 5. JEAN, mort en Afrique; — 6. JACQUELINE, femme, 1°. l'an 1433, de *Jean d'Angleterre*, Duc de Bedfort; & 2°. de *Richard Dondeville*, Seigneur de Riviers; — 7. ISABEAU, mariée à CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte du Maine; — 8. & CATHERINE DE LUXEMBOURG, troisieme femme d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. LOUIS DE LUXEMBOURG, Comte de Saint-Paul, de Brienne, de Ligny, de Conversan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Anguien, &c. Connétable de France, & Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva à la célebre Assemblée d'Arras, l'an 1435, suivit le Roi CHARLES VII, au siége de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Il se signala encore en diverses occasions, entr'autres à la prise de Caen l'an 1450; & eut beaucoup de part dans l'amitié de *Charles de Bourgogne*, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Mont-Lhéri. Il y avoit long-tems que le Roi LOUIS XI souhaitoit de l'attirer à son service : pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le 5 Octobre 1465, & l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel le 1 Août 1469. Ce Seigneur persuada, depuis au Roi, de faire la guerre au Duc *de Bourgogne*. Il surprit la ville de Saint-Quentin, secourut celle de Beauvais, l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc *de Bourgogne*, contre la personne de LOUIS XI; mais

dans la suite il encourut la disgrace de ce Monarque extrêmement soupçonneux On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable voyant que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc *de Bourgogne*, pour se dérober à la colere du Roi; mais ce Duc, qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi Louis XI, qui fit faire le procès à ce Seigneur, & lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Décembre 1475 : il étoit alors âgé de 57 ans. Il avoit épousé, 1°. au Château de Bohaim, le 16 Juillet 1435, *Jeanne de Bar*, Comtesse de Marle & de Soissons, Vicomtesse de Meaux, Dame d'Oisy, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmiral, fille unique de *Robert de Bar*, Comte de Marle & de Soissons, & de *Jeanne de Bethune*, Vicomtesse de Meaux; & 2°. en 1466, *Marie*, fille de *Louis*, Duc *de Savoie*. Du premier lit il eut : — 1. Jean, Comte de Marle & de Soissons, Chevalier de la Toison d'or, tué par les Suisses à la bataille de Morat, le 22 Juin 1476; — 2. Pierre, qui suit; — 3. Antoine, auteur de la branche de Luxembourg-Brienne, rapportée ci-après; — 4. Charles, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 Janvier 1509; — 5. Jacqueline, alliée, l'an 1455, à *Philippe*, Sire *de Croy* & Comte de Porcien; — 6. Hélene, mariée, l'an 1465, à *Janus de Savoie*, Comte de Genève, morte l'an 1488; — 7. Philippe, Abbesse du Moncel, près de Pont-Sainte-Maixence, l'an 1475. Les enfans du second lit furent : — 8. Louis, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Venouse, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand-Chambellan de France, mort le 31 Décembre 1505, sans laisser d'enfans d'*Eléonore de Guevarra de Baux*, Princesse d'Altemure, qu'il avoit épousée en 1492, fille de *Pierre de Guevarra*, Marquis de Vasto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand-Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Isotte-Genèvre de Baux*, Princesse d'Altemure; — 9. & Jeanne de Luxembourg, Religieuse.

Le Connétable *de Saint-Paul* eut encore plusieurs bâtards, sçavoir : — Robert, Evêque d'Angoulême, élu l'an 1481, mort en 1492; — Jacques; — Antoinette; — Yolande; — Jeanne, mariée à *Antoine d'Ailly*, I. du nom, Seigneur de Varennes; — & Marguerite, femme de *Philippe d'Inchy*, Châtelain de Donay.

XV. Pierre de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soissons, Vicomte de Meaux, &c. mort au Château d'Anguien, le 25 Octobre 1482, avoit épousé *Marguerite de Savoie*, fille aînée de *Louis* Duc *de Savoie*, & d'*Anne de Cypre*. Elle étoit veuve de *Jean Paleologue*, Marquis *de Montferrat*, & mourut à Bruges au mois de Mars 1483. De ce mariage vinrent : — 1, 2 & 3. Louis, Claude & Antoine, morts jeunes; — 4 & 5. Marie & Françoise, retablies dans les biens de la Maison de Luxembourg, par Lettres du Roi Charles VIII, données à Ancenis, au mois de Juillet 1487. Marie, Comtesse de Saint-Paul, &c. épousa, 1°. *Jacques de Savoie*, son oncle, Comte de Romont, mort le 30 Janvier 1486; & 2°. le 8 Septembre 1487, François de Bourbon, Comte de Vendôme, bisayeul du Roi Henri IV. Elle porta par ce mariage les biens de la Maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le 1 Avril 1546. Du premier lit elle eut : — *Françoise de Savoie*, mariée à *Henri*, Comte *de Nassau de Vianne*. Françoise de Luxembourg, Dame d'Anguien, sœur de Marie, prit alliance avec *Philippe de Cleves*, Comte de Ravestein, & mourut sans lignée.

*Branche de Luxembourg-Brienne.*

XV. Antoine de Luxembourg, troisieme fils de Louis, Connétable de France, & de *Jeanne de Bar*, sa premiere femme, Comte de Brienne, de Roussy, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. fut employé en diverses négociations importantes par Louis XII, qui le fit son Chambellan ordinaire & le rétablit dans ses biens, par Lettres données à Blois, le 29 Mai 1504. Il mourut en 1510, & avoit épousé, 1°. *Antoinette de*

*Bauffremont*, Comtesse de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritiere de *Pierre de Bauffremont*, Comte de Charny; 2°. *Françoise de Croy*, fille de *Philippe*, Comte de Chimay; & 3°. *Gillette de Coëtivy*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne. Il eut du premier lit: – PHILIBERTE DE LUXEMBOURG, Comtesse de Charny, seconde femme de *Jean de Châlon*, IV. du nom, Prince d'Orange; du second: — CHARLES, qui suit; — &, selon quelques Auteurs, CLAUDE, mort jeune.

XVI. CHARLES DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne, de Ligny, de Roussy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Capitaine de 50 hommes d'armes, servit utilement le Roi FRANÇOIS I, qui le fit son Lieutenant-Général en Picardie, au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, & mourut le 10 Décembre 1530, laissant de *Charlotte d'Estouteville*, sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette de Coëtivy*, sa belle-mere: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. LOUIS, Comte de Roussy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il se distingua par son mérite & par ses services sous les regnes de FRANÇOIS I, & de HENRI II, & mourut sans postérité de son mariage avec *Antoinette d'Amboise*, Dame de Ravel, fille de *Gui*, & veuve de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy, son cousin, & d'*Antoine de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbezieux; – 3. JEAN, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry & de Larivour, ami des gens de Lettres, entre lesquels il se signala par divers ouvrages: il mourut, en 1548, à Avignon; où il fut enterré dans l'Eglise des Célestins; — 4. CLAUDE, ou GEORGE, mort jeune; – 5. GILLETTE, femme de *François de Vienne*, Seigneur de Ruffé; — 6. FRANÇOISE, mariée, 1°. à *Bernard* III, Marquis *de Bade*; 2°. avec *Adolphe*, Comte *de Nassau*; — 7. ANTOINETTE, Abbesse d'Hyeres, morte le 30 Avril 1603, âgée de 78 ans; – 8. & MARIE DE LUXEMBOURG, Abbesse de N. D. de Troyes, morte le 15 Mai 1597.

XVII. ANTOINE DE LUXEMBOURG, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut le 8 Février 1557. Il avoit épousé, le 7 Mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard *de Savoie*, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne Lascaris*, dont: —— 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Ducs de Piney, rapportée ci-après; — 3. ANTOINE, mort en 1573, sans alliance; – 4. HENRI, mort au berceau; — 5. & MADELENE, femme de *Christophe Juvenel-des-Ursins*, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN DE LUXEMBOURG, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut toujours fidele à son Prince, & mourut le 1 Juillet 1576. Il avoit épousé *Guillemette de la Marck*, fille de *Robert* IV, Duc de *Bouillon*, Maréchal de France, & de *Françoise de Brezé*, dont: — 1 & 2. ANTOINE & JEAN, morts jeunes; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. DIANE, mariée, 1°. à *Louis de Plusquellec*, Comte de Kaërman en Bretagne; & 2°. à *Just de Pontallier*, Baron de Pleurs; – 5. & LOUISE, mariée, 1°. à *George d'Amboise*, Baron de Casaubon, fils de *Louis*, Comte d'Aubijoux; & 2°. à *Bernard de Béon*, Marquis de Boutteville, Seigneur du Massès, Cornefou, Eclassan, &c. Gouverneur du haut & bas Limousin, la Rochelle & pays d'Aunis, Lieutenant de Roi en Saintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort. Sa veuve mourut le 16 Janvier 1647, âgée de 80 ans. Elle eut de son second mari: – *Charles de Béon-Luxembourg*, dont on va parler; – & *Louise de Béon*, morte le 2 Septembre 1665, femme de *Henri-Auguste de Loménie*, Secrétaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne.

*Charles de Béon-Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, prétendit disputer, en 1661, au Duc *de Montmorency-Luxembourg*, la propriété de la Terre de Piney, par les droits de LOUISE DE LUXEMBOURG, sa mere; & le Parlement de Toulouse déclara, par un Arrêt, que la

substitution de ce Duché étoit ouverte à son profit. L'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Duchesse de LUXEMBOURG furent maintenus, en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine possession de ce Duché de Piney, qui se trouve substitué en la Maison de *Gesvres*, en cas que la postérité du Duc & de la Duchesse viennent à manquer, & ce à cause du mariage de MARGUERITE DE LUXEMBOURG, fille de FRANÇOIS, Duc de Piney, avec *René Potier*, Duc de Tresmes. *Charles de Béon* avoit épousé *Marie Amelot*, fille de *Denis Amelot*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Conseiller d'Etat, & de *Marguerite du Drac*, morte le 15 Janvier 1702, âgée de 99 ans, dont il a eu trois garçons, — *Bernard de Béon*, mort sans alliance le 17 Avril 1714; — *Jean-Louis* & *Henri-Auguste*; ce dernier, mort le 15 Janvier 1699, Bailli & Grand-Hospitalier de Malte. *Jean-Louis*, Marquis *de Béon*, a épousé *Marie de Cugnac-Dampierre*, fille d'*Antoine de Cugnac*, Marquis de Dampierre, & de *Madelene de Tixier*, petite-fille de *François de Cugnac*, Conseiller d'Etat d'Epée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu — *Charles de Béon-Luxembourg*, Marquis de Béon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans postérité le 8 Août 1725.

XIX. CHARLES DE LUXEMBOURG, II du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, Chevalier des Ordres en 1597, mourut le 18 Février 1608, âgé de 36 ans, sans laisser d'enfans d'*Anne de Nogaret de la Valette*, qu'il avoit épousée en 1583, & qui mourut le 23 Novembre 1605.

*Ducs de PINEY.*

XVIII. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Roussy & de Ligny, deuxieme fils d'ANTOINE DE LUXEMBOURG, II. du nom, & de *Marguerite de Savoie*, destiné d'abord à l'Eglise, suivit la profession des armes, & fut employé dans des négociations importantes. HENRI III l'honora d'une estime particuliere, & érigea, pour lui, *Piney* en *Duché* en 1576, & en *Pairie* en 1581, & Tingry en *Principauté*. Il le fit aussi Chevalier de ses Ordres, & l'envoya Ambassadeur à Rome en 1586, où il s'acquit une grande réputation. A son retour, il se trouva au siége de Paris, & après l'assassinat du Roi en 1589, la Noblesse catholique le députa pour conjurer le Roi HENRI IV d'entrer dans les sentimens de l'Eglise Catholique. Cette même Noblesse l'envoya ensuite Ambassadeur à Rome, & il y retourna en cette même qualité pour ce Prince. Ce fut dans ce voyage qu'il traita du mariage du Roi avec MARIE DE MÉDICIS, & après avoir encore rendu d'autres services à l'Etat, il mourut au Château de Pougy le 30 Septembre 1613. Il avoit épousé, 1°. *Diane*, fille de *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, Pair & Grand-Veneur de France; 2°. *Marguerite de Lorraine*, veuve d'*Anne*, Duc *de Joyeuse*, fille de *Nicolas*, Comte de Vaudemont, & sœur de LOUISE DE LORRAINE, Reine de France. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui suit; — 2. MARGUERITE, morte le 9 Août 1645, femme de *René Potier*, Duc de Tresmes, Pair de France & Chevalier des Ordres; — 3. & LOUISE, Abbesse de Notre-Dame de Troyes, morte en 1602.

XIX. HENRI DE LUXEMBOURG, Duc de Piney, &c. mort d'une fiévre pestilentielle à Jargeau, le 23 Mai 1616, avoit épousé, le 19 Juin 1597, *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré, morte en Décembre 1615. De cette alliance vinrent : — 1. MARIE-CHARLOTTE, qui suit; — 2. & MARIE-LIESSE, femme de *Henri de Levis*, I. du nom, Duc de Ventadour : elle se fit Carmelite, & mourut à Chambery le 18 Janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE DE LUXEMBOURG, Duchesse de Piney, Comtesse de Ligny, &c. morte en Novembre 1680, âgée de 72 ans, avoit épousé, 1°. en Juillet 1620, *Léon d'Albert*, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres, mort le 25 Octobre 1630; & 2°. *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, mort le 8 Juillet 1674. Elle eut du premier lit : — 1. *Henri-Léon d'Albert*, Prêtre, mort le 19 Février 1697; — 2. *Marie*, Religieuse, puis Princesse de Tingry, morte le 16 Juillet 1706; & du second lit :

XXI. *Madelene-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont*, Duchesse de Luxembourg, mariée le 17 Mars 1661, à *François-Henri de Montmorency*, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France. *Voyez* leur postérité à la branche de *Montmorency-Luxembourg*.

*Branche de Luxembourg-Fiennes.*

XIV. Thibault de Luxembourg, second fils de Pierre, I. du nom, & de *Marguerite de Baux-d'Andrie*, Seigneur de Fiennes, Comte de Brienne, &c. avoit épousé *Philippe*, dite *Philippotte de Melun*, Dame de Sottenghien, fille de *Jean de Melun*, Seigneur d'Antoing. Etant resté veuf il se fit Ecclésiastique, eut les Abbayes d'Igny & d'Orcamp, & fut élu Evêque du Mans après *Martin Berruyer*. Il avoit été désigné Cardinal par le Pape Sixte IV, & se disposoit au voyage d'Italie lorsqu'il mourut, le 1 Septembre 1477. Ses enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre sans laisser de postérité de *Jacqueline de Gavre*, Dame d'Exornais; — 3. Philippe, Cardinal, Evêque du Mans, mort en 1519; — 4. François, auteur de la branche des Vicomtes de Martigues, rapportée ci-après; — 5. Guillemette, mariée, 1°. à *Amé de Saarbruch*, Comte de Braine; & 2°. à *Gilles*, Seigneur *de Belleville*; — 6. Madelene, alliée, 1°. le 26 Septembre 1457, à *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyseuls; & 2°. le 15 Septembre 1485, à *Jacques Chabot*, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. — & quelques autres filles, Religieuses.

XV. Jacques de Luxemboug, I. du nom, Seigneur de Fiennes, &c. Chevalier de la Toison d'or, avoit épousé *Marie de Barlaymont*, Dame de Ville, Hamaide, Vazieres, &c. morte en 1529, fille de *Gerard*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie*, Dame *de Hamaide*. Il en eut: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toison d'or, mort sans postérité d'*Isabeau*, Dame *de Culembourg*, fille de *Gaspard*, Seigneur *de Culembourg*, & de *Jeanne de Bourgogne*; — 3. François, Evêque du Mans, mort en 1509; — 4. Jacqueline, mariée à *Charles* I, Comte *de Lalain*; — 5. Marie, femme, 1°. de *Martin de Hornes*, Seigneur de Gaesbeke; & 2°. de *Daniel de Boucholt*, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; — 6. & Philippotte de Luxembourg, mariée à *Antoine de Ligne*, Comte de Fauquemberghe.

XVI. Jacques de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison-d'or, eut de *Marguerite de Bruges*, Dame d'Auxy, fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuse, & de *Marie*, Dame *d'Auxy*: — 1. Jacques, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison-d'or, mort en 1530, sans postérité d'*Hélene de Croy*, sa femme, fille de *Henri de Croy*, Comte de Porcean; — 2. Françoise, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maison des Comtes *d'Egmond*, par son mariage avec *Jean*, Comte *d'Egmond*; — 3. & Marguerite de Luxembourg, alliée à *Antoine*, Comte *de Barbançon*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainaut.

*Branche de Luxembourg-Martigues.*

XV. François de Luxembourg, I. du nom, Vicomte de Martigues, fils puîné de Thibault, Seigneur de Fiennes, & de *Philippotte de Melun*, avoit épousé Louise de Savoie, fille de Janus de Savoie, Comte de Genève, & d'Hélene de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de Louis de Savoie, Marquis de Gex, son cousin, mort le 27 Juillet 1485, fils d'Amé, surnommé *le Bienheureux*, IX. du nom, Duc de Savoie, & d'Yolande de France. Cette Louise de Savoie mourut le 1 Mai 1530. Charles d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par son testament, en 1481, la Vicomté de Martigues en Provence, à François de Luxembourg, son cousin; car ce Prince étoit fils de Charles d'Anjou, Comte du Maine, qui épousa Isabeau de Luxembourg, fille de Pierre I, Comte de Brienne, & sœur de Thibault, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte eut pour fils:

XVI. François de Luxembourg, II. du nom, qui se maria avec *Charlotte de*

*Brosse*, dite *de Bretagne*, fille de *René de Brosse*, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, &c. & de *Jeanne de Comines*, sa premiere femme, dont : — 1. CHARLES DE LUXEMBOURG, Vicomte de Martigues, tué au siége d'Hesdin en 1553, sans laisser de postérité de *Claudine de Foix*, son épouse, morte en couches en 1545, d'un fils, nommé HENRI, mort en même tems. Elle étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII. du nom, Comte *de Laval*, & fille d'*Odet de Foix*, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Albret-d'Orval* ; — 2. SÉBASTIEN, qui suit ; — 3. PHILIPPE, mort jeune ; — 4. & MADELENE, mariée, le 15 Novembre 1563, à *Georges de la Tremoille*, Baron de Royan.

XVII. SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG, Duc de Penthiévre, Marquis de Bagé, Vicomte de Martigues, &c. surnommé *le Chevalier sans peur*, donna souvent des preuves de son courage sous les regnes de HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX ; se trouva aux siéges de Metz & de Terouane, en 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines en 1558. Depuis, il conduisit 1000 hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions, & sur tout au siége du petit Leith ; fut fait, à son retour, Colonel général d'Infanterie, & se signala, deux ans après, à la bataille de Dreux, aux siéges de Rouen, d'Orléans, &c. eut le Gouvernement de Bretagne en 1564, par la démission de *Jean de Brosse*, dit *de Bretagne*, Duc d'Estampes, son oncle maternel, auquel il succéda dans le Comté de Penthiévre, que le Roi CHARLES IX érigea en *Duché* & *Pairie* en 1569. Ce fut une récompense due à ses services & aux avantages qu'il avoit remportés sur le parti des Calvinistes, aux combats de Messignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il mourut d'une blessure qu'il reçut à la tête, au siége de Saint-Jean-d'Angely, le 19 Novembre 1569. Son corps fut porté dans l'Eglise des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé *Marie de Beaucaire*, fille de *Jean*, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou, morte en 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent : — JEANNE, morte en bas-âge ; — & MARIE DE LUXEMBOURG, Duchesse d'Estampes & de Penthiévre, Vicomtesse de Martigues, née à Lamballe le 15 Février 1562, morte le 6 Septembre 1623, & enterrée aux Capucins de Paris. Elle avoit épousé à Paris, le 12 Juillet 1579, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, dont : — *Philippe*, mort jeune, le 11 Décembre 1590 ; — & *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, née en 1592, morte le 8 Septembre 1669, à Paris, & inhumée dans l'Eglise des Capucines. Elle avoit épousé, en Juillet 1609, *César*, Duc *de Vendôme*.

Les Comtes *de Ligny* portoient pour armes : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armée & couronnée d'or, lampassé d'azur, surmonté d'un lambel d'azur de trois pendans.*

Les Comtes *de Saint-Paul*, issus des Seigneurs *de Ligny*, portoient : DE LUXEMBOURG, *le lion chargé d'une croix sur l'épaule.*

Les Comtes *de Brienne*, issus des Seigneurs *de Saint-Paul*, portoient : *écartelé au 1 & 4* DE LUXEMBOURG, *au 2 & 3 de gueules, à une comete à 16 rais d'argent*, qui est DE BAUX.

Les Ducs *de Piney*, Pairs de France, sortis des Comtes *de Brienne*, portoient : DE LUXEMBOURG.

Les armes des Seigneurs *de la Chapelle*, en Brie, Bâtards des Comtes *de Brienne*, dont il est parlé dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, pag.* 733, sont : DE LUXEMBOURG, *brisé d'un filet en barre.*

Celles des Seigneurs *de Fiennes*, issus des Comtes *de Saint-Paul*, sont comme les armes des Comtes *de Brienne*.

Et celles des Vicomtes *de Martigues*, issus des Seigneurs *de Fiennes*, dont nous venons de donner la filiation, sont DE LUXEMBOURG.

* LUYERES : Fief dans la Paroisse de Saint-Germain-le-Grand en Beauce, Diocèse d'Orléans, aujourd'hui possédé par *Charles*, Comte *de Vandeuil*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur dudit Saint-Germain & de Luyeres.

Ce fief de LUYERES a donné son nom à une ancienne Noblesse. GEOFFROI DE LUYERES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé, avec *Thyphane*, sa femme,

dans un acte de l'an 1239, conservé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortissent les censives qu'ils avoient sur la Seigneurie de Manouville. Le dernier mâle de cette Famille est : — PIERRE DE LUYERES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu en 1389 & 1398, qui ne laissa que deux filles ; sçavoir : — JEANNE, Dame en partie DE LUYERES, femme de *Jean de Montigny* en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans ; — & MARIE DE LUYERES, épouse de *Pierre de Courcy*, Ecuyer, dont elle eut : — *Marie de Courcy*, qui porta la Seigneurie de LUYERES dans la Maison de *Bombelle*, par son mariage avec *Amador de Bombelle*.

La Famille de LUYERES portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 tourteaux de sable, mis en orle.*

* LUYNES, en Provence.

Terre & Seigneurie entrée dans la Maison d'ALBERT, par l'alliance de *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandevès*, avec LÉON D'ALBERT. *Louise de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit sur la Seigneurie de LUYNES.

CHARLES D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde des Sceaux, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur d'Amboise, &c. mort en Décembre 1621, (fils aîné d'*Honoré*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sur-intendant & Commandant-Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, & d'*Anne de Rodulf*, & petit fils de LÉON D'ALBERT, mentionné ci-dessus), avoit acquis la Terre & Seigneurie de *Maillé*, premiere Baronnie de Touraine, laquelle fut érigée en *Duché-Pairie*, en sa faveur, sous le nom de LUYNES, en Août 1619. CHARLES D'ALBERT, Duc de Luynes, est le quart-ayeul de : — MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Wallengin en Suisse, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, mort en cette ville le 8 Octobre 1771, dans sa 53[e] année, & inhumé à Saint Sulpice. — LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, son fils, connu d'abord sous le nom de *Comte* D'ALBERT, puis sous celui de *Duc de Luynes*, a été nommé, en Octobre 1771, Mestre-de-Camp général des Dragons, après le Duc *de Coigny*, qui est devenu Colonel-Général des Dragons, par le décès du Duc *de Chevreuse*. De *Guyonne-Elisabeth-Josephe de Laval-Montmorency*, qu'il a épousée le 19 Avril 1768, est née une fille, en Août 1774. *Voyez*, pour la Généalogie de cette Maison, ALBERT DE LUYNES, *Tome I.* de ce Dictionnaire, *pag.* 103 *& suiv.*

LUYRIEUX, en Bugey. Sans nous arrêter à des Généalogies fabuleuses qui font descendre cette ancienne Maison d'un *Lucius* (que par corruption l'on a prononcé *Lurius*), Seigneur Romain, Gouverneur du Bugey, ou d'un Prince de la Gaule Narbonnoise, ni à ce que dit *Honoré d'Urfé*, Marquis de Châteaumorand, dans *sa Savoisiade*, que les Seigneurs DE LUYRIEUX sont issus d'un fameux Capitaine, nommé LUYRIEUX, qui suivit *Beralel de Saxe* en ses expéditions militaires, avec plusieurs Gentilshommes de Savoie & de Bugey, ni à d'autres, qui font descendre cette Maison d'un ARNAUD, libre Seigneur DE LUYRIEUX, vivant du tems de *Henri*, Duc *de Bourgogne*, elle est assez illustre & ancienne. Suivant un Mémoire de feu *Piganiol de la Force*, qui nous est tombé dans les mains, mais qui ne nous conduit pas jusqu'à son état actuel (dans le cas qu'elle subsiste), nous allons sommairement rapporter ce qu'il nous apprend. Sa vraie origine remonte à

I. ALARD, Seigneur DE LUYRIEUX, Chevalier, vivant en 1100, qui donna, la même

même année, à l'Eglise de Nantua, l'obédience de Talissieu & de Servericu en Bugey. Il eut deux fils: — Humbert, qui suit; — & Amé de Luyrieux, Chevalier.

II. Humbert de Luyrieux, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1160. Le nom de sa femme n'est point connu, mais il en eut: — Etienne, qui suit; — & Pierre de Luyrieux, Chevalier, lequel testa en 1229, & institua ses neveux héritiers.

III. Etienne, Seigneur de Luyrieux, Chevalier, s'allia avec *Agathe de la Balme*, de la Maison de *la Balme*-sur-Cerdon, avec laquelle il vivoit en 1190. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Hugues, Chevalier; — 3. Pierre, Abbé de Saint-Rambert; — 4. & Humbert, Chevalier, qui eut un différend avec *Guillaume Intermier*, de Nantua, en 1223.

IV. Guillaume, I. du nom, Seigneur de Luyrieux & de Cule, Chevalier, épousa une nommée *Nicole*, & mourut en 1250, laissant deux fils: — Pierre, qui suit; — & Humbert, auteur des Vidames de Lompries, rapportés ci-après.

V. Pierre, Seigneur de Luyrieux & de Cule, Chevalier, mourut en 1296. Il avoit épousé, 1°. *Sanche;* & 2°. *Alexie*, dont on ignore les surnoms. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, Chevalier, Seigneur de Cule, mort sans hoirs en 1331; — 3. Pernette, femme de *Jacques Rechelin*, Chevalier; & du second lit: — 4. Catherine, mariée à *Jean*, Seigneur *de Langins*, au pays de Vaud; — 5. Agnès, alliée à *Pierre*, Seigneur *de Châtillon*, Chevalier, de la Maison de *Châtillon-de-Michaille;* — 6. Isabelle, femme de *Jean Arthaud*, Chevalier, Seigneur de Sotonod; — 7. Eléonore, alliée à *Pierre de Châtillon-d'Amaseau;* — 8. Nicole; — 9. & Béatrix, épouse de *Jean de Châtillon-de-Michaille*, Chevalier, Seigneur de Monceaux.

VI. Jean, Seigneur de Luyrieux & de Cule, transigea avec *Louis de Savoie*, Seigneur de Vaud & de Valromey en 1307. Une vieille Généalogie, de la Maison de Luyrieux, lui donne pour femme *Catherine de Miolans*, fille d'*Antelme*, Seigneur *de Miolans*, & de *Marguerite d'Aignebelle*, ou d'*Aigneblanche;* mais par le testament de *Marguerite*, Dame *de Châteauforet*, veuve de *Gui de Montluel*, Seigneur de Châtillon, de l'an 1320, il se voit qu'il avoit épousé (peut-être en secondes noces), *Agnès de Montluel*, leur fille, dont il eut; — 1. Pierre, qui suit; — 2, 3 & 4. Jean, Gui & Edouard, destinés à l'Eglise; — 5. Françoise, femme de *Pierre de Piost*, Seigneur de la Tour-Virieu; — 6 & 7. Agnès & Marguerite.

VII. Pierre, Seigneur de Luyrieux, de Montveran, de Cule & de Prangen, Bailli de Bresse en 1320, épousa, 1°. le 18 Février 1326, *Pétronille de la Balme*, Dame de Prangen en Valromey, fille de *Guillaume de la Balme*, Seigneur de Prangen; & 2°. *Guigonne de Seyssel*, & mourut en 1355. Du premier lit il eut: — Guillaume, qui suit; & du second: — Louis de Luyrieux, Seigneur de Montveran, qui s'allia avec *Marie de Châtillon*, fille de *Pierre de Châtillon*, Seigneur du Châtelard & de Semine. Il en eut une fille, nommée: — Catherine de Luyrieux.

VIII. Guillaume de Luyrieux, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Cule & de Prangen, mort en 1375, avoit épousé *Catherine de Savoie*, fille d'*Humbert de Savoie*, Comte de Romont, fils d'*Amé*, Vicomte *de Savoie*, & de *Marguerite de Villette*, son épouse. De ce mariage vinrent: — 1. Humbert, qui suit; — 2. Hugues, Chevalier, Seigneur de Cule & de Montveran, mort sans alliance; — 3. Louis, mort sans hoirs; — 4. & Guigonne.

IX. Humbert de Luyrieux, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur de Luyrieux, Champagne, Cule, Montveran, Prangen & Villars, épousa, en 1382, *Alix d'Amesin*, fille de *Pierre d'Amesin*, Chevalier, Seigneur du Villars en Bresse, & d'*Artaude de Briord*, & mourut en 1410, laissant: — 1. Lancelot, qui a continué la descendance, rapportée ci-après; — 2. Louis, Seigneur du Villars, Conseiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, & du Pape Felix V. Il testa le 11 Mai 1461, & avoit épousé *Antoinette de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de Verrieres, de laquelle il laissa: — (a) Christophe,

dont nous allons parler; – (b) LOUISE, femme de *Claude de Ferlay*, Seigneur de Satonay; – (c) CATHERINE; — (d) LOUISE, Abbesse de Château-Chalon; — (e) & CLAUDINE DE LUYRIEUX, femme d'*André*, Seigneur *de Moyria*. —— CHRISTOPHE DE LUYRIEUX Seigneur du Villars, Ecuyer & Echanson du Duc *de Savoie*, épousa, le 26 Février 1477, *Marguerite de Bonnivard*, fille de *Louis de Bonnivard*, Seigneur de Grilly & des Deserts, de laquelle il eut pour fille unique — JEANNE DE LUYRIEUX, Dame du Villars, mariée, 1°. à *Claude Mareste*, Seigneur de Loisley en Savoie; & 2°. à *Richard de Bussy*, Seigneur d'Isarnote & du Chanay.

— 3. GEORGES, auteur des Seigneurs de Montveran, &c. rapportés ci-après; – 4. AMÉ, Chanoine en l'Eglise de Genève, Archidiacre de Valence, & Prieur de Saint-Lazare, mort en 1474; — 5. GUI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Genevois, & Capitaine des Galeres de Rhodes; —— 6. AYNARD, Prieur du Bourget en Savoie, puis de Talissieu en Bugey & de Gigny en Comté en 1450; – 7. GUILLAUME, auteur des Seigneurs de la Cueille & de Savigny en Revermont, rapportés ci-après; — 8. PERCEVAL, Seigneur de Reous en Valromey, vivant en 1413; —— 9. ARTHAUDE, mariée 1°. à *Jeande Corent*, Seigneur de Lyonnieces; & 2°. à *Jean de Chambut*, Seigneur de Conflans & de Pomiers; —— 10. GUIGONNE, femme de *Jean de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Châtillon, & de Chontagne; – 11. & ALIX DE LUYRIEUX, épouse, en 1419, d'*Aimar de Puladru*, Seigneur de Montferra en Dauphiné.

X. LANCELOT, Seigneur DE LUYRIEUX & de Champagne, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Bailli de Savoie, Gouverneur de Nice, & Lieutenant-Général pour le Roi en Provence en 1434 & 1451, mourut en 1467, & avoit épousé, à Lions-le-Saunier, le 7 Août 1419, *Renaudine de Salins*, fille de *N... de Salins*, Chevalier, Seigneur de Poupet, & de *Louise de Rye*, son épouse. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Beaufort, marié, le 24 Octobre 1463, à *Etiennette de Crevecœur*, fille de *Gui*, Seigneur *de Crevecœur*, & de *Jeanne de Neuville*, dont : – (a) LANCELOT, dont nous allons parler ci-après; — (b) GEORGES, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, Prieur de Saint-Lazare & Curé de Saint-Laurent de la Roche; – (c) & JEANNE. —— LANCELOT DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Flaccey en Comté en 1518, épousa *Jeanne de Rye*, Dame de Saubertier, fille de *Hugues de Rye*, Seigneur de Balancon, & de *Marie de Lugny*. Il testa en 1529, laissant : — JACQUES-AIMÉ DE LUYRIEUX, Seigneur de Beaufort, qui se fit d'Eglise & fut Protonotaire du Saint-Siége Apostolique; — & DENISE, Dame de Beaufort & de Flaccey, femme de *Gaspard de Coligny*, Seigneur de Creria, fils de *Philibert de Coligny*, Baron de Buene, & d'*Anne de Châteauvieux*, sa seconde femme.

— 3. NICOLAS, mort sans enfans; — 4. AMÉ, Curé de Gruffy & Protonotaire Apostolique; – 5. ANTOINE, Commandeur de Saint-Antoine de Narbonne; – 6. GUI, Religieux & Sacristain de Saint Benigne de Dijon; – 7. ODO, Prieur du Bourget en Savoie; – 8. JACQUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vivant en 1459; — 9. LOUISE, Abbesse de Château-Chalon; – 10. CLAUDINE, mariée à *Claude de Mentbron*, Seigneur de Montrosier & de Pontverre; – 11. & ANTOINETTE DE LUYRIEUX, femme de *Georges de Varax*, Seigneur de Chasey.

XI. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DE LUYRIEUX, de Champagne & de Beaufort, Conseiller & premier Chambellan de *Philippe de Savoie*, Comte de Bresse, en 1467, mourut en 1470. Il avoit épousé, le 7 Avril 1443, par dispense, JEANNE DE LUYRIEUX, sa cousine, fille de GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, & d'*Anne de la Chambre*, dont : —— 1. LOUIS, qui suit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Flaccey & de Luyrieux, marié le 12 Juin 1520, à *Guillemette de la Tonniere*, fille de *Vincent*, Seigneur de Peyrieu, & de *Claudine de Pegieu*. Il mourut en 1530, laissant : — (a) JEAN-CLAUDE, Seigneur DE LUYRIEUX & de Flaccey, mort sans hoirs en 1552; (b) JEANNE,

femme de *Claude-Suavic de Montluel*, Seigneur du Villars, d'Auteville & de Champagne; — (c) GUILLEMETTE, Religieuse à Château-Chalon; — (d) CLAUDINE, morte jeune; — 3. ODO, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur du Bourget en Savoie; — 4. ANNE, mariée, 1°. à *Jacques*, Baron *de Grolée*; & 2°. à *Georges de Montbel*, Seigneur de Nattage; — 5. JEANNE, femme d'*André de Martel*, Seigneur de Grandmont; — 6. CLAUDINE, Religieuse à Château-Chalon, puis Abbesse du Belton en Savoie; — 7. & RENAUDE, alliée, en 1486, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy, fils de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy, & d'*Hélene du Sac*, en Savoie.

XII. LOUIS, Seigneur DE LUYRIEUX & de Champagne, Chevalier, Conseiller & Chambellan ordinaire de *Philibert de Savoie*, & Gouverneur de Barges en Piémont, épousa, le 16 Février 1492, *Anne de Lugny*, fille de *N... de Lugny*, & de *Philiberte de Saint-Trivier*. En lui finit la branche aînée de cette Maison, car il mourut en 1506, ne laissant que deux filles, sçavoir: — FRANÇOISE DE LUYRIEUX, femme de *Nicolas de Montluel*, Chevalier, Seigneur de Châteaufort & d'Auteville; — & JEANNE DE LUYRIEUX, mariée à *Humbert*, Seigneur *de Praromant*, en Suisse, au Canton de Fribourg.

*Seigneurs de* MONTVERAN, &c.

X. GEORGES DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, de Cule & de Prangen, troisieme fils de HUMBERT, II. du nom, Seigneur DE LUYRIEUX, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & d'*Alix d'Amesin*, fut premier Maître-d'Hôtel de *Louis*, Duc *de Savoie*, l'an 1450, & Gouverneur de Nice, & mourut l'an 1478. Il avoit épousé, 1°. *Françoise de Menthon*, fille de *Pierre de Menthon*, Chevalier, Seigneur de Montrosier, & de *Jeanne de Ville*; & 2°. *Françoise de Belmont*, fille de *Humbert*, Seigneur *de Belmont* en Valromey. Du premier lit vinrent six fils & sept filles: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. GEORGES, Seigneur de Montveran, par le décès de son aîné sans enfans mâles. Il suivit le Roi CHARLES VIII, au voyage de Naples, prit ensuite le parti de l'Eglise, & fut Prieur de Vion en Savoie; — 3. HUGUES, mentionné après son aîné; — 4. LOUIS, qui a continué la descendance, dont nous parlerons ensuite; — 5. JEAN, Prieur de Vion; — 6. PHILIBERT, Prieur d'Ambronay; — 7. ANTOINETTE, mariée à *François de Verbos*, Chevalier, Seigneur de Chastel; — 8. CLAUDINE, femme de *Jean de Châtillon de Michaille*, Seigneur de Chapelle; — 9. MARGUERITE, alliée l'an 1464, avec *Amé de la Fleschiere*, Seigneur dudit lieu; — 10. JEANNE, Religieuse à Belton en Savoie; — 11. MARGUERITE, Religieuse à Bonlieu; — 12 & 13. ALEXIE & ROSE DE LUYRIEUX. Du second mariage de GEORGES avec *Françoise de Belmont*, sortit — LOUISE DE LUYRIEUX, alliée, le 22 Mai 1480, à *Jean*, Seigneur *de Cossonnay*, au pays de Vaud.

XI. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule en 1495, épousa *Claudine de Chingin*, fille de *Jean*, Seigneur *de Chingin* en Savoie, dont il n'eut que quatre filles, sçavoir: — 1. ISABELLE DE LUYRIEUX, femme de *Claude de Villette*, Seigneur de la Cou en Bugey; — 2. GEORGETTE, épouse de *Louis de Baillans*, Seigneur de Verbos en Savoie; — 3. MARGUERITE, alliée à *Jean de Seyssel*, Seigneur de Saint-Cassin; — 4. & CLAUDINE, femme de *Humbert de Chingin* ou *Chignin*, Seigneur de la Place en Savoie.

XI. HUGUES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran après ses freres, épousa, l'an 1510, *Philippe-Hélene de Sassenage*, fille de *Jacques*, Baron *de Sassenage*, dont il n'eut que deux filles, — GASPARDE-PHILIPPE DE LUYRIEUX, femme de *Charles*, Comte *de Montbel*; mais ce mariage étant dissous, elle se remaria avec *Philippe*, Seigneur *de Marcossey*; — & LAURENCE-FRANÇOISE DE LUYRIEUX, épouse de *Jacques Mareschal*, Seigneur du Parc & de Senozan en Mâconnois.

XI. LOUIS DE LUYRIEUX, Chevalier, Seigneur de Montveran, par le décès de ses trois freres aînés sans hoirs mâles, épousa *Marguerite de la Roue*, fille de *Jean*, Seigneur de Besancourt en Picardie, dont il eut quatre fils & deux filles; sçavoir,

— 1. CHARLES, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Prangen, marié à *Antoinette de Paladru*, veuve du Seigneur *de Clavison* en Dauphiné, & fille d'*Antoine de Paladru*, Seigneur de Montferra, & de *Claudine du Chelat*. Il n'en eut qu'une fille, nommée MELCHIONNE DE LUYRIEUX, Dame de Prangen, femme, l'an 1563, de *Louis*, Seigneur *de Pingon*, en Savoie & de Cusy en Genevois; — 3. NICOLAS, co-Seigneur de Montveran; — 4. CLAUDINE, Religieuse à Bonlieu; — 5. JEANNE, femme de *Guillaume de la Balme*, Seigneur d'Altemare; — 6. & GUILLAUME DE LUYRIEUX, femme de *Louis*, Seigneur *de Disimieu*, en Dauphiné.

XII. CHARLES DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule, Conseiller & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc DE BOURBON en 1524, épousa *Anne du Bois*, fille d'*Aubert*, Seigneur *du Bois*, & d'*Anne de Proisy*, & en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de la Roche, mort sans alliance; — 3. & 4. CLAUDE & ANNIBAL, morts aussi sans hoirs; — 5 & 6. CLAUDINE & PEYRONNE; — 7. & MARIE DE LUYRIEUX, Religieuse en l'Abbaye de Bonlieu.

XIII. JEAN DE LUYRIEUX, Seigneur de Montveran & de Cule, épousa, le 5 Septembre 1560, *Claudine de Chabeu*, veuve de *Jean de Maisse*, Seigneur dudit lieu, & fille de *Philibert de Chabeu*, Seigneur de Colonges, & de *Claire de Chabeu*. De ce mariage vinrent: — LAURENT, décédé jeune; — & PILIBERTE DE LUYRIEUX, Dame de Montveran & de Cule, femme de *Simphorien d'Angeville*, Seigneur de Doudens.

*Seigneurs de la CUEILLE & de SAVIGNY, en Revermont.*

X. GUILLAUME DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, Savigny & Saint-Alban, Septieme fils de HUMBERT, Seigneur DE LUYRIEUX, & d'*Alix d'Amesin*, fut Chevalier de l'Ordre de Savoie l'an 1445, & avoit épousé, le 4 Septembre 1431, *Anne de la Chambre*, douairiere de Saluces, fille d'*Urbain*, Seigneur *de la Chambre*, Vicomte de Maurienne, & de *Marguerite de Chalençon*. Leurs enfans furent: — 1. HUMBERT, qui suit; — 2. PETREMAUD, Archidiacre de Bellay, vivant en 1470; — 3. JEANNE, mariée à GUILLAUME, Seigneur DE LUYRIEUX, son parent; — 4. & MARGUERITE DE LUYRIEUX, femme, en 1456, de *Louis de Valpergne*, Seigneur de Majin en Piémont, fils de *Jacques*, des Comtes *de Valpergne*, Chancelier de Savoie.

XI. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de la Cueille, Savigny, Corcelles, Framelay & de Verdun sur-Saone, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Duc DE BOURGOGNE, mourut en 1483, ayant eu de *Catherine de Bourgogne*, son épouse, fille naturelle de ce Duc, pour fille unique,

XII. PHILIPPE-FRANÇOISE DE LUYRIEUX, mariée à *François Mareschal*, II. du nom, Baron de Meximieux, Grand-Chambellan de Savoie, auquel elle porta toutes les Terres de sa succession.

*Vidames de LOMPRIES.*

V. HUMBERT DE LUYRIEUX, Seigneur de Morestel, Vidame de Lompries, second fils de GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de LUYRIEUX & de Cule, & de *Nicole*, son épouse, vivoit en 1294, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom: — HUMBERT, qui suit; — & SIBILLE DE LUYRIEUX, Dame de Morestel, mariée à *Jean de la Galiere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

VI. HUMBERT DE LUIRIEUX, II. du nom de cette branche, Seigneur de la Cueille, vivant en 1320, eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Corlier, vivant en 1328. Il fut pere de — JEAN DE LUYRIEUX, Seigneur de Corlier; — 3. HUMBERT, Seigneur de la Cou en Bugey, qui ne laissa qu'un fils appellé — HUMBERT DE LUYRIEUX, IV. du nom, Seigneur de la Cou, marié à *Catherine de Sales*, Dame de Tol, fille de *Pierre de Sales*, Seigneur de Tol, dont vinrent deux filles, sçavoir: — MARGUERITE DE LUYRIEUX, femme de *Détriesus de Vaugrigneuse*, Seigneur dudit lieu; — &

Claudine de Luyrieux, femme de *Claude de Villette*, Seigneur de Puygautier en Savoie; — 4. & Marie, épouse de *Pierre de la Palu*, Seigneur de Varembon.

VII. Jean de Luyrieux, Chevalier, Seigneur de la Cueille, Vidame de Lompries, vivant en 1336, épousa *Marie de Miribel*, fille de *N... de Miribel*, Seigneur d'Ornatieu en Dauphiné. Leurs enfans furent : — 1. Humbert, qui suit; — 2 & 3. Etienne & Guillaume, morts sans hoirs; — 4. Jean, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint Rambert en Bugey, vivant en 1388; — 5. & Jeanne de Luyrieux, femme de *Jean*, Seigneur *de Montluel*, & de Coligny.

VIII. Humbert de Luyrieux, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Cueille, Vidame de Lompries, épousa *Aynarde de Rivoire*, Dame de Saint-Alban près Chambery, fille de *Gui de Rivoire*, Seigneur de Saint-Alban, & de *Jeanne de Boille*. Il en eut : — Guillaume, qui suit; — & Catherine de Luyrieux, femme de *Humbert de la Baulme*, Seigneur de Fromentes.

IX. Guillaume de Luyrieux, Chevalier, Seigneur de la Cueille & Saint-Alban, vivant en 1396, épousa, 1° *Ancelis de la Baulme*, fille de *Henri de la Baulme*, Seigneur de la Bastre-sur-Cerdon, & d'*Eléonore de Toulonjeon*; & 2°. *Jeanne de Sainte-Croix*, Dame de Savigny en Revermont, fille d'*Etienne de Sainte-Croix*, Seigneur de Savigny, & d'*Alix*, Dame *de Verdun* sur Saone. Du premier lit il n'eut point d'enfans; mais du second vint un fils unique, nommé

X. Humbert de Luyrieux, VII. du nom, Seigneur de la Cueille & de Corcelles, qui épousa *Jeanne de Sassenage*, fille de *François de Sassenage*, Baron d'Authon, Seigneur de Vinay, & d'*Alix de Châlon*, de laquelle il eut : — Etienne de Luyrieux, Seigneur du Bourg-Saint-Christophe & de Saint-Alban, mort avant son pere, sans enfans; — & Alix de Luyrieux, mariée à *Pierre de la Baume*, Chevalier de la Toison d'or, Seigneur de la Roche du Vannel, de la Maison des Comtes *de Montrevel*.

Les armes de la Maison de Luyrieux, sont : *d'or, au chevron de sable*. Devise : Belle sans blame.

## LUYTON, en Lorraine.

Raimond Luyton, attaché au service de la Maison du Marquis *de Pont-à-Mousson*, fut annobli par Lettres de Charles III, Duc de Lorraine, données à Nancy le 8 Janvier 1591. Les Lettres de ce Prince portant mandement à ses gens des Comptes de Lorraine, de procéder à l'enregistrement de celles de noblesse, accordées, sans finances, à Raimond Luyton, sont du 1. Mars de la même année. (*Layette cottée annob. num.* 146). Raimond épousa, 1°. *Anne Vallée*, morte sans enfans, & fille de *Claude Vallée* & de *Claude Regnauld*; & 2°. en 1577, *Claude Voisin*, fille de *Jean Voisin*, & de *Jeanne Valet* ou *Valot*, dont il eut : — 1. Raimond, qui suit; — 2. Claude, Chanoine de la Primatiale de Nancy; — 3. & Nicolas Luyton, Conseiller d'Etat & Auditeur des Comptes de Lorraine, marié à *Gabrielle Regnauldin*, & mort sans hoirs.

Raimond Luyton, II. du nom, Conseiller d'Etat du Duc Henri; & en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, étoit, en 1637, Echevin de la Justice ordinaire de Nancy, ainsi qu'il se voit par une Sentence du Bailliage de ladite ville de la même année. Il épousa, en 1618, *Renée Barrois*, fille de *Jean Barrois*, Conseiller Secrétaire ordinaire, & Maître des Comptes, & de *Claude Humbert*. De ce mariage vinrent : — Charles, qui suit; — & Louis-Gaston Luyton, Echevin en la Justice ordinaire de Nancy, mort sans enfans de *Marie de Mazerulles*, fille de *Claude de Mazerulles*, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, & de *Claude de la Ruelle*.

Charles Luyton, Seigneur-Voué de Rosieres-aux-Salines, plaidoit en 1708, contre *Charlotte* & *Nicolas Rattel*, demeurans à Lunéville, & mourut le 16 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, en 1671, *Charlotte Henriette Rattel*, fille de *Christophe Rattel*, Seigneur du fief de la Cour-de-Mage, & de *Gabrielle Pes*-

*cheur*, dont il eut : — 1. LOUIS-GASTON, qui suit ; — 2. JEAN-ELOY DE LUYTON-DE-ROSIERES, mort au mois d'Août 1754. Il avoit épousé *Catherine Doridant*, fille de *Jean-François Doridant*, & de *Marguerite Lhuillier*, dont il eut posterité ; — 3. RAIMOND-RENÉ, Conseiller au Bailliage & Prévôté de Nancy, marié à *Françoise des Noyers-du-Fresnoy* ; — 4. PHILIPPE-FRANÇOIS, Religieux Cordelier ; — 5. & GABRIELLE-GENEVIÉVE LUYTON, premiere femme de *Charles du Roux-de-Sigy*, Lieutenant, puis Capitaine réformé à la suite du Régiment des Gardes.

LOUIS-GASTON LUYTON, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. LÉOPOLD I, & Conseiller d'Epée pour la Noblesse en l'Hôtel de Ville de Nancy, a épousé *Françoise-Thérese Dattel*, fille de *Joseph Dattel*, Seigneur de Marzéville, Conseiller, Maître des Comptes, Cour des Aides & Monnoies de Lorraine, & de *Barbe Raulet*, dont il a eu trois filles ; sçavoir : — MARGUERITE ; — MARIE-ANNE ; — & THÉRESE LUYTON.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, surmontée d'un lion naissant d'or, & accompagnée en pointe d'une étoile de même.* Cimier, *le lion de l'écu tenant une étoile d'or.* Extrait du Nobiliaire de la Lorraine & du Barrois, par D. *Ambroise Pelletier*, *Tome I*, *pag.* 502.

* LUZECH, en Querci. Ancienne Baronnie qui appartient à présent à la Maison de *Chapt de Rastignac*. Voyez-en la Généalogie dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire.

* LUZERNE (LA) : Terre située sur les bords du Bailliage du Côtentin près le Grand Vé, & qui a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie.

Cette Terre est entrée dans celle de *Briqueville*, par le mariage de *François de Briqueville*, Sieur de Colombieres, (qui fut tué à Saint-Lo en 1574), avec GABRIELLE DE LA LUZERNE, héritiere des Seigneuries de la Luzerne, de Percy & de Soulles, fille de JEAN DE LA LUZERNE, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gironde de Thezart*. Voyez BRIQUEVILLE.

Revenons à la Maison DE LA LUZERNE. On trouve un THOMAS DE LA LUZERNE, qui fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Robert*, Duc *de Normandie*, à la conquête de la Terre-Sainte en 1096. Il en est parlé dans l'Histoire de Normandie, par *du Moulin*, Curé de Manneval ; mais la filiation ne se trouve bien établie que depuis

I. GUILLAUME, Seigneur DE LA LUZERNE, qui vivoit en 1233, marié avec *Florence de Manneville*, dont il eut : — GEOFFROI, qui suit ; — & THOMAS DE LA LUZERNE, Chevalier.

II. GEOFFROI, Seigneur DE LA LUZERNE, vivant en 1240, épousa *Audouine du Mesnil*, morte en 1288. Il vivoit encore en 1290, suivant un acte où il est qualifié *Ecuyer*, & laissa de son mariage : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. ROGER, Chevalier ; — 3. NICOL ou NICOLAS, aussi Chevalier ; — 4. JEANNE, femme de *Richard du Buret*, Seigneur de Vassy ; — 5. & ANNE DE LA LUZERNE, mariée à *Jean du Buret*, Seigneur de la Carbonniere.

III. THOMAS, Seigneur DE LA LUZERNE, Chevalier, mort en 1309, avoit épousé, en 1287, du vivant de son pere, *Alix de Thibouville*, dont : — 1. AMAURI, qui suit ; — 2. NICOLAS, Chevalier ; — 3. JEANNE, femme du Seigneur *de la Bretonniere* ; — 4. MARIE, alliée au Seigneur *de Lamberville* ; — 5. & CATHERINE, Abbesse de Préaux.

IV. AMAURI, Seigneur DE LA LUZERNE, vivant en 1327, eut d'*Agnès de Hamars*, son épouse : — 1. AMAURI, qui suit ; — 2. THIBAUT, mort sans lignée ; — 3. THOMAS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 4. & COLIN, mort aussi sans hoirs.

V. AMAURI, II. du nom, Seigneur DE LA LUZERNE, Chevalier, épousa *Jeanne Renaut*, fille de *Lucas Renaut*, Chevalier, de laquelle vint :

VI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE LA LUZERNE, Chevalier, qui se maria avec *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume de la Haye*, Seigneur de Nehou,

dont vint : — CATHERINE DE LA LUZERNE, mariée, en 1398, à *Jean du Bois*, Chevalier, duquel elle eut : — *Thomas* & *Raoul du Bois*.

*Seconde Branche* DE LA LUZERNE.

V. THOMAS, Seigneur DE LA LUZERNE en partie, troisieme fils d'AMAURI, I. du nom, & d'*Agnès de Hamars*, fut Chambellan du Roi, servit depuis dans ses Armées, ainsi qu'il se voit par le compte de *Jean le Flamant*, Trésorier des Guerres, de l'an 1387. Il mourut le 25 Octobre 1411, & fut enterré aux Augustins de Paris. Il avoit épousé, en 1358, *Thomasse de Camprond*, héritiere de Lorcy, & en eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. THOMAS, Chevalier, mort sans hoirs ; — 3. JEAN, mort aussi sans lignée ; — 4. MARIE, alliée, 1°. à *Richard*, Seigneur de There ; & 2°. au Seigneur *de Neufville* ; — 5. JEANNE, femme de *Guillaume des Moulins*, Seigneur du Saussay ; — 6. ANNE, épouse du Seigneur *de Breteville* ; — 7. LOUISE, Religieuse à la Trinité de Caen ; — 8. & THOMASSE, Religieuse à Préaux.

VI. GUILLAUME, Seigneur DE LA LUZERNE, fut maintenu dans sa noblesse, par *Raimond de Montfaouq*, Commissaire du Roi LOUIS XI, en 1453, défendit le Mont-Saint-Michel durant la guerre des Anglois, & y mourut en 1458. Il avoit épousé *Jeanne de Meulan*, (veuve en premieres noces de *Jean d'Orenge*, & en secondes de *Charles*, Seigneur *de Folligny*), fille de *N... de Meulan*, Seigneur du Quesnay & du Mesnil, Baron de Saint-Paër, & de *Marguerite* (*Moréri* dit *Jeanne*) *le Servin*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. AMAURI, Prêtre, Maître-ès-Arts, lequel obtint souffrance pour donner son dénombrement de la Terre de la Luzerne ; — 3. JEANNE, mariée à *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Esguilly & de Chanteloup ; — 4. CATHERINE, femme de *Thomas de Hotot*, Seigneur de Beaumont ; — 5. MARGUERITE, épouse de *Robert de Freville*.

VII. JEAN, Seigneur DE LA LUZERNE, fit hommage de ses biens au Roi en 1468, fut Conseiller & Chambellan des Rois LOUIS IX & CHARLES VIII, par Lettres données à Amboise le 5 Avril 1483, Capitaine de l'arriere-ban des Nobles du Côtentin, & Capitaine de 15 Lances fournies des Ordonnances par autres Lettres du 4 Juillet 1484, de *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités, & celle de Chevalier, dans des quittances par lui données pour services de sa personne, & des Ecuyers de sa Compagnie dans les guerres du Royaume, à *Guillaume la Pite*, Receveur général des Finances du Roi au pays de Normandie ; à *Jean Lallemand*, Receveur général de la même Province, & à *Guillaume la Croix*, Conseiller du Roi, & Trésorier de ses guerres, les 25 Mai 1481, 1 Mars & 24 Mai 1482, 20 Février 1485, 25 Janvier 1492, 22 Mars 1498, & 1 Mars 1499. Il fut encore employé, en qualité d'Ecuyer du Roi LOUIS XI, dans les années 1467 & 1468, aux gages de 450 livres, suivant le compte de la Maison de ce Prince, rendu par *André Briçonnet*, au mois de Février 1469. Il avoit épousé, en 1474, *Jeanne de Ver-de-Hambie*, Dame de Ver & de Soulles, laquelle étoit veuve en 1505. De ce mariage vinrent : — 1. GILLES, qui suit ; — 2. LOUIS, Prêtre, lequel partagea avec ses fréres la succession de JEAN, son pere, en 1505, & celle de *Jeanne de Meulan*, son ayeule, en 1510 ; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Luzerne-Beuzeville, rapportée ci-après ; — 4. FRANÇOISE, seconde femme de *Pierre Osber*, Seigneur de Brucheville & de Tollevast, Lieutenant de l'Amiral de France en 1487 ; — 5. & CATHERINE, femme de *Richard du Buret*, Seigneur de Dagon.

VIII. GILLES, Chevalier, Seigneur DE LA LUZERNE, partagea avec ses freres en 1505, ensuite comparut avec eux à la montre du Bailliage de Côtentin-à-la-Hogue-Saint-Wast en 1512, avec chacun un homme d'armes & deux Archers, & fit hommage au Roi, le 31 Juillet 1515, de ses Terres de la Luzerne, Soulles & Ver. Il eut de *Bernardine de Percy*, son épouse, fille de *Nicolas*, Seigneur de Percy & de Soulles : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. AMAURI, lequel, au nom de GILLES, son pere, rendit hommage au Roi en 1515, de ses Terres de la Luzerne, de Ver & de Soulles, & mourut sans postérité ; — 3. MARIE, alliée au Seigneur *de Brebeuf* ; — 4. & JEANNE, femme de *N... de Bussy*, Seigneur de Gerbóville.

IX. JEAN, Chevalier, Seigneur DE LA LUZERNE, vivant en 1533; épousa *Gilonne* ou *Gironde de Thezart*, dont pour fille unique :

X. GABRIELLE, Dame DE LA LUZERNE, de Ver, de Percy & de Soulles, mariée, 1°. en 1556, à *François de Briqueville*, Baron de Colombieres, Seigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands Capitaines de son tems, tué en 1574, sur la brêche de la ville de Saint-Lo, qu'il défendoit pendant les guerres des Religionnaires, dont il suivoit le parti. Par ce mariage la Terre de LA LUZERNE, comme on l'a dit au commencement de cet article, est passée dans la Maison de *Briqueville*, qui la possede encore aujourd'hui, & en a pris le surnom. Voyez BRIQUEVILLE, *Tome III* de ce Dictionnaire. GABRIELLE DE LA LUZERNE épousa en secondes noces, *Jean de Thezart*, Baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

*Branche des Seigneurs de BEUZEVILLE.*

VIII. JACQUES DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Lorcy, de Mondeville, de Camproux, &c. troisieme fils de JEAN & de *Jeanne de Ver*, mourut en 1515. Il avoit épousé, 1°. en 1496, *Marguerite Osber*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brucheville & de Tollevast, & de *Guillemette des Moulins*, sa premiere femme; & 2°. *Marie du Bois*, Dame de Beuzeville, fille de *Jean du Bois*, Seigneur de Pirou, & de *Jeanne*, Dame *de Beuzeville*. Du premier lit il eut : — 1. ROBERT, Seigneur d'Ondouville, mort sans alliance; & du second lit : — 2 & 3. JEAN & LOUIS, morts jeunes; — 4. ANTOINE, qui suit; — 5. JACQUES, mort sans lignée; — 6. JEANNE, femme de *Gilles le Sens*; — 7. & ANNE, mariée à *Jean de Pirou*, Seigneur de Fermanville.

Ce degré que nous venons de donner est d'après feu *Piganiol de la Force*; mais *Moréri* dit que LOUIS, un des fils de JACQUES, épousa *Marie de Saint-Germain*, niéce de l'Amiral d'*Annebaut*, dont il n'eut qu'une fille, morte sans postérité. Il dit encore que c'est ANNE DE LA LUZERNE, & non JEANNE, qui épousa, le 31 Mars 1588, *Gilles le Sens*, Seigneur de Villedon. (Il y a ici erreur de date); & au lieu de JEANNE DE LA LUZERNE, il donne pour seconde fille à JACQUES, — CATHERINE DE LA LUZERNE, femme, en premieres noces, de *N... du Buret*, & en secondes de *N... de Faoucq*, Seigneur de Rochefort.

IX. ANTOINE DE LA LUZERNE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, de Brevant, de Lorcy, de Saint-Hilaire, &c. Capitaine des côtes de la Mer en la Province de Normandie, par provisions du 16 Avril 1583, fut déchargé, par CHARLES IX, de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, à cause de ses services rendus à HENRI II, son pere, suivant le brevet de ce Prince, du 3 Décembre 1567. Il ne vivoit plus le 1 Mai 1595, & avoit épousé, le 15 Octobre 1549, *Marie Marquetel*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Denis-le-Guast & de Montfort, & de *Jeanne Martel-de-Fontaine*. Elle est nommée avec son mari, au contrat de mariage de PIERRE, leur second fils. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la Luzerne-Brevant, rapportée ci-après; — 3. JULIEN, Seigneur de Lorcy, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans postérité au voyage de Bordeaux, en 1616; — 4. JEANNE, mariée, selon *Moréri*, à *Pierre de Grimouville*, Seigneur de la Lande-d'Ayrou; — 5. MARIE, femme de *Julien d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée, dont une fille; — 6. MARGUERITE, femme, en premieres noces, de *Gilles Arnel*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, & en secondes de *Jean Collas-Rollin*, Seigneur du Bois, Olivier & de Mons, dont plusieurs enfans; — 7. OLIVE, mariée à *Jacques de Faoucq*, Seigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans; — 8. & ROBERTE, alliée, par contrat du 29 Juillet 1594, à *Pierre le Sauvage*, Seigneur de Saint-Marcouff & de Vireville, dont plusieurs enfans.

X. JACQUES DE LA LUZERNE, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcy, partagea avec ses freres en 1595, fut député de la Noblesse de la Basse-Normandie, par commission du 16 Novembre 1573, pour assister aux Etats de la Province, & épousa, en 1589, *Barbe de Carbonnel*, fille de *Philippe*, Seigneur de Canisy,

Malove

Malove & Orval, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Guillemette de Cambernon*, dont: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Jeanne, femme de *Paul de Briqueville*, Seigneur de Colombieres, mort sans enfans en 1615; — 3. & Anne, femme de *Jean d'Hemery*, Seigneur de Villers en Auge.

XI. Antoine de la Luzerne, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beuzeville & de Lorcy, Capitaine des Côtes de la Mer, par brevet du 20 Septembre 1609, épousa, le 12 Mars 1633, *Madelene le Veneur*, fille de *Tannegui le Veneur*, Comte de Tillieres & de Carouges, Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Angleterre, & grand Chambellan de la Reine d'Angleterre, & de *Catherine de Bassompierre*, sœur du Maréchal de ce nom, dont: — 1. Paul-Tannegui, qui suit; — 2. François, Seigneur de Lorcy, Capitaine de Cavalerie, mort sans enfans; — 3. & Henriette Marie, femme d'*Antoine de Longaunay*, Marquis de Dampierre, Seigneur de Vaux & de Francheville, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-Légers du Duc *de Longueville*, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caen, morte en 1685.

XII. Paul-Tannegui de la Luzerne, Chevalier, Seigneur de Beuzeville, Baron de Tollevast, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par commission du 4 Mai 1659, épousa, le 14 Octobre 1656, *Marie-Césarine de Montenay*, fille unique de *César de Montenay*, Baron de Garencieres & de Baudemont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Jeanne le Masson*, fille de *Christophe le Masson*, Chevalier, Seigneur de Gousseville & de Houllebec, Lieutenant-Général au Gouvernement de Brouage & Isles de Saintonge, & de *Geneviéve Jubert*, dont: — 1. Gui-César, qui suit; — 2. Antoine-François, Seigneur de Houllebec, Colonel du Régiment de Beuzeville, Infanterie, mort sans alliance en 1728; — 3. Paul-Roger, Seigneur de Miserey, Chevalier Profès de l'Ordre de Malte, Commandeur d'Auxerre, mort le 15 Mars 1746, âgé de 78 ans; — 4. & Catherine, morte au Château de Grossœuvre, près Gisors, le 19 Février 1720. Elle avoit épousé, le 6 Octobre 1685, *Adrien du Bosc*, Seigneur de Vittermont, de Coqueraumont & de Gueuterville, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, dont plusieurs enfans.

XIII. Gui-César de la Luzerne, Marquis de Beuzeville, Baron de Garencieres & de Baudemont, Seigneur de Lorcy & de Courteville, Capitaine des Côtes de la Mer en Normandie, par Commission du 23 Décembre 1683, cidevant Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, par Brevet de Sa Majesté du 16 Mai 1685, mort en sa Terre du Moulin-Chapelle, au mois d'Août 1736, avoit épousé, le 22 Juillet 1687, *Madelene-Françoise de Pommereuil*, morte à Paris le 12 Mai 1725, fille unique & héritiere de *Henri de Pommereuil*, Seigneur du Moulin-Chapelle, Pommereuil & Miserey, & de *Madelene Desmarests*, fille de *Louis Desmarests*, Chevalier, Seigneur de Bellefosse, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite de Roncherolles*. Il en a eu: — 1. César-Antoine, qui suit; — 2. Henri-Paul, Chevalier de Malte, & Capitaine au Regiment des Cuirassiers du Roi, né au mois de Juillet 1693; — 3. & Françoise-Madelene, mariée en 1720, à *René-François de Maillé*, Marquis de Bennehart, dont plusieurs enfans.

XIV. César-Antoine de la Luzerne, Comte de Beuzeville, Seigneur de Houllebec & du Moulin-Chapelle, Mestre-de-Camp du Régiment des Cuirassiers du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fait Brigadier des Armées à la promotion du 20 Février 1734, se trouva en cette qualité, le 29 Juin de la même année, à la bataille donnée sous les murs de Parme, où il eut 15 Cuirassiers de sa Compagnie-Colonelle, tués; & fut fait Maréchal-de-Camp le 18 Octobre suivant. Il avoit épousé, 1° le 22 Novembre 1724, *Germaine-Françoise de la Vieuville*, morte à Paris le 19 Décembre 1729, (étant accouchée, le 16, de César-François de la Luzerne, mort le 15 Août 1732) fille unique & héritiere de *Philippe de la Vieuville*, Seigneur de Nandy, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Grand-Audiencier de France honoraire, & de *N... le Fevre*; & 2°. le 3 Août 1733, *Marie-Elisabeth de Lamoignon*, fille aînée de *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmenil, Malleshèrbes & Cerizas,

alors Président à Mortier au Parlement, & depuis Chancelier de France, & d'*Anne-Elisabeth Rouyaux*, sa seconde femme. Du second lit sont issus : — 1. César-Henri, qui suit; — 2. César-Guillaume, né le 7 Juillet 1738, Chevalier de Malte; — 3. & N... de la Luzerne, né le 15 Juillet 1741, aussi Chevalier de Malte.

XV. César-Henri, Comte de la Luzerne, né le 23 Février 1737, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 6 Février 1763, Demoiselle *N... Angrand d'Alleret.*

*Branche des Seigneurs de Brevant.*

X. Pierre de la Luzerne, Chevalier, Seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & de Campservaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils d'Antoine, I du nom, & de *Marie Marquetel*, fut Gouverneur du Mont Saint-Michel, par Lettres du 2 Juin 1627. Il avoit partagé, en 1595, avec Jean de la Luzerne, son frere, la succession de leur pere commun, & avoit épousé en 1561, *Anne de Brisay* ou *de Bressey*, Dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien Davy*, Seigneur de Gerbeville, & fille de *Jean de Bressey*, Seigneur de Montigny & du Perron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Romilly*, Dame de la Barre & de l'Etang, dont : — 1. Jacques, Seigneur de Brevant, qui partagea avec ses freres le 28 Mai 1638, & épousa *Renée le Landois*, Dame d'Hérouville, fille de *Jean*, Seigneur d'Hérouville, & de *Catherine de Guitault*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Richard, qui suit; — 3. Antoine, rapporté après la postérité de son aîné; — 4. Marguerite, mariée, par contrat du 14 Juin 1616, à *Jacques d'Aché*, Seigneur de Marbeuf & de Serquigny; — 5. & Madelene, femme de *Georges d'Auray*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pair & de Mandot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre.

XI. Richard de la Luzerne, Seigneur de Saint-Hilaire & de Godeville, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, épousa *Françoise Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Seigneur de Hectot & de Villiers-le-sec, Bailli de Caen, & de *N... le Landois*, Dame d'Hérouville. Elle étoit veuve & Gardienne de ses enfans, suivant le partage avec Antoine, son beau-frere, le 28 Juin 1638. Elle se remaria, le 17 Mars 1641, avec *Jacques d'Olliençon*, Seigneur de Villerville, & eut de son premier mari : — 1. Jacques, Chevalier, Seigneur de Brevant, de Saint-Hilaire & d'Assy, marié, sans enfans en 1660, avec *Marie le Prevost* : il étoit mort en 1705; — 2. Renée, femme de *François le Cornier*, Seigneur de Saint-Jouin & de Saint-Hilaire, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1654; — 3. & Barbe, mariée à *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Agneaux & Gouverneur de Granville.

XI. Antoine de la Luzerne, Chevalier, Seigneur de Brevant, troisieme fils de Pierre, & d'*Anne de Bressey*, fut maintenu dans son ancienne noblesse en 1634, par M. *d'Aligre*, Commissaire départi dans la Généralité de Caen. Il épousa, 1°. en 1633, *Eléonore de Franquetot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coigny, Président à Mortier au Parlement de Normandie, & de *N... de Saint-Pierre*; & 2°. le 11 Juin 1659, *Marie Senot*, Dame de la Pentrerie, veuve de *Thomas*, Seigneur *d'Auberville*, & de Freville, & fille de *Pierre Senot*, Chevalier, Seigneur de la Pentrerie, & de *Gillette Cosolle*, Dame de Montmirel. Elle étoit veuve sans enfans en 1697. Du premier lit vinrent : — 1. Antoine, qui suit; — 2. & Marie-Anne-Jacqueline, alliée, par contrat du 21 Novembre 1664, avec *Hervé le Berceur*, Seigneur & Patron de Fontenay & d'Esmondeville, Enseigne au Régiment des Gardes, & Commandant des Ville & Château de Cherbourg.

XII. Antoine de la Luzerne, II. du nom de cette branche, Marquis de Brevant, épousa, 1°. *Madelene Senot*, niéce de sa belle-mere; & 2°. *Charlotte de Riouet*. Du premier lit il a eu : — 1. Pierre-Antoine, Seigneur de Brevant, mort en 1725, sans laisser de postérité de son mariage avec *Thérese Nicole de Montenay*; — 2. Louis-Gabriel, Chevalier, Marquis de Brevant, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*; & du second lit : — 3. Louise de la Luzerne, mariée à *Nicolas-Raimond Girardin.*

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 coquilles de gueules.* Les anciens Armoriaux nomment cette *croix* une *anille* ou un *fer de moulin.*

LUZIGNAN ou LEZIGNEM. Cette Maison est, suivant plusieurs Historiens, l'une des plus grandes & des plus illustres, non-seulement de la Province du Poitou, mais même du Royaume. Elle a donné des Souverains au Royaume de Chypre, & à plusieurs autres pays d'Orient, comme de Jérusalem & d'Arménie, & a tiré son nom d'une petite Ville à cinq lieues de Poitiers. Celui qui en a jetté les fondemens est, selon l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 75,*

I. Hugues, I. du nom, dit *le Veneur*, Seigneur de Lezignem, dont parle *Besly*, dans son histoire des Comtes de Poitou, il vivoit dans le X^e^ siécle, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. Hugues, II. du nom, dit *le Cher* ou *le Bien-Aimé*, Seigneur de Lezignem, qui fit bâtir le Château de Luzignem, suivant la Chronique de *Maillezais.*

III. Hugues, III. du nom, dit *le Blanc*, Seigneur de Lezignem, son fils, vivoit en 967. *Arsendis*, son épouse, souscrivit en 1010 le don que fit Hugues, son fils, qui suit à l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, du regne du Roi Robert.

IV. Hugues, IV. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Lezignem, fit un voyage en Espagne contre les Sarrasins vers l'an 1020, donna aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, un Bois dépendant de son Château, & signa quatre Chartes données en faveur des Abbayes de Saint-Jean d'Angely, & de Saint Cyprien de Poitiers, par *Agnès de Bourgogne*, Duchesse de Guienne, & par *Guillaume*, V. du nom, Duc *de Guienne.* Il est aussi nommé avec ses fils dans la Lettre que le Pape Jean XX, écrivit à *Guillaume*, VI. du nom, Duc *de Guienne* & aux autres grands Seigneurs de Poitou, pour la conservation des priviléges de l'Abbaye de Saint-Jean d'Angely l'an 1030 ou 1031. Sa femme fut *Aldearde*, fille de *Raoul*, I. du nom, Vicomte *de Thouars*, dont il eut : — 1. Hugues, qui suit ; — 2 & 3. Rorgues ou Rorgon & Renaud. Le premier, Ecclésiastique, le second, qualifié *Chevalier* dans un titre de l'Abbaye de Saint-Maixent, de l'an 1029 ; & ils sont tous deux mentionnés dans deux titres des Abbayes de Saint-Cyprien de Poitiers & de Nouaillé.

V. Hugues, V. du nom, dit *le Débonnaire*, Sire de Lezignem, eut guerre contre *Gui-Geoffroi*, dit *Guillaume* VIII, Duc *de Guienne*, qui l'assiégea dans son Château l'an 1060, & il fut tué par les gens de ce Duc le 8 Octobre de la même année, dit la Chronique de *Maillezais.* Il avoit épousé *Amadis* ou *Adelmodie*, fille de *Bernard* I, Comte *de la Marche*, dont il fut séparé à cause de parenté, selon la Chronique de *Maillezais*, & laquelle fut depuis mariée trois fois.

VI. Hugues, VI. du nom, leur fils, Sire de Lezignem, surnommé *le Diable*, souscrivit les Chartes que *Guillaume* VIII & *Guillaume* IX, Ducs *de Guienne*, donnerent en faveur des Abbayes de Saint-Pierre de Bourgueil, de Monstier-Neuf & de la Trinité de Vendôme en 1076 & 1096 ; fit le voyage de la Terre Sainte en 1101, & assista à la journée de Rames le 26 Mai 1102, où il mourut après y avoir donné des marques de sa valeur. D'*Ildegarde*, fille d'*Aimeri* IV, Vicomte *de Thouars*, & d'*Arengarde*, qu'il avoit épousée en 1095, il eut :

VII. Hugues, VII. du nom, Sire de Lezignem, lequel assista en 1103, à l'assemblée que tint *Guillaume* IX, Duc *de Guienne*, où *Henri*, personnage célebre pour sa piété & sa noblesse, fut élu Abbé de Saint-Jean d'Angely. Il donna à *Pons*, Abbé de Cluny, le village de Saint-Gelais, du consentement de Hugues & de Rorgues, ses fils. Depuis il transigea avec *Gilbert de la Porée*, Evêque de Poitiers, tant pour lui que pour ses enfans, comme on l'apprend d'une Charte de l'Evêché de Poitiers de l'an 1144, laquelle est scellée de son sceau, où il est représenté à cheval avec un habit de chasse, la trompe ou

cornet au col, l'oiseau sur le poing, un chien sur la croupe du cheval, & au contre-scel l'écu de LEZIGNEM, *burelé d'argent & d'azur.* Trois ans après, il accompagna LOUIS *le jeune*, au voyage de la Terre-Sainte, & étant de retour il se trouva au jugement que rendit ce Prince en faveur de *Gaudin*, Abbé de Maillezais, contre *Sebran Chabot*, II. du nom, le 2 Février 1151, en présence de *Geoffroi*, II. du nom, Archevêque de Bordeaux, de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, de *Geoffroi de Rancon*, du Vicomte *de Châtelleraud*, de *Hugues*, Chancelier de France; de *Gui*, Bouteiller de France & autres grands Seigneurs. Il eut de *Sarrazine*, son épouse, morte en 1144: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Ambres, mort sans enfans de *Denise*, sa femme; — 3. RORGUES, nommé dans le titre de l'Evêché de Poitiers, de l'an 1144; — 4. SIMON, auteur de la branche des Seigneurs de Lezay, rapportée ci après; — 5. VALERAN, mentionné dans le même titre; — 6. & AIMÉE, femme de *Guillaume*, Vicomte *de Thouars*, suivant la Chronique d'*Alberic*; & selon *Besly* elle est nommée PONCE, & dite femme de *Wulgrin* II, Comte d'*Angoulême*.

VIII. HUGUES, VIII. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, ayant passé à la Terre-Sainte, fut fait prisonnier avec *Josselain de Courtenay*, III. du nom, Comte d'Edesse, *Boëmond*, III. du nom, Prince *d'Antioche*, & *Raimond*, Comte *de Tripoli*, à la bataille de Harenc le 13 Août 1165. Il eut de *Bourgogne de Rancon*, son épouse, Dame de Fontenay, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Taillebourg, & de *Fossefie*: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GEOFFROI, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte, où il signala son courage au siége d'Acre, en 1191. Il est nommé parmi les Chevaliers Bannerets du Poitou l'an 1212. *Rigord* rapporte qu'il se reconcilia l'année suivante, avec JEAN, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé, 1°. avant l'an 1200, *Eustache Chabot*, Dame de Vouvant & de Mairevant; & 2°. *Umberge de Limoges*. De la premiere il eut — (a) GEOFFROI, Sire de Vouvant & de Mairevant, appellé GEOFFROI *à la Grand Dent*, qui renouvella les prétentions de ses prédécesseurs sur l'Avouerie de Maillezais, dont il ruina les Maisons & Seigneuries; mais ayant été excommunié pour ce sujet, il fut obligé d'aller en Italie vers le Pape GRÉGOIRE IX, qui lui donna l'absolution à Spolette le 15 Juillet 1233, moyennant sa renonciation à l'Avouerie. Depuis il prit les armes contre le Roi SAINT-LOUIS, en faveur de HUGUES X, Sire DE LEZIGNEM & Comte de la Marche, son cousin, en 1242, & au mois d'Avril de l'année suivante, il déclara par ses Lettres qu'il avoit fait hommage à ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, de ses Châteaux & Fiefs de Vouvant, de Fontenay, de Soubise & des autres Terres qu'il tenoit de noble *Hugues*, Comte *de la Marche*. Il mourut sans postérité. De la seconde femme vint: — (b) & GUILLAUME DE LEZIGNEM, Sire de Mairevant, qui n'eut que deux filles; — l'une VALERIE, Dame de Vouvant, mariée à *Hugues l'Archevêque*; — & l'autre nommée ELISE, femme de *Barthelemi*, Chevalier, Seigneur *de la Haye*, & de Passavant, fils de *Geoffroi*, Seigneur desdits lieux; — 3. AIMERIC ou AMAURI, Roi de Chypre, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. GUI, Roi de Jérusalem, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, où s'étant porté vaillamment, il mérita d'être élu Comte de Japhe & d'épouser l'an 1180, SIBILLE, Reine de Jérusalem, fille d'AMAURI D'ANJOU, Roi de Jérusalem. Quatre ans après, il fut couronné avec sa femme, Roi de Jérusalem, qu'il perdit l'an 1187, le 18 Septembre, selon *Baronius*, par la trahison de *Raimond* III, Comte *de Tripoli*, qui le livra prisonnier à *Saladin*, Soudan d'Egypte: il sortit de prison par l'entremise de sa femme au mois de Mai 1188. Depuis il assiégea la ville d'Acre & la prit après une vigoureuse résistance le 12 Juillet 1191. Durant le siége, la dyssenterie lui enleva sa femme & deux filles qu'il en avoit. Il acheta des Templiers, en 1192, l'Isle de Chypre, que RICHARD, Roi d'Angleterre, leur avoit vendue 35000 marcs d'argent; établit sa Cour à Nicosie, & créa son frere AIMERIC, Connétable de Chypre; fit bâtir la nouvelle ville de Limisso, fortifia Famagouste; peupla toute l'Isle de 15000 personnes tirées des villes d'Outre-Mer de la langue Latine, & fit les assises de Chypre, suivant les coutumes de France. Il mourut sans enfans à Nicosie l'an 1194,

& y fut enterré dans l'Eglise du Temple, laissant son frere Amauri, son successeur; — 5. Raoul, tige des Comtes *d'Eu*, éteints, qui n'ont formé que deux degrés; — 6. Pierre, nommé dans les titres de l'Abbaye de Nouaillé; — 7. & Guillaume, mentionné dans les mêmes titres.

IX. Hugues, IX. du nom, Sire de Lezignem, Comte de la Marche, dit *le Brun*, fut présent lorsque Richard, Roi d'Angleterre, confirma au Grand-Maître & aux Freres de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem toutes les aumônes, les immunités & les franches coutumes qui leur avoient été accordées en ses Etats & Seigneuries, ainsi que témoignent ses Lettres-Patentes données à Spire en Allemagne le 5 Janvier 1194. Depuis il souscrivit à Rouen l'échange fait entre ce Roi & *Gautier*, Archevêque de Rouen, des villes de Dieppe & de Bouteville, pour la Place & Forteresse d'Andely, le 16 Octobre 1197, & usurpa le Comté de la Marche sur *Aliénor*, Duchesse *de Guienne*. Il mourut environ l'an 1208, & avoit épousé *Mathilde*, fille unique de *Wulgrin*, dit *Taillefer*, III. du nom, Comte *d'Angoulême*, au droit de laquelle il prétendit les Comtés de la Marche & d'Angoulême. Il en eut pour fils :

X. Hugues, X. du nom, Seigneur de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1218, & se trouva à la prise de la ville de Damiete, en 1219, avec les Comtes *de Nevers*, *de Bar-sur-Seine*, & autres Grands Seigneurs. Depuis il eut guerre contre le Roi Saint-Louis & la Reine Blanche de Castille, & fit son accommodement l'an 1230; assista à l'Assemblée tenue à Melun, où il promit avec les autres Princes & Barons de faire observer à la rigueur l'Ordonnance faite contre les Juifs, par le Roi au mois de Mars 1242: il partagea, du consentement de sa femme, ses biens entre ses enfans, & donna à Gui, son second fils, pour jouir après sa mort, Coignac, Merpins, Archiac avec leurs dépendances, &c. Il prit une seconde fois les armes contre Saint-Louis, refusant de faire hommage à Alphonse de France, Comte de Poitiers, son frere; mais le Roi ayant gagné une victoire signalée près de Taillebourg sur ceux de son parti, le 22 Juillet 1242, il en fut tellement surpris qu'au mois d'Août suivant il le vint trouver en son camp devant Pons; se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon. Il mourut l'an 1249, & fut enterré dans l'Abbaye de Valence près Couhé. Il avoit épousé, l'an 1217, Isabelle, Comtesse d'Angoulême, veuve de Jean, dit *sans Terre*, Roi d'Angleterre, & fille unique d'*Aimar*, Comte *d'Angoulême*. Elle mourut en 1245, & fut enterrée en l'Abbaye de la Couronne. Leurs enfans furent : — 1. Hugues, qui suit; — 2. Gui de Lezignem, Sire de Coignac & de Merpins, lequel transigea, le Jeudi après la Saint-Martin 1262, avec *Aliénor*, Comtesse *de Leicestre*, femme de *Simon de Montfort*, au sujet des biens de leur mere, Isabelle, Comtesse d'Angoulême, pour les Châteaux d'Archiac & ses dépendances, de Coignac & de Merpins. Cet Acte est scellé de trois sceaux, dont le troisieme est celui de Gui de Lezignem. Il est en cire verte & représente d'un côté, un homme à cheval, ayant en croupe un chien sur lequel il appuye la main droite; & au contre-scel est un écu, où sont les armes de Lezignem, *brisées d'un lambel de 5 pendans*. Il se trouva à la bataille de Leuves l'an 1263, & mourut en 1281, laissant une fille — Alasie ou Alix de Lezignem, mariée, l'an 1257, à *Gilbert*, V. du nom, Comte *de Clare*, & de Glocestre, surnommé *le Roux*. L'Auteur du Catalogue des Rois d'Angleterre, a cru qu'elle étoit fille de Hugues, X. du nom, Sire de Lezignem & Comte de la Marche, & d'Isabelle, Comtesse d'Angoulême; — 3. Geoffroi, Sire de Jarnac & de Châtel-Acher, mort avant le mois de Juillet 1263, laissant de *Jeanne*, Vicomtesse *de Châtelleraut*, Dame de Lillebonne, son épouse, fille de *Jean*, Vicomte *de Châtelleraut*, & d'*Agathe de Dammartin*, dite *de Ponthieu*, un garçon & une fille, sçavoir : — Geoffroi, mort en 1305 sans laisser d'enfans de *Perrenelle de Sully*, son épouse; — & Eustache de Lezignem, Dame de Sainte-Hermine, mariée, en 1276, à *Dreux de Mello*, III. du nom; — 4. Guillaume, auteur des Comtes *de Pembrock*, en Angleterre, qui n'ont formé que deux degrés; — 5. Aimar, Evêque de Wicester en An-

gleterre en 1260; — 6. AGNÈS, femme de *Guillaume de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux; — 7. ALPHAIS, femme, en 1247, de *Jean*, I. du nom, Comte *de Varennes*, Viceroi d'Ecosse; — 8. ISABEAU, morte en 1299, & inhumée aux Cordeliers d'Angers dans la Chapelle de Craon. Elle avoit épousé, 1°. en 1290, *Geoffroi de Rancon*, Sire de Taillebourg; & 2°. *Maurice*, IV. du nom, Sire *de Craon*; — 9. & MARGUERITE, seconde femme de *Raimond* VIII, Comte *de Toulouse*, dont elle fut séparée en 1245. Elle se remaria, 1°. avec *Aimeri* VIII, Vicomte *de Thouars*; & 2°. à *Geoffroi*, Seigneur *de Châteaubriant*. Elle testa en 1288, & mourut la même année.

XI. HUGUES, XI. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, Comte de la Marche & d'Angoulême, portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur, à six lions de... brochant sur le tout, posés* 3, 2 & 1. Il accompagna le Roi SAINT-LOUIS en son premier voyage d'Outremer en 1248, & mourut en 1260, âgé de 40 ans, & fut enterré dans l'Abbaye de la Couronne. Il avoit épousé, en 1238, *Yolande de Dreux*, dite *de Bretagne*, Dame de Fere en Tardenois, de Chilly & de Longjumeau, & Comtesse de Porrhoët par don de *Jean*, I. du nom, Duc *de Bretagne*, son frere. Elle mourut à Bouteville, le 10 Octobre 1272, & fut enterrée dans l'Abbaye de Villeneuve lès Nantes. De ce mariage vinrent : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUI, Sire de Coignac & d'Archiac, mort sans postérité en 1288; — 3. ISABEAU, dite *de la Marche*, Dame de Belleville & de Beauvoir-sur-Mer, qui donna à ISABEAU, dite *de la Marche*, sa niéce, Religieuse de Fontevrault, le Moulin de la Leyche, pour en jouir sa vie durant. Elle fit une autre donation le Vendredi après la Nativité de la Vierge l'an 1304, à la Prieure de la Lande de Beauchêne, du même Ordre; — 4. YOLANDE, mariée, selon *Baudouin d'Avesne*, au Comte *de Glocestre*, après la mort duquel elle épousa *Pierre* I, Seigneur *de Préaux*, en Normandie. Elle mourut le 2 Novembre 1306, & fut enterrée au Prieuré de Beaulieu, près Rouen; — 5. & MARIE, femme de *Robert de Ferrieres*, Comte de Nothingam.

XII. HUGUES, XII. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, Comte de la Marche & d'Angoulême, mourut en 1282, & fut enterrée en l'Abbaye de la Couronne. Il avoit épousé, le 29 Janvier 1253, *Jeanne*, Dame *de Fougeres*, fille unique & héritiere de *Paul*, Seigneur *de Fougeres*, & d'*Isabelle de Craon*. Elle testa en 1269, & fut inhumée dans l'Abbaye de Sauvigny, en Normandie. Leurs enfans furent : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUI, dit GUYARD, Seigneur de Couhé & de Peyrac, lequel prit le titre de Comte *de la Marche & d'Angoulême*, après la mort de son frere. Il décéda sans laisser de postérité en 1307, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Poitiers; — 3. ISABEAU, morte en 1314, femme d'*Elie Rudel*, dit *Renaud*, Sire de Pons; — 4. MARIE, alliée, en 1288, avec *Etienne*, II. du nom, Comte *de Sancerre*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle étoit veuve en 1308; — 5. JEANNE, femme en premieres noces de *Pierre de Joinville*, fils puîné de *Geoffroi*, Sire *de Vaucouleurs*, & en secondes de *Bernard*, I. du nom, Sire *d'Albret*, Vicomte de Tartas. Elle traita avec le Roi en 1309, pour ses prétentions sur les Terres de son frere GUYARD; — 6. & ISABEAU, dite *de la Marche*, Religieuse à l'Abbaye de Fontevrault.

XIII. HUGUES, XIII. du nom, dit *le Brun*, Sire DE LEZIGNEM, Comte de la Marche & d'Angoulême, céda au Roi, en 1301, Chilly & Longjumeau en échange d'autres Terres; lui engagea aussi les Seigneuries de LEZIGNEM & le Comté de la Marche pour de grosses sommes d'argent; & servit, en 1302, dans la guerre de Flandres. Il avoit fait son testament en 1283, en faveur de GUI DE LEZIGNEM, son frere; en fit un second en 1297, en faveur de GEOFFROI DE LEZIGNEM, son cousin, excluant son frere GUI de tous ses biens, pour avoir embrassé le parti de ses ennemis, après quoi il établit divers degrés de substitution qu'il étendit jusqu'à *Renaud de Pons*, son neveu. Il mourut en 1303, sans enfans de son mariage avec *Béatrix de Bourgogne*, fille de *Hugues* IV, Duc *de Bourgogne*, & de *Béatrix de Champagne*, sa seconde femme.

*Rois de* CHYPRE.

IX. AMAURI DE LEZIGNEM, troisieme fils de HUGUES VIII, & de *Bourgogne de Rancon*, accompagna à la Terre-Sainte son frere GUI, qui le fit Connétable du Royaume de Jérusalem, puis de celui de Chypre. Après la mort de son frere, il envoya une Ambassade vers le Pape, qui l'honora du titre de Roi. Il se fit couronner par l'Evêque d'Herbipolis, Chancelier de HENRI VI, Empereur d'Occident, qui érigea l'Isle de Chypre en Royaume. Il reprit la ville de Japhe sur les Sarrasins & plusieurs autres places en 1204; mourut âgé près de 60 ans, auprès de la ville de Cayfas en 1205, pour avoir trop mangé d'un poisson, nommé *la Dorée;* & fut enterré à Nicosie, dans l'Eglise Cathédrale de Sainte-Sophie. Il avoit épousé, 1°. *Eschive Dyblin*, fille de *Baudouin Dyblin*, Sire de Rames; & 2°. en 1198, ISABEAU, Reine de Jérusalem, fille d'AMAURI D'ANJOU, Roi de Jérusalem, & de *Marie Comnene.* Du premier lit vinrent : —— 1. HUGUES, qui suit; — 2 & 3. GUI & JEAN, Connétables de Chypre, morts sans lignée; — 4. BOURGOGNE, femme de *Gautier de Montbelliard*, qui fut Régent du Royaume de Chypre, pendant la minorité du Roi HUGUES I, & Connétable du Royaume de Jérusalem. De cette alliance naquit : — *Eudes de Montbelliard*, Prince de Tabarie, Bailli de Jérusalem, pour le Roi JEAN DE BRIENNE, & pour FERDINAND II, Empereur d'Occident. — 5. HELVIS, mariée, 1°. à *Eudes de Dampierre;* & 2°. à *Rupin*, Prince *d'Antioche*, qui l'enleva à son premier mari; & du second lit : —— 6. AMAURI, mort jeune le 2 Février 1205; — 7. SIBILLE, femme de LIVON I, Roi d'Arménie; — 8. & MELISSANDE DE LEZIGNEM, mariée à *Boemond*, IV. du nom, dit *le Borgne*, Prince *d'Antioche*, dont vint : — *Marie*, Princesse *d'Antioche*, qui vendit, en 1276, les droits qu'elle prétendoit avoir sur le Royaume de Jérusalem, à CHARLES DE FRANCE, Roi de Naples & de Sicile, Comte d'Anjou.

X. HUGUES, I. du nom, Roi de Chypre, assista JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, dans la guerre qu'il eut contre les Sarrasins, se trouva au siége de Damiete, fut obligé d'abandonner celui du Caire, & mourut à Tripoli en 1221 : son corps fut porté dans l'Eglise de Saint-Jean de l'Hôpital de Nicosie. Il avoit épousé en 1209, *Alix de Champagne*, fille aînée de *Henri* II, dit *le jeune*, Comte Palatin *de Champagne* & de Brie, & d'ISABEAU, Reine de Jérusalem : elle céda à *Thibault*, VI du nom, Comte Palatin *de Champagne* & de Brie, son cousin, en 1234, le droit qu'elle avoit au Comté de Champagne, & elle eut 40 mille livres pour ses prétentions. Elle mourut en 1246, selon *Sanut*, & selon *Giblet* à Ptolemaïs, au commencement de 1254. Leurs enfans furent : — 1. HENRI, qui suit; — 2. MARIE, femme de *Gautier*, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte *de Brienne* & de Japhe; — 3. & ISABEAU, mariée avec *Henri*, Prince *d'Antioche*, dont elle eut : — HENRI, III. du nom, Roi de Chypre, duquel sont descendus les Rois de Chypre de la seconde race.

XI. HENRI, I. du nom, Roi de Chypre, n'étoit âgé que de 9 mois lorsque son pere mourut. Il demeura sous la tutelle & le gouvernement de sa mere, fut persécuté durant sa jeunesse par l'Empereur FERDINAND II, son cousin, qui le fit prisonnier, & voulut avoir le Royaume de Chypre jusqu'à sa majorité; mais cet Empereur fut obligé de se retirer dans le Royaume de Jérusalem, sur lequel HENRI prétendit avoir droit du côté de sa mere. Il reçut en l'Isle de Chypre le Roi SAINT-LOUIS avec son Armée en 1248, l'accompagna au siége de Damiete & du grand Caire, & mourut à son retour le 8 Janvier 1253, après un regne de 33 ans. Il fut enterré dans l'Eglise de Nicosie. Il avoit épousé, 1°. STEPHANIE, sœur d'AYTON, Roi d'Arménie; & 2°. en 1250, *Plaisance*, fille de *Boëmond* V, Prince *d'Antioche*, & de *Lucie*, son épouse. Elle mourut en 1268, & de ce second lit il eut :

XII. HUGUES, II. du nom, Roi de Chypre, mort sans enfans, âgé de 24 ans, au mois de Novembre 1267, & enterré dans l'Eglise des Dominicains de Nicosie. Il avoit épousé *Isabeau Dyblin*, fille aînée de *Jean Dyblin*, II. du nom,

Sire de Baruth, Gouverneur de Chypre, & d'*Alix d'Athenes*. Après la mort de Hugues II, elle se maria, 2°. à un Anglois, nommé *Aymon l'Etranger*; 3°. à *Nicolas de Cesaire*; & 4°. à *Gui le Barlais*. Elle n'eut point d'enfans de tous ces maris. Après la mort sans enfans de Hugues II, Roi de Chypre, ce Royaume passa à Henri, III. du nom, fils de sa tante Isabeau, & de *Henri*, Prince *d'Antioche*. Voyez cette Généalogie dans le *Tome II, p. 596*, de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

*Seigneurs de* Lezay.

Les armes de cette branche sont : *burelé d'argent & d'azur, à l'orle de 8 merlettes de gueules, au franc quartier de même*. Elle a pour auteur:

VIII. Simon de Lezignem, quatrieme fils de Hugues, VII. du nom, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, & de *Sarasine*, son épouse. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — Simon, qui suit; — & Hugues.

IX. Simon, II. du nom, Seigneur de Lezay, souscrivit à une Charte d'Aliénor, Reine d'Angleterre, Duchesse d'Aquitaine en 1199, en faveur de l'Abbaye de Monstier-Neuf de Poitiers. Ses enfans furent: — Simon, qui suit; — & Hugues, tige des Seigneurs des Marais, rapportés ci-après.

X. Simon, III. du nom, Seigneur de Lezay, donna, au mois de Mai 1226, aux Religieux de la Carte, Ordre de Gramont, près la ville de Melle en Poitou, une mine de froment de rente au lieu du droit de dîme qu'ils prétendoient sur les bleds qui se recueilloient en la Grange de Lezay. Il épousa *N... de Vivonne*, fille de *Savari de Vivonne*, I. du nom, Seigneur de Bougoin, laquelle vivoit en 1260. Il en eut :

XI. Simon, IV. du nom, Seigneur du Château de Lezay, qui partagea, en 1299, avec Hugues de Lezay, II. du nom, son oncle, Seigneur des Marais, & prit pour Pleige *Savari de Vivonne*. Il testa le Samedi après la Purification l'an 1331. Il avoit épousé, 1°. *Anne d'Archiac*, fille d'*Aimar*, Seigneur *d'Archiac*, & de *Marguerite de Rochechouart*; & 2°. en 1316, *Jeanne de Cherchemont*. Il eut du premier lit : — 1. Marguerite, Dame de Lezay, mariée à *Guillaume de Torsay*, dont vint : — *Jeanne de Torsay*, Dame de Lezay, mariée à *André de Beaumont*, laquelle, conjointement avec son époux, transigea, le 2 Décembre 1429, avec Jean de Lezay, Seigneur des Marais, pour le rétablissement du Château des Marais; & du second lit : — 2. Simon, qui suit; — 3. Amelin, Chanoine d'Amiens; — 4 & 5. Pierre & Joseph; — 6 & 7. Agnès & Marguerite.

XII. Simon, V. du nom, Chevalier, Seigneur du Château de Lezay, donna, le Mardi avant la Conception de la Vierge 1363, conjointement avec Guillaume de Lezay, Chevalier, Seigneur des Marais, *Louis de Saint-Julien*, Chevalier, Seigneur de la Lambertiere; Claire de Lezay, jadis Vicomtesse d'Aulnay, Dame de Boisset & de Mauprevere, une place devant sa maison de Lezay, pour un denier de cens par an, à *Jean-Simon Couturier*, & il testa en 1373. Il avoit épousé, vers l'an 1363, *Pernelle Chenin*, dont : — 1. Simon, qui suit; — 2 & 3. deux garçons nommés Bertrand, morts sans enfans; — 4. & Marie, alliée à *Hugues de Coloigne*, Chevalier. Elle mourut avant son mari, & en eut un fils unique, nommé — *Jacques de Coloigne*, à qui elle laissa, par son testament, la troisieme partie de son héritage. — *Hugues de Coloigne* ayant la garde noble de *Jacques*, son fils, & se prétendant Seigneur de Lezay, voulut obliger certains hommes du village de Lezay & autres lieux, de faire guet & garde au Château de Lezay. Jean de Lezay, Seigneur des Marais, s'y opposa pour ses hommes & sujets du Château des Marais, parce qu'il étoit Seigneur en haute Justice, ne relevant que de l'Evêque de Poitiers. Les parties furent appointées; mais après la mort de *Jacques de Coloigne*, *Guillaume Odart*, Ecuyer, Seigneur de Verriere en Loudunois, son principal héritier, abandonna ce procès, & donna ses Lettres de cession au Seigneur *des Marais*, le 3 Février 1410.

XIII. Simon, VI. du nom, Seigneur de Lezay, eut de son épouse, dont le nom

nom est inconnu, un fils aussi appellé SIMON, qui fut, le 1 Février 1378, sous la garde de *Jean de Mortemer*, Sire de Couhé. Il testa le 10 Août 1384, & mourut sans enfans.

*Seigneurs de LEZAY-DES-MARAIS.*

X. HUGUES DE LEZAY, Chevalier, second fils de SIMON, Seigneur DE LEZAY, partagea, le Samedi après le second Dimanche de Carême de l'an 1299, avec SIMON DE LEZAY, son neveu, auquel il céda, entr'autres Terres, le Château & la Châtellenie de Lezay, & eut pour sa portion le Château & la Châtellenie des Marais. Cet acte fut passé en présence de JOUSSELIN DE LEZAY, de *Jean de Fonfroïde*, de *Savari de Vivonne* & autres, scellé du sceau de HUGUES DE LEZAY, en cire rouge, *burelé à l'orle de huit merlettes, & un franc canton;* & pour légende HUGUES DE LEZAY. Il eut pour fils:

XI. JEAN DE LEZAY, I. du nom, Seigneur des Marais, qui afferma, le Vendredi avant la Fête Saint-Laurent, de l'an 1336, six boisseaux de froment par an à *Pierre Robelin-de-Linieres*. Cet acte fut passé à Saint-Maixent devant *Guillaume Rouxel*, Clerc, ayant le scel du Sénéchal de Poitiers. Ses enfans furent: — GUILLAUME, qui suit; — & CLAIRE, mariée à *Pons*, Seigneur *de Mortagne*, Vicomte d'Aulnay, dont une fille, — *Marguerite de Mortagne*, mariée à *N.... de Clermont-Néelle*, Maréchal de France.

XII. GUILLAUME DE LEZAY, Chevalier, Seigneur des Marais & de Lezay, en partie, est nommé, avec sa sœur, dans un acte de 1363. *Jean Maretz*, en 1368, lui donna dénombrement de sa Maison, Fief & Seigneurie du Vignol, relevans de sa Châtellenie des Marais, & le Sieur *de Parabelle*, qui possédoit la maison du Vignol, en fit hommage à GUILLAUME DE LEZAY. *Jean de Mortemer*, Sire de Couhé, ayant la garde de SIMON DE LEZAY & de ses biens, permit à GUILLAUME DE LEZAY, le 1 Février 1378, de se retirer, à cause des guerres, au Château de Lezay. Il étoit mort avant le 5 Septembre 1395, que sa veuve avoit la garde de leurs enfans par son testament, dont la date est effacée. Il élut sa sépulture dans l'Eglise de Lezay, au tombeau de ses peres, & institua ses enfans héritiers. Il avoit épousé *Jeanne de Vezançay*, fille de *Constantin*, & de *Jeanne du Bois*. Elle fit hommage-lige, au devoir de 25 sols par an, le 5 Septembre 1395, à l'Evêque de Poitiers, pour le Château des Marais, relevant de la Châtellenie de Celles-Levescault, & eut, après la mort de son mari, la garde & le bail de ses enfans, sçavoir: — 1. JEAN qui suit; — 2, 3 & 4. AIMERI, GUILLAUME & ANCELIN, nommés dans le testament de leur pere; — 5 & 6. CLAIRE & MARGUERITE, aussi mentionnées dans le même testament.

XIII. JEAN DE LEZAY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, rendit hommage-lige, le 24 Juillet 1407, à l'Evêque de Poitiers, pour son Château des Marais, qui fut ruiné par les guerres; & le 4 Janvier 1415, il demanda permission à *Simon de Cramaud*, de le réparer. Le Roi CHARLES VII lui accorda pareille permission, par Lettres données à Provins le 30 Août 1429, dans lesquelles il est qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & le 2 Décembre de la même année, il transigea avec *André de Beaumont*, Seigneur de Lezay, & *Jeanne de Torsay*, sa femme, au sujet du rétablissement de ce Château: il étoit mort avant le mois de Juin 1434. Il avoit épousé, vers l'an 1407, *Louise des Granges*, laquelle avoit le bail de ses enfans lorsqu'elle obtint souffrance pour l'hommage de la Terre des Marais, de *Hugues de Combarel*, Evêque de Poitiers. Elle se remaria, le 7 Août 1442, avec *Hélie du Bois*, Chevalier, qui eut le bail de JEAN & d'HELIOT DE LEZAY, & fit hommage, pour le Château des Marais, au Sénéchal de Celles-Levescault, pour l'Evêque de Poitiers. Les enfans sortis de ce mariage furent: — 1. JACQUES, mort avant le 7 Août 1442; — 2. JEAN, qui suit; — 3. HELIOT, mentionné dans deux actes de 1434 & 1442; — 4. MARIE, nommée dans celui de 1434; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *André de Monstiers*, dont elle eut: — *Guichard & Marie de Monstiers*; & 2°. à *Jean de Biron*. Elle testa le 17 Mai 1499, & donna à *Guichard de Monstiers*, son fils, Religieux de Saint-Benoît, tout ce que ses freres pouvoient lui devoir.

XIV. JEAN DE LEZAY, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Marais, rendit plusieurs hommages pour cette Terre aux Evêques de Poitiers, dans les années 1457, 1462, 1479 & 1482. Louis XI le fit son Chambellan & son Conseiller, par Lettres données au Mans le 20 Juillet 1467, en récompense des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres. Il testa au Château des Marais le 1 Juillet 1481, élut sa sépulture dans l'Eglise de Lezay-aux-Marais, & institua héritier dans tous ses biens ses enfans, qu'il eut de *Catherine du Retail*, sçavoir: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MARC, nommé dans le testament de son pere; — 3. JEANNE, mariée, en Mars 1477, à *Jourdain de Monstiers*, dit *du Fraisse*; — 4. JACQUETTE, femme de *Regnon Achard*, Ecuyer, Seigneur des Augniers. Son pere la fit renoncer en faveur de ses freres, & lui donna les Terres de Mauconseil & de Rommefort, dans la Châtellenie de Blaye; — 5. & ROUSSE, mariée, le 4 Novembre 1491, à *Verdun Jourdain*, fils de *Pierre Jourdain*, Ecuyer, Seigneur d'Ambleville, & de *Jacquette Dagonat*.

XV. JEAN DE LEZAY, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur des Marais, fit hommage-lige, le 25 Mai 1506, à *Jean de la Trémoille*, Evêque de Poitiers, & eut de *Nicole de Pelys*, son épouse: — 1. MATHURIN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, lequel étudioit à Poitiers lorsque son pere lui donna 60 livres de rente, par contrat du 9 Décembre 1503; — 3. & JEANNE, mariée, par contrat passé au Château des Marais le 21 Août 1515, à *Charles Goumar*, Ecuyer, fils de *Gui Goumar*, Seigneur de la Vallée, & de *Jeanne Ballodes*.

XVI. MATHURIN DE LEZAY, Seigneur des Marais, & en partie de Lezay, fit hommage de ses Châteaux des Marais, le 13 Mars 1518, à *Claude de Husson*, Evêque de Poitiers, & transigea, le 20 Février 1522, avec *François Jourdain*, Chevalier, Seigneur des Brandes, au sujet d'une donation que *Nicole de Pelys*, sa mere, avoit faite à ce dernier. Il avoit épousé 1°. *Marie d'Ouyneau*, pour la succession de laquelle il transigea à Poitiers le 31 Octobre 1527, avec *François d'Ouyneau*, Conseiller au Parlement, & *Florence d'Ouyneau*, sa femme; & 2°. *Perette de Rouhy*, fille d'*Aimar de Rouhy*, Chevalier. Elle étoit veuve de *Mathurin de Lans*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux, lorsqu'elle se maria en secondes noces avec MATHURIN DE LEZAY, par contrat passé à Champeaux le 5 Janvier 1525. Elle devint veuve une seconde fois, & testa le 21 Avril 1546. De son second mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, marié, 1°. le 15 Octobre 1546, à *Anne d'Allery*, fille de *Pierre d'Allery*, & de *Renée de Leydet*; & 2°. le dernier Février 1588, à *Honorée d'Aubusson* I, fille de *François d'Aubusson*, I. du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Pot*. Etant restée veuve, elle se remaria, le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oyron*, Seigneur d'Agin dans la haute Marche, veuve de *Claude de Colemberg*. Du premier lit vint — CATHERINE DE LEZAY, morte le 22 Avril 1577; & le lendemain, *Marie*, sa fille, qu'elle eut de son mariage avec *François de Moussy*, Seigneur de Contour; & du second lit, aussi une fille, mariée au Seigneur *de Villepréau*.

XVII. RENÉ DE LEZAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des Marais, Saint-Etienne-le-Mont en Saint-Genard, la Lande, Revestisson, le Vivier & le Chêne, rendit hommage, pour son Château des Marais, le 20 Septembre 1543, & le 30 Avril 1547, à *Claude de Longwy*, Cardinal de Givry, Evêque de Poitiers; transigea, le 1 Janvier 1552, avec *Jean de la Roche*, Seigneur de Saint-Germain, & le 9 Juin 1556, avec *Guillaume Garnier*, Seigneur de Butre, pour les prés de la grande riviere; testa en 1588, mourut le 8 Août de la même année, & fut enterré dans la Chapelle de Sainte Anne, à droite du grand Autel des Cordeliers de Poitiers. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1556, *Françoise d'Allery*, fille de *Pierre*, Seigneur de Revestisson, &c. & de *Renée de Leydet*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme, du 25 Décembre 1560, de *Pierre de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarzay; — 3. RADEGONDE, mariée, par contrat du 15 Avril 1575, à *Gabriel de Chamborant*, Seigneur de la Vau-de-Mesmes; — 4. & FLORENCE, alliée, le 25 Novembre 1587, au Château des Marais, avec *François Martel*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudiniere.

XVIII. François de Lezay, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur des Marais, de Lezay en partie, & de Saint-Etienne, fit hommage, pour le Château des Marais, à *Geoffroi de Saint-Belin*, Evêque de Poitiers, le 27 Avril 1589. Il épousa, la même année, *Antoinette de Nailhac*, Dame de la Coste, fille de *Marc de Nailhac*, Chevalier, Seigneur de Ray, & de *Catherine de la Menardiere*. De ce mariage il eut:

1. Robert, Chevalier, Seigneur des Marais, après son pere. Il en rendit hommage le 22 Avril 1610, fit son testament olographe le 17 Juin 1645, par lequel il institua son neveu, Claude-Hugues, son légataire universel, & en cas que ses autres héritiers consentissent, après sa mort, de laisser à son neveu en entier les Seigneuries de la Coste, & des Marais, il le charge de donner 20000 livres aux enfans de défunte Gabrielle de Lezay, sa sœur, veuve du Seigneur *de la Chapelle-Biesnat*, & une pareille somme aux enfans de feu Antoinette de Lezay, son autre sœur; & confirme les donations qu'il avoit faites en 1634 & 1643, à ses enfans naturels (dont nous allons parler), des Terres & Seigneuries de Grandchamp, des Métairies de la Brochetiere & d'Escous, de la maison neuve du Bourg, & de 10380 livres en argent & obligation. Il mourut, sans avoir été marié, le 15 Janvier 1648, & les enfans naturels qu'il eut de *Jeanne Brault*, veuve de *Jean Horin*, mort le 3 Mars 1607, furent au nombre de cinq, sçavoir: — Robert, Prieur, Curé de Lezay, né en 1611; — Jean, né en 1621, mort jeune; — Robert, né en 1624; — Pierre, né en 1625; — & Louise, née en 1617, femme de *Jean Vernon*, Seigneur de la Fontenelle. Ces cinq enfans furent connus sous le nom *des Marais;* mais Robert des Marais, Seigneur de Grandchamp, commença à prendre le nom de Lezay, le 8 Avril 1651, se disant fils légitime & héritier, avec son frere Pierre, de Robert de Lezay, qu'il soutenoit avoir épousé *Jeanne Brault*, leur mere, le 9 Janvier 1642. Robert fut déclaré roturier, & condamné à l'amende, par Jugement de M. *de Barentin*, Commissaire départi dans la Généralité de Poitiers, pour la recherche de la Noblesse à Niort, le 15 Novembre 1668. Il avoit déja été condamné par un Arrêt de la Cour des Aides du 6 Mai 1664, & M. *de Barentin* donna à Poitiers, le 5 Avril 1669, un second Jugement confirmatif du premier; & Pierre des Marais, Seigneur de la Brochetiere, Paroisse du Chesnay, impliqué dans le procès de Robert, son frere, fut aussi déclaré roturier & condamné à l'amende, par Jugement du 15 Novembre 1668.

2. Pierre, qui suit; — 3. Gabrielle, nommée dans le testament de Robert, son frere, du 17 Juin 1645, laquelle fut mariée, par contrat du 9 Septembre 1605, avec *Léon d'Asnieres*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, dont, entr'autres enfans: — *Robert d'Asnieres*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, marié, le 19 Avril 1637, avec *Marie de Barbezieres*. Il plaidoit, en 1653, contre Pierre de Lezay, son oncle maternel; — 4. & Antoinette, aux enfans de laquelle Robert de Lezay, son frere, laissa 20 mille livres, par son testament du 17 Juin 1645.

XIX. Pierre de Lezay, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes-du-Corps, fut d'abord Seigneur de la Coste, puis du Château des Marais, après la mort de son frere aîné, contre les enfans naturels duquel il plaidoit depuis l'an 1551, qu'il s'inscrivit en faux contre les prétendus actes d'enterrement de *Jean Horin*, du 3 Mars 1607, & de célébration de mariage de Robert, son frere, avec *Jeanne Brault*, le 9 Janvier 1642, jusqu'en l'année 1668, qu'ils furent condamnés. Il plaidoit aussi, en 1654, contre *Robert d'Asnieres*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biesnat, fils de sa sœur, pour la succession de son frere. Il avoit épousé *Louise Grangier*, veuve, en 1626, de *Hugues de Borouvrier*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & fille de *Timoléon Grangier*, Président au Parlement de Paris, Seigneur de Liverdis, & d'*Anne de Refuge*, dont: — 1. Claude Hugues, qui suit; — 2. Paul-Louis-Philippe de Lezay-Lezignem, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Barthelemi, Diocèse de Noyon, nommé Evêque de Rodez en 1682. Il ne fut sacré que le 15 Novembre 1693, dans l'Eglise des Chartreux de Paris, prêta serment de fidélité au Roi le lende-

main, & mourut le 25 Février 1716; — 3. MATHURIN, Chevalier de Malte; — 4. NOEL, Abbé de Saint-Eloy; — 5. MARIE, alliée, le 7 Février 1652, à *Antoine de la Roche-Aymon*, Seigneur dudit lieu, de Mensac, de Sanac, de Humes & de Lavau, fils de *Renaud de la Roche-Aymon*, & d'*Antoinette de Brichanteau*, qui avoit pour pere & mere *Antoine de Brichanteau*, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & *Antoinette de la Rochefoucaud*. — 6. & N... DE LEZAY-DE-LEZIGNEM, Religieuse.

XX. CLAUDE-HUGUES, Marquis DE LEZAY, Seigneur des Marais, de la Coste & Corbespine, Lieutenant des Gendarmes Ecossois, institué légataire universel par le testament, du 17 Juin 1645, de son oncle, ROBERT DE LEZAY, Seigneur des Marais, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & ensuite à Lunebourg, & mourut le 23 Avril 1707, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, en 1665, *Françoise de Bueil*, morte en 1674, fille de *René de Bueil*, Comte de Sancerre & de Marans, & de *Françoise de Montalais*, celle-ci fille de *Mathurin de Montalais*, Seigneur de Chambellay, & d'*Anne le Voyer*. De ce mariage vinrent: — HENRI-JOSEPH, qui suit; — & ANNE-MARIE DE LEZAY-LEZIGNEM, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rodez, Député à l'Assemblée du Clergé de 1695, nommé Abbé de Bonnecombe, au même Diocèse, en Avril 1707.

XXI. HENRI-JOSEPH DE LEZAY-LEZIGNEM, dit *le Comte* DE LEZAY, a épousé *Marie-Jeanne de la Rochefoucaud-d'Estissac*, fille de *François de la Rochefoucaud*, Marquis d'Estissac, & de *Françoise de Gelas-d'Ambres de Voisins*, dont:

XXII. HUGUES-FRANÇOIS DE LEZAY, Marquis de Lezignem, mort en 1738. Il a laissé de son mariage avec *Louise-Henriette de Foudras de Châteauthiers*: — LOUIS-HUGUES, qui suit; — & LOUISE-HENRIETTE-GABRIELLE DE LEZIGNEM-DE-LEZAY, mariée, le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte *de Turpin-Crissé*, alors Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761, Cordon rouge. Voyez TURPIN DE CRISSÉ.

XXIII. LOUIS-HUGUES, Marquis DE LEZIGNEM, d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, a épousé, le 17 Février 1749, *N... de la Riviere*, fille du Marquis *de la Riviere*, en Bretagne.

Cette seule branche qui subsiste aujourd'hui, porte, suivant l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, les mêmes armes que la précédente, sçavoir, *burelé d'argent & d'azur, à l'orle de huit merlettes de gueules, au franc quartier de même*.

Sur ceux de la Maison de LEZAY-LEZIGNEM, dont on n'a point trouvé la filiation, on peut consulter l'Ouvrage ci-dessus cité, *Tome III, p. 21*, où ils sont rapportés par ordre chronologique.

* LUZY, petite Ville du Nivernois. C'étoit autrefois une Baronnie, tenue en fief du Comte *de Nevers*, à cause de la Châtellenie de Savigny-Poison. BONNE D'ARTOIS, Comtesse de Nevers, acquit, par décret, cette Baronnie, dont les criées furent faites à la Requête des exécuteurs du testament de *Louis de Sancerre*, Sire de Luzy, Connétable de France. Le prix du décret, au rapport de *Guy Coquille*, fut de 5000 francs d'or, en date de l'an 1418. CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, son fils, unit cette Terre au Comté de Nevers, par Lettres de l'an 1442.

La ville de LUZY a donné le nom à une ancienne Noblesse, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de JEANNE DE LUZY, héritiere, avec *Jean de Châteauvillain*, fils de *Hugues de Châteauvillain*, & d'ISABELLE DE DREUX. *André du Chêne* rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec son mari, dans l'Eglise de Semur en Briennois, l'an 1274. Suivant un *Mémoire* dressé sur les titres originaux, cette Famille subsiste encore dans les branches des Seigneurs *de Pelissac*, *de Bordes* & *de Pallier*. Ils ont pour auteur commun:

I. Pierre de Luzy, marié à *Hélenon de Talaru-Chalmazel*, dont vint :

II. Thomas de Luzy, qui avoit conservé plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritiere *de Pelissac*, & en eut :

III. Jourdain ou Jordan de Luzy, Seigneur de Pelissac, marié, l'an 1412, avec *Marguerite Mayolle*. Suivant une transaction, écrite en latin, & reçue par *Pascalier*, Notaire, le 12 Juin 1450, il fut administrateur de noble Guillaume, son fils, qui suit.

IV. Guillaume de Luzy, Seigneur de Pelissac, épousa, (contrat reçu par *Chotard*, Notaire, le 22 Janvier 1440,) en présence de son pere, Damoiselle *Malvine de Florich*. *Jean Guebes* donna quittance de tout ce qui pouvoit lui être dû tant par ledit Guillaume que par Jourdain de Luzy, son pere. Elle est écrite en latin, & fut reçue par *Fournel*, Notaire, le 11 Septembre 1459. Il fit son testament, aussi écrit en latin, & reçu par *Rivierre*, Notaire, le 19 Août 1475, par lequel il institue son héritier Annet, son fils.

V. Annet de Luzy, Ecuyer, Seigneur de Pelissac, servit long-tems le Roi Louis XI dans les guerres qu'il eut contre le Duc *de Bourgogne*, & épousa, contrat reçu par ledit *Rivierre*, Notaire, le 18 Janvier 1479, *Miracle*, Dame *de Verjasac*. Il passa transaction le 5 Novembre 1487, reçue par *Legalis*, Notaire, avec noble *Pierre de Florich*, Ecuyer, son oncle, au sujet d'une rente de 100 sols au sort principal de 90 écus d'or, en laquelle il étoit tenu par l'acte du 12 Juin 1450, passé entre noble Jourdain de Luzy, Seigneur de Pelissac, pere & administrateur de Guillaume, son fils. Annet eut de son mariage :

VI. Jean de Luzy, I. du nom, Seigneur de Pelissac, Ecuyer, qui épousa, le 5 Mars 1514, (contrat écrit en latin, & reçu par *Laurençon*, Notaire,) *Marguerite de Tournon*. Ensuite de ce contrat sont deux procurations, l'une du 4 Février précédent, passée par *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers, pour constituer une pension à ladite *de Tournon*, sa niéce ; & l'autre, par noble *Jeanne de l'Auberge*, veuve de noble *Jean de Tournon*, pour consentir audit mariage, & constituer dot à icelle, du 3 Mars de ladite année 1514. *Jean Benetton*, Notaire, fit une donation en faveur dudit Jean de Luzy, Ecuyer, laquelle est écrite en latin, & fut reçue par *Alby*, Notaire, le 9 Août 1525. Il fit son testament, reçu par *le More*, Notaire, le 4 Mars 1556, & institue son héritier noble Claude, son fils, qui suit. Au bas de ce testament, est son codicille qui le confirme, en date du 18 Septembre 1559, reçu & signé par ledit *le More*, Notaire.

VII. Claude de Luzy, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pelissac, Baron de Queyrieres, Seigneur de Fay, de Villerma, &c. eut le commandement des troupes qui étoient en Velay, pour arrêter les troubles que la nouvelle Religion y causoit. Il eut commission, le 5 Janvier 1591, du Seigneur *de Clermont de Chate*, Sénéchal du Puy, (Commandant audit pays de Velay, en l'absence de M. le Duc *de Montmorency*) pour la levée d'une troupe de gens de guerre à cheval ; & eut une autre commission le 6 Mars suivant, dudit Seigneur *de Clermont*, de lever 30 Chevaux-Légers & 40 Arquebusiers à pied, pour aller en garnison au lieu de Tance, au pays de Velay. Il fit son testament, reçu par *Richom* & *Imbert*, Notaires, le 11 Décembre 1604, & institue son héritier, François, son fils aîné. Il avoit épousé Damoiselle *Claire Pichon de Besset*, suivant les articles & conventions de mariage passés entre Jean son pere, & *Claude Pichon*, reçus par *le More*, Notaire, le 7 Octobre 1551. Leurs enfans furent : — François, qui suit ; — & Louis, dont la postérité sera rapportée après son aîné.

VIII. François de Luzy, Chevalier, Seigneur de Pelissac, Villerma, Fay, la Tour, &c. Baron de Queyrieres, eut commission, le 6 Mai 1626, de M. *de Miolans*, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi au pays de Velay, pour aller, avec sa Compagnie, s'opposer aux Croquans, qui vouloient empêcher la levée des Tailles dans ledit pays, & en cas de résistance les tailler en piéces, & faire leurs Officiers prisonniers. Il épousa, (contrat reçu par *Murier*, Notaire, le 6 Août 1589, & insinué au Greffe de la Cour Royale de Montfaucon, le 22 du même mois) Damoiselle *Françoise de Baronat*, fille de *Gas-*

*pard*, Capitaine de 200 hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes. Il fit un testament, reçu par *Ponsonnet*, Notaire, le 13 Novembre 1612, dans lequel il légue trois de ses fils, ci-après nommés, & institue son héritier CLAUDE, son fils aîné; & un codicille le 25 Août 1613, reçu par le dit *Ponsonnet*, Notaire, dans lequel il décharge *Françoise de Baronat*, son épouse, d'aucun compte. Etant veuve, elle fit hommage au Roi le 30 Mai 1614, des cens, rentes & droits Seigneuriaux à elle appartenant, à cause de la Seigneurie de Marsy. De son mariage vinrent : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. FRANÇOIS; — 3. IMBERT, Seigneur de Bordes, qui a laissé postérité en Dauphiné, & dont la branche va s'éteindre dans celle de M. DE LUZY DE BRESSON; — 4. & PHILIBERT DE LUZY.

IX. CLAUDE DE LUZY, II. du nom, qualifié *puissant Seigneur*, Baron de Queyrieres, Seigneur de Pelissac, Marsy, Fay, Villerma, &c. servit dans la troupe de la Noblesse convoquée en la Province de Lyonnois, pour l'armée de Champagne & Lorraine, jusqu'au 13 Octobre 1635, qu'il se trouva fort incommodé. C'est ce qui appert d'un certificat dudit jour, de MM. *Dorjac* & *de Tallard*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Lyonnois, commandant la Noblesse convoquée en cette Province. Il assembla par ordre de M. *le Prince*, une partie de la Noblesse du Velay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ladite Terre, avec lesquelles il alla joindre l'armée qu'il commandoit en Languedoc, comme il paroît par l'état de la route qui lui fut envoyé le 12 Octobre 1639, par le Comte *de Tournon*, Lieutenant-Général dans la Province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur *de Pelissac* avec ses amis, pour aller joindre l'armée. Il épousa, (contrat reçu par *Prost*, Notaire, le 16 Août 1618, insinué aux Registres du Sénéchal du Puy le 7 Décembre, & en ceux du Bailliage de Forez le 10 desdits mois & an,) Damoiselle *Jeanne de Pantrieu*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de la Maison, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siége de Montauban, où il commandoit un Régiment. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Bresson, auteur d'une branche établie en Dauphiné, qui subsiste dans M. DE LUZY DE BRESSON, dit aujourd'hui *de Pelissac*, Chevalier de Saint-Louis, demeurant en cette ville; — 3. & MARIE DE LUZY, alliée, l'an 1644, à *Christophe de Rostaing*, fils de *Tristan*, Capitaine-Châtelain de Sury en Forez, & d'*Antoinette d'Apchon*, & neveu de *Tristan de Rostaing*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

X. JEAN DE LUZY, II. du nom, Marquis de Pelissac, Baron de Couzan, de Queyrieres, Seigneur de Chalins, d'Izours, le Poyet & autres lieux, en Forez & Velay, acquit la Baronnie de Couzan en Forez, de *Claude de Levis*, Baron de Couzan; fut déclaré *noble*, & issu de *noble race & lignée*, par jugement du 2 Janvier 1669, rendu à Montpellier, par *Claude Bazin*, Chevalier, Seigneur de Bezons, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Intendant de Languedoc, Commissaire député par S. M. pour procéder à la vérification des titres de noblesse de ladite Province; servit dans l'arriere-ban, suivant deux certificats, l'un du 10 Octobre 1692, & l'autre du 3 Septembre 1696; & fut déchargé d'assignation de noblesse, le 22 Juillet 1698 à Montpellier, par M. *de Lamoignon*, Intendant en Languedoc. Il avoit épousé, le 28 Avril 1642, (contrat reçu par *Terrasson*, Notaire, insinué au Greffe du Présidial de Montbrison & en celui de Lyon les 5 Juillet 1642, & 4 Décembre 1643,) Damoiselle *Marie Dodieu*, fille de *Claude*, Seigneur d'Epercieu, & de *Jeanne de Seve*, petite-niéce de *Claude Dodieu*, Ambassadeur à Rome, & ensuite auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT. De ce mariage vinrent : — 1. IMBERT, qui suit; — 2. JEAN, Ecclésiastique; — 3. BALTHASARD, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis; — 4. FRANÇOISE, alliée avec *Léonor de Vallerot*, Seigneur de Baudesir; — 5. & N... DE LUZY, femme de *Jean de Montabonnet*, Seigneur de Chantemule & de Solignac.

XI. IMBERT DE LUZY DE PELISSAC, Marquis de Couzan, &c. épousa, en 1698, *Marie-Anne Portail*, fille de *Paul Portail*, Seigneur de Châtou, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, dont il a eu plusieurs enfans.

*Seigneurs de* PALLIER.

VIII. LOUIS DE LUZY, Chevalier, second fils de CLAUDE, I. du nom, Seigneur de Pelissac, & de *Claire Pichon de Besset*, fut Seigneur de Masboyer, de Sallettes & de Pallier, & épousa, le 23 Mars 1604, (contrat reçu à Tance, par le Notaire Royal,) Damoiselle *Jeanne Franck*, fille de *Pierre*, & d'*Isabelle d'Auterive*. Par son testament du dernier Août 1618, (passé devant *du Champ*, Notaire Royal, en la Seigneurie de Masboyer, au Diocèse du Puy,) il institue pour son héritier, CLAUDE, son fils aîné. De son mariage il eut : — CLAUDE, mort sans alliance ; — & ALEXANDRE, qui suit.

IX. ALEXANDRE DE LUZY DE PELISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épousa, contrat passé à Saint-Agreve, le 21 Juillet 1637, (reçu par *la Court*, Notaire Royal,) Damoiselle *Jeanne de Grailh*, fille de feu *Jean*, & de *Susanne Tava*, veuve d'*Alexandre Chaumeil-de-Saint-Agreve*, au ressort de la Sénéchaussée du Puy ; & fit son testament le 28 Septembre 1648, au lieu de Sallettes, (reçu par *le More*, Notaire Royal,) dans lequel il institue son héritiere *Jeanne de Grailh*, son épouse, à la charge de remettre l'hérédité à son fils. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARIE-FRANÇOISE, alliée au Seigneur *de Montravel* en Forez ; — 3. & CLAUDINE, mariée à *François de Bauzas*, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

X. JEAN-FRANÇOIS DE LUZY DE PELISSAC, Seigneur de Pallier & de Meynier, épousa, (contrat passé au lieu de Messac, devant *Vachier*, Notaire Royal,) le 10 Août 1654, *Marie du Cluzeau*, fille de *Claude-Jean*, & de *Claudine Ferappie*, du lieu de Messac, Paroisse de Vanosc, Diocèse de Vienne. Il en eut :

XI. JEAN DE LUZY DE PELISSAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, de Sallettes & de Beaujeu, marié, par contrat du 15 Janvier 1692, (reçu *Sabot*, Notaire Royal à Sainte-Sigolene,) *Claudine de Baillard*, fille de *Marcellin de Baillard*, Sieur des Combaux, Ecuyer, Capitaine-Châtelain de la Tour-Grazac, & de Sainte-Sigolene, & de *Marie Ferrier*, petite-fille de *Jean de Baillard*, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe Régis*. Par son testament olographe, du 6 Juin 1741, il institue & confirme pour héritier autre JEAN, qui suit, son fils.

XII. JEAN DE LUZY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Meynier, ancien Capitaine du Régiment de Gondrin, épousa, par contrat du 1 Février 1736, passé devant *Reymondon*, Notaire à Saint-Agreve, *Françoise Boyer du Chambonnet*, fille de *Martin Boyer*, Sieur du Chambonnet, & de *Geneviéve Crouzet*, du lieu d'Hutiac, Paroisse de Tance. Il a institué pour héritier JEAN-BATISTE, son fils, suivant son testament du 3 Décembre 1758, fait à Tance, reçu par *Bertrand*, Notaire Royal ; & a laissé pour fille : — ANNE-MADELENE DE LUZY, élevée à Saint-Cyr, vivante non mariée à Port-Royal.

XIII. JEAN-BATISTE DE LUZY, Chevalier, Seigneur de Meynier & autres lieux, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie, a épousé, par contrat du 5 Octobre 1767, passé devant *Freydier*, Notaire Royal, *Françoise-Hélene de Baillard des Combaux*, fille de *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-Mourgon, Beaurevoir & autres lieux, & de feu *Louise-Madelene de Troussebois*. De ce mariage sont issus : — 1. AUGUSTIN DE LUZY, né le 8 Décembre 1769, & batisé le même jour dans l'Eglise paroissiale de Tance. Il a pour parrein AUGUSTIN DE LUZY, Chevalier & Contrôleur des bâtimens du Roi, & pour marreine *Louise-Madelene de Baillard des Combaux*, sa tante ; —— 2. & FRANÇOISE-HÉLENE-MARIANE DE LUZY, née le 8 Décembre 1768, & tenue, le 11 du même mois, sur les fonts de batême dans ladite paroisse de Tance, par *Jean-Marcellin de Baillard des Combaux*, Chevalier, son grand-pere maternel, & ANNE-MADELENE DE LUZY, Demoiselle, sa tante.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. C'est ainsi qu'elles se trouvent gravées sur des pierres

tenantes à la muraille, dans la Chapelle du Château de Luzy, fort ancienne, & dans laquelle on trouve le nom de Luzy écrit en lettres gothiques.

LYÉE (de): Ancienne Noblesse originaire de Picardie, & connue en Normandie depuis l'an 1200, divisée en deux branches: celle de Lyée-Tonnancourt, & celle de Lyée-Belleau.

Raoul de Lyée fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Roi Philippe-Auguste, lorsqu'il fit la conquête du Duché de Normandie. Voyez l'*Histoire de cette Province*, par *Gabriel du Moulin*, Edition de 1631.

Un des fils de Raoul s'y établit, & donna le nom au fief de Lyée, situé dans la Paroisse de Tonnancourt, Diocèse & Election de Lisieux, Vicomté d'Orbec. Ce fief a toujours été possédé & l'est encore par la branche aînée.

I. La filiation suivie de cette Famille ne remonte qu'à Robert de Lyée, I. du nom, & Damoiselle *Marguerite*, sa femme, qui vivoient en 1345. On leur donne la qualité de *nobles d'ancienne race*; & lors d'une recherche faite par les Elus de Lisieux en 1540, leur descendance fut prouvée, ainsi que leur qualité.

II. Guillaume de Lyée, I. du nom, Seigneur dudit lieu, est qualifié du titre d'*Ecuyer*, par Sentence rendue au Plaids d'Orbec en 1375. Il avoit épousé Damoiselle *Lucette*, dont il eut:

III. Robert de Lyée, II. du nom, Seigneur dudit lieu, marié à Damoiselle *Perrette de Belleau*, héritiere des biens de *Jean de Belleau*, son frere, en 1426. Elle apporta en dot, à son mari, la Terre de la Fosse, située dans la Paroisse de Chifreville, & le fief de Belleau sis en celle de N. D. de Courson. Cette Terre de Belleau a été depuis ce tems, & est encore le domicile des Seigneurs de la seconde branche qui en portent le nom. De ce mariage vinrent: — Jenhin, mort sans postérité; — & Guillaume, qui suit.

IV. Guillaume, II. du nom, Seigneur de Lyée, de Belleau, de la Fosse, &c. épousa *Jeanne du Coudray*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de Damoiselle *Anne de Thiboutot*. Elle lui apporta les Terres du Coudray & de Heurtevent. Son mari étoit mort en 1451, & laissa:

V. Robert de Lyée, III. du nom, Seigneur dudit lieu, de Tonnancourt, Belleau, la Fosse, du Coudray & Heurtevent, qui fut reconnu *noble d'extraction & de race* en 1463, dans la recherche que fit *Raimond Monfaoucq*, Commissaire du Roi. On a de lui plusieurs actes, tant en Justice que devant Notaires, depuis 1451 jusqu'en 1505 qu'il mourut, qui prouvent qu'il étoit Seigneur desdits biens, tant de son chef que de celui de sa mere. Il avoit épousé *Catherine de Querville*, dont il eut: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. René, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3 & 4. Jean, Prêtre, & Henri, mort sans postérité. Dans une recherche de la Noblesse, par les Elus de Lisieux, en 1540, Jean de Lyée, Seigneur de Belleau & de Bigars, fournit pour lui, & Henri son frere, demeurant à Tonnancourt, sa généalogie, depuis Robert de Lyée, & Damoiselle *Marguerite*, sa femme, vivans le 15 Novembre 1345.

### *Premiere Branche.*

VI. Guillaume de Lyée, III. du nom, partagea avec René, son frere, les biens de sa Maison. Les Terres de Lyée, Tonnancourt, du Coudray & Heurtevent lui échurent, & René eut celles de Belleau & de la Fosse. Guillaume, III. du nom, Seigneur desdits lieux susnommés, épousa Damoiselle *Barbe de Lignerac*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Carel, &c. dont:

VII. Eustache, Chevalier, Seigneur de Lyée, Tonnancourt, &c. qui épousa *Marguerite Labbey*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Livet, de Saint-Martin, de la Lieue & Hericourt, de laquelle vinrent: — Jean, Seigneur du Coudray, mort sans postérité; — & Charles, qui suit.

VIII. Charles, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lyée, Tonnancourt, Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin & de la Lieue, s'allia avec Damoiselle *Marie de la Fleche*, & en eut: — Charles, qui suit; — & François, Chevalier, Seigneur

Seigneur de Tonnancourt & de Saint-Jean-de-Livet, qui se maria, du consentement de CHARLES, son frere, par contrat passé devant les Notaires d'Evreux, le 18 Octobre 1618, avec Damoiselle *Madelene de Maillot*, fille unique de Messire *Hamon de Maillot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Denis, &c. & de defunte haute & puissante Dame *Madelene de Melun*. Il mourut sans postérité.

IX. CHARLES, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, de Tonnancourt, le Bois-Carel, Saint-Jean-de-Livet, Saint-Martin-de-la-Lieue, épousa, en 1626, CHARLOTTE DE LYÉE-DE-BELLEAU, sa cousine, fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau & de la Fosse, & d'*Anne de Malherbe*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Heurtevent & du Coudray, mort sans postérité; — 3. & ROBERT, Seigneur de Saint-Jean-de-Livet & de Saint-Martin, qui n'eut qu'une fille, mariée à *N... de la Calprenede*, Poëte François, dont parle BOILEAU.

X. JACQUES, Seigneur DE LYÉE & de Tonnancourt, épousa, en 1659, *Louise-Eléonore de Belleau*, sa cousine, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur *de Belleau*, & de Damoiselle *Marguerite le Nourry*. De cette alliance sortirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. LOUIS-JULES, dit *l'Abbé de Tonnancourt*, Chanoine de l'Eglise de Lisieux; — 3. JEAN-JACQUES-MARC, Enseigne des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis; — 4. N... DE LYÉE, Lieutenant d'Infanterie, tué au siége de Huy; — 5. un autre fils, Chevalier de Malte, destiné pour être Page du Grand-Maître *Cotoner*, suivant sa Lettre du 20 Juillet 1677; mais il mourut avant d'avoir passé à Malte; — 6. LOUISE, mariée à *Nicolas de Grieu*, Ecuyer, Seigneur de Bellemare, dont est sorti un fils, Colonel dans le Corps Royal d'Artillerie; & deux filles, l'une morte sans avoir été mariée; & l'autre, Abbesse de l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims; — 7. MARIE, femme de *Claude de Bonnechose*, Chevalier, Seigneur de Bellouet, dont une fille, mariée à *Jean-Batiste Lambert*, Ecuyer, Seigneur de Jeanville, mort en Juillet 1770; — 8. & N... DE LYÉE, mariée à *N... d'Auga*, Seigneur du Mesnil, & morte sans postérité.

XI. LOUIS, Chevalier, Seigneur DE LYÉE & de Tonnancourt, d'abord Garde de la Marine, ensuite Lieutenant au Régiment de Ponthieu, épousa, en 1702, FRANÇOISE-MARTHE-MARIE DE LYÉE, sixieme fille de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Gasseliniere, la Boissiere, & de *Geneviéve de Droullin-Mesnil-glaize*. Leurs enfans furent: — DESIR-CÉSAR-ANTOINE, qui suit; — & JULIE-GENEVIÉVE, mariée, en 1736, à *Louis-Marc de Lauziere-Lancise*, Colonel des Volontaires de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis & Commandant des Isles de la Martinique.

XII. DESIR-CÉSAR-ANTOINE, Chevalier, Seigneur DE LYÉE, Tonnancourt & Belleau, Capitaine au Régiment de Louvigny, épousa, en 1735, *Anne-Elisabeth-Charlotte de Caruel*, fille de *Charles-Michel*, Chevalier, Marquis de Merey, Seigneur de la Guillerie, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Elisabeth Talon-de-Montigny*. De ce mariage sont issus: — HENRI-CÉSAR-AUGUSTE, ci-devant Page du Duc *d'Orléans* en 1754 & en 1774, Sous-Aide-Major du Régiment d'Orléans, Cavalerie; — & LOUISE-AIMÉE, élevée à Saint-Cyr, mariée, en Avril 1772, à *Alexandre de Caruel*, son oncle, Chevalier, Marquis de Merey, Brigadier des Armées du Roi, ancien Enseigne des Gardes du Corps.

*SECONDE BRANCHE.*

VI. RENÉ, ou NAUDIN DE LYÉE, second fils de ROBERT, III. du nom, & de *Catherine de Querville*, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Fosse, &c. suivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, du 19 Avril 1507, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Orbec, le 15 Juillet 1518, *Marie de Martainville*, fille de *Henri*, & de *Gravette de Nocey*. Elle lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Bigars sur Risle. Il mourut en 1523, ce qui est prouvé par le procès mû, au sujet de la garde-noble entre la Dame Baronne *de Ferrieres* & ladite Dame de *Martainville*. Il laissa de son mariage plusieurs enfans cadets, morts sans postérité. L'aîné fut:

VII. JEAN DE LYÉE, Seigneur de la Fosse, de Bigars, de Belleau, &c. qui avoit épousé, suivant un acte passé devant les Tabellions de la Vicomté d'Orbec, le 26 Mai 1570, *Madelene Baudouin*, fille de *N...*, Seigneur de Préaux, dont : — NICOLAS, mort jeune ; — & JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES DE LYÉE, Seigneur de Belleau, la Fosse & Bigars, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat passé devant les Notaires de Séez, le 4 Janvier 1575, *Louise de Vieuxpont*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Chailloué & de Messey, & de *Madelene de la Bertherie*. Voyez VIEUXPONT. De ce mariage sont nés : — GABRIEL, qui suit ; — & plusieurs filles, mariées toutes dans des Maisons nobles.

IX. GABRIEL DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, la Fosse & Bigars, suivant plusieurs certificats de service, tant dans les Armées qu'au ban & arriere-ban, eut ordre du Duc *de Longueville* de faire un rôle des Gentilshommes en état de servir. Il épousa, le 26 Août 1597, par contrat passé devant les Notaires de Marson, près le Château du Loir, au pays du Maine, *Anne de Malherbe*, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poissey & de la Hucherie, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Charlotte de Gruel*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Lubin-des-Etangs. De ce mariage vinrent : — GUILLAUME, qui suit ; — & CHARLOTTE, mariée à CHARLES DE LYÉE, son cousin, Chevalier, Seigneur de Tonnancourt, rapporté ci-dessus.

X. GUILLAUME DE LYÉE, Chevalier, Seigneur des Etangs, la Fosse, Belleau & Bigars, mort en 1671, avoit servi dans les armées, suivant plusieurs certificats du Duc *de Longueville*, du Comte de *Soissons* & du Comte *de Harcourt*, de la Maison *de Lorraine*. Il avoit épousé, en 1638, par contrat reconnu devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, au siége des Moutiers-Hubert, le 1 Février 1640, *Marthe le Coutelier*, fille de *Jacques*, Seigneur des Requestes, & de *Françoise le Gras*, qui lui apporta en mariage la Terre de la Boissiere au Maine. Il en a eu : — 1. GABRIEL, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de la Fosse & de Tilly, mort sans postérité ; — 3. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Saint-Lubin & des Etangs, qui fut reconnu *noble d'ancienne race*, dans la recherche faite en 1666, par M. *de Marle*, Commissaire du Roi. Il mourut aussi sans postérité : — 4. & une fille, mariée à *N... de Giemare*, Seigneur d'Eraines.

XI. GABRIEL DE LYÉE, II. du nom, Seigneur de Belleau & de Bigars, épousa, par contrat passé devant les Notaires d'Ecouchey, le 13 Juillet 1674, *Geneviéve de Droullin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Mesnilglaize, & de *Marguerite d'Auvray*. De ce mariage naquirent : — 1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE, Prêtre & Prieur de la Chapelle de Saint-Michel de Belleau ; — 3. CYR-GABRIEL, Page de MONSIEUR, frere unique du Roi, ensuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, suivant un certificat de service du Maréchal Vicomte *de Turenne*, & Chevalier de Saint-Louis. Sa postérité est éteinte ; — 4, 5, 6, 7 & 8. cinq filles, Religieuses ; — 9. & FRANÇOISE-MARTHE MARIE, alliée à LOUIS DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Tonnancourt, son cousin, dont il a été parlé ci-dessus.

XII. FRANÇOIS-AUGUSTE DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, &c. fut, ainsi que son frere CYR-GABRIEL, Page de MONSIEUR, frere unique du Roi. Il fit les campagnes depuis 1690, avec le Duc *de Chartres*, depuis Duc d'Orléans, & Régent du Royaume ; fut ensuite Cornette au Régiment de Hautefort, Dragons, & épousa, le 2 Juillet 1708, par contrat passé devant les Notaires du Renouard, *Susanne-Judith le Prévôt*, fille d'*Isaac* & de *Susanne du Merle*, dont : — 1. GABRIEL-AUGUSTE, qui suit ; — 2. CYR-GABRIEL-FRANÇOIS, Page du Duc *de Bourbon* & du Prince *de Condé*, ensuite Lieutenant au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à l'armée d'Allemagne en 1745 ; — 3. une fille, Religieuse ; — 4. & CATHERINE-SUSANNE, mariée à *Jean-Auguste Bonet*, Chevalier, Seigneur de Démouville.

XIII. GABRIEL-AUGUSTE DE LYÉE, Chevalier, Seigneur de Belleau, a servi dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, depuis le 8 Juillet 1727, jusqu'en Avril 1737. Il a épousé, 1°. *Marie-Louise de Fribois*, dont il n'a point

en d'enfans ; & 2°. par contrat du 18 Septembre 1749, passé devant les Notaires de Cambremer, *Marie-Charlotte Labbey*, fille de *Pierre-Elie*, Chevalier, Seigneur d'Escajeul, la Roque, Bagnard & la Boissiere, & de *Jeanne-Catherine Lambert-de-Jeanville*. Du second lit sont issus : — 1. JEAN-BATISTE-LOUIS-AUGUSTE, né en 1753, reçu Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, le 14 Juillet 1770 ; — 2. CHARLOTTE-SUSANNE, née en 1751 ; — 3. ADÉLAÏDE-SUSANNE, née en 1752 ; — 4. & LOUISE-MÉLANIE-AUGUSTE, née en 1754.

La branche aînée a fait ses preuves à la Maison d'Orléans, lorsqu'HENRI-CÉSAR-AUGUSTE y fut reçu Page en 1755, & à Saint-Cyr pour LOUISE-AIMÉE, qui y a été élevée.

La seconde branche les a pareillement faites en 1690 & 1735, aux Maisons d'Orléans & de Condé. L'Arrêt de maintenue est du 19 Mai 1667.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de sable, armé & lampassé de gueules.* Généalogie dressée conformément aux titres originaux communiqués.

* LYHUS, en Beauvoisis. Seigneurie érigée en *Comté* en faveur d'*Adrien de Hannivel*, Seigneur de Mannevillette, par Lettres du mois d'Avril 1676, enregistrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 9 Mars 1677.

LYLE-CALLIAN. Nous avons déja parlé, au mot LISLE dans ce Volume, *p. 66*, d'après l'Armorial de Provence par *Artefeuil*, *Tome II*, de cette ancienne & illustre Famille, originaire d'Ecosse, & établie en Provence. Voici ce que nous apprend une *Notice envoyée*. Elle a tiré son surnom des grandes possessions dont son premier ancêtre jouissoit dans l'Isle de Butte, située à l'Ouest de ce Royaume.

GUILLAUME DE LYLE fut un des Barons qui, sous GUILLAUME I, Roi d'Ecosse, combattit à la journée d'Ahrwick contre les Anglois, & il y fut fait prisonnier avec son Roi l'an 1176.

GUILLAUME DE LYLE passa en France, pour y servir CHARLES VII, contre les Anglois ; ce Prince le fit entrer dans la Compagnie des Archers du Corps qu'il créa pour sa Garde, vers l'an 1450. Les descendans de ce GUILLAUME, qui sont actuellement établis en Provence, conservent une filiation prouvée par titres & contrats.

HONORÉ DE LYLE, fils du précédent Archer du Corps, transplanta sa Famille en Provence à son retour d'Italie, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VIII.

Cette Maison est divisée aujourd'hui en trois branches. Il y en a deux à Grasse, & la troisieme à Marseille.

De la premiere, est LOUIS-AUGUSTE DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Taulane, de Garron, de Seranon, &c. Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 9 Août 1746, avec Demoiselle *Rossoline de Grasse*, fille de *Jean-Batiste de Grasse*, Baron de Mouans, &c. & de Dame ANNE-FRANÇOISE DE LYLE. De ce mariage il y a eu deux enfans morts jeunes.

De la seconde est JOSEPH-IGNACE DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Callian, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 3 Mai 1746, à Damoiselle *Claire-Françoise de Pallas*, fille de *César de Pallas*, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Françoise de Martelly*. Il y a eu deux enfans de ce mariage, morts en bas âge.

Il a pour frere JEAN-BATISTE DE LYLE, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix en Provence, Vicaire-Général du Diocèse de Toulon ; & trois sœurs — ELISABETH DE LYLE, Religieuse au Monastere de la Visitation à Grasse ; — ANNE DE LYLE, Religieuse aux Dames du second Monastere de la Visitation à Marseille ; — & MARIE-FRANÇOISE DE LYLE, mariée, par contrat du 19 Août 1749, à Don *Joseph Ferrer*, Chevalier, premier Exempt de la Compagnie des Gardes-du-Corps de feu Don PHILIPPE, Infant d'Espagne, Duc de Parme.

De la troisieme, est JEAN-GASPARD DE LYLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin d'Alignosc, qui après avoir servi pendant plusieurs années dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, a épousé, par contrat du 16 Mai 1743, Damoiselle *Françoise de Chaudon*, fille d'*Honoré de Chaudon*, Seigneur de Saint-Martin d'Alignosc, & de Dame *Marthe de Chaës*. Les enfans qui en sont issus, sont : — 1. JEAN-GASPARD-HENRI, Garde du Pavillon Amiral ; — 2. HONORÉ BONIFACE-RAIMOND ; — 3. & FRANÇOISE-GABRIELLE-HONORÉE DE LYLE.

Les armes de cette Maison, depuis qu'elle est établie en France, sont : *deux palmes d'or adossées, alaisées, posées en pal, & surmontées d'une étoile aussi d'or dans un champ d'azur*. Elle a conservé à *leurs bannieres*, leurs anciennes armes, qui sont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 6 croix recroisettées, posées en orle, aussi d'or, chargée d'une frette de gueules*. Supports, *deux chats de sable*. Cimier, *un coq chantant*. Cri de guerre AN Y MAY.

* LYNDEN : Nom d'une Terre & Seigneurie située dans le quartier du Duché de Gueldres, qu'on appelle *le Betuve*. Il y a une Famille illustre de ce nom, qu'on croit être descendue de la Maison d'*Aspremont*, de laquelle un fils puîné prit le nom de LYNDEN, à cause de la Seigneurie qu'il avoit acquise, & dont on vient de parler.

I. ARNOUL D'ASPREMONT, premier Seigneur de Lynden, vivoit sur la fin du XI[e] siécle, & épousa *Hélene*, fille du Seigneur *de Boëschem*, dont il eut, entr'autres enfans :

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui fut surnommé *le Gaucher*, parce qu'effectivement il se servoit de la main gauche. Il fit le voyage de la Terre-Sainte &, à son retour, son pere lui céda, en 1148, le Pays & Seigneurie de LYNDEN. Un an après, il épousa *Agnès de Montbelliard*, fille du Seigneur *d'Altena*, près de Heusdin.

III. FLORENT, I. du nom, dit *le jeune*, succéda à son pere, & eut le titre de Seigneur DE LYNDEN, Lernhuisen, Ingen, Ommeren, Kesteren, &c. Il épousa, du vivant de son pere, *Agnès de Wachtendonck*. Ayant eu quelques disputes pour la chasse avec *Jean*, Seigneur *de Bueren*, celui-ci s'étant mis en embuscade le surprit & le tua en 1203. Il laissa, entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE LYNDEN, &c. qui, à l'âge de 21 ans, se maria avec *Christine de Brederode*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Brederode*, qui descendoit en droite ligne des Comtes *de Hollande*. Il fit deux voyages à la Terre-Sainte, l'un avant, & l'autre après la mort de son pere.

V. FLORENT, II. du nom, Seigneur de LYNDEN, succéda à son pere GUILLAUME, vers l'an 1217, & épousa *Agnès de Botselaër*, de laquelle il eut :

VI. THIERRI, I. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui lui succéda sous la tutelle de sa mere. Il se maria, 1°. avec *Hadwige*, fille de *Thierri de Zein*, morte trois mois après en 1249 ; & 2°. la même année, avec *Marguerite*, fille de *Bernard de Randenrode*, Châtelain de Montfort. De ce second lit vint :

VII. TIERRI, II. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui succéda à son pere THIERRI I. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Comte *de Hollande*, qui étoit l'*Ordre de la Coquille*, institué en l'honneur de Saint-Jacques en 1290. Il eut d'*Agnès de Herlaër*, son épouse :

VIII. THIERRI, III. du nom, Seigneur DE LYNDEN, qui fut Echanson héréditaire du Duché de Gueldres, & l'un des plus distingués personnages de toute sa Famille. Il servit vaillamment l'Empereur ALBERT D'AUTRICHE en 1306, dans la guerre qu'il eut contre *Henri*, Comte *de Carinthie*, qui s'étoit emparé du Royaume de Bohême.

IX. JEAN, I. du nom, son fils, Seigneur DE LYNDEN, épousa, en 1338, *Isabeau*, fille de *Jean*, Seigneur *de Poëlanen* ; elle lui apporta la Seigneurie de Millingen. Il mourut l'an 1382, laissant de *Marguerite de Jennep*, sa seconde femme,

X. Thierri, IV. du nom, Seigneur de Lynden, pour la tutelle duquel il y eut dispute entre sa mere & Etienne de Lynden, Seigneur de Hemmen, son oncle paternel. Elle lui fit épouser *Marie de Hornes*, mais il mourut assez jeune sans enfans mâles.

Par cette mort, Marguerite, sa fille, devint seule & unique héritiere des Terres de Lynden, Lede, Oldenwert & plusieurs autres: elle mourut sans alliance en 1409, âgée d'environ 17 ans, & fut enterrée dans la ville de Rkenen, au Monastere des Religieuses du tiers Ordre de Saint-François, devant le grand Autel sous un tombeau de cuivre élevé d'un demi-pied, sur lequel on voyoit ses 16 quartiers. *Voyez* Moréri, derniere édition.

Il est descendu de cette Famille de Lynden un grand nombre d'autres branches, qu'on trouvera dans les *Annales Généalogiques de la Maison de* Lynden, par *F. Christophe Butkens*, imprimées à Anvers en 1626.

LYOBARD, en Bugey. Ancienne Noblesse qui remonte à

Manassès de Lyobard, Chevalier, nommé présent à une concession faite à la Chartreuse de Portes en 1116, par *Manassès*, Sire *de Coligny*. Il fut encore présent à une donation faite à la même Chartreuse, par *Richard de Benonce*, Chevalier, l'an 1155. De sa femme, qu'on ne connoît point, il eut:

Odo de Lyobard, Chevalier, qui fit, en 1215, quelques dons à la même Chartreuse de Portes., & laissa: — 1. Hugues, qui suit; — 2. Boson, Chevalier, lequel signa, avec ses freres, la donation faite par leur pere à la Chartreuse de Portes; — 3. & Pierre, Chevalier, qui fit le voyage de Jérusalem en 1218. Sa femme se nommoit *Michelle*, & il en eut: — Guillaume, Pierre, Odo, Alix, Marguerite & Pétronille de Lyobard.

Hugues de Lyobard, Chevalier, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & eut pour enfans: — 1. Jean, qui suit; — 2. Odo, Chevalier; — 3. Thomas, vivant en 1270. Il fut pere — d'Aymaret de Lyobard, Chevalier, — & de Marguerite; — 4. & Berard, Chvalier, vivant en 1258.

Jean de Lyobard, I. du nom, Chevalier, vivant encore en 1296, eut de son mariage: — 1. Hugues, qui, pour récompense de ses services, eut d'*Amé* IV, Comte *de Savoie*, & Seigneur de Bresse, 60 sols Viennois à prendre tous les ans sur la Leydé de Bourg-en-Bresse; — 2. Rainald, qui suit; — 3. Berard, Chevalier, témoin aux Lettres de confirmation des privileges des habitans de Beauvoir en Royans, faite, en 1308, par Jean, Dauphin; — 4. & Mathieu, Chevalier.

Rainald de Lyobard, Chevalier, fit hommage au Comte *de Savoie*, des 60 sols Viennois sur la Leyde de Bourg, par lui acquis au décès de Hugues de Lyobard, son frere aîné, le 17 Janvier 1314. Ses enfans furent: — Jean, qui suit; — & Humbert, Chevalier.

Jean de Lyobard, II. du nom, Chevalier, à qui le Château du Bourg-Saint-Christophe, fut remis, au nom du Roi, par les Députés du Dauphin, en 1353, après la remise du Dauphiné, épousa *Guigonne de Chomard*, veuve de lui en 1358. De ce mariage vinrent: — 1. Thomas, qui suit; — 2. Jacques, Religieux de Saint-Rambert en Bugey; — 3. & Gui, dont il est parlé dans l'Obituaire de la même Abbaye, sous l'an 1360.

Thomas de Lyobard, Chevalier, vivant en 1390, laissa: — Guillaume, qui suit; — & Aymé, Religieux & Chambrier de Tornus.

Guillaume de Lyobard, Chevalier, vécut jusqu'en l'an 1448. Il avoit épousé *Marguerite de Bussy*, dont: — Jean, Religieux & Chambrier de Saint-Rambert, & Prieur d'Alemon en Gapençois, en 1481; — & Elye, femme de *Hugues des Hayes*, en 1470.

Depuis ce Guillaume de Lyobard, & ses enfans, on ne voit aucune suite de cette Famille; mais on trouve dans les titres du Monastere de Blye, un Jean de Lyobard, Seigneur de la Maison forte de Lyobardiere, marié à *Anne du Bourg*, de la Maison d'*Argit*. Ils eurent pour enfans: — Leonard; — Gaspard; — & Philiberte de Lyobard, Religieuse à Blye, tous vivans en 1508.

Voici les LYOBARD, Seigneurs de la Cras & du Chastelard; mais on ne peut assurer s'ils sont de la même Famille : cependant il y a lieu de le croire, tant à cause qu'ils portent les mêmes nom & armes, & que plusieurs autres biens que possédoient les anciens LYOBARD, sont encore dans la Maison des Seigneurs *de Brion* & *de Ruffieu*; car JEAN DE LYOBARD, par lequel on va en commencer la filiation, & tous ses descendans, ont porté une *étoile d'or sur l'épaule du lion* de leurs armes, pour marquer la brisure d'un puîné. Cela étant, il faut nécessairement que ce JEAN DE LYOBARD soit fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Guigonne de Chomard*, son épouse, ainsi qu'il suit.

JEAN DE LYOBARD, Damoiseau, fils puîné de JEAN, Chevalier, & de *Guigonne de Chomard*, épousa *Antoinette de la Palu*, fille de *Pierre de la Palu*, Seigneur de la Roche en Revermont, & de *Gillette de Massona*. Il fonda, le 1 Avril 1404, la Chapelle du Pont d'Ains, où il fut enterré en 1441, laissant : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, Prieur de Chiverieu en Chontagne ; — 3. GUIGONNE, vivante en 1447 ; — 4. autre GUIGONNE, mariée à *Barthelemi de Chabod*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes de Savoie ; — 5, 6 & 7. JEANNE, ODETTE & ANTOINETTE.

JEAN DE LYOBARD, II. du nom, Bailli de Savoie, & Capitaine du Château de Montmelian, épousa le 14 Décembre 1448, *Jeanne de Sancia*, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur de Painessuit, & de *Guillemette Testu*, Dame de la Cras, dont : — PIERRE, qui suit ; — & GUILLAUME, Damoiseau.

PIERRE DE LYOBARD, Seigneur de la Cras, de Painessuit & du Chastelard de Luyres, Conseiller & Maître-d'Hôtel de *Philibert*, Duc *de Savoie*, testa le dernier Septembre 1514, & laissa de *Marie de Glaune*, son épouse : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. CLAUDE, dit *le jeune*, auteur de la branche du Chastelard, rapportée ci-après ; — 3. PHILIBERTE, femme de *Jean de Monspey*, Seigneur de Luysandre, veuf de *Jeanne de Bolomier*, & fils de *Geoffroi de Monspey*, Seigneur de Luysandre, & de *Claudine Guyot* ; — 4. FLORENCE, Religieuse à Poletins ; — 5. ANNE, mariée, le 5 Octobre 1512, à *Thomas Bergier*, Seigneur de Corrobert, fils de *Jean Bergier*, Seigneur du Roux ; — 6 & 7. PHILIBERTE & PERNETTE.

CLAUDE DE LYOBARD, Seigneur de la Cras & de Painessuit, Chambellan & Maître-d'Hôtel du Duc *de Savoie* en 1514, testa le 15 Juillet 1530. Il avoit épousé *Bonne de Thomassin*, & en eut : — 1. PHILIBERT, Seigneur de la Cras, mort sans hoirs, après avoir testé le 10 Septembre 1538 ; — 2. SILVED, mort aussi sans lignée ; — 3. CLAUDINE, femme de *Claude de Saix*, Seigneur d'Arnens, fils d'*Antoine*, Seigneur d'Arnens, & de *Jeanne de Touloujean* ; — 4. JEANNE, mariée à *Pierre de Granget*, Seigneur de Champremont, fils de *Claude*, Seigneur de Mions, & de *Philiberte de Gaspard* ; — 5. & LOUISE DE LYOBARD, femme de *Theode*, Seigneur *de Mont*, fils de *Jean*, Seigneur *de Mont*, & de *Perette de Chandée*.

*Branche du* CHASTELARD.

CLAUDE DE LYOBARD, *le jeune*, Seigneur du Chastelard, fils puîné de PIERRE, & de *Marie de Glaune*, Pannetier ordinaire du Roi FRANÇOIS I, & Gentilhomme de sa Chambre, épousa, dans la ville de Blois, le 21 Janvier 1523, *Isabeau de Châteauneuf-Lascaris*, fille d'*Eléonor* aliàs *Honoré*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, issu des Comtes *de Vintimille*, & de *Catherine Lascaris*. (Voyez LASCARIS, *T. VIII, p. 729 & suiv.*) Il testa le 15 Septembre 1542, & laissa pour enfans : — 1. RENÉ DE LYOBARD, Seigneur du Chastelard, Conseiller d'Etat du Duc *de Savoie*, & premier Président au Sénat de Savoie en 1580, mort, sans enfans, le 21 Janvier 1585 ; — 2. GEORGES, qui suit ; — 3. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Musse, mort à Lyon en 1580 ; — 4. CLAUDINE, femme de *Philibert de Rovorée*, Seigneur de Montburon, fils de *Jean-François*, Seigneur *de Rovorée*, & de *Jacqueline de Rogemont*, sa seconde femme ; — 5. LOUISE, mariée à *François de la Maladiere*, Seigneur de Quinsieu en Dauphiné ; — 6. ANNE, épouse de *Charles de Lucinge*, Seigneur des

Alymes, fils de *Bertrand*, Seigneur *de Lucinge*, & de *Guyonnarde de Cardouse*, sa seconde femme; — 7. & FRANÇOISE DE LYOBARD, femme de *Gaspard de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu en Dauphiné, fils de *Maurice de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu, & d'*Etiennette Coppier*.

GEORGES DE LYOBARD, Seigneur du Chastelard, Ruffieu & la Palu, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Bresse, Bugey & Valromey, épousa, 1°. le 17 Janvier 1557, *Guillemette de Chevriers*, fille de *Philippe de Chevriers*, Seigneur de Saint-Maurice, & de *Claudine de Tarlet;* & 2°. *Jacqueline d'Aguerre*, fille de *Guillenton d'Aguerre*, Seigneur de Marquigny au bois, & de *Madelene de la Fontaine*, Dame de Ruffieu en Bugey. Il eut du premier lit: — 1. N.... DE LYOBARD, mort jeune; — 2. CLAUDINE, femme de *Guillaume Pina*, Seigneur de la Botte, Baron du Bourg Saint-Christophe, fils d'*Amand de Pina*, Seigneur de la Botte, & de *Catherine Cartelier*, sa seconde femme; & du second lit: — 3. HERCULE, qui suit; — 4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Ruffieu, rapportée ci-après; — 5. PIERRE, Sacristain à Saint-Claude, & Prieur de Cessia; — 6. JEANNE, mariée à *Antoine du Bergier*, Seigneur du Cerisier en Dauphiné; — 7. HÉLENE, Religieuse à Blye; — 8 & 9. BÉATRIX & SIBILLE.

HERCULE DE LYOBARD, Seigneur du Chastelard, épousa *Simonne*, Dame *de Bussy*, en Bugey, & de Brion, veuve de *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cons, & fille de *Richard*, Seigneur *de Bussy*, & de *Jeanne de Luyrieux*. Elle testa le 18 Septembre 1616, laissant: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. CLAUDE, mort sans alliance; — 3. & GEORGES, mort jeune.

RENÉ DE LYOBARD, Baron de Bussy & de Brion, vivant en 1650, épousa *Marguerite de Rochette*, fille de *Charles*, Conseiller d'Etat du Duc *de Savoie*, & de *Françoise-Marie de Villette-la-Cons*, dont, entr'autres enfans: — CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Brion; — & LOUISE DE LYOBARD. Nous en ignorons la destinée.

*Seigneurs de RUFFIEU.*

RENÉ DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu, Sainte-Julie & la Lyobardiere, second fils de GEORGES, & de *Jacqueline d'Aguerre*, sa seconde femme, épousa *Ennemonde de la Cons*, fille de *François de la Cons*, Seigneur de Genod, & de *Claudine d'Oncieux*, dont: — 1. PROSPER, qui suit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Sainte-Julie, Capitaine au Régiment d'Enghien, marié à *Anne Porros*, fille de *Henri Porros*, Seigneur de Falagnié, Gentilhomme Milanois; — 3. GEORGES; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, mort jeune, Officier au Régiment de la Grange; — 5. EMMANUEL, Officier au même Régiment; — 6. JACQUELINE, femme d'*Aimé-Philibert*, Seigneur *de Varange;* — 7. & MARIE.

PROSPER DE LYOBARD, Seigneur de Ruffieu & de Chenavel, vivoit en 1650. Nous ignorons la suite de cette branche, ainsi que de la précédente, faute de *Mémoire*, en cas qu'elles subsistent.

Les armes: *d'or, à un lion léopardé de gueules.*

Nous avons dit ci-devant que la branche cadette, qui a pour auteur JEAN DE LYOBARD, qu'on croit fils puîné de JEAN, & de *Guigonne de Chomard* (dont sont sorties les deux dernieres branches que nous venons de donner), portoit pour brisure une *étoile d'or sur l'épaule du lion.* Extrait d'un Manuscrit de feu *Piganiol de la Force.*

LYON, en Provence.

JEAN-FRANÇOIS LYON fut pourvu, en 1708, d'un office de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près la Cour des Comptes de Provence, qu'il a exercé jusqu'à sa mort, arrivée le 11 Mars 1711, laissant de *Catherine de Leotard*, son épouse,

JOSEPH LYON, Seigneur de Saint-Ferreol & de Pontevès, pourvu d'un autre office de Conseiller-Secrétaire du Roi en la même Chancellerie, l'an 1720. Il épousa *Susanne Auquier*, de la ville de Manosque, dont: — 1. JEAN GASPARD, qui suit; — 2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèse d'Aix,

Vice-Chancelier de l'Université, honoré d'une pension, du feu Roi, de 1200 livres, par brevet du 7 Mars 1748; — 3. & JOSEPH-MARC LYON, Capitaine au Régiment de Navarre, marié, en Languedoc, dans le Diocèse d'Agde, avec *Thérese de Pontevès-la-Forest*, de la ville de Barjols.

JEAN-GASPARD LYON, Seigneur de Saint-Ferreol, épousa *Ursule de Gigeard*, de la ville de Marseille, de laquelle il a laissé, entr'autres enfans: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. SAUVEUR-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Navarre, mort à Malines en 1748; — 3. & FRANÇOIS-JOSEPH.

JOSEPH LYON, Seigneur de Saint-Ferreol & de Pontevès, Trésorier général des Etats de Provence, est marié avec *Anne-Pétronille Aubert*, de la ville de Barjols, de laquelle il a des enfans. *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par *Artefeuil*, *Tome II*, *p. 89*. Les armes: *d'argent, à un lion d'azur, enfermé dans deux bordures aussi d'azur.*

* LYON. La fondation de cette Capitale du Lyonnois, dont l'Archevêque est Primat des Gaules, & jouit des droits de Primatie, est si ancienne, qu'on se perd, en la cherchant, dans l'obscurité des tems. Sans s'en rapporter aux sentimens de différens Auteurs sur son origine, on sçait quelle fut la celébrité du Temple que 60 Peuples firent bâtir à Lyon, en l'honneur de la ville de Rome & d'AUGUSTE. Pour orner l'Autel qu'ils avoient fait ériger à ce Prince, chacun de ces Peuples donna une Statue particuliere avec une inscription. *Caligula* y établit cette fameuse Académie, qui s'assembloit devant l'Autel d'AUGUSTE, où les plus excellens Orateurs alloient disputer le prix de l'Eloquence, & se soumettoient à la rigueur des Loix qu'il avoit prescrites. Il étoit porté, entr'autres choses, que les *vaincus* donneroient eux-mêmes des récompenses aux *vainqueurs*, & qu'ils feroient aussi leur éloge; que ceux dont les écrits auroient été trouvés fort mauvais & indignes du concours, seroient obligés de les effacer, soit avec une éponge, soit avec la langue, à moins qu'ils ne préférassent d'avoir des férules ou d'être jettés dans la riviere voisine. C'est à quoi il semble que *Juvénal* ait voulu faire allusion dans la premiere de ses Satyres, où il fait une image de la crainte, qu'il exprime ainsi, vers 43 & 44.

*Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem,*
*Aut Lugdunensem Lector dicturus ad aram.*

Ce Temple & cet Autel que 60 Peuples des Gaules firent bâtir à Lyon, étoit à l'endroit où est à présent l'Abbaye d'Ainay, & on donnoit le nom d'*Athæneum* à cette Académie. *Senèque* dit que la ville de Lyon fut consumée dans une nuit, & qu'il n'y eut qu'une nuit entre une grande Ville & une Ville qui n'étoit plus: *Inter magnam urbem & nullam nox una interfuit.* L'Empereur NÉRON la fit rebâtir, & en moins de 20 ans elle se trouva en état de faire tête à la ville de Vienne, qui suivoit le parti de *Galba* contre *Vitellius*. On y voit des restes des ouvrages magnifiques dont les Romains l'avoient décorée, laquelle, dès leur tems, étoit la premiere & la principale de la Gaule Celtique. Elle donna son nom non-seulement à la premiere des quatre Provinces Lyonnoises, dont elle fut la Métropole; mais aussi à ces quatre Provinces qui n'étoient que des extensions ou subdivisions de la premiere. Voyez l'Histoire de cette Ville

Ville par *Paradin*, le P. *Meneſtrier*, le P. *Jean Saint-Aubin*, & les Dictionnaires Géographiques.

La ville de Lyon fut cédée, en 955, à CONRAD, Roi de Bourgogne & d'Arles, lorſqu'il épouſa MATHILDE DE FRANCE, fille de Louis *d'Outre-Mer.* L'Empereur FRÉDERIC, en qualité de Roi de Bourgogne, déclara, par une Bulle du 18 Novembre 1157, *Héraclius de Montboiſſier*, Archevêque de Lyon, & ſes ſucceſſeurs, Exarques du Royaume de Bourgogne, avec tous les droits de regale ſur la ville de Lyon & dans ſon Archevêché au-delà de la Saone; ce qui cauſa, entre l'Archevêque & le Comte *du Forez*, qui ſe qualifioit *Comte de Lyon*, des différends, qui furent terminés en 1173. Le Comte céda à l'Archevêque & à ſon Chapitre, le Comté de Lyon avec la Juſtice; & en échange il reçut 1100 marcs d'argent & pluſieurs Terres. Depuis cet échange, les Chanoines ont le titre de *Comtes de Lyon*, qui leur fut confirmé dans la ſuite par PHILIPPE *le Bel.* Cette Ville s'étoit gouvernée long-tems comme une République, ſous la protection des Rois de France, & PHILIPPE *le Bel* la réunit à la Couronne en 1310, après en avoir été ſéparée pendant plus de 400 ans; & pour dédommager l'Archevêque & le Chapitre de cette Ville, il publia la conceſſion appellée *Philippine*, où, entr'autres priviléges, il eſt accordé que tous les biens du Chapitre ſeront tenus à titre de *Comtés;* delà vient que les Chanoines ſont appellés *Comtes de Lyon.* Voici la liſte de ces Chanoines & Comtes de Lyon par ordre alphabétique, ſuivant leur année de réception.

A.

1247. Acre Berard, d'
1362. Aglier ou Aiglier, Berard d'
1349. Saint Alban, Jean de
1382. Albert, Eléazar, d'
1392. Albert, Jean d'
1363. Albon, Gillet d'
1398. Albon, Henri d'
1399. Albon, Renaud d'
1442. Albon, Guichard d'
1465. Albon, Philibert d'
1476. Albon, Jean d'
1482. Albon, Louis d'
1483. Albon, Guy, d'
1507. Albon, Antoine d'
1531. Albon, Henri d'
1540. Albon, René d'
1595. Albon, François d'
1609. Albon, Guillaume d'
1642. Albon, Claude d'
1645. Albon, François d'
1653. Albon, Gilbert-Claude d'
1679. Albon, Claude-Joſeph d'
1693. Albon, Charles d'
1695. Albon de Saint-Marcel, Claude d'
1707. Albon, Alexandre d'
1464. Alinges, Louis d'
1320. Allant ou Arlent, Guillaume d'
1375. Allemand, Arthaud ou Archimbaud d'
1392. Allemand, Gallois d'
1406. Allemand, Louis d'
1411. Allemand, Claude d'
1426. Allemand, Boniface d'
1733. Allemand de Champier, Joſeph-Abel d'
1739. Allemand de Champier, Pierre d'
1401. Almanzé, Jean d'
1414. Almanzé, Berard d'
1423. Almanzé, Pierre d'
1432. Almanzé, René d'
1438. Amanzé, Jean d'
1448. Amanzé, Jacques d'
1454. Amanzé, Antoine d'
1515. Amanzé, Claude d'
1526. Amanzé, Jean d'
1555. Amanzé, Antoine d'
1596. Amanzé, Jacques d'
1476. Amoncourt, Jacques d'
1190. Saint-Amour, Etienne de
1349. Saint-Amour, Guillaume de
1354. Saint-Amour, Jean de
1320. Anton, Aimar d'

1254. Aoust, Pierre d'
1284. Aoust, Boniface d'
1320. Aoust, Pierre d'
1544. Apchon, Antoine d'
1379. Arenthon, Jean d'
1339. Arric, Geoffroi d'
1349. Ars, Humbert d'
1401. Ars, Antoine d'
1455. Ars, Antoine d'
1496. Ars, Antoine d'
1244. Arnulphe, Pierre d'
1760. Aspremont, Jean-Batiste Oriot d'
1420. Avaugour, Henri d'
1363. Aubespin, Simon de l'
1373. Aubespin, Jacques de l'
1383. Aubespin, Jean de l'
1383. Aubespin, Guillaume de l'
1574. Aubespin, Antoine de l'
1693. Aubespin, Fr. Ferd. de Sainte-Colombe de l'
1609. Aulbin de Saligny, Aimé de Saint-
1729. Aulbin de Saligny, Gabriel-César de Saint-
1433. Aulbin de Saligny, Jacques de Saint-
1450. Aulhac, Guillaume d'

B

1096. Baffic, Guillaume de
1746. Bailleul, Ch. Cas. Maximin de
1471. Balme-Vertrieux, Robert de la
1117. Balmey, Ponce du
1275. Baneins, Hugues de
1525. Barge, Louis de la
1542. Barge, Gilbert de la
1545. Barge, Guillaume de la
1553. Barge, Etienne de la
1581. Barge, Louis de la
1307. Bâstie, Guillaume de la
1462. Baternay, Jacques de
1574. Beaufort, Gilbert de
1094. Beaujeu, Guigues de
1127. Beaujeu, Hugues de
1300. Beaujeu, Guillaume de
1304. Beaujeu, Thomas de
1306. Beaujeu, Humbert de
1349. Beaujeu, Guillaume de
1349. Beaujeu, Louis de
1275. Beaume-Valusin, Guichard de la
1307. Beaume-Fromente, Geoffroi de la
1319. Beaume-Valusin, Etienne de la
1336. Beaume-Fromente, Humbert de la
1501. Beaume-Montrevel, Pierre de la
1561. Beaume-Montrevel, Claude de la
1712. Beaume-Suze, Ant. Louis Fr. de la
1732. Beaumont, Christophe de
1763. Beaumont, Gabriel-Bertrand de
1209. Beauvoir, Dreux de
1460. Beauvoir, Guillaume de
1758. Bellegarde, Guillaume Dupac de
1761. Bellegarde, Gabriel Dupac de
1615. Besserel, Charles de
1723. Blot de Chauvigny, Pierre-François de
1362. Bochaille, Barthelemi de
1395. Bochaille, Barthelemi de
1310. Boczozel, Humbert de
1399. Bois, Tristan du
1431. Bois, Rodolphe du
1596. Bonnay-Vomas, Philibert de
1644. Bonnay-Vomas, Bertrand de
1193. Bonnet, Guillaume de
1424. Bornant, Charles de
1381. Bouillé, Guillaume de
1722. Bouillé de Saint-Geron, Nicolas de
1151. Bourbon, Pierre de
1443. Bourbon, Charles de
1323. Bourdin ou Burdin, Humbert de
1480. Bourgeois, Guigues de
1523. Bournel, Pierre de
1379. Brancas, Nicolas de
1261. Bressieu, Hugues de
1209. Brienne, Ponce de
1254. Briord, Humbert de
1307. Briord, Humbert de
1250. Bron, Isouard
1410. Bron, Hugues
1573. Bron, Guillaume de
1372. Brosse, Pierre de
1274. Brun, Hugues de
1473. Brye, Charles de
1209. Buenc, Achard de
1275. Buenc, Guy de
1284. Busseul, Guigues de
1593. Busseuil de Molins, Charles de

C.

1280. Cajetan, Benoît
1151. Capponaï, Ponce de
1753. Castellas, Jean-Antoine de
1767. Castellas, Jean-Antoine de
1760. Caumont, Olivier-Eugene-François de
1750. Chaban, Annet de
1763. Chabans, Armand de
1761. Chabannes, Silvain-Leonard de
1106. Chal, Girin de
1193. Chal, Girin de
1454. Chalant, Georges de
1335. Chalamont, Thibaud de
1250. Chamartin, Chatard de
1302. Chamartin, Girard de
1319. Chambre, N... de

1540. Chamond, Jean de Saint-
1320. Chandée, Jacques de
1328. Chandée, Pierre de
1254. Chandieu, Etienne de
1356. Chandieu, Pierre de
1579. Chantelot, Jean de
1595. Chantelot, Guichard de
1706. Chantelot, Gilbert-Michel de
1361. Chapelle, Pierre de la
1436. Charles VII, Roi de France.
1564. Charles IX, Roi de France.
1244. Charnay, Arthaud de
1650. Charpin de Genetines, Emmanuel de
1683. Charpin de Genetines, Louis de
1690. Charpin de Genetines, Antoine de
1193. Charpinel, Guillaume de
1226. Charpinel, Pierre-Berard de
1449. Chastel, Gabriel de
1451. Chatel, Jean de
1173. Chategnier de la Chataigneraye, Germain
1506. Châteaubriant, François de
1630. Châteauneuf de Rochebonne, Charles de
1669. Châteauneuf de Rochebonne, Jacques-Christophe de
1691. Châteauneuf de Rochebonne, Charles-François de
1708. Châteauneuf de Rochebonne, Louis-Joseph de
1307. Châtelars, Jean de
1183. Chavannes, Olivier de
1361. Chavannes, Guillaume de
1527. Chaugy, Georges de
1723. Chaugy de Roussillon, Claude-François de
1411. Chavirey, Guillaume de
1447. Chavirey, Philippe de
1448. Chavirey, Pierre de
1320. Chevelut, Guillaume de
1701. Chevrieres, Joseph de
1209. Chiel, Aroud de
1396. Chiel, François de
1450. Chiel, Charles de
1232. Clermond, Raymond de
1284. Clermont, Geoffroy de
1318. Clermont, Guillaume de
1335. Clermont, Humbert de
1565. Clermont-Chattes, Charles de
1570. Clermont-Chattes, Jean de
1632. Clermont-Montoison, Jean-François de
1751. Clugny, François de
1761. Clugny de Thenissey, Louis de
1761. Clugny de Thenissey, François de
1772. Clugny, César de
1115. Cocy ou Couy, Foulques de
1113. Coligny, Guillaume de
1336. Coligny-d'Andelot, Jacques de
1365. Coligny-d'Andelot, Simon de
1389. Coligny-d'Andelot, Antoine de
1438. Coligny-d'Andelot, Jean de
1237. Colombe, Guillaume de Sainte-
1590. Colombe de Saint-Prieft, N.... de Sainte-
1621. Colombe de Nanton, François de Sainte-
1687. Colombe, Antoine de Sainte-
1571. Colombier, Antoine de
1193. Colomne, N.... de
1193. Colonge, Guillaume de
1240. Colonge, Arnoud ou Arnulphe
1250. Colonge, Arnulphe de
1431. Comborn, Jacques de
1479. Comborn, Louis de
1276. Conflans, Guillaume de
1770. Cordon, Henri de
1276. Corent, Jacques de
1320. Corgenon, Hugues de
1369. Corgenon, Guillaume de
1374. Corgenon, Edouard de
1307. Cossenay, Humbert de
1375. Cossenay, François de
1220. Cozant ou Colizant, Arnaud de
1588. Cremeaux, Hector de
1604. Cremeaux, Antoine de
1621. Cremeaux, Marc de
1636. Cremeaux, François de
1349. Crozet, Pierre de
1363. Crozet, Perrin de
1310. Crussol, Amédée-Bastet de
1465. Crussol, Girard de

D

1258. Damas, Jean de
1320. Damas, N.... de
1599. Damas, Claude de
1614. Damas de Thiange, Claude de
1690. Damas-Roger, Joseph de
1684. Damas-du-Rousset, Claude de
1378. Digoine, Hugues de
1712. Digoine-du-Palais, Claude-Marthe
1390. Dortant, Louis de
1712. Dortant, Jean-François de
1150. Dreux,
1284. Duin, Pierre de
1193. Durgel, Henri
1244. Durgel, Josserand
1254. Durgel, Durgel

E

1378. Emoin, Guillaume d'
1550. Epinac, Pierre d'

1441. Escherenne, Guillaume de l'
1619. Escures, François des
1319. Espagne, Alphonse d'
1341. Espinasse, Guillaume de l'
1349. Espinasse, Guichard de l'
1446. Estaing, Jean d'
1489. Estaing, François d'
1495. Estaing, Antoine d'
1522. Estaing, Charles d'
1530. Estaing, Jean d'
1608. Estaing, Joachim d'
1616. Estaing, Louis d'
1678. Estaing, Joachim-Joseph d'
1645. Estampes, Roger d'
1433. Estouteville, Guillaume d'
1109. Eudes III, Duc de Bourgogne.
1598. Eurre de la Touche, Gaspard d'

F

1136. Falcon
1193. Faletz, N.... de
1272. Farnay, Guichard de
1284. Farnay, Guichard de
1307. Farnay, Hugues de
1372. Farnay, Offroy de
1596. Faulquier de Vitrée, Aimé de
1584. Fauverges, François de
1718. Fay de Maubourg, Joseph de
1389. Faye, Bernard de la
1447. Fayette, Jean de la
1603. Fayette, Jacques de la
1610. Fayette, François de la
1106. Ferlay, Rostaing de
1306. Ferlay, Henri de
1499. Feurx, Antoine de
1410. Fitigny, Jean de
1431. Fitigny, François de
1659. Fontanes, François-Hector de
1695. Fontanes de Chemé, Joseph de
1253. Fontaneys, Aroud de
1259. Fontaneys, Jofferand de
1193. Forest, Humbert de
1244. Forest, Renaud de
1319. Forest, Renaud de
1349. Forest, Guy de
1580. Forest-Bouillon, Georges de la
1254. Foudras, Pierre de
1599. Foudras, Gaspard de
1599. Foudras, Christophe de
1626. Foudras, Antoine de
1634. Foudras, François de
1672. Foudras, Gaspard de
1674. Foudras, François de
1705. Foudras de Courcenay, Jérôme de
1448. Fougeres, Claude de
1476. Fougeres, Achilles de
1486. Fougeres, Pierre de
1502. Fougeres, Claude de
1541. Fougeres, Gerard de
1275. Franchelins, Guillaume de
1307. Franchelins, Guy de
1261. François, Raimond de
1515. François I, Roi de France.
1559. François II, Roi de France.
1648. Froulay de Tessé, Emmanuel de
1711. Froulay, Charles-Louis de
1719. Fuligny de Damas, Emmanuel-Thomas de
1716. Fuligny de Damas, Jean de

G

1446. Gaste, Claude de
1483. Gaste, Antoine de
1484. Gaste, Jean de
1490. Gaste, Pierre de
1060. Genève, Guy de
1283. Genève, Guy de
1319. Genève, Amédée de
1349. Genève, Jean de
1377. Genève, Robert de
1630. Georges, Claude de Saint-
1694. Georges, Claude de Saint-
1697. Georges, Claude-Marie de Saint-
1193. Germain, Hugues de Saint-
1254. Germain, Hugues de Saint-
1433. Germain d'Apchon, N... de Saint-
1463. Germain, Antoine de Saint-
1579. Gilbertes, Antoine de
1630. Gilbertes, Charles de
1193. Givors, Foulques de
1349. Glavenac, Guignes de
1367. Gorrevod, Guillaume de
1390. Grancey, Milon de
1349. Grandmont, Geoffroy de
1254. Granson, Girard de
1504. Grilly, Charles de
1590. Groing de Villeneuve, Jean de le
1318. Grolée, Guy de
1406. Grolée, Aimar de
1419. Grolée, Pierre de
1425. Grolée, Jean de
1446. Grolée, Humbert de
1450. Grolée, Jean de
1750. Gruel du Villars, François de
1569. Guiche, Pierre Calais de la
1753. Guain *ou* Gain de Linars, Jean-Pierre de
1773. Guain *ou* Gain, Charles-Marie de

H

1548. Henri II, Roi de France.

1574. Henri III.
1600. Henri IV.

I

1578. Jaillon, Claude de
1120. Jarest, Gaudemar de
1239. Jarest, Gaudemar de
1277. Jarest, Guigues de
1357. Jarrole, Hugonin de
1392. Jean, Duc de Berri.
1318. Illins, Louis d'
1410. Joinville, Amblard de
1477. Josseaume, René de
1738. Jouffroy d'Ozelles, Louis de
1729. Joumard de Chabans, Jean de
1254. Irrignins, Guy de
1296. Juges, Jean de
1349. Juis, Guillaume de
1425. Juis, Pierre de

L

1274. Lagnieu, Guillaume de
1521. Langeac, Jean de
1662. Langeron, Jean de
1676. Langeron, Charles de
1315. Langouste, Arnould de
1274. Lavieu, Briand de
1465. Lavieu, Bertrand de
1318. Laurent, Louis de Saint-
1307. Laye, Philippe de
1539. Laye de Vessimieux, Lambert de
1349. Layre, Guillaume de
1362. Layre, Etienne de
1406. Layre, Guichard de
1757. Lescoet, François-de-Sales-Louis-Augustin Barbier de
1761. Lescoet, Alexandre-Marie-Joseph Barbier de
1446. Levis, Antoine de
1468. Levis, Eustache de
1513. Levis, Eustache de
1518. Lévis, Christophe de
1525. Levis, Antoine de
1572. Levis-Cousan, Jacques de
1716. Levis-de-Lugny, Hector de
1723. Levis-de-Lugny, Antoine-René de
1...... Lezay, Claude-Gaspard de
1728. Lezay de Marnesia, Louis-Albert
1760. Lezay de Marnesia, Claude-Gaspard de
1284. Lisstard, Raimond de
1401. Lignieres, André de
1274. Lignon, Guillaume de
1349. Lobet, Raimond de
1287. Lorgue, Girard de
1319. Lorgue, Jean de
1339. Lorgue, Guillaume de
1408. Lornay, Pierre de
1499. Louis XII, Roi de France.
1622. Louis XIII.
1658. Louis XIV.
1715. Louis XV.
1774. Louis XVI.
1349. Lugny, Robert de
1360. Lugny, Hegonin de

M

1728. Maistre de la Garlaye, François-Marie le
1151. Malenus.
1752. Marbœuf, Yves-Alexandre de
1362. Marbos, Philippe de
1470. Marcel, Claude de Saint-
1275. Marchamp, Louis de
1402. Marchamp, Antoine de
1765. Marecreux, Louis-François de Poix de
1261. Mareschal, Pierre de
1284. Mareschal, Hugues de
1307. Mareschal, Pierre de
1484. Mareschal, Jean de
1763. Mareschal, Jean-Antoine de
1371. Marie-Blanche, Odet de Sainte-
1545. Mars de Luxembourg, Jacques de
1701. Martin d'Aglier, Bonaventure de Saint-
1151. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guillaume de
1209. Marzé, Guichard de
1237. Marzé, Simon de
1254. Marzé, Etienne de
1287. Marzé, Hugues de
1320. Marzé, Jean de
1336. Marzé, Jean de
1339. Marzé, Guillaume de
1708. Maugiron, Gui-Joseph de
1749. Mauleon, Marc-Antoine-Louis de
1326. Mays, Girard de
1728. Mealet de Fargues, Joseph de
1571. Mellet de la Bennerie, Jean de
1193. Mentels, Pierre de
1585. Meschatin, Thomas de
1655. Meschatin, Guillaume de
1677. Meschatin, Joseph de
1681. Meschatin, Philippe-Louis de
1096. Milon, Berard de
1151. Miolon, Rotolo de
1193. Miribel, N... de
1214. Mitte de Monts, Ponce
1336. Mitte de Monts, Ponce
1509. Mitte de Chevrieres, Jean
1548. Mitte de Chevrieres, Gaspard
1642. Mitte de Saint-Chamond, François

1136. Montaigny, Aroud de
1209. Montaigny, Guillaume de
1307. Montaigny, Geoffroy de
1328. Montaigny, Jean de
1371. Montaigny, Thibaud de
1418. Montaigny, Louis de
1558. Montaigny, Théodore de
1361. Montaigu, Gilles-Aycelin de
1209. Montargieux, Aroud de
1320. Montbel, Amédée de
1284. Montbellet, Renaud de
1139. Montboissier, Heracle de
1471. Montboissier, Guillaume de
1483. Montboissier, Gilbert de
1518. Montboissier de Canillac, Claude de
1411. Montchenu, Geoffroi de
1460. Montchenu, Amédée de
1195. Mont-d'Or, Abon de
1514. Mont-d'Or, Claude de
1209. Montelier, Pierre de
1319. Montfavent, Bertrand de
1693. Montferrand, Marc de
1381. Montjeu, Pierre de
1480. Montjeu, Claude de
1715. Montjouvent, Jacques-Alexandre de
1738. Montjouvent, Marie-Eugene de
1284. Monthyel, Humbert de
1450. Montmartin, Jean de
1455. Montmartin, Quentin de
1711. Montmorillon, Antoine de
1729. Montmorillon, Laurent-François de
1738. Montmorillon, Antoine-Bernard de
1756. Montmorillon, Gabriel de
1760. Montmorillon, Simon de
1428. Montmorin, Jean de
1209. Morancé, Jean de
1244. Morel, Dalmace de
1481. Morel, Etienne de
1396. Mornay, Jean de
1307. Moschon, Pierre de
1261. Moyria, Hugues de
1318. Moyria, Hugues de

N

1529. Nagu de Varennes, Pierre de
1637. Nagu de Varennes, Alexandre de
1497. Nanthon, Etienne de
1106. Neilly, Bertrand de
1390. Norry, Jean de
1763. Nussargues, Guillaume de Castellas de

O

1209. Oing, Dalmace de
1590. Oncieux de Matiernos, Claude de
1398. Orly, Louis d'
1743. Osmond, Claude-Antoine-Gabriel d'

P

1706. Palais de la Marlée, Jérôme de
1226. Palatin, Ulric
1274. Palatin, Simon
1209. Palud, Guillaume de la
1243. Palud, Guy de la
1254. Palud, Guy de la
1284. Palud, Jean de la
1319. Palud, Perceval de la
1382. Palud, Pierre de la
1519. Palud, Hugues de la
1633. Palud-Bouligneux, Claude de la
1307. Parent, Girin de
1544. Passach, Marc de
1425. Pelerin, Thibaud de
1296. Pesens, Aimond de
1380. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne.
1750. Pierre de Bernis, François-Joachim de
1106. Piney, Foulques de
1275. Piney, Robert de
1742. Pingon de Prangin, Gaspard de
1170. Pizais, Berard du
1274. Pizais, Hugues du
1402. Point, Gilles de Saint-
1380. Poitiers, Philippe de
1434. Poitiers, Louis de
1452. Pompadour, Geoffroi de
1499. Pompadour, Geoffroi de
1643. Pons de la Grange, Charles de
1649. Pons de la Grange, Pierre de
1261. Porprieres, Huet de
1304. Porprieres, Lancelot de
1318. Porprieres, Louis de
1349. Porprieres, Louis de
1400. Porprieres, Hugues de
1536. Poulchre, Charles le
1261. Poype, Guillaume de la
1307. Poype, Barthelemi de la
1636. Poype, Jean de la
1678. Poype, Jean-Claude de la
1193. Priest, Flore de Saint-
1481. Priest, Antoine de Saint-
1511. Priest, Jacques de Saint-
1244. Prix, Richard-Barthelemi de S.
1461. Prix, Jean de Saint-
1511. Prix, Laurent de Saint-
1209. Puy, Durand du
1244. Puy, Geoffroi du

Q

1284. Quart, Aimon du

1473. Queille, Guyot de la
1761. Quentin, Claude-Hiacinthe de Beaumont de Saint-

R.

1773. Ragny, Anne-Herard-Paul-Antoine de la Magdelaine de
1259. Rairieu, Gui de
1306. Raimond, Guillaume de
1598. Rebé, Jacques de
1601. Rebé, Claude de
1623. Rebé, François de
1319. Revois, Hugues de
1320. Revois, Gaudemar de
1766. Richemont, Gabriel de Bertrand de
1771. Richemont, Georges-Henri de Bertrand de
........ Richo,........
1501. Riere de Vitry, Jacques de la
1461. Rieux, Thibaud de
1290. Rigaud, Anselme de
1282. Rigaud, Antoine de
1209. Riverie, Girard Asbraud de
1420. Rivoire, Aimar de
1530. Rivoire, Etienne de
1543. Rivoire, Jean de
1254. Roanne, Guillaume de
1020. Roannois, Durand de
1115. Roannois, Chatard de
1115. Roannois, Théodard de
1304. Roche, Jacques de la
1569. Roche, Claude de
1761. Roche, Henri de Castellas de la
1140. Rochebaron, Ponce de
1209. Rochebaron, Guillaume de
1240. Rochefort, Falcon de
1304. Rochefort, Guillaume de
1307. Rochefort, Henri de
1151. Rochetaillé, Etienne de
1302. Rochetaillé, Etienne de
1379. Rochette, Jacques de la
1512. Romain, Jean de Saint-
1307. Romestaing, Mathieu de
1349. Roset, Bertrand du
1425. Roue, Pierre de la
1193. Rovere ou Rouvere, Aimon de
1645. Rougemont, Bertrand de
1244. Roussillon, Gui de
1296. Roussillon, Guillaume de
1390. Roussillon, Amédée de
1407. Roussillon, Ademar de
1193. Roux, Guillaume de
1378. Roye, Dreux de
1292. Ruffat, Guillaume de
1767. Rully, Marie-Agathange-Ferdinand de Bernard de
1584. Rye, Joachim de

S

1363. Sachins, Gaspard de
1406. Saconay, Henri de
1440. Saconay, Jacques de
1445. Saconay, François de
1483. Saconay, François de
1527. Saconay, Gabriel de
1572. Saconay, Louis de
1609. Saconay, François de
1254. Saconins, Bernon de
1565. Saconins, Marc de
1603. Saconins, Gaspard de
1614. Saconins, Rodolphe de
1151. Saix, Guichard du
1310. Saix, Josserand du
1502. Saix, Hugues du
1561. Saix, François du
1575. Salemard, Claude de
1598. Salemard, Claude de
1318. Salgas, Raimond de
1383. Salins, Etienne de
1373. Saluces, Amédée de
1402. Saluces, Pierre de
1424. Saluces, Georges de
1465. Saluces, Fréderic de
1469. Saluces, Charles de
1525. Saluces, Gabriel de
1545. Saluces, Henri de
1580. Saluces, Adrien de
1614. Saluces, Adrien de
1307. Sarraval, Aimon de
1320. Sarraval, Guillaume de
1509. Sarron, Jean de
1640. Sarron, François de
1689. Sarron, Jacques-Hugues de
1705. Sarron, François de
1072. Sassenage, Ismion de
1307. Sathonay, Guichard de
1296. Savoye, Pierre de
1307. Savoye, Aimon de
1318. Savoye, Thomas de
1339. Savoye, Amé ou Amédée de
1488. Savoye, Charles, Duc de
1511. Savoye, Charles, Duc de
1559. Savoye, Emmanuel-Philibert de
1360. Semur, Etienne de
1458. Semur, Jacques de
1479. Semur, Pierre de
1483. Semur, Rollin de
1485. Semur, Philippe de
1492. Semur, Charles de
1507. Semur, Rollin de
1525. Semur, Jean de
1558. Semur, Rollin de

1585. Semur, René de
1307. Senecey, Jean de
1544. Senneterre, Georges de
1516. Serpens, Jean de
1751. Seytres de Canmont, Louis-Auguste
1592. Simiane, Laurent de
1646. Simiane, Antoine-François de
1542. Sivriac, Louis de
1307. Sivrieux, Jean de
1520. Soleichant, Ponthus de
1335. Soloignac, Léotard de
1320. Solornay, Pierre de
1584. Solornay, Claude de
1040. Suran.
1193. Sure, Odet de
1307. Sure, Beraud de
1319. Sure, Guillaume de
1193. Symphorien, Ponce de Saint-
1244. Symphorien, Dalmace de Saint-
1254. Symphorien, Girin de Saint-
1274. Symphorien, Guichard de Saint-
1275. Symphorien d'Ozon, Hugues de Saint-
1319. Symphorien, Pierre de Saint-
1531. Symphorien de Cham, Bertrand de Saint-

T

1151. Talaru, Girin de
1167. Talaru, Gui de
1349. Talaru, Philippe de
1354. Talaru, Jean de
1389. Talaru, Amédée de
1390. Talaru, Hugues de
1401. Talaru, Mathieu de
1405. Talaru, Guillaume de
1418. Talaru de Chalmazel, Louis de
1440. Talaru, Amédée de
1443. Talaru, Philippe de
1453. Talaru, Mathieu de
1460. Talaru, Hugues de
1496. Talaru, Antoine de
1506. Talaru de Chalmazel, François de
1509. Talaru, Jean de
1519. Talaru de Chalmazel, Jean de
1548. Talaru de Chalmazel, Claude de
1638. Talaru de Chalmazel, François de
1647. Talaru de Chalmazel, Laurent de
1687. Talaru de Chalmazel, Charles-Laurent de
1318. Thelis, Guillaume de
1370. Thelis, Geoffroi de
1393. Thelis, Etienne de
1640. Thenay de Saint-Christophe, Alexis de
1666. Thenay de Saint Christophe, Marc-Hilaire de
1261. Thiern, Gui de
1349. Thinieres, Guillaume de
1498. Tholigny, Guichard de
1362. Tholonjon, Henri de
1336. Thurey, Guillaume de
1349. Thurey, Renaud de
1369. Thurey, Pierre de
1371. Thurey, Philippe de
1230. Tour, Gui de la
1243. Tour, Hugues de la
1244. Tour, Humbert de la
1349. Tour d'Auvergne, Bernard de la
1372. Tour d'Auvergne, Jean de la
1408. Tour d'Olliergues, Guillaume de la
1519. Tour Saint-Vital, Bertrand de la
1553. Tour Saint-Vital, Bertrand de la
1553. Tour Saint-Vital, Jean de la
1261. Tournon, Hugues de
1501. Tournon, Charles de
1514. Tournon, Jacques de
1400. Trezette, Antoine de
1410. Trezette, Pierre de
1151. Trivier, Dalmace de Saint-

V

1390. Varax, Humbert de
1151. Varennes, Hugues de
1284. Varennes, Jean de
1585. Varennes, Philibert de
1151. Vassalieu, Pierre de
1284. Vassalieu, Thibaud de
1307. Vassalieu, Guillaume de
1310. Vassalieu, Etienne de
1295. Vaudrey, Hugues de
1665. Vaurion, François de
1232. Vaux, Hugues de
1255. Vaux, Milon de
1319. Vaux, Dreux de
1514. Vecchio, Thomas de
1694. Veissiere de Cantoinet, Antoine de la
1472. Vères, Guillaume de
1672. Vergne de Tressan, Alphonse de la
1693. Vergne de Tressan, Louis de la
1209. Vert, René de
1243. Vert, Aimon de
1397. Vert, Estorge de
1320. Vesc, Pierre de
1533. Vichy, Théodore de
1620. Vichy-Champron, Antoine de
1193. Viego ou Vego, Simon de
1399. Viego, Guichard de
1320. Vienne, Hugues de
1416. Vienne, Antoine de

1485.

1485. Vienne, Olivier de
1080. Villars, Gladin ou Bladin de
1173. Villars, Uldric ou Ulric de
1174. Villars-Thoire, Ponce de
1274. Villars, Henri de
1287. Villars, Louis de
1296. Villars, Jean de
1318. Villars, Henri de
1335. Villars, Louis de
1349. Villars, Jean de
1193. Villon, René de
1510. Viry, Claude de
1254. Visconti, Thibaud de
1726. Vivier de Lanzac, Pierre-Hypolite de
1607. Urfé, Anne d'

*Cérémonial qui s'observe à la réception des Comtes de Lyon.*

Les preuves testimoniales sont toujours d'usage dans le Chapitre de Lyon. Elles étoient les seules qu'on faisoit il y a quelques siécles. On n'admet, pour ces sortes de preuves, que des Chevaliers de Malte, ou personnes en état de prouver dans le Chapitre. Le jour de la prise de possession, ils entrent les uns après les autres dans le Chapitre, & prêtent serment, sur les saints Evangiles, de dire la vérité sur les questions qu'on leur fera. On leur demande s'ils connoissent la Famille, les vie & mœurs du Récipiendaire; & si quelques-uns de ses ancêtres ont porté les armes contre le Roi. Ce cérémonial de preuves fini, on fait entrer le Récipiendaire, portant sur le bras gauche un camail avec un rocher; tenant à la main droite un bonnet carré, & à la main gauche une Croix avec le cordon rouge liseré de bleu. Le Récipiendaire s'approche du Précenteur, qui le revêt du rocher & du camail, en lui disant *ad multos annos*, & lui passe sa croix au col. Ensuite il va au bas de la salle, & se met à genoux sur un prie-Dieu, où on lui fait lire le serment, tenant la main droite sur les saints Evangiles. Le Prêtre qui fait prêter le serment, est accompagné de deux Acolytes, portant des flambeaux allumés. Il a la mître en tête, & tient dans ses mains des Reliques, qu'il fait baiser au Récipiendaire, lorsqu'il a lu son serment, dont on peut voir la formule dans *Moréri*, Edition de 1759, au mot Lyon.

* LYONS (des), des Lions, de Lyons ou de Lions. Le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, *p.* 128, dit du Lyon.

C'est sous la dénomination des Lyons que la Terre *du Locon* en-Artois, a été érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes datées de Marly, du mois de Juin 1714, en faveur de François-Ignace-Léonard des Lyons, Chevalier, Seigneur du Locon, de Fontenelle, Bavincourt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, fils aîné de Louis des Lyons, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de Marie-Barbe des Lyons, sa cousine. Le dispositif de ces Lettres porte qu'elles sont accordées audit Sieur & à ses descendans, en considération de ses services & de sa *noble extraction*. Elles rapportent sa filiation depuis Miles des Lyons, Ecuyer, vivant à Arras en 1424 (dont nous parlerons ci-après), & disent de plus que la branche aînée dudit Sieur subsistoit encore alors avec distinction, en Champagne, dans la personne du Sieur des Lyons, Vicomte d'Espaux. Ces Lettres ont été enregistrées les 17 Juillet & 14 Août de ladite année 1714, aux Greffes des Conseil & Election d'Artois, comme aussi au Bureau des Domaines & Finances de la Généralité de Lille, le 8 Juin 1717.

Quant à la Maison des Lyons, elle est ancienne, & a donné deux Grands-Maîtres d'Artillerie de France. — On trouve un Mace ou Macos de Lyons, qualifié *Chevalier*, qui accompagna le Roi Saint-Louis, au voyage de Tunis, en Afrique, en 1269, selon les observations du Sire *de Joinville*.

Hervé des Lyons, Chevalier (en latin *Herveus de Leonibus, Miles*), parut, en 1272, au ban & arriere-ban que le Roi Philippe *le Hardi* convoqua dans la ville de Tours, pour les Terres & fiefs qu'il possédoit dans le Bailliage de Calais, dit *la Roque*, dans son Traité de la Noblesse.

Jean des Lyons, Sergent d'armes du Roi, étoit Garde & Visiteur de l'Artillerie de France au Bailliage du Vermandois, & sur les frontieres, lorsqu'il fut

établi à la garde de l'Artillerie du Louvre à Paris, le jour des Rois 1344. Il servit au siége de Conches, & exerça cette charge jusqu'en 1378. On a de lui plusieurs actes, qui se trouvent au Trésor des Chartes de la Chambre des Comptes de Paris, entr'autres deux quittances, l'une du 4 Juillet 1364, & l'autre du 20 Mai 1379. Par la premiere, *Pierre de Kerimel*, Capitaine de Saint-Mahé de Fine-Poterne, reconnoît avoir reçu de lui deux milliers de viretons & deux arbaletes à tour; par la seconde, *Guillaume*, bâtard *de Poitiers*, Chevalier, reconnoît qu'il lui avoit remis, de l'exprès commandement du Roi, quatre caissons d'artillerie. Dans tous les titres qui le concernent, il est tantôt nommé des Lions, tantôt de Lyons, & quelquefois, mais rarement, du Lyon. Il avoit épousé, dit le P. *Anselme*, une femme nommée *Anne*, de laquelle il eut: — Miles ou Milet, qui suit; — & Jeanne des Lyons, mariée à *Jean de Courcelles*, Ecuyer, Sergent d'armes du Roi, dont elle étoit veuve le 27 Juillet 1423.

Miles ou Milet des Lyons ou de Lyons, Ecuyer, Sergent d'armes du Roi, fut pourvu, après son pere, de la charge de Maître-Général & Visiteur de l'Artillerie de France, par Lettres données le 1 Novembre 1378, dont il fit serment le 6 du même mois. Il l'exerça jusqu'au 22 Février 1397, qu'il la résigna à *Jean de Soisy*, Ecuyer, à l'inventaire duquel il assista au mois de Juin 1407. Il mourut sans enfans, selon le P. *Anselme*, qui lui donne pour héritiere Jeanne des Lyons, sa sœur.

L'Histoire de Malte, *Liv.* 5, *fol.* 124, fait mention de Pierre des Lyons, Chevalier de Rhodes, Conservateur général du Trésor de l'Ordre, qui assista au Chapitre général, ouvert le 20 Octobre 1462.

Jean & François des Lyons y furent reçus Chevaliers au Chapitre de Saint-Barnabé, tenu le 12 Juin 1512.

I. Colart des Lions possédoit un fief situé à Avesnes-le-Comte, dont il donna dénombrement à la Comtesse *d'Artois*, l'an 1372. Ce titre est déposé aux Chartes d'Artois. Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

II. Miles des Lions ou de Lions, qualifié *Ecuyer*, & exécuteur testamentaire de *Gilles de la Motte*, Ecuyer, dans une Ordonnance rendue par le Magistrat d'Arras le 26 Décembre 1424. Il épousa, vers l'an 1400, Dame Madame *Jehenne de la Vache*, veuve à Monseigneur *Gui de Nanteuil*. C'est l'expression que portent les actes qui la concernent. De cette alliance vint:

III. Jean ou Jehan des Lyons, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, qui épousa *Guislaine de Gannes*, Dame d'Espaux, avec laquelle il vivoit en 1450. Il en eut: — Jean, qui suit; — & François, auteur de la branche des Seigneurs de Theuville, au Vexin-François, dont nous parlerons ci-après.

IV. Jean des Lyons, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, tué à la journée des Eperons en 1513, eut de *Jeanne Davy*, son épouse, entr'autres enfans: — Pierre, qui suit; — & Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Bavincourt, &c. Barons des Lyons, mentionnée ci-après.

*Branche aînée, Vicomtes d'Espaux.*

Ce qui concerne cette branche & les suivantes est tiré d'un *Mémoire* dressé sur titres originaux. Nous en avons déja parlé *p.* 61 de ce Volume, d'après *Haudicquer de Blancourt*, Auteur du Nobiliaire de Picardie. Ceux de cette branche paroissent avoir toujours écrit leur nom par l'*i* simple, & non avec l'y.

V. Pierre des Lyons, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Catherine Poust*, laquelle testa le 1 Octobre 1544. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Claude, reçu Chevalier de Malte en 1533. Il obtint une Commanderie de l'Ordre, & fut Ambassadeur pour la Religion, à la Cour de France; — 3. & Adolphe des Lyons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur de Stenay, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Champagne & de Brie, en 1561. Il épousa *Guillemette de la Taste*, Dame de Sy, & en eut — Madeleine des Lyons, mariée, par contrat du 14

Octobre 1574, à *Antoine de Joyeuse*, Sire de Montgobert, Baron de Verpeil.

VI. Nicolas des Lyons, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, épousa, par contrat du 27 Janvier 1534, *Jeanne de Louviers*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mery, & de *Jeanne de Champrond*. De ce mariage vinrent : — Nicolas, qui suit ; — & Catherine des Lyons, alliée, l'an 1555, à *Artus*, Sire *de la Fontaine-Solare*, Comte d'Oignon, Chevalier de l'Ordre du Roi, son premier Maître-d'Hôtel, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France, & Ambassadeur à Vienne & à la Porte.

VII. Nicolas des Lyons, II. du nom, né posthume, Vicomte d'Espaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1°. en 1571, *Jossine de Pisseleu*, veuve de *Henri de Lenoncourt*, Comte de Vignory, Bailli & Gouverneur de Valois (niéce de la Duchesse *d'Estampes*, & tante de la Princesse *de Conty*) ; & 2°. par contrat du 15 Mai 1602, *Françoise de la Riviere*, fille d'*Hubert*, Vicomte *de la Riviere*, sa cousine-germaine, Dame du Palais de la Reine. Du second lit il eut : — Nicolas, qui suit ; — & Renée des Lyons, mariée à *Charles de Tusseau*, Baron de Sautour.

VIII. Nicolas des Lyons, III. du nom, Vicomte d'Espaux, épousa, par contrat du 11 Février 1646, *Anne du Boulet*, laquelle étant devenue veuve (dit *Haudicquer de Blancourt*), produisit les titres de son mari depuis 1492, que vivoit Jean des Lyons, II. du nom, Seigneur d'Espaux, son trisayeul. Elle eut pour fils :

IX. Henri Nicolas des Lyons, Comte d'Espaux, qui épousa *Marguerite de Gallard*, dont est issu :

X. Charles-Adolphe des Lyons, Comte d'Espaux, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, marié, par contrat du 22 Juin 1709, avec *Antoinette Potier-de-Novion*, niéce de la Maréchale *de Matignon*. Il en a eu : — 1. N... des Lyons, Comte d'Espaux, Capitaine de Dragons au Régiment de l'Hôpital, mort sans alliance ; — 2, 3 & 4. & trois filles. La premiere a été mariée 1°. au Marquis *de Castelbajac* ; & 2°. au Marquis *de Champelés*. La seconde a épousé le Marquis *de la Feuillée* ; & la troisiéme est Abbesse de Braine, en Soissonnois.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la tête de léopard d'or, armée & lampassée de gueules.*

*Branche des Seigneurs de Bavincourt, &c. Barons des Lyons.*

V. Jean des Lyons, Ecuyer, (fils puîné de Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Espaux, & de *Jeanne Davy*), prend la qualité de Seigneur d'Espaux, dans un titre déposé dans l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras, qui fut passé à Arras le 9 Juillet 1506. Il fut homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, & fut tué dans une rencontre à Esguinegate, durant le siége de Terouane, l'an 1553. Il avoit épousé, par contrat passé à Bethune le 8 Mars 1523, *Jeanne le Febvre*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Béatrix Lombart*, dont vint :

VI. Antoine des Lyons, Ecuyer, Seigneur de Wingles, allié, par contrat du 15 Juin 1555, à *Marie de Wignacourt*, dite *de Bellesaige*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne le Comte*. Il en eut sept garçons & trois filles, entr'autres : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Jean, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Wingles, éteinte, dont la derniere étoit Marie-Marguerite des Lyons, Dame de Wingles, qui épousa *Charles-François Boucquel*, Ecuyer, Sieur d'Hamelincourt ; — 3. & Adrien des Lyons, tige de la branche des Seigneurs de Pelve, dont la derniere étoit Marie-Barbe des Lyons, sa petite fille, femme de Louis des Lyons, son cousin, comme on va le voir.

VII. Antoine des Lions, Ecuyer, Seigneur du Locon, la Doeuille, &c. épousa, par contrat du 13 Juin 1582, *Isabeau Haccard*, Dame de Fontenelle, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne des Auteulx*, dont vint :

VIII. Pierre des Lions, Ecuyer, Seigneur du Locon, la Doeuille, &c. marié, par contrat du 29 Septembre 1617, avec *Marie le Bourgeois*, fille de Ni-

*colas*, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, & d'*Anne Bataille*. Il en eut :

IX. Louis des Lyons, Ecuyer, Seigneur du Locon, de Fontenelle, Bavincourt, &c. qui épousa, par contrat du 28 Août 1666, Marie-Barbe des Lyons, sa cousine, derniere de la branche de Pelve. Leurs enfans furent : — 1. François-Ignace-Léonard, qui suit ; — 2. Georges-Joseph, tige des Seigneurs de Noircarme & de Feuchin, en Artois, rapportés ci-après ; — 3. Marie-Marguerite-Josephe, femme, par contrat du 13 Septembre 1692, de *Maximilien-Martin le Josne-Contay*, Chevalier, Marquis de Levaque & de la Ferté, Capitaine-Commandant du Régiment Wallon de Famechon, Membre de la Noblesse des Etats d'Artois ; — 4. & Isabelle-Ursule des Lyons, mariée, par contrat du 5 Février 1698, à *Louis-Joseph le Sergent*, Ecuyer, Seigneur d'Hendecourt, &c. Capitaine au Régiment de Monchy.

X. François-Ignace-Léonard des Lyons, Chevalier, Baron des Lyons, Seigneur du Locon, Fontenelle, Bavincourt, &c. Capitaine au Régiment de Solre, Maire des Ville & Cité d'Arras, obtint, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, que la Terre *du Locon*, en Artois, fut érigée en *Baronnie* sous la dénomination des Lyons, pour lui & ses descendans, en considération de ses services & de sa *noble extraction*, par Lettres-Patentes datées de Marly du mois de Juin 1714, &c. Le Baron des Lyons épousa, par contrat du 24 Février 1696, *Anne-Elisabeth Aveline de Saint-Val*, fille de noble *François*, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment de Rambures, & de *Louise Felisot-de-la-Tour*. Il en a eu : — 1. Hector-Adrien-Louis, Baron des Lyons, Cornette de Cavalerie au Régiment de Saint-Blimont, allié à Marie-Dominique-Dorothée des Lyons, sa cousine-germaine, dont une fille morte sans postérité ; — 2. Edouard-Marie-Joseph, qui suit ; — 3. Georges-François-Xavier, Chevalier, Seigneur de Fontenelle, mort sans alliance ; — 4. Thomas-Eugène, décédé jeune ; — 5. Adolphine-Louise, Religieuse au Monastere de la Paix d'Arras ; — 6. Anne-Elisabeth, Dame de Berles ; — 7. & Josephe-Rosalie des Lyons, mariée, par contrat du 11 Février 1750, à *Louis-François-Ignace Liot*, Marquis de Liot, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne.

XI. Edouard-Marie-Joseph, Baron des Lyons, Chevalier, Seigneur du Locon, Moncheaux, Bavincourt, Fontenelle, &c. Aide-de-Camp des Armées du Roi, Membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, où il a été admis (en justifiant qu'il descendoit au VI^e^ degré de Jean des Lyons, Ecuyer, homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, tué dans une rencontre à Esguinegate, & de *Jeanne le Febvre*, mentionnés ci-devant), est mort le 5 Décembre 1771. Il avoit épousé, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Août 1746, Elisabeth-Gertrude des Lyons, sa cousine-germaine. De ce mariage sont issus : — 1. Ange-Joseph-Remi, qui suit ; — 2. Edouard-Marie-Joseph des Lyons, Chevalier, Seigneur de Moncheaux & de Canettemont, Lieutenant du Corps Royal-Artillerie, au Régiment de Strasbourg ; — 3. François-Marie, mort jeune ; — 4. Louis-Marie-Chrisostome, dit *le Chevalier* des Lyons, Officier au Régiment de la Vieille-Marine ; — 5 & 6. Marie-Elisabeth-Clémentine ; — & Marie-Josephe-Flavie des Lyons.

XII. Ange-Joseph-Remi, Baron des Lyons, Chevalier, Seigneur du Locon, Bavincourt, Fontenelle, &c. chef des nom & armes, est membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & sert dans la Maison du Roi depuis 1764. Il a épousé, par contrat du 16 Novembre 1773, *Marie-Françoise-Josephe-Eléonore de Godet-de-Soudé*, sa parente du III^e^ au IV^e^ degré, fille unique de *Jérôme-César-Marie de Godet*, Chevalier, Baron de Neuflize, Vicomte de Vadenay & d'Arcy-le-Pompsurt, Seigneur de Taissy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, & de *Marie-Apolline le Josne-Contay*.

*Seigneurs de Noircarme & de Feuchin, en Artois.*

X. Georges-Joseph des Lyons, Ecuyer, Seigneur de Feuchin, Courcelles, Zudausque, Noircarme & la Doeuille, fils puîné de Louis & de Marie-Barbe

des Lyons, sa cousine, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, & épousa, par contrat du 5 Janvier 1702, *Gertrude-Dominique Wandolre*, fille de noble *Thomas*, Seigneur des Riets-Joyelle, & de *Marguerite-Josephe de Laire*, Dame de la Jumelle, dont : — 1. Louis-Joseph-Cornil, qui suit ; — 2. François-Maximilien des Lyons, Ecuyer, Seigneur de Feuchin & Courcelles, marié, par contrat du 2 Juillet 1760, avec *Thérese-Angeline-Josephe Vancappelle*, fille de noble *Adrien-Balthasard*, Seigneur de Porthove, & de *Catherine-Françoise de Berre*, dont il a laissé un fils & deux filles ; — 3. Jean-Marie-Emmanuel ; — 4. Marie-Dominique-Dorothée des Lyons, alliée à son cousin-germain, Hector-Adrien-Louis, Baron des Lyons, comme on l'a dit ci-devant ; — 5. & Elisabeth-Gertrude des Lyons, mariée, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Août 1746, à Edouard-Marie-Joseph, Baron des Lyons, Seigneur de Moncheaux, &c. son cousin-germain, dont on a parlé degré XI.

XI. Louis-Joseph-Cornil des Lyons, Seigneur de Zudausque, Noircarme, la Jumelle, le Ploich & la Doeuille, est membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, où il a été admis, en justifiant qu'il descendoit au VI[e] degré de Jean des Lyons, Ecuyer, homme d'armes de l'Ordonnance du Roi, auteur de la branche précédente, & de *Jeanne le Febvre*, sa femme. Il a épousé, par contrat passé le 20 Avril 1743, *Jeanne-Marie-Françoise-Ursule d'Artois*, fille de *Jean-Batiste*, Chevalier, Seigneur de Valvalon, & d'*Elisabeth-Thérese Plahaut de la Billarderie*, des Seigneurs *de la Fresnoye*. De ce mariage sont nés : — 1. Louis-Joseph-Xavier, qui suit ; — 2. Alexandre-Antoine-Léonard, Lieutenant au Régiment de Lyonnois ; — 3. Marie-Basile-Edouard, mort jeune ; — 4, 5 & 6. Marie-Elisabeth-Alexandrine, Marie-Pétronille-Antoinette, & Marie-Flavie des Lyons.

XII. Louis-Joseph-Xavier des Lyons, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Lyonnois, n'est pas encore marié.

*Branche des Seigneurs de Theuville, au Vexin François.*

Elle a pour auteur François des Lyons, Ecuyer, fils puîné de Jean I, & de *Guislaine de Gannes*, Dame d'Espaux. De lui descend, par divers degrés :

François des Lyons, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Theuville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié avec *Anne Famin*, dont pour fils unique :

François-Léonard des Lyons, Chevalier, Lieutenant Colonel de Cavalerie, Brigadier des Gendarmes de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, par contrat du 22 Avril 1745, *Anne-Geneviéve de Clery*, fille de *Charles-François*, Marquis de Serrant, & de *Geneviéve de Courten*, sœur du Comte *Maurice de Courten*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Jean des Lyons, Doyen de la Cathédrale de Senlis, connu par différens ouvrages, étoit de cette branche, qui a donné origine à celle des Barons *de Nesle*, éteinte en la personne de Louis des Lyons, Baron de Nesle, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort en 1610.

Les branches des Seigneurs *de Bavincourt*, &c. Barons des Lyons, & les Seigneurs *de Noircarme & de Feuchin*, & généralement toutes celles qui ont subsisté en Artois, portent & portoient pour armes : *d'argent, à quatre lions de sable, armés, lampassés de gueules, posés 2 & 2.* Devise : Ex genere et virtute leones. Les cadets écartelent *au 1 & 4* des Lyons ; *au 2 & 3 d'argent, à 3 fleurs de lys de gueules*, qui est *Wignacourt-Bellesaige*.

Plusieurs ont porté sur le tout : *d'azur, à une tête de léopard d'or, armée & lampassée de gueules*, notamment Léonor-Antoine des Lyons, frere aîné de Louis, ainsi qu'il se voit sur son épitaphe dans l'Eglise du Locon, où il a été inhumé il y a environ 100 ans.

La branche des Seigneurs *de Theuville* porte : *d'argent, à quatre lions de sable, armés & lampassés de gueules.* Elle a aussi porté long-tems : *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, armées & lampassées de gueules.*

**LYS (DE)**, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation, le 13 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, a été déclarée *noble d'extraction*. Elle remonte à SILVESTRE DE LYS, qui vivoit en 1481, avec *Marie Madeuc*, son épouse.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de 4 hermines de sable, surmontées de deux fleurs de lys d'argent.* Manuscrit *in-fol. Tome III* des Généalogies de Bretagne.



# DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



*MABLY, en Forest, Diocèse de Lyon. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1675, registrées au Parlement le 15 Mai, & à la Chambre des Comptes le 30 Décembre suivant. Diction. des Gaules, *Tome IV*, *p.* 473.

MABOUL : Famille de Paris, distinguée dans la Robe, qui a donné plusieurs Maîtres des Requêtes, & un Evêque d'Alet, en 1708, dans

JACQUES MABOUL, mort à Alet le 21 Mai 1723. Il avoit été chargé, en 1716, par feu M. le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, de travailler à un accommodement de la grande affaire de la Constitution *Unigenitus*. Il est auteur d'un Recueil d'Oraisons funèbres, imprimées en 1749. Voyez *Moréri*, derniere Edition.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois bezans de même, & d'un croissant d'argent sous le bezan en pointe.*

MABREY (DE) : C'est une Famille de Normandie établie dans l'Election de Caen, dont nous ne connoissons, faute de *Mémoire*, que le nom & les armes, sçavoir : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux couronnes de même en chef, & d'une merlette aussi d'or en pointe.*

MACAIRE, Ecuyer, Seigneur de Launay, & des Rosiers, même Province, Election d'Argentan, porte : *écartelé au 1 d'azur, à une molette d'or; au 2 de gueules, à un lambel d'argent de trois pièces; au 3 d'argent, au lion de sable; & au 4 aussi de sable.*

MACCARTY : Maison, l'une des premieres d'Irlande, très-connue en France depuis long-tems par Milord *Montcassel*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort au service de Sa Majesté ; & par

N... MACCARTY-REAGH, chef de sa Maison, qui avoit conduit en France, étant

encore fort jeune, un Régiment tout composé de ses vassaux. Il fut tué, ainsi que son frere unique, au service du Roi.

ELÉONORE-SUSANNE DE MACCARTY, sa sœur, épouse du Baron *de Hooke*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731, âgée d'environ 48 ans. *Mercure de France, Janvier* 1731, *pag.* 178, & celui de *Février* la même année, *pag.* 403.

MACÉ DE GASTINES, en Normandie & en Provence : Famille maintenue dans son ancienne noblesse d'extraction, & dans les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt rendu le 5 Avril 1724. Elle a formé deux branches.

La premiere subsiste dans ANTOINE MACÉ, Sieur de Gastines & de la Tireliere, né le 18 Septembre 1704, marié, par contrat du 22 Juillet 1729, avec *Marie-Renée-Charlotte Moret*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Carbonniere, &c. & de *Renée Patry*, dont sont issus : — 1. CHARLES-ANTOINE-MACÉ, né le 3 Novembre 1731 ; — 2. JOSEPH-RENÉ, né le 3 Juillet 1737 ; — 3. PIERRE-ANTOINE-ALEXIS, né le 17 Juillet 1745 ; — 4. MARIE-CHARLOTTE-GILLETTE, née le 12 Novembre 1729 ; — 5. GENEVIÉVE-SUSANNE-FRANÇOISE, née le 8 Février 1736 ; — 6. & ANNE, née le 6 Décembre 1739.

ANTOINE MACÉ a deux freres mariés, dont le puîné, JACQUES MACÉ, a de *Louise-Catherine du Moulinet*, sa femme, deux garçons & une fille.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de 3 roses de même, & en pointe d'un lion de gueules rampant.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

MACÉ, en Bretagne.

LOUIS MACÉ, Sieur de la Roche en Couffé, Président au Présidial de Nantes, & PIERRE MACÉ DE LA PILARDIERE, Prieur d'Oudon, furent déclarés *nobles*, comme issus de Maîtres des Comptes, en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 9 Janvier 1659, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 16 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *de gueules, à trois rencontres de dain, d'or, 2 & 1, au chef cousu d'azur, chargé d'une croix engrêlée d'argent.* Extrait d'un Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne, *Tome III.*

MACÉ, Ecuyer, Sieur de la Benardiere en Normandie ; Election de Coutances & de Carentan, porte : *de gueules, à trois massues d'argent, 2 & 1.*

MACET, en Piémont & en Bresse. Noblesse originaire de Quiers en Piémont, où elle subsiste encore, dans les Seigneurs *de Frinco, de Val-Feniere & de l'Islebelle.* Deux branches sont aussi établies en Bresse. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* de feu *Piganiol de la Force.*

JACQUES DE MACET, Conseiller du Comte DE SAVOIE, & Châtelain de Bourg, est le premier qui se retira en Bresse. Il s'avança à la Cour d'AMÉ, IV. du nom, Comte DE SAVOIE, en 1339, & eut pour enfans : — 1. AMÉ, qui suit ; — 2. JEAN, Damoiseau, Juge-Maïeur de Bresse en 1341 ; — 3. & BERAUD, Damoiseau.

AMÉ DE MACET, Seigneur du Chanay, suivit AMÉ, V. du nom, Comte DE SAVOIE, dans la guerre qu'il eut contre JACQUES DE SAVOIE, Prince d'Achaye, & testa en 1372, laissant de *Marguerite de Franchelins*, son épouse : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. BÉATRIX, morte sans alliance ; — 3. & MARIE, femme, 1°. de *Jean*, Seigneur *de Marmont*, fils d'*Odet*, Seigneur *de Marmont*, & de *Béatrix*, Dame *de Beost*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. de *Maysuf du Saix*, Seigneur de Colonges en Bresse, fils de *Fromentin du Saix*, Seigneur de Colonges.

NICOLAS DE MACET, Seigneur du Chanay & de Treverney, épousa, le 26 Janvier 1373, *Lionnette de Chandée*, fille de *François de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & d'*Amie de Feillens*. De ce mariage vinrent : — 1. JACQUES, Seigneur de Treverney, mort sans enfans de *Jeanne de Neufchastel*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Rochelle en Comté, & de *Huguette de Frolois* ; — 2. PETREMANT, qui suit ;

suit; — 3. Jean, Evêque de Mâcon, mort en 1448.; — 4. Amé, Seigneur du Chanay & de Marigna, Maître-d'Hôtel de S. A. de Savoie, qui épousa *Marie Andrevet*, fille de *Pierre Andrevet*, Seigneur de Corsan, & de *Jeanne de Genost*. Il mourut sans enfans; — 5. & Béatrix de Macet, femme d'*Antoine de Say*, Seigneur du Chastelard en Dauphiné.

Petremant de Macet, Seigneur du Chanay, de Marigna & de Treverney, vivant en 1466, mourut sans alliance.

Les Seigneurs *du Sausay* & de *Davayé* en Mâconnois, portent les mêmes nom & armes que les précédens, & il y a lieu de croire qu'ils sont de la même Famille.

Pierre de Macet, Damoiseau, épousa, le 22 Janvier 1410, *Catherine de Gorrevod*, fille de *Guillaume de Gorrevod*, Damoiseau, & sœur de *Philippe*, Religieux & Aumônier de Payerne, dont il eut: — Guillaume, qui suit; — & Pierre.

Guillaume de Macet, Damoiseau, vivant en 1450, eut pour fils:

Jean de Macet, Damoiseau, qui, de l'autorité de Pierre de Macet, son oncle, s'allia, le 15 Octobre 1461, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Louise de Marmont*. Leurs enfans furent: — 1. Philibert, qui suit; — 2. Louise, femme, en 1528, d'*Antoine de Say*, — 3, 4, 5, 6 & 7. Etiennette, Perronne, Jeanne, Huguette & Claudine.

Philibert de Macet, Ecuyer, rendit hommage, en 1536, à François I, & eut pour fils:

Gaspard de Macet, Seigneur du Sausay, marié avec *Jeanne de Chaponod*, fille de *N...*, Seigneur *de Chaponod*, & de *Jeanne de Poleins*, dont: — Isaac, qui suit; — & Jean, rapporté après son frere aîné.

Isaac de Macet, Ecuyer, se maria avec *Nicole de Chales*, fille de *Philibert*, Seigneur *de Chales* en Dombes, & de *Denise Naturel*, de laquelle vinrent: — 1. Philibert, mort avant son pere; — 2 & 3. Philippine & Susanne.

Jean de Macet, (frere d'Isaac), Seigneur de Davayé & du Sausay, vivant en 1630, laissa: — Henri, Seigneur de Davayé, Capitaine au Régiment d'Uxelles; — & Claude-Henri de Macet.

Les armes: *de sable, à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de belier de même*, 2 & 1.

MACHAULT: Famille distinguée dans la Robe, établie à Paris, qui a donné de nos jours un Garde des Sceaux de France.

I. Simon de Machault, I. du nom, Commissaire & Examinateur au Châtelet de Paris, est compris en cette qualité dans une Sentence du Châtelet, le 18 Janvier 1515, sur le partage des biens de *Jeanne le Picart*, femme de *Guillaume de Vitry*, Conseiller au Parlement. Il eut pour enfans: — Simon, qui suit; — & Jacques, qui vivoit encore en 1568.

II. Simon de Machault, II. du nom, Seigneur de l'Arbre-au-Vivier dans le Rethelois & de Saint-Suplex dans le Mulcien, d'abord Receveur du Rethelois avant 1504, puis Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, le 14 Septembre 1523, mort le 30 Mars 1555, avant Pâques, & inhumé au Cimetiere des Innocens, devant la porte de l'Eglise, près la Croix des Bureaux, avoit épousé, le 13 Janvier 1504, *Louise Bureau*, morte le 16 Octobre 1553, & inhumée à Saint-Jean en Grève, fille de *Mery Bureau*, Seigneur de la Houssoye & de Saint-Suplex, & de *Perette de la Cloche*, dont: — 1. Jean, né le 5 Janvier 1506, Religieux à Saint-Martin des Champs le 6 Janvier 1520, Prieur de Ferrieres, Grand-Vicaire des Cardinaux *de Tournon* & *de Châtillon*, mort le 4 Juillet 1565; — 2. Gaspard, né le 30 Juin 1508, Religieux à Gournay-sur-Marne, le 5 Juillet 1518, Curé de Mery, Sous-Prieur de Gournay, puis Prieur de Saint-Mandé; — 3 & 4. Balthasard & Guillaume, morts en bas âge; — 5. Louis, né le 24 Janvier 1514, Religieux à Saint-Martin des Champs le 24 Juillet 1524, mort le 16 Septembre 1575; — 6, 7 & 8. Balthasard, Melchior & Simon, morts jeunes; — 9. Jean, qui suit; — 10. Joseph, mort en bas-âge; — 11.

Batiste, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 12. Marie, née le 15 Octobre 1505, Religieuse à Chelles le 25 Mars 1520, morte le 11 Décembre 1579; — 13. Jeanne, morte en bas-âge; — 14. Geneviéve, née le 16 Janvier 1513, mariée à *Guillaume Baudin*, Avocat au Parlement, dont plusieurs enfans; — 15. Guillemette, née le 7 Février 1515, femme, le 6 Juillet 1533, de *Philippe de Flesselles*, Médecin ordinaire du Roi, mort le 20 Mars 1561, avant Pâques, & elle le 5 Novembre 1586, & inhumée à Saint-Gervais; dont: — *Françoise de Flesselles*, mariée à *Jean Vaillant*, Seigneur du Chastel en Dunois, Conseiller au Parlement; — 16. & Marie de Machault, née le 6 Août 1626, morte en bas-âge.

III. Jean de Machault, I. du nom, Seigneur de Saint-Suplex, né le 20 Janvier 1521, Conseiller général en la Cour des Aides à Paris, le 7 Juillet 1554, mort en Décembre 1589, avoit épousé, 1°. le 2 Mai 1552, *Madelene le Cocq*, née le 6 Novembre 1534, morte le 27 Octobre 1561, fille de *Charles le Cocq*, Seigneur de Corbeville, Président des Monnoies, & de *Madelene Quetier*; & 2°. le 6 Avril 1562, après Pâques, *Marie Poutrain*, née le 21 Mai 1542, fille de *Pierre Poutrain*, Notaire au Châtelet de Paris, & d'*Antoinette le Grain*, & veuve de *Jacques Scopart*, Auditeur des Comptes. Elle mourut le 6 Novembre 1585. Du premier lit vinrent: — 1, 2, 3 & 4, Batiste, Jacques, Pierre & Claude, morts jeunes & sans alliance; — 5. Jean, né le 25 Octobre 1561, Jésuite au mois de Février 1579, Recteur à Pont-à-Mousson en 1600, mort en 1619; — 6. Madelene, née le 10 Avril 1553, après Pâques, mariée, le 25 Juin 1577, à *Claude de Fay-d'Athies*, Seigneur de Glaignes en Valois, dont un fils & une fille; — 7. Marguerite, née le 20 Juin 1560, Religieuse à Poissy le 29 Avril 1576; & du second lit: — 8. François, qui suit; — 9. Gabriel, Seigneur de la Marche, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 10. Antoine, né le 5 Août 1568, mort le 26 Décembre suivant; — 11. Etienne, né le 21 Décembre 1569, Secrétaire de la Chambre du Roi, mort sans alliance en 1597; — 12 & 13. Louis & Suzan, morts jeunes; — 14. Charles, né le 18 Septembre 1579, mort trois jours après; — 15. Marie, née le 3 Février 1562, mariée, 1°. à *François du Lac*, Conseiller au Parlement, veuf en Juin 1595, dont une fille; & 2°. à *Antoine Danguechin*, Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris; — 16. Louise, morte en bas-âge en 1567; — 17. Isabelle, née le 4 Mars 1576, Religieuse à Saint-Etienne de Soissons en 1598; — 18. & Charlotte, née le 23 Mai 1581, Religieuse à Saint-Denis en France.

IV. François de Machault, Seigneur de Saint-Suplex, né le jour de Pâques 1564, Conseiller au Châtelet avant 1589, puis au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Mars 1602, Conseiller d'Etat, par Lettres du 4 Août 1641, mort le 24 Janvier 1642, & inhumé à Sainte-Elisabeth, avoit épousé, 1°. par contrat du 29 Juin 1586, *Marie Danguechin*, morte avant 1596, fille de *Jean*, Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *Nicole Comtesse*; & 2°. le 13 Octobre 1598, *Anne Budé*, Dame de Fleury, près Meudon, fille de *Pierre Budé*, Seigneur de Fleury & de Villiers, Correcteur des Comptes, & d'*Anne Brachet*. Elle mourut en Septembre 1651. Du premier lit vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Guillaume, Seigneur de Ginestre, mort sans alliance; — 3. Marie, Religieuse à Poissy; & du second lit: — 4. François, rapporté après la postérité de son aîné; — 5. Jean-François, Seigneur de Tangueux & du Val, allié à *Marie-Marguerite d'Espinay*, dont: — Louise de Machault, mariée, 1°. à *Michel de Bard*, Seigneur de Saint-Friques & de Preslé; & 2°. à *Robert de Bragelogne*, Chevalier de Saint-Lazare, Commandeur de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte, & ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps; — 6. & Gabriel, mort sans enfans.

V. Jean de Machault, II. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, épousa *Claude de la Barre*, dont:

VI. Jean de Machault, III. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, marié, 1°. à *Michel de Nouel*; & 2°. à *Catherine de Marigny*. Il eut du premier lit: — François, Seigneur de Saint-Suplex, mort Capitaine au Régiment de M. le Prince; — 2. Jean, Prieur de..., mort jeune; — 3. Marie, femme,

1°. en 1658, de *Jean-Jacques du Bergier*, Seigneur des Salles & de Briçon; & 2°. de *Claude-Antoine de la Tour*, Comte de Rochefort-d'Ailly, Seigneur de Jozeran, mort en 1697, dont des enfans; — 4. ANNE, mariée à *N... Fontier*. Du second lit vint: — CHARLES-FRANÇOIS, Jésuite.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Fleury, fils de FRANÇOIS & d'*Anne Budé*, Dame de Fleury, sa seconde femme, Conseiller au Parlement de Paris le 12 Juillet 1627, mort en Novembre 1655, avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1629, *Catherine Aymeret*, morte en Décembre 1655, fille de *Paul Aymeret*, Seigneur de Gazeau, Maître des Comptes, & de *Marie le Clerc*, dont: — 1. PAUL, né le 24 Janvier 1631, Abbé de Saint-Jean de Falaise & Aumônier du Roi; — 2. RENÉ, né le 11 Juillet 1633, Chevalier de Malte en 1639, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur; — 3. GABRIEL, Prieur de la Chaux en 1650, & de Cornillon en 1663; — 4. LOUIS-GABRIEL, né le 6 Octobre 1640, Chevalier de Malte en 1660, mort le 19 Janvier 1661; — 5. JEAN, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1666; — 6. & JACQUES-CHARLES, Seigneur de la Neuville, Enseigne au Régiment de Picardie en 1664.

*SECONDE BRANCHE.*

IV. GABRIEL DE MACHAULT, Seigneur de la Marche, second fils de JEAN, I. du nom, & de *Marie Poutrain*, sa seconde femme, né le 5 Octobre 1566, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1590, mort avant 1624, avoit épousé *Françoise Dodieu*, Dame de Chambon & de Rougemont, fille de *Louis Dodieu*, Seigneur de Vely, Président au Parlement de Bretagne, & de *Nicole de Fontenay*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de la Marche, Conseiller en la Cour des Aides, mort en 1634, sans enfans de son mariage contracté le 2 Octobre 1624, avec *Marie Cornuel*, fille de *Claude Cornuel*, Commis des Secrétaires du Conseil & des Finances du Roi, puis Président de la Chambre des Comptes de Paris, alors remarié à *Françoise Dodieu*, veuve de GABRIEL DE MACHAULT; — 2. CHRISTOPHE, qui suit; — 3. & MARIE, morte sans alliance.

V. CHRISTOPHE DE MACHAULT, Seigneur de Chambon, de la Marche & de Rougemont, Gentilhomme ordinaire de S. A. R., Capitaine au Régiment de Conty & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Jean-de-Lône, défendit cette Ville pendant le siége dès 1636. Il avoit épousé *Louise Favereau*, morte en 1657, fille d'*Antoine Favereau*, Seigneur de Balensac, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Claude Pasquier*. Elle étoit veuve de *Claude Cornuel*, Intendant des Finances & Président des Comptes. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-CHRISTOPHE, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de la Marine, puis Commandant au Château de Rocseim, mort sans alliance; — 3 & 4. ANGÉLIQUE & LOUISE; — 5. & MARIE-CHRISTINE, femme, 1°. de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau; & 2°. le 27 Octobre 1677, d'*Isaac-Louis de Rochechouart-Jars*, Seigneur de Montigny, dont un fils & une fille.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur d'Inville & de Chambon, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Général pour le Roi des Isles Françoises & Terres fermes en Amérique en Juillet 1702, mourut en 1709, âgé de 68 ans. Nous ignorons s'il a été marié.

*TROISIEME BRANCHE.*

III. BATISTE DE MACHAULT, dernier fils de SIMON II, & de *Louise Bureau*, né le 23 Juin 1525, Conseiller aux Eaux & Forêts, puis au Parlement de Paris le 20 Juillet 1558, mort le 18 Octobre 1572, & inhumé à Saint-Jean en Grève, avoit épousé *Louise le Cocq*, née le 13 Janvier 1535, sœur de *Madelene*, mariée à JEAN DE MACHAULT, son frere, & fille de *Charles le Cocq*, Président des Monnoies, & de *Madelene Quetier*, dont plusieurs enfans, morts en bas âge. Les autres furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. & MARGUERITE, Religieuse à Poissy.

IV. JEAN-BATISTE DE MACHAULT, Seigneur de la Motte & Romaincourt, né le 15 Septembre 1555, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Janvier 1583,

mort le 29 Avril 1635, âgé de 82 ans, avoit épousé, le 27 Août 1583, *Marie de Monsoy*, morte le 11 Septembre 1632, fille de *François de Monsoy*, Avocat au Parlement, & de *Marie Colas*. Deux ans après la mort de sa femme il se fit Prêtre. De son mariage vinrent: — LOUIS, Seigneur de Romaincourt, Aide-de-Camp des Armées du Roi, mort, sans alliance, le 1 Juillet 1625; — & FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Romaincourt après son frere, d'abord, Aumônier du Duc d'ORLÉANS, puis Trésorier de France en Picardie en 1627, honoraire en 1657, mort en Avril 1678, avoit épousé, le 9 Février 1627, *Geneviève Sauzion*, sœur de *Jérôme Sauzion*, Prêtre & Conseiller au Châtelet en 1671, & fille de *Jean Sauzion*, Secrétaire du Roi, & de *Madelene de Bordeaux*, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CHARLES, Capitaine des Vaisseaux du Roi; — 3. GENEVIÉVE, Religieuse à Poissy; — 4. MARGUERITE, Religieuse à la Visitation de Nantes; — 5 & 6. & deux autres filles.

VI. CLAUDE DE MACHAULT, Seigneur de Garges & de Romaincourt, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 28 Mai 1668, mort à Paris le 25 Mars 1678, & inhumé à Saint-Eustache, avoit épousé, le 9 Février 1671, *Elisabeth-Françoise Bidou*, lors âgée de 37 ans, laquelle se remaria à *François Tonnereau*, Seigneur de Mareuil, Président des Trésoriers de France à Tours: Elle est morte en Mars 1711, & a été inhumée, le 1 Avril, à Saint-Eustache. Elle étoit fille de *Pierre Bidou*, Seigneur de Romaterelle & de Praignieres, Contrôleur-Général du Domaine de France, & d'*Elisabeth d'Aubray*. Elle a eu de CLAUDE DE MACHAULT, son premier mari: — CLAUDE-CHARLES, qui suit; — & MARIE, femme, le 2 Janvier 1698, de *Melchior Gillier*, Baron de la Bastie & de la Frette.

VII. CLAUDE-CHARLES DE MACHAULT, né le 13 Septembre 1674, Page de la petite Ecurie en Mars 1689, successivement Garde de la Marine, Enseigne & Lieutenant de Vaisseau en Décembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, & ensuite Capitaine-Général-Garde-Côte, épousa, le 2 Avril 1708, *Françoise-Agnès de Loynes*, morte le 21 Septembre 1720, fille de *N... de Loynes*, Seigneur de Parassey, premier Président au Bureau des Finances de Berri, dont: — LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — & MARIE-AGNÈS, batisée le 18 Octobre 1712.

VIII. LOUIS-ALEXANDRE DE MACHAULT, batisé le 25 Novembre 1713, a eu de sa femme, dont on ignore le nom:

IX. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de la Motte, marié, en Juin 1733, à *Anne-Elisabeth d'Aldart*, fille de *Joseph*, Aide-Major des Gardes, & d'*Anne-Françoise Pirot*. Nous ignorons s'il a postérité.

*QUATRIEME BRANCHE.*

IV. LOUIS DE MACHAULT, Seigneur de Bougny, fils puîné de BATISTE, & de *Louise le Cocq*, né le 1 Juillet 1557, Maître des Comptes le 20 Janvier 1586, mort en Août 1638, & inhumé aux Innocens, avoit épousé *Catherine Hervieu*, morte en Mars 1648, fille de *Claude*, & de *Marguerite le Comte-de-Montauglan*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après; — 3. JEAN, tige de la sixieme, mentionnée ensuite; — 4. MARTIN, auteur de la septieme, dont nous parlerons en son lieu; — 5 & 6. JEAN & JACQUES, Jésuites; — 7. CATHERINE, morte le 6 Février 1645, femme, du 28 Août 1612, de *Jean Boucherat*, Seigneur de Piedefer, Auditeur, puis Maître des Comptes en 1618, mort Doyen le 24 Février 1671, & inhumé à Saint-Landry, laissant de son mariage le Chancelier *Boucherat*, & d'autres enfans; — 8. MARIE, Religieuse à Soissons; — 9. LOUISE, Religieuse au Charme; — 10. & MARGUERITE, Religieuse à Soissons.

V. CHARLES DE MACHAULT, Seigneur d'Arnouville, né en 1587, Conseiller au Grand-Conseil le 25 Avril 1608, Maître des Requêtes le 20 Août 1619, Intendant des Armées en Normandie, Languedoc, Bourgogne & Dauphiné, Conseiller d'Etat, dont il fut Doyen en Mars 1665, mort le 16 Janvier 1667, à 80

ans, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épousé, 1°. le 6 Avril 1611, *Françoise le Fevre de Mormant*, morte le 8 Août 1643, fille de *François le Fevre de Mormant*, Trésorier de France à Paris, & de *Gabrielle de Chanteclerc*, & niéce de M. *le Fevre de Caumartin*, Garde des Sceaux de France; & 2°. *Marie Sevin*, morte le 31 Janvier 1667, veuve de *Jacques Goislard*, Secrétaire du Roi; & fille de *Jacques Sevin*, Maître des Comptes, & de *Marie Veron*. Du premier lit vinrent: — 1. Louis, Abbé de Saint-Pierre en 1625, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Juin 1642, mort le 15 Juin 1673; — 2. Claude, Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Grand-Conseil, mort le 8 Juillet 1652. Il avoit épousé *Marguerite Colbert*, veuve de *Denis l'Hermite*, Seigneur de la Berardiere, mariée, en troisiemes noces, à *Vincent Hotman*, Seigneur de Fontenay, Maître des Requêtes; & fille d'*Oudart Colbert*, Conseiller au Parlement, & d'*Antoinette Sevin*. Elle mourut veuve le 28 Juillet 1704, à 84 ans, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine de Coulous & d'Amboise, Lieutenant du Grand-Prieur de France, mort le 28 Février 1681, & inhumé au Temple; — 4. Jean-François, Abbé Régulier de Morimond; — 5. Jean, Seigneur de Bellenave, Conseiller au Grand-Conseil le 24 Mars 1653, mort le 15 Mars 1674, sans alliance; — 6. Jean-Batiste, qui suit; — 7. Marie, Abbesse de N. D. de Corbie; — 8, 9 & 10. & trois filles, Religieuses à Notre-Dame de Soissons & à Saint-Eutrope.

VI. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville & de Bellenave, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mai 1658, mort le 26 Septembre 1712, avoit épousé *Madelene-Catherine de Villemontée*, fille de *François*, Conseiller au Parlement, mort en 1662, & de *Catherine de Thumery-de-Boissise*. Elle mourut le 25 Septembre 1714, & fut enterrée à l'Ave-Maria. De ce mariage sont issus; — 1. Louis-Charles, qui suit; — 2 & 3. Catherine, morte sans alliance, & une autre fille Religieuse.

VII. Louis-Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, né le 13 Juillet 1667, Conseiller au Grand-Conseil le 17 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 1 Mars 1694, Intendant & Conseiller du Conseil du Commerce, Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, le 28 Février 1718, Conseiller d'Etat en 1720, Chef du Conseil de Madame la Duchesse d'Orléans, premier Président du Grand-Conseil pendant l'année 1740, mort le 10 Mai 1750, âgé de 83 ans, avoit épousé, 1°. le 19 Février 1700, *Françoise-Elisabeth Milon*, morte le 22 Janvier 1720, fille unique d'*Alexandre Milon*, Seigneur d'Ammon, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene-Thérese Coycaut-de-Cherigny*, dont: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2, 3 & 4. autre Jean-Batiste, Louis-Claude & Louis-Charles, tous trois morts en bas âge; — 5. & Françoise.

VIII. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville, de Garges & de Gonesse, né le 13 Décembre 1701, Conseiller au Parlement de Paris le 20 ou 22 Juin 1721, Maître des Requêtes le 7 Août 1728, Président au Grand Conseil le 22 Janvier 1738, pendant 4 ans; Intendant du Hainaut le 1 Mars 1743, Contrôleur-Général des Finances le 6 Décembre 1745, jusqu'au 28 Juillet 1754, Honoraire de l'Académie des Sciences en 1746, Commandeur & Trésorier des Ordres du Roi le 16 Novembre 1747; Ministre d'Etat le 24 Mai 1749; Garde des Sceaux de France le 9 Novembre 1750; Secrétaire d'Etat de la Marine le 24 Juillet 1754; se démit de ses deux dernieres dignités le 1 Février 1757, & a épousé, le 2 Avril 1737, *Geneviéve-Louise Rouillé du Coudray*, fille d'*Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur du Coudray, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & de *Marie-Louise-Hélene le Feron*, Leurs enfans sont: — 1. Louis-Charles, né le 29 Décembre 1737, Evêque d'Europée *in partibus*, Vicaire-Général du Diocèse, Coadjuteur de l'Evêché d'Amiens, Titulaire en 1774; — 2. Armand-Hilaire, né le 29 Janvier 1739, successivement Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, Colonel dans les Grenadiers de France le 10 Février 1759, & Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Décembre 1762; — 3. & Charles-Henri-Louis, né le 22 Avril 1747, Chef

valier de Malte le 21 Juin suivant, & Capitaine dans le Régiment de son frere.

*Cinquieme Branche.*

V. Louis de Machault, Seigneur de Soisy, second fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Conseiller à la Cour des Aides le 27 Juin 1616, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1631, Président au Grand-Conseil le 19 Décembre suivant; Conseiller d'Etat par brevet du 30 Mai 1632; Maître des Requêtes honoraire le 30 Décembre 1638, mort le 28 Mars 1667, âgé de 75 ans, & inhumé à Saint-Merri, avoit épousé, le 27 Septembre 1618, *Marguerite Feydeau*, morte le 1 Décembre 1664, fille d'*Antoine Feydeau*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Esther Baillif*. De ce mariage vinrent: — Louis, né en Janvier 1631, mort jeune; — & autre Louis, qui suit.

VI. Louis de Machault, Seigneur de Soisy, né en Janvier 1623, Conseiller au Châtelet le 19 Août 1642, Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1644, Maître des Requêtes le 30 Décembre 1649, Honoraire le 17 Août 1671, Intendant d'Orléans, Guienne, Provence, Champagne & Flandres, mort le 12 Février 1695, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épousé *Louise-Marie de la Vergne*, morte le 3 Juin 1692, fille de *Simon de la Vergne*, Secrétaire du Roi & Intendant de la Maison de Nevers, & de *Marie Lavisé*. Il en eut: — Louise-Marie de Machault, alliée, en 1676, à *Claude-Benigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1673, mort le 2 Février 1682, & elle le 25 Août 1694, inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs.

*Sixieme Branche.*

V. Jean de Machault, Seigneur de la Boursiere, de Saint-Suplex & de Valenton en partie, troisieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Correcteur en la Chambre des Comptes le 27 Avril 1635, épousa *Marie des Cordes*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Anne, Religieuse à Villiers; — 3. & Catherine, mariée à *Michel d'Aligre*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes.

VI. Louis de Machault, Seigneur de la Boursiere & de Bellemare, Conseiller au Parlement le 18 Mai 1663, mort le 6 Janvier 1695, & inhumé aux Saints-Innocens, avoit épousé *Marie Carré de Montgeron*, morte le 28 Novembre 1702, fille de *Louis Carré*, Seigneur de Montgeron & de Verdilly, Greffier du Conseil, & d'*Eléonore Danguechin*, dont: — 1. Louis-Charles, trouvé assassiné près Grosbois, le 12 Octobre 1686; — 2. Madelene-Charlotte, morte en 1684, sans alliance; — 3. Geneviéve-Angélique, mariée, 1°. le 27 Octobre 1694, à *Antoine Rancher*, Seigneur de Trememont, Lieutenant de Roi de la Province de Berri, mort le 3 Avril 1716, dont des enfans; & 2°. à *Gui-Omer Talon*, Ecuyer du Roi; — 4. & Marie-Eléonore, femme de *Michel-Antoine de Guerapin-de-Vauréal*, Lieutenant de Roi des Bailliages de Chaumont & de Vitry.

*Septieme et derniere Branche.*

V. Martin de Machault, Seigneur des Pavillons, de la Forêt & de Paloisel, quatrieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, puis Capitaine au Régiment de Normandie, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort à Paris le 7 Juin 1662, & inhumé aux Innocens, avoit épousé 1°. *Marie du Fos*, fille de *Jean*; 2°. *Anne de la Ville*; & 3°. *Jacqueline de Pavyot*, veuve de *Jacques de Courtenay*, Seigneur de Changy, & fille de *Jacques de Pavyot*, Seigneur de Boissy-le-sec, & de *Marie de Rochechouart*. Du premier lit vinrent: — 1. Pomponne, Religieux Bénédictin, Prieur de Saint-Martin des Champs; — 2. Louis, qui suit; — 3. Charles, Seigneur de Lanery, Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin, marié à *N... d'Aimars*; & du second lit: — 4. Catherine, Religieuse; — 5. & Madelene, morte le 24 Septembre 1666, & inhumée à Saint-Louis dans l'Isle. Elle avoit épousé *Nicolas Tristan*, Seigneur de Hannetonville, Capitaine au Régiment de Mazarin, & Chevalier de Saint-Louis.

VI. Louis de Machault, Seigneur de Barronville, & la Forêt, Ecuyer ordinaire du Roi, demeurant en la Paroisse de Montherisson, Diocèse de Sens, épousa, le 11 Juin 1651, *Françoise Gautier*, dont: — 1. Louis; — 2. Charles, qui suit; — 3, 4, 5 & 6. Françoise, Catherine, Marie & Anne, mortes jeunes; — 7 & 8. Louise & Marguerite; — 9. Marie, Religieuse Ursuline à Gien; — 10. Jeanne, mariée, à 23 ans, en l'Eglise Saint-Sulpice, le 23 Janvier 1679, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javersy, — 11 & 12. Françoise & Madelene.

VII. Charles de Machault a épousé *Anne des Essarts*, dont il a eu un fils.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de corbeau de sable, arrachées de gueules.*

MACHAULT DE TIERCEVILLE. Famille différente de la précédente, & originaire de Normandie: elle a été maintenue dans sa noblesse en 1668. Il en est fait mention dans l'Histoire de Rouen, *Tome II*, & elle porte pour armes: *d'or, au tronc d'arbre à cinq racines de sable; au chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.*

MACHE (de la), même Province, Election de Valogne. Famille dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une main d'argent armée d'une massue d'or en pointe.*

MACHECO DE PRÉMEAUX, porte: *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix de même.*

* MAÇON, Capitale du Mâconnois, qui eut d'abord ses Comtes particuliers.

Ils porterent le Comté de *Mâcon* dans la Maison des Comtes *de Bourgogne*, & il passa dans celle de *Dreux*, par le mariage d'*Alix*, fille unique & héritière de *Gerard*, Comte *de Mâcon* & de Vienne, avec *Jean de Dreux*, dit *de Fraine*, en 1238. *Jean de Dreux*, & sa femme *Alix*, vendirent le Comté de *Mâcon* au Roi Saint Louis, qui l'unit à la Couronne. Charles de France, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, l'érigea en *Pairie*, au mois de Septembre 1359, en faveur de Jean de France, depuis Duc de Berri, Comte de Poitou, son frere. Le Roi Jean, de retour en France, retira le Mâconnois de Jean, son fils; & par le traité conclu à Arras le 21 Septembre 1445, les Comtés de Mâcon & d'Auxerre furent donnés à Philippe de France, Duc de Bourgogne, pour les tenir en Pairie. Après la mort de Charles *le Téméraire*, *Mâcon* fut réuni au Domaine de la Couronne, dont il n'a pas été démembré depuis.

MACON: Famille d'Auvergne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 361.*

Louis de Macon, I. du nom, Seigneur du Sauzet, Diocèse de Clermont en Auvergne, vivoit avant l'an 1546.

Gabriel de Macon, son fils, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, épousa, la même année, *Catherine de la Beilie*, dite *de Serre*, dont entr'autres enfans:

Louis de Macon, II. nom, Seigneur du Sauzet, marié en 1579, avec *Marguerite de Baron*, de laquelle il eut:

Jean de Macon, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, qui épousa, en 1607, *Madelene de Becaine.* Leurs enfans furent: — Louis, qui suit; — & François, Ecuyer, Sieur du Poirier, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1645. Ils furent tous deux maintenus dans leur noblesse en 1666.

Louis de Macon, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Martre, épousa, en 1639, *Catherine de Prades*, & en eut: — Emmanuel, qui suit; — & Charles, Ecuyer, Sieur du Sauzet.

Emmanuel de Macon, Ecuyer, Sieur de la Martre, s'allia, le 19 Juillet 1695, avec *Marguerite de la Salle*, fille de *François de la Salle*, Ecuyer, Sieur du Bourgnon, & de *Madelene de Mouricaud*, dont: — 1. Joseph,

Ecuyer, Sieur de la Martre, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Harcourt; — 2. CHARLES, aussi Garde-du-Corps; — 3. FRANÇOIS; — 4. autre FRANÇOIS; — 5. JEAN; — 6, 7 & 8. ISABELLE, MARIE & ANNE; — 9. & ANNE-EMMANUELLE, née le 5 Février 1711, reçue à Saint-Cyr, le 17 Janvier 1720.

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MACQUEREL, en Picardie.

LOUIS DE MACQUEREL, Seigneur de Quesmy, Election de Laon, produisit des titres de 6 races depuis l'an 1480. Les armes : *d'azur, à 3 Macqueraux d'or en pal, couronnés, crêtés & barbillés de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *page* 315.

MACZON (LE), en Bretagne, du ressort de Rennes.

FRANÇOIS LE MACZON, Sieur du Rocher, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 22 Septembre 1670. Cette Famille remonte à PIERRE LE MACZON, qui vivoit sur la fin du XV^e siécle. Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de houx de sinople, 2 & 1.*

* MADAILLAN : Baronnie située dans l'Agenois, qui a donné son nom à une ancienne Maison, dont nous allons rapporter la filiation d'après *Moréri*, Edition de 1759.

I. GUILLAUME DE MADAILLAN, Sire de Lesparre en Medoc, fit hommage de ses Terres, en 1202, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il avoit épousé *Alix*, fille d'*Aimeri* VIII, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite*, fille de *Gui* V, Vicomte *de Limoges.* Il en eut :

II. PONCE-AMANIEU, Baron DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, qui fut garant, en 1243, avec les autres Barons d'Agenois, que le Comte *de Toulouse* exécuteroit le traité fait, en 1228, avec le Roi SAINT-LOUIS. Il laissa :

III. AMANIEU, Baron DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, &c. nommé avec plusieurs Barons d'Agenois, qui prêterent, en 1271, serment de fidélité au Roi PHILIPPE *le Hardi*, après la mort du Comte & de la Comtesse *de Poitiers.* Dans une reconnoissance, faite par les habitans de Sainte-Livrade, il est porté qu'une partie de cette ville appartenoit au Roi & l'autre au Baron DE MADAILLAN. Il eut pour fils :

IV. N..., Baron DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, qui fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du Roi à son second fils, pour conserver les biens qu'il avoit en Agenois, sous la domination de la France. Il avoit épousé *Cécile de Durfort*, qui ne se trouve point mentionnée dans la Généalogie de cette Maison, dont vinrent : — GUILLAUME-AMANIEU, qui suit; — & AMANIEU, auteur de la branche de Montataire, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME-AMANIEU DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, suivit le parti des Anglois comme son pere avoit fait, & se trouva à la bataille de Poitiers. Lorsque le Prince *de Galles* passa en Angleterre, pour y conduire le Roi JEAN, il nomma le Sire *de Lesparre*, pour commander dans toute la Province de Guienne, conjointement avec les Sires *d'Albret*, *Mucidan* & *Rosan*, ainsi que le remarque *Froissart* qui en fait mention, comme l'un des Grands Seigneurs de la Province. Il eut pour fils :

VI. GUILLAUME-ARAMON DE MADAILLAN, Sire de Lesparre, &c. qui suivit, comme ses peres, le parti des Anglois. Il se trouva à la bataille de Navaret en 1367, & au siége de Limoges en 1370. L'année suivante, le Duc *de Lancastre* le laissa Gouverneur de tout le pays avec le Captal de Buch & le Seigneur *de Mucidan.* Il donna, en 1377, contre les Espagnols, un combat naval qu'il perdit; il y fut fait prisonnier & mené en Espagne, où il resta plus d'un an. Il fut rendu en exécution du traité de paix fait en 1379, entre les Rois d'Espagne

&

& de Navarre; fit son testament en 1389, & eut d'*Isabeau de Pons*, son épouse, Dame de Gensac, fille du Comte *de Bigorre* :

VII. Guillaume-Amanieu de Madaillan, II. du nom, Sire de Lesparre en 1408, marié à *Jeanne*, fille de *Jean* III, Comte d'*Armagnac*, & de *Marguerite*, Comtesse *de Cominges*, & petite fille de *Jean* I, Comte d'*Armagnac*, & de Béatrix, fille de Robert de France, fils de Saint-Louis. Dans la Généalogie d'*Armagnac*, ce Sire *de Lesparre* n'est point surnommé de Madaillan. On fait sortir de son mariage :

VIII. Lancelot de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. qui suivit le parti des Anglois comme ses ancêtres. Après la prise de Bordeaux par le Roi Charles VII en 1451, cette ville & les grands Seigneurs de la Province envoyerent assurer le Roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du secours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & ils choisirent le Sire *de Lesparre* pour cette députation. Il ramena des troupes à Bordeaux, qui étoient encore sous la domination des Anglois, & le Roi fut obligé de l'assiéger encore une fois. Après l'avoir prise, Sa Majesté exila le Sire *de Lesparre*, lequel ayant fait ensuite des démarches pour remettre la Guienne entre les mains des Anglois, fut fait prisonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ses biens furent confisqués. Il avoit épousé *Jeanne d'Estissac*, dont

IX. Jean de Madaillan, qui fut institué par *Amauri-Fregeant d'Estissac*, & *Marguerite de Harcourt*, sa femme, leur héritier, à la charge de porter le nom & les armes *d'Estissac*, par acte du 22 Mars 1458. Il épousa *Jeanne de la Brousse*, & en eut : — Bertrand, qui suit ; — & Geoffroy, Evêque de Maillezais.

X. Bertrand, Seigneur d'Estissac, épousa *Catherine Chabot de Jarnac*, dont — Louis, qui suit ; — & Arnold, Evêque de Maillezais après son oncle.

XI. Louis, Seigneur d'Estissac, marié à *Louise de la Beraudiere*, mourut en 1565, laissant deux filles, dont l'aînée nommée Claude d'Estissac, fut instituée la principale héritiere, & porta la Seigneurie d'*Estissac* dans la Maison de la *Rochefoucaud*, en épousant *François de la Rochefoucaud*, presqu'aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la Maison de Madaillan.

*Branche des Seigneurs de Montviel, de Montataire & Marquis de Lassay.*

V. Amanieu de Madaillan, second fils de N..., Sire de Lesparre, & de *Cécile de Durfort*, Seigneur de Montviel & de Cançon, suivit le parti du Roi de France, & Jean, Duc de Normandie, devenu depuis Roi, lequel étoit pour lors Général de l'armée de son pere en Guienne, lui donna, en 1346, la Terre de Montviel en Agenois, qui avoit appartenu à ses prédécesseurs, & étoit revenue au Roi par la rébellion du Sire *de Lesparre*, & de *Cécile de Durfort*, ses pere & mere. Il eut pour fils unique :

VI. Amanieu de Madaillan, III. du nom, Seigneur de Montviel, &c. marié à *Jeanne de Lambertye*, dont — Arnaulton, qui suit ; — & Gilberton, mort fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. Arnaulton de Madaillan, Seigneur de Montviel, acquit la Terre de Montataire en 1460, & en fit bâtir le Château. Il se trouva, à l'âge de 15 ans, à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis Gouverneur de Creil. Il avoit épousé *Marguerite de Pulchs* ou *Puech*, d'une Maison de Guienne, & en eut : — Guichard, qui suit ; — & Etienne de Madaillan, Seigneur de Montviel, vivant en 1494, dont le dernier de sa postérité fut tué en duel par le Maréchal *de Themines*.

VIII. Guichard de Madaillan, Seigneur de Montataire, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa *Jeanne de Marcouville*, dont — Guillaume, qui suit ; — & Jeanne, mariée à *Jacques de Pas*, Seigneur de Feuquieres.

IX. Guillaume de Madaillan Seigneur de Montataire, épousa *Charlotte de la Roque*, Dame de Roberval, de Ruye & Morus près de Montataire, de laquelle vint :

X. Louis de Madaillan, I. du nom, Seigneur de Montataire, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, Lieutenant de Roi des Cevennes, & Colonel des Compagnies Françoises, entretenues par Sa Majesté en la Province de Languedoc en 1574. Il épousa *Marguerite du Fay*, Dame de Pont-Sainte-Maixence, fille de *N... du Fay*, Seigneur de Châteaurouge, & proche parente de l'Amiral *de Coligny*. Etant veuve, elle embrassa la Religion protestante qu'il professoit, & y éleva ses enfans, entr'autres, — Jean, qui suit; — & Elisabeth de Madaillan, mariée à *Jean du Puy*, Baron de Case.

XI. Jean de Madaillan, Seigneur de Montataire, &c. fit profession de la Religion protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de sureté. Il fut Capitaine de 200 hommes d'Ordonnance du Roi, sous la charge de Henri de Bourbon, Prince de Condé; servit utilement Henri IV, & particulierement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genouil, dont il demeura estropié. La tradition de la Maison apprend que lorsque le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit en 1598, Sa Majesté voulut qu'il la suivit aux Augustins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût *fait Chevalier de ses Ordres, s'il n'avoit pas été de la Religion protestante*. Le Roi Louis XIII le gratifia de 8000 livres de pension en 1611 & 1624. Il épousa *Judith de Chauvigny*, qui lui apporta la plus grande partie du Marquisat de Laffay, & autres Terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent : — 1. Isaac, qui suit; — 2. & Philippe de Madaillan, Seigneur de Chauvigny, qui laissa pour enfans : — (a) Philippe, Comte de Madaillan, Marquis de Lesparre, mort le 11 Octobre 1719, âgé de 89 ans. Il avoit épousé *Marie Ollivier*, dont: — René de Madaillan, Seigneur de Champigny, qui a épousé *Marie Buisnard*, Dame de la Ville-Voisin. Ce René de Madaillan, Seigneur de Champigny, sur le rapport de M. *Barrin de la Galissonniere*, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation de Bretagne, le 15 Octobre 1670. *Extrait* d'un *Manuscrit in-fol.* des Généalogies de Bretagne; — (b) & Amauri de Madaillan de Lesparre, Comte de Chauvigny, mort le 1 Septembre 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Susanne du Boisguiheneuc*, morte le 4 Avril 1720, âgée de 70 ans, dont : — Louis-Joseph, Comte de Madaillan de Lesparre, Enseigne des Gendarmes du Roi, qui a épousé, le 7 Juillet 1718, *Anne-Julie Bechameil*, fille de *Louis*, Marquis de Nointel, Conseiller d'Etat, & de *Madelene-Hiacinthe le Ragois de Bretonvilliers*.

XII. Isaac de Madaillan, Seigneur de Montataire, Marquis de Laffay, &c. servit le Roi dès sa plus tendre jeunesse. Sa Majesté, pour lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services, lui donna, en 1622, une pension de 4000 livres, qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande, & se fit Catholique, à son retour, & épousa *Jeanne de Warignies*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Blainville, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & Gouverneur de Lectoure & de Pontorson. Il en eut : — Louis, qui suit; — & René de Madaillan de Lesparre, élevé enfant d'honneur du Roi, qui lui donna 3000 livres de pension. Il fut ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, & fut tué à l'âge de 17 ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. Louis de Madaillan de Lesparre, II. du nom, Marquis de Montataire, &c. fit sa premiere campagne en 1646, & se trouva aux siéges de Mardick & de Dunkerque; servit au siége de Lerida, & fut fait, en 1649, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, sous les ordres de Louis de Bourbon, Prince de Condé; reçut trois blessures à la bataille de Lens, où il se distingua, de l'une desquelles il demeura estropié d'un bras, & le Roi lui donna une pension de 3000 livres; servit avec distinction aux combats de Charenton & de la porte Saint-Antoine, & fut nommé, quelque tems après, Maréchal-de-Camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22 ans. Se

trouvant engagé, pendant la guerre civile, dans le parti du Prince *de Condé*, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne qu'il commandoit, étant sous les ordres de ce Prince, il ne le suivit point lorsqu'il sortit de France; mais il se retira, & servit le Roi dans toutes ses conquêtes jusqu'à la paix de Nimegue. Il mourut le 17 Mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, 1°. *Susanne*, fille unique & héritiere de *Guillaume de Vipart*, Marquis de Sainte-Croix, morte le 22 Février 1676; & 2°. en 1682, *Marie-Thérese de Rabutin*, fille de *Roger*, Comte de Bussy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre-de-Camp, Général de la Cavalerie, & de *Louise de Rouville*, héritiere de la branche de *Longueval-Manicamp*, par *Isabelle de Longueval*, sa mere. Du premier lit vint: — ARMAND, qui suit; & du second: — 2. ROGER-CONSTANT DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Manicamp, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé, le 11 Mai précédent, *Anne-Gabrielle le Veneur*, fille de *Jacques-Tanneguy*, Comte de Tillieres, & de *Michelle-Gabrielle du Gué Bagnols*; — 3. & REINE, mariée, le 3 Avril 1711, à LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Lassay, son neveu.

XIV. ARMAND DE MADAILLAN DE LESPARRE, né le 28 Mai 1652, Marquis de Lassay, au Maine, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, au département de Bresse, Bugey, Gex & Valromey, commença à servir, en 1672, en qualité d'Aide-de-Camp de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé; se trouva aux conquêtes que le Roi fit pendant cette campagne; fut pourvu l'année suivante de la charge de Guidon des Gendarmes du Roi; de celle d'Enseigne en 1675; servit à la conquête de la Franche-Comté la même année; fut blessé à la prise de la contrescarpe de Besançon, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver aux siéges de Dole & de Salins & à Faucogney, que la Maison du Roi prit l'épée à la main: il y commandoit le détachement des Gendarmes; se trouva la même année au combat de Senef, où il fut blessé de trois coups, & eut deux chevaux tués sous lui. Les années suivantes, il servit aux siéges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambray & Ypres. La paix étant faite, il alla, en 1684, en Hongrie, avec le Prince *de Conty*, se trouva au siége de Neuhauzel, à la bataille de Gran, & à une action considérable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688, il servit en Allemagne en 1691, se trouva au siége de Mons & au combat de Leuse en 1692, & fut blessé au siége de Namur, où il servoit en qualité d'Aide de-Camp du Roi. A la promotion de la Pentecôte 1724, il a été fait Chevalier des Ordres, & est mort à Paris, le 21 Février 1738, âgé de 86 ans. Il avoit épousé, 1°. *Marie-Marthe Sibour*, morte en Janvier 1675; 2°. *Marie-Anne Pajot*; & 3°. le 6 Mars 1696, JULIE DE BOURBON, morte le 10 Mars 1710, âgée de 43 ans, fille légitimée de HENRI-JULES DE BOURBON, III. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise de Montalais*, Comtesse Douairiere de Marans. Du premier lit il a eu: — 1. MARIE-CONSTANCE-ADÉLAÏDE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée à *Gaspard-Alexandre*, Comte *de Coligny*, mort sans enfans, & dans la personne duquel la Maison de *Coligny* s'est éteinte: sa veuve est morte à Paris le 28 Février 1725, dans la 51e année de son âge; du second: — 2. LÉON, qui suit; & du troisieme lit est issue: — ANNE-LOUISE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée, le 21 Février 1715, à *Gabriel-Simon*, Comte *d'O*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Infanterie, morte le 2 Octobre 1723; & lui, en 1734, ne laissant que deux filles.

XV. LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Lassay, né en 1683, Colonel du Régiment d'Enghien, a commencé de servir en 1696, s'est trouvé à plusieurs siéges, à la bataille d'Hochstet, où il fut fait prisonnier, & fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719; il est mort à Paris le 1 Octobre 1750, sans postérité de son mariage contracté par dispense, le 3 Avril 1711, avec REINE DE MADAILLAN DE LESPARRE, sa tante, mentionnée au degré XIII. Elle est morte le 5 Janvier 1763, âgée de 79 ans. De ce mariage il a eu quatre enfans morts en bas âge.

Les armes : *écartelé au 1 & 4, tranché d'or & de gueules ; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or*, qui est DE LESPARRE.

MADELINEAU, en Bretagne.

PIERRE MADELINEAU, Seigneur du Plexis, fut maintenu dans la qualité de *noble*, suivant le privilége des Echevins de Nantes, payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de noblesse, le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Ce PIERRE MADELINEAU, (petit-fils de LAURENT, Echevin de Nantes en 1699) épousa, en 1668 *Jeanne Guerin*. Nous ignorons sa postérité faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, à 9 glands de sinople*, 3, 3 & 3. Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MADIC, en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour.

Terre, avec un Château également vaste & beau, bâti sur la Dordogne au commencement du XV^e^ siécle, par les ordres du Seigneur *Gilbert de Chabannes*, Gouverneur du Limosin & Grand-Sénéchal de Guienne, le même qui, avec *Antoine de Chabannes*, Comte de Dommartin, son oncle, fut un des 16 premiers Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, lors de son institution en 1469. Dans ce Château est une galerie fort curieuse, où l'on voit les portraits de tous les Seigneurs de la Maison de *Chabannes*, faits par les plus habiles Peintres de leur tems, ce qui forme un ensemble généalogique des plus remarquables. On y voit entr'autres, les portraits de *Jacques de Chabannes*, I. du nom, Grand-Maître de France sous CHARLES VI; de *Gilbert de Chabannes*, son fils, Seigneur de Curton, & ceux de ses deux femmes, l'une de la Maison de *la Tour-d'Auvergne*, & l'autre de celle de BOURBON-VENDÔME, &c. Consultez pour un plus long détail le Diction. des Gaules, *Tome IV, p.* 480.

Le Seigneur DE MADIC est Patron de la Cure du lieu. Cette belle Terre appartient à *Charles*, dit le Comte *de Chabannes*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Il posséde aussi les Terres de Florac & de Chaumont, le Comté de Rochefort, Paulagnac-Douaresse, Auriere, la Vicomté de la Roche & Finieres en Auvergne. De *Marie-Elisabeth de Talleyrand*, qu'il a épousée le 20 Février 1759, il a : — *Jacques-Gilbert-Marie de Chabannes*, né au mois d'Août 1760 ; —— & *Fréderic*, né en Décembre 1762. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV, p.* 97 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

MADIC. Famille du ressort de Ploermel, déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 27 Mai 1669, au rapport de M. *Deniau*.

Elle remonte à PIERRE MADIC, mentionné dans la réformation de 1445 ; marié à *Aliénore Arsal*. Les armes : *de gueules, à trois lionceaux d'argent*, 2 & 1. Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAES, dans le Brabant. De cette ancienne Famille étoit

ENGELBERT DE MAES, Chef & Président du Conseil Privé, mort en 1630. Il avoit pour frere — JEAN-BATISTE DE MAES, Conseiller & Avocat Fiscal du Conseil de Brabant, qui épousa *Marie Boisschot*, sœur de *Ferdinand*, Comte *d'Erps*, Chancelier de Brabant, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée à *Gerard Van Broeschoven*, Seigneur de Bergeyck, mort le 27 Février 1638, d'une Famille qui a donné un Ambassadeur & Plénipotentiaire à la paix d'Aix la-Chapelle en 1668, dans —— *Jean-Batiste Van Broeschoven*, son fils, premier Comte de Bergeyck, marié à la fille du célebre Peintre, *Pierre-Paul Rubens*. Il en eut : — *Jean Van Broeschoven*, second Comte de Bergeyck, Sur-Intendant général des Finances, premier Ministre de Justice & de Guerre aux Pays-Bas, & Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714 ; — & *Hiacinthe-Marie Van Broeschoven*, Président du Grand-Conseil à Malines.

JEAN DE MAES, Conseiller du Conseil de Brabant, épousa *Adrienne Asseliers*, sœur de *Robert*, Chancelier du Brabant. De ce mariage est née:

BARBE DE MAES, femme de *Philippe de Herzelles*, fils de *Philippe*, & de *Françoise de la Viefville*, dont

*Guillaume-Philippe*, premier Marquis *de Herzelles*, Président du Grand-Conseil, puis Chancelier de Brabant, marié, 1°. à *Isabelle de Condé*, fille de *Jacques*, Conseiller du Conseil de Brabant; & 2°. à *Brigite de Traisegnies*. De ce second mariage il eut: — 1. *Ambroise*, second Marquis *de Herzelles*, Sur-Intendant & Directeur-Général des Domaines & Finances à Bruxelles, qui a épousé *Marie Claire-Josephine de Croy*, sœur de *Marie-Thérese de Croy*, femme de *Gonçalo-Joseph-Arias Coloma*, Comte de Puno en Rostro; — 2. & *Guillaume-Philippe de Herzelles*, Abbé de l'Abbaye noble & Archi-Ducale de Sainte-Gertrude à Louvain, mort Evêque d'Anvers le 2 Septembre 1744.

Les armes de MAES sont: *de sable, à 2 quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

MAFFEI, Famille illustre d'Italie, originaire de Bologne. Elle vint s'établir à Verone dès l'an 1303, & est partagée en plusieurs branches, à Verone, à Rome, à la Mirandole & à Turin.

Elle a donné un sçavant du premier ordre, dans SCIPION, Marquis DE MAFFEI, célebre par divers ouvrages, dont il a enrichi la République des Lettres, mort à Verone le 11 Mars 1755, dans un âge fort avancé. Il étoit Académicien honoraire étranger, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Membre de plusieurs autres des principales Académies de l'Europe. Il avoit eu un frere, nommé

ALEXANDRE MAFFEI, Feldt-Maréchal, Lieutenant des troupes de Baviere, mort en 1730, âgé de 68 ans, sans postérité, après avoir servi glorieusement depuis 1683, jusqu'en 1720. *Voyez* le Supplément de *Moréri*, imprimé à Bâle, ou le Dictionnaire de *Moréri* de Paris, sur cette Maison, qui a donné de grands hommes en tout genre.

* MAFFLÉE, dans l'Isle de France, Diocèse de Paris. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mars 1602, regiftrées le 14 Mai suivant, en faveur de *Jean Forget*, Président au Parlement de Paris. La Seigneurie de MAFFLÉE est entrée, en 1760, dans la Maison de *Camus de Pontcarré*. Voyez CAMUS.

MAGALLON DE LA MORLIERE. Cette Famille, originaire de l'Embrunois, est distinguée par ses services militaires, & est connue dans le nombre de la Noblesse du haut Dauphiné depuis plus de 400 ans. Les ancêtres de noble DANIEL, qui suit, avoient possédé, en différens tems, comme lui, la charge de premier Consul de la ville d'Embrun, pour laquelle charge il n'a jamais été tiré qu'une personne du rang de la Noblesse.

DANIEL MAGALLON, Seigneur de la Terre du Rosset & de la Morliere, premier Consul d'Embrun en 1630, mourut en Septembre 1640, laissant pour fils unique:

JACOB MAGALLON, Seigneur du Rosset de la Morliere, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France au Parlement de Dauphiné. Il sortit du Royaume pour fait de Religion après la révocation de l'Edit de Nantes, passa à Genève, avec ses deux fils — PIERRE & CHARLES, qui suit, & maria JACQUELINE MAGALLON, sa fille, à Messire *N... Trousset*, Gentilhomme du haut Dauphiné, à laquelle échut en partage la Terre du Rosset, qui, depuis cette époque, est restée dans la Famille de *Trousset*.

CHARLES MAGALLON, I. du nom, rentra dans le sein de l'Eglise Catholique & Romaine en 1669, après la mort de PIERRE, son frere aîné, & épousa, (contrat passé en 1671 ou 1672,) dans l'Eglise paroissiale de Saint-Louis à

Grenoble, *Renée Pepin*, dont — 1. CHARLES, qui suit; — 2. GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, mentionné après son aîné; — 3. NICOLAS MAGALLON DES MAILLES, Cornette en 1729, au Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie. Il a épousé Demoiselle *de Reverony*, fille d'un Echevin de Lyon, dont il n'a point eu d'enfans; — 4. & ALIX, rapporté après la postérité de ses freres.

CHARLES MAGALLON, II. du nom, épousa, en 1725, dans l'Eglise de Saint-Louis à Grenoble, *N... de Coloz*, dont il n'eut qu'une fille morte Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, second fils de CHARLES I, Commissaire des guerres, au département de Dauphiné, épousa Demoiselle *Faure d'Allegray*, de laquelle sont issus: — 1. N..., qui suit; — 2. PIERRE-GABRIEL, rapporté après son aîné; — 3. N... MAGALLON DE LA MORLIERE, qui est entré au service en 1750, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marine, à la Louisiane, est ensuite devenu Capitaine dans le même Corps en 1753, & a été tué la même année dans un détachement qu'il fit contre les sauvages; — 4. N... MAGALLON, appellé *le Chevalier de la Morliere*. Il est entré au service dans le Régiment des troupes légeres de la Morliere, son oncle, en 1745, en qualité de Cornette, a ensuite été Capitaine de Cavalerie au même Régiment en 1751; Major, avec Commission de Lieutenant-Colonel dans ledit Régiment, auquel la Cour avoit donné le nom de *Régiment des Volontaires de Flandres*, &, peu après, celui de *Légion de Flandres*. Il fut blessé d'un coup de sabre sur la tête au combat de Corbach, au mois de Juin 1760, sous les ordres de M. *de Saint-Germain*, Lieutenant-Général, & de M. *de la Morliere*, son oncle, Maréchal-de-Camp; & dans un détachement de troupes légeres qu'il commandoit, il fut encore blessé près du bois de Sababor, d'un coup de pistolet dans la hanche. Sa blessure à la tête lui occasionna, par la suite, un dépôt dont il mourut à Carcassonne en Languedoc en 1766, où il est inhumé. Cet Officier, l'éleve de son oncle, Colonel de ce Régiment, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, étoit connu par les Généraux de l'armée pour un Officier des troupes légeres de la plus grande distinction; — 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuses. La premiere, au Couvent de Voiron, près de Grenoble en Dauphiné; la seconde, au Couvent des Carmelites, rue Saint-Jacques à Paris; & la troisieme, au Couvent des Religieuses de Montargis.

N... MAGALLON DU MIRAIL est entré au service dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1741, où il a été Lieutenant & ensuite Capitaine jusqu'en 1765. Il a épousé, à Nantes, *N... Rainal*, Damoiselle Américaine.

PIERRE-GABRIEL MAGALLON DES MAILLES second fils de GABRIEL, & de Demoiselle *Faure d'Allegray*, est aussi entré au service au Régiment de Bourgogne, Infanterie, d'abord en qualité de Lieutenant, & ensuite Capitaine en 1746. Il a épousé, en 1765, à Nantes, Demoiselle *Madelene Martinau*, Américaine de Saint-Domingue.

ALEXIS MAGALLON DE LA MORLIERE, le dernier des fils de CHARLES I, & de *Renée Pepin*, est entré au service le 30 Mars 1728, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie; a été Capitaine au même Régiment, le 26 Août 1738, a eu commission de Lieutenant-Colonel, le 16 Décembre 1744; a été nommé Colonel du Régiment de la Morliere, composé de 600 chevaux & de 1000 hommes d'Infanterie, (connu aujourd'hui sous le nom de *Légion de Flandres*) le 16 Octobre 1745; Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Juillet 1762. Il a été, le 6 Avril 1750, revêtu de la charge de Grand-Maître de la Garderobe de feu la Reine, & l'est, depuis 1770, de celle de Madame la Dauphine, devenue Reine de France.

En 1734, après le siége de Philisbourg, il fut détaché par le Maréchal *du Bourg*, avec 30 Grenadiers du Régiment de Bourgogne, où il servoit en qualité de Lieutenant de Grenadiers & de 30 hommes de Compagnie franche, pour enlever les Baillis de la noblesse du Brisgaw, & il en conduisit neuf au Fort Saint-

Pierre de Strasbourg. Il a été employé en Baviere dans la Campagne de 1741, 1742 & 1743; en Flandres, en 1744, sous le Maréchal *de Saxe*; en 1746, 47 & 1748, à la tête du Régiment de ses troupes légeres, avec lequel il fit plusieurs expéditions glorieuses; & en 1749 & 1750, il fut chargé du rétablissement des troupes de la Marine, & fit passer dans différentes Colonies 7000 hommes des sujets du Roi, rappellés des pays étrangers, qui couterent si peu, que Sa Majesté lui fit la grace de lui accorder une pension de 1200 livres sur la Marine. C'est encore lui qui a rendu le service essentiel de détruire les Contrebandiers en Dauphiné, par l'enlevement de *Mandrin* & des principaux chefs de ses bandes armées. Il s'est trouvé à l'attaque des lignes de Dettingue, au siége de Philisbourg, au Blocus d'Egra, à la prise d'Anvers, de Tournay, de Gand, de l'Ecluse, de Philippine, d'Hulst, d'Ostende, de Nieuport, Berg-op-Zoom, Oudenarde & Mastricht; & enfin aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfelt, Corbach, Hastenbeck & Lutterberg.

ALEXIS MAGALLON DE LA MORLIERE a épousé, par contrat passé devant *Baron*, Notaire au Châtelet de Paris, *Henriette-Louise-Catherine de Ségent*, fille de *Louis-Guillaume de Ségent*, Directeur du Génie, Commissaire Ordonnateur de la Basse Flandre, & Intendant de l'armée du Maréchal *de Saxe* sous Courtray, dont cinq garçons & trois filles, sçavoir : — 1. ANTOINE-GAETAN MAGALLON DE LA MORLIERE, né le 7 Octobre 1752, batisé à l'Isle-Adam, Diocèse de Beauvais. Il a pour parrein Messire *de Ségent de Perraquain*, son oncle maternel, & pour marreine Madame *du Rié*. Il est Garde du Pavillon Amiral depuis le mois de Septembre 1767; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, dit *le Chevalier de la Morliere*, né le 27 Octobre 1754, ondoyé le 28 Octobre & batisé à l'Isle-Adam le 8 Novembre 1759. Il a pour parrein & marreine L. A. S. le Prince *de Conty*, & Madame la Princesse *de Conty*, Douairiere, mere de ce Prince. Il est Lieutenant au Régiment de Bourgogne depuis 1768; — 3. LOUIS-ANTOINE MAGALLON DU TILLIET, né le 28 Mai 1757, batisé à Versailles paroisse Saint-Louis; — 4. ALEXANDRE-NICOLAS-HENRI MAGALLON DU MIRAIL, né le 5 Décembre 1758, aussi batisé à Versailles; — 5. ANTOINE-VALENTIN MAGALLON, dit *le Chevalier de Perraquain*, né le 28 Février 1760, aussi batisé à Versailles, & tenu sur les fonts par Madame *de la Porte*, & son fils, Intendant de Madame la Dauphine; — 6. PIERRETTE-HONORÉE-HENRIETTE MAGALLON DE LA MORLIERE, née le 28 Juin 1749, batisée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, tenue sur les fonts par M. le Comte *d'Argenson*, alors Ministre de la guerre, & Madame *de Ségent*, belle-mere de Madame *de la Morliere*; — 7. ANNE-LOUISE MAGALLON DE LA MORLIERE DU TILLIET, née le 9 Août 1751, aussi batisée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, le 11 du même mois, & tenue sur les fonts par Messire *de Ségent*, son grand-pere maternel, & Madame *de Loesey*, épouse de Messire *de Loesey*, Chevalier, Capitaine de la grande Fauconnerie de France; — 8. & FRANÇOISE-HENRIETTE-CHARLOTTE MAGALLON DU ROSSET, née le 5 Septembre 1761, batisée à l'Isle-Adam.

Les armes : *fascé d'argent & de sable de quatre piéces, au chef de gueules chargé de deux chevrons renversés, passés en sautoir.* Supports *deux lions.*

* MAGDELAINE-DE-RAGNY (LA) : Maison des plus illustres de la Province du Charolois, qui tire son nom d'une Terre, possédée actuellement par M. *Merneau de la Tour*, Conseiller au Parlement de Paris. Elle a donné, sous CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, des premiers Gentilshommes de la Chambre, & deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, aux promotions de HENRI IV & de LOUIS XIII, & un Evêque d'Autun, ainsi qu'on peut le voir dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anselme*, *Tome IX*, *p.* 113. Elle est aussi alliée à ce qu'il y a de plus grand dans la Province.

Les ancêtres de JEAN, Seigneur DE LA MAGDELAINE, fonderent le Chapitre de Charolles & un Prieuré dans le fauxbourg de cette Ville, dont la nomina-

tion appartient à cette Maison. Ce Jean eut de sa femme qu'on ne connoît point :

Edouard, Seigneur de la Magdelaine, qui épousa *Marguerite de Hochberg*, dont vint :

Gerard de la Magdelaine, Seigneur de Courcelles & Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, auquel *Claude de Damas* porta en mariage, en 1522, *Ragny*, Terre considérable près d'Avalon. Il eut pour fils puîné :

François de la Magdelaine, né le 23 Août 1543, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi Henri II. Il servit dignement Charles IX, Henri III & Henri IV en plusieurs grandes occasions, fut Gouverneur de Nivernois, Lieutenant de Roi des pays de Bresse & de Charolois, Maréchal-de-Camp, Capitaine de 50 hommes d'armes; & créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595. La Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du mois de Juin 1597, enregistrées au Parlement de Dijon, le 27 Novembre suivant. Il mourut vers 1626, âgé de plus de 80 ans, & son corps fut enterré, avec celui de sa femme, dans l'Eglise de Savigny, paroisse de Ragny, où se voit sa sépulture. Il avoit épousé, le 23 Décembre 1572, *Catherine de Marcilly*, Dame de Cipierre, fille de *Philibert de Marcilly*, Seigneur de Cipierre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur d'Orléans, de Berri, du Blaisois & du pays Chartrain, & de *Louise de Hallwin*. De cette alliance il eut : — 1. Léonor, qui suit; — 2. Jacques, rapporté après son aîné; — 3. Claude, Evêque d'Autun, mort le 21 Avril 1652, & enterré dans son Eglise, à côté du grand Autel; — 4. Anne, Abbesse de Saint-Jean d'Autun, morte le 1 Avril 1657, âgée de près de 80 ans; — 5. Louise, Abbesse de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, morte en 1605; — 6. Gabrielle, Abbesse de ladite Abbaye, après sa sœur, le 27 Juin de la même année, morte le 27 Août 1656, âgée de 72 ans; — 7. Jeanne, Abbesse de N. D. de Reconfort, morte vers 1635; — 8. Françoise, femme de *Jacques-François de Vienne*, Comte de Commarin, &c. Lieutenant de Roi en Bourgogne; — 9. Marguerite, mariée, 1°. à *Louis de la Riviere*, Seigneur de Chanlemy; & 2°. à *François de Rabutin*, Seigneur d'Espiry, morte sans enfans; — 10. & Madelene de la Magdelaine, morte sans alliance.

Léonor de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charolois, pays de Bresse, Bugey & Gex, fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1619, mourut le 22 Juillet 1628, & est enterré en l'Eglise des Minimes d'Avalon. Il avoit épousé *Hippolite de Gondy*, fille puînée d'*Albert de Gondy*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, dont — 1. Claude, Marquis de Ragny & de la Brugiere en Languedoc, Lieutenant-Général pour le Roi en Bresse, mort sans enfans en 1631; — 2. & Anne de la Magdelaine, Marquise de Ragny, qu'elle porta à *François de Crequy*, Duc de Lesdiguieres, Pair de France, dont elle fut la seconde femme. Elle est morte à Paris le 2 Juillet 1656. Les héritiers de ce Duc ont vendu le Marquisat de Ragny à *N... Chartraire de Saint-Agnan*.

Jacques de la Magdelaine, Comte de Ragny, &c. second fils de François, & de *Catherine de Marcilly*, fut Lieutenant de Roi en Nivernois, mourut en 1654, âgé de 65 ans, & est enterré dans l'Eglise de Saint-Emilian, paroisse d'Espiry. Il avoit épousé, en 1626, *Elisabeth de Nicey*, fille de *Jean*, Seigneur *de Nicey*, & d'*Anne le Roy-de-la-Grange*. Leurs enfans furent: — 1. Léonor, mort jeune; — 2. Claude, qui suit; — 3. François, mort à Paris, à l'âge de 18 ans; — 4. Roger, mort en bas âge; — 5. autre Claude, Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaisseau, tué au service de la Religion dans un combat naval donné contre les infideles; — 6. Antoine, Comte de Nicey, Bailli de la Montagne, qui signala son courage en plusieurs occasions; — 7. Erard-Anne, Abbé de N. D. de Tironneau au pays du Maine, & Doyen du Chapitre de l'Eglise d'Autun; — 8. François, blessé à mort au siége de Candie

die en 1668, âgé lors de 26 ans; — 9. autre FRANÇOIS, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun; — 10 & 11. JACQUES & JEAN-BATISTE, Ecclésiastiques; — 12. GABRIELLE, morte en bas âge; — 13 ANNE, Abbesse de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, après ses tantes, morte le 10 Janvier 1693; — 14. autre GABRIELLE, femme de *Philibert-Alexandre*, Seigneur *du Poyet* & de Sainte-Colombe, morte à 24 ans; — & 15. CHRISTINE DE LA MAGDELAINE, morte sans alliance.

CLAUDE DE LA MAGDELAINE, Comte de Ragny, Bailli de la Montagne, mourut en 1666, âgé de 35 ans, & est enterré dans l'Eglise de Saint-Emilian, Paroisse d'Espiry. Il avoit épousé, l'an 1655, *Catherine de Sommievre*, fille de *Jacques*, Seigneur de Jully, & d'*Anne de la Grange de Montigny*. De ce mariage vinrent : — 1. ANNE-BERNARD, qui suit; — 2. ANTOINE; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun en 1683; — 4. JEAN, Abbé de Sainte-Madelene de Bourbon, la même année; — 5. ANNE-LOUISE, Religieuse à Saint-Julien d'Auxerre; — 6. MARIE-FRANÇOISE, Religieuse à la Visitation de Semur; — 7. CATHERINE-CHARLOTTE, dite *Mademoiselle de Ragny*, mariée, le 11 Août 1686, à *François d'Estut*, Seigneur de Tracy, mort le 23 Mars 1710; — 8. autre ANNE-LOUISE, Religieuse, puis Abbesse de Saint-Julien d'Auxerre; — 9. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, Religieuse à Semur.

ANNE-BERNARD DE LA MAGDELAINE, Comte de Ragny, Seigneur d'Espiry, épousa *Marie-Antoinette de Damas*, héritiere de Marcilly, fille de *Charles*, Baron de Marcilly, & de *Marie de Gannay*, de laquelle il a eu : — 1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son frere; — 3. ERARD, né le 3 Septembre 1698, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Ruest; — 4. CATHERINE, Abbesse de Saint-Julien d'Auxerre; — 5. BERNARDINE, Prieure de la même Abbaye; — 6. & autre BERNARDINE DE LA MAGDELAINE, Religieuse en l'Abbaye du Lieu Dieu à Beaune.

FRANÇOIS-MARIE DE LA MAGDELAINE, dit *le Comte de Ragny*, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Espiry, Saint-Emilian, &c. né en 1694, épousa *Marie-Anne de Loriol-de-Digoine*, dont il a eu : — 1. ANTOINETTE-PAULINE DE LA MAGDELAINE DE RAGNY, mariée, dans la paroisse de Saint-Medard de Dijon, le 12 Avril 1747, à *Louis-Dominique-François de Saint-Belin*, Comte de Vaudremont, Capitaine de Dragons au Régiment de Fouquet, fils de *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoise de Prudhomme de Fontenoy*; — 2. & MARIE-ANNE DE LA MAGDELAINE DE RAGNY, née en 1740, femme de CHARLES-ANTOINE, son cousin-germain, rapporté ci-après.

CHARLES-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE LA MAGDELAINE, né le 20 Juillet 1700, a épousé, le 7 Juillet 1731, *Anne-Jacqueline de Thiard de Bragny*, dont : — CHARLES-ANTOINE, qui suit; — & FRANÇOIS, né le 2 Février 1734, Chevalier de Malte.

CHARLES-ANTOINE, dit *le Marquis* DE LA MAGDELAINE, né le 23 Mars 1732, a épousé MARIE-ANNE DE LA MAGDELAINE, sa cousine-germaine. On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

Les armes de la Maison de la MAGDELAINE-RAGNY, sont : *écartelé, au 1 d'hermines, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 5 coquilles d'or, & les deux autres de trois*, qui est LA MAGDELAINE; *au 2 d'or, à la croix ancrée de gueules*, qui est DAMAS; *au 3 de gueules, à 3 bandes d'argent*, qui est CLUGNY; *& au 4 bandé d'or & d'azur de six piéces, à la bordure de gueules*, qui est BOURGOGNE ancien.

* MAGNAC : Baronnie dans la Marche, Diocèse de Limoges, qui étoit possédée, dans le XVI[e] siécle, par

*Antoine de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Neuville, marié à *Claude de Bellay*. Leur fille, *Marguerite de Neuville*, eut la Baronnie de *Magnac*, qu'elle porta en mariage, en 1582, à *Horace de Bonneval*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, pere d'une fille unique, *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, alliée, le 12 Mars 1599,

à *François de Salignac* ou *Salagnac*, Baron de la Motte-Fenelon, qui par cette alliance fit rentrer dans sa Maison la Terre de Salagnac, située à deux lieues de Sarlat. *Voyez* SALIGNAC.

Il faut distinguer cette Terre de MAGNAC d'une autre située en Angoumois, qui a été possédée par *Jules Amolfini*, connu sous le titre de *Comte de Magnac*. Il s'est signalé par sa valeur & ses talens militaires, & est mort le 3 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, & Gouverneur de Montdauphin.

* MAGNANE : Terre & Seigneurie unie à celles du Mesnil, Brezé, Bressaut & Teigné, avec lesquelles elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1701, registrées au Parlement le 6 Mars 1702, & en la Chambre des Comptes de Paris le 10 Mai suivant, en faveur & en considération des services de

HENRI-FRANÇOIS DE RACAPÉ, d'une Famille noble d'Anjou, lequel de sa femme, *Anne-Marie Milet*, a eu : — MICHEL-HENRI-AUGUSTIN DE RACAPÉ DE MAGNANE ; — & MARIE-THÉRESE-HENRIETTE.

* MAGNAUT ou MANHAUT. Maison illustre de l'Armagnac, qui prend son nom d'une Terre située, sans doute, dans l'Armagnac.

Elle a donné un Evêque de Lectoure dans BÉRENGER DE MANHAUT, lequel avec JEAN, Seigneur DE MANHAUT, Chevalier, son frere, Procureur fondé du Comte *d'Armagnac*, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthès le 20 Mai 1378 ; l'autre à Barcelonne le jour des Rameaux 1379, auquel assista *Menaud de Barbazan*, un des Grands Barons de Bigorre, mari de ROSE DE MANHAUT ou MAGNAUT, comme on l'écrit aujourd'hui, Dame d'une extraction illustre, dit la Généalogie de *Faudoas* : elle le fit pere du fameux — *Arnaud-Guillem de Barbazan*, dit *le Chevalier sans Reproche* ; — de *Menaud de Barbazan*, Evêque de Cominges ; — & d'*Oudene de Barbazan*, femme du Baron de *Faudoas*.

PONS DE MANHAUT, Seigneur dudit lieu, est compris comme témoin au testament dudit *Menaud*, Sire *de Barbazan*.

JACQUES DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épousa la sœur d'*Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France.

JEAN-FRIX DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épousa *Marguerite de Béon-Massès*, fille du premier lit de *Bernard de Béon-Massès*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge, Aunis, haut & bas Limousin, qui épousa en secondes noces *Louis de Luxembourg*, la postérité duquel prit, comme substituée, le nom & les armes de *Luxembourg*.

JEAN DE MAGNAUT, dit *le Comte de Montagut* ou *Montegut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Touraine, étoit, en 1675, Lieutenant-Général des Armées & de la Province de Guienne, & Gouverneur du Château Trompette. Il mourut le dernier de sa branche. Ses biens passerent successivement de la Dame *de Cambarreau-Montaut*, sa sœur, à la Dame *du Bouzet*, son autre sœur, qui fit la derniere branche des Seigneurs *de Montegut*, du nom du *Bouzet*, puînés d'une branche des Seigneurs *de Roquepine*.

Les Seigneurs de Castillon, du nom de MAGNAUT, puînés de *Montagut*, ont fini par une fille mariée avec le Chevalier *d'Astorg*, oncle du Marquis *de Roquepine-Astorg*, aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

Les Armes : *d'azur, à trois bezans d'or, 2 & 1 écartelé* DE BÉARN. Elles sont ainsi peintes au Château de Montegut. Sur cette ancienne Noblesse, qui a donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, on peut consulter l'Histoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, celle de la Maison de FAUDOAS ; *Moréri*, au mot *Roquelaure*, l'Histoire de Languedoc, &c.

* MAGNELERS ou *Maignelers*, en Picardie, Diocèse de Beauvais. Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Hallwin*, en faveur de

*Charles de Hallwin*, Seigneur de Piennes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1587, vérifiées au Parlement l'année suivante. Cette Pairie étant éteinte par la mort de ce même *Charles de Hallwin* sans enfans mâles, le Roi l'érigea de nouveau sous le nom de *Candale* en 1611, en faveur du mariage d'*Anne de Hallwin*, avec *Henri de Nogaret*, Comte de Candale, fils du Duc d'*Epernon*. Ce mariage ayant été déclaré nul, la Terre dont il s'agit, fut érigée pour la troisieme fois en 1620, en *Duché-Pairie*, en considération du second mariage de cette *Anne de Hallwin*, avec *Charles de Schomberg*, mort Maréchal de France, le 5 Juin 1656. Par ce décès, cette Duché-Pairie demeura éteinte.

* MAGNEVILLE : Terre située dans le fonds du Bailliage de Côtentin, près de la ville de Valogne, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte.

Le premier, dont on ait connoissance, est un Seigneur DE MAGNEVILLE, qui, en 1066, fut, avec les autres Seigneurs Normands, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

RAOUL DE MAGNEVILLE signa une fondation que fit *Valeran*, Comte *de Meulan*, au Prieuré de Saint-Gilles, l'an 1141 ; & à une Charte pour le même Prieuré, en 1143. Il y a une autre Charte du même *Valeran*, Comte *de Meulan*, où signe ledit RAOUL DE MAGNEVILLE, l'an 1169, ainsi qu'à une autre de l'an 1172.

GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, fit le voyage de Jérusalem en 1177. — Un autre GUILLAUME DE MAGNEVILLE, eut pour fille — JEANNE, mariée, en 1296, à *Jean de Thieuville*.

JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1335. — JEANNE DE MAGNEVILLE étoit femme, en 1337, de *Richard de Brione*, Seigneur de Heuditot.

Parmi les Chevaliers, auxquels le Roi JEAN pardonna, après l'affaire de Rouen, en 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre, est nommé *Monsieur* JEAN DE MAGNEVILLE.

GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Ecuyer, & *Monseigneur* GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, sont nommés dans des Registres de la Chambre des Comptes, de l'an 1369 ; & *Monseigneur* JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, dans les mêmes Registres de l'an 1383.

*Monsieur* JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, est nommé dans un acte de l'an 1403. Il avoit une sœur, mariée, en 1404, à *Raoul de Murdrac*. — ROBERT DE MAGNEVILLE plaidoit contre *Antoine de Tilly*, Seigneur de la Bigne, en 1415. — PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur d'Urville, vivoit en 1422, & signa à un acte de 1457.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423, est le Sieur C. DE MAGNEVILLE. Il y a plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1458, pour JEAN DE MAGNEVILLE ; de 1463, pour Messire JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Magneville, en partie ; & de 1497, pour PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Ecuyer.

On trouve *Jean de Clinchamp*, Chevalier, qui épousa, en 1498, MARGUERITE DE MAGNEVILLE.

*Monsieur* GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Chevalier, sous CHARLES VI & LOUIS XI, dans la recherche des Nobles ; PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur de Secqueville ; JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Lanteuil ; GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Seigneur de Livry ; & JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Cahaignes, firent leurs preuves.

*Messire* ROBERT DE MAGNEVILLE, Seigneur de la Bigne, vivoit en 1500, & *Messire* JEAN DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye du Puy en 1515.

*Simon de Saint-Germain*, Seigneur d'Ivry, eut pour femme HÉLENE DE MAGNEVILLE, veuve de *Jacques des Prez* ; & *Christophe de Cerisay* épousa FRANÇOISE DE MAGNEVILLE, dont la fille, *Marie de Cerisay*, vendit la Terre de la





Haye-du-Puy à JEAN, Sire DE MAGNEVILLE, qui eut deux fils, sçavoir : — ARTUR, qui suit ; — & LOUIS, mort sans hoirs.

ARTUR DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puy, & Sire de Magneville, épousa *Judith Aux-Epaules*, fille de *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, dont vint :

GÉDÉON, Sire DE MAGNEVILLE, lequel fut pere de deux fils : — ARTUR DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puy, mort sans enfans de *Judith le Loup*, son épouse ; — & GABRIEL, dont nous allons parler.

GABRIEL, Sire DE MAGNEVILLE & de Jesossé, en Bessin, épousa *Françoise de Franquetot*, fille d'*Antoine de Franquetot*, Seigneur de Coigny, & de *N.... de Saint-Simon*, dont, pour fille unique :

ANNE-CHARLOTTE DE MAGNEVILLE, Baronne de la Haye-du-Puy, femme de *Louis du Fay*, Seigneur de Virville, Président au Parlement de Normandie, qui fit ériger la Baronnie de *la Haye-du-Puy*, en *Marquisat*, & vendit, conjointement avec son épouse, la Seigneurie de MAGNEVILLE au Sieur *le Pigeon*, Secrétaire du Duc *de Longueville*. Cette Terre est à présent dans la Maison de *Motteville*.

Les armes de MAGNEVILLE sont : *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, membrées & béquées d'or.*

MAGNIEN. Famille qui porte : *d'azur, à deux palmes adossées d'or.*

MAGNIN : Famille noble de Genève, établie à Boulene dans le Comté Venaissin, dont il est parlé dans le *Tome IV* de l'Histoire de la Noblesse de ce Comté, par *Pithon-Curt*, *pag.* 526 *& suiv.* Elle a formé trois branches.

La premiere a fini à JEAN MAGNIN, Capitaine au Régiment de Toulouse, Infanterie, qui testa le 20 Mars 1714. De la seconde est MARIE, Religieuse Ursuline au Pont-Saint-Esprit. La troisieme subsiste dans PAUL-ANTOINE MAGNIN-DE-GASTE, Seigneur de la Ramiere, Co Seigneur de la Garde, qui a quitté le service, & a épousé, le 20 Juin 1741, *Gabrielle Alfanti*, fille de *Jean-François*, & de *Thérese Nicolaï de Sabran*, de la ville de Marseille, dont il avoit, en 1745, un fils, nommé GABRIEL.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

MAGNIOL, en Provence. Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, *Tome II*, *p.* 92.

Elle subsiste dans FRANÇOIS MAGNIOL, marié, le 5 Mai 1738, à *Marguerite Maurin*, dont il a postérité. Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent avec sa fleche de même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* MAGNY, en Normandie, Diocèse de Rouen. Terre acquise, par décret, par *Gui de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, depuis revendue par *Michel de Chamillart*, son fils, Intendant des Finances.

Elle fut érigée, au commencement de ce siécle, en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de *Magny*, conjointement avec les Fiefs, Terres & Seigneuries de Tracy, Arromanches, Manvieux & Dampierre-Marie, situés à Rye, en faveur de l'acquéreur, *Nicolas-Joseph Foucault*, Conseiller d'Etat, décédé à Paris le 7 Février 1721. Il a laissé pour fils : — *Nicolas Foucault*, Marquis de Magny, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique.

Il y a deux Familles du nom de MAGNY, en Normandie. L'une, établie dans les Elections de Falaise & de Bernay, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

L'autre, dans l'Election de Mortagne, porte : *de gueules, à la rose d'argent, tigée & feuillée de sinople, accostée de deux fleurs de lis, partie d'or & d'argent, avec un croissant d'or en pointe de l'écu.*

MAGON DE TERLAYE : Famille originaire de Saint-Malo en Bretagne.

JEAN MAGON, Sieur de la Lande, un des descendans de cette Famille, eut de son mariage avec *Laurence Eon*, — 1. ALAIN MAGON, Seigneur de Terlaye & de la Gervasais, successivement Mousquetaire, Enseigne aux Gardes en Février 1693, Sous-Lieutenant le 11 Avril 1695, Lieutenant le 26 Février 1697; Capitaine le 20 Juin 1703; Brigadier le 1 Février 1719; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1727, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734. Il commanda, en 1733 & 1734, le Régiment des Gardes à l'armée du Rhin, servit au siége de Philisbourg, & monta, en qualité de Maréchal-de-Camp, plusieurs gardes à la tranchée devant cette place; fut nommé, par le Roi, à la Lieutenance-Colonelle du Régiment des Gardes, après la démission de M. *de Contades*, au mois de Mars 1735; & fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mars 1738. Il est mort le 29 Avril 1748, à 75 ans, sans alliance; — 2. & NICOLAS MAGON, Seigneur de la Gervasais, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, en 1704, puis de Gondrin en 1712; Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 20 Février 1743, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans. *Mercure de France, Juin 1748, p. 175.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion aussi d'or, armé, lampassé & couronné de même.*

MAGONTIER. Il est parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de Septembre 1731, *pag.* 2270.

On y lit que JEAN-BATISTE DE MAGONTIER, Seigneur de Laubanie, Marquis de Dasirac, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, épousa, le 5 Septembre 1731, *Elisabeth-Madelene Jacquier.*

* MAGUELONNE. Ville ancienne de la Gaule Narbonnoise, Colonie des Phocéens, fondateurs de Marseille & d'Agde, autrefois considérable & épiscopale, aujourd'hui ruinée, située dans une Isle de la mer Méditerranée.

Elle a donné son nom à l'Etang & à la côte voisine, avec un port fameux dans les siécles passés, avec titre de *Comté*, fief immédiat de la Couronne, appartenant au Comte *de Melguel*, dont l'héritiere, *Béatrix*, Comtesse *de Maguelonne* & de Melguel, jeune veuve & sans enfans de *Bérenger Raimond*, Comte de Provence, & de *Milhaud*, frere de RAIMOND, Comte de Barcelonne & Roi d'Arragon, épousa, l'an 1145, *Bernard Pelet*, Sire & Seigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers Ducs, Comtes, Marquis & Vicomtes *de Narbonne*, qui eut de ce mariage un fils, nommé *Bertrand*, Comte de Maguelonne & de Melguel, après la mort de son pere, Seigneur d'Alais & Comte de Sustantion, dont la postérité subsiste encore en Languedoc sous le nom de *Narbonne-Pelet.* Voyez ces mots.

*Bernard Pelet*, Comte de Melguel & de Maguelonne, Seigneur d'Alais, eut encore de son mariage avec la Princesse *Béatrix*, une fille, nommée *Hermessinde*, mariée, l'an 1172, à *Raimond*, sixieme Comte *de Toulouse*, petit-fils de LOUIS *le Gros*, Roi de France, lequel, en vertu de ce mariage, prétendit sur son beau-frere, *Bertrand Pelet*, le Comté de *Maguelonne*, du chef de sa femme *Hermessinde*, ce qui divisa long-tems ces deux Maisons.

La ville de MAGUELONNE ayant été ruinée plusieurs fois par les Sarrazins, l'Evêque & la plupart des habitans se retirerent à Montpellier, Ville moderne, qui devint pour lors le siége Episcopal de tout le Diocèse, & relevoit directement du domaine des Comtes *de Maguelonne*, qui s'établirent à Melguel & à Sustantion, deux autres Villes du voisinage, en terre ferme, qui leur appartenoient aussi, avec titres de *Comtés*, & qui s'accrurent pareillement d'une partie des citoyens de Maguelonne.

Les Seigneurs particuliers de Montpellier étoient vassaux des Comtes *de Maguelonne & de Melguel*, & leur rendoient hommage. Les Rois même de Maiorque

& d'Arragon, devenus Seigneurs de Montpellier, ne s'en dispensoient point, & les reconnoissoient pour leurs Suzerains. L'Evêque & le Chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la Seigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens sont réunis à la Couronne. *Mémoire* fourni, lors de la premiere Edition. Voyez encore MELGUEL.

MAGY : Suivant l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence,

JEAN-BATISTE MAGY, établi à Marseille, fut annobli, par Lettres-Patentes expédiées au mois d'Avril 1747, vérifiées le 28 Mars de l'année suivante, & enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence.

Les armes : *de sinople, au vaisseau d'or, sur une mer d'argent, surmonté d'un croissant aussi d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MAHAULT, en Bretagne, ressort de Carhaix.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Novembre 1670, au rapport de M. *de Langle*, JACQUES MAHAULT, Seigneur de Menenou, fut interloqué, & ensuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 4 Février 1671, au rapport de M. *des Cartes.*

Les armes : *d'argent, au greslier de sable, lié & enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople, 2 & 1, la pointe en bas.* Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAHÉ, Seigneur de Kermorvan, du ressort de Rosporden. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 20 Mai 1669, & 14 Octobre 1670, au rapport de M. *Huart*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction.* Les armes : *d'argent, à deux haches d'armes de gueules, adossées & surmontées d'un croissant montant de même.*

MAHÉ, Ecuyer, Sieur des Moulins en Normandie, Election de Mortain. Famille qui porte : *d'argent, à la croix gironnée de gueules.*

MAHEAS, Ecuyer, Sieur de Moon, même Province, Election de Coutance. Famille, dont les armes sont : *d'argent, à 3 tourteaux de sable, 2 & 1.*

MAHIEL, même Province, Election de Bernay, porte : *d'azur, à 3 boucles d'or, 2 & 1 ; au chef du second, chargé de trois roses d'argent.*

MAHIEU, aussi même Province, Election de Carentan, porte : *de gueules, à trois plantes d'ail, chargées de dix grains d'argent.*

MAHONY. De cette Famille étoit

DANIEL MAHONY, Irlandois, Comte titulaire de Castille, par don de PHILIPPE V, Roi d'Espagne. Il a été le second mari de *Charlotte Bulkley*, veuve de Milord *Clare*, & mere du Maréchal *de Thomond*, tous deux du nom *d'O-Brien.* Il a de son mariage deux fils, sçavoir : — N...., Comte DE MAHONY, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, Inspecteur-Général de sa Cavalerie & de ses Dragons, Gouverneur du Château Saint-Elme ; — & N.... DE MAHONY, Brigadier & Colonel d'un Régiment de Dragons au service d'Espagne.

MAHUET, en Lorraine, dont nous avons déja parlé au mot LUPCOURT.

MARC-ANTOINE MAHUET, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, du Vermois, Coyviller & Champenoux, Ministre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, Intendant général de son Hôtel & de ses Finances, est mort à Nancy le 15 Juin 1717, âgé de 75 ans. Il avoit épousé *N.... Richard*, Dame de Champré, Olley, Bettainviller & Létricourt. Il en a eu plusieurs enfans, dont l'aîné est — CHARLES-IGNACE, qui suit ; — 2. JACQUES-MARC-ANTOINE, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Seigneur de Champré, Olley, Bettainviller & Létriçourt, ci-devant Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant des

Chevaux-Légers de sa Garde; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Abbé Commendataire de Stulzbronn, Prieur de Froville, grand Prévôt de Saint-Diez, Conseiller au Parlement de Nancy, & Vicaire Apostolique de la Principauté de Lixin, mort depuis plusieurs années.

CHARLES-IGNACE, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ses Ministres & Secrétaires d'Etat, Sur-Intendant des Postes, & Commissaire général Ordonnateur au Duché de Bar, en faveur duquel la Terre de *Lupcourt*, jointes à plusieurs autres, a été érigée en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, est veuf, depuis le 27 Septembre 1732, de *Marie-Nicole de Hoffelize*, fille de *César-François*, Chevalier, Seigneur de Valfroicourt, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel du Duc LÉOPOLD, & de *Françoise*, Baronne *de Fournier-Zugmantel*. Il a de cette alliance, quatre garçons & deux filles, sçavoir: — 1. CÉSAR DE MAHUET, Comte de Lupcourt, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1745, dont il s'est démis en Octobre 1755; — 2. ANTOINE, dit *le Baron* DE MAHUET, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmond; — 3. ANNE-JOSEPH, dit *le Baron de Drouville*, Capitaine de Cavalerie au même Régiment; — 4. JACQUES-MARC-ANTOINE, Chanoine de la Primatiale de Nancy; — 5. GABRIELLE, mariée, en 1728, à *Léopold*, Comte *de Collignon* & de Malleloi, Chambellan du Duc LÉOPOLD; — 6. & N...., dite *Mademoiselle de Lupcourt*. Extrait en partie du Dictionnaire des Gaules, au mot LUPCOURT.

MAI (DE): Famille du pays de Combrailles, au Diocèse de Limoges, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Registre I, Part. I, p.* 363.

ANTOINE DE MAI, Ecuyer, Seigneur de Salvert près Montluçon, demeuroit dans le pays de Combrailles avec *Marguerite de Souflebot*, sa femme, de laquelle il eut:

GILBERT DE MAI, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, au pays de Combrailles, qui épousa, en 1536, *Marguerite Pelin*, fille de *Gabriel Pelin*, Sieur de Châteauvieux, dont:

JEAN DE MAI, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, marié, 1°. en 1574, avec *Gilberte de Chaussecourte*; & 2°. avec *Louise de la Maisonneuve*. De sa premiere femme sortit, entr'autres enfans:

BLAISE DE MAI, Seigneur de la Védellerie, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Cadenet*, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne bande en 1617. Il épousa *Anne le Groing*, & en eut:

JEAN DE MAI, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Védellerie, allié, le 12 Octobre 1656, à *Marie Lotz*. Leurs enfans furent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. HUGUES, Ecuyer, Sieur de Marmagne & de Boucheroux en Berri, maintenu dans sa noblesse, avec son frere, en 1715, comme issu de *noble race* depuis l'an 1508; — 3. & GILBERTE DE MAI, femme d'*Antoine de la Chapelle*, Seigneur de Lavau en Bourbonnois, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.

GASPARD DE MAI, Sieur de Termont, Chevalier de Saint-Louis, alors premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Marche, épousa, le 16 Avril 1710, *Marie-Susanne de la Roche-Aimon*, fille d'*Antoine de la Roche-Aimon*, Seigneur de Lavaur-Saint-Maissent, de la Farge, &c. & de *Marie d'Auridier*. Leurs enfans sont: — 1. GILBERT; — 2. PAUL; — 3. ANTOINE; — 4. HUGUES; — 5. ELIE; — 6. & MARIE-SUSANNE DE MAI, née le 6 Avril 1713.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MAIGNAN (LE), en Bretagne, du ressort de Nantes. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. *le Febvre*, du 3 Janvier 1669; & le second, au rapport de M. *Raoul*, du 12 Mars 1671, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de sable.* Manuscrit *in-folio*, des Généalogies de Bretagne.

MAIGNAN, en Normandie, Election de Falaise, porte : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même à la bordure de gueules.*

MAIGNARD, en Normandie : Famille noble qui remonte à

RICHARD MAIGNARD, Gouverneur de Vernon, qui remit cette Ville, en 1442, sous l'obéissance du Roi CHARLES VII.

GUILLAUME MAIGNARD, son fils, Seigneur de Bernieres, né à Vernon, fut Conseiller au Parlement de Rouen en 1499, & mourut en 1514, laissant :

THOMAS MAIGNARD, Seigneur de Bernieres, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort en 1559. Il avoit épousé *Catherine Durand*, morte en 1557, dont :

JEAN MAIGNARD, Seigneur de Bernieres, Président de la Chambre des Comptes de Rouen, mort en 1582. Il avoit épousé *Marie de Croismare*, morte en 1602, & en eut :

CHARLES MAIGNARD, Seigneur de Bernieres, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen en 1583, puis au Grand-Conseil le 18 Mars 1587, Maître des Requêtes le 10 Avril 1595 ; Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1600, mort le 20 Juillet 1621. Il avoit épousé, 1°. le 25 Mai 1583, *Madelene Voisin*, morte le 6 Mai 1596, fille de *Thomas*, Seigneur d'Infreville, & de *Catherine Asselin* ; & 2°. le 20 Avril 1597, *Catherine Gruel*, Dame de Villers, morte le 22 Avril 1622, fille de *Charles Gruel*, Seigneur de Poville, & de *Catherine l'Eglise*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. MARIE, femme, en Juin 1600, d'*Alphonse Jubert*, Président de la Cour des Aides de Rouen ; — 3. MADELENE, femme, en 1610, de *Claude Bretel*, Seigneur de Languetot, Maître-d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & Maître des Requêtes le 3 Février 1621. Du second lit sortit : — 4. CATHERINE, mariée, en Décembre 1618, à *Philippe de Fouilleuse*, Seigneur de Flavacourt, Lieutenant de Roi au Bailliage de Gisors, mort en Juin 1634.

CHARLES MAIGNARD, II. du nom, Seigneur de Bernieres, Conseiller au Parlement de Rouen le 15 Décembre 1614, Président au même Parlement le 20 Juillet 1621, mort le 10 Mars 1632, âgé de 38 ans, & enterré aux Capucins de Rouen, avoit épousé, le 15 Février 1615, *Françoise Puchot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Malandrin & de la Vaupaliere, Maître des Comptes à Rouen, & de *N... de Martainville* : elle mourut en 1639. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Vaupaliere, Enseigne aux Gardes, tué au siége d'Aire le 17 Juin 1641, à 22 ans ; — 3. JACQUES, Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte le 23 Janvier 1662, à 39 ans ; — 4. N...., Chevalier de Malte ; — 5. CHARLES, Capitaine aux Gardes-Françoises, mort le 12 Juillet 1632, à 36 ans ; — 6. PHILIPPE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 7. JACQUES, mort le 20 Février 1747, âgé de 18 ans ; — 8. MADELENE, femme, le 15 Février 1638, de *Claude Groulard*, Seigneur de Torcy, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 6 Août 1643, à 19 ans ; — 9. une autre fille, Religieuse Carmelite ; — 10. & MARIE, femme, en 1651, d'*Alexandre de Créquy*, Seigneur de Bernieulle.

CHARLES MAIGNARD, III. du nom, Seigneur de Bernieres, né le 6 Février 1612, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Avril 1617, Maître des Requêtes le 30 Mars 1643, Conseiller d'Etat, mort à Issoudun le 31 Juillet 1662, âgé de 45 ans, avoit épousé, le 8 Mai 1638, *Anne Amelot*, morte le 12 Juillet 1643, à 33 ans, fille de *Jean Amelot*, Seigneur de Carnetin, Président des Requêtes du Palais, & de *Charlotte Girard*, sa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, mort, âgé de 16 ans, le 19 Janvier 1656 ; — 2. LOUIS-CHARLES, qui suit ; — 3. ETIENNE, rapporté après son frere ; — 4. & CHARLOTTE, mariée, le 18 Mars 1668, à *Charles Faucon de Ris*, premier Président du Parlement de Rouen, mort en 1691, & elle le 8 Septembre 1694, à 44 ans.

LOUIS-CHARLES MAIGNARD, Marquis de Botot, Conseiller au Parlement de Rouen

Rouen en 1675, & Procureur-Général du même Parlement le 8 Mai 1692. Il avoit obtenu, en 1678, l'érection de la Seigneurie de *Bernieres* en *Marquisat*, & est mort le 23 Juin 1710, à 63 ans. Il avoit épousé, 1°. *Françoise le Cornu de Bimorel*; & 2°. *N.... Durand de Bonneville*. Il a eu du premier lit: — 1. GILLES-HENRI, Seigneur de Botot, Conseiller au Parlement de Rouen en 1705, Président à Mortier du même Parlement le 27 Juillet 1707, mort le 18 Octobre 1734, sans enfans de son mariage avec *Marguerite-Madelene du Moutier*, remariée à *Henri Prudhomme*, ancien Garde-du-Corps du Roi, & morte le 2 Décembre 1757, à 69 ans. Du second lit sont issues: — 2. MADELENE-FRANÇOISE-GABRIELLE, Marquise de Bernieres après son frere, mariée à *Philippe de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 18 Décembre 1734; — 3. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, femme d'*Alexandre-Henri-Jacques du Moncel*, Seigneur de Louroilles, Président à Mortier au Parlement de Rouen.

ETIENNE MAIGNARD, troisieme fils de CHARLES, III. du nom, & d'*Anne Amelot*, Conseiller au Parlement de Paris, le 27 Juin 1670, a épousé, le 29 Avril 1666, *Anne-Madelene Faucon de Ris*, morte le 22 Décembre 1716, fille de *Jean-Louis Faucon de Ris*, Premier Président du Parlement de Rouen, & de *Bonne Royer*, dont: — 1. CHARLES-ETIENNE, né le 1 Août 1667, Conseiller au Grand-Conseil le 25 Septembre 1690, Maître des Requêtes le 30 Avril 1694, successivement Intendant de Maubeuge en 1698, de Dunkerque en 1706, & de Lille, mort le 20 Décembre 1717, sans enfans de son mariage avec *Catherine-Esther de la Motte*, morte le 31 Octobre 1727, à 52 ans; — 2. & NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 14 Novembre 1686.

*SECONDE BRANCHE.*

PHILIPPE MAIGNARD, Seigneur d'Hauville & de la Vaupaliere, sixieme fils de CHARLES II, Seigneur de Bernieres, & de *Françoise Puchot*, Conseiller au Parlement de Rouen en 1649, Procureur-Général au même Parlement le 23 Juin 1653, mort en 1681, avoit épousé, le 15 Mars 1638, *Marie Coquerel*, dont: — 1. CHARLES-ETIENNE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte le 7 Octobre 1670; — 3. JACQUES, Capitaine aux Gardes en 1692, Brigadier en 1702, tué à la bataille de Ramillies en 1706, sans avoir été marié; — 4. autre JACQUES, Colonel du Régiment de Levis en 1704, tué devant Turin en 1706; — 5. N...., femme de *Pierre Cavelet*, Seigneur d'Oncquetot près Corbeil; — 6. FRANÇOISE, mariée à *N.... de Brevedent*, Seigneur de Sahurs, Conseiller au Parlement de Rouen; — 7. & FRANÇOISE, femme, en 1692, de *Jean-Henri d'Ambray*, Président à mortier au Parlement de Rouen.

CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Seigneur de la Vaupaliere, Conseiller au Parlement de Rouen en 1681, mort en 1731, avoit épousé *Geneviéve Paulmier de la Bucaille*, remariée, en Décembre de la même année, à *Jean-Batiste Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarme, Intendant de Bretagne, puis Prévôt des Marchands de Paris, dont un garçon & une fille. De son premier lit elle a eu

PIERRE-CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Marquis de la Vaupaliere, né posthume le 9 Octobre 1731, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piémont. Il a acheté la Cornette des Mousquetaires du Roi de la premiere Compagnie, à la retraite du Comte *du Roure*, a été reçu le 8 Décembre 1751; est monté à l'Enseigne en 1756, à la retraite du Marquis *de Peruzzis*; à la Sous-Lieutenance en 1759, à la retraite du Comte *de Carvoisin*; & à la Lieutenance de la même Compagnie en 1767. Il a été fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 25 Juillet 1762, & a épousé, en 1766, la veuve du Comte *de Tessé-Matignon*, de la Maison de *Clermont-Renel*, dont il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de gueules.*

MAIGNELAIS, en Brie.

Maison éteinte qui a donné un Echanson de France dans JEAN, dit TRISTAN, Seigneur DE MAIGNELAIS, qui en exerça la charge en Angleterre auprès

du Roi JEAN, en Juillet 1363, & mourut en 1378. Sa postérité a fini à JEAN DE MAIGNELAIS, II. du nom, dit TRISTAN, mort en 1462.

MAIGNELERS. Voyez ci-devant MAGNELERS.

MAIGNEN (DE): Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault*, de Langres.

JEAN DE MAIGNEN, Ecuyer, Seigneur de Maignen, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, eut de son mariage avec *Guillemette Guenichon*, — CLAUDETTE DE MAIGNEN, mariée par contrat du 21 Novembre 1602, passé devant *Royer*, Notaire & Tabellion au Bailliage de Sens établi à Langres, avec *Jean Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Voncourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, né le 4 Octobre 1578, fils aîné de *Nicolas Girault*, & de *Philippe le Monnoyer*, dont postérité. *Voyez* GIRAULT.

Les armes de MAIGNEN sont : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un grelot d'or, acosté de deux quintefeuilles de même.*

MAIGNEN (LE), en Normandie: Ce nom se trouve inscrit dans un tableau qui se voit dans l'Eglise Abbatiale du Mont Saint-Michel, & qui contient les noms de 119 Gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. La Famille de LE MAIGNEN est une des plus anciennes de cette Province, & dont la noblesse est des mieux prouvée, parce que par-tout où elle s'est établie, dans les premiers tems, il y avoit d'autres Familles du même nom qui étoient rôturieres, ce qui lui suscita, dans les XV[e] & XVI[e] siécles, beaucoup d'affaires vis-à-vis les Traitans, & les Commissaires du Roi, desquelles elle est toujours sortie victorieuse; & qui n'ont servi qu'à accumuler ses preuves & ses titres.

Le premier qu'on connoisse de ce nom, est GUILLAUME LE MAIGNEN, qui traita, en 1271, de la Fieffenne du Mesnil-Thebaut au Comté & Election de Mortain, avec PHILIPPE III, Roi de France. La Charte est du 1 Décembre 1271, & porte : *nos Guillelmo* LE MAIGNEN, *Scutifero* (car ils étoient plusieurs, desquels le seul GUILLAUME LE MAIGNEN est titré de *Scutifer*) *ac eorum hæredibus ad firmam perpetuam tradidimus & concessimus*, &c. Dans cette Charte les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue sont nommément exprimés. Cette Charte, fut confirmée par PHILIPPE AUGUSTE & PHILIPPE *le Bel.* De ce GUILLAUME LE MAIGNEN sont issues deux branches, dont une établie dans l'Election de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dive & aux environs; & l'autre dans l'Election de Mortain & celle d'Avranches. Elles justifient l'une par l'autre leur commune origine & leur souche provenante de GUILLAUME LE MAIGNEN, quoique leur Généalogie se trouve interrompue pendant deux siécles.

La branche établie dans l'Election d'Avranches, celle de Mortain étant éteinte, a pour tige COLIN LE MAIGNEN vivant en 1470, & qui possédoit les Fiefs situés au Coq en la Mancelliere, de la Gaulardiere, de la Rue & de la Maignennerie dans le Mesnil Thebaut, ce qui prouve qu'il descendoit de GUILLAUME, qui en avoit traité avec PHILIPPE *le Hardi.* Ce COLIN LE MAIGNEN ayant été imposé en conséquence de l'Edit des francs fiefs sous le regne de CHARLES VIII, présenta à ce Prince, à la tête de plusieurs autres Gentilshommes du Côtentin, sa requête en 1469, à fin d'être déchargé; mais l'Edit de 1470, ordonnant que tous les possédans fiefs Gentilshommes & Rôturiers payeroient une année de leur revenu, COLIN LE MAIGNEN, obligé de payer comme les autres, prit des Lettres, en tant que besoin, des Commissaires du Roi, par lesquelles ils reconnurent qu'il étoit *Ecuyer* & d'*ancienne noblesse*, & lui conserverent ses armes & son timbre. Ces Lettres sont du 8 Avril 1470. Il eut pour enfans : —

1. Guillaume, qui suit; — 2. Richard, dont il sera parlé ci-après. Il obtint avec son frere aîné, Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroissiens du Mesnil-Thebaut, qui les avoient imposés à la taille le 13 Avril 1472; — 3. & Jean le Maignen, Prêtre.

Guillaume le Maignen eut pour son partage le Fief au Coq & la Maignennerie. Son fils fut Abel, pere de — Charles le Maignen, Avocat du Roi à Mortain, qui obtint Arrêt de confirmation d'ancienne noblesse à la Cour des Aides de Rouen, contradictoirement avec le Procureur Général, en date du 15 Juillet 1583. Ce Charles eut pour fils — Ernier le Maignen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses services, par Lettres du 17 Juin 1613. De cet Ernier vint: — Jacques le Maignen, Seigneur du Plessis & de Huzé près Mortain, dans la personne duquel cette branche s'est éteinte, n'ayant eu que des filles.

Richard le Maignen, second fils de Colin, eut pour son partage les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue au Mesnil-Thebaut, lesquels sont demeurés dans sa branche jusqu'en 1754 & 1760, qu'ils ont été vendus par Claude le Maignen, devenu Capitaine d'Invalides après avoir long-tems servi dans le Régiment de Tournaisis; & par Jean-Batiste le Maignen, Capitaine au Régiment de Provence. Ce Richard le Maignen épousa, 1°. *Marie Langlois*; & 2°. en 1473, *Judith de Verdun*, de la Maison de *la Graune*, dont: — 1. Guillaume, mort sans alliance en 1530; — 2. Jean, qui suit; — 3. Pierre, Prêtre; — 4. Augustin, mort à l'armée; — 5. & Marguerite, femme de *Gilles Mahias*, Ecuyer, Seigneur de Mohon.

Jean le Maignen épousa, 1°. Demoiselle *Jeanne Dobé*; & 2°. Demoiselle *Guyonne le Crocq*. Du premier lit vinrent: — 1. Pierre, Prêtre; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Marguerite, mariée à *Jean Hulin*, Seigneur de la Chausoniere & de la Grimaudiere; & du second lit: — 4 & 5. Abel & Michel, morts sans alliance; — 6. & Renée, mariée à *Gilles de Pontgane*, Ecuyer. Pierre, Jacques, Abel & Michel, freres, furent maintenus dans leur *ancienne noblesse*, par M. *de Mesme de Croissy*, Intendant de la Généralité de Caen.

Jacques le Maignen épousa Demoiselle *Françoise James*, laquelle obtint Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroissiens du Mesnil-Thebaut après la mort de son mari, duquel elle eut:

René le Maignen, qui épousa *Marie Langlois*, dont vinrent: — Louis, qui suit; — & Roberte, mariée à *François de la Ferriere*, Seigneur de Carolle & Gouverneur de Grandville.

Louis le Maignen, Sieur des Traversieres, épousa, 1°. *Françoise Ernault*, de la Maison de *Chantore*; & 2°. *Michelle Gaudin*. Il eut du premier lit: — 1. René, qui suit; — 2. Odet, marié, 1°. à *Guillemette Deperonne*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Gillette de la Hache*, de laquelle vint: — Claude le Maignen, Seigneur de Grainville, qui obtint décharge des taxes sur les nouveaux Annoblis, par Arrêt du Conseil Privé contre les Traitans. Il eut de sa femme trois filles mariées dans la Famille de *Campion*; — 3. François, rapporté ci-après; — 4. Anne, mariée à *Jean le Maréchal*, Lieutenant-Criminel au Bailliage d'Avranches; & du second lit: — 5. Louis, Sieur des Traversieres, qui servit long-tems en qualité de M..... dans le Régiment de la Luzerne & autres. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*, ce Louis le Maignen, Sieur des Traversieres fut d'abord débouté & ensuite restitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de Réformation le 14 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*. C'est ce qui conste par un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne. Il avoit épousé, 1°. *Guillemette le Brun*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite de la Broise*, de laquelle vinrent: — (a) Claude, mort jeune; — (b) Jean-Batiste le Maignen, mort aux Isles de Saint-Domingue; — (c & d) & deux filles; — 6. & Jean-Batiste le Maignen, Curé de Bacilly.

René le Maignen mourut en 1662, après avoir commandé, en qualité de Capitaine, la garnison du Mont-Saint-Michel. Il avoit épousé Demoiselle *Susanne de Camprond*, dont : — Pierre, qui suit; — & deux filles mariées.

Pierre le Maignen eut de *N... Gautier*, son épouse, — Claude, qui suit; — & deux filles, mortes sans alliance.

Claude le Maignen servit long-tems en qualité de Lieutenant au Régiment de Tournaisis, & mourut à Avranches, Capitaine d'Invalides, sa Compagnie étant à Saint-Malo, après avoir vendu, en 1754, le fief de la Gaulardiere. Il avoit épousé, étant en Alsace, une Demoiselle, dont il a eu : — N... le Maignen, Chanoine à Neuvillers en Alsace, le dernier de cette branche.

François le Maignen, troisiéme fils de Louis, & de *Françoise Ernault*, sa premiere femme, obtint des Lettres de confirmation de noblesse & plusieurs Arrêts tant en la Cour des Aides qu'en celle des Comptes de Normandie, des 16 Octobre 1680, 2 Avril 1686 & 16 Mai 1687. Il épousa, 1°. *Jacqueline Poulain;* & 2°. *Jeanne Gaudin.* Du premier lit il eut : — N... le Maignen, mort Prêtre; & du second : — 2 & 3. François & Colin, morts, sans avoir été mariés, au retour de l'expédition de Tunis, de laquelle ils étoient; — 4. Jean-Batiste, mort sans alliance aux Isles de Saint-Domingue, où il étoit Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, & Aide-Major du petit Goave; — 5. Odet, qui suit; — 6, 7 & 8. Trois filles Religieuses aux Hospitalieres de Burenton; — 9. & une autre fille, morte sans avoir été mariée, en 1760.

Odet le Maignen obtint encore sentence en l'Election d'Avranches contre les Paroissiens de Saint-Quentin, où il avoit épousé *Bertrande de Pontsoul*, de laquelle il a eu : — 1. Germain, mort jeune; — 2. René-François, mort âgé de 45 ans, sans alliance, après avoir servi long-tems dans le Régiment de Tournaisis; — 3. Jean-Batiste, mort jeune; — 4. René-Marie, qui suit; — 5. Olivier-Marie, mort Sous-Diacre en 1759; — 6. autre Jean-Batiste, Capitaine au Régiment de Provence, tué d'un coup de fusil à Cassel, le 25 Octobre 1762, dans le Fort *Soixante-neuf*, où il fut envoyé sur les 6 heures du soir pour en défendre l'attaque, & dans lequel il pénétra au travers des ennemis, à la tête d'une Compagnie de Chasseurs qu'il commandoit; — 7. Marie-Jeanne-Bertrande, qui après avoir épousé *Jacques Enjousbaut*, Sieur de la Plochere, a obtenu des Lettres de relief de noblesse; — 8, 9 & 10. Madelene, Louise & Catherine-Antoinette le Maignen, toutes trois mortes jeunes.

René-Marie le Maignen, né le 25 Décembre 1717, fut chargé de la procuration du Duc d'Orléans pour la régie des Domaines de Carentan & de Saint-Lo, & épousa, le 25 Janvier 1745, *Louise-Alexandre de Muri*, dont: — 1. François-Anne-René-Marie, né le 2 Juillet 1752, qui a fait ses preuves devant M. *de la Cour*, Généalogiste, pour entrer Page chez M. le Duc d'Orléans; — 2. Jeanne-Bertrande-Louise, née le 9 Janvier 1747, mariée le 6 Février 1769, à *François-Hippolite de Valat*, appellé *le Chevalier de Saint-Roman*, de la ville de Montpellier, Capitaine, second Factionnaire au Régiment de la Couronne, cousin au III^e degré de la Marquise *de Monteynard;* — 3. & Marie-Jeanne le Maignen, née le 10 Décembre 1753.

Cette branche porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour timbre, *un casque ouvert de front.* Supports, *deux branches de palmes.*

La branche établie dans l'Election de Falaise, Bailliage d'Alençon, porte : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même, à la bordure de gueules.* Ce qui fait croire qu'elle est issue de Guillaume le Maignen, tige commune, qui vivoit en 1271, c'est le fonds d'*azur* & la *molette d'argent au premier canton;* car le reste de l'écu est ou des piéces d'alliance, ou de distinction prises, comme la *croix*, dans le tems des Croisades.

Cette branche tire son origine d'un Pierre le Maignen, Ecuyer, inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Bayeux, où l'on voit sa figure en relief sur un des piliers, armée de toutes piéces avec cette inscription : *Cy gît* Pierre le Maignen, *Ecuyer, qui trépassa l'an 1382 le 10 Décembre : Dieu lui pardonne à l'ame.* Il

étoit propriétaire de la Sergenterie noble de Saint-Pierre-sur-Dive, & avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Villerot*, de laquelle il eut :

ETIENNE LE MAIGNEN, qui se maria avec *Jacqueline de Bonnechose*. Leurs enfans furent : — 1. CHRISTOPHE, dont on ignore la femme, mais il en eut : — JACQUES & HERCULE LE MAIGNEN ; — 2. ROBERT, qui suit ; — 3. EUSTACHE, lequel n'eut point d'enfans ; — 4. FRANÇOIS, dont on ignore aussi la femme. Il fut pere d'ALBIN, lequel eut pour fils — THOMAS LE MAIGNEN ; — 5. & MARGUERITE.

ROBERT LE MAIGNEN, Seigneur des fiefs de Houlebec, de Grandval & de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dive, épousa *Guillelmine du Mêle*, dont vint :

JACQUES LE MAIGNEN, Seigneur des mêmes Fiefs, marié, 1°. à *Madelene le Forestier* ; & 2°. à *Auberde de Pierre*. Du premier lit il eut : — 1. REMI, qui suit ; & du second : — 2. ETIENNE, rapporté après la postérité de son aîné.

REMI LE MAIGNEN fut inquiété pour les mêmes causes que la branche précédente, & obtint Arrêt de décharge en la Cour des Aides de Normandie le 14 Novembre 1594, avec THOMAS, JACQUES & HERCULE, ses cousins. Il épousa, en 1566, Demoiselle *Guyonne de la Rue*, de laquelle il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JACQUES, Seigneur de Grandval ; — 3. & CHARLES. Il ne paroît pas que ces deux derniers ayent été mariés.

PIERRE LE MAIGNEN, Seigneur de Houlebec, épousa Demoiselle *Madelene de Sotteville*, de laquelle il eut : — ABRAHAM LE MAIGNEN, qui obtint un Arrêt du Conseil le 24 Mars 1667, avec JACQUES-GABRIEL, son cousin. Cet ABRAHAM avoit épousé, en 1643, *Catherine de Guersel*. On en ignore la postérité, ainsi que celle de ses freres.

ETIENNE LE MAIGNEN, fils de JACQUES, & d'*Auberde de Pierre*, sa seconde femme, Seigneur de la Sergenterie de Saint-Pierre-sur-Dive, eut de *Jacqueline de la Rue*, son épouse,

JACQUES LE MAIGNEN, Seigneur de Bretheville, Conseiller-Assesseur aux Bailliage & Vicomté de Falaise, & Procureur de Sa Majesté pour la recherche des malversations, en fait des monnoies, en Normandie. De *Marie Marguery*, sa femme, sortit :

NICOLAS LE MAIGNEN, Vicomte de Saint-Pierre-sur-Dive, qui épousa, 1°. le 24 Mai 1636, Demoiselle *Marie Blondel* ; & 2°. le 5 Octobre 1639, Demoiselle *Hélene de Morel*. De ce second mariage vint :

JACQUES-GABRIEL LE MAIGNEN, qui obtint avec ABRAHAM, son cousin mentionné ci-dessus, un Arrêt de confirmation au Conseil d'Etat, le 24 Mars 1667. On ignore la suite de cette branche, qui néanmoins subsiste encore, dit l'Auteur du *Mémoire* sur lequel nous avons dressé cette Généalogie.

MAIGNY, en Normandie, Election d'Avranches. Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à trois fasces de gueules*.

MAIGRET, porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles de même, 2 & 1*.

MAILHANE DE SAINT-SERNIN. *Voyez* SAINT-SERNIN.

MAILLAC, en Languedoc, porte : *d'argent, à trois montagnes de gueules ; le sommet de chacune chargé d'un oiseau de sable*.

MAILLAN, même Province, dont les armes sont : *parti au 1 d'azur, à trois chevrons d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'or, armé & lampassé de même*.

* MAILLANE : Terre & Seigneurie en Provence, qui passa, en 1441, dans la Maison de *Porcelet*, l'une des plus anciennes de cette Province, par le mariage

De *Matheline de Guigonet*, fille d'*Elzéar de Guigonet*, Seigneur de Maillane avec *Pierre de Porcelet*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos & de ses

dépendances, de la Vallée, de Saint-Pierre, de Saint-Julien, de Lanzac, &c.; le même, qui, le 17 Juillet 1456, conduisit les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire pour le service du Roi en son armée. *Voyez* PORCELET.

Cette Terre de MAILLANE fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1647, en faveur de *N... de Porcelet*, enregistrées le 8 Mai suivant. Elle a été vendue & démembrée, desorte qu'actuellement les divers biens-fonds qui la composoient, se trouvent possédés par un assez grand nombre de particuliers, la plûpart simples rôturiers; mais la justice de la Seigneurie est possédée par *Jacques-Cyprien Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, allié à *Madelene de Gemien*, de la ville de Grignan, dont plusieurs enfans. Il est petit-fils de *Jacques Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes de Provence, le 10 Juin 1687, qui s'étoit marié à la sœur de noble *Cyprien Armelin*. Voyez HERMITE, en Provence, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MAILLARD, en Normandie.

Famille distinguée dans l'ordre de la noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, sous le regne du Roi CHARLES IX, dans JACQUES MAILLARD, Chevalier, Seigneur de Leaupartie, d'Ozuley, de Livette, la Bigne, Launay & de la Tour. On le trouve qualifié sous le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 23 Avril 1572, & dans un autre du 29 Janvier 1579, qui lui donne de plus la qualité de *noble & puissant Seigneur;* ce qui annonce la considération dont cette Famille jouissoit alors. RENÉ MAILLARD, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Leaupartie, Livette, Vierville, &c. a eu, de son mariage avec Dame *Charlotte Simon*, pour fille & unique héritiere: — Demoiselle CATHERINE MAILLARD, mariée, par contrat du 15 Novembre 1578, avec *Jacques le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Landes, &c. *Voyez* VAILLANT.

Il y a deux Familles de MAILLARD; mais nous ignorons de quelle Province. La premiere porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un tourteau de sable, à la croix d'or, & accompagné en chef de deux quintefeuilles d'or; & en pointe d'une étoile aussi d'or.*

L'autre, appellée DE MAILLARD, a pour armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 lys d'argent, & accompagnée de six merlettes de sable.*

MAILLART, Seigneur des Fourches & des Essars, en Picardie.

ANDRÉ MAILLART, Conseiller au Parlement de Paris en 1543, épousa *Madelene Sanguin de Livry*, dont:

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches & des Essars, pourvu d'une charge de Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres de 1572, & reçu le 12 Mars 1574; Maître des Requêtes le 16 Février 1581, mort avant 1597. Il avoit épousé *Madelene de Castelan*, fille d'*Honorat de Castelan*, & d'*Antoinette de Label.* Leurs enfans furent: — 1. AUGUSTIN, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, marié à *Marguerite de la Coste*, dont: — MADELENE MAILLART, femme d'*Antoine Menguet*, Seigneur de Chanterine, Capitaine au Régiment Dauphin; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. ANNE, Religieuse à Poissy.

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches, épousa, 1°. *Nicole Coiffard*, Dame de Marcilly, fille d'*Edme*, Trésorier de France en Champagne; & 2°. en 1625, *Gabrielle Boucher*, fille de *Nicolas*, Baron de Milly en Bourgogne. Du premier lit il eut: — 1. GABRIEL, tué au siége de Bordeaux; & du second: — 2. JACQUES-CHARLES, qui suit.

JACQUES-CHARLES MAILLART, Seigneur des Fourches, produisit des titres depuis le 18 Juillet 1543. Il épousa, 1°. *Marguerite Doucet*, fille de *N... Doucet*, Seigneur de Courtois en Brie, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1666, *Elisabeth Testart*, fille de *Louis Testart*, Seigneur de la Guette, Intendant des Ports du Levant, dont trois filles.

Les armes : *d'argent, au lion de sable armé, & lampassé de gueules, accompagné de 3 maillets de même.* D'autres disent : *d'or, à 3 maillets de sable, & un lion de gueules en cœur.* Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie.

MAILLART, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Février 1669, au rapport de M. *le Febvre*, GEORGES MAILLART, Seigneur du Bois-Saint-Louis, fut d'abord interloqué; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Mai suivant, au rapport de M. *de Lopriac*, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Par Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Septembre de la même année, au rapport de M. *de Lopriac*, JEAN MAILLART, Seigneur des Portes, (de la seconde branche) fut d'abord interloqué, & ensuite par un autre Arrêt rendu en ladite Chambre, au rapport de M. *Deniau*, le 30 Mai 1670, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *de gueules, à 3 maillets d'or.* Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MAILLÉ : premiere Baronnie de Touraine, que possédoit autrefois l'illustre & ancienne Maison qui en porte le nom, & qui fut acquise depuis par le Connétable *de Luynes*, & érigée, en sa faveur, au mois d'Août 1619, en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Luynes.* LOUIS XIV, en Février 1663, unit la Baronnie de *Saint-Blançay* & la Vicomté de *Tours*, au Duché-Pairie de *Luynes*, en faveur de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & au mois d'Avril 1670, la Châtellenie de Crassai & la Seigneurie de la Chateigneraie, y furent encore unies. *Voyez* ALBERT DE LUYNES.

MAILLÉ : Cette Maison, qui a fait des alliances avec les plus illustres du Royaume, étoit connue dès l'an 1069. On en trouve la Généalogie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 497 *& suiv.* & on y rapporte d'abord, par ordre chronologique, les noms de ceux qu'on n'a pu y placer. Elle remonte, dans cet Ouvrage & dans *Moréri*, à

I. GILDUIN DE MAILLÉ, mort en 1069. Il laissa *d'Agnès de Vendôme*, son épouse, fille de *Foucher*, & d'*Adelle*:

II. HARDOUIN DE MAILLÉ, qui étoit fort jeune lors de la mort de son pere. Il donna à l'Abbaye de Marmoutier, suivant un titre de 1084, les Eglises de Saint-Venant, de Maillé & de Saint-Solemne; & vivoit encore en 1093. Il avoit épousé *Béatrix*, sœur d'*Odon*, Doyen de Tours, dont : — 1. JACQUELIN, qui suit; — 2. GILBERT, Archevêque de Tours, mort en 1128; — 3. & HARDOUIN. On trouve encore un RAGUEL DE MAILLÉ, qui fit un don à l'Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, en 1084, & qui dota, en 1096, à la persuasion du Pape URBAIN II, le grand Autel de cette Eglise, avec *Fouques*, Comte *d'Anjou; Robert*, Seigneur *des Roches; Hugues*, Seigneur *d'Urbelize*, & autres.

III. JACQUELIN, Seigneur DE MAILLÉ, assista, avec quatre de ses freres, *Fouques*, Comte *d'Anjou*, dans la guerre contre le Roi d'Angleterre, en 1115, & fut fait Chevalier, par le Comte *d'Anjou*, en 1138. Il eut d'*Adélaïs*, sa femme : — HARDOUIN, qui suit; — & JACQUELIN DE MAILLÉ, Chevalier de l'Ordre des Templiers en 1177.

IV. HARDOUIN, Seigneur DE MAILLÉ, II du nom, vivoit du tems d'*Engelbaud*, Archevêque de Tours. *Geoffroi de Vendôme* se plaignit à cet Archevêque, des dommages & des excès que ce Seigneur avoit faits à son Abbaye. Il fut pere de

V. HARDOUIN, III. du nom, Baron DE MAILLÉ, qui eut pour fils:

VI. HARDOUIN, IV. du nom, Baron DE MAILLÉ, lequel alla au secours des Vicomtes *de Léon* & *de Rohan*, contre *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, où il demeura prisonnier, & se trouva en la guerre des Albigeois, fut présent au Traité de paix qui se fit à Saint-Jean proche de Foix, le 16 des Calendes de Juin 1229, entre le Roi SAINT-LOUIS & *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & le scella de ses armes avec plusieurs autres Seigneurs. Il étoit Sénéchal de Poitou en 1233, & épousa, du vivant de son pere, *Jeanne de Thouars*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon, fille unique d'*Aimeri de Thouars*, Seigneur de la Cheze-le-Vicomte, & de *Béatrix de Machecou*, Dame de la Roche-sur-Yon & de Luçon. Elle se remaria à *Maurice de Belleville*, avec lequel elle vivoit en 1252. De son premier lit elle eut:

VII. HARDOUIN, V. du nom, Baron DE MAILLÉ, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi SAINT-LOUIS, l'an 1248; fut nommé l'un des exécuteurs testamentaires de *Gui de Montmorency*, Seigneur de Laval, lorsqu'il alla dans la Pouille, en 1265; fit demande, en 1268, au Chapitre de Saint-Martin de Tours, de son usage en la Mairie de Martigny; rendit hommage, en 1270, à *Pierre de la Brosse*, Seigneur de Langéais, des fiefs qu'il tenoit de lui, mouvans de cette Châtellenie; & fit un compromis avec l'Abbaye de Marmoutier, au mois de Mars de la même année. Il avoit épousé *Jeanne de Bauçay*, fille de *Hugues de Bauçay*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Bauçay en Loudunois. Leurs enfans furent: — 1. HARDOUIN, qui suit; — 2. PAYEN ou PEAN DE MAILLÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Brezé & de Benehart, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Seigneur de Clervaux, qui servit, avec trois Chevaliers & dix Ecuyers, dans les guerres de Guienne & de Languedoc, depuis le 28 Octobre 1339, jusqu'au 10 Avril 1340, suivant les comptes de *Barthelemi du Drac*, & étoit mort en 1347. Il avoit épousé *Jeanne de Parthenay*, aliàs *Thomasse de Doué*, dont vinrent deux garçons & trois filles; sçavoir: — (a) JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clervaux, de Frementeau, de Donzenain, de Bonneval & d'Armançay. Il servit le Roi dans ses guerres, en 1364, 1383, 1386 & 1388; fit son testament en 1386, & étoit mort, sans enfans, en 1391. Il est qualifié *Sire de Clairvaux, Chevalier*, dans une quittance qu'il donna, le 4 Septembre 1386, à *Jean le Flament*, Trésorier des guerres, de 315 francs d'or, sur ses gages & ceux de deux autres Chevaliers-Bacheliers, & 15 Ecuyers de sa Compagnie; — (b) EUSTACHE DE MAILLÉ, nommé dans le testament de JEAN, son frere, dont il fut exécuteur & héritier principal. Il vivoit encore le dernier Octobre 1391; — (c) JEANNE, mariée à *Bonabes de Rougé*, Seigneur de Derval; — (d) AUMUR, femme 1°. de *Guillaume Pierre*, Seigneur du Plessis-Baudouin, lequel testa à Angers le Mardi avant l'Annonciation de la Vierge 1320, & fit un codicille en faveur de sa femme, le Dimanche après l'Assomption 1328. Elle épousa 2°. le Dimanche, veille de la Purification 1343, *Amauri de Bauçay*, Seigneur de la Motte, & testa le 15 Février 1348; — (e) & THOMASSE DE MAILLÉ, femme d'*Imbert Guy*: leurs biens furent confisqués & donnés, en 1356, à *Fouques Riboulle*, à cause qu'ils tenoient le parti des Anglois; — 4. N.... DE MAILLÉ, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Maulevrier*, duquel elle étoit veuve en 1343; — 5. ISABEAU, femme de *Pierre de la Brosse*, avec lequel elle vivoit en 1356; — 6. & CATHERINE DE MAILLÉ, Dame de Chahaignes, Terre qu'elle légua, par son testament, à l'Abbaye de Marmoutier.

VIII. HARDOUIN, VI. du nom, Baron DE MAILLÉ, surnommé *le Jeune*, donna quittance à Arras, le jour de Saint-Remi 1302, en qualité de Chevalier de Touraine, de 200 livres tournois, pour lui, huit Chevaliers & 40 Ecuyers, sur leur service en l'Ost de France. Il est nommé dans un rôle de 1303, entre les Nobles qui assisterent le Roi PHILIPPE *le Bel*, dans la guerre de Flandres; servit aussi le Roi PHILIPPE DE VALOIS, en 1328, & étoit de sa bataille avec un autre Chevalier & huit Ecuyers, en l'Ost de Bouvines, en 1340. Il mourut la même année, & avoit épousé *Jeanne de Montbazon*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Montbazon*, & de *Marie de Dreux*. De ce mariage vinrent: — 1. HARDOUIN, qui

qui fuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *de la Roche-Bourdeuil* & *de Crevant*, éteinte, au XIII^e degré, dans la personne de CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de Crevant, de Chezelles, de Negron, &c. Maître-d'Hôtel de la Reine, qui accompagna le Roi CHARLES VII à son Sacre, au mois de Mai 1429, & le servit dans les guerres contre les Anglois. Il fit hommage, en 1483, de ses Terres de Chezelles, de Savary & de la Rouardiere, & mourut sans enfans, de *Catherine de Beauvau*, son épouse, fille de *Bertrand de Beauvau*, Baron de Precigny, Sénéchal d'Anjou, & de *Françoise de Brezé*; — 3. AMEIL DE MAILLÉ, qui étoit Archevêque de Tours le 20 Janvier 1394. Il tenoit le parti de l'Anti-Pape BENOÎT, en 1406, & fut député, l'année suivante, au Concile de Pise, pour la paix de l'Eglise, troublée par le grand Schisme qui la divisoit, & qui a duré si long-tems; — 4. & ISABELLE, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, duquel elle étoit veuve en 1361.

IX. HARDOUIN, VII. du nom, Baron DE MAILLÉ, rendit aveu, en 1373, à *Pierre de la Brosse*, Chambellan du Roi CHARLES V, des fiefs qu'il possédoit en la Châtellenie de Langeais & Bailliage de Tours. Il est qualifié *Sire* DE MAILLÉ, *Chevalier*, dans une quittance donnée à Poitiers, le 28 Juillet 1377, à *Etienne de Montmegen*, Trésorier des Guerres, de 245 francs d'or. Il avoit épousé *Mahaut le Vayer*, Dame de la Clarté, de Bretignolles, de la Fresnaye & du Plessis-Raffré, fille de *Jean le Vayer*, Seigneur des mêmes Terres. Elle se remaria à *Jean de Laval*, Seigneur de Loué, & de *Jeanne de Pommereux*, & veuf de *Marie de Beaupreau*. Elle eut de son premier mari: — 1. HARDOUIN, qui suit; — 2. JEANNE, qu'on dit femme de *Guillaume de Choisin*, Seigneur d'Ampoigné, qui testa le 13 Janvier 1412; — 3. & MARIE, femme de PEAN DE MAILLÉ, III. du nom, Seigneur de Brezé, dont il sera parlé à la branche des Seigneurs *de Brezé* & *de Benehart*.

X. HARDOUIN, VIII. du nom, Baron DE MAILLÉ, né en 1383, grand Maître-d'Hôtel de la Reine, femme du Roi CHARLES VII, vivoit encore en 1466. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1412, *Perrenelle d'Amboise*, Dame de la Roche-Courbon & de Benais, morte en 1453, fille d'*Ingelger d'Amboise*, Seigneur de la Roche-Courbon, & de *Jeanne de Craon*. De ce mariage, célébré, en présence du Roi & de la Reine de Sicile, en la ville d'Angers, vinrent: — 1. HARDOUIN, qui suit; — 2. JUHEZ, auteur de la branche des Marquis de Kerman, rapportée ci-après; — 3. MARIE, femme, le 24 Juillet 1430, de *Jean*, Sire & Baron *de Montejean*, Seigneur de Sillé-le-Guillaume; — 4. MAHAUT, mariée, le 2 Septembre 1448, à *Jean Anger*, Seigneur du Plessis-Anger; — 5. FRANÇOISE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Penhoet* & de la Chapelle; — 6. RENÉE, dite MARIE DE MAILLÉ, Dame de Balon, mariée, en 1452, à *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Flocelliere, Chambellan du Roi; — 7. & PERONNELLE, troisieme femme d'*Alain* IX, Vicomte *de Rohan* & de Léon, fils d'*Adam* VIII, & de *Béatrix de Clisson*, laquelle se remaria à *Roland de Rostrenan*, avec lequel elle vivoit en 1415.

XI. HARDOUIN, IX. du nom, Baron DE MAILLÉ, Seigneur de la Roche-Courbon, de la Haye, de Montils-lès-Tours, Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Mante, vendit au Roi la Terre de Montils-lès-Tours, par contrat du 15 Février 1463, fonda le Chapitre de Maillé au mois de Juillet 1486, & vivoit encore l'année suivante. Il avoit épousé, 1°. le 26 Novembre 1458, *Antoinette de Chauvigny*, Vicomtesse de Brosse, morte le 20 Février 1473, fille aînée de *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, & de *Catherine de Laval*, sa premiere femme; & 2°. *Marguerite de la Rochefoucaud*, Dame de Barbesieux & de Verteuil, veuve de *Jean de la Rochefoucaud*, & fille de *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbesieux. Du premier lit il eut: — 1. JACQUES, Baron DE MAILLÉ, mort sans postérité; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. HARDOUIN, rapporté après son frere aîné; — 4. LOUIS, né en 1470; — 5. FRANÇOISE, Dame de la Châtre, née en 1464, femme 1°. de *François de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, fils d'*Edouard*, & de *Jacqueline*, Dame *de Linieres*; & 2°. de *Jean*, Sire *d'Aumont*, fils de *Jacques*, Seigneur

*d'Aumont*, & de *Catherine*, Dame *d'Estrabonne* & de Nolay; — 6. & CLAUDE, née en 1465, seconde femme de *Jean*, Sire *de Rieux*, de Rochefort, & Comte d'Aumale, fils de *François*, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rohan*.

XII. FRANÇOIS, Baron DE MAILLÉ, la Roche-Courbon, Bauçay, &c. Vicomte de Tours, mourut au mois de Mai 1501, laissant de *Marguerite de Rohan*, son épouse, fille de *Louis*, II. du nom, Seigneur de Guemené, & de *Louise de Rieux* : — 1. FRANÇOISE, Dame DE MAILLÉ, &c. mariée, vers l'an 1500, à *Gilles de Laval*, Seigneur de Loué, Benais, &c. morte vers l'an 1534; — 2. & FRANÇOISE, dite *la jeune*, Vicomtesse de Tours, mariée, le 19 Mai 1502, à *François de Batarnay*, Seigneur de Bouchage, &c. mort en 1513.

XII. HARDOUIN DE MAILLÉ, X du nom, né en 1462 (troisieme fils de HARDOUIN IX, & d'*Antoinette de Chauvigny*, sa premiere femme), Baron de Maillé, Seigneur de Fontaine-Labatu, de Benais & de la Forêt d'Estampes, transigea, en 1510, avec *Louis de Bourbon*, Prince de la Roche-sur-Yon, & sa femme, de la succession de son oncle *André de Chauvigny*, qui avoit fait sa femme son héritiere, laquelle fut depuis remariée à ce Prince. Il obtint, pour sa part, les Baronnies de Saint-Chartier, Châteauroux, la Châtre, avec les Seigneuries de Dun-le-Palleteau & de Murat en la Marche; mourut le 25 Janvier 1524, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-André de Châteauroux, sous une tombe élevée. Il avoit épousé, 1°. le 30 Juillet 1494, *Françoise de la Tour*, fille & principale héritiere de *Louis*, Seigneur *de la Tour-Landry*, de Bourmont, de Clervaux, & de *Catherine Gaudin*, & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de *la Tour*, sous peine de 50 mille écus; mais après la mort de ses deux freres, sans enfans mâles, il se déclara aîné de sa Maison, & le Roi FRANÇOIS I releva ses descendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de MAILLÉ, en y ajoutant celui de *la Tour-Landry*. Il avoit épousé, 2°. le 12 Octobre 1518, *Antoinette d'Illiers*, veuve de *Robert Chabot*, Baron d'Apremont, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Illiers*, & de *Marguerite de Chourses*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS; — 3. & ANNE, mariée, le 15 Décembre 1517, à *François d'Estuert*, Seigneur de Tonneins, Baron de Grateloup.

XIII. JEAN DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, I. du nom, Baron de la Tour-Landry & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, de la Motte, &c. rendit aveu à *Françoise d'Alençon*, Duchesse Douairiere de Vendôme, en 1549, de sa Terre d'Ampoigné, fit son testament le 11 Octobre 1557, & mourut en 1563. D'*Anne Chabot*, son épouse, fille de *Robert*, Baron d'Apremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, laquelle lui apporta la Terre de Brion, il eut: — 1. JEAN, mort aux guerres d'Italie, sans avoir été marié; — 2. JOSEPH, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur de Reaumur, qui, du consentement de son pere, céda, le 29 Avril 155[illegible] son droit d'aînesse à FRANÇOIS, son frere; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. PAUL, Seigneur de la Motte; — 5. CLAUDE, mort sans alliance; — 6. RENÉ, Seigneur d'Ampoigné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans avoir été marié, mais qui laissa deux enfans naturels d'*Andrée du Verger*, sçavoir: — VICTOR, Curé de Maisoncelles; — & HENRI, dit *de la Chapelle*, légitimé avec son frere, au mois de Mai 1537; — 7. RAPHAEL, Capitaine aux Gardes, mort sans avoir été marié; — 8. LOUIS, Seigneur de la Fosse; — 9. JEAN, Seigneur de la Boulouere, allié à *Marie Barjot de la Palu*, dont: — (a) JEAN, mort sans enfans de son mariage avec *Angélique Kaerbout*, contracté le 12 Juin 1629; — (b) & FRANÇOISE, femme de *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; — 10. ANNE, mariée, le 20 Décembre 1543, à *Payen d'Averton*, Seigneur de Belin; — 11. ANTOINETTE, femme 1°. de *René le Porc de la Porte*, Baron de Vezins en Anjou; 2°. de *Claude de la Trémoille*, Baron de Noirmoutier, fils de *François*, Vicomte de Thouars, & d'*Anne de Laval*; & 3°. de *Claude Gouffier*, Duc de Rouannois, fils d'*Artus*, Grand-Maître de France, & d'*Hélene de Hangest*; — 12 & 13. MARIE & VINCENTE, Religieuses.

XIV. FRANÇOIS DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux,

Baron de la Tour-Landry, &c. partagea avec ses freres en 1566; obtint, du Roi HENRI III, la confirmation de l'érection de la Baronnie de *Châteauroux* en *Comté*, au mois de Juin 1575, & le 8 Janvier 1581, fut Chambellan du Roi & du Duc *d'Alençon*, avec lequel il passa en Angleterre ladite année 1581; fit son testament le 28 Octobre 1596, & mourut en 1598. Il avoit épousé, le 3 Février 1564, *Françoise*, dite *Diane de Rohan*, Dame de Gillebourg, fille de *François de Rohan*, Baron du Château du Loir, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux, tué en duel à Paris en 1605, sans laisser d'enfans d'*Isabelle de Vivonne*, sa femme, fille de *Charles de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Renée de Vivonne-d'Oulmes*; — 2. FRANÇOIS, substitué à son frere, & mort sans hoirs; — 3. JEAN, aussi mort sans enfans; — 4. LOUIS, tué au massacre d'Anvers en 1583; — 5. LANDRY, mort sans postérité; — 6. JEAN, qui suit; — 7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, lequel se noya à Malemort en Provence, en revenant de Malte, le 26 Décembre 1624, & est enterré en la Commanderie d'Aix, avec épitaphe; — 8. PAULE, Dame d'honneur de la Reine; — 9. LOUISE, morte sans avoir été mariée; — 10. ANNE, mariée à *André le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vezins, à condition que ses enfans ne porteroient pas le nom de *la Tour-Landry*; — 11. FRANÇOISE, femme de *François Brachet*, Seigneur de la Perruse; — 12. & MADELENE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Dame de la Cornouaille, mariée à *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, de Bresche & du Plessis-au-Maire, fils de *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de la Trémoille*.

XV. JEAN DE MAILLÉ, II. du nom, Baron de la Tour-Landry, de Gillebourg & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, vendit, avec sa femme & le Chevalier, son frere, au Prince *de Condé*, la Terre & le Comté de Châteauroux, par contrat du 24 Janvier 1613; & mourut des blessures qu'il reçut au siége de Negrepelisse, en 1635. Il avoit épousé, le 5 Décembre 1601, *Louise de Châteaubriant*, Dame de Saint-Jean de Mamerets, de Juigné, &c. fille aînée & principale héritiere de *Jean de Châteaubriant*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Susanne de Montausier*. De cette alliance vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. DIANE DE MAILLÉ, dite *de la Tour-Landry*, Dame de Saint-Chartier, mariée, par contrat du 12 Janvier 1627, à *Aimar Nicolaï*, Seigneur de Bernay, Lieutenant-Général d'Artillerie; — 3 & 4. MARIE & MADELENE DE MAILLÉ, Religieuses à Vendôme.

XVI. LOUIS DE MAILLÉ, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Gillebourg, &c. épousa, 1°. le 27 Avril 1634, *Eléonore de Jalesnes*, fille aînée de *Charles*, Marquis *de Jalesnes*, & d'*Eléonore de Maillé-Brezé*; & 2°. le 4 Novembre 1649, *Louise de Cherité*, fille de *François de Cherité*, Seigneur de Sompuis & de Chemans, & de *Catherine de Coubis*. Les enfans du premier lit furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. MARIE-SUSANNE, morte Novice aux Bénédictines de Laval; — 3. SUSANNE, mariée à *François d'Avennes*, Seigneur de la Jaille, de Gastines, Marquis de Fougeray; & du second lit vinrent: — 4. ANDRÉ, rapporté après la postérité de son aîné; — 5. CHARLES, mentionné après ses deux freres; — 6. & MARIE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, alliée, le 30 Avril 1680, à l'âge de 27 ans, avec *Charles de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Fromenteau & Fougerolle en Berri.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Jalesnes, Seigneur du Pin, &c. épousa, par contrat passé à Angers le 30 Novembre 1663, *Bonne-Marie-Madelene de Broc*, veuve de *Sébastien de Broc*, Vicomte de Fouilletourte, son grand-oncle, & fille de *Michel de Broc*, Baron de Chemiré, & de *Madelene du Chesne*. Il en a eu: — 1. GEORGES-HENRI, qui suit; — 2 & 3. CHARLES-HARDOUIN & PHILIPPE-MICHEL, Chevaliers de Malte; — 4. SUSANNE-ELÉONORE, mariée, par contrat du 23 Décembre 1695, à *Joseph Cotignon*, Seigneur de Chauvry & du Breuil, Généalogiste des Ordres du Roi, fils de *Nicolas Cotignon*, Seigneur de Chauvry, premier Président de la Cour des Mon-

noies, Généalogiste des Ordres du Roi, & de *Marie Royer*; —— 5. Marie-Hélene, femme de *Marie-Henri*, Comte *de Ghaisnes*, par Lettres du mois de Janvier 1691, Seigneur de Genetay & de Montmont, mort le 10 Décembre 1710; — 6. & Michelle-Philippe de Maillé, dite *de la Tour-Landry*.

XVIII. Georges Henri de Maillé, Marquis de la Tour-Landry & de Jalesnes, épousa, le 20 Octobre 1687, *Marie-Louise* (*Moréri* dit *Marie-Anne*) *Frezeau*, fille de *François*, Marquis de la Frezeliere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Marie Frezeau*, Dame de la Frezeliere. De ce mariage est issu:

XIX. Charles-Henri de Maillé, Marquis de Jalesnes, Baron de Gastines, Colonel d'Infanterie, mort le 25 Mars 1760. Il avoit épousé *Marie d'Avoisne-de-la-Jaille*, fille du Marquis *de la Jaille*, & de *Marie Bigot de Linieres*, dont:

XX. Charles-François de Maillé, né en 1730, Marquis de Maillé, Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1750, Colonel, en 1758, du Régiment de Condé, Infanterie. Il a épousé, le 1 Mars 1753, sa cousine Marie-Henriette de Maillé-d'Entrames, fille de Charles-Henri, seul surnommé *de la Tour-Landry*, & de *Marie-Françoise de Savonnieres*. Nous ignorons s'il en a postérité.

XVII. André de Maillé de la Tour-Landry, Seigneur de Saint-Jean de Mamerets, fils de Louis, & de *Louise de Cherité*, sa seconde femme, élevé Page de la grande Ecurie du Roi en 1668, épousa *Louise Thiestin*, veuve de *Louis Gentien*, Seigneur d'Erigné & de la Garenne, fille aînée & héritiere de *Claude Thiestin*, Seigneur de Monfrou, & de *Charlotte Martin des Loges*, dont:

XVIII. Charles-André de Maillé, Marquis de la Tour-Landry, Seigneur de Gillebourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle-levée, par commission du 7 Mai 1702, & réformé, en 1714, après la paix d'Utrecht. Il avoit épousé, au mois d'Octobre 1710, *Susanne-Antoinette de Rancurel-de-Saint-Martin*, fille d'*Alexis-Joseph de Rancurel*, Seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c. & d'*Eléonore-Dorothée de Valkembourg*, de laquelle est issue: — Anne-Charlotte de Maillé de la Tour-Landry, née le 17 Septembre 1711, à laquelle on suppléa les cérémonies du Batême le 21 Août 1713, ayant eu pour parrein & marreine, le Comte *de Charolois*, & la Princesse Douairiere *de Condé*.

XVII. Charles de Maillé, dit *le Comte de la Tour-Landry*, épousa 1°. *Jeanne Pelisson*, morte, sans enfans, au Château d'Entrames en Mai 1704, fille de *Daniel Pelisson*, & de *Madeleine le Clerc*, & veuve de *Jacques de Birague*, Seigneur & Baron d'Entrames; & 2°. le 12 Septembre 1708, *Marie Guitton*, âgée de 36 ans, fille de *Robert Guitton*, & de *Françoise Guesnier*, dont: —— N.... de Maillé, né & mort le 15 Octobre 1709, après avoir été ondoyé; — & (à ce que nous croyons) Charles-Henri, qui suit.

XVIII. Charles-Henri de Maillé de la Tour-Landry, Seigneur d'Entrames près Laval, appellé *le Comte de la Tour-Landry*, demeurant dans ses Terres en Anjou, chef de la Maison de Maillé, a été Colonel d'Infanterie, & a épousé *Marie-Françoise de Savonnieres*, fille de *Henri-François*, Seigneur de Meaulne, dont huit enfans vivans en 1750, sçavoir quatre garçons & quatre filles, entr'autres: — 1. Charles-René, qui suit; — 2. Michel-François, Prêtre, Chanoine & Chevecier de l'Eglise Cathédrale de Chartres, Vicaire-Général de cet Evêché, nommé, au mois d'Octobre 1729, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Lestrop, au Diocèse de Limoges; — 3. & Marie-Henriette de Maillé-d'Entrames, alliée, le 1 Mars 1753, comme on l'a dit, à son cousin Charles-François de Maillé.

XIX. Charles-René de Maillé de la Tour-Landry, Baron & Comte de Maillé, est entré, en 1750, Page du feu Roi dans sa petite Ecurie, a ensuite été Capitaine de Dragons, & a été marié, le 6 Février 1755, par l'Evêque de Senlis, dans la Chapelle de Condé, en présence de L. A. S. le Prince & la Princesse *de Condé*, avec *Marie-Bonne-Félicité de Savary-Breves-de-Jarzé*, fille de *Paul-Louis-Jean-Batiste de Savary*, Marquis de Breves, & de *Bonne-Damaris de Briqueville de la Luzerne*. Elle a eu la survivance de Dame de compagnie de feu la Princesse

*de Condé*, possédée par sa mere, désignée Gouvernante des enfans de cette Princesse. Nous croyons que c'est ce Comte DE MAILLÉ, qui est premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS.

*Branche des Seigneurs de l'ISLETTE, Marquis de KERMAN.*

XI. JUHEZ DE MAILLÉ, second fils de HARDOUIN, VIII. du nom, & de *Perrenelle d'Amboise*, Seigneur de l'Islette, de Villeromain, de Frementeau, Donzenain & de Bonneval, vivoit en 1430. Il avoit épousé *Isabeau de Châteaubriant*, fille de *Brideau*, Seigneur du Lion d'Angers & de Chavannes, & de *Jeanne de Sainte-Maure*. Elle testa le 14 Juillet 1417, & est inhumée, avec son mari, aux Cordeliers de Tours. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUI ou GUYON, auteur de la branche des Seigneurs *de Latan*, éteinte, au XVI^e degré, dans les enfans de CÉSAR DE MAILLÉ, qui avoit épousé, le 22 Avril 1527, *Marie Bernard*, fille de *Jean Bernard*, Seigneur de Goulard, & de *Catherine de Plais* ; — 3. PIERRE, époux de *Jeanne de Targé*, fille de *Pierre de Targé*, & de *Marguerite Robeline*. Elle se remaria, & son second mari transigea, pour le douaire de sa femme, le 25 Mai 1411 ; — 4. EUSTACHE, Ecclésiastique ; — 5. IMBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jonchere, pere de — GUILLAUME DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, qui épousa *Mahaut Berruyer*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Montigny*, dont : — PIERRE DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, mort sans alliance ; — 6. MARIE, femme de *Jean Artaud*, Seigneur du Puy-Montbazon ; — 7. & JEANNE, mariée, par contrat passé, du consentement de ses pere & mere, le 2 Février 1385, à *Jean*, Seigneur *de Bailleul*, au Maine.

XII. JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, de la Gueritaude & de l'Islette, fut légué, au mois de Mars 1386, de 50 livres, par JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clervaux, & épousa, en 1403, *Anne du Puy-du-Fou*, fille de *Pierre du Puy-du-Fou*, Seigneur de Saint-Georges, & de *Marthe Orry*, dont : — 1. HARDOUIN, qui suit ; — 2. GILLES, Seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, mort sans alliance ; — 3. YVES, Seigneur des mêmes lieux après son frere, mort aussi sans alliance ; — 4. & ANDRÉE, alliée, en Janvier 1436, à *Guillaume de Sainte-Maure*, Seigneur de Valesne.

XIII. HARDOUIN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, l'Islette, &c. vivoit en 1464, & épousa *Agnès de la Roche-Rabasté*, Dame de Cessigny, fille de *Jean*, & d'*Anne*, Dame *de Cessigny*, dont : — 1. ABEL, qui suit ; — 2. JEANNON, auteur de la branche des Seigneurs *de la Gueritaude*, éteinte dans son petit-fils HERCULE DE MAILLÉ. Il paroît n'avoir point eu d'enfans de ses deux femmes, *Antoinette Filleul* & *Charlotte de la Barre* ; la premiere, mariée en 1621 ; — 3. LOUISE, femme de *Damien de Rillé*, Seigneur d'Azai sous Loches ; — 4. & PERRENELLE, alliée à *François de Rasiné*, Seigneur de la Busse-Charpentier, Gouverneur de Nantes.

XIV. ABEL DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette & de Villeromain, épousa, en 1484, *Marguerite de Refuge*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville, & fille de *Pierre*, Seigneur de Fougeres, Chambellan du Duc D'ORLÉANS, & Gouverneur d'Ast, & de *Marguerite Chambellan*, dont :

XV. RENÉ DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette & de Villeromain, mort en 1531. Il avoit épousé, le 24 Avril 1515, *Françoise le Roy*, veuve de *René le Simple*, Seigneur de la Cour au Berruyer, & fille de *Guyon le Roy*, Seigneur de Chillou, Vice-Amiral de France, & d'*Isabeau de Beauval*, dont : — 1. RENÉ, mort sans alliance ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. JACQUES, Archidiacre de Bourges ; — 4. autre JACQUES, Seigneur de la Rastre, marié à *Francoise de Hommes* ; — 5. MARIE, morte le 6 Décembre 1570, femme de *Louis Marafin*, Seigneur de Nots ; — 6. & ANTOINETTE, mariée à *Antoine le Breton*, Seigneur de Chanceaux.

XVI. CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de l'Islette, Villeromain, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1579, avoit fait hommage, en 1540, du droit d'usage qui lui appartenoit dans la Forêt de Chinon, & étoit mort en 1583, *Moréri*

dit en 1581. Il avoit épousé *Anne*, Dame *de Hommes*, des Cartes & du Plessis-Bonnay. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Jacques, Seigneur de Cessigny, Châtelain de Porcheres, mort sans enfans de *Renée Rousseau*, fille de *Philippe Rousseau*, Seigneur de la Guyonniere, & de *Jeanne Baro* ; — 3. Marguerite, alliée 1°. au Seigneur *de la Fauveriere* en Poitou, mort sans enfans ; & 2°. à *Claude Augustin*, Seigneur du Courbat en Touraine ; — 4. Renée, femme, en 1579, de *René de la Touche*, Seigneur de la Massardiere ; — 5. Françoise, alliée au Seigneur de Chermant, du nom de *la Carnaye* ; — 6. & Nicole de Maillé, femme de *René Ferré*, Seigneur des Coutures au Maine.

XVII. François de Maillé, Seigneur de l'Islette, Villeromain, Hommes, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, épousa, le 22 Septembre 1577, *Claude de Plusquellec*, Dame de Kerman ou Carman, en Bretagne, fille aînée de *Maurice*, Seigneur de Kerman, & de *Jeanne de Goulaine*, dont : — Charles, suit ; — & Urbaine de Maillé, morte le 11 Août 1616, femme de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent & du Bois de la Motte.

XVIII. Charles de Maillé, II. du nom de sa branche, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. tomba malade au siége de la Rochelle, & mourut le 14 Juin 1628, il est enterré aux Cordeliers de Tours. Ce fut en sa faveur que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquisat*, en Août 1612, & celle de *Seixploé*, depuis nommée *Maillé*, en *Comté*, par Lettres du 12 Janvier 1626. Il avoit épousé *Charlotte d'Escoubleau*, fille de *René*, Seigneur de Sourdis, Gouverneur de Melun, & de *Jeanne de Rostaing*, dont : — 1. Donatien, qui suit ; — 2. Léonor-Charles, Comte de Maillé, mort sans enfans de *Marie de Peschart*, qu'il avoit épousée le 21 Octobre 1653, fille de *François de Peschart*, Seigneur de Limoges, & d'*Olive du Coudray* ; — 3. Antoine, Baron de la Forêt, mort sans enfans ; — 4 & 5. Anne-Angélique, & Marie, probablement mortes sans alliance, — 6. & Charlotte, morte le 18 Novembre 1701, femme de *René Barjot*, Marquis de Moussy-de-Roncée, qu'elle avoit épousé en 1654.

XIX. Donatien de Maillé, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. fut tué en duel, en 1652, par *Claude*, Marquis *du Chastel*. Il avoit épousé, en 1644, *Mauricette de Ploëuc*, fille de *Sébastien*, Marquis *de Ploëuc*, & de *Marie de Rieux-Sourdeac*. Elle se remaria à *Charles-Maurice de Percin*, Seigneur de Montgaillard, en Gascogne, frere de l'Evêque de Saint-Pons, & eut de son premier lit : — 1. Charles-Sébastien, Marquis de Kerman, Colonel du Régiment de Navarre, tué en Bretagne en 1672, âgé de 25 ans ; — 2. Henri, qui suit ; — 3. Donatien-Antoine, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au combat de Senef en 1674 ; — 4. Louise-Renée, Religieuse au Calvaire ; — 5. Marie-Anne, alliée, l'an 1673, à *Charles de Tiercelin*, Seigneur de la Roche du Maine ; — 6. & Marie-Madelene, morte jeune.

XX. Henri de Maillé, Marquis de Kerman (après son frere), Comte de Maillé & de la Marche, Baron de Lesquelen, premier Baron de Léon, mourut en son Château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en Basse-Bretagne, le 4 Décembre 1728, dans la 78e année de son âge. Il avoit épousé, 1°. au mois d'Août 1674, *Marie-Anne du Puy de Murinais*, morte à Paris le 7 Juillet 1707, âgée de 58 ans, fille d'*Antoine du Puy*, Seigneur de Bellegarde & de Moras en Dauphiné, & d'*Anne-Barbe d'Avity* ; & 2°. en 1716, *N... de Kersaingily-de-Saint-Gilles*, Demoiselle d'une bonne Noblesse de Bretagne. Du premier lit sont issus : — 1. Donatien, qui suit ; — 2. Charles, Prieur de Montfaucon & de Pontchrist en 1707, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Tours, & nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Poitiers, le 10 Mars 1734, vacante par la résignation, en sa faveur, de l'Abbé *de Carman*, son neveu ; — 3. N... de Maillé, Abbesse de Ronceray en Touraine ; — 4. & une fille non mariée ; & du second lit : — 5. N... de Maillé, Garde de la Marine en 1731,

Enseigne des Vaisseaux du Roi le 25 Mars 1738, & Lieutenant à la promotion du 12 Avril 1748.

XXI. DONATIEN DE MAILLÉ, II. du nom, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de Lesquelen, Seigneur des Terres de Dameny & de Villeromain, premier Banneret de Léon, né au mois de Juin 1675, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel du Régiment de son nom de nouvelle-levée, par commission du 20 Mars 1702, mort dans ses Terres en basse Bretagne, le 22 Octobre 1745, dans la 71$^{e}$ année de son âge, avoit épousé, le 29 Octobre 1706, *Marie Binet de Marcoignet*, veuve de *Julien de Salligné*, Marquis de la Chaise, Lieutenant de Roi en Poitou, & fille de *Nicolas Binet*, Comte de Marcoignet, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Rochelle, mort le 17 Janvier 1717, à l'âge de 82 ans, & de *Thérese de Vauverde*. Elle fut Dame d'honneur, au mois de Juin 1728, de feu *Charlotte de Hesse-Rhinfels*, Duchesse de Bourbon, mere du Prince *de Condé* d'aujourd'hui; se démit de cette place au mois d'Août 1733, & est morte le 6 Octobre 1737, dans la 55$^{e}$ année de son âge. De ce mariage sont nés: — 1. DONATIEN, qui suit; — 2. N... DE MAILLÉ, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Tours, nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Diocèse de Poitiers, Bénéfice qu'il a quitté en 1734, pour être Cornette de Dragons au Régiment de Condé. Il a été tué dans un combat singulier, étant à l'armée, au mois de Juin de ladite année; — 3. CHARLES, dit *le Chevalier* DE MAILLÉ, né en 1720; — 4. & MARIE-ELÉONORE DE MAILLÉ-DE-KERMAN, née en 1712, mariée, dans la Chapelle de Condé, le 13 Novembre 1733, à *François-Jean-Batiste-Joseph de Sade*, Comte de la Coste & de Saumane, dans le Comtat-Venaissin, Colonel-Général de la Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon, & Capitaine héréditaire des Ville & Château de Vaizon, fils de *Gaspard-François de Sade*, Chevalier, Marquis de Mazan, mort le 10 Décembre 1739, & de *Louise-Aldonce d'Astouaud de Murs*. Elle fut nommée en même-tems Dame de Compagnie de la même Duchesse *de Bourbon*. De ce mariage sont issus deux filles & un fils, nommé — *Donatien-François de Sade*, né au mois de Juillet 1740. *Voyez* SADE.

XXII. DONATIEN DE MAILLÉ, III. du nom, Marquis de Kerman, né en 1708, Capitaine dans Clermont, Prince, Cavalerie, épousa *Marie-Elisabeth d'Anglebelmer-de-Lagny*, veuve de *Jean-Louis*, Comte *de Henin*, Blincourt, Marquis de Saint-Phal près Troyes, dont: —— N... DE MAILLÉ, Marquise de Kerman, &c. mariée, contrat signé en Septembre 1763, par le feu Roi & la Famille Royale, avec le Comte *de Sorans*, nommé, en 1762, Colonel du Régiment d'Artois.

Le Comté DE MAILLÉ LA MARCHE, héritage de cette branche éteinte, est possédé par le Comte *de Rohan-Chabot*, marié à Mademoiselle *de la Rochefoucaud*, sœur du Duc *de la Rocheguyon*.

*Branche des Seigneurs de* BREZÉ *& de* BENEHART.

VIII. PAYEN ou PEAN DE MAILLÉ, troisieme fils de HARDOUIN, V. du nom, & de *Jeanne de Beauçay*, fût Seigneur de Saint-Georges-du-Bois & de Brezé par sa femme, qu'il avoit enlevée avant de l'épouser, & il fut poursuivi criminellement en 1318, & obligé de composer avec les gens du Roi, à une somme de 2000 liv. Il fut successivement Sénéchal de Bigorre, Capitaine & Gouverneur de toute la Sénéchaussée, Sénéchal du Poitou & de Limoges, & étoit mort en 1347. De *Jeanne de Lestang*, Dame de Brezé, son épouse, fille de *Macé de Lestang*, & de *Catherine de Brezé*, il laissa: — 1. PEAN, qui suit; — 2. ELÉONORE, mariée à *Gui de Chausseroye*, Seigneur d'Oirvau; — 3. & ISABEAU, Dame de Saumoussay, qui obtint un amortissement pour la fondation d'une Chapelle en 1370.

IX. PEAN DE MAILLÉ, II. du nom, Seigneur de Brezé, de Saint-Georges-du-Bois, servit le Roi dans ses guerres en plusieurs occasions, depuis 1352, jusqu'en 1381. Il épousa, 1°. le 21 Octobre 1367, une fille de la Maison *du Puy* en

Loudunois ; & 2°. en 1379, *Jeanne Bouchard*, fille de *Louis Bouchard*, Seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine de Laubaniere*. Il eut du premier lit : — 1. Eléonore, mariée, 1°. à *Tristan de la Jaille*, Seigneur de Beuxey en Loudunois ; & 2°. à *Robert d'Anjou*, avec lequel elle vivoit en 1386 & 1389 ; & du second lit : — 2. Pean, qui suit ; — 3. & Jacques, Seigneur d'Ampure, à cause de sa femme *Marie Taveau*, fille de *Guillaume Taveau*, Seigneur de Mortemer, dont pour fille unique : — Jeanne de Maillé, Dame d'Ampure, mariée, 1°. par son oncle en 1426, à *Amauri de Tigné*; 2°. à *Guillaume de Tucé*; & 3°. vers l'an 1460, à *Gui Flotier*, Seigneur de Camboneau. Elle étoit morte en 1485, & n'eut point d'enfans.

X. Pean de Maillé, III. du nom, Seigneur de Brezé, de Milly-le-Mougon, Chambellan de René, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, épousa Marie de Maillé, fille de Hardouin VII, & de *Mahaut le Vayer*, dont : — 1. Hardouin, qui suit ; — 2. Gilles, auteur de la branche des Marquis & Ducs *de Brezé*, qui a donné un Archevêque de Tours, dans Simon de Maillé-Brezé, l'un des plus illustres Prélats du XVI[e] siécle ; dans Urbain de Maillé-Brezé, un Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine Marie de Médicis, fait Chevalier des Ordres, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, lequel gagna la bataille d'Avain en 1635 ; prit, depuis, Lens, Bapaume, &c. & mourut le 13 Février 1650, âgé de 53 ans. Il avoit épousé la sœur puînée du Cardinal *de Richelieu* ; & dans Armand de Maillé-Brezé un Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & Commerce de France. Il commanda les Galeres du Roi, puis de l'Armée Navale ; fut victorieux de celle d'Espagne à la vue de Cadix, & fut tué sur mer d'un coup de canon en 1646, âgé de 27 ans, sans avoir été marié. Claire-Clémence de Maillé, sa sœur, Duchesse de Fronsac & de Caumont, morte le 16 Avril 1694, en sa 66[e] année, avoit épousé Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, surnommé *le Grand Condé*. Voyez Bourbon-Condé ; — 3. Jeanne, femme de *Thibaud de Laval*, Seigneur de Loué ; — 4. Marie, alliée à *Gilles de Clerembault*, Seigneur de Richelieu, dont elle étoit veuve en 1460 ; — 5. Isabeau, femme de *Jean de Brie*, Seigneur de Serant ; — 6. Rose, mariée à *Jean Fresnau*, Seigneur de Crevant ; — 7. Catherine, mariée, en Janvier 1416, à *Hugues de Montalais*, Seigneur de Chambelay ; — 8 & 9. Deux filles Religieuses, l'une après l'autre Abbesses de Saint-Jean de Bonneval de Thouars.

XI. Hardouin de Maillé, Seigneur de Benehart & de Ruillé, Lieutenant de la Compagnie de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, étoit mort en 1484. Il avoit épousé *Anne de Villiers*, Dame de Champagné, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Mar*, Dame de Ruillé & de Benehart, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Renaud ; — 3. & Jean, auteur de la branche des Seigneur de Ruillé, qui s'est éteinte dans son petit-fils, Antoine de Maillé, Seigneur de Ruillé & du petit Benehart, qui n'a eu que deux filles de *Judith du Bosquet*, son épouse.

XII. Jacques de Maillé, Seigneur de Benehart & de Champagné, étoit mort avant le 7 Juin 1512. Il avoit épousé *Jeanne le Berruyer*, veuve de *Jean de Villebresme*, Seigneur de Fougeres, & fille de *Lidoire le Berruyer*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Françoise d'Outrelavoye*. Elle eut le bail de son fils Jacques, qui suit, suivant un partage du 5 Juin 1512.

XIII. Jacques de Maillé, II. du nom, Seigneur de Benehart, Champagné, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur *de Beuil*, Lieutenant-Général en Bretagne en 1580, avoit épousé *Marie de Villebresme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fougeres, & en eut : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Jacques, dit *le Jeune* ; — 3. & Anne, femme de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Saligny-sous-Champagné, morte sans postérité.

XIV. Jacques de Maillé, III. du nom, Seigneur de Benehart, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois pour la Ligue ; fait prisonnier à la prise de Vendôme, par Henri IV en 1589, eut la tête tranchée. Il avoit épousé, en 1573, *Renée de Ponçe*, Dame de Cheripeau, la Beuvriere, Espinay,

Espinay, &c. fille de *René*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Mauny*. Il en eut :

XV. René de Maillé, Seigneur de Benehart, Ruillé, Cheripeau, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes & des chasses du Comté du Maine. Il épousa, par contrat du 11 Avril 1621, *Dorothée Clausse*, fille de *Henri*, Seigneur de Fleury, Grand-Maître & Sur-Intendant-Général des Eaux & Forêts de France, & de *Denise de Neufville-Villeroy*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui suit ; — 2. René, Capitaine aux Gardes, tué au service du Roi ; — 3. Honorat, Mestre-de-Camp du Régiment du Cardinal *de Richelieu* ; — 4. Nicolas, Baron de Fleuré, Seigneur de Condreaux ; — 5. & Denise, femme de *François de Barthon*, Vicomte de Montbas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie du Régiment du Cardinal *Mazarin*, mort en 1653.

XVI. Henri de Maillé, dit *le Marquis de Benehart*, Capitaine des Chasses du Roi en ses Pays & Comté du Maine, transigea, par Procureur, le 2 Septembre 1651, en son nom & celui de sa femme, avec *Louis de Rohan*, Prince de Guemené. Il avoit épousé, par contrat du 15 Août 1634, *Françoise de la Barre*, Dame des Hayes, de Brion & de Château-Sénéchal, fille de *Louis de la Barre*, & de *Marguerite de Chambes-Montsoreau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. François-Henri, dit *le Comte* de Maillé, Seigneur de Roujou & de Fresne, qui fut partagé par son frere aîné le 3 Juillet 1669. Il épousa, par contrat du 20 Novembre 1680, *Françoise-Marguerite Bouteiller*, fille majeure de feu *Marin Bouteiller*, Seigneur de Châteaufort, & de *Marie de Preville*, dont Louis de Maillé, reçu Page de la petite Ecurie du Roi au mois de Décembre 1704 ; — 3. Henri, reçu Chevalier de Malte de minorité au grand Prieuré d'Aquitaine le 21 Novembre 1663 ; — 4. Dorothée, morte Religieuse ; — 5. & Anne, femme de *René du Grenier*, Marquis d'Oleron.

XVII. René de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur des Hayes, Roujou, Molan, Champ-le-Sénéchal, Saint-Germain, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance & des Chasses du pays du Maine & Château du Loire, épousa, 1°. par contrat du 20 Juillet 1665, *Gabrielle Guillebert*, Dame de Sicqueville, fille de *Louis*, Baron de Coulonce, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Vire, & de *Louise d'Apchon* ; & 2°. *Jacqueline-Françoise de Billes*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Foyer en Normandie, & de *Françoise de Vipart*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Joseph, dit *le Marquis* de Maillé, né à Paris le 17 Juin 1666, Baron de Coulonce, Seigneur de Sicqueville, reçu Guidon le 14 Février 1692, & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Flamans le 25 Avril 1694, mort à Paris le 3 Juillet 1698, & inhumé à Saint-Paul, sa paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1691, *Louise Mailler*, Dame du Houssay, & de Saint-Maurice près Bonneval, Diocèse de Chartres, morte en 1719, fille & héritiere de *Claude Mailler*, & de *Geneviéve de Houdetot*. Il en eut pour fille unique : — Geneviéve de Maillé, morte à Paris, le 16 Juin 1742, âgée de 48 ans. Elle avoit épousé, le 8 Juin 1711, *Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort de Canillac*, appellé *le Marquis de Montboissier*, dont postérité. Du second lit sortirent : — 2. René-François, qui suit ; — 3. Anne-Henri-Honorat, mort jeune ; — 4. Constance, Religieuse de la Visitation à Caen.

XVIII. René-François de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. embrassa d'abord l'état Ecclésiastique qu'il quitta après la mort de son frere aîné, & est mort, le 27 Octobre 1736, dans sa Terre de Benehart en Vendômois. Il avoit épousé, en 1720, *Madelene-Françoise de la Luzerne*, fille de *Gui-César*, Marquis de Beuzeville, & de *Madelene-Françoise de Pommereul*, Dame du Moulin-Chapelle, dont : — 1. Philippe-François, dit *le Marquis* de Maillé, né le 27 Mai 1722, ondoyé le même jour. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, eut pour parrein *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboissier, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & pour marreine *Marie-*

*Elisabeth de Lamoignon*, femme de *César-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville. Il est mort à Benehart le 15 Décembre 1745, sans avoir été marié; — 2. René-César, dit *le Chevalier* de Maillé, né & ondoyé le 28 Décembre 1727. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, a eu pour parrein le Comte *de Beuzeville*, & pour marreine *Marie-Anne de Vipart*, Marquise de Cilly. Il embrassa d'abord le parti de l'Eglise, étudioit en cette qualité en Théologie au mois de Janvier 1744, & étoit pensionnaire au Collége de la Marche. Il a quitté cet état après la mort de son frere aîné, entra Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1748, & est mort à Paris le 9 Janvier 1750, de la petite vérole, dans sa 24e année, sans avoir été marié; — 3. & Philippe-Casimir de Maillé, né le 2 Mai 1737, tenu sur les fonts de batême par son frere aîné, & par *Anne-Victoire-Casimire-Romée de Bretteville*, ci-devant Chanoinesse de Remiremont en Lorraine, alors âgée de 80 ans. Il est mort en 1740.

Les armes : *d'or, à trois fasces ondées de gueules.*

On trouve encore dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, la branche des Seigneurs de *Laleu*, du nom de Maillé, dont on n'a point eu la jonction, & qui est rapportée d'après un jugement de 1667, de M. *de Barentin*, Intendant en Poitou. Elle a formé sept degrés, & est éteinte dans Louis de Maillé, Seigneur de Villeneuve, qui fut maintenu dans sa noblesse avec Toussaint de Maillé, son oncle. Il avoit épousé, par contrat passé à Vouvent, le 19 Août 1659, *Catherine Thomas.*

* MAILLEBOIS, dans le Thimerais au Perche, Diocèse de Chartres. Terre & Châtellenie acquise de la Maison *d'O*, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1621, registrées le 30 Août 1625, en faveur de *Claude Pinart*, Seigneur de Comblisy, & d'*Anne le Camus*, sa femme. Ce Marquisat fut acquis, en 1679, des héritiers de M. *de Lesseville*, par *Nicolas Desmaretz*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui obtint de pareilles Lettres-Patentes en 1706, aussi enregistrées. Il est pere du feu Maréchal de France, & grand-pere du Marquis *de Maillebois* d'aujourd'hui. *Voyez* Desmaretz.

* MAILLERAYE (la), en Normandie, sur la rive gauche de la Seine. Terre érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1698, en faveur d'*Angélique de Fabert*, épouse de *François de Harcourt*, Marquis de Beuvron. Cette Terre a été acquise, en 1751, de la succession du dernier Maréchal *de Harcourt*, par le Comte *de Houdetot*, qui l'a vendue au Duc *de Chaulnes*. Elle a été acquise, depuis quelques années (à ce que nous avons appris), par M. le Marquis *de Nagu-de-Varennes*, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

* MAILLERONCOURT, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1740, enregistrées à Besançon & à Dole, en faveur de *Nicolas-Joseph Terrier*, Conseiller au Parlement de Besançon, arriere-petit-fils de *Claude Terrier*, pourvu, en 1618, par l'Archiduc Albert, d'un office de Conseiller au Parlement de Dole, & qui mourut le 28 Mars 1635.

MAILLET, en Lorraine. Suivant un *Mémoire* dressé sur titres, qui nous a été remis, cette Famille noble, établie principalement dans le Duché de Bar, y étoit distinguée, dès le XVe siécle, par ses alliances avec les meilleures Maisons du pays, par les grandes charges, emplois honora-

bles tant civils que militaires, commissions importantes, dont ceux de ce nom ont été pourvus, & dont ils se sont acquittés avec tant de zéle & de distinction, qu'ils ont mérité, dans tous les tems, la confiance de leurs Souverains. Le premier connu de ce nom, est

I. Jean de Maillet, Ecuyer, vivant vers l'an 1440. Des *Mémoires* de Famille apprennent qu'il fut au service des Ducs de Lorraine *Jean* II, d'Anjou, & *René* II; ce qui se trouve confirmé dans l'énoncé des provisions de la charge de Claude de Maillet, l'un de ses descendans, en date du 6 Août 1715, dans lesquelles il est fait mention des services rendus par ses ancêtres aux Ducs *de Lorraine*, pendant deux siécles & demi; & bien plus positivement par le certificat du Hérault d'armes de Lorraine & du Barrois, qui affirme que Jean de Maillet, dit *de Neuville*, (fils du précédent & dont nous allons parler) est de bonne & ancienne Famille. Jean, I. du nom, se maria & eut, entr'autres enfans:

II. Jean de Maillet, II. du nom, Ecuyer, né en 1477, qui embrassa le parti des armes, s'y distingua, acquit de la réputation dans les guerres qu'eut à soutenir *René* II, Duc *de Lorraine*; fut depuis chef d'Echansonnerie du Duc *Antoine*, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel. Il mourut le 21 Décembre 1557, & avoit épousé, le 8 Février 1512, Demoiselle *Claudine de Neuville*, fille de *Jean*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar, & de *Marie de Bouzey*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Etienne, Ecclésiastique & Grand-Prévôt de l'Abbaye de Saint Mihiel; — 3. & Marguerite, mariée à *Jean de Mengin*, fils de *Jean*, Ecuyer, Gouverneur de Sarbourg, & d'*Anne de Klokiry-de-Bokenheim*, qui fut mere de trois enfans. Après sa mort, son mari entra au service de France, & se remaria, le 15 Juin 1549, à *Catherine Ailhaud*, dont descendent les branches existantes de cette Famille.

III. Jean de Maillet, III. du nom, Ecuyer, dit *le Jeune*, chef d'Echansonnerie après son pere, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel, commit quelqu'un pour faire les fonctions de sa Capitainerie, à cause de sa charge d'Echanson, qui l'attachoit auprès du Prince. Il épousa, 1°. *Didiere Psaulme*, & 2°. *Marie Psaulme*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Didiere Morel*; & sœur de *Nicolas Psaulme*, Evêque de Verdun. Il mourut le 15 Janvier 1593, & sa seconde femme le 3 Janvier 1607. Du premier lit vinrent: — 1. Varin, Capitaine des Hallebardiers au service des Ducs *de Lorraine*, qui de *Marie de Laudinot*, n'eut qu'un fils — N... de Maillet, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Mihiel; — 2. Louise, mariée, 1°. avec *Claude Didelot*, Ecuyer, Conseiller-Auditeur des Comptes de Bar; & 2°. avec *Georges Clement*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar; — 3. Jeanne, femme de *Jean Mussey*, Ecuyer; & du second lit: — 4. Jean, qui suit; — 5. Jacques, Chanoine de Saint-Pierre de Bar en 1572, ensuite de N. D. de Verdun en 1574; — 6. autre Jean, Chanoine de l'Eglise de Saint-Max de Bar en 1573; — 7. Pierre, Capitaine du Château de Bar, mort le 20 Octobre 1620; — 8. Philippe, Prieur de N. D. de Bar, Ordre de Saint-Benoît; — 9. Claude, Capitaine de Cavalerie au service du Duc *de Lorraine*, tué en Hongrie sans avoir laissé d'enfans de son mariage avec une Demoiselle *de Rouyn*; — 10. Barbe, alliée au Sieur *de l'Escamelot de Raincourt*, Ecuyer; — 11. & Louise, épouse de *Claude de l'Escale*, Ecuyer.

IV. Jean de Maillet, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villot & du Fief de Chaumont-sur-Aire, né le 10 Août 1557, fut successivement Maître des Comptes, puis Conseiller d'Etat & Président en la Chambre des Comptes de Bar. Il mourut le 21 Décembre 1634, fut inhumé dans la Paroisse de Bar devant la Chapelle du Rosaire qu'il avoit fondée. Il fit, par son testament du 7 Mai 1630, une autre fondation à perpétuité pour l'apprentissage de deux orphelins, dont il se réserva la nomination, & après lui aux chefs de ses descendans. Il avoit épousé, le 20 Novembre 1683, *Marguerite de Mangeot*, fille de *Didier*, Seigneur de Vautrombois, morte le 1 Avril 1604, & inhumée dans la paroisse

de Bar, devant la Chapelle du Rosaire. Leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. ALEXANDRE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. JEAN, d'abord Chanoine de Saint-Max de Bar en 1613, puis pourvu de la Commanderie de Saint-Antoine de Bar; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 10 Février 1610, à *Jean le Prudhomme*, Conseiller en la Chambre des Comptes de Bar (dont descend la branche aînée de ce nom, & celles des Comtes *de Vitrimont* & *de Fontenoy*); & 2°. le 21 Juin 1621, à *Gaspard de Burges*, Seigneur de Communieres & de Ville-sur-Saulx, Président en la Chambre des Comptes de Bar, dont descendent toutes les branches existantes de cette Famille.

V. GABRIEL DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Septembre 1592, Conseiller d'État & de la Chambre des Comptes de Bar, & Garde du Trésor des Chartes, par provisions de l'an 1617, mort le 2 Janvier 1660, avoit épousé, le 24 Novembre 1613, *Sébastienne de Rutant*, fille de *Jean*, Seigneur de Troyon, de Mezey, de Mezeray & de Savonnieres en partie, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général au Bailliage de Saint-Mihiel, & d'*Anne Marien*. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît en 1656, élu Abbé de Saint-Mihiel en 1689, & mort en 1727; — 3. ANNE, Religieuse Carmelite au Couvent de Bar; — 4. & MARGUERITE, mariée le 15 Septembre 1641, à *Gabriel-Georges de Franquemont*, Comte de Montbelliard, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, fils de *Georges*, Comte de Montbelliard, & d'*Angélique du Châtelet*. Cette alliance donne à cette Famille celles des plus illustres Maisons des Duchés de Lorraine & de Bar.

VI. NICOLAS DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Mezeray, Conseiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, Garde du Trésor des Chartes, mort en 1662, avoit épousé, par contrat du 22 Août 1646, *Françoise Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Procureur-Général de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & d'*Elisabeth de Mainbourg*, dont : — 1. BENOÎT, Chevalier, Seigneur de Mezeray, né le 12 Avril 1656, envoyé par LOUIS XIV, en qualité de son Consul-Général en Egypte & en Toscane, & en celle de son Visiteur-Général des Echelles du Levant & de Barbarie, par provisions de l'an 1691; nommé ensuite Ambassadeur de Sa Majesté vers les Rois d'Ethiopie & d'Angola, par Lettres-Patentes des 15 & 24 Juin 1702. Il est mort à Marseille le 30 Janvier 1738, âgé de 82 ans, sans laisser de postérité; — 2. MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-Antoine de Rosieres*, Comte d'Euvezin & de Bouillonville; — 3. & ANNE, femme d'*Etienne de Rosieres*, Seigneur de la Croix, cousin du précédent. Par ces deux alliances la branche aînée de MAILLET s'est éteinte dans la Famille de *Rosieres*, qui a hérité de ses biens considérables & d'une partie de ses titres.

*SECONDE BRANCHE.*

V. ALEXANDRE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur du Fief de Chaumont-sur-Aire, né le 7 Septembre 1593, second fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marguerite de Mangeot*, d'abord Cornette de Cavalerie dans la Compagnie de Flainville, puis Conseiller d'Etat & Grand-Louvetier du Duché de Bar, mort le 7 Mars 1662, & inhumé dans la paroisse de Bar, devant la Chapelle de Lorette, avoit épousé, 1°. par contrat du 12 Septembre 1617, *Françoise de Rutant*, fille de *Jacob*, Ecuyer, Conseiller d'Etat & Président de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & de *Claudine de Lescut*, Dame d'Hamouville & de Peserecourt; & 2°. le 30 Juillet 1636, *Jeanne de Xaubourel*, fille de *Claude*, Ecuyer, Conseiller d'Etat & Bailli d'Apremont, & d'*Elisabeth le Clerc*. Il n'eut point d'enfans de ce second mariage, mais du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Roméni, lequel servit dans le Régiment Royal, y devint Capitaine, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & étoit Commandant d'un Bataillon lorsqu'il fut placé Major de Longwy.

VI. ANTOINE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Février 1632, Capitaine dans le Régiment de Lenoncourt, ensuite Conseiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, mort le 8 Janvier 1712, avoit épousé, en 1655, *Marguerite Jambon*, morte le 23 Mai 1714, fille de *François*, Seigneur de Rupt, & de *N... d'Oriot*. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Antoine, de Bar; — 2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Mirabeau, mort à Mantoue en 1703, des suites de ses blessures; — 3. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 4. JEANNE DE MAILLET, mariée, avec dispense le 28 Janvier 1681, à *Joseph-Nicolas*, Comte *de Franquemont*, Chevalier, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, Chambellan du Duc *de Lorraine*, fils de *Gabriel-Georges*, Comte *de Franquemont*, & de MARGUERITE DE MAILLET, mentionnés au degré V de la branche précédente. De ce mariage est sortie une postérité qui augmente les belles actions de la Famille de MAILLET; — 5, 6 & 7. ELISABETH, FRANÇOISE & MARGUERITE. La premiere, morte, morte fille le 10 Avril 1748, âgée de 89 ans; la seconde, morte en bas âge; & la troisieme, Religieuse aux Annonciades de Bar.

VII. JEAN-ANTOINE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote & du Fief de Chaumont-sur-Aire, né à Rupt le 11 Décembre 1661, Conseiller de la Chambre du Conseil & de celle des Comptes de Bar, mort le 29 Décembre 1715, avoit épousé, le 4 Février 1706, *Catherine de Noirel*, (morte le 24 Février 1757, & inhumée, ainsi que son mari, dans la paroisse de Bar en la Chapelle du Rosaire, au même tombeau de JEAN, IV. du nom, fondateur de cette Chapelle), fille de *Jean*, Seigneur d'Haussonville, Conseiller d'Etat, & de *Marguerite de Barote*. De ce mariage naquirent : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. ANTOINE, né en 1710, Officier au Régiment de Normandie, mort à Spire le 13 Décembre 1735, des suites d'une blessure; — 3. CHARLES, né le 28 Août 1711, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Max de Bar, dont il a été élu Doyen le 4 Juin 1750 : il est, en cette qualité, premier Ecclésiastique du Duché de Bar; — 4. BENOÎT, né en 1713, Lieutenant, en 1726, au Régiment de Pons, aujourd'hui Guienne, où il devint successivement Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Grenadiers. Il est mort à Vezel sur le Bas-Rhin, le 10 Mars 1758, des suites d'une blessure qu'il reçut au bas-ventre; — 5. & GABRIELLE, née en 1714, restée fille.

VIII. CLAUDE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote & du fief de Chaumont, né le 4 Janvier 1709, Conseiller, Doyen de la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar, en eut la survivance le 6 Août 1715, quoiqu'il n'eut que six ans, en récompense des services de son pere & de ses ayeux, pendant deux siécles & demi. Il est devenu chef de son nom par la mort de BENOÎT DE MAILLET, dernier mâle de la branche aînée, & fut reconnu tel par Arrêt de la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar, le 13 Avril 1645, dans lequel sont constatées & rapportées les preuves de sa filiation, & celles des qualités prises par ses auteurs. Cet Arrêt fut rendu contradictoirement, pour le confirmer dans la possession d'un droit de nomination concernant la fondation faite par JEAN IV, son trisayeul, Conseiller d'Etat & Président en ladite Cour. Il épousa, par contrat du 4 Juin 1631, *Anne de Vassart*, morte le 3 Septembre 1650, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Andernay, Gentilhomme des Ducs *Léopold* & *François de Lorraine*, & de *Marguerite-Charlotte d'Hozier-de-Serigny*, dont : — 1. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 7 Décembre 1736, Conseiller en la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar; — 2. BENOÎT-JACQUES-CHRISTOPHE, qui suit; — 3. PAUL-LOUIS, né le 11 Janvier 1742, Ecclésiastique; — 4. DENIS-LOUIS, né le 10 Avril 1744, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vaucouleurs; — 5. MATHIAS-LOUIS, né le 12 Avril 1748, Ecclésiastique; — 6. ELISABETH, née le 19 Mars 1733, non mariée; — 7. GABRIELLE, née le 15 Septembre 1735, aussi non mariée; — 8. & MARIE, née le 31 Décembre 1740, élevée à Saint-Cyr, d'où elle est sortie en 1751, & depuis Religieuse au Couvent de la Visitation de Pont-à-Mousson.

IX. BENOÎT-JACQUES-CHRISTOPHE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur d'Ander-

nay, du fief de Chaumont-sur-Aire, &c. né le 25 Juillet 1739, est entré Lieutenant au Régiment de Belsunce (aujourd'hui Flandres), le 1 Mars 1756, & a été fait Capitaine en 1762. Il a épousé, par contrat du 2 Juin 1766, *Anne-Louise-Henriette d'Essoffy*, née à Zarguemine le 28 Novembre 1748, fille de *Philippe*, Comte *d'Essoffy*, Seigneur de Dugny, des fiefs de Baffing & d'Avy, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Royal-Allemand, Cavalerie, & de *Marie-Madelene-Maurice de Sarinsming*, dont : — 1. Claude-Louis-Benoît, né le 16 Juin 1767; — 2. Elisabeth, née le 6 Décembre 1768; — 3. Françoise-Nicole, née le 22 Janvier 1770; — 4. & Marie, née le 6 Décembre 1772.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or; au chef de gueules emmanché d'or.*

MAILLET : Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie. La premiere, de l'Election de Bernay (Seigneurs *de Saint-Maclou*), porte : *d'or, à une fasce d'azur en pointe, chargée d'un lion passant de gueules, urmonté d'une pointe de chevron de sable.*

La seconde (Seigneurs *de Friardel*), de l'Election de Lisieux, a pour armes : *d'argent, à trois maillets de gueules, 2 & 1.*

MAILLIARDOR, *Malliardo*, *Maliardo*, *Malliardoz*, & même anciennement aussi *Malliardoti*; noms d'une ancienne & illustre Maison, originaire du pays de Vaud, établie aujourd'hui à Fribourg en Suisse, où elle a constamment porté la qualité de *noble* ou *Juncker*, & où elle a toujours été comprise dans la classe distinctive des *Nobles* de cette République. Nous allons rapporter le *Mémoire* qui nous a été remis, & qu'on nous a prié de donner tel qu'il est, sans y rien changer.

Il paroît que les Seigneurs de la Maison de Mailliardor, qui sortent tous de la ville de Rue, ont aussi porté le nom de cette petite Ville, située dans le pays de Vaud, & laquelle est devenue depuis un Bailliage du canton de Fribourg. On verra, ci-après, que *Madelene de la Trémoille* étoit mariée, en 1525, avec Jean de Mailliardor, que la Généalogie de *la Trémoille* appelle *le Seigneur de Rue.*

La Maison de Mailliardor possede encore beaucoup de fiefs dans le Bailliage de Rue : elle prouve, par titres authentiques & originaux, que l'on citera à chaque article de la filiation (seulement des quatre branches existantes), qu'elle possede ces fiefs, sans interruption, dès l'année 1328; & l'on prouvera de même sa filiation non interrompue, par titres originaux latins, françois & allemands, dès l'année 1200 & tant, puisque Pierre I, fils d'Udalric, contracte, de sa seule autorité, en 1306.

Le Baron *d'Alt*, Avoyer de la République de Fribourg, & Commandant général du Militaire (dans son Histoire des Suisses, en françois, *Tome V*, *p.* 338, à Fribourg en Suisse, 1750, *in*-12.), s'exprime ainsi sur l'origine de la Maison de Maillardoz :

« Le premier de cette Maison de Maillardoz, dont on ait eu connoissance, » est noble Ulric, qui vivoit, en 1230, dans le pays de Vaud. La Seigneurie » de Rue, qui est présentement un Bailliage dans le canton de Fribourg, leur » appartenoit en partie, & cette Famille a toujours passé pour être d'une an- » cienne Noblesse sous les Ducs *de Savoie*, & aujourd'hui sous la domination » de la République de Fribourg, où elle a fourni des hommes pour l'Etat & » pour la guerre, d'un mérite distingué & d'une intégrité reconnue ».

*Jean-Jacques Leu*, Bourguemestre de la Ville & République de Zurich, a détaillé la Généalogie de Mailliardoz, Mailliardor & Maillardo, dans son Dictionnaire historique de la Suisse, en Allemand, *Tome XII*, *p.* 447, 450, imprimé à Zurich, 1757, *in*-4°. Voici le précis de ce qu'il dit de l'origine de cette Maison, traduit en François. « Cette noble Famille, établie dans la ville

» de Fribourg, est originaire de Rue, Bailliage du même Canton, dont la Sei» gneurie lui a appartenue autrefois en grande partie, & où elle conserve en» core beaucoup de fiefs. De cette Famille étoit PIERRE, qui fonda, en 1306, » la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, & son fils JEAN, fut pere de MARMET & » d'AYMÉ. Parmi les descendans de ce dernier, on observe PERRONELLE, Ab» besse de Belvaux près de Lausanne, & FRANÇOIS & GEORGES, qui quitterent » le pays de Vaud en 1526, & s'établirent dans la Maurienne, où leur lignée » s'est éteinte en 1650. MARMET susdit laissa deux fils, — JEAN & ANTOINE. Le » premier forma une branche, dite *de Grandvaux*, près de Lausanne, laquelle » s'est éteinte dans le XVI[e] siécle. ANTOINE continua la postérité par son fils de » même nom, qui fut pere de — JEAN, lequel vivoit dans le milieu du XV[e] sié» cle, & qui laissa GEORGES, qui rendit hommage, en 1484, à Lausanne, à » *Charles*, Duc *de Savoie*, pour tous les biens qu'il possédoit dans le pays de » Vaud. JEAN, l'un de ses fils, dit *le Seigneur de Rue*, épousa *Madelene de la* » *Trémoille*, Maison de France; mais dont il ne laissa pas d'enfans. ANTOINE, » un autre fils de GEORGES, eut deux fils, — JEAN-BATISTE & ETIENNE, qui for» merent deux branches, l'une & l'autre existantes ».

La Généalogie de MAILLIARDOS a été rapportée dans la derniere Edition du Dictionnaire historique de *Moréri*, imprimée à Paris en 1759. UDALRIC DE MAILLARDOS, vivant en 1240, est nommé à la tête de la Généalogie. Il eut pour fils — PIERRE, qui vivoit en 1306 & 1313. Le Dictionnaire Généalogique, imprimé à Paris en 1761, en 7 volumes *in*-8°. a rapporté aussi en détail la Généalogie de MAILLIARDOR. (C'est la premiere Edition de ce Dictionnaire de la Noblesse.)

Les armes de la Maison de MAILLIARDOR sont conformes à l'étymologie du nom. Elle porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or; lambrequins d'argent & d'azur*. Il y a eu de la variation dans les figures des cimiers & dans les supports. Le sceau de noble JEAN DE MALLIARDO, de Rue, de l'an 1546, qui sera détaillé à son article, offre au-dessus du casque de Chevalier, un *demi-homme tenant de la main droite un maillet d'or*. Quelquefois le cimier a été surmonté d'un *panache de plumes*. Un arbre généalogique armorié de la Maison de MAILLIARDOR, trouvé à Liége, dans les Pays-Bas, en 1762, place au-dessus du cimier, un *demi-Maure colleté, tenant de la main droite un maillet d'or, ayant les cheveux liés d'argent, & pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent.* Cet arbre donne pour devise ADVERSA RETUNDUNT; & pour supports : *deux Maures debout, tenans chacun de la main droite une banniere d'azur, chargée d'un maillet d'or*. L'écu est porté par un *Maure* pareil, ayant sous ses pieds cette légende : TANTA SUB MOLE RECURVOR. La plupart des Seigneurs de cette Maison ont pris pour supports : *deux Sauvages naissans, couronnés de lierre, tenans en chaque main un maillet d'or*. La devise ordinaire de cette Maison est FERIENDO TRIUMPHAT, & son épithete ou sobriquet, *Gravité* DE MAILLIARDOR.

On voit dans la chapelle de la Sainte-Trinité à Rue, & ès reconnoissances de Pomel, les armes de MAILLIARDOR, tracées *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or, casque de Chevalier, rehaussé d'un homme naissant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu d'azur doublé d'hermine, tenant en la main droite un maillet d'or.*

La nouvelle méthode raisonnée du Blason du Pere *Menestrier*, imprimée à Lyon en 1770, dit, *pag.* 5 (à propos des piéces dont on composa les écus à l'occasion des Tournois), que « les autres les composerent des piéces de leur » armure : de-là les éperons, les fers de lance, les masses, les maillets, les épées, » les casques, &c. ».

On lit au bas de différentes Généalogies armoriées de la Maison de MAILLIARDOR, que *Pierre* I, Comte *de Savoie*, dit *le petit Charlemagne*, ayant conquis le pays de Vaud en 1260, & après avoir fait prêter hommage à la Noblesse, & fidélité aux sujets, fit un voyage en Angleterre chez la Reine, sa niéce. Pendant le séjour qu'il y fit, le Comte *de Genéve* chercha à lui débaucher la Noblesse & le pays de Vaud, & n'ayant pu y réussir, il mit bonne garnison dans les Châteaux de Rue & d'Esclées, qui appartenoient au Comte *de Savoie*, avec

ordre de rançonner, dévaliser & même tuer tous les passans qui se diroient sujets de la Maison de *Savoie*, dont le Comte *Pierre* étant averti, il revint sur le champ, avec 4000 hommes que le Roi d'Angleterre lui donna, & il mit le siége devant ces deux Châteaux : celui de Rue fut réduit en cendre avec tous les Documens du lieu, ce qui fait que le plus ancien titre, que l'on trouve à Rue, est de l'année 1306. Les Manuscrits de ce tems-là disent que la Maison des nobles MAILLIARDOR fut réduite en cendre par cet incendie.

Le Pere *Menestrier*, Jésuite, a rapporté (dans les *Recherches du Blason, seconde Partie, de l'usage des Armoiries, pag. 86 & 87, Paris 1673, in-12.*), les attributs des familles nobles du pays de Vaud, tel qu'il les avoit trouvés parmi les Mémoires manuscrits du Chevalier *de Guichenon*, pour son *Héraut de Savoie.* Parmi ces attributs est celui de la Maison de MAILLIARDOR, qui est alliée à une grande partie de celles qui s'y trouvent comprises, comme on le verra ci-après.

Grandeur d'*Alinge Coudrée*,
Antiquité de *Blonay*.
Noblesse d'*Estavayer*,
Franchise de *Villarzel*.
Hautesse de cœur de *Gingins*,
Parenté de *Joffray*.
Piété de *Chandieu*.
Bonté de *Pesmes*.
Richesses de *Mestral Aruffens*,
Hospitalité de d'*Aulbonne*,
Prudence de *Tavel*.
Sagesse de *Signeux*,
Générosité de *Praroman*,
Opiniatreté de *Dortan*.
Amitié de *Gumsens*.
Accordise de *Martine*.
Politique de *Cerjat*.
Ingénuité de *Sacconay*.
Chicane de *du Gard*.
Naïveté de *Mestral-Payerne*.
Gravité de MAILLARDOZ.
Simplicité de *Roverca*.
Gaillardise de *Lavigny*.
Mesnage des *Loys*.
Vivacité d'esprit de *Ennezel*.
Vanité de *Senarclens*.
Indifférence des *Asperlins*.

NICOD MALLIARDOTI vivoit dans le XI^e siécle, ainsi que ROLLET & MARMET, du même nom, selon un acte latin, original & en parchemin, daté du 11 Mai 1084, dressé par *Mermet Espeis*, Notaire Juré de la Châtellenie de Rue. La date est écrite en toutes lettres & non chiffrée. Cet acte renferme une vente à NICOD MALLIARDOTI, de Rue. Il y est fait mention aussi des héritiers de PERROUD MALLIARDOR. *Antoine Champion*, Damoiseau, y est cité comme Châtelain de Rue. C'est le seul acte que l'on connoisse avoir échappé à l'incendie rapporté ci-devant.

Nous allons maintenant donner la filiation, établie d'après les actes originaux conservés à Rue dans les Archives de la Maison de MAILLIARDOR, & qui sont tous entre les mains de FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLIARDOR, Co-Seigneur d'Arlens, & ancien Seigneur, Baillif de Montagny, vivant en 1774, chef de la quatrieme & derniere branche existante, & la seule qui ait conservé des fiefs, des biens & domicile à Rue.

I. UDALRIC DE MAILLIARDOR vivoit en 1200 & tant, puisque PERROUD, son fils, contracte, de sa seule autorité, en 1306. De plus, JOHANNET, son petit-fils, est marié en 1328. UDALRIC épousa noble *Julie*, dont on ignore le nom de Famille, & de laquelle il eut :

II. PIERRE DE MAILLIARDOR, I. du nom, cité avec *Rollet* & *Marmet de Blessens*, freres, *Jean Mistral* de Rue, *Vuillielme de Blessens*, *Herti* & *Jannod*, freres, fils de feu *Uldrion de Mont*, *Martin de Mont* & *Jordan*, son frere, *Agnete*, veuve de *Jacques de Mont*, *Nicolas*, fils de feu *Isabelle d'Arlens* dans la Lettre de fondation de la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, faite par noble homme *Richard de Prez*, Chevalier. Cette Lettre est datée de Lausanne le 8 Octobre 1306, & elle existe en original dans les Archives de la ville de Rue. De plus PERROUD, dit MALLIARDO, fils d'ULDRY, dit MALLIAR, est cité, ainsi que *Richard de Prez*, Chevalier, & *Jean de Prez*, Damoiseau, son oncle, dans une acte daté du mois d'Avril 1330, & muni des sceaux de

*Richard*

*Richard* & de *Jean de Prez*. La femme de PIERRE DE MAILLIARDOR, se nommoit *Marie de Blonay*, dont vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. MARMET, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; —— 3. JEAN, qui a formé la troisieme, mentionnée ensuite.

*Bucelin* a rapporté la Généalogie des Barons *de Blonay*, depuis l'an 1060. Les plus anciens titres de la Maison de *Savoie*, imprimés par *Guichenon*, en parlent. Le Château & la Seigneurie de *Blonay* leur ont appartenu pendant près de 700 ans. Plusieurs Barons *de Blonay* ont été Gouverneurs du pays de Vaud, au nom de la Maison de *Savoie* en 1350, 1391 & 1425. La Maison de *Blonay* a aussi possédé la Baronnie du Châtelart & la Seigneurie de Carrouge. Elle existe en Savoie, où elle a eu plusieurs Chevaliers de l'Annonciade.

III. ETIENNE DE MAILLIARDOR épousa *Madelene de Clermont*, d'une Maison de Dauphiné, qui a été partagée en deux branches. Celle qui s'établit en Savoie, & dont étoit *Madelene*, portoit pour armes : *de sable, à deux clefs d'or passées en sautoir*. Il n'eut qu'une fille nommée — JEANNE, mariée à *Jean de Blessens*. L'assignal de mariage, daté du 3 Juin 1359, dit que *Johannet*, fils de feu *Jacques de Blessens*, reconnoit avoir reçu 600 livres Lausannoises pour la dot de JOHANNÈTE, sa femme, fille de feu ETIENNE, celui-ci fils de feu PERROUD MALLIARDOT. Il y a des *Blessens*, cités comme *Chevaliers* dans un Cartulaire de Lausanne fait dans le XII[e] siécle, par un Prévôt du Chapitre noble de cette ville, de la Maison d'*Estavayer*.

*SECONDE BRANCHE.*

III. MARMET DE MAILLIARDOR, second fils de PIERRE I, & de *Marie de Blonay*, eut de noble *Jeanne de Challes-Vieux*, son épouse, — PIERRE, mort sans alliance ; — & JACQUES, qui suit. Cela est prouvé par un acte daté de l'an 1363. La Maison de *Challes* en Savoie étoit divisée en deux branches, *Challes-Vieux* & *Challes-Moderne*. Celle de *Challes-Vieux*, éteinte depuis long-tems, portoit pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable*, & pour devise : C'EST A MON TORT.

Le premier jour du mois de Mai 1346, *Amédée* VI, Comte *de Savoie*, fit un Tournois célebre à Chambery, où il eut l'honneur entre les *Tenans*. Le Comte *Pierre de Orberg* & *Thibaud*, Seigneur *de Neufchâtel* en Bourgogne, eurent le prix entre les assaillans. Il leur fut donné de gros anneaux d'or par les Dames *qui délivroient le prix & salaire d'honneur*. L'écu du Prince étoit au premier rang ; les armoiries des deux Juges des coups de lance occupoient le second ; venoient ensuite au troisieme les armoiries, les timbres, les cimiers, les devises & les noms des Chevaliers qui se trouverent en ce Tournois & qui sont : 1. *Charles*, 2. *Esdor*, 3. *Malet*, 4. *Orly*, 5. *Candie*, 6. *Sonnas*, 7. *Candie*, 8. *Chabod-Lescherenne*, 9. *Hiene*, 10. *Bressieu*, 11. *Bonatrait*, 12. *Veige ou Veisse*, 13. *Capris*, de Piémont, 14. *Valevoir*, 15. *la Forest*, 16. *Miolans*, 17. *la Baume-Montrevel*, 18. *Gramont*, 19. *Malet*, 20. & *Chabod-Lescherenne*. MENESTRIER, *page* 200 *du premier volume*.

IV. JACQUES DE MAILLIADOR épousa noble *Aignelette de sales*, & en eut : — NICOLAS, Ecclésiastique ; — & ROULLET ou ROLET, qui suit. La Maison de *Sales* en Savoie, si connue par sa noblesse & par le Saint qu'elle a donné à l'Eglise, porte pour armes : *d'azur, à deux fasces d'or surfascées de gueules, accompagnées d'un croissant d'or en chef & de deux étoiles à six rayons aussi d'or, l'une en cœur & l'autre en pointe* avec cette devise : NEC PLUS NEC MINUS.

V. ROULLET ou ROLET DE MAILLIARDOR, vivant en 1390, eut de noble *Jeanne de Villette*, son épouse : — 1. NICOLAS, mort sans postérité ; — 2. NICOLETTE ; — 3. & JAQUEMA, mariée à *Guillaume de Sontens* ou *Soutens*, de Lausanne. Les armes de *Villette*, dont *Guichenon* a rapporté des titres infiniment distingués dans la Généalogie de la Maison de *Savoie*, & dans l'Histoire de Bresse & de Bugey, & dont une branche avoit pris le nom de *Che*-

*vron* ou *Chivron* (en Allemand *Ziffrung*), font : *d'azur, au chevron d'or cordé de gueules, accompagné de 3 lions d'or, deux en chef & un en pointe.*

TROISIEME BRANCHE.

III. JEAN DE MAILLIARDOR, I. du nom, troisieme fils de PIERRE I, & de *Marie de Blonay*, feudataire du Comte *de Savoie*, épousa, 1°. *Marmette de Bleſſens ;* & 2°. *N.. Bonarent.* Du premier lit il eut : — 1. MARMET, qui suit ; & du second : — 2. NICOLAS, lequel étoit feudataire du Comte *de Savoie*, puisqu'on a de lui un accensement qu'il fit à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, le 10 Mars 1373, & puisque MARMET, son frere reconnoît, en 1405, les fiefs provenans dudit NYCOUD. Il épousa noble *Henriette d'Alinge*, & en eut quatre enfans, sçavoir : —— PIERRE & JEAN, morts sans alliance ; —— CATHERINE & JEANNE. Celle-ci mariée à noble *Vaulthier de Lucinge*, de Vevey, Damoiseau, d'une Maison originaire des anciens Souverains de Faucigny, ou Foucigny, de laquelle étoit *Amé de Lucinge*, qui prêta hommage, en 1430, à *Amédée* VIII, premier Duc *de Savoie*. Voyez LUCINGE dans ce volume. La Maison d'*Alinge* en Chablais, l'une des plus illustres de Savoie, portoit pour armes : *de gueules, à la croix d'or*, avec cette devise SANS VARIER ; — 3. AYMÉ ou AMÉDÉE, auteur de la neuvieme & derniere branche, rapportée en son rang.

1°. Un Acte daté de l'an 1328, dit que *Jacques de Sarſens*, fils de feu *Johannet de Bleſſens*, fils de feu *Ugo de Bovens*, confesse avoir vendu tout ce qu'il possédoit *viere* Blessens & la Joux, & qui est détaillé dans l'Acte à JOHANNET, fils de PERROUD, dit MALLIARDO & à MARMETTE, sa sœur, femme dudit *Johannet. Pierre de Gruyeres*, Seigneur de Vanelle, Chevalier, Bailli de Vaud, *Guillaume Chatonaye*, Chevalier, Châtelain de Rue, *Richard de Prez*, Chevalier, sont nommés dans cet acte, ainsi que la femme & les enfans de *Jacques de Sarſens.* Voilà les fiefs de Blessens & de la Joux, acquis à JOHANNET MALLIARDO en 1328 ; — 2°. *Richard*, fils de feu *Jacques*, fils de feu *Arembordis de Bleſſens*, reconnoît par un acte du 4 Avril 1350, tenir de JOHANNET MALLIARDOTI, *viere* Blessens, des Terres détaillées dans l'acte pour un cens annuel & perpétuel, *François de la Serra*, Chevalier, étant Bailli de Vaud ; — 3°. Par un acte daté du 13 Juin 1358, JOHANNET MALLIARDOR, fils de feu PERROUD MALLIARDOR, fait un assignal à MARMET, son fils, de 50 livres qu'il avoit reçues pour la dot de *Marmette de Bleſſens*, sa premiere femme, mere dudit MARMET ; & il assigne cette somme sur tout ce qu'il possede *in villis, territoriis & fenagiis* de Blessens, Mossel & la Joux, *Aymo*, Seigneur *de Boſſunens*, Chevalier, étant Bailli de Vaud ; — 4°. par un autre acte, daté du même jour 13 Juin 1358, JOHANNET, fils de feu PERROUD MALLIARDOR, reconnoît avoir reçu 200 livres pour la dot de *Bonarent*, sa seconde femme, & les assigne, en cas de mort, sur tous ses biens & en particulier sur un cens que lui doit *Aymont*, Bourgeois de Moudon ; sur un autre cens que lui doit *Robert de Billens*, Seigneur de Pallesieux, Chevalier, pour des choses qu'il tient de lui, & enfin sur un pré à lui appartenant. — 5°. Par un acte, daté du 10 Mars 1373, JOHANNET MALLIARDO, de concert avec MARMET & NYCOUD, ses fils, fait un accensement dans le territoire de Rue à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, pour le cens annuel & perpétuel de 38 sols & 6 deniers, & pour 40 liv. *nomine Intragii censerie supradictæ.*

Par ce que l'on vient de rapporter, il est évident que JOHANNET MALLIARDOR possédoit les fiefs de Blessens, de la Joux & de Rue, peut-être même celui de Mossel. Il faut voir dans le Glossaire de *du Cange*, au mot *accenſare* la force de cette expression : il y est dit *Concessimus prædictis hominibus quod possint accensare de milite & emere de omni venditore, qui vendere voluerit, nisi sit foedum vel res feodales. Libertates salvæ Terræ in Ruthenis an.* 1284. Il falloit donc être *noble* pour posséder fief, & *Chevalier*, ou de race de Chevalier, pour accenser ou donner à cens. Dans la nouvelle méthode du Blason rapportée ci-dessus, *page* 454, (à l'occasion de l'origine de la noblesse) on lit qu'« Il y

» avoit autrefois quatre voies différentes pour acquerir la noblesse, la premiere » étoit par la profession des armes ; la seconde, par l'investiture d'un fief ; la » troisieme, par l'exercice des grands offices de la Couronne & de la Maison » du Roi, & des grands offices de judicature ; la quatrieme étoit par des Lettres » d'annoblissement ».

IV. Marmet de Mailliardor, feudataire du Comte *de Savoie*, & fondateur de l'Autel, (aujourd'hui Chapelle de la Sainte-Trinité) dans la Chapelle, aujourd'hui Eglise paroissiale de Saint-Nicolas de Rue, qu'il a doté de 16 liv. de cens, qu'il avoit acquis, dans la paroisse de Saint-Martin de Vaud, de *Jean* & de *Girard d'Illens*, Damoiseaux de Fribourg, épousa noble *Guillaumette de Challes-Moderne* dit *Millet*, dont : — 1. Pierre, mort sans enfans de sa femme *Anthoinaz de Vully* ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & Antoine, aûteur de la 5e branche, rapportée ci-après.

Par un Acte du 20 Mars 1405, signé *Chalvin*, Notaire, Marmet Maliardo de Rue, reconnoît tenir en fief d'Amédée, Comte de Savoie à Prez & ailleurs dans la Châtellenie de Rue 24 sols de cens annuel provenants du testament des défunts *Perod* & *Girard Mistral*, plus pareil cens ès mêmes lieux provenant de la succession de feu son frere Nycod Maliardo, en vertu d'une légation faite par Jeanne, sa niéce, fille dudit Nycod & femme de *Vaucher* ou *Vaultier de Lucinge*, de Vevey, Damoiseau ; plus la 4e partie de toute la dîme de Vauderens & la moitié de toutes les terres de Prez, ainsi qu'il est plus amplement expliqué dans la reconnoissance reçue entre les mains de *Jean Balay*, aussi Commissaire dudit Comte. Par le même acte, Pierre, fils dudit Marmet Maliardo, reconnoît aussi tenir en fief du même Comte *de Savoie*, quelques poses de vigne situées *en Galiard*, qu'il avoit obtenues en vertu d'une prétention contre le défunt Comte *de Gruyères*. Tous ces fiefs sont confirmés audit Marmet & Pierre, au nom du Comte *de Savoie*, par *Jean Chalvin*, son Commissaire & Notaire du pays de Vaud, avec obligation d'hommage audit Comte.

Dans un volume en parchemin, cotté *D 1*, *des dénombrements ou quernets prêtés au Comte* de Savoie, Amédée VIII, *par différents ses Vassaux de la Baronnie de Vaud dans le commencement du XVe siécle*, *feuillet VIII xx VIo. chiffres rom. soit 166 en chiffres arabes*, se trouve un acte latin, qui porte que « L'an 1404 indiction XIIe le 15 Décembre, à la réquisition de *Jean Chalvin*, » subrogé pour cette fonction par *Jean Balay*, Commissaire & Secrétaire d'A» médée, Comte de Savoie, Marmet Malliardo, confesse, sous serment » prêté sur le Saint-Evangile, qu'il tient pour lui & les siens dudit Monsei» gneur Comte & des siens *en fief & hommage-lige*, les cens & revenus ci» après énoncés avec directe Seigneurie, sçavoir neuf deniers Lausannois de cens » annuel que lui doit *Aymonet*, Grand *de Prez*, sur un fonds de terre sis au » lieu, dit en Forez près du bien de *Perrod de Nervaux*. Plus trente sols sept » deniers une obole Lausannois avec un chapon de cens annuel que lui doit *Mar*» *met*, fils de *Rolet* Levet *de Prez*. Plus trois sols & neuf deniers Lausannois » de cens annuel que lui doit *Jaquet Rechu de Vauderens* sur un pré situé dans » le territoire de Vauderens ». Ce livre intitulé seulement *Liber Nobilium*, est le plus ancien Quernet du pays de Vaud, qui existe aux Archives de Fribourg, & l'extrait ci-dessus en a été tiré par *Ratzé*, Commissaire d'Etat, le 3 Avril 1767, revêtu du sceau de la République le 5 du même mois, & légalisé par l'Ambassadeur du Roi en Suisse, le 11 des mêmes mois & an.

Un autre Acte tiré du même Quernet, & revêtu des mêmes formes, porte qu'« En l'année 1404, indiction XII, le 17 Novembre, & à la réquisition de » *Jean Balay*, Notaire, Secrétaire du Comte *de Savoie* & son Commissaire, » Pierre, fils de Marmet Malliardo, de Rue, reconnoît sous serment prêté » sur le Saint-Evangile, qu'il tient en fief dudit Monseigneur Comte, & sous » hommage de la Seigneurie de Pelesieu, lequel hommage le Comte *de Gru*» *yeres* doit supporter à cause des biens à lui provenants par mariage de feu *Pierre* » *de Billens*, autrefois Seigneur de Pelesieu, environ deux poses de vigne que

» lui, confessant, a obtenues sur les biens dudit Comte, qui avoit retenu ledit » Vignoble, depuis la mort dudit Seigneur de Pelesieu ».

Voici un extrait (tiré par les Notaires *Mestral* & *Ducret*, & légalisé comme ci-devant) du Quernet des fiefs nobles prêté, en faveur de leurs Excellences de Fribourg, le 26 Janvier 1541, entre les mains des Commissaires *Claude Meczat* & *Guillaume Chassot*, par les nobles ANTOINE & JEHAN MALLIARDOZ, freres, Donzels de Rue. Ce Quernet contient 98 feuilles d'écriture, & commence ainsi qu'il suit.

« Je ANTOINE MALLIARDOZ, fils de feu noble GEORGE MALLIARDOZ, fils » de feu noble JEAN, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDOZ, fait sçavoir à » tous présents & avenir, &c. & aussi moi ledit ANTOINE MALLIARDOZ de tenir, » vouloir tenir & devoir tenir, tant à mon nom propre, comme au nom dudit » noble JEAN, mon frere, en fief liege de nosdits très-redoutés & magnifiques » Seigneurs (de Fribourg) & des leurs que dessus & sous l'hommage liege, » des biens & de la reconnoissance de noble MARMET MALLIARDOZ autres fois » par lui faite ès mains d'Egrege homme *Jean Balley*, Notaire & Commissaire » des extentes & reconnoissances du pays de Vaud, les biens, hommages, cen- » ses & dixmes que ici-après s'ensuivent, sçavoir la part qu'ils avoient à la » dixme de Vauderens, des censes directes viere Vauderens & Arlens — la moi- » tié de la dixme de Bionnens des directes viere Blessens; — Leur part de la » dixme d'Ursy & de Vauderens & Vuillingen ». On citera ci-après un acte, par lequel ANTOINE MALLIARDOR, Damoiseau, exécute la fondation ordonnée par le testament de MARMET, son grand-pere, que l'on vient de voir posséder beaucoup de fiefs lieges à titre d'hommage & nommément ceux de Blessens, de la Joux, de Rue, de Prez & de Vauderens, avec directe Seigneurie, ainsi que ceux de Blessens & Arlens, de Bionnens, d'Ursy & de Vuillingen. Il paroît que le fief & la Seigneurie d'Arlens sont de tems immémorial dans la Maison de MAILLIARDOR, qui avoit le même droit de *Tailliabilité* sur ses sujets d'Arlens, ainsi que le droit du *dernier supplice*. Le droit de *Tailliabilité* a été converti en d'autres droits le 13 Décembre 1518, & celui du *dernier supplice*, supprimé par la derniere reconnoissance de ces fiefs, faite à Fribourg.

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, établit la branche, dite *de Grandvaux*, près de Lausanne actuellement éteinte, & épousa noble *Anne de Cerjat*, dont: — 1. JEAN, qui de *N... de Clermont*, du Dauphiné, sa femme, ne laissa qu'un fils, nommé — MARMET, mort sans alliance. *Voyez* CLERMONT, *Tome IV, page* 589 *& suiv.* — 2. & autre JACQUES, qui suit.

*Antoine Cerjat* prêta hommage, en 1430, à AMÉ VIII, DUC DE SAVOIE. *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont & de la Moliere, fut établi plusieurs fois Gouverneur du pays de Vaud par le Duc *de Savoie*, sçavoir, en 1462 & depuis 1470 jusqu'en 1473, & ès années 1478, 1486 & 1487. Ce Prince l'envoya aussi comme Ambassadeur auprès des Cantons Suisses. La Maison de *Cerjat*, établie à Moudon, possede encore les droits Seigneuriaux à Denesy, Bressonaz, Mexieres & Lignerolles.

VI. JACQUES DE MAILLIARDOR, Damoiseau de Rue, épousa noble *Aignelette de la Molliere*, qui paroît être fille ou sœur de *Nicoud*, Seigneur *de Fond* & de Cheires, d'une illustre Maison du pays de Vaud, qui portoit pour armes: *de gueules, à la molette d'éperon d'argent.* De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, mort sans alliance; — 3. & CLAUDE, auquel on ne connoît pas de postérité.

JACQUES & JEAN, freres, fils de feu JEAN, qui étoit fils de MARMET MALLIARDO, fonderent deux messes de plus par semaine à l'Autel de la Sainte-Trinité à Rue, par un acte du 24 Août 1456, en présence de JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau, & s'arrangerent avec leurs cousins pour la collation de cette Chapelle ou Autel.

*Nicod de la Molliere* prêta hommage à AMÉ VIII, DUC DE SAVOIE, en 1430.

Dans le Quernet existant aux Archives de Fribourg, intitulé *Balai, Vol.* 3,

année 1403, on trouve deux reconnoissances faites la même année par noble *François de la Molliere*. Il est dit par la premiere, que ce *François de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, reconnoît tenir du Comte DE SAVOIE les fiefs qui lui sont parvenus à Fond, à Bollion & à Lulli de la succession de *Rolet de la Molliere*, son frere, & de *Nicoud de Fond*, son oncle, & de sa tante, femme de *Nicoud de Pont* sous l'hommage-lige que doit supporter sa sœur *Françoise*, fille de *Jacquet de Fond*, femme de *Jean de Forell*, & sa sœur *Isabelle*, fille aussi dudit *Jacquet de Fond*, & femme de *Rolet de Colombier*, bâtard. Par la seconde reconnoissance, *François de la Molliere* est nommé fils de feu *Pierre de la Molliere*. Il renouvelle & confirme, en 1403, la reconnoissance faite au mois d'Août 1317, par *Aymo* & *Pierre*, son oncle & son pere, fils de *Conon*, co-Seigneur *de la Molliere* & Damoiseau, pour tout le Château de la Molliere & le Bourg de la Molliere près d'Estavayer, pour le fief d'Yvonant & pour tout ce que ledit *Conon* avoit reconnu à LOUIS DE SAVOIE, Seigneur de Vaud.

D'après le Quernet cité ci-dessus & ceux de la Terre de Bonvillars faits par *du Maine* en 1527, & par *Bourgeois* & *Calame* en 1557, on voit que noble *Cono*, co-Seigneur *de la Molliere*, Damoiseau, vivoit vers l'an 1260; que *Cono* a eu quatre fils, — *Aymon*, *Pierre*, *Girard* & *Nicoud*. — *Aymon* a eu — *Girard*, qui a eu — *Louise*, laquelle porta sa part de la Seigneurie de la Molliere, à noble *Guionnet de Daillens*, Seigneur de Bavois, vivant en 1403. — *Pierre* a eu *François*, co-Seigneur de la Molliere & Seigneur de Fond; — *François* a eu *Jacquet*: celui-ci a eu *Nicoud*, Seigneur de Fond & de Cheires; — *Nicoud* a eu *Georges*, lequel fut pere de *Pierre*, & celui ci de *Jean*, Seigneur de Cheires & co-Seigneur de Seiry. — *Jean* a eu *Nicolas*, vivant en 1539, qui épousa *Marguerite*, fille de noble *Louis de Gleresse*, Seigneur de Rueire, & de noble *Rollette de Daillens*, co-Dame de la Molliere & de Bonvillars; — *Girard* eut deux filles — *Catherine*, mere de *Marguerite*; — & *Agnès*, mariée à *Henri de Dissy*.

VII. LOUIS DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiseau de Grandvaux, épousa *Perronette*, fille de noble *Louis de Chansey* ou *Chavey*, dont: — 1. PIERRE, qui de *Claudine*, fille de noble *Jean de Cerjat*, sa femme, qu'il épousa en 1490, n'eut qu'une fille nommée — ISABELLE, mariée à *N.... de Crofferent-de-Lutry*; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. JEAN; — 4. & CATHERINE, mariée à *Aymé Sordet*. Dans les reconnoissances de la Seigneurie d'Arlens, il est dit: *comme couste par la stipulation, &c. en faveur de noble* PIERRE DE MALLIARDOZ, *fils de feu noble* GEORGES DE MALLIARDOZ, *fils de noble* LOUIS DE MAILLIARDOZ, *Donzel de Grandvaux*.

VIII. GEORGES DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiseau de Rue, épousa, en 1514, noble *Hiéronime de Glane*, dont la Famille possédoit la Seigneurie de Cugy. Un Comte *de Glane* fonda l'Abbaye de Hauterive près Fribourg, Ordre de Cîteaux, dans le XII^e^ siécle. Il y est enterré, & son mausolée y existe encore; mais ce Comte *de Glane* paroît être d'une Maison différente de celle-ci, ainsi que les armes: car la Famille de *Hiéronime de Glane* portoit: *de gueules, à une main de carnation mouvante du flanc senestre, & tenant une clef d'argent en pal.* De ce mariage vinrent: — PIERRE, qui suit; — & deux filles, MARIE & ISABELLE. La premiere, femme d'*Oge d'Oron*.

IX. PIERRE DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiseau de Rue & de Grandvaux, co-Seigneur d'Arlens, & Châtelain de la Paroisse de Villette, épousa, en 1536, noble *Jeanne*, fille du Baron *de Saint-Maurice*, de Pontarlier, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CLAUDE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOISE, mariée 1°. à *N.... Grand*, de Lausanne, & 2°. à noble *Antoine de Vevey-d'Estavayer*; — 4. & JACQUELINE, aussi mariée deux fois, 1°. à noble *Jean-Batiste Clavel*; & 2°. à noble *N... de Joffrey*.

X. LOUIS DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiseau de Grandvaux, épousa 1°. *Isabelle*, fille de noble *Antoine de Mailliard*, de Romont; & 2°. noble *Jeanne de Prez*. Il n'eut de ses deux femmes que trois filles, sçavoir: — JEANNE,

mariée à *Claude du Mur*; – FERDINANDE, mariée à *Pierre Hugonin de la Tour*; — & MARGUERITE, femme de *Louis Hugonin* de Vevey. Une branche de la Maison de *Mailliard*, autrefois vassale des Comtes *de Romont*, &, aujourd'hui, l'une des 15 Familles formant la classe distinctive des Nobles de la République, s'est établie à Fribourg en 1536, époque à laquelle la ville de Romont, ainsi que celle de Rue & plusieurs autres du pays de Vaud, sont tombées sous l'obéissance de Fribourg. *Antoine de Mailliard* épousa l'héritiere de la Maison de *Billens*, & en eut des biens considérables. La Maison de *Mailliard* a eu aussi des alliances avec celle de *Challant*. – On voit des Seigneurs *de Prez*, cités assez souvent dans cette Généalogie, avec la qualité de *Chevalier*, pour que l'on n'en rapporte rien de plus.

### *Quatrieme Branche.*

X. CLAUDE DE MAILLIARDOR, co-Seigneur de Rue, Damoiseau de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, frere puîné de LOUIS II, épousa noble *Jeanne de Tavel*, d'une Maison originaire du Vallais, établie aujourd'hui à Berne & dans le pays de Vaud. Il en eut: – JEAN, qui, de *Rose*, son épouse, fille de *Barthelemi* ou *Benjamin Rosset*, Bourguemestre de Lausanne, eut deux filles: – CATHERINE ou ESTHER, femme de noble *Jean Clavel*, Châtelain de Cully; — & ANNE, mariée à noble *Gabriel de Joffrey*, de Vevey; — 2. JACQUES, co-Seigneur d'Arlens, Damoiseau, Banneret de Rue & de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, marié à *Marguerite de Bonstetten* (d'une Maison des six privilégiées à Berne, & des plus illustres & des plus anciennes de la Suisse), fille de noble *Ulric de Bonstetten*, Baron de Vaumarcus, de laquelle il a laissé quatre filles, sçavoir: – JUDITH, mariée à noble *Christophe de Charrieres*, co-Seigneur de....; – ANNE, femme de noble *Isaac Clavel*, Secrétaire de Cully, à qui elle porta une partie de la Seigneurie d'Arlens, que la Famille de *Clavel* possede encore aujourd'hui; – FRANÇOISE, mariée à noble *Abraham de Montel*, de Vevey, Capitaine; – & SUSANNE DE MAILLIARDOR, femme de noble *Jacques-François de Mellet*, de la Tour de Peil ou Pey; – 3. GAMALIEL, qui suit; – 4. SUSANNE, mariée 1°. à *Jean du Mur*, de Grandvaux; & 2°. à noble *François de Crousaz*, Seigneur de Corselles, fils de noble *Isbrand de Crousaz*, Seigneur de Prilliez. Le contrat de mariage, daté du 13 Mai 1610, qualifie ainsi les époux, *noble & généreux François de Crousaz, Seigneur de Corselles, fils de noble, magnifique & très-honoré Isbrand de Crousaz, Seigneur de Prilliez*, & *Damoiselle* SUSANNE, *fille de feu noble & puissant* CLAUDE MAILLIARDOZ, *lui vivant, Seigneur Châtelain en la Paroisse de Villette, relicte de feu honorable & provide Jehan du Mur, de Grandvaux*; — 5. & JACQUELINE, mariée 1°. à noble *Nicolas de Mestral de Vaud*, de Lausanne; & 2°. à *Claude Hugonin*. — *Pierre Mistral, Claude Mestral, Michel Mestral & Jean Mestral*, prêterent hommage à AMÉDÉE VIII, premier Duc DE SAVOIE, vers l'an 1430.

XI. GAMALIEL DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, épousa 1°. noble *Susanne de Crouzas*, de Lutry; & 2°. noble *Ursule de Cerjat*, de Moudon, dont il n'eut qu'un fils, nommé – ALBERT DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, mort à Paris sans alliance, & le dernier de la branche de Grandvaux, qui avoit embrassé la Religion Protestante.

### *Cinquieme Branche.*

V. ANTOINE DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiseau de Rue, & feudataire de la Maison de *Savoie*, troisieme fils de MARMET, & de *Guillaumette de Challes-Moderne*, épousa *Alix*, fille de noble *Nicolet des Enfans*, d'Ursy, feudataire aussi de la Maison de *Savoie*, dont il eut: – 1. LOUIS, mort en bas-âge; – 2. ANTOINE, qui suit; — 3 & 4. JEAN & PIERRE, aussi morts en bas-âge; — 5. GUILLAUME; – 6. JACQUES, mort sans alliance; – 7. & MARGUERITE, mariée à *Jacques Sarrazem*, de Moudon.

La nouvelle Méthode du Blason, *p. 497*, dit que le titre de *Damoiseau* ou

*Damoisel*, marquoit anciennement un nom d'espérance, & quelque sorte de grandeur & de Seigneurie. Ce titre étoit propre aux enfans des Rois & des grands Princes, & sur-tout des héritiers présomptifs des Couronnes. On trouve dans l'Histoire *Damoisel* PEPIN, *Damoisel* LOUIS *le Gros*, *Damoisel Richard*, Prince *de Galles*. Le Roi SAINT-LOUIS est qualifié, dans un ancien Historien, *Damoiseau de Flandres*, parce qu'il en étoit Seigneur suzerain. C'est dans ce sens qu'il est demeuré aux Seigneurs *de Commercy*-sur-la-Meuse, & qu'ils se sont toujours qualifiés *Damoiseaux de Commercy*, Terre qui est un franc-aleu, qui imite en quelque sorte la souveraineté. Dans la suite ce nom fut donné, comme il a été dit, aux jeunes Gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de *Chevalier*.

Par un acte du 8 Mars 1425, ANTOINE, fils de MARMET DE MALLIARDO, accense des biens situés à Ursy, en qualité de tuteur de ses cinq enfans, LOUIS, ANTOINE, JEAN, PIERRE, & MARGUERITE, enfans de feu *Alexis*, sa femme, fille de feu *Nicolet des Enfans*, d'Ursy. — Par un autre acte du 24 Avril 1427, ANTOINE MALLIARDO fait un accensement dans le territoire de Chapelle-Vaudaunaz, en son propre nom, *Jean Champion*, Damoiseau, étant Châtelain de Rue. — Par un troisieme acte du 9 Novembre 1429, ANTOINE MALLIARDO fait un accensement à Ursy, à *Marmet de Chimaul*. — Par un quatrieme acte, du 4 Mai 1431, *Jean*, fils de feu *Nicod Butti*, reconnoît tenir des Terres à Ursy, d'ANTOINE MALLIARDO, au nom d'ANTOINE, son fils, comme héritier de feu *Nicolet des Enfans*. — Par un cinquieme acte, du 14 Mai 1439, ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, accense six poses de terres dans le territoire de Rue. — Par un sixieme acte, du 8 Juin 1446, *Pierre Morel* fait une reconnoissance en faveur d'ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, étant Bailli de Vaud. — Par un septieme acte, du 7 Septembre 1447, ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, accense un terrein à Rue; *Pierre Mistral*, Damoiseau, est nommé dans cet acte. — Par un huitieme acte du 11 Juin 1450, ANTOINE MALLIARDOR, Damoiseau de Rue, permet de conduire un ruisseau à un Moulin, sous condition censiere, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, Chevalier, étant Bailli de Vaud. Une Sentence arbitrale, du 1 Avril 1494, rappelle feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, *nobilis*. Cette Sentence est dressée pour JEAN MALLIARDO, Damoiseau de Rue, fils d'ANTOINE. — Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on trouve une accensation faite par noble ANTOINE DE MALLIARDOZ, fils de noble ANTOINE DE MALLIARDOZ, à feu *Antoine Rebilet*, d'Arlens, le 8 Décembre 1438, reçue & signée par *Egrege Gerard Jacquemet*, Notaire, &c.

VI. ANTOINE DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiseau de Rue & co-Seigneur d'Arlens, épousa 1°. noble *Thomasse de Pontevitreo* (*Pontvez*), d'Aigle; 2°. *Béatrix Pittet*, d'Orbe; & 3°. par contrat du 2 Juillet 1443, *Isabelle*, fille de noble *Henri Cerjat*, Damoiseau de Moudon. Il eut six enfans, sçavoir du second lit: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. ANTOINE & PIERRE, Ecclésiastiques; & du troisieme: — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. HUMBERT, mort sans alliance; — 6. & ANTOINE, posthume, mort en bas-âge.

Par le testament nuncupatif d'ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, daté du 11 Novembre 1451, il institue pour héritiers ses fils, JEAN, ANTOINE, PIERRE, FRANÇOIS, HUMBERT, & le posthume, dont sa femme *Isabelle* est enceinte. De plus, pour satisfaire au testament de défunt MARMET MALLIARDO, son ayeul paternel, & à celui de défunt *Nicolet des Enfans*, son ayeul maternel, il fonde l'Autel de la Sainte-Trinité dans la Chapelle Saint-Nicolas à Rue, avec le consentement du Pape FELIX V; fonde en outre quatre Messes par chaque semaine de l'année, donne annuellement & à perpétuité au Chapelain, dont il réserve la nomination à ses héritiers, deux muids de froment à prendre sur sa dime de Gillarens, un muid de bon vin de la Vaux, & 75 sols de cens à prendre sur différens particuliers dénommés dans l'acte.

Par un acte du 5 Juillet 1456, JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MAL-

liardo, Damoiseau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiseau de Romont, transigerent au sujet de la dot d'*Isabelle*, fille de feu *Henri Cerjat*, Damoiseau de Moudon, veuve dudit Antoine Malliardo, & femme, en secondes noces, dudit *Pierre Regis*. On lit au bas de cette transaction, qu'elle a été rendue le 29 Mai 1475, à noble homme, *nobili viro*, Jean Malliardo, par noble homme *Gui Cerjat*. Le contrat de mariage entre Antoine Malliardo & *Isabelle Cerjat*, du 2 Juillet 1443, est rappellé dans cet acte, *Henri Chambrez*, Damoiseau, étant Châtelain de Rue. — Par une autre transaction, datée du 20 Mai 1460, entre Jean, fils de feu Antoine Malliardo, Damoiseau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiseau de Romont, celui-ci confesse avoir cédé & vendu tous les droits acquis à sa femme par l'acte précédent, à noble *Gui Cerjat*, de Moudon, *Guillaume*, Seigneur *de la Sarra*, étant Bailli de Vaud.

VII. Jean de Mailliardor, II. du nom, Damoiseau de Rue, & co-Seigneur d'Arlens, épousa, 1°. par contrat du 23 Avril 1454, *Anne*, fille de noble *Gui Cerjat*, Damoiseau de Moudon; & 2°. par contrat du 15 Juillet 1471, *Jacquema*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orsonnens, & sœur de *Guillaume de Billens*. Il eut des enfans des deux lits, sçavoir: — 1. Bernard, mort sans alliance; — 2. Georges, qui suit; — 3. Aymé, Ecclésiastique; — 4. Pernette, mariée à noble *Guillaume de Gruyeres*; — 5. & Jeanne, femme de noble *Christophe de Charrieres*.

On a vu ci-devant que *Humbert de Billens*, Seigneur de Pallesieux, Chevalier, devoit un cens à Johannet, fils de Perroud Malliardor, en 1358. Un autre *Humbert de Billens* étoit Evêque de Sion, & Prince du Saint-Empire Romain, en 1392. *François de Billens*, Seigneur de Billens, dans le Comté de Romont, fut établi, par les Suisses, Gouverneur du pays de Vaud en 1476, après la conquête qu'ils en avoient faite. *Francois de Billens*, Seigneur de Marsonnens, étoit Bailli du pays de Vaud, au nom du Duc *de Savoie*, en 1477. On a aussi vu ci-devant, à l'article de Marmet de Maillardor, que la Seigneurie de Pallesieux avoit passé, par mariage, de la Maison de *Billens*, à celle des Comtes souverains *de Gruyeres*.

Par le contrat de mariage, daté du 23 Avril 1454, entre Jean, fils de feu Antoine Malliardo, Damoiseau de Rue, & *Anne*, fille de *Gui Cerjat*, Damoiseau de Moudon, & de *Claire* (sans nom de Famille), l'époux assure 200 florins d'augmentation de dot, qu'il assigne sur tous ses biens meubles & immeubles, *tam in terris, pratis, hortis, ochiis, vigultis, domibus, casalibus, nemoribus, rappis aquis aquarum decursibus, vineis, censibus, redditibus hominibus, talialibus censeriis, decimis, firmis, molendinis, baptitoriis dominio meo mixto imperio omnimoda jurisdictione bannis, clamis advocria usagiis tributis & aliis serviciis*, &c. Les cautions sont *Georges de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, *Gui d'Avanche*, *Humbert Cerjat*, *Aymon de Saint-Germain*, *Pierre d'Illins*, *Boniface de Villarzel*, *Pierre Gonelli*, Damoiseau de Rue, *Rodolf Probi*, Jacques & Pierre Malliardo, *Humbert de Roverea*, Seigneur d'Aquarie, étant Gouverneur & Bailli de Vaud. — Par un acte du 10 Janvier 1459, *Antoine Bergier* aliàs *Cusandier*, reconnoît tenir à cens une maison & des Terres à Rue, des nobles Jean Malliardo, le jeune, & ses freres, fils de feu Antoine Malliardo, de Rue.

Par un acte du 14 Février 1465, sur les partages des nobles Dom Pierre, Antoine & Humbert Malliardo, contre noble Jean Malliardo, leur frere, on prononça aussi sur la charge féodale, & l'obligation de suivre le Seigneur suzerain à la guerre. Ils conviennent en même-tems de renfermer tous les papiers de Famille, Lettres & Reconnoissances, dans leur Maison à Rue, & dans un coffre (*in unâ arcâ*), dont chacun des quatre freres aura la clef d'une serrure. *Froa*, fille de feu *Jean Pittet*, d'Orbe, & d'*Authonia*, femme de noble homme *Nicod de Blonay*, fils du généreux Chevalier, le Seigneur *de Blonay*, Seigneur dudit lieu, nomme, par son testament du 15 Mai 1470, pour héritiers universels, les nobles hommes Jean & Antoine Malliardo, freres, fils de feu noble homme Antoine Malliardo, Damoiseau de Rue, & de feu

*Béatrix*

*Béatrix Pittet*, sa sœur, ses très-chers neveux. Elle fait aussi mention de feu noble homme *Jean de Chastel*, son premier mari.

Dans le contrat de mariage entre JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiseau de Rue, & de *Jacqueme*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orsannens, daté du 15 Juillet 1471, les cautions sont *Jacques de Bouvillars*, Seigneur de Mexieres, *François de Billens*, de Romont, *Bujonnet de la Pierre* de, Payerne, *Jacques de Billens*, de Romont, *Pierre de Bottens* & MARMET MALLIARDO; *Jacques de Savoie*, Comte de Romont, étant Seigneur de Vaud.

Dans un Jugement rendu par les arbitres le 8 Juillet 1482, sur un procès entre noble JEAN MALLIARDO, & noble *Jacqueme de Billens*, sa femme, les arbitres furent, de la part du mari, noble & puissant Seigneur *Jacques Champion*, Seigneur de Romanel, & de la part de la femme noble & puissant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont; vénérable & Religieux frere *Claude de Greilly* (*de Grelliaro*) oncle, *Patruus*, de la Dame, est cité dans cet acte. — Par un Jugement d'arbitres, rendu le 24 Février 1487, sur les différends entre JEAN MALLIARDOR, Damoiseau, fils de feu ANTOINE MALLIARDOR, Damoiseau de Rue, & LOUIS MALLIARDO, Damoiseau de Grandvaux, fils de feu JACQUES MALLIARDO, Damoiseau de Rue, les arbitres commirent la décision du différend à noble homme *Henri de Praroman*, co-Seigneur de Chapelle Vaudannaz, Bailli de Lausanne, & à vénérable Religieuse Dame PERRONETTE MALLIARDO, Abbesse de Belvaux près de Lausanne, Ordre de Cîteaux; Dom AYMON & GEORGE MALLIARDO, fils du susdit JEAN, devoient se soumettre au Jugement qu'on rendroit. Le Bailli & l'Abbesse prononcerent que le droit de collation de la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée dans l'Eglise Saint-Nicolas de Rue, devoit appartenir alternativement à JEAN, à LOUIS, à PERRONETTE, Abbesse & à ALEXIE MALLIARDO, sa sœur, & à tous les héritiers desdits JEAN, LOUIS & ALEXIE. La nomination que JEAN MALLIARDOR avoit faite à Dom AYMON, son fils, de cette Chapellenie, est confirmée. On y convient aussi que s'il se trouvoit un sujet capable du nom & des armes de MALLIARDO, dans le cas de vacance de Bénéfice, il auroit la préférence, *adjunctoque si & quando reperietur idoneus de nomine & armis dictorum* MALLIARDO, *ille sit idoneus veniat & sit preferendus & presentandus per illum, per quem presentatio in suis loco & tempore fieri debebit.*

Les Arbitres prononcerent encore le 10 Avril 1494, sur les différends entre LOUIS MAILLIARDO, de Grandvaux, Damoiseau, fils de feu noble JACQUES MAILLIARDO, & d'AGNÈS & JEAN MALLIARDO, Damoiseau de Rue, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, au sujet, 1°. d'un cens dans la paroisse de Promasens, vendu audit LOUIS & à CLAUDE MALLIARDO par feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO; 2°. d'un autre cens dû dans le territoire de Prez, vendu autrefois par *Antoine de Pont*, à feu MERMET MALLIARDO; & 3°. d'un cens provenant de feu *Nicolet des Enfans*. PIERRE, fils de LOUIS MALLIARDO & GEORGES, fils de JEAN MALLIARDO, sont nommés dans cet acte qui confirme le Jugement rendu le 24 Février 1487.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : « Davantage lesdits nobles Seigneurs DE MALLIARDOZ ont & doivent avoir sur leurs sujets dudit Arlens & sur lesdites pièces qui leur sont reconnues Bamp, Clame, Bare, Saisine, *directe seignerie* mixte impire & *omni mode* juridiction, excepté le *dernier supplice* comme couste par la stipulation de feu Egrege *André Desolerie*, Commissaire, qui a stipulé en faveur de noble JEAN DE MALLIARDOZ & ses freres, Donzel de Rue, le 13[e] jour de Janvier 1459; & pour celle d'*Aymé Ponel*, Commissaire, qui a stipulé en faveur dudit noble JEAN DE MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue, le 4 de Février 1483, &c. comme aussi la reserve du *dernier supplice* n'étoit pas contenue dans les précédentes & anciennes reconnoissances desdits nobles Seigneurs DE MALLIARDOZ; mais d'autant qu'elle s'est trouvée

» dans le Quernet qu'ils en avoient prêté à leurs Excellences, icelle reserve est
» maintenant expressément mise dans cette presente rénovation ».

VIII. GEORGE DE MAILLIARDOR, Damoiseau, & co-Seigneur d'Arlens, épousa, par contrat du 26 Octobre 1484, *Joannette*, fille de feu *Antoine Otthonyn de Surpierre*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier, Damoiseau de Rue, dit *le Seigneur de Rue*, mort sans enfans de son mariage avec noble *Madelene de la Trémoille*, fille de *Jean de la Trémoille*, & de *Charlotte d'Autry*. *Jean de la Trémoille* étoit fils naturel de *Louis* I, Sire *de la Trémoille*, & de *Jeanne de la Rue*. Il fut légitimé par Lettres-Patentes de CHARLES VIII en 1485. Le P. *Anselme* dit que *Jean de la Trémoille* laissa plusieurs garçons & une fille, qu'il ne nomme point, mariée en Italie. *Madelene de la Trémoille* étoit petite niéce du Sire *de Craon*, & de *Marguerite de la Trémoille*, légitimée, & femme du célebre *Jean de Salazar*, Chevalier Espagnol, très-grand Seigneur sous LOUIS XI, & un des plus renommés Capitaines de son tems. On conserve encore à Rue des meubles à leurs armes. Le P. *Menestrier*, *p.* 93 du second volume, dit que « Les vieux meubles des maisons particulieres sont le
» quatriéme des treize monumens, par lesquels on peut connoître la grandeur
» des maisons & leur ancienneté ». — 3. FRANÇOIS, mort en bas âge ; — 4. CLAUDINE, femme de noble *Louis de Pavillard*, de Fribourg ; — 5. CATHERINE, mariée au Capitaine *Antoine Wider du Gessenay*, l'un des quatre chefs des troupes Suisses, qui commanderent les troupes envoyées en Italie, vers l'an 1499 ; — 6. & JEANNE, épouse de noble *Noë de Marisci*, du pays de Vaud.

Ce fut à JEAN DE MAILLIARDOR, second fils de GEORGE, que le Canton de Fribourg écrivit, en 1533, la Lettre suivante en François, rapportée dans l'Histoire des Suisses du Baron *d'Alt*, pour lui demander du secours contre les sectateurs de la nouvelle Religion, qui cherchoient à s'insinuer dans ce Canton.

« Noble prudent très-chier & bon ami, à vous nous nous recommandons
» pour ce que par cy devant avons entendu votre bon vouloir à nous aider à
» notre besoin à maintenir notre ancienne foy, sommes étés avertis d'aulcunes
» novelles, dont pouvons étre contraints de mettre la main à la pâte. Vous
» prions que vous tenés prêt, ensemble votre Compagnie, âfin quant vous
» manderons, que vous venés en aide, coment en avons notre parfaite con-
» fiance en vous, laquelle chouse ayrons à deservir envers vous de tout notre
» pouvoir ; coment en avons bon vouloir aidant le Créateur, lequel prions étre
» guarde de vous. Daté en hâte la Vigile de la Toussaint à cy heures après
» midy *anno* — 5 — ».

L'adresse est à *noble & prudent homme Mons. le Capitaine* DE MAILLIARDOR, *nôtre très-chier & bon amy. à Rueh.*

Pourquoi JEAN DE MAILLIARDOR, qui n'étoit au service d'aucun Prince, est-il appellé *Capitaine ?* Le P. *Menestrier* nous l'apprend dans son second volume, infiniment rare, imprimé à Paris en 1673. On y trouve, *page* 16, « Comme
» se doit faire Capitaine & lever Estendard. Quand un homme a grandement
» servy les guerres ou qu'il a grandement de quoi il puisse tenir gens ou par
» grand terre ou autrement par son sens, le Roi ou autre chef de guerre ne
» peut faire & peut lever Estendard, mais qu'il ait les gens de trait qu'il ap-
» partient avec cinquante hommes d'armes ». La Compagnie, dont il est fait mention dans cette Lettre, étoit une troupe formée de vassaux, & ressortissans de JEAN DE MAILLIARDOR, levée & soldée à ses frais, & par laquelle il faisoit monter la Garde à son logis pendant l'espece d'Anarchie qui précéda l'invasion du pays de Vaud par les Suisses. Le Drapeau de cette troupe existe encore à Rue en 1774. Il y est conservé dans la Maison de MAILLIARDOR, ainsi que les armes, esponton ou hallebarde & sabre de JEAN DE MAILLIARDOR. Le Drapeau est formé de *bandes* de taffetas, de couleur du blason ou de la livrée de MAILLIARDOR, avec une *croix blanche de Savoie brochant sur le tout.*

Il paroît que l'on envoya à JEAN DE MAILLIARDOR la Bourgeoisie de la ville de Fribourg, en lui demandant du secours, puisqu'il en a la qualité, avant d'être Suisse, dans une acte du 12 Avril 1535, par lequel *François de Prez*, sur-

nommé *Tavel*, Seigneur de Gradis & Conseiller de Lausanne, reconnoît que noble JEAN MAILLIARDOR, Bourgeois de Fribourg, s'est rendu caution pour lui près de l'ancien Avoyer de la ville de Fribourg, le noble & généreux Seigneur *Humbert de Praroman*, Chevalier, pour la somme de 400 écus d'or soleil. Or la ville de Rue & le pays de Vaud n'ont été conquis par les Suisses qu'en 1536.

Par le contrat de mariage, daté du 26 Octobre 1484, entre noble GEORGE MALLIARDO, Damoiseau, fils de noble JEAN MALLIARDO, & *Jeannette Otthonyn de Surpierre*, fille de feu *Antoine Otthonyn*, Bourgeois de Lausanne, il fut donné 400 florins d'or de dot à l'épouse. Les cautions sont noble & puissant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de la Molliere & de Combremont, & noble *Louis Cerjat*. — Dans une vente du 6 Mai 1519, noble GEORGE est nommé fils de noble JEAN MALLIARDO, de Rue, co-Seigneur d'Arlens. Ce GEORGE, co-Seigneur d'Arlens, Damoiseau & Bourgeois de Rue, institua, par son testament fait en 1531, pour héritiers universels noble ANTOINE & JEHAN MALLIARDO ses très-chers & bien aimés fils.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1481, on lit: « Par celle (la stipulation) de feu *Henri Michon*, » Commissaire, qui a stipulé en faveur des nobles ANTOINE & JEAN DE MALLIARDOZ, fils de défunt noble GEORGES, Donzel de Rue, le 21 Février l'an » 1537 ». Un acte daté de Lausanne *in domo Episcopatûs in quâ est logiatus illustrissimus Dominus noster Dux*, du 4 Novembre 1484, renferme l'hommage-lige que noble GEORGE MALLIARDO fit à CHARLES I, Duc *de Savoie*, pour tous les fiefs, arriere-fiefs & chose féodale que lui & ses ancêtres possédoient, & avoient possédé dans tout le pays de Vaud, mouvant dudit Duc *de Savoie*. Il est dit dans cet acte que noble GEORGE DE MALLIARDO fit cet hommage-lige à genoux & mains jointes entre celles du Duc, & qu'ils se donnerent le baiser de bouche, signe d'une perpétuelle & indissoluble alliance, *homagium ligium & fidelitatem ligiam, genibus flexis, manibusque junctis inter manus ipsius illustrissimi Domini Ducis, post ac interveniente oris osculo in signum perpetui & indissolubilis fœderis cum cæteris clausulis & solemnitatibus opportunis*. Les personnes citées dans l'acte, en présence desquelles la cérémonie se fit, furent l'illustre Seigneur *Janus de Savoie*, Comte de Genève, *Hugues*, Seigneur *de Carignan*, *Jacques-Louis de Savoie*, Marquis de Gex & les magnifiques, honorables & nobles hommes les Seigneurs *Adrien de Bubenberg*, *George de Stein*, *Thuring Friterf*, *Peterman Pavillard & Peterman Faussigny*, Chevalier & Ambassadeur des villes de Berne & de Fribourg, *Antoine Champion*, Chancelier de Savoie, *Louis*, Comte *de Gruyeres*, *Gabriel de Seyssel*, Seigneur d'Aigue, *Antoine de Feasta*, Gouverneur de Nice, Conseiller & Chambellan, *François-Louis de Belleruche*, *Jacques de Lornay*, Ecuyer, *Aymonet de Greyres*, Camérier Ducal, & *Robert Clavelli*, Huissier Ducal.

IX. ANTOINE DE MAILLIARDOR, III. du nom, Damoiseau & co-Seigneur d'Arlens, épousa, par contrat du 27 Février 1520, noble *Louise*, fille d'*Aymon Albi*, de Vevey, Vidame de Châtel, & de *Marie d'Arnay*. Elle eut en dot 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent : — JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. ETIENNE, auteur de la 8[e] branche, rapportée ci-après ; — 3 & 4. BAPTISARD & SÉBASTIEN, morts sans alliance ; — 5. URBAIN, femme de noble *Jean de Chatons* ; — 6. FRANÇOISE, mariée à noble *Louis Trolliet*, de Romont ; — 7 & 8. MATHÉE & CLAIRE ; — 9. & HENRIETTE, alliée à noble *Nicolas de Crousaz*, de Saint-Sephorin.

Il existe un acte de 1534, renfermant une vente faite à noble & puissant ANTOINE MALLIARDOR, Donzel de Rue. — Par un acte de dégravance, daté de Chambery, le 24 Juillet 1532, *René*, Comte *de Challant* & de Maville, Baron de Bauffremont, Seigneur de Vallangin & Maréchal de Savoie, hipothéque ses terres de Challant, Maville & de Vallangin, & généralement tous ses autres biens & Seigneuries tant deça que delà les monts, à Seigneur *Charles de Challant*, Seigneur de Villarsey, son cousin, à noble *Claude de Bellegard*, Seigneur

dudit lieu, son Maître-d'Hôtel, à noble ANTOINE & JEHAN DE MALLIARDO, freres, pour sureté des sommes de 2000 florins d'or & 2500 écus d'or sol, dont ils avoient répondu pour lui. Le même Comte *de Challant* prie Monf. DE MALLIARDO de pleiger pour lui, par une Lettre qu'il lui écrit, datée d'Yssoigne le 25 Avril 1532. Le même Comte *de Challant* prie Monf. DE MALLIARDOZ, son *bon ami*, par une Lettre datée de Virieu le 20 Juin 1532, d'être pleige pour lui en Allemagne : M. de *Castellamont* y est nommé. — Il existe aussi une Lettre de *François de Castellamont* à Monf. DE MALLIARDOZ, qu'il qualifie son *bon frere & ami*, demeurant à Rue, écrite de Modon le 25 Février 1532. — Un acte renfermant l'hipotheque de la dîme de Vaumarcus, par noble JOHAN MALLIARDO, de Rue, au Sieur *Jost Frytag*, Conseiller de Fribourg, daté du 4 Août 1546, étoit muni de deux sceaux, l'un de la ville de Fribourg, mais qui en a été arraché, & dont les lassets seuls de parchemin y sont; l'autre de noble JOHAN MALLIARDO, & qui y est encore attaché. Celui-ci est oval, de cire verte offrant un écu *d'argent, à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or*, casque de *Chevalier, surmonté d'un demi-homme effacé tenant de la main droite un maillet d'or; lambrequins d'argent & d'azur*. On lit encore à l'entour de ce sceau sur les bandelettes : JOH MALLIARDO. Il est dit au bas de cet acte que le 12 Février 1532, ledit *Jost Frytag* a reçu la somme susdite de M. le Banderet de Vivey comme Gouverneur des héritiers de feu nobles JOHAN & ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

X. JEAN-BATISTE DE MAILLIARDOR, Câtelain de Rue, co-Seigneur d'Arlens, épousa, 1°. *N...*, fille de noble *Arthaud de Mailliard*, de Romont; 2°. Demoiselle *N.. Frytag*, de Fribourg; & 3°. *Elisabeth*, fille de *Paul Schnewly*, & de *Catherine de Garmisvil*, sœur du Prévôt de la Collégiale de Fribourg, & de *Barbe Schnewly*, femme de *Jacques d'Alt*, Bailli de Bulle. Il eut quatre enfans, sçavoir : — 1. PANCRACE, qui suit; — 2. JEAN, mort sans alliance; — 3. LOUISE, mariée à noble *Nicolas Reyff*, de Fribourg, Seigneur de Cottens, dont la Famille est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République; — 4. & PERNETTE, femme de noble *Claude de Crousaz*.

Par un acte daté du 4 Avril 1565, BATISTE & ETIENNE MAILLARDO, freres, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, Donzel & Bourgeois de Rue, donne en albergement & accensement perpétuel le Moulin de Coppet sous Gilliarens avec toutes ses appartenances, moyenant le cens annuel & perpétuel de six facs de bled messel & deux florins, en se conservant la *directe Signorie*. Par le testament de JOHAN, fils de feu noble JEAN MALLIARDO, Damoiseau & Bourgeois de Rue, co-Seigneur d'Arlens, daté du 4 Avril 1551, il institue pour héritiers universels noble BATISTE & ETIENNE MALLIARDO, freres, ses neveux, fils de feu ANTOINE, son frere, Donzel de Rue. Il fait des legs à la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée par ses ancêtres, à ses niéces, & donne à MICHEL-CLAUDE, son fils *Nourry*, bâtard, 2000 écus au soleil de bon or. — Par un acte, daté du 12 Juin 1592, MADELENE, fille de noble & généreux Seigneur ETIENNE MALLIARDOZ, co-Seigneur d'Arlens, Bourgeois & Banderet de Rue, femme de noble & vertueux Seigneur *Jehan Trolliet*, dit *d'Allinge*, Donzel & Bourgeois de Rolle, reconnoît avoir reçu de son pere sa dot consistant en 600 écus, l'écu valant cinq florins, & le florin valant 12 sols; présens nobles & généreux Seigneurs BATISTE MALLIARDOZ, Donzel & Châtelain de Rue, CLAUDE MALLIARDOZ, Donzel de Grandvaux, Banderet de la Paroisse de Villette, & PANCRATZ MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue, témoins à ce requis & demandés. Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : « Et pareillement par la stipulation » de *Pierre Richard*, qui a stipulé en faveur de nobles BATISTE & ETIENNE DE » MALLIARDOZ, freres, Donzels dudit Rue, en 1581 le 14 Février, &c. ».

XI. PANCRACE DE MAILLIARDOR, Damoiseau & co-Seigneur d'Arlens, épousa, 1°. *Anne Garmisvil*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, éteinte; 2°. *Catherine*, fille de noble *Jean de Lanthen*, dit *Heydt*, & de noble *Ursule Griset*, de Forell; & 3°. *Catherine Werly*, toutes trois de Fribourg. Il eut du second

lit : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Jean, auteur de la sixieme branche, rapportée ci-après; — 3. Pierre, mort en bas âge; — 4. & Catherine, mariée 1°. à *Nicolas*, fils de *Gaspard de Praroman*, de Fribourg; & 2°. à noble *Jean de Boccard*, de la même ville.

La Maison de *Lanthen*, dite *Heydt*, a fourni des Avoyers à la République & des Colonels en France. Elle est éteinte. — La Famille Patricienne de *Werly* est aussi éteinte. — Celle de *Praroman*, comprise dans la classe distinctive des nobles de la République, a fourni plusieurs Avoyers & beaucoup de Colonels en France. Elle est très-ancienne & très-illustre. — Celle de *Boccard* est de même comprise dans la classe distinctive des Nobles. Elle a fourni un Avoyer, un Evêque Comte de Lausanne, Prince du Saint-Empire & un Colonel en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* Boccard, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Par le testament nuncupatif de Jean, fils de feu noble Batiste Malliardoz, Donzel & Châtelain de Rue, daté du 14 Janvier 1601, il institue pour héritier universel noble Pancratz Malliardoz, son bien aimé frere, & fait un legs à noble François Malliardoz, son cousin. Dans un petit livre de Bourgeoisie de la République de Fribourg, écrit en Allemand & commençant par ces mots : *numine capta Deus*, fol. 58, on lit « Le très-honoré Donzel, » *der edel veste Juncker*, Pancratz de Malliardoz, de Rue, a acheté le droit » de Bourgeoisie de la ville de Fribourg pour 90 livres le dernier jour du mois » de Mai 1607, & a été exempt de caution ». La Maison de Mailliardor avoit apparemment négligé cette Bourgeoisie, puisqu'on a vu Jean de Mailliardor en être qualifié, en 1535. Dans les extraits légalisés des reconnoissances & Quernets des Fiefs & Jurisdictions des nobles de Malliardoz, on trouve un acte fait & passé à Rue, le 14 Mai 1681, où il est dit que « La » Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens a appartenu ci-devant entr'autres à noble » Jean de Malliardoz, de Rue, & de Fribourg, fils de noble Pancratz, » fils de noble Batiste de Malliardoz, pour une huitieme partie ».

XII. Nicolas de Mailliardor, Damoiseau & co-Seigneur d'Arlens, nommé du Conseil Souverain des Deux Cents en 1619, Bailli de Surpierre en 1631, mort en 1635, avoit racheté & reconnu la Bourgeoisie secrete de Fribourg en 1627, en vertu du réglement fait cette année, par lequel il falloit faire ce rachat moyennant cinq florins, pour jouir à l'avenir de la faculté d'entrer dans le Gouvernement. C'est l'époque de la Bourgeoisie secrete de ce Canton, au Gouvernement duquel personne ne peut aspirer sans posséder cette Bourgeoisie qui ne s'achette ni ne se donne plus. Il avoit épousé *Marie*, fille du Chevalier *Gottrau*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & en eut : — 1 & 2. François & Charles, Capucins; — 3. Pierre, qui de *Madelene de Montenach*, sa femme, aussi d'une Famille Patricienne de Fribourg, eut quatre enfans, sçavoir : — François-Pierre; — Marie-Elisabeth; — Anne-Marie; — & Anne-Catherine; — 4. Emmanuel, qui suit; — 5. & Ursule, mariée à *Charles Ratzé*, d'une Famille Patricienne de Fribourg.

XIII. Emmanuel de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens & Avoyer d'Estavayer en 1682, vendit, de concert avec ses freres & sœur, la Seigneurie d'Arlens à leurs Excellences de Fribourg, & épousa *Catherine Kemmerling*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, de laquelle il eut : — 1. Jean-Emmanuel, qui suit; — 2. Nicolas, mort en bas âge; — 3. & Nicolas, Ecclésiastique.

XIV. Jean-Emmanuel de Mailliardor épousa *Marguerite*, fille de N.... *Vonderweid*, Sénateur & Directeur de l'Artillerie de Fribourg, & d'une Famille Patricienne, dont : — 1. François-Joseph; — 2. Nicolas-Emmanuel, Avoyer d'Estavayer en 1723, mort sans alliance; — 3. Henri, qui suit; — 4. Pierre; — 5 & 6. Anne-Marie & Marguerite.

XV. Henri de Mailliardor, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses en France, Bailli de Surpierre en 1719, de Planfayon en 1726, Sénateur en 1730, a épousé *Marie-Anne Ratzé*, de Fribourg, de laquelle il a eu :

— 1. Pierre, mort en bas âge; — 2. Emmanuel, Officier en France, du Conseil des Deux-Cents, mort sans alliance; — 3. Nicolas, mort aussi sans alliance; — 4. Protais, qui suit; — 5. Joseph-Emmanuel, Officier en France, ensuite Bailli de Montagny en 1757, Sénateur en 1766, Major de Ville, vivant en 1774, non marié; — 6. Marie-Anne, morte en bas-âge; — 7. Elisabeth, Religieuse au Couvent de Montorge dans le Tiers-Ordre; — 8 & 9 Marie-Anne & Marie-Ursule.

XVI. Protais de Mailliardor, Officier en France, blessé en Flandres en 1746, reçu Chevalier de Saint-Louis la même année, a été Bailli de Bulle en 1756, & est mort en 1762. Il avoit épousé *Hélene*, fille de noble *Beat-Louis de Ptaroman*, Sénateur, & de *Francoise Odet*, dont il a eu: — Joseph-Emmanuel, qui suit; — 2. Pierre, né en 1756, Officier aux Gardes, Compagnie de Mailliardor, en 1773; — 3. & Marie-Anne, née en 1752, non encore mariée.

XVII. Joseph-Emmanuel de Mailliardor, né en 1748, a été nommé du Conseil Souverain des Deux-Cents en 1769.

*Sixieme Branche.*

XII. Jean de Mailliardor, Damoiseau de Rue & de Fribourg, co-Seigneur d'Arlens (second fils de Pancrace, & de *Catherine de Lanthen*, dit *Heydt*), fut nommé du Conseil Souverain des Deux-Cents en 1620, racheta & reconnut sa bourgeoisie de Fribourg, en même-tems que son frere Nicolas, en 1627, & mourut en 1652. C'est ce qui conste par les Regîtres des charges civiles de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean-Pierre de Techterman*, d'une très-ancienne Famille Patricienne de Fribourg, & de *N.... de Diesbach*. De ce mariage vinrent: — 1. Peterman, qui n'a point laissé d'enfans de noble *N.... Falck*, sa femme, fille de *N.... Falck*, Bourguemestre de Fribourg, dont la Famille est éteinte; — 2. Georges, Officier en France, où il s'est marié, tué au siége d'Ypres en 1680; — 3. Jean-Guillaume, mort sans alliance; — 4. Martin, d'abord Capitaine en France, mort en 1685, Capitaine des Gardes de l'Evêque Prince de Liége. Il avoit épousé, à Tongres en Brabant, *Marie-Gertrude*, fille de *Barthelemi Cambs*, Drossard de Tongres, & de *Catherine Vaes*. Ce *Barthelemi Cambs* avoit épousé, en premieres noces, la Baronne *de Reckem*. Martin de Mailliardor a eu de son mariage dix-huit enfans, sçavoir: — Jean-François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Monnin, tué au siége de Berg-op-Zoom en 1747, où il étoit employé comme Lieutenant-Colonel, & commandoit son Régiment: il est mort sans alliance; — Joseph-Barthelemi, Aide-Major, avec rang de Capitaine en Espagne, dans le Régiment d'Aregger, mort en 1743, aussi sans alliance; — Antoine-Augustin, Curé de Grimby près de Reckem, dans l'Evêché de Liége, mort en 1748; — Marie-Catherine-Josephe, Religieuse au Couvent des Terciaires à Hoche-porte, Fauxbourg de Liége, qui vivoit encore en 1762, ainsi que — Marie-Marguerite, Pensionnaire au même Couvent; — & treize autres filles, mortes en bas-âge; — 5. François-Augustin, qui suit; — 6. Marie-Bénédictine; — 7. & Angélique.

Dans les reconnoissances & Quernets des Fiefs & Jurisdictions des nobles de Malliardoz, on trouve un acte fait & passé à Rue, dans la Maison-de-Ville, le 14 Mai 1681, en présence de plusieurs témoins, & signé *François Olivier*, Notaire de Chatonaye, avec paraphe. Il est dit dans cet acte, « soit chose notoire, évidente & manifeste, que la Seigneurie & Jurisdiction d'Arlens appartienne cy-devant aux nobles & généreux Seigneurs de Malliardoz, tant de Rue que de Grandvaux, tous indivisement quant au fief & Jurisdiction: à sçavoir à noble & généreux François de Malliardoz, Banderet de Rue, fils de noble François, fils de noble Etienne de Malliardoz, pour une quarte-part, à noble Jean de Malliardoz de Rue & de Fribourg, fils de noble Pancratz, fils de noble Baptiste de Malliardoz, pour une huitieme

» part ; aux hoirs de noble Nicolas de Malliardoz, Bourgeois dudit Fribourg, fils dudit noble Pancratz, pour une autre huitieme part ; à noble Jacques de Malliardoz, Donzel, & Banderet de Rue & de Grandvaux, & Seigneur-Châtelain en la Paroisse de Villette, fils de noble Claude, fils de feu noble Pierre de Malliardoz, pour une quarte-partie ; & à noble Albert de Malliardoz, fils de noble Gamaliel, fils dudit feu noble Claude, fils de feu noble Pierre de Malliardoz, Donzel dudit Rue & de Grandvaux, pour la derniere quarte-part indivise, de laquelle Seigneurie & Jurisdiction, & dépendances d'ycelle, la commission & renovation des droits, &c. »

Dans un grand Livre de la Bourgeoisie de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand, on lit « le noble & généreux Donzel, *der edel veste Juncker*, Jean de Malliardoz a acheté le droit de Bourgeoisie, & l'a assigné sur sa maison maternelle à lui appartenante, & à son frere, & où loge leur noble pere *Ihr Juncker und vatter*, le 10 Mars 1627 ». Tous les extraits déja rapportés, & qui le seront encore dans la suite de cette Généalogie, sont revêtus du sceau de la République, & légalisés par l'Ambassadeur du Roi en Suisse.

XIII. François-Augustin de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens, dont il vendit, à leurs Excellences de Fribourg, sa huitieme part, fut batisé le 25 Décembre 1623, reconnut son droit de Bourgeoisie le 21 Juin 1649 ; fut nommé du Conseil des Deux-Cents en 1650, des Soixante en 1654, & Bailli de Grandson, en 1660. C'est ce qu'on lit dans les extraits des Regiſtres des Batêmes du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles. Il mourut en 1665, & avoit épousé *Marguerite*, fille du Capitaine *Jost Amman*, Bailli de Rue, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & de noble *Ursule de Erhard*, de laquelle il eut neuf enfans, sçavoir : — 1. Pierre-Augustin, qui de *Marguerite*, fille de *N.... Vonderweid*, Bourguemestre de Fribourg, a eu deux filles ; — Marie-Marguerite ; — & Marie-Ursule ; — 2. François-Joseph, qui suit ; — 3. Henri-Ignace, auteur de la septieme branche, rapportée ci-après ; — 4 & 5. Jacques-Louis & François-Charles, morts en 1690, au service de France & sans alliance ; — 6. Anne-Marguerite, morte en bas âge ; —— 7. Marie-Marguerite ; —— 8. Marie-Josephine, morte en bas-âge ; — 9. & Marie-Françoise, mariée, en 1691, à noble *Jacques de Glerege* ou *Ligritz*, d'une Famille comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, & dont une branche, établie à Porentru, & qui a conservé la Bourgeoisie de Fribourg, est entrée dans le Chapitre de Basle.

Dans le nombre des Extraits légalisés, & à la suite des reconnoissances de Marmet & de Pierre Malliardo, pere & fils, on lit : « En l'année 1536, que les Bernois envahirent le pays de Vaud, & des contrées plus éloignées sur le Duc *de Savoie*, quelques Villes, Bourgs & Châteaux de ce pays, pour éviter le même sort, & sur-tout pour être conservés dans l'ancienne Religion, se sont mis sous la protection & domination des Fribourgeois, en attendant que les Ducs eussent revendiqué ce pays, ou qu'ils le relâchassent aux Detenteurs, ce qui arriva, envers les Fribourgeois, en l'an 1578, par traité fait à Turin, daté du mois de Septembre, par lequel le Duc *Emanuel-Philibert* & son fils, *Charles-Emanuel*, Prince de Piémont, leur ont cédé tout ce qu'ils tenoient en compensation des sommes considérables que la Maison de *Savoie* leur devoit, tant comme créanciers que comme cautions. Dans cet intervalle plusieurs vassaux ont fait homage à Fribourg, & ont prêté *Querne*[illegible] cet Etat, des Fiefs qu'ils tenoient ci-devant sous homage des Ducs *de Savoie*, les premiers sont les vassaux du mandement de Rue, entre lesquels se trouvent noble Antoine & Jean, fils de noble Georges, qui étoit fils de noble Jean Malliardoz, Donzel de Rue, lesquels, ensuite de la reconnoissance prêtée à Savoie par noble Marmet Malliardo, ès mains du Commissaire *Jean Balay*, ont reconnu, ès mains des Commissaires *Claude Mecqat* & *Guillaume Chassot*, le 26 Janvier 1541, être hommes liéges des Seigneurs de Fribourg, & de tenir d'eux en Fief & de leur Fief, les choses suivantes, dénombrées en long

» depuis le feuillet 478, jusqu'au feuillet 560 du Volume soit Quernet, signé
» par lesdits Commissaires *Meczat* & *Chassot*, Cotte *B. 7*, sçavoir la part qu'ils
» avoient à la dixme de Vauderens, des censes directes, viere Vauderens &
» Arlens; – la moitié de la dixme de Bionnens, – des directes viere Blessens,
» – leur part de la dixme d'Ursy, & de Vauderens & Vuillingeau.

» Dans la suite, des predits fiefs & dixme ont été reconnus à leurs Excellences
» dudit Fribourg, par les descendans des prédites reconnoissances, ès mains du Com-
» missaire *Georges Perrin*, Curial de Seusales, nommément par noble François,
» fils de feu noble François Malliardo, Donzel & Banderet de Rue, noble Au-
» gustin, en son nom & en celui de son pere, Pancrace Malliardo, & au nom
» des hoirs de Nicolas Malliardo, Donzel & Bourgeois de Fribourg, fils du mê-
» me Pancrace, le 16 Avril 1649, feuillet 153 & suiv. du Volume *B. 6*, parti-
» culierement pour les censes directes du ci-devant lieu d'Arlens, & pour la
» moitié de la jurisdiction des Fiefs de cet endroit, indivise avec noble Jac-
» ques, fils de noble Claude, qui étoit fils de noble Pierre Malliardo,
» Donzel de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, & son neveu
» noble Albert, fils de feu noble Gamaliel Malliardo, qui avoit l'autre
» moitié de la jurisdiction indivise & directes insolides, dont la reconnoissance
» & Quernet prêtée le 25 Septembre 1648, commence au feuillet 213 dudit
» Volume *B* ».

XIV. François-Joseph de Mailliardor, batisé (suivant les extraits des Registres de Batême & de Mariage, du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles) le 3 Octobre 1652, Sénateur & Bourguemestre de la République de Fribourg à l'âge de 38 ans, renouvella son droit de Bourgeoisie, qu'il avoit par défunt son pere, le 6 Février 1675; fut fait du grand Conseil en 1683, du Conseil des Soixante en 1688, du Conseil intérieur en 1691, & avoit épousé, 1°. le 17 Juillet 1693, *Marie-Ursule*, fille de noble *François-Joseph de Griset-de-Forell*, Capitaine, Seigneur de Forell, Middes, Trey & Marsens, & de noble *Marie de Lanthen*, dit *Heydt*, Dame de Cugy, la Cour & Aumont; & 2°. *Françoise Kesler*, veuve de noble *Nicolas de Glêresse*, & fille de *N... Kesler*, Bailli de Châtel-Saint-Denis, & de noble *N... de Diesbach*, dont il n'eut point d'enfans. La Maison de *Griset-de-Forell* est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, & sa filiation remonte, par preuves authentiques, jusqu'en 1360. Quant à la Famille Patricienne de *Kesler*, elle est éteinte. François-Joseph de Mailliardor eut de son premier mariage : — Jean-Nicolas-Joseph, mort sans alliance; — & Antoine-Constantin, qui suit.

XV. Antoine-Constantin de Mailliardor, Sénateur de la République, batisé le 11 Août 1691, renouvella sa Bourgeoisie en 1719, fut reçu au nombre des Deux-Cents la même année, du Conseil des Soixante en 1732, Bailli de Grandson en 1740, du Conseil des Vingt-Quatre en 1753, & est mort en 1768. Il avoit épousé, en 1720, *Ottile*, fille de noble *François d'Affry*, de Fribourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, Colonel d'un Régiment Suisse, & en même-tems Capitaine aux Gardes-Suisses, tué à la bataille de Guastalla en 1734, & de noble *Madelene de Diesbach*, celle-ci sœur du Prince *Fréderic de Diesbach*, Général d'Artillerie au service de l'Empereur, & du Comte *Philippe de Diesbach*, Maréchal-de-Camp en France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment Suisse. *Voyez* Diesbach. *Ottile d'Affry*, morte en 1744, étoit sœur aînée de *Louis-Auguste*, Comte *d'Affry*, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ci-devant son Ambassadeur en Hollande, & de *Marie-Elisabeth*, & de *Marie-Thérèse d'Affry*, l'une & l'autre Chanoinesses à Lons-le-Saunier en Franche-Comté. La Maison d'*Affry* est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République. *Voyez* Affry, *Tome I* de ce Dictionnaire. Antoine-Constantin de Mailliardor a eu de son mariage : — 1. Jean-Nicolas, Officier en France dans les Régimens de Wittmer, Monnin & des Gardes-Suisses, avec lesquels il s'est trouvé à plusieurs siéges & batailles, mort en 1757, retiré du service, & étant du nombre des Deux-Cents de Fribourg; — 2. Joseph-Nicolas-Ignace, Officier en France,

ensuite

ensuite Bailli de Cheires en 1766, non marié; — 3. LÉOPOLD, mort en bas-âge; — 4. JEAN-FRÉDERIC-ROCH, qui suit; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1754, à noble *Joseph-Protais de Gleresse* ou *Ligritz*, Bailli de Wuippens, mort en 1762; — 6. & ELISABETH, morte en bas-âge.

XVI. JEAN-FRÉDERIC-ROCH DE MAILLIARDOR, Marquis de Mailliardor, né en 1727, est entré au service, en 1743, dans le Régiment Suisse de la Cour-au-Chantre, a passé aux Gardes, Compagnie Générale, en 1744, fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, & du Conseil des Soixante de la République de Fribourg; a été nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Affry aux Gardes en 1757, Brigadier en 1762; a eu la seconde des quatre Compagnies de Grenadiers aux Gardes à leur création le 1 Juillet 1763; a été créé Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1770; & a eu la Compagnie de fusiliers, vacante par la promotion du Comte *d'Erlach* au commandement de la Générale, le 17 Juin de la même année. Il a fait les campagnes de 1745, 46 & 1747 en Flandres; est allé au secours de la Rochelle & de Rochefort en 1757; a marché avec le Régiment en 1758 & 1759; a fait la campagne de 1761 en Westphalie, celle de 1762, en qualité d'Aide-Maréchal-Général des Logis des Armées de Hesse au bas Rhin; s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, y servant aux Grenadiers, de Rocoux & de Lawfeldt, aux affaires de Filings-Hausen, de Gruningue & du Johannisberg; & aux siéges de Tournay, Ville & Citadelle d'Oudenarde. Il a obtenu, en Juin 1763, des Lettres-Patentes en parchemin, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace le 20 Août suivant, par lesquelles le Roi lui accorde, & à tous ses descendans mâles, le titre de *Marquis*, reversible successivement à toutes les branches de sa Famille, en cas d'extinction de l'une, avec défense expresse d'affecter ni appliquer ce titre à aucune Terre, & d'en faire ériger pour cet effet en *Marquisat*, à la charge que ledit titre & qualité de *Marquis* relevera du Roi & du Landgraviat d'Alsace, *sans que pour raison de tout ce que dessus lui ni ses descendans soient tenus de nous payer ni à nos successeurs Rois, aucune finance ni indemnité dont à quelque somme qu'elle puisse monter, nous leur avons fait & faisons don par ces Présentes*, &c. Ces mêmes Lettres renferment aussi la filiation de la Maison de MAILLIARDOR en la commençant en l'année 1230, par noble UDALRIC DE MAILLIARDOR & noble *Julie*, sa femme. Les alliances de cette Maison & ses services militaires y sont aussi rapportés. Elles ont été lues au Conseil des Deux-Cents à Fribourg, acceptées & reconnues le 12 Février 1765, & leur exécution ordonnée dans le Canton : on y a mis l'attache & le sceau. Il a de plus été ordonné d'en déposer une copie aux Archives de la Chancellerie, ce qui a été exécuté.

JEAN-FRÉDERIC-ROCH, Marquis DE MAILLIARDOR a épousé, le 17 Juillet 1764, *Marie-Anne*, fille aînée de noble *François-Joseph-Nicolas de Griset*, Seigneur de Forell & de Middes, Sénateur de la République, (qui avoit deux freres, l'un mort Sénateur de la République, l'autre Chevalier de Malte, Commandeur de Sultz en Alsace & d'Affeltrack en Souabe, vivant en 1774) & de noble *Marguerite de Mailliard*. Elle a été nommée Dame de la Croix étoilée par l'Impératrice Reine, le 3 Mai 1773. Elle a cinq freres & deux sœurs, sçavoir : — *Jean de Griset*, qui a Brevet de Colonel en France, & est Capitaine des cent Suisses de l'Electeur de Saxe; — *Nicolas de Griset*, Chevalier de Malte & Capitaine en France dans le Régiment de Boccard; — *Joseph de Griset*, premier Sous-Lieutenant aux Gardes-Suisses en France; — *Philippe de Griset*, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — *Louis*, au Collége Théresien à Vienne; — *Laurette*, femme de *Nicolas-Albert Castellas*, Seigneur de Berlens; — & *Walpurge de Griset*, non encore mariée.

Le Marquis DE MAILLIARDOR a eu de son mariage : — 1. CONSTANTIN, né Marquis DE MAILLIARDOR le 24 Mai 1765; — 2. JOSEPH, né le 31 Mai 1769, mort le même jour; — 3. FRANÇOISE, née le 24 Avril 1767; — 4. LAURETTE, née le 17 Mai 1771; — 5. ELISABTH, née le 12 Octobre 1772, morte le 15 Avril 1774.

*Septieme Branche.*

XIV. Henri-Ignace de Mailliardor, troisieme fils de François-Augustin, & de *Marguerite Amman*, Capitaine en 1702, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach au service de l'Empereur, défendit, en 1713 pendant six semaines, le Château d'en bas de Fribourg en Brisgaw, contre l'Armée Françoise, commandée par le Maréchal Duc *de Villars*, qui le combla d'éloges, & lui donna des marques de son estime pour la belle défense qu'il avoit faite. Ce trait est rapporté dans l'Histoire des Suisses du Baron *d'Alt*. Il épousa, en 1692, *Marie de Boccard*, sœur utérine de *Philippe de Lanthen*, dit *Heydt*, Seigneur de Cugy, Vesin & Aumont, Avoyer de Fribourg, dont : — 1. François-Nicolas, qui suit; — 2. Antoine-Constantin, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, en 1742, mort en 1754; — 3. Marie-Madelene, veuve de *Laurent d'Estavayer*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes-Suisses, qui avoit épousé, en premieres noces, *Louise de Lanthen*, dit *Heydt*, morte en 1771. La Maison d'*Estavayer*, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Suisse, étoit comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République. Il n'en existe plus qu'une branche à Soleure; — 4. Françoise, non mariée; — 5. Marie-Anne, femme de noble *Joseph du Mont*, de Pontarlier, Seigneur de Sandoncq; — 6. Catherine, Religieuse à la Visitation; — 7. & Elisabeth, Religieuse à Montorze.

XV. François-Nicolas de Mailliardor, Bailli de Wuippens en 1730, Commandant le contingent de 200 hommes que le Canton de Fribourg envoya à Basle en 1743, pour la défense de la Frontiere, épousa, en 1725, *Marie-Catherine*, fille de *François-Pierre Python*, Seigneur de Corselles & Bailli de Grandson en 1710, dont : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, en 1759, à *Georges-Antoine Zollet*, Bailli de Romont; — 3. Marie, femme de *Nicolas-Joseph de Montenach*, Bailli de Bulle en 1751; — 4. & Marie-Anne, alliée à *Nicolas-Felix Ramy*, des Deux-Cents de Fribourg, & Directeur des Graines.

XVI. Nicolas de Mailliardor, Avoyer d'Estavayer en 1769, a épousé, en 1764, *Josephe*, fille aînée de *Simon de Boccard*, Sénateur de la République de Fribourg, & de *Catherine Muller*, de laquelle sont issus : — 1. Simon; — 2. Philippe; — 3. Ignace; — 4. & Marie, née en 1772. Ils sont tous vivans en 1774.

*Joseph de Boccard*, femme de Nicolas de Mailliardor, a un frere, du nombre des Deux-Cents, non marié, & une sœur mariée, en 1771, à *Jean*, Comte *de Diesbach*, de Torny, premier Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses, & cinq oncles, sçavoir : — *Nicolas de Boccard*, Lieutenant-Colonel en France, ensuite Bailli de Surpierre; — *Philippe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse; — *Joseph-Hubert*, Evêque & Comte de Lausanne, Prince du Saint-Empire, mort; — *Xavier*, Jésuite, attaché à la Cour de Saxe; — & *Louis de Boccard*, Bailli de Wuippens en 1762.

*Huitieme Branche.*

X. Etienne de Mailliardor, Damoiseau, co-Seigneur d'Arlens, second fils d'Antoine III, & de *Louise Albi*, épousa, en 1554, *Elisabeth*, fille d'*Artaud de Mailliard*, de Romont, dont : — 1. François, qui suit; — 2. Madelene, mariée, en 1592, à *Jean Trolliet*, dit *d'Alinge*, Damoiseau & Bourgeois de Rolle; — 3. Elisabeth, femme de *Pierre Appeuthel*, d'une Famille Patricienne de Fribourg; — 4. & Catherine, morte en bas-âge.

XI. François de Mailliardor, I. du nom, Damoiseau, Banneret de Rue, & co-Seigneur d'Arlens, épousa *Catherine*, fille de noble *François de Villarzel*, (d'une Famille du pays de Vaud, très-illustre) & de *Barbara d'Erlach*, de laquelle il eut : — 1. Jean-Théodoric, mort en bas-âge; — 2. François, qui suit; — 3. Nicolas, mort jeune; — 4. & 5. Pierre & Antoine, morts en bas-âge; — 6. Elisabeth, Religieuse à la Maigroge de Fribourg; — 7. Anne-

MARIE, femme de noble *Guillaume de Musy*, d'une Famille vassale des Comtes *de Romont*, —— 8. CATHERINE, morte en bas-âge; —— 9. BARBE, mariée, 1°. à *Claude Bize*, Châtelain d'Attalens; & 2°. à *Nicolas Brailliard*, Patricien de Fribourg; — 10. & ELISABETH, morte en bas-âge.

On trouve dans les Regiftres de la Cure de Promasens, Paroisse de Rue, jusques dans le XVII^e^ siécle qu'une *nobilis* CATHARINA MAILLIARDOZ, *ex Domo nobilium* DE CURTILLES, y est enterrée, morte de la peste le 16 Juin 1639.

XII. FRANÇOIS DE MAILLIARDOR, II. du nom, Châtelain Banneret de Rue, co Seigneur d'Arlens, épousa, à Perrole le 12 Février 1624, *Marguerite*, fille de *Rodolphe Reynauld* ou *Reynold*, ancien Bailli de Bulle, & Sénateur de Fribourg, & d'*Ursule de Praroman*. La Famille de *Reynold* est comprise dans la classe distinctive des Nobles de la République, & a fourni un grand nombre de Capitaines aux Gardes-Suisses, dont un Colonel de ce Régiment, & plusieurs Colonels d'autres Régimens. De ce mariage naquirent : — 1. BEAT-LOUIS, qui suit; — 2 & 3. FRANÇOIS-NICOLAS & PIERRE, Capucins; — 4. JEAN-PIERRE, Ecclésiastique, mort à Paris Docteur de Sorbonne; — 5. JACQUES, mort en bas âge; —— 6. VICTOR-ANTOINE, Religieux à Hauterive, Ordre de Cîteaux; — 7. JOSEPH-NICOLAS, Docteur de Sorbonne, Curé de Bottens, Doyen d'Echallens, qui a fait une substitution perpétuelle & graduelle de pere en fils, dans laquelle la Seigneurie d'Arlens est comprise; — 8. PIERRE-ETIENNE, qui a servi en Savoie, ensuite en France, & a été tué à la bataille de Cassel le 11 Avril 1677, étant Officier au Régiment de Phiffer; —— 9. MARIE-BRIGIDE, nommée Abbesse de la Fille-Dieu sous Romont, le 10 Octobre 1673; — 10. ANNE-MARIE, morte en bas-âge; — 11 & 12. MARGUERITE & CATHERINE.

XIII. BEAT-LOUIS DE MAILLIARDOR, I. du nom, co-Seigneur d'Arlens & Banneret de Rue, obtint la Bourgeoisie secrete de Fribourg pour sa branche restée à Rue le 3 Mai 1636, en récompense des services qu'il avoit rendus à ce Canton en Savoie. Il fut Bailli de Châtel-Saint Denis en 1696, & épousa *Anne-Marie*, fille du Capitaine *Louis de Prez* ou *du Prez*, Bailli d'Attalens en 1651. Ses enfans furent : —— 1. FRANÇOIS-JOSEPH, Curé d'Attalens; — 2. BEAT-LOUIS, qui suit; — 3. NICOLAS-ALBERT; — 4. ANTOINE, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — 5. FRANÇOIS-PIERRE, mort à Casal; — 6. CHARLES, Jésuite & Missionaire célebre en Suisse, Baviere & en Allemagne, mort à Ratisbonne en 1735; — 7. BARBE, Religieuse à Montorge; — 8, 9, 10, 11 & 12. CATHERINE, ANNE-MARIE, MARIE-ANNE, MARIE MADELENE & MARIE-ELISABETH; — 13 & 14. ANNE-THÉRESE, & ANNE-MARIE-MARGUERITE, mortes en bas-âge.

XIV. BEAT-LOUIS DE MAILLIARDOR, II. du nom, co-Seigneur d'Arlens, Châtelain de Rue, a épousé *Marie-Françoise Gady*, d'une Famille où il y a, depuis 1771, un Avoyer de Fribourg. Il a eu de son mariage : — 1. FRANÇOIS-PIERRE, Jésuite, attaché à la Cour de Dresde, mort en 1754; —— 2. LOUIS-JOSEPH, mort Officier en France; —— 3. CHARLES, mort en bas-âge; — 4. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit; — 5, 6 & 7. ISABELLE, MARIE-CATHERINE & THÉRESE, mortes en bas-âge; — 8. MARIE-HÉLENE, vivante en 1774, non mariée; — 9. & MARIE-FRANÇOISE, femme de *Georges-Antoine de Vevey*, Seigneur de Bussy, & Banneret d'Estavayer.

XV. FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, Bailli de Montagny en 1737, a épousé, en 1753, *Elisabeth*, fille de *N... de Thumbé*, Sénateur & Bourguemestre de Fribourg, & d'*Elisabeth de Fegely*. La Famille de *Thumbé* ne subsiste plus que dans un frere d'*Elisabeth*, qui a été des Deux-Cents, & est actuellement Chartreux en France. Elle a encore eu deux freres, l'un Bailli de Saint-Aubin, & l'autre Abbé de Hauterive, morts l'un & l'autre. Du mariage de FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLIARDOR, il y a trois enfans vivans en 1774, sçavoir : — ANTOINE; — EMMANUEL; — & ALBERT.

*NEUVIEME BRANCHE.*

IV. AYMÉ ou AMÉDÉE DE MAILLIARDOR, fils puiné de JEAN I, & de N...;

*Bonarent*, sa seconde femme, fit l'acquisition de plusieurs dixmes en 1376, avec son frere NICOLAS ou NYCOUD, selon différens actes de cette année-là, cottés 4, & épousa *N... Compey* ou *Compois*, d'une illustre Maison du Genevois, dont il eut : — JEAN, qui suit. Le P. *Menestrier*, dans son 2e volume, *p.* 50, dit de *Jean de Compays*, Gentilhomme de Savoie, qu'*il estoit de sa personne monté sur un destrier couvert de cendal blanc, semé de ses lettres qui furent d'or, & me semblerent de peinture, & furent trois lettres qui furent en mot* A U F. Le même Auteur, *page* 80 de ce 2e volume, rapporte encore sur cette Maison, que l'on disoit :

*Terny, Viry, Compey* — *Sallenove e Menton*
*Son le meillou Maison du Genevey* — *Ne le craignon pa d'un bouton.*

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, épousa, en 1400, noble *Catherine de Seyssel*, dont la Maison, tige des Comtes *de Genêve*, est éteinte depuis plus de trois siécles. Il en eut :

VI. JEAN DE MAILLIARDOR, III. du nom, marié, l'an 1420, à *Aignelette* ou *Agnès*, fille de noble *Antoine de Musy*, de Romont, dont vinrent : — 1. PIERRE, mort en bas âge ; — 2. MARMET, qui suit ; — 3. ALIX, mariée à *Jean Freytag*, de Fribourg, dont la Famille a fourni beaucoup de gens d'Etat, & est éteinte ; — 4. & PERNETTE, Abbesse de Belvaux près de Lausanne, Ordre de Cîteaux.

VII. MARMET DE MAILLIARDOR épousa, en 1447, *Antoinette*, fille de *Jean Freytag*, & en eut : — GEORGES, mort sans alliance ; — & FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE MAILLIARDOR épousa, l'an 1526, noble *Mial Sontés Forax*, d'une illustre Maison du Chablais, & quitta la même année le pays de Vaud, ainsi que son frere GEORGES, avec lequel il alla s'établir dans la Maurienne, où la postérité mâle de FRANÇOIS a subsisté jusqu'en 1650, qu'elle s'est éteinte dans une fille. Les armes, comme au commencement de la Généalogie.

* MAILLOC : Baronnie en Normandie, Subdélégation de Lisieux, tenue par un fief entier de la Vicomté d'Orbec, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1693, en faveur de

*Gabriel-René de Mailloc*, fils de *Gabriel*, Seigneur *de Mailloc*, & de *Renée de Créquy*, du chef de laquelle il eut, en 1602, le Comté de Clery par la mort de son oncle, *Alexandre de Crequy*. Le Marquis *de Mailloc* mourut, sans postérité, le 11 Octobre 1724, & sa veuve, *Claude-Lidie de Harcourt*, se fit adjuger le Marquisat de Mailloc, qui, par sa mort, arrivée le 25 Décembre 1750, est échu au Duc *de Harcourt*, son frere.

Il est parlé de cette ancienne noblesse de MAILLOC dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, par *la Roque*. On y trouve Monsieur JEAN DE MAILLOC, qui portoit : *de gueules, à trois maillets d'argent.* — Monsieur GUILLAUME MAILLOC, qui, suivant l'ancien Catalogue de *Gabriel du Moulin*, portoit de même *à un lambel d'azur.* — JEAN DE MAILLOC étoit du nombre des 300 Chevaliers & Ecuyers, auxquels le Roi JEAN pardonna, le 12 Décembre 1360, pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre. — PIERRE DE MAILLOC, Ecuyer, Seigneur de Mailloc, rendit hommage au Roi de sa Terre, en 1464. — PIERRE & HENRI MAILLOC vivoient en 1506. Il est parlé, dans l'Histoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, de LOUIS DE MAILLOC DE SAQUAINVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1540 ; — & enfin MADELENE DE MAILLOC, femme de *Guy d'Achey*, en 1583, étoit Dame du Mont de la Vigne.

* MAILLOT : Terre noble & seigneuriale dans la Paroisse de Sainte-Croix Grantonne, entre Bayeux & Caen, long-tems possédée par la Famille de *le Touzey*, qui en prit le surnom.

DENIS LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de MAILLOT, fut reconnu *noble d'an-*

*cienne race* en 1463, par *Montfaouq*, Commissaire du Roi LOUIS XI. — JEAN LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, servit presque toute sa vie avec distinction sous LOUIS XIII, fut Lieutenant pour Sa Majesté des Villes & Château Trompette, Bordeaux, Cherbourg & Domfront. Ses enfans furent : — 1. OLIVIER, qui suit ; — 2. JACQUES, mort sans enfans ; — 3. JULIENNE, mariée à *Jacques de Cingal*, Ecuyer, dont vinrent : — *Jean* & *Gilles de Cingal*, Ecuyers, morts sans postérité ; — 4. & MADELENE LE TOUZEY, femme de *Henri de Cairon*, Ecuyer, dont : — *Anne de Cairon*, mariée à *Robert de Croisilles*, Ecuyer, pere de —— *Jean-Claude de Croisilles*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bretteville, Président au Présidial de Caen.

OLIVIER DE MAILLOT changea, par Lettres du Prince, son nom de LE TOUZEY en celui de MAILLOT, & épousa, en 1649, *Esther Auber*, fille de *Pierre Auber*, Ecuyer, & de *Louise le Sarcilly*. Il est employé, avec son frere JACQUES LE TOUZEY DE MAILLOT, dans la recherche de la Noblesse, faite en 1666 par M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. JACQUES, JEAN & BENEDIC LE TOUZEY, de la même Famille, demeurans dans la Paroisse de Feuguerolles, Sergenterie de Préaux, Election de Caen, firent leurs preuves en même-tems, & furent également confirmés dans leur qualité de *Noble* par le même Intendant. OLIVIER DE MAILLOT eut quatre garçons, sçavoir : — GEORGES, qui suit ; — ROBERT ; — OLIVIER — & LOUIS ; celui-ci mort en 1723. Les trois derniers n'ont point eu de postérité.

GEORGES DE MAILLOT, Seigneur de Maillot, n'a eu qu'une fille, — ANNE DE MAILLOT, mariée à *François de Scelles*, Ecuyer, Seigneur de Preval. *Notice envoyée.*

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 3 roses d'argent, 2 & 1, au chef cousu de France.*

Il y a une autre Famille du nom de MAILLOT, de l'Election de Lisieux, qui posséde la Terre des Esteux, & porte : *d'argent, au maillet de sable ; au chef d'azur, chargé de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

* MAILLY : Château & Seigneurie situés dans le Barrois, non mouvant, du Bailliage de Pont-à-Mousson, qui furent érigés en *Comté*, par Lettres du 6 Juillet 1728, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant, en faveur de *Nicolas-François de Mahuet*.

* MAILLY : Il y a plusieurs Terres de ce nom dans le Royaume, MAILLY, en Picardie, ancienne Baronnie, dont nous parlerons ci-après ; MAILLY en Champagne, à trois lieues de Reims ; MAILLY, à moitié chemin de Châlons à Troyes, qui appartenoit, en 1509, à *Jean de Poitiers*, bâtard *d'Arcy* ; MAILLY-*le-Château*, dont *Guillaume de Courtenay*, I. du nom étoit Seigneur en 1223, & *Robert*, son fils, en 1248 ; MAILLY en Bourgogne, Terre possédée, dans le XI[e] siécle, par THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY & de Fauverney, premier Baron de Bourgogne, dont WAUTIER ou WEDERIC, le second fils, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de la Maison de MAILLY en Picardie ; *Montcavrel*, appellé MAILLY-MONTCAVREL, par Lettres-Patentes du Roi, pour le distinguer de l'ancien MAILLY ; & *Raineval* en Picardie, Terre érigée en *Comté*, sous le nom de MAILLY, en 1744.

L'illustre Maison de MAILLY qui subsiste aujourd'hui en trois branches à Paris, possede encore en Picardie, où elle tient le premier rang, les plus grandes & les plus belles Terres de la Province. La Baronnie de MAILLY, située entre Amiens & Arras, l'une des plus anciennes Baronnies du Royaume, remonte son origine au-delà des tems les plus reculés. Plusieurs Historiens prétendent qu'elle

fut donnée en 800 à un des enfans puînés de Warin, Comte Souverain de Chalon & Duc d'Aquitaine, qui fut revêtu, en 810, du Comté d'Auvergne par Louis *le Débonnaire*, fils de Charlemagne; mais ce qui est constamment établi, c'est qu'en 1050, Anselme de Mailly, mentionné ci-dessus, tuteur du Comte *de Flandres* & d'Artois, comme son plus proche parent, possédoit la Baronnie de Mailly, qu'il laissa à sa postérité, & qui a passé jusqu'à présent, sans interruption, à ses descendans. Elle étoit possédée par feu Louis de Mailly, Maréchal-de-Camp, chef de la Maison de Mailly. Cette même branche possedoit aussi la Terre de *Rubempré*, près d'Amiens, celles de *Fontaines*, près d'Abbeville & de *Remaugies*, près de Montdidier.

La seconde branche de cette Maison, représentée par Louis de Mailly, Marquis de Nesle, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, & premier Ecuyer de Madame, posséde le Marquisat de Nesle près de la Fere: c'est une des plus belles Terres du Royaume, tant par son étendue, sa noblesse, ses revenus, que par le nombre des Terres qui en relevent. Elle posséde de plus le Comté de Boën près de Noyon, le Marquisat de Mailly-Montcavrel près Montreuil; & ces Terres sont substituées dans la Maison de Mailly, & de branches en branches à perpétuité.

La troisieme branche, représentée par Louis-Alexandre de Mailly, Vicomte de Mailly, & Colonel d'Infanterie, posséde les Terres du Fresnoy & de Focamp près de Roye.

La quatrieme branche, représentée par Joseph-Augustin de Mailly, Comte de Mailly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli de Ponthieu, Lieutenant-Général du Roussillon, & Commandant en chef dans cette Province, posséde le Comté de Mailly, entre Amiens & Montdidier. Cette Terre, dont l'étendue renferme nombre de Paroisses & plus de 40 hautes Justices, a été érigée en *Comté*, & les Justices réunies à une seule, formant celle du Comté, ressortissent pour les appels directement au Parlement, au titre de celle des Pairies. Les mêmes Lettres-Patentes d'érection permettent au Comte de Mailly de substituer ce Comté à perpétuité & à l'infini, soit en faveur des autres branches de sa Maison, soit de telle autre Maison qu'il jugera y appeller. Il posséde aussi la Terre de Saint-Leger près d'Abbeville, le Marquisat d'Haucourt près de Beauvais, Terre qui a passé, avec celle de Saint Leger près d'Aumale, dans la Maison de Mailly par l'héritiere de *Bailleul*, dans laquelle la Maison de *Haucourt* est fondue. Cette Terre d'Haucourt renferme une Commanderie de l'Ordre de Malte, que *Hugues* & *Lancelot de Haucourt* avoient fondée, en 1300, en faveur des Templiers, en se réservant, ainsi qu'il est exprimé dans le titre de sa fondation, toute Souveraineté sur ladite Commanderie.

Cette ancienne & illustre Maison semble n'avoir eu d'autre commencement que celui de la Monarchie, & son arbre généalogique, si nous pouvons parler ainsi, a des racines qui vont se perdre sous ses fondemens. *Il n'y a point de Maison en Picardie, qui puisse le lui disputer en antiquité ni en grandeur*, dit *le Laboureur*, qui prétendoit, il y a 100 ans, lui déduire une suite d'ayeux au-delà de 600 ans. Son illustration est connue dès les premiers siécles & les différentes branches, qu'elle a produites, annoncent aussi le lustre & l'authenticité, successivement transmis par l'Histoire. Parmi ces divers avantages, elle a eu l'honneur de voir un de ses ayeux Régent du Royaume sous Charles VI, & cette illustration a porté dans cette Maison une couronne particuliere de *fleurs de lis*, dont l'origine est constatée sur le tombeau de Colart de Mailly, tué à la bataille d'Azincourt, & inhumé à Saint-Nicolas d'Arras. Nous la voyons ensuite honorée par nos Rois du titre de *Cousin* en 1519. Le Roi François I qualifie de ce titre Adrien de Mailly, Seigneur de Haucourt, par acte passé en présence de ce Prince, le 24 Février de la même année. Ce Roi qualifie du même titre Antoine de Mailly, dans la donation qu'il lui fit le 28 Septem-

bre 1535, ainsi que HENRI II, dans les Lettres en faveur de RENÉ DE MAILLY le 29 Août 1549 ; & par le même Roi, MADELENE de MAILLY, Comtesse de Roucy, est honorée du titre de *Cousine*, dans la donation que lui fit ce Prince, le 30 Juillet 1546. C'est sur ces titres précieux que les Rois LOUIS XIV & LOUIS XV, dans la vue de transmettre à l'infini les biens d'une Maison aussi illustre par une substitution perpétuelle, en ont en même tems rappellé le lustre & les avantages par leurs Lettres-Patentes, en faveur des branches de MAILLY-NESLE & MAILLY-DE HAUCOURT, en y annonçant, pour motif de cette grace, l'honneur que cette Maison avoit d'appartenir à la Maison Royale, à plusieurs autres Maisons Souveraines, & d'être revêtue dans tous les tems des premiers emplois du Royaume, par les grands Hommes qui en étoient issus, & par les services éclatans qu'ils en avoient reçus.

Ceux qui ont travaillé à l'origine de la Maison de MAILLY, ont ignoré ou voulu ignorer qu'elle la tire des anciens Seigneurs de *Vergy*, issus des Comtes de *Châlons-sur-Saone*, Ducs de Bourgogne. *Voyez* l'Histoire de la Maison de *Vergy* par *du Chesne*. Cette origine a été découverte dans l'Histoire de l'Eglise Abbatiale & Collégiale de Saint-Etienne de Dijon, par *Claude Tyot*, Abbé de la même Eglise, Aumônier ordinaire du Roi, imprimée à Dijon en 1696. Cet Auteur très-exact, & versé dans la connoissance des antiquités de Bourgogne, a confirmé ce qu'il a avancé dans les piéces justificatives à la suite de l'ouvrage. Nous y renvoyons, & nous nous bornons à dire ici que THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY, de Fauverney, &c. eut pour enfans : — ETIENNE, Seigneur de Fauverney, Mailly, &c. premier Baron de Bourgogne, qui prit le nom *de Fauverney*, qu'il transmit à sa postérité, éteinte vers le XIV$^{e}$ siécle ; — & WEDERIC ou WAUTIER, *aliàs* GARNIER DE MAILLY, cité dans le Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon, qui fut présent à la donation faite par le Roi HENRI I, à l'Abbaye d'Hasnon en 1058, & la signa avec *Regnault*, Chambrier, *Alberic*, Connétable, *Guillaume*, Sénéchal, *Hugues*, Bouteillier, *Robert*, Queux, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, *Gui*, Comte *de Ponthieu*, *Thibaut de Montmorency*, &c. Ce WEDERIC, comme le remarque aussi l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de cette Maison en Picardie, dont nous allons donner la Généalogie.

I. ANSELME, Sire DE MAILLY, dans le Diocèse d'Amiens en Picardie, né en 1020, l'un des plus puissans Seigneurs & des plus grands Hommes de son siécle, s'attacha à RICHILDE, Comtesse D'ARTOIS, qui le mit au nombre de ses favoris, & le fit Lieutenant de son Armée vers l'an 1050. Il gouverna sous elle ses Etats avec *Dreux*, Sire *de Coucy*, & fut tué au siége de Lille en 1070. Si l'on ne peut pas remonter la Maison de MAILLY à une origine plus ancienne, on peut du moins assurer qu'elle est des plus illustres, le rang que tenoit ANSELME DE MAILLY à la Cour de la Comtesse RICHILDE, n'annonçant point un homme de néant, & les premiers emplois n'étant alors confiés qu'aux personnes de la premiere naissance. C'est ce que nous apprend *Malbranche*, dans son Histoire de Flandres, dont voici les termes : *Coucius & Anselmus Malius ambo Picardici sanguinis proceres & Flandris labentes inimici Conciliis transversam egere Richildem.* ANSELME, Sire DE MAILLY, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans : — 1. WAUTIER, qui suit ; — 2. REGNAULT, Seigneur de la Terre de Barastre, lequel céda, en 1119, du consentement de *Batilde de Roye*, sa femme, tous les droits qu'il avoit sur cette Terre, à l'Abbaye de Saint-Aubert. La Maison de *Barastre*, qui porte : *d'argent, à trois mailllets d'azur*, prétend descendre de ce REGNAUT DE MAILLY. La Maison de *Roye*, qui florissoit au commencement de l'an 1000, a produit un Chambrier de France, en 1209, dans la personne de *Barthelemi*, Sire *de Roye*, petit-neveu de *Batilde de Roye*, femme de REGNAULT DE MAILLY, *Voyez* ROYE ; — 3. ARNOUL DE MAILLY, inhumé, en 1100, dans l'Eglise de Saint-Gery, au Mont des Bœufs à Cambray, dont *Rosel* rapporte l'épitaphe suivante, qu'on lit dans *Carpentier*, Histoire du Cambresis, *p.* 545.

*Chi gesist ong molte bras Kevaliers*,

*Ki at glené meintes Lauriers*
*Ens en Affrik tojors couviers d'aciers.*
*MAILLY ô nom de molte grand liniers*
*O Dieux, doënex guerduns à chils prous guerriers.*

II. WAUTIER, Sire DE MAILLY, Chevalier, qualifié *Miles*, fit don de deux parties des dixmes sur le territoire de Branlaire, & de trois muids & demi de semence à la mesure d'Encre, petite Ville auprès de MAILLY, pour rétablir l'Eglise de Corbie, qui avoit été brûlée en 1123, sous l'Abbé *Robert*, Disciple de *Sugere*, Abbé de Saint-Denis en France, Régent du Royaume. Il mourut en 1181, & laissa: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2 & 3. ELISABETH & LUCIE. La derniere, mariée à *Nicolas de Pernes*, Chevalier.

III. NICOLAS, Sire DE MAILLY, de Senlis près Clersay, &c. Chevalier, se croisa, dit *la Morliere*, dans le XII^e siécle, avec *Jean de Nesle* & *Thierri de Flandres*, pour le voyage de la Terre-Sainte, où ils conduisirent ensemble une flotte. De-là il fut député, dit *du Cange*, dans son Histoire de Constantinople, pour demander du secours au Pape, au Roi de France, en Flandres & en Allemagne; & il fut l'un des trois Barons que HENRI, Empereur de Constantinople, envoya vers DÉMÉTRIUS, Roi de Thessalonique. Or les Barons avoient alors droit de *Banniere*, & ne relevoient immédiatement que du Roi. C'étoient proprement les Grands du Royaume. NICOLAS, Sire DE MAILLY, épousa *Ermogie* ou *Amélie de Beaumont*, nommée dans la donation qu'il fit, en 1188, à l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras. Il en eut: — 1. GILLES, qui suit; — 2. WAUTIER, lequel fit, avec *Iduberge de Bailleul*, sa femme (Maison noble de toute antiquité, qui a donné un Roi d'Ecosse, & dont la derniere de cette branche a formé celle de MAILLY-HAUCOURT), en 1201, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubert, de ce qui lui appartenoit dans la Terre de Vaencourt, à condition que ces Religieux prieroient Dieu pour lui, pour sa femme & ses prédécesseurs; — 3. MILON, qui fit, en 1209, avec *Herimburge*, son épouse, ROBERT & MATHILDE, ses enfans, & en présence de *Guoffred*, Evêque de Senlis, une donation de trois arpens de terre à l'Abbaye de Chaslis; — 4. GUILLAUME, nommé dans deux titres, l'un du mois de Novembre 1226, l'autre du mois de Mars 1236, qui sont au Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens; — 5. PIERRE, mentionné, avec GUILLAUME, son frere, dans le testament du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & dans les Regiftres des Vassaux de ce Prince; — 6. MATHIEU, Seigneur de Senlis près Clersay, qui s'acquit une grande réputation dans les guerres de PHILIPPE-AUGUSTE, contre RICHARD, Roi d'Angleterre. Il fit prisonnier *Robert*, Comte *de Lincestre*, & fut pris lui-même en 1198, près de Gisors, en défendant son Roi, tombé dans une ambuscade.

*Pris y fut* MATHIEU DE MAILLY,
*Et maints autres de haut parage*,

dit GUYART, qui remarque que le mot de *parage* est employé dans les Auteurs, pour la *noblesse du sang*; & *être issu de haut parage*, c'est être descendu d'une Famille illustre & ancienne, *tant en race qu'en fiefs*. On ignore le tems de sa mort, qui arriva à Nicomédie, d'où son corps fut apporté en France & inhumé à Arras, où ROBERT, Comte D'ARTOIS, & sa femme, firent une fondation pour le repos de son ame; — 7. BAUDOUIN, Chevalier, connu par un titre de l'Abbaye de Corbie, du mois de Novembre 1223; — 8. N..., Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Maréchal de son Ordre, Grand-Prieur d'Auvergne, tué au siége de Damiete en 1218; — 9. NICOLE ou NICOLETTE, femme 1°. d'*Hermand de Crequy*, Seigneur de Bierback; & 2°. de *Jean de Nouvion*, Chevalier, Seigneur de Tievre, avec lequel elle vendit, en 1195, à l'Evêque d'Amiens, le Fief qu'ils avoient à Piscy, pour le prix de 700 livres tournois; — 10. & MATHILDE.

IV. GILLES, I. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Authuille, de Nedon, d'Auvillers, d'Acheu, de Vavans, de Colincamp, de Ploich, d'Andifer, de Meiseroles,

ſerolles, & autres Terres qui compoſent preſque tout le pays des environs de MAILLY, fut à la guerre de la Terre-Sainte, dans le XIII^e^ ſiécle, avec neuf Chevaliers de ſa banniere, ayant lui ſeul 5271 livres de penſion, comme on le peut voir par une quittance de même valeur, donnée, par lui-même, au Roi de France, le 1 Novembre 1299. Cette diſtinction, tout-à-fait ſinguliere, eſt d'autant plus remarquable, que *Raoul d'Eſtrées* & *Lancelot de Saint-Maard*, tous deux Maréchaux de France, n'avoient, le premier, que cinq Chevaliers & 1600 livres de penſion; & le ſecond, que quatre Chevaliers & 1400 livres. D'*Avicie de Heilly*, ſa femme, fille de *Vautier de Heilly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſe*, il eut: — 1. NICOLAS, mort ſans poſtérité; — 2. HUGUES, auſſi mort ſans enfans; — 3. GILLES, qui ſuit; — 4. SOHIER; — 5. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, appellé, par les Infideles, *le Saint Georges des Chrétiens*. Ce fut en effet un des plus grands hommes de ſon Ordre & de ſon ſiécle; — 6, 7, 8, 9 & 10. ELISABETH, ELISE, PAVIE, EUSTACHE & MATHILDE DE MAILLY, nommées, avec leurs freres, dans un acte de 1232.

V. GILLES, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Authuille, Nedon, Ploich, &c. Chevalier, fut, ſelon *du Cange*, un des Seigneurs les plus illuſtres, qui allerent à la Croiſade de SAINT-LOUIS; il y parut lui quinzieme, dit *Joinville* (c'eſt-à-dire avec quatorze Chevaliers), lui tiers de Banniere (c'eſt à-dire avec trois Bannieres), ayant 6000 livres. C'étoit la même penſion, le même nombre de Bannieres & de Chevaliers qu'avoit eu le Connétable. Il épouſa *Jeanne d'Amiens*, Dame de Talmas, de l'Orſignol & de Buire aux-Bois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Wignacourt & de Canapes, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit;

— 2. ANTOINE, lequel prit le ſurnom de *l'Orſignol*, de la Terre qu'il avoit héritée de ſa mere. Il fut Seigneur de l'Orſignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Buire-aux-Bois, Saint-Huin & Meſerolles. De *Jeanne d'Antoing*, ſon épouſe, d'une ancienne Maiſon de Flandres, il eut quatre garçons & une fille. PIERRE DE MAILLY, le troiſieme des fils, eſt tige des Seigneurs de Loiſelet, Mernes, Herſin, &c. dont deſcendent les MAILLY-COURONNEL en Artois, exiſtans, rapportés ci-après. Le nom de l'Orſignol reſta aux enfans dudit ANTOINE juſqu'à COLART, ſon petit fils, par qui la Terre paſſa entre les mains des femmes. Cette branche de l'Orſignol prit le nom de *Conty* vers l'an 1431, par FERRI DE MAILLY, qui ſe diſtingua à la bataille d'Azincourt, à la tête de 800 hommes d'armes, choiſis pour rompre les Archers Anglois. Il hérita de la Terre de *Conty*, de ſon frere COLART, à qui elle avoit été apportée en dot par ſa femme *Iſabelle de Conty*. Cette Terre eſt ſortie de la Maiſon de MAILLY, pour tomber dans celle de *Roye*, par le décès de JEAN DE MAILLY, Baron de Conty, mort, ſans alliance, au ſiége de Naples, qui laiſſa la Terre de Conty à MADELENE DE MAILLY, ſa ſœur, mariée à *Charles*, Sire *de Roye*, Comte de Roucy; & leur fille, *Charlotte-Eléonore de Roye*, héritiere, la porta en dot à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé (voyez BOURBON, branche de BOURBON-CONTY). Cette branche, également illuſtre par ſa fin & par ſon origine, a donné un Grand-Prieur de France, deux Evêques, dont un Comte de Noyon & Pair de France; un Grand-Pannetier & Chambellan du Roi, & trois Sénéchaux. Ses alliances directes ſont avec les Maiſons d'*Antoing*, *Berghes*, *Montmorency*, *Picquigny*, *Moreuil* & *Creſeques*; & ſes alliances indirectes, avec les Maiſons de *Harcourt*, *Roye*, *Anglure*, *Cramailles*, *Châteauvillain*, *Clerc*, *Stavelle*, *Iſenghien*, &c., par la Maiſon de *Roye*, avec la branche Royale de BOURBON-CONDÉ; — 3. GILLES, auteur de la branche, dite *d'Authuille*, marié avec *Blanche de Ham*: il mourut en 1337. Cette branche, après s'être diſtinguée pendant deux ſiécles dans la guerre, s'eſt éteinte, en 1448, dans la perſonne de COLART DE MAILLY, VII. du nom, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes. On trouve, dans les alliances de cette branche, les noms de *Warrans*, *Fiennes*, *Longueval*, *Auxy*, *Caumont*, *Mezieres*, &c.; — 4. & JEAN, auteur de la branche de Nedon, marié à *Iſabeau de Beuvry*, de laquelle il eut un fils, pere d'une fille unique, alliée dans la Maiſon de *la Vieſville*, qui a donné des Grands-Maîtres de Malte,

des Chevaliers de la Toison d'or, des Officiers généraux des Armées Impériales, & plusieurs grands hommes.

VI. Jean, I. du nom, Baron de Mailly, Chevalier, Seigneur d'Acheu, de Ploich & autres Terres, après la mort de son pere, fut célebre par une Ligue qu'il fit, en 1315, avec plusieurs Seigneurs de Picardie, contre le Comte *d'Artois*. Le Roi Louis *Hutin* écrivit à celui-ci, *qu'il le trouvoit bien hardi de s'être joué à un tel homme que le Sire* de Mailly; *mais qu'il vouloit bien faire ensorte de faire sa paix avec lui*. Jean de Mailly épousa *Jeanne de Coucy*, fille d'*Enguerrand*, III. du nom, Sire *de Coucy*, & de *Marie de Montmirel*, dont: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Auvillers, éteinte après trois siécles. Elle a donné un Chambellan du Roi, un Protonotaire Apostolique, trois Chevaliers de Malte, dont un Commandeur, & trois Sénéchaux de la Province de Vermandois. Ses alliances sont avec les Maisons de *Moy*, *Crécy*, *Dampmartin*, *Caulaincourt*, *Dampierre*, *Hangest*, *Vaissieres*, &c.; — 3. & Golart, Seigneur de Maiserolles & de Bariseu, nommé, avec Gilles, son frere, dans un titre de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1343. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & étoit mort en 1369, lorsqu'*Alienor d'Argies*, sa veuve, reçut, du Receveur de Wamont en Ponthieu, ce qui étoit dû de l'office de feu son mari.

VII. Gilles, III. du nom, Baron de Mailly, Seigneur d'Acheu, &c. servit en qualité de Chevalier-Banneret, avec cinq Ecuyers, dans l'Ost de Bouvines, en 1339. L'extrait généalogique de cette Maison dit qu'il fut marié trois fois, 1°. avec *Isabeau de Vaurans*, dont le P. *Anselme* & *Moréri* ne parlent pas; 2°. à *Péronne de Raineval*, veuve de *Wast de Montigny*, & fille de *Jean*, Sire *de Raineval*, en Picardie, dont la Terre est tombée dans la branche de Mailly-Haucourt, & forme, comme nous l'avons dit, le Comté de Mailly. Le nom de la troisieme femme de Gilles III, n'est pas énoncé dans le Livre cité. Du premier lit il eut: — 1 & 2. Jean & Jacques, tués à la journée de Nicopolis; du second: — 3. Gilles, qui suit; — 4. Guillaume, lequel mérita de Charles-*le-Bel*, une donation de 30 livres, léguée par codicille. Il servit fidélement Philippe de Valois, contre les Anglois & les Flamands, & se distingua dans deux batailles fameuses, celles de Montcassel & de Crécy; — 5. autre Jean, qui servit à l'Ost de Bovines en 1340, parmi les Chevaliers-Bannerets, à la tête de cinq Chevaliers & de 21 Ecuyers; — 6. Simon, blessé à la bataille de Rosebecq en 1382, où il fit des prodiges de valeur, & mourut de ses blessures au moment que Charles VI l'envoyoit visiter, pour le faire Chevalier de sa main, avec son frere. Ce fut un des *quatre bons & hardis Chevaliers*, dit *Froissart*, à qui le Duc *d'Anjou* confia la garde du Château de Montpaon. Du troisieme lit vint: — 7. N... de Mailly, tué, avec ses deux freres du premier lit, à la journée de Nicopolis.

VIII. Gilles, IV. du nom, Baron de Mailly, Chevalier, Seigneur d'Acheu, &c. fut un des Seigneurs qui se trouverent à l'Assemblée qui se fit devant Tournay, servit avec son pere en l'Ost de Bovines, & depuis en Flandres & Hainaut, ès années 1339, 40 & 1341. Il épousa *Marguerite de Friencourt*, qui en étoit veuve en 1362. Elle est qualifiée *Dame d'Offemont*, dans le Cartulaire de Pecquigny. De ce mariage vinrent: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Guillaume, vivant en 1367; — 3. Nicolas; — 4. Jean, marié, vers l'an 1350, à *Marguerite de Fiennes*; — 5. Hardouin, Chevalier-Banneret avec *Pierre*, Baron *de Mathefelon* & de Duretal, suivant le compte de *Jacques Renard*, Trésorier des Guerres, depuis le 7 Décembre 1373, jusqu'au 1 Janvier 1374; — 6. & Ade, qui eut la Terre d'Acheu. Elle fut mariée 1°. à *Aubert de Hangest*, Seigneur de Genlis; 2°. à *Jean de Neelle*. Seigneur d'Offemont; & 3°. à *Gui de Laval*, Seigneur d'Attichy. Elle mourut en 1410, & fut inhumée dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Abbaye d'Orcamp, à côté de son second mari, du côté de l'Epitre, où ils sont tous deux représentés, & où l'on voit leur épitaphe.

IX. Gilles, V. du nom, dit Gislon, Baron de Mailly, Seigneur de Friencourt, &c. se trouva avec son pere, en 1339, à la bataille sur les frontieres de

Flandres, en qualité de Bachelier, ayant avec lui six Ecuyers, & fut reçu Chevalier à Mante, le 13 Octobre 1364. Il avoit épousé, vers l'an 1340, *Jeanne de Moreuil-Soissons*, fille de *Bernard*, VI. du nom, Sire *de Moreuil*, Maréchal & grand Queux de France, issu en ligne directe de *Bernard*, I. du nom, Sire *de Moreuil*, qui fit bâtir, l'an 1119, sous le regne de Louis *le Gros*, le Prieuré de Saint-Waast de Moreuil, dont : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Jean ; — 3. Eustache, qui s'acquit la réputation du plus brave Chevalier de son tems. Il parut à la mémorable bataille de Brignais près de Lyon, contre les *Tard-Venus* ; servit ensuite en Guienne contre les Anglois, qu'il contribua à chasser ; fut envoyé au secours des Gênois contre les Barbares d'Afrique ; fut tué au siége de Carthage en 1390, après la victoire que les François remporterent sur le Roi de Tunis ; — 4. Jacques, Chambellan du Roi Charles VI, qui l'envoya, du siége de Bourges, vers le Roi de Jérusalem & de Sicile, en qualité d'Ambassadeur ; — 5. Jeanne, Abbesse de Bertaucourt, au mois de Juillet 1389 ; — 6. Agnès, femme de *Thomas de Lisle*, Seigneur de Fresnes-lès-Condé, Grand-Bailli de Hainaut, de l'ancienne Maison des Châtelains *de Lisle*, si célebre dans les Pays-Bas. Il mourut le 9 Juillet 1421, & sa femme le 9 Juillet 1446 ; — 7. & Isabeau, mariée à *Philippe Paynel*, Baron de Moyon, dont : — *Jeanne Paynel*, femme de *Pierre*, Baron *de Mathefélon* & de Duretal. *Voyez* Mathefelon.

X. Gilles, VI. du nom, Chevalier, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. signala sa valeur à la prise de Bergerac en 1377, servit, en 1391, sous le Duc *de Bourgogne*, ayant sous sa Banniere huit Gendarmes ; fut mandé par le Roi, la même année, de venir le trouver au Bois de Vincennes, & s'y rendit avec cette promptitude qui caractérise l'attachement & la fidélité. En 1383, il offrit seul, dit *Froissart*, le premier Heaume de la guerre aux obseques de *Louis*, dit *le Maillé*, Comte *de Flandres* ; enfin il se croisa pour aller en Prusse au secours des Chevaliers Teutoniques, & mourut vers l'an 1393. Son tombeau se voit dans l'Eglise de Saint-Nicolas d'Arras, sur les Fossés. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 Janvier 1366, *Jeanne de Donquerre*, morte peu après son mariage, sans enfans, fille de *Bernard de Donquerre*, Chevalier, & de *Jeanne de Lambersart* ; & 2°. vers l'an 1370, *Marie de Coucy*, Dame de Drosy, fille d'*Aubert de Coucy*, & de *Jeanne de Villesavoir*, laquelle se maria, en secondes noces, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur du Buisson, & en troisiemes, à *Jean de Lissac*, Huissier-d'Armes du Roi. *Marie de Coucy* eut de son premier lit :

XI. Colart, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. l'honneur de sa race, qui se trouva mineur à la mort de son pere. Il accompagna le Duc *de Bourgogne*, en 1408, dans son expédition contre les Liégeois ; fut nommé, en 1410, le second des Seigneurs qui devoient se charger de l'administration du Royaume, pendant la maladie de Charles VI, à l'exclusion des Princes, qui, *de peur d'envie*, dit *le Laboureur*, se retirerent chez eux, conformément à l'accord de *Vincestre*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec son fils Colart, qui venoit d'être fait Chevalier ce jour-là même. Ils furent enterrés ensemble dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voit sur leur tombeau la couronne de *fleurs de lis*, ajoutée, depuis cette époque, à leurs armes, & attachée à la Maison de Mailly, par une faveur que nos Rois ont cru devoir lui continuer, en reconnoissance de ses services. Il avoit épousé sa parente Marie de Mailly, Dame de l'Orsignol & de Bours, fille de Gilles de Mailly, Vicomte d'Ouchies, & de *Jeanne de Billy*. Elle se remaria à *Denis de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt, mourut le 16 Septembre 1456, & fut inhumée dans l'Eglise Saint-Nicolas d'Arras, où elle avoit fondé, le 18 Avril 1447, dix Messes par semaine, divers *Obits* & aumônes. De ce mariage vinrent : — 1. Colart, tué, avec son pere, à la bataille d'Azincourt ; — 2. Jean, mort, comme son pere & son frere, dans le champ de la gloire, à la rencontre de Mons en Vimeux, en 1421 ; — 3. autre Jean, qui suit ; — 4. Antoine, mort sans alliance ; — 5. Hue ou Luc, Seigneur de l'Orsignol, Gouverneur de Montdidier, qui ne laissa point d'enfans de *Marie d'Athies*, sa femme ;

— 6. MARIE, femme de *Guillaume de Villers*, Chevalier, Seigneur de Verderonne; — 7. JEANNE, Religieuse à Pont-Sainte-Maixence; — 8. autre JEANNE, femme de *Robert Fretel*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, d'une ancienne Maison de Normandie, alliée avec celle de *Villequier*, dès l'an 1300; — 9. MARIE, alliée 1°. à *Jean de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt; & 2°. à *Hugues de Berghetes*, Seigneur de Beaupré & de Toulmont; — & plusieurs autres enfans.

XII. JEAN, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Raversberghe, &c. surnommé *l'Etendart* DE MAILLY & *le brave Chevalier*, fut présent à l'hommage que le Duc *de Bretagne* rendit au Roi. Au rapport de *Belleforest*, il fut un des premiers Seigneurs qui laisserent le parti du Duc *de Bourgogne*, pour suivre le Roi CHARLES VIII. En 1423, dit *Monstrelet*, « *l'Etendart* DE MAILLY, & plusieurs autres Seigneurs, estans sortis de la ville de » Guise sur les gens de Messire *Jean de Luxembourg*, furent pris quelques-uns » en petit nombre; mais l'*Etendart* DE MAILLY, de pleine venue, assit sa lance » sur M. *de Vendôme*, sy le porta jus de son cheval & le blessa vers l'épaule; » puis se retira vers la ville de Guise ». On le voit, parmi les premiers Seigneurs du Royaume, signer, en 1420, le contrat de mariage de CATHERINE DE FRANCE, fille de CHARLES VI, avec HENRI V, Roi d'Angleterre; en 1435, le traité de paix fait à Arras entre CHARLES VII & *Philippe*, Duc *de Bourgogne*; en 1437, envoyé à Tours, par le Roi, pour recevoir *Marguerite d'Ecosse*, qui venoit épouser LOUIS, Dauphin de France, la conduire au Château, tenant une des rênes de sa Hacquenée; & enfin en 1458, dit *la Morliere*, on le voit prendre séance, après les Princes, avec le Vidame d'Amiens, aux Etats de Tours, convoqués par LOUIS XI. Il avoit épousé, vers l'an 1426, *Catherine de Mammez*, Dame de Raversberghe & de Cayeu, fille & héritiere de *Pierre de Mammez*, Seigneur de Raversberghe, & de *Catherine*, Dame *de Cayeu*. La Maison de *Mammez* est très-ancienne, & étoit en grande considération dès le XIII^e^ siécle, puisque *Marie de Mammez*, fille d'*Enguerrand*, Seigneur *de Mammez*, aliàs *Maumez*, épousa, l'an 1250, *Jean de Moreuil-de-Soissons*, frere aîné du Maréchal de ce nom, tous deux fils de *Bernard*, V. du nom, Sire *de Moreuil*, & d'*Yolande*, Vicomtesse *de Soissons*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. HUTIN, dont on ne sçait que le nom; — 3. ISABELLE, femme de *Jean de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Matringhem, d'une Maison d'ancienne Chevalerie, & illustrée par les premieres dignités de l'Empire; — 4. & ANTOINETTE, mariée, par contrat du 30 Décembre 1452, à *Philippe de Noyelles*, Vicomte de l'Angle, auquel elle porta les Terres de Ploich & de la Cliquetrie. La Maison de *Noyelles* est si ancienne, que *Simon*, Seigneur *d'Ongnies*, s'allia, vers l'an 1150, sous le regne de LOUIS *le Jeune*, avec *Avoise de Noyelles*. Ce *Simon d'Ongnies* étoit mort en 1202.

XIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Baron DE MAILLY, Raversberghe, Mammez, la Neuville-le-Roi, Beaussart, &c. Conseiller, Chambellan du Roi LOUIS XI, épousa, vers l'an 1450, *Isabelle de Cayeu* (d'une ancienne Maison de Picardie, éteinte. La Terre de *Cayeu* est passée, par acquisition, dans la Maison de *Rouhaut-Gamaches*, qui en porte le nom), fille de *Regnaut*, Seigneur d'Auxy, & de *Gillette de Ponthieu*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. HUTIN, auteur de la branche des Seigneurs *d'Auchy*, marié à *Peronne de Pisseleu*, tante de la Duchesse *d'Estampes*, si célebre par les amours de FRANÇOIS I. Cette branche a fini dans ANTOINE, son petit-fils, Colonel des Légionnaires de Picardie, qui, après avoir servi avec une grande réputation dans les guerres de Piémont & de Picardie, & avoir échappé de l'affaire de la Bicoque, fut tué d'un coup d'arquebuse, en faisant les approches du siége d'Hesdin, en 1553. Sa fille unique, CHARLOTTE DE MAILLY, eut la douleur de perdre, devant la même Ville, son pere & son époux *Jean de Taix*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambassadeur extraordinaire à Rome, Colonel général de l'Infanterie, & Grand-Maître de l'Artillerie de France. Les alliances de cette branche sont avec *Moy*, *Pisseleu*, qui a été recherchée par les Maisons de *Bournonville*, *Taix*, *Jaucourt*, *Renty* & *Averhoult*;

— 3. autre JEAN, dit JEANNET, Seigneur de la Neuville-le-Roi & de la Tour du Pré; — 4. FERRI, Religieux à l'Abbaye de Corbie; — 5. GILLETTE, Religieuse à Bertaucourt; — 6. JEANNE, Religieuse à Thieuloy; — 7. MARGUERITE, femme de *Renaud de Haucourt*, Chevalier, fils de ce fameux *Jean de Haucourt*, fait *Chevalier* devant Oudenarde en 1450. Cette Maison, fondue dans la branche des Comtes DE MAILLY, existoit dès le XII^e siécle; — 8. & MARIE, Dame de Tupigny & d'Yron.

XIV. JEAN, IV. du nom, Baron DE MAILLY, Comte d'Agimont, Seigneur de Bours, Bouillencourt, &c. fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES VIII, son Chambellan, puis de LOUIS XII, fonda trois Couvens de Cordeliers; le premier à Blangy; le second à Mailly; & le troisieme à Pierrepont, nommé Saint-Riquier. Le Couvent de la Garde a été aussi fondé par les Seigneurs DE MAILLY. Le Pape ALEXANDRE VI approuva la fondation des Cordeliers de Mailly, par Bulle de la veille des Kalendes de Mai de l'an 1499. JEAN, IV. du nom, avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1479, *Isabeau d'Ailly*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens (voyez AILLY), & d'*Yolande*, fille naturelle du Duc *de Bourgogne*. Elle testa, étant veuve, le 9 Juillet 1519, & eut de son mariage: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. JACQUES, mort sans postérité de *Marie de Wignacourt*, sa femme; — 3. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs de Haucourt, rapportée ci-après; — 4. & ANTOINETTE, femme de *Foulques de Fautreau*, Seigneur de Villiers sous Foucarmont.

XV. ANTOINE, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Brely, Beaufort, &c. Conseiller, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, Chevalier de son Ordre, fit son testament le 11 Janvier 1514, par lequel il donna à son fils aîné les Terres de Mailly, Beaufort, Brely, &c. à la charge de donner une somme d'argent à ses freres & sœur, & mourut au commencement de 1519. Il avoit épousé, contrat signé par le Roi, le 15 Juillet 1508, *Jacqueline d'Astarac*, fille puînée de *Jean*, III. du nom, Comte *d'Astarac*, & de *Marie de Chambes*. Elle fut Dame d'honneur de la Reine ANNE DE BRETAGNE, laquelle, par Lettres du 24 des même mois & an, lui donna, en faveur de ce mariage, 5000 écus, payables en quatre années, & cette Princesse l'y qualifie *sa chere & bien-aimée Cousine*, ainsi que le Roi FRANÇOIS I, dans ses Lettres du 3 Février 1519, par lesquelles il lui fit don & remise de tous les droits qui pouvoient lui être dus par le décès de son mari, à cause des Terres mouvantes du Roi dans la Prévôté de Peronne. Elle vivoit encore en 1549. Ses enfans furent: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Bouillencourt, mort, sans alliance, en 1558; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Toussaint; — 4. ADRIEN, dernier Abbé Régulier de l'Abbaye de Saint-Just, mort en 1582; — 5. & FRANÇOISE, mariée, 1°. par contrat du 2 Mars 1532, à *Jean du Bellay* (veuf de *Françoise de Villeprouvée*), Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Comte *de Laval*; & 2°. à *Louis de Neuville*, Baron de Magnac, Seigneur de Neuville, de Morliniere, d'Argental & de Lagny, premier Baron de la Marche.

ANTOINE, Baron DE MAILLY, eut encore trois enfans naturels, sçavoir: — CLAUDE; — HUTIN, tué au haut de la brêche de Pavie en 1524; — & ISABEAU, bâtarde DE MAILLY. Ils sont tous trois mentionnés dans le testament de leur pere.

XVI. RENÉ, I. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Gouverneur de Montreuil, se jetta, l'an 1537, dans la ville de Heldin, avec 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit pour la défendre pendant le siége: il signala sa valeur à la défense de la ville de Metz, qui fut assiégée par l'Empereur CHARLES-QUINT en 1552, & aux batailles de Cerisoles en 1544, de Dreux en 1562, de Saint-Denis en 1567, & à celle de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il combattit avec un courage héroïque, à côté du Roi HENRI III, alors Duc d'Anjou, & y fut blessé. Le Roi FRANÇOIS I lui avoit fait remise des droits sei-

gneuriaux sur la Terre de Mailly, par Lettres du 28 Septembre 1535, dans lesquelles il le qualifie *son Cousin, parce que* (dit ce Prince) *il appartient de près & par lignage à la Reine* Claude, *son épouse, qui étoit fille du Roi* Louis XII. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur de Montreuil*, dans le Brevet que Charles IX lui accorda au Bois de Vincennes, le 1 Août 1562, par lequel il lui donnoit le pouvoir de faire pourvoir tel de ses parens qu'il voudroit, de l'Abbaye de Longvilliers en Boulonnois. L'on trouve deux quittances de lui; l'une du 20 Septembre 1568; & l'autre du 2 Mai 1569. Sur le sceau en cire rouge sont *trois maillets*, l'écu est surmonté d'une couronne: autour est le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il avoit épousé, par contrat du 3 Décembre 1527, *Marie de Hangard*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur de Remaugies, & de *Jeanne de Caulier*. Elle resta veuve, & testa le 13 Novembre 1583. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, Baron de Mailly, tué dans Hesdin, lorsque cette place fut prise par l'Empereur Charles-Quint, en 1552, sans laisser d'enfans de *Françoise Potard*, Dame de Grumesnil, son épouse, laquelle étoit veuve de *Georges de Montmorency*, Seigneur d'Aumont, & fille de *Jean Potard*, Chevalier, Seigneur de Boisemont, & de *Françoise de Rouvroy*, Dame de Grumesnil; — 2. Gilles, VII. du nom, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, Beaussart, Moyenville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Vice-Amiral de France & Gouverneur de Montreuil, qui épousa *Marie de Blanchefort*, Dame de Mareuil près Abbeville, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal des Logis de sa Maison, & de *Marie*, Dame *de Crequy*. Voyez Blanchefort & Crequy. Cette *Marie de Blanchefort* avoit été accordée, dès le 22 Juin 1564, à *François d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis le 12 Novembre 1567. Gilles, VII. du nom, eut de son mariage: — René, II. du nom, Baron de Mailly, mort, sans alliance, en 1592, étant sur le point de faire le voyage d'Italie avec le Duc *de Nevers*; — 3. Thibaut, qui suit; — 4. François, mort jeune; — 5. René, Abbé de Longvilliers & de Toussaint; — 6. Gabrielle, morte sans alliance; — 7. Renée, Abbesse de Saint-Jean-aux-Bois, près Compiegne; — 8. Françoise, femme d'*Antoine d'Alegre*, Baron de Milhaut, cinquieme fils de *Gabriel*, Baron d'*Alegre*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Bailli de Caen, & de *Marie d'Estouteville*; — 9. & Marguerite, mariée à *Jacques d'Ostrel*, Baron du Val en Artois. Voyez la Généalogie de cette Maison dans le *Tome V* de ce Dictionnaire à la lettre D.

XVII. Thibaut de Mailly, Seigneur de Remaugies, puis Baron de Mailly, par le décès de René de Mailly, son neveu, testa, à l'âge de 77 ans, le 7 Novembre 1616, *aliàs* 1615, dans lequel il est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Leger de Remaugies. Suivant les titres de la Maison de *Soyecourt*, ce Thibaut de Mailly étoit Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Colincamp, Beaussart, Bernage, Bouillencourt, Monthulin, &c. Il fut un des Seigneurs qui signerent à Peronne le traité de la Ligue, le 13 Février 1577. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 26 Juin 1575, *Françoise de Belloy*, morte le 7 Avril 1592 (d'une des plus anciennes Maisons de Picardie, qui prouve son existence dès le XII^e siécle), fille de *Florent*, Seigneur *de Belloy*, & de *Marie de Hallwin*, Dame du Perrey; & 2°. par contrat passé au Château de Tillauloy, en la Prévôté de Roye, le 2 Décembre 1593, *Françoise de Soyecourt*, veuve de *Pons*, Seigneur *de Belleforiere*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Corbie, & fille de *François*, III. du nom, Seigneur *de Soyecourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Charlotte de Mailly, veuve de *Jean*, Seigneur *de Taire*. Voyez Soyecourt. Du premier lit vinrent: — 1. René, qui suit; — 2. Charles, Abbé de Longvilliers, Prieur d'Avenescourt; — 3. Jacques, auteur des Seigneurs de Mareuil & de Fresnoy, rapportés ci-après; — 4. Marie, femme de *Geoffroi de Rambures*, Seigneur de Ligny, fils de *Jean*, Sire *de Ram-*

*bures*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de Claude de Bourbon, Dame de Ligny (voyez Rambures); & du second lit: — 5. Louise, mariée, en 1612, à *Philippe d'Eguillart* ou *de Guillart*, Baron d'Arcy, Seigneur de l'Espicheliere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ainsi qualifié dans l'acte de partage des biens de Thibaut de Mailly, fait à Mondidier le 6 Février 1626, entre René, Baron de Mailly, Jacques de Mailly, Baron de Mareuil, & lui.

XVIII. René, III. du nom, Baron de Mailly, Seigneur de Remaugies, de Colincamp, Beauslart, Manneville, Anglebellemere, le Monchel, les petites Tournelles, Belval, Orvillers, Franc-Mailly, Monthulin, &c. qualifié *Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, dans un dénombrement que *Charles d'Aplincourt*, Seigneur de Hardicourt, lui donna, le 16 Août 1622, fit le partage des biens de son pere, avec ses freres & sœurs, comme on l'a dit, & il y prend la qualité de *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*. Il fonda une Chapelle dans son Château de Remaugies, en 1640, & étoit mort en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier *aliàs* 24 Juin 1609, *Michelle de Fontaines* (d'une branche de la Maison de *Lens* en Artois), fille unique de *Claude de Fontaines*, Seigneur de Monstrelet, & de *Marie de Montejean*, d'une Maison dont étoit le Maréchal de ce nom, vivant sous le regne de François I. De ce mariage naquirent: — 1. René, qui suit; — 2. Charles-Louis-René, Seigneur de Remaugies, mort jeune; — 3. Louis-Charles, auteur de la branche des Marquis de Nesle, rapportée ci-après; — 4. Thibaut, destiné Chevalier de Malte; — 5. Charles, Prieur d'Avenescourt; — 6. Marie, Religieuse à Longchamp; — 7. Claude-Isabelle, Abbesse de la même Abbaye; — 8 & 9. Françoise & Barbe, Religieuses à Roye; — 10. & Claudine, mariée, 1°. en 1647, à *Jacques de Roussy*, Seigneur de Sainte-Preuve; & 2°. à *Louis de Roussy*, Seigneur de Sissaune, d'une Maison qui descendoit de *Louis*, bâtard de *Sarebruch-Roussy*, fils naturel de *Jean de Sarebruck*, Comte de Roussy, issu de *Sigebert*, Comte de *Sarebruch*, auquel l'Empereur Henri IV, à la priere de l'Impératrice, sa femme, & de *Thierri*, Duc de *Lorraine*, donna, en 1080, la ville Wadegaze.

XIX. René, IV. du nom, Marquis de Mailly, Seigneur de Remaugies, Monthulin, &c. Gouverneur de Corbie & de Montreuil-sur-Mer, s'acquit une grande réputation durant les guerres de la Religion; se distingua au siége de la Rochelle en 1628, au secours de Casal en 1630, à la bataille de Sedan en 1640, & l'année suivante au siége d'Arras; & mourut le 5 Décembre 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 29 Avril 1630, *Marguerite de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Montcavrel & d'Allet, Seigneur de Rieux, de Rubempré, Varennes, Bettancourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur d'Ardres & d'Etaples, & de Marguerite de Bourbon, Dame de Rubempré (voyez Monchy); & 2°. en 1654, *Madelene Aux-Epaules*, dite *de Laval*, Marquise de Nesle & de Montcavrel, veuve de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & fille de *René Aux-Epaules*, dit *de Laval*, Marquis de Nesle, Baron de Lisle-sous-Montréal, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fere (issu de *Richard Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, Chevalier, vivant en 1270) & de *Marguerite de Montluc*, fille de *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Prince de Cambray & du Saint-Empire, Maréchal de France, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, de la Maison de *Montluc*, issue de celle de *Montesquiou*, qui tire son nom de la Terre de *Montesquiou*, l'une des quatre Baronnies du Comté d'Armagnac. René, IV. du nom, Marquis de Mailly, n'eut point d'enfans de son second mariage. Ceux du premier lit furent: — 1. René-Jean, qui suit; — 2. André-Louis, Marquis de Varennes; — 3. Jacques, tué au siége de Mastricht; — 4. Pierre, Seigneur de Toutencourt; — 5. Claude, mariée à *Jean-Batiste de Monchy*, Marquis de Montcavrel; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XX. René-Jean, Marquis de Mailly, Baron de Toutencourt, &c. mort

jeune, du vivant de son pere, en 1662; avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1660, *Charlotte de Montebene*, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 85 ans & 8 mois, fille de *Cyprien de Montebene*, Seigneur de Heriffart, Arqueves, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & d'*Elisabeth du Châtelet*, Maison issue des Ducs *de Lorraine*. Voyez CHATELET (DU). De ce mariage vint, pour fils unique :

XXI. RENÉ, V. du nom, Marquis DE MAILLY & de Varennes, Seigneur de Fontaines-sur-Somme, Toutencourt, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort à son Château de Mailly, au mois de Juillet 1698. Il avoit épousé, avec dispense, par contrat du 7 Février 1687, ANNE-MARIE-MADELENE-LOUISE DE MAILLY, sa cousine-germaine, fille de LOUIS, Marquis de Nesle, & de *Jeanne de Monchy*. Elle mourut à l'Abbaye-au-Bois à Paris, au mois de Mars 1704, laissant : — VICTOR-ALEXANDRE, qui suit; — & HENRI-LOUIS, Capitaine au Régiment de MAILLY, mort au Château de Mailly, de la petite-vérole, le 10 Juin 1718.

XXII. VICTOR-ALEXANDRE, Marquis DE MAILLY, né le 10 Décembre 1696, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1717, Brigadier des Armées du Roi en 1734, a quitté le service au mois de Février 1735, & est mort le 22 Février 1754, âgé de 59 ans. C'est en sa faveur que l'ancienne Baronnie de MAILLY a été érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1732, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes. Il avoit épousé, le 14 Mars 1720, *Victoire-Delphine*, Princesse *de Bournonville* (d'une Maison qui tire son origine des anciens Comtes *de Guines*, illustrée en France & dans les Pays-Bas, & originaire du Boulonnois), morte à Paris en Avril 1774, dans la 77^e^ année de son âge, fille puînée de feu *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Duc & Prince *de Bournonville*, Comte de Henin, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & Maréchal des Camps & Armées du Roi; & de *Marie-Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes*. De ce mariage il a eu : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CHARLES, né le 1 Février 1725; — 3. LOUIS-JOSEPH-HONORÉ, né le 10 Décembre 1727, appellé l'*Abbé* DE MAILLY, mort en 1756; — 4. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 17 Janvier 1721, mariée, le 20 Avril 1743, à *Charles-Alexandre-Antoine-Joseph de France-Noyelle*, Comte de Hesecque en Flandres, dont est issu : — *Charles de France*, Marquis de Noyelle; — & *Isabelle-Guilaine*. Voyez FRANCE-NOYELLE.

XXIII. LOUIS, Marquis DE MAILLY, Comte de Rubempré, né le 1 Avril 1723, a fait les campagnes de 1741 & 1742, en Westphalie, Bohême & Baviere, étant Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie; a été fait, en 1743, Colonel du Régiment de Périgord, à la tête duquel il a fait la campagne de cette année; celle de 1744 en Piémont; s'est trouvé aux siéges de Nice & de Villefranche, à l'attaque des Barrieades & du Château Dauphin; en 1745, il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, à la tête duquel il s'est trouvé, en 1746, aux siéges de Mons, de Saint-Guilain, de Charleroy, & à la bataille de Rocoux; &, dans la même campagne, fut en Provence; en 1747, se trouva à l'attaque des retranchemens du Col de l'Assiette, où la plus grande partie de son Régiment fut défaite, & lui dangereusement blessé d'un coup de fusil à la tête; le 11 Septembre de la même année, fut fait Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1749; & est mort à Paris le 7 Octobre 1774. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1743, *Antoinette-Françoise Kadot de Sebbeville*, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot près Paris, le 28 Mai 1752, âgée de 26 ans (d'une Maison originaire d'Angleterre, & établie en Normandie dans le XIV^e^ siécle), fille aînée de feu *Charles-Louis-Fréderic Kadot*, Marquis de Sebbeville, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Elisabeth-Thérese Chevalier-de-Montigny*, dont : — LOUIS-VICTOR-ANTOINE, Comte DE MAILLY, né le 27 Septembre 1749, mort en 17....; — & JOSEPH-HONORÉ-BERNARD, Marquis de Rubempré, né le 24 Janvier 1752.

Le Marquis DE MAILLY comptoit parmi ses ayeux quatre Chambellans du Roi, trois Chevaliers-Bannerets, quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Capitaines d'hommes d'armes de ses Ordonnances, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cette branche a pris des alliances dans les Maisons de *Coucy*, d'*Ailly*, d'*Astarac*, *Moreuil*, *Mammez*, *Hangest*, *Donquerre*, *Wignacourt*, *Hangard*, *Soyecourt*, *Monchy*, *Aux-Epaules*, *Blanchefort*, *Fiennes*, *Argy*, *Raineval*, *Friencourt*, *Belloy*, *Fontaines*, *Bournonville*, &c. & elle en à donné aux Maisons de *la Viesville*, *Néelle-Offemont*, *Laval-Montmorency*, &c.

*Branche des Marquis de* NESLE.

XIX. LOUIS-CHARLES DE MAILLY, Marquis de Nesle & de Montcavrel, Baron d'Emery, Seigneur de Remaugies, Manneville, Monthulin, Beaurevoir, Balagny, Maurup, &c. troisieme fils de RENÉ, III. du nom, & de *Michelle de Fontaines*, se trouva aux siéges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & Nordlingue; où il reçut trois grandes blessures; accompagna LOUIS XIV dans ses conquêtes de Flandres & de Hollande, & mourut le 26 Mars 1708, âgé de 90 ans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1648, *Jeanne de Monchy*, sa cousine, morte le 13 Avril 1713, fille de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & de *Marguerite Aux-Epaules*, dite *de Laval*. Il avoit acheté, avec sa femme, par contrat du 30 Mars 1666, homologué par Arrêt du Parlement de Paris, le 24 Mars 1667, les Marquisats de Nesle & de Montcavrel, & plusieurs autres Terres, moyennant un million 65 mille livres, de *Jean-Batiste de Monchy*, qui étoit donataire de RENÉ-JEAN DE MAILLY, lequel lui vendit ces Marquisats & Terres, avec *Madelene Aux-Epaules de Laval*, autorisée de RENÉ DE MAILLY, son second mari. Ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, pour faire appeller, du nom de MAILLY, le village de *Montcavrel*; &, pour le distinguer de l'ancien MAILLY, on le nomme MAILLY-MONTCAVREL. Le Marquis *de Nesle* avoit aussi fait bâtir l'Hôtel de Mailly près le Pont-Royal, & le Château de Nesle, & avoit obtenu, au mois de Décembre 1701, des Lettres-Patentes, portant confirmation de la donation & substitution masculine à l'infini, en faveur des aînés de sa Maison. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. VICTOR-AUGUSTIN, Evêque de Lavaur, mort en odeur de Sainteté, le 23 Décembre 1713, à Montpellier, durant la tenue des Etats de Languedoc; — 3. FRANÇOIS, né le 4 Mars 1658, Licentié de Sorbonne, d'abord Abbé de Flavigny en 1693, de Massey en 1695, nommé Archevêque d'Arles le 24 Décembre 1697, sacré le 11 Mai suivant, depuis Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France le 12 Juillet 1710, Cardinal le 29 Novembre 1719, Abbé de Saint-Etienne de Caen en 1720, & mort, à l'Abbaye de Saint-Thierry, le 13 Septembre 1721. Son corps fut inhumé dans son Eglise Métropolitaine, & son cœur porté dans celle du Chapitre de Nesle; — 4. LOUIS, auteur de la branche des Comtes DE MAILLY-RUBEMPRÉ, rapportée ci-après; — 5. MARIE-LOUISE, Abbesse de Lavaur, morte Abbesse de Saint-Just, au Diocèse de Beauvais, en 1715; — 6. ANNE-MARIE-MADELENE-LOUISE, femme, par dispense, en 1687, de RENÉ, V. du nom, Marquis DE MAILLY & de Varennes, &c. son cousin, mentionné ci-devant degré XXI; — 7. & JEANNE-CHARLOTTE-ROSE, Prieure perpétuelle de Poissy en 1707, morte dans un âge fort avancé, au mois de Mars 1742.

XX. LOUIS, II. du nom, Marquis DE MAILLY & de Nesle, Colonel du Régiment de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, se distingua en diverses occasions, particulierement à la bataille de Senef, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, fut dangereusement blessé au siége de Philisbourg en 1688, mourut, à l'âge de 36 ans, de sa blessure, à Spire, cinq semaines après, le 18 Novembre, & fut inhumé devant le grand-Autel des Cordeliers de Spire. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1687, *Marie de Coligny*, morte le 17 Août 1693, fille de *Jean*, Comte *de Coligny*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli de Charolois, qui se rendit célebre

par la bataille qu'il gagna sur les Turcs à Saint-Godart, le 1 Août 1664, & d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour. *Voyez* COLIGNY. De ce mariage sont issus : — LOUIS, qui suit ; — & CHARLOTTE, née en 1688, mariée, le 14 Mai 1711, à *François-Hugues-Emmanuel*, Prince *de Nassau-Sieghen*, fils de *Jean-François-Desiré*, & d'*Elisabeth-Claire-Eugenie de Puget*, dont deux enfans morts jeunes. *Voyez* NASSAU-SIEGHEN.

XXI. LOUIS DE MAILLY, III. du nom, Marquis de Nesle & de Mailly, Prince d'Orange & de l'Isle-sous-Montréal, Comte de Bohain, de Beaurevoir & de Bernon, Seigneur de Maurup, Chevalier des Ordres du Roi, né posthume le 27 Février 1689, trois mois après la mort de son pere, fut d'abord Mousquetaire, & pourvu, le 7 Avril 1707, de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, commandant la Gendarmerie ; se trouva à la bataille de Ramillies, où il fut blessé au bras, n'étant encore que Mousquetaire ; à celles d'Oudenarde le 11 Juillet 1708, de Malplaquet, au combat de Denain, aux siéges de Marchiennes, de Douay, du Quesnoy & de Bouchain. A la journée d'Oudenarde, avec le seul escadron des Gendarmes Ecossois, il battit deux escadrons des ennemis, fit l'arriere-garde de toute l'armée, avec l'approbation de MM. les Ducs *de Bourgogne* & *de Vendôme*, qui la commandoient. Il fut nommé par le Roi, en 1717, pour aller recevoir, à son débarquement à Calais, le Czar PIERRE I, le complimenter de la part de Sa Majesté, & le conduire à la Cour. Il porta la queue du manteau du Roi LOUIS XV, lorsque ce Prince reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit à Reims, le 27 Octobre 1722 ; fut nommé Chevalier du même Ordre le 2 Février 1724, n'ayant pas encore les 35 ans accomplis, & reçu le 3 Juin suivant. Dès l'année 1710, il fit prendre possession, en son nom, de la Principauté d'Orange, en vertu de l'Arrêt du Conseil d'Etat Privé du Roi, obtenu le 25 Janvier 1706, par *Jeanne de Monchy*, son ayeule, par lequel il lui fut permis de se qualifier *Prince d'Orange*, sans préjudice aux droits des Parties. Il épousa, le 2 Avril 1709, *Armande-Félice de la Porte-Mazarin*, fille de *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin, Mayenne & de la Meilleraye, Pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande de Durfort-Duras*. Elle fut nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 27 Avril 1725, & est morte à Versailles le 12 Octobre 1729, âgée de 38 ans, ayant eu un garçon, mort au berceau ; — 2. LOUISE-JULIE, née le 16 Mars 1710, mariée, le 31 Mai 1726, à LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Comte de Rubempré, son cousin. Elle succéda à sa mere dans la charge de Dame du Palais de la Reine, & est morte à Paris le 5 Mars 1751.

— 3. PAULINE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Août 1712, mariée, le 28 Septembre 1739, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, à *Jean-Batiste-Felix-Hubert*, Marquis *de Vintimille*, des Comtes de Marseille, appellé *le Comte du Luc*, né le 23 Juillet 1720, Seigneur de Sovigny-sur-Oise, Marquis des Arcs en Provence, de Castelnau en Languedoc, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils unique de *Gaspard-Magdelon-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marseille, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte de Refuge*. La Comtesse *du Luc* a été désignée Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, avec 6000 livres d'appointement du jour de son mariage, & le feu Roi lui fit présent de 300 mille livres en faveur de cette alliance. Elle est morte le 10 Septembre 1741, laissant pour fils unique — *Charles-Emmanuel-Marie-Magdelon de Vintimille*, des Comtes de Marseille, Marquis du Luc, Colonel du Régiment Royal-Corse, Gouverneur des Isles de Porqueyrolles, marié, le 26 Novembre 1764, à *Marie-Marguerite-Madelene-Adélaïde de Castellane*, fille aînée du Vicomte *de Castellane*, Colonel du Régiment de Penthievre, & sœur de Madame la Princesse *de Bergues*, laquelle est restée veuve, avec une fille unique, en 1773. La Marquise *du Luc* est morte le 29 Mars 1770, ayant eu de son mariage : — un fils, dit *le Comte Charles* ; — & deux filles.

— 4. DIANE-ADÉLAÏDE DE MAILLY-NESLE, née au mois de Mars 1714, Dame d'Atours de feu Madame la Dauphine, mariée, le 19 Janvier 1742, à *Louis*, Duc *de Brancas*, Pair de France, dit *le Duc de Lauraguais*, Chevalier de la

Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, veuf en premieres noces d'*Adélaïde-Geneviéve-Félicité d'O*, Marquise de Franconville, Comtesse de Manicamp, Dame de Baillet, de Herbeville & de Barmont, derniere de l'ancienne Maison d'O, en Normandie, qui subsistoit avec éclat dès le XII^e^ siécle; & fille de *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Angélique Fremin de Moras*. La Duchesse *de Brancas* est morte le 30 Novembre 1769. *Voyez* BRANCAS, *Tome III* de ce Dictionnaire. — 5. HORTENSE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née le 11 Février 1715, mariée, le 21 Janvier 1739, à *François-Marie de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, fils de *Michel*, Marquis de Flavacourt, & de *Marie-Marguerite Rouxel de Grancey*. Voyez FOUILLEUSE. — 6. & MARIE-ANNE DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Octobre 1717, alliée, le 19 Juin 1734, à *Jean-Louis*, Marquis *de la Tournelle* (d'une ancienne Maison originaire de Bourgogne, connue, dès le XIII^e^ siécle, par *Raoul*, Sire *de la Tournelle*, qui vivoit sous le regne de SAINT-LOUIS), Colonel du Régiment Infanterie de Condé, mort à Paris le 23 Novembre 1740, âgé de 22 ans, fils de *Roger*, Marquis *de la Tournelle*, & de *Jeanne-Charlotte du Deffend-de-la-Lande*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 4 Octobre 1742, créée *Duchesse de Châteauroux* en Mars 1744, désignée, peu après, sur-Intendante de la Maison de feu Madame la Dauphine, & est morte à Paris le 28 Décembre de la même année, âgée de 27 ans. Par sa mort, ce Duché est retourné au Domaine du Roi, qui lui en avoit fait don.

*Comtes de MAILLY-RUBEMPRÉ.*

XX. LOUIS DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, Rieux, du Coudray, Bohard, &c. (quatrieme fils de LOUIS-CHARLES, Marquis de Nesle, & de *Jeanne de Monchy-Montcavrel*), Colonel du Régiment de Bassigni, & ensuite de celui des Vaisseaux, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Mestre-de-Camp-Général de Dragons, se distingua dans toutes les campagnes depuis le siége de Luxembourg, où il n'étoit encore que Volontaire; fut nommé pour conduire à Brest le Roi d'Angleterre JACQUES II, qui s'y embarqua, en 1689, pour passer en Irlande; & mourut le 6 Avril 1699, n'étant âgé que de 37 ans. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*, fille d'*Elie*, Marquis *de Sainte-Hermine*, & d'*Anne-Madelene le Valois de Villette*. Elle est morte Dame d'Atours de feu la Reine, le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans. De ce mariage sont issus: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après son aîné; — 3. FRANÇOIS, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu au grand Prieuré de France, Capitaine de Dragons en 1726, Colonel, le 15 Mars 1740, d'un Régiment de Dragons ci-devant *Condé*. Il a quitté le service en 1744; — 4. FRANÇOISE, née le 30 Août 1688, veuve, le 7 Septembre 1725, de *Louis Phelypeaux*, Marquis de la Vrilliere, Commandeur des Ordres du Roi, & Secrétaire d'Etat. Elle s'est remariée, le 14 Juin 1731, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin & de la Meilleraye, mort le 7 Septembre suivant, & elle, à Versailles, le 11 Septembre 1742, étant Dame d'Atours de feu la Reine; — 5. FRANÇOISE-LOUISE, mariée, le 11 Janvier 1706, à *Jacques-Antoine de Bauffremont*, Chevalier de la Toison d'or & Maréchal-de-Camp, d'une Maison des plus anciennes de Bourgogne, laquelle tenoit un rang distingué entre la haute Noblesse, dès le XII^e^ siécle. *Voyez* BAUFFREMONT. — 6. & autre FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1709, à *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Armand*, Vicomte *de Polignac*, Marquis de Chalençon, Baron de Randon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de la Province du Languedoc, Gouverneur du Puy, mort le 4 Avril 1738, issu de la Maison de *Chalençon-Polignac*, une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, & qui a produit de nos jours un Cardinal, Archevêque d'Auch. *Voyez* POLIGNAC.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE, Comte DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, de

Rieux, d'Avecourt, Bohard, du Coudray, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, & commandant la Gendarmerie, par la démission, le 26 Juillet 1714, du Marquis *de Nesle*, son cousin-germain, s'en est démis lui-même en faveur du Comte *de Rubempré*, son frere. Il avoit épousé, le 31 Mai 1726, Louise-Julie de Mailly-Nesle, sa niéce à la mode de Bretagne, fille aînée de Louis de Mailly, III. du nom, Marquis de Nesle, dont on a parlé au degré XXI. de la branche précédente.

XXI. Louis de Mailly, V. du nom, Seigneur de la Borde, ci-devant appellé *le Comte de Rubempré*, aujourd'hui *Marquis de Nesle* (second fils de Louis, Comte de Mailly, & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*), né en Octobre 1700, nommé Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, le 15 Octobre 1721, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1723, est entré dans la Gendarmerie en 1724, a été Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecossois en 1726, Capitaine-Lieutenant & commandant la Gendarmerie, sur la démission de son frere aîné, le 25 Juillet 1731, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, Chevalier des Ordres en 1749, & est mort en 17... Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1731, *Anne-Françoise de l'Arbaleste-de-Melun*, nommée, en 1747, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille de *François-Louis de l'Arbaleste*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croisilles, Seigneur de la Borde, &c. & de *Marie-Anne Mouffle*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus: — 1. N...., Comte de Mailly-Rubempré, qui suit; — 2. Marie-Anne-Louise-Adélaïde, mariée, le 8 Avril 1750, à feu *Charles-Georges-René du Cambout*, Marquis de Coislin, ci-devant l'un des Colonels des Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi en 1762; — 3. Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailly, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix étoilée, & nommée pour accompagner Madame Adélaïde. Elle a été mariée, le 29 Octobre 1753, à *Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris*, Prince de Montbarey & du Saint-Empire, par Diplôme Impérial, du 5 Mars 1774, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général d'Infanterie, & Capitaine-Colonel des Suisses de la Garde du Corps de Monsieur, frere du Roi. De ce mariage il a un fils, appellé *le Prince de Saint-Mauris*, & une fille. *Voyez* Montbarey. — 4. & Angélique-Adélaïde-Sophie de Mailly, mariée, le 5 Avril 1758, à *Claude-Antoine de Béziade*, né le 16 Juillet 1740, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Lussay, Seigneur de Lébion, &c. Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de la Couronne le 22 Juin 1767, fils de *Charles-Théophile*, & petit-fils de *Claude-Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres. *Voyez* Béziade-d'Avaray, *Tome II, p.* 482 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

XXII. N...., Comte de Mailly-Rubempré, Marquis de Nesle, né en Novembre 1744, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, le 14 Décembre 1764, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, le 20 Avril 1765, a épousé, le 14 des même mois & an, *Camille-Françoise-Gabrielle de Hautefort*, née le 6 Avril 1739, fille d'*Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Surville & Surcelles, Comte de Montignac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de feu *Françoise-Claire de Harcourt*, sa seconde femme. *Voyez* Hautefort, *Tome VII.* De ce mariage il y a eu un garçon & deux filles, & il ne reste qu'une fille.

*Seigneurs de Mareuil & de Fresnoy.*

XVIII. Jacques de Mailly, Seigneur de Mareuil (troisieme fils de Thibaut, Baron de Mailly, & de *Françoise de Belloy*, sa premiere femme), né en 1590, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1628, *Françoise de Bouelle*, fille de *François*, Seigneur de Neuville & d'Epeville, & de *Françoise de Boubers-Vaugenlieu*. Il en eut: — 1. Louis, qui suit; — 2. N... de Mailly, tué au siége de Bordeaux en 1650, à l'âge de 27 ans; — 3. & un autre fils, dont nous ignorons la destinée.

XIX. Louis de Mailly, Seigneur de Mareuil, Fécamp, Fresnoy & la Neuville, successivement Cornette des Chevaux-Légers du Prince *de Condé*, Guidon de ses Gendarmes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort à Paris le 21 Septembre 1689, âgé de 59 ans, avoit épousé *Marguerite de Marreau*, veuve de *Maximilien-Claude-François*, Comte *de Gomiecourt*, mort le 13 Mars 1665, & fille d'*Hector de Marreau*, Seigneur de-Villeregis. Elle est morte à Paris au mois de Juin 1733, âgée de plus de 90 ans, ayant eu de son second mari: — 1. Alexandre-Louis, qui suit; — 2. Elisabeth, femme, par contrat du 24 Septembre 1708, de *Joachim de la Viesville*, Seigneur de Plainval, Levremont, Rouvillé, &c. Capitaine de Frégates légeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 6 Mars 1738; — 3. & Thérese, morte fille depuis 1708.

XX. Alexandre-Louis, appellé *le Comte* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Fresnoy, décédé en 1749, avoit épousé, en 1739, *Anne-Louise de Saint-Chamans*, morte le 10 Décembre 1749, niéce du Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Limousin, connue dès le XII[e] siécle, & où est la Terre de Saint-Chamans, dont elle porte le nom. Ils ont eu de leur mariage: — Alexandre-Louis, qui suit; — & Marie-Louise, née en 1747, alliée, contrat signé le 21 Juin 1765, à *Charles-Paul-François de Beauvilliers*, Comte de Busançois, Grand-d'Espagne. *Voyez* Beauvilliers, *Tome II, pag. 226 & suiv.*

XXI. Alexandre-Louis, II. du nom, appellé *le Marquis* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Fresnoy, né en 1744, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, aujourd'hui Colonel d'Infanterie, a épousé, contrat signé le 22 Novembre 1767, *Adélaïde-Marie de la Croix-de-Castries*, née le 26 Juillet 1749, fille de *Charles-Eugène-Gabriel de la Croix*, Marquis de Castries, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur des villes de Montpellier & de Cette, & de *Gabrielle-Isabeau-Thérese de Rosset de Fleury*, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. *Voyez* Croix-de-Castries. De ce mariage est née une fille, vivante en 1774.

*Branche des Comtes de* Mailly, *Marquis de* Haucourt.

Cette branche, qui subsiste, a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Chevaliers de Malte, un Capitaine de 1000 hommes de pied, un Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, un Capitaine de 100 Chevaux-Légers, deux Gouverneurs de Places, & six Officiers tués à l'armée. Ses alliances, comme on le va voir, sont avec les Maisons de *Bailleul*, *Haucourt*, *Ongnies*, *Boulain*, *du Bosc*, *Estouteville*, *Hallencourt*, *Roncherolles*, *Monchy*, *Turpin-de-Crissé*, *Pellevé*, *Mornay*, *Montchevreuil*, *du Biez*, *Milly*, *Espinay-Saint-Luc*, *Pienne*, *Colbert*, *Séricourt* & *Voyer-d'Argenson*. Elle a pour auteur:

XV. Adrien de Mailly (troisieme fils de Jean, IV. du nom, Baron de Mailly, & d'*Isabeau d'Ailly*), Seigneur de Bours, Ravensberghe, Frestemeules, Drancourt, &c. Il ratifia, le 3 Mai 1513, la transaction passée, le 26 Avril précédent, avec la Comtesse *de Vendôme*, touchant le dixieme de la vente de la Terre de Ravensberghe; & Antoine, Baron de Mailly, son frere aîné, lui donna, par acte passé le 28 Septembre 1514, les Terres de Frestemeules & de Drancourt, pour celle de Bours, qui avoit été adjugée à la Dame *de Tupigny*, sa tante. Le Roi François I le qualifie *son cher & bien-amé Cousin*, dans l'acte passé, en présence de ce Prince, le 24 Février 1519, par lequel la Dame *de Bailleul*, belle-mere d'Adrien de Mailly, remit au Roi la succession de *Jacques de Bailleul*, son mari. Adrien de Mailly vivoit encore en 1552, & avoit épousé, le 23 Novembre 1503, *Françoise de Bailleul*, Dame de Grigneuseville & du Quesnoy, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Jeanne*, Dame *de Haucourt*. La Maison de *Bailleul* est si ancienne, que sous le regne de Saint-Louis, vers l'an 1250, *Jean de Vendôme*, Sire de Fresne, frere de *Bouchard*,

V. du nom, Comte *de Vendôme*, rechercha en mariage *Jeanne de Bailleul*, qu'il épousa du consentement de la Cour. Du mariage d'ADRIEN DE MAILLY avec *Françoise de Bailleul*, vinrent : —— 1. ANTOINE, tué, du vivant de son pere, en 1522, au combat de la Bicoque en Piémont ; — 2. CHARLES, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, sans alliance, le 5 Août 1549 ; — 3. EDME, qui suit ; — 4. JEAN, Seigneur de Belleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, dont son oncle, ANTOINE, étoit Capitaine. Il fut tuteur des enfans de son frere, & épousa *Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont : — ANNE DE MAILLY, Dame de Belleville, Aboncourt, &c. mariée, par contrat du 6 Août 1579, à *Robert*, Seigneur *de Roncherolles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fils de *Philippe de Roncherolles*, & de *Renée d'Espinay*, Dame de Planquery, sa seconde femme. La Maison de *Roncherolles*, originaire de Normandie, où est la Terre de ce nom, située dans le Vexin, à six lieues de Rouen, est très-ancienne. Les titres du Prieuré de Deux-Amans, marque le décès de *Pierre de Roncherolles*, au 12 Août 990, & le qualifie d'*Egregius vir Petrus* DE RONCHEROLLES, *Miles*. C'étoit sous le regne de HUGUES-CAPET ; — 5. DENIS DE MAILLY, Chevalier de Malte, tué devant Rouen en 1562 ; — 6. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 23 Mars 1544, à *Robert du Bosc*, Seigneur du Mesnil, d'une Famille noble, illustrée par un Chancelier de France sur la fin du XIV[e] siécle. Elle mourut le 9 Octobre 1563, & est inhumée au Mesnil ; — 7. & BARBE, Dame de Grigneuseville, mariée 1°. à *Antoine de la Rade*, Seigneur de Tully ; & 2°. le 1 Février 1551, à *Simon Langlois*, Seigneur de Monseures.

XVI. EDME DE MAILLY, Chevalier, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, Villedieu, Saint-Michel, &c. fut maintenu, contre JEAN DE MAILLY, son frere, dans la jouissance des biens auxquels il avoit succédé par le décès de CHARLES, son frere aîné, par Arrêt du Parlement de Rouen du 18 Février 1557, & fut Gouverneur d'Ivoy, aujourd'hui *Carignan*, & de Neufchâtel. C'est en cette qualité qu'il fut reçu pour ôtage de la capitulation de Thionville en 1558 ; fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, sous FRANÇOIS I & HENRI II ; & fut tué au siége de Romans en 1562. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 12 Avril 1536, *Marie de Boulain*, Dame de Boubers & de Cauquy ; & 2°. par contrat du 16 Juillet 1559, *Gabrielle d'Ongnies*, Dame du Quesnoy & du Pan en Bourbonnois, veuve du Seigneur *de Monseures*, fille de *Baudouin d'Ongnies*, Seigneur du Quesnoy, & de *Marguerite de Murnet*. La Maison *d'Ongnies* rapporte son origine à *Aleman d'Ongnies*, qui comparut au Tournois d'Anchin, en 1096, avec le Chevalier *de Cambresis*, & a donné deux Chevaliers des Ordres sous HENRI III & HENRI IV. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée à *Jean de Braile*, Seigneur de Bienay ; — 3. CLAUDE, femme, par contrat du 24 Avril 1550, d'*Antoine de Belleval*, Seigneur de Belleval-Longuemore, d'une ancienne Maison de Picardie qui, quoiqu'elle n'ait pas été illustrée par les premieres dignités de l'Etat, prouve cependant son existence depuis l'an 1100 ; — 4. ANTOINETTE, morte sans alliance ; & du second lit : — 5. autre FRANÇOIS, mort aussi sans alliance ; — 6. LOUIS DE MAILLY, auteur de la branche des Marquis du Quesnoy, éteinte au troisieme degré, dans la personne de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Quesnoy, Comte d'Eps, Seigneur de Buire-aux-Bois, &c. (petit-fils de LOUIS), marié, 1°. le 6 Février 1661, à *Isabelle-Marguerite-Caroline de Croy*, morte le 18 Novembre 1662 (dont nous n'avons pas parlé à l'article CROY, *Tome V, pag.* 381, faute de connoissance), fille de *Philippe-Emmanuel-Ambroise-Antoine de Croy*, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toison d'or, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand-Veneur héréditaire du pays & Comté de Hainaut ; & d'*Isabelle-Claire de Gand-Villain*, Baronne du Saint-Empire ; & 2°. le 4 Juillet 1668, à *Isabelle-Marguerite de Longueval*, fille de *Charles-Albert de Longueval*, Comte de Buquoy, de Rotemberg & de Grutzen, Chevalier de la Toison d'or, Général de la Cavalerie de Sa Majesté Catholique, Gouverneur & Capitaine-Gé-

néral, & Grand-Bailli du Comté de Hainaut, & de *Marie-Philippe de Croy.* Il eut du premier lit : — ISABELLE-PHILIPPE-THÉRESE DE MAILLY, femme de *Louis-Herman*, Comte *de Millendonck*, dont une fille : — *Marie-Marguerite-Louise*, née Comtesse *de Millendonck*, mariée, le 16 Juillet 1716, à *Alexandre-Emmanuel de Croy*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs, Lieutenant-Général des Armées, mort le 31 Octobre 1723, & elle le 23 Août 1768, âgée de 77 ans. *Voyez* CROY. Du second mariage de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Quesnoy, vinrent deux fils, morts en bas-âge, & trois filles. La premiere, nommée ISABELLE-MARGUERITE-RUFFINE DE MAILLY, épousa, le 3 Mai 1689, *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Hesecque. *Voyez* HESECQUE, *Tome VIII.* Ces trois filles assisterent au contrat de mariage de la Princesse *de Croy*, leur niéce.

XVII. FRANÇOIS DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, &c. servit dignement le Roi HENRI III, durant les guerres de la Ligue, & n'en voulut jamais signer l'acte, preuve de sa fidélité inviolable envers son légitime Souverain. Il signala sa valeur au siége de la Rochelle en 1573, au combat de Dormans, où le Duc *de Guise* défit les Reistres Allemands en 1575, & à la prise d'Issoire par le Duc *de Nevers*, en 1577. A la suite de ces deux actions il fut décoré du Collier de l'Ordre, n'étant encore qu'à la fleur de son âge ; mais, dans le cours d'une carriere qui l'eût porté à la plus haute élévation, il fut emporté d'un coup de canon au siége de la Fere, en 1580, où il servoit pour le parti du Roi. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1573, *Marie de Hallencourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Dromesnil, & de *Jeanne de Canteville.* La Maison de *Hallencourt* est une des plus anciennes de la Province de Picardie, où elle tenoit un rang distingué dès le XIV^e^ siécle, ce qui se prouve par l'alliance que contracta, l'an 1350, *Edmond de Hallencourt* avec *Jeanne Quieret*, petite-fille du célebre *Hugues Quieret*, Seigneur de Tours, Amiral de France, Gouverneur de Tournay, mort en 1340. FRANÇOIS DE MAILLY, I. du nom, eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. HENRI, mort à Cambray en 1595 ; — 3. RENÉE, femme 1°. de *N...*, Seigneur *de Framesselles* en Boulonnois ; & 2°. de *Louis de Pienne*, Seigneur de Rousseloy, d'une Maison très-ancienne en Picardie, dont la branche aînée s'est fondue dans la Maison de *Hallwin*, qui en a porté le nom pendant long-tems ; — 4. SUSANNE, mariée à *Philippe de Pienne* ; — 5. MADELENE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise ; — 6. & MARIE, Religieuse à Abbeville.

XVIII. FRANÇOIS DE MAILLY, II. du nom, Seigneur de Haucourt, &c. attaché, comme son pere, au service du Roi, fit les derniers efforts pour ramener les esprits au parti de leur légitime Souverain. Le Roi le récompensa de son zele, en lui envoyant le Collier de son Ordre. Il étoit dès-lors Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, comme son pere, son ayeul, & la plupart de ses proches parens paternels. Il se fit remarquer par sa valeur au siége d'Amiens en 1597, où il donna autant de preuve de courage que d'habileté, & mourut à Paris le 30 Mars 1631, après avoir passé 30 ans au service. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1607, *Marie de Turpin-de-Crissé*, d'une Maison qui a pour auteur *Herbert de Turpin*, Seigneur de Crissé, qualifié *Chevalier* dans une donation que lui fit, en 1250, le Sire *de l'Isle-Bouchard*, sous le regne de SAINT-LOUIS. *Voyez* TURPIN DE CRISSÉ. Elle étoit fille de *Guillaume de Turpin-de-Crissé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Acigny, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & de *Françoise de Pellevé*, niéce du Cardinal de ce nom, Archevêque & Duc de Reims. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui suit, — 2. NICOLAS, Seigneur de Saint-Léger, tué au siége de Dixmude en 1647, sans laisser de postérité ; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte, mort en 1670 ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. & JOURDAINE, mariée, en 1660, à *Louis de Saint-Ouen*, Seigneur de Fallevy, au Comté d'Eu, issu d'un Maison également ancienne, & illustrée par le grand nombre de Chevaliers-Bannerets qu'elle a donnés dans les XIII^e^ & XIV^e^ siécles.

XIX. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, de Saint-Léger, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, qu'il commanda au siége de

Nancy en 1633, se trouva à la bataille d'Avain, remportée sur les ennemis par le Maréchal *de la Meilleraye*, en 1635, & à la sanglante journée de la Marsée en 1642, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1631, *Guilaine du Biez*, fille d'*Antoine du Biez*, Seigneur d'Ignacourt, Mestre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied, & de *Claude Boivin*, Dame de Savignies. La Maison *du Biez* tire son origine de *Wenemar*, Sire *du Biez*, en Artois, qui souscrivit, avec plusieurs autres Seigneurs, à une Charte de *Thierri*, Comte de *Flandres*, pour l'Avouerie de Marchiennes, donnée à Lille le 16 Décembre 1166, sous le regne de LOUIS VII, dit *le Jeune*. Les enfans de PHILIPPE DE MAILLY furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. ISABELLE, appellée ailleurs REINE-ELISABETH, qu'un manuscrit de la Maison de MAILLY dit morte sans alliance ; mais que l'Histoire imprimée de la branche de *Haucourt* marque avoir épousé, par contrat du 27 Novembre 1660, *Isaac de Normanville*, Chevalier, Seigneur du Boscaulle, & Patron de Chambot & de Cliponville, &c. ; — 3. & ANNE ou CHARLOTTE-ANNE, mariée, par contrat du 19 Avril 1664, à *Louis de Martainville*, Seigneur d'Hetoudeville, d'une Maison très-ancienne en Normandie, où elle a été connue avec éclat dès le commencement du XII^e^ siécle, c'est-à-dire sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE.

XX. ANTOINE DE MAILLY, Chevalier, Seigneur, Marquis & Patron de Haucourt, &c. né à Haucourt le 5 Avril 1633, mis sous la tutelle de sa mere en 1635, émancipé en 1655, mourut à Abbeville en 1713. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 12 Mai 1653, *Marie Petit*, fille de *Jean Petit*, Secrétaire du Roi, morte, sans enfans, le 30 Septembre 1657 ; 2°. par contrat du 7 Février 1658, *Marthe Beuzelin*, fille de *Jean Beuzelin*, Seigneur de Boismel, Conseiller au Parlement de Normandie, morte en 1672 ; 3°. le 6 Février 1678, *Françoise de Canneson* (fille unique d'*Antoine de Canneson*, Seigneur de Cany, de Bellefontaine, de Grandsard, & de *Gabrielle de Marecastel*, héritiere de sa Maison, originaire de Suede), morte le 8 Février 1694 ; & 4°. par contrat du 28 Octobre de la même année, *Angélique du Maisniel-d'Applaincourt*, veuve de *Gaston-Jean-Batiste*, Seigneur *de Hangest*, morte sans enfans de son second mari. Du second lit vinrent : — 1. JEAN, aussi appellé JEAN-BATISTE, Capitaine de Cuirassiers, tué à Mayence en 1692, à la bataille de Steinkerque ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui entra dans les Gardes de la Marine en 1685, fut fait Enseigne de Vaisseaux le 1 Janvier 1689, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine en 1691, & Lieutenant de Vaisseaux le 1 Janvier 1692. Il servit jusqu'en 1703, quitta le service de la Marine, & mourut le 14 Mai 1706 ; — 3. N.... DE MAILLY, Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, mort à Ostiveils dans le Comté de Nassau, le 7 Janvier 1692, & enterré dans l'Eglise du lieu ; — 4. MARIE, ou MARIE-ELISABETH, alliée, le 24 Mai 1706, à *Jean-Batiste*, Chevalier, Comte *de Hangest*, fils de *Gaston-Jean-Batiste*, & d'*Angélique du Maisniel-d'Applaincourt*, quatrieme femme d'ANTOINE DE MAILLY, son pere. Elle étoit veuve le 29 Octobre 1709, & fit une donation à ses freres JOSEPH & JÉRÔME ; & du troisieme lit : — 5. ANTOINE, né en 1675, mort jeune ; — 6. JOSEPH, qui suit ; — 7. & JÉRÔME, Seigneur de Saint-Léger, du Mesnil, Monceaux, &c. lequel fut partagé, par son pere, en 1703, & vivoit en 1722.

XXI. JOSEPH DE MAILLY, Seigneur, Marquis de Mailly-Haucourt, Assigny, Saint-Léger, &c. né le 9 Mars 1677, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1694, ensuite Mousquetaire, passa dans le Régiment du Roi, obtint ; le 15 Juin 1695, des Lettres de bénéfice d'âge, qu'il fit enthériner le 16 Septembre suivant ; fut partagé par son pere le 21 Juin 1703, & mourut au Château de la Roche de Vaux au Maine, le 7 Décembre 1755. Il avoit épousé, le 23 Avril 1704, *Louise-Madelene-Josephe de la Riviere-de-Vaux*, Dame dudit lieu, Corbuon, Macquilly, Châtelaine du Bouchet, &c. fille de *François*, & de *Madelene de Lombelon des Essars*, laquelle avoit pour grand'tante *Louise de Lombelon*, mariée, vers l'an 1600, à *Pierre de Montmorency*, Baron de Laures. De ce mariage sont issus : — 1. JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit ; — 2. JOSEPH-MARIE-ELÉONOR,

Chevalier

Chevalier de Malte, mort en 17..; — 3. [illegible]ÔME-FRANÇOIS-JOSEPH, aussi Chevalier de Malte, qui fit ses preuves en 17[illegible], servit dans l'armée de l'Empereur contre les Turcs, en Hongrie, & mourut en Autriche, au retour de la campagne, en 1738; — 4. MARIE-JOSEPHE-MADELENE, appellée *Mademoiselle* DE MAILLY; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

XXII. JOSEPH-AUGUSTIN, Comte DE MAIL[illegible]arquis de Haucourt, Baron de Saint-Amand, &c. Lieutenant-Général de[illegible]ées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancie[illegible]ecteur-Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli du Ponthieu, Lieutenant-Général du Roussillon, & Commandant en chef dans cette Province, est entré au service en 1726, en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Mailly, Infanterie; a eu du Roi le Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, avec commission de Lieutenant-Colonel, par Brevet du 31 Mars 1733; a été fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berri, le 5 Mars 1734, avec commission de Mestre-de-Camp le 25 du même mois, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, sur la démission du Comte *de Rubempré*, le 11 Janvier 1742; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1743, après la campagne de Bohême; fut honoré, en 1744, d'une pension après l'affaire de Weissembourg, où il commandoit un détachement de ce Corps; fut fait Maréchal-de-Camp la campagne suivante en Flandres, & il plut au Roi de lui conserver la Compagnie des Gendarmes Ecossois, en faveur de son fils. Il passa ensuite en Italie, où, après la bataille de Plaisance & le combat du Tidon, il fut chargé de l'inspection de la Cavalerie, d'où s'étant trouvé, la campagne d'après, à l'affaire d'Exiles, où il commandoit une des colonnes des troupes, le Roi lui donna le Gouvernement d'Abbeville, le créa Lieutenant-Général de ses Armées, le 2 Mai 1748, & le pourvut, l'année suivante, de la Lieutenance-Générale de Roussillon, & du Commandement en chef de cette Province. Il fut aussi chargé, en 1750, d'aller complimenter en Espagne, de la part du Roi, l'Infante Duchesse DE SAVOIE, après quoi il eut l'honneur de la recevoir à son passage, & de lui faire les honneurs de Roussillon. Enfin il s'est trouvé à la bataille de Rosbac, donnée en 1757, où il fut fait prisonnier & dangereusement blessé. C'est en sa faveur que les Terres de *Raineval*, *Esclainvilliers*, *Mongival*, *Sotteville*, &c. ont été unies & érigées en *Comté*, sous la dénomination de MAILLY, par Lettres-Patentes données au mois de Janvier 1744, avec permission d'en disposer en faveur de son fils aîné, ou autre de ses enfans, par donation, testament, &c. & avec clause de substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini, en faveur des aînés de leurs descendans, & en cas d'extinction de ces descendans, suivant l'ordre qu'ils jugeront, soit en faveur de leur Maison, ou de telle autre qu'il leur plaira. Ces Lettres ont été enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes; & par d'autres Lettres-Patentes du 25 Décembre 1745, le Roi a accordé à la Justice dudit *Comté*, le ressort au Parlement.

Le Comte DE MAILLY a épousé, 1°. le 20 ou 21 Avril 1732, *Constance Colbert de Torcy*, morte le 13 Décembre 1734, troisieme fille de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Torcy, &c. Ministre d'Etat, Chancelier des Ordres du feu Roi, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne* (voyez COLBERT, *Tome V*): & 2°. le 25 ou 26 Février 1737, *Marie-Michelle de Séricourt*, Marquise d'Esclainvilliers, héritiere & derniere de cette Maison, l'une des plus anciennes de Picardie, & fille de *Charles-Timoléon de Séricourt*, Marquis d'Esclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Michelle de Cours-de-Bouville*. Du premier lit il a eu: — 1. CATHERINE-FÉLICITÉ-JOSEPHE-CONSTANCE, née le 2 Septembre 1733, morte le 18 Avril 1734; — 2 & 3. JOSEPHINE & ANNE-MARIE-CONSTANCE, nées jumelles le 12 Septembre 1734, la premiere morte quatre jours après. La seconde, mariée, le 10 Janvier 1744, à *René de Voyer-de-Paulmy-d'Argenson*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & du second lit: — 4. JOSEPH, reçu, en survivance de son pere, Capitaine des Gendarmes Ecossois, mort en 1746; — 5. LOUIS-MARIE, qui suit; — 6. JOSEPHINE, morte en bas-âge; — 7. & une autre fille, morte en 1749.

XXIII. Louis-Marie, Comte [redacted] Mailly, né en Octobre 1744, destiné d'abord à l'Ordre de Malte, devenu [redacted]né par la mort de son frere, nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, sur la démission de son pere, & Gouverneur d'Abbeville, a épousé, contrat signé le 17, célébration le 25 Janvier 1762, *Marie-Jeanne de Taleyran-Périgord*, fille de *Gabriel-Marie*, Comte de Périgord, Grand-d'Espa[redacted] de la premiere Classe, Chevalier des Ordres, Gouverneur-Général de la [redacted]nce de Berri, Maréchal-de-Camp, Menin de feu M. le Dauphin, pere du [redacted] & de *Marie-Françoise-Marguerite de Taleyran-Périgord*, Princesse de Chalais, Grande-d'Espagne, & Dame du Palais de feu la Reine. Il y a eu de ce mariage une fille, morte en naissant, & un fils, mort le 21 Février 1774, âgé de deux ans.

Les armes: *d'or, à trois maillets de gueules.* Devise: HOGNE QUI VONRA, c'est-à-dire *grogne qui voudra.* Couronne personnelle à la maison, qui est une *fleur de lis dans le milieu, & deux moitiés de fleurs de lis entrecoupées de perles.* Elle a été accordée à cette Maison, comme ayant donné un Régent du Royaume sous Charles VI. Supports, *deux lions.*

*Seigneurs de* Loiselet, Mernes, Hersin, *&c.*

VII. Pierre de Mailly, Seigneur de Loiselet & de Coges, troisieme fils d'Antoine de Mailly (& non pas Adam, comme nous l'avons dit par erreur dans le *Tome V* de ce Dictionnaire, au mot Couronel, *p.* 234), Seigneur de l'Orsignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Saint-Huin, Buire-aux-Bois & Meserolles, & de *Jeanne d'Antoing*, eut le surnom de *Couronnel*, que ses descendans ont toujours conservé. Il laissa Gerard, qui suit, de *Béatrix de Calonne*, son épouse, issue d'une Maison qui a donné son nom à un Village près de Tournay, & qui étoit illustre dès le XI[e] siécle.

VIII. Gerard de Mailly, Seigneur de Loiselet & de Coges, mort en 1380; avoit épousé *Ponthia du Chatel*, Dame de Baali, fille de *Robert*, dit *Hector*, Sieur de Guy, dont les ayeux, connus dès le XI[e] siécle, ont possédé les premieres dignités. Leurs enfans furent: — 1. Hugues, qui suit; — 2. Gerardin; — 3. & Jeanne.

IX. Hugues de Mailly, Seigneur de Loiselet, Coges & Baali, Avocat du Roi à la Cour de Beauquesne, vendit le fief de Coges à la Comtesse *d'Artois*, mourut en 1427, & fut inhumé au Cimetiere de Saint-Nicaise à Arras, où sa tombe subsiste encore. Il eut — Charles, qui suit, d'*Isabelle le Viseux*, son épouse, Dame de Rantigny-lès-Clermont, en Beauvoisis, fille de *Pierre le Viseux*, & de *Jeanne le Jumelle*, cousine-germaine de *Léonore le Jumelle*, femme de *Robinet de Cresecques.*

X. Charles de Mailly, Seigneur de Loiselet, Rantigny, Baali & de Mernes, Conseiller du Duc *de Bourgogne*, épousa *Jacqueline de Pacy*, fille de *Jean*, premier Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & de *Jeanne de Champigny. Pierre Tristan de Pacy* avoit été Chambellan des Rois Philippe-Auguste & Louis VIII. Du mariage de Charles de Mailly, vinrent: — 1. Clarembault, qui suit; — 2 & 3. Charles & Simon.

XI. Clarembault de Mailly, Seigneur de Loiselet, Baali, Rantigny, Mernes, Hersin & Dusart, fut le chef des Députés de la ville d'Arras, vers Marie, Archiduchesse d'Autriche, & mourut en 1475. Il eut Robert, qui suit, de *Jeanne de Paris*, son épouse, fille de *Martinet. Marguerite de Flandres*, sa bisayeule, étoit la petite-fille de *Henri*, bâtard *de Flandres.* Les ancêtres de *Martinet de Paris* ont toujours été premiers Echevins du premier banc des Parchons, à Gand, & ils étoient Chevaliers dès le XII[e] siécle.

XII. Robert de Mailly, Seigneur de Loiselet, Baali, Mernes, Hersin & Dusart, fut nommé Avocat-Général au Conseil d'Artois, lorsque l'Empereur Charles-Quint institua ce Tribunal en 1530. Il épousa *Jeanne de Bernicourt*, (fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Genech*, & petite-fille de *Robert de Bernicourt*,

& de *Marguerite le Roux*, laquelle épousa, en secondes noces, *Jean de la Vacquerie*, premier Président du Parlement de Paris) dont il eut dix enfans, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CLAREMBAULT, auteur des Seigneurs de Berghineuse, branche des Mailly-Couronnel, existante, rapportée ci-après ; — 3. ROBERT, tué au siége d'Ostende en 1585 ; — 4. CHARLES, marié à *Anne d'Assonleville*, Dame du Rieux & de la Tramerie, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Roaze*, dont il eut : — ISABEAU DE MAILLY, femme de *Nicolas Duval*, Seigneur du Natoy, Maire de la ville d'Arras, Député-Général & ordinaire des Etats d'Artois, fils de *Jacques Duval*, & d'*Anne Cornaille* ; — 5. HUGUES ; — 6. PIERRE, Conseiller au Conseil d'Artois, marié à *Jacqueline Mooen*, fille de *Jean*, de laquelle vint : — MARIE DE MAILLY, femme de *Julien le Vasseur*, Seigneur de Verquigneul, fils de *Betremieux le Vasseur*, Seigneur de Verquigneul, d'Erquin, la Bourse & de Breuil, & de *Marguerite de Boyenval*. Cette MARIE DE MAILLY fut mere de *Marguerite le Vasseur*, mariée à *Hugues de Melun*, dit *de Cottenes*, petit-fils de *Fréderic de Melun*, Echanson de CHARLES, Archiduc D'AUTRICHE, Gouverneur, Bailli & Capitaine du Château de Bethune. Les ancêtres de *Betremieux le Vasseur* étoient illustres dès le commencement du XIII^e^ siécle, & alliés à la Maison de *Sainte-Maure*, l'une des plus anciennes du Royaume. — 7. FLORENT ; — 8. MADELENE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Behagnies & du petit Longastre, (fils de *Laurent du Bois*, Sieur de Mailly & de Chanteraine, & d'*Yolande de Prouville*) issu d'une branche cadette de la très-ancienne Maison des *du Bois*, Seigneurs de Fiennes, l'une des 12 Baronnies du Comté de Guines : elle a eu des Chevaliers dès le X^e^ siécle ; — 9. MARGUERITE, épouse de *Jean de Leval*, fils de *Jean-Batiste*, Seigneur de Grincourt, & de *Françoise de Beaumarchiet* ; — 10. & CATHERINE DE MAILLY, alliée à *Antoine Desprez*, fils de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & Haulcourt, & de *Colle Vredeau*.

XIII. JEAN DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Hersin & Dusart, Conseiller de la ville d'Arras, fut Député, en 1576, à l'Assemblée des Etats réunis, & eut de *Marguerite de Bainast*, son épouse, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubencheul, & de *Jeanne du Fresnoy*, six enfans, sçavoir : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. MARIE-MADELENE ; — 3 & 4. MARGUERITE & AGNÈS ; — 5. ANNE, mariée à *Sébastien de Hannedouche*, Seigneur de Huncquetren, du Fay, de Bondues & de Haguerue, fils d'*Adrien*, Seigneur de Hoinst, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, & de *Jeanne le Petit* ; — 6. & MARIE DE MAILLY, femme de *Pierre Desprez*, fille de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & de Haulcourt.

La Maison de *Bainast*, très-ancienne & originaire de Picardie, subsiste encore en Artois dans les Seigneurs *du Ploich* & *des Masures*, & dans les Seigneurs *de Septfontaines* & *de Milfaut*.

XIV. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Hersin & Dusart, épousa, en 1600, *Susanne de Prouville*, fille de *Ponthus*, Seigneur de Haulcourt, & de *Madelene de Berthould*, Dame de Rasepoy & de Beaucamp, dont il eut cinq enfans, — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. MARIE-MADELENE, alliée à *N... de Poucques*, fils de *Jean-Batiste*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette de Grenet* ; — 3. MARIE, femme de *Claude de Contes*, Seigneur de Machy, issu d'une branche cadette de la Maison de *Créquy* ; — 4. SUSANNE, mariée à *Floris le Blanc*, veuf de *Louise de Landas*, & fils d'*Alexandre le Blanc*, Seigneur de Bailleul, Sire Berthould & Meurchin en partie, & d'*Anne de Markais* ; — 5. & MARGUERITE, femme d'*Antoine Vignon*, Seigneur d'Houvencourt, de Bunneville & du Rieux, fils d'*Adrien*, & petit-fils d'*Antoine Vignon*, & de *Catherine de Dompierre*.

La Maison de *Prouville* étoit connue au commencement du X^e^ siécle. *Bauduin* étoit l'un des douze Chevaliers Régens du Royaume, pendant l'infirmité de CHARLES VI. Celle des Barons *de Poucques* est issue des Comtes *de Flandres*, & celle de *le Blanc* a donné un Amiral de France.

XV. PHILIPPE DE MAILLY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mernes, Hersin & Dusart, épousa, 1°. *Anne d'Ostrel*, fille de *Noël*, & d'*Anne de Gernès*; & 2°. *Marie de Grenet*, fille de *François*, Seigneur de Gadimetz, du Fromont, de Beauffart & de Herseaux, & d'*Anne de Flandres*. Il eut un garçon & deux filles, sçavoir: — MAXIMILIEN-PHILIPPE, mort sans enfans; — 2. ELÉONORE, Dame de Mernes, Hersin, Dusart, Fromont & de Beauffart, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Espaing, fils de *François*, & de *Marie de Vicq*; — 3. & ANNE-ISABELLE DE MAILLY, Dame de Herseaux & de Gadimetz, mariée à *Jacques-Léandre du Bois de Fiennes*.

Les d'*Ostrel* & *de Grenet* étoient illustres dès leur origine, & les *de Gherbode* ont occupé les premieres places auprès des Comtes *de Flandres*, & des Ducs *de Bourgogne*. Voyez GHERBODE.

*Seigneurs de* BERGHINEUSE, &c. *branche de* MAILLY-COURONNEL, *existante.*

XIII. CLAREMBAULT DE MAILLY-COURONNEL, II. du nom, Seigneur de Berghineuse & de Baali, second fils de ROBERT, Seigneur de Loiselet, &c. & de *Jeanne de Bernicourt*, fut Conseiller extraordinaire de Sa Majesté Catholique, & épousa, en 1558, *Anne de Berthould*, fille de *François*, Seigneur de Berghineuse & Rasepoy, & de *Marguerite de Bellesaige*, dont il eut: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. CLAUDE; — 3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saffray*, Seigneur du Bilet; — 4. ANTOINETTE, femme de *Jacques Cornaille*, fils de *Nicolas*, Capitaine au service de Sa Majesté Catholique, Seigneur du Crocquet & d'Oppy, & de *Marie le Mourtier*; — 5. & ANNE, épouse d'*Eustache Evrard*, Seigneur de Bethonsart, fils de *Jean*, Capitaine de Savise, & de *Catherine le Josne*. — Le village de Bailleul près d'Arras, appartenoit aux *de Berthould*, d'où lui est venu la dénomination de Bailleul Sire Berthould. *Philippe de Berthould* le vendit à *Charles de Monchy* pendant le regne de PHILIPPE *le Hardi*, & du tems de JEAN *sans Peur*, Duc de Bourgogne, pour payer sa rançon.

XIV. CHARLES DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse & Baali, épousa, en 1602, *Jeanne de Saint-Amand*, Dame de Velu, fille de *Vespasien*, Seigneur de Velu, & de *Jeanne de Gosson*, & en eut: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. VAAST, Seigneur de Baali, marié à *Adrienne-Hélene de Bacquehem*, Dame de Barastre & de Rocquigny, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Ignelle, Bienvillers, Barastre & Rocquigny, & de *Philippote de Bacquehem*; celle-ci fille de *Jean*, Seigneur d'Ignelle, & de *Gerardine de Camoën*; — 3. DOMINIQUE; — 4. JEAN-FRANÇOIS; — 5. LOUIS, Seigneur de Beaucamp, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Isembourg; — 6. JEANNE-THÉRESE; — 7. MARIE-ANNE, femme de *N... Eferard*; — 8. ANNE, mariée à *Eustache de Belvalet*, fils de *Jean*, & de *Marguerite d'Aoust*; — 9. & MARIE-CLAIRE.

La Maison de *Saint-Amand* a donné son nom à un Village situé entre Arras & Dourlens près de Pas en Artois. C'est par le mariage de *Jeanne de Saint-Amand*, avec CHARLES DE MAILLY-COURONNEL que la Terre de Velu est entrée dans cette branche. Ses ancêtres étoient Chevaliers dans les tems les plus reculés, & *Hugues de Saint-Amand* étoit, en 1392, auprès du Comte *de Flandres*.

XV. PHILIPPE DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuse, Beaucamp, Velu & du Hamel, Capitaine d'hommes d'armes du Comte *de Bossut*, Lieutenant-Gouverneur des Villes & Citadelle de Tournay, mourut le 29 Mai 1658. L'on voit son épitaphe au milieu du Chœur de l'Eglise de Saint-Nicolas, paroisse du Château de Tournay. Il avoit épousé, en 1638, *Marie de Quellerie*, Dame de Milcamp & Boursies, fille d'*Antoine* Seigneur de Chanteraine, & d'*Anne de Moncheaux*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-FLORIS, qui suit; — 2 & 3. PHILIPPE-FRANÇOIS & MARTIN-PHILIPPE-JOSEPH, Seigneur du Hamel, tous deux morts sans enfans; — 4. ANTOINETTE; — 5. MARIE-THÉRESE, mariée à *Charles Malet de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Foucquieres, Sallau & du petit Herlin. *Voyez* COUPIGNY & MALET; — 6. & ANNE-CHARLOTTE.

XVI. Louis-Floris de Mailly-Couronnel, Seigneur de Berghineuse, Beaucamp, du Hamel, Velu, Boursies, Milcamp & Baali, épousa, en 1678, *Agnès de la Buissiere*, fille d'*Oudart-Joseph*, Seigneur de Luzy, Gorguesson, Rougeville & Homblein, & de *Marguerite le Marchant*. Cet *Oudart-Joseph de la Buissiere* étoit fils d'*Eloy*, & de *Marie de Montgodefroy*; & *Eloy*, fils d'*Oudart*, & de *Marguerite de Cabliau*. La Maison *de la Buissiere* a donné son nom à un Village près de Bethune, qu'elle possédoit dès 1036. Elle étoit connue du tems des Rois Robert & Henri I, & du Comte de Flandres & d'Artois, surnommé *belle Barbe*. *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buissiere*, dernier rejetton de cette Maison, épousa *Christian-Maximilien-Charles*, Comte *de Thiennes* & de Saint-Maur, issu des Ducs *de Limbourg*, Comtes de Luxembourg de la Roche-Namur. De la Maison de *Montgodefroy* étoit *Baudouin de Montgodefroy*, qui commandoit avec *la Trémoille*, *Boussicaut* & *Graville*, le premier Escadron de Cavalerie à la bataille d'Azincourt. Il fut fait prisonnier avec *de Villars*, à celle d'Orsay, & mourut de ses blessures. *Jean*, l'un de ses fils, fut successivement Evêque d'Arras, Cardinal & Patriarche d'Antioche, & Ambassadeur de Charles VII, à Rome. Quant aux Maisons de *le Marchant* & de *Cabliau*, elles sont très-anciennes dans la Flandre, & étoient connues dès le XIII[e] siécle. Louis-Floris de Mailly-Couronnel eut de son mariage : — Louis-Joseph, qui suit; —— & Marie-Claire-Josephe, mariée à *Jean-Philippe de Cuinghem*, Seigneur de Siracourt, fils de *Philippe*, Seigneur de Siracourt, & de *Peronne de Ville*. L'origine de la Noblesse des *Cuinghem* se perd dans l'obscurité des tems. Il y a eu dans cette Maison des Chevaliers de l'Ordre de Dannemarck & des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

XVII. Louis-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Berghineuse, Baali, Beaucamp, Milcamp, Velu, Rhunes, l'Eeclypt & d'Aussimont, Député du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois à la Cour en 1714, épousa *Françoise-Gertrude du Rietz*, Dame de Mont en Ternois, fille de *Charles-Jérôme*, Capitaine au Régiment de Suilly, Seigneur de Frevillers, Heuclier, Hamel, Mont en Ternois, Lassus, Jovismareſt & de Willerval, & de *Marie-Françoise d'Aoust*, Dame de Barastre, Rocquigny, (*Charles-Jérôme du Rietz* épousa en secondes noces *Louise de Hamal*, Comtesse de Gomiecourt, veuve du Vicomte *de Berg-Saint-Vinox*) dont : — François-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Velu, l'Eeclypt & Aussimont, mort sans enfans; — & Charles-Oudart-Joseph, qui suit.

XVIII. Charles-Oudart-Joseph, Chevalier, Marquis de Mailly-Couronnel, Seigneur de Barastre, Rocquigny, Velu, Bertaincourt, l'Eeclypt, Aussimont, Mont en Ternois, Frevillers, Comte de Willerval, Député général & ordinaire, ensuite à la Cour, du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, continué en 1773, a épousé, en 1749, *Marie-Louise d'Amerval*, Dame d'Assenvillers, Doning, Famechon, Bethencourt & Matigny, morte à Paris le 23 Octobre 1773, fille de *Louis-Alexandre-Joseph*, Capitaine de Dragons, & de *Louise-Charlotte de Vreingfiel*, issue des Barons de Montagu au Comté de Suffolck. La Maison *d'Amerval* a pris son nom de la Terre d'Amerval, située dans le pays de Hainaut qu'elle possédoit dès le XIII[e] siécle. *Antoine d'Amerval*, Chevalier, vivant en 1360, étoit Gouverneur des Pays-Bas. *Voyez* Amerval, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage sont issus : — 1. André-Charles-Honoré, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 2. Charles-Alexandre, Chevalier de Malte, mort le 4 Mai 1757; — 3. Louis-Emmanuel, mort au mois de Juin 1755; — 4. Christian-Marie-Louis-Oudart; — 5. Charles, — 6. Louis-Charles-Joseph, Chevalier de Malte, mort le 5 Octobre 1774; — 7. Charles-Louis-François; — 8. Charlotte-Josephe; — 9. Marie-Clotilde-Charlotte; —— 10. & Louise-Charlotte. Ces trois Demoiselles non encore mariées en 1774.

Les armes de Mailly-Couronnel sont : *d'or, à trois maillets de gueules*; & avant l'extinction de la branche des Seigneurs *de Loiselet*, dont celle-ci sort, elle avoit une *bande de sable pour brisure*. La filiation de ces deux branches de

Mailly-Couronnel, a été redigée d'après un *Mémoire* dressé sur les titres originaux qui nous ont été présentés en Novembre 1773.

Outre les branches de l'*Orsignol*, *Authuille*, *Nedon*, *Auvillers*, *Auchy*, du *Quesnoy*, éteintes, il y a encore celle de *Rumesnil*, sortie de la branche d'*Auchy*, qui s'est perpétuée, en quelque façon, dans celle de l'*Epine*, qui fait la huitieme branche, éteinte dans Jean de Mailly, dit *Lascaris*, lequel porta l'éclat de son nom aux extrémités de l'Europe, où il trouva la récompense de sa valeur auprès du Roi Casimir, qui le créa Généralissime de ses Armées. Sa sœur, fille d'honneur de la Reine de Pologne, épousa, sous le nom de *Lascaris*, *Christophe Pach*, créé Grand-Chancelier de Lithuanie. En faveur de ce mariage, la branche de l'*Epine* cite, parmi ses titres d'illustration, ses alliances avec les Maisons d'*Urfé*, de *Ghistelles*, & de *Boucherat*, nom recommandable par le Chancelier *Boucherat*. Parmi les grands hommes que la Maison de Mailly a donnés, sont encore Nicolas de Mailly, Grand-Maître d'Artillerie, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Cerisoles; & Jean de Mailly-Rumesnil, dit *le Boiteux*, qui se distingua dans toutes les guerres de son tems, & sur-tout avec son fils, dans un combat particulier qu'il soutint contre le Gouverneur de Hesdin & son fils, pour fixer les limites de la France, du Comté d'Artois & beaucoup d'autres.

Sur les branches éteintes, dans le détail desquelles nous ne sommes pas entrés, on peut consulter l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, & l'Extrait généalogique de la Maison de Mailly, qui a paru en 1757, grand *in*-4°.

* MAILLYS (les): Terres nobles & seigneuriales en toute justice, situées à une lieue d'Auxonne en Bourgogne. On voit, depuis 1619, ces Terres dans la Famille de Berbis, où elles sont entrées par la succession de *Pierre Penet*, (fils de *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, & de Demoiselle Anne Berbis,) mort sans alliance. Nous n'avons pas parlé à la lettre *B* de cette Famille, quoiqu'elle nous fut très-connue, faute de *Mémoire* généalogique.

Berbis, au Duché de Bourgogne, est une très-ancienne Noblesse d'extraction, qui s'est également distinguée dans l'Epée & dans la Robe. Elle est connue dès les XIII^e^ & XIV^e^ siécles, par des fondations qu'elle a faites, où l'on voit ses armes depuis les tems les plus reculés, & par des charges honorables qu'elle a occupées alors. Elle subsiste aujourd'hui dans quatre branches, sçavoir : Berbis des Maillys, Berbis de Corcelles, Berbis, Marquis de Rancy & Berbis, Marquis *de Longecourt*. Il existoit autrefois deux autres branches de cette Famille; l'une étoit Berbis de Dracy, éteinte dans la Maison de *Grammont* de Franche-Comté; l'autre a fini dans Anne-Marie Berbis de Cromey, qui s'allia avec *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Comte de Bosjan, Conseiller du Roi en ses Conseils, & premier Président du Parlement de Bourgogne. La Généalogie de toutes ces branches est prouvée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit depuis Pierre, qui suit, leur tige commune.

I. Noble Pierre Berbis, Chevalier, Seigneur de Marlien, Lieutenant du Chancelier de Bourgogne, Conseiller & Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*, vivoit en grand honneur à Dijon. Il fut commis au Gouvernement de la Chancellerie, le 2 Mai 1431, par *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il fut Garde des Sceaux; & en reçut beaucoup de marques de bienveillance en considération des grands & bons services qu'il lui avoit rendus & à l'Etat. Il mourut en 1452, & est inhumé dans la Sainte-Chapelle de Dijon, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe & ses armes. Ses descendans nomment, comme Patrons, à une Chapelle appellée *Saint-Michel*, qu'il fonda dans cette Eglise. Il avoit épousé Demoiselle *Henriette d'Aguile*, dont : — Charles, qui suit; — & Jeanne, mariée à *René de Mazilier*, Seigneur de la Feuillée & de Flavignerot.

II. Noble Charles Berbis, Ecuyer, Seigneur de Marlien, Capitaine de 30 hommes d'armes, épousa, 1°. *Jeanne de Mazilier*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 17 Janvier 1460, *Marguerite du Buchard*, fille d'*André*, & de *Philiberte de Rosfay*. De ce second lit vint:

III. Guyot Berbis, I. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1490, avec *Anne Taronnot*, fille de noble *Jean Taronnot*, & 2°. à *Marie Chisseret*. Du premier lit il eut: — Gerard, qui suit; & du second: — Philibert, auteur de la branche des Barons d'Esbarres, Marquis de Rancy, rapportée ci-après.

IV. Gerard Berbis, Ecuyer, passa, le 21 Mai 1515, avec noble Philibert Berbis, son frere, une transaction au sujet de quelques rentes. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1512, Demoiselle *Thomasse Murgaud*, fille de noble *Jean Murgaud*, & d'*Alix Chisseret*, en faveur duquel mariage ledit Guyot Berbis, Ecuyer, pere, donne audit Gerard Berbis, son fils, tous les droits maternels à cause de feu Dame *Anne Taronnot*, sa mere. De ce mariage sortirent: — 1. Guyot, qui suit; — 2. Claude, Ecuyer, mort sans postérité; — 3. & Anne Berbis, mariée à *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, dont elle eut: — *Pierre Penet*, Seigneur des Maillys, mort sans alliance, après le décès duquel les Terres des Maillys sont rentrées dans la Famille de Berbis, comme nous l'avons ci-devant dit.

V. Guyot Berbis, II. du nom, Ecuyer, passa, le 19 Octobre 1543, avec Claude Berbis, Ecuyer, son frere, (de l'avis & conseil de noble Philibert Berbis, Conseiller au Parlement de Bourgogne, oncle paternel desdits Guyot & Claude Berbis) une transaction au sujet des biens de la succession de leur pere & mere. Il épousa, par contrat du 16 Juin 1550, (du vouloir & consentement de noble Philibert Berbis, Conseiller au Parlement, son oncle, & de noble & scientifique Messire Philippe Berbis, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Abbé de Saint-Benigne & de Saint-Etienne de Dijon, Trésorier & Chanoine de la Sainte-Chapelle de ladite ville de Dijon), Demoiselle *Jeanne Morelet*, fille de *Jean*, Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, & de *Claude de la Verne*. Leurs enfans furent: — 1. Benigne, qui suit; — 2. Philippe, Chanoine à Beaune; — 3. & Claudine, mariée à *Nicolas le Compasseur*.

VI. Benigne Berbis, Ecuyer, se maria, par contrat du 20 Février 1583, à Demoiselle *Jeanne Coussot*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne Fourneret*, de laquelle il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de Corcelles, rapportée ci-après. Il y eut, le 26 Novembre 1624, une transaction passée entre Messire Jean Berbis, Seigneur des Maillys, & Messire Claude Berbis, freres, au sujet d'une donation faite entr'eux lors de leur contrat de mariage; — 3. Nicolas, Chanoine à Beaune; — 4. & N... Berbis, femme d'*Elie Gauvain*.

VII. Jean Berbis, Ecuyer, Seigneur des Maillys, épousa, par contrat du 29 Novembre 1619, Demoiselle *Anne de la Mare*, fille de *Philibert*, Seigneur de Murseault, & de *Geneviéve Bernardon*, de laquelle il eut: — 1. Benigne, qui suit; — 2. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Serve d'Auxay, Capitaine au Régiment d'Uxelles, ensuite Major de la ville d'Auxonne en 1673. Il obtint des Elus Généraux & Commissaires de la Province de Bourgogne le 19 Juin 1676, une reconnoissance de son ancienne Noblesse d'extraction; & fut reçu en la Chambre de la Noblesse le 19 Janvier 1682. Il avoit épousé, le 5 Mai 1660, Demoiselle *Henriette Lorenchet*, dont: — Jeanne Berbis, mariée, 1°. à *N...*, Sieur *de Chevrigny*, Ecuyer; & 2°. à *Pierre Richard*, Ecuyer, Seigneur de Curtil, Maréchal-de-Camp; — 3 & 4. Deux filles, l'une mariée à Messire *N... de Riolet de Morteville*, Chevalier; & l'autre, nommée Françoise, épouse de *François Boilaud*.

VIII Benigne Berbis, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Maillys, fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1650, & épousa, par contrat du 26 Juin 1651, *Marguerite Brunet*, fille de *Philibert*, & de *Jeanne Jornot*, dont: — 1. Nicolas,

qui suit; — 2. EDME, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, marié à *Claudine Venot de Vericé*, de laquelle il eut trois garçons & une fille; sçavoir: — CLAUDE BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Chassey, Capitaine au Régiment de Sourches, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne de Lesval*; — BENIGNE, mort aussi sans enfans de son mariage avec *Susanne Quarré*, fille de *Louis Quarré*, Ecuyer, Seigneur de Meberthaud; — N... BERBIS, Ecuyer, mort sans alliance; — & MARIE, alliée à *N... Boisselier*, Maître des Comptes à Dole; — 3. BENIGNE, Ecuyer; – 4. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie; – 5. & GUILLAUME, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Chenelaye, Chevalier de Saint-Louis & Commandant au Fort Louis.

IX. NICOLAS BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, mort Lieutenant-Colonel de Dragons, avoit épousé, le 21 Juillet 1681, *Anne Heurtet de Cassenove*, de laquelle vint:

X. PIERRE-GABRIEL BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, reçu en la Chambre de la Noblesse du Duché de Bourgogne en 1715. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1711, Demoiselle *Anne Prevot*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; – 2. LOUIS, rapporté après la postérité de son aîné; – 3. ANNE, Chanoinesse-Comtesse de Neuville; — 4. & MARGUERITE, mariée à *François Vialet de la Tournelle*, Comte de Berein, sans enfans.

XI. PIERRE BERBIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1739, a épousé, par contrat du 28 Avril 1760, *Geneviéve-Antoinette le Verrier de-Plancey*, fille de *Felix-Charles le Verrier*, Chevalier, Seigneur de Junay, & de *Charlotte Charault*. De ce mariage sont issus: — 1. THÉODORE-CHARLES, Chevalier, Seigneur des Maillys, encore en bas-âge; – 2 & 3. ADÉLAÏDE & MARIE-ELISABETH BERBIS-DES-MAILLYS, toutes deux Chanoinesses-Comtesses de Neuville.

XI. LOUIS BERBIS, Chevalier, second fils de PIERRE-GABRIEL, & d'*Anne Prevot*, est Capitaine d'Infanterie, & a épousé Demoiselle *Marguerite-Françoise de la Loge-de-la-Fontenelle*, dont deux enfans encore en bas-âge, sçavoir: — CLAUDE BERBIS-DES-MAILLYS, Chevalier, — & URSULE BERBIS-DES-MAILLYS.

*Branche des Seigneurs de* CORCELLES.

VII. CLAUDE BERBIS, Ecuyer, second fils de BENIGNE, I. du nom, & de *Jeanne Coussot*, épousa, le 12 Avril 1619, Demoiselle *Anne le Belin*, fille de *Claude*, Maire de Dijon, & de Demoiselle *Benigne de Guay*. Il en eut: – 1. CLAUDE, qui suit; — 2. & LOUIS, Ecuyer, marié à Demoiselle *Henriette Rousseau*, de laquelle vinrent trois fils & une fille; sçavoir: – LOUIS BERBIS, Ecuyer, mort sans postérité; – NICOLAS, Curé de Saint-Côme à Paris; – BENIGNE, Chanoine à Beaune; — & ANNE BERBIS, mariée à *Joseph Lappin*.

VIII. CLAUDE BERBIS, II. du nom, Ecuyer, s'allia, par contrat du 23 Avril 1657, avec Demoiselle *Anne Courtot*, fille de *Jean*, & de *Marie le Blanc*, dont vinrent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & JEAN, Ecuyer, marié à Demoiselle *N... Navetier*, mere de deux filles; l'une morte sans postérité, & l'autre mariée à *N... le Comte*.

IX. JACQUES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Corcelles, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, par commission du 4 Avril 1692, & reçu en la Chambre de la Noblesse le 16 Mai 1727, épousa, par contrat du 30 Octobre 1699, Demoiselle *Jeanne Creuserault*, fille d'*Abraham*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Jeanne Boillot*, dont:

X. CLAUDE BERBIS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Corcelles, reçu en la Chambre de la Noblesse, le 24 Avril 1733. Il a épousé, par contrat du 26 Mars 1731, Demoiselle *Anne Guyard de Balou*, fille de *Vivant Guyard de Balou*, Ecuyer, & de Demoiselle *N... Berardier*. De ce mariage sont issus: – 1. JACQUES-ELISABETH, qui suit; – 2. CLAUDE, Chanoine à Beaune; – 3. & HENRI-JULES BERBIS-DE-CORCELLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, du 5 Mai 1772.

XI. Jacques-Elisabeth Berbis-de-Corcelles, Chevalier, Seigneur de Bagnot & des Granges, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1761, & Chevalier de Saint-Louis la même année, a été reçu en la Chambre de la Noblesse en Juin 1754. Il n'est pas encore marié.

*Branche des Barons d'Esbarres, Marquis de Rancy.*

IV. Noble Philibert Berbis, fils de Guyot, I. du nom, & de *Marie Chifferet*, sa seconde femme, fut Conseiller au Parlement en 1521, & choisi parmi les Gentilshommes de la Province, pour aller demander à toute la Noblesse du Duché de Bourgogne, la dixieme partie du revenu de leurs biens nobles, pour aider à payer la rançon du Roi François I. Henri II lui fit un don de 1000 écus, en récompense des services signalés qu'il avoit rendus en exécutant les commissions qui lui furent données. Il mourut en 1558, & avoit épousé Demoiselle *Adrianne le Lievre*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de Demoiselle *Anne de Falletan*. On voit leur mausolée dans l'Eglise des Cordeliers de Dijon. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Philippe, Conseiller-Clerc au Parlement de Dijon, Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi, & Vicaire général du Diocèse de Langres. Il assista en qualité d'Elu du Clergé des Etats de Bourgogne, aux Etats généraux tenus à Blois en 1576; — 3. Jacques, aussi Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon; — 4. Madelene, mariée à *Jacques Baillet*, — 5. Claude, alliée à noble *François Quarré*, Seigneur de Château-Regnault; — 6. Jeanne, femme de *Pierre Girardot*, Conseiller au Parlement de Dijon; — 7. & Anne, mariée à *Pierre Boursault*, Avocat au Parlement de Bourgogne.

V. Noble Nicolas Berbis, Conseiller au Parlement de Dijon, par provisions du 28 Juin 1568, & reçu le 15 Décembre suivant, épousa, par contrat de l'an 1569, *Marie Morin*, fille de *Lazare*, Seigneur de Cromey, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Marguerite Quarré*. De ce mariage il eut: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Anne, alliée à *Pierre de Viguier*, Lieutenant du Bailliage de Dijon; — 3. & Marguerite, mariée à *François Humbert*, Procureur du Roi en la Chancellerie.

VI. Noble Philippe Berbis, Seigneur de Dracy, Cromey & Giffey, Conseiller au Parlement, par provisions du 31 Décembre 1598, & reçu le 7 Juillet 1599, s'allia, par contrat du 8 Janvier 1609, avec *Odette Ocquidem*, fille de *Benigne*, Conseiller au Parlement de Dijon, & Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & de *Marie de Bessey*, de laquelle vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Benigne, Seigneur de Baffurot, Conseiller au Parlement de Dijon, marié à *Catherine David*, dont: — Jacques Berbis, Conseiller audit Parlement, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom: — Pierre Berbis, aussi Conseiller au même Parlement, mort sans alliance; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Cromey, Marquis de Longecourt, rapportée ci-après; — 4. & Marie Berbis, alliée à *Philibert de la Mare*, Seigneur de Chevigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller au Parlement de Dijon.

VII. Pierre Berbis, Ecuyer, Seigneur & Baron d'Esbarres & de Dracy, Gentilhomme de Gaston de France, Duc d'Orléans, par Brevet du 19 Janvier 1636, enregistré le 9 Février suivant, eut un ordre de ce Prince pour la levée de 120 hommes de guerre avec des passeports en 1639; & fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1662. Il épousa, par contrat du 12 Juillet 1648, Demoiselle *Radegonde de Gastebois*, dont: — 1. Benigne, qui suit; — 2. N..., mariée à Messire *de Massol*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes; — 3. & Odette, mariée à *Pierre Rigoley*, Seigneur de Chevigny, Conseiller au même Parlement de Dijon.

VIII. Benigne Berbis, Chevalier, Baron d'Esbarres, épousa, par contrat du 10 Février 1683, *Marguerite du Faur*, fille de *Michel-Cleriade du Faur de Pibrac*, Comte de Marigny, & de *Pierrette d'Arlay*, de laquelle il eut: — Benigne, qui suit; — & Marie Berbis, alliée au Baron *de Clairon*, Président en la Chambre des Comptes de Dôle.

IX. Benigne Berbis, II. du nom de cette branche, Chevalier, Marquis de

Rancy, Baron d'Esbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaise, a été reçu en la Chambre de la Noblesse de Bourgogne en 1757. De son mariage, contracté le 17 Octobre 1724, avec *Elisabeth-Charlotte d'Escorailles*, fille de *François-Philippe*, Marquis *d'Escorailles*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Aimée Poutier*. Il a eu: — 1. Clément, qui suit; — 2. Claude-Etienne, Chevalier de Malte, mort en bas âge; —— 3. Marie-Marguerite, alliée, en 1750, à *Etienne-Joseph Chifflet d'Orchan*, Chevalier, premier Président au Parlement de Besançon; — 4. & Aimée, mariée, en 1758, à *N... d'Eberreur*, Comte de Malan.

X. Clément Berbis, Chevalier, Marquis de Rancy, Baron d'Esbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaise, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1757, Capitaine de Cavalerie, a été blessé le 23 Juin 1758, & est mort de la suite de sa blessure au mois d'Août suivant, sans postérité.

*Branche des Seigneurs de* Cromey, *Marquis de* Longecourt.

VII. Jean Berbis, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Dracy & Mazenet, troisieme fils de Philippe, & d'*Odette Ocquidem*, fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1645, & épousa *Benigne David*, de laquelle il eut: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Maurice, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Capitaine de Cavalerie, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1671, lequel s'allia avec *Anne de Guillebourg*, née à Valenciennes, dont vint: — Pierre Berbis, Chevalier, Comte de Cromey, Capitaine de Cavalerie, marié à *Antoinette Colombet*, fille d'*Alexandre Colombet*, Comte de Giffey, & de *Marie-Anne Millotet*. De ce mariage est née: — Marie-Anne Berbis, alliée, le 16 Janvier 1759, à *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Chevalier, Comte de Bosjan, Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Président au Parlement de Bourgogne; — 3. Pierre, Chevalier, Marquis de Dracy, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1682, & Capitaine de Cavalerie. Il épousa *Charlotte de Cleron*, dont: — Marie Berbis, alliée à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Chevalier de l'illustre maison du Comté de Bourgogne; —— 4. & Marie-Catherine, épouse de *Louis de Foudras*, Chevalier, Comte de Demigny, Elu des Etats de Bourgogne.

VIII. Jacques Berbis, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thorcy & de Poulangis, reçu en la Chambre de la Noblesse en 1682, épousa *Catherine de Mucie*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Philiberte de Guillyer*. De ce mariage vinrent: — Philippe, qui suit; — & Catherine, femme de *Jean Bouhier*, Chevalier, Seigneur de Chevigny, Président à Mortier au Parlement de Dijon.

IX. Philippe Berbis, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, épousa, 1°. *Madelene de Thesu*, fille de *N... de Thesu*, Seigneur de Ragny, & de *N... Gavalois*, morte sans postérité; & 2°. *Claudine Pereney*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aubigny, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Claudine Gauthier*. Du second lit sont issus: — Nicolas-Philippe, qui suit; — & Claudine-Jacquette, mariée à Messire *N...*, Comte *de Salives-Genevre*, Chevalier.

X. Nicolas-Philippe Berbis, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *Catherine Lamy de Samerey*, dont un fils & quatre filles Chanoinesses à Neuville.

Il y a eu plusieurs Chevaliers d'honneur de la Chambre des Comptes de Dijon, sortis de la branche des Berbis-*de-Rancy-d'Esbarres*, & de celle de *Longecourt*, qui sont rapportés dans le Dictionnaire armorial des Etats de Bourgogne; & aussi nombre du nom de Berbis, reçus en la Chambre de la Noblesse, rapportés dans le même Armorial, & dont on n'a point fait mention dans cette Généalogie.

Cette Maison de Berbis est entrée dans les preuves que MM. les Chevaliers *de Grammont* & *de Foudras*, oncle & neveu, ont été obligés de faire à Malte.

On voit les armes de Berbis dans l'Armorial de France, par *Palliot*, où Pierre

Berbis est rapporté avec la qualité de Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*. Elles sont de même dans la Sainte-Chapelle de Dijon, sur son mausolée, où il est fait mention des emplois distingués qui l'attacherent à la Maison des Ducs *de Bourgogne*, & qu'il occupa avec les grands Seigneurs de la Province. Il portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent, paissante, sur un champ de sinople.*

Ces mêmes armes se trouvent aussi dans l'Armorial de *Palliot*, Parlement de Bourgogne, à l'article de Philibert Berbis, Conseiller au Parlement en 1521, & de plusieurs autres Berbis, aussi Conseillers au Parlement dans le XVI siécle & au commencement du XVII.

Les armes de cette Famille sont aussi, il y a plus de 400 ans, dans l'Eglise paroissiale de Seure, où nomme, comme Patron, la branche des Berbis-des-Maillys, à une Chapelle dite *Sainte-Agnès*, fondée par un ancêtre de Pierre Berbis : elles existent aussi depuis le XV siécle, dans une Chapelle de l'Eglise Collégiale de Beaune, où il y a une fondation faite par Jean Berbis, Chanoine en 1430, de cette Eglise, à laquelle il fit beaucoup de biens. Cette Chapelle s'est toujours appellée depuis, *Chapelle Berbis*, & la branche des Berbis-de-Corcelles, établie à Beaune, a le droit de s'y faire inhumer.

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, qui ont été vérifiés autrefois par les Commissaires de la Noblesse de Bourgogne, députés par les Etats de cette province : ces titres ont été présentés pour différentes preuves que cette Maison a faites à Malte & au Chapitre de Neuville.

* MAIMBEVILLE : Cette ancienne Noblesse, que l'on nomme par corruption *Mainneville*, tire son origine de la Terre de ce nom, située dans le Bailliage de Caen. Le premier, dont on ait connoissance, est

Guillaume, Seigneur de Maimbeville, nommé dans les Registres de la Chambre des Comptes en l'an 1288, comme ayant fait hommage au Roi de ses biens. Il fut pere de — Philippe, Seigneur de Maimbeville, lequel fit aussi hommage de ses biens en 1337, & eut pour fils — Jean, I. du nom, Seigneur de Maimbeville, qui donna, en 1349, cent sols de rente aux Religieux de l'Abbaye de Claire. Il fut pere de

Jean, II. du nom, Seigneur de Maimbeville & de la Meauffle, qui épousa *Guillemette de Brucourt*, & en eut :

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Maimbeville, de Longesard, marié à *Marguerite de Tancarville*, de laquelle vinrent : — 1. Michel, qui suit ; — 2. Vincent, Seigneur de la Cambre, lequel plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1453 ; — 3. Jeanne, femme de *Guillaume de Louvieres* ; — 4. & Catherine, mariée à *Jean de Roseil*.

Michel, Seigneur de Maimbeville & de Longesard, épousa, en 1447, *Marie de Barville*, Dame de Jucoville, dont :

Guillaume, III. du nom, Seigneur de Maimbeville & de la Chapelle Berquet, qui fut dépouillé de ses biens par le Roi d'Angleterre, pour avoir tenu le parti de la France. Il fit sa preuve de Noblesse en 1463, & épousa *Tassine de Montfort*, Dame de Gonfriere. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. & Philippe, Seigneur de Warty, nommé dans un titre de 1492 avec plusieurs autres.

Guillaume, IV. du nom, Seigneur de Maimbeville, de Launay, de Longesard & d'Imonville en Caux, fut remis (après la conquête de la Normandie par Charles VII,) dans la possession de ses biens que les Anglois avoient confisqués, & en rendit hommage en 1469. Il épousa *Jeanne de Gouvis*, dont un fils & quatre filles, entr'autres — André, qui suit ; — & Jacqueline, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur de Noroles.

André de Maimbeville, Seigneur de Launay, de Longesard & d'Imonville, rendit hommage de ses Terres, en 1483, au Roi, & épousa, en 1485, *Catherine l'Estendart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Hanches, & de *Jeanne Filleul*,

Dame de Bully, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche de Cornieres, allié, en 1540, à *Marie Marguerie*, Dame de Cornieres & de Vidouville, fille & héritiere de *Pierre Marguerie*, Seigneur de Cornieres, & de *Claude de Gouvis*, de laquelle il eut : — GUILLAUME DE MAIMBEVILLE, mort sans hoirs de *Judith Aux-Epaules*, son épouse ; — & cinq filles ; — 3. & OLIVE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, III. du nom, Seigneur de Launay & d'Omanville, en 1510, rendit hommage de ses Terres en 1518, & épousa, le 12 Octobre 1526, *Jeanne Pigare*, fille de *Michel*, Seigneur de Carentonne, & de *Claude de l'Hopital.* Il en eut : — OLIVIER, qui suit ; — & MADELENE, femme de *René d'Angerville*, Seigneur de Grainville.

OLIVIER DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, épousa, le 11 Octobre 1550, *Marie de Hellenviller*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Avrilly, Baron de la Ferté-Fresnel, & de *Françoise de Maricourt*, dont : — JEAN, qui suit ; — & CATHERINE, femme de *Jacques de la Mare*, Seigneur du Theil & de Colombeaux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, IV. du nom, Seigneur de Launay, de Trihan, Longesard, Beuville, Imonville & des Planches, épousa, le 4 Décembre 1572, *Marie l'Evesque*, fille de *François l'Evesque*, Seigneur de Marconnay, & de *Jacqueline Gillier*, dont pour fils unique :

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, de Beuville, &c. marié, le 15 Février 1607, à *Anne Martel*, Dame de Roncherolles, veuve d'*Anne de Roncherolles*, & fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinçon. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *François de Novins*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crepon, Vicomte d'Estuay ; — 3. & JOURDAINE, mariée à *Gaspard Erard le Gris*, Baron d'Eschaufour.

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, II. du nom, fit sa preuve de noblesse en 1640, & mourut sans être marié. Il laissa ses deux sœurs héritieres de tous ses biens.

Une branche cadette de la Maison de *Roncherolles*, a porté le nom de *Mainneville*, & a fini à *Michel de Roncherolles*, Marquis de Mainneville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 6 Avril 1683. Se voyant sans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa Maison les biens qui en étoient sortis par le partage qu'avoit eu *François de Roncherolles*, Seigneur de Mainneville, son ayeul, il donna, le 20 Janvier 1683, ses Terres à *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & en lui s'éteignit la seconde branche de la Maison *de Roncherolles*, dite des Seigneurs *de Mainneville.*

Les armes de l'ancienne Famille de MAIMBEVILLE ou MAINNEVILLE, sont : *de sable, à dix besans d'or, 4, 3, 2 & 1.* Extrait d'un manuscrit de feu *Piganiol de la Force.*

* MAINE. Province du Royaume avec titre de *Comté*. Ce *Comté* fut confisqué, en 1202, sur JEAN, Roi d'Angleterre, de la Maison des anciens Comtes *d'Anjou*. Il l'avoit eu des Comtes *du Maine.*

SAINT-LOUIS, au mois d'Août 1246, le donna avec le Comté d'Anjou à son frere CHARLES, depuis Roi de Naples. *Marguerite de Sicile*, sa petite-fille, porta en dot ces deux Comtés, en 1290, à CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, fils puîné de PHILIPPE *le Hardi*. PHILIPPE DE VALOIS, né de ce mariage, réunit à la Couronne les Comtés d'Anjou & du Maine, & il les donna, le 17 Février 1331, avec le Duché de Normandie, pour les tenir en Pairie, à JEAN, son fils. Ces Pairies furent éteintes quand ce Prince succéda à son pere en 1350, & au mois d'Octobre 1360, il érigea de nouveau en *Pairie* le Comté du MAINE, & le donna, avec le Comté d'Anjou qu'il érigea en *Duché Pairie*, à LOUIS DE FRANCE, son second fils. Ce Comté ne revint au Domaine de la Couronne que par la mort de CHARLES, Roi de Naples & Comte du Maine, arriere-petit-fils de LOUIS I, Duc d'Anjou, mort le 11 Décembre 1481. FRANÇOIS I, au mois de Janvier 1531, réunit à la Couronne le Comté du MAINE & les Duchés que *Louise de Savoie* avoit

en apanage, & le donna à son avénement au Trône à son frere FRANÇOIS, Duc d'Alençon. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1584, il revint à la Couronne & n'en a plus été séparé. LOUIS XIV, au mois de Décembre 1676, voulut que LOUIS - AUGUSTE DE BOURBON, son fils légitimé, portât le titre de *Duc du Maine*, sans que néanmoins ce *Comté* ait été érigé en *Duché*, ni que la propriété lui en ait été accordée.

* MAINE (DU). Maison qui a donné un Maréchal de France.

On voit par les Annales d'Aquitaine que les Comtes *du Bourg* sont issus d'un second fils de *Raimond de Taillefer*, Vicomte de Fronsac, que ce Vicomte étoit frere puîné d'*Aimard de Taillefer*, Comte Souverain d'Angoulême, lequel *Aimard* n'eut qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui fut héritiere du Comté d'Angoulême, & épousa JEAN, surnommé *sans Terre*, Roi de la grande Bretagne.

On voit encore dans les mêmes Annales d'Aquitaine, & même dans les Antiquités de France, composées par *du Chesne*, qu'un des descendans d'un Seigneur *du Bourg*, fut cause que la Guienne se déclara en faveur de CHARLES VII, contre HENRI IX, surnommé *l'Usurpateur*, Roi d'Angleterre; & qu'en reconnoissance d'un tel service, entr'autres bienfaits que le Roi CHARLES accorda au Seigneur *du Bourg*, il lui donna *une fleur de lis* pour armes, aussi bien qu'à la ville du Bourg.

Cette ville, selon l'Histoire du Périgord & de Gascogne, composée par le Seigneur *de Brantôme*, fut érigée en *Comté* par FRANÇOIS I, & ensuite, selon le Pere *Dupuy*, Minime (dans la Généalogie qu'il a faite de la Maison de *Taillefer*, Comtes d'Angoulême & de celle de *Talleyran*, aujourd'hui Princes de Chalais, & anciens Comtes Souverains de Périgord), le Comté du Bourg fut uni à la Vicomté de Fronsac, érigée en *Duché* par le Roi HENRI IV.

La Maison DU MAINE, dont l'ancienneté remonte aux siécles les plus reculés, fut divisée en trois branches, connues sous des noms distinctifs. La premiere, sous ceux des *Seigneurs du Maine de Scandillac*, a fini dans la personne de MARIE DU MAINE, alliée à *Antoine - Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Gondrin, de Montespan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes, & son Lieutenant - Général en Guienne. On ignore la postérité de la seconde branche, connue sous les noms des *Seigneurs du Bourg de Divisac*.

La troisieme branche, connue sous les noms de *du Maine du Bourg-l'Espinasse* (& dont la Comtesse *de Lostanges* étoit la derniere), remonte sa filiation à

GUY DU MAINE, Chevalier, qui vivoit en 1345, & signa comme arbitre & témoin un acte passé entre le Vicomte *de Turenne* & *Jean*, Comte *de Boulogne* & d'Auvergne. Cet Acte est daté d'Avignon du 13 Mars 1375. Il fut pere de

FRANÇOIS DU MAINE, vivant en 1406, ainsi qu'il paroît par différens actes signés de lui, lequel eut pour fils : — ANTOINE DU MAINE, qui fut pere, en 1430, de

JEAN DU MAINE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Scandillac, Saint-Germain, Trédinat & autres lieux. Il épousa, par contrat daté de 1462, *Marguerite de Ferrieres*, & testa le 10 Mai 1496. Il eut pour fils :

JEAN DU MAINE, II. du nom, Seigneur de Scandillac, Baron du Bourg & de Malherbe, lequel épousa, le 15 Février 1491, *Antoinette de Durfort*, fille d'*Armand de Durfort*, Seigneur de Royaumont, la Roquetimbaut, Montbalen, Falgairol, Castel - Novel, la Motte-Vitrac, &c. Leur quatrieme fils fut

JEAN DU MAINE, III. du nom, Chevalier, Baron du Bourg, de Divisac, de Moissaguel & de Séguy, qui se maria, le 10 Août 1515, avec *Marguerite de Monceaux*, fille & héritiere de *Jacques de Monceaux*, Chevalier, Seigneur de Palan, Bort, la Porte & Lavaur, & de *Marguerite de Lestrie*, dont :

BERTRAND DU MAINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron du Bourg, Seigneur de Séguy, de Moissaguel, de Palan & de Lavaur, qui épousa, le 21 Juillet 1557, *Jeanne de Fayol de Melet*, fille de *Jean de Fayol de Melet*, Seigneur de Neufri, Saint-Pardoux, Saint-Marciel, &c. & de *Jeanne de Francche*,

De ce mariage vinrent : — JEAN, qui continua la branche du Bourg de Divisac ; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE DU MAINE, Baron du Bourg-l'Espinasse & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Bonnet & de la Motte-Noailly, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Antibes, épousa, 1°. *Anne de Boucet*, héritiere de l'Espinasse & de Changy, qui lui fit donation de tous ses biens, & mourut sans enfans ; & 2°. *Marie de Boyer*, fille de *Jean de Boyer*, Seigneur de la Motte-Choisy, de laquelle il eut cinq garçons & quatre filles ; sçavoir : — 1. FRANÇOIS, non marié, tué à la bataille de Furnes étant Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine ; — 2. PHILIPPE, qui suit ; — 3. GABRIEL, Vicomte de Montiral, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Nordlingue ; — 4. FRANÇOIS, nommé *le Comte de Changy*, premier Capitaine-Major du Régiment de la Reine, Cavalerie, tué, en 1556, à Valenciennes ; — 5. JEAN-CLAUDE, dit *le Marquis* DU MAINE, mort après la paix des Pyrenées. Il avoit eu un Brevet de Mestre-de-Camp & 1000 écus de pension du Roi ; — 6. ANNE, mariée au Seigneur *de Langeron*, Marquis de Maulevrier ; — 7. ELÉONORE, femme du Seigneur *de Saint-Angoulain*, de la Maison de *Chauvigny de Blot*, en Auvergne ; — 8. GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Farget de Saint-Julien*, en Marche, tué à la bataille de Nordlingue, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 9. & LÉONORE, femme du Seigneur *de Bayant*, en Dauphiné.

PHILIPPE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Espinasse & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, la Motte-Noailly & autres places, fut tué, en 1658, à la bataille des Dunes, où il commandoit les Chevaux-Légers étrangers du Cardinal *Mazarin*, qui avoient été créés pour lui & qui finirent en lui. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1651, *Eléonore de Damas*, fille de *Charles de Damas*, Marquis de Thianges, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal-de-Camp de ses Armées. De ce mariage vinrent : — ELÉONOR-MARIE, qui suit ; — & N..., mariée au Comte *de Montmort*, de la Maison de *Dio de Montpeiroux*.

ELÉONOR-MARIE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Espinasse, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Germain, Saint-Bonnet & Bouletieres, Chevalier des Ordres du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Maréchal de France, Gouverneur & Commandant-Général de la haute & basse Alsace, Gouverneur de Bapaume, gagna la bataille de Rumersein le 26 Août 1709, & est mort Gouverneur de Strasbourg, étant Doyen des Maréchaux de France, le 15 Janvier 1739, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, le 7 Avril 1675, *Marie de Léogalès*, fille de *Roland de Léogalès*, Seigneur de Mésobrun, de Kermorvan & de Villeneuve, & de *Jeanne-Jacqueline d'Acigné*, dont : — 1. ELÉONOR, qui suit ; — 2 & 3. & deux filles Religieuses.

ELÉONOR DU MAINE, Marquis du Bourg, Mestre-de-Camp du Régiment Royal, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie, mort en 1712, avoit épousé, en 1707, *Marie-Thérese de Rebé*, fille de *Claude-Hiacinthe*, Marquis *de Rebé* & d'Arques, & de *Marie-Thérese de Pons de Guimera de Montclare*. De ce mariage il a eu : — 1. LOUIS DU MAINE, Comte du Bourg, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, mort à Strasbourg chez le Maréchal, son ayeul, le 1 Janvier 1731, sans avoir pris d'alliance ; — 2. MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE DU MAINE DU BOURG, veuve de *Louis*, Comte *de Lostanges* & de Beduer, fils de *Louis-Henri*, Marquis *de Lostanges*, & de *Françoise du Mont*, qu'elle avoit épousé le 23 Mars 1729 : elle est morte à Paris le 14 Décembre 1769 ; — 3. MARIE-THÉRESE-ELÉONORE DU MAINE, morte en 1732. Elle avoit épousé, le 20 Avril 1731, *Claude-François-Eléonor de Saint-Mauris*, Comte de Montbarey, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées après avoir été Colonel du Régiment de Lorraine, Infanterie, ne laissant qu'un fils. *Voyez* MONTBAREY & SAINT-MAURIS.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lis d'or*. Le Maréchal *du Bourg* portoit *de gueules, à une fleur de lis d'or, au chef d'argent*. Extrait du Mercure de

France, Mai 1770, *p.* 210 *& suiv.* Pour un plus long détail, on peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 697 *& suiv.*

MAINEMARES. Il y a si long-tems que cette Noblesse est éteinte, que nous ne pouvons en donner qu'une *Notice.*

Elle tire son origine du Bailliage de Caux, où elle a possédé de tout tems la Terre de Bellegarde, située dans la Vicomté de Caudebec proche de Ducler. Quand le Roi JEAN vint surprendre le Château de Rouen, où s'étoit retiré le Roi de Navarre, il fit trancher la tête, au Champ du Pardon en 1354, aux Comtes *de Harcourt, de Maubué,* DE MAINEMARES & plusieurs autres qu'il y avoit trouvés.

Il y a un titre qui parle de GUILLAUME DE MAINEMARES vivant en 1339; un autre de JEAN DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, & de JEANNE, sa fille, vivans en 1459.

GUILLAUME DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut de *Jeanne,* Dame *de Hellenviller,* fille de *Roger,* Sire *de Hellenviller,* qu'il épousa, en 1463, entr'autres enfans : — OLIVIER, qui suit; — & FRANÇOISE, femme, en 1502, de *René,* Seigneur *de Pontbellanger,* fils de *Gilles,* Seigneur *de Pontbellanger.*

OLIVIER DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut procès en l'Echiquier contre *Gilles des Hayes* en 1510, & fut pere de — RENÉ DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller, marié à *Antoinette de Boulainviller,* fille de *Charles,* & de *Catherine Havart,* dont : — ROBERT DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller en 1563. Il eut pour femme *Renée le Veneur,* fille de *Jean le Veneur,* IV. du nom, Baron de Tillieres, & de *Gilonne de Montesan,* de laquelle vint : —— MARIE DE MAINEMARES, Dame de Bellegarde & de Hellenviller, alliée, en 1585, à *Nicolas de Clinchamp,* II. du nom, Seigneur de Launay, fils d'autre *Nicolas,* (dans la Maison duquel a passé la Terre d'Hellenviller) & d'*Isabelle de Vipart.*

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sable.* Manuscrit de *Piganiol de la Force.*

MAINGOT. Cette Maison a possédé, depuis le XI[e] siécle jusqu'au milieu du XIV[e], l'ancienne Baronnie de *Surgeres,* dans le pays d'Aunis. Elle s'est partagée en trois branches.

L'une, dite des Seigneurs *de la Flocelliere,* qui prirent le nom de *Surgeres,* Baronnie aujourd'hui possédée par une branche de la Maison de *la Rochefoucauld;* l'autre dite des Seigneurs *de Granges,* qui adopterent ce nom, & qui subsistent dans les Marquis *de Puiguyon,* dont nous parlerons ci-après. La branche aînée conserva le nom de MAINGOT, & s'éteignit, vers l'an 1342, dans la personne de GUILLAUME DE MAINGOT, IX. du nom. Après sa mort, la Baronnie de Surgeres & la Seigneurie de Dampierre-sur-Boutonne, échurent à sa sœur JEANNE MAINGOT, mariée, 1°. à *Jean l'Archevêque,* Seigneur de Partenay, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Aymar de Clermont,* Seigneur d'Hauterive & du Passage en Dauphiné, qui testa en 1371.

GEOFFROY DE SURGERES, fils puîné de GUILLAUME DE MAINGOT, III. du nom, Sire de Surgeres, & de *Berthe de Rancon,* quitta, comme on l'a dit, le nom de *Surgeres* pour prendre celui *de Granges,* la principale Terre de son partage, & le transmit à sa postérité.

FRANÇOIS DE GRANGES DE SURGERES, Marquis de Puiguyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, issu de ce GEOFFROY, ayant trouvé dans le Chartier de la Floceliere les titres qui justifient cette origine & ce changement de nom, reprit celui de *Surgeres* avec les armes pleines, autorisé par l'extinction des branches aînées, & par un Arrêt du Conseil de 1715, après avoir justifié sa filiation depuis l'an 1238. Il est mort en 1723, & avoit épousé, le 25 Mai 1682, *Françoise de la Cassaigne,* de laquelle sont nées deux filles, — JEANNE-

FRANÇOISE ; —— & HENRIETTE-ELISABETH : Celle-ci a été mariée, en Février 1714, à *Alphonse de Lescure*, Marquis de Lescure. L'aînée, Dame de la Floceliere, a épousé, par contrat du 31 Mai 1706, son cousin GILLES-CHARLES DE GRANGES DE SURGERES, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant de la Marine aux Sables d'Olonne sur les Côtes de Poitou & Isles adjacentes, & Chevalier de Saint-Louis, en faveur duquel le Marquisat de *la Floceliere* a été renouvellé. Elle est morte au Château de la Floceliere en bas Poitou, le 29 Janvier 1763, âgée de 85 ans. GILLES-CHARLES étoit fils de CHARLES DE GRANGES DE SURGERES, Seigneur de la Grégoriere, (qui avoit repris à l'exemple de son cousin le surnom & les armes de *Surgeres*) & de *Marie de Lange*, & petit-fils de CHARLES DE GRANGES, Seigneur de la Gord, qui avoit épousé, le 25 Mars 1627, *Gabrielle de Courtarvel*, & dont le pere MAURICE DE GRANGES, Seigneur de la Gord, avoit épousé, le 9 Janvier 1586, *Marie Mesnard*, Dame de la Grégoriere. Ce MAURICE descendoit au X$^{e}$ degré de GEOFFROY DE SURGERES, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de GRANGES.

GILLES-CHARLES, Marquis de la Floceliere, mort en 1717, a laissé cinq enfans, sçavoir : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE SURGERES, Marquis de Puiguyon & de la Floceliere, Menin de feu M. le Dauphin, Ambassadeur auprès de l'Infant Dom PHILIPPE, & Maréchal-de-Camp, mort à Plaisance le 6 Août 1746. Il avoit épousé *Marie-Thérese Gaillard de la Bouexiere*, dont : — (a) LOUIS-ARMAND-FRANÇOIS DE SURGERES, Marquis de Puiguyon ; — (b) CHARLES-HENRI ; — (c) & CHARLOTTE ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, Comte de Puiguyon ; — 3. RENÉ-CHARLES, dit l'*Abbé de Puiguyon* ; — 4 & 5. ANNE-FRANÇOISE & HARDOUINE-HENRIETTE DE SURGERES. Extrait du Dictionnaire des Gaules *Tome III*, *p.* 188, *col.* 2$^{e}$.

Les armes : *de gueules, fretté de vair.*

MAINGRE (LE), en Provence : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à une aigle à deux têtes de gueules, membrée & béquée d'azur, & chargée en cœur d'une fleur de lis d'or*, avec cette devise : IN ALTIS HABITO.

MAINIER : Famille connue à Avignon au commencement du XIV$^{e}$ siécle, dans la personne de FRANÇOIS MAINIER, & dans les enfans de son frere PIERRE. Voyez l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II*, *p.* 233. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, l'un à droite & l'autre à gauche.*

MAINTENANT, en Picardie. Famille dont étoient

MARIE-ANNE & MARIE-MADELENE DE MAINTENANT, toutes les deux reçues à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, lesquelles prouverent leur noblesse depuis EDME DE MAINTENANT, Ecuyer, qui avoit épousé *Jacqueline d'Avesnes*, & vivoit en 1440. Il en est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 322. Les armes : *de gueules, à la hure de sanglier d'or, accompagnée de 3 losanges d'argent.*

* MAINTENON : Petite Ville sur l'Eure, à trois lieues de Chartres, qui a long-tems appartenu à une Famille, à laquelle elle avoit donné son nom.

La terre & Seigneurie de MAINTENON fut acquise, vers l'an 1500, par JEAN DE COTTEREAU, Chevalier, Trésorier & Sur-Intendant des Finances sous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I. Il fut pere, par sa femme, *Marie ou Bonne Turin*, — d'ISABEAU DE COTTEREAU, qui porta les Seigneuries de Maintenon, de Melay, de Nogent le Roi & de Montlouet dans la Maison d'*Angennes*, par son alliance en 1526, avec *Jean-Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. La terre de MAINTENON fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1688, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 23 & 30 Août suivant. Elles portent qu'il relevera du Roi, & que les appellations des Juges, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle, ressortiront

sortiront nuement & sans moyen au Parlement de Paris, à l'exception des cas royaux en faveur de *Françoise d'Aubigné*, Dame de Maintenon, & de ses successeurs mâles & femelles, soit par donation, soit par vente. *Françoise d'Aubigné* fit unir à ce Marquisat les Seigneuries de Saint-Piat, Grongneul, &c. qu'elle avoit acquises. Cette terre, après la mort de cette Dame, a passé à feu la Maréchale *de Noailles*, sa niéce.

* MAINVILLE : Terre qui appartenoit au Comte *de Mainville*, mort Maréchal-de-Camp, le 5 Mai 1754, dont le nom de Famille étoit *Mommerel*. Voyez ce mot.

* MAINVILLIERS : Terre avec haute, moyenne & basse Justice, relevant du Roi, à cause de son Château d'Estampes, possédée par une Famille de ce nom, d'où elle a passé dans celle de *Bray*, en latin *de Braïo*.

*Duet de Bray*, ancien Seigneur de Courcy, obtint, en 1277, du Roi Philippe *le Hardi*, la permission de prendre du bois dans la forêt d'Orléans pour son chauffage & les bâtimens de sa terre de Mainvilliers. *Pierre de Bray* la vendit à *Jean Tronchien*, dont les enfans sont nommés dans une Charte de Philippe de Valois, datée de Saint-Germain en Laye en 1345, concernant l'usage des bois ci-dessus. La fille de *Jean Tronchien* épousa *N... de Saint-Lubin*, qui devint, par ce mariage, Seigneur de Mainvilliers. Il eut trois garçons morts sans postérité, & deux filles. L'aînée, nommée *Agnès*, épousa *Simon d'Aubecourt-Esé*, qui rendit aveu au Roi le 25 Mai 1530, pour le fief d'Eserville-Lavenant, hameau de la paroisse de Roinvilliers en Beauce. — La seconde, nommée *Marie*, Dame de Mainvilliers, fut femme de *Guillaume de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Rasselles. Elle en eut quatre filles, qui partagerent entr'elles, devant *Asseré*, Notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. La seconde des filles de *Guillaume de la Taille*, fut en partie Dame de Mainvilliers, & avoit épousé, (présent *Baron*, Notaire à Hieres le Châtel,) le 11 Janvier 1516, *Jean des Noyers*, Ecuyer, Seigneur en partie de Marville, aujourd'hui Emerville, dans la paroisse d'Audeville : il réunit en sa personne, par différens moyens, la totalité de la terre de *Mainvilliers*, qui passa à son fils *Adrien des Noyers*, lequel en rendit aveu au Roi en sa Chambre des Comptes à Paris le 5 Octobre 1576. Il épousa, par contrat passé devant *Pierre Bertheau*, Notaire à Châtillon, le 19 Décembre 1556, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jars en Berri & de Châtillon-le-Roi en Beauce, & d'*Antoinette d'Yencourt*, dont il n'y eut que deux filles; sçavoir, *Antoinette des Noyers*, femme de *Claude de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville, & *Marguerite des Noyers*, mariée à *Jacques de Plume*, Ecuyer, Seigneur de Gueurville, dans la paroisse de Chalo Saint-Mars.

*Adrien des Noyers* étant mort chargé de dettes, *Jeanne de Rochechouart*, sa veuve, vendit la terre de Mainvilliers à *François de Vigny*, Receveur de la ville de Paris, sur lequel, faute de payement, elle fut revendue & adjugée par décret en 1600, à *François Rousset*, Médecin ordinaire du Roi, pere de *Louise Rousset*, laquelle étant veuve de *Jacques Ravault*, Seigneur de Changy, Commissaire des guerres, épousa *Jacob Baillif*, Maître des Requêtes de la Reine, & Bailli de Pitiviers, fille de *Claude Esé de Rilly*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur Régent en la Faculté de Paris, & de *Léone Lombart*, dont, entr'autres enfans :

*Joseph Baillif*, Capitaine dans le Régiment de Picardie, Seigneur de Mainvilliers, mort sans alliance, le dernier mâle de sa famille en 1742; — & *Françoise-Victoire Baillif*, née en 1678, & morte en 1709. Elle épousa, le 13 Janvier 1699, *Charles de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, fille de *Loup*, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, & d'*Isabelle de Merlin* ou *Marlin*, Dame de la Carrée, dont, entr'autres enfans :

*Joseph-Victor de Tarragon*, né le 30 Mai 1705, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Bassigni, devenu, par la mort de ses oncles & tantes maternelles & par le partage de ses freres & sœurs, Seigneur de Main-

villiers. Il a épousé, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth de la Barre*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Grolieu, paroisse d'Atonville en Beauce, mort le 3 Mars 1740, & d'*Henriette-Adélaïde de Languedoue de la Villeneuve*, morte aussi le 13 Avril de la même année. De ce mariage sont issus: — *Joseph de Tarragon*, né le 8 Juillet 1754; — & *Charles*, né le 1 Octobre 1755. Antiquités d'Estampes par *Fleureau*, Titres, Mémoires, &c.

MAIRAT. *Voyez* Lépinette-le-Mairat, *Tome VIII.*

* MAIRE: Terre & Seigneurie possédée, depuis long-tems, par la Maison d'*Ambly*, & jointe au Marquisat d'Ambly.

La Terre & Seigneurie d'*Ambly* dans le Réthelois en Champagne, a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1768, en faveur de Claude-Jean-Antoine d'Ambly, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & à cette dite Terre d'*Ambly* ont été unies & incorporées les Terres, Seigneuries & Justices de *Maire*, la *Neuville*, *Champ-Chevalier*, *Ambrieres*, la *Morteau* & 75 arpens de bois cédés & abandonnés en plein fief audit Claude-Jean-Antoine d'Ambly dans la forêt d'Omont, en échange du droit que lui & ses auteurs avoient de prendre leur chauffage dans cette forêt. Ces Lettres d'érection ont été enregistrées au Parlement de Paris le 12 Mai 1769, en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1770, au Greffe & Bailliage de Mazarin le 12 Février de la même année, & au Bureau des Finances de Champagne à Châlons le 7 Mars suivant.

Cette Terre d'*Ambly* a pris son nom d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Champagne, aussi distinguée par ses services, qu'illustre par ses alliances, & les dignités & emplois dont ceux de ce nom ont été revêtus. Il en est parlé dans la Recherche de la Noblesse de Champagne, par M. *de Caumartin*, imprimée à Châlons en 1673, dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 152, & aussi dans l'Armorial de France, par MM. *d'Hozier*; & *Chevillard*, l'aîné, en a dressé la Généalogie sur les titres originaux. On lit dans l'auteur *Fisςen*, *Tome II*, *page 7*, qu'en 1110 un Seigneur d'Ambly donna le Marquisat de *Franchimont* au Chapitre de Saint-Lambert de Liége qui le possède encore aujourd'hui.

Pour prouver l'antiquité de la Maison d'Ambly, il suffit de dire que Regnault, le premier des Seigneurs de ce nom, dont on ait une particuliere connoissance, vivoit il y a plus de 500 ans. Il possédoit la Terre de son nom & d'armes, & étoit un grand Seigneur en ce tems-là, eu égard au nombre des Terres énoncées dans l'acte de partage de sa succession. Il rendit son nom glorieux & illustre en commandant une Armée navale pour le service de son Prince & de la Religion à une des croisades de Saint-Louis. Des *Mémoires* authentiques disent qu'il fut Connétable de Bourgogne. Depuis ce Regnault, Seigneur d'Ambly, jusqu'à présent, on justifie une filiation suivie & exacte de ses successeurs, qui possedent encore la même Terre d'*Ambly*, le même nom & les mêmes armes.

I. Regnault, dit *Engoulvent*, Seigneur d'Ambly-sur-Bar, Malmy, Olizy, Echarson, Saulx, Perthes, Marquigny, du Terrier, du Four, de Vendresse, Septiers d'Avanes, &c. qualifié *Chevalier* & *Monseigneur* dans l'acte de partage de ses biens entre ses deux fils, rapporté ci-après, fut surnommé *Engoulvent* par le Roi Saint-Louis, parce qu'ayant eu la principale conduite des troupes que *Philippe de Bourgogne* joignit à l'Armée du Roi, il fit voir une intrépidité & une extrême prudence dans un combat naval qu'il livra aux Sarrasins, où il eut au commencement les vents contraires & une furieuse tempête à essuyer, ce qui ne l'empêcha pas de défaire ses ennemis: cette victoire lui mérita le nom glorieux d'*Engoulvent*, pour marquer à sa postérité sa valeur & sa conduite. Peu de tems après cette expédition, il obtint le droit d'usage dans la forêt d'Omont, située près d'Ambly, pour lui & ses successeurs; droit & privilége dont la Famille a toujours joui paisiblement jusqu'à l'acte d'échange que ledit Claude-Jean-Antoine d'Ambly en a fait avec Madame la Duchesse *de Mazarin* contre

75 arpens de ladite forêt en toute Seigneurie & propriété, réunis à son Marquisat d'Ambly; l'acte en a été produit lors du Décret du Duché de Réthelois adjugé à M. le Duc *de Mazarin*. Cette possession a été confirmée par Arrêt du Parlement de 1662, rendu sur le Décret. Ce titre est scellé de *Gautier*, (que le Nobiliaire de Picardie nomme *Gaucher*) Comte *de Réthel*, en date du Mercredi avant l'Ascension au mois de Mai 1256, du regne de SAINT LOUIS. L'original de cette donation est entre les mains de l'aîné de cette Maison, M. le Marquis d'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi. REGNAULT, Seigneur D'AMBLY, épousa *N... de Cuilly*, qui portoit pour armes: *vairé de six traits de sable & d'argent*. Il en eut — PERARD, qui suit; — & CLEREMBAULT, Seigneur de Malmy, lequel fut partagé, par son frere aîné, des Terres d'Olizy, d'Echarson, Saulx, Perthes, Marquigny, Terrier, Charpet, Septiers d'Avanes & de Sapeigne, par acte du Mardi après la Fête Saint-Barnabé 1287, en présence de *Monseigneur Regnaud de Cuilly*, Chevalier, & de *Warnier de Balais*, leurs parents.

II. PERARD, Chevalier, Seigneur D'AMBLY, après son pere, Chambellan du Prince *Manassès*, VI. du nom, Comte de Réthel, en 1274, céda, par Acte du Mardi après la Saint-Barnabé en 1287, en forme de partage, à CLEREMBAULT D'AMBLY, son frere, les Terres & Seigneuries ci-dessus, des successions de ses pere & mere: il y est qualifié *Chevalier*. Ce titre produit devant M. *de Caumartin*, Commissaire en 1667, est une preuve certaine de l'état & qualité du pere, & de la filiation desdits PERARD & CLEREMBAULT, freres, ainsi que des biens qui étoient assez abondans en cette Maison, puisque le cadet avoit un lot de partage aussi avantageux, lequel est expliqué dans cette transaction. PERARD épousa *Marguerite Motier-de-la-Fayette*, fille d'*Etienne*, Sire de la Fayette, & de *Gillette de Belvezere*. La Maison de *la Fayette* est ancienne & illustre, & a donné un Maréchal de France en 1421. *Voyez* le *Tome VI* de ce Dictionnaire au mot FAYETTE. PERARD, Seigneur D'AMBLY, eut pour fils unique

III. REGNAUDIN, Seigneur D'AMBLY-sur-Bar, &c. Maréchal-de-Camp des Armées de LOUIS II, Comte de Flandres & de Réthel, à cause de *Jeanne de Réthel*, fille de *Manassès*, VI. du nom, Comte de Réthel. Il fut surnommé *Engoulvent* comme son ayeul, parce qu'étant un des Chefs de l'Armée navale de *Louis*, Comte de Flandres & du Réthelois, contre les Flamands assistés des Anglois, il fit paroître beaucoup de fermeté contre l'orage qui agitoit les vaisseaux, & il les conduisit si bien qu'encore, suivant les termes des Chroniques du Réthelois, *le Ciel & la Terre sembloient être animés contre lui*; il défit ces deux fiers ennemis l'un après l'autre le même jour, & ramena à bon port son armée navale. Ce REGNAUDIN D'AMBLY rendit foi & hommage pour sa Terre d'Ambly, mouvante en plein fief & hommage de la Châtellenie d'Omont, le Dimanche après la Saint-Martin d'hiver l'an 1322, à *haute, noble & puissante Dame* la Comtesse *de Nevers*, & épousa *Marie de Hallwin*, fille de *Vautier* ou *Gautier*, II. du nom, Chevalier Seigneur de Rosebeck, Vicomte de Harlebeck, mort en 1338 & inhumé à Harlebeck, & d'*Anne de Vigei-Saliet*, morte en 1340, & enterrée à côté de son mari. De cette alliance vinrent: — JEAN, qui suit; — & deux filles, JEANNE & GILLETTE.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, fit, le 26 Décembre 1374, une vente, avec ses deux sœurs, de moitié des eaux & rivieres d'Ambly au Comte de Réthel, & épousa, en 1376, *Michelle de Gondt*, fille de *François de Gondt*, & de *Catherine de la Hamaïde*. Cette Famille de *Gondt*, originaire de Flandres, est alliée aux Maisons de *Hallwin*, *Cotignieres* & de *la Hamaïde*, & porte pour armes: *d'argent, à trois canards de sable, béqués & membrés de gueules*. Le Jeudi 7 Septembre 1396, il fit hommage au Roi de ses Terres d'Ancre & de Sivry, suivant l'acte qui s'en trouve au volume *N°. 208*, *cotte XXVI*, des transcrits d'aveux du Bailliage de Vitry en Perthois de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut de son mariage: — 1. JEAN, qui suit; — 2. N... D'AMBLY,

mariée au Seigneur *d'Estivaux*; — 3. & une autre fille, mariée au Seigneur *des Champs*.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, & en particulier des Villes & Forteresses de Warq, de Mezieres-sur-Meuse & de Donchery, par brevet du 10 Mars 1664, fut, (selon le Nobiliaire de Picardie) nommé parmi les Nobles de Réthelois qui se trouverent aux Etats & Assemblées du même pays depuis l'an 1405 jusqu'en 1448. Ce fut lui qui détermina *Antoine de Bourgogne*, Duc de Luxembourg, à demander au Roi de France l'exemption des Aides & Gabelles dont jouit encore le pays de Réthelois. Il donna aveu & dénombrement de sa Terre d'Ambly le 14 Décembre 1449, & épousa *Marson de Barlemont*, fille de *Jean de Barlemont*, & d'*Alix de Gauvin*, dont : — 1. LANCELOT, qui suit; — 2. SIMON, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. JEANNE, mariée au Seigneur *de Baricourt*, laquelle fit une donation à son frere SIMON, le 9 Septembre 1494, passée sous le scel du Bailli de Vermandois. Etant veuve, elle traita pour son douaire le 5 Novembre 1500, & mourut sans enfans; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 18 Mai 1512, à *Jacques de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance.

VI. LANCELOT, Seigneur D'AMBLY & autres lieux, partagea, par acte passé devant *Hyolet*, Notaire à Omont-le Châtel, le 29 Mai 1485, avec SIMON, son frere & ses sœurs, la succession de leur pere & mere, & épousa *Marie de Villiers*, Dame d'Estrepigny, qui portoit pour armes : *de sable, semé de fleurs de lis d'argent*. De ce mariage vint pour fils unique :

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur D'AMBLY, & de Vendresse en partie, qui épousa, en 1537, *Catherine des Champs*, fille de *Robert des Champs*, Seigneur de Vaux en Champagne, de Fontaine, Montmarin & de Vouziers, qui vivoit encore en 1494, & de *Guillemette de Sorbey*, ayeux du Marquis *de Marcilly*, qui a été Gouverneur du Château de Madrid près Paris. JEAN eut de sa femme, pour fille unique

VIII. JEANNE D'AMBLY, alliée, 1°. à *Aleaume de Dampierre*, Seigneur de Puizieux; & 2°. au Seigneur *Adrien de Cavilliers* ou *Cavelier-Montelin*. Elle mourut sans enfans avant son pere, & par leur mort la Terre D'AMBLY a passé à SIMON, dont nous allons parler. Les armes de *Dampierre* sont : *d'argent, à 3 losanges de sable*; & *de Cavilliers* porte : *d'argent, à la bande d'azur, & une orle de 6 losanges de même.*

*SECONDE BRANCHE.*

VI. SIMON D'AMBLY, Seigneur de Malmy & ensuite d'AMBLY après la mort de JEAN III, son neveu, fut Gouverneur du Duché de Bouillon, partagea avec son frere LANCELOT & ses sœurs, le 29 Mai 1485; & eut, le 29 Juillet 1490, acte de souffrance pour la foi & hommage que lui & sa sœur devoient au Comte de Réthelois, à cause de la Seigneurie de Malmy. Il avoit épousé *Alix de Warigny*, fille de *Poncelet de Warigny*, & de *Poncette des Ayvelles*. Ce *Poncelet de Warigny* étoit petit-fils du Sire *de Warigny*, lequel eut ordre de PHILIPPE *le Bel*, en 1303, d'assembler pour l'arriere-ban les Nobles & non nobles depuis 18 ans, jusqu'à l'âge de 60. Voyez *la Roque* dans son traité de l'arriere-ban. Les armes de *Warigny* sont : *d'argent, à 3 hures de sanglier de sable*. Les enfans de SIMON furent : — 1. PIERRE, Seigneur d'Ambly, mort sans hoirs de son mariage avec *Jeanne d'Averhoult*, en 1538. *Voyez* AVERHOULT, *Tome I* de ce Dictionnaire; — 2. NICOLAS, qui suit; — 3. SIMONNE, morte fille; — — 4. JEANNE, mariée, en 1539, avec *Engilbert du Treppe*, Seigneur de Neufvizy; — 5 & 6. CATHERINE & PONCETTE.

VII. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur D'AMBLY, de Malmy, &c. après le décès de PIERRE, son aîné, dont il devint l'héritier, fut Gouverneur de Donchery. Il partagea avec son frere & ses sœurs, le 26 Juin 1526, pour des biens qui lui

étoient échus après la mort de son pere, rendit une autre foi & hommage, le 10 Septembre 1533, de la Seigneurie de Malmy, entre les mains de l'Evêque de Couserans, tuteur du Duc *de Réthelois*; & transigea, le 1 Mai 1539, avec *Engilbert du Treppe*, à cause de JEANNE D'AMBLY, sa femme, en forme de réformation du partage des biens de leur pere commun. Il donna, le 27 Avril 1550, procuration à *Jacques d'Alenduy*, Ecuyer, pour rendre, en son nom, la foi & hommage des Terres & Seigneuries d'Ambly, & de Malmy, au Duc *de Nevers*, Comte de Réthel. Il épousa, 1°. le 2 Décembre 1550, *Jeanne de Riencourt*, fille de *Pierre*, Seigneur de Parfondrue & d'Ornay, & d'*Elisabeth de Sons*; & 2°. *Guillaine* ou *Guillemette de Saint-Vincent*, fille de *Jeannot de Saint-Vincent*, Baron de Vienne & de Montelin, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayeul du Maréchal *de Créquy*, & de *Marie d'Aguerre*. Il eut du premier lit: — 1. ALIX, mariée à *Christophe d'Ivory*, Seigneur d'Escordal; & du second lit: — 2. FRANÇOIS, qui suit, — 3. PHILIPPE, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée, le 31 Mai 1562 à *Balthasard de Merbrik*, Seigneur de la Malmaison, Gouverneur de Sedan; — 5. JEANNE, alliée le 3 Décembre 1555, à *Gilles de Villelongue*, Seigneur de Neufvizy, Gouverneur de la Cassine; — & trois autres filles, mortes sans postérité.

VIII. FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur D'AMBLY & du Mesnil, Gouverneur des Terres souveraines de Château-Regnaud, & des Château & Forteresse de Longchamps, par provisions du 6 Septembre 1571, données par *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, &c. épousa, par contrat passé devant *Thourye*, Notaire à Launoy, le 15 Août 1560, *Guillemette de Launoy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jendun & de Vance, & de *Jeanne d'Ailly*, de la branche d'Annery. Ladite Dame, après la mort de son mari, eut, le 16 Mai 1588, la garde-noble de ses deux enfans, — JACQUES, qui suit; — & NICOLE, morte sans avoir été mariée.

IX. JACQUES, Seigneur D'AMBLY, du Mesnil & autres lieux, Gouverneur de Mezieres-sur-Meuse, par provisions données à Fontainebleau le 12 Mai 1593, rendit son aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Ambly, à *Charles de Gonzague de Cleves*, Duc de Nivernois & du Réthelois, le 19 Décembre 1605, & épousa *Claude Creton d'Estourmel*, fille de *Louis d'Estourmel*, Seigneur du Fretoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Député de la Noblesse du Vermandois aux États, tenus à Blois en 1579, & de *Jeanne du Treppe*, Dame d'Escordal & de Neufvizy. On fit un inventaire devant Notaire, le 18 Mai 1593, des biens échus à ladite Demoiselle *d'Estourmel*, femme dudit Seigneur D'AMBLY. Leurs enfans furent: — JEAN, IV. du nom, Seigneur D'AMBLY & d'Escordal, lequel fut tué à Paris avant la mort de son pere; — & FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur D'AMBLY & du Mesnil, de Raillicourt & d'Escordal en partie, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nevers, par commission du Roi, du mois de Septembre 1627, puis Commandant dans le même Régiment. *Antoine d'Estourmel*, Chevalier, Seigneur du Fretoy, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. A. R., & premier Ecuyer de la Princesse, son épouse, lui rendit compte, pardevant *Abimelech de Cumont*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, le 24 Février 1648, comme étant enfant & héritier dudit feu JACQUES D'AMBLY, & de Demoiselle *Claude d'Estourmel*, sa femme. Il épousa, par contrat passé devant *Savignon*, Notaire au Bailliage de Vitry, le 3 Mai 1625, *Jeanne d'Epinoy*, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, Coolle, Ray & de Chavignon, & de *Claude de Bernier*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, assassiné proche Sainte-Menehould en 1650; — 3. LOUIS, mort jeune; — 4. CLAUDE, mariée avec *André du Fay-d'Athies*, Marquis de Cilly & de la Neufville, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 5. & JEANNE-MARIE, Religieuse & Prieure des Annonciades de Mezieres.

XI. Jean-Louis, Seigneur & Marquis d'Ambly, du Mesnil, la Horgne, Maire, Richemont, &c. obtint un Arrêt au Parlement de Paris en 1662, qui ordonne que le Duché de Réthelois ne sera vendu qu'à la charge du droit d'usage, de chauffage, bâtissage & entretien d'un pont sur la riviere de Bar, & de pâturage de ses bestiaux, suivant le droit que *Gautier*, Comte *de Réthel*, avoit donné à Regnault, dit *Engoulvent*, Seigneur d'Ambly, & à ses descendans, au mois de Mai 1256. Il fut Capitaine-Commandant du Régiment de Bourlemont, Cavalerie, successivement Grand Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; Capitaine & Major du Régiment Royal des Cuirassiers, par Brevet du 7 Décembre 1665; Major du même Régiment, par autre Brevet du 2 Avril 1666; Capitaine & Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Charost, par provisions du 9 Mars 1667, à la tête de laquelle il fut tué au combat de Senef en Août 1674, par un Capitaine Espagnol, qu'il tua aussi en mourant. Il avoit été maintenu dans sa noblesse le 17 Septembre 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, & avoit épousé, par contrat passé devant *Adam Mouillet*, Notaire au Bailliage de Chaumont, *Gabrielle-Renée de Thomassin*, Dame de Donjeux, & de *Madelene de Cauchon*, dont: — 1. André-Claude, qui suit; — 2. Marie-Louise, Dame de la Horgne, &c. mariée à *Louis-Abraham*, Comte d'*Aspremont*, Seigneur de Laubrelle, Capitaine au Régiment d'Affis; — 3. Jeanne-Louise, mariée à *Claude*, Comte *de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Cheveuge, le Mesnil, &c. Voyez Roucy; — 4. & Marie-Anne, alliée avec *Gilles d'Aspremont*, Chevalier, Seigneur de Vendy, Laubrelle, &c.

XII. André-Claude, Marquis d'Ambly, Seigneur de Maire, Anglure, Vicomte de Richecourt, Theline, Blaize, Mars, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Listenois avec Brevet de Colonel, eut, à la mort de son pere, une pension de 2000 livres de Louis XIV, & épousa, par contrat passé le 28 Juin 1708, devant *Mergey*, Notaire à Longwy, *Madelene de Bohan*, fille de *Jean-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Soise, Chery, Monceau, Aoufte & Don, Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, & de *Marie-Anne d'Averhoult*, Dame de Guincourt, Liry & Tourteron. De ce mariage sont issus: — 1. André, Marquis d'Ambly, tué à la bataille de Guastalla en Italie, en 1734; — 2. Claude-Jean-Antoine, qui suit; — 3. Marie-Anne-Antoinette, alliée, par contrat du 27 Février 1736, passé devant *Sarlet*, Notaire royal à Vouziers, avec *Jean-Henri de Cauchon*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sommeyvre, Prain, l'Herry, Treslong, Fraverolles, Poilcourt, &c.; — 4. Claude-Angélique-Marie, actuellement Dame de Sommeyvre, la Neuville, Houssel, Sorbon, Remaucourt, Soise en partie, & autres lieux; — 5 & 6. Marie & Justine-Louise, décédées sans postérité.

XIII. Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Ambly, Vicomte de Richecourt, Seigneur de Blaize, Theline, Mars, la Horgne, Soise, & autres lieux, Syndic de la Noblesse de la province de Champagne, Commandant pour le Roi de la ville & fauxbourgs de Reims le 3 Mai 1749; parvenu, à l'âge de 27 ans, à la Lieutenance-Colonelle du Commissaire général de la Cavalerie, dont il fut fait Colonel-Commandant en 1760; Brigadier le 20 Février 1761; nommé Colonel-Commandant du Mestre-de-Camp général en 1763, & Maréchal-de-Camp en 1767, a obtenu, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, l'érection de sa terre d'Ambly, réunie à plusieurs autres, en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1768. Il a épousé, par contrat passé le 23 Juin 1754, devant *Pierre Grillot* & *Jean-Batiste Bardet*, Notaires de la Ville & Bailliage de Chaumont en Bassigny, *Marie-Catherine de Guyot*, fille de *Gabriel de Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Neuvelle, le Pont, &c. & de *Marie-Catherine Geoffroy*, dont: — 1. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine, qui suit; — 2. Richarde-Angélique-Elisabeth d'Ambly-de Richecourt; — 3. & Marguerite-Françoise-Antoinette-Catherine d'Ambly-de-la-Neuville, qui sont encore en bas-âge.

XIV. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine d'Ambly a épousé, par contrat passé devant *Guerin*, Notaire royal à Chemery, & témoins, le 9 Dé-

cembre 1773, GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, Vicomte D'AMBLY, (mentionné au degré XIV de la troisieme branche), Chevalier de l'Ordre de Saint-George, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, fils aîné de LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnies de Chovirey-le-Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Gresons & autres lieux; & de *Marie Madelene de Sonnet*. Par cette nouvelle alliance avec le Vicomte D'AMBLY, ces deux branches se trouvent réunies après VII degrés.

## *Troisieme Branche.*

VIII. PHILIPPE D'AMBLY, Seigneur de Malmy, le Mesnil & autres lieux, (second fils de NICOLAS, & de *Guillemette de Saint-Vincent*, sa seconde femme), fut Gouverneur de Donchery-sur-Meuse, par provisions du 13 Septembre 1578, données par *Ludovic* & *Henriette*, Prince & Princesse de Mantoue, Capitaine d'une Compagnie franche de 200 hommes d'Infanterie, par provisions du Roi, données le 24 Juillet 1587; & Grand-Bailli & Capitaine de la Noblesse du Réthelois en 1620. Il devint Baron des Ayvelles par sa premiere alliance avec *Diane des Ayvelles*, qu'il épousa, par contrat du 27 Février 1576. Elle étoit fille unique de *Nicolas des Ayvelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des grandes & petites Ayvelles, Gouverneur des Villes & Château de Sedan, Bouillon, Donchery, &c. & d'*Antoinette de Hamel-Trasignies*. Il épousa, 2°. par contrat du 12 Juillet 1587, *Susanne de Joyeuse*, veuve de *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois & de Villegonier, & fille de *Foucault de Joyeuse*, Comte de Grandpré, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Enseigne des Gendarmes du Duc d'Anjou, & d'*Anne d'Anglure*, fille de *Claude*, Baron de Jours, & de *Françoise de Dinteville*. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GUILLEMETTE, femme de *Paul de Roucy*, Seigneur de Villette & de Mamers en Champagne; & du second lit : — 3. PHILIPPE-FOUCAULT, Seigneur de Malmy & de Tourteron, Capitaine & Grand-Bailli du Réthelois, sur la démission de son pere, par provisions de *Charles de Gonzague*, Prince de Mantoue & Duc de Nevers, données le 27 Mai 1621. Il fut maintenu dans sa noblesse le 3 Juillet 1668, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Février 1616, *Anne de Fiquelmont*, Chanoinesse de Poussay, morte sans enfans, fille de *Balthasard*, Chevalier, Seigneur de Fiquelmont & autres lieux, & de *Charlotte d'Anglure-Bourlemont*; & 2°. par contrat du 27 Janvier 1635, *Anne de Rosieres*, fille de *François de Rosieres*, Seigneur de Chandenay & de Breux, Capitaine de Saint-Mihel, & d'*Anne-Susanne d'Allamont*. De cette seconde alliance vint pour fille unique : — HENRIETTE-ADRIENNE D'AMBLY, Dame de Malmy, batisée dans l'Eglise de Saint-Laurent de Reims le 24 Juin 1646. Sa mere en eut la garde noble, par acte du 8 Mars 1651. Elle fut fille d'honneur de Madame la Duchesse *de Lorraine*, & mourut sans alliance.

IX. FRANÇOIS D'AMBLY, I. du nom de sa branche, Chevalier, Baron & Seigneur des Ayvelles, Eslaric, Chalandry, Masaincourt, Provilly, &c. & par sa femme Seigneur de Gombris en Valois, Chaumont, Renaumont, les Fossez, Trionnes, Rampont, &c. Capitaine de 200 hommes de pied François, par commission du 4 Juillet 1604, eut ordre, par brevet en parchemin du 22 Mars 1614, donné par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, & une autre commission le 4 Juillet 1620, de lever une pareille Compagnie. Il fut nommé Gouverneur de la province au mois d'Août de la même année, Capitaine & Gouverneur de Donchery, par la mort de son pere, & Grand-Bailli & Capitaine de la Noblesse du Réthelois, par provisions de l'an 1635. Il avoit partagé la succession de ses pere & mere par acte du 26 Mai 1608, passé devant *le Page*, Notaire à Donchery, avec *Paul de Roucy*, Seigneur de Villette, son beau-frere, époux de GUILLEMETTE D'AMBLY, sa sœur; & le 21 Décembre 1623, il passa une transaction avec *Robert de Trumelet*, par laquelle il le déchargea de toutes prétentions, moyennant la somme de 8000 livres, & la Dame *de Rampont*, sa belle-mere, à cause de *Gabrielle de Tru-*

*melet*, sa femme, qu'il avoit épousée le 2 Février 1604. Elle étoit fille de ce *Robert de Trumelet*, Chevalier, Seigneur de Gombris, la Fontaine-au-Croc, Chaumont, Rochefort, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi en Champagne & Brie, Gouverneur de Villefranche, tué au secours d'Arras, & de *Jéronime de Rampont*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. PAUL, Seigneur de Renaumont, Chaumont, Beaufort, Fossez, &c. Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal de la Ferté-Senneterre, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué commandant le Corps de la Gendarmerie de France, à la levée du siége d'Arras en 1654. Il avoit testé devant le camp d'Arras le 10 Août de la même année, & institué héritier son légataire universel FRANÇOIS D'AMBLY, son neveu, dont il sera parlé ci-après, degré XI ; — 3. & HIÉRONIME, mariée à *Charles de Bohan*, Seigneur de Montigny & de Sugny.

X. ROBERT D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Seigneur de Fresnoy en Gombris, des Champs, d'Andevanne, de Fossez, &c. Capitaine de 200 hommes de pied François en 1630, Enseigne de l'arriere-ban de la Compagnie de la Noblesse du Bailliage de Réthelois, suivant un certificat du 9 Octobre 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Donchery, par provisions du 4 Juillet de la même année ; fait Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en 1653 ; partagea la succession de ses pere & mere le 29 Janvier 1650 ; fut maintenu dans sa noblesse par M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, le 16 Mai 1669 ; & rendit foi & hommage, le 16 Juin 1681, au Duc *de Mazarin*, de la Terre & Seigneurie de Fossez, située dans la Prévôté de Brieule, dépendant du Duché de Mazarin, dont il hérita par le décès de *Gabrielle de Trumelet*, sa mere. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1633, *Antoinette-Philiberte d'Allamont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Massige, & d'*Antoinette de Stainville*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2, 3 & 4. ANTOINE, LOUIS & JEAN D'AMBLY. Les deux premiers morts jeunes, & le dernier au berceau ; — 5. ANTOINETTE, Religieuse à Compiégne ; — 6. FRANÇOISE, Religieuses aux Annonciades de Mezieres ; — 7. MARIE-FRANÇOISE, dont on ignore la destinée ; — 8. & ROBERTE D'AMBLY, femme de *N... de Garloche de Villelongue*, Chevalier, Seigneur de la petite Flandre.

XI. FRANÇOIS D'AMBLY, II. du nom, Marquis des Ayvelles, Baron de Chaumont, les Portiers, Vicomte de Courval, Seigneur de Renaumont, les Fossez, Perthes, &c. fit six campagnes en Allemagne, aux Pays-Bas & en Italie, fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Senneterre en 1653, se trouva aux siéges de Bedfort & de Tamnes, où il fut blessé ; Guidon en 1654, Enseigne des Gendarmes du Maréchal *de la Ferté* en 1655 ; se trouva au secours du siége d'Arras, à celui de Clermont, &c. ; servit en Italie en qualité d'Aide-de-Camp du Duc *de Vendôme*, qui commandoit le siége de Valence, dans le Milanez, en 1656 & 1657 ; eut commission, le 13 Septembre 1686, du Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais, pour faire informer contre des particuliers qui avoient chassé sur ses Terres ; & après la paix des Pyrénées, il mourut au mois de Mars 1688. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 21 Janvier 1664, passé devant *le Goux*, Notaire à Vitry, *Catherine-Charlotte de la Haye*, morte le 11 Mai 1672, fille de feu *Claude-Charles de la Haye*, Chevalier, Baron de Chaumont, & de *Marie-Anne de la Mothe-Houdancourt* ; & 2°. par contrat du 25 Février 1673, passé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, *Madelene-Diane de Mazancourt*, Vicomtesse de Courval, fille d'honneur de la Reine, par brevet du 4 Juillet 1669, & fille aînée de *Charles-Christophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Diane-Madelene Marmier-Pontallier*, Baronne de Talmer. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, Marquis de Chaumont, né à Fresnoy en Gombris, le 7 Juillet 1665, tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & la Maréchale Duchesse *de la Mothe-Houdancourt*, sa grand'tante (Gouvernante & sur-Intendante des Enfans de France, & de leurs Maisons), dans la Paroisse de Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi & de la Reine. Il mourut le 15 Avril 1673 ; — 2. ROBERT, Marquis de Chaumont, né le 26 Août 1666, mort, sans alliance, le 10 Octobre 1690 ; — 3. CHARLES,

CHARLES, devenu Marquis de Chaumont par la mort de son frere, né le 4 Septembre 1668, Colonel du Régiment de Soissonnois, Infanterie, par Brevet donné à Versailles le 14 Avril 1696, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Cassano en Italie, en 1705, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 7 Janvier 1701, avec *Louise-Françoise de Jussac*, fille de *Claude*, Seigneur de Chidigay, Gouverneur du Duc *du Maine*, & de *Marie-Françoise Evrard de Saint-Just*, Gouvernante de la Duchesse *d'Orléans*, & de Madame la Duchesse. Elle s'est remariée, par contrat du 6 Février 1712, passé devant *Lange*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Philippe-Alexandre*, Marquis *de Conflans* & de Saint-Remy; — 4. LOUISE-ANNE, Marquise de Chaumont par la mort de ses trois freres, née le 21 Septembre 1671, mariée, le 29 Septembre 1706, par contrat passé devant *Bellanger* & son Confrere, Notaires à Paris, avec *Gaston-Jean-Batiste de Terrat*, Marquis de Chantome, Chancelier & Garde des Sceaux de M. le Duc *d'Orléans*, Grand-Trésorier des Ordres du Roi le 30 Septembre 1715, mort, sans postérité, le 19 Mars 1719; & elle le 25 Juin 1750. FRANÇOIS D'AMBLY, II. du nom, eut de son second mariage: — 5 & 6. un garçon & une fille jumeaux; celle-ci nommée LOUISE-ADRIENNE, tous les deux morts en naissant; — 7. PAUL-CLAUDE, né le 27 Mars 1675; — 8. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 9. ANTOINE, né le 26 Avril 1679, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, étranger, mort, laissant d'*Agnès-Eléonore de Bressey*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Belfrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bar-sur-Aube, & de *Thérese Jallet*, — ANNE-LOUISE; — & LOUISE-ADRIENNE D'AMBLY, mortes sans alliance; — 10. LOUIS-CLÉRIADUS, rapporté ci-après; — 11. LOUIS-ARMAND, frere jumeau du précédent, Capitaine au Régiment de la Reine, mort sans alliance; — 12 & 13. MARIE-FRANÇOISE & DIANE-FRANÇOISE.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS D'AMBLY, né le 17 Mars 1676, Marquis des Ayvelles, Baron & Seigneur haut-Justicier des Terres & Baronnies de Chovirey, Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*, Capitaine de Dragons au Régiment de Wartigny, épousa, dans l'Eglise Saint-Severin à Paris, le 23 Février 1695 (contrat passé le 19 précédent), *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel*, Marquis de Lenoncourt en Lorraine, & d'*Elisabeth de la Fontaine-Vernon*. De ce mariage sont issus: — 1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après son frere aîné; — 3. FRANÇOIS-SALOMON, né le 4 Décembre 1701, successivement Enseigne & Lieutenant aux Gardes-Françoises, puis Lieutenant de Grenadiers, avec brevet de Colonel, Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel en 1724, & Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a été tué, sans avoir pris d'alliance, à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743; — 4. LOUIS-CLÉRIADUS, appellé *le Chevalier des Ayvelles*, Page de Madame la Duchesse *d'Orléans*, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment du Perche, depuis nommé le Régiment des *Gardes de Lorraine*, dont il a été Colonel, & fait Brigadier en 1767; — 5. JEANNE-FRANÇOISE; — 6. & CHARLOTTE, née en Mai 1717, mariée, le 2 Septembre 1738, à Aboncourt, Diocèse de Besançon, à *Claude-Philippe de Montclair*, Chevalier, Seigneur d'Osse, Beauchamp, le Regné, &c. dont un garçon & trois filles.

XIII. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Mousquetaire du Roi en Avril 1714, puis Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1719, a épousé, en 1763, *Charlotte de Viart-d'Attigneville*, dont il n'y a point d'enfans. Elle étoit veuve d'*Armand-Jean de Broussel*, Chevalier, Comte de la Neuville.

XIII. LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnie de Chovirey le Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Gresons, &c. né le 2 Janvier 1699, nommé, par le Roi, pour entrer, au nombre des Gentilshommes, dans le College Mazarin à Paris, dit *des Quatre-Nations*, reçu au mois d'Avril 1714, a été Colonel de Cavalerie, & Aide-Major de Gendarmerie. Il a épousé, en 1747, en Franche-Comté, *Marie-Madelene de Sonnet*, fille de *N.... de Sonnet*, Chevalier, Seigneur de Greslou, & de *N.... de Pichart*, Dame de Belleau, dont:

— 1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. N.... D'AMBLY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, non encore marié; — 3. une fille, mariée, le 14 Juillet 1771, à *N... de Molsun*, Chevalier, Seigneur de Montureux, fils du feu Comte *de Molsun*, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & de *N... de Monchy*; — 4. CHARLOTTE, non encore mariée; — & d'autres enfans morts au berceau.

XIV. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, appellé *le Vicomte d'Ambly*, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, a épousé, par contrat passé devant *Guerin*, Notaire Royal à Chemery, le 9 Décembre 1773, & célébration le 17 Mars 1774, MARIE-JEANNE-LOUISE-ANTOINETTE-CATHERINE D'AMBLY, fille aînée de CLAUDE-JEAN-ANTOINE, Marquis D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Syndic de la Noblesse de la Province de Champagne, Commandant pour le Roi de la Ville & Fauxbourgs de Reims, &c. dont on a parlé au degré XIII de la seconde branche.

*QUATRIEME BRANCHE.*

XII. LOUIS-CLÉRIADUS D'AMBLY, Comte des Ayvelles (quatrieme fils de FRANÇOIS, II du nom, & de *Madelene-Diane de Mazancourt*, sa seconde femme), Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, a épousé *N... de Rommecourt*, fille du Comte *de Rommecourt*, Seigneur de Suzemont, & de *N... de Rampont*, dont: — N... qui suit; — & CHARLES-LOUIS, dit *le Comte* D'AMBLY, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Aide-Major de la Gendarmerie, marié à *N... de Villemont*, dont un fils en bas-âge.

XIII. N.... D'AMBLY, l'aîné, Chevalier, Seigneur de Rommecourt, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général de Cavalerie, puis Major du Régiment de Bourgogne en 1771, avec brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, du même jour, a épousé, en 1770, Demoiselle *N... de Chatel*.

Les alliances de cette Maison sont avec les plus considérables du Royaume, telles que *Beauvau*, *Bethune*, *Boufflers*, *Chaulnes*, *Chabot*, du *Châtelet*, *Estampes*, *Estourmel*, *Foix*, la *Ferté*, *Roucy* en Champagne, *Averhoult*, *Bohan*, &c.

Les armes: *d'argent, à trois lions de sable lampassés de gueules*. Couronne de Marquis, *casque de front orné de son bourrelet, & de ses lambrequins d'argent & de sable*. Cimier, *un épervier au naturel, grilleté & longé d'or*. Supports: *deux lions* ou *deux sauvages de carnation, appuyés sur leur masse au naturel*.

**MAIRE (LE)**: Famille ancienne du pays d'Artois, qui remonte à l'an 1300. Une des branches vient de s'éteindre dans

ROBERT-FRANÇOIS-JOSEPH LE MAIRE, Chevalier, Seigneur de Vailles, Berguettes, Porville & Plumoison, Conseiller honoraire au Parlement de Flandres, mort à Douay, non marié le 17 Janvier 1771, âgé de 66 ans, avec la réputation d'un homme très-charitable envers les pauvres. Il a traduit l'opuscule latin du Cardinal *Bona*, intitulé *Préparation à la mort*. De cette même branche sont la veuve de M. *Desbaux*, Conseiller au Parlement de Flandres, JEANNE-JOSEPHE-PAULE LE MAIRE, veuve sans enfans de *Pierre-François Lequen*, Ecuyer, Commissaire ordinaire des Guerres; & MARIE-CAROLINE-PÉTRONILLE LE MAIRE DE PORVILLE, (sœur de la précédente) veuve de *Pierre-Nicolas Laumonier-de-Merville*, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, mort ancien Echevin du Magistrat de la Ville de Lille en Flandres, dont, entr'autres enfans: — *Pierre-Louis-Joseph Laumonier*, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Commissaire-Enquêteur & Examinateur au Châtelet de Paris, & deux filles, l'une Religieuse à la Visitation de Senlis; & la troisieme, nommée *Jeanne-Françoise Laumonier*, mariée à *Louis-Didier Babaud*, Avocat au Parlement, dont une fille, mariée à *Louis Astrüc*, Intendant de la Maison royale de Saint-Cyr.

La seconde branche de LE MAIRE subsiste à Saint-Omer & dans le Boulonnois.

Les armes : *d'argent, à un lion de sable armé & lampassé de gueules, accompagné de 3 étoiles de même, posées 2 & 1.* L'écu timbré d'un *casque de profil* : supports, *deux lions d'or.* Cimier, *un demi-lion aussi d'or.* Notice envoyée, dressée sur titres.

MAIRE. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie. L'une de l'Election de Falaise, dont les armes sont : *d'argent, à la croix cantonnée de quatre lions de gueules.* L'autre, dite LE MAIRE, de l'Election de Lisieux, porte : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

MAIRE (LE), en Picardie.

On trouve dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 322 & *suiv.* ROBERT LE MAIRE, qualifié *Ecuyer*, dans les titres de Saint-Symphorien de Beauvais, de l'an 1374 ; PIERRE LE MAIRE, Ecuyer & Gentilhomme du Comte *de Clermont*, dans ceux de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1323 ; & HUET LE MAIRE, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Messire *Alain de Longueval*, Chevalier, Bachelier suivant la montre du 8 Septembre 1411.

RENÉ LE MAIRE, Seigneur de Parisifontaine, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conseil, par Arrêt du mois d'Août 1667. Son fils aîné, N... LE MAIRE, Seigneur de Parisifontaine, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg. Il se distingua en diverses occasions, & notamment au combat de Leuze, donné le 19 Septembre 1691, où il fut dangereusement blessé.

Nous ignorons si de cette Famille étoit LOUIS LE MAIRE, Maréchal-de-Camp, Directeur des fortifications des places de Flandres & du Hainaut, mort à Abbeville le 10 Septembre 1754. Il étoit le plus ancien Ingénieur du Royaume, ayant commencé de servir en 1680, fut fait Brigadier le 20 Février 1734, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744.

* MAISONCELLES-SAINT-DENIS, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie qui appartient à *Jean-Batiste du Hamel*, Ecuyer, Patron honoraire de Saint-Denis, de Maisoncelles, neveu & filleul du célebre *Jean-Batiste du Hamel*, Prieur de Saint-Lambert, ancien Secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris, l'un des plus sçavans hommes de son siécle, décédé à Paris le 6 Août 1706.

* MAISONFORT : Baronnie qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison de *la Châtre*, originaire du Berri. *Voyez* CHATRE.

MAISONFORT (DE LA) : Branche cadette de la Maison de LE MAISTRE, distinguée dans la Robe, & divisée en plusieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

* MAISON-MAUGIS. C'est une des quatre anciennes Châtellenies du Perche. Les Comtes *du Perche* y faisoient assez souvent leur séjour, & l'on voit encore, sur une espece de tertre, les ruines de leur Château.

On croit que le Comte *Geoffroi*, III. du nom, y avoit fondé un Prieuré qu'il donna à l'Abbaye de Saint-Evroul ; mais on ignore quand les Moines s'en retirerent. Cette terre eut long-tems les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi de Mortagne. SAINT-LOUIS, qui possédoit la meilleure partie du Perche, depuis la mort de *Guillaume*, Evêque de Châlons, dernier Comte du Perche, céda, par transaction de l'an 1257, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS ainsi que d'autres terres, jusqu'à la concurrence de 300 livres de revenu, à *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, qui formoit des prétentions sur une partie du Perche. *Menage*, *du Chesne*, ainsi que plusieurs autres, prétendent qu'il ne laissa qu'un fils, *Renaud* VIII, mort peu de tems après son pere, sans postérité ; & deux filles : l'une, nommée *Ai-*

nette, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *de la Guerche* & de Pouancé; & *Philippe*, Dame de Hérouville. Cependant M. *Odolent-Desnoz* a découvert récemment une *Alix de Châteaugontier*, qui devroit être fille de *Jacques*, ou du moins sa petite-fille. Celle-ci porta la terre de MAISON-MAUGIS à *Gilbert de Pruley*, Chevalier, son mari. En 1305, elle donna 8 livres de rente sur la Prévôté de MAISON-MAUGIS, pour aider à la fondation d'une Chapelle dans l'Eglise de Saint-Eloi, proche Mortagne. Dans la suite, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS passa successivement dans les Maisons du *Crochet* & de *Fontenay*. Le dernier Seigneur DE MAISON-MAUGIS n'a laissé qu'une fille, mariée à *N... de Perrochel*, Seigneur de Morainville, ancien Officier aux Gardes-Françoises.

* MAISONS : Terre & Seigneurie près de Saint-Germain-en-Laye, qui étoit possédée, dès le XV^e siécle, par

*Jean de Longueil*, Président au Parlement de Paris en 1418, lequel descendoit de *René de Longueil*, second Président au même Parlement, sur-Intendant des Finances & Ministre d'Etat, en faveur duquel la Seigneurie de *Maisons* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement le 7 Février, & en la Chambre des Comptes le 28 Avril 1659. Sa postérité masculine s'étant éteinte en 1731, le Marquisat de *Maisons* est échu au Marquis *de Soyecourt*, issu de *Madelene de Longueil*, fille de *René*, & marié à *Antoine-Maximilien de Belleforiere*. Voyez LONGUEIL (dans ce Volume), & SOYECOURT.

* MAISONS : Terre, autre Seigneurie & Fief en Normandie, Election de Bayeux, érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Maisons-Bezons*, par Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles en 1736, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de

*Gabriel Bazin de Bezons*, Brigadier des Armées du Roi, fils du Maréchal de ce nom. Il tenoit cette terre du chef de sa femme *Anne Benard-de-Maisons*, mariée le 8 Novembre 1723, fille de *François Benard*, Chevalier, Seigneur & Patron de Maisons, de Damigny-Benard, de Hupin, Châtelain de Neuville & d'Amaye, Conseiller, Maître-d'Hôtel du Roi, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles-Duc, & de *Marie-Madelene-Sabine de la Quieze*. De ce mariage est sorti, entr'autres enfans : — *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, le 18 Septembre 1752, à *Marie de Briqueville-la-Luzerne*. Voyez BAZIN DE BEZONS & BRIQUEVILLE.

MAISONS DE BONNEFONT (DES), entre Limoges & Saint-Léonard. Ancienne Noblesse, de laquelle sont :

N... DES MAISONS, Abbé de Bonnefont, Chanoine du Chapitre de Saint-Etienne à Limoges; — & MARIE-ANTOINETTE, veuve de *Philippe de Couhé*, Ecuyer, Seigneur de Mornay & de la Besge, dont un fils. Les armes : *d'azur, à une maison flanquée de deux tours en forme d'un château d'argent, surmonté d'un arbre de sinople; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à cinq rais de gueules, posées en face.*

MAISONS (DES) : Famille noble & ancienne, établie dans le Limousin depuis l'an 1487, dont nous avons donné la Généalogie au mot DESMAISONS, *Tome V, p. 564 & suiv.*

MAISTRE (DE) : Suivant des Lettres-Patentes du mois de Mai 1763 (communiquées en original), de l'érection de la Terre de *Vaujour* en *Baronnie*, cette Famille noble est une des plus anciennes de la Province du Languedoc, & est établie à présent à Paris. Son nom s'est écrit DE MAISTRE & DE MESTRE, qu'on a toujours prononcé.

BERNARD DE MAISTRE fut élu Capitoul de Toulouse le Dimanche après la fête de Sainte-Foy, l'an 1320, avec *Pierre de Castelnau*, Damoiseau, *Bernard de*

*Saint-Loup*, auſſi Damoiſeau, & autres Gentilshommes; & fut nommé une ſeconde fois Capitoul le 23 Octobre 1328.

ROBERT LE MAISTRE étoit, en 1396, Maître-d'Hôtel de JEAN DE FRANCE, Duc de Berri & d'Auvergne, Comte de Poitou & de Boulogne.

I. ALMAURY DE MAISTRE fut Secrétaire de LOUIS DE FRANCE, Duc de Guienne. Le Roi CHARLES VII, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à LOUIS DE FRANCE, ſon fils, lui fit don de 50 francs d'or, par Lettres du 10 Avril 1410. Il avoit épouſé *Catherine Patarde*, & ne vivoit plus le 12 Octobre 1435, lorſque ſa femme, alors veuve, donna quittance au Receveur général des Finances en Languedoc & Guienne, de la ſomme de 100 livres tournois, dont le Roi l'avoit gratifiée, par Lettres du 3 Septembre de la même année.

D'anciens titres annoncent que la Famille DE MAISTRE forma dès-lors différentes branches, dont l'une paſſa en Poitou, & poſſéda, dans cette Province, dès l'an 1513, les Seigneuries de la Papiniere, de la Vaſcetiere & d'Aizenay. Celle qui demeure en Languedoc a poſſédé, dans cette Province, les Seigneuries de Saint-Felix, de Complon, de Cabrieres & de Léouſſe.

II. LOUIS DE MAISTRE, fils d'ALMAURY, eut d'*Anne Eſtienne*, ſon épouſe, trois garçons: — ANTOINE, qui ſuit; — JEAN, Docteur ès-Droits, Avocat en la Cour des Comptes de Montpellier, mort ſans avoir été marié; — & PIERRE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

III. ANTOINE DE MAISTRE, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, compoſé de dix Compagnies, chacune de 100 hommes, par autre commiſſion du 6 Mars 1597, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1622, ſe ſignala ſous le regne de LOUIS XIII, à la tête d'une Compagnie de 100 hommes qu'il commandoit. Il épouſa *Suſanne Melet*, dont: — 1. LOUIS, qui fit, en qualité de Gentilhomme volontaire, la campagne de Rouſſillon en 1639. Il avoit épouſé *Anne de Maiſane*, & en eut un fils, mort ſans alliance; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. BERNARDINE; — 4. ANNE, mariée à *Bernard de Joly*; — 5. & autre ANNE, alliée, le 8 Mars 1631, à *Pierre de Paſcal*, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier.

IV. BERNARD DE MAISTRE, Capitaine au Régiment de Caſtrevieille, Infanterie, en 1636, épouſa *Suſanne de Ricard*, de laquelle il eut: — LOUIS, qui ſuit; — & deux filles, ANNE, mariée à *Daniel de Montcalm*, Seigneur de la Baume, Capitaine au Régiment de Montpezat; & JEANNE DE MAISTRE, mariée dans la Maiſon de *Baſchi*.

V. LOUIS DE MAISTRE, II. du nom, attaché près de la perſonne du Prince *de Condé*, fut diſpenſé, par ordre de ce Prince, de ſe trouver au ban & arriere-ban, convoqué en 1639, & épouſa *Antoinette*, Dame de Thoiras, fille de *Louis Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, II. du nom, Marquis de Thoiras & de Saint-Michel, Comte d'Aubijoux, Baron de Caſtelnau, Beleſta & Sauveterre, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1658, Sénéchal & Gouverneur de Montpellier en 1665, & d'*Eliſabeth d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, dont trois filles: — LUCRÉCE, SUSANNE & ANNE DE MAISTRE-DE-THOIRAS.

*SECONDE BRANCHE.*

III. PIERRE DE MAISTRE (troiſieme fils de LOUIS, I. du nom, & d'*Anne Eſtienne*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Colonel d'un Régiment qu'il leva à ſes frais, ſe ſignala, en cette qualité, ſous LOUIS XIII; fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'un des plus vaillans & expérimentés Capitaines de ſon tems. Il mérita, par ſa ſageſſe & ſes vertus, l'eſtime & la confiance générale; gagna les eſprits & les ramena à l'obéiſſance due à leur légitime Souverain. La reddition de Montpellier, en 1622, fut le fruit de l'habileté de ſes négociations. En conſultant l'Hiſtoire d'*Henri*, II du nom, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc,

*Liv.* 2, *Chap.* 8, *p.* 157 jusqu'à la *page* 170, on lit que « le Capitaine DE » MESTRE, de Clermont, pour lors habitant Montpellier, appuya davantage » les intelligences que le Duc *de Rohan* avoit dans Montpellier pour faire la » paix, & qu'en cette rencontre il agit le plus utilement pour le service du Roi, » que par son adresse il gagna la plus grande partie des plus obstinés dans la » rébellion; & qu'il fut le plus utile instrument de la paix dans Montpellier, » qui se soumit au Roi le 19 Octobre 1622 ». Ce PIERRE DE MAISTRE épousa *Madelene de Paule*, fille de noble *Geraud de Paule*, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, par commission du 27 Octobre 1589, & de *Peyronne d'Herail*. Sa femme lui survécut, & elle ne vivoit plus le 20 Février 1650. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. RAIMOND, légataire de son pere, par son testament du 5 Mai 1638. Il servoit en qualité de Capitaine d'Infanterie en 1650; — 3. JEAN, Capitaine au Régiment de Granges, tué au siége de Porto-Longone, le 15 Août 1649; — 4. & MARIE, femme de *François Palloulat*, Ecuyer.

IV. PHILIPPE DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Cabrieres en Languedoc, successivement Enseigne au Régiment de Castrevieille, Infanterie (Compagnie de BERNARD DE MAISTRE, son cousin), en 1636, passa, en 1637, au Régiment de Languedoc, aussi Infanterie, en qualité de Lieutenant; fut ensuite Capitaine au Régiment de Lecques en 1639 & 1640; leva une Compagnie au Régiment d'Anduse, Infanterie, par commission du 11 Juin 1642, y servit jusqu'en 1648, qu'il passa, en la même qualité de Capitaine, au Régiment de Coligny-Savigny; leva, en 1673, une Compagnie de Chevaux-Légers, composée de 50 hommes, au Régiment de Stroff, Cavalerie Allemande, par commission du 10 Décembre de la même année; & enfin entra au Régiment de Schomberg, où il est mort Lieutenant-Colonel de ce Régiment, avec rang de Colonel. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1653, *Catherine de Montagnac*, sœur de *Marguerite*, mariée à noble *Abraham-Arnail Farettes*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Montagnac*, Conseiller au Présidial de Beziers, & de *Laure de Bouzet*. De ce mariage naquirent : — 1. PIERRE, lequel, par Lettres datées à Beziers le 25 Avril 1697, fut nommé pour aller servir dans la Compagnie des Gentilshommes du Languedoc, mandés pour le ban & l'arriere-ban; passa la revue à Beziers le 20 Mai 1697, & fit la campagne de cette année; — 2. PHILIPPE DE MAISTRE, II. du nom, Cornette au Régiment de Praslin, Cavalerie, par brevet du 15 Janvier 1689, & Capitaine en 1715; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

V. JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Léousse en Languedoc, fit ses premieres années à l'armée d'Italie, en qualité de Volontaire, au Régiment de Praslin, Cavalerie, Compagnie de M. *d'Estaniol*, son parent (Lieutenant-Colonel, Commandant & Capitaine au même Régiment); servoit dans l'armée au camp de Florence, le 5 Août 1691; & entra, en 1692, dans le Corps des Gentilshommes, où il servit jusqu'en 1695, qu'il entra, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Puynormand, Infanterie : ce Régiment ayant été incorporé, après la paix de 1697, dans le Régiment Royal, il y servit en qualité de Lieutenant, fit toutes les campagnes depuis 1701, tems auquel la guerre, pour la succession à la Couronne d'Espagne, commença; fut nommé Capitaine au Régiment Royal, par commission du 24 Décembre 1705; Chevalier de Saint-Louis le 31 Juillet 1721; & continua ses services jusqu'en 1728, qu'il mourut, à la tête du Régiment Royal. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier 1713, *Isabelle-Mutinot-de-la-Carnoye*, fille de *Bernard Mutinot*, Seigneur de la Carnoye, & d'*Isabelle d'Arras*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles, mortes au berceau. Le fils qui reste, est

VI. JEAN-ARMAND-PHILIPPE DE MAISTRE, Baron de Vaujour, Seigneur de Montauban, Vergaland & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie. Il a également signalé sa sagesse & sa valeur, pendant 28 ans qu'il a servi dans ce Régiment, en toutes les occasions générales & particulieres où il a été employé. Ayant été détaché, en 1734, avec

50 Grenadiers, pour s'emparer d'un des postes de la ville de Tréves, il exécuta cette entreprise avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Il en a encore donné une preuve plus éclatante, la même année, au siége de Traerbach, en devançant les Grenadiers & Dragons qui composoient le détachement commandé pour attaquer le fossé de la place, qu'il fit abandonner aux ennemis, en s'y précipitant à la tête de 50 travailleurs. A l'affaire de Dingelfing, en 1743, étant entouré de toutes parts d'un côté, & de l'autre, borné par la riviere d'Iser, il parvint, par son habileté, à ramener un corps de troupes qu'il commandoit. Enfin à la bataille de Fontenoy, il se comporta avec tant de bravoure dans les différentes attaques où il se trouva, que feu Sa Majesté le décora de la Croix de Saint-Louis. Animé par cette récompense, il a continué à se distinguer dans le service jusqu'en 1748, que ses forces affoiblies & ses infirmités l'ont forcé à demander sa retraite. C'est en considération de la noblesse ancienne de sa Famille, de tous ses services & de ceux de ses ancêtres, que la Terre & Seigneurie de *Vaujour*, située en l'Isle de France, avec union de celles de *Montauban* & de *Vergaland*, a été érigée en titre de *Baronnie*, avec attribution du titre de *Baron*, pour lui & sa postérité, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Mai 1763, enregistrées au Parlement le 11 Janvier 1764, & en la Chambre des Comptes. Cette Terre de *Vaujour*, qui avoit déja été décorée de semblable dignité, est d'un revenu considérable, & jouit de tous les droits de haute, moyenne & basse Justice, & mouvances sur un grand nombre de fiefs. Il a épousé 1°. *Marie-Madelene-Thérese de Langellerie*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1754, *Marguerite-Françoise Poullain*, fille de feu *Antoine Poullain*, Ecuyer, Conseiller du Roi en ses Conseils, son premier Avocat-Général en la Cour des Monnoies de Paris, & de Dame *Renée Petit*, de laquelle il a : — 1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEANNE-MARGUERITE DE MAISTRE; — 3. & ELISABETH-RENÉE DE MAISTRE, appellée *Mademoiselle de Vaujour*.

VII. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, né le 27 Avril 1756, ci-devant Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a été nommé, en Juillet 1772, Enseigne aux Gardes-Françoises.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons de *Bermond du Caylar*, *Montcalm*, d'*Estagnole Saint-Felix*, &c. Les armes : *d'argent, à deux fasces de gueules, au chef chargé de cinq hermines de sable.*

MAISTRE DE LA GARLAYE (LE) : Maison d'une ancienne Noblesse militaire de l'Evêché de Nantes en Bretagne, dont il est parlé dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p.* 473 *& suiv.* Selon *Moréri* (édition de 1759), le premier, connu par les titres, est

ARTUR LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, paroisse de Saint-Aubin-des-Châteaux, Chevalier, Chambellan de JEAN II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, qui, par acte du 20 Octobre 1289, dont l'original se trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en son nom avec *Maurice*, Seigneur *de Craon*, & de Sablé, Chevalier, pour raison du désistement que ce Seigneur devoit donner au Duc, de ses prétentions sur les Terres qu'*Amauri de Craon* avoit cédées à PIERRE I, Duc de Bretagne. — FRANÇOIS LE MAISTRE fut présent avec les Seigneurs *de Beaumanoir*, *de Montauban* & plusieurs autres, au partage des enfans de JEAN II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande de Dreux*, sa femme, fait au Château de Succeniou l'an 1311. — LOUIS LE MAISTRE étoit Capitaine de Carhaix en 1342, lorsque *Charles de Blois* prit cette ville sur *Jean de Montfort*. — JEAN LE MAISTRE est compris en qualité d'*Ecuyer* dans la Montre du Sire *de Clisson*, Chevalier Banneret, faite à Ploermel le 1 Mai 1380; — ALAIN LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, qui paroît être le même que celui qui suit; — & JEAN LE MAISTRE, son frere, sont nommés dans le Parlement général tenu à Rennes, par JEAN IV, Duc de Bretagne, le 9 Septembre 1398. — JEAN LE MAISTRE est compris dans

le compte de *Jean de Mauléon*, qui paya un mois & demi aux Chevaliers & Ecuyers commandés pour accompagner RICHARD, frere du Duc *de Bretagne*, l'an 1414.

I. ALAIN LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, (qui paroît le même que celui dont il est parlé ci-dessus) est le premier depuis lequel la filiation est prouvée par titres authentiques. Il donna partage à viage à JEAN LE MAISTRE, son frere puîné, & à GILLETTE LE MAISTRE, sa sœur, le 17 Avril 1360, & se trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit 50 lances, & y fit de si belles actions, que, pour l'en récompenser, le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, le fit Capitaine des Ville & Château de Jugon. Il avoit épousé, par contrat du 7 Août 1351, *Jacqueline de Fercé*, de laquelle vint :

II. GUILLAUME LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, marié, par contrat du 18 Avril 1389, avec *Jeanne de Chamballan*. Il laissa pour enfans : — OLIVIER, qui suit ; — & ROBERT LE MAISTRE DU BOISVERT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit *de Rhodes*, & Commandeur de la Commanderie de Faugaret de la ville de Guerrande l'an 1438, mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la 22^e liasse des Archives de la Commanderie de Saint-Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, fut présent, en 1425 avec le Comte *de Richemont*, le Seigneur *de Châteaubriant*, le Maréchal & l'Amiral de Bretagne & plusieurs autres, à l'Ordonnance faite par JEAN V, Duc de Bretagne, pour une levée & l'assemblée de l'arriere-ban dans tout le Duché. Il donna pouvoir, le 14 Mars 1465, à son fils puîné PIERRE LE MAISTRE DE LA GARLAYE, d'affermer le bois de la Seigneurie du Boisvert, & avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1423, *Jeanne de la Fontaine*, du pays du Maine, de laquelle il eut : — ROLAND, qui suit ; — & PIERRE LE MAISTRE, auteur des Seigneurs de la Garlaye, rapportés ci après.

L'on trouve JEAN & ALAIN LE MAISTRE au nombre des Nobles qui prêterent serment à Guingamp l'an 1437, au Duc JEAN V, de conserver la succession de son Duché, de mâles en mâles.

IV. ROLAND LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, reçut des dons considérables de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, en reconnoissance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres. Il fit reconnoître à PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, son frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il usa de libéralité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4 Mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la noblesse de son extraction. ROLAND épousa *Louise de la Ferriere*, de laquelle il laissa pour fille unique

V. JEANNE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Robert de la Pommerais*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Pierre de Marbré*, Chevalier, Capitaine des ville & Château du Gave, duquel elle eut pour fille unique — *Hélene de Marbré*, mariée avec *Jean de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay-Chaffaux, lequel vendit & démembra les Fiefs & Domaines de la Terre du Boisvert qui étoient considérables.

*Seigneurs de LA GARLAYE.*

IV. PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, & de *Jeanne de la Fontaine*, prêta serment à Lamballe en 1437, & épousa, par contrat du 19 Juin 1466, *Françoise de Guiheneuc*, fille de *Georges de Guiheneuc*, Chevalier, Seigneur de la Garenne, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de Montboucher*. Il en laissa ; — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ARMEL, qui a fait la branche des Seigneurs de Creneuc ; — 3. & OLIVE LE MAISTRE, Dame de la Mordelais, par donation de son oncle maternel, à laquelle son frere, comme héritier principal & noble de ses pere & mere, donna partage à viage dans leur succession le 7 Février 1493. Elle fut mariée avec *César de Mauny*, Chevalier, Seigneur des Rosiers.

V. Jean le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & y combattit vaillamment auprès du Roi Charles VIII. Il est employé pour quatre aunes trois quarts de drap parmi les Gentilshommes Chambellans de la Reine Anne de Bretagne, dans le compte rendu par *Victor Gaudin*, Argentier de cette Princesse, du deuil & beguin du feu Roi son mari. Depuis il suivit le Roi Louis XII en Italie, & après le départ de ce Prince, il se mit dans le Corps des troupes que *Beraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & se trouva le jour de Noël de l'an 1502, au combat de Terrenove, où les Espagnols, commandés par D. *Hugues de Cardonne*, furent entierement défaits par les François. A son retour en France, il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par Brevet du 9 Mai 1503, & ensuite Gouverneur de Montreuil-sur-Mer en Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1490, *Guyonne Blanchet du Plessis de Besné*, fille de *César Blanchet*, Chevalier, Seigneur du Plessis, & de Dame *Julie de Talhouet*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Gilles, auquel son frere aîné donna partage à viage des successions de leur pere & mere, le 16 Mai 1538. Il fut Capitaine des Chevaux-Légers, & eut Commission du Roi Henri II, le 29 Juillet 1549, pour conduire 100 hommes d'armes de Pontoise à Montreuil-sur-Mer; — 3. Jean, qui traita avec son frere aîné, pour raison du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 Novembre 1554; — 4. & Blanche le Maistre, mariée à *Jean Chalot*, Ecuyer, Seigneur de la Chaloussais & du Boschet, qui en eut — *Etienne Chalot*, Ecuyer, Seigneur du Boschet, pere de — *Susanne Chalot*, femme d'*Auffray de Lescouet*, Chevalier, premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne.

VI. Jacques le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, épousa, par contrat du 15 Octobre 1545, *Françoise de Kerouallan*, fille de *Guillaume de Kerouallan*, Chevalier, Seigneur de Kerver, & de *Jeanne Langcouen*. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Jacques, partagé noblement par son frere aîné, ainsi que ses autres freres & sœur, comme juveigneur d'une Maison noble de toute antiquité; — 3. Etienne le Maistre, Seigneur de la Mastinais, qui fut pere de Samuel le Maistre, Seigneur de la Reinelaye, qui de *Lea de Vassault*, sa femme, laissa pour fille unique — Marguerite le Maistre, mariée à *Olivier du Boisguiheneuc*, Seigneur de la Cour de Boué; — 4. Isaïe, tué dans les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi; — 5. & Louise le Maistre, mariée, par contrat du 23 Mars 1566, avec *François de Mauhugeon*, Chevalier, Seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, dont: — *Marie de Mauhugeon*, fille unique, alliée avec *François d'Appelvoisin*, Chevalier, Seigneur de Brebaudet en Poitou.

VII. Guillaume le Maistre, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, de Cherhal & du Douet-Garnier, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut fait prisonnier dans le Château de Blein, dont il étoit Capitaine, & vendit la Terre du Douet-Garnier, pour payer sa rançon. Il fut aussi Capitaine pour le Roi des Ville & Château de Vitré, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, chef de la Ligue en Bretagne, qui, après avoir été contraint de lever le siége de Vitré, fit brûler une tour du Château de la Garlaye; mais le Roi Henri IV lui donna 3000 livres le 1 Octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce Prince le nomma en 1595, pour assister, de sa part, aux conférences qui devoient se tenir à Fougeray, pour y traiter de la paix avec le Duc *de Mercœur*, dont il obtint un passeport le 7 Décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de sa suite ordinaire. Il reçut du Roi, le 3 Janvier 1596, une gratification de 3000 livres pour ses bons & importans services; fut fait Capitaine de 50 hommes-d'armes, par Brevet du 12 Avril 1597, & eut permission le 10 Janvier 1600, d'assembler ses Vassaux & ceux de ses voisins pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié, par contrat du 18 Octobre 1595, avec *Madelene de Chezelles*, fille de *Christophe de Chezelles*, Chevalier, Seigneur de Noëuil sous Faye-la-Vineuse & de la Loutiere, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur des Ville & Château de Sedan, & de *Marie*

*de Montleon.* Leurs enfans furent : — 1. SAMUEL, qui suit ; — 2. LOUISE, mariée le 7 Janvier 1627, avec *Gabrielle de Goullaynne*, Chevalier, Seigneur du Mortier ; — 3. JEANNE, alliée, le 17 Septembre 1629, avec *Henri de Vay*, Chevalier, Seigneur de la Fleuriais ; — 4. & une autre fille, mariée avec le Seigneur de Bonnemaison & de Lorme, du surnom *de Préauvé.*

VIII. SAMUEL LE MAISTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le premier *Maurice de Nassau*, puis fut fait Capitaine d'Infanterie en France, sous le regne de LOUIS XIII. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1627, *Susanne du Bouays*, fille aînée de *Pierre du Bouays*, Chevalier, Seigneur de Mesneuf, & de *Susanne de la Roussardiere*, Dame de la Saugere, dont pour fils unique

IX. SAMUEL LE MAISTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin & de Cherhal, marié, par contrat du 10 Avril 1660, à *Judith Couyer*, fille de *Jean Couyer*, Chevalier, & de *Judith du Châtelier*, Seigneur & Dame du Tertre, de Treviset, de Trelouban-lès-Keroger. Il en eut :

X. JEAN-RENÉ LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, depuis de Laubanie, mort en son Château de la Garlaye le 4 Juillet 1733, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épousé, par contrat du 5 Décembre 1694, *Anne-Elisabeth de Scepeaux*, morte le 2 Août 1729, fille de *Charles de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyan, de la Gravoyere & de la Corbiniere, & d'*Isabelle de Mesnardeau-Maubreil.* De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né au Château de la Garlaye le 22 Novembre 1700, reçu Chanoine de l'Eglise & Comte de Lyon le 6 Novembre 1728, après avoir fait sa preuve de Noblesse militaire de 16 quartiers, Vicaire-Général du Diocèse de Lyon, Conseiller & Aumônier du Roi le 27 Décembre 1730, nommé Abbé commendataire de l'Abbaye de Chery, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Reims le 24 Septembre 1734, élu, le 22 Mars 1735, par l'Assemblée Provinciale de Lyon, pour Député du second Ordre de cette Province à l'Assemblée générale du Clergé de France tenu à Paris la même année, & nommé à l'Evêché de Clermont en Auvergne en 1742 ; — 3. PAUL-MARIE, né au Château de la Garlaye le 25 Septembre 1702, mort en 1723 ; — 4. & une fille, née le 3 Août 1698.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Vallée-Plémodan, né le 29 Janvier 1696, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie au mois de Mars 1712, ensuite Capitaine de Dragons & reformé à la suite du Régiment Colonel-Général, épousa, par contrat du 23 Avril 1732, *Françoise-Marie de la Bourdonnaye*, fille d'*Yves-Marie de la Bourdonnaye*, Chevalier, Marquis de la Juliennais, Seigneur de la Cordomaye, de Montluc & de la Vallée-Plémodan, Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne Bodoyec de Kervillio.* Il en a eu — MARIE-HENRI-CHARLES LE MAISTRE DE LA GARLAYE, né le 6 Avril 1733, dont nous ignorons l'état actuel.

La branche des Seigneurs *de Creneuc*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*, a été déclarée *noble d'extraction ;* & par Arrêt du 3 Juillet de la même année SAMUEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bernardiere, au rapport du même M. *Raoul*, Intendant de la Province, a été aussi déclaré *noble d'extraction.* Ceci est extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent accosté de deux épées de même, garnies d'or, la pointe en haut aussi d'or.*

MAISTRE (LE) : On lit dans le *Mercure de France*, Août 1773, *pag.* 211, que c'est une ancienne Noblesse de Robe, qu'on a vu, dans tous les tems, puiser, dans son attachement à la Couronne, la source de la fidélité la plus constante, au milieu même des plus grandes révolutions.

Elle tire son origine d'un Prévôt de Paris, qui vivoit avant l'an 1300. Elle a produit, pendant 22 regnes, cinq Abbesses, deux Chanoinesses, une Supérieure de Saint-Cyr, des Capitaines de Vaisseaux, Colonels, Gouverneurs de places, commandans les bans & arriere-bans, un Lieutenant-Général d'Artillerie, des Conseillers d'Etat, dix-neuf Conseillers du Parlement, trois Avocats-Généraux, trois Présidens à Mortier & un premier Président.

*Blanchard*, *Mezeray*, le P. *la Baune* & une infinité d'autres Ecrivains apprennent que cette Famille s'est distinguée dans tous les états, & que nos Souverains ont créé pour elle la place de septieme Président à Mortier en faveur de JEAN LE MAISTRE, qui fit rendre le célebre Arrêt pour le maintien de la *loi salique* lors de la réduction de Paris, & qu'HENRI IV appelloit son *bon Président*. Elle a formé plusieurs branches, & remonte, dit *Moréri*, à JEAN qui suit.

I. JEAN LE MAISTRE, reçu Avocat-Général du Parlement le 29 Avril 1482, sous le regne de LOUIS XI, mourut le 19 Juin 1510. Il avoit épousé *N.... de Saint-Germain*, & en eut: — ANTOINE, Conseiller au Parlement, dont on ne connoît point la postérité; — & GEOFFROI, qui suit.

II. GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, Gumoy, Bertigny & de Saint-Philbert, Prévôt de Mont-Lhéri & anciens ressorts en 1515, mort le 1 Juillet 1545, avoit épousé, 1°. par contrat du 2 Mars 1492, *Catherine Fremin*, fille de *N.... Fremin*, Prévôt de Mont-Lhéri, morte le 1 Novembre 1515, & 2°. en 1517, *Catherine le Febvre*, morte en 1532. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. CLAUDE, Docteur Régent en la Faculté de Médecine, Chanoine du Mans & de Meaux, Prieur de Chaumont & Curé de Chevire-le-Gauldin; — 3. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Ferrieres; — 4. PIERRE, tige de celle des Seigneurs de Vaux & de Montsabert, mentionnée en son rang; & du second lit: — 5. JULIEN, chef de la branche des Seigneurs de Grandchamp, aussi rapportée ci-après; — 6. & MARGUERITE, mariée à *Jean Regnault*, qui fut pourvu de l'office de Prévôt de Mont-Lhéri, par la démission qu'en fit en sa faveur GEOFFROI LE MAISTRE, son beau-pere.

III. JACQUES LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buisson, Procureur du Roi au Trésor, mort avant l'année 1544, ainsi qu'il paroît par le partage du 2 Juillet de ladite année, fait en présence de GEOFFROI LE MAISTRE, entre tous ses enfans & petits-enfans, issus de JACQUES, comme représentans leur pere, avoit épousé, par contrat du 4 Octobre 1510, *Jeanne Diguet*, fille de *Guillaume Diguet*, Seigneur des Brosses, Procureur du Roi en sa Chambre du Trésor, & de *Marie des Moulins*, sa premiere femme, dont il eut: — 1. DENIS, qui suit; — 2. NICOLAS, Page du Duc *d'Aumale*, mort mineur sans postérité; — 3. & MARIE, alliée à *Claude de Saint-Yon*, pourvu de la charge de Procureur du Roi en la Chambre du Trésor, après le décès de JACQUES LE MAISTRE, son beau-pere.

*Guillaume Diguet* avoit épousé, en secondes noces, *Etiennette de la Maisonfort*, qui fit une donation, le 13 Janvier 1629, à *Jeanne Diguet*, sa belle-fille, & à JACQUES LE MAISTRE, son mari, tant pour eux que pour DENIS LE MAISTRE, leur fils, & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à son nom celui de *la Maisonfort*, & à ses armes celles de la Famille de *la Maisonfort*, qu'elle a déclaré être écartelées des armes des *Anjorrans*, & dont la Famille étoit éteinte dans sa personne. C'est la seconde branche, qui a pris le nom de *la Maisonfort*.

IV. DENIS LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buisson, des Brosses & des Coudreaux, Conseiller, Secrétaire ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, & frere unique d'HENRI III, avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1476, *Marie le Noir*, Demoiselle de Madame RENÉE DE FRANCE, fille, sœur & tante du Roi, Duchesse de Ferrare & de Chartres, &c. fille de *Pierre le Noir*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de Gien, & de *Jeanne Buatier*. Les révolutions arri-

vées alors dans l'Etat par les erreurs de *Calvin*, les désunirent d'avec Gilles le Maistre, leur oncle, aussi attaché aux intérêts de l'Eglise & de l'Etat, que les autres étoient zélés Protestans, & cette différence de Religion & de sentimens en fit comme deux Familles différentes, qui ne se connurent plus, ainsi qu'avec les autres branches. Denis le Maistre eut de son mariage : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Paul, auteur de la branche de *la Maisonfort*, éteinte dans son petit-fils Antonin-Paul le Maistre de la Maisonfort, II. du nom, Capitaine de Vaisseaux, mort sans alliance ; — 3. Denis, auteur de celle des Seigneurs des Coudreaux, rapportés ci-après ; — 4. Marie, femme de *Jean Gravet*, Avocat au Parlement ; — 5. Catherine, mariée à *Gédéon Lancemaut*, Seigneur de Chevrigny, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France ; — 6. & Susanne, alliée avec *Gui de Saint-Jehan*, Seigneur de Rochefort.

V. Pierre le Maistre, Seigneur des Brosses & de Beaumont, se fit Catholique & s'établit en Provence. Il épousa, par contrat du 1 Février 1610, *Clerice Altoüihs*, fille de *Philippe*, Baron de Castellane, & de *Renée de Rieux*, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & petite-fille du Maréchal *de Rieux*. Pierre eut de son mariage :

VI. Guillaume le Maistre, Seigneur des Brosses & de Beaumont, Capitaine au Régiment de Lorraine. Il avoit épousé, par contrat du 1 Mars 1630, *Eléonore de Barras*, fille de *Joseph*, Seigneur de la Roubine, Mirabeau & de Gaubert, & d'*Eléonore de Barras*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Claire, mariée, 1°. dans la Maison de *Cabre* ; 2°. dans celle de *Salomon* ; & 3°. avec *Françoise de Vincheguerre*. Elle mourut sans enfans ; — 3. & Eléonore, mariée, par contrat du 14 Mai 1659, à *François de Forbin-Gardane*, frere aîné du Chef-d'Escadre des Armées Navales.

VII. François le Maistre, Seigneur des Brosses, de Beaumont, & en partie de Mirabeau, épousa, par contrat du 22 Juillet 1670, *Anne de Segnier*, & prêta hommage de sa Terre de Mirabeau le 26 Novembre 1672. Ses enfans furent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Claude, Garde de la Marine, tué dans un combat donné en 1704 ; — 3. François, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. Jean, Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi d'Espagne ; — 5. Joseph, mort Ecclésiastique ; — 6. & Claire le Maistre, veuve de noble *Joseph de Podio*, Ecuyer de la ville d'Aix.

VIII. Pierre le Maistre, II. du nom, Seigneur des Brosses, de Beaumont, &c. s'allia, par contrat passé à Marseille devant *Fabron*, Notaire, le 23 Avril 1695, avec *Catherine de Porradde*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise-Thérese Menc-Campagne*, dont : — 1. Jean-François, qui suit ; — 2. Thérese, femme de *Scipion d'Armand*, Seigneur de la Garciniere ; — 3. & Marie-Anne, épouse de *Robert*, Comte *de Signorini*, Gentilhomme Florentin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

IX. Jean-François le Maistre, Seigneur de Beaumont, ancien Capitaine de Gáleres & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, contrat passé à Marseille devant *Boyer* & *Grosson*, Notaires, le 28 Janvier 1743, *Elisabeth de Gantel-Guitton de Mazargues*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Mazargues, & de *Madelene du Mont*, dont cinq garçons & une fille, sçavoir : — Nicolas-Jean-André, qui étoit Page de M. le Duc *de Penthievre* en 1759 ; — François-Joachim ; — Jean-Batiste ; — Jean-François ; — Robert-Bernard-Denis ; — & Marie-Anne le Maistre.

*Seigneurs des Coudreaux.*

V. Denis le Maistre, II. du nom, Seigneur des Coudreaux, troisieme fils de Denis I, & de *Marie le Noir*, avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1628, *Catherine Monceau*, fille de *Jacques Monceau*, Conseiller du Roi en l'Election de Châteaudun, & de Bonneval, & de *Catherine Gentil*. Leurs enfans furent : — Jacques, qui suit ; — & Daniel le Maistre, Seigneur de la Bretonniere, marié, par contrat du 20 Avril 1671, à *Judith Boutinon*, fille de *Samuel Bou-*

tinon, Seigneur des Hayes, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de *Judith Carton*, dont vinrent deux filles. — La premiere, nommée JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, fut mariée, le 16 Août 1685, à ISAAC LE MAISTRE, son cousin-germain. — La seconde, CATHERINE LE MAISTRE, épousa, 1°. *Henri-Daniel*, Seigneur *de Grangues* & de Martragny, Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen le 5 Juin 1696; 2°. *René d'Aubert*, Marquis d'Aubœuf, Gouverneur de Fecamp, & Capitaine général de la côte de Normandie en 1709; & 3°. en 1713, à Don *Paul Coute de Gemelli*, Italien.

VI. JACQUES LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de la Trésorerie & de la Thibaudiere, avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1657, *Jeanne Crommelin*, fille de *Pierre Crommelin*, originaire d'Hollande, & de *Marie des Ormeaux*, de laquelle il eut: — 1. ISAAC, qui suit; — 2. PIERRE-HENRI, Seigneur du Marain, Roinville, &c. marié, par contrat du 10 Juillet 1703, à *Marie-Rachel de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Seigneur de la Cramouille, & de *Marie Mariette*, dont deux filles: l'une mariée au Marquis *de Ségur*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie; & l'autre, femme du Comte *de Ségur-de-Cabanac*, Brigadier des Armées du Roi, Guidon des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. MARIE-JEANNE, mariée, par contrat du 3 Février 1685, à *André Crommelin*, Seigneur de Muis & de Bonnemart; — 4. SUSANNE-MADELENE, alliée, par contrat du 21 Mai 1691, à *Etienne de Guillerault*, Baron de Bleré, dont: — *Etienne-Jacques de Guillerault-de-Bleré*, mort Conseiller au Parlement. Il avoit épousé une fille de M. *Delpech*, Marquis de Mereville, Conseiller de Grand'Chambre; — 5. & JEANNE LE MAISTRE, mariée, par contrat du 26 Septembre 1694, à *Henri-Auguste de la Tour*, Marquis d'Ezenay, Seigneur de la Gorée, de la Cressoniere & de la Menardiere. Leurs enfans sont: — *Henri-Auguste de la Tour*, Marquis d'Ezenay; — *Henriette-Catherine de la Tour-d'Ezenay*, Dame de la Menardiere, mariée à *Louis-Henri d'Asnieres*, Seigneur de Lucques, &c.; — & *Jeanne-Hélene de la Tour-d'Ezenay*, Demoiselle de la Cressoniere.

VII. ISAAC LE MAISTRE, Seigneur de la Trésorerie & de la Thibaudiere, avoit épousé, par contrat du 16 Août 1685, JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, sa cousine-germaine, fille de DANIEL LE MAISTRE, & de *Judith Boutinon des Hayes*, dont: — JACQUES, Avocat au Parlement, mort mineur & sans postérité; — & DANIEL-HENRI, qui suit.

VIII. DANIEL-HENRI LE MAISTRE, Seigneur de Saint Péravy, Conseiller au Parlement, est mort Conseiller honoraire le 7 Avril 1773, dans la 78e année de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mars 1728, *Elisabeth-Julienne Poyrier*, fille de *Charles-Claude Poyrier*, Seigneur d'Estry & de Varennes, Receveur général des Finances, & de *Louise Molé*. De ce mariage sont issus: — LOUIS-HENRI, Conseiller au Parlement de Paris; — & ELISABETH-LOUISE LE MAISTRE, femme de *Jacques-Jérôme Jollivet de Vannes*, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville de Paris. Elle est morte le 8 Octobre 1765.

*Branche des Seigneurs de FERRIERES.*

III. GILLES LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur de Cincehour & de Monthelon près Mont-Lhéri, né en cette ville, (troisieme fils de GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, &c. & de *Catherine Fremin*, sa premiere femme), passa sa jeunesse dans le Barreau, où il acquit la réputation de grand Orateur & d'excellent Jurisconsulte, ce qui donna lieu à FRANÇOIS I. de l'honorer, en 1541, de la charge de son Avocat-Général. HENRI II voulant reconnoître les services qu'il avoit rendus au Roi son pere & à lui, le pourvut, en 1550, de l'Office de Président à Mortier, & l'éleva, en 1551, à la place de premier Président au Parlement de Paris. Il eut le malheur de voir naître de sanglantes factions, qui, sous prétexte de Religion, désolerent depuis toute la France; mais ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler sa constance, ni l'empêcher de soutenir les intérêts de l'Etat

jusqu'à sa mort arrivée le 5 Décembre 1562, à la 63^e^ année de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe. Voyez son éloge dans *Moréri*, édition de 1759. Il avoit épousé, par contrat du 18 Septembre 1525, *Marie Sapin*, fille de *Jean*, Seigneur de Rozieres & de la Bretaiche en Touraine, Receveur général des Finances en Languedoc, & de *Marie Brosset*, fille de *Michel Brosset*, Comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne de Briçonnet*, cousine-germaine de *Guillaume de Briçonnet*, Cardinal, dit *de Saint-Malo*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Nicolas, Conseiller au Parlement, Aumonier ordinaire du Roi, Chanoine de l'Eglise de Paris, Prieur de Choisy en Brie & de Saint-Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23 Mai 1568 ; — 3. Geneviéve, mariée à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris; — 4. Marthe, alliée, en Juin 1551, à *Jean de Longueil*, Seigneur de Maisons-sur-Seine, Conseiller au Parlement ; — 5. & Claude le Maistre, morte le 22 Septembre 1556, femme de *Claude Berziau*, Seigneur de Marcilliere, Conseiller au Grand-Conseil.

IV. Jean le Maistre, Seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, Conseiller au Parlement, mort en Novembre 1585, âgé de 55 ans, avoit épousé, 1°. *Catherine Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes, & de *Catherine Pommereu* ; & 2°. *Rose de l'Espine*, dont il eut quelques enfans. De son premier mariage vint, pour fils unique :

V. Gilles le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épousa *Marie Hennequin*, fille de *Claude*, Seigneur de Bermainville & de Compans, Maître des Requêtes, (voyez Hennequin, Tome VIII,) & de *Madelene Seguier*. Il en eut : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de Bermainville, marié à *Elisabeth Orlandini*, dont des enfans ; — 3. Marie, morte en Octobre 1647, femme de *Robert de Balsac*, Seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brizette, &c. ; — 4. Marguerite, alliée à *Séraphim du Tillet*, Seigneur de Montramé, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; — 5. Louise, morte en Juillet 1600, femme de *Louis de Cledié*, Seigneur de Bellot & de Chambry, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi ; — 6. Madelene, mariée à *Henri de Blottefiere*, Seigneur de Morlancourt & Plainval ; — 7. & Catherine le Maistre, Religieuse en l'Abbaye du Moncel.

VI. Gilles le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Conseiller au Parlement, mort le 24 Octobre 1630, avoit épousé *Marie de Pastoureau*, fille de *François*, Baron de Sansac & de Cellefroin, Seigneur de Saint-Laurent, Conseiller au Parlement de Paris. Elle mourut le 27 Février 1636, laissant : — Jean, qui suit ; — & François le Maistre, Seigneur de Persac en Poitou, de Belloc & en partie du Marquisat de Ferrieres, Conseiller de Grand'Chambre, mort le 14 Septembre 1685. Il avoit épousé, en secondes noces, *Marie le Feron*, dont pour fils : — François le Maistre, II. du nom, Seigneur des mêmes lieux, Conseiller honoraire au même Parlement, où il avoit été reçu le 2 Juillet 1692, mort au Château de Montrouge près Paris, âgé d'environ 65 ans, le 28 Septembre 1733, & inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la sépulture de sa famille. Il avoit épousé, le 1 Août 1695, *Marie-Marguerite Boucher*, morte le 2 Avril 1721, dans la 47^e^ année de son âge, fille de *Nicolas Boucher*, vivant Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France, & de *Marie Bannelier*. Il n'en a laissé que — Marie-Anne le Maistre, née le 27 Mars 1700, mariée, le 22 Décembre 1722, avec *Nicolas le Camus*, premier Président de la Cour des Aides de Paris, Seigneur de Montrouge, qui avoit épousé, en premieres noces, *Madelene-Charlotte Baugier*, morte le 2 Décembre 1722.

VII. Jean le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, de Cincehour, &c. Conseiller au Parlement, mort en Avril 1659, avoit épousé *Renée Davy*, morte le 27 Février 1692, fille de *Laurent Davy*, Seigneur de la Fautriere, Maître des Requêtes, laissant postérité.

*Branche des Seigneurs de* VAUX *& de* MONTSABERT.

III. PIERRE LE MAISTRE, quatrieme fils de GEOFFROI, & de *Catherine Fremin*, sa premiere femme, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, mort le 6 Novembre 1562, avoit épousé *Jacqueline de Merle*, dont : — PIERRE, qui suit; — & JÉRÔME, auteur de la branche des Seigneurs de Bellejamme, rapportée ci-après.

IV. PIERRE LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Vaux près Meulan, Conseiller au Parlement & Président des Enquêtes, épousa *Anne le Sueur*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aulny, Greffier de la Cour des Aides, & d'*Anne Hennequin*, dont : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GILLES, Seigneur de Montmort, qui fut marié; — 3. JEAN, Seigneur d'Hardivilliers, mort en Avril 1658, ne laissant que deux filles d'*Antoinette d'Epinoy*, sa femme; — 4. & ARNAUD, Religieux à l'Abbaye de Saint-Denis, Prieur d'Evesquemont.

V. PIERRE LE MAISTRE, III. du nom, Seigneur de Vaux, Montsabert, &c. épousa *Françoise Vyon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tangy & d'Herouval, & de *Claude Abelly*, dont des enfans, qui ont continué cette branche.

*Branche des Seigneurs de* BELLEJAMME.

IV. JÉRÔME LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, second fils de PIERRE, I. du nom, & de *Jacqueline de Merle*, avoit épousé *Renée le Febvre*, sœur de *Louis*, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, dont, entr'autres enfans : — 1. LOUIS, qui suit; — JEAN, Chanoine de l'Eglise de Paris; — 3. ANTOINE, Conseiller de la Cour des Aides, qui de *Catherine Almeras*, fille de *René*, Maître des Comptes, eut pour fils : — CLAUDE LE MAISTRE, mort jeune; — & NICOLAS LE MAISTRE, Seigneur de Guillerville, qui a laissé postérité; — 4. & MADELENE, alliée à *Gui Tambonneau*, Seigneur du Bouchet.

V. LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1617, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1626, Intendant d'Amiens & de l'Armée en 1636, puis Conseiller d'Etat, mort en Août 1666, avoit épousé, 1°. *Françoise Brandon*, fille d'*Antoine Brandon*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, & de *Charlotte Gayant;* & 2°. *Eléonore Prudent de Michau*, morte le 19 Juin 1674. Il eut du premier lit : — JÉRÔME, qui suit; — & FRANÇOISE, mariée, le 21 Août 1642, à *Gilles de Ruellan*, Seigneur de la Ballue, Maître des Requêtes, morte le 20 Janvier 1647.

VI. JÉRÔME LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement, puis Président aux Enquêtes, mort en Décembre 1669, avoit épousé, le 22 Août 1650, *Marie-Françoise Feydeau*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Vayres, Avocat au Parlement, & d'*Anne Mareschal*. Elle mourut le 25 Novembre 1712, à 79 ans, ayant eu de son mariage : — 1. HENRI-LOUIS, qui suit; — 2. ANTOINE, mort sans alliance en Mai 1694, — 3. ELÉONORE, mariée, 1°. à *François le Roy*, Seigneur de Beaupré, Conseiller au Parlement; & 2°. à *André le Febvre d'Ormesson*, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, & morte en Mars 1681; — 4. ANNE, femme de *Charles de la Bouliere*, aussi Maître des Requêtes, morte le 16 Avril 1700, sans postérité; — 5. & MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 2 Janvier 1700, à *Dominique-Claude Barberie de Saint-Contest*, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, dont des enfans.

VII. HENRI-LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conseiller au Parlement le 9 Février 1685, mort en 1733, avoit épousé, le 5 Février 1706, *Marie-Madelene de Bullion*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Geneviéve Pinette de Charmoy*, dont, entr'autres enfans : — MARIE-FRANÇOISE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conseiller au Parlement, Seigneur de Montmirail au Perche; & 2°. le 9 Septembre 1760, à *Omer Joly de Fleury*, Président à Mortier au Parlement, second fils de feu *Guillaume-François Joly de Fleury*, Procureur général du même Parlement, & de

MARIE-FRANÇOISE LE MAISTRE. Elle est morte le 15 Juillet 1762. Voyez JOLY DE FLEURY, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

*Branche des Seigneurs de* GRANDCHAMP.

III. JULIEN LE MAISTRE, fils de GEOFFROI, & de *Catherine le Febvre*, sa seconde femme, fut un célebre Avocat au Parlement, & mourut fort âgé en 1592. *Blanchard* le dit pere de

IV. JEAN LE MAISTRE, Président à Mortier au Parlement de Paris, qui s'appliqua entierement à la Jurisprudence, & y fit de grands progrès. Le Duc *de Mayenne* & les autres Chefs de la Ligue le nommerent Président à la place de *Barnabé Brisson*, & en cette qualité le députerent aux prétendus Etats du Royaume tenus à Paris en 1593. Le Légat y proposa la publication du Concile de Trente, sans réserve ni modification, affaire très délicate d'elle-même, que LE MAISTRE & *du Vair* eurent ordre d'examiner. Ces deux sages Magistrats, que M. *de Thou* appellent des *hommes de bien*, éloignés de l'esprit de révolte, & versés dans la connoissance du Droit François, firent à l'assemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Légat, qui fut obligé de prendre d'autres mesures. Le Président LE MAISTRE ayant découvert dans ces Etats les partis qu'on faisoit pour l'élection d'un nouveau Roi, fit assembler le Parlement qui donna cet Arrêt si célebre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un Prince étranger, comme étant contraire aux loix de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris, sous l'obéissance du Roi HENRI IV, qui lui en témoigna sa reconnoissance, en lui conservant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en sa faveur une septieme charge de Président en 1594. Il se démit de son office de Président sur la fin de 1596, & mourut le 22 Février 1601. Il avoit épousé *Nicole Habert*, & en eut : — 1. JEAN-JACQUES, qui suit ; — 2. AUGUSTIN, Conseiller au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais, mort en Janvier 1658. Il avoit épousé *Eléonore le Picart*, fille de *Jean le Picart*, Maître des Comptes, dont deux filles ; sçavoir : — MARIE LE MAISTRE, alliée à *Charles Sevin*, Conseiller au Parlement ; — & ELÉONORE, morte en Octobre 1689, femme d'*André Broé*, Seigneur de la Guette, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes ; — 3. & MARIE LE MAISTRE, femme de *Charles Amelot*, Maître des Comptes, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans.

V. JEAN-JACQUES LE MAISTRE, Auditeur des Comptes à Paris, avoit épousé *Antoinette Grenier*, fille de *Jérôme Grenier*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Fontaine*, dont pour fils unique :

VI. CHARLES LE MAISTRE, Baron de Grandchamp, Capitaine d'une Galere entretenue pour le service du Roi, tué en duel en 1646. Il avoit épousé *Françoise de la Robie*, fille de *Charles*, Conseiller au Grand-Conseil, morte en Juin 1662, laissant postérité.

De cette Famille étoit ANTOINE LE MAISTRE, né à Paris le 2 Mai 1608, que son érudition & sa piété ont rendu célebre, fils aîné d'ISAAC LE MAISTRE, Maître des Requêtes, & de *Catherine Arnauld*, sœur des trois freres *Arnauld-d'Andilly*, *Arnauld*, Evêque d'Angers, & *Arnauld*, Docteur de Sorbonne. Voyez son éloge & ses pieux ouvrages dans *Moréri*, ainsi que celui de LOUIS-ISAAC LE MAISTRE, son frere, connu sous le nom *de Sacy*. Les armes : *d'azur, à trois soucis d'or feuillés de même, posés 2 & 1.*

La branche établie en Provence & qui subsiste, a pour supports, *deux sauvages.* Cimier, *un sauvage à demi-corps*, & pour devise : ANGOR ET ANGO. Etat de la Provence, *Tome II, p. 307 & suiv.* & Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, par *Artefeuil, Tome II, p. 92 & suiv.*

MAISTRE, en Normandie, de l'Election de Coutances.

De cette Famille étoient FRANÇOIS LE MAISTRE, sieur de Savigny, & OLIVIER, son fils, qui ont justifié leur noblesse de quatre degrés devant M. *de Roissy*, depuis le 27 Novembre 1598. Les armes, à ce que nous croyons : *d'argent, à 3 merlettes de sable 2 & 1.*

MAIXENT. *Voyez* SAINT-MAIXENT.

* MAIZERETS ou MAISERETS, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre & Seigneurie qui a été long-tems possédée par des Gentilshommes du nom de *Clinchamps*, très-connus en Normandie. Elle releve de la Châtellenie de Monfreville, près d'Isigny.

* MAIZET, aussi en Normandie, Diocèse de Bayeux, dont les anciens Seigneurs portoient le nom de *Beaulard*. Elle a passé depuis dans la Maison de HARIVEL, qui la possede depuis plus d'un siécle, & dont les armes sont : *de gueules, à trois roses d'argent, 2 & 1*. GUI-LOUIS DE HARIVEL, Chevalier, Seigneur & Patron de Maizet, décédé le 30 Janvier 1763, a laissé un fils.

MALADIERE (LA), en Dauphiné.

Dans le Catalogue des Prieurs du Monastere de Blye en Bugey, on trouve ALIX DE LA MALADIERE en 1468, BÉATRIX DE LA MALADIERE en 1489, & PATISE DE LA MALADIERE en 1490.

FRANÇOIS DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont en Dauphiné, vivant en 1558, épousa *Louise de Lyobard*, fille de *Claude de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*, (voyez LASCARIS, Tome VIII, p. 729,) dont :

BARTHELEMI DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, vivant en 1580, qui se maria avec *Louise Belle*, fille du Seigneur *de Pelafol*, & de Saint-Julien en Dauphiné. Il en eut :

BÉNOÎT DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, qui épousa, le 8 Février 1621, *Jeanne du Puget*, fille de *Jean du Puget*, Seigneur du Vernet, & de *Bonne Joly*. De ce mariage vinrent : —— CLAUDE-GASPARD, Seigneur de Quincieu & de Bonifont ; — & CLAUDE-FRANÇOIS DE LA MALADIERE, vivant en 1650. C'est ce que nous sçavons d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes de MALADIERE sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules*.

MALAIN, en Franche-Comté. Ancienne Noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion du 5 Janvier 1597.

PIERRE DE MALAIN, Chevalier, étoit Conseiller du Conseil de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1364.

JEAN DE MALAIN, Seigneur de Lux & de Vaudenay, vivant en 1463, & mort en 1494, avoit épousé *Jeanne de Genost*, fille de *Jean*, Seigneur de la Feole & de Sure, dont :

JACQUES DE MALAIN, Seigneur de Lux en 1499, marié à *Louise de Savoisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Signelay, & de *Louise de la Baume*. Il en eut : — LOUIS, mort sans postérité ; — & HENRI, qui suit.

HENRI DE MALAIN, Baron de Lux, vivant en 1520, eut de *Marguerite de Rye*, son épouse : — 1. EDME, qui suit ; — 2. N... DE MALAIN, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Seigneur de Courtivron & de Tarsul, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur des Commanderies de Nancy, Saint-Jean de Vaux, Pont-Aubert & Normier, ainsi que le tout apparoît par une transaction faite entre lui & *Nicolas Chabot*, Comte de Charny, en 1588, relatée au Terrier de Normier, & reçue par *Bourtequoy*, Notaire à Vitteaux. Le Chevalier *de Malain*, Seigneur de Misery, fut élu du Corps de la Noblesse de Bourgogne en 1563 & 1572 ; — 3. JEAN, que nous croyons frere des précédens, Baron DE MALAIN, Seigneur dudit lieu & de Savigny, marié à *Michelle de Bouvot*, dont il eut pour fille & unique héritiere — JEANNE DE MALAIN, alliée, en 1638, à *Charles de Lestrade de la Cousse*, Chevalier, Baron d'Arcelot, Capitaine d'Infanterie. Elle lui porta en dot tous les biens de sa branche. *Voyez*

LESTRADE DE LA COUSSE, *Tome VIII* de ce Dictionnaire; — 4. & LOUISE DE MALAIN, femme, en 1540, de *François de Gorrevod*, Vicomte de Salins, Gentilhomme de la bouche du Roi Catholique, fils puîné de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont de Vaux, & de *Claudine de Semur*.

EDME DE MALAIN, Baron de Lux, Seigneur de Montigny, Misery & de Monbard, &c. Lieutenant-Général & Commandant en chef au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, est dit, (dans le Catalogue de Chevaliers du Saint-Esprit, *Tome IX.* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 121.) fils de JOACHIM DE MALAIN, Baron de Lux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & de *Marguerite d'Espinac*. Cet EDME fut tué dans une rencontre à Paris, rue Saint-Honoré, par le Chevalier *de Guise* la veille des Rois de l'année 1613. Il avoit épousé, en 1582, ANGÉLIQUE DE MALAIN, fille de CHARLES DE MALAIN, Seigneur de Misery, & de *Claude de Choiseul*, dont : — 1. CLAUDE DE MALAIN, Baron de Lux, tué par le Chevalier *de Guise*, qu'il avoit fait appeller pour venger la mort de son pere; — 2. CHARLES, mort jeune; — 3. BALTHASARE, mariée à *François le Roy*, Seigneur de la Grange-Montigny, Gouverneur de Melun; — 4. LOUISE, femme de *Bertrand de Simiane*, Seigneur de Montcha, veuve en 1648; — 5. FRANÇOISE, alliée, en 1627, à *Jean Vincent*, Seigneur de Genicourt & d'Autry, Maître des Requêtes, fils de *Jean*, Président de Barrois, & d'*Alix Lescamoussier*; — 6. MADELENE, femme de *Jacques de Choiseul*, Seigneur de Chevigny; — 7. ANNE, Dame de Remiremont en 1623, morte en 1684; — 8. & CLAUDE DE MALAIN, épouse de *Christophe de Talaru*, Seigneur d'Escoutay.

De la même Maison étoient ceux qui suivent; mais nous ignorons les branches & la filiation. PHILIBERT DE MALAIN, Seigneur de Montbarré, épousa *Simonne d'Amanges*, dont sortit : — JEANNE DE MALAIN, Dame de Montbarré, femme, en 1501, de *Claude du Breul*, Seigneur de l'Isle, veuf de *Louise de Rogemont*, & fils de *Philibert de Breul*, Seigneur de l'Isle en Bugey, & d'*Anne de la Baulme-Perès*.

JEAN DE MALAIN, Seigneur de Vaudenay en 1560, épousa *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean de la Palu*, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne Clutin*.

FRANÇOIS DE MALAIN, Seigneur de la Cauche, épousa *Marguerite de Clugny*, & en eut : — MARGUERITE DE MALAIN, femme le 11 Janvier 1593, de *Laurent de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, fils de *Louis*, & de *Claudine de Clugny*, sa seconde femme. Elle fut assistée de JEAN DE MALAIN, Baron de Vaudenay, son tuteur.

FRANÇOIS DE MALAIN, Seigneur de Torcy, vivant en 1598, épousa *Anne de Seyturier*, fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, sa seconde femme, dont sortit — MARGUERITE DE MALAIN, femme de *François Milet*, Seigneur de la Cosne près de Verdun-sur-Saone. — On trouve encore JEANNE DE MALAIN, femme de *Humbert de Binan*, Seigneur de Chamberia en Comté, en 1473; CLAUDINE DE MALAIN, Dame de Digoine, femme de *Christophe le Loup*, Seigneur de Pierrebrune; — & RENÉ DE MALAIN, Ecuyer, marié, le 14 Avril 1540, à *Nicole du Châtelet*. Il étoit petit-neveu de JEANNE DE MALAIN, Secréte de Remiremont en 1465, & fils d'ANTOINE DE MALAIN, Chevalier, Seigneur de Digoine en Autunois.

Les alliances de la Maison de MALAIN sont avec *Choiseul*, *Damas-Crux*, *Saint-Belin*, *Thiard*, *Sommieres*, & plusieurs autres. Nous la croyons éteinte, & elle porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, à un sauvage de carnation, tenant une massue d'or sur son épaule; & au 2 d'argent, à un lion de gueules.* Supports, *deux sauvages.* Couronne de Comte.

MALARMEY : Famille du Comté de Bourgogne, distinguée par ses alliances, ses services & ses emplois. Elle a pour auteur

Noble homme PANCRACE MALARMEY, l'un des cent hommes d'armes de la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Rye*. Il épousa, en 1460, *Simonne d'Asuel*, d'une

ancienne Maison de nom & d'armes du Comté de Bourgogne, fille de *Jean d'Asuel*, & d'*Anne de Peloux*. Il reprit de fief en 1480, au Château de Vilafans, & est encore mentionné dans un Terrier existant à Châteauneuf. De son mariage, il eut entre autres enfans : — RICHARD, qui suit ; — & LAURENT MALARMEY, mort sans postérité. Leur pere leur donna partage dans ses biens en 1490, & mourut la même année à Vercel.

II. Noble RICHARD MALARMEY épousa à Besançon, en 1510, *Antoinette Bercin*, fille de noble *Jean Bercin*, l'un des Gouverneurs de cette Cité Impériale, & d'*Adrienne Variny*. Il fit faire, en 1512, des reconnoissances en fief (reçues du Notaire *Bertod*) par différens particuliers du lieu de Valdahon, sujets du fief de son pere sis audit lieu. De cette alliance naquirent — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. LOUIS, l'un des Gouverneurs de Besançon, que le docte *Bochard* a célébré comme un de ses illustres compatriotes dans la Préface du premier livre de ses Elégies ; — 3. & JEANNE, mariée à *Samson Hugon*, Ecuyer, Seigneur de Poyans. Cette filiation est prouvée par leur partage noble de 1564.

III. FRANÇOIS MALARMEY, Ecuyer, Seigneur de Louroy, Capitaine de Cavalerie pour le service de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, fit plusieurs Campagnes en cette qualité dans les Pays-Bas. Il se maria, en 1552, à Besançon, avec *Bonnaventure Faivre*, fille de noble *Jacques Faivre*, Gouverneur de ladite Ville, & d'*Isabeau de Vadans*. Elle devint héritiere de sa Famille, & apporta des biens considérables dans celle de son mari, qui mourut en 1595. Elle décéda en 1605, ayant testé la même année. Elle nomme dans son testament, publié à l'Officialité, les enfans suivans : — JEAN, l'aîné, dont nous allons parler ; — & CLERIADUS, Abbé de Goille, Prélat recommandable par ses vertus. *Saint-François de Sales*, Evêque de Genêve, lui adressa plusieurs lettres, comme on peut le voir dans le recueil imprimé de ses Epitres. Leur union se cimenta encore davantage par le mariage de JEAN-BATISTE, son neveu, avec la cousine-germaine de ce saint Evêque.

IV. JEAN DE MALARMEY, Comte de Roussillon, Seigneur de Louroy, Longeville, Avanne, Pelousey, Vitreux & Jallerange, reprit de fief à la Chambre des Comptes de Dole, le 28 Octobre 1600 ; eut part aux grandes affaires de son tems, devint Colonel d'un Régiment de 2000 hommes au service de l'Archiduc D'AUTRICHE, par Brevet du 6 Avril 1620 ; mérita des éloges de l'Archiduc & du Comte *de Salm*, son Général, & fit plusieurs campagnes en Allemagne, sous leurs ordres, où ils lui donnerent, l'un & l'autre, des marques distinguées de leur estime par plusieurs Lettres des années 1620 & 1622. Il fut nommé plusieurs fois co-Gouverneur de la ville de Besançon, où il avoit épousé, en 1584, *Philiberte d'Emskerke*, fille de *Pierre d'Emskerke*, Chevalier, Seigneur de Vellemos & de Velleclair, & d'*Antoinette Dospotot*. Il testa à Besançon en 1625, & y mourut peu après. De son mariage vinrent : — JEAN-BATISTE, I. du nom, qui suit ; — 2. CLERIADUS, mort jeune ; — 3. CHRISTIERN, Capitaine dans le Régiment de son frere aîné ; — 4. MARC, co-Adjuteur & Abbé de Goille, après son oncle. Ils sont nommés tous les deux par *Dunod* dans l'Histoire des Eglises de Franche-Comté, *art.* Goille ; — 5. BONNAVENTURE, alliée, en 1618, à *Leonel de Toulongeon*, Chevalier, Baron de Vaisin, Seigneur de Montagna, Capitaine de cent lances ; — 6. & ANNE DE MALARMEY, alliée à *Claude de Jouffroy*, Chevalier, Seigneur d'Abans.

V. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, I. du nom, Comte de Roussillon, Colonel dans les troupes du Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE, au service duquel il s'étoit attaché à cause des Terres du Bugey, fit plusieurs voyages en Italie avec ce Souverain, qui, connoissant sa valeur & sa capacité, lui confia par Brevet du 10 Janvier 1622, la conduite d'un Régiment de 2000 hommes de pied. Il l'avoit fait son Chambellan dès 1613, & lui avoit fait contracter alliance à sa Cour avec *Ferdinande-Hélene de Maillard-de-Tournon*, fille d'honneur de S. A. Sérénissime la Duchesse DE SAVOIE, & fille de *Prosper de Maillard*, Comte de Tournon, Maréchal, Gouverneur-Général & Chevalier du grand Ordre de Savoie, & de *Jeanne de Beaufort-Savoie*, par traité du 29 Septembre 1611,

qui fut honoré de la présence du Duc PHILIBERT-EMMANUEL & de tous les Princes & Princesses de son sang. Il testa en 1613, & mourut avant son pere en 1623, laissant ses enfans en minorité sous la garde de sa veuve, qui continua ses services à Madame la Duchesse DE SAVOIE. Elle devint la premiere Dame du Palais de cette Princesse, qui l'honora d'une faveur singuliere qu'elle a consignée dans plus de quarante de ses Lettres à cette Dame avec des bienfaits, dignes de la fille d'HENRI *le Grand*. Elle lui consacra le reste de sa vie, & mourut en 1663, ayant eu de son mari les enfans ci-après, nommés dans son testament: sçavoir: — 1. JEAN-BATISTE, II. du nom, qui suit; — 2. MAURICE, rapporté après son frere; — 3. CATHERINE, fille d'honneur des enfans de CHRISTINE DE FRANCE, dont elle s'acquit aussi la bienveillance. Elle testa, en 1664, en faveur de son frere cadet; — 4. & ELISABETH, Religieuse aux filles Sainte-Marie de Besançon.

VI. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, II. du nom, Comte de Roussillon, Seigneur de Louroy, porta les armes fort jeune au service de PHILIPPE III, Roi d'Espagne. Il fut Capitaine de Cavalerie, &, en cette qualité, contribua au secours de Dole en 1636. On lui confia le Gouvernement de Châtillon sous Mesche, & épousa, à Besançon en 1645, *Charlotte de Jouffroy*, fille de *N...*, Seigneur *de Jouffroy-Nouillard*, & de *Claudine de Matha*. Il n'eut de cette alliance que trois filles, sçavoir: — N... DE MALARMEY, l'aînée, qui épousa, en 1690, *N... d'Arnaud*, Seigneur de Prémont, Mestre-de-Camp de Cavalerie, chef d'une Brigade des Carabiniers du Roi de France; — & les deux autres, Religieuses aux Dames Sainte-Marie à Besançon. Ces trois degrés sont prouvés par *Guichenon*, Hist. de Bresse & Bugey, Art. *Rossillon*.

VII. MAURICE DE MALARMEY, Comte de Roussillon après son frere aîné, Seigneur de Savoyeux, Montureux, Vereux & autres lieux, fut tenu sur les fonts de Batême par le Prince MAURICE DE SAVOIE. Il entra fort jeune au service de PHILIPPE III, Roi d'Espagne, fit cinq Campagnes en Italie, en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie du Baron *de Vateville*, & en revint en 1645 que la ville de Besançon l'avoit nommé pour son Envoyé à la Diette de Ratisbonne, droit dont cette Cité jouissoit alors comme ville libre & impériale; s'acquitta si dignement de sa commission, que la ville de Besançon le recommanda au Gouverneur-Général des Pays-Bas, comme un de ses Citoyens autant distingué par sa naissance & sa valeur, que par son mérite personnel. Le desir de se signaler sous ses yeux lui en fournit bientôt l'occasion, en entrant, lui trentieme, dans la ville d'Oudenarde qui étoit assiégée, & qui avoit besoin de munitions. Il se distingua à la bataille de Lens à la tête du Régiment de la Ferté, Cavalerie, dont il étoit devenu Lieutenant-Colonel, & se fit remarquer par le *Grand Condé* qui commandoit cette journée.

Le traité des Pyrénées lui donna le tems de revenir en Franche-Comté, où il fut convoqué aux Etats tenus à Dole, comme il *conste* par sa Lettre de convocation du 6 Janvier 1661. Il alla servir la même année en Portugal, en qualité de Colonel de Cavalerie, y fit la guerre jusqu'en 1664, tems auquel il se montra à la Cour de Madrid, où il mérita l'honneur signalé d'être recommandé par le Roi, son maître, au Marquis *de Castel-Rodrigues*, Gouverneur-Général des Pays-Bas, après avoir exposé à S. M. C. que « L'ayant servi l'espace de trente campagnes, ayant l'honneur d'être allié de l'illustre Maison de SAVOIE, par son ayeule, il avoit aussi celui de l'être de son auguste Maison; & que ses services & sa naissance demandoient une place digne de l'un & de l'autre ». Tous ces faits sont attestés par le Mémoire & la Lettre de PHILIPPE IV, titre précieux qui existe entre les mains de son petit-fils.

Sur cette recommandation il partit de Madrid pour les Pays-Bas, où il obtint, en 1665, la survivance de Capitaine-Gouverneur de la garnison de Besançon, & la grace de conserver son Régiment. Il fut nommé la même année co-Gouverneur de ladite Cité, & réunit par là dans sa personne l'autorité civile & militaire, qu'il exerça toujours à la satisfaction de ses Concitoyens, qui, pour

en consacrer la mémoire à la postérité, firent frapper des médailles en 1666 qui existent, avec ses armes d'un côté & sur le revers les attributs de la ville de Besançon, & pour exergue la devise de sa Famille qui est: AMOR IN HONORE. En 1668, on le chargea de défendre Besançon, quand, au mois de Janvier de cette année, il fut attaqué par le Grand CONDÉ, lors de la premiere conquête du Comté de Bourgogne. Quelque foible que parut cette défense, le malheur des tems & la surprise de cette Province effrayée du bruit des armes de LOUIS LE GRAND, l'excusent. M. le Marquis *de Monglat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi T. C. témoin oculaire de cette Campagne, rend justice au Comte *de Rossillon* dans le second volume de ses Mémoires. *Pelisson*, qui écrivoit à la suite du Conquérant, parle aussi très-avantageusement de lui dans son Histoire de cette conquête.

LOUIS LE GRAND prévenu de son mérite par le Prince DE CONDÉ, sous les ordres & les yeux duquel il avoit combattu en Flandres, le nomma premier Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, aujourd'hui subsistant, qu'il créa à 20 Compagnies de 100 hommes chacune, avec 2000 livres de pension, par Brevet du 5 Mars 1668; époque glorieuse pour sa Famille, puisqu'il est le premier Gentilhomme Comtois qui ait eu l'honneur de porter les armes pour le service de ce Monarque (*a*). Il ne jouit pas long-tems de ces avantages, qui devoient le conduire aux grades supérieurs & à une fortune militaire, car il mourut, en Septembre 1669, des fatigues qu'il se donna à Gravelines pour mettre son Régiment en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandres de 1670.

Le Comte *de Roussillon* avoit épousé, au mois de Novembre 1665, *Oudette Benigne de Mandres*, héritiere de sa Maison, l'une des anciennes du Comté de Bourgogne, & qui y joignoit l'honneur d'être alliée aux plus grandes Maisons. Elle étoit fille de *Claude-Leonel de Mandres*, Chevalier, Seigneur de Savoyeux, Autel, Laret, Vereux & autres lieux, Capitaine-Gouverneur de la garnison de Besançon, & de Dame *Renée de Thomassin*. De son mariage il laissa — LEON DE MALARMEY, qui suit, âgé de neuf mois, & confié aux soins de sa mere, qui a joui pendant sa vie de 2000 livres de pension du Roi. *Dunod* dit, en parlant d'elle, qu'elle étoit douée d'une rare beauté. *Mém. du Comté de Bourgogne. Art. Montureux.*

VIII. LEON DE MALARMEY, Comte de Roussillon, Seigneur de Savoyeux, Vereux & autres lieux, fut d'abord Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie en 1687, & y servit jusqu'en 1689, qu'il fut nommé Cornette dans le Régiment de Dragons du Marquis *de Grammont*. A la création du Régiment de Bressey, Infanterie, on lui donna la Compagnie des Grenadiers qu'il commanda jusqu'en 1707, que le Roi le nomma Lieutenant-Colonel du Régiment de Boselly, Dragons. Il se trouva, pendant toutes les campagnes, aux batailles de Fleurus; fut blessé à Nervinde; combattit à Steinkerque; fit toutes les guerres d'Italie jusqu'en 1712, que le Roi le nomma Lieutenant-Provincial d'Artillerie avec le Brevet de Colonel; & la même année Gouverneur de Saint-Etienne en Forez, par Brevet du 9 Avril 1712. Il épousa, en 1724, *Anne Petitot*, & mourut en 1743, laissant de son mariage

IX. JOSEPH DE MALARMEY, Comte de Roussillon, Baron d'Estrabonne, Seigneur de Savoyeux & autres lieux, Commandant cent volontaires pour le service du Roi en 1744; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la ville de Besançon. Il reprit de fief pour sa Terre de Roussillon à la Chambre des Comptes de Dijon en Mai 1738. Il a été marié deux fois, 1°. en 1741, avec *Rose Huot*, Dame de Lavoncour, fille de *Jean-Dominique Huot*, Ecuyer, Seigneur d'Avilley & autres lieux, morte sans enfans en 1756; & 2°. en 1762,

---

(*a*) On peut consulter, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 440, une Note, au sujet d'une erreur glissée dans le quatrieme Volume, *p.* 387, *ligne* 29, où il est dit que *Nicolas de Changy*, Comte de Roussillon, a été le premier Colonel du Régiment de Bourgogne. Ce n'est pas lui, mais MAURICE MALARMEY, aussi Comte de Roussillon, qui l'a été, comme on vient de le voir.

avec *Thérèse-Eléonore-Antoinette de Pourcheresse*, Baronne d'Estrabonne, Douairiere de Messire *Louis*, Vicomte *de Durfort*, Mestre-de-Camp de Cavalerie; fille de Messire *Jacques de Pourcheresse d'Estrabonne*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Pascale-Emilie Petit de Marivats*, aujourd'hui Marquise du Minil. De cette seconde alliance sont nés : — 1. ARDOUIN-GASPARD-PASCAL-MAURICE-EMILE qui suit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né en 1769, dit *le Baron de Roussillon* ; — 3. PIERRE-LOUIS, né en 1770, dit *le Chevalier de Roussillon* ; — 4. BONNAVENTURE-ETIENNETTE, Chanoinesse-Comtesse de Neuville, où la Généalogie ci-dessus a été prouvée & vérifiée par Messieurs les Comtes *de Saint-Aubin* & *de Montmorillon*, Chanoines-Comtes de Lyon, nommés Commissaires par le Chapitre des Dames Comtesses de Neuville en Bresse, suivant le Procès-Verbal desdites preuves en date du 26 Mai 1764 ; — 5. JEANNE-THÉRESE-BATISTE, née en 1764, aussi Chanoinesse-Comtesse de Neuville ; — 6. & JEANNE-BATISTE-LAURE DE MALARMEY, née au mois de Mai 1766, aussi Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 20 Juillet suivant.

X. ARDOUIN-GASPARD-PASCAL-MAURICE-EMILE DE MALARMEY, Comte de Roussillon, Seigneur de Savoyeux, est né le 4 Mai 1767.

Cette Maison qui a fait preuve à Malte, à Château-Châlon & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne depuis long-tems, porte pour armes : *de gueules, à huit rais d'escarboucles pommetés & fleurdelisés d'argent.* Pour devise : AMOR IN HONORE ; & pour cri, *sans peur.* Mémoire dressé sur titres originaux.

MALART, MALLARD & MALLART, en Normandie, Election d'Alençon. C'est une ancienne Noblesse, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Registre IV.*

On trouve ROBERT MALART, qui accompagna *Robert* III, Duc *de Normandie*, à la conquête de la Terre-Sainte ; & un autre ROBERT MALART, compris dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, jusqu'en 1212, sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui avoit conquis cette Province, en 1203 & 1204. La filiation de cette Famille est suivie depuis

I. GUILLAUME MALART, I. du nom, Ecuyer, vivant, en 1315, avec *Elisabeth de Champeaux*, son épouse, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas*, Seigneur *de Champeaux*, & de *Jeanne de Launay*, grand'tante de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France en 1411. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. NICOLAS MALART, marié, en 1350, à *Thomasse du Douet*, fille de *Marc du Douet*, Seigneur de Chesnay & de Medavy, près de Séez, & de *Jeanne de Ferriere*, près Domfront. Il en eut, entr'autres :

III. ROBERT MALART, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi JEAN, qui se maria, en 1390, avec *Elisabeth de Larré*, Dame de la Belliere & de la Bunetiere, dont, pour fils aîné :

IV. MARC MALART, Seigneur de Fontaine, qui se distingua dans les guerres de son tems, & donna des preuves de sa valeur. En 1448, s'étant réuni avec plusieurs Gentilshommes de ses parens & amis, il se mit à la tête de ses vassaux de la Seigneurie de Fontaine, & surprit les Anglois de la garnison d'Essay, occupés en partie à la pêche de l'Etang d'Ave. Il les chargea si à propos, qu'il fit rentrer cette ville d'Essay sous l'obéissance du Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, Duc d'Alençon, qui lui en confia à l'instant le Gouvernement, & ses successeurs en furent favorisés jusqu'en 1596. Il contribua beaucoup, par sa valeur, à la reddition d'Alençon, & fut choisi, par le Prince JEAN DE VALOIS, pour exercer la charge de Procureur-Général de tous ses domaines. De *Guillelmine de Beauvoisien*, qu'il avoit épousée en 1430, fille de *Pierre*, Baron de Mongaudry, & d'*Alix de Cherville*, il laissa

V. RAOUL MALART, Seigneur de Fontaine, Capitaine des Ville & Château

d'Essay. Il embrassa fort jeune le parti des armes, & servit sous le Prince Jean de Valois, II. du nom, son Seigneur de fief, dans la guerre que les Grands du Royaume déclarerent au Roi Louis XI, en 1414, sous le prétexte apparent du bien public. Le Prince René de Valois, fils de Jean, le fit son principal Ministre, après qu'il eut exercé les charges de Lieutenant-Général des Duchés d'Alençon, de Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de premier Président de la Chambre des Comptes; & en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres, il fut gratifié, par Lettres-Patentes de son Prince, le 24 Juin 1486, de la Seigneurie de Saint-Cenery, près de Séez, avec le patronage de cette Paroisse, & des autres prérogatives qui y étoient attachées : ce qui étoit d'autant plus juste, qu'il étoit héritier de *Jean du Douet*, qui avoit vendu cette Terre au Prince Jean de Valois, II. du nom, en 1410, afin de payer une partie de sa rançon, ayant été fait prisonnier dans la guerre que le Roi Charles VI fit, en 1406, au Duc *de Bourgogne*. Raoul de Malart mourut en 1515, & avoit épousé, en 1466, *Marie Guy*, fille & unique héritiere de *Nicolas Guy*, Seigneur de Maeru & de Vauferment, Maître des Requêtes ordinaire du Prince Jean de Valois, II. du nom, Duc d'Alençon. Leurs enfans furent : — Guillaume, chef de la branche des Seigneurs de Maeru, dont nous ignorons la descendance ; — & François, qui suit.

VI. François Malart, Seigneur de Vauferment & de Fontaine, Capitaine des Ville & Château d'Essay, créé, par le Roi François I, Chevalier de son Ordre en 1515, après la bataille de Marignan, fut fait prisonnier à celle de Pavie en 1525, & mourut en 1553. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1504, *Madelene Moinet*, fille de *Geoffroi Moinet*, Seigneur de Boisdoufray, de Touvoy & de l'Erablais, & de *Catherine des Buats*, dont : — Guillaume, qui suit ; — & François, rapporté après son aîné.

VII. Guillaume Malart, Seigneur de Vauferment, Fay-le-Plessis, Cour-l'Evêque & le petit Feugeroux, servit avec distinction, & fut honoré, par le Roi Charles IX, du Collier de son Ordre en 1571. Il exerça, pendant plusieurs années, la charge de Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts du Duché d'Alençon, dont il se démit ensuite, comme étant incompatible avec son caractere martial, en faveur de Gilles Malart, Seigneur de Ruillé, son cousin-germain. Il ne paroît pas que ce Guillaume Malart ait été marié.

VII. François Malart, II. du nom, Seigneur de Fontaine, la Bussiere & la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 (second fils de François Malart, I. du nom, & de *Madelene Moinet*), se trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint-Denis, & à toutes les actions signalées de Henri II, Charles IX & Henri III. Ce dernier Prince le choisit pour être Gentilhomme d'honneur de la Reine Louise de Lorraine, son épouse. Il assista, en qualité de Député de la Noblesse du Bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596, & mourut en 1599. Il avoit épousé, par contrat du 29 Décembre 1539, *Catherine Giorges*, fille de *Henri*, Seigneur d'Averne & des Magnans, & de *Marie Coulomp*, dont, entr'autres enfans : — 1. René, ayeul de Gilles Malart, Chevalier de Malte le 2 Janvier 1631, & sixieme ayeul d'Eustache Malart, Seigneur du Menil & de Saint-Antonin de Sommaire, Capitaine de Cavalerie ; — 2. & Léon, qui suit.

VIII. Léon Malart, Seigneur de Barville, du Jardin & du Menil-Guyon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, se distingua par ses services militaires, & mourut avant le 9 Mars 1621. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1573, *Marie de Barville*, fille de *Christophe*, Seigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, dont, entr'autres enfans :

IX. René Malart, Seigneur de Barville, du Menil-Guyon & du Jardin, qui servit au camp devant Amiens, & se trouva, les années suivantes, à plusieurs expéditions militaires. Il épousa, par contrat du 28 Septembre 1608, *Françoise de Pierre*, de la Famille des Marquis *d'Alegre*, fille de *Jean*, Seigneur

du Pin & de Chauguy, & de *Marguerite de la Menandiere*, de laquelle il eut : — LÉON, qui suit; — & JEAN, rapporté après son frere.

X. LÉON MALART, II. du nom, Seigneur de Boitron, du Menil-Guyon & de Fontaine, Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Chevalier de Saint-Michel en 1645, exerça, pendant plusieurs années, l'office de Lieutenant des Maréchaux de France dans toute l'étendue du Bailliage d'Alençon, & épousa *Jeanne de Nollent*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chandé & de Medavy, & d'*Antoinette*, veuve de *Charles de Guernon*, Seigneur de Fresneaux, dont : — CHARLES-LÉON, mort, sans postérité, vers l'an 1700; — & RENÉE, mariée à *Jean d'Osmond*, Marquis du Menil-Froger, pere d'*Eustache d'Osmond*, Comte de Boitron.

X. JEAN MALART, Seigneur du Jardin, second fils de RENÉ, & de *Françoise de Pierre*, fut maintenu dans sa noblesse de race, par Jugement du 23 Janvier 1641, des Commissaires généraux, députés pour le régalement des Tailles dans la Généralité d'Alençon. Il épousa, par contrat du 20 Juillet 1645, *Marie de Château-Thierry*, fille de *Jacques*, & de *Perrine le Coutelier de Bourey*, & en eut, entr'autres enfans : — JEAN-BATISTE, qui suit; — & JACQUES, rapporté après son frere.

XI. JEAN-BATISTE MALART, Seigneur de Malarville, mort en 1724, s'étoit marié, par contrat du 6 Novembre 1686, avec *Anne de Farcy*, fille de *Pierre*, Seigneur du Parc, & de *Jacqueline Michelet*, dont, entr'autres : — JOSEPH-JEAN-BATISTE, Seigneur de Malarville, pourvu du Rectorat de la Paroisse de Saint-Philbert des Authieux-sous-Cormont, le 15 Janvier 1732; — ANNE-CHARLOTTE & MARIE-JACQUELINE, mortes en 1753.

XI. JACQUES MALART, Seigneur du Jardin, de Boisclair, &c. né en 1659, fils puîné de JEAN, & de *Marie de Château-Thierry*, servit plusieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commanda ensuite une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, destinée à la garde des Côtes de la basse Normandie, & épousa, par contrat du 5 Février 1688, *Catherine Bouchard*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Varende, & de *Madelene le Prevôt*. De ce mariage vinrent, entr'autres : — LÉON, qui suit; — & MADELENE-GILONNE MALART, mariée, le 5 Mai 1711, à *Jacques du Buat*, Patron-Fondateur de Basoches, mort en 1727.

XII. LÉON MALART, III. du nom, Seigneur de la Varende, du Jardin & de la Saussaye, & en partie de Montbaudry, Seigneur-Patron des Authieux-Papion au pays d'Auge, né le 4 Juin 1692, servit plusieurs années dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & donna le 28 Septembre 1733, son aveu des Fiefs, Terre & Seigneurie de la Saussaye, mouvans noblement, pour un quart de fief de *Haut-Bert*, de la Vicomté d'Orbec. Il s'est marié, par contrat du 2 Juin 1720, avec *Anne-Gabrielle de Laval-Montmorency*, fille de *Gabriel de Laval*, Seigneur de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Thérese de Besançon*. Leurs enfans sont : — 1. JACQUES-LOUIS, qui suit; — 2. autre JACQUES-LOUIS, né le 8 Décembre 1724, reçu, en 1743, Cornette au Régiment de Harcourt, Dragons, & depuis Lieutenant audit Régiment; — 3. AUGUSTIN-LOUIS, né le 4 Février 1737, reçu Chevalier de Malte le 11 Janvier 1749; — 4. CHARLOTTE-GABRIELLE-MARGUERITE, née le 28 Mai 1723; — 5. FRANÇOISE-TRANQUILLE, batisée le 15 Mars 1730; — 6. MARIE-JEANNE-AUGUSTINE, née le 16 Novembre 1731; — 7. & CÉCILE-ELISABETH-ADÉLAÏDE, batisée le 4 Mars 1733.

XIII. JACQUES-LOUIS MALART, né le 4 Mai 1721, a servi plusieurs années dans le Régiment d'Enghien, en qualité de Lieutenant, & a épousé, le 2 Juin 1750, *Marie-Madelene-Marguerite d'Andel*, fille & unique héritiere de *N... d'Andel*, Seigneur de la Retostiere, & d'*Anne de Berniere*, dont sont issus deux fils. *Mémoire envoyé* lors de la premiere Edition.

D'une des branches dont nous n'avons point eu la filiation, étoit JEANNE-LOUISE DE MALART DE SAINT-LOUIS, née le 19 Mars 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1687. Elle prouva sa noblesse depuis FRANÇOIS MALART, Seigneur

Seigneur de Vauferment, qui étoit son quart-ayeul, & qui vivoit en 1530. Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, chargée d'un fer de mulet de sable, cloué d'argent de six piéces, & accosté de deux losanges de gueules.*

**MALARTIC.** L'ancienneté & la noblesse de cette Maison est prouvée par les hommages rendus, en différens tems, par les Seigneurs DE MALARTIC, aux Comtes *d'Armagnac*, *de Fezensac* & *de Rodez*, par les titres qui leur ont toujours été accordés, & par les privilèges dont ils ont joui depuis le XIII[e] siécle. Ces faits justifiés par des preuves incontestables, ne laissent aucun doute sur la véritable origine de cette Maison.

Dès le XIII[e] siécle les titres de Damoiseau, *Domicellus*, & de Chevalier, *Miles*, désignoient une ancienne Noblesse, & constatoient une illustre origine. Quand on unissoit alors à ces titres la possession libre & constante des Fiefs & des Terres acquises par le droit de la naissance ou le mérite des actions, quand on rendoit hommage de ces fiefs au Prince dont ils relevoient; quand on ne contractoit des alliances qu'avec les Maisons les plus connues & les plus distinguées, c'étoit jouir de toutes les prérogatives qui caractérisoient la plus haute Noblesse. Les premiers chefs de cette Famille dont nous parlons ici, comme on le va voir, ont joui de ces prérogatives. Leurs descendans les ont maintenues & y ont même ajouté par les services qu'ils ont rendus personnellement au Prince & à l'Etat; & c'est ce qui lui assure la preuve la moins équivoque de son extraction, & de la considération qui lui est due.

* La Maison de MALARTIC est originaire d'Armagnac, du lieu appellé MALARTIC (*de malo artico*) : il y a une Paroisse & un Château d'où elle tire son nom, soit pour l'avoir donné, soit pour l'avoir reçu. Cette Terre relevoit des anciens Comtes *d'Armagnac*, & *de Fezensac*, & confrontoit avec les Terres de Montaut, de Prenhac, de Saint-Cir & la Jurisdiction d'Auch. Elle est aujourd'hui possédée par M. le Comte *de Tournemire.*

Il paroît par une Charte en latin de l'an 1209, contenant l'hommage & le dénombrement que Dame *Constance*, Vicomtesse *de Marsan*, rendit au Roi de France comme Duc de Guienne, que le Seigneur DE MALARTIC tenoit un rang distingué parmi les Seigneurs & les Nobles de cette Vicomté. — En 1343, lorsqu'*Eléonore de Comminges*, Comtesse de Foix, Vicomtesse de Béarn & de Marsan, Tutrice de *Gaston*, son fils, convoqua la Noblesse, MM. DE MALARTIC comparurent avec les autres Gentilshommes, dont les Familles, ainsi que la leur, avoient été nommées dans l'hommage de 1209. — GUILLAUME-MANALD, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, fut caution du traité fait le 10 Octobre 1370, entre le Duc *d'Anjou*, pour le Roi de France, & *Bernard de Jossan*, pour le Roi d'Angleterre. — ARNAUD DE MALARTIC, Damoiseau, son bisayeul, avoit traité le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezensac*, pour les coutumes qu'il donna à ses Vassaux & aux habitans du Comté. Plusieurs actes & hommages, plusieurs montres des gens d'armes & alliés du Comte *de Foix*, dont les originaux existent à la Bibliothéque du Roi à Paris, dans le Trésor des Chartes de Sa Majesté à Pau, ou dans d'autres dépôts publics, prouvent que dès le commencement du XIII[e] siécle les Seigneurs DE MALARTIC étoient qualifiés de *Chevaliers*, *Damoiseaux*, *nobles & puissants Seigneurs.* Ces différens titres attestent, comme nous l'avons dit, l'ancienneté de cette Maison, & donnent les présomptions les plus avantageuses, & les probabilités les moins équivoques pour établir & remonter son origine bien avant l'époque de 1209; mais nous ne pouvons en donner une filiation exacte & bien suivie, que depuis

I. ODDON, Damoiseau, (*Domicellus*) Seigneur DE MALARTIC & de Massans, (ou Massas, selon les titres) vivant au commencement du XIII[e] siécle. Il est connu par son testament du Jeudi après la Fête de la Madelene, l'an 1267, passé dans le Château de Malartic, reçu par *Guillaume de la Molere*, Notaire public de Fezensac, & signé de lui. Ce testament prouve qu'il eut deux garçons : — ARNAUD, qui suit; — & ODDON, (la postérité duquel sera rapportée après celle de son aîné) entre

lesquels il partagea ses biens, laissant la Terre de Malartic à l'aîné, & celle de Massas au cadet, les substituant l'un à l'autre, & au défaut d'enfans BERNARD DE MALARTIC, son neveu. Ses exécuteurs testamentaires furent PIERRE DE MALARTIC, Chanoine d'Auch, & *Oddon d'Esparvès*, Damoiseau, ce qui fait présumer qu'il existoit déja deux branches de cette Maison.

II. ARMAND, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, fut un des Seigneurs de l'Armagnac, qui traiterent le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezensac* pour les coutumes données aux habitans dudit Comté, & fut présent à l'hommage de *Bellus de Podenas*, rendu au Comte *d'Armagnac* en Août 1319. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. OTHON, qui suit; — 2. RAYMOND, lequel rendit hommage à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour la Terre de Gorguevert, le 27 Juillet 1319; — 3. & BERNARD, qui rendit aussi hommage en 1312, à *Marguerite*, Comtesse *de Foix* & de Béarn. Il fut présent à l'hommage des habitans de Saint-Paul, rendu en 1319.

III. OTHON, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, fit une donation à *Bertrand de Merenguis*, le 14 Mars 1311, fit un bail à fief du Territoire de Montpoy, le 2 Octobre 1314, acheta un moulin le 3 Décembre 1314, & tous les droits que *Sanche de Verdun* avoit dans le territoire de Montpoy, le 3 Novembre 1322. Le nom de sa femme est aussi ignoré; mais il en eut : — 1. ODDON, qui suit; — 2. ARNAUD, présent, le 24 Mars 1317, à l'hommage de *Pierre de Podenas*: il testa le 2 Novembre 1385, & avoit épousé *Geralde de Mercere*, dont il eut un fils nommé LUPAC; — 3. & GRACIEN, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Auch, qui transigea avec ses freres le 4 Mars 1324, & paya une partie de la dot de sa niéce BERTRANDE, le 27 Mai 1364.

IV. ODDON, II. du nom, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, servit de témoin dans la transaction passée entre OTHON, son pere, *Oddon de Montaut*, & *Bertrand de Preignac*, Damoiseaux, le 14 Mars 1324, fut compris dans l'hommage & convocation des Nobles des Vicomtés de Béarn & de Marsan, le 27 Février 1343, fit un bail à fief le 7 Décembre 1350; fut compris, ainsi que son fils, dans la montre des Gentilshommes, le 2 Août 1366, & eut cinq enfans, sçavoir : — 1. ODDON, mort sans enfans; — 2. GUILLAUME-MANALD, qui suit; — 3. BERTRAND-RAYMOND, compris dans la montre des gens d'armes en 1345; — 4. PIERRE, connu par le testament d'ARNAUD, son oncle, & par un acte du 27 Janvier 1390; — 5. & BERTRANDE, mariée, le 14 Avril 1350, à *Olivier de Polastron*, Damoiseau, Seigneur de Montaigut.

V. GUILLAUME-MANALD, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, s'engagea, le 27 Mai 1364, de payer à BERTRANDE, sa sœur & à *Olivier de Polastron*, son beau-frere, la dot qui lui avoit été promise par ODDON, son pere, & GRACIEN DE MALARTIC, son oncle. Il rendit hommage de sa Terre de Malartic le lendemain de la Notre-Dame en 1346, s'obligea & cautionna avec le Comte *de Pardiac* & le Lord *de Caumont*, pour *Bernard de Jussan*, Chevalier, du parti Anglois, le 10 Octobre 1370, lors de l'accord fait entre le Comte *d'Armagnac* & le Duc *d'Anjou*, au nom du Roi de France; accord qui fut ratifié par le Roi CHARLES V. en Août 1371. GUILLAUME-MANALD fut substitué à PIERRE, son frere, dans le testament d'ARNAUD, son oncle, le 2 Novembre 1385. Il n'eut qu'une fille — JEANNE DE MALARTIC, mariée à ODDON, Seigneur de Massas & de Castillon, son cousin au V^e^ degré, chef de la branche cadette de son nom, auquel elle porta en dot la Terre de Malartic.

*SECONDE BRANCHE.*

II. ODDON, Damoiseau, Seigneur DE MASSAS & de Castillon, second fils d'ODDON I, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, de Massas, &c. eut en partage le Château de Massas & de Castillon, & fut arbitre des différends survenus entre l'Archevêque & les habitans de la ville d'Auch, au sujet des coutumes. Cet arbitrage est justifié par un acte de 1301. Il rendit hommage, en 1319, de ses deux Terres à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de Fezensac & de Rodez, est connu par l'acte de partage que ses petits-enfans firent de ses biens, par un

acte de 1380, & par le testament de Jean, son petit-fils; & il testa le 19 Avril 1373. Dans ces différens actes il est qualifié de *noble & puissa t Seigneur.* Il laissa deux garçons : — Jean, qui suit ; — & Pierre de Massas, lequel fut compris dans la montre des gens d'armes le 17 Septembre 1345.

III. Jean, Damoiseau, Seigneur de Massas, est connu par les actes de partage de 1373 & 1380. Il épousa, comme il paroît par l'acte de 1373, Demoiselle *N... de la Molhe*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Odet, marié & pere d'Oddon, comme l'indiquent les susdits actes de 1373 & 1380 ; — 3. & Marquise de Massas, mariée, le 22 Septembre 1356, à *Pierre*, Seigneur *de Roquelaure.* Jean, Seigneur de Massas rendit hommage le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Terre de Roquelaure pour son petit-fils *Jean de Roquelaure*, dont il étoit tuteur. Ces deux actes de 1356 & 1366 sont produits dans la Généalogie de *Roquelaure.*

IV. Jean, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Castillon & de Massas, présida aux actes de 1373 & 1380. Il les fit en vertu des testamens de son grand pere Oddon, & de son pere Jean. Il testa le 30 Juin 1384, & avoit épousé Demoiselle *Brayda de Seran.* Ce mariage est prouvé par son testament. Ses enfans furent : — 1. Pierre, Chanoine d'Auch ; — 2. Bernard, qui suit ; — 3. Amanieu..... Leur pere est qualifié *Sire Jean de Massas*, Chevalier, Seigneur, &c. & institua ses héritiers Oddon de Massas, son petit-fils, & Bernard de Massas, son fils, & confirma le partage qu'il avoit fait entre Pierre de Massas, Chanoine d'Auch, Bernard & Amanieu, ses enfans, & Oddon & Pierre de Massas, freres, ses neveux. Il substitua à ses deux héritiers *Jean de Roquelaure*, Seigneur dudit lieu, à celui-là *Bertrand de Preignac*, & à celui-ci *Manald*, son frere, & voulut que *Brayda de Seran*, son épouse, fut Dame usufruitiere de tous ses biens.

V. Bernard, Chevalier, (*Miles*) Seigneur de Castillon & de Massas, fut présent, & intervint aux actes de partage dont nous venons de parler. Il est connu par le testament de son pere, & par l'hommage que rendit son petit-fils Jean, au Comte *d'Armagnac* en 1454. Il eut quatre enfans, sçavoir : — 1. Oddon, qui suit ; — 2. Amanieu, co-Seigneur avec son frere aîné de la Terre de Massas qu'il dénombra & hommagea le 14 Janvier 1418 ; — 3. Patronus, qui fut un des légataires de Jean, son grand-pere ; — 4. & Marie comprise aussi & appellée au même testament.

VI. Oddon, II. du nom de sa branche, Damoiseau, Seigneur de Malartic, de Castillon, de Massas, de Gorguevert, héritier de Jean, son grand-pere, rendit hommage, le 27 Septembre 1392, pour les Terres de Castillon, de Massas & de Malartic, & le même hommage, le 20 Janvier 1420, à *Jean*, nouveau Comte *d'Armagnac.* Il fut encore compris dans les hommages, rendus le 14 Janvier 1418, & le 26 Mars 1482 par Jean & Bertrand, ses fils & petit-fils. Il épousa Jeanne de Malartic, sa cousine, fille & unique héritiere de Guillaume Manald, Seigneur de Malartic. Par ce mariage, la branche aînée de la Maison de Malartic, séparée depuis 1267, se réunit dans celle-ci, dont nous allons donner la filiation. De ce mariage naquirent — 1. Jean, qui suit ; — 2. Bertrand, lequel rendit hommage le 18 Octobre 1452, & le 18 Octobre 1454 pour la moitié de la Terre de Castillon ; — 3. & Belle-Anne ou Beliette mariée à noble *Odet d'Esparbès*, Seigneur de la Fitte, le 28 Mai 1451.

VII. Jean, III. du nom, Damoiseau, Seigneur de Malartic, de Castillon, de Massas, Baron d'Elzan, rendit hommage desdites Terres au Comte *d'Armagnac*, & fournit ses dénombremens le 18 Mai 1452 & le 19 Octobre 1454. Il fut compris dans la montre des Gentilshommes alliés & confédérés du Comte *de Foix* en 1460, transigea avec *Odet d'Esparbès*, son beau frere, le 9 Avril 1468, pour le reste du payement de la dot de Beliette, sa sœur ; fut présent les 11 Juin 1459 & 31 Mars 1484, au pacte de mariage de son fils Jean, & de sa petite fille Imberte ; est encore nommé dans le contrat de mariage de son petit-fils Odet, du 30 Mars 1498, & dans la transaction passée entre ses petits enfans, le 3 Septembre 1501. Il avoit épousé, en 1431, Demoiselle noble *Marie de la Barthe*, dont il n'eut que

VIII. Jean, IV. du nom, Damoiseau, Seigneur de Malartic, de Castillon, de Massas, &c. qui épousa, 1°. le 11 Juin 1459, Demoiselle noble *Blanche d'Aurinhac*, fille de noble *Jean d'Aurinhac*, Seigneur de Homs en la Vicomté de Lomagne. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, — Imberte, mariée à noble *Jean de la Porte de Rinhac*. Jean épousa, 2°. Demoiselle noble *Catherine de Lupé du Garané*, & en eut cinq garçons : — 1. Oddon, qui suit; — 2. Arnaud-Guillaume, Chanoine d'Auch, présent, le 3 Mars 1492, au contrat de mariage d'Oddon, son frere; — 3. autre Oddon, co-Seigneur de la Terre de Malartic, également présent audit contrat; — 4. Jean, connu par une obligation faite, le 3 Novembre 1543, par vénérable homme *Arnaud Fatin*, de lui payer une somme de 22 écus d'or soleil, pour le prix d'un cheval; — 5. Odet, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentiere, qui racheta, pour son frere le 21 Février 1540, la Terre de Sendat. Jean, quatrieme fils de Jean IV, son pere, fit conjointement avec lui, le 15 Mai 1459, quittance de la dot de sa premiere femme. La transaction passée à Auch le 3 Septembre 1501, entre Imberte, sa fille du premier lit, & Oddon, son fils aîné du second lit, est la preuve du second mariage. Elle contient procuration de noble *Catherine de Lupé-du-Garané*, à Oddon, son fils aîné.

IX. Oddon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Malartic, &c. se fit reconnoître les 9 & 26 Janvier 1489, par les Emphytéotes de la Terre de Malartic, & épousa, le 3 Mars 1492, Demoiselle noble *Marie de Biran*, fille de feu noble *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort, & de *Jeanne de Roquelaure*; (la Famille de *Biran* est distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. *Voyez* Biran, *Tome* II, *p.* 528 de ce Dictionnaire, pour l'érection de cette ancienne Baronnie du Bas-Armagnac, en *Marquisat*). Oddon transigea, le 19 Septembre 1501, avec noble *Jean Maignant*, Seigneur de Montagut, & les habitans de Roquetaillade, pour certains droits Seigneuriaux, & testa le 21 Juillet 1504, laissant six enfans : — 1. François, qui suit; — 2. Marie, alliée à noble *Bernard de Leaumont*; — 3. Jeanne, mariée à noble *Manald de Pardaillan*, fils puîné de la Maison de *Caumont*; — 4. Anne, femme de noble *Jean de Montlezun*. Sa fille, *Antoinette de Montlezun*, épousa *Jean*, Seigneur de *Roquelaure*; — 5. Catherine, mariée à noble *Pierre de Gestas*, puîné des Seigneurs de *Floran*. Voyez Gestas aux Additions du *Tome VII*, *p.* 744 *& suiv.* — 6. & Françoise, alliée, le 4 Septembre 1531, à noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur de Manhent, fils de noble *Bernard de la Barthe*, & de *Dominique de Castelbajac*.

X. François, Chevalier, Seigneur de Malartic, Massas, Cadeilhan, & Roquetaillade, étoit mineur lorsque son pere mourut, & eut pour tuteurs *Odet d'Esparbès*, *Bernard de Biran*; & *Marie de Biran*, sa mere, prit le titre de *Gouvernante & d'Administratrice de ses biens*, dans le contrat de mariage d'Anne de Massas, une des sœurs dudit François. Il épousa *Jeanne du Gravier de la Golse-du-Repaire*, (Voyez Gravier de la Golse, susdit *Tome VII*, *p.* 439, *degré IV.*) avec laquelle il s'obligea solidairement à payer la dot de Françoise de Massas, une de ses autres sœurs le 19 Août 1532; & fit encore un acte pour le même objet, vis-à-vis de *Pierre de la Barthe*, son beau-frere. Il testa le 20 Janvier 1533, & laissa trois enfans en bas-âge : — Jean-Jacques, qui suit; — Raimond rapporté après son frere; — & Amanieu, lesquels furent sous la tutelle de leur mere, qu'il institua son héritiere universelle en usufruit seulement, avec substitution en faveur de ses trois fils de l'un à l'autre. Il paroît que ce François avoit cédé à *Bernard de Leaumont*, son beau-frere, la Terre de Malartic, pour le payement de la dot de sa femme; mais à la charge par lui de payer celles de ses autres sœurs.

XI. Jean-Jacques de Malartic, Chevalier, Seigneur de Cadeilhan, héritier de son pere, n'eut de sa femme, dont ignore le nom, qu'une fille que Henri III, Roi de France, maria à *Guillaume de Saint-Civier*, Gentilhomme de Tarbes. Par cette alliance les biens possédés anciennement par la Maison de Malartic passerent, pour la plûpart, dans celle de *Saint-Civier*. . . . . .

XI. Raimond de Malartic, second fils de François, & de *Jeanne du Gravier de la Golse du Repaire*, vint s'établir dans l'Agenois, où il paroît qu'il fit plusieurs acquisitions à Clermont-dessous & au Port de Sainte-Marie. Il se fixa dans cette province, & est connu par le testament de *Marie de Biran*, sa grand-mere, du 16 Janvier 1544, par celui de son pere du 20 Janvier 1533, & par le contrat de mariage de son petit-fils Guillaume, auquel il fut présent le 29 Juin 1582. Il n'eut de sa femme qu'Amanieu, qui suit.

XII. Amanieu de Malartic est aussi connu par le mariage de son fils Guillaume. Ce contrat porte qu'il fut fait en présence, du vouloir & consentement de son pere & de son ayeul. Les malheurs arrivés à son petit-fils Amanieu, tué à Agen, lors des troubles qui agiterent cette ville, pendant la minorité de Louis XIII, privent aujourd'hui ses descendans de l'avantage de produire les actes qui eussent fait connoître plus particulierement Raimond & Amanieu, par les acquisitions & les établissemens qu'ils firent en Agenois. Tous les titres qui concernoient leurs biens furent enlevés par les Rébelles, comme on le verra plus bas. Amanieu de Malartic avoit épousé *Susanne de Guillermi*, d'une ancienne Famille de l'Albigeois, & en eut :

XIII. Guillaume de Malartic, Ecuyer, marié, par contrat passé devant *Perceval*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1582, à *Marie Baille*. Il fut présent au mariage de son fils Amanieu.

XIV. Amanieu de Malartic, II. du nom, ancien Président en l'Election d'Agen, par provisions du 30 Novembre 1630, fut chargé, pour le service du Roi, de différentes commissions, pendant les derniers troubles arrivés en Guienne. Elles sont des titres personnels qu'il acquit par son mérite, & qui en ajouterent de nouveaux à la considération dont il jouit toute sa vie. Le Duc *d'Epernon*, Gouverneur & Commandant en Guienne, eut pour lui l'estime la plus particuliere & la plus tendre amitié. Connoissant son zele & sa fermeté à soutenir le parti du Roi, il l'employa toujours avec avantage, pour maintenir, dans l'obéissance de Sa Majesté, les Villes & les sujets dont les Rébelles cherchoient à tenter la fidélité. Depuis 1645 jusqu'en 1650, il fut chargé de pourvoir aux munitions de guerre & de bouche dont l'armée du Roi pourroit avoir besoin, de visiter les places qui seroient susceptibles de défense, & les troupes chargées de les défendre, de voir & d'ordonner les réparations qui seroient nécessaires. Il s'acquit de toutes ces différentes commissions, au grand contentement du Roi & de la Reine, & suppléa même de ses deniers à ce qui manquoit, dans ces tems de troubles & de révoltes. Les séditions arrivées à Bordeaux & à Agen en 1635, ayant donné quelqu'atteinte à l'autorité royale, le Duc *d'Epernon*, pour soutenir le parti & l'autorité du Roi, engagea, en 1645, Amanieu de Malartic d'accepter la charge de premier Consul d'Agen (ce premier Consul étoit choisi dans le corps de la Noblesse, & commandoit dans la Ville en l'absence du Gouverneur). Il fut encore nommé, pour les mêmes raisons, à cette place par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Septembre 1650; mais le Parlement de Bordeaux, qui venoit de se révolter, craignant que par son zele & sa fermeté il ne déconcertât les projets des Rébelles, le destitua de cette charge, avec défense de l'exercer. C'est à cette époque que commencerent les persécutions qu'il essuya, & dont il ne cessa d'être l'objet. Le Duc *d'Epernon* avoit été obligé, dans ce tems, d'aller rendre compte de sa conduite à la Cour, qui étoit alors à Angoulême, & la Reine Régente & le Cardinal Ministre, exigerent d'Amanieu de Malartic, qu'il se retirât à Loches, pour satisfaire à la demande qu'en avoit faite les mécontens. Sa Majesté crut, par cette espece d'exil, ramener les esprits. La suite fit voir que cette foiblesse, dans le Ministere, n'avoit servi qu'à seconder les desseins des Rébelles, qui avoient voulu ôter au Roi, pendant sa minorité, les soutiens & les défenseurs de son autorité en Guienne. Cette Province devint bientôt le théâtre d'une guerre civile, & l'on vit les excès & les proscriptions de l'ancienne Rome se renouveller dans des tems aussi malheureux. Les serviteurs du Roi y furent exposés aux cruautés inouies des Rébelles, & la Famille de Malartic, comme celle qui s'étoit tou-

jours distinguée par son attachement inviolable, fut la plus persécutée, & forcée de se retirer à Loches, d'où AMANIEU DE MALARTIC revint ensuite pour aller rejoindre la Cour à Libourne, où il eut ordre de la Reine de retourner à Agen, avec les Lettres du Roi, pour être rétabli dans la charge de premier Consul, & y maintenir; en cette qualité, le parti de Sa Majesté. AMANIEU partit sans hésiter, son zele ne lui permit pas de réfléchir aux dangers auxquels il alloit être exposé. A peine fut-il arrivé pour remplir sa commission, qu'il fut chassé de l'Hôtel-de-Ville. Il mourut le 17 Septembre 1650, des blessures qu'il avoit reçues la veille, dans une sédition qu'il avoit voulu appaiser. Quinze ans auparavant, son beau-pere & son beau-frere, MM. *de Maurés*, pour la même cause & dans le même lieu, avoient subi ce sort, ayant été assassinés par les Rebelles.

AMANIEU DE MALARTIC avoit épousé, 1°. le 15 Mars 1511, *Marie Cornier*, fille de *Begon Cornier*, & de *Françoise de Las*; & 2°. le 20 Avril 1640, *Rose de Maurés*, fille de *Guillaume de Maurés*, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & de *Clémence du Gravier* (voyez MAURÉS). Les séditieux, après la mort d'AMANIEU, pillerent sa maison, en démolirent les murailles, enleverent les papiers & les titres qu'ils y trouverent, comme il conste par l'Arrêt du Parlement de Paris, rendu à ce sujet, le 17 Janvier 1653. Par son testament du 15 Septembre 1650, il avoit institué *Rose de Maurés*, sa seconde femme, son héritiere usufruitiere, lui substituant ses aînés mâles, & à leur défaut ses filles. Lors de la mort de son mari, elle se trouva enceinte, exposée à toutes sortes de persécutions, & chargée de plusieurs enfans, qui n'avoient pas leur vie en sûreté, son état ne lui ayant pas permis de suivre sa Famille à Loches. Du premier lit vinrent: — 1. N... DE MALARTIC, Religieux de l'Observance de Saint-François; — 2. MARIE-MADELENE, Religieuse Carmelite; — 3. FRANÇOIS DE MALARTIC, Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, marié 1°. à *N.... de la Borde*; & 2°. à *N.... de Chaban*. Il est mort, sans enfans, à Perpignan en 1698. Il avoit rendu hommage au Roi le 15 Mars 1664, de la Terre & Comté de Montricoux; — 4. GUILLAUME, Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Etienne de Dijon & de Beaulieu; — 5. BERNARD, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 6. JEAN-VINCENT, qui suit, né posthume; — 7. MARIE-THÉRESE, mariée, en Juin 1658, à *Gabriel de Roussignac*, Seigneur de Marsac, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, fils de *Jacques de Roussignac*, Seigneur de Frenoy & de la Cottie, & d'*Anne de Bigot*, — 8. & ANNE-ANGÉLIQUE DE MALARTIC, instituée héritiere universelle, par le testament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle. Elle rendit foi & hommage au Roi, le 28 Juillet 1592, pour la Terre, Seigneurie & Comté de Montricoux, avec haute, moyenne & basse Justice, & autres droits y énoncés.

XV. JEAN-VINCENT DE MALARTIC, Chevalier, Seigneur d'Artigues, donataire du Comté de Montricoux (& comme tel substitué aux nom & armes de *Maurés*, du chef d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle, qui lui légua en particulier 40000 livres), né à Agen le 22 Novembre 1650, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, & nommé, par son frere GUILLAUME, Abbé de Saint Etienne de Dijon, au Prieuré de Saint-Floran, le 24 Avril 1662, prit, peu de tems après, le parti des armes, commença à servir Volontaire dans le Régiment de Champagne, fut Lieutenant dans celui de la Marine le 23 Novembre 1665, Aide-Major le 15 Avril 1668, Capitaine le 15 Janvier 1675, Major le 18 Janvier 1678, Commandant à Kilberg le 1 Janvier 1689, Lieutenant de Roi à Perpignan le 20 Octobre 1690, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Commandant au Gouvernement général du Roussillon le 28 Octobre 1705, Brigadier des Armées du Roi le 30 Octobre 1706; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 7 Septembre 1718, & a eu pension de 3000 livres le 1 Janvier 1720. Il fut comblé des graces de LOUIS XIV & LOUIS XV, & en mérita la confiance. Les commissions importantes dont il fut chargé, lui attirerent aussi l'amitié des Maréchaux *de Berwick*, *d'Uxel*, *de Vil-*

*lars* & *de Noailles*, & de tous les Officiers généraux qui l'ont connu. Il s'acquit une grande réputation dans la derniere guerre d'Espagne, & beaucoup de considération parmi toute l'Infanterie. Louis XIV lui donna souvent des preuves de l'estime particuliere qu'il faisoit de lui, & Sa Majesté, en considération des services continuels qu'il lui avoit rendus depuis 25 ans dans ses Armées, où il s'étoit distingué, & avoit reçu plusieurs blessures, & en considération de ceux qu'il lui rendoit encore, desirant le gratifier & favorablement traiter, & lui donner lieu de continuer ses services, lui permit, en Février 1690, de porter les nom & armes de *Maurés*, auxquels il avoit été substitué par le testament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, sa tante maternelle. Ces Lettres-Patentes, portant changement de nom, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1690. Il testa à Perpignan le 25 Mai 1720, & avoit épousé, par contrat passé devant *René-Louis Vassal*, Notaire à Perpignan, le 27 Décembre 1692, *Marie-Eulalie-Thérese du Vivier*, veuve de *Charles de Rebertieres*, Maréchal de Bataille, & fille de Messire *Henri du Vivier*, Chevalier, Baron du Vivier (*a*), & d'*Anne de Castera de Minut*. De ce mariage il a eu : — 1. Ange-Alexandre, né le 10 Juillet 1695, mort le 24 Août 1696; — 2. Pierre-Hippolite-Joseph, qui suit; — 3. Rose-Mariette, née le 16 Décembre 1693, morte le 20 Mars 1697; — 4. Marie-Thérese, née le 18 Juillet 1697, mariée, le 12 Août 1716, à *Gabriel de Voisins*, Marquis d'Alzan, Brigadier de Cavalerie & Mestre-de-Camp du Régiment de son nom; — 5. Marthe-Marguerite, née le 16 Juillet 1698, morte la même année; — 6. & Marie-Anne-Marguerite, née le 26 Juillet 1700, mariée à *Pierre-Joseph de Roux*, Marquis d'Alzonne, dont une fille, femme du Marquis *de Pugoest*.

XVI. Pierre-Hippolite-Joseph de Maurés de Malartic, Chevalier, Comte de Montricoux, Seigneur d'Artigues & de Saint-Geniez, en Agenois & en Querci, né le 24 Janvier 1702, Lieutenant aux Gardes-Françoises, rendit foi & hommage au Roi, de la Seigneurie & Comté de Montricoux, & dépendances, le 3 Avril 1727, & est mort le 23 Avril 1768. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bouquet* & *Perichon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1724, célébration le 20 Juin suivant, *Antoinette-Charlotte de Savignac*, fille de *Pierre de Savignac*, Seigneur de Saint-Urcisse, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Montauban (voyez Savignac), & de *Louise de Vieillevigne*, laquelle se remaria à N.... *le Gendre*, mort Conseiller d'Etat, & ancien Intendant des Généralités de Montauban & de Tours, pere du Comte *d'Ons-en-Bray*, & du Président *le Gendre*. Le Comte *de Montricoux* a eu de son mariage; — 1. Amable-Gabriel-Louis-François, qui suit; — 2. Anne-Joseph-Hippolite, dit *le Comte* de Malartic, né le 3 Juillet 1730, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vermandois. Il avoit commencé à servir, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de la Sarre, le 15 Septembre 1745, a été Capitaine dans celui de Béarn, réformé le 1 Novembre 1746, Aide-Major le 30 Octobre 1749, Chevalier de Saint-Louis le 19 Février 1759, Major du Régiment Royal-Comtois le 27 Avril 1763, Colonel de celui de Vermandois le 5 Juin de la même année, a commandé en chef dans l'Isle de la Guadeloupe en 1769, & est Brigadier des Armées du Roi depuis le 3 Janvier 1770. Il a été blessé d'un coup de feu au genou gauche à l'affaire des abaties de Carillon en Canada, le 8 Juillet 1758; a eu un cheval tué sous lui à l'affaire de Quebec, le 13 Septembre 1759; a été blessé à la poitrine d'un coup de canon chargé à mitrailles, à la bataille de Quebec, le 23 Avril 1760; a fait, pen-

---

(*a*) La Maison *du Vivier*, au Diocèse d'Aleth, en Bas-Languedoc, est une des plus anciennes du Royaume. Elle descend des anciens Comtes *de Narbonne* & *de Barcelonne*. Sa Généalogie a été produite au Chapitre des Comtes de Lyon, lorsque M. l'Abbé *du Vivier de Lansac*, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, Comte de Lyon, & ancien Agent-Général du Clergé de France, a fait ses preuves.

dant six campagnes en Canada, les fonctions de Major de Brigade & de Major général, est passé avec son Régiment, en 1767, à la Guadeloupe, de-là à la Martinique, ensuite à Saint-Domingue, d'où il est revenu en France en Novembre 1769 : il n'est pas marié; — 3. JEAN-CHARLES, né le 1 Septembre 1731, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Garde-de-Dieu, nommé, par le Roi, à la Prévôté du Chapitre de Montauban, & Vicaire-Général dudit Diocèse; — 4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MARIE, dit *le Marquis* DE MALARTIC, né le 21 Octobre 1732; il a été successivement Lieutenant en second dans le Régiment de Béarn, réformé le 8 Août 1746, Capitaine le 1 Novembre suivant, a passé Lieutenant de la Colonelle & Capitaine dans Bourbonnois le 15 Octobre 1747, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Vermandois le 25 Février 1765, Chevalier de Saint-Louis en 1770; a été blessé d'un coup de feu au pied gauche à Warbourg en Juillet 1760, & a commandé, pendant les campagnes de 1760, 1761 & 1762, en Allemagne, la Compagnie des Chasseurs du Régiment de Bourbonnois. Il a épousé, le 25 Janvier 1769, *Claire-Françoise de Godet du Brois*, dont un enfant, né en 1773; — 5. JEAN-BATISTE-JOSEPH, né le 27 Avril 1735, ci-devant Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Bourbonnois; — 6. AMBROISE-EULALIE, appellé *le Chevalier* DE MALARTIC, né le 27 Juillet 1737, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, & Chanoine de Billon en Auvergne. Il est entré au service, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Vermandois le 1 Novembre 1755, a été fait Capitaine le 24 Juin 1759, Aide-Major le 25 Février 1765, a fait la campagne de Minorque, & s'est trouvé au siége & à l'assaut du Fort Saint-Philippe à Mahon, est passé en Amérique avec son Régiment, dans les Isles du Vent & Sous-le-Vent, y a fait les fonctions de Major, & a été chargé de tous les détails de son Régiment. Il a été fait Major du Régiment Provincial de Montauban le 24 Février 1774, & a épousé, le 20 Juin de la même année, Dame *Eugénie-Françoise Claëssen*, veuve de *Pierre-Henri de Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Perigny & de la Rochebarangere en Aunis, & fille de feu *Nicolas Claëssen*, Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Catherine Dubois*; — 7. JEAN-VINCENT-ANNE, né le 27 Décembre 1739, Major du Régiment de Montauban, & marié à Nancy, le 5 Septembre 1768, à *Jeanne-Dorothée de Baillivy-de-Merigny*, fille d'*Ignace de Baillivy*, Chevalier, Comte de Merigny, Seigneur de Rembercourt, Ochey, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Rosen, & d'*Armande-Henriette de Saint-Blaise*, — 8. MARIE-THÉRESE-GASPARDE, née le 30 Novembre 1726, mariée, le 21 Octobre 1750, à *Jean-Pierre de Pons*, Conseiller du Roi en la Cour des Aides de Montauban, dont trois enfans en 1773; — 9. ANNE-MARIE, née le 29 Mars 1734, alliée, le 24 Mars 1753, à Messire *Hugues-Joseph de Bandus*, dont quatre enfans en 1773; — 10. & MARIE-THÉRESE-VICTOIRE-JOSEPHE, née le 13 Février 1743, mariée, en Novembre 1758, à *César Dumas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, dont six enfans en 1773.

XVII. AMABLE-GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS DE MAURÉS DE MALARTIC, Chevalier, Comte de Montricoux, Vicomte de Saint-Antonin, Seigneur de Saint-Geniez, né le 9 Avril 1729, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président de la Cour des Aides & Finances de Montauban, a été nommé, en Avril 1774, à la place de premier Président du Conseil Souverain de Perpignan, & a épousé, par contrat passé devant *Desmeures* & *Dutartre*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Octobre 1759, célébration le 6 du même mois, *Elisabeth de Faventine*, fille de *Pierre de Faventine*, Ecuyer, Fermier-Général, & d'*Elisabeth Astruc*, dont trois enfans en 1774, entr'autres :

AMABLE-PIERRE-HIPPOLITE-JOSEPH DE MAURÉS DE MALARTIC, né & batisé le 22 Août 1765.

Les alliances de cette Maison sont avec *Guillermi*, *Seran*, de *la Barthe*, *Aurinhac*, *Lupé du Garané*, *Biran*, *Preignac*, *Gravier de la Golse*, *Bayle*, *Maurés*, du *Vivier*, *Casterat de Minut*, *Savignac*, *Baillivy*, *Esparbès*, *Polastron*, *Roquelaure*,

*quelaure*, *Montlezun*, *Gestas*, *Roussignat*-*Marsac*, *Roux d'Alzonne*; *Voisins d'Alzan* & plusieurs autres.

Les armes : *écartelé au 1 d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 de sable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules*, qui est DE MAURÉS ; *au 4 de gueules plein*, qui est DU VIVIER (Famille issue de la Maison de *Narbonne*) ; *& sur le tout, d'argent à la croix pommetée de gueules, accompagnée, au côté dextre du chef, d'une molette de sable, & en pointe, au côté senestre, d'une autre molette de sable*, qui est DE MALARTIC. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* MALAVAL, en Bresse, Seigneurie dans la Paroisse de Marbos, qui a été possédée, pendant plus de 200 ans, par une Famille de ce nom, dont le dernier, se voyant sans enfans & chargé de faire un vœu au Saint-Sépulcre, pria *Antoine de Chavannes*, Seigneur de Saint-Nizier, d'accepter sa succession, à la charge de faire le voyage pour lui, ce que le Seigneur *de Saint-Nizier* fit environ l'an 1530, &, par ce moyen, il devint Seigneur de Malaval. L'ancienne Famille de MALAVAL portoit pour armes : *de sable, au lion d'or*.

MALAUSE. Les Marquis de ce nom avoient pour auteur

CHARLES, bâtard DE BOURBON, Chevalier, Baron de Caudes-Aigues en Languedoc, Malause, &c. Sénéchal de Toulouse & de Bourbonnois, fils naturel de JEAN II, Duc DE BOURBON, Pair & Connétable de France, & de *Louise d'Albret*, Dame d'*Estouteville*. Il mourut le 8 Septembre 1502, & sa postérité a formé neuf degrés jusqu'à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malause, Comte de la Case, Vicomte titulaire de Lavedan, Baron de Caudes-Aigues, Seigneur de Favars en Limousin, né en 1694, fait Colonel du Régiment d'Agenois le 1 Février 1719, & mort âgé de 48 ans, le 27 Décembre 1741, sans enfans de *Marie-Françoise*, Marquise *de Maniban*, qu'il avoit épousée le 15 Mars 1729. Les armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or ; & en cœur deux barres, l'une d'argent & l'autre de gueules, posées en sautoir*. Le dernier Seigneur de Malause, & la Comtesse *de Poitiers*, son héritiere, portoient leurs armes comme le Prince *de Condé*.

MALBOSC-DE-MIRAL. Famille du Languedoc, qui doit son nom à la Terre de MALBOSC, dans le Gévaudan, au Diocèse de Mende. Il en est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

ANDRÉ DE MALBOSC, I. du nom, qualifié *Damoiseau* en 1275 & 1307, ne vivoit plus le 8 des Calendes de Novembre 1317.

ANDRÉ DE MALBOSC, II. du nom, son fils, Damoiseau, fut pere de — GUY ou GUYOT DE MALBOSC, Damoiseau, Seigneur de Malbosc & de Miral, marié avec *Peregrine de Cabrieres*, qui lui apporta en dot la Terre de Miral. Elle étoit fille & héritiere de *Pierre de Cabriere*, Damoiseau, Seigneur de Miral, & eut pour enfant : ARMAND DE MALBOSC, qualifié *Noble* & *Damoiseau*, Seigneur de Malbosc & de Miral ; on ignore s'il a eu postérité, & suivant plusieurs actes on lui donne pour frere

PIERRE, I. du nom, Seigneur de Malbosc, de Miral, du Mas & de Finiels, vivant en 1414. Il épousa *Marguerite de Rocheblave*, dont trois enfans, entr'autres :

ARMAND, Damoiseau, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, qui testa en 1449, & mourut la même année. Il avoit épousé *Louise de Vilaret*, fille de *Jean de Vilaret*, Seigneur de Servier, de Vilaret & de Tussac au Diocèse du Puy, dont, pour fils aîné,

ODILLON, Damoiseau, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, du lieu du Fayet, du Mas & de Finiels, qui se maria, par contrat du 18 Janvier 1467, à *Maragde de Beauvoir du Roure*, fille de *Guigon de Beauvoir*, Seigneur du Roure, & sœur de *Guillaume de Beauvoir*, marié avec l'héritiere de la Maison

de *Grisac*, arriere petite-fille de *Guillaume de Grimoard*, Pape sous le nom d'Urbain V. Odillon eut, entr'autres enfans :

Claude, Ecuyer, Seigneur de Malbosc, de Miral, du Mas, de Finiels & du Fayet, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1499, *Amphelize de Gabriac*, dont naquit, entr'autres :

Antoine, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Malbosc & de Miral, marié, 1°. par contrat du 4 Juin 1542, avec *Françoise de la Garde*, dite *de Montvaillent*, fille unique de *Barthelemi de la Garde*, & de *Jeanne de Montvaillent*, Dame dudit lieu & du Chastenet; & 2°. par contrat du 18 Mai 1558, avec *Claude de Chapellu de la Vigne*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle de Montesquieu*, Dame de Charbonniere. Il eut du premier lit :

Antoine de Malbosc, II. du nom, dit *de Miral*, Ecuyer, Seigneur d'Ariges, qui eut de sa femme *Louise de....*

Antoine de Malbosc, III. du nom, Seigneur de Miral, de Malbosc, des Bondons, du Fayet, de Montvert, de Finiels, &c. marié, par contrat du 18 Novembre 1591, avec *Marguerite de Ginestous*, Dame des Plantiers & de Montdardier, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mandajors des Plantiers*. De ce mariage sortirent dix enfans, entr'autres :

Pierre de Malbosc, II. du nom, Seigneur de Miral, de Malbosc, de la Vernede, des Bondons, du Fayet & de Finiels, né en 1594, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1643, *Balthasarde de Ginestous de Madieres*, dont entr'autres enfans : — 1. Pierre-Antoine, Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende en 1707, Inspecteur des mêmes troupes en 1711, & Capitaine de Fusiliers, Commandant à Florac en 1712. Il a été maintenu dans sa noblesse par M. *Bazin de Bezons*, en 1669, & n'a point laissé de postérité; — 2. Jacques, Capitaine au Régiment de la Fere, reçu, en 1682, Chevalier de Saint-Lazare, mort Lieutenant de Roi au Fort de Medoc, sans postérité; — 3. & Charles, qui suit.

Charles de Malbosc-de-Miral, I. du nom, Seigneur du Fayet, &c. Capitaine dans le Régiment Dauphin, épousa, le 31 Juillet 1678, *Marguerite de Richard de Boyer*, dont quatre garçons & sept filles.

Charles de Malbosc, II. du nom, le second des fils, Seigneur de Malbosc, &c. Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende, par Commission du 27 Juin 1715, épousa, par contrat du 27 Janvier 1723, *Marie-Elisabeth de Pelamourgue du Pouget*, fille de *Jean-Felix*, & de *Marie de Brunet de Panat de Castelpers*, dont sont issus : — 1. Felix, né le 18 Août 1726, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 29 Mars 1742; — 2. Marie-Thérese, alliée, le 26 Février 1743, avec *Jean-Antoine-Hercule d'Altier de Berne*, Ecuyer, Seigneur du Champ. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre*, qui est de Malbosc; *parti de gueules, à une chevre d'or rampante*, qui est de Cabriere-Miral.

* MALDEGHEM, dans les Pays-Bas. Ancienne Noblesse, dont étoit

Eugene-Ambroise de Maldeghem, Seigneur, Baron de Leyschot & d'Oostwinckel, Chevalier de Saint-Jacques, qui obtint, en considération de ses services & de son ancienne extraction, par Lettres du 15 Avril 1685, l'érection en *Comté*, de la Seigneurie de *Steneuffel*, située dans le Brabant sous le nom de *Steneuffel-Maldeghem*.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes de même.*

MALESCOT, en Bretagne. Plusieurs de ce nom, dans la derniere recherche de noblesse, ont été déclarés *nobles*, en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 9 Septembre 1669, touchant les priviléges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 13 Septembre 1670. Les armes : *d'argent, semé d'hermines, à la rencontre de cerf de gueules sur le tout.* Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MALESHERBES : Terre située dans le Gatinois, dont porte le nom

*Chrétien-Guillaume de Lamoignon*, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & premier Président de la Cour des Aides, fils unique du feu Chancelier de ce nom. *Voyez* LAMOIGNON, *Tome VIII.*

* MALES-LEZ-BRUGES : Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 10 Juin 1560, en faveur de *Jean-Lopez Gallo*, Conseiller & Facteur-Major aux Pays-Bas, originaire de Castille.

* MALESPINE : Ce Marquisat souverain d'Italie en Toscane, près de l'Etat de Gènes, est proprement celui de Masse, qui a été possédé par la Maison de MALESPINE, laquelle est très-ancienne. *Moréri*, qui n'a donné que la filiation de la branche aînée, la fait remonter à

ALBERIC, nommé dans le Concile de Pavie de l'an 876. Cette branche aînée s'est éteinte au XXI$^{e}$ degré dans ALBERIC MALESPINE, Marquis de Masse & de Carrare, vivant en 1494, qui n'eut de *Lucrèce*, fille de *Sigismond d'Est*, que trois filles, sçavoir : — N... MALESPINE, mariée à *Scipion de Fiesque*, Comte de Lavagne ; — RICHARDE MALESPINE, qui épousa, 1°. l'an 1515, par dispense du Pape LÉON X, *Scipion de Fiesque*, veuf de sa sœur aînée, ( & qui mourut en 1520, ne laissant qu'une fille, mariée, en 1540, au Comte *Vitabino Visconti de Borromeo* ); & 2°. *Laurent Cibo*, Comte de Ferentille, qui devint Marquis de Masse, &c. — & THADÉE MALESPINE, mariée au célebre *Bojardi*, Comte *de Scandiano*. Cet ALBERIC MALESPINE, Marquis de Masse, eut un frere nommé FRANÇOIS, qui laissa postérité.

MALESPINE : Famille originaire d'Aix, où elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles vers la fin du XV$^{e}$ siécle.

EMERIC DE MALESPINE, Seigneur de Montjustin & d'Alençon en Provence, eut de sa femme, qu'on ne connoît point : — CHARLES, Seigneur de Montjustin, second Consul d'Aix en 1536 ; — & LAURENS, qui suit.

LAURENS DE MALESPINE, I. du nom, épousa, l'an 1520, *Honorade d'Aguillenqui*, dont vinrent, entr'autres enfans : — 1. ALEXANDRE, second Consul d'Aix en 1583 ; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie aux années 1583 & 1585 : il ne laissa point de postérité ; — 3. GUILLAUME, qui suit ; — 4. & ANTOINETTE DE MALESPINE, mariée à *Henri de Seguiran*, chef de la branche des Seigneurs *de Bouc*, qui a donné quatre premiers Présidens de la Chambre des Comptes à Aix.

GUILLAUME DE MALESPINE, second Consul d'Aix en 1597, avoit épousé, 1°. en 1575, *Françoise de Sabran*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguine ; & 2°. en 1583, *Isabeau de Colin*, fille d'*André*, Ecuyer, de Lambesc. Du second lit vint :

LAURENS DE MALESPINE, II. du nom, qui fut marié avec *Catherine de Citrane*, dont il eut : — 1, 2 & 3. LAURENS, JEAN & FRANÇOIS DE MALESPINE, maintenus dans leur noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres, le 25 Février 1669. Ces trois enfans remonterent alors leur Généalogie jusqu'à EMERIC DE MALESPINE, leur trisayeul, Seigneur de Montjustin & d'Alençon en Provence.

Cette branche qui s'est établie à Draguignan subsiste dans noble ELZEAR DE MALESPINE, ( fils d'HONORÉ, & d'*Anne de Pasquet la Valette-Thorenc*, qu'il avoit épousée le 28 Février 1710 ) marié, le 12 Septembre 1743, à *Blanche de Lombard-Roquefort*, de la ville d'Antibes. Il avoit, en 1759, pour enfans : — HONORÉ-EMMANUEL ; — & PIERRE-JOSEPH DE MALESPINE.

Il y a encore une branche établie à Cavaillon dans le Comté Venaissin, issue de la même tige que celle d'Aix. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de deux épines de gueules en forme de chevron, & accompagné de trois roses d'argent tigées de même, 2 & 1.* Extrait de l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II ;* & de l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, par *Artefeuil*, aussi *Tome II.*

MALET, en Normandie : Maison illustre qui, dès le commencement du XIII^e siécle, possédoit, comme on l'a déja dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné plusieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adelle de Glocestre*. LA ROQUE, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & pere de

II. ROBERT MALET, I. du nom, Seigneur de Graville, suivant un Registre des fiefs de Normandie, qui tenoit sa Terre du Comte *de Glocestre*, pour le service d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte *d'Alençon*, pour le service de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte *d'Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Roye*. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte *d'Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, sa premiere femme, laquelle devenue veuve, se remaria à *Aimeri*, Vicomte *de Châtelleraut*. Elle eut de son premier lit : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2 & 3. JEANNE & ISABELLE. La premiere, femme de *Guillaume de Meullent*, Seigneur de Gournay ; & la seconde, en 1215, d'*Henri de Neubourg*, I. du nom, Baron de Livarot, fils de *Robert*, Baron d'Asnebec en partie, & d'*Isabeau du Bec-Crespin*.

III. ROBERT MALET, II. du nom, Sire de Graville, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui possédoient des fiefs sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, se trouva à Saint-Germain-en-Laye trois semaines après la Pentecôte de l'an 1236, pour aller contre le Comte *de la Marche*, & pour le même sujet à Chinon en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville*, & pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de Longueau.

IV. JEAN MALET, I. du nom, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, est nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271, pour aller contre le Comte *de Foix*. On lui donne pour femme *Marie de Leon*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire *de Leon*, & de *Marguerite d'Avaugour*. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ROBERT, Chevalier, mandé, en 1318, pour se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & ensuite à Lisieux au mois des Brandons, pour servir contre les Flamands ; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame *du Bourg-Achard*, & de Plannes, dont : — (a) GUILLAUME MALET, Ecuyer, qui servoit en Poitou & en Saintonge sous le Sire *de Mortemart* en 1358 ; — (b) ROBERT, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis ; — (c) & JEAN MALET, qui de son mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.

V. JEAN MALET, II. du nom, Sire de Graville, se trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, servit en Flandres l'année suivante, fut fait Chevalier en 1313, & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ROBERT, qui suivit, ainsi que son frere, le parti du Roi de Navarre, à cause de quoi ses Terres furent confisquées. Elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémission avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il servit sous *Philippe de Navarre*, Comte de Longueville, aux environs du Côtentin, au mois de Mars 1362 ; l'année suivante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378 sous le Maréchal *de Mauquenchy*. On le dit auteur de la branche de MALET-COUPIGNY, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après, & de laquelle nous avons déja parlé au mot COUPIGNY, *Tome V*, *p.* 206 *& suiv.* — 3. GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, qui se trouva à la montre avec deux Ecuyers en sa compagnie, à la retenue de M. *de Préaux*, reçue à Rouen aux

gages le 13 Juillet 1355 : copie de cette montre, collationnée à l'original en parchemin, est déposée à la Bibliothéque du Roi. On le dit auteur de la branche des Seigneurs *du Gravier de la Golse*. Voyez GRAVIER, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 437 ; — 4. CATHERINE, femme de *Jean*, Sire *de Préaux*, mort en 1350 ; — 5. & JEANNE, épouse du Maréchal *de Mauquenchy*.

VI. JEAN MALET, III. du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeste, & il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épousé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, Grand Bouteiller de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de son pere au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de succéder à ceux de ses prédécesseurs. Il servit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers sous le Maréchal *de Blainville*, continua les années suivantes jusqu'en 1380, étant alors Chevalier-Banneret. C'est tout ce qu'on sçait de lui ; — 2. ROBERT, qui suit ; — 3. & ISABELLE, mariée, 1°. à *Guillaume de Trie* ; & 2°. à *Louis*, Baron *de Creuilly*.

VII. ROBERT MALET, Sire de Graville, vivoit en 1380, suivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans — GUI, qui suit ; — & trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

VIII. GUI MALET, Sire de Graville, servit dans les guerres de Flandres, se trouva à la bataille de Rosebecq le 17 Novembre 1382, au siége de Bourbourg en 1383, acquit, en 1410, du Sire *de Bréauté*, un fief dans la Paroisse de Gonneville, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée, 1°. à *Helin*, Seigneur *de Vaisieres* ; & 2°. à *Olivier*, Seigneur *d'Escannevelle*, avec lequel elle vivoit en 1412 ; — 3. & ANNE, femme de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France.

IX. JEAN MALET, IV. du nom, Sire de Graville & de Marcoussis, successivement Fauconnier, Pannetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, s'attacha au Dauphin, & ses Terres de Normandie furent confisquées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureusement la ville de Montargis, assiégée par les Anglois en 1426, servit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugenci, puis accompagna le Roi à son sacre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Serifontaine, Amiral de France ; & 2°. *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbason, & fille de *Jean de Montagu*, Grand-Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit — MARIE MALET, femme de *Gerard de Harcourt*, Baron de Bonnestable ; & du second : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, Curé de Montfort & de Beaufou ; — 3. LOUISE MALET. Il eut encore un fils naturel, nommé JEAN, marié à *Guillemette*, Dame *d'Estelan*, dont il étoit séparé en 1463.

X. JEAN MALET, V. du nom, Sire de Graville, de Marcoussis, &c. Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de son pere, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcoussis & du Bois-Malesherbes, qu'il eut de la succession de sa mere. Il avoit épousé, 1°. *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montauban*, & de *Bonne de Viscomti*, dite *de Milan*, sa seconde femme ; 2°. *Marie de Montberon*, fille de *François*, Baron *de Montberon* & de Maulevrier, & de *Louise de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec ses freres en 1468. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour sa Terre de Châtres, & mourut peu après sans enfans ; — 2. LOUIS, qui suit ; & du second lit : — 3. LOUISE, morte le 2 Mars 1499, enterrée dans l'Abbaye de Bonport auprès de son mari, *Guillaume Goujeul-de-Rouville*, Seigneur de Molineaux ; — 4. MARIE, alliée, 1°. à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerandes ; & 2°. avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur de Bury & de Chefboutonne ; — 5. RENÉE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville ; — 6. & JEANNE, premiere femme de *François d'Alegre*, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Tourzel*, Baron d'A-

legre, & de *Gabrielle de Lastic*, sa premiere femme. Voyez LASTIC, *Tome VIII.*

XI. LOUIS MALET Sire de Graville, de Marcoussis, de Séez, de Bernay, de Montagu, de Milly en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de sa Maison, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il se trouva à la journée de Saint-Aubin du Cormier en 1488, suivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, fut remboursé au retour, par ce Prince, d'une somme de 23175 livres qu'il avoit avancée de ses deniers pour cette expédition, se démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboise*, Seigneur de Chaumont, son gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511; prêta au Roi LOUIS XII 90 mille livres, somme pour laquelle ce Prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de Melun, de Corbeil & de Dourdan; mais par son testament du 22 Mai suivant, il ordonna que ces Domaines fussent rendus au Roi en considération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de ses prédécesseurs, le suppliant de décharger de pareille somme les Bailliages de son Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revint au soulagement du peuple. Il mourut au Château de Marcoussis le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Malesherbes qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balsac*, son épouse, (morte le 23 Mars 1503, & enterrée dans l'Eglise des Célestins de Marcoussis) fille de *Roffec de Balsac*, Seigneur de Glisenove, & de *Jeanne d'Albon*: — 1 & 2. LOUIS & JOACHIM, morts jeunes; — 3. LOUISE, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Arnault, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Brezé*; — 4. JEANNE, émancipée par son pere le 28 Juin 1485, mariée, 1°. à *Charles d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand-Maître de France; & 2°. à *René d'Illiers*, auquel elle donna, par son contrat de mariage, les Terres de Marcoussis, de Saint-Clerc, de Gomets-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcoussis le 18 Septembre 1540, ayant fait son légataire universel *Guillaume de Balsac*, Seigneur d'Entragues, son neveu; & fut inhumée auprès de sa mere dans l'Eglise des Célestins de Marcoussis; — 5. & ANNE MALET, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balsac*, Seigneur d'Entragues, fils de *Robert*, & d'*Antoinette de Castelnau*; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525. Cette Dame, par ordre de la Reine CLAUDE, premiere femme de FRANÇOIS I., mit, de vieux langage & prose, en nouveau style & rime, le Roman des Amours *d'Arcit & de Palemon*, tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de la Théseide, poëme Italien de *Bocace*. Cet ouvrage d'ANNE MALET DE GRAVILLE est à la Bibliothéque du Roi. Les armes: *de gueules, à 3 fermeaux ou boucles d'or.*

*Branches du nom & des armes de* MALET, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédents.*

*Seigneurs de* CRAMESNIL *& de* DRUBEC.

I. GUILLAUME MALET, dit DE CRAMESNIL, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, servit le Roi CHARLES VI dans ses guerres, suivant une quittance qu'il donna le dernier Juillet 1392, sur le sceau de laquelle paroissent *trois fermeaux*. Il prend la qualité de *Seigneur de Cramesnil*, dans une autre quittance du dernier jour de Septembre 1405, & il exerçoit l'office de Maître des Arbalêtriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot*, son épouse: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Cramesnil, rapportée ci-après. — On trouve une MARGUERITE MALET, mariée en 1425, à *Jean*, Seigneur *de Rouvray* & de Cretot.

II. GUILLAUME MALET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville en Caux, d'Auchtal & de Vassy, rendit aveu de ses fiefs en 1419,

passa des actes avec son frere en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans : — Nicolas, présent à un acte de 1498; — & Jean, qui suit.

III. Jean de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produisit sa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commissaires en Normandie l'an 1523, & avoit rendu aveu au Seigneur *d'Yvetot*, le 30 Juillet 1515. De son mariage, contracté le 11 Novembre 1498, (auquel Jean, son pere assista) avec *Jeanne du Mont*, fille de *Jean du Mont*, Seigneur des Humiers, & de *Louise de Cantiers*, il eut : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Louise, femme, par contrat du 21 Décembre 1541, de *François de Bouquetot*, Seigneur de Roibu; — 3. & Jeanne, femme de *Guillaume Toustain*, Seigneur de Millouet.

IV. Pierre de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valsemé, d'Argenne, &c. produisit sa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commissaires du Roi en l'Election de Lisieux, depuis Guillaume de Cramesnil, & *Jeanne d'Yvetot*, son épouse, vivans en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539. & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épousa, le 18 Décembre 1541, *Madelene Patry*, fille & héritiere en partie de *Geoffroi Patry*, Seigneur de Culey-le-Patry, & de *Jacqueline de Saint-Germain*, dont : — 1. Valeran, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laissant que trois filles de son mariage avec *Charlotte de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, sa premiere femme; — 2. François, qui suit; — 3. Olivier Malet, Seigneur de Bouquetot, dont le petit-fils Olivier Malet, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640, & demeuroit dans la paroisse de Norville, Election de Caudebec, avec Pierre, son frere, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670; — 4. Jacques, vivant en 1573; — 5. Zacharie, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils Olivier Malet, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte *d'Auge*, le 21 Janvier 1656, & demeuroit en la paroisse de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorsqu'il eut aussi acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670; — 6. Jacquette, mentionnée dans le partage de l'an 1573; — 7. & Catherine, *aliàs* Jacqueline Malet, femme de *Jacques*, Seigneur de *Benneville* & des Granges, Conseiller au Parlement de Rouen.

V. François Malet, Seigneur de Drubec, de Taillainville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à *Isabeau Chenu*, Princesse d'Yvetot, à cause de sa Vavassorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de son frere Valeran, & de la succession de Pierre & Jean Malet, ses pere & ayeul. Il avoit épousé, par traité, sous seing privé, du 3 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre suivant, *Françoise de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & de *Guillemette de Martainville*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit; — 2. Olivier, Seigneur de Culey, Conseiller au Parlement de Rouen, Prieur Commendataire de N. D. de Beaumont; — 3. Robert, Seigneur de Saint-Martin & de Criquebeuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui transigea avec ses freres le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arriere-ban comme ayant servi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant-Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont : — (a) Pierre Malet, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec son frere une Sentence du siége de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655; — (b) & François, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Criquebeuf, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, & produisit pour armes celles de Malet, telles qu'elles sont expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit épousé,

par contrat du 1 Septembre 1655, *Gabrielle l'Anglois*; — 4. & PIERRE, vivant en 1630.

VI. JEAN MALET, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valsemé en la Vicomté d'Auge, de Droumare & de Cullié, épousa, par contrat du 7 Juillet 1620, *Madelene de Choiseul*, fille de *Ferri de Choiseul*, Seigneur du Plessis, & de *Madelene Barthelemi.* Elle renonça à la succession de son mari le 18 Avril 1644, & mourut le 15 Janvier 1678. Ses enfans furent: — 1. OLIVIER, dit *le Comte de Drubec*, mort avant 1679, laissant: — HIACINTHE, dit aussi *le Comte de Drubec*; — & GENEVIÉVE MALET, femme de *N... de la Clique*, Seigneur de Bournenville; — 2. FERRI, qui suit; — 3. ROBERT, mort Chevalier de Malte; — 4. & FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Boussancourt & de Bellefontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pere de Melun en 1693, mort en 1701. Il avoit fait don à son frere, en 1653, de la terre de Valsemé.

VII. FERRI MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Culey, dit *le Marquis de Valsemé*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc D'ORLÉANS, mort au commencement de ce siécle, avoit épousé, par contrat du 27 Août 1653, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas Mandat*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoise Petit.* Elle est morte aux Feuillantines en 171..., où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2, GILBERT MALET-DE-GRAVILLE-DE-VALSEMÉ; — 3. & N..., Religieuse à Saint-Nicolas de Pontoise.

VIII. LOUIS MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Valsemé, dit *le Marquis de Valsemé*, commanda, par la démission de son pere, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant plusieurs années, devint Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut subitement à Toulon peu après son arrivée. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1693, *Marguerite de Sonning*, fille *de Jean de Sonning*, Secrétaire du Roi, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollot*, morte le 3 Janvier 1727, dans sa 62$^{e}$ année. Elle avoit pour frere *Louis-Auguste de Sonning*, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des Alleurs*, sœur du Comte *des Alleurs*, mort Ambassadeur à la Porte en 1755. LOUIS MALET a eu de son mariage: — LOUIS-ROBERT, qui suit; — & LOUISE-FRANÇOISE MALET-DE-GRAVILLE, premiere femme, le 16 Décembre 1720, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, premier Président de la Chambre des Comptes de Blois, & Intendant des Finances du Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume. Il s'est démis de toutes ses charges, & s'est marié en secondes noces.

IX. LOUIS-ROBERT MALET, Comte de Graville, appellé d'abord *le Marquis de Valsemé*, batisé le 22 Janvier 1698, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril 1718; Guidon des Gendarmes de Flandres le 20 Octobre 1719; reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Montcarmel & de Saint-Lazare en 1721; Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre 1723; Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri le 27 Janvier 1730; Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars 1734; Brigadier le 18 Octobre suivant; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743; Inspecteur général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet 1745; Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748; & Commandant en Roussillon en 1753, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1759. Il a épousé, le 30 Mai 1730, *Madelene Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre 1697, veuve de *François Martel*, Comte de Clere, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provinces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambassadeur en Dannemarck, & de *Catherine-Poncet de la Riviere*, dont: — LOUIS-ROBERT-CHARLES, qui suit; — & MARIE-LOUISE-BARNABÉE MALET DE GRAVILLE, née & ondoyée le 20 Février 1739. Les cérémonies du Batême lui ayant été suppléées dans la Chapelle du Palais du Luxembourg, elle

elle a eu pour parrein & marreine LOUIS D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, & la Reine, seconde Douairiere d'Espagne; & a épousé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Gustave*, Comte *des Salles*, Colonel du Régiment de Cavalerie de son nom depuis 1748, fils de *Claude-Gustave*, Marquis *des Salles*, Maréchal-de-Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louise de Brancas-Villars*.

X. LOUIS-ROBERT-CHARLES MALET, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berri le 1 Décembre 1745, a passé, en 1748, à l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons, est Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épousé, le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis *de Pierrepont*, & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Trésorier des Ponts & Chaussées, & de *Marie-Louise Vacherot*. La Marquise *de Graville* est morte à Paris le 13 Février 1773. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage.

*Seigneurs de* CRAMESNIL.

II. PIERRE MALET, Chevalier, Seigneur de Cramesnil, second fils de GUILLAUME, & de *Jeanne d'Yvetot*, rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456, du fief de Cramesnil, & vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont:

III. JACQUES MALET, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épousé *Jeanne du Quesnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent: — NICOLAS, qui suit; — & GENEVIÉVE, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur *de Contremoulins* & d'Ausonville.

IV. NICOLAS MALET, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, rendit aveu de la terre d'Oudale à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536, & épousa, le 1 Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont: — NICOLAS, qui suit; — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de son frere aîné, passa une transaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

V. NICOLAS MALET, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil & d'Oudale, rendit au Roi, le 1 Février 1582, hommage du fief de Cramesnil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen du 16 Juin 1608. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai suivant, *Perrette de Limbeuf*, veuve de *Pierre du Bosc*, Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoise des Champs*, dont — LOUIS, qui suit; — & un autre garçon, pere d'une fille unique mariée au Seigneur *d'Esy* près Fécamp.

VI LOUIS MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cramesnil, d'Oudale, Saint-Digot, &c. député de la Noblesse du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, aveu au Roi du fief de Cramesnil, & épousa, par contrat du 22 Mars 1623, *Renée de Calais*, fille de *Jacques de Calais*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoise de Vieuxpont*. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, & Grand-Vicaire de l'Archevêque de cette Ville en 1668; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660; — 4. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, aussi vivant aux mêmes années; — 5. N... MALET, mariée à *N...*, Seigneur *du Fonteny*, près Bollebec; — 6. N... MALET, épouse de *N...*, Seigneur *de la Grandville*, près Dieppe; — 7. & N... MALET, femme de *N... de Millibusc*, Seigneur de Chaumont près Fécamp.

VII. FRANÇOIS MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramesnil, d'Oudale & de Saint-Denis, donna partage à ses freres le 16 Décembre 1654, transigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroisse de Cramesnil, élection de Montivilliers, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de no-

blesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit épousé, 1°. le 15 Février 1648, *Marie de Millibusc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville*; & 2°. par contrat du 10 Aout 1654, *Louise de Bresdoul*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée, en 1675, à *N... des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin près Bollebec ; & du second : — 3. MADELENE, alliée, en 1691, à *N... de Brion* ; — 4. & CHARLOTTE MALET, Religieuse Ursuline au Havre.

VIII. CHARLES MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramesnil, d'Oudale & de Saint-Denis, maintenu dans sa noblesse par jugement du 20 Avril 1700, avoit épousé, le 28 Avril 1683, *Louise du Fay*, fille de *Gilles du Fay*, Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Briere, Seigneur & Patron de Grainbouville, de Pretot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Mestre-de-Camp des Armées du Roi & Maréchal de bataille de l'Armée de Malte, & de *Madelene de Fouilleuse*. De ce mariage sont issus : — 1. ALEXANDRE-ROBERT-LOUIS, qui suit ; — 2. MADELENE, non mariée en 1706 ; — 3. & JEANNE-LOUISE MALET.

IX. ALEXANDRE-ROBERT LOUIS MALET-DE-CRAMESNIL, Chevalier, batisé le 1 Novembre 1689, a été présenté pour être reçu Page à la grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. On ignore s'il a été marié faute de *Mémoire*.

La branche des Seigneurs *de Breveaux*, dont on n'a point aussi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*. Elle a pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-ayeul de CHARLES MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Breveaux, maintenu dans sa noblesse par Ordonnance du Commissaire du Roi au regalement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il servit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte *de Grancey* en 1642 & 1643, présenta à la Cure de Breveaux le 2 Janvier 1652, fit hommage au Roi de cette terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655, en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conséquence en eut main levée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, du 7 Août suivant. Il demeuroit en la paroisse de Breveaux, élection d'Argentan, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de *N... du Four*, Baron de Cuy, Lieutenant-Général d'Argentan. On ignore s'il en eut postérité.

Les Seigneurs *du Bois*, qui ont aussi produit pour armes : *de gueules, à trois fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puiné de GERVAIS, Ecuyer (dont le pere étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-devant, tige des Seigneurs *de Breveaux*), & d'*Anne de Cobar*. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, son arriere-petit-fils, eut de *Susanne Pitard*, son épouse : — PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1660 & 1666 ; — & deux filles, mineures en 1660. Leur mere fut maintenue avec eux dans leur noblesse, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. P. *Anselme*, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne, Tome VII, p. 866 & suiv.*

MALET-COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p. 206 & suiv.* d'après *Scohier*, que c'est une branche de la Maison de MALET DE GRAVILLE, rapportée ci-devant. Elle a, dit-on, pour auteur :

ROBERT MALET, fils de JEAN II, & d'*Anne de Wavrin*, héritiere des Terres de Coupigny en Flandres & en Artois, qu'elle eut, entr'autres biens, pour son partage ; & ROBERT, en mémoire de sa mere, en prit les armes, en conservant toutefois celles de sa Maison en chef de l'écu. Il épousa, en Flandres, en 1357, la fille du Seigneur *de Rosimbos*, dont : — JEAN, qui suit ; — & JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur *de Noyelle*, & mere de *Beauldot de Noyelle*, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1420, & Chevalier de la Toison d'or en 1443.

JEAN MALET, III. du nom, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre

1382, à la bataille de Rosebecq, dont le Maréchal *de Blainville*, son parent, commandoit l'avant-garde. Il laissa de sa femme, *Marie de Capenghehenc*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

Jean, IV. du nom, Sire de Coupigny, d'Avion & de Salau, du chef de sa femme *Marie d'Avion*, héritiere desdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liége en 1407, & eut, entr'autres enfans:

Jean, V. du nom, Seigneur de Coupigny, qui acquit, en 1435, la Terre de Fouquieres en Artois, avec sa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toison d'or. De ce mariage vint:

David Malet, Seigneur de Coupigny, mort en 1503, laissant, d'*Isabelle Cornille*, son épouse, entr'autres: — Jean, VI. du nom, Chambellan de Philippe, Archiduc d'Autriche, mort sans enfans, d'*Anne du Bois de Fiennes*; — & Jacques, qui suit.

Jacques Malet, I. du nom, Seigneur d'Hennin-Liétard, qu'il vendit, & de plusieurs autres, Conseiller-Maître-d'Hôtel de l'Empereur Maximilien, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand-Bailli de Lens, & de Bevres, épousa *Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Fosse, veuve de lui en 1513, fille de *Philippe*, & petite-fille d'*Antoine*, surnommé *le Grand*, tous deux Gouverneurs d'Artois & Chevaliers de la Toison d'or. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans: — Adolphe, I. du nom, Seigneur de Coupigny, &c. marié à *Guislaine de Noyelle*, dont la postérité est éteinte; — & Jacques, qui suit.

Jacques de Coupigny, II. du nom, laissa de *Marie de Torcq*, dite *Harpin*, son épouse, entr'autres: — Adolphe II, Enseigne, en 1562, des Ordonnances du Roi, sous la charge du Comte *d'Hoochstrate*, allié à *Marie Chevalier*, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort sans avoir été marié; — & Jean, qui suit.

Jean, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Coupigny, &c. épousa, le 2 Septembre 1562, *Jacqueline de Rouck*, dont vinrent, entr'autres enfans: — 1. Antoine Malet, Seigneur de Coupigny, qui n'eut que deux filles, — Anne-Catherine, l'aînée, épousa, en 1628, *Charles Chevalier*, Vicomte de Berg-Saint-Vinox. Par ce mariage, elle porta tous les biens de sa Maison dans celle du Prince *de Rache*. — La seconde, nommée Jacqueline, morte en 1629, avoit épousé *Charles de Longueval*; — 2. & Charles, qui suit.

Charles de Coupigny, Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Bethune, créé *Chevalier*, lui & sa postérité, le 22 Décembre 1616, épousa, 1°. le 11 Février 1600, *Honorine de Salusses de Bernemicourt*, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes*; 2°. le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt*; 3°. *Susanne*, fille de *Regnon*, Baron *de Wattines*, héritiere d'Henu & de Varlaincourt; 4°. *Antoinette de Mauville*; & 5°. *Louise de Griboval*. Du premier lit vinrent: — 1. Philippe, dont descendoit Philippe-Constant-François de Coupigny, Député ordinaire, à la Cour, de la Noblesse des Etats d'Artois, dont la fille est entrée dans la Maison de *Bauson*, & le fils a épousé *Anne-Charlotte Monck*, de la Maison des Ducs *d'Albermale*; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Louverval, rapportés ci-après. Du troisieme lit sortit: — 3. Louis-Philippe, dont le fils, François-Philippe de Coupigny, épousa *Anne-Françoise de la Voestine* (sœur de *Ferdinand*, Marquis *de Becelaer*, allié à la Maison de *Melun*). Il laissa, entr'autres: — Charles-Maximilien, Député ordinaire de la Noblesse d'Artois à la Cour, en faveur duquel la Terre d'*Henu* a été érigée en *Comté* en 1722.

Antoine de Coupigny, second fils de Charles, & d'*Honorine de Salusses-Bernemicourt*, sa premiere femme, épousa *Eléonore de Saint-Amand*, Maison distinguée, dès le XII[e] siécle, par le célebre *Odon de Saint-Amand*, Grand-Maître des Templiers, fille de *Bernard*, & d'*Anne de Boufflers*, du chef de qui elle hérita des Terres de le Bargue, de Riencourt & de Louverval. De ce mariage est sorti

Charles-Jacques de Coupigny, marié à *Françoise-Robertine de Blocquel*, grand'tante du Baron *de Wismes*, ci-devant Député ordinaire, à la Cour, de la Noblesse d'Artois, dont, entr'autres:

Jean-François de Coupigny, marié à *Marguerite de Haynin*, fille d'*Ernest*, & d'*Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cersontaine. De ce mariage est né, entr'autres :

Charles-François-Joseph Malet de Coupigny, qui a épousé *Françoise-Florence-Josephe de Briois*, d'une ancienne Noblesse d'Artois, & sœur de l'Abbé actuel de Saint-Waast d'Arras. *Voyez* Briois, *Tome III.* Il en a, entr'autres : — Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph, qui suit ; — & des filles, toutes Chanoinesses Régulieres dans les Chapitres nobles des Pays-Bas.

Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph Malet de Coupigny a épousé *Marie-Maximilienne-Henriette Preudhomme-de-Haillies*, sœur du Marquis de ce nom, dont la niéce est actuellement Chanoinesse à Denain.

Ceux du nom de Malet-Coupigny ont tous été au service. Gabriel-Joseph de Coupigny du Péage fut tué en 1744, à l'affaire de Saverne, étant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine. Le Marquis *de Coupigny* a aussi été long-tems Capitaine dans le même Régiment. Cette Maison est alliée aux plus anciennes de la Province.

Ce que nous venons de rapporter est extrait en partie des Lettres-Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en *Comté* la Terre de *Louverval*, sous le nom de Malet-Coupigny, en faveur de Charles-François-Joseph Malet de Coupigny. *Voyez* Coupigny.

MALET DE VANDEGRE.

Cette ancienne Noblesse, établie en Auvergne depuis environ 300 ans, est originaire du Velay, où elle est connue dès les XII^e^ & XIII^e^ siécles, sous le nom de Malet-Cabrespine, par ses alliances, & par différens aveux des Terres de Cabrespine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conservés dans les Archives de l'Evêché, ainsi que par d'autres monumens, rapportés dans les Recherches du Pere *Boyer*, sçavant Bénédictin. Depuis son établissement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maisons de la Province, par ses alliances avec celles de *Dienne*, de *Bournazel*, *Marillac*, *Beauclerc*, la *Forêt-Buillon*, du *Croc*, *Anlezy*, *Chazeron*, *Roquelaure*, *Tournebise*, *Senneterre*, *Chaussecourte*, *Mitte-Chevriers* & autres d'un rang distingué, comme en Dauphiné, par celles de *Muzy*, *Clermont-Tonnerre*, *Pernes*, *Epinac*, *Grolée*, *Montmorency*, *la Marck*, *Poitiers*, &c. &, en dernier lieu, par celles de *la Fontaine-Solare* & de *Boulainviller*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le Mercure de Janvier 1746, *p.* 192.

François-Joseph-Jocerand Malet, Chevalier, Comte de Vandegre, Baron de la Forêt, Seigneur de Buillon, de la Goutte-lès-Tales & de la Bouteresse (fils de Gabriel-Marie-Jocerand Malet, Chevalier, Marquis de Vandegre, & de *Claudine-Genesie Torrents-de-Chillaguet*), est devenu Marquis de Vandegre, par la disposition testamentaire de son cousin, François-Jocerand-Joseph Malet, Marquis de Vandegre, mort au Château de Buillon en Auvergne, le 9 Décembre 1737, sans enfans de *Jeanne-Lucie de Castillon de Saint-Victour d'Aftrie*, veuve, en premieres noces, du Marquis *de Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maisons de Provence, originaire de Naples. Les biens de ce Marquis de *Vandegre* devoient passer à la Comtesse *de Chavagnac-la-Chambre*, sa niéce, sans le testament qu'il fit en faveur de son cousin François-Joseph-Jocerand, la substitution de ses biens étant finie dans sa personne.

François-Joseph-Jocerand Malet, Comte de Vandegre, &c. a épousé, le 21 Octobre 1745, *Louise-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, seconde fille de *François*, Comte de la Boissiere, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainviller*. Il y avoit de ce mariage, en 1760, deux filles. Mercure de Mai 1738, *p.* 1021.

MALÉTROIT, en Bretagne. C'est faute de plus ample instruction que nous avons rassemblé sous la même lettre, en 1765, dans notre Calendrier

des Princes de la Noblesse; deux Maisons qui n'ont entr'elles nul rapport ni consanguinité.

Le seul chef de nom & d'armes de la seconde branche aînée, aujourd'hui existante de l'ancienne & très-illustre Maison de Malétroit, qualifié par ses titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne, & de Cornouailles*, est Louis-Joseph-Armand-Corentin, Comte de Guer-Malétroit, Marquis de Pontcalleck, Officier supérieur de la Cavalerie, ci-devant chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maison nombre de grands Capitaines, des grands Maréchaux, grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Plusieurs ont gagné des batailles mémorables sur les François alors, les Espagnols & les Allemands. — Un Jéhan, Sire de Malétroit, entr'autres, assista, en l'an 1119, aux obseques du Duc *Allain Fergent*, en la Ville de Redon en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit séance avant les Seigneurs Princes *de Léon* & *de Dinan*. — Geoffroy & Jéhan, Sires de Malétroit, furent tués, en qualité de Lieutenans-Généraux de ses Armées, en la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au service du Roi Charles VII. — Un autre Geoffroy, Sire de Malétroit, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, l'an 1424. — Deux autres Jéhan & Philippe, Sires de Malétroit, principaux Capitaines, gagnerent la célebre bataille de Formigny en 1450, Commandans de concert tous les deux la même année. — Un autre Jéhan, Sire de Malétroit, Grand-Maréchal & Connétable de Bretagne, & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les ancêtres de la branche du Marquis *de Pontcalleck* d'aujourd'hui, ont longtems porté le nom de Comte *de Guer*, Ville & Comté à six lieues de la ville de Malétroit, sur la riviere d'Oust, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en plusieurs Maisons, successivement dans celles *du Bordage*, d'*Acigné*, de *Montboucher*, &c. & a passé, par acquêt, depuis environ un siécle, dans celle de *Marniere*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni consanguinité avec celle dont nous venons de parler. — Piéces justificatives, relevées, légalisées des Archives de la ville de Rennes, & de Redon en Bretagne; Archives particulieres de la Maison de Malétroit-Pontcalleck, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverses branches de cette Maison, lors de l'érection du Marquisat de *Pontcalleck* en Bretagne, par Louis XIV, en 1657; relevés & collationnés des regiftres du Parlement de Paris de la même année. Voyez aussi toutes les Histoires de Bretagne, entr'autres celle de D. *Morice*, en cinq Volumes *in-folio*.

Les titres du Marquis *de Pontcalleck* ou *Pontqualleck*, justifient, du côté de ses meres jusqu'ici, qu'il est issu, par alliance, des Maisons de *Ploeuc*, du *Timeur*, de *Morillon*, de *Rosmadeck*, de *Juch*, du *Chastel*, de *Quelen*, du *Garo*, de *Rieux*, *Quermenno*, du *Guesclin*, de *Rohan-Rohan* & *Rohan-Guemené*, de *Penhoët*, de *Montboucher*, d'*Acigné*, de *Papins*, de *Longuerue*, de *Beaumanoir*, de *Lannion*, & en dernier lieu de *Coëtenesf-le-Veyer*, en Bretagne. *Notice envoyée.*

MALEZIEU, Seigneur de Chastenay.

Nicolas de Malezieu, Seigneur de Chastenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire-Général des Suisses & Grisons, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & Honoraire de celle des Sciences, mort le 4 Mai 1727, avoit épousé *Françoise Faudel*, ci-devant Gouvernante des Enfans du feu Duc *du Maine*, décédée au mois de Décembre 1741, à sa Terre de Chastenay près Saulx, âgée de 91 ans. Leurs enfans sont, entr'autres: — 1. Nicolas de Malezieu, Evêque de Lavaur en 1713, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moreilles, Ordre de Cîteaux, Diocèse de la Rochelle, mort en 1729; — 2. Pierre de Malezieu, Seigneur de Chastenay & des Tournelles, Lieutenant-

Général de l'Artillerie de France, Secrétaire-Général des Suisses & Grisons en 1727, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1756; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Mai 1745, mort à Châlon-sur-Saone le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Havre de la Rochelle; — 4. ELISABETH, veuve de *Claude de Rioux*, Comte de Messini, premier Président du Parlement, & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 59 ans; — 5. & MARIE, femme de *Louis de Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Ronciere, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Havre & Chaînes de la Rochelle. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1741, *p.* 2964. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE : Ancienne Noblesse de Normandie, qui possédoit, de tems immémorial, la Baronnie de *Curcy-Malfillastre*, proche Falaise, dans le Diocèse de Bayeux. Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, sur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caisne, d'Ouffieres, de Valcongrain, &c. donna pour son salut & celui d'EUDES, son fils, au Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, les patronages des Eglises de Curcy, d'Ouffieres & de Valcongrain par Charte du 24 Mai 1096, témoins *Roger Suhard*, *Jean de Mathan* & *Guillaume de Breteuil*. Il donna aussi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monastere de N. D. de la Caisne avec tout le village & toutes ses appartenances, pour être sa Celle, ( *ut sit ejus Cella* ) jusqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puisse être érigé en Abbaye, & après que cette érection sera faite, l'Abbesse dudit lieu sera établie par l'Abbesse de Beaumont & par sa Communauté, & soumise à l'Abbaye de Beaumont. Il aumône à cette Celle, pour son usage, tout ce dont elle aura besoin dans tous ses bois, la moitié de la pêche dans la riviere d'Orme, excepté les lamproyes & les saumons dont il ne lui accorde que la dîme, soit qu'il soit présent ou absent. Il y ajoute la dîme de ses domaines & de ses prairies & les Eglises de Montsecret. Il fait ces donations & donne cette Celle de la Caisne à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prieres de ladite Communauté, & il s'en retient pour lui & ses héritiers la qualité de Défenseurs & de Patrons. — EUDES DE MALFILLASTRE, fils de ROGER, mentionné ci-dessus, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caisne, Ouffieres, Valcongrain, &c. est cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, est cité dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au sujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & *Gui de Boviler* aumônerent au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge le patronage de l'Eglise de Cottun sous l'Episcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, & mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant *Henri*, II. du nom, Evêque de Bayeux, à toute les présentations qu'il soutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-Vigor y possédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge les Terres que *Jean de Cottun*, Prêtre, & *Vincent*, son frere, tenoient de lui dans la Paroisse de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que ROGER DE MALFILLASTRE, son frere aîné, avoit aussi fait plusieurs donations & cédé son patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que LOUIS-THOMAS & EUDES, son fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de ROGER. *Henri* II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.

Thomas de Malfillastre, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain d'Elle & de Vidouville, est nommé dans la Bulle du Pape Innocent III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caen son bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Plessis le patronage de Saint-Germain d'Elle pour son salut & celui d'*Emme*, fille d'*Eudes*, & à Longues tout le droit de l'Eglise de Vidouville.

Elie de Malfillastre & Pierre, son frere, Chevaliers, approuverent, en 1213, la donation que Thomas de Malfillastre, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Plessis ils ratifierent celle de Saint-Germain d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

Thomas de Malfillastre, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que *Thomas Tesson d'Herouville* & *Ælicie*, sa femme, avoient faite au Prieuré du Plessis dans la paroisse de Mesnil-Ongrain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à son fief.

Roger ou Raoul de Malfillastre, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Noblesse, en 1463, devant *Raimond de Montfaouq*, Commissaire du Roi.

Gilles de Malfillastre, héritier de Roger, est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497. — Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinbosq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer sur la succession de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

Jeanne, fille du Seigneur *de Curcy* & de Martinbosq, épousa, vers le même tems, *Jean de Canville*, Seigneur de Courvaudon.

Gilles de Malfillastre, Prêtre, Seigneur temporel de Martinbosq, & Nicolas, son frere, transigerent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au sujet des droits honorifiques de Curcy.

Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinbosq, Vicomte de Falaise, Nicolas, Seigneur du Mesnil-Ongrain, Maître des Comptes de Normandie, tous deux fils de Guillaume; & leur neveu Gilles, Seigneur d'Argences, fils de Jacques, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. *de Roissy*, Commissaire du Roi, de même que Roland de Malfillastre, fils de *Geoffroi de Sainte-Honorine du Fay* en l'Election de Caen.

Jean de Malfillastre, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillastre & de Martinbosq, Conseiller du Roi, Vicomte de Falaise & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, quarante acres de terre en plusieurs piéces liges à Curcy, de noble Seigneur *René du Breuil*, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clerel assis à Evrecy. Il avoit épousé, par traité sous seing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaise le 6 Décembre 1584, *Marie de Morel de Putanges*, dont il ne laissa point d'enfans. La Terre de Curcy, après sa mort, fut décretée, vers 1613, sur Nicolas de Malfillastre, son frere, à raison des remplacemens de la dot de la Dame veuve dudit Jean, & adjugée au profit de *Guillaume de Morel*, Ecuyer, Seigneur de Putanges & Ecuyer de la Reine, & co-héritier de ladite Dame, sa tante.

Roland de Malfillastre reçut la tonsure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de *Guy Champion*, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay près Caen, sur la permission du Vicaire-Général de l'Evêché de Bayeux. Il est parlé de cette ancienne Noblesse dans l'Histoire de la Maison *de Harcourt*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable*, 2 & 1.

MALH'AN (de) : Famille établie à Aubenas, Diocèse de Viviers. L'ortographe de ce nom qu'on prononce Malian, a varié dans tous les tems. Il est, dans les titres, indifféremment écrit & signé *Maillan*, *Malian*, *Mailhan*, *Mallian*; & plus communément *Malh'an*, avec un accent entre l'*H* & l'*A*. Cette derniere ortographe, quoique la moins naturelle a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille est une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

Noble Pons de Malh'an, I. du nom, Seigneur de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & plusieurs autres, & noble *Pons d'Antraigues* passerent une transaction pour une cause de six deniers sur une vigne située au terroir de Marconave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266.

Le même Pons de Malh'an se fit passer nouvelle reconnoissance par *Guillaume la Conche*, le 17 Août de l'an 1290, & fut pere de cinq enfans, sçavoir : — 1. André, qui suit; — 2. Pierre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3, 4 & 5. Jean, Pons & Aimon, tous les trois Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des Malh'ans, entr'autres les cinq freres ci-dessus nommés, firent, à la fin du XIII[e] siécle, une donation considérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs descendans ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs freres, rendirent hommage, (ainsi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, &c. le 14 Février 1333.

André de Malh'an, cité dans ladite donation, ainsi que sa femme *Guillelmine*, eut pour enfans — Pons, qui suit; — & Pierre, dont on ignore la postérité.

Pons de Malh'an, II. du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montan, Rochecherit, &c. à *Aimar*, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362, & fut pére de — Bonnelle, qui suit, fille unique & héritiere de cette branche.

Bonnelle de Malh'an hommagea, comme l'avoient fait ses ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors considérable, & dont il y a eu un Cardinal; & elle n'eut de ce mariage qu'une fille nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea aussi à l'Evêque de Viviers en 1444, & fut mariée à noble *François d'Arlempde*, dont sont issus les Marquis *de Mirabel* du nom *d'Arlempde*, en Vivarais.

*Seconde Branche.*

Pierre de Malh'an, second fils de Pons, I. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, épousa *Aimone*, dont on ignore le nom de Famille. *Jeannette Charoulle* consentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302. De son mariage, il eut :

Guillaume de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel *Raimond d'Alzon* consentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage en qualité de *Damoiseau*, à puissant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvella son Terrier, & fit passer nouvelle reconnoissance à ses Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. De *Catherine*, son épouse, dont le nom est ignoré, naquit :

Jean de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, qui fit passer nouvelle reconnoissance à *Pierre la Combe de Vesseaux*, le 5 Juin 1343. *Antoine de Fougeiroles* & *Jeanne*, sa femme, firent aussi passer en faveur dudit Jean de Malh'an, nouvelle reconnoissance le 12 Janvier 1346. On ignore quelle fut sa femme, mais il en eut :

Pons de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit passer à *Guillaume la Combe de Vesseaux*, nouvelle reconnoissance portant diminution de cens, le 28 Mars 1375. Il acquit de *Pons Maza* certains fonds situés dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveller son Terrier en 1389, & eut de sa femme qu'on ne connoît point,

Philippe de Malh'an, qui rendit hommage, (ainsi qu'avoient fait ses ancêtres)

cêtres) à *Guillaume de Lestrange*, Seigneur de Boulogne, pour son Fief dans lesdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épousa noble *Imburte de Matellot*, du Limousin, de laquelle vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Barthelemi, Prêtre & Prieur de Saint-Andeol; — & quatre filles, dont une mariée à N.... *Gordon*, & une autre dans la Maison de *Marconaves*.

Jean de Malh'an, II. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquisition d'*Antoine*, Viguier de Saint-Andeol, le 25 Août 1483; & épousa noble *Christine de Charreusac*. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Claude, tige des Seigneurs de Figeres, éteinte, rapportée ci-après; — 3 & 4. Jean & Jacques, tous deux morts au service; — 5. Guillaume, Prêtre; — 6. Delphine, mariée à *Blaise de Fontbonne*, de Saint-Andeol; — 7. & Ongage, mariée à *Pierre de Lubac*.

Antoine de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage en qualité de *Gentilhomme*, (comme le porte l'acte) à *Louis de Lestrange*, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492; & testa le 12 Octobre 1528. Il épousa noble *Jeanne de Rochesauve*, dont il eut: — 1. Pons, mort sans postérité; — 2. Laurent, qui suit; — 3. Jacques; — 4 & 5. Claudine & Françoise; — & deux filles naturelles, appellées Jeanne.

Laurent de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puissant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Nismes les biens nobles qu'il possédoit dans ladite Sénéchaussée, le 14 Mars 1539. Il épousa, le 29 Novembre 1539, noble *Madelene du Cheylar*, Dame de la Champ, fille unique & derniere héritiere de sa Maison. Il fit son testament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent: — 1. Gratian, qui suit; — 2, 3, 4 & 5. Antoine, Claude, Louis & Antoinette.

Gratian de Malh'an, I. du nom, Seigneur de la Champ, & de Fief dans les Terres de Boulogne, épousa, 1°. noble *Marguerite de Benefice*; & 2°. le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne Vernette d'Avenas*. Il testa le 12 Novembre 1608, & sa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut — Pierre de Malh'an; & du second: — 1. Louis, qui suit; — 2, 3, 4 & 5. René, Claude, Jean, & Gratian; — 6. François, établi au lieu de Chanliac, paroisse de Vaisseause, qui épousa, le 27 Janvier 1643, Demoiselle *Susanne Saurel*. Il testa, le 10 Janvier 1676, en faveur de son fils François; — 7. Antoinette, mariée à noble *Louis de Surville*; — 8. & Jeanne.

Tous les Malh'ans furent maintenus dans leur noblesse par Jugement souverain le 10 Juillet 1669.

Louis de Malh'an, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. servit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1°. le 3 Juin 1618, à Demoiselle *Geneviéve de Barjeac*; & 2°. avec Damoiselle *Jeanne de la Tour Choisinet*. Il fit son testament le 18 Décembre 1664, par lequel il institue héritier son fils aîné, & fait un legs à ses autres enfans. Du premier lit vinrent: — 1. Gratian, qui suit; — 2. François, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 3. Marie, femme de M. *Vincent Alignial*; & du second lit sortit: — Gaspard de Malh'an.

Gratian de Malh'an, II. du nom, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. épousa, le 17 Novembre 1652, Damoiselle *Marie de Fontaines*, & en eut:

Louis-Claude de Malh'an, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. qui épousa Demoiselle *Farger*, dont il n'eut qu'un fils, lequel étant mort après son pere sans avoir testé, laissa toute la succession de cette branche & la Terre de la Champ à sa mere, d'où elle a passé dans la Famille de *Fages*, par le mariage que Madame de Malh'an fit de sa niéce, Mademoiselle *Farger*, avec M. *de Fages*.

*Troisieme Branche.*

François de Malh'an, second fils de Louis, Seigneur de la Champ, &c. & de *Geneviéve de Barjeac*, sa premiere femme, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il servit l'espace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de fusiliers. Il épousa, le 16 Juillet 1679, Damoiselle *Antoinette Rimbaut*, & testa le 21 Avril 1724. Il avoit eu de ce mariage: — Louis, qui suit; — & Jacques, mort sans postérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

Louis de Malh'an, co-Seigneur du petit Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Vesseaux le 31 Juillet 1685, épousa, 1°. le 24 Novembre 1712, Damoiselle *Marie-Anne de Surville*, derniere héritiere de sa Maison; ils firent un testament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & sans enfans, il épousa, 2°. le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoise d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Rose de Provancheres*. (a) Il fit son testament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laissant de ce second mariage: — 1. Henri-René-Louis, qui suit; — 2. Marie-Charles-César, mort en 1755; — 3. Louis-Henri-Regis, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin; — 4. René, né le 27 Mars 1744, Lieutenant dans le Régiment de Champagne; — 5. Louis-Hyacinthe, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment; — 6. François-Denis-Auguste, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux; — 7. & Jeanne-Françoise, née le 4 Mars 1741, Religieuse à Aubenas dans l'Abbaye de Saint-Benoît.

Henri-René-Louis de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Vesseaux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épousé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu Messire *François-Joseph-Marie de Gay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limousin, & de Dame *Marie-Catherine de Gilles*.

*Seigneurs de Figeres, éteints.*

Claude de Malh'an, second fils de Jean, II. du nom, & de *Christine de Charreusac*, épousa la sœur de sa belle-sœur, Damoiselle *Françoise de Rochesauve*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres:

Etienne de Malh'an, marié avec Damoiselle *Antoinette Tustala de Vals*, dont plusieurs enfans, entr'autres:

Valentin de Malh'an, qui épousa Damoiselle *Marguerite de Pouzols*. Les biens de cette branche tombée en quenouille, ont été dispersés dans plusieurs Familles: celle de *Vincenti Montsouvenir* en possede une partie.

Les armes sont: *parti au 1 d'azur à trois chevrons d'argent, & au 2 de gueules au lion d'or.* Mémoire envoyé, dressé sur titres.

**MALHANE**, en Rouergue.

Jacques de Malhane eut de sa seconde femme *Anne des Ondes*, — Jean de Malhane, marié, le 22 Juin 1638, à *Madelene de Lustrac*, fille du second lit de *Gabriel de Lustrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour son partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint:

Jean de Malhane, Baron de Saint-Sernin, qui épousa, en 1673, *Marguerite d'Izar*, troisieme fille de *Benoît d'Izar*, Seigneur de Varanches, dont: — J. Be-

---

(a) La Famille de Malh'an, par ce mariage, est alliée aux Maisons de *Rose*, de *Saint-Belin*, de *le Peultre*, de *Marigny*, de *la Tour-du-Pin*, *la Charce*, de *Beauvoir du Roure* & autres.

noît DE MALHANE, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Isle; — 2, 3 & 4. GILLES, GILBERT & LOUIS; — 5. & JEANNE DE MALHANE, mariée à *Louis de Beral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

* MALHERBE, Maison des plus anciennes de Normandie, qu'on croit issue d'un Seigneur Danois, ce qui est prouvé par un extrait de l'Histoire de *Vincentius* (rapporté par *du Chesne*), qui l'a tiré de celle de Normandie, par *Saint-Olon*, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été attesté par feu M. *Bignon*, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de *Rollon*, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye Malherbe*, proche le Pont de l'Arche, Diocèse de Rouen, de laquelle il emprunta le surnom & le transmit à ses descendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, lesquelles, par une tradition conservée de siécles en siécles, reconnoissent toutes avoir la même origine, & réclament également pour souche commune les anciens Barons de LA HAYE-MALHERBE. C'est aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui possède cette Baronnie. Elle fut confisquée avec d'autres belles Terres, parce que PAYEN DE MALHERBE fit un appel au fils du Roi de France, depuis LOUIS HUTIN, qui avoit insulté gravement le fils du Duc *de Normandie*. Plusieurs Seigneurs Normands étoient du complot. *Voyez* les œuvres DE MALHERBE dans ses Lettres.

On distingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, sont: *d'argent, semé d'hermines, & six roses de gueules* 3, 2 & 1. Supports *deux lions*. Celles des Seigneurs *de la Meauffe* sont: *d'or, à deux jumelles de gueules, & en chef deux lionceaux de même passans l'un contre l'autre*; & celles des Seigneurs *de Meuvaine* sont: *de gueules, à six coquilles d'or*, 3, 2 & 1, *au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules*. Cette diversité d'armes n'est point une raison de croire que ces branches soient de Familles différentes. On sçait qu'anciennement dans les XIII[e] & XIV[e] siécles, il étoit assez d'usage parmi les cadets des Maisons nobles de changer de métaux & de piéces pour diversifier leurs armes. Ce changement alloit même jusqu'à quitter le nom patronimique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maison de *Malet de Graville*, qui portent actuellement le nom de *Cramesnil* avec les armes de la branche aînée qui ne subsiste plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreuse Famille de MALHERBE ou de ses trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons seulement à celle des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, après avoir fait quelques remarques sur les deux autres.

De la branche des Seigneurs *de la Meauffe*, sortoit JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que sa postérité possede encore aujourd'hui. — GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne noblesse, en 1463, devant *Montfaouq*, ainsi que ses collatéraux, du nombre desquels se trouve ALAIN DE MALHERBE, Seigneur de Gastemo, dans l'Election de Vire. — CHARLES DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant *Gui Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. Il étoit bisayeul de JEAN-FRANÇOIS-ROBERT DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, & de N D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laissant un frere & un fils unique.

De la branche des Seigneurs *de Meuvaine* étoit issu HUGUES DE MALHERBE,

qui, l'an 1179, souscrivit avec *Guillaume de Tournebu*, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par *Guillaume Patry*, en faveur du Prieuré du Plessis-Grimoult. — RAOUL & HUGUES DE MALHERBE comparurent aux assisses tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen. — RAOUL DE MALHERBE, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapelains de N. D. de Bayeux pour son salut & celui de HUGUES, son pere, un setier de froment dans la paroisse de Saint-Côme de Fresnay-sur-Mer. — GUILLAUME, (dit GUILLOT, par abréviation) fils de HUGUES DE MALHERBE, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223, & au Saint-Sepulcre de Caen au mois d'Août de la même année plusieurs piéces de Terre sises à Meuvaine & à Fresnay, pour terminer le procès que *Jean de Cussy de Crepon* lui faisoit au sujet de la mort de *Richard de Cussy*, son frere, & de celle de *Samson de Crepon*, dont ledit DE MALHERBE avoit été accusé à la Cour du Roi. — M. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron présentateur de Meuvaine, acquit par acte passé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la grosse dime de cette paroisse, à condition, qu'en le remboursant lui ou ses hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ses successeurs rentreront en possession de ladite dîme. En 1320, ce Seigneur se défit de la même dîme en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquise. — GUILLAUME & MARC-ANTOINE DE MALHERBE, (descendus par degrés de RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaine en 1355) furent confirmés dans leur ancienne noblesse, le premier, en 1463, par *Raimond de Montfaouq*; l'autre en 1665, par *Gui Chamillart*, Intendant de Caen. Du susdit MARC-ANTOINE DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Verigny, est sorti — PIERRE DE MALHERBE, pere de PIERRE DE MALHERBE, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, marié à Demoiselle *Jeanne-Louise Patry de Vaux*, dont un fils.

Les MALHERBE sont nobles de nom & d'armes comme on le voit par toutes les recherches où ils sont mis au nombre des anciens Nobles. Le Baron DE LA HAYE MALHERBE accompagna, en 1034, *Robert*, I. du nom, Duc *de Normandie*, dans son Pélerinage de la Terre-Sainte. — RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aiderent le Duc *Guillaume*, en 1066, dans la conquête d'Angletere. C'est ce qui est prouvé par *Masseville* dans son histoire de Normandie, *Tome I, p.* 201; & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan le Malherbe, est compris parmi les Chevaliers-Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre-Sainte & à la prise de Jérusalem en 1099. C'est de lui que descendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. JEAN DE MALHERBE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit, sous PHILIPPE-AUGUSTE, à la bataille de Bouvines en 1214, & accompagna SAINT-LOUIS dans son voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans — RAOUL, qui suit; — & MARIE, femme, en 1247, de *Jean d'Esson*, Ecuyer.

II. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, servit avec son pere sous SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-Sainte, & est cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250, & l'autre du mois de Juin 1273.

III. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, son fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, est employé avec la qualité de *Chevalier* dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292, & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils:

IV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épousé *Jeanne Bacon*, issue des Seigneurs *du Molley*

*Bacon*. Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au sujet du droit de présenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe; & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Chef de la branche des Seigneurs du Bouillon, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Pannetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon; — 4. & COLIN, lequel eut postérité.

V. JEAN DE MALHERBE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Escorchebeuf, enterré dans l'Eglise de Lacy, paroisse où est situé le fief d'Escorchebeuf, avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Escorchebeuf*, fille aînée de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomasse de Samoy*; celle-ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur *de Samoy*. *Guillemette d'Escorchebeuf*, veuve en 1398, se remaria à *Colin de Missy*. Elle eut de son premier mari : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ALIX, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces; — 3. & GUILLEMETTE, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croisilles.

VI. GUILLAUME DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, suivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de PIERRE DE MALHERBE, Seigneur de Landes, son oncle, avec GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, son autre oncle. Il mourut sans enfans de son mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Missy*, fille aînée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur *de Missy*, laquelle se remaria à *Colard de Criquebeuf*, & partagea avec ses co-héritiers les biens de *Colin de Missy*, son pere, le 22 Mai 1405. Les Seigneurs *de la Haye-Coulonces* & *du Poix des Pins*, firent des lots des biens de GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frere, le 8 Avril 1410.

*Seigneurs du* BOUILLON, &c.

V. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay, second fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*, comparut à la revue des Gentilshommes qui se fit à Pontorson en 1371, acquit, en 1382, de PIERRE DE MALHERBE, son frere puîné, le fief du Bouillon, dont ledit PIERRE avoit fait l'acquisition l'année précédente; & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec sa femme & *Guillemette d'Escorchebeuf*, sa belle-sœur, veuve de JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épousé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Escorchebeuf*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur *d'Escorchebeuf*, & de *Thomasse de Samoy*, dont : — 1. GUILLAUME, Curé de Hamars; — 2. PIERRE, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontiere du Château de Caen, marié à *Gravette de Missy*, fille puînée de *Nicol*, Seigneur *de Missy*, de laquelle il eut quatre filles, sçavoir : — (a) CATHERINE DE MALHERBE, femme de *Henri de Miharenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — (b) JEANNE, mariée à *Enguerrand de la Riviere*, Ecuyer, Sieur du Mesnil-Salles; — (c) TASSINE, épouse de *Jean de Norry*, Ecuyer, Sieur de Boussey; — (d) & JEANNETTE DE MALHERBE, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Gresilly; — 3. JEAN, qui suit; — 4. ENGUERRAND ou GUERROT; — 5. & GUILLEMETTE, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (se faisant fort pour GUERROT, son frere puîné) avec PIERRE DE MALHERBE, son frere aîné, les biens de ses pere & mere, par acte du 21 Janvier 1410, ainsi que ceux de GUILLAUME, leur aîné, Curé de Hamars. Il reçut 50 nobles d'or pour la rançon du Seigneur *de Credon*, Anglois, qu'il avoit fait prisonnier en combattant pour le Roi CHARLES VI. Il donna à l'Eglise d'Arry le 8 Décembre 1432, six boisseaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Eglise, droit de sépulture pour lui, sa femme & ses descendans. Il avoit épousé, par

acte passé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Bosc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Bosc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Arry, du Bois, &c. rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, homme d'armes ; — & quatre filles, GUILLEMETTE, CATHERINE, PERRETTE & JEANNE.

VII. JEAN DE MALHERBE, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la succession de JEAN, son pere, & de *Jeanne du Bosc*, sa mere, avec JEAN & GUILLAUME, ses puînés, & ses quatre sœurs, par acte passé au Tabellionnage de Villers & d'Evrecy, le 8 Mars 1453. Il épousa le 3 Juin de la même année, par traité passé au Bailliage de Lisieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare du Bouillon près le Mont Saint-Michel ; & cousine-germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur & Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEANNE, femme de *Thomas de Morsain*, Ecuyer, Sieur de la Chevalerie.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen, & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Saint-Etienne. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grieu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Christine Bellenger*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. RICHARD, Archer de la Garde du Roi ; — 3. & GABRIEL, Prêtre & Curé de Beny.

IX. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général du Vicomte *d'Orbec*, fut inquiété sur sa qualité de noble, par les habitans dudit lieu ; mais par la production qu'il fit de ses titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit issu de l'ancienne Maison de MALHERBE-SAINT-AGNAN, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en sa qualité, & l'exempte de toutes charges comme *noble d'ancienne race*. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Gueronde, Vicomte d'Escouché & de Breteuil, de laquelle naquirent plusieurs enfans. L'aîné fut :

X. GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, marié, par contrat du 10 Juillet 1547, (reconnu à Caen le 10 Avril 1553) à *Jacqueline Beaussain*, fille de noble homme *Jean Beaussain*, Baron de Curcy & Patron de Montigny, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. MARIE, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Bousquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye ; — 3. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1579, (reconnu à Saint-Silvin le 24 Janvier 1590) avec *Olivier de Moges*, fils de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. JACQUES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage & Siége Présidial de Caen, rendit aveu au Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appellé *Savenay*, faisant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte-Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également. Il mourut à la fleur de son âge, & avoit épousé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, Demoiselle *Marie Auger*, sœur de *Madelene*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Mesnil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit plusieurs enfans, entr'autres :

XII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de ses finances au Bureau de Caen, qui produisit ses titres de noblesse, en 1599, devant M. *de Roissy*, Commissaire du Roi, & fut main-

tenu dans sa qualité de *Gentilhomme*, comme étant descendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Ifs & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville*; & 2°. par contrat aussi passé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques le Clerc*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut : — 1. JACQUES, qui suit; & du second : — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis DE MALHERBE, rapportée ci-après; — 3. & CHARLES, Sieur du Bouillon & de Noyers, Président au Présidial de Caen. Il épousa, en la Paroisse de Saint Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Moustier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne le Moutonnier*, de laquelle sortit : — MARIE ANNE-GABRIELLE DE MALHERBE, mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean Batiste-Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. JACQUES DE MALHERBE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ifs, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1664, & mort la même année, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoise de la Belliere*, fille & héritiere en partie de *Grégoire de la Belliere*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côte de Genets & de Pontorson, & de noble Dame *Françoise de la Charonniere*. Leurs enfans furent : — NICOLAS, Religieux de l'Ordre de Saint-François; — & MARIE DE MALHERBE, Dame du Bouillon, femme d'*Hiacinthe Paviot*, Procureur-Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

*Seigneurs, Marquis de* MALHERBE.

XIII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vast, Grand-Prévôt de la haute & basse Normandie, (fils de FRANÇOIS, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, sa seconde femme) s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveran, Conseiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont:

XIV. JEAN-BATISTE, Chevalier, Marquis DE MALHERBE, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vast, Préaux, le Biscy & du Bouillon, batisé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, mort âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704, *Marie-Françoise-Henriette le Prevost*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Juvigny, où l'on voit son épitaphe. Elle étoit fille de *Louis le Prevost*, Chevalier, Seigneur de Reviers, & de *Susanne-Laurence Castel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage sont issus : — 1. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE-ANTOINE, né sur la paroisse Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Greftain en 1735, de Livry en 1759, puis de Tiron, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N. D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refusé, en 1745, l'Evêché de Beziers, auquel il avoit été nommé, ainsi que l'Archevêché de Tours; — 3. LOUIS-JOSEPH-VALENTIN, né le 29 Janvier 1714, mort jeune; — 4. & MARIE-HENRIETTE-CHARLOTTE, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis, & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouse.

XV. AUGUSTIN-FRANÇOIS, Marquis DE MALHERBE, Seigneur de Juvigny, Saint-Vast, Préaux, Tessel, &c. batisé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion proche Caen, *Anastasie-Madelene-Thérese de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint-Laurent de Rieu, Comte de la Quieze, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Che-

valier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérese Héron de la Thuillerie*. Voyez HÉRON DE LA THUILLERIE, *Tome VIII*. De ce mariage il a eu : — AUGUSTIN-BERNARD, né le 28 Mai 1739, mort avant sa sœur — MARIE-HENRIETTE-LOUISE, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

*Sieurs d'*ARRY, DU BOIS, D'ESCURES, &c.

VII. JEAN DE MALHERBE, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buisson, second fils de JEAN, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Bosc*, épousa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Eglise d'Arry. Ils eurent pour enfans : — 1. RICHARD, Prêtre, Licentié en Droit, Curé de la Madelene de Bayeux & de Gastemo ; — 2. JEAN, Sieur d'Arry, de Mondreville, & du Mesnil Patry, pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Jurisdictions en 1532, lors des entrées de FRANÇOIS I, & du Dauphin à Caen; & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troismons*, son épouse, il eut : — JEANNE DE MALHERBE, mariée à *Pierre le Bourgeois*, Ecuyer, Sieur de Navarre & de Benauville, Lieutenant particulier au Baissiage de Caen ; — 3. PIERRE, qui suit ; — 4. ROBERT, homme d'armes du Duc *d'Alençon* ; — 5. & GUILLAUME, auteur de la branche des Sieurs de Missy, &c. rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroisse de N. D. de Fresnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut sans doute à l'occasion de son premier mariage. Par contrat passé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente fonciere, de *Geoffroy-le-Simon*, de la Paroisse de Fresnay : par un autre contrat du même Tabellionnage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroisse, l'acquisition d'une piéce de terre en pré de *Jean* & *Macé le Bourg* ; & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de *Louise de Bailleul*, veuve de *Jean de Vieux-Château*, Ecuyer, Seigneur de Castillon, pour une lettre-obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre sur les héritiers dudit défunt Seigneur *de Castillon*. Il avoit épousé, 1°. suivant un contrat passé au Tabellionnage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Susanne de Fresnay*, fille de noble homme *Guillaume de Fresnay*, Ecuyer, Sieur du Val ; & 2°. *Marie le Vallois*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prevost*, dont sortirent : — JACQUES & ROBERT DE MALHERBE, qui produisirent en Justice, le 5 Juillet 1577, avec leurs cousins, leur Généalogie, dans laquelle il est fait mention d'ANNE & de BARBE DE MALHERBE, leurs sœurs ; — 2. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garsalles, Procureur du Roi & du Duc *d'Alençon*, frere de Sa Majesté. Il épousa *Isabeau Erard*, & en eut : — ROBERT, dont nous allons parler ; — JACQUELINE & CHARLOTTE DE MALHERBE. Ce ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garsalles & de la Roulliere, demeurant à Notre-Dame de Fresnay, étoit encore en bas-âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, sa Généalogie, avec celle de ses consanguins : il vivoit encore en 1624, & laissa cinq filles : — MARGUERITE, ISABEAU, CHARLOTTE, MARIE & BARBE DE MALHERBE ; celle-ci femme de *Gilles Vigant*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1652, sa part des deux fiefs nobles de la Roulliere & du Radieu, sis à Fresnay, à HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne. Toutes ces sœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665 ; — 3. CHARLES, qui suit ; — 4 & 5. TASSINE & FRANÇOISE.

IX. CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buisson & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & JEAN & ROBERT, ses freres aînés, par acte passé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & signes apposés au-bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur pere, pour régler le douaire de ladite veuve. CHARLES, comme le puîné, présenta, le 27 Avril 1543, à JEAN & à ROBERT, ses aînés, les lots des biens

à

à eux échus par le décès de leur pere, qui furent choisis le dernier Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Le même CHARLES & PIERRE DE MALHERBE, à cause de leurs femmes, & autres co-héritiers, donnerent, le 1 Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, sis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte *de Caen*. En qualité de tuteur des enfans de JEAN DE MALHERBE, son frere aîné, CHARLES passa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 14 Mai 1542, *Guerenne Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée; & 2°. par contrat reconnu en justice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prevost*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Fresnel & Arpaulley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour; — 3. CHARLES, tige des Sieurs d'Amanville, rapportés ci-après; — 4. & MARGUERITE, née le 17 Janvier 1548; & du second lit naquirent: — JACQUES, JEAN, BERTRAND, CHARLES & SALOMON, dont les branches sont éteintes. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, avoit épousé *Catherine de l'Estang*, & en eut — JOACHIM, qui, par sa femme, *Anne de Vaumesse*, fut pere de — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buisson, marié à *Anne le Monnier*, dont sortit — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Predemonne, qui épousa *Elisabeth le Prevost*, dont est issu — ISAAC DE MALHERBE, pere, par sa femme, *Françoise de Roussel*, de — JACQUELINE DE MALHERBE, héritiere de sa branche.

X. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Clopée, né sur la fin de Mai 1543, produisit (avec ses freres, PIERRE & CHARLES, & leurs consanguins, pour eux & pour leurs freres mineurs du second lit) sa Généalogie l'an 1571. Ces trois freres (enfans de CHARLES, Sieur du Buisson, & de *Guerenne Patrice*, sa premiere femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils transfigerent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prevost*, leur belle-mere, à l'occasion de son douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de son frere CHARLES, Ecuyer, Sieur des Carrieres, ledit GUILLAUME fut présent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionnage de Montpinçon, le 16 Mars 1593, & mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit épousé, par contrat, sous seing-privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Susanne Heroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume Heroult*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, & de *Françoise de Neufville*. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. HENRI, né le 20 Janvier 1576, marié à *Anne Piquot*, dont — ROLAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Hamel, marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Isabeau Toustain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crunier*; — 3. GUILLAUME, né le 4 Février 1583; — 4. PIERRE, né le 4 Mars 1585; — 5. & YOLETTE, née le 3 Mars 1591.

XI. CHARLES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots, avec HENRI & PIERRE DE MALHERBE, ses puînés, de la succession paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il passa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec HENRI, son frere, auquel il affranchit une rente, par contrat passé au Tabellionnage de Falaise le 6 Décembre 1617. Il mourut le 20 Novembre 1621, & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame de Fresnay. Il avoit épousé, par traité sous seing-privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionnage de Vaucelles à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bune'*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heuste*, dont plusieurs enfans, entr'autres: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. DANIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, mort, sans postérité, le 17 Juin 1623; — 3. HUGUES, Sieur de Malicorne, auteur de la branche des Seigneurs de Fresnay, rapportée après la postérité d'ETIENNE, — 4. MARGUERITE, mariée, le 24 Novembre 1624; — & d'autres filles.

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea, avec HUGUES, son frère, la succession de leurs pere & mere; & celle de DANIEL, leur frere, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit épousé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoise de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron *de Quatre-Puits* & de Cesny-aux-Vignes en partie, & de *Madeleine de Collibeuf*. De ce mariage vinrent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. JEAN, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635; — 3. MADELENE, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653; — 4. MARIE, née le 7 Février 1632; — 5. FRANÇOISE, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660; — 6. JACQUELINE, née le 23 Février 1638; — 7. & JEANNE, née le 6 Novembre 1639.

XIII. GASPARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la succession de son pere avec JEAN, son frere, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Silvin, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Martin sur-Velle. Il avoit épousé, par contrat passé au Tabellionnage de Saint-Martin du Bois, le 25 Août 1657, *Marie Faroüet*, morte le 27 Mars 1694, dont, pour fils unique: — DANIEL, qui suit; — & FRANÇOISE, née en 1659.

XIV. DANIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu aveu à la Seigneurie d'Escajeul, le 29 Mai 1721, pour sa Terre d'Escures, & avoit épousé, par contrat passé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage des Hommets*, morte le 19 Mars 1745, dont, pour fils unique.

XV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bois, batisé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Escajeul, pour sa Terre d'Escures. Il a épousé, par acte, sous seing-privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippes de Beaumont*, de laquelle sont issus: — JOSEPH-FRANÇOIS-CHARLES, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc D'ORLÉANS, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie; — & LOUIS-AMBROISE, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

*Seigneurs de* FRESNAY.

XII. HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604, troisieme fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*, partagea, le 17 Avril 1625, avec ETIENNE, son frere aîné, la succession paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épousé, par acte, sous seing-privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionnage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Manourry*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Perdeville, & de *Philippe de Thirmois*, dont: — NICOLAS, qui suit; — & JOACHIM, Sieur du Bosc, pere de — LAURENT DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Offéville, marié à Demoiselle *Marie-Charlotte de Thirmois*, dont sont nées — MARIE-THÉRESE, alliée, par dispense, à son cousin JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay, &c. rapporté ci-après degré XV; — & LOUISE-AIMÉE DE MALHERBE, femme de LOUIS, Seigneur de Malicorne, son cousin, mentionné au degré suivant.

XIII. NICOLAS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Beauval, produisit ses titres, & fut confirmé dans sa noblesse le 10 Mai 1673, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea, avec JOACHIM, Sieur du Bosc, son frere, la succession de HUGUES, leur pere, le 28 Novembre 1685, devant les Tabellions de Montpinçon, & servit dans l'arriere-ban, pour & au lieu du Sieur *de Malicorne*, son pere, suivant un certificat de M. *de Matignon*, Lieutenant-Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703. Il mourut le premier Février 1707, âgé de 80 ans, & avoit épousé, par traité passé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudeyer*, dont: —

1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, étranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il se maria avec LOUISE-AIMÉE DE MALHERBE, sa cousine, fille puînée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Offeville, dont une fille, mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Meautis; — 3. N... DE MALHERBE, Sieur de la Tour, Officier dans la Maison du Roi; — 4. FRANÇOISE, femme de *Charles du Bosc*, Ecuyer, Sieur de la Brairie; — 5. & MARIE-MALHERBE, épouse d'*Hervé de Bonnechose*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur des Hommes, Seigneur de Fresnay, expédia, en cette derniere qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec LOUIS, son frere, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Bosc*, son beau-frere, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il passa un contrat de fief le 24 Juin 1719, & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Montpinçon, le 1 Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont:

XV. JEAN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay, & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui servit quelques années dans les Cadets Gentilshommes. Il obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732, & épousa, par dispense, contrat passé devant les Notaires de Jors, le 9 Mars 1719, MARIE-THÉRESE DE MALHERBE, sa cousine, fille aînée de LAURENT, Ecuyer, Sieur d'Offeville, & de *Marie-Charlotte de Thirmois* (mentionnés ci-devant degré XII de cette branche); & petite-fille de JOACHIM DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Bosc. De ce mariage est issu:

XVI. LAURENT-FRANÇOIS DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Fresnay, de Launay, Abbeville, Reveillon, du Radieu, &c. qui a servi dans la Maison du Roi, & est Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaise, par provisions du 28 Août 1773. Il a épousé, par contrat, sous seing-privé, du 19 Août 1746, célébration le 27, *Blanche Anne-Marie-Madelene le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolite le Tellier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie-Anne de Chanteloup*. Leurs enfans sont: — 1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui suit; — 2. PIERRE-CHARLES-LOUIS, né le 25 Août 1748, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768; — 3. JOSEPH, né le 5 Octobre 1749, Prêtre étudiant en Sorbonne; — 4. PIERRE-ALEXANDRE, rapporté après son frere aîné; — 5. & MARIE-PAULINE, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DE MALHERBE, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a servi 10 ans Chevau-Léger de la Garde du Roi, & a épousé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madelene-Elisabeth-Dorothée de Neufville*.

XVII. PIERRE-ALEXANDRE DE MALHERBE, Chevalier, frere puîné du précédent, né le 28 Septembre 1750, aussi Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoise de Neufville*, dont — ALEXANDRE-FRANÇOIS, batisé le 16 Juillet 1774.

*Sieurs d'AMANVILLE & de GRANCHAMP.*

X. CHARLES DE MALHERBE, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrieres (troisieme fils de CHARLES, Ecuyer, Sieur du Buisson & de Clopée, & de *Guerenne Patrice*, sa premiere femme), est employé dans les lots de la succession paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Montpinçon, le 9 Novembre 1571. Il mourut en 1587, & avoit épousé, par contrat, sous seing-privé, du 1 Mai 1573, reconnu au Tabellionnage d'Escot, le 26 Novembre 1611, *Marie Heroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, dont: — 1. FRANÇOIS, qui a continué la descendance.

2. JEAN, Ecuyer, marié, par traité, sous seing-privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle Moutier*, de laquelle vinrent: — JACQUES, Ecuyer, dont nous parlerons

rons ci-après ; — PIERRE, Ecuyer, Sieur du Taillis ; — & MARIE DE MALHERBE, qui partagerent les biens de leur pere, par acte passé, le 24 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Escot. Cet acte marque que JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, pere des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de CHARLES, fils d'un autre CHARLES, fils de PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, bisayeul des co-partageans. — JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer (fils aîné dudit JEAN, & de *Gabrielle Moutier*), eut de *Jeanne de la Porte*, son épouse, — MARIE DE MALHERBE, alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques Osmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.

3. ETIENNE, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon près Caen. Il épousa, en 1601, *Marie de Collibeuf*, & en eut : — NICOLAS, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélene de la Cour*, dont sortit — ETIENNE, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui de sa femme, *Catherine de Chenneviere*, eut — NICOLAS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Gaillon, mort en 1706, laissant de son épouse *Louise Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique, — EMILIE DE MALHERBE, morte sans postérité ; — 4. & ELÉONORE, mariée, en 1598, à *Gervais Bunel*.

XI. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Aigres, transigea, conjointement avec *Françoise le Gallois*, sa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il passa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Escot, un acte, par lequel déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié ETIENNE DE MALHERBE, son fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en son lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc *de Longueville*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, & de faire le service à Sa Majesté, comme les autres Gentilshommes de sa Généralité. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoise le Gallois*, mentionnée ci-dessus, veuve de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre PIERRE & HENRI DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de la Rouilliere & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, sa veuve, fut, par délibération de parens, passée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ses enfans sous âge ; sçavoir du premier lit un fils ; & du second, un fils & deux filles. Il avoit épousé, 1°. par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mezidon, *Elisabeth de Piquot*, fille de *Pierre de Piquot*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville* ; & 2°. par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay près Dive, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint : — 1. CLAUDE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippes*, fille de *Louis Philippes*, Ecuyer, Sieur de la Chesnaye, & de *Geneviéve Brochard*, dont : — (a) CHARLES, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié à *Antoinette de Bonnet* : ils se séparerent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683 ; — (b) & CHARLOTTE-MARIE, qui renonça à la succession de CLAUDE, son pere, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint Silvin ; & du second lit : — 2. JEAN, qui suit ; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. JEAN DE MALHERBE, I. du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, batisé le 26 Mai 1646, dans l'Eglise de la Gravelle, fit donner une assignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du restant de la dot de sa femme, à ses beaux-freres, *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, *Etienne*, *Yves* & *Sébastien de Margeot*, Ecuyers, Il avoit épousé, par traité passé, le 30 Mai 1666, au Tabellionnage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*, dont : — 1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui servit, pour son pere, parmi les Gentilshommes du détachement, suivant les certificats du Marquis *de la Brisoliere*, Grand-Bailli

d'Alençon, Commandant la Noblesse de ce Duché, des 20 Octobre 1688, & 25 Juin 1693. Il servit, depuis, dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, selon le certificat du Prince *de Soubise*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697 : il est mort sans alliance ; — 2. autre JACQUES, mort sans enfans de *N... d'Arclais*, son épouse ; — 3. JEAN, qui suit ; — 4. & MARIE-THÉRESE, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maistre*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696, & le 26 Novembre 1697, le Sieur *de Bar*, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecie, lui délivra un certificat, comme il servoit avec beaucoup d'application depuis deux ans. Il mourut sur la fin de l'année 1739, & avoit épousé, 1°. par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Brossard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Isaac de Brossard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlotte de Manourry* ; & 2°. par contrat reconnu au Tabellionnage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courseulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Mauray*. Elle fut, par acte passé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, élue tutrice de ses enfans mineurs, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS-GABRIEL, rapporté après son aîné ; — 3. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, mentionné après ses deux freres ; — 4. LOUISE-THÉRESE, mariée, par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noel le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur des Rarers, & de *Marie-Madelene le Vallois* ; — 5. MARIE-MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voyne*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, fils de *Pierre-Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, & de *Marie-Marguerite de Morel* ; — 6. & MARIE-ANNE DE MALHERBE, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe Dunot de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques Dunot de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Oulbec & de Grandval.

XV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, transigea avec ses freres, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenoit de la succession immobiliaire de leur pere & mere. Il avoit épousé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, veuve de *Jean-Batiste de Manourry*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louise-Françoise Bruet*, dont : — JACQUES-PHILIPPE DE MALHERBE, Ecuyer.

XV. LOUIS-GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Granchamp, né le 14 Juin 1729, second fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courseulle*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoise de Saint-Clair*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Pesqueur*. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS-PAUL-GABRIEL, né le 1 Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756 ; — 3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761 ; — 4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770 ; — 5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après ; — 6. LOUISE-FRANÇOISE-ELÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753 ; — 7. MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 18 Novembre 1753 ; — 8. LAURENCE-ELÉONORE, née le 16 Avril 1758 ; — 9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760 ; — 10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764 ; — 11. & HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE DE MALHERBE, Ecuyer, troisieme fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courseulle*, a épousé, 1°. par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoise d'Orville*, fille de *Pierre d'Orville*, Ecuyer, & de *Marie-Josephe le Cornu* ; & 2°. par contrat passé à Falaise le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Haussey*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfans de cette 2^e femme ; mais de la premiere sont issus : — 1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer,

né en 1759 ; — 2. PIERRE-JOSEPH, né en 1760 ; — 3. FRANÇOIS-DENIS, né en 1762 ; — 4. DOMINIQUE, née en 1761 ; — 5. & FRANÇOISE-DOMINIQUE, née en 1765.

*Sieurs de* MISSY, *la* PIGACIERE *&* *de* DIGNY.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Missy, 5e fils de JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, obtint, en 1535, une Sentence au Bailliage de Caen, contre *Charlotte de Longchamps*, laquelle fut condamnée à faire regraver sur la tombe de JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, pere & mere dudit Sieur de Missy, le mot de *Seigneur d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer. Il fit un accord sur procès le 18 Juillet 1552, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, & eut de son mariage avec *Marie d'Elbeuf* : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maison-Dieu de Caen, & Conservateur des Priviléges apostoliques de l'Université de cette ville ; — 3. & FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de la Pigaciere, eut pour fils — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui transigea, le 2 Juillet 1612, avec *Thomas* & *Charles de la Riviere*, Ecuyers, Sieurs de Missy, pere & fils. De PIERRE, sortit : — ANDRÉ DE MALHERBE, qui porta long-tems les armes pour le service du Roi, & se maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Gosselin*. Il eut un grand procès avec *Charles de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, qui lui disputa sa qualité, & dans lequel intervinrent ELÉAZAR, JACQUES, AUGUSTIN & PIERRE DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de Digny, ses cousins issus de germain. Il en résulta un Arrêt des Maîtres de Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, sur la production des titres, maintint ledit ANDRÉ DE MALHERBE & ses cousins ci-dessus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race*, & issus de la Famille de MALHERBE-SAINT-AGNAN, faisant expresses inhibitions & défenses audit *de la Riviere* & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny, troisieme fils de GUILLAUME, & de *Marie d'Elbeuf*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, partagea avec BERTRAND, son aîné, le 25 Janvier 1595, la succession de GUILLAUME, leur pere. Il se fit huguenot sur ses dernieres années, & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épousé, par acte privé du 13 Juillet 1554, *Louise le Vallois*, avec laquelle il vécut 50 ans, fille de *Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'Ifs, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de son mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ses enfans, — FRANÇOIS, qui suit ; — & ELÉAZAR, rapporté après la postérité de son aîné.

X. FRANÇOIS DE MALHERBE, II. du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, est regardé comme le Prince des Poëtes, & le premier qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode ; il a saisi le génie de cette langue, & en est en quelque sorte le créateur. Il fut comblé des faveurs de HENRI IV, & mourut en 1628, âgé de 73 ans. *Voyez* son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé, en Provence, *Madelene de Coriolis*, veuve d'un Conseiller au Parlement d'Aix. Il en eut plusieurs enfans morts avant lui, entr'autres : — MARC-ANTOINE DE MALHERBE, brave & bien fait, tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé *de Piles*. Il n'avoit pas dégénéré de son pere pour le génie.

X. ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny, second fils de FRANÇOIS, & de *Louise le Vallois*, fut Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, sur la démission de son pere, & épousa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*. Etant veuve, elle fit dresser, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant-Général de Caen, des armes des Seigneurs DE MALHERBE, qui sont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent : — 1. ELEAZAR, Ecuyer, Sieur de Digny, II. du

nom, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, qui fut maintenu avec ses freres, le 3 Août 1643, dans la qualité de *noble d'ancienne race*, par M. *de la Poterie*, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans : — (a) André, Sieur d'Allemagne, marié, le 17 Août 1694, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey*, dont on ignore la postérité ; — (b) & Jacques de Malherbe, pere de Jacques-Simeon, qui a continué sa branche ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. Augustin, Ecuyer, Sieur de Digny, pere de — Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Caligny, mort sans hoirs ; — & de Susanne & de Gabrielle ; celle-ci mariée à *François de l'Isle*, Ecuyer, Sieur d'Arry. — 4. Pierre, mort sans alliance ; — 5. Jean, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625 ; — 6 & 7. & deux filles mariées, l'une à *Charles du Vernet*, Ecuyer, Sieur du Cristot ; & l'autre à *Etienne Laisné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. Jacques de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, est employé avec Eléazar, son pere, & Augustin & Pierre ses freres, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'André de Malherbe obtint pour être maintenu dans sa noblesse. Il fut également confirmé avec ses freres & consanguins en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, & épousa *Marie de Vendes*, dont :

XII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madelene de la Mare*. Après sa mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ses enfans mineurs, sçavoir ; — 1. Richard, qui suit, nommé tuteur avec elle ; — 2. Louis-Eléazar, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 3. Marie, femme de *Jean Maheust*, Sieur de Vaucouleurs ; — 4. Marguerite, mariée à *Guillaume Houlliot* ; — 5. Anne, épouse de *Charles la Haye* ; — 6 & 7. & deux filles, non mariées.

XIII. Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'Ifs, rendit aveu au Seigneur de Missy, le dernier Septembre 1738, pour sa Terre de Missy, & épousa *Marguerite le Cointe*, fille & héritiere de *Marin le Cointe*, Docteur aggregé de Médecine en l'Université de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont : — Marin-François, qui suit ; — & Marie-Anne-Marguerite-Madelene de Malherbe, mariée, en 1752, à Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, son cousin-germain.

XIV. Marin-François de Malherbe, Ecuyer, a épousé, 1°. par acte du 12 Octobre 1748, *Françoise-Catherine Heroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, Seigneur & Patron de Sainte-Croix-sur-Mer, & de *Catherine du Mouchet* ; & 2°. par acte du 27 Septembre 1767, *Susanne-Jeanne-Flore de Gosselin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Garselles, & de *Marie-Rose de Couvains*. Il a du second lit : — 1. Augustin-Louis-François, né & batisé le 22 Décembre 1768 ; — 2. Louis-Charles, né & batisé le 18 Juin 1771 ; — 3. & Jacqueline-Aimée, née le 24 Octobre 1772.

XIII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, second fils d'autre Louis-Eléazar, & de *Marie-Anne de Cheux*, a épousé *Françoise de Gallon*, de laquelle est issu :

XIV. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec sa cousine-germaine Marie-Anne-Marguerite-Madelene de Malherbe, fille de Richard, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Cointe*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... de Malherbe, Gentilhomme François, dont il est parlé dans *Moréri*. Il fut nourri fort jeune en Espagne, se mit sur la flotte des Indes, & passa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis ; mais il ne fut point Prophete en sa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaisseaux avec lesquels il passa aux Indes, & y eut le succès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la seconde fois en Espagne, le Roi lui donna

10 mille écus de pension, & le 60e denier de tout l'or que Sa Majesté tireroit de ces Terres-là, dont MALHERBE se fit un parti qui lui valoit 90 mille écus par an. Voyez *le Perroniana.*

Nous avons dit au commencement de cette Généalogie qu'il y avoit plusieurs branches de cette ancienne race établies en Angleterre; & en effet elles ont sollicité plusieurs de celles de France d'y passer, où elles auroient eu un sort distingué. Mais nos MALHERBE François attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être simples Officiers en France, aux grades supérieurs qu'on leur faisoit espérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquisition de la Famille, se transporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des salles de cette Abbaye, où il y avoit plusieurs écussons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre lesquelles il attesta, par son Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille de MALHERBE-SAINT-AGNAN, qui sont : *d'argent, semé d'hermines sans nombre, à six roses de gueules;* & les Religieux présens attesterent sçavoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc *Guillaume,* en faveur de la Noblesse qui l'avoit suivi à la conquête du Royaume d'Angleterre; & le Bailli de Caen ordonna que l'écusson des armes de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN seroit peint en marge de son Procès-Verbal, ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer,* de ladite ville de Caen, qui en donna son attestation : la Famille de MALHERBE est saisie de ce titre. Généalogie redigée d'après un mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers,* Chanoine du Saint Sépulcre de Caen.

**MALIDE**, à Paris. Famille noble, dont est JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, né le 12 Juillet 1730, nommé à l'Evêché d'Avranches, & sacré le 31 Août 1766, ensuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

* **MALINES** : Ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient aussi de *Grimberghes,* & en même-tems Avoué ou protecteur de *Malines.*

*Marguerite,* fille de *Renaud,* Comte, puis Duc *de Gueldres,* vendit, le 15 Décembre 1333, du consentement du Duc, son pere, l'Avouerie de Malines à *Louis* Comte *de Flandre.* Elle retint le pays de Malines qu'elle laissa à sa sœur *Mechthilde,* qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Charles d'Immerselle,* Sire d'Ameyd, pour la somme de 300 mille vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il transporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calsteren,* Sire de Lindes, jusqu'à la somme de 60 mille desdits écus; & à *Nicolas Swaëff,* Chevalier, les 40 mille écus restant; mais *Jean de Calsteren* vendit sa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean,* Sire *d'Arckel,* mari de *Jeanne de Juliers;* qui avoit pour ayeule maternelle *Sophie de Malines. Jean d'Arckel* vendit ladite action en 1425, à *Jean,* Sire *de Wesemale,* qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit sur le pays de Malines les enfans de *Nicolas Swaëff.* Il réunit ainsi les deux portions de cette Seigneurie : elle lui fut disputée peu après par *Guillaume,* Sire *d'Egmond,* fils de *Marie d'Arckel,* & issu de *Sophie de Brabant,* à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de Malines fut adjugé à *Jean de Wesemale,* qui n'ayant point d'enfans, institua par son testament, du 6 Septembre 1462, son héritier universel *Charles de Bourgogne,* Comte de Charolois, qui unit le pays de Malines à ses Domaines. Les armes de MALINES étoient : *d'or, à trois pals de gueules,* que les BAUTERSHEM portoient *en chef.* Une héritiere épousa un des auteurs des derniers GLIMES, Comte de Grimberghes, lesquels ajouterent l'écusson de BRABANT *au franc quartier.*

**MALIVERNY**, en Provence. Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de

de la Noblesse de cette Province, *Tome II*, & dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, aussi *Tome II*. Elle est originaire de la petite ville de Cotignac, & remonte à

Claude de Maliverny, Conseiller, Secrétaire du Roi, & Greffier criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui descend au VI^e^ degré :

Claude de Maliverny, troisieme Président à Mortier au Parlement d'Aix, marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille aînée de *Joseph de Simiane de la Cepede*, Marquis de Simiane, &c. dont, en 1757, pour fille unique — Antoinette-Marie-Mabille de Maliverny, alliée avec *Louis de Covet*, Marquis de Marignane, des Isles d'or, Seigneur de Vitroles, Saint-Victoret & Roves, Guidon des Chevaux-Légers.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or ; au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'or, celle du milieu à 8 rais.*

MALIVERT. *Voyez* Malyvert.

* MALLELOY, au Duché de Lorraine. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur

d'Edmond, Comte de Collignon, Conseiller d'Etat, & Chambellan du Duc Léopold, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Ursule de Gombervaux*, morte le 8 Septembre 1734 :

Léopold, Comte de Collignon & de Malleloy, Chambellan du Duc Léopold, qui a épousé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron de l'Empire & de Drouville, Ministre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils mort jeune en 1750 ; & une fille morte sans alliance en 1754. *Diction. des Gaules, Tome IV.*

MALLET, en Picardie.

Jacques Mallet, Seigneur de Drussy, fut reçu Conseiller en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679. — Jacques Mallet, Seigneur de Belloy en Beauvoisis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Esclainvilliers, servit pendant 35 ans, & reçut plusieurs blessures. C'est ce que nous sçavons, d'après le Nobiliaire de Picardie, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à trois trèfles d'or.*

MALLEVILLE DE PANNEVILLE : Ancienne Famille du pays de Caux, dit *la Roque*, dont descendent les Seigneurs *de Panneville*. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 16 Décembre 1667.

Pierre de Malleville avoit épousé *Isabeau de l'Epinay*, & en eut — Isabelle de Malleville, mariée à *Pierre Blosset*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

Guillaume de Malleville, Chevalier, est nommé dans un Armorial de la fin du XIV^e^. siécle, rapporté par *Gabriel du Moulin*.

Jean de Malleville, Ecuyer de la Compagnie de Messire *Jean de Harcourt*, montre faite en Juin 1368, servoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt, & par deux Lettres données à Chalons en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il est dit que — Pierre de Malleville servoit en qualité d'Ecuyer.

Guillaume de Malleville, ou d'Esmalleville, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470.

Adrien de Malleville, Seigneur de Panneville, épousa *Diane de Clere*, vers 1600. Histoire de la Maison de *Harcourt, pages 592, 1152, 1578, 1696, 1856 & 1857*. Voyez la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot Esmalleville, *Tome VI, p. 84 & suiv.* Il paroît, selon *la Roque*, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-dessus ; mais celui de Malleville a prévalu, comme le rapporte *Chevillard*.

MALLIER : Cette ancienne Famille, décorée par ses alliances & par ses distinctions dans l'Eglise, l'Epée & la Magistrature, a successivement habité l'Orléanois, l'Isle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturalisée & admise dans l'ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, sur Requête du 13 Juin même année, & sur les titres & piéces justificatives.

I. JEAN DE MALLIER, I. du nom, Conseiller à Orléans, vivoit en 1380, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. HUGUES DE MALLIER, Seigneur de la Haye, aussi Conseiller à Orléans, qui épousa *Marguerite Boucher*, dont: — 1. JEAN DE MALLIER, II. du nom, Bailli de Baugenci, marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint — JEAN DE MALLIER, III. du nom, Conseiller au Parlement, mort sans postérité; — 2. & PIERRE, qui suit.

III. PIERRE DE MALLIER, Seigneur du Houssay, près Chartres, Terre qu'il possédoit dès l'an 1490, eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — SÉBASTIEN, qui suit; — & CLAUDE, Seigneur du Houssay, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, marié à Damoiselle *Marguerite de Lionne*.

IV. SÉBASTIEN DE MALLIER, Seigneur du Houssay, de Loigni & de Villeneuve, Conseiller du Roi, & Trésorier-Général de France en la Généralité d'Orléans, épousa Damoiselle *Marie Godé*, dont vint:

V. CLAUDE DE MALLIER, I. du nom, Seigneur du Houssay, employé avec distinction au service du Roi CHARLES IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances de HENRI III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conseiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur-Général des Finances & Conseiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle-Général des Finances en 1630 & 1636; mourut vers 1642, dans un âge fort avancé, après avoir servi sous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. DE MALLIER, dans l'Eglise de Saint-Paul de Paris. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Melisan*, de laquelle il laissa: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. LOUIS, auteur des Seigneurs de Chassonville, rapportés ci-après; — 3. FRANÇOIS, Evêque de Troyes en 1636; — 4. ISABELLE ou ELISABETH, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Châteaugontier, Ministre d'Etat & fur-Intendant des Finances, dont un fils, Grand-Louvetier de France; — & *Marie de Bailleul*, alliée 1°. en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maison a donné un Amiral & un Maréchal de France; & 2°. en 1646, à *Louis-Chalon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Bussy, Maréchal de France, dont elle eut — *Nicolas du Blé*, aussi Maréchal de France; — 5. & MARIE DE MALLIER, femme de *Léon de Balzac-d'Illiers*, Chevalier, Seigneur de Chantemerle.

VI. CLAUDE DE MALLIER, II. du nom, Seigneur du Houssay, &c. successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Ambassadeur à Venise, épousa, 1°. en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illustre dans la Robe; & 2°. en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louise de Fortia*. Etant devenu veuf, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Evêque de Tarbes. De *Marie de Bailleul*, sa seconde femme, il eut:

VII. CLAUDE DE MALLIER, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Houssay, &c. qui s'allia, en 1657, avec *Geneviéve de Houdetot*, d'une Maison qui a donné un Maître des Arbalêtriers de France. De ce mariage sortit:

VIII. LOUISE DE MALLIER, femme, en 1691, de *Louis-Joseph de Maillé*, Baron de Coulonce, Seigneur de Secqueville, issu d'un Maréchal de France, dont elle eut — *Marie-Anne-Geneviéve de Maillé*, qui épousa, en 1711, *Philippe-Claude*, Comte *de Montboissier-Canillac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Capitaine de la seconde Compagnie des Mousquetaires de Sa Majesté.

*Branche des Seigneurs de* CHASSONVILLE.

VI. LOUIS DE MALLIER, Chevalier, Seigneur de Chassonville, second fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marie de Melisan*, fut Enseigne aux Gardes-Françoises avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épousa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Verno*, descendante des Princes du Bas-Berry, alliée à la Maison de *Cossé-Brissac*, fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chausserais, & d'*Anne le Porq* ou *la Porte*, de l'illustre Maison de *la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-MARC, qui suit; — 2. LOUISE-JULIENNE-MADELENE, mariée à *Louis-Georges de la Rocq*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Teil; — 3. & NICOLE-URSULE, morte sans alliance.

VII. LOUIS-MARC DE MALLIER, Comte de Chassonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au service de son Altesse Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal-de-Camp au service de France, est mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glimes-de-Brabant*, issue des anciens Souverains de Brabant, & Chanoinesse de Monstier-sur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laissant: — JEAN-CHARLES-LOUIS, qui suit; — & MARIE-HENRIETTE-REBECCA, alliée, par contrat du 31 Août 1721, signé du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguste de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c. d'une Maison qui a donné plusieurs Chevaliers du Saint-Esprit.

VIII. JEAN-CHARLES-LOUIS DE MALLIER, Seigneur de Chassonville, a épousé, en 1741, *Thérese-Eugénie-Françoise-Geneviéve du Moulin*, Dame du Brossay, de l'illustre & ancienne Famille des *Moulins* ou *du Moulin*, qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & plusieurs grands hommes en différens genres. De ce mariage sont issus: — 1. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit; — 2. URSULE-AUGUSTINE-REBECCA, mariée, en 1761, à *Joachim-Falgeme de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Basset, près Saint-Méen, dont elle a postérité; — 3. LOUISE-CÉLESTINE-HENRIETTE-THÉRESE, appellée *Mademoiselle* DE MALLIER, née le 22 Mai 1748; — & quatre autres enfans morts en bas-âge.

IX. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE DE MALLIER, appellé *le Comte de Chassonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a épousé, en Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornullier*, fille de *Charles-Toussaint*, Comte de Largouet & de Vair, Marquis de Châteaufrémont, Baron de Montrelais, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornullier*, son épouse par dispense. Cette Maison a donné un Evêque de Rennes, & s'est alliée à celle de *Montmorency*. Le Comte *de Chassonville* a de son mariage: — 1. THÉRESE-SAINTE-PAULINE DE MALLIER, appellée *Mademoiselle de Chassonville*, née le 25 Février 1772; — 2. ADRIEN-TOUSSAINT DE MALLIER, né en 1773.

Les armes: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MALMONT, en Bresse.

CLAUDE DE MALMONT, Ecuyer, Seigneur du Tillet, vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin de Gorrevod*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*, son épouse, dont:

PHILIBERT DE MALMONT, Seigneur du Tillet, qui se maria à *Philiberte d'Andelot*, fille d'*Amé d'Andelot*, Seigneur de Pressia, & de *Philiberte de Nans*. Elle testa le 5 Août 1555, & laissa: — 1. JEAN DE MALMONT, Seigneur du Tillet, mort sans enfans; — 2. ADRIENNE, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buisson; — 3 & 4. ANTOINETTE & PERNETTE DE MALMONT. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après feu *Piganiol de la Force*. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent.*

**MALNOUE**, en Normandie, Election de Bernay. Famille qui porte : *d'azur, à trois oiseaux d'argent, 2 & 1.*

**MALO.** De cette Famille étoit

CHARLES MALO, Seigneur de Sery, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

JACQUES MALO, Seigneur de Sery, Substitut du Procureur-Général au même Parlement, le 1 Juillet 1679, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Février 1691, mort, sans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses & d'un croissant d'argent.*

**MALOISEL**, en Normandie, Election de Caen. Famille noble qui possede les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'argent ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

**MALON (DE)** : Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a possédé successivement un nombre de Fiefs, & où elle a fait aussi des fondations à la Paroisse de la Magdelaine de Vendôme, jusqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

I. GERVAIS MALON, Seigneur de la Terre d'Osmoys, relevant en haute Justice du Comté de Vendôme, du fief de Crévecé, qu'il ne paroît point avoir acquis, de celui de Chassay, & de quelques autres biens nobles, sous le nom de la Varenne, de Maudetour, &c. avoit épousé *Agnès le Copelet*. C'est ce qui conste par un acte postérieur à sa mort, en date de 1364 (*a*). Il eut, entr'autres enfans :

II. Noble homme GUILLAUME MALON, Seigneur d'Osmoys, de Chassay & de Crévecé, le seul qui ait eu postérité, mort en 1404, laissant de sa femme, qu'on ne connoît point : — 1. MACÉ MALON, Ecuyer, Seigneur d'Osmoys & de Chassay, mort sans alliance, & sur lequel on trouve plusieurs actes de services dans les Compagnies d'Ordonnance ; — 2. & JEAN, qui suit.

III. Noble homme JEAN MALON, Seigneur d'Osmoys, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467. Il *conduisoit chiens & oiseaux comme les Nobles du pays*, fit toutes les guerres de CHARLES VII & suivantes ; & épousa *Alardine de Chateauregnault*, fille de *Gui de Chateauregnault*, fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent : — 1. noble homme MATHURIN MALON, Seigneur d'Osmoys, à la mort de son pere, en 1477 ; — 2. noble homme COLIN, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ; — 3. & GUILLAUME, qui suit.

IV. Noble homme GUILLAUME MALON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & de Putereau, par sa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont sortit :

V. JACQUES MALON, Ecuyer, Seigneur de Putereau, de Jupeaux, de la Hasterie, de la Prousterie, toutes terres du Vendômois, & de celle de Bercy par sa femme, Demoiselle *Anne Robert*, qu'il avoit épousée avant 1493, fille de *N... Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. & GUILLAUME MALON, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. NICOLAS MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, de Bercy, Conflans,

(*a*) On voit par cet acte que sa veuve avoit eu le *Bail* de ses enfans mineurs. Le *Bail* est la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

&c. le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que *du Tillet* possédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu sur une discussion élevée sur leurs prérogatives respectives, assimila les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. De Demoiselle *Anne du Val*, son épouse, il eut : — 1. CLAUDE DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épousa *Catherine Séguier*, tante du Chancelier de ce nom, dont, pour fille, — MARIE DE MALON, femme de *Claude de l'Aubespine*, Secrétaire d'Etat, morte sans enfans; — 2. BERNARD DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, & ensuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre de HENRI III, & de la Reine, sa mere; — 3. & CHARLES, qui suit.

VII. CHARLES DE MALON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézieres, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de posséder la Terre de Bercy, qui passa à CHARLES, son fils, qu'il laissoit de Demoiselle *Marie Rousselin*, sa seconde femme.

VIII. CHARLES DE MALON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézieres, Sainte-Escobille, &c. né posthume en Novembre 1568, fut Conseiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, premier Président du Grand-Conseil, Conseiller d'Etat en 1613, & eut, en 1635, des Lettres de Conseiller d'Etat au Conseil des Finances. Il mourut le 20 Juin 1638, & avoit épousé, par contrat du 16 Février 1599, Demoiselle *Catherine Habert*, fille de *Louis Habert*, Sieur du Mesnil-Saint-Denis, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-HENRI, qui suit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688; — 3. CATHERINE, mariée, en 1639, à *Edouard Olier*, Marquis de Nointel, Ambassadeur à la Porte; — 4. & MARIE DE MALON, Abbesse de Cordillon.

IX. CHARLES-HENRI DE MALON, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c. Conseiller au Grand-Conseil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Président au Grand-Conseil en 1636, présida aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. *de Cardaillac de Levis*, Comte de Bioule; mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux grands Augustins de Paris. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1631, *Françoise Berthelin*, morte au mois de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne Dupuis*. Leurs enfans furent : — 1. ANNE-LOUIS-JULES, qui suit; — 2. CATHERINE-ANNE, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, Maître des Requêtes, puis premier Président au Parlement de Paris, mort en 1677, & elle le 1 Septembre 1715; — 3. & FRANÇOISE, née le 20 Février 1638, Abbesse de Meaux.

X. ANNE-LOUIS-JULES DE MALON, Chevalier (filleul de la Reine ANNE & de LOUIS XIV, représenté par le Cardinal *Mazarin*), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrieres, &c. Conseiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la visite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1706, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne le Ragois*, Seigneur de Bretonvilliers, Président de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Elisabeth Perrot de Saint-Dié*, dont : — 1. CHARLES-HENRI, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enseigne des Vaisseaux du Roi le 21 Avril 1705, mort Lieutenant de Vaisseau, sans alliance en 1723; — 3. & LOUIS CLAUDE, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704, & Capitaine aux Gardes en 1714 jusqu'en 1725, marié, en 1728, à *Henriette-Victoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de MARIE-CHARLOTTE DE MALON, née le 18 du même mois, mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de*

*Salignac*, Marquis de Fenelon, Brigadier des Armées du Roi, & morte le 9 Septembre 1760.

XI. Charles-Henri de Malon, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c. né le 13 Janvier 1678, Conseiller au Grand-Conseil le 30 Avril 1701, Maître des Requêtes le 14 Juin 1706, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances au mois d'Août 1709, mort le 19 Janvier 1742, avoit épousé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Desmarets*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, Maître des Requêtes, depuis Contrôleur-Général des Finances, & Ministre d'Etat, & de *Madelene Bechameil*. Elle est morte le 10 Septembre 1745, laissant:

XII. Nicolas-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c. né le 2 Août 1708, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Président au Grand-Conseil le 20 Février 1740, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il a épousé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoise Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*, dont : — 1. Maximilien-Emmanuel-Charles, qui suit ; — 2. & Charlotte-Philippe de Malon, née en 1736, mariée, le 22 Février 1762, à *Charles-François-Juste*, Marquis *de Monteil*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne.

XIII. Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de la Ville & Châtellenie de Bleré, dit *le Marquis de Bercy*, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, est, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à trois canettes ou merlettes d'or, 2 & 1*. Généalogie en partie dressée d'après un Mémoire redigé sur les titres originaux par M. *de la Croix*, Généalogiste de l'Ordre de Malte.

MALORTIE. Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement sous le nom de *Benel*.

Richard, dit Cardot de Malortie, Seigneur de la Motte, rendit des services considérables au Roi Charles VII. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par lesquelles il ordonne, en considération des services que lui avoit rendus Cardot Benel, dit de Malortie, au Grand Sénéchal de Normandie, & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritiere de *Jacques l'Empereur*, Ecuyer, eut donné volontairement & sans contrainte une promesse de mariage audit Cardot Benel, ils la fissent accomplir & donnassent à l'un & à l'autre main-levée de la saisie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit

Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, qui épousa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois-Dannemetz*. — François de Malortie fut accordé avec *Jeanne de Fay*. — Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, épousa, en 1564, *Louise de Bimont*. — Gabriel de Malortie, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Susanne de Vallois de Vilette*, fille de noble homme *Louis de Vallois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, Dame de Vilette.

Jacques de Malortie fut accordé avec *Louise de Belleau* en 1641, de laquelle il eut : — François de Malortie, II. du nom, marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont : — 1. Jacques-Gustave, qui suit ; — 2. Gabriel, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guez*, sœur de *Samson*, Seigneur de la Barre Belleville en Thimerais. Il fut pere de Louis de Malortie, mort enfant en 1688, dans l'Electorat d'Hanovre, où son pere & sa mere s'étoient retirés étant Protestans ; & d'une fille, morte aussi Protestante à Hanovre depuis 1744. Les biens de cette branche n'ont point passé à cette sœur ; mais après la mort

de Louis, son frere, ils ont été confisqués, & la confiscation accordée à Jacques-Gustave, son cousin-germain, dont on va parler; — 3. & Henriette de Malortie, morte dans la paroisse de Fontaine-la-Lou près d'Orbec.

Jacques-Gustave de Malortie, Seigneur de Boutteville, Capitaine de Dragons, épousa, le 12 Novembre 1591, *Marie-Thérese Brisacier*, fille de *N... Brisacier*, Gouverneur de Sirecq & du Comté de Hombourg. De leur mariage est issu

Jean-François de Malortie, né en 1696, Comte de Boutteville, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, mort sans postérité en 1747. Il avoit épousé, *Françoise-Charlotte de Saint-Nectaire*, Marquise de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte. Elle est morte en son Château de la Ferté près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlieu, Election de Laon, fut confirmée dans sa noblesse le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle subsistoit alors dans Claude de Malortie, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raoult, & dans Louis de Malortie, Seigneur de Campigny, freres, qui produisirent leurs titres en remontant à Richard, dit Cardot de Malortie, Ecuyer, qui obtint des Lettres-Patentes du Roi Charles VII, le 24 Janvier 1451. Nous ignorons si elle subsiste.

Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or accompagnés de trois fers de lance, ou trois dards à l'antique, d'argent, renversés la pointe en haut, posés 2 en chef & 1 en pointe.* La branche de Picardie écarteloit *d'azur, à quatre croix d'argent, posées 2 & 1.*

* MALTE ou MALTHE: L'Isle de ce nom, Fief de la Sicile, est une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Noblesse de l'Europe. Cette Isle, possédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis ensuite à Rhodes & enfin à Malte, est en la possession de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand-Maître, un Seigneur choisi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Altesse Eminentissime*; & si l'on faisoit une liste exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Noblesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'est pas néanmoins que tous les Chevaliers soient sortis de Maisons également illustres, mais ils sçavent les distinguer exactement, & cela suffit. Dans ceux qui ont été Grands-Maîtres, on y verroit les noms respectables de *Sailly*, de *Comps*, de *Villiers*, de *Villaret*, de *Pins*, d'*Aubusson*, d'*Amboise*, de *Villiers-Lisle-Adam*, de *Vignacourt*, de *la Valette*, de *Vintimille-Lascaris*, de *Clermont*, qui tous ont été François, sans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

MALTERRE, du ressort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, ceux de ce nom furent d'abord interloqués; & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1 Mars suivant, au rapport de M. *le Febvre*, ils ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes: *de gueules, à trois chevrons, accompagnés de trois macles, 2 & 1, le tout d'argent.* Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généal. de Bret.

MALTORGE, en Normandie, Election de Lisieux. Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de pique de même, la pointe en bas, posés 2 & 1.*

* MALTOT, en Normandie, Election de Caen. Terre composée de divers fiefs, tous possédés par *Jacques Fortin*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles, depuis le décès de *Jean-Gaston-Jérôme Fortin*, Seigneur de Maltot, mort sans enfans en 1762.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de sable, & surmontée d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maison ; mais elle peut passer, sans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs *de la Lanne*, du surnom de *Malvin*, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XI[e] siécle. Cette Maison, sur laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, a formé beaucoup de branches. C'est de celle des *Malvin*, Seigneurs de la Lanne, que s'est formée la branche des *Malvin*, Seigneurs de Montazet, de laquelle est

Antoine de Malvin de Montazet, né le 17 Août 1713, successivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Autun, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Monstier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque, Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, & Abbé de Saint-Victor-lès-Paris. Il a plusieurs freres & sœurs. – Le Marquis *de Montazet*, son frere aîné, mort en 1754, a laissé des enfans, entr'autres le Marquis *de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien du 1 Décembre 1762, après son oncle le Chevalier *de Montazet*. La Généalogie de cette Maison est amplement décrite dans le *Registre V, Part. II. de l'Armorial de France* & nous y renvoyons.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or posées 2 & 1*, qui est de Malvin ; *au 2 & 3 de gueules, à deux balances d'or, posées l'une au-dessus de l'autre*, qui est de Montpezat.

MALYVERT, en Bresse. Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

Jacques de Malyvert, Ecuyer, vivoit en 1490, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. Aimé, qui suit ; – 2. Philippine, femme de *Humbert de Grillet*, Seigneur de Vernay, fils puîné de *Girard*, & de *Françoise Bergier*, — 3. Philiberte, femme de *Philibert de Joly*, Seigneur du Gravier, mort sans enfans ; — 4 & 5. Guillemette & Antoinette de Malyvert.

Aimé de Malyvert, Ecuyer, épousa, le 28 Janvier 1526, *Marie de Billy*, fille de *Poncet de Billy*, Ecuyer, & de *Françoise de Bussy*, dont, entr'autres enfans :

Philibert de Malyvert, Seigneur de Conflans, Corneyssia & de Vaugrigneuse, marié, 1°. en 1547, avec *Catherine de Grillet*, fille d'*André*, Seigneur de Bessey, & de *Richarde Montmoret*, morte sans enfans ; & 2°. en 1550, avec *Claudine de Meyria*, fille de *Jean*, Seigneur de Rosy, & de *Claudine de Morel*. Il testa le 6 Octobre 1583, & eut de son second mariage : — 1. Gaspard, qui suit ; — 2. Claude, Seigneur de Vaugrigneuse, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 3. Isabeau, mariée, le 5 Janvier 1572, avec *Gabriel d'Arlos*, Seigneur de Pycareissieu, & Chobla en Genevois ; — 4. Philiberte, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeac & de Chavaux ; — 5. Antoinette, Religieuse à la Chartreuse de Poletins ; — 6. Louise, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Crassus*, Conseiller de S. A. *de Savoie*, & son Sénateur à Chambery ; — 7. & Claudine, femme de *Claude de Platiere*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

Gaspard de Malyvert, Seigneur de Conflans, épousa, 1°. le 8 Janvier 1588, *Peronne de Bussy*, fille de *Jean*, Baron de Brion, Seigneur d'Eyria, &

& de *Louise de Palmier*; & 2°. *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa seconde femme mourut sans enfans, ceux du premier lit furent : — 1. CLAUDE-ANTOINE, qui suit ; — 2. LOUISE, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Montgeffon & de Lisle ; — 3. MARGUERITE, Religieuse à Sainte-Colombe près Vienne ; — 4. & CLAUDINE, mariée à *George de Thelis*, Seigneur de l'Espinasse en Beaujolois.

CLAUDE-ANTOINE DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Chales & Conneyssia, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, épousa, 1°. le 26 Août 1614, *Anne de Berbisy*, fille de *Perpetuau*, Seigneur de Ventoux, Président au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency ; 2°. le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine Grollier*, Seigneur de Gernieres, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; & 3°. le 9 Janvier 1636, *Françoise de Pollond*, Dame de Saint-Aignin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pengon*, Seigneur de Prangin, fille & héritiere de *Louis de Pollond*, Seigneur de Saint-Aignin, & d'*Isabeau de Savezin*. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de Réoux en Valromey ; — 2. FRANÇOIS ; du second lit : — 3. MARIE, Religieuse de la Visitation en la ville de Bellay ; & du troisieme lit : — 4. SCIPION ; — 5. CLAUDE ; — 6. ARMAND ; — 7. HIACINTHE ; — 8. & FRANÇOISE DE MALYVERT. Nous ignorons la destinée de tous ces enfans.

CLAUDE DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuse, second fils de PHILIBERT, & de *Claudine de Meyria*, sa seconde femme, Capitaine de Cavalerie en Savoie, & Commissaire des guerres, delà les Monts, testa le 13 Mars 1636, & eut de son mariage avec *Etiennette Bellet* : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Religieux Capucin ; — 3. RENAUD, Religieux, & Grand-Prieur d'Ambronay ; — 4. CLAUDE-ANTOINE, Prieur de Gigny au Comté de Bourgogne ; — 5. ANTOINE, Religieux à Nantua ; — 6. BERTRAND, marié, le 9 Juin 1647, avec *Jéronime Druays*, veuve du Seigneur *de Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieux* ; — 7. GASPARDE, Religieuse à Sainte-Claire d'Annecy ; — 8. MARIE, Religieuse au même lieu ; — 9. LAURENCE, Religieuse à l'Annonciade de Saint-Claude ; — 10. LOUISE, Religieuse au même lieu ; — 11. & ETIENNETTE, Religieuse à Sainte-Ursule de Crémieu.

GUILLAUME DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuse, épousa *N... de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont : — 1. LOUIS, décédé jeune ; — 2. GUILLAUME-JOSEPH ; — 3. PHILIPPE ; — 4. & ANNE DE MALYVERT. Nous ignorons aussi leur destinée, faute de *Mémoires*. Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de six pièces*.

MANAY : Famille de Picardie, qui a fait ses preuves de noblesse depuis le 28 Juin 1476, que vivoit LANCELOT DU MANAY, Ecuyer. Les armes : *d'argent, à l'aigle aux aîles rabattues de sable, écartelé d'or, à la croix ancrée de gueules*.

MANCEL, en Normandie, Election de Lisieux. Famille qui porte : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de six coquilles d'or, 3 & 3*.

MANCINI : On trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, p. 462 & suiv.* la Généalogie de cette Maison. Elle est originaire de Rome, suivant les preuves de PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, faites devant MM. les Ducs *de Mortemart* & *d'Aumont*, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661.

Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maison qui nous a été communiqué, elle remonte à MANCINUS LUCII, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils.

PIERRE MANCINI, qui eut pour enfans : — LEON, GERARD, BONNE & CONSTANCE, lesquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de *Sainte-Marie la*

*Neuve*, d'une place proche le portique de cette Eglise. Dans le titre qui est de l'an 1042, sous le Pontificat de BENOÎT IX, ils sont qualifiés *très-nobles hommes*, & leur sœur *très-noble femme*, enfans de PIERRE, & petits-fils de MANCINUS.

GERARD MANCINI eut pour fils — PIERRE MANCINI, lequel fut pere de — PIERRE, qui suit; — & de GERARD.

PIERRE MANCINI, III. du nom, fit, avec son frere, cession ou vente d'une partie de maison à *Jean*, Accolite du Palais de Latran. Dans le titre qui est de 1139, ils sont dits fils de PIERRE, & petits-fils de GERARD MANCINI.

PIERRE MANCINI, IV. du nom, fils de PIERRE III, renonça, avec plusieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Eglise *de Saint-Jean de Latran;* & par l'Acte qui est du 10 Mai 1177, sous le Pontificat d'ALEXANDRE III, il est dit fils de feu PIERRE MANCINI. Ses enfans furent : — 1. JEAN, vivant en 1202, qualifié *puissant Seigneur* par *Zazzera;* — 2. PIERRE, vivant aussi l'an 1202; — 3. & LAURENT, qui suit.

LAURENT MANCINI donna avec ses freres quelques ornemens pour le service des Autels de *Sainte-Marie la Neuve*. Dans le titre qui est de 1202, il est dit fils de PIERRE MANCINI; & suivant un autre titre de 1229, il épousa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maison de *Frangipani;* ce qui semble se justifier par un transport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits successifs. Dans cet Acte, dont la date manque, elle est dite femme de LAURENT MANCINI. Leurs enfans furent : — NICOLAS, qui suit; — & JACQUES, lequel pour éviter la persécution des *Vitelleschi*, Tirans de Rome, se retira en Sicile vers l'an 1256. De lui sont descendus les Barons *de Tordello, de Tumini* & *d'Ogliastro*.

NICOLAS MANCINI est dit fils de LAURENT, dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve* de l'an 1259. Il fut pere de

GERARD MANCINI, II. du nom, suivant une attestation des Magistrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal *Mazarin*, & imprimée, dans laquelle la Généalogie des MANCINI est énoncée depuis MANCINUS). Il fut pere de

GERARD MANCINI, III. du nom, qui est dit fils de GERARD II, & petit-fils de NICOLAS dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve*, de l'an 1330; & suivant l'attestation mentionnée ci-dessus, il eut pour fils : — PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qui suit, par lequel commence la Généalogie de cette Maison dans les Grands Officiers de la Couronne.

PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qualifié *Grand Comte Romain*, par *Camille Lelii*, mourut le 20 Février 1384, suivant son épitaphe qui se lit sur une tombe platte dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Eglise des *Saints-Apôtres*, & où sont gravées ses armes qui sont : *deux poissons posés en pal*. Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, sans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427, & fut inhumée à côté de son mari. Leurs enfans furent : — 1. LAURENT, qui suit; — 2. JEAN *omni-Sancti*, dit MANCINI, nommé avec son frere dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épousa *Andreoze* ou *André*, dite *Andreosa*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de LAURENT MANCINI, son beau-frere; & lui vendit, du consentement de son mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maison située dans le quartier de Trevi, avec ses dépendances, pour le prix de 100 florins; — 3. & JACOMELLA, *aliàs* JACQUELINE MANCINI-LUCII, mentionnée, comme veuve, dans un titre du 30 Novembre 1411.

LAURENT *omni-Sancti* MANCINI DE LUCII, nommé dans les actes cités ci-dessus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or, de *Laurent Scazii*, Procureur de *Marguerite de Utina*, une Maison située dans le quartier de Trevi, avec ses confins; & en acquit une autre située dans le même quartier, paroisse de Sainte-Marie *in viâ latâ*, pour le prix de 300 florins, de *François Ruedi*, par Acte du 7 Février 1422. Il est nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre

1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie *in viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenoit, située au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leur maison sise dans le quartier de Trevi qu'ils lui céderent; & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de *Jacques Conti*, fils de *Nicolas Conti*, Comte d'Anguillara, le Château ruiné, dit *Leprignana*, avec tout son territoire & ses dépendances, situé hors la porte *Saint-Pancrace*. Il testa le 20 Janvier 1444, & institua ses enfans ses héritiers universels. On voit dans l'Eglise de *Ara-Cœli*, une épitaphe de L. Mancini, mort le 1 Septembre 1447, & il y a apparence que c'est celle de ce Laurent Mancini. Il y est dit que le Roi Alphonse le fit *Chevalier*. Elle commence ainsi: *Lucia stirps claris olim lucebat alumnis*, &c. Il épousa, suivant *Lelii*, *Marie Burgamini*, issue d'une illustre Maison, mentionnée dans le testament de son mari, qui en eut: — 1. Jacques, lequel testa le 13 Juin 1465, & institua héritier Alexandre Mancini, son neveu, rapporté en son rang. Il avoit épousé *Lucia Bobacina Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ses deux filles, qui sont — Constanza, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Isle*; — & Paulina Mancini, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*; — 2. Etienne, nommé avec ses freres dans un titre du 12 Septembre 1457. Il est fait mention du droit de patronage qu'ils avoient dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Eglise des *Saints-Apôtres*; — 3. Julien, qui suit; — 4 & 5. Cecca & Antonia, nommées dans le testament de leur pere; — 6. & Vannoza, femme de *Jacques Dello Scuto*, suivant un acte du 3 Juin 1492.

Julien Mancini, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455, & dans les autres cités pour ses freres & sœurs, épousa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiste Cochi* institua son héritiere universelle, par acte de l'an 1450: son mari y est qualifié de *noble homme*, & dit fils de feu Laurent, & petit-fils de Toussaint Mancini. De ce mariage, vinrent: —— 1. Alexandre, qui suit; —— 2. Louise, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébastienne*, fille de *Jacques Dello Scuto*, & de Vannoza Mancini, sa tante; — 3. & Camille, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

Alexandre Mancini institua son Procureur Jacques Mancini, son oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec Julien, son fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrieme partie de maison, dite *la Celva*, à *Pierre de Massimi*. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorsque ses fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épousé *Ambroisine de Fabii*, nommée dans le testament de Jean-Batiste Mancini, un de ses fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de son mariage: — 1. Julien, dit *Chanoine de Saint-Jean de Latran*, dans un titre du 9 Août 1496: il avoit passé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail amphitéotique au nom d'Alexandre, son pere; — 2. Etienne, qui transigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ses freres, avec le Seigneur *Apollonio* & les autres de la Famille des *Valentini*. Il épousa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomaratia*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ses bagues & joyaux; — 3. Dominique, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491; — 4. Jean-Batiste, qui suit; — 5. Jacques, rapporté après la postérité de son aîné; — 6. & Laurent, nommé dans une transaction du 20 Octobre 1491. Il servit avec distinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé de 42 ans en 1614, & fut inhumé dans l'Eglise des *Saints-Apôtres*. Il avoit épousé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit son testament le 12 Juin 1553, & ordonna sa sépulture en la Chapelle, où étoit enterré son mari, dans l'Eglise des *Saints-Apôtres*. Elle fonda deux messes par semaine, & déclara que les Seigneurs Mancini lui redevoient 1100 ducats pour le restant de la restitution de sa dot sur la maison *Della Leprignana*.

Jean-Batiste Mancini, nommé dans les actes cités ci-dessus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, Jacques & Etienne Mancini, ses freres, avec *Dominique de Massimi*, pour les confins de la maison *Della Lepri-*

*nana* ; testa le 19 Septembre 1518, institua héritier universel ALEXANDRE, son fils, ordonna que s'il mouroit sans enfans, les enfans mâles de ses filles lui succéderoient; & au cas que ses filles n'eussent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, son frere, & ses descendans à l'infini en ligne masculine, lui succédassent. Il avoit épousé *Laure Micinelli*, nommée dans le testament de son mari. Elle eut la tutelle de ses enfans le 28 Mars 1525, fit son testament le 25 Septembre 1549, y nomme tous ses enfans mâles & femelles, & institue héritiere PORTIA MANCINI une de ses filles. JEAN-BATISTE eut de son mariage: — 1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, suivant son épitaphe qui se voit dans l'Eglise des *Saints-Apôtres* ; — 2. ALEXANDRE, nommé dans le testament de son pere, & dans les actes du 13 Mars 1524 & 28 Mars 1525. Il fut pere de — JACOMELLA ou JACQUELINE MANCINI, femme de *Jean-Paul Orsini*, lequel passa une transaction pour le restant de sa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN-BATISTE MANCINI; — 3. LAVINIA, nommée avec son frere & ses sœurs au testament de leur pere, & dans celui de sa mere du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini* ; — 4. LUCIDE, femme, par contrat du 1 Décembre 1524, de *Bernardin Caffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorsqu'elle constitua Procureur. Elle testa le 21 Février 1573; — 5. PORTIA, instituée héritiere universelle par le testament de sa mere; — 6 & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-dessus; — 8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Attavanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quittance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promise. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois, & fut enterrée dans l'Eglise Sainte-Marie de *Ara-Cœli*, où se voit son épitaphe que son mari y fit poser en 1514; — 9. & SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

JACQUES MANCINI, frere cadet de JEAN-BATISTE, est mentionné dans les actes ci-dessus & dans une donation faite en sa faveur le 23 Mars 1515; fit son testament le 11 Septembre 1518, institua son héritier universel son fils unique, & ordonna que ses filles seroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, son épouse: — JULIEN qui suit; — & trois filles HORTENSIA, CARRIDONIA & TARQUINIA, dotées par le testament de leur pere.

JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, suivant son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de *Ara-Cœli*. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1531, *Jéronime Capranica*, laquelle eut le 7 Août 1536, & le 14 Octobre 1549, la tutelle de ses enfans, sçavoir: — LAURENT, qui suit; — & DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Batiste Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 4000 ducats de bagues & joyaux.

LAURENT MANCINI, II. du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40 mille écus la maison de *Leprignana* à *Joseph Justiniani*. Il étoit mort avant le 10 Janvier 1589, & avoit épousé, par contrat du 23 Février 1553, *Olimpe Massimi*, fille d'*Angelo* & d'*Attilia Matthæi*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de ses enfans, — 1. PAUL, qui suit; — 2. JACQUES, batisé, le 3 Septembre 1569, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & batisé le 25 Janvier 1576, dans la même Eglise; — 4. FRÉDERIC, qui donna son consentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que son pere avoit faite le 23 du même mois, de la maison de *Leprignana* ; — 5. HORACE, lequel donna aussi le même jour son consentement à la même vente; — 6. JULIEN, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587; — 7. VIRGINIE, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mere, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses freres, avec la réserve de 4000 écus; — 8. LAURE, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli* ; — 9. CLERIE, femme d'*Alexandre Silveri* ; — 10. HORTENSE, batisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Se-*

veroli ; — 11. ANGÉLIQUE-HÉLENE, batisée dans la même Eglise le 10 Mai 1568 ; — 12. & FAUSTINE, femme d'*Antoine Camajani*.

PAUL MANCINI, qualifié dans son contrat de mariage de *très-illustre Seigneur*, servit dans la guerre de Ferrare en 1597. Cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuses. Il fut le premier instituteur de l'Académie des *Humoristes*, dont les assemblées se tenoient dans sa maison, & s'y sont encore tenues après sa mort. Etant devenu veuf, il embrassa l'état Ecclésiastique, & mourut après l'an 1637. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capoccia*, fille de *Vincent Capoccie*, Patrice Romain & de *Lucrèce Glorieri*. Elle eut en dot 15 mille écus. De ce mariage vinrent : — 1. MICHEL-LAURENT, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Octobre 1706, créé Cardinal-Diacre du titre *de Saint-Vite & de Saint-Modeste*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Prêtre du titre de Saint-Mathieu *in Merulanâ*, par le Pape ALEXANDRE VII. Il testa le 29 Juin 1672, institua son héritier PHILIPPE-JULIEN MANCINI, Duc de Nevers, son neveu, fit des legs en faveur d'OLIMPE & de JÉRONIME, ses sœurs ; — 3. LAURENT-GRÉGOIRE, né le 13, & batisé le 19 Mars 1608 ; — 4. OLIMPE, mariée, par dispense le 4 Février 1624, avec *Jacques de Vellii*, son cousin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capoccia*. Il donna quittance de sa dot le 13 Septembre 1642 ; — 5. & JÉRONIME-MARIE, née le 20, & batisée le 26 MARS 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo*.

MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, qualifié *très-illustre Seigneur* dans son contrat de mariage du 6 Août 1634, mort avant le 5 Juillet 1657, avoit épousé *Jéronime Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortensia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoise de Bellon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans : — N... MANCINI, tué en 1652 au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris ; — 2. PHILIPPE-JULIEN, qui suit ; — 3. ALPHONSE-MARIE, batisé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658, âgé de 14 ans ;

— 4. LAURE-VICTOIRE, morte à Paris le 4 Février 1657, dans sa 21$^{e}$ année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épousé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc *de Vendôme*, de Mercœur, &c. Pair de France, fils aîné de *César*, Duc *de Vendôme*, & de *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, dont : — *Louis-Joseph*, Duc *de Vendôme* & *Philippe de Vendôme*, Grand-Prieur de France ;

— 5. OLIMPIE, Sur-Intendante de la Maison de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épousé, le 20 Février 1657, *Eugene-Maurice de Savoie*, Comte de Soissons, Colonel-Général des Suisses, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maître de France, & de MARIE DE BOURBON-SOISSONS, dont elle eut entr'autres enfans — *Thomas-Louis de Savoie*, Comte de Soissons, mort en 1702, dont la postérite est éteinte par la mort d'un fils unique décédé en 1734 ; — & *Eugene-François de Savoie*, dit *le Prince Eugene*, Généralissime des Armées de l'Empereur, mort subitement à Vienne en Autriche, le 21 Avril 1736, âgé de 73 ans.

— 6. MARIE MANCINI, batisée à Rome dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1 Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent Onufre Colonna*, Duc de Taliacotte, Prince de Palliano & de Castiglione, Grand d'Espagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Isabelle Gioeni*, Princesse de Castiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715 ; — 7. MARGUERITE, née le 14 Mars, & batisée, le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ* ; — 8. HORTENSE, née à Rome le 6 Juin 1646, batisée dans la même Eglise le 8 du même mois, morte à Chelsey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épousé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthelois-Mazarini, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc de

la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Ruzé-d'Effiat*, sa premiere femme. Le Cardinal *Mazarin*, son oncle maternel, l'avoit instituée avec son mari ses héritiers universels, à la charge de porter les armes pleines de *Mazarin* & de substitution graduelle & perpétuelle; — 9. ANNE, née à Rome le 27 Août 1647, & batisée dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 29 du même mois; — 10. & MARIE-ANNE MANCINI, batisée à Rome dans la même Eglise, le 13 Septembre 1649, morte subitement à Clichy près Paris, le 20 Juin 1714, d'où son corps fut apporté aux Théatins, & son cœur aux Jésuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit épousé au Louvre à Paris, le 20 Février 1762, *Godefroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, fils aîné de *Fréderic-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & d'*Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, dont postérité. *Voyez* TOUR D'AUVERGNE.

PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province de Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de LOUIS XIV à son Sacre en 1654, fut institué héritier par le Cardinal *Mazarin*, son oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ses biens d'Italie, & autres portés dans son testament, à condition que lui & ses successeurs prendroient le nom & les armes de *Mazarin* avec celles de MANCINI. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'Eglise du College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, & son cœur porté dans l'Eglise Cathédrale de Nevers. Il avoit épousé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle de Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor de Damas*, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont: — 1. ELOY, mort jeune; — 2. N... MANCINI, dit *le Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683; — 3. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui suit; — 4. JACQUES-HIPPOLITE, appellé *le Marquis* DE MANCINI, Seigneur de Clayes en Brie, né le 2 Mars 1690, substitué par le Cardinal *Mazarin*, son grand-oncle, aux biens qu'il avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, mort le 25 Novembre 1759, âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Anne-Louise*, derniere sœur du Maréchal Duc *de Noailles*, née le 26 Août 1695, auparavant veuve du Marquis *de Louvois*, frere du Maréchal, Comte *d'Estrées*. De ce mariage il a eu deux garçons morts en bas-âge; — & MARIE-ZÉPHIRINE OU DIANE-ADÉLAÏDE-ZÉPHIRINE MAZARINI-MANCINI, née le 3 Février 1726, mariée, le 6 ou 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, depuis Marquis *de Polignac*, Mestre-de-Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 15 Avril 1737, fils aîné de *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard*, Vicomte *de Polignac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la ville du Puy & du pays de Velay, & de *Françoise de Mailly*. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prélat Commandeur des Ordres du Roi, oncle de son mari. *Voyez* POLIGNAC.

5. DIANE-GABRIELLE-VICTOIRE, morte à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit épousé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine Hennin de Bossut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, & d'*Anne-Louise de Werrecken*. Il a épousé, en secondes noces, *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviéve-Françoise de Durfort de Lorges*; — 6. & DIANE-ADÉLAÏDE-PHILIPPE, mariée, le 1 Août 1707, à *Louis-Armand*, Duc *d'Estrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Estrées*, Pair de France, & de *Madelene de Lionne*, sa premiere femme. Elle est restée veuve, sans enfans, le 16 Juillet 1723, & est morte le 29 Septembre 1747, dans la 59e année de son âge.

PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS MAZARINI-MANCINI, né à Paris le 4 Octobre 1676,

Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier 1721, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand-d'Espagne, obtint, après la mort du Duc *de Mazarin*, son cousin, la nomination des places des Gentilshommes Pensionnaires au College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & sa postérité; laquelle nomination étoit dévolue au Roi, en conséquence du testament du Cardinal *Mazarin*, Fondateur de ce College. Il est mort le 14 Septembre 1768, & avoit épousé, le 13 Mars 1709, *Marie-Anne Spinola*, morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritiere de *Jean-Batiste Spinola*, Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant-Général des Armées du Roi CHARLES II, & ci-devant Gouverneur & grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoise du Bois de Lezines*, dont, pour fils unique:

LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, né le 16 Décembre 1716, d'abord appellé *Prince de Vergagne*, puis Duc de Nivernois, sur la démission de son pere, en Décembre 1730. Il est devenu propriétaire de Vergagne & Grand-d'Espagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de sa mere; a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743, reçu à l'Académie Françoise la même année, Honoraire de celle des Inscriptions en 1744, nommé Ambassadeur à Rome le 1 Janvier 1748, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752, a été envoyé auprès du Roi de Prusse, au sujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu sa premiere audience le 10 Janvier 1755, a été Associé, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; de retour à Paris le 22 Avril 1756, a eu les entrées de la Chambre, & a été ensuite envoyé, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la derniere paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il a épousé, le 8 Décembre 1730, *Hélene-Angélique-Françoise Phelypeaux de Pontchartrain*, née au mois de Mai 1715, sœur consanguine du Comte *de Maurepas*, & seconde fille de *Jérôme*, Comte de Pontchartrain, Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & d'*Hélene-Rosalie-Angélique de Laubepine*, celle-ci, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Festard*. La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Fréderic-Jérôme de Roye de la Rochefoucaud*, Archevêque de Bourges. La Duchesse *de Nivernois* a été faite Dame du Palais de feu la Reine, au mois de Janvier 1745, dont elle s'est démise en 1748. De ce mariage sont issus: — un garçon, mort en naissant, le 4 Juin 1737; — 2. JULES-FRÉDERIC MAZARINI-MANCINI, dit *le Comte de Nevers*, né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite vérole, âgé de 8 ans; — 3. HÉLENE-JULIE-ROSALIE MANCINI-MAZARINI, dite *Mademoiselle de Nevers*, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Ambrun, son cousin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet*, né le 17 Mars 1732, Duc de Gisors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757, & Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Carabiniers (fils unique de *Charles-Louis-Auguste Fouquet*, Maréchal de France, Duc de Belle-Isle, &c., & de *Marie-Casimire-Thérese-Geneviéve-Emmanuelle de Bethune*, sa seconde femme), mort, sans laisser d'enfans, à Nuys le 26 Juin 1758, des blessures reçues au combat de Crevelt; — 4. & ADÉLAÏDE-DIANE-HORTENSE-DELIE, née le 27 Décembre 1742, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon*, Duc *de Cossé*, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, fils de *Jean-Paul-Timoléon de Cossé*, Duc de Brissac, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, & de *Marie Durey de Sauroy*.

Les armes de MANCINI sont: *d'azur, à deux poissons d'argent en pal;* mais depuis le mariage de MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, avec *Jéronime Mazarini*, ses descendans portent: *écartelé au 1 & 4* DE MAZARIN, qui est *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en*

*pal, avec une fasce de gueules sur le tout, chargée de trois étoiles d'or; & au 2 & 3* DE MANCINI. *Voyez* MAZARINI.

MANDAT, en Limousin : Famille qui remonte, par filiation suivie, à

I. GALIOT MANDAT, Seigneur d'Aigrefoin en 1572, Secrétaire du Roi en 1596. Il épousa *Catherine le Lievre*, sœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, & de *Catherine Manisson*, dont : — 1. GALIOT, qui suit ; — 2. CLAUDE, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. NICOLAS, Maître des Comptes, marié à *Françoise Petit*, fille de *Denis*, & de *Denise Germain*, dont : — CLAUDE & NICOLAS, tous deux Maîtres des Comptes ; — 4. CATHERINE, mariée à *N.... Liedet*, Correcteur des Comptes, dont des enfans ; — 5. MARIE, alliée à *Claude Guilloire*, Secrétaire du Roi, Receveur des Consignations du Châtelet, dont un fils & une fille ; — 6. MARGUERITE, femme de *Claude Gallard*, Baron du Puys, Seigneur de Ponville, Secrétaire du Roi & du Parlement, Receveur des Consignations, dont un fils & une fille en 1619 ; — 7 & 8. deux filles Religieuses Carmelites à Paris.

II. GALIOT MANDAT, II. du nom, Seigneur d'Aigrefoin, Maître des Comptes, épousa 1°. *Catherine Garraut*, morte en 1621 ; & 2°. *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, & de *Claude le Grand*. Il en eut : — 1. ANTOINE MANDAT, Seigneur de la Chassiere, Conseiller au Parlement de Paris en 1649, mort en Mars 1697, sans alliance ; — 2. MARIE, femme d'*Antoine le Févre de la Barre*, Maître des Requêtes, puis Vice-Roi de l'Amérique, mort le 4 Mai 1688, & elle le 20 Décembre 1689 ; — 3 & 4. CATHERINE & MARGUERITE, Religieuses.

II. CLAUDE MANDAT, second fils de GALIOT, I. du nom, & de *Catherine le Lievre*, Conseiller au Parlement de Paris en 1614, épousa *N... Lombard*, dont :

III. GALIOT MANDAT, III. du nom, Conseiller au Parlement en 1639, vivant encore en 1670, avec *Catherine Leoni*, son épouse. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. GALIOT, Conseiller-Clerc au Parlement le 12 Juillet 1680, mort le 6 Février 1732, âgé de 83 ans ; — 3. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Ferri Malet de Graville*, Seigneur de Valsemé, mort le 1 Avril 1716 ; 2°. à *N....* ; & 3°. à *N... de Largilliere*, Maître-d'Hôtel du Roi.

IV. ALEXANDRE MANDAT, Maître des Comptes en 1670, avoit épousé *Catherine-Antoinette Herinx*, morte le 3 Février 1728, âgée de 78 ans, fille d'un Banquier de Paris, dont : — 1. GALIOT, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, d'abord Enseigne aux Gardes-Françoises, puis Maître des Comptes le 25 Mai 1718, Doyen de la Chambre en 1763 ; — 3. & JEANNE, mariée à *François Boula de Quincy*, Trésorier de la grande Ecurie, dont plusieurs enfans.

V. GALIOT MANDAT, IV. du nom, Conseiller au Parlement le 27 Juin 1714, Maître des Requêtes le 26 Janvier 1720, mort le 7 Février 1755, avoit épousé, par contrat du 28 Juin 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Grassieres*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, & de *Xainte Revol*. Elle est morte le 5 Février 1757, & a eu pour enfans : — 1. ANTOINE-JEAN, qui suit ; — 2. GALIOT-JEAN-MARIE, Officier aux Gardes-Françoises, Baron de Neuilly en 1764 ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, mariée, en 176..., à *François-Guillaume Briçonnet-d'Oisonville*, dont elle est veuve.

VI. ANTOINE-JEAN MANDAT, né le 7 Mai 1731, Officier aux Gardes-Françoises, a épousé *Angélique-Simonne Boucher*, fille de *Claude-Olivier Boucher*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise-Simonne Noblet*. Nous ignorons s'il en a postérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable, accotée de deux roses de gueules*.

MANDELOT : Ancienne Noblesse, dont étoit

GEORGES DE MANDELOT, Seigneur de Passy, qui de *Charlotte d'Igny*, son épouse, eut

FRANÇOIS DE MANDELOT, Seigneur de Passy, de Lerné & de Vireaux, Vicomte de Chalon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu

reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit épousé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laissa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Passy, de Lermé, &c. premiere femme de *Charles de Neufville*, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Villeroy, &c. Chevalier du Saint-Esprit. Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur*. Extrait de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 77*.

MANDERSCHEID. Selon *Spener*, les Comtes DE MANDERSCHEID descendent de

SCHWENDISBOLD OU SCHWANTIPOLE, Roi d'Austrasie, dont un fils, nommé GUILLAUME, eut pour son apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. Cette Maison d'Allemagne se divise en deux branches, celle de Blankenheim-Gerolstein & celle de Kail.

MARIE-FRANÇOISE-ERNEST, Comtesse DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM-GEROLSTEIN, Abbesse de l'Abbaye séculiere de Wreden, & Prévôté du Chapitre des Chanoinesses de l'Abbaye Impériale d'Essen, mourut, le 11 Septembre 1735, à Wreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM, Maître-d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Christine-Elisabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

* MANDEVILLE: Terre en Normandie, Diocèse de Bayeux, qui releve de la haute Justice du Comté de Trevieres. Le Comte de ce nom jouit de la Fiefferme de Mandeville, qui est incorporée dans son Comté de Trevieres, & M. *de Cussi*, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroisse. *Voyez* MANNEVILLE.

MANDON: Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES DE MANDON, cadet des Seigneurs *de Sendray*, y suivit la Princesse MARIE, fille de CHARLES I, Duc DE BOURBON, lorsqu'elle fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES DE MANDON épousa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Alise de Destrech*. Sa postérité subsiste dans deux descendans de JACQUES DE MANDON DE MONDE, dont l'un a épousé Demoiselle *de Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils; & l'autre, Demoiselle *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a aussi des enfans. Voyez le *Tome II* de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *p. 97*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, sommé d'une fleur de lis, au pied fiché de même, & accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe*.

* MANDRE, en Lorraine. Cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulac*, *Savigny-à-Etrennes*, &c. & érigée en *Comté*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, registrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthasard*, dit *le Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, ainsi qu'en faveur des autres possesseurs de cette Terre.

MANDRE, en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Trestondam & de Monticeux en Comté, vivant en 1590, avec *Hélene de Trestondam*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoise de la Baulme Saint-Amour*, dont vint: — HÉLENE DE MANDRE, mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillart, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillart, & de *Jeanne de Joly*, son épouse.

François de Mandre, frere ou fils du précédent, Chevalier de Malte, fut tué au rivage de Zimbres le 7 Avril 1606. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, 4 & 3.*

MANESSIER, en Picardie.

La Généalogie de cette ancienne Noblesse, avec ses armes, ses services militaires & civils, & ceux qui en sont sortis, sont détaillés dans l'Histoire de Ponthieu, dans celle des Nobles de la Germanie inférieure, imprimée à Gand en 1657, dans le Trésor héraldique de *Segoin*, dans l'Armorial de *Geliot* & *Palliot;* dans l'Histoire de Rouen par *Farin;* dans celle de Guines par *du Chesne;* dans celles de France par *du Tillet*, *de Prade* & *Mezeray*, où il est fait mention du Sieur Manessier de Mauvoisin, sous le regne de Philippe-Auguste. Nous ignorons si cette Famille subsiste. Il en est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt, p. 326 & suiv.*

Les armes : *d'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable*, avec cette devise : AUT MORS, AUT VITA DECORA.

MANEVILLE. De cette Famille étoit

Victor de Maneville, Seigneur de Bantelu, Conseiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, mort le 5 Décembre 1738, fils de Gabriel de Maneville, Procureur du Roi, puis Conseiller honoraire en la Sénéchaussée de Boulonnois, & de *Marie du Flos.* Il avoit épousé *Marie-Louise Favée*, morte le 17 Mai 1717, dont :

Gabriel-Simon de Maneville, Seigneur de Vaux & de Bantelu, né le 2 Août 1709, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 5 Juin 1737, marié, le 25 Juin 1739, à *Isidore-Catherine Pinterel Desbiez*, fille d'*Ogier Pinterel Desbiez*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madelene-Françoise Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage sont issus : — 1. Gabriel-François, né en 1745, Enseigne aux Gardes-Françoises le 26 Avril 1767 ; — 2. Elisabeth-Isidore, née en 1741, mariée, le 22 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Capitaine de Cavalerie ; —— 3. & une fille, nommée Isidore. Les armes : *d'azur, au lion d'argent, accompagné de huit croisettes de même.*

MANGEROZ : Il est parlé dans le Nobiliaire de Salins, *Tome II, p.* 172, de cette Famille, dont étoit

Guyon Mangeroz, Ecuyer, marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Coges. Elle testa en 1505, en faveur de Pierre Mangeroz, son fils, auquel elle substitua *Antoine*, *Pierre* & *Hugues de Poligny*, ses freres. Cette Famille éteinte portoit : *d'or, freté de sable au chef d'azur.*

MANGON : Il y a deux Familles nobles de ce nom en Normandie, de l'Election de Valogne. La premiere porte pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, au chef d'azur, chargé d'une main gauche d'or, sortant d'un nuage de même, & accosté de deux étoiles aussi d'or.*

L'autre Famille, qui paroît être une branche de la précédente, a pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or.*

MANGOT, en Loudunois. Famille noble, distinguée par un Garde des Sceaux de France, qu'elle a donné dans la personne de

Claude Mangot, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villeron & d'Orgeres. Il fut d'abord reçu Conseiller au Parlement en 1592, Maître des Requêtes le 1 Février 1600. Le Maréchal *d'Ancre* le fit connoître à la Reine Marie de Médicis, qui l'envoya en Ambassade en Suisse. A son retour, il fut pourvu de la charge de premier Président au Parlement de Bordeaux, &

en récompense de ses services, le Roi Louis XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épousé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux en Beauce, dont :

ANNE MANGOT, Seigneur de Villarceaux, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Septembre 1619, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, mort Doyen le 10 Juin 1655. Il avoit épousé *Marie Phelypeaux*, fille de *Paul Phelypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnois*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laissant : — 1. MARGUERITE, mariée, 1°. en 1643, à *Jean*, Marquis *d'Amilly* ; & 2°. à *Jean Herauldy*, Seigneur de Roques & de Saint-Jery : elle est morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687 ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Pierre de Larcher*, Seigneur de Lormoy, Président des Comptes à Paris, morte le 18 Décembre 1662 ; — 3. MARIE, Religieuse à Sainte-Marie de Saint-Denis ; — 4. ANNE, Abbesse du Val-de-Grace ; — 5. MARIE-MADELENE, mariée, en Février 1663, à *Paul de Barillon*, Marquis d'Amoncourt, Maître des Requêtes, morte le 17 Octobre 1694, & enterrée à Sainte-Croix ; — 6. & MARIE-THÉRESE, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offemont, Lieutenant-Civil au Châtelet, & morte le 29 Juillet 1678.

Le P. *Simplicien* dans les Grands Officiers de la Couronne, fait Conseiller au Grand-Conseil son frere JACQUES MANGOT, Seigneur d'Orgeres. Les armes : *d'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés de même*, 2 & 1.

MANGOT : Famille, différente de la précédente, dont étoit

PIERRE MANGOT, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchaussée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épousa *Marie de Lutz*, dont :

PIERRE MANGOT, Sieur d'Anzay, né le 17 Août 1674, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, mort le 5 Septembre 1741, à 67 ans. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth de Jouye*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laissant : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JACQUES, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744 ; — & plusieurs freres & sœurs, entr'autres N... MANGOT, Prieure de Saint-Antoine des Champs, nommée en Avril 1762, Abbesse de Molaise.

PIERRE MANGOT, né le 13 Octobre 1706, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Février 1742, & Secrétaire du Roi la même année au lieu de son pere, a épousé *Marie-Anne Bouré*, dont des enfans.

On trouve MADELENE MANGOT, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Succy le Château. Nous ignorons les armes de cette Famile.

MANIBAN, en Armagnac. Famille noble, qui portoit jadis le nom de BASSA.

PIERRE DE MANIBAN, du pays d'Armagnac, épousa *Françoise de Busca*, & en eut :

JEAN DE MANIBAN, Seigneur de Lusson & de la Roque, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épousé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Bordeaux. Leurs enfans furent : — GUILLAUME DE MANIBAN, Président en la Cour des Aides de Guienne ; — & THOMAS, qui suit.

THOMAS DE MANIBAN, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 21 Février 1632, puis Président à Mortier au même Parlement, épousa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri du Faur*, Maître des Requêtes, & de *Marie de Gessé*, (ou, selon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*) dont : — JEAN-GUI, qui suit ; — & FRANÇOIS LANCELOT DE MANIBAN DE CASAUBON, Conseiller au Parlement de Toulouse. Il eut pour fils — FRANÇOIS-HONORÉ DE CASAUBON, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15

Août 1712, Vicaire-Général du Diocèse de Toulouse, Grand-Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721; Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, serment prêté le 11 Avril 1730, mort en son Diocèse le 29 Juin 1743.

Jean-Gui de Maniban, Avocat-Général au Parlement de Toulouse le 22 Avril 1654, puis Président à Mortier, eut de *N... de Gondrin de Termes*, sa femme,

Jean-Gui de Maniban, II. du nom, Président au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épousé *Madelene de Fieubet*, fille de *Gaspard de Fieubet*, premier Président audit Parlement, & de *Marguerite de Montpapou*, sa premiere femme. De ce mariage est issu:

Joseph Gaspard, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Casaubon & de Busca, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 2 Juin 1706, Président à Mortier le 22 Août 1714, puis premier Président, serment prêté le 14 Octobre 1721, installé le 14 Août 1722, mort en 1762. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne-Christine de Lamoignon*, troisieme fille de *Chrétien-François*, Marquis de Basville, &c. Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voisin*. (Voyez Lamoignon, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.) Elle est morte à Paris le 25 Mars 1744, & a eu de son mariage: — Marie-Françoise, Marquise de Maniban, alliée, le 15 Mars 1729, à Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malause, Comte de la Case, Vicomte Titulaire de Lavedan, &c. Colonel du Régiment d'Agenois, mort sans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17..; — & Marie-Christine de Maniban, mariée, le 1 Mars 1741, à *Louis-Paul Sanguin*, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du feu Roi, mort le 16 Mai 1758.

Les armes: *de gueules, à deux bourdons de Pélerin d'or, mis en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

* MANICAMP: Terre & Seigneurie dans le Soissonnois, érigée en *Comté*, en faveur de *Louis de Madaillan de Lesparre*, Marquis de Montataire. *Voyez* Madaillan.

MANIOLE, en Bretagne. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. *de Lopriac*. Les armes: *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI: Famille originaire de Savoie, dont il est parlé dans l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *p. 225 & suiv.* Elle a été maintenue dans les priviléges d'ancienne noblesse du Dauphiné, par M. *du Gué*, en 1668. Les armes: *de gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

* MANNEVILLE. Il y a plusieurs Terres seigneuriales de ce nom en Normandie. L'une proche Montivilliers, l'autre dans le Diocèse de Lisieux, Election de Pont-l'Evêque; la troisieme, dans le Diocèse de Bayeux, Election de Caen. Ses premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoient aussi celui de Mandeville & Magneville. Leurs armes étoient: *d'or, au lion de gueules*, dit le Dictionnaire des Gaules. Mais nous trouvons qu'ils portoient: *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, béquée & membrée d'or.*

Guillaume de Mandeville ou Manneville, Comte d'Essex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par Henri II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans. — Geoffroi de Manneville vivoit en 1153: sa tante, Luce de Manneville, suivant une Charte de 1136, épousa *Robert*, Seigneur *de Mathan*, Chevalier. — Roger de Manneville confirma

la donation faite par ETIENNE DE MANNEVILLE, son pere, au Prieuré du Plessis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Eglise de Montchauvet avec ses dépendances, sous l'Episcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Noblesse en 1463, devant *Raimond de Montfaouq*, au nombre de six, sçavoir : GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Mericourt, Sergenterie de Cambray, Election de Lisieux; — PHILIPPE DE MANNEVILLE, de la paroisse de Sicqueville en Bessin, — JEAN DE MANNEVILLE, de la Paroisse de Lanteuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen; — GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la paroisse de Livry, Sergenterie de Bricquesart; — JEAN DE MANNEVILLE, de la paroisse de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèse de Bayeux; — & Messire JEAN DE MANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valogne.

GUILLAUME DE MANNEVILLE, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & ABEL, son neveu, mineur, de la paroisse du Sauslay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, justifierent également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. *de Roissy*.

Cette Terre de MANNEVILLE, dans le Diocèse de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par JEANNE DE MANNEVILLE, Dame de la Paroisse de ce nom, à *Richard de Briosne*, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Héritot & d'Ernetot. Elle passa depuis dans d'autres Maisons, & elle appartient (en 1766) à *Jean-Robert Gosselin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Quesnay, Noyer, Anisy, &c. Chevalier de Saint-Louis.

* MANNEVILLE-*lès-Pleins*, au pays de Caux, Election d'Arques, Sergenterie de Mainieres, Diocèse de Rouen. Terre & Seigneurie portée en mariage par

BÉATRIX, fille & héritiere de GUILLAUME DE MANNEVILLE, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Essex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le second fils GEOFFROY fut Seigneur DE MANNEVILLE, & eut le Comté d'Essex en Angleterre, que le Roi JEAN *sans Terre* lui ôta. Il eut de sa femme *Alix de Veer*.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié à *Hugone de Ribeuf*, dont vint :

GUILLAUME III, Seigneur DE MANNEVILLE, qui épousa *Clémence de Fecamp*, & en eut :

GEOFFROY, II. du nom, ou JOURDAIN DE MANNEVILLE, qui prit pour femme *Pauline d'Altemare*, dont naquit :

GEOFFROY, III. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

JEAN, I. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont :

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, lequel de *Guillemette de Layre*, son épouse, fille de *Laurent*, Seigneur de Gémetuit, eut, entr'autres enfans :

JEAN DE MANNEVILLE, III. du nom, Seigneur de Gémetuit, marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

ETIENNE DE MANNEVILLE, qui épousa *Catherine de Roqueny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-sur-Mer. Il laissa

NICOLAS DE MANNEVILLE, marié à *Anne-Eudes*, Dame *d'Agniencout*, qui le rendit pere de

NICOLAS DE MANNEVILLE, II. du nom, allié à *Marguerite Cauchan*, Vicomtesse de Puysieux, de laquelle sortit

AIMARD DE MANNEVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Bailli & Gouverneur de Gisors, qui de sa premiere femme *Françoise de Mascarel*, Dame de Neuville, eut :

JACQUES, Seigneur DE MANNEVILLE, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

Capitaine de ses Ordonnances, Mestre-de-Camp d'Infanterie, marié à *Catherine de Gaiber*, Dame de Charleménil, dont :

François-Bonaventure de Manneville, en faveur duquel la Seigneurie de *Charleménil* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1660 ; & celle de Manneville en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épousé, en 1658, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Riviere, le Faveris & la Forêt au Perche, fille du Chancelier *d'Aligre*, dont :

Etienne-Joseph, Comte de Manneville, Gouverneur de Dieppe, qui se maria avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent : — Henri-Joseph, qui suit ; — & Charles-Louis, rapporté après son frere aîné.

Henri-Joseph, Marquis de Manneville, Gouverneur de Dieppe, épousa *Françoise-Amable-Charlotte Asselin de Frénelle*, Dame de Bailleul en basse Normandie, morte le 1 Novembre 1761, à 66 ans, laissant

Charlotte-Natalie de Manneville, derniere de la branche aînée de sa Maison, mariée le 1 Mai 1751, à *Jean-Victor de Rochechouart*, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, dont : — *Jean-Batiste-Marie-Victurnien de Rochechouart*, Marquis de Mortemart, né le 28 Août 1752. *Voyez* Rochechouart.

Charles-Louis de Manneville, Seigneur de Benseville le Grand, frere puîné du Marquis de Manneville, a épousé *Charlotte-Françoise d'Auber*, Dame de Thieuville, Canonville, Croville, &c. dont : — 1. Charles-François, Comte de Manneville, tué à la bataille de Minden ; — 2. Charles-Jean, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thieuville en Normandie, âgé de 29 ans ; — 3. Charles-Louis-Victor, mort jeune, sans alliance ; — 4. & Charlotte-Jacqueline-Françoise de Manneville, seule héritiere de cette branche, mariée à *René-Edouard Colbert*, Comte de Maulevrier, dont elle a été la seconde femme. *Voyez* Colbert. Les armes : *de sable, à une aigle éployée d'argent, béquée & membrée de gueules.* Tabl. Généalogiq. *Part. V, page* 245.

* MANNEVILLE LA GOUPIL : Terre située dans la haute Normandie, qui fut érigée en *Baronnie* ; par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pontbreval.

* MANNEVILLETTE, au Diocèse de Rouen. *Adrien de Hannivel*, obtint que le Comté de *Lyhus* en Beauvoisis, érigé en Avril 1676, fut appellé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregistrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. *Voyez* Hannivel, *Tome VII, p.* 636.

* MANNON (la) : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Avignon, qui a appartenu à la Maison de *Roux-Beauvezet*, l'une des plus anciennes de Provence.

*Marie-Rose-Jeanne de Roux-Beauvezet*, Dame de Beauvezet & de la Mannon, la derniere du nom *de Roux-Beauvezet-la-Mannon*, est morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle est enterrée. Elle avoit épousé *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enseigne des Galeres du Roi à Marseille, & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. *Voyez* Gantès, *p.* 80 du *Tome* cité.

MANNOURY, en Normandie.

On trouve dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt* Jean de Mannoury, Ecuyer de la Compagnie de Messire *Jean de Harcourt*, qui passa en revue, le 3 Juin 1368, Guillaume de Mannoury, Chevalier, & autre Guillaume de Mannoury, qui vivoient en 1460.

Henri de Mannoury, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guerin*, Ecuyer, en

1448. Jacques de Mannoury, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain le Vasson, vivoit le 11 Juin 1578; & Pierre de Mannoury, & *Françoise de Brieux*, sa femme en 1580.

Jean de Mannoury, dit *le Chevalier de Tremblay*, chef de la branche aînée, vivoit aux années 1395 & 1405. Il fut Seigneur du Mont de la Vigne, Terre proche Lisieux & de Pont l'Evêque qui appartient aujourd'hui au Sieur *de la Roque*. Il fut aussi Seigneur de Monteil, Fribois, &c. & épousa *haute & puissante* Princesse *Austreberte de Dreux*, de la Maison de France, fille de *Robert de Dreux*, Seigneur d'Esneval & de Dame *Guillemette de Segrie*. De ce mariage sortit : —— N... de Mannoury, qui a continué la branche jusqu'à Louis de Mannoury, Chevalier, Gouverneur de Bayeux, marié à *Marguerite le Veneur* du même nom que MM. *de Tillieres*. Ce Louis de Mannoury n'ayant pas laissé d'enfans, sa succession passa à ses trois tantes, sçavoir : Antoinette de Mannoury, mariée à *Jean*, Seigneur *de Breauté*, qui fut mere d'*Adrien*, I. du nom, Sire de Breauté; — Susanne de Mannoury, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron *de Mailloc*; — & Anne de Mannoury, alliée, 1°. à *N... de la Bretonniere*, Seigneur de Cajeu; & 2°. au Sieur *de Varinieres*. Ces différentes alliances sont prouvées par un Arrêt du 9 Juillet 1551.

La branche qui subsiste encore aujourd'hui est sortie de Robert de Mannoury, un des puînés de la branche du *Mont de la Vigne*. Il fut Seigneur de Fribois, mourut en 1390, & avoit épousé *Catherine le Maréchal*, dont :

Jean de Mannoury, dit *le Capitaine*, mort en 1453, laissant de *Marie Labbey*, son épouse,

Jean de Mannoury, II. du nom de sa branche, mort en 1490. Il avoit épousé *Marguerite de Braque*, dont :

Roger de Mannoury, mort vers 1530, laissant de *Marguerite-Robine Mauscon*, son épouse,

Guillaume de Mannoury, I. du nom, marié vers l'an 1558, à *Laurence Hebert*, de laquelle vint :

Guillaume de Mannoury, II. du nom, qui reçut chez lui le Roi Henri IV, & mourut en 1622. Il avoit épousé *Philippe le Tirmois*, dont :

Pierre de Mannoury, mort en 1661, ayant eu de son mariage avec *Marthe Chappey*,

Guillaume de Mannoury, III. du nom, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmesnil, qui épousa *Marie du Barquet*, fille de *François du Barquet*, Seigneur desdites Terres d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmesnil, & de *Marie de Nollent*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Trouville-sur-mer, & de *Marie de Boussel*. Ce *Robert de Nollent* étoit fils de *Jeanne de Harcourt*. Du mariage de Guillaume de Mannoury avec *Marie du Barquet*, vint :

Jean-Charles de Mannoury, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmesnil, Bergere, Precigny, &c. allié à Françoise de Mannoury, sa cousine-germaine, dont :

François-Charles de Mannoury, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmesnil & autres lieux.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable*, 2 & 1.

* MANŒUVRE : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, registrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamont*, Seigneur de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, registrées le 15 Juin 1657, en faveur de son fils *Michel de Verthamont*, qui eut de *Marie d'Aligre*, son épouse, — *François-Michel de Verthamont*, premier Président au Grand-Conseil, & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a survécu à tous ses enfans, & a fait héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, premier Président du Parlement.

MANRIQUE : Maison des plus anciennes & des plus illustres d'Espagne, qui descend de

Gonsalve-Fernandez, Comte de Castille & de Burgos, vivant vers l'an 900. Elle a formé un grand nombre de branches, sçavoir : Les Vicomtes *de Narbonne*, Seigneurs de Molina ; les Seigneurs *d'Anusco*, *de Saint-Gadea*, &c. les Comtes *de Osforno* & Ducs *de Galisteo* ; les Comtes *de Morata* ; les Comtes *de Monthermoso*, & *Fuensaldagne* ; les Seigneurs *de Amusco*, Ducs de Nayera, Comtes de Trevigno, & Seigneurs de Saint-Leonard ; les Comtes *de Paredel* ; les Comtes de *Burgo Lavezar*, Seigneurs de Villaverde ; & les Comtes *de Lara*, Seigneurs de Castrogeriz. Toutes ces branches sont détaillées dans *Moréri*, édition de 1759. Nous y renvoyons.

Les armes de Manrique sont : *de gueules, à deux chaudrons d'or à la bordure d'argent, chargée de 8 hermines de sable.*

MANSANCAN : Famille de Robe du Parlement de Toulouse, dont étoit

Jean de Mansancan, premier Président de ce Parlement, mort en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, sa seconde femme,

Pierre de Mansancan, Seigneur de Miremont, Docteur ès-Loix, Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il fut ensuite Avocat-Général au Parlement de Toulouse en 1568, puis Président aux Enquêtes du même Parlement. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à une aigle éployée d'argent, chargée de trois croix de sable en face, tenant une roue de sable en chaque serre.*

MANSARD : Famille annoblie, dont étoit le célebre

Jules-Hardouin Mansard, sur-Intendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagone*, érigée, en sa faveur, en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregistrées le 30 du même mois. Cette Famille subsiste, & porte pour armes : *d'azur, à la colonne d'argent, la base, le chapiteau & le piédestal d'or, surmontée d'un soleil de même ; ladite colonne accotée de deux aigles d'or, affrontées & fixant le soleil de même.*

* MANSES, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *la Penne*, étoit une très-ancienne Baronnie, & l'une des six du Diocèse de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Assiettes du Diocèse, pour y représenter le corps de la Noblesse. Cette Baronnie a été possédée successivement par les Maisons de *Levis* ou *Levy de Dieules*, & de Bourbon-Malause. Elle appartient actuellement au Président *de Portes*, & a été unie aux Paroisses & Consulats de Manses, Theillet, de Vals, Saint-Felix, la Penne, Villautou, Cazazils, Ribouisse, Seignalens, Lignairolles, Corbieres & Laures. Elle a été érigée en *Marquisat* sous la dénomination *de Portes* ; à l'effet de quoi Sa Majesté a commué & changé le nom de *Manses* en celui de *Portes*, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Février 1747, registrées au Parlement de Toulouse le 25 desdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars suivant, en faveur de *François-Joseph de Portes de Pardailhan*, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, de ses enfans, postérité & descendans, & ce en considération de l'ancienneté de sa Famille, ainsi que des services de ses ancêtres, dans différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magistrature.

* MANSFELD : Ville & Comté de l'Empire, dans la haute Saxe, qui a tiré son nom d'un Château célebre du pays que les Allemands appellent

*Graffs*

*Graffs Chauff Mansfeld*, lequel est situé entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Mersbourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ses Comtes; mais le Duc *de Saxe* paye pension à ceux de cette Maison, & est maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui sont Mansfeld, Limbach, Eisleben & Wipren.

La Maison des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui se sont distingués en diverses occasions, & est divisée en plusieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Protestantes. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, édition de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui subsistent.

De la branche Catholique, suivant l'Almanach de poche de Berlin, est HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, marié, en secondes noces, en 1741, à *Marie-Anne*, Comtesse *de Czernin*, née le 19 Janvier 1722. Il a de son premier mariage, avec *Marie-Josephe*, Comtesse *de Thun*: — JOSEPH-WINCESLAS, né le 12 Septembre 1734; & du second: — GEORGES-HENRI-GASPARD DE MANSFELD, né le 18 Décembre 1752; — & MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour sœur, MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709.

MANSOIS : Famille de Normandie, Election de Valogne, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, au chef d'or, chargé de trois coquilles d'azur.*

MANSON, de la ville d'Arles en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, est Visiteur des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735, & cette charge a les mêmes priviléges dont jouissent celles des Officiers de la Cour des Comptes. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croix de sable alaisées.*

* MANTE. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mante*, de *Meulan*, de *Monchauve* & de *Brêne*, furent données pour supplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE *le Long*, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux.

Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES D'EVREUX, II. du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de ses prétentions sur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mante & Meulan, Valogne & Carentan, avec le Clos du Côtentin, le Comté de Beaumont-le-Roger, la Vicomté de Bretagne, & les Seigneuries de Conches & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, successeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mante & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réservant la souveraineté: ainsi ces Seigneuries revinrent au domaine de la Couronne, & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1457, les Comtés de Mante & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, sa mere. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, son frere, des Comtés de Mante & de Meulan, & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réversion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs *de la Rocheguyon* étoient Vicomtes de Mante.

Les armes de ce *Comté-Pairie* éteint, étoient: *écartelé au 1 & 4 de* NAVARRE; & *au 2 & 3 d'*EVREUX.

MANTIN : Famille originaire de Normandie, qui passa d'abord en Dauphiné, & s'établit ensuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669.

Cette Famille subsiste dans JEAN-BATISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochans, & Seigneur suzerain en partie de Montdragon, marié avec *N... Palerne*, fille de *N... Palerne*, Trésorier de la Chambre Apostolique, séant à Avignon. Voyez l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 314, & l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, par l'Abbé *Pithon-Curt, Tome II, p.* 229. Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or, au lion de gueules ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à la merlette de sable.*

* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauflans, Boisgelot, les Monceaux, &c. fut unie & érigée en *Comté* sous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregistrées à Dole, en faveur de *Henri-François Bourrelier de Malpas.*

MANUEL D'ATALAYA : Famille de Portugal, sortie de

JEAN-EMMANUEL (fils naturel du Roi EDOUARD, & de *Jeanne Manuel*), qui, avant sa retraite du monde, eut, de *Just Rodriguès*, sa concubine,

JEAN MANUEL, qui épousa *Isabelle de Menesès*. Leur fils, NUNÈS MANUEL, épousa *Léonore de Milan*, de laquelle il eut — FRÉDERIC MANUEL. Ses descendans, Comtes *d'Atalaya*, &c. ont fini à JEAN MANUEL, Comte d'Atalaya, Viceroi de Sardaigne pour l'Empereur, & qui servit, pour ce Prince, au Royaume de Naples.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 DE PORTUGAL ; *au* 2 *&* 3 *de* MANUEL, qui est de *gueules, au bras d'or, tenant une épée d'argent garnie d'or.*

MANVIEUX : Famille de l'Election de Bayeux en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut annobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Paysant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils, RICHARD-FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'est éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'Ecole Royale Militaire.

MAQUEREL, en Soissonnois. Famille dont nous avons déja donné une notice au mot MACQUEREL. Elle produisit des titres de six races depuis 1480.

JEAN DE MAQUEREL ou MACQUEREL, Ecuyer ; épousa *Marie de Quevrecy*, qu'il laissa veuve avec ses enfans : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Quémy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoise de Bertaucourt* ; — 3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Quémy, marié à *Anne de Francieres*, qu'il laissa veuve ; — 4 & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

LOUIS DE MAQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Evêque de Saintes, transigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, son frere, *Anne de Francieres*, veuve de CLAUDE, son autre frere, par acte passé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au sujet d'un bail qu'il avoit de ses sœurs, sur une rente de 50 livres qu'il disoit lui être due & à *Marie de Quevrecy*, sa mere. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1547, signé *Boisselet* & *Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Isabelle Testu*, fille de noble homme *Guillaume Testu*, Vicomte héréditai de Breteuil, Seigneur de Villers-le-Vicomte, & d'*Isabelle le Lyeur*. De ce mariage naquit

LOUIS DE MAQUEREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de le Warde, Montbrehain & de Quémy, Gentilhomme servant de M. le Cardinal DE BOURBON, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épousa, par contrat du 18 Juillet 1572, passé devant *de Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Catelet, & Seigneur de Presles, Montbrehain

& Wiencourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, passa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Gessart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit Louis de Maquerel, pour la somme de 1200 livres qui lui étoit due de reste de la dot de sa femme. Il transigea, par acte passé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de Louis, son fils, avec *Françoise de Bertaucourt*, sur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la succession de feu Jean de Maquerel, son mari, Seigneur de Quémy. Du mariage de Louis, vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Anne, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy; — 3. & Françoise-Jacqueline, mariée à *Claude de Parisy*, Ecuyer, Seigneur de Cherisolle.

Louis de Maquerel, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Montbrehain, Douay & Fontaine-sur-Somme, transigea, par acte du 4 Janvier 1620, passé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec ses freres & sœur, sur la succession des biens de leur pere & mere. Il épousa, par contrat du 5 Novembre 1633, passé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques de Biencourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Potrincourt, Chauvincourt, Fresneville, & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

Louis de Maquerel, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Douay, &c. batisé le 9 Avril 1635, qui épousa, par contrat du 9 Avril 1663, passé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne d'Yauville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Plaineserve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceau*. Ce Louis de Maquerel fut confirmé dans sa noblesse, par Sentence rendue à Soissons le 22 Août 1667, sur la représentation de ses titres, faite à M. *Dorieu*, Maître des Requêtes & Commissaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils

Jean de Maquerel, Chevalier, Seigneur de Quémy, né le 29 Mars & batisé le 23 Avril 1668, en la Paroisse de Quémy, au Bailliage de Chauny. On ignore la suite de cette filiation, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'azur, à trois maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbillés de gueules*. Casque de front, cercle de Baron dessus. Supports: *deux licornes d'argent;* Cimier, *une demi-licorne*.

MARAFIN: Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans Guillaume Marafin, mort le 5 Août 1501.

François Marafin fut Maître-d'Hôtel, servant en Juillet & Août 1582, du Roi Henri III; & son fils, François Marafin, mort sans postérité, est le dernier mâle de cette Famille.

Les armes: *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six étoiles de même mises en orle*.

* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèse de Toul. Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en *Comté*, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de

*Charles-Antoine Royer*, Chevalier de l'Empire, premier Maître-d'Hôtel de S. A. R. Il est mort en 1730, laissant de *Marie Boudet*, son épouse, pour fille unique

*Charlotte Royer*, veuve d'*Etienne-Julien Locquet*, dit *le Comte de Grandville*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, frere de la Maréchale Duchesse *de Broglie*. Leur fils cadet, *N... Locquet-de-Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Joseph de Rutant*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa sœur, *Madelene-Susanne de Rutant*, Dame de Mandre sur les Côtes, a épousé, le 15 Mars 1755, *N....*, Comte *de Custine-d'Ausfance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Piémont.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison d'*Hurault*.

Ils ont commencé à JEAN HURAULT, Seigneur du Weil & du Marais, fils de JACQUES HURAULT, & de *Marie Garandeau*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. *Voyez* HURAULT, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MARANS, au Maine.

MADELENE & THÉRESE DE MARANS, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, prouverent qu'elles descendoient de PIERRE DE MARANS, Seigneur des Hommes-Saint-Martin, & de *Françoise de Pindray*, qui vivoient en 1590. Les armes : *fascé & contrefascé d'or & d'azur de six piéces, à l'écu d'argent en cœur ; au chef parti de trois piéces, la premiere tranchée d'or & d'azur ; la seconde d'azur, parti d'or ; & la troisieme taillée d'azur & d'or.*

MARANT (LE), en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, VINCENT LE MARANT, Sieur de Pennanvern, fut d'abord débouté de sa noblesse, ensuite restitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres ; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*. Les armes : *d'azur, à une tête d'aigle arrachée d'argent & accompagnée de trois molettes d'argent, 2 & 1 ; au canton parti de Bretagne & de Rohan.* Manuscrit *in-folio* des Généalogies de Bretagne.

* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. *de Montmorency*, Marquis de Morbecq.

La Famille de MARBAIS est ancienne dans le Brabant. LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervulle, épousa *Jeanne-Elisabeth de Leval*, fille de feu *Jacques de Leval*, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne de Leval*. De ce mariage vinrent trois garçons & une fille. — L'aîné est mort en 1747, étant Major des Carabiniers, Brigade *de Montmorency*, & Chevalier de Saint-Louis. — Le second étoit Sous-Lieutenant dans les Gardes-Wallones au service d'Espagne, avec commission de Capitaine, en 1761. — Le troisieme, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bruxelles, aussi au service d'Espagne. — La fille, nommée ROSALIE DE MARBAIS, a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec *N... de Serviens-Lannoy*, fils d'une Dame *de Vignacourt* de la même Province. Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de même.*

MARBEUF ou MARBŒUF, en Bretagne. Ancienne Maison de Chevalerie, ensuite très-distinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. *des Cartes*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus en la qualité de *Chevalier*, sur la production de leurs titres.

Des Lettres de l'an 1230, scellées d'un sceau sur lequel est empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots sur le contre-scel, marquent que *Thibaut Chabot*, du consentement de nobles hommes *Girard* & *Sebran Chabot*, ses freres, donne à Dame *Jeanne Chabot*, sa sœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Roche-Serviere, pour le supplément de la dot qui lui avoit été promise par son contrat de mariage.

Des Actes de 1326 & 1392, prouvent que HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE ci-dessus nommé, & de *Jeanne Chabot*, avoit épousé Dame *Gertrude du Chatelier*. Suivant un acte du Vendredi avant Noel 1326, signé *Vincendea*, Clerc du Roi au siége de la Roche-sur-Yon, il est prouvé que de ce mariage vint :

RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang & du Plessis, qui,

du consentement de Dame *Catherine Goffer*, sa femme, confirma une donation faite à *Etienne Guibert*, en récompense de ses services par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & *Gertrude du Chatelier*, ses pere & mere. Il eut, entr'autres enfans :

THIBAUT DE MARBEUF, *Varlet*, marié & vivant en 1385, avec *Agathe Rouault*, son épouse. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE.

JEAN DE MARBEUF, *Varlet*, fils aîné & principal héritier, passa une transaction le 7 Février 1385, signée *Guillier*, Notaire à la Roche-sur-Yon, par laquelle il donne à PIERRE, son frere, la somme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux successions de ses pere & mere. Par un acte du 17 Mars 1392 *Hervé de Volvire*, Sire de Trenay & Serviere, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de *Guillemette de Bardonne*, sa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Roche-Serviere, parce qu'il avoit suffisamment prouvé, par acte faisant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de CATHERINE GOFFER ; que RICHARD étoit fils aîné de Messire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chatelier* ; & qu'HUBERT étoit aussi fils aîné des nobles personnes Messire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Messire *Thibaut Chabot*, Sire de la Roche-Serviere avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette de Bardonne*, veuve de JEAN DE MARBEUF, se remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg. Elle eut de son premier lit : — JEAN, qui suit ; — GUILLAUME & AGNÈS DE MARBEUF ; & du second — *Jacquette de Launay*, mariée à *Pierre de Baceles*. Elle transigea, du consentement de son mari, avec ses freres & sœur consanguins le 9 Avril 1459, au sujet des différends qu'ils avoient à cause de la succession de *Guillemette de Bardonne*, leur mere.

JEAN DE MARBEUF, II. du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Août 1409, passé devant *Moreau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery de la Roche*, Sieur de Saint-André, & de Demoiselle *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut :

LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, allié à *Marie Rondeau*, dont, entr'autres enfans :

PIERRE DE MARBEUF, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chêne, qui transigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec *Jean du Chaillou*, Licentié ès Loix, sur les différends qu'ils avoient à cause de la vente des lieux de la Lande, de Rialle & de Riveret, que LOUIS & *Marie Rondeau*, ses pere & mere, avoient vendu audit *Jean du Chaillou*, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette de Bardonne*, son ayeule. Il épousa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Roche-Serviere, *Marie Tigniot* ou *Tinguirot*, fille du Seigneur de la Motte & de *Jeanne Prevost*. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui suit ; — 2. JEAN, Chanoine de Montaigu ; — 3. PIERRE, Ecuyer ; — 4. & GILLETTE, femme de *Renaud Fermillon*, Sieur de la Touche.

MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chêne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la succession de ses pere & mere avec ses freres & sa sœur ; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Roche-Serviere, le 27 Juin 1525, à *Alophe Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Roche-Serviere, & à *Anne Rouault*, sa sœur. Il épousa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud* ou *Girard de la Galaudiere*, fille de *Jacques* & de *Marguerite Beuficier* ou *Beuffier* ; & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à son épouse, de la succession de sa mere. Elle étoit veuve lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur *de Chambrettes*, le 23 Juin 1551. Son mari y est qualifié un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi. Elle eut de son mariage : — RENÉ, CLAUDE, GILLES, JEAN, qui suit ; & HÉLENE DE MARBEUF, femme de *Claude de Meauce*, Conseiller du Roi, second

Président en la Chambre des Comptes de Bretagne. Ces cinq enfans furent partagés, par leur mere, de la succession des biens de leur pere, le 26 Décembre 1563, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.

JEAN DE MARBEUF, Ecuyer, Seigneur de la Pilloliere, du Chêne & de la Motte, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la somme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, sur la démission de *Jean de Refuge*, qui passa au Parlement de Paris; & rendit deux aveux, l'un en 1572, à *Françoise de Rohan*, Duchesse de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé; & l'autre en 1577 à *Albert de Gondi*, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il possédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu MATHURIN DE MARBEUF, son pere. Il testa le 14 Août 1597, & disposa de ses biens suivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de CLAUDE, son fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé, sa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & son épouse avoient fait, le 1 Juin 1580, le partage noble à *Claude le Blois*, sa sœur, Dame de Malvoisine, des biens de la succession de leur pere & mere. JEAN DE MARBEUF eut pour enfans: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. autre CLAUDE, Chevalier de Malte; — 3. JEANNE, Dame de la Moreliere; — 4. & CLAUDINE, mariée à *Anceaume de la Gastinaire*, Sieur de la Papiniere & de la Preuille.

CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaison, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, premier Président au Parlement de Bretagne au semestre d'Août, obtint des Lettres-Patentes le 29 Novembre 1626, par lesquelles Sa Majesté le confirma dans la charge de son Lieutenant en Bretagne, sur la nomination qu'avoit faite de sa personne le Cardinal *de Richelieu*, Grand-Maître, Chef & Surintendant Général de la navigation & commerce de France; & par un Brevet du 6 Février 1649, Sa Majesté, considérant les services qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de son Procureur-Général au Parlement de Bretagne l'espace de 14 ans, & en celle de premier Président au même Parlement pendant 32 ans, qu'en plusieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées navales, le retint dans la charge de Conseiller ordinaire en tous de ses Conseils d'Etat, Privé & de ses Finances, dans laquelle charge il avoit déja été reçu, & en avoit prêté le serment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit épousé, 1°. en 1599, *Robine le Fevre*; & 2°. *Françoise Poisson*. Du premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, Baron de Blaison, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées: la premiere à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garais; & la seconde à *N... de Birague*, Seigneur d'Entragues; — 2. N... DE MARBEUF, Seigneur du Verger au Coq, marié, sans postérité, à *Nicole Liays*; — 3. CLAUDE, qui suit; — 4. N... DE MARBEUF, Marquise de la Roche; — 5. & JEANNE, mariée à *Jacques de Marguerie*, Chevalier, Baron de Vassy, &c. Conseiller en la Cour.

CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaison, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, de Laillé, de la Pilloliere & de la Morlaye, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président à Mortier au Parlement de Bretagne, par provisions du 10 Septembre 1657, épousa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio*; & 2°. par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot* & *du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louise-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjanval & de Coatmerech, & de *Catherine de Penhoadic*. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE, Abbé de Langonnet; — 2. GUILLAUME, premier Président au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pepin*; — 3. JEANNE, alliée, 1°. à *Jean-François-Marie du Ham*, & 2°. à *Hercule de Francheville*, Sieur de Quebriac; & du second lit: — 4. autre CLAUDE DE MARBEUF, Seigneur du Gué, Président au Parlement de Bretagne, marié à *N... de Muzvillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Noblesse faute de *Mémoire*; mais nous sçavons que le Marquis DE MARBEUF, Maréchal-de-Camp en 1761, Gen-

tilhomme de la Chambre de feu M. le Dauphin, a épousé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoise Michel*, sœur de la Marquise *de Levis*; qu'il a un frere Comte de Lyon, & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire-Général du Diocèse de Rouen, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & sacré le 12 Juillet de la même année. Ils sont neveux de l'Abbé DE MARBEUF, Conseiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine; du Comte de MARBEUF, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne, & Maréchal Général des Logis de l'Armée Françoise en Portugal, Commandant en Corse, en 1765, des troupes Françoises, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis; & du Chevalier DE MARBEUF, Commandeur de Malte.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent en sautoir garnies d'or, les pointes en bas.*

MARBODIN (DE), en Bretagne.

CHARLES DE MARBODIN, Seigneur de la Boulays, LOUIS DE MARBODIN, Seigneur de Vauvert, son frere, & leurs enfans, comme annoblis en 1634, furent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *de Barrin de la Galissonniere*, le 7 Août 1669. Les armes : *d'argent, à six merlettes de sable, 3, 2 & 1.*

MARBRÉ. Il y a deux Familles de ce nom dans la même Province.

La premiere, du ressort de Nantes, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*. Elle remonte à ARTUR DE MARBRÉ, dont le fils ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Fresne, épousa, en 1478, *Aliette de Montauban*. Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

L'autre Famille du même nom, aussi du ressort de Nantes, a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. *Deniau*. Ses armes sont : *d'azur, à la croix d'argent chargée de cinq aiglons de gueules.*

MARC, en Picardie, dont les Seigneurs de la Salle-Canonville, de la Ferté, &c. Nous avons déja donné une *Notice* de cette ancienne Noblesse, *Tome VI, p. 354*, au mot FERTÉ.

L'Auteur de l'Histoire de Gerberoy, parlant du premier siége de cette place, fait par GUILLAUME I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ses deux fils.

I. GOURDIN MARC, Seigneur du Fresnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils :

II. MARTIN MARC, Seigneur du Fresnoy, marié, le 15 Juin 1422, avec *Elisabeth Maillette*, & tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, selon le même Auteur, qui assure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, sous le Comte *d'Arondel*, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC, & qu'il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien de Beauvais. Il fut pere

III. D'ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Fresnoy, qui eut quatre fils, sçavoir : — JEAN, qui suit; — MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ MARC, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Fresnoy, partagea chacun de ses freres de 570 livres, puis se retira au pays de Caux en Normandie, comme il est justifié par une Sentence des Assises de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut :

V. HUGUES MARC, Seigneur du Busc, marié avec *Florimonde de Braquemont*, d'une très-ancienne & illustre Maison, qui a été dans une haute élévation ; car *Renaud*, Sire *de Braquemont* en la Vicomté d'Arques, de Traversain & de Sotteville, est qualifié *Monseigneur, Chevalier-Bachelier, & Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Lislebonne*, par divers comptes des Trésoriers des guerres depuis l'an 1337 jusqu'en 1359, qu'il servit contre les Anglois. HUGUES MARC eut de

son mariage : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Ferté, rapportée ci-après; — 3. & Jean, qui fut d'Eglise.

VI. Nicolas Marc, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il fit foi & hommage au Roi Henri II, le 17 Mai 1550, rendit de continuels services à ce Prince dans toutes ses guerres depuis l'an 1533, dans la Compagnie d'Ordonnance de *Charles de Mouy*, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire sous le Roi Charles IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions si considérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par Henri III, lors Duc d'Anjou, frere du Roi, qui commandoit l'Armée; & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret près Saint-Jean d'Angely, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme personne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560, & avoit épousé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont : — 1. Adrien, Seigneur de Rozay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellencombre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis de *Mouy*, suivant la montre qui en fut faite à Faronval près Guise, le 8 Octobre 1583. Il mourut sans enfans de son mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoise*; — 2. & François, qui suit.

VII. François Marc, Seigneur de Canonville, se maria avec *Isabeau Malheve*, dont : — Nicolas, qui suit; — & François Marc, Seigneur de Bretteville. Ces deux enfans furent sous la tutelle d'Adrien, leur oncle, en 1583.

VIII. Nicolas Marc, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épousa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Susanne*, sœur puînée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Escannevelle*, Seigneur de Coussy & de Parpeville, d'une ancienne Famille de Champagne, toutes deux de la Maison des Comtes *de Cerny*, rapportées au mot Susanne. De ce mariage vint :

IX. Philippe Marc, Seigneur de Rozay & de la Salle-Canonville, qui fut sous la garde-noble d'*Isabeau Malheve*, son ayeule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec Louis Marc, Seigneur de la Ferté, son cousin; servit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation; & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiser le trouble arrivé en la ville de Condé-sur-Noireau, à l'occasion du logement des gens de guerre avec un pouvoir absolu : il s'en acquitta si dignement, que Sa Majesté le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mousquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ses Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épousé, le 24 Mars 1624, *Madelene de Boudeville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

*Seigneurs de la Ferté.*

VI. Pierre Marc, Seigneur de la Ferté, second fils de Hugues, Seigneur du Busc, & de *Florimonde de Braquemont*, eut de *Marguerite Bridou*, sa femme : — Louis, qui suit, — & Nicolas : ils furent sous la tutelle de Nicolas Marc, Seigneur de Canonville, leur cousin, le 22 Décembre 1579.

VII. Louis Marc fut Seigneur de la Ferté & du Mesnil-du-Rescu, puis de la Salle-Canonville, qu'il eut par retrait lignager sur *Pierre Brinon*, Conseiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquis de Philippe Marc, dont nous venons de parler, suivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épousé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, niéce de *Gui Baudouin-de-Preaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritiere de *Gaston Baudouin*, Seigneur de Preaux, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent : — 1. Scipion, qui suit; — 2. Emery Marc-de-la-Ferté, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630, pour

pour y présider au nom du Clergé, où il fit remarquer un si profond sçavoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députerent pour présenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de Sa Majesté, qui assista à sa premiere Messe, & communia le premier de sa main.

Ce Monarque eut tant d'estime pour son mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand-Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape Urbain VIII, pour affaires importantes à l'Eglise & à l'Etat, où il n'acquit pas moins d'estime de Sa Sainteté & de la Cour de Rome, qu'il n'en avoit acquis en celle de France. A son retour, le Roi voulant s'assurer, par un nouveau serment, de la foi de M. le Comte *de Soissons*, qui s'étoit retiré à Sedan, fit choix de M. de la Ferté, son Aumônier, qu'il y envoya; il s'y comporta si bien & avec tant d'esprit, que ce Prince en remercia le Roi, & rendit témoignage à Sa Majesté, par une Lettre expresse, de la conférence que ce jeune Aumônier avoit eue avec *du Moulin*, le plus fameux d'entre ceux de la Religion prétendue Reformée, qui le tenoient pour leur oracle; dans laquelle conférence il l'avoit convaincu, en sa présence, d'avoir falsifié les Textes qu'il alléguoit, & de les avoir mis dans une confusion honteuse.

L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de *Charles de Beaumanoir-Lavardin*, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma Emery Marc-de-la-Ferté; & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que son Nonce allât le complimenter de sa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marquent d'autant plus l'estime particuliere qu'il faisoit de ce Prélat, qui fonda au Mans un Couvent de filles de l'Ordre de Saint-Dominique : il y mourut le dernier Avril 1648, & fut inhumé dans le sanctuaire de son Eglise, qu'il avoit gouvernée avec tant de zele & charité, que sa mémoire y est encore en très-grande vénération.

3. Laurent Marc, Seigneur-Châtelain de Reux en Auge, &c. mort sans enfans, le 11 Janvier 1664; — 4. Geneviéve, premiere Prieure du Couvent des filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque son frere; — 5. Marie, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonnemare; — 6. Anne, épouse de *Charles Jubert*, Seigneur de la Grippiere; — 7. Marguerite, morte sans enfans de *Pierre de Bec-de-Liévre*, son mari, Seigneur de Quevilly, Conseiller au Parlement de Rouen; — 8. & Catherine Marc, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Champagne, dont la fille unique — *Catherine le Tellier*, épousa, le dernier Avril 1648, *François de Harcourt*, III. du nom, Marquis de Beuvron & de Beauffou, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Rouen.

VIII. Scipion Marc, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canonville de Rozay, de Saint-Leger, du Mesnil, du Rescu & de Thibermesnil, Lieutenant-Général de Rouen en 1623, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Intendant de Justice en la Généralité d'Alençon, puis en celle de Touraine, Anjou & Maine, mort en 1651, avoit épousé *Anne de Faucon*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris premier Président au Parlement de Normandie (d'une Maison originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de son mariage :

1. Louis, qui suit; — 2. Emery, Seigneur de Mondrainville & de Canfleur, Conseiller au Parlement de Rouen; — 3. Charles, rapporté après son aîné; — 4. Anne, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur des Montiers, Président au Grand-Conseil; — 5. & Madelene Marc, femme de *Pierre*

*Briffault*, Seigneur de Brecy, dont la fille unique a épousé *N... Desprez*, Seigneur de Bebec.

IX. LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, de Thibermesnil, &c. Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1674, épousa *Marguerite Civile*, dont il eut des enfans.

IX. CHARLES MARC-DE-LA-FERTÉ, Seigneur Châtelain de Reux, de la Salle-Canonville, &c. troisieme fils de SCIPION, & d'*Anne de Faucon*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 7 Juin 1680, & Honoraire le 20 Juillet 1708. Il épousa, en Juillet 1680, *Marie-Françoise Amiot*, fille de *Jean Amiot*, Sieur d'Inville, & de *Marie Hatte*. Il en a eu pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Reux, dont on ignore la destinée faute de *Mémoire*; —— 2. MARIE-ANNE, mariée, par acte du 3 Avril 1705, passé devant *Courtois* & *Boscheron*, Notaires au Châtelet de Paris, à *Antoine de la Mire*, Seigneur de la Mothe-Seguier, d'Estrepigneul de Hainnecourt, Baron Châtelain de Hangest, d'Avenescourt, &c. Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Lieutenant pour sa Majesté au Gouvernement de Picardie, dont postérité. *Voyez* la Généalogie de la Maison *de la Mire*, l'une des plus anciennes de la Guienne dans le *Tome* X de ce Dictionnaire; — 3. & THÉRESE MARC-DE-LA-FERTÉ, mariée à *Louis de Bec de-Liévre*, Conseiller au Parlement de Rouen.

Selon le Nobiliaire de Picardie, (par *Haudicquer de Blancourt, pag.* 328 & *suivantes*) d'où cette Généalogie est extraite, cette ancienne Noblesse porte pour armes : *d'azur, à trois marcs avec leurs anses d'or.*

D'autres disent : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois marcs avec leurs anses de même; au 2 & 3 de sable, à deux épées d'argent garnies d'or, posées en sautoir, les pointes en haut.*

MARC, MARCH ou MARK, Seigneurs de Châteauneuf, de Canaux & de la Manon en partie.

Il est parlé de cette Famille noble dans l'Etat de la Provence par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, page* 318 & *suivantes*, lequel Auteur, vraisemblablement, n'a puisé ce qu'il a écrit de cette Maison sur aucuns titres, & n'a fait que copier ce que quelques autres avant lui peuvent en avoir rapporté successivement.

Nous nous contenterons de dire seulement que cette Maison se trouvant éteinte & fondue dans celle de *Tripoly* en Provence, nous en parlerons à son article, où l'on fera mention des deux Maisons séparément, en rapprochant sous un même point de vue les diverses époques de leur réunion, & où l'on détaillera exactement toutes les circonstances & les différens rapports qui pourroient donner de la confusion dans l'une & l'autre Maison.

MARCA-DE-LA-MARQUE. Noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comenge. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuscrits & piéces qui nous été communiqués par les Barons *de Boissede & de Saint-Lari*

Le premier connu de ce nom est PIERRE DE MARCA, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, sa femme :

JÉRÔME DE MARCA, Seigneur de Doublet & de la Palisse, Capitaine de 50 Arbalêtriers, & Gouverneur de Furnes en Flandres, qui épousa, en 1341, *Amadine de Ribera* ou *Riviere*, d'une Famille d'Espagne ; dont il eut :

PIERRE DE MARCA, II. du nom, qui épousa, en 1395, *Catherine de Mun*, & fut auteur de deux branches, de l'une desquelles étoit N... DE MARCA, Archevêque de Toulouse, puis de Paris, qui a conservé l'ancien nom de MARCA.

L'autre établie à Castelnau de Magnoac, changea son nom en celui DE LA MARQUE, qui sembloit plus françois, vers le milieu du XVI[e] siécle. Ce fut le célebre Cardinal *d'Ossat*, qui donna lieu à ce changement ; mais cette branche a repris, sur la fin du XVII[e] siécle, son ancien nom DE MARCA, depuis la mort de GALATOIRE DE MARCA, Président au Parlement de Pau, dernier mâle de la premiere branche, qui n'a laissé qu'une fille.

La branche établie à Castelnau, au lieu de la Marque, a pour auteur :

I. Noble N... MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur de la Palisse, &c. qui eut, entr'autres enfans, de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. DOMINIQUE, qui suit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, & Grand-Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il signa au contrat de mariage de son frere aîné ; — 3. THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de PIERRE, son neveu ; — 4. & JEAN, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il signa au contrat de mariage de PIERRE, son neveu.

II. Noble DOMINIQUE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de la Palisse, épousa, par contrat passé dans la ville de Monvial, devant *Bernard Ulmo*, Notaire royal de la ville de Castelnau de Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble Demoiselle *Marie de Michel*, Dame de Bocolan. Elle étoit sœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Pailhac, Capitaine d'une Compagnie, & Grand-Arquier, & cousine-germaine de *François de Gémito*, Seigneur de Luscan, & de *Jean de Gémito*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui signerent audit contrat. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

III. Noble PIERRE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Palisse, qui épousa, par contrat passé en la ville de Trie, Jugerie de Riviere & Sénéchaussée de Toulouse, devant *Jean Montastruc*, Notaire royal de la ville de Castelnau en Magnoac, noble Demoiselle *Barthelemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean de Navarre*, Seigneur de Lallanne, & de noble *Catherine Dagut*, ses pere & mere. Elle étoit sœur de nobles *Pierre*, *Jean*, & autre *Jean de Navarre*, & niéce de nobles *Gaspard* & *Guillaume Dagut*, qui tous signerent audit contrat, ainsi que THOMAS & JEAN DE LA MARQUE, *Bertrand de Luscan*, Seigneur dudit lieu & de Basour, *Jean de Luscan*, Capitaine, & *Guiraud de Luscan*, oncles dudit sieur DE LA MARQUE.

Ce PIERRE MARCA-DE-LA-MARQUE est qualifié *de noble & Capitaine de la ville de Castelnau en Magnoac*, dans son testament passé dans sa maison, sise

hors les murs de ladite ville, appellée *Loustaunau*, devant *Jacques Barreria*, Notaire royal en la même Ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il veut être inhumé dans le tombeau de ses peres, en l'Eglise Sainte-Anne, & dans lequel il rappelle tous ses enfans & petits enfans. Il en nomma exécuteur *Guillaume Junca* & *Arnaud Maupas*, Chanoines de Castelnau, présence desquels il le signa, ainsi que de PIERRE DE LA MARQUE.

De ce mariage vinrent: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. THOMAS, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 3. CHARLES, qui n'eut de son mariage avec *Marie de Fontaine*, sa femme, que deux filles; — PAULINE & BRIGIDE DE LA MARQUE. Il étoit mort six ans avant le testament de son pere, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ses deux petites-filles les Terres de Bordes, la Palisse, la Gleisette, sa maison, dite de *Loustaunau*, & une somme de 7000 livres tournoises; sçavoir, 4000 livres à ladite BRIGIDE, payable lors de son mariage, & le surplus à sa sœur aînée; — 4. PAULE, mariée à noble *Jacques Daignan*, suivant le même testament dans lequel ils sont rappellés, dont des garçons; — 5. & MARIE, également mariée, suivant ledit testament, à noble *Jean Ceschan-de-Mirande*.

IV. BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Gensac, eut, entr'autres enfans, de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, qui suit.

V. PIERRE-FRANÇOIS MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur & Baron de Gensac, représenta ses titres de noblesse devant M. *du Mas*, Subdélégué en l'Election de Comenge, de M. *Pellot*, qui étoit alors Intendant en Guienne, lequel lui donna acte de la représentation desdits titres, & le maintint en son ancienne noblesse le 25 Mai 1667. Il y est qualifié *fils de* BARTHELEMI, *aîné de sa Maison*, &c. De son mariage avec *Julienne de Timbrune*, il n'a laissé que deux filles, dont on ignore la destinée.

*Seigneurs de LA MARQUE.*

IV. THOMAS MARCA-DE-LA-MARQUE, III. du nom, Ecuyer, servit d'abord dans les Gendarmes, ainsi qu'il paroît par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par *Guillaume de Simiane*, Seigneur de Gordes, Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur du Pont Saint-Esprit, & premier Capitaine des Gardes-du-Corps, signé *Gordes*, contresigné *Miraillet*, & scellé.

Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque*, dans son testament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs, sa femme, BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, son frere aîné, & *Guillaume de Bosost* ou *Boussos*, Seigneur de Campeils, & y nomme ses enfans.

THOMAS MARCA-DE-LA-MARQUE avoit épousé, par contrat passé devant *Anglades*, Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Bosost-d'Espenan*, laquelle étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant *Dominique de Garac*, Conseiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrousse & Neftez, dans la ville de Castelnau, que le testament, déposé par le défunt ès mains de *Pierre Santis*, son Confesseur, fut déposé au Greffe dudit Siége. De ce mariage vinrent:

1. ALEXANDRE, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Castelnau; — 2. JEAN-ARNAUD, qui suit; — 3. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philisbourg en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campeils, par Commission du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en sa noblesse avec JEAN-JACQUES, BALTHASARD, ROGIER & LOUIS, ses freres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, rendu à Agen le 3 Juillet 1667, signé *Pellot*; & plus bas, par mondit Seigneur, *de Genne*, d'après l'acte de représentation de leurs titres de noblesse, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conseil du 22 Mars 1666, en la même Ville, signé

*Dupuy*, Procureur du Roi; — 4. JEAN-JACQUES, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse avec ses freres, par le Jugement susdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Castelnau.* Il l'est encore qualifié, dans le contrat de mariage de JEAN-ARNAUD, son frere aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il succéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures*, par commission du Roi, donnée à Versailles le 18 Février 1674, signé LOUIS; & plus bas, par le Roi, *le Tellier*; — 5. JEAN-DENIS, mort jeune; — 6. BALTHASARD, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans sa noblesse, avec ses freres, le 3 Juillet 1667; — 7. ROGIER, aussi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans sa noblesse comme ses freres; — 8. LOUIS, Ecuyer, aussi maintenu en sa noblesse; — 9. ANDRÉE-MADELENE, Religieuse au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Castelnau; — 10. JEANNE, mariée, par contrat passé devant *Sabbatier*, Notaire royal à Castelnau en Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, fils unique de PAUL, I. du nom, & de *Jeanne de Méritens*, sa femme, dont postérité. *Voyez* COMENGE; — 11. & MARGUERITE, nommée aussi dans le testament de son pere, qui fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magistral des quatre Vallées, &c. dont: — *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après son pere, des quatre Vallées, Légataire particulier de JEAN-ARNAUD DE-LA-MARQUE, son oncle.

V. JEAN-ARNAUD MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans sa noblesse, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666, (*Rogier de Noé*, Baron dudit lieu, & autres places, étant Sénéchal ès pays d'Aure, Magnoac, Barrousse & Nestez,) devant *Arnaud de Santis*, Conseiller du Roi, son Juge & Magistrat royal ès mêmes pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Castelnau, attesterent qu'il *étoit natif de cette ville, & que lui & ses ancêtres avoient toujours servi le Roi dans ses Armées, & commandé dans icelles, qu'ils étoient vrais Gentilshommes & de condition illustre*, &c. Il épousa 1°. *Antoinette de Bussi*; & 2°. sans enfans, par contrat passé devant *du Mesnel Frangvy*, Notaire royal en Ponthieu, à Abbeville, le 24 Janvier 1671, *Louise Bourdon*, fille de feu *Jean Bourdon*, Conseiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siége d'Abbeville, & de *Nicole Dorémieux*; & sœur de *Madelene Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils; & de *Nicole Bourdon*, sans alliance, qui signerent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février suivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Nouvelle-levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commission du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, signé LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier*; & fit son testament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Castelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses peres, dans le chœur de l'Eglise de Castelnau, à laquelle il fit plusieurs legs, ainsi qu'à ses neveux, & institua son héritiere, ladite Dame son épouse. Il eut de son premier mariage, pour fils unique:

VI. THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c. qui servit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui lui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Capitaine-Lieutenant desdits 200 Chevaux-Légers, dans lequel il est dit *qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le 19 Septembre précédent.* Il avoit épousé, par contrat passé à Abbeville, devant *le Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholastique de Champagne*, fille unique d'*Henri de Champagne*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, sœur de ladite Dame *Louise Bourdon*. Elle fit son testament, devant *Pierre Lataste*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, son cousin germain, par son mari. Il avoit fait le sien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Castelnau le 1 Avril 1710, jour de son décès. Il eut de ce ma-

riage : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné. Il est nommé dans les testamens de ses pere & mere, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702 ; — 3. MATHIEU-FRANÇOIS, aussi nommé dans ces deux testamens ; — 4 & 5. ANTOINETTE-SCHOLASTIQUE & MARIE-CATHERINE, toutes deux également nommées dans les testamens ci-dessus cités.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, épousa, d'après les articles sous seing-privé & conventions de mariage, passés le 29 Juin 1711, dans la maison seigneuriale de Montégut, contrôlés à Castelnau le 6 Août suivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montégut, Saint-Paul & autres places, & de *Jeanne de Cazaux* ; & fit son testament devant *Corraze*, Notaire Royal de Castelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il institua son héritiere universelle ladite Dame son épouse. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine ; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Versailles le 25 Juillet 1734, signé LOUIS, & plus bas *Chauyn*, & scellées ; & Major de la Rochelle, étant lors Capitaine au Régiment d'Eu, par commission du Roi, donnée à Versailles le 1 Décembre 1738, signé LOUIS, & plus bas *Chauyn*, enregistrée en l'Hôtel-de-Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & suivant l'acte de sa réception, signé *Mezeau*. De ce mariage est né :

VIII. ALEXANDRE DE MARCA-DE-LA-MARQUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épousé, d'après les articles & conventions de mariage passés, sous seing-privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane*.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. second fils de THOMAS-FRANÇOIS, & de *Marie-Scholastique de Champagne*, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épousé, par contrat passé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Castaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane* ; & niéce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan en Bigorre, & de *D. Jean-Batiste de la Fargue*, Professeur en Théologie dans l'Université de Toulouse.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, posée en pal, accompagnée de trois montagnes de six coupeaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARCADÉ, en Bretagne, du ressort de Ploermel. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. *Deniau*. Les armes : *d'argent, à trois lionceaux mornés de gueules, 2 & 1.*

MARCADEY. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie, Election de Carentan.

L'une porte : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules, & accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

Les armes de la seconde sont : *d'argent, au lion de sable.*

* MARCÉ : Terre en Anjou, située à côté de Jarsé, qui a donné son nom, ou qui le tient d'une ancienne Noblesse originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. GUILLAUME DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont :

II. ANDRÉ DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, qui épousa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronsard*, de la même Famille que le Poëte *Ronsard*, en Vendômois. De cette alliance vint

III. GUILLAUME DE MARCÉ, II. du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva sa

noblesse devant les Commissaires du Roi, les 20 Juin 1448, & 15 Décembre 1460 : il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épousée en 1440, il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JEAN, tige de la branche des MARCÉ, de Chinon en Touraine, dont il sera parlé ci-après ; — 3. & BLAISE ; Maréchal des Logis de MADAME.

IV. PIERRE DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, &c. Lieutenant de Cavalerie sous M. *de Montpensier*, épousa, en 1467, *Isabelle* ou *Perrette de Barillet*, fille de *Marin de Barillet*, & d'*Isabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille de *Courtalin*, l'hérédité a passé dans la Maison de *Montmorency-Fosseuse*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. MARIN, Sieur de Minerets, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maslon*, fille de *Jacques*, Sieur d'Acarie, & d'*Anne Robert*. Ils moururent sans enfans ; — 3. & LOUISE, femme de *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere en Touraine.

V. PHILIPPE DE MARCÉ, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épousa, l'an 1500, *Marie de Bresseau*, fille de *Jamet de Bresseau*, & de *Jeanne du Plessis*, dont : — 1. MARIN, qui suit ; — 2. JEAN, auteur des MARCÉ de Baugé ; — & peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. MARIN DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épousa, l'an 1519, *Radegonde de Nieuport*. Il passa une transaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CATHERINE, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaise ; — 3. & ANNE DE MARCÉ, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Basardiere.

VII. JEAN DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu & des Loupes, possédoit de grands biens, & épousa, 1°. le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiret, dont vint une fille ; & 2°. *Marie Abot* (*a*), fille de *François Abot*, Chevalier, Seigneur de la Bretonniere & de la Melleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Susanne Bohier*. Elle prouva au Mans, le 16 Janvier 1608, sa noblesse & celle de ses enfans, sçavoir : — 1. VALENTIN, qui suit ; — 2. CLAUDE, Gouverneur d'Alençon, depuis Enseigne des Gardes de MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII. Il ne voulut jamais quitter le service de cette Princesse, la suivit dans son exil en Flandres, où il épousa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, sortie de la Maison des Ducs *de Bourgogne*. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de ses Gardes, & ramena son cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître ses services & sa fidélité, lui fit présent d'une charge de Maître-d'Hôtel & de Chambellan du Duc D'ORLÉANS ; & sa femme fut Gouvernante des filles d'honneur de la Duchesse D'ORLÉANS. Il mourut sans enfans ; — 3. & MARIE.

VIII. VALENTIN DE MARCÉ, I. du nom, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épousa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Tarnesiere, Conseiller des Conseils Privés des Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beaufils*, de la Maison de *Vilpion* en Beauce, dont le pere étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. VALENTIN, qui suit ; — 2. CLAUDE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Castillon en Catalogne, & ceux de Tarascon & de Saint-Tropez en Provence : il s'y maria à *N.... de Colonia*, dont une fille ; — 3. ANNE-MARGUERITE, mariée à *N... de Tronson de Loinville*, Maître des Re-

(*a*) Elle étoit veuve en premieres noces, en 1566, de *Galois de Turé*, Sieur de Bretel, & en secondes, en 1580, de *René de Monthiard*, Sieur de la Melleraye. Elle eut en succession de *Marie Bohier*, la Terre de la Meslerie en Touraine, & Sablans proche Tours, par partage avec le Seigneur *de la Bourdaisiere*.

quêtes ; — 4. & MARGUERITE, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. VALENTIN DE MARCÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épousa, en 1630, *Catherine de Gaignereau*, veuve d'*Isaac le Camus*, & fille de *Girard de Gaignereau*, Ecuyer, Maître-d'Hôtel de M. LE PRINCE, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevot*. Leurs enfans furent : — 1. VALENTIN, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite Jourdain* ; — 2. MICHEL, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. BARBE, CATHERINE, CHARLOTTE-ISABELLE & DENISE.

X. MICHEL DE MARCÉ épousa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon en bas Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutacheau*, dont : — MICHEL, qui suit ; — & ANDRÉ CHARLES, mort sans postérité.

XI. MICHEL DE MARCÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, servit dans la Cavalerie, & fut reformé. Il épousa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt*, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de *N.... de l'Isle de Roucy* ; celle-ci fille de *N... de l'Isle*, Gouverneur de Casal en Italie. De ce mariage sont issus : — 1. MICHEL, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, marié, le 13 Septembre 1774, à *N.... Auger*, — 2. RENÉ-JÉRÔME, qui suit ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, alliée avec *Charles-François de Cytois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. RENÉ-JÉRÔME DE MARCÉ, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé, 1°. *Marie-Guislaine de Hamel*, Dame de Manen, morte sans enfans, fille de *Charles-François-Joseph de Hamel*, Chevalier, & de *Marie-Françoise-Guislaine des Maisieres* ; & 2°. le 6 Juin 1774, *Elisabeth-Jeanne Vacquette de Lenchere*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoise Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon en Tourraine, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le Mercure de France du mois d'Août 1770, *p*. 228, que LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MARCÉ, ( fils de LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Comte DE MARCÉ, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon ) Chevalier, Seigneur de Vaumenaise près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corse, Lieutenant-Colonel des Grenadiers-Royaux d'Artois, a épousé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Ussé, Election de Chinon, *Catherine le Royer de la Sauvagere*, fille de feu *Louis-François le Royer de la Sauvagere*, dit *le Chevalier d'Artesé*, Chevalier, Seigneur de Braye en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Elle est niéce de *Felix-François le Royer de la Sauvagere*, Chevalier, Seigneur des Places, des Huilliers, Puyrigault, &c. aîné de cette Maison, Chevalier de Saint-Louis, &c. & de *François-Sébastien-Marc-Antoine le Royer de la Sauvagere*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers, au Régiment d'Aunis. *Voyez* ROYER DE LA SAUVAGERE.

Les armes : *d'argent, à six quintefeuilles de gueules*. Couronne de Comte. Cimier, *un lion d'or, tenant dans sa patte senestre une fleur de lys d'argent*. Devise ARTE ET MARTE.

**MARCÉ** : C'est un rameau de la branche de *Goyon de la Moussoye*, connu sous le nom de *Goyon de Marcé*, dont est

*Gédéon-René-Amauri Goyon*, Seigneur Comte de Marcé & de la Muce en Bretagne, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Colonel-Général des Dragons, appellé *le Marquis de Goyon*, né le 1 Septembre 1718. Il a pour frere cadet *Jean-Amauri Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, marié à l'héritiere

ritiere des Seigneurs, Marquis de Crapado; du nom d'*Angier de Loheac;* & il est appellé *le Marquis de Loheac.* Voyez Goyon.

MARCEL : Famille de Robe, qui a donné plusieurs Maîtres des Comptes, & des Conseillers au Grand-Conseil, & un Intendant des Finances dans

Claude Marcel, marié à *Jacqueline Hotman*, dont: — Mathieu Marcel, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 28 Mai 1608.

Claude Marcel, Seigneur de Bouqueval, Conseiller au Grand-Conseil le 25 Juin 1612, mort Doyen de son Semestre le 25 Juillet 1667, avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart.* Il en eut: — Jean, Seigneur de Cantelou, reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1647; — 2. Anne, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat-Général au Parlement de Rouen; — 3. & Marguerite, morte en 1655, femme de *Charles Voisin*, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur chargée de 3 étoiles d'or.*

MARCEL, au Comté Venaissin. Famille qui, suivant l'Auteur de la Noblesse de ce Comté, *Tome II*, remonte à

Charles Marcel, marié, le 23 Septembre 1361, avec *Jeannette de Bellecombe.* Elle a formé plusieurs branches, & il n'y en a qu'une qui subsiste dans

Joseph-Laurent de Marcel-Blain, né en 1715, Capitaine en 1735, dans le Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi. Il a pour freres & sœurs: — 1. Joseph-Pierre-Louis, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal des Vaisseaux; — 2, 3, 4 & 5. Joseph-Gaspard; Joseph-François-Ignace; Joseh-Seraphin-Roch-Antoine, & Joseph-Constantin-Pierre-Fidele, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire;* — 7 & 8. Marie-Anne-Jeanne-Diane, mariée avec *N... de Sibeut;* & Marie-Anne-Françoise, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois croissans d'argent.*

MARCELANGES : Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

Hugues de Marcelanges, Damoiseau, vivoit en 1404, comme il est justifié par un bail à Sens, daté du Mardi après la Fête de l'Ascension de cette année.

Antoine de Marcelanges épousa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de Jean de Marcelanges, son fils, présenta à Charles de Bourbon, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour desservir la Chapelle de la Madelene, fondée par les Seigneurs de Marcelanges, dans l'Eglise de Souvigny.

Jean de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, épousa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chastel-d'Ussel*, fille de feu *Antoine du Chastel d'Ussel*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes.* De ce mariage vinrent: — Antoine, qui suit; — Emerance, Philippe, Jeanne & Dauphine.

Antoine de Marcelanges, Seigneur de la Grange, &c. épousa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-sur-Abron, dont :

Claude de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrieres en Nivernois, qui se maria, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thevenard*, Notaire à Pousi en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pousi, & de *Jeanne Maréchal des Noix.* Il en eut:

Renaud de Marcelanges, marié, 1°. le 21 Février 1583, à *Edmée Gentils*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Estoits-sous-Thianges, & de *Renée de Meung de la Ferté*; & 2°. par contrat du 27 Septembre 1591, *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles Girard*, Ecuyer, Seigneur de Passy, & de *Gilberte de la Perriere*. Du second lit il eut:

Gabriel de Marcelanges, aussi marié deux fois, 1°. le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roffignac*; & 2°. le 4 Février 1632, à *Jeanne d'Arson de Laudan*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne le Long de Chenillac*. De ce second mariage vint:

Louis de Marcelanges, Seigneur d'Arson, qui épousa, le 25 Octobre 1660, *Madelene de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Claveliere, &c. Comte d'Empire, & de *Madelene de Troussebois*. Ils eurent, entr'autres enfans: — N..., dit *le Chevalier* de Marcelanges, Lieutenant de Vaisseau; — & Madelene de Marcelanges, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, sur ses preuves de Noblesse.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille dont les armes sont: *d'or, au lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

* MARCHAIS-*sans-Liesse*: Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été possédée par le Cardinal *de Guise*, & a passé successivement à la Maison de *Lorraine-Guise*, & à celle de *Bourbon-Condé*.

MARCHANT. Il y a dans différentes Provinces plusieurs Familles de ce nom.

MARCHANT, en Bresse: Ancienne Noblesse, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Raimond, Seigneur de Marchant, en Bresse, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, son épouse, dont il eut: — Guillemette de Marchant, femme, en 1290, de *Jean*, Seigneur *du Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Elisabeth*, de laquelle on ignore le surnom.

Hugues de Marchant fit hommage à *Humbert*, IV. du nom, Sire de Thoire, & de Villars, au mois de Mai 1291. — Josserand de Marchant, Chevalier, fut présent à l'accommodement fait par *Guillaume de Marzé*, Sénéchal de Toulouse en 1298.

Guillaume de Marchant, Seigneur de Chavaux, vivant en 1390, eut pour fille — Henriette de Marchant, Dame de Chavaux, femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Chastenay, fils de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Broces.

Guillaume de Marchant étoit Chancelier de Savoie en 1414. — Guichard de Marchant, Seigneur de Chalex au pays de Gex, & de Beaurepaire, Chancelier de Savoie, épousa *Françoise de Chevriers*, fille de *Humbert de Chevriers*, Chancelier de Savoie, dont il eut: — Pierre, qui suit; — Jean & Maurice, Damoiseaux.

Pierre de Marchant, Seigneur de Bissy, Chevalier & Chancelier de Savoie, fut pere d'Anne de Marchant, Dame de Bissy, femme, en 1449, de *Boniface de Chalant*, Seigneur de Varey, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu*.

Les armes: *d'argent, au chef d'hermines & de gueules de six piéces.*

MARCHANT, en Boulonnois.

De cette Famille étoit Marie le Marchant de Charmont, née le 1 Avril 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé sa Noblesse depuis Guillaume le Marchant, Seigneur de Roquetun, qui vivoit en 1505, & étoit son V$^{e}$ ayeul.

De la branche établie près de Gisors en Normandie, des même nom & armes, que la précédente, étoit — Françoise le Marchant de Charmont, née en 1682, fille de Louis le Marchant, Ecuyer, Seigneur de Charmont, & de *Marie Brochart*, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après

avoir prouvé sa noblesse depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquetun, marié en 1505, à *Joachine de la Motte*; il étoit son V[e] ayeul.

Les armes : *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules.*

MARCHANT, au Comté de Bourgogne, originaire de la ville de Salins.

Cette Famille remonte à ENGUERRAND MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui descend par divers degrés JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c. pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dole, le 22 Novembre 1731. Il a épousé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Renach*, fille de feu *François-Joseph-Ignace*, Comte *de Renach*, Seigneur de Fontaine, & de *Marie-Claire de Renach*, Comtesse de Foussemagne; & sœur de *N... de Renach*, Dame de Remiremont. De ce mariage sont issus : — un garçon, mort deux mois après sa naissance; — 2. HENRI-SIGISMOND-JOSEPH, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrein *Jacques-Sigismond de Renach*, Prince de Prorentru, Evêque de Basle, son grand-oncle maternel, & pour marreine *Nicole-Henriette du Saix*, son ayeule maternelle; — 3. CHARLES-BÉNOÎT, né en 1744; — 4. & MARIE-CLAIRE-ISABELLE, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Champagne.

Les armes : *d'or, à trois têtes de paon arrachées de sinople.*

Il y a eu d'autres Familles de LE MARCHANT, au Comté de Bourgogne, qui sont éteintes.

MARCHANT-DE-CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de Caen. Voici ce que nous ont appris, sur cette Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, I. du nom, fut annobli avec toute sa postérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi LOUIS XI, pour ses services & hauts faits d'armes par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à Bourges au mois de Janvier 1466 (*a*), & enregistrées en la Chambre des Comptes le 21 Octobre 1467 (*b*). JEAN LE MARCHANT fit ses premieres armes du regne de CHARLES VII, contre les Anglois, sous *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, à la levée du siége d'Orléans en 1429, où il fut blessé d'une fleche à la jambe, ensuite sous le Connétable *de Richemont* à la bataille de Patay en la même année. Il se trouva à la prise de Paris en 1436, à celle de Pontoise par CHARLES VII en personne, en 1441, où il commença à se faire connoître ainsi qu'au siége de Rouen en 1449, & à la fameuse bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment, & y fit prisonnier de sa main, un Officier Anglois de remarque, nommé *Kirqueby*. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable, & à chasser tout-à-fait les Anglois de la Normandie. LOUIS XI, successeur de CHARLES VII, qui eut connoissance de ses exploits, & de la valeur que lui & deux de ses fils (FERRAND & JEAN, dont il sera parlé ci-après) montrerent à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, lui donna pour récompense de ses grands services & de ses belles actions la *Noblesse* & à toute sa postérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Let-

(*a*) Il est dit dans ces Lettres « que ledit JEAN LE MARCHANT, & sa lignée & postérité masculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de *Chevalier*, par tels Chevaliers qu'ils aviseront bien ».

(*b*) Cet enregistrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregistrées de nouveau à ladite Chambre, par Arrêt du 29 Décembre 1767, rendu en faveur de RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Chevalier, Seigneur & Patron de Feuguerolles, & de Saint-Louet-sur-Seulles, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commission de Capitaine, dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, chef de la branche aînée; & de PIERRE-PAUL LE MARCHANT-DE-CALIGNY, Chevalier, Seigneur de Luc & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, chef de la branche cadette.

tres rapportées plus haut, il avoit épousé Damoiselle *Agnès de Creuilly*, fille de *Thomas de Creuilly*, Ecuyer, & de Damoiselle *Jeanne de There*. Il eut quatre fils (c) — 1. Renaud, qui prit le parti de l'Eglise, fut Prêtre & Curé de Turquetteville; — 2. Ferrand, auteur de la branche aînée qui suit; — 3. Jean, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après; — 4. & Jacques, qui prit le parti de l'Eglise, comme son frere aîné, & fut Prêtre.

II. Ferrand le Marchant, Sieur d'Ippeville, chef de la branche aînée, se trouva, comme on vient de le dire en parlant de son pere, à la bataille de Mont-Lhéri. Son cheval blessé à la journée de Guinegaste en 1479, ayant été effarouché d'une Enseigne des ennemis, dont Ferrand venoit de s'emparer, se cabra & se renversa sur lui, & il faillit d'être écrasé; il n'en abandonna pas pour cela son Enseigne; il servit même encore le reste de la campagne : mais cette chûte, dont il se sentit le reste de ses jours, le contraignit de quitter le service. Il avoit épousé Damoiselle *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils nommé

III. Guillaume le Marchant, I. du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, suivit son oncle Jean le Marchant, dans les guerres de Bretagne, sous le Roi Charles VIII; se trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, où il fut blessé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille de Fornoue en 1495, où il eut son cheval tué sous lui, environné d'ennemis: sa valeur & son courage n'auroient pu le sauver du danger pressant où il étoit, s'il n'eut été heureusement secouru par son oncle & par son cousin-germain André le Marchant, derriere lequel il monta en croupe jusqu'à ce que retrouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta dessus, & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épousa Damoiselle *Catherine Radul*, dont il n'eut que deux fils : — Mathurin, qui suit; — & Guillaume, auteur du premier rameau de cette branche rapporté ci-après.

IV. Mathurin le Marchant, Sieur de la Houssaye, marcha sur les traces de ses ancêtres, fit ses premieres armes en Italie, sous l'Amiral *Bonnivet*, servit avec distinction dans les guerres du Roi François I, & fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525. Il épousa Damoiselle *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils : — Jean, qui suit; — & Gervais, lequel fit l'acquisition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-sur-Seulles en 1572. Il entra au service dès sa plus tendre jeunesse, se distingua sous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la suite, dans les guerres de la Ligue, & mourut sans postérité.

V. Jean le Marchant, II. du nom, Sieur de Guesosse, hérita par la mort de Gervais, son jeune frere, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épousa Damoiselle *Louise du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé

VI. Guillaume le Marchant, II. du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi Henri IV, lorsqu'il vint en Normandie en 1589; se trouva à la journée d'Arques la même année, & à la bataille d'Ivry l'année suivante. Il épousa, 1°. *Antoinette de Bethon*, morte sans enfans; & 2°. Damoiselle *Charlotte Léonard*. De ce second mariage vinrent trois enfans, sçavoir : — 1. Jean, qui suit; — 2. Olivier, lequel embrassa l'état ecclésiastique, & fut Curé de Saint-Louet; — 3. & Françoise le Marchant, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. Jean le Marchant, II. du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-sur-Seulles, servit dès sa jeunesse, & fit la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Matignon. Il épousa Damoiselle *Perrette Hebert*, dont trois fils & deux filles. — 1. Oli-

(c) Les titres font mention qu'il eut aussi cinq filles, mais on ignore leurs noms de batême, & si elles ont été mariées.

VIER LE MARCHANT, qui après avoir servi sur mer, ensuite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, embrassa l'état ecclésiastique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à son frere puîné, ses droits d'aînesse & de préciput; — 2. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, qui suit; — 3. BARNABÉ LE MARCHANT, Sieur de Saint-Louet, tige du second Rameau de cette branche, rapporté dans la suite; — 4. ELISABETH LE MARCHANT, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beaussy; — 5. & JACQUELINE LE MARCHANT, mariée à *N... de Sailleufest-Cachy* (*d*).

VIII. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la cession de son frere aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, passa ensuite au Parlement de Paris, où ses talens & sa probité lui acquirent une grande réputation, & le firent passer au sous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chasses de Saint-Germain-en Laye, place qui ne s'accorde qu'aux personnes de naissance. Il fut aimé des Grands, & connu de LOUIS XIV, qui l'honora de sa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy en Normandie, & ne laissa, en mourant, qu'un fils nommé — JEAN-JACQUES, qui suit; — & une fille mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. JEAN-JACQUES LE MARCHANT, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la grande Ecurie sous LOUIS XIV, & ensuite Mousquetaire dans sa seconde Compagnie. Il se distingua en Allemagne au siége de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise dudit lieu. Il avoit épousé Damoiselle *Henriette-Catherine-Françoise Huë-de-Lerondelle*, dont sont sortis trois fils & trois filles. — 1. RENÉ-CHARLES, qui suit; — 2. PHILIPPE, mort jeune; — 3. JEAN-CÉSAR, appellé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Isles, sans alliance; — 4. OLIVE-CATHERINE-FRANÇOISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Tracy*, morte fille; — 5. FRANÇOISE-CÉSARINE-GABRIELLE-ARMANDE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Saint-Louet*, épouse de Messire *Charles-Casimir de Venoix-d'Anctoville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais; — 6. & RENÉE-CHARLOTTE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Feuguerolles*, mariée à Messire *Pierre-Léonor de Seran*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laissant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

X. RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commission de Capitaine dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, & pensionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à servir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caën, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la premiere Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillant, par Brevet du 1 Août 1743; ensuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1 Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il servit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtray en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal *de Saxe*, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, Sa Majesté lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en considération de ses services. Il a épousé, 1°. le 26 Août 1759, Damoiselle *Marie-Anne-Julitte Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770; & 2°. en 1771, Damoiselle *Marie-Anne le Grand du Castelet*. Du premier sont issues:

---

(*d*) On trouve dans les titres une Demoiselle LE MARCHANT de cette branche, mariée à un *Poterin*, Ecuyer; mais on n'a pu trouver ses pere & mere.

— 1. MARIE-JEANNE-FRANÇOISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Feugurolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 Mai 1772; — 2. FRANÇOISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762; — 3. CONSTANCE-CHARLOTTE-LOUISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiselle de Tracy*, née le 10 Août 1764; — 4. ADÉLAÏDE-MARIE-ANNE-JULITTE LE MARCHANT, née le 14 Mai 1768; & du second lit est sortie: — 5. MARIE-LOUISE-HENRIETTE-AIMÉE-PAULINE, née le 1 Juillet 1773.

*Premier Rameau de la branche aînée.*

IV. GUILLAUME LE MARCHANT, second fils de GUILLAUME, & de *Catherine Radul*, fut Sieur des Ligneris, & eut pour fils unique

V. GILLES LE MARCHANT, Sieur des Ligneris, dont le fils

VI. NOEL LE MARCHANT, Sieur des Ligneris, fut pere de

VII. JEAN LE MARCHANT, Sieur des Ligneris, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, dont on ignore la postérité. On sçait seulement que ce Rameau qui en a formé d'autres, est établi à Cerceaux, près Argentan; & a donné plusieurs Chevaliers de Saint-Louis.

*Second Rameau de la branche aînée.*

VIII. BARNABÉ LE MARCHANT, Sieur de Saint-Louet, troisieme fils de JEAN, II. du nom, & de Damoiselle *Perrette Hebert*, eut deux fils, — JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & servit dans les guerres que PHILIPPE V, Roi d'Espagne, eut à soutenir au commencement de son regne: il est mort sans postérité; — & MARIN-JOSEPH, qui suit.

IX. MARIN-JOSEPH LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, servit, comme son frere aîné, & épousa Damoiselle *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande. Il a laissé en mourant, — PIERRE-JOSEPH LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, encore garçon; — & ANTOINE-MARTIN LE MARCHANT DE SAINT-LOUET, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a servi d'abord dans les troupes du Roi d'Espagne, & est actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince *de Conty*: comme son frere aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

*Branche cadette.*

II. JEAN LE MARCHANT, troisieme fils de JEAN I. du nom, & d'*Agnès de Creuilly*, chef de la branche cadette, se trouva, avec son pere & son frere, FERRAND, à la bataille de Mont-Lhéri. Il se distingua beaucoup sous le regne de CHARLES VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut blessé, en 1495, à la bataille de Fornoue en combattant tout proche du Roi. Il avoit épousé Damoiselle *Robine Thesart*, dont il n'eut que deux fils — ANDRÉ, qui suit; — & ROBERT rapporté après son frere aîné.

III. ANDRÉ LE MARCHANT, qu'on trouve qualifié de *Messire*, dans un titre original passé devant le Notaire d'Oystreham, le 9 Août 1545, suivit, en 1494, son pere en Italie, se trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi CHARLES VIII à Rome, qui se fit la nuit à la lueur des flambeaux, ensuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornoue, où, à l'aide de son pere, il dégagea son cousin-germain GUILLAUME LE MARCHANT, qui avoit eu son cheval tué sous lui, & qui étoit prêt à être écrasé par les ennemis. Il servit aussi sous les Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I; fut blessé & fait prisonnier de guerre à la retraite de Rebec en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cérisoles, un coup de feu à la cuisse, dont il resta estropié. Il avoit épousé Damoiselle *Catherine Avisse*, de la paroisse de Luc, où il avoit placé pendant son mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la succession de son pere, & s'y retira après la bataille de Cérisoles. Il est mort sans postérité.

III. Robert le Marchant, frere cadet d'André, épousa 1°. Damoiselle *Gillette de Mathan ;* & 2°. *Jeanne le Petit*, de la Paroisse de Saint-Manvieu. Les enfans du premier lit furent : — 1. Richard, qui suit ; — 2. Catherine ; & du second vinrent : — 3. Thomas, appellé *d'Esquay*, qui fut Prêtre ; — 4. Jean, appellé *du Rosel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ; — 5. & Pierre, mort sans postérité.

IV. Richard le Marchant, l'aîné, fut mené, par son oncle André, aux guerres d'Italie ; il se trouva avec lui à la bataille de Cérisoles en 1544 ; l'année suivante il servit dans les troupes qu'on envoya en Ecosse au secours de la Reine Douairiere, contre le Roi d'Angleterre, ensuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent en Picardie, où il fut blessé. Il le fut encore dangereusement au siége devant Rouen en 1562, se trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au siége de Saint-Lo en 1574, au milieu de ses deux fils Jean & Jacques, en montant avec eux à la bréche : le dernier y périt aussi à ses côtés. En faveur de son mariage, avec Damoiselle *Jeanne de Bailleul* (e), Robert, son pere, alors remarié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à sa sœur Catherine (sortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à sa succession, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'André le Marchant, son frere aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul*, que deux fils : — Jean, qui suit ; — & Jacques, tué à côté de son pere, comme nous l'avons dit, au siége de Saint-Lo, en 1574, en montant à la brêche, sans avoir pris d'alliance.

V. Jean le Marchant, II. du nom de cette branche, surnommé *le Fortuné*, se trouva avec son pere au siége de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569, & au siége de Saint-Lo, où il vit tomber à ses côtés & son pere & son frere puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de servir avec honneur jusqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi Henri IV, & où ce Monarque commandoit en personne), un coup d'arquebusade qui lui fracassa l'épaule. Il eut, dans cette action, son cheval tué sous lui ; sa blessure & son peu de fortune le forcerent de quitter le service : il se retira à Luc, où il vécut encore plusieurs années, du bien qui lui restoit du chef d'André le Marchant, son grand-oncle. Il ne laissa que deux fils : — Jean, qui suit ; — & André, lequel a formé le second Rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.

VI. Jean le Marchant, III. du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine *des Roches*, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au siége de la Chaize, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reste de ses jours, & eut la douleur de voir tomber à ses côtés le Capitaine *des Roches*, qui fut tué roide d'un coup de mousquet : ses blessures l'obligerent de quitter le service, & il ne laissa, en mourant, qu'un fils qui suit.

VII. Jacques le Marchant, I. du nom, épousa Damoiselle *Marie Rouxelin*, dont il n'eut que trois fils : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. André le Marchant, Sieur de Beauvais, auteur du troisieme Rameau de la branche cadette, rapporté ci-après ; — 3. & Jacques le Marchant, Sieur des Vaux, tige du quatrieme & dernier Rameau, mentionné ensuite Tous les trois se sont distingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embrassé.

---

(e) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maison de *Bailleul*, dit que les Lettres-Patentes d'érection du Marquisat de *Croissanville* en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Croissanville, attestent qu'il descendoit *d'Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit descendu d'Edouard de Bailleul, Roi d'Ecosse. Suivant les contrats de mariage de la Maison de le Marchant, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maison de *Bailleul*, qui subsiste aujourd'hui en différentes branches.

VIII. Pierre le Marchant, I. du nom, n'a laissé, en mourant, que trois fils & deux filles. — 1. Jean-Jacques-François le Marchant, Sieur du Rosel. Ce surnom lui fut donné, Jean-François le Marchant, Sieur du Rosel, son cousin du III au IV$^{e}$ degré, étant mort sans postérité. Il embrassa, comme son pere, le parti de la Robe, & est mort sans alliance; — 2. Jacques le Marchant, Sieur de Valliere, mort aussi sans alliance; — 3. Nicolas-Philippe, qui suit; — 4. Marie-Thérese le Marchant, appellée *Mademoiselle du Rosel*, mariée deux fois, & morte sans enfans de ses deux maris; — 5. & Jeanne-Elisabeth le Marchant, appellée *Mademoiselle de Valliere*, mariée à *Jean-Augustin-Louis le Cocq*, Sieur d'Esquay.

IX. Nicolas-Philippe le Marchant de Caligny, I. du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de son ancien Seigneur, l'usage étant assez, dans les tems reculés, d'appeller le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainsi que quantité d'autres; c'est d'où le Seigneur *de Luc*, pour conserver la mémoire de cette derniere dénomination de son Fief, qui a repris son ancien nom, a ajouté à son nom de Famille le surnom de *Caligny*, pour distinguer, à l'avenir, sa branche cadette de la branche aînée. Depuis le tems qu'il a commencé à porter les armes, jusqu'à sa mort, il a servi avec tout l'honneur & toute la distinction possibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commission de Capitaine d'Infanterie, en considération des services qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, sur les Côtes de Normandie. Il servit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zele toujours égal pour son Roi & pour sa patrie. Il est mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquise par ses services, & qu'on lui avoit fait espérer, & dont il auroit été décoré, sans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans après la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois, & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupere, dans l'Eglise de Saint-Pierre de cette Ville, ainsi qu'il l'avoit desiré. Le Chevalier *de Canchy*, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garnison, les honneurs funébres qui lui étoient dus. De son mariage avec feu Damoiselle *Marie-Elisabeth Denis des Cours*, fille de feu Messire *Jean-Batiste Denis*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feu Damoiselle *Renée-Laurence de Boussel*, de l'ancienne Maison de *Boussel*, l'un & l'autre en Normandie, il a laissé, pour fils unique :

X. Pierre-Paul le Marchant de Caligny, II. du nom, Seigneur de Luc, & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crepon (*f*) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a servi avec le plus grand zele dès sa plus tendre jeunesse, s'est sur-tout distingué au combat naval donné dans la Baye de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal *de Conflans*, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral *Hauck*. Voici comment le Maréchal *de Conflans* s'explique sur le compte de cet Officier, à la fin de sa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois, quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique.

*M. de Luc, Commandant les Gardes-Côtes, embarquées sur le Soleil-Royal,*

---

(*f*) Par contrat passé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Messire *Philippe-Louis de Borel*, Chevalier, Seigneur de Clarbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crepon*, & le Fief de *Moncoq*.

*a également sçu, par son exemple & sa valeur, inspirer à ces Milices les sentimens & l'ame des vieilles troupes les mieux disciplinées.*

Il a épousé Damoiselle *Jeanne-Elisabeth-Henriette Vauquelin de Necy*, issue, par son pere, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Necy, de la noble & ancienne Maison de *Vauquelin* en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquisats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, sçavoir le Marquisat d'*Hermanville*, le Marquisat des *Yveteaux* & le Marquisat de *Vrigny*; & cela en considération des services rendus à l'Etat, & de la noblesse ancienne & illustre de cette Maison, dont plusieurs, suivant le Dictionnaire de *Moréri, édition de 1759, Tome X, p. 497*, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant GUILLAUME-*le-Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom passerent en Angleterre, & dont un de leurs descendans, qui fut *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux, fut choisi par HENRI *le Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, son fils, qui, après lui, a regné sous le nom de LOUIS XIII. Elle étoit issue, par sa mere, *Marie-Anne-Angélique de Touchet de Moulineaux*, de la Maison de *Touchet* en Normandie, dont la noblesse remonte à l'année 1082; & encore issue, par son ayeule paternelle, *Marie-Anne Dufour de Cuy*, de la Maison de *Dufour de Cuy*, aussi en Normandie, également noble & ancienne. Il a de ce mariage : — 1. PHILIPPE-PAUL-AIMÉ LE MARCHANT DE CALIGNY, né le 13 Septembre 1746, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie, en Janvier 1768; — 2. HUBERT-FRANÇOIS-GUILLAUME LE MARCHANT DE CALIGNY, appellé *le Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, aussi Mousquetaire de la Garde du Roi, dans la même Compagnie, en Janvier 1768. C'est lui qui fit, le 6 Octobre 1768, sur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en se jettant à la mer pour sauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaise, qui, emporté par la marée, se noyoit à plus de 50 pas du bord, & au secours duquel personne n'osoit aller, la mer étant alors fort grosse & très-agitée. Il l'attira sur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands secours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur possible, & où il a fait voir qu'il n'est point d'obstacle pour un cœur vraiment grand, fut insérée, en ce tems-là, dans les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite; — 3. CLAUDE-ACHILLE-HIPPOLITE LE MARCHANT DE CALIGNY, appellé *le Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle Saint-Exupere, en l'Eglise Saint-Pierre; — 4. & MARIE-JEANNE-ELISABETH LE MARCHANT DE CALIGNY, née le 31 Août 1752, fille unique.

Tous les quatre descendans, par leur mere, de la Maison de *Montgommery*, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes de France & d'Angleterre, & parens, de ce côté-là, des Maisons de *Thiboutot*, de *Caulaincourt* (g), de *Saint-Simon-Courtomer*, de *Dreux*, de *Clacy*, de *Vassy-Bressey*, de *Durfort-Duras*, d'*Aumont*, de *Mazarin*, de *Durfort-de-Lorges*, de *Choiseul*, de *Rouvroy-de-Saint-Simon*, de *Bourbon-Malause*, de *Lorraine-Armagnac*, de *Pignatelli-d'Egmond*, d'*Albert-de-Luynes* & de *Pequigny*, de *la Rochefoucaud*, branche aînée, & de la branche de *la Rochefoucaud-Roye*, de *Bethune-Charost*, de *Montmorency-Robecque*, de *Clermont-Tonnerre*, de *Lannion*, de *Lopriac-de-Donges*, de *Rohan-Chabot*, de *Brancas-Villars*, de *Phelypeaux-de-Maurepas*, de *Vauldray-Saint-Phal*, de *Thiard-de-Bissy*, de *Chatenay-Lanti*, de *la Touche*, & de plusieurs autres des premieres du Royaume.

*Premier Rameau de la branche cadette.*

IV. JEAN LE MARCHANT, appellé *du Rosel*, second fils de ROBERT LE MAR-

(g) Ils sont également parens, du côté paternel, du Comte *de Caulaincourt*, près Argentan en Basse-Normandie.

CHANT, & de *Jeanne le Petit*, sa seconde femme, fut un des Enfans d'honneur qui décorerent l'entrée du Roi FRANÇOIS I à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François de Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen: il dérogea à sa noblesse en entrant dans le commerce, où il amassa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquisitions des Terres de Saint-Manvieu, du Rosel & d'Esquay. Il ne laissa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi HENRI III, des Lettres-Patentes, par lesquelles ils furent relevés de sa dérogeance, & maintenus dans leur *ancienne noblesse*. Ces enfans furent: — 1. ROBERT LE MARCHANT, Sieur de Saint Manvieu, qui fut Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & mourut sans postérité; — 2. PIERRE, Sieur du Rosel, qui suit; — 3. & GASPARD LE MARCHANT, Sieur d'Outrelaize, qui fut Conseiller du Roi, son Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut sans postérité.

V. PIERRE LE MARCHANT, Sieur du Rosel, suivit son oncle RICHARD LE MARCHANT, dans les guerres, & se trouva avec lui au siége de Rouen en 1562, & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta ensuite le service, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France en la même Ville: il est un des bienfaiteurs de l'Université de Caen; en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, &, de concert avec son frere GASPARD, il fit bâtir, en 1605, la superbe Chapelle de Saint-Manvieu (*h*), qui est à côté de l'Eglise dudit lieu. Il se maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. PIERRE LE MARCHANT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme son pere, Trésorier Général de France à Caen: il réunit dans sa personne les grands biens de son pere & de ses deux oncles. C'est lui qui a bâti & fondé avec *François le Révérend*, Sieur de Calix en 1619, la Chapelle, des *deux Amis*, qui est à côté du Chœur de l'Eglise des PP. Cordeliers de Caen (*i*). Quelques années après, il fonda aussi au *Puy du Palinod* de Caën, une ode françoise, dont le prix est un cent de jettons d'argent, renfermés dans une bourse de velours verd. Il a été le dernier mâle de ce Rameau qui est tombé en quenouille.

*Second Rameau de la branche cadette.*

VI. ANDRÉ LE MARCHANT, second fils de JEAN, surnommé *le Fortuné*, prit le parti de la Robe, & se distingua dans le Barreau par son esprit & son éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, sçavoir: — 1. JEAN LE MARCHANT, auquel on avoit donné le surnom de *du Rosel*. Il est mort garcon; — 2. AUGUSTIN LE MARCHANT, qui, après la mort de son frere aîné, prit le surnom de *du Rosel*. Il eut un fils unique, nommé — JEAN FRANÇOIS, qui n'eut point de lignée; — 3. & SALOMÉ LE MARCHANT, fille unique d'ANDRÉ, devenue, par la mort de JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT, son neveu, sans postérité, seule héritiere de ce Rameau: elle est morte en 1724, veuve sans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes; ainsi tous les biens de ce Rameau ont passé aux trois fils de JACQUES I, sçavoir à PIERRE, l'aîné, rapporté ci-dessus, à ANDRÉ, second fils, chef du troisieme Rameau, qui sera rapporté ci-après, & à JACQUES, troisieme fils, chef du quatrieme & dernier Rameau, rapporté aussi après le troisieme.

*Troisieme Rameau de la branche cadette.*

VIII. ANDRÉ LE MARCHANT, Sieur de Beauvais, second fils de JACQUES, I. du nom, & de *Marie Rouxelin*, épousa Damoiselle *Marie-Anne Fortin*, & ne

---

(*h*) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis plusieurs descendans de ce Rameau.

(*i*) Il est inhumé dans cette Chapelle.

laissa en mourant que trois fils, sçavoir : — 1. André le Marchant de Beauvais, appellé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Tessel, mort; — 2. Joseph-François, qui suit; — 3. & N... le Marchant de Beauvais, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. Joseph-François le Marchant de Beauvais, appellé dans sa jeunesse *le Chevalier de Beauvais*, & ensuite Sieur *de Vaubisson*, épousa Damoiselle *Marie-Anne de Prepetit de Cahan*. Il est mort sans enfans mâles, & n'a laissé pour seule & unique héritiere de tous ses biens, que

X. Damoiselle Jeanne-Anne-Marie-Madelene le Marchant de Beauvais, mariée à Messire *Louis-Pierre le Roi*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lo, & ensuite Capitaine Général du Guet de la Capitainerie-Garde-Côte d'Oystreham. Ainsi ce Rameau est encore tombé en quenouille.

*Quatrieme & dernier Rameau de la branche cadette.*

VIII. Jacques le Marchant, Sieur des Vaux, troisieme fils de Jacques, Ier du nom, & de *Marie Rouxelin*, épousa Damoiselle *Marie-Anne-Emilie-Sybile de Pierre-Pont*, dont sont sortis deux fils & une fille, sçavoir : — 1. Louis-Augustin le Marchant des Vaux, appellé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre; — 2. François-André, qui suit; — 3. & Marie-Anne-Madelene le Marchant des Vaux, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. François-André le Marchant des Vaux, appellé *le Chevalier des Vaux*, a servi dès sa jeunesse. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne, & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfelt en 1747, & au siége de Mastricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été reformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Gardes-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commission d'Aide-Major d'Infanterie. Il est pere de — 1. Nicolas-François-Xavier le Marchant des Vaux, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commission de Lieutenant d'Infanterie; — 2, 3 & 4. trois filles.

Cette Famille ayant été recherchée & inquiétée sur sa noblesse, a obtenu trois Arrêts; l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652; le second à la Chambre Souveraine des Francs-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656; & le troisieme au Conseil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de 3 roses doubles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe; l'écu timbré d'un casque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 pièces d'argent & de gueules, & de ses lambrequins de gueules doublés d'argent*, ayant pour cimier : *un lion d'or naissant, armé & lampassé de gueules, tenant de la patte droite une épée haute, la lame aussi de gueules croisée & pommetée d'argent, & de la patte gauche trois roses doubles de gueules tigées & feuillées de sinople en forme de bouquet.* Devise : *nostri servabit odorem.* Supports : *deux lions aussi d'or, la tête contournée, également armés & lampassés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules croisée & pommetée d'argent, les lions posés sur une terrasse de sinople.*

Le Marchant de Caligny porte : *écartelé au 1 & 4 de* le Marchant, *au 2 contre-écartelé au 1 & 4 d'azur, au sautoir engrelé d'argent, accompagné de 4 croissants d'or,* qui est de Vauquelin; *au 2 & 3 encore contre-écartelé, au 1 & 4 petit quartier de gueules à 3 coquilles sans oreilles d'or; & au 2 & 3 petit quartier de France tout pur,* qui est de Montgommery; *sur le tout du second contre-écartelé, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses doubles de même tigées & feuillées de sinople,* qui est de Dufour de Cuy; & *au 3 grand quartier, parti d'hermines & de gueules,* qui est de Bailleul.

Le Marchant des Vaux porte de même *au 1, 4 & 3 quartier, & au 2, il porte de gueules, au chef denché d'or,* qui est de Pierre-Pont en Normandie.

Depuis cette Généalogie dressée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuscrits du Grand-Prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris. Le premier est du 7 Avril 1350, où Robert le Marchant, est titré *Vicomte de Caen.*

Le second est de l'an 1351, où ledit Robert le Marchant est encore titré *Vicomte de Caen.*

Le troisieme comprend, 1°. un état de la montre ou revue de *Guillaume de Caretot,* Ecuyer, & de six autres Ecuyers de sa Compagnie, reçue à Carentan, le 1 Mars 1386, du nombre desquels Ecuyers étoit Thomas le Marchant; 2°. une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adressée aux Trésoriers des Guerres, pour payer les appointemens desdits Ecuyers.

Le quatrieme est une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1 Décembre 1395, adressée à *Guillaume d'Orgemont,* Trésorier des Guerres, portant envoi de la revue de Thomas le Marchant, Ecuyer, & de neuf autres Ecuyers de sa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit Thomas & de ses Ecuyers.

La Famille prétend que Robert le Marchant, Vicomte de Caen, étoit pere de Thomas, ci-dessus; & que Thomas étoit pere de Jean, par lequel commence cette Généalogie. Comme Robert & Thomas étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux, dont nous venons de parler, sont de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle est fondée dans sa prétention; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de Thomas avec Jean, nous ne pouvons en faire mention au desir de cette Famille.

* MARCHE (la): Province de France avec titre de *Comté.* Les Seigneurs *de Lezignem* furent Comtes de la Marche, jusqu'au tems de Philippe-*le-Bel,* qui réunit ce Comté à la Couronne.

Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi Philippe *le Long,* en faveur de Charles, son frere. Ce Roi étant décédé le 1 Janvier 1321, le Comte *de la Marche* lui succéda, & cette Pairie fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au lieu du Comté de Clermont en Beauvoisis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il resta dans la Maison de Bourbon jusques vers l'an 1440, que Léonor, fils de Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, le porta dans celle d'*Armagnac,* par son mariage avec *Bernard,* Comte *de Pardiac.* Après la mort de leur fils Jacques, arrivée le 1 Août 1477, Louis XI donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, qui avoit épousé Anne de France, sa fille. Susanne de Bourbon, leur fille, le porta en dot au Connétable Charles de Bourbon. Après sa mort il passa à Louise de Savoie, mere de François I. Cette Princesse étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à son troisieme fils Charles de France, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie.* Ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Le Comté de la Marche est aujourd'hui le titre du fils du Prince *de Conty.*

Les anciens Comtes *de la Marche* ont commencé à *Boson* I, Comte *de la Marche* & de Périgord, qui vivoit en 944. De ces anciens Comtes *de la Marche,* sont issus les Comtes *de Périgord,* qui portoient: *de gueules, à trois lions d'or armés & couronnés d'azur;* & les Comtes *de la Marche,* de la Maison de France, portoient: *semé de France, à la bande de gueules, chargée de 3 lionceaux d'argent.*

* MARCHE (la), en Bourgogne, Diocèse & Bailliage de Châlon-sur-Saone. Terre considérable érigée en *Marquisat,* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1763, enregistrées le 10 Février suivant. Sa Majesté déclare

que c'est en faveur des services de *Claude-Philibert Fyot-de-la-Marche*, Comte de Bosjan, Baron de Montpont, &c. premier Président du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ses ancêtres, qu'elle érige en *Marquisat* la Terre de LA MARCHE, ancien patrimoine de sa Maison. *Voyez* FYOT, *Tome VI*.

MARCHE (DE LA), en Bretagne, ressort de Quimper. Famille noble d'extraction, qui remonte à

ANSEAU, Sieur DE LA MARCHE & du Baudrier, vivant en 1426. Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, Intendant de la Province. Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

* MARCHE en Voivre, dans le Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remi Guérin-de-la-Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc LÉOPOLD, qui changea son nom de *Hat* en celui de *la Marche*.

MARCHÉ (DU) : Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent, au soleil d'or sur l'azur, & de gueules sur l'argent.*

MARCHES (DE), en Gascogne. Famille noble dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellerier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épousa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclerois*, Dame de Guierche, dont naquirent : — ANDRÉ DE MARCHES, Ecuyer, Sieur de Cellerier, successivement Garde-du-Corps de S. M. dans la Compagnie de Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commission du 5 Novembre 1733 ; — & JOSEPH DE MARCHES, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de son frere.

Les armes : *d'argent, à deux lions de sable affrontés, & soutenant un croissant d'azur.*

* MARCHEVILLE : Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Messin, possédée, pendant plus de deux siécles, par la Maison d'*Apremont-aux-Merlettes*, d'où elle a passé dans la Maison de GOURNAY, comme on va le voir, l'une des plus illustres du pays Messin, où elle subsistoit avec éclat, dès le commencement du XII^e^ siécle, dans la personne de THIÉDERIC DE GOURNAY, Maître-Echevin de Metz en 1106.

REGNAUT DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy, & chef du Conseil d'Etat de Lorraine, mort en 1613, avoit épousé, 1° *Agnès d'Esche*; & 2°. *Louise d'Apremont*, fille de *Gerard*, III. du nom, Bailli de l'Evêché de Verdun, mort le 5 Mai 1553, dernier mâle de son nom, & de *Guillemette du Châtelet*. Cette *Louise d'Apremont* lui porta en dot la Terre de MARCHEVILLE. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES, qui suit ; & du second : — 2. HENRI DE GOURNAY, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de la personne du Duc CHARLES IV pendant sa jeunesse, puis premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frere unique de LOUIS XIII ; & ensuite Ambassadeur de France à Constantinople. Il obtint l'érection de sa Terre de MARCHEVILLE en *Comté*, par Lettres du Duc HENRI, du 21 Juin 1622, & mourut sans enfans de son mariage avec *Philiberte de Châtillon*, veuve de *Robert de Ravenel*, Marquis de Sablonnieres ; — 3. & CHARLES-CHRÉTIEN, mort en 1631, Evêque & Comte de Toul.

CHARLES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, mourut en 1632, laissant de *Charlotte de Ligniville*, sa seconde femme : — HENRIETTE DE GOURNAY, mariée à *François de Ligny*, Comte de Charmel; — & LOUISE, femme de JEAN-JACQUES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Secourt, Bailli de l'Evêché de Metz, mort sans enfans & le dernier de sa branche, qui étoit alors la seconde de sa Maison.

JEAN-CHRISTOPHE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant de Hainaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de sa Maison. Il avoit épousé *Claude de Raigecourt*, & en eut — *l'Abbé* DE GOURNAY, mort le dernier de son nom, le 1 Janvier 1743, après avoir légué ses biens à son cousin *Charles-Marie Duc*, Chambellan du Roi STANISLAS, fils d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Raigecourt*, à la charge de prendre son nom & ses armes. Le Comte *de Gournay-Duc* est mort en 1752, laissant plusieurs enfans de son épouse *Françoise des Salles-Rorthé*.

La Branche des Seigneurs *de Friauville* a fini dans la personne de REGNAUT, IV. du nom, dit *le Comte* DE GOURNAY, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Gouverneur du Prince FRANÇOIS DE LORRAINE. Il avoit épousé, en 1690, *Marie-Elisabeth de Bergh*, sœur de l'Evêque & Prince de Liége, & fille d'*Eugene*, Prince *de Bergh*, Comte de Grimberg, & de *Marguerite de Renesse*, dont, pour fille & unique héritiere,

MARIE-ELISABETH DE GOURNAY, mariée à *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, à la charge que le fils aîné qui naîtroit de ce mariage prendroit le nom & les armes de GOURNAY.

La branche des Seigneurs *d'Etreval*, la derniere de toutes, issue de celle de *Friauville*, s'est éteinte dans la personne d'IGNACE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Rambercourt, Bailli du Comté de Vaudemont, mort sans enfans le 25 Août 1638. Sa sœur & unique héritiere, LOUISE-DOROTHÉE DE GOURNAY, morte en 1749, âgée de 82 ans, avoit épousé, en 1687, *Nicolas-François de Baillivy*, Chevalier, Seigneur de Mérigny, Housse-lès-Mont, Olchey, Salincourt & Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans. *Voyez* BAILLIVY, *Tome I, p. 656* de ce Dictionnaire.

La Maison de GOURNAY, éteinte, portoit pour armes : *de gueules, à 3 tours d'argent, maçonnées de sable, mises en bande.*

**MARCHEVILLE** : Il y a une Famille de ce nom en Champagne, dont les armes sont : *d'azur, à cinq besans d'argent, posés 2, 2 & 1.*

**MARCHIN** : Maison du pays de Liége, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres.

Elle remonte à RENEBOND DE MARCHIN, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, son épouse.

JEAN-GASPARD-FERDINAND DE MARCHIN, un de ses descendans au VI[e] degré, fut admis dans le corps de la Noblesse de Liége & du Comté de Loos, par l'assemblée générale tenue à Liége le 7 Juillet 1649. Il étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortose, Lieutenant-Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine-Général de cette Province ès années 1649, 1650 & 1651, & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le service de France, passa à celui du Roi d'Espagne, fut Capitaine-Général de ses Armées aux Pays-Bas en 1653; secourut Valenciennes en 1656; commanda l'année suivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ses Etats; fut fait Chevalier de son Ordre, de la Jarretiere en 1658. L'Empereur le créa *Comte* DE MARCHIN & *du Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Espagne dans les Pays-Bas en 1667. Voulant jetter du secours dans la ville de Lille, assiégée par le Roi, il fut battu devant cette place sur le canal de Bruges par le Marquis *de Créquy*, & ayant été mandé à l'assemblée des Etats de Liége en 1671, il

mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épousé *Marie de Balzac*, fille de *Henri de Balzac*, Marquis de Clermont d'Entragues; seule héritiere de tous les biens de sa Maison après sa sœur aînée, morte sans enfans. De ce mariage vinrent: – FERDINAND, qui suit; – & une fille morte jeune.

FERDINAND, Comte DE MARCHIN & du Saint-Empire, né à Malines au mois de Février 1656, vint en France après la mort du Comte DE MARCHIN, son pere, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688; commanda la Gendarmerie en 1689; servit en Flandres en 1690, sous le Maréchal *de Luxembourg*; fut fait Maréchal-de-Camp en Mai 1693; se distingua à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroy; eut la croix de Saint-Louis en 1694; fut fait Lieutenant-Général en Juin 1701; nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne le mois d'Août suivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année, & à la prise de Landau; fut nommé Maréchal de France; se trouva à la journée d'Hochstet, où les ennemis ne purent empêcher sa belle retraite; servit sous les ordres du Duc D'ORLÉANS en Italie, & fut blessé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, sans avoir été marié.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un poisson de gueules mis en pal*, qui est DE MARCHIN; *au 2 & 3 d'azur, à 3 sautoirs d'argent, 2 & 1; au chef d'or, chargé de 3 sautoirs d'azur*, qui est DE BALZAC.

MARCIEU: Nom d'une branche cadette éteinte de la Maison de *Monteynard*, en Dauphiné. Voyez ce mot.

* MARCILLAC: Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui passa de la Maison de *Sainte-Maure* dans celle de *Craon*, d'où elle fut portée, dans le XVe siécle, dans la Maison de *la Rochefoucaud*, par le mariage de *Marguerite de Craon* avec *Guy*, VIII du nom, trisayeul de *François II*, Comte *de la Rochefoucaud*, qui le premier se trouve qualifié *Prince de Marcillac*, titre que ses descendans ont toujours pris depuis *Louis-Alexandre de la Rochefoucaud*, unique fils du feu Duc *d'Inville*, héritier du Duché de la Rochefoucaud, né le 11 Juillet 1743, appellé *Prince de Marcillac*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

MARCILLÉ, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*, PAUL DE MARCILLÉ, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en sa qualité de *Chevalier*; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre sur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent aussi déclarés *nobles d'extraction*.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MARCILLÉ, vivant en 1390. Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois channes d'or*.

* MARCILLY: Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis en Bourgogne.

C'est une ancienne Baronnie portée, suivant *Guichenon*, dans la Maison de *Damas*, par l'alliance de *Jeanne de Bourgogne* avec *Hugues de Damas*, II. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Châlon, vivant en 1208. Il fut pere de *Renaud*, & ayeul de *Gui*, dont le troisieme fils, *Robert de Damas*, eut en partage la Baronnie de *Marcilly* & la Vicomté de Châlon, & mourut en 1301. — *Jean de Damas*, descendu de *Robert*, au VIIe degré, obtint des Lettres-Patentes en 1489, pour l'établissement de quatre foires par an & d'un marché par semaine à MARCILLY. Voyez DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Lisieux: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois merlettes d'or, 2 & 1*.

* MARCK: Grande Maison qui tire son origine des Comtes *d'Altena* ou

*d'Altemberg*, d'où sont sortis les Ducs *de Juliers* & *de Cleves*, &c. rapportés, avec leurs branches, dans l'Histoire des Maisons souveraines de l'Europe. Voici, d'après celle des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 165 & suiv.* & *Moréri*, la filiation des Comtes DE LA MARCK, & de quelques branches qui en sont descendues.

I. ADOLPHE, I. du nom, Comte DE LA MARCK, souscrivit, en 1222, une Charte de *Henri*, Landgrave *de Thuringe*. Il acquit la Seigneurie de LA MARCK, qu'il fit ériger en *Comté*. Il laissa pour fils:

II. ENGILBERT, I. du nom, Comte DE LA MARCK, mort en prison en 1251. Il avoit épousé, 1°. *Cunegonde de Schawemberg;* & 2°. *Elisabeth de Falkembourg*. Du premier lit il eut: — EVRARD, qui suit; — & du second lit: quatre filles, mariées dans de puissantes Maisons.

III. EVRARD, I. du nom, Comte DE LA MARCK, combattit, en 1288, à la bataille de Woring, pour *Jean*, Duc *de Brabant*, contre *Regnaud*, Comte *de Gueldres*, & mourut le 12 Décembre 1308, laissant d'*Ermengarde*, son épouse, morte en 1293, fille d'*Adolphe* I, Comte *de Mons*: — 1. ENGILBERT, qui suit; — 2. ADOLPHE, Evêque de Liége, mort le 3 Novembre 1344. (*Moréri* dit en 1349); — 3. CONRAD, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monastere de Sainte-Claire de Huerden; — 4. CATHERINE, Religieuse à Vrondenberg; — 5. & CUNEGONDE, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Los & de Chiny.

IV. ENGILBERT, II. du nom, Comte DE LA MARCK, mourut en 1328, & avoit épousé *Mathilde*, Dame *d'Aremberg*, fille unique de *Jean*, Seigneur *d'Aremberg*, dont: — 1. ENGILBERT, mort sans enfans mâles de *Richarde de Juliers;* — 2. ADOLPHE, Archevêque de Cologne & Evêque de Munster, Comte DE LA MARCK, marié, en 1332, à *Marguerite de Cleves*, d'où sont descendus les Ducs *de Cleves* & les Comtes *de Nevers;* — 3. autre ENGILBERT, Evêque de Liége & Co-adjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368; — 4. EVRARD, qui suit; — 5. & MADELENE, femme *d'Othon*, Comte *de Cleves*.

V. EVRARD DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur d'Aremberg, mort en 1387, avoit épousé *Marie de Los*, Dame de Lumain & de Neufchâtel en Ardenne, fille unique de *Guillaume*, & de *N... de Limbourg*, Dame de Lumain, dont: — EVRARD, qui suit; — & MARIE, morte sans enfans de son mariage, contracté en 1381, avec *Robert*, IV. du nom, Seigneur *de Florenges*.

VI. EVRARD DE LA MARCK, III. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Neufchâtel, de Lumain, &c. acheta, en 1424, les Seigneuries de Sedan & de Florenville de *Louis*, Seigneur *de Braquemont*, son beau-frere, & fit commencer la forteresse de Sedan en 1446. Il avoit épousé, 1°. en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt. Il épousa, 2°. en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur *de Rochefort* en Ardenne, & d'*Isabelle*, Dame *d'Ogimont*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, Seigneur d'Aisseu en Vimeu, mort sans postérité; — 3. ELISABETH, femme de *Georges de Sain*, Comte de Witgenstein sur le Rhin; & du second lit: — 4. EVRARD, mort sans postérité; — 5. JEAN, Archidiacre de Liége; — 6. & LOUIS, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Aspremont*, morte en 1470, fille de *Gobert d'Aspremont*, Seigneur de Busancy, dont: — (a) EVRARD, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aimeries; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel nommé EVRARD; — (b) PHILIPPE, aussi Seigneur de Rochefort; — (c) LOUIS, Seigneur de Neufchâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont: LOUIS, mort sans enfans de son mariage avec *Elisabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur MAXIMILIEN, avec laquelle il vivoit en 1543; — (d) ENGILBERT, mort sans enfans légitimes; — (e) & LOUISE, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte *de Kunegstein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. JEAN DE LA MARCK, I. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Sedan, d'Aigremont,

gremont, de Neufchâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi Charles VII, fit achever la forteresse de Sedan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit épousé, en 1443, *Agnès de Varnembourg*, fille de *Robert*, dont: — 1. Robert, qui suit; — 2. Evrard, lequel continua la postérité des Comtes *d'Aremberg*, éteinte dans son arriere-petit-fils Robert de la Marck, qui ne laissa qu'une fille Marguerite de la Marck, laquelle porta la terre d'Aremberg dans la Maison de *Ligne*, par son mariage avec *Jean de Ligne*, Baron de Barbançon. Voyez Ligne; — 3. Guillaume, tige des Seigneurs de Lumain, rapportés ci-après; — 4. Adolphe, mort sans enfans de *Marie de Hamal*; — 5. Jean, Chanoine de Liége & Archidiacre de Hainaut; — 6. & Louis, Conseiller de René d'Anjou, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de Robert, son frere, & dans un titre de 1460.

VIII. Robert de la Marck, I. du nom, Seigneur de Sedan, de Florenge, de Jamets, &c. Duc de Bouillon, par donation que lui en fit Guillaume de la Marck, Seigneur de Lumain, son frere puîné, à qui *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & son Chapitre l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi Charles VIII, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit sous sa protection, lui, son fils aîné, leurs terres & maisons, contre Maximilien, I. du nom, Archiduc d'Autriche, ou autres qui leur voudroient faire la guerre, avec promesse de les assister, secourir & favoriser, &c. Il fut tué au siége d'Ivoy en 1489, & avoit épousé, en 1449, *Jeanne de Marley*, dite *du Saulcis*, fille & héritiere de *Colart de Marley*, Chevalier, Seigneur du Saulcis, de Dun, de Jamets & de Florenge, dont: — 1. Robert, qui suit; — 2. Evrard, Evêque de Liége, puis de Chartres, ensuite Archevêque de Valence en Espagne, fait Cardinal par le Pape Léon X, Légat aux Pays-Bas par le Pape Clément VII, mort à Liége le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de son Eglise; — 3. Claude, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, fils aîné de *Philippe*, & de *Catherine de Beauvau*, sa premiere femme; — 4. & Bonne, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur du Moulin, & morte en 1505.

IX. Robert de la Marck, II. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, de Florenge & de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi Charles VIII & Maximilien d'Autriche, I. du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec Evrard, son frere, Evêque de Liége, dans le traité de Cambray du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes noires à la journée de Novare, où il soutint le fort des Suisses, avec beaucoup de courage pour le service de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs *de Florenge* & *de Jamets*, ses fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés blessés dans un fossé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec sa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné sur son cheval & faisant mettre le cadet sur le cheval d'un de ses Gendarmes. En 1518, il se joignit, avec son frere Evrard, dans la ligue offensive & défensive qu'il conclut avec Charles d'Autriche, Roi d'Espagne. Il se repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, sa foi au Roi François I, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur Charles-Quint; mais il fit sa paix avec François I, s'obligea de le servir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par Robert, Seigneur de Florenge, son fils aîné, qui étoit resté attaché au service de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diéte de Worms en 1521; perdit presque toutes ses places; se vit réduit au seul château de Sedan, & ne fut garanti d'une ruine entiere que par la guerre qui se fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, suivant *du Bellay*, en 1536, & avoit épousé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe de Croy*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Meurs*, dont: — 1. Robert, qui suit; — 2. Guillaume, Seigneur de Jamets, lequel se signala à la journée de Novare, & mourut sans enfans, en 1529, de son mariage, contracté, en 1519, avec *Madelene d'Abay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle

étoit veuve de *Georges de La Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & se maria, en troisiemes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Linieres*, Baron d'*Oirvau* en Poitou; — 3. JEAN, Seigneur de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laissant de *Hélene de Bissipat*, un fille nommée: — PHILIPPE DE LA MARCK, femme de *Louis de Dompmartin*, Seigneur de Fontenoy; — 4. ANTOINE, Abbé de Beaulieu en Argonne; — 5. PHILIPPE, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Liége en 1553; — 6. JACQUES, Chevalier de Malte; — 7. PHILIPPE, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur *de Brederode*, en Hollande, Chevalier de la Toison d'or; — 8. & JACQUELINE, Religieuse.

X. ROBERT DE LA MARCK, III. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan & de Florenge, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit *le Maréchal* DE LA MARCK, se trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut blessé; fut fait prisonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluse en Flandres, où il écrivit l'histoire mémorable des choses arrivées en France, Italie & Allemagne, depuis 1503 jusqu'en 1521; recouvra sa liberté quelque tems après; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526; obtint de Sa Majesté, au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Châteauthierry & de Châtillon-sur-Marne; défendit vaillamment la ville de Peronne, assiégée par le Comte *de Nassau*, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536; fut attaqué au mois d'Août de l'année suivante d'une fiévre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit *Belleforest*. Il avoit épousé *Guillemette de Sarbruch*, Comtesse de Braine, Dame de Montagu, de Neufchâtel, de Pontarcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboise*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laissant pour fils unique:

XI. ROBERT DE LA MARCK, IV. du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulevrier, Seigneur de Sedan, Jamets, Florenge, Raucourt, Châteauthierry, Nogent-le-Roi, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ses ordonnances & des cent Suisses de sa Garde en 1543; connu dans sa jeunesse sous le nom de *Seigneur de Florenge*, ou de *jeune Avantureux*. HENRI II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547: il fut envoyé en ambassade en 1550, vers le Pape JULES III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France; fut fait prisonnier le 18 Juillet de l'année suivante, à la prise du Château d'Hesdin; conduit au Château de l'Ecluse & très-maltraité des Espagnols qui lui firent payer 60 mille écus de rançon, par la treve conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poison qui lui avoit été donné avant sa sortie. Il avoit épousé, dans la Chapelle du Louvre à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoise de Brezé*, Comtesse de Maulevrier, Baronne de Mauny & de Serignan, morte en 1574, fille aînée & héritiere de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal & Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, & de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois. Leurs enfans furent: — 1. HENRI-ROBERT qui suit; — 2. CHARLES-ROBERT, rapporté après son frere aîné; — 3. CHRÉTIEN, mort âgé de 5 à 6 ans; — 4. ANTOINETTE, premiere femme de *Henri*, I. du nom, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc *de Monmorency*, Pair, Maréchal, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*; — 5. GUILLEMETTE, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544; — 6. autre GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Roucy, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Savoie*; & 2°. à *Georges*, Comte *de Croisilles*. Elle mourut en 1592; — 7. DIANE, femme 1°. de *Jean-Jacques de Cleves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, second fils de *François de Cleves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME; 2°. de *Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, fils d'*Antoine*, Comte *de Clermont-Tonnerre*, Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise de Poitiers-Saint-Vallier*; & 3°. de *Jean Babou*, Comte de Sa-

gone, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaisiere, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoise de Robertet*; — 8. Françoise, née le 20 Mars 1547, Abbesse d'Avenay en 1585; — 9. & Catherine, Dame de Breval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*, Seigneur de Champvallon, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Cely, & de *Louise de Carre*.

XII. Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au Roi Henri II le Château de Bouillon avec ses dépendances, au-delà de la riviere de Semoy, l'an 1559, pour satisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambresis, par lequel on étoit convenu qu'il seroit rendu à l'Evêque de Liége, sans préjudice des droits & actions du Prince de Sedan; & le Roi, par ses Lettres du 25 Mars suivant, s'obligea à en donner récompense à ce Duc, qui protesta que la remise qu'il faisoit du Château de Bouillon, à la seule priere du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à ses successeurs pour leurs droits sur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favorisa le parti des Religionnaires de France, & il fut privé de la Compagnie des 100 Suisses de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la prison de son pere. Il causa par sa négligence la surprise de la ville de Rouen, se trouva au siége de la Rochelle en 1573, fit son testament le 1 Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre suivant. Il avoit épousé, en 1558, Françoise de Bourbon, fille de Louis, II. du nom, Duc de Montpensier, Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, sa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. Guillaume-Robert, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, né à Sedan le 1 Janvier 1562, qui fit son testament le 27 Décembre 1587, par lequel il institua son héritiere universelle Charlotte, sa sœur, à laquelle il substitua François de Bourbon, Duc de Montpensier, son oncle maternel, & à ce dernier Henri de Bourbon, Prince de Dombes, son fils. Il mourut à Genéve le 1 Janvier 1588, sans avoir été marié; — 2. Jean, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de *Comte* de la Marck, & mourut aussi sans alliance le 5 Octobre 1587; — 3. Henri-Robert, né le 24 Novembre 1571, mort jeune; — 4. & Charlotte de la Marck, Duchesse de Bouillon, Princesse de Sedan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, III. du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut sans enfans, ayant fait son mari héritier de tous ses biens. Voyez Tour d'Auvergne.

XII. Charles-Robert de la Marck, second fils de Robert, IV. du nom, & de *Françoise de Brezé*, Comte de Maulevrier & de Braine, Vicomte de Huissay, Baron de Pontarcy, de Mauny & de Serignan, Chevalier des Ordres, Capitaine des 100 Suisses de la Garde, fut blessé au siége de Rouen en 1562, assista à l'entrée solemnelle du Roi Charles IX dans la ville de Paris en 1571; servit au siége de la Rochelle en 1573, fut fait Chevalier des Ordres, le 31 Décembre 1578, prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de Charlotte de la Marck, sa niéce, mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans, fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, & son cœur déposé aux Célestins de Paris. Il avoit épousé, 1°. *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*; 2°. *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, Dame de Lanquais; & 3°. *Elisabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Chanclos, morte en 1632. Du premier lit il eut: — Françoise, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Comblisy; du second lit: — 2. Henri-Robert, qui suit; — 3. Louis, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, puis premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, & Gouverneur de Caën, mort en 1626, sans enfans légitimes d'*Isabelle Jouvenel des Ursins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur de Pesché, & fille de *Christophe Jouvenel des Ursins*, Baron de Trainel,

Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Luxembourg.* Les enfans naturels qu'il eut d'*Elisabeth Salviati*, sa cousine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille ; — 4. ALEXANDRE, Abbé de Braine & d'Igny ; — 5. ANNE, Comte de Braine, mort sans enfans de son mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, & de *Marie Brulart*, — 6. & CATHERINE, femme de *Jean Fleschard*, Seigneur de Preslin.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, II. du nom, Comte de Braine, Baron de Serignan, dit *le Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des 100 Suisses de la Garde du Roi en survivance de son pere, le 1 Août 1589, après le décès duquel il exerça cette charge, mourut en son Château de Braine près de Soissons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Braine. Il avoit épousé, 1°. *Marguerite d'Autun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanclos, & d'*Isabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Braine ; 2°. *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthelemi de Mons*, Seigneur du Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, & d'*Anne Rodulf*; & 3°. *Françoise de Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la Marzeliere, & fille de *Pierre de Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Gillonne de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, sçavoir : — 1. ROBERT, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois ; — 2. MARIE-CHARLOTTE, premiere femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choisy, fils de *Charles*, & de *Renée de Beauvau du Rivau* ; — 3. HENRIETTE, Religieuse en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monastere de Notre-Dame de Braine où elle est morte ; — 4. & LOUISE DE LA MARCK, mariée, par contrat passé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Eschalart de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, & de *Marie Hurault des Marais* : elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint : — *Henri-Robert Eschalart*, dit *de la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de ses ancêtres du côté maternel. Il épousa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuse de Bouquainville*, fille de *Henri de Saveuse*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madelene Viole*, (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite de Cordes*) & petite-fille de *Louis de Saveuse*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Helin*. De ce mariage sortirent deux filles, sçavoir : — 1. *Louise-Madelene Eschalart de la Marck*, Comtesse de Braine, de Serignan, &c. mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu un fils né en 1704, mort âgé de 9 ans; feu la Princesse *de Lambesc*, & la Comtesse Douairiere *d'Egmond*, vivante en 1775; — 2. & *Françoise-Eschalart de la Marck*, morte le 27 Avril 1726, dans sa 76ᵉ année, veuve de *Pierre*, II. du nom, Comte *de Lannion*, Lieutenant-Général en 1702, mort le 26 Mai 1717, aussi dans sa 76ᵉ année, dont trois fils & deux filles.

*Comtes de LUMAIN.*

VIII. GUILLAUME DE LA MARCK, surnommé le *Sanglier des Ardennes* à cause de sa férocité, (*a*) troisieme fils de JEAN, I. du nom, & d'*Agnès de Varnembourg*, Seigneur de Lumain, de Verpré, d'Aigremont & de Lognes, fut Chambellan du Roi LOUIS XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & les Etats du pays qui lui accorderent en

---

(*a*) Ce fut lui qui tua inhumainement de sa main LOUIS DE BOURBON, Evêque de Liége, & jetta son corps, du haut du Pont, dans la Meuse. Ce malheur arriva dans une sédition qu'il avoit suscitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. Ce LOUIS DE BOURBON fut auteur de la Maison de BOURBON-BUSSET. *Voyez* BUSSET.

récompense des frais & dépenses qu'il avoit faits pour la défense du pays de Liége, une somme considérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liége lui engagerent le Duché de Bouillon, qu'il céda à ROBERT DE LA MARCK, son frere aîné. Il tomba ensuite entre les mains de MAXIMILIEN, Archiduc D'AUTRICHE, qui fit conduire GUILLAUME à Mastricht, où son procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit épousé *Anne d'Arschot*, Dame de Schonhove, fille de *Jean*, & d'*Alix de Dist*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouastre, Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, qui accompagna LOUIS XII à son entrée solemnelle dans la ville de Gênes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des 100 Suisses de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Choeur de l'Eglise de Sainte-Maure près Fontenay en Poitou, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené & de Montbazon, & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Rostrenan, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanson de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont trois filles. —— La premiere, RENÉE DE LA MARCK, morte sans enfans d'*Amé de Sarbruch*, fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboise*, qu'elle avoit épousé le 18 Juin 1520 ; — la seconde, ANNE DE LA MARCK, premiere femme de *Jean*, Sire *de Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Hallwin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à BERTRAND DE BOURBON, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan avant son mariage accompli ; — La troisieme, FRANÇOISE DE LA MARCK, mariée à *Joachim de Hangest*, fils de *Louis*, Seigneur de Montmor, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt. GUILLAUME DE LA MARCK eut encore pour enfans naturels — GUILLAUME, bâtard DE LA MARCK, Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS I en 1534 : il laissa une fille ; —— & FRANÇOISE, bâtarde DE LA MARCK, premiere femme de *François de Villequier*, Seigneur de Clervaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Poitiers au mois de Septembre 1577 ; —— 3. MARGUERITE, femme de *Lancelot*, Seigneur *de Barlemont* ; — 4. & une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur *de Fouquemont* au pays de Liége.

IX. JEAN DE LA MARCK, I. du nom de sa branche, Seigneur de Lumain, fut en concurrence pour l'Evêché de Liége après le décès de LOUIS DE BOURBON, avec *Jean de Hornes*. La préférence qui fut donnée à ce dernier, causa de grands troubles, lesquels furent terminés par le traité de Tongres en 1483. Il eut de son mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur de Runckel, & d'*Anastasie Wicdane* ; —— JEAN, qui suit, —— & GUILLAUME, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Liége.

X. JEAN DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur de Lumain & de Serain, épousa, en 1534, *Marguerite de Wassenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de Leyden, Chevalier de la Toison d'or, & de *Jossine d'Egmond*, dont : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Lumain, qui embrassa le parti des mécontens des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince *de Nassau* ; prit sur les Espagnols, en 1572, la ville de Briel, ce qui causa la rébellion de presque toute la Hollande & d'une grande partie de la Zélande. Il fut défait près de Harlem en 1578, par Don JUAN D'AUTRICHE, se retira à Liége, & y mourut ou de poison, ou de la morsure d'un chien enragé la même année ; — 2. GEORGES, Chevalier de l'Ordre Teutonique ; —— 3. PHILIPPE, qui suit ; —— 4. MARGUERITE, femme de *Charles de Gavre*, Comte de Beaurieu ; —— 5. JOSSINE, Abbesse de Thore ; —— 6. & MADELENE, femme de *Philippe*, Baron *de Beaufort*, en Artois.

XI. PHILIPPE DE LA MARCK, d'abord Ecclésiastique & Chanoine, devenu Seigneur de Lumain après le décès de son frere aîné, mourut le 15 Juin 1613, & avoit épousé *Catherine de Manderscheid*, fille de *Théodoric*, & de *Erique*, Comtesse *de Waldec*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la succession de ses pere & mere en faveur de ses freres. Leurs enfans furent : — 1. ERNEST, qui suit ; — 2. ELISABETH-CATHERINE,

femme de *Pierre-Ernest de Gavre*, Comte de Fresin, Baron d'Inchy; — 3. & Jossine, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte *de Lowenstein* & de Rochefort, septieme fils de *Louis* III, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. Ernest de la Marck, Comte de Lumain & de Manderscheid, Avoué héréditaire de Franchimont; testa le 30 Juillet 1653, mourut en 1654, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Schleiden. Il avoit épousé, 1°. *Sibille de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoise*, Comtesse *du Rhin*, & 2°. le 27 Février 1645, *Catherine-Richarde d'Esche*, inhumée sous un tombeau de marbre que son mari lui fit faire dans l'Eglise paroissiale de Meyschen. Il eut du premier lit: — 1. Jean-Guillaume, Comte de la Marck, mort le 29 Août 1674, sans postérité; & du second: — 2. François-Antoine, qui suit; — 3 Engilbert, mort sans alliance; — 4. Marie-Madelene, mariée, & qui a laissé deux enfans sans postérité; — 5. & Catherine-Françoise, morte Religieuse au Monastere de Sainte-Agathe de Liége.

XIII. François-Antoine de la Marck, Baron de Lumain & de Serain, Comte du Saint-Empire, dit *le Comte* de la Marck, mort à Schavenbourg, le 21 Juin 1680, eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrode*, son épouse, fille de *Jean-Ernest* & de *Catherine de Monscheim*, — 1. Jean-Bertrand-François, né en 1672, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris sans avoir été marié, le 19 Janvier 1697; — 2. Louis-Pierre-Engilbert, qui suit; — 3. Jules-Auguste, dit *le Comte Auguste*, né en 1680, Major-Général de la Cavalerie au service de l'Empereur en 1718, & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a passé depuis au service de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant-Général de ses Armées, & Chevalier de son Ordre de Saint-Hubert. Il est mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. Louis-Pierre de la Marck, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain, Seigneur de Kerpen, de Schavenbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c. dit *le Comte* de la Marck, Avoué héréditaire du Marquisat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Mestre-de-Camp du Régiment de Furstemberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal-de-Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant-Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin suivant; fait Gouverneur de Landrecy le 20 Mai 1737, Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi d'Espagne en 1738, & Grand d'Espagne de la premiere classe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740; est mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoise de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc *de Rohan*, Pair de France, & de *Marie du Bec-Wardes*. Elle est morte le 28 Janvier 1706, laissant: — Louis-Engilbert, qui suit; — & Félicité-Charlotte, née en 1704.

XV. Louis-Engilbert de la Marck, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquisat de Franchimont au pays de Liége, Seigneur, Marquis de Wardes en la Vicomté de Pont-Audemer en Normandie, par succession des Maisons du *Bec* & de *Rohan-Chabot*, Grand d'Espagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé *le Comte* Louis, aujourd'hui Comte de la Marck, *Duc* par Brevet, (du vivant de son pere) Gouverneur de Cambray & du Cambresis, a d'abord été Colonel du Régiment de *la Marck* Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, Grand d'Espagne, par démission en Avril 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1 Mars 1745, & est devenu possesseur de la *Grandesse*, le 7 Novembre 1750, par le décès de son pere. Il a épousé, 1°. le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hiacinthe de Visdelou*, fille & héritiere de *René-François*, Seigneur de Bienassis en Bretagne, appellé *le Comte de Bienassis*, morte le 17 Octobre 1731; & 2°. en Avril 1744, *Marie-Anne-Françoise*, derniere fille du feu Maréchal Duc *de Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu: — Louis-Jules-

Jean-Claude, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734; — & Louise-Marguerite de la Marck, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold de Ligne*, appellé *le Prince de Ligne*, Duc d'Aremberg, Prince d'Empire, Grand d'Espagne, Grand Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, fils de *Léopold de Ligne*, Duc d'Aremberg & d'Arschot aux Pays-Bas, Prince d'Empire. *Voyez* Ligne.

Nous ignorons de quelle Famille est N..., dit *le Chevalier* de la Marck, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maison de la Marck sont : *d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, au lion issant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

Simon de Marconnès, Sieur de Bonfossé, Lieutenant-Général en l'Election de Bayeux, fut annobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611. — Jean de Marconnès fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601. — Jacques de Marconnès, pareillement en la même prébende le 6 Juin 1609. — Simon de Marconnès, aussi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendataire de l'Hôtel Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint Gourgon, mourut le 9 Juin 1647, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de l'Hôtel-Dieu. Il laissa plusieurs freres, neveux & niéces. Ses sœurs furent Susanne & Marie de Marconnès.

Simon de Marconnès, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant sur la paroisse de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & François de Marconnès, Ecuyer, demeurant sur la paroisse de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur noblesse par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. *Notice envoyée.* Les armes : *pallé d'or, & de gueules de six piéces, au chef de sable.*

MARE (la) : Ancienne Noblesse de l'Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666. Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

MAREC : Il y a trois Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, du ressort de Saint-Brieux, & de Lannion, (dont les Sieurs *de Monbarot, de Kerbot*, &c.) a été déclarée *noble d'extraction* au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Mai 1669. Les armes : *d'argent, au lion de gueules couronné d'or, à la fasce de sable sur le tout chargée de trois molettes d'argent.*

La seconde, du ressort de Morlaix, remonte à Guillaume Marec, marié, l'an 1477, à *Anne de la Forest*. Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Mai 1669, sur le rapport de M. *de Lopriac.*

François Marec, Sieur de Kerydec, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, par Arrêt rendu en la même Chambre, le 21 Décembre 1670. Les armes : *d'azur, à deux coutelas d'argent en sautoir, garnis d'or, les pointes en haut.*

La troisieme, dite le Marec, du ressort de Carhaix, a aussi été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669. Elle porte : *d'argent, à dix feuilles de liere de sinople, 4, 3, 2 & 1.*

MARÉCHAL : Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom ; mais sur lesquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire* ; & d'autres, seulement le nom & les armes.

MARÉCHAL (le), du ressort de Hedé, Diocèse de Rennes.

Pierre le Maréchal, Sieur de la Bretonniere, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable arrachées*, 2 & 1. Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARÉCHAL, à Paris.

Henri le Maréchal, Seigneur de Cordet, Secrétaire du Roi, eut de *Jeanne de Ganay*, son épouse — 1. Henri le Maréchal, II. du nom, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit épousé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur-Général du Parlement, & d'*Isabelle Fusée*. Devenue veuve, elle se remaria à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voisins; — 2. Claude le Maréchal, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 25 Janvier 1583 après son frere, & ensuite Conseiller au Parlement de Paris en 1615. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut : — Jeanne le Maréchal, mariée à *Claude le Begue*, Seigneur de Dornou, Conseiller au Présidial de Bourges, dont une fille. Les armes : *d'argent, à deux lions affrontés de sable, supportant un Delta en triangle d'azur.*

MARÉCHAL : Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné. La premiere porte : *d'or, à trois pins de sinople, rangés en fasce fustés de sable, terrassés chacun d'une motte de sinople ; & une étoile d'azur en chef.*

L'autre : *d'azur, à deux tours crenelées, chacune de deux pièces entieres & deux demies d'argent, senestrées & portillées de sable, séparées par une croix d'or alaisée & surmontée d'un croissant d'argent en chef, soutenu d'un autre de même en pointe.*

MARÉCHAL, en Languedoc, porte : *d'azur, à trois coqs, deux en chef se regardant, & un en pointe.*

MARÉCHAL, en Normandie, Election de Conches porte : *d'azur, au lion d'or accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

Guillaume Maréchal, Damoiseau, Seigneur de Cressanges & autres lieux, épousa une femme nommée *Isabelle*, & fit son testament le Lundi d'après la Fête Saint Denis en 1348, par lequel il choisit sa sépulture dans le cimetiere de l'Eglise de Cressanges, auprès de son pere. Il fit plusieurs legs pieux aux Eglises de ses terres, & institua son héritier universel Pierre, son fils, qui suit.

Pierre Maréchal, Damoiseau, épousa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, passé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Messanges*, fille de *Jean*, Damoiseau, & de *Garine*, sa femme. De ce mariage vint :

Guillaume Maréchal, qui épousa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont :

Jean Maréchal, Seigneur des Noix & du Fourchaut, marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchaut*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils testerent conjointement le 3 Mai 1463, & instituerent leurs héritiers universels & exécuteurs testamentaires leurs trois enfans : — Jacques, qui suit ; — Jean & Geoffroi ; celui-ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondais.

Jacques Maréchal, Seigneur des Noix, épousa, par contrat du 12 Août 1449, passé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélene de Saint-Julien*, fille de feu *Hélion de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, sa femme. Ils firent leur testament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils instituerent leur héritier universel — Geoffroi, qui suit, & firent leurs légataires — Antoine, Gabriel, Catherine, Jeanne & Marguerite, leurs autres enfans.

Geoffroi

Geoffroi Maréchal, Seigneur des Noix & du Chastelier, épousa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aigues-Mortes, & de *Perronnelle du Pin*, dont:

Pierre Maréchal, II. du nom, Seigneur des Noix, marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saligny & de Vogon, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut:

Gilbert Maréchal, Ecuyer, Seigneur des Noix, marié, par contrat du 13 Mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Démoret, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

Jean Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, qui épousa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Troliere*, Dame de la Troliere, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Genestines, veuve de *Christophe de Saint-Hilaire*, Ecuyer, Seigneur du Coudreau, & fille de feu *Louis de la Troliere*, Chevalier, Seigneur de Houplin, Capitaine & Lieutenant du Comte *d'Egmond*, au Château de Gand, & Gentilhomme de la bouche de Sa Majesté Catholique, & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint:

Claude Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, qui épousa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny-sur-Cher, & d'*Antoinette de Palas*. Leurs enfans furent: — Jean; — Claude; — Martin, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656; — Edme; & — Louis, qui suit.

Louis Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, &c. épousa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à Moulins, *Charlotte de Chambor*, fille de *Philippe de Chambor*, Ecuyer, Seigneur de Verrieres, & de *Perenelle de Renaud-de-Chaudian*, dont:

Marie Maréchal-de-Franchesse, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, sur ses preuves de noblesse.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux d'azur, bordés d'or & chargés chacun d'une étoile de même.*

MARÉCHAL-*de-la-Bergerie*, en Champagne. Famille noble, dont il est fait mention dans l'Armorial de France, *Registre III*, *Part. II.*

Raimond Maréchal, Ecuyer, épousa *Jeanne de Montormentier*, dont:

Jacques Maréchal, I. du nom, Ecuyer, marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Batiste le Sain*, Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint:

Claude Maréchal, Ecuyer, qui épousa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Cleret*, fille de *René de Cleret*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils:

Pierre Maréchal, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épousa, en 1591, *Quentine Roussat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont sortit:

François Maréchal, qui, comme son pere, fut Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épousa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joysel*, fille d'*Honoré*, Seigneur *de Joysel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coissy, & de Marguerite Maréchal. De ce mariage il eut:

Simon Maréchal, Seigneur d'Hortes en partie, marié, en 1657, à *Marguerite Arminot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvilain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & sa veuve se remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de son premier lit:

Jacques Maréchal, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Vernoi, batisé le 23 Février 1659, marié le 10 Septembre 1690, à *Madelene Perier du Treuil*, fille de *Louis-François Perier du Treuil*, & de *Jeanne Arminot*. Il en eut, entr'autres enfans: — Louis-Charles, qui suit; — & François, rapporté après son aîné.

Louis-Charles Maréchal, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaisseaux, passa depuis en Baviere en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Electeur, & fit toutes

les campagnes de Hongrie. Il épousa, en 1741, *Marie-Elisabeth-Ernestine*, née Comtesse *d'Auffzes*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte de *Metchs*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

François Maréchal, II. du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700, fils puîné de Jacques, & de *Madelene Perier du Treuil*, s'est établi dans l'Isle Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conseiller du Roi, Lieutenant civil & criminel au siége royal de Leogane, & de Procureur du Roi au siége de l'Amirauté de la même ville. Il a épousé, le 21 Août 1729, *Marie-Elisabeth Bigot*, veuve de *Jean-Batiste Glaise*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont:

Jacques-François Maréchal-de-la-Bergerie, Ecuyer, né le 28 Octobre 1730. Nous ignorons s'il est marié.

Les armes: *d'azur, à cinq losanges d'argent, bordées de sable & posées en croix*, 1, 3 & 1.

MARÉCHAL-*de-Bievre*: Famille originaire d'Irlande, qui n'est connue en France que depuis

Georges Maréchal, Irlandois, qui durant les troubles d'Angleterre, sous Charles I, vint demander de l'emploi dans un Régiment étranger au service de France. Cet Officier ayant été blessé à la bataille de Rocroy en 1643, se retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laissant:

Georges Maréchal, II. du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. qui n'eut en naissant d'autre ressource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi Louis XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître-d'Hôtel. Louis XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans son Château de Biévre le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont: — 1. Georges, qui suit; — 2. François, Abbé Commendataire de Bellefontaine, Conseiller au Parlement, mort en 1735; — 3. & N... Maréchal, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, tué au siége de Fribourg en 1713.

Georges Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, &c. né à Paris en 1685, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716, obtint, la même année, un Brevet qui lui conserva les entrées de la Chambre & du Cabinet de Sa Majesté. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747, & avoit épousé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1690. De ce mariage sont issus: — 1. Georges-François, qui suit; — 2. Alexandre-Georges, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord servi dans la Marine, & a depuis été Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il a épousé, en 1766, N... *de Flavigny*, dont une fille; — 3. N... Maréchal, né à Versailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Biévre en 1725; — 4. Denis-François-Georges, rapporté après son frere aîné; — 5. Charles, aussi mentionné après ses deux freres; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. né à Paris le 8 Août 1719, Conseiller du Roi en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mort à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans, avoit épousé, le 2 Décembre 1744, Damoiselle *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'est remariée au Marquis *de Railly*, Capitaine aux Gardes-Françoises, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De son premier lit elle a eu: — Georges-François, qui suit; — & Marie-Louise, née à Paris le 20 Septembre 1746.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, Velizy, &c. est Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie depuis 1766. Nous ignorons s'il est marié.

Denis-François-Georges Maréchal-de-Montecbin, né à Paris le 9 Octobre 1723, quatrieme fils de Georges, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*, a d'abord été Mousquetaire, ensuite Capitaine de Cavalerie, & a épousé, en 1753, Damoiselle

*Marie-Henriette Leleu*, dont sont issus : — ANTOINE-HENRI-GEORGES, né à Soissons en 1754 ; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1757 ; — 3. ANNE-MARIE-ALEXANDRE, née en 1756 ; — 4. & MARGUERITE-ANNE, née en 1759.

CHARLES MARÉCHAL DE FAVREUSE, frere du précédent, né à Paris le 9 Janvier 1720, d'abord Mousquetaire, ensuite Capitaine de Cavalerie, épousa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louise de Ferey-de-Guyonvelle*, dont plusieurs enfans.

Les armes de cette Famille sont : *de sinople, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois rochers de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux licornes. Mémoire envoyé.*

MARÉCHAL, en Bresse. Il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine.

La premiere, celle de MARÉCHAL-LOESE, dont nous parlerons ci-après. La seconde, celle de MARÉCHAL-MONTSIMOND, qui vient de Savoie, dont nous ne connoissons que les armes qui sont : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de deux étoiles en chef, & d'un croissant de même en pointe.* La troisieme, qui est la plus ancienne, est, suivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illustre, & de laquelle étoient les anciens Comtes *de Pembrock* & *de Warvick.*

PIERRE MARÉCHAL, Chevalier, est dit présent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte *de Savoie.* Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Corgenon*, Bailli de Bresse, & de *N... de la Baume.* Il avoit pour oncle PIERRE MARÉCHAL, Chanoine de Lyon, qui testa l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'est pas le premier de cette Famille ; mais on ne peut remonter plus haut faute de *Mémoire.* Le fils de PIERRE MARÉCHAL & d'*Alix de Corgenon* fut

JEAN MARÉCHAL, Chevalier, marié, 1°. avec *Ancelise de Chalamont*, Dame de Meximieux, fille de *Guillaume de Chalamont*, Seigneur de Meximieux ; & 2°. à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Crecia, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Alix d'Uzès*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Laval d'Isere, rapportée ci-après ; — 3. & ANTOINE, mort sans postérité.

PIERRE MARÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Meximieux, mort en 1413, avoit épousé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de Meillonnade, & de *Jeanne de Saint-Trivier*, dont, entr'autres enfans,

HUMBERT ou IMBERT MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montaney, &c. marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille de *Henri*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Crest près Montmeillan, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Georges en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderousse*, de laquelle il eut deux filles, sçavoir : — CATHERINE MARÉCHAL, femme, 1°. de *Pierre*, Seigneur *de Tholigny*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2°. de *Jean de Saint-Simphorien*, Seigneur de Charmousset, fils d'*Almace de Saint-Simphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ; — & FRANÇOISE MARÉCHAL, mariée à *François*, Comte *de Chalant*, fils d'*Iblet*, II. du nom, Seigneur *de Chalant* & de la fille du Seigneur *de Nons* ou *de Nuy*, dans la Vallée d'Aoust ; — 3. ANTOINE MARÉCHAL, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corneyssia*, dont : — (a) GUILLAUME MARÉCHAL, Chevalier ; — (b) HUGUES, Seigneur de Renonas, pere de CLAUDINE MARÉCHAL, Dame de la Tour & de Renonas en 1544 ; — (c) GEORGES, Abbé de Saint-Rambert en Bugey en 1494 ; — (d) CLAUDINE, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour des Pionens ; — 4. LOUIS, Abbé de Saint-Rambert en 1449 ; — 5. ANNE MARÉCHAL, mariée, en 1449, à *Claude*, Seigneur *de Franchelins*, dont : — *François*, Seigneur *de Franchelins*, mort sans enfans ; — *Philippe* ; — *Jeanne*, Religieuse au Berton en Savoie ; — *Antoinette*, femme de *Louis du Molard*, Seigneur de Hautes-Pierres ; — & *Claudine de Franchelins*, femme du Seigneur *de*

*Theyssieu*, en Valromey; — 6. & JEANNE MARÉCHAL, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de Jarnosse.

FRANÇOIS MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux & de Montaney, Capitaine général des fortifications de Bresse, partagea avec ses freres le 29 Janvier 1459. Il épousa *Jeanne de Vissac*, fille d'*Antoine de Vissac*, Seigneur d'Arlent, & de *Marguerite d'Apchon*, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CATHERINE, femme de *Jean*, Comte *de Montbel* & d'Entremont, fils de *Guigues*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & d'*Antoinette de Seyssel*; — 3. & MARGUERITE, mariée, 1°. en 1466, à *Antoine de Merle*, Seigneur de Rebé; & 2°. à *Odo de Chiel*, Seigneur de Cauves en Bugey.

CLAUDE MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux & de Montaney, épousa, en 1484, *Gabrielle de la Cueille*, sœur de *Geoffroi*, Chanoine-Comte de Lyon, & fille de *Jacques*, Seigneur de Lon, & de *Louise de Giac*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Protonotaire du Saint Siége, Chanoine-Comte de Lyon en 1484, mort en 1516; — 3. HUMBERT, Seigneur de Montfort, Régent de la Principauté d'Orange en 1499; — 4 & 5. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes; — 6. ANTOINETTE, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de Saint-André de Briord, fils d'*Amé*, Seigneur *de Viry* en Génevois, & de *Jeanne de Compeys*; — 7. & PHILIBERTE, Prieure de Blye.

FRANÇOIS MARÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Meximieux & de Montaney, Grand-Chambellan de Savoie, Gouverneur de *Philippe de Savoie*, Duc de Nemours, Ambassadeur en Suisse & à Rome en 1511, épousa *Philippe-Françoise de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritiere de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille, & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de Verdun & de Branges. Leur fille unique, — ISABEAU MARÉCHAL, épousa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoy, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils puîné de *Louis*, Comte *de la Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont: — *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la Baronnie de Meximieux à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, son mari. Voyez MEXIMIEUX.

*Seconde Branche. Seigneurs de* LAVAL-D'ISERE.

JACQUES MARÉCHAL, Seigneur de Combefort & de Châtel-sur-Saint-Michel, second fils de JEAN MARÉCHAL, Chevalier, & d'*Aneelise de Chalamont*, Dame de Meximieux, sa premiere femme, mourut en 1397, laissant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épousée en 1360: — JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier, mort en 1423. Il laissa un fils nommé JEAN MARÉCHAL, Chevalier, qui testa le 6 Avril 1476; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. le 22 Janvier 1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy; & 2°. à *Humbert de Clermont*, Seigneur de Sainte-Helene du Lac.

JEAN MARÉCHAL, Seigneur de Combefort & de Châtel-sur-Saint-Michel, testa le 18 Mars 1400, & avoit épousé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud en Savoie. Leurs enfans furent: — JEAN, qui suit; — & JACQUES, Seigneur de Châtel-sur-Saint-Michel, lequel testa le 9 Mars 1454. De lui sont descendus les Seigneurs *de Châtel-sur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la suite.

JEAN MARÉCHAL, III. du nom, Seigneur de Combefort, vivant ès années 1450 & 1455, épousa *Anne de Bonnivard*, dont: — JEAN, mentionné ci-après; — & JACQUES, Seigneur du Parc, de Senozan en Mâconnois, & de Deau en Dombes, marié à *Laurence-Françoise de Luyrieux*, fille de *Hugues de Luyrieux*, Seigneur de la Veliere, & de *Philippe-Hélene de Sassenage*, dont: — FRANÇOISE-MARÉCHAL, Dame du Parc & de la Veliere, femme, en 1550, de *Jean Mitte-de-Miolans*, Seigneur de Chevrieres.

JEAN MARÉCHAL, III. du nom, Seigneur de Combefort, épousa *Urbaine de Duyn*, fille de *James de Duyn*, Baron de Laval-d'Isere, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans seroient tenus de porter le nom & les armes de DUYN qui sont: *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent: —

JEAN, qui suit; — & LOUISE DE DUYN, dite MARÉCHAL, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Musinens, Grand Ecuyer de Savoie.

JEAN DE DUYN, IV. du nom, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Isere, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarentaise, épousa, en 1530, *Françoise de Tavares*, Dame d'honneur de BÉATRIX DE PORTUGAL, Duchesse de Savoie, de la Maison de *Tavares* en Portugal. Il en eut: — 1. JEAN-MARIE, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apostolique; — 3. & CLAUDE, mort sans hoirs.

JEAN-MARIE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Isere, Vicomte de Tarentaise, Seigneur de Combefort, se maria avec *Gasparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean de Cuyne*, Seigneur de Ribaud en Savoie, & d'*Anne de Granges*, dont: — PIERRE, qui suit; — & JEAN-ANTOINE, Capitaine des Carabins des Gardes de CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, mort aux guerres de Maurienne.

PIERRE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Baron de Laval-d'Isere & de Sainte-Hélene de Millieres, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarentaise, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, Lieutenant-Général de son Infanterie, & Chevalier d'honneur de Madame Royale, épousa *Antoinette de Locatel*, Dame de Sainte-Hélene, fille & héritiere de *Jean-Batiste de Locatel*, Baron de Sainte-Hélene de Millieres, & de *Catherine le Roux du Terreau*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. HECTOR, Chevalier de Malte; — 3, 4 & 5. SIGISMOND, PHILIBERT & ANTOINE, dont nous ignorons la destinée.

JEAN-BATISTE DE DUYN, dit MARÉCHAL, Comte de Laval-d'Isere, Vicomte de Tarentaise, Commandeur d'Alenges, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Colonel d'un Régiment de gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, épousa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas d'Ourches*, Seigneur de Biel en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin*. Nous ignorons s'il a eu postérité, faute de *Mémoire*. Voyez sur cette Maison l'histoire de Bresse par *Guichenon*.

Les armes: *d'or, à la bande de gueules, accompagnée en orle de six coquilles de même.*

**MARÉCHAL**, autre Famille de Bresse, non moins ancienne que la précédente.

Elle remonte à ETIENNE MARÉCHAL, Damoiseau, demeurant au Pont de Veyle & vivant en 1384. Il eut de sa femme nommée *Amphelise*: — JEAN, qui suit; — & ANTOINETTE, femme de *Hugues de Saint-Cyr*, Damoiseau.

JEAN MARÉCHAL, Seigneur de Loese & de Belouses, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur *de Loese*, dont, entr'autres enfans:

ETIENNE MARÉCHAL, Seigneur de Loese & de Belouses, marié, 1°. le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Gui de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2°. le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé de Coucy*, Seigneur de Geniffia, & de *Marie de Gingin*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PETREMAN, Seigneur de Belouses, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louise de Beyniers*, sa seconde femme. Il eut pour fille unique — CLAUDINE MARÉCHAL, Dame de Belouses, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grandchamp; — 3. JACQUELINE, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatiere, & de *Guillemette Bolomier*; — 4. & MICHELETTE, morte sans alliance.

JACQUES MARÉCHAL, Seigneur de Loese, épousa, 1°. *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buisadam*. Il mourut en 1509, laissant de ce mariage: — ANNE MARÉCHAL, Dame de Loese, femme de *Jean de Candie*, Seigneur de la Berruyse; — & CLAUDINE, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charus*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Rambes.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

MARÉCHAL : Il y avoit encore à Salins en Franche-Comté une Famille de ce nom, éteinte depuis environ trois siécles, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Ville, *Tome II*, *p.* 80.

MARESCAL : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes sont : *d'or, à trois besans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent.*

MARESCOT. Voici ce que nous apprennent les Mercures de France du mois de Février 1734, *p.* 405, & de Décembre 1740, *p.* 2756.

GILLES-MICHEL DE MARESCOT, Seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal général des Logis de la Cavalerie légere de France, mourut le 8 Mars 1714, laissant d'*Angélique d'Appoigny*, sa femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritiere :

ANGÉLIQUE-CLAUDE DE MARESCOT, Dame de Thoiry, mariée, 1°. avec *Adrien-Claude de Baussan*, son cousin-germain, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique ; 2°. le 26 Janvier 1734, à *Angélique-François de Renouard*, Chevalier, Comte de Villayé & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvrau, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719, & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3°. au Comte *de Vatan*.

GILLES-MICHEL DE MARESCOT avoit pour frere CHARLES-RENÉ DE MARESCOT, Clerc tonsuré du Diocèse de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit résignés à la charge d'une pension. Il est mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, étant né en 1649, & étoit parvenu à ce grand âge sans infirmité. Il jouissoit de 22000 livres de rente sur les anciennes tontines, & a laissé pour son héritiere ANGÉLIQUE-CLAUDE DE MARESCOT, sa niéce.

Les armes : *de gueules, à trois fasces d'argent à un lion léopardé brochant sur le tout, & un chef de même, chargé d'une aigle couronnée de sable.* Cimier, *un léopard, surmonté d'une aigle de sable aussi couronnée.* Ces armes sont les mêmes que portent les MARESCOTTI de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les MARESCOT de France pour leurs parens.

Il y a en Normandie une Famille de MARESCOT qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAREUIL, en Picardie. Famille noble qui remonte à

ADRIEN DE MAREUIL, Seigneur de Belloy, annobli par Lettres de l'an 1594, regiſtrées dans toutes les Cours en 1654. — PIERRE DE MAREUIL, Seigneur de la Ferriere-lès-Amiens, épousa *Marguerite de Squich*, qu'il laissa veuve & mere de — PIERRE DE MAREUIL, Seigneur de Saint-Hubert & de Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ; — & de JEAN DE MAREUIL, Seigneur de Belleville. Nous en ignorons la postérité.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.* Extrait du *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 334.

MARGALET : Famille noble, dont il est parlé dans l'Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *p.* 321, & aussi dans l'Histoire héroïque de cette Province, *Tome II*, *p.* 99.

CLAUDE DE MARGALET, originaire de Saint-Paul de Durance, où sa Famille tenoit depuis long-tems un rang honorable, se retira à Aix, & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conseiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Jurisconsulte, & on a de lui un traité du style de la Cour des Commissions. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonia*, dont : — PIERRE, qui suit ; — & JEAN, qui a fait tige en Auvergne, & duquel sont issus les Seigneurs *de Laval* & *de Vernede*, dans la même Province.

Pierre de Margalet, Seigneur de Saint-Anquile dans le territoire de Beaumont, élu Assesseur d'Aix, & Procureur du pays aux années 1567 & 1575, se maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & ensuite Président à Mortier, de laquelle il eut: — Claude, qui suit; — & Sibille de Margalet, épouse de noble *Louis de Meysoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

Claude de Margalet, II. du nom, Conseiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épousé, 1°. en 1597, *Françoise de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coste, Conseiller au Parlement, & de *Gabrielle de Veteris*; & 2°. *Gasparde de Saqui*. Du premier lit naquirent: — 1. Pierre, qui eut de *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Colobrieres, une fille unique, alliée à *Charles de Saqui*, par sa femme, Seigneur de Colobrieres; — 2. François, qui suit; — 3 & 4. Antoine & Charles, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626; — 5. Marthe, femme de *Jean-Batiste d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes; & du second lit: — 6. Pompée, pere d'une fille, mariée à noble *Pierre de Moustiers*, de la ville de Marseille.

François de Margalet, Conseiller en la Cour des Comptes en 1638, se maria, en 1649, à *Madelene de Segur*, Dame de Luynes, héritiere de l'ancienne Famille de ce nom, & dont étoit issue *Jeanne de Segur*, ayeule du Connétable *de Luynes*. De ce mariage vinrent: — Antoine, qui suit; — & Jean-Antoine, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

Antoine de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, Conseiller en la même Cour après son pere en 1680, épousa *Isabeau de Toron-d'Artignosc*, & en eut: — Antoine, qui suit; — & un autre fils, Chevalier de Malte.

Antoine de Margalet, II. du nom, Seigneur de Luynes, Conseiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la sœur de *Jean-Batiste de Maliverny*, Président à Mortier au Parlement de Provence, dont, entr'autres enfans:

François-Auguste de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, successivement Conseiller & Président en la Cour des Comptes, marié, 1°. à *Claire de Thibaut-Tisaty-de-Sanés*, de laquelle il eut quelques enfans morts en bas-âge; & & 2°. en 1728, à *Susanne de Lombard*, fille de *Gaspard*, Seigneur du Castellet, Président en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Alberias-Saint-Mayme*. De cette alliance sont issus: — 1. Joseph-Constance, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la destinée; — 2. Balthasard-Antoine, mort Chevalier de Malte; — & trois filles, dont l'aînée est mariée dans la Maison d'*Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes: *d'azur, à trois croissans montans d'argent, posés en pal l'un sur l'autre.*

MARGARO, en Bretagne, du ressort de Rennes.

Gilles du Margaro fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit son origine à Guillaume du Margaro, Sieur de Langouhedre, de Couetconnuan, de Pondrech & de la Motte-Moysan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481. Les armes: *d'azur, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARGAT, en Berri. Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Registre II, Part. II.*

François Margat fut nommé, le 25 Mars 1548, par Marguerite de France, Reine de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berri, à l'office de Lieutenant-Général au Siége & ressort de Concressault, dont il obtint des Provisions du Roi Henri II, le 27 Juin 1549.

François de Margat, son arriere-petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Bussede, né en 1633, Lieutenant-Général d'Epée, premier Conseiller au Présidial de Bourges, épousa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont, entr'autres enfans: — Pierre-

FRANÇOIS, qui suit; — & PHILIPPE-EMMANUEL, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bourges.

PIERRE-FRANÇOIS DE MARGAT, Ecuyer, Seigneur de Bussede, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant-Général de Police & Maire de la même Ville, épousa *Marie-Françoise Robert de Pesseliere*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Pesseliere, Châtelain de Jallogne, Seigneur de Chalvoy, de Volpy, &c. Leurs enfans sont: — ROBERT-FRANÇOIS DE MARGAT DE BUSSEDE, Ecuyer, Seigneur de Crecy, dont nous ignorons l'état actuel; — & MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Bonin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes: *de gueules, à un chef d'argent, chargé de trois annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Lisieux. Famille noble qui porte: *d'or, à un écusson de gueules, à l'orle de 9 macles de sable.*

MARGERET: Il est parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de *Février 1738, p. 370.*

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand-Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit épousé *Catherine Picot*, dont:

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit passé 38 ans dans le Régiment des Gardes-Françoises, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enseigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710; Maréchal-de-Camp le 1 Févriet 1719; & se retira du service au mois de Mai 1727, avec une pension de 7000 livres. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thérese Zylof*, de Berg-Saint-Vinox en Flandres, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Stenbourg, & de *Marie de Floris de Boscherol.* De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE MARGERET, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la postérité; — 2. CHARLES-AUGUSTE, destiné à l'état ecclésiastique; — 3. MARIE-ANNE-THÉRESE, alliée avec *N... de Pertiere*, Gentilhomme de la Province du Poitou; — 4. & CLAUDE-ADÉLAÏDE, Religieuse.

Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de trois léopards de sable, langués de gueules.*

MARGUERIE, MARGUERYE ou MARGUERIT. Il y a peu de Familles, qui, sans une illustration considérable, soient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XI[e] siécle, & originaire de Normandie, Diocèse de Bayeux, où elle possédoit plusieurs Fiefs du nom de MARGUERIE. On voit à Estreham, Breteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui sont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de Noblesse faite par *Raimond de Montfaouq*, en 1463, elle fut reconnue *noble d'extraction*, & confirmée par *Gui de Chamillart*, en 1666, suivant des certificats délivrés & signés, le 30 Mai 1730, par M. *de Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, & légalisés, le 27 Février 1731, par M. *d'Argouges*, Lieutenant-Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'Histoire de Normandie par *Masseville*, *Tome II, p. 340*, & les Conquêtes des Normands dans la Pouille, par *du Moulin*, apprennent qu'un Seigneur du nom DE MARGUERIE passa en Calabre avec les fils de *Tancrede de Hauteville.* Suivant des Mémoires domestiques appuyés par l'Histoire, il est auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral MARGARIT, qui depuis ce tems est établie en Catalogne & en Espagne, sous le nom de MARGUERIT DE CARBACHE & D'AGUILAR.

D'AGUILAR. Elle a donné dans BÉRENGER DE MARGUERIT un Capitaine, qui se signala, en 1188, devant la ville de Tyr, assiégée par *Saladin*, Soudan d'Egypte; dans JEAN DE MARGUERIT, un Cardinal, qui florissoit dans le XV^e^ siécle, & qui, avec son frere BERNARD, rendit de grands services à JEAN II, Roi d'Arragon; dans LOUIS DE MARGUERIT, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile; & enfin un Gouverneur de Catalogne, & un Lieutenant-Général des Armées de France dans Don JOSEPH DE MARGUERIT, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVII^e^ siécle. JEAN DE MARGUERIT, Marquis d'Aguilar, un de ses fils, devint chef de cette branche qui subsiste dans sa postérité, & dont les armes sont: *de gueules, à trois marguerites de pré d'argent, au chef de* NAPLES-D'ARRAGON, par grace accordée à cette branche, par les Rois d'Espagne, pour services rendus.

Cette ancienne Noblesse, dont nous avons déja parlé dans notre premiere édition, *Tome V*, a formé deux branches principales divisées en plusieurs rameaux, dont un est établi en Lorraine, sur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, qui s'attacha à *Richard*, II. du nom, Duc *de Normandie*. Il épousa *Marie de Guerente*, & vivoit en 1004. De lui descendoit

RAOUL DE MARGUERIE, Ecuyer, lequel se maria avec *Isabeau de Percy*. Il en eut:

PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, qui épousa *Jeanne de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, Baron de Larchaut. De ce PIERRE descendoit AUBIN, depuis lequel la filiation est suivie.

AUBIN DE MARGUERIE, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs *de Montmorency* & *de Harcourt*, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. L'Historien de la Maison de Harcourt (*la Roque*) en parle, *Tome II, livre X, p.* 941. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut:

GUILLAUME DE MARGUERIE, I. du nom, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Tesson*, fille de *Philippe*, Seigneur de l'Epinay, dont:

GUILLAUME DE MARGUERIE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Cantepie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berolles, &c. qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de *Perrin Bruneville*, une Vavassorie noble, contenant 50 acres de terre assise aux paroisses de Sainte-Honorine, des Pertes & de Trevieres & environs dans la Vicomté de Bayeux, par acte passé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De *Catherine de Malherbe*, son épouse, fille de *Richard*, Seigneur de Varaville, &c. il eut: — MICHEL, qui suit; — & PIERRE, auteur de la seconde branche dite *des Seigneurs de Sorteval*, rapportée en son rang.

*PREMIERE BRANCHE.*

MICHEL DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berolles, &c. épousa *Catherine de Maillard*, fille de *Jean*, dont: — 1. GAUTIER, qui suit; — 2. MICHEL, Seigneur de Hotot, tige des Seigneurs de Forges & de Berolles éteints; — 3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin le vieux; — 4. & JEAN, Seigneur de Notre-Dame des Fossés. Ils sont tous les quatre employés dans la recherche de 1463. De JEAN, rappellé le premier dans celle de 1666, est descendu, par divers degrés, — FRANÇOIS DE MARGUERIE, Ecuyer, employé aussi dans la recherche de 1666, avec son fils nommé — JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, lequel fut pere, — 1°. de JACQUES DE MARGUERIE, Sieur de Livry, tige des Seigneurs de Montfort, établis en Lorraine, rapportés ci-après; — & 2°. de JEAN DE MARGUERIE, dont le fils GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de PIERREPONT, demeuroit à Bayeux, & produisit ses titres en 1666.

La branche des Seigneurs *de Livry* & celle des Seigneurs *de Pierrepont* sont

éteintes. — La branche de *la Motte-d'Airel* a formé celles des Seigneurs *de la Barre* en Bourbonnois, des Seigneurs *de Courbetin* en Picardie, & des Seigneurs *de la Vaudigniere*, que nous ne connoissons point faute de *Mémoire*. Nous sçavons seulement que la branche des Seigneurs *de la Motte-d'Airel* subsiste dans Pierre-Alexis & Jean-Louis-Gabriel de Marguerie, Ecuyers, demeurans à Airel, Diocèse de Bayeux.

Gautier de Marguerie, Seigneur de Tours, d'Estreham, &c. fait Chevalier au second Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel sous Louis XI, fut maintenu dans son *ancienne noblesse*, par *Montfaouq*, Commissaire pour la recherche des Nobles en 1463 : il y est qualifié de *Messire* & de *Chevalier*. Il avoit épousé *Anne le Gallois*, fille de *Robert*, Seigneur de la Variniere, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

Gilles de Marguerie, Chevalier, Seigneur d'Estreham, Colleville, &c. qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Renchy, &c. dont : — Guillaume, qui suit; — & Charles, tige des Seigneurs de Colleville, mentionnés ci-après.

Guillaume de Marguerie, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Estreham, &c. épousa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut : — Jean, qui suit; — & Guillaume, auteur de la branche de Saint-Côme, qui subsistoit, en 1761, dans Jacques-Charles de Marguerie, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

Jean de Marguerie, Chevalier, Seigneur d'Estreham, &c. fut dispensé de l'arriere-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc *d'Estampes*, pour le service de Sa Majesté. Il épousa, en 1567, *Scholastique de la Marre*, dont :

Bernardin de Marguerie, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de son pere une pension de 1000 écus d'or sol, & six chevaux, pour aller servir. D'*Esther le Verrier*, sa femme, fille & unique héritiere de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vassy & autres lieux, il eut : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Henri-Louis, tige des Seigneurs de Neuville, rameau qui subsiste dans Jean-Jacques de Marguerie, demeurant à Moncy, Diocèse de Bayeux; —— 3. N... de Marguerie, dont on ignore le sort; —— 4. & autre Jacques, duquel la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Jacques de Marguerie, Chevalier, Baron de Vassy, Seigneur du Teil, Hupain, Sainte-Honorine, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & de ses Finances, premier Président du même Parlement (*Voyez* ci-devant Marbeuf). De cette alliance vint :

Claude-François de Marguerie, Chevalier, Marquis de Vassy, marié, en 1692, à *Louise le Prevost*. Leurs enfans furent : — Jean-Jacques-François, Officier de Gendarmerie, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort sans enfans; — & Henri-Charles-Antoine, qui suit.

Henri-Charles-Antoine de Marguerie, Chevalier, Marquis de Vassy, Seigneur du Teil, Moncy, &c. a été Enseigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui *Bourgogne*, & s'est marié, en 1727, avec *Louise-Henriette de Monteclair*, fille & unique héritiere de *Louis-François*, Comte de *Monteclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. Nous ignorons s'il a eu postérité faute de *Mémoire*.

Jacques de Marguerie, II. du nom, Chevalier, quatrieme fils de Bernardin & d'*Esther le Verrier*, épousa, le 20 Novembre 1668, *Madelene de Freval*, duquel mariage sortit

Jean-Batiste de Marguerie, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, sa cousine-germaine, dont : — Jean-Jacques-François; — & Jean-Louis-Henri, qui suit.

Jean-Louis-Henri de Marguerie, Chevalier, a épousé *Cécile-Agathe du Chatel*, de laquelle il a pour enfans en 1774, — 1. Jean-Jacques de Marguerie,

qui suit; — 2 & 3. Deux filles Religieuses, l'une aux Dames Hospitalieres à Caen; & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèse de Bayeux.

Jean-Jacques de Marguerie, Chevalier, âgé de 27 ans, sert depuis trois ans dans la Marine, & est Enseigne des Vaisseaux du Roi : il passe pour un des bons Géometres de l'Europe. C'est ce que nous sçavons sur les quatre derniers degrés d'après une *notice envoyée*.

*Seigneurs de* Colleville.

Charles de Marguerie, Ecuyer, second fils de Gilles, Seigneur d'Estreham, de Colleville, &c. & de *Catherine de la Dangie*, épousa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

Gilles de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, marié, en 1549, à *Marie Onfroy*, fille de *Marin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurens-sur-la-Mer, de laquelle il eut :

Paul de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui épousa, en 1587, *Madelene Néel*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Londe, laquelle subsistoit, en 1761, dans la personne de Jacques-François de Marguerie, demeurant à Saint-Domingue; — 3. Bernardin, tige des Seigneurs de Vierville, rapportés ci-après.

Charles de Marguerie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Colleville, épousa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Sicqueville, &c. & de *Susanne de Longueval*, ( d'une Maison alliée à celles de *Vendôme*, de *Montmorency*, d'*Estrées*, &c. ). De ce mariage vint :

Gilles de Marguerie, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaubuisson, & en eut : — René, qui suit; — & Gilles-Hiacinthe, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort sans postérité.

René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, épousa, en 1685, *Catherine de Heron*, dont : — 1. Louis-Claude-René, qui suit; — 2. Gilles-Hiacinthe, Curé de Colleville, & Syndic du Clergé de Bayeux; — 3. & Jacques, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-Claude-René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épousa, en 1722, *Bernardine Castel*, fille de *Thomas*, Marquis de Saint-Pierre, &c. de laquelle il a : — Henri-Claude-René-Bon, qui suit; — & Charles Léonard-Hiacinthe, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie, & Commandant en survivance de la Hougue en Côtentin en 1774.

Henri-Claude-Louis-René-Bon de Marguerie, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine-Général de la Capitainerie des Gardes-Côtes de Barfleur, a épousé, en 1751, *Marie-Madelene de Heron*, Dame de Belloy, Colines, &c. De ce mariage sont issus : — 1. Henri-Bon Marie, né le 20 Septembre 1754; — 2. Joseph-Victor, né le 1 Juillet 1757, inscrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757; — 3. Louis-Charles-Léonard, né le 18 Juillet 1758; — 4. & Bernardine de Marguerie, née le 31 Janvier 1752.

*Seigneurs de* Vierville, &c.

Bernardin de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Houtteville, troisieme fils de Paul, Seigneur de Colleville, & de *Madelene Néel*, épousa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Meherenc*, fille & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaulthier*, dont :

Gilles de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Houtteville, marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à Demoiselle *Marie-Thérese Maillard*, fille de *René Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Leaupartie, & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent : — Gilles-Armand, qui suit; — & François de Marguerie, Cheva-

lier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, sous les ordres de M. *de Laubanie*.

GILLES-ARMAND DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville, & Mauminot, épousa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritiere d'*Edouard Helyes*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marie Lourdel*. De ce mariage est né

GILLES-EDOUARD DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Molley, Formigny, Beaumont, &c. qui a épousé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thérese de Pleurre*, fille & héritiere en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romilly, la Ferté, Villeneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c. Conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie-Thérese Gaillard*, dont : — 1. JEAN-EDOUARD ; — 2. GABRIEL-EDOUARD, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ; — 3. EDOUARD-MARIE, reçu Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie ; — 4. & MARIE-THÉRESE-FRANÇOISE DE MARGUERIE, mariée à *Joseph-Jacques-Henri Morin*, Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs DE VIERVILLE, est d'après un *Mémoire envoyé*.

*Seigneurs de* MONTFORT.

JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Livry, (fils de JEAN, & petit-fils de FRANÇOIS DE MARGUERIE, Ecuyer, employé dans la recherche de 1666) épousa *Jeanne Eury*, dont il eut pour fils aîné

JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroisse de Longray, qui produisit ses titres en 1666. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1617, Damoiselle *Marie Minfant*, fille de *Hector Minfant*, Ecuyer, Sieur de Berolles, & de *Nicolasse Helyes*. Leurs enfans furent : — 1. MARTIN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de la Forge ; — 3. JACQUES, Sieur de Montenoy ; — 4. JOACHIM. Ils furent taxés pour la contribution du ban & arriere-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre suivant.

MARTIN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une attestation de *Michel Suhard*, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. *de Chamillart* de la recherche des usurpateurs de noblesse, & commis à l'examen des titres des Gentilshommes, lui, MARTIN DE MARGUERIE, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainsi que ses prédécesseurs employés dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il paya les contributions faites sur les Gentilshommes hors d'état de servir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août suivant. Il mourut & fut inhumé à Gonneville le 2 Avril 1714. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1659, Damoiselle *Catherine de Cussy*, fille de *Gédéon de Cussy*, Ecuyer, Sieur de Courselle, & de *Jeanne de Varignon*. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ-GUI, qui suit ; — 2. JOACHIM, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ; — 3. & JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une attestation datée du 25 Mai 1716, du Commissaire adjoint de la Noblesse du Bailliage de Caen, & Major-Général des Côtes de Normandie, qui certifie qu'il avoit servi toutes les fois que la Noblesse avoit été convoquée sur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y sujets, d'ancienne noblesse.

RENÉ-GUI DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, suivant son extrait batistaire levé à la paroisse de Saint-Germain d'Estot, le 16 Juin 1715, & légalisé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mousson en Lorraine. Il donna le 20 Septembre 1714, sa procuration passée devant le Notaire Royal de cette ville, à JACQUES DE MARGUERIE, Sieur de Florainville, demeurant en la paroisse de Gonneville sur Merville, Election de Caen, pour, en son nom, renoncer ou accepter les successions de ses pere & mere ; & JOACHIM DE MARGUERIE, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de

Caen, & le même JACQUES ses freres, passerent un acte pardevant *Flaguet* & *Boulin*, Notaires, Gardes-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifierent que ce RENÉ-GUI DE MARGUERIE, résidant à Pont-à-Mousson, étoit leur propre frere, & comme eux issu du mariage de MARTIN DE MARGUERIE, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cussy*, leur pere & mere. Il épousa, par contrat du 4 Novembre 1695, passé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarguemine, Damoiselle *Marguerite Bertholet*, dont :

RENÉ-MATHURIN DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, batisé dans l'Eglise de Sarguemine, selon son extrait batistaire signé *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713, & légalisé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE, des Lettres-Patentes de Conseiller surnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre suivant. Il fut rendu en sa faveur un Arrêt au Conseil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, sur production des piéces justificatives de sa noblesse, & de ses auteurs rapportés en la recherche de 1463, l'a maintenu comme *noble de race*, au droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer ;* & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les priviléges attachés à la noblesse, dont jouissent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'office de Bailli au Marquisat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de pension annuelle du Prince *de Craon*, le 3 Décembre 1751. Il a épousé, par contrat passé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoise Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François Saint-Mihiel*, Avocat au Conseil de S. A. R. Garde du Trésor de ses archives, & de *Thérese Henry*, son épouse. De ce mariage sont issus : — 1. NICOLAS-RENÉ, qui suit ; — 2. CLAUDE-MATHURIN, rapporté après son aîné ; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, né le 2 Mars 1736 ; — 4. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 27 Juillet 1732 ; — 5. & ROSE DE MARGUERIE, née le 6 Décembre 1734.

NICOLAS-RENÉ DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'office de Bailli au siége & Bailliage du Marquisat de Craon, le 21 Janvier 1756, a épousé, par contrat passé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février suivant, Demoiselle *Anne-Rose Albâ*, fille de *Louis-Pierre Alba*, Seigneur de Ravon la haute & basse, ancien Conseiller du Roi, son Lieutenant-Général, ci-devant au Bailliage de Vosges, demeurant audit Mirecourt, & de feu Dame *Anne du Coin*. De ce mariage il a — JOSEPH-RENÉ DE MARGUERIE, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

CLAUDE-MATHURIN DE MARGUERIE, Chevalier, Sieur de Montfort, (second fils de RENÉ-MATHURIN, & de *Jeanne-Françoise Saint-Mihiel*) né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi STANISLAS, le 14 Décembre 1742, Enseigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir servi trois années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, ensuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a servi jusqu'au 10 Janvier 1750, suivant le certificat du Prince *de Beauvau ;* a passé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide-Major au Régiment de Lorraine, & est revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ses services, signé, du 24 Mars même année, par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps ; & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit CLAUDE-MATHURIN DE MARGUERIE, Chevalier, Sieur de Montfort, reside à Senones, sous le titre & qualité de *Conseiller-intime*, *Gouverneur & Grand-Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres-Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par *Louis-Charles-Oton*, Prince *de Salm-Salm*, & du Saint-Empire, &c. Il a épousé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, passé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, Damoiselle *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de *M. Malcuit*, Auditeur Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Cathe-*

rine Boissinel. Leurs enfans sont : — 1. Nicolas, né le 7 Mai 1766 ; — 2. Charles, né le 5 Septembre 1768 ; — 3. Catherine, née le 10 Décembre 1763 ; — 4. & Marie-Jeanne de Marguerie, née le 28 Février 1765.

La filiation suivie de ce rameau ou branche des Marguerie de Montfort a été dressée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

*Seconde Branche, séparée en* 1433, *Seigneurs de* Sorteval, &c.

Pierre de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, second fils de Guillaume, II. du nom, & de *Catherine de Malherbe*, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, partagea ( par acte passé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433, ) avec Michel de Marguerie, Ecuyer, son frere aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Hotieux, Saint-Nicolas des Courtils, Sorteval, Argouges-sous-Molles, Russy, Sainte-Honorine, Breteville, Cantepie en Agrauville & Formigny, Vierville, Estreham, Houtteville, Louviere, Saint-Pierre du Mont, Saint-Laurens-sur-la-Mer, Suratin, Trevieres, Maigneville, Tessy, Dambosquille & Davelle, lesquelles Terres provenoient de la succession de Guillaume, leur pere. Il épousa noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, & en eut : — 1. Pierre de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, reçu opposant & demandeur au Décret de certains héritages sis en la paroisse de Sainte-Honorine, dépendans de son fief, pour arrérages de rentes foncieres & seigneuriales dues par *Alain Francy*, par acte passé devant *Nicolas de Fouloigne* au Siége de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siége le 11 Août 1453 ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. & Jean de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres-Patentes de Charles, Roi de France, données à Saint-Mathurin de Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de Pierre de Marguerie, Ecuyer, son pere, à cause de leurs susdits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant *Jean le Sens*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, Commissaire du Roi en cette partie.

Ces trois freres, Pierre, Jacques & Jean de Marguerie, Ecuyers, partagerent entr'eux, par acte passé devant les Tabellions Royaux de Villers le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine, des Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petieville, Vidouville, &c. provenant tant de la succession dudit feu Pierre de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. que de noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, leurs pere & mere.

Jacques de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Honorine, des Pertes, Rassy, Houtteville, &c. rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ses Terres & Fiefs dépendans du Roi : il en rendit encore un second le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De son mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritiere de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut : — Christophe, qui suit ; — & Philippe, Prêtre & Chapelain de Varaville.

Christophe de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. émancipé par délibération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte passé devant les Tabellions du Siége de Saint-Silvin du Thin, avec *Jean de la Fresnaye*, Ecuyer, Sieur de Breteville-sur-Laise, de différentes piéces de Terres en labour & en pré, & de plusieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Assises de Bayeux le 22 Juin 1546, par *Pierre André*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Miharent*, fils de feu *François de Miharent*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siége, du 4 Septembre 1546. Il avoit épousé *Michelle de Malherbe* ( un autre *Mémoire* dit *Isabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondreville, Arry, Missy, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Caen ), & en eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Jeanne de Marguerie, femme de

*N... de Bures-de-Clinchamps*. C'est ce qui appert d'un acte passé devant *François le Mignon* & *Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvin, le 25 Mars 1564, par JEAN DE MARGUERIE, son frere, avec ledit Sieur *de Bures*, au sujet de son contrat de mariage; — 3. & GRATIANE, mariée, par acte passé devant *Michel Totain* & *Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise le 16 Octobre 1574, à noble homme *Parisy de Baillehache*, Sieur de Longueval.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Sorteval & Fontenay-le-Tesson, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, suivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par *Jean-Thomas de Vezolles*, Enseigne en la Compagnie du Prince *de Ferrare*, & *André de Dampont*, Commissaire ordinaire des Guerres. Il eut commission, le 10 Octobre 1562, de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il est parlé des levées de 400 hommes de guerre Arquebusiers pour le service de Sa Majesté, & pour la sureté & conservation de la ville de Caen, contre les entreprises des Anglois, alors descendus ès villes du Havre & autres places du Gouvernement du Duc *de Bouillon*; desquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut Député, le 10 Octobre 1576, par la Noblesse de la Vicomté de Caen, pour assister aux Etats généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. *de Beuvron*, Député pour la Noblesse du Bailliage, pour faire en sa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles, & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéissance, ce qui se prouve par une Lettre du Roi HENRI IV, du 29 Septembre 1589, qui se conserve dans la Famille; & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de sa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ses causes aux Requêtes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par Sa Majesté, le 10 Novembre 1624. Il avoit épousé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent: — NICOLAS, qui suit; — & JEAN, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui subsiste dans la personne de — JEAN-LOUIS DE MARGUERIE, lequel a deux fils, — JEAN-FRANÇOIS, Chanoine de Bayeux; — & JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, [illegible]ié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

NICOLAS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, étoit Enseigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte *de Thorigny*, lorsqu'il fut déchargé, par le Roi HENRI IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par JEAN DE MARGUERIE, son pere. Les Lettres de ce Prince furent enthérinées le 25 Décembre 1591, & en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut assassiné, en 1593, par *Antoine Viard*, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requête de JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Cambremey, le 15 Décembre 1597. NICOLAS DE MARGUERIE avoit épousé, par contrat passé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, insinué le 11 Mars 1585, *Madelene le Fournier*, fille & héritiere de *Pierre le Fournier*, Ecuyer, Sieur des Aunés, & de *Guillelmine de Nossy*, celle-ci veuve de noble *Philippe le Berenger*. *Madelene le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ses enfans mineurs, sçavoir: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ROBERT, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & MARIE, femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conseiller du Roi, laquelle partagea avec ses freres le 23 Mars 1630.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Roullet*, fille de *N... le Blanc*, Seigneur du Roullet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt-Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa postérité s'est éteinte dans trois freres, morts sans enfans. L'aîné étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

ROBERT DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Bacley & de Sorteval, second fils de NICOLAS, & de *Madelene le Fournier*, fit un accord le 13

Septembre 1622, avec *François de Beaurepair*, Ecuyer, Seigneur de Louvaigné & des Aunés, pour terminer un procès mû ou à mouvoir au sujet de la succession de NICOLAS, son pere. Il servit sous les ordres du Duc *de Longueville*, suivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630; & par un ordre qu'il reçut du Seigneur *de Matignon*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général en Normandie, le 1 Octobre 1636, on voit qu'il étoit chef de Brigade, & qu'il eut un congé du Duc *de Longueville*, pour aller vaquer à ses affaires particulieres, le 29 Novembre suivant. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot* & *Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise, *Catherine Mallard*, dont:

FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui servit, en qualité de Capitaine d'Infanterie, pendant 25 ans, & épousa, en 1672, noble Demoiselle *Claude d'Anfray*, fille de *Claude d'Anfray*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut:

CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui servit aussi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie, & ensuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épousa, en 1704, Demoiselle *Françoise le Normand*, de laquelle est issu

FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL DE MARGUERIE, Chevalier, qui a servi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il est breveté de Capitaine de Cavalerie, & décoré de la Croix de Saint-Louis. De son mariage contracté en 1754, avec *Anne-Louise-Gabrielle Bosquillon de Bouchoir*, il a: — LAURENT-GABRIEL DE MARGUERIE, né en 1754, éleve dans le Corps Royal du Génie; — & CLAUDE-FRANÇOIS-GABRIEL, dit *le Chevalier* DE MARGUERIE, né en 1760.

Il y a M. DE MARGUERIE, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc D'ORLÉANS, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon, son frere, qui sont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être descendus de ROBERT, par un FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon: apparemment que ce FRANÇOIS est frere de CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-dessus, mais c'est ce que nous ne pouvons affirmer.

La filiation directe de PIERRE DE MARGUERIE, auteur de cette branche de Sorteval, dressée sur les titres, nous a seulement été fournie.

Les armes: *d'azur, à trois marguerites de pré d'argent, 2 & 1.* Devise, CHERCHE QUI N'A.

* MARGUERIT: Famille de Normandie, différente de la précédente, & qui a formé aussi plusieurs branches.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1731, registrées à Rouen le 17 & le 18 Juin suivant, les terres de Maizieres, Guibray & Versainville, &c. furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Marguerit*, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT-DE-VERSAINVILLE, Président honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de Guibray & de Versainville. Nous allons répeter ici ce que nous avons dit sur cette Famille dans le *Tome V, p. 509*, de notre premiere édition.

*Seigneurs d'ERAN, &c.*

PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemesnil, de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André de Briouze, de la Motte-sous-Rouvres, & de la Cour du Hou, qualifié *noble homme* dans plusieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buisson*, son épouse, il eut:

CHARLES DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c. marié à *Marguerite de la Rue*, dont, entr'autres enfans;

JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Sieur du Bu, de Guibray, de Soignolles, de Sacy, &c. Avocat-Général au Parlement de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 28 Juin 1629, par Ordonnance de M. *de Roissy*. Il épousa, 1°. en 1583, *Michelle*

*Michelle Amzeray*, fille de *François Amzeray*, Ecuyer, Sieur de Boisnormand & de Savené, Président au Parlement de Rouen; & 2°. *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur *des Rotours*, & de *Nicole de Vassy*. Il eut du premier lit: — 1. FRANÇOIS, qui suit; & du second; — 2. JACQUES, auteur des Seigneurs de Rouvres & des Mallesvilles, éteints dans JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur des Mallesvilles, de Soignolles, des Fosses & de Quesnay, qui n'a eu que deux filles de *Louise de Negrier*, sa femme; — 3. & GUILLAUME, tige des Seigneurs de Guibray & de Versainville, rapportés ci-après.

FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur, Patron de Soignolles, du Bu, d'Eran, de Saint-Pavin, &c. mort en 1636, avoit épousé, en 1610, *Françoise de Vauquelin*, dont neuf enfans, sçavoir: — 1. BRIX ou BRICE, qui suit; — 2. NICOLAS, chef des Seigneurs de Saint-Pavin, qui subsistent dans — FRANÇOIS-PHILIPPE-FERDINAND DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin, & Patron honoraire de Saint-Pierre de Fourneaux, né le 4 Mai 1705, marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort; — 3. N... DE MARGUERIT, duquel on ignore le sort; — 4. PHILIPPE, tige des Seigneurs d'Aizy & du Fresne, rapportés ci-après; — 5. GUILLAUME, auteur des Seigneurs d'Eran & de Livet, dont nous parlerons en leur rang; — 6. N... DE MARGUERIT, duquel on ignore aussi la destinée; — & trois filles.

BRIX ou BRICE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du Bu & autres lieux, a eu pour petit-fils:

VICTOR-CONSTANTIN DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur du Bu & de Cerceaux, marié avec *N... de Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

*Seigneurs d'AIZY & du FRESNE.*

PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur du Bu, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Françoise de Vauquelin*, épousa, en 1653, *Marie Baudouin*, fille & unique héritiere de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aizy près Falaise. Il en eut:

GUI DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Fresne, près Conches, marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint:

GUI-PHILIPPE-AUGUSTE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Fresne, né le 31 Mai 1693, qui épousa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu: — 1. GUI-PHILIPPE-AUGUSTE, batisé le 25 Décembre 1715, lequel a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie; — 2. GUI, mort jeune; — 3. CHARLES-ANDRÉ, batisé le 1 Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761; — 4 & 5. MARIE-CATHERINE & THÉRESE-GUYONNE DE MARGUERIT, mortes.

*Seigneurs d'ERAN & de LIVET.*

GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, cinquieme fils de FRANÇOIS DE MARGUERIT, & de *Françoise de Vauquelin*, fut Major du Régiment de la Meilleraye, & épousa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet.

BRIX ou BRICE DE MARGUERIT, leur fils, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Rose Viart d'Ingreville*, son épouse:

CHARLES-ANTOINE-BRICE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, marié avec *Françoise de la Perelle*, dont: — LOUIS-BRICE-FRANÇOIS, qui suit; — & FRANÇOIS DE MARGUERIT; Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

LOUIS-BRICE-FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761, Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. On ignore s'il est marié & s'il a postérité, faute de *Mémoire*.

*Seigneurs de* GUIBRAY *& de* VERSAINVILLE.

GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Sacy, de Saint-Pierre, du Bu & de Traits-la-Champagne, second fils de JEAN DE MARGUERIT, Seigneur du Bu, & de *Marie des Rotours*, sa seconde femme, fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit ensuite le parti de la robe. Il fut déclaré *noble de race* par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1 Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroisse de Saint-Gervais de Falaise, au Chapitre des Nobles. De son mariage, accordé en 1629, avec *Charlotte de Vigneral*, vint, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Versainville, &c. reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1654, mort Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1672, *Madelene Thomson*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c. de laquelle il ne laissa qu'un fils, nommé

FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu sous le nom de *Marquis de Versainville*. Il fut reçu en 1711, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & étoit Président honoraire lorsqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conseiller honoraire au Parlement. Ce fut en sa faveur que Sa Majesté unit, en 1731, pour lui & ses hoirs mâles, lesdites Terres & Seigneuries de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits, &c. qu'elle érigea en *Marquisat*, sous le nom de *Marguerit*. Il épousa, 1°. le 9 Avril 1707, *Marie-Anne-Madelene Huet de Grainville*, fille & unique héritiere d'*Abraham Huet*, Seigneur de Grainville; & 2°. le 5 Mars 1730, *Marie-Thérese de Chaumont*, fille d'*Antoine de Chaumont*, Marquis de la Galaisiere, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonge, de la Magdelaine, de Mareil, &c. De cette seconde alliance sont issus: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. FERDINAND-MARC-ANTOINE-JOSEPH, né le 13 Mars 1739, mort en 1742; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE DE MARGUERIT DE GUIBRAY, né le 25 Mars 1741; — 4. MARIE-ISABELLE DE MARGUERIT DE VERSAINVILLE, née le 2 Mars 1731; — 5. & APOLLINE-THÉRESE DE MARGUERIT DE MAIZIERES, née le 28 Septembre 1745.

ANTOINE DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, &c. né le 18 Septembre 1735, d'abord Enseigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules, posées 2 & 1.*

* MARGUERITTES: Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèse & Recette de Nismes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, composée des Terres de *Marguerittes*, *Rocquecourbe*, *Lagarne* & *Couloures*, qui a autrefois appartenu à MM. *de Ventadour*, d'où elle a passé dans la Famille de *Teissier*. Voyez ce mot.

Le Roi HENRI II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de MARGUERITTES, deux foires par an, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant lesquels les villages de Lagarne & de Couloures, furent entierement réduits en cendre, elles furent renouvellées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de *Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe Teissier*, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres-Patentes de surannation sur le rétablissement desdites foires dans cette Ville & Baronnie. Ces Lettres, données à Versailles le 26 Mars 1766, ont été enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nismes le 6 Juillet de la même année.

MARHALAC, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille *noble d'extraction*,

reconnue telle par Arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. *de Larlan*. Elle porte pour armes : *d'or, à trois pots à eau* ou *orceuls* (qui sont *des aiguieres*), *de gueules 2 & 1*.

MARICOURT, en Beauce. Suivant une Notice de feu *Piganiol de la Force*, cette ancienne Noblesse est éteinte.

THIBAUD DE MARICOURT, Seigneur dudit lieu, &c. épousa *Robine de Trie*, septieme fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Moncy-le-Châtel, & de *Catherine de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, son beau-frere, des Terres de Moncy-le-Châtel, Serifontaine, Loges, le Deuille & Tachainville en Beauce, & écartela ses armes de celle de *Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laissant de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUI, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509 ; — 3. PIERRE, nommé dans un partage avec ses freres, & mort sans hoirs en 1515 ; — 4. JEANNE, femme d'*Hector de Mauvoisin* ; — 5. PERRETTE, mariée, le 4 Février 1483, à *Gui de Marchez*, Seigneur de Vigny près de Dreux ; — 6. PHILIPPE, alliée avec *Richard de Hellenviller*, Seigneur de Feuguerolles en Normandie ; — 7. & FRANÇOISE, femme du Seigneur *de Montallé*.

JEAN DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboise, Monceaux, Serifontaine, Loges, le Deuille & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalêtriers dans Harfleur, épousa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laissant : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, rapporté après son frere ; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint Siége Apostolique, & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais ; — 4. GUYON, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528 ; — 5. MARGUERITE, mariée, 1°. avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Esneval ; & 2°. en 1522, à *Jacques de Hellenviller*, Baron de la Ferté-Fresnel & des Planches ; — 6. ANTOINETTE, alliée, 1°. en 1526, avec *Antoine de Hennin*, Seigneur de Cuvillers ; & 2°. en 1534, à *Jean d'Olheim*, Chevalier ; — 7. & MARIE, Religieuse à Poissy.

LOUIS DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, &c. fut envoyé par le Roi LOUIS XII, à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec ses freres & sœurs en 1528. Il mourut sans postérité en 1531, de son mariage, contracté du vivant de son pere, avec *Antoinette de Mailly*.

JEAN DE MARICOURT, son frere, lui succéda dans tous ses biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, son premier Echanson, & épousa, en 1533, *Renée du Quenel*, Gouvernante des enfans du Roi HENRI II, & fille de *Pierre du Quenel*, Seigneur d'Aupigny, & d'*Hélene de Garencieres*. Elle laissa à son mari, qui mourut en 1583 : — 1. AIMERY, décédé sans hoirs en 1548 ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. JEAN, Seigneur de Loges, tué à l'assaut de Rouen le 15 Novembre 1562 ; — 4. JEAN, dit *le Jeune*, mort aussi sans avoir été marié en 1569 ; — 5. FRANÇOISE, femme de *Charles de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, fils d'*Antoine*, Sénéchal de Toulouse, & de *Catherine de Barbazan* ; — 6. & CLAUDE DE MARICOURT, mariée, 1°. à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches ; & 2°. à *Joachim de Bellengreville*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prévôt de France.

FRANÇOIS DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, le Deuille & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, premier Maître-d'Hôtel de M. le Dauphin, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, épousa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluye, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*, dont : — 1. CHARLES, tué en duel par le Baron *de Gerzay*, en 1585 ; — 2. FLORIMOND, mort Page de la Chambre la même année ; — 3. HENRI, décédé au retour du siége de Paris, en 1590 ; — 4. RENÉ, qui suit ; — 5. JEANNE, femme de *Jacques de Mansel*, Seigneur de Saint-Léger, morte sans enfans en 1597 ; — 6. JACQUELINE, mariée

à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu & de Saint-Pair, fils de *Guillaume*, & de *Lucque de Recusson*; — 7. & Anne, morte fille en 1594.

René de Maricourt, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboise, Monceaux, Loges, Pannes & Dussey, le dernier du nom, des armes de *Trie* & de Maricourt, épousa *Louise de Combaut*, Dame d'Arcies-sur-Aube en Champagne, fille & héritiere de *Robert de Combaut*, Chevalier des Ordres du Roi, son premier Maître-d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcies, & de *Louise de la Beraudiere*. Elle mourut en 1632, sans enfans; & son mari, qui resta veuf, laissa pour héritiers, après sa mort, les enfans du Seigneur *de Preteval*, & de Jacqueline de Maricourt, son épouse, dans la Maison desquels celles de *Trie* & de Maricourt sont éteintes.

Maricourt portoit pour armes: *coupé d'argent sur azur, à trois merlettes de l'un en l'autre*, & écarteloit de *Trie*. Voyez ce mot.

MARIDAT: Famille de Robe, dont étoit

Pierre Maridat, Seigneur de Servieres, Conseiller au Grand-Conseil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroisse de Saint-Paul à Paris. Il avoit épousé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laissant:

Jean-Pierre Maridat, Conseiller au Parlement de Metz. Les armes: *d'azur: à la croix d'argent.*

MARIDOR. Voici ce que nous apprend le *Mercure de Novembre* 1755, *p.* 231, sur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans.

Jacques de Maridor, vivant au commencement du XVe siécle, fut Seigneur des terres des Epinays & de la Fressonniere, du chef de sa femme *Françoise Bocquet*, dont:

Jacques de Maridor, II. du nom, Seigneur de la Fressonniere, qui eut de sa femme, qu'on ne connoît point:

Jacques de Maridor, III. du nom, Seigneur de la Fressonniere, allié avec *Laurette de Coainon*, Dame de Saint-Ouen, fille du Seigneur *de la Roche-Coainon*. De ce mariage sortit:

Jean de Maridor, Seigneur de la Fressonniere, de Saint-Ouen & de Château-Sénéchal, marié, en 1510, à *Marguerite de Maulay*, Dame de Betesin en Anjou, & de Lartuzier, fille unique de *Foulques de Maulay*. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Hercule, rapporté après son aîné; — 3. & Jacqueline, mariée à *Gui d'Assé*, Seigneur de Montfaucon & de Lespinay.

Guillaume de Maridor, Seigneur Châtelain de Vaux, épousa *Renée de Mauny*, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc d'*Alençon*, & de *Françoise de Beaumanoir*, dont: — 1. Olivier, qui suit; —— 2. Radegonde, mariée à *Louis de Fresneau*, Seigneur d'Aviré & de Créance; — 3. & Madelene, mariée, en 1561, à *Joachim de Caradreux*, Vicomte de Neuville, Sire de Chastenay.

Olivier de Maridor, Seigneur de la Fressonniere & de Vaux, épousa, en 1552, *Anne Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, sœur du Maréchal *de Matignon*, & fille de *Jacques*, Comte de Matignon, & de *Françoise de Silly*. De cette alliance il n'eut que trois filles, sçavoir: — 1. Françoise de Maridor, Dame de la Fressonniere, mariée, 1°. à *Jean de Couesme*, Baron de Lucé-Bonnestable, duquel elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Charles de Chambes*, Comte de Montsoreau, Marquis d'Avoir; — 2. Anne de Maridor, femme d'*Antoine de Longueval*, Seigneur de Haraucourt; — 3. & Philippe de Maridor, alliée à *Yves de Liscouet*, Seigneur dudit lieu & du Bois de la Roche.

*Seigneurs de Saint-Ouen, &c.*

Hercule de Maridor, second fils de Jean, & de *Marguerite de Maulay*;

fut Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, du Breuil, de Mesangé & des Garnisons, du chef de sa femme, *Guillemine de Mauny*, qu'il avoit épousée le 2 Février 1532. Elle étoit niéce de *Renée de Mauny*, femme de son frere, & fille de *François de Mauny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

JEAN DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, &c. marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Fillon*, Dame de Grossé, fille d'*Urbain*, Seigneur de Sacy, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont : — DAVID, qui suit ; — & JEAN, Seigneur du Bourg-le-Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, & Conseiller d'Etat, mort sans enfans de ses deux femmes *Hélene le Grand* & *Barbe de Saint-Denis*.

DAVID DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épousé, le 20 Juin 1583, *Germaine de Riant*, fille de *Gilles de Riant*, Président au Parlement de Paris, & de *Madelene Fernel*, dont :

GILLES DE MARIDOR, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui se maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoise de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. & de *Louise de Lude*. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. POMPÉE, qui a laissé postérité ; — 3. & MARIE, femme de *Charles des Guets*, Seigneur de la Pinardiere.

LOUIS DE MARIDOR, Seigneur Châtelain de Saint-Ouen, du Bourg-le-Roi, &c. épousa, en 1663, *Susanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur *de Crocelay*, en Bretagne, & d'*Anne Pitaud*. Il en eut :

LOUIS-CHARLES DE MARIDOR, Seigneur du Bourg-le-Roi, marié, 1°. sans enfans à *N... de Riant* ; & 2°. en 1703, à *Elisabeth-Louise-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles-François de Perrochel*, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie-Françoise de Fontenay*, dont :

CHARLES-LOUIS-AUGUSTE, Comte DE MARIDOR, Grand-Sénéchal de la Province du Maine, marié à *Julie-Hortense Colbert de Linieres*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linieres, & de *Marie-Louise du Bouchet de Sourches*. De cette alliance sont issus : — 1. CHARLES DE MARIDOR, mort le 11 Avril 1753 à Paris ; — 2. LOUISE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte âgée de 12 ans, & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748 ; — 3. & LOUISE-JULIE-SILVIE DE MARIDOR, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, dont elle a été la seconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or.*

MARIE : Il y a trois Familles de ce nom en Normandie, deux de l'Election d'Avranches, la troisieme de l'Election d'Argentan ; & la quatrieme en Bretagne.

La premiere, de Normandie, porte : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux filets d'azur, à l'orle de six tablettes d'argent, au lambel d'or brochant sur le tout.*

La seconde a pour armes : *d'argent, à trois mains de gueules, une dextre & senestre en chef, & une dextre en pointe.*

La troisieme, dont les Seigneurs *de Noirville*, porte : *d'argent, à trois trefles de gueules, 2 & 1.*

Quant à la Famille de MARIE en Bretagne, elle remonte à THOMAS MARIE, vivant en 1420, dont le fils, JEAN MARIE, Seigneur de la Higourdais, épousa, en Décembre 1465, *Isabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. *Deniau*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* JOSEPH MARIE, Seigneur de la Higourdais, & son fils aîné JULIEN MARIE, en la qualité de *Chevalier*, provenu de son mariage contracté en Janvier 1668, avec *Judith de Talhoet-de-Kerayeon*.

Les armes : *d'argent, à trois coquilles de sable*, 2 & 1. Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARIÉ, dans la même Province, du ressort de Nantes.

René le Marié, Seigneur de la Garnison, Maître des Comptes de Nantes, fils de Guillaume le Marié, Seigneur de la Garnison, fut maintenu, avec son pere, dans sa noblesse, conformément au privilége de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Les armes : *d'azur, à la levrette rampante d'argent, accompagnée de trois besans d'or*, 2 & 1.

* MARIGNANE, en Provence. Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maison *des Baux*, vendue par *Guillaume des Baux*, fils naturel de *Raimond*, à Yolande d'Arragon, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthelemi Valory*, son Maître-d'Hôtel.

*Louis Valory*, son fils, la vendit au Comte *de Provence*, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Cossa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils *René* mourut en 1506 sans postérité. En 1515, *Jean-Batiste Couet* ou *Covet*, Conseiller du Roi & Garde de Sceaux de Provence, d'une Famille originaire de Bourg-en-Bresse & établie en Provence depuis ce tems, acquit cette terre de Marignane, érigée en *Marquisat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de son petit-fils *Jean-Batiste Couet*, Gouverneur de Bouc, & héritier des Isles d'or. *Voyez* Couet, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* MARIGNO : Terre en Franche-Comté, unie à celles de *la Boissiere* & de *la Combe*, & érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregistrées à Besançon & à Dole, en faveur & pour récompense des services d'*Aimé-François de Balay*, ancien-Lieutenant du Régiment de Villequier, issu d'une ancienne Noblesse du Réthelois, lequel a été admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrairie de Saint-Georges. Deux de ses sœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. L'Abbé *de Longueville* a donné une Généalogie de cette Maison, imprimée en 1730, inserée dans *Moréri*. Voyez Balay, *Tome I* de ce Dictionnaire.

* MARIGNY, il y a plusieurs Terres seigneuriales de ce nom. Celle qui est en Champagne, Diocèse de Troyes, a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poisson de Vandieres*, frere unique de feu la Marquise *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi.

* MARIGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre qui n'a qu'un seul Seigneur, dont le Fief releve du Roi par un demi-fief de *Haubert*. Cette Seigneurie a appartenu anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

Reginal de Marigny, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du consentement de Guillaume, son fils, à l'Abbaye de Longues qui en est tout proche, vers l'an 1170, la moitié du Patronage de l'Eglise de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par *Alverède de Soligny*, pour le salut de *Jeanne*, sa femme, du consentement de *Raoul*, Seigneur *d'Argouges*, son gendre.

Guillaume de Marigny, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre sur son fief.

ENGUERRAND, Seigneur DE MARIGNY, approuva cette donation de son pere par Charte de l'an 1223.

GEOFFROI DE MARIGNY, Ecuyer, Seigneur de Marigny, vendit la dîme qu'il possédoit dans cette paroisse, aux Religieux de Longues, pour la somme de 300 livres tournois, qu'il leur remit ensuite pour la fondation de plusieurs *obits*. La vente de cette dîme fut approuvée au mois de Juin 1275, par *Odon de Lorris*, Evêque de Bayeux.

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY, fut acquise par *Pierre Philippe*, Ecuyer, pere de — *Louis Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, qui, par sa femme, *Jeanne Halley*, sœur du célebre *Pierre Halley*, Restaurateur de l'Ecole du Droit canonique à Paris, fut pere de — *Jean-Batiste Philippe de Graville*, Abbé Commendataire de Puy-Ferrand, Chanoine & Chancelier de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, Vicaire-Général de ce Diocèse, mort en 1749, & de — *Pierre Philippe*, Seigneur de Marigny, décédé en 1760, laissant plusieurs enfans, dont l'aîné — *Pierre-Louis Philippe*, est Seigneur de Marigny.

* MARIGNY : Autre Terre qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison de *Châtillon*-sur-Marne.

Ce fut *Jacques de Châtillon*, puîné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. — *Jacques de Châtillon*, son petit-fils, Seigneur de Marigny, qui se trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épousé, en 1549, *Françoise de Renty*, dont : — *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Marigny, mort en 1612, pere de — *François de Châtillon*, qui n'a laissé que — *Madelene de Châtillon*, Dame de Marigny, morte en 1683. Elle avoit épousé, en 1628, *Christophe de Conflans*, Comte de Vezilly, dont : — *Louise-Catherine de Conflans*, mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur *de Proisy*, Marquis de Morfontaines. Elle fut mere de — *Louise de Proisy*, qui a porté la Terre de *Marigny* à son mari *Joseph-Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromesnil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745, pere du Comte *de Dromesnil*, marié à *N... de Boullongne*, dont un fils; & de la défunte Marquise *de Genlis*, du nom de *Brulart*. Voyez HALLENCOURT.

MARIGO, en Bretagne, ressort de Châteaulin & de Ploermel. Ancienne Noblesse qui remonte à

EON MARIGO, mentionné dans la Réformation de 1428. Ceux de ce nom par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'or, au 2 & 3 d'or à trois rencontres de cerf 2 & 1.*

MARILLAC : Ancienne Famille d'Auvergne, illustrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

I. PIERRE DE MARILLAC, Capitaine-Châtelain de Lastic en Auvergne. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut : — GUILLAUME, qui suit; — & JULIEN, Conseiller du Duc DE BOURBON, son Procureur-Général ès Comtés de Clermont, & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Saint-Genest, de la Motte-Hermant & de Ricon, Secrétaire du Duc DE BOURBON, Trésorier de Montpensier en 1506, Capitaine-Châtelain de Lastic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, commis par la mere de FRANÇOIS I, en 1527, pour visiter les comptes de la Maison de BOURBON, épousa *Marguerite Genest*, fille de *Bertrand Genest*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent : — 1. GILBERT, Baron de Porsac, Seigneur de Saint-Genest, Secrétaire du Connétable de Bourbon, qui de *Perronelle Fillol*, son épouse, ne laissa qu'une fille, nommée — PERRONELLE DE MARILLAC, mariée à *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, premier Maître-d'Hôtel

du Duc d'*Anjou*, Bailli de Montpensier & Gouverneur d'Aigue-Perse ; — 2. Jean, Avocat, mort sans alliance ; — 3. Gabriel, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, sans enfans de son mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & de *Geneviéve Brinon* ; — 4. Charles, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où son sçavoir & son éloquence lui acquirent l'estime du Roi François I. Il suivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Forêt*, son cousin, dans son Ambassade à Constantinople, auquel il succéda & y resta quatre ans. A son retour, il fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1538 ; où pendant son séjour il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à son retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal *de Cossé*, en son Ambassade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation, fut nommé Evêque de Vannes en Bretagne en 1551 ; en 1555 fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Espagne, de la paix dont on avoit fait quelques propositions ; & élevé à l'Archevêché de Vienne en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conseil Privé, fut présent à l'Assemblée des trois Etats du Royaume convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557 ; alla Ambassadeur à Rome, se trouva en sa même qualité à la Diéte d'Ausbourg après la mort de l'Empereur Charles-Quint ; se fit admirer par son éloquence dans l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau, le 21 Août 1560 ; & mourut le 2 Décembre suivant, dans sa 50e année de son âge, en son Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il est enterré ; — 5. Bertrand, Religieux Cordelier, Abbé de Thiern, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai 1573 ; — 6. Guillaume, qui suit ; — 7. Julien, Commissaire des Guerres, qui eut pour enfans — Madelene de Marillac, mariée, en 1551, à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur d'Enon, Capitaine de 100 hommes d'armes ; — & Charles de Marillac, qui de *Marguerite de Gueldrorp*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Honnecourt en Picardie, eut pour enfans : — (a) Pierre de Marillac, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maison de Gaston, Duc d'Orléans, vivant en 1620, avec *Anne Portas*, sa femme ; — (b) Jean, mort sans alliance ; — (c) Catherine, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épousé le 20 Janvier 1610 ; — (d) & Hélene, morte sans alliance ; — 8. Pierre, Abbé de Pontigny, qui embrassa la Religion Protestante à 40 ans, & se retira à Geneve où il se maria ; — 9. Antoine, Religieux à Thiern ; — 10. François, Avocat en Parlement, marié à *Madelene de Besançon*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont : — (a) Jacques de Marillac, vivant en 1576 ; — (b) Gabriel, Payeur des gages du Grand-Conseil dans la même année ; — (c) Nicole, mariée, 1°. à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Ostel ; & 2°. à *Charles*, Seigneur *d'Arpentigny* ; — (d) Madelene, alliée à *Charles Maillard*. — 11. Catherine de Marillac, morte sans avoir été mariée ; — 12. & Louise, Religieuse à Poissy.

III. Guillaume de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Valet-de-Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur-Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mort en 1573, avoit épousé, 1°. *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568 ; & 2°. le 25 Mars 1571, *Geneviéve de Boislevêque*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Rosieres*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent : — 1. Charles de Marillac, Seigneur de Ferrieres, Conseiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580 sans enfans de *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier* ; — 2. Louis, Seigneur de Farinvilliers, Conseiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épousé, *Marthe de la Rosiere*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouguier*, dont pour fille unique ; — Innocente de Marillac, mariée, en 1617, à *Jean d'Aspremont*, Seigneur

Seigneur de Vendy ; — 3. MICHEL, qui fuit ; — 4 & 5. JEAN & PIERRE, morts jeunes ; — 6. MARIE, alliée à *René Hennequin*, Seigneur de Sarmoise, Maître des Requêtes ; & du second lit : — 7. LOUIS, Comte de Beaumont-le-Roger, né posthume en 1573. Il servit le Roi HENRI IV en plusieurs occasions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux Légers après la prise d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Anjou* ; en 1611, il fut envoyé en Ambassade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Venise ; & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne, & en Italie au sujet de la paix de Loudun. En 1617, LOUIS XIII le fit Commissaire Général de ses Camps & Armées ; il servit en qualité de Maréchal-de-Camp au siége de Montauban, où il fut blessé en 1621, & en plusieurs autres occasions contre les Huguenots jusqu'à la paix de Montpellier ; fut, quelque tems après, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Lieutenant-Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur de la ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il se signala au combat de l'Isle de Ré, au siége de la Rochelle & à la prise de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629 ; envoyé en Italie pour commander l'Armée ; mais constamment attaché au parti de la Reine mere, & faisant profession ouverte d'être ennemi du Cardinal *de Richelieu*, il fut arrêté au Camp de Felizzo en Piémont le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où son procès lui fut fait par 23 Juges choisis, qui le condamnerent à Ruel, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Feuillans auprès de sa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, fille de *Côme de Médicis*, & de *Diane*, Comtesse *de Bardi*, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* les Mémoires *de Puységur*, & le P. *Anselme*. — 8. & VALENCE DE MARILLAC, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Octavien Doni*, Seigneur d'Attichy, Sur-Intendant des Finances de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mort le 10 Janvier 1614.

IV. MICHEL DE MARILLAC, Seigneur de Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conseiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conseiller d'Etat & Sur-Intendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1 Juin 1626, les quitta étant à Glatigny près Versailles le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes qui ruina son parti qui étoit celui de la Reine MÉDICIS, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit prisonnier au Château de Caen, & delà transféré en celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, auxquelles il rendit de grands services pour l'établissement de leur Ordre en France, ayant donné toute sa vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épousé, 1°. le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, (fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie Carrier*) morte le 6 Février 1600 ; & 2°. en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Président aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Hervieu*, Il eut du premier lit trois enfans morts jeunes ; & du second : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. OCTAVIEN, Capucin, dit le P. *Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631 ; — 3. & VALENCE, Religieuse Carmelite à Pontoise.

V. RENÉ DE MARILLAC, Seigneur de Farinvilliers, né le 18 Décembre 1588, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie de Creil*, fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & de *Marie Gamin*. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635 ; — 3, 4 & 5. ADRIENNE, MARIE & MARGUERITE, toutes les trois Religieuses Carmelites ; la premiere & la troisieme au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, & la seconde à Pontoise.

VI. Michel de Marillac, II. du nom, Seigneur d'Ollainville, Conseiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître des Requêtes le 10 Avril 1643, Conseiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684, & inhumé aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épousé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barrée*. Elle mourut le 1 Juillet 1681, laissant: — 1. René, qui suit; — 2. André, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681; — 3. Louis, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques de la Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696; — 4. Marie-Gabrielle, Religieuse Carmelite; — 5. & Madelene-Thérese-Euphrasie, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Seigneur d'Ecquevilly, mort en Juillet 1727, Capitaine des Toiles de l'équipage du Sanglier.

VII. René de Marillac, II. du nom, Seigneur de la Ferté-sur-Teron, d'Ollainville, d'Attichy, &c. né le 18 Février 1639, Conseiller au Parlement le 1 Avril 1661, Avocat-Général au Grand-Conseil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, & Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Conseiller d'Etat en Février 1682, Conseiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mort Doyen du Conseil le 15 Septembre 1719, âgé de 81 ans, & enterré aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épousé, en 1664, *Marie Bochart*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, Seigneur de Sarron, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene Lhuillier*. De ce mariage vinrent: — 1. Michel, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, sans alliance, âgé de 21 ans; — 2. Jean-François, qui suit; — 3. & Marie-Madelene, morte le 14 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épousé en Décembre 1689, *René-Armand*, Marquis *de la Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 4 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage est née une fille, alliée à *Charles-Louis-Bretagne*, Duc *de la Trémoille*.

VIII. Jean-François, Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Bethune, fut tué à la bataille d'Hochstet en 1704, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Marie-Françoise de Beauvilliers Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres, & de *Françoise Geré de Rancé*, sa seconde femme, laquelle s'est remariée, le 12 Mai 1710, avec *Louis-François*, Marquis *de l'Aubespine*. Les armes: *d'argent, maçonné de sable rempli de six merlettes de même, & un croissant de gueules en cœur.*

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, sous le nom de Bertrand, sont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné plusieurs Maîtres Echevins.

Nicolas Bertrand, dit *le Hongre*, Chevalier, y fonda les Célestins en 1374. De lui est descendu:

Jean Bertrand, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de sa femme, *Françoise de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine-Châtelain de Condé-sur-Moselle. De ce mariage naquit:

Didier Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Trésorier général de Lorraine & Barrois, & Ambassadeur du Duc René, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épousa *Anne-Marguerite de Kuel* ou *Keruel*, d'une illustre Maison de Silésie; il mourut en 1544, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait construire en l'Eglise des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Balthasard, Seigneur en partie de Brin & de Lessé, Capitaine-Gouverneur de Château-Salin, marié à *Isabeau de Bellanges*, dont il eut: — (a) Françoise, femme de *Jean-Henri de Crisinich*, Seigneur dudit lieu; — (b) Barbe, mariée à *François de Theuilly*, Seigneur de Biderstroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze; — (c) & une troisieme fille, mariée à *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur; — 3. Nicolas, Abbé de Moyen-Moutier; — 4.

Françoise, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur-Général de Lorraine; — 5. & Jeanne, Dame de Brin en partie, marié à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt.

Jean Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Manvoué, Châtelain de Dieuze, & Gouverneur de Salone; épousa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblin*, Gruyer de Lunéville, dont : — 1. Didier, qui suit; — 2. Nicolas, tué à la guerre; — 3. François, auteur des Seigneurs d'Insming, rapportés ci-après; — 4. Jean, Châtelain de Dieuze, mort sans postérité; — 5. & Elisabeth, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

Didier Bertrand, II. du nom, Seigneur de Haudonviller, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épousa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Contrôleur des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquisat de Pont à-Mousson, Seigneur de Mengeon, de Brayé, de Passegot. Leurs enfans furent : — Didier, qui suit; — & Diane, Dame de Haudonviller, mariée à *Nicolas de Pullenay*, Seigneur dudit lieu, Denville, Vitrimont, Conseiller d'Etat, Trésorieur général de Lorraine & Barrois, dont des filles, mariées dans les Maisons *de Hara[illegible]urt*, de *Stainville*, de *Bildestein*, de *la Vaulx* & de *Moras*.

Didier de Marimont, Seigneur du[illegible] lieu, Walle, Vebing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc Henri, obtint des Lettres-Patentes le 31 Août 1609, lesquelles l'autoriserent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de son ancienne noblesse. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Juvrecourt* & de Bathelemont, Chevalier, & d'*Alix le Galland*. Il en eut : — 1. Charles, qui suit; — 2. Antoinette, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand-Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange, & Colonel d'un Régiment au service du Duc Charles IV. Elle eut pour fille unique : — *Anne-Marguerite de Carelle*, femme de *Jean*, Baron *de Conflans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de Fay-le-Sec; — 3. & Anne-Marguerite de Marimont, femme de *Philippe*, Baron *de Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phaltzbourg.

Charles, Baron de Marimont, Seigneur dudit lieu, de Walle & Vebing, élevé Page du Duc Henri, créé *Baron* par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc François, qui par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maison de *Thuillieres*, avec les siennes. Il fut Colonel au service du Duc Charles IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Baviere, Chambellan de l'Electeur Ferdinand, Gouverneur d'Ingolstadt & de la personne du Duc *Maximilien de Baviere*, & Grand-Bailli de Valdt Munchen. Il mourut le 4 Novembre 1668, & avoit épousé *Luce de Poynet*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Athienville, & de *Marthe de Berry*, dont : — 1. Henri, Baron de Marimont, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Baviere, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans enfans de son mariage avec *Marie-Elisabeth*, Comtesse *de Fugger*, fille de *Jean-Fréderic*, Comte *de Fugger Pfird*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne *de Branckh*; — 2. & Marie Adélaïde de Marimont, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, puis mariée à *Christophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de [illegible]viere, dont deux filles, sçavoir : — *Marie-Charlotte-Adélaïde-Christine du Buchet*, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, mariée, en 1684, à *Othon-Louis*, Comte *de Hunolstein*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France, & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine; — & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte *de Saint-Félix*, Chambellan du Duc Léopold.

*Seigneurs d'Insming.*

François Bertrand, troisieme fils de Jean, & de *Jeanne de Lamblin*, Maréchal des Logis des Ducs Charles III & Henri, épousa *N.... de Hellotte*, dont :

Marc Bertrand, Maréchal des Logis du Duc Henri, lequel eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

Didier de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Plessis, marié, en 1655, à *Claude de Remberviller*. Leurs enfans furent : — Jean-Louis, qui suit ; — & Sébastien, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rottembourg, tué à la bataille de Malplaquet. De sa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que — Marie-Catherine, femme de *François*, *Comte de Prindrey*, Seigneur de Fremonville.

Jean-Louis de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, épousa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

Sébastien, dit *le Baron de Marimont*, Capitaine de Cuirassiers dans le Régiment de Palfy, au service de Sa Majesté Impériale, puis Chambellan de l'Empereur Charles VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, marié dans le Frioul à *N... de Perse*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palfy. De ce mariage est issu : — N... de Marimont, Page, en 1743, du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, tué à la guerre.

Les armes : *écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'or, les flancs d'argent, & une croix pattée de sable sur le tout.*

## MARIN (de), en Provence & ci-devant en Canada avant sa cession aux Anglois.

La tradition conservée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. de Marin, porte qu'elle est originaire de la ville de Gênes. Cette Famille a été maintenue dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la premiere subsiste encore à Toulon.

Le chef de la seconde est Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des troupes détachées de la Marine en Canada. Il entra au service du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des troupes légeres, & donna des marques de sa valeur en diverses occasions. En 1759, après la prise de Quebec, sa maison fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Isle de Terre-neuve, & fut fait prisonnier, pour la seconde fois, le 25 Septembre de la même année. De son mariage, contracté à Quebec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendiere*, morte en 1765, fille de *Joseph Fleury*, Ecuyer, Sieur de la Gorgendiere, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c. & de *Claire Jolliet*, il a eu : — 1. Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, né le 14 Avril 1752 ; — 2. Charles-François-Xavier, né le 31 Août 1757 ; — 3. Charles, né le 18 Janvier 1759 ; — 4. & Marie-Louise, née le 23 Avril 1748.

Les armes : *d'argent, à trois bandes ondées & entées de sable*. Voyez *l'Armorial de France, Regiftre VI*, & l'histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 101*.

L'Etat de la Provence dans sa Noblesse par l'Abbé *Robert de Briançon*, donne quatre Familles nobles du nom de Marin ; mais comme les trois premieres portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne sont que des branches qui ont toutes la même tige.

La quatrieme Famille du nom de Marin, est celle d'un Baron *de Saint-Michel* ; nous ignorons si elle subsiste. Ses armes sont : *d'azur, à une fasce d'or accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

## MARIN, en Bretagne, du ressort d'Auray.

Cette Famille noble remonte à Jean de Marin, Seigneur de Beauvoisin, marié à *Marthe Malyanne*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1 Mars 1669, René de Marin, Seigneur de Moncan, Conseiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Choan*, fut déclaré *noble d'ancienne ex-*

*traction*, & maintenu, avec son fils aîné, Louis-René de Marin, dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or ; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.*

MARINIER, en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.*

MARION : Ancienne Famille de Nevers, qui remonte à

Simon Marion, né à Nevers, (fils de Miles & de *Paule Guillaume*), Baron de Druy, qui exerça pendant 25 ans la profession d'Avocat avec distinction. Il fut Avocat-Général de la Reine Catherine de Médicis, & aussi du Duc *d'Alençon*, en la Cour de l'Echiquier pour son apanage ; fut annobli au mois de Janvier 1583 ; Conseiller-Clerc & Président aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596 ; Conseiller d'Etat le 15 Janvier 1597 ; Avocat-Général du même Parlement le 31 Mai suivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épousé *Catherine Pinon*, dont :

Simon Marion, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Août 1596 ; Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605 ; Président au Grand-Conseil en 1607 ; Conseiller d'Etat, par Brevet du 14 Juillet 1618, avec permission de séparer son office de Maître des Requêtes avec celui de Président ; Contrôleur-Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une pension de 1200 livres, mort en 1628, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, 1°. le 22 Mars 1601, *Madelene de Montescat*, fille de *Claude*, Seigneur du Plessis & de Lalleu-Bellonge, Secrétaire du Roi, Trésorier général de sa Maison & de ses parties casuelles, & de *Madelene Averdin* ; & 2°. *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut : — 1. Robert Marion, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de son pere, & décédé dans un âge fort avancé. Il avoit épousé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plessis-Feucherolles, Conseiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la grande Ecurie, & chef de l'Académie, & de *Marie Mancel des Montées*. Elle se remaria, 2°. à *Charles de Biencourt*, Seigneur de Potrincourt, & 3°. à *Charles de Poix*, tous deux Ecuyers du Roi & chefs d'Académie. Elle eut de son premier mari : — François Marion, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de 6 ans ; — 2. Claude, qui suit ; — 3. Léonor ; — 4. François, Ecclésiastique — 5. Madelene ; — 6. & Catherine, Religieuse à Port-Royal.

Claude de Marion, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve & de Massonvilliers, né en 1611, obtint l'érection de la Baronnie de *Druy*, en *Comté* en 1638, fut Conseiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de la représentation de ses titres de noblesse le 3 Mars 1667. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1643, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Conseiller d'Etat, & d'*Hélene Gouffier*, dont : — 1. François-Eustache, qui suit ; — 2. Claude-Louis, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709 ; — 3. & Eustache-Louis, Marquis de Courcelles, Exempt des Gardes-du-Corps, Ma[illegible] général de la Gendarmerie le 12 Septembre 1690, tué à la bataille de la Marsaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-de-Tavannes*, veuve de *Louis de Montsaulnin*, Marquis de Montal, Colonel, mort le 28 Juin 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes, & de *Gabrielle Joubert de Barrault*, dont : — (a) Louise-Gabrielle-Henriette de Marion, née le 28 Février 1688, Abbesse de Sainte-Marie de Metz en 1724 ; — (b) Marie-Anne-Félicité, Chanoinesse à Poulangis en 1709, ensuite Prieure de Tournan ; — (c) & Bénédicte-Charlotte-Victoire, mariée, en 1719, avec *Joseph d'Estut*, Comte de Tracy, Capitaine réformé.

François-Eustache de Marion, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie

dans Montal en 1673, Major en 1675; Commandant de la ville de Bench en 1677; Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678; Enseigne des Gardes-du-Corps en 1687; Brigadier en 1691; Maréchal-de Camp le 6 Janvier 1696; Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702; Commandant à Ausbourg en 1704, & dans la Province de Luxembourg en 1706, mort à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans, avoit épousé, le 4 Mars 1669, *Cassandre-Marie de Montsaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Montsaulnin*, Comte de Venerey, Seigneur de Montal, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général, Gouverneur de Charleroy, & de *Gabrielle de Solages de Fredault*. De ce mariage sont issus : — 1. JEAN BATISTE, qui suit; — 2. CHARLES, Abbé de Saint-Seine & de Bellefontaine-la-vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans; — 3. & JEANNE-LOUISE-CASSANDRE, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épousé *Louis de Regnier*, Comte de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1710, & Gouverneur d'Huningue en 1733, dont un fils.

JEAN-BATISTE DE MARION, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes-du-Corps & Mestre-de Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mourut à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, sans avoir été marié.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or ; au 2 & 3 d'or, à un arbre de sinople sur une terrasse de même.*

MARION, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. *de Langle*, a été déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, 2 & 1.*

MARIOUSE (DE LA), en Basse-Normandie. Famille noble dont il est parlé dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*.

JEAN DE LA MARIOUSE, Ecuyer, Seigneur de Berengneville, Elu à Caën, étoit Commissaire pour les recherches sur la Noblesse en 1540. — Noble homme JEAN DE LA MARIOUSE, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578. — MARIE DE LA MARIOUSE étoit femme de *François d'Orglandes*, avec lequel elle vivoit vers l'an 1600; ils moururent sans enfans.

FABIEN DE LA MARIOUSE, un des enfans de JEAN, Ecuyer, Sieur de Berengneville, Sainte-Honorine & Lormier, & de *N... Vanderue-Cœurs*, son épouse, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cause de sa jeunesse & de sa petite taille, ce qui fit différer sa profession jusqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce ondée d'or, accompagnée de trois losanges d'or, 2 & 1.*

MARIVETZ, en Champagne. Ancienne Noblesse qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois lions d'argent, au franc quartier d'azur, à un bélier ou bouc grimpant d'argent, affronté d'un croissant de même.* Pour cimier, *une banniere quarrée* de ces armes sans franc quartier; & pour cri de guerre QUID OBSTET.

Une branche de cette Famille a porté long-tems le *franc quartier* seul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, à un chevron de sable, chargé de trois aigles d'argent.*

MARK, voyez ci-devant MARC.

* MARLE, en Picardie.

Les Châtellenies de *la Fere*, *Marle* & *Moncornet*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soif-

sons, Vicomte de Meaux, Grand Bouteiller de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle* & de *Soissons*, à son mari *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maison ils entrerent, par alliance, dans celle de *Bourbon*.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, suivant *Godefroy*, dans son Histoire des Chanceliers, étoit *le Corgne*.

Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, pourvu de cette charge en 1291. Cette Famille a donné un Chancelier de France dans HENRI LE CORGNE, dit *de Marle*, élevé à cette dignité le 8 Août 1413. Il favorisa toujours le parti *d'Orléans* contre celui de *Bourgogne*, ce qui lui couta la vie; car la ville de Paris ayant été surprise, le 29 Mai 1418, par le Seigneur *de l'Isle-Adam*, pour le Duc *de Bourgogne*, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du Palais, & le 12 Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons & le massacra ainsi que JEAN DE MARLE, son fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture Saint-Martin, d'où le sien fut depuis retiré & enterré dans l'Eglise de N. D. de Senlis. Cette Famille a formé plusieurs branches & rameaux. Elle s'est éteinte dans CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Vercigny en partie, de Beaubourg & de Clotomont, Conseiller au Parlement, & Chanoine d'Avranches, mort en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué son héritier universel *Christophe Hector*, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de MARLE. Voyez HECTOR DE MARLE, & sur cette Famille les Grands Officiers de la Couronne, *Moréri*, le Nobiliaire de Picardie, &c. Les armes de MARLE sont: *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes d'argent*.

MARLEY: Ancienne Maison de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLARD DE MARLEY, Seigneur de Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florenges, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile, fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florenges. COLARD DE MARLEY, marié à *Ide, Odette* ou *Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, III. du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien* ou *de Cirey*, mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laissa pour unique héritiere, sa fille — JEANNE DE MARLEY, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la Marck*, second fils de *Jean*, Seigneur d'Aremberg & de Sedan, Haut-Voué de Hasbaye. Ce traité eut son exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance sont sortis les Ducs *de Bouillon*. Voyez TOUR-D'AUVERGNE.

Les armes de MARLEY sont: *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or*.

* MARLY: Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregistrées au Parlement le 20 Mai, & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

* MARLY-LA-VILLE, en l'Isle-de-France, Diocèse de Paris. Autre Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur de *N... Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET: Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence.

TOUSSAINT MARMET servit avec distinction vers le milieu du XVI^e^ siécle, & étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Valette*, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épousé, 1°. le 22 Janvier 1560, *Françoise de Masse*, des Seigneurs *de Rustrel*, de la ville d'Apt; & 2°. *Catherine du Bois*, de laquelle il eut: — PIERRE, qui suit; — & ANTOINE DE MARMET, marié à *Anne de Remerville*, dont la branche est tombée en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de son pere, & fut

tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui est descendu, au IV<sup>e</sup> degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille du Seigneur des Baumettes, & de *Louise-Marie de Fogace*, dont des enfans.

N... DE MARMET, son cousin, Seigneur de Valcroissant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du service avec une pension du Roi, & vivoit sans alliance en 1759. Il a pour frere

PIERRE-IGNACE DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, successivement Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour sœur, N... DE MARMET-DE-VALCROISSANT, mariée au Sieur de *Chantereine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. Voyez l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 107, & l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, aussi *Tome II, p.* 332 *& suiv.*

Les armes : *d'argent, à trois roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croissans entrelacés d'argent.*

* MARMIER : La Terre & Seigneurie de *Seveux*, Bailliage de Gray, fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Marquisat de Marmier*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1740, enregistrées au Parlement de Besançon en 1741, & à la Chambre des Comptes de Dole la même année, en faveur de

FRANÇOIS-PHILIPPE DE MARMIER, II. du nom, Seigneur d'Ausanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coste, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il sera parlé ci-après.

La Famille de MARMIER, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, est originaire d'Angleterre.

Il y a une autre Famille du même nom, qui tire son origine du Bourg de Marnay en Franche-Comté ; mais selon un acte passé pardevant un Notaire Royal à Dole, le 3 du mois d'Août 1605, en présence de plusieurs Gentilshommes de la Province, assemblés à cet effet, entre ALEXANDRE DE MARMIER, Baron de Longwy, & ADRIEN MARMIER, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'est pas de la Maison du Baron de Longwy*, & que le blason de ses armes est différent), il est prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

I. HUGUENIN DE MARMIER, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc PHILIPPE-*le-Hardi*, qui y avoit été prisonnier avec le Roi JEAN, son pere, fut Echanson de ce même Duc *de Bourgogne*, & posséda la Terre de Gastey. Par son mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Eschevannes, & obtint le droit de la haute Justice, de laquelle le Duc JEAN II lui fit don, ainsi que du droit d'Affouage, dans le bois de Velesme, en considération de ses bons & importans services au fait des armes, comme il est dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur MAXIMILIEN, du 16 Juillet 1507, donnée en faveur de MAMEST DE MARMIER, Ecuyer de cet Empereur, & arriere petit-fils d'HUGUENIN.

II. CHARLES DE MARMIER, libre Seigneur de Gastey & d'Eschevannes, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'HUGUENIN, épousa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Président du Parlement de Dole. Ses enfans furent, entr'autres : — PIERRE, qui suit ; — & MAMEST, mort Capitaine d'un Vaisseau rond pour le service de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne.

III. PIERRE DE MARMIER, libre Seigneur de Gastey & d'Eschevannes, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit son

son testament le 20 Octobre 1423, laissant de sa femme, nommée *Anne de Damas*, — JEAN, qui suit; — & MAMEST, dont il a été parlé ci-devant.

IV. JEAN DE MARMIER, libre Seigneur de Gastey & d'Eschevannes, fut Ambassadeur de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, près la Duchesse *de Luxembourg*, pour l'engager à renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gastey & d'Eschevannes furent confisquées au profit de *Guillaume de Vergy*, par le Roi LOUIS XI, lorsqu'il s'empara de la Franche-Comté; ce qui obligea JEAN DE MARMIER à se retirer près de la Princesse *Marie*, héritière de Bourgogne, de laquelle il étoit Conseiller d'Etat, & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De son mariage contracté avec *Simonne de Falletans*, il eut pour fils aîné :

V. HUGUES DE MARMIER, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gastey & d'Eschevannes, Seigneur de Moissey & de Betoncourt, chef du Conseil de MARGUERITE D'AUTRICHE, Comtesse en Bourgogne, Conseiller d'Etat de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après en avoir été premier Président, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de plusieurs Ambassades importantes, & avoir rendu de grands services à ce Prince. Il fit son testament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié deux fois; 1°. à *Louise de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. SIMON DE MARMIER, tige des Comtes de Salnoue, rapportés ci-après; — 3. HUGUES, Seigneur de Chemin, & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la suite de Don JUAN D'AUTRICHE; — 4. CLAUDE, Abbé de Rozieres & de Goillies, Protonotaire Apostolique; — 5. CLAUDINE DE MARMIER, mariée à *André de Bessey*, Seigneur de Taye & de la Chaulme, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 6. & JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Bessey*, Seigneur de Trichâteau; & 2°. à *Pierre de Dorssan*, Seigneur de Laumont.

VI. JEAN DE MARMIER, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gastey & d'Eschevannes, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Espagne, & de son Conseil de Guerre, Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Chambellan de Don JUAN D'AUTRICHE, & enfin Maréchal-de-Camp-Général en Flandres, avoit épousé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontallier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent : — 1. JEANNE-BATISTE DE MARMIER, alliée à *Jacques de Guedon*, dit *de la Rouere*, Vicomte de Saconnay & d'Esclavolle; — 2. ALEXANDRE, qui suit; — 3. & CLÉRIADUS DE MARMIER, Seigneur de Gastey, Baron de Talmoy, fait Chevalier par l'Archiduc ALBERT & l'Infante CLAIRE-EUGÉNIE, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut ensuite une Compagnie de Gendarmerie pour le service du Roi LOUIS XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontallier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent, sans alliance, au service de France, & trois filles; sçavoir : — MADELENE-DIANE DE MARMIER, qui épousa, 1°. en 1630, *Léonor de Chabot*, Comte de Brion; & 2°. le 24 Mars 1641, *Charles-Christophe de Mazancourt*, Vicomte de Gourval, tué au siége de Réthel; — BÉATRIX, Religieuse aux Dames Annonciades à Gray; — & JEANNE-ALEXANDRINE DE MARMIER, femme d'*Olivier Tolosani*, Seigneur de Biscamp.

VII. ALEXANDRE DE MARMIER, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc LÉOPOLD, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur FERDINAND, & Capitaine de Cuirassiers pour le service du Roi d'Espagne, épousa, le 22 Février 1609, *Rose de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron *de Ray*, & de *Claude-Françoise de Bauffremont*. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans : — CLAUDE DE MARMIER, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp de Cavalerie en Espagne, tué au siége de Lérida; — & JOACHIM-ALEXANDRE, qui suit.

VIII. JOACHIM-ALEXANDRE DE MARMIER, Baron d'Hugier, Seigneur de Seveux, Cugney & Eschevannes, Colonel d'un Régiment d'Infanterie sur le pied Allemand, en Espagne, épousa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine*

*Orologio*, Seigneur de Savigny, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII; & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. François-René, appellé *le Comte* de Marmier, Seigneur de Seveux, Capitaine de Dragons en France, & Chevalier de Saint-Louis à la premiere promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1°. par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de Traveron, & de *Marie de la Rochette*, Dame d'Epinant; & 2°. à *Anne de Noirot*, fille de *Robert*, Seigneur de Tournay. Du premier lit sortit : — François-Philippe, qui suit; & du second est resté : — Charles-Emmanuel de Marmier, Brigadier des Armées du Roi en 1748, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Bauffremont, Dragons.

X. François-Philippe, I. du nom, Comte de Marmier, Seigneur de Seveux, Ausanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coste, Traveron, Seraumont & Taillencourt, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mort en 1736, avoit épousé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton*, fille de *Jean*, Comte *d'Hamilton*, Maréchal des Camps & Armées de Jacques II, Roi d'Angleterre, & d'*Elisabeth Maccann*, & de la branche des Milords-Comtes *d'Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la Maison d'*Hamilton*. Elle est mere de — François-Philippe, qui suit; — & de Marie-Célestine-Philippine-Josephe de Marmier, alliée, 1°. en Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine*, Comte *de Dortan*, Capitaine au Régiment d'Eu, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Dettingen; & 2°. en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Rennepont*, appellé *le Comte de Pons*.

XI. François-Philippe de Marmier, II. du nom, Seigneur d'Ausanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coste, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, créé *Marquis* de Marmier en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a épousé, 1°. en Janvier 1742, *Marie-Josephine de Boufflers-Remiencourt*, morte, sans enfans, au mois de Septembre 1742; 2°. par contrat du 15 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Joachim*, Marquis de Gamaches, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Constance-Emilie Arnauld de Pomponne*; & 3°. en 1748, *Marie-Catherine du Châtelet*, née le 21 Janvier 1720, fille unique & héritiere de *René-François*, Marquis *du Châtelet* & de Grandseille, Baron de Cirey, mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de Sa Majesté Impériale François-Etienne de Lorraine, Commandant dans ses Etats de Toscane, & de *Marie-Catherine de Flemming*. Il a pour enfans du second lit : — 1. Marie-Célestine-Philippine-Joachime-Simonne de Marmier, née le 17 Juillet 1744; — 2. Charlotte-Mélanie, née le 1 Novembre 1745; & du troisieme lit : — Charles-Emmanuel-Apollinaire-Philippe, Marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753.

*Comtes de* Salnoue.

VI. Simon de Marmier, second fils de Hugues, & d'*Anne de Poligny*, sa seconde femme, fut Comte de Salnoue, créé *Chevalier* par le Roi d'Espagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déja commandées son frere aîné. Il passa ensuite au service du Duc *de Savoie*, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conseiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal-de-Camp-Général de Savoie, & fut tué au siége de Geneve, ayant fait son testament le 11 Juillet 1682. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Georges*, Comte *de Montaffier* & de Varise, & de *Blanche-Ursine de Visconti*, proche parente du Duc *de Savoie*, & tante d'*Anne de Montaffier*, femme de Charles de Bourbon, Comte de Soissons. Leurs enfans furent : — 1. Charles-Emmanuel, qui suit; — 2. Anne, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-sur-Seine, & de *Henriette de Saulx-Tavannes*;

— 3. & CLAUDE DE MARMIER, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voisey.

VII. CHARLES-EMMANUEL DE MARMIER, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épousa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Renée de Fauche*, de laquelle il eut : — ANTOINE, qui suit ; — & JEANNE-CLAUDE DE MARMIER, héritiere de son frere, laquelle porta le Comté de Salnoue, à son mari *Antoine de Prat*, Seigneur de Balay-Saulx & de Peseux.

VIII. ANTOINE DE MARMIER, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vayte près de Besançon, sans avoir été marié. Les armes : *de gueules, au marmot d'argent.* Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, *p. 559. & suiv.*

**MARMION** : Très-ancienne Noblesse qui a été illustre en Normandie & en Angleterre, & qui tire son origine du Bailliage de Caen, où elle a fait sa premiere demeure.

ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte *Guillaume Dugdal*, sous le regne de GUILLAUME *le Conquérant*, en 1066. Il passa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils

ROBERT MARMION, II. du nom, Vicomte de Fontenay, marié, sous le regne de HENRI I. Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Melisée*, dont vint :

ROBERT MARMION, III. du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la seconde année du regne de HENRI III, Roi d'Angleterre. Il soutint vigoureusement le droit de ce Prince, contre *Geoffroy*, Comte *d'Anjou*, qui lui disputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger MARMION à lui rendre Falaise, qu'il tenoit pour le Roi HENRI, assiégea le Château de Fontenay, le prit de force, & le rasa en 1139. ROBERT MARMION eut de sa femme, nommée *Philippe*, — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. ROBERT, dit *le Jeune*, dont la postérité a subsisté long-tems en Angleterre ; — 3. & GUILLAUME, Chevalier, duquel parle *du Moulin, p. 355.*

ROBERT MARMION, IV. du nom, dit *le Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

PHILIPPE MARMION, marié, 1°. à *Jeanne Kelperk*, le nom de sa seconde est ignoré. Du premier lit vinrent trois filles, sçavoir : — JEANNE ; — MALERE, femme de *Raoul Cromwel* ; — & MATHILDE, mariée à *Raoul Botelér* ; & du second lit il eut une fille, aussi nommée JEANNE, mariée, 1°. avec *Thomas* Milord *Lou* ; & 2°. avec *Henri Hillaire.*

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils, sçavoir : — GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoissance ; — & ROBERT MARMION, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans — RICHARD, Milord MARMION ; — ROBERT, Chevalier ; — & ALBERRDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville* ; ils vivoient sous le regne de HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même Famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140. — On lit dans *Mathieu Paris*, Histoire d'Angleterre, que l'an 1143, ROBERT MARMION chassa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une forteresse.

Il y a une Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Grestain en Normandie, de l'an 1188, en laquelle est compris ROGER MARMION qui y aumôna les dîmes de sa Terre de Berwick en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnerent aussi plusieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME *le Roux*, pour l'Abbaye de Halesworn en Salope, où sont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, freres.

PHILIPPE MARMION fut pris avec le Comte *de Warwick* à Pons en Poitou, en 1254. Il donna plusieurs biens aux Freres Hospitaliers d'Angleterre, comme

il se voit par une Charte donnée de sa main. C'est ce que nous avons pu découvrir sur les MARMION établis en Angleterre.

De la branche restée en Normandie, vraisemblablement l'aînée, étoit ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut pour fils

GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le-Marmion, l'un des témoins qui signerent aux fondations que firent *Robert* & *Eudes Tesson* à l'Abbaye de Val-Richer en 1120. Son fils fut

ROBERT MARMION, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il signa la Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumiége. Il eut pour enfans — ROBERT, dont nous allons parler; — & GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Tesson*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Tesson*, Seigneur de Thury, & de *Harvise de Sainglais*.

ROBERT MARMION, II. du nom de sa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, est nommé entre les Chevaliers de l'honneur *de Montfort* en 1204, & aussi parmi ceux qui portoient banniere, en 1214, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à *Robert des Ableges*, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il possédoit dans la Baronnie de Creully: il en est parlé dans le *Gallia Christiana, Tome XI, Col. 367*, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant présent.

Dans le Rôle de la subvention des Nobles de la Province en 1304, sont compris dans la Sergenterie de Dive & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monsieur JEAN MARMION est compris dans la Compagnie du Sire *de Fauguernon*, qui fit sa montre en 1240. — On trouve un *Laurent du Val*, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonneville. — Dès l'an 1212, un *Olivier de Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION; & les Mémoires de M. *Bigot-Sousmesnil*, font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint-Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier, ratifie les donations faites sur son fief de Fresnay-le-Pinseux, & que PHILIPPE & ROGER, ses fils, transigent avec *Guillaume Acarin*, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, sur un Procès intenté à l'occasion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu GUILLAUME MARMION, Clerc à Fresnay-le-Pinseux; & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu. Les armes des MARMION étoient: *de vair*, & les puînés brisoient *d'une fasce de gueules fretée d'or*.

MARMONT, en Bresse. Le premier nom de cette ancienne Noblesse étoit *le Sauvage*, qu'elle quitta pour prendre celui de MARMONT, sa Seigneurie, par l'abus qui se pratique encore aujourd'hui.

ETIENNE LE SAUVAGE, Damoiseau de Marmont, vivant en 1230, est la tige de cette Famille. Il laissa entr'autres enfans

JEAN DE MARMONT, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neufville en Bresse, la moitié de la dîme de la Bruyere. En 1272, il rendit hommage à *Amé de Savoie*, Seigneur de Baugé & de Bresse, de la Maison forte de MARMONT, & eut pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ETIENNE, Damoiseau; — 3. HENRI, aussi Damoiseau, & marié à la fille de *Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à *Amé de Savoie* en 1276; — 4. & JACQUES DE MARMONT, Damoiseau.

GUILLAUME, Seigneur DE MARMONT, épousa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boches, & de *Marguerite de la Balme*, dont: — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. GUILLAUME, Damoiseau; — 3. ANSELMETTE, femme de *Guyonnet d'Espeissoles*, Damoiseau en 1317; — 4. & SIBILLE.

Geoffroy, Seigneur de Marmont, Chevalier, épousa *Marguerite de Marbos*, dont, entr'autres enfans :

Etienne, Seigneur de Marmont, Chevalier, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils & héritier :

Odet, Seigneur de Marmont & de Longes, vivant en 1350, marié à *Béatrix*, Dame *de Beost*, fille & unique héritiere de *Gui*, Seigneur *de Beost*, & de *Beraude de Crangeac*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Marmont, mort sans hoirs de son mariage avec *Marie de Maret*, fille d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay; — 2. Pierre, qui suit; — 3. & Marguerite, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

Pierre, Seigneur de Marmont, de Longes & de Beost en 1378, épousa *Marguerite de Chales*, de laquelle il eut — Hugonin, qui suit; — & Louise de Marmont, femme de *Gerard de Colomb*, co-Seigneur de la Salle.

Hugonin, Seigneur de Marmont, de Beost & de Longes, épousa, le 14 Janvier 1420, *Eléonore de Vienne*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Gui, Seigneur de Beost, marié, le 25 Avril 1425, à *Jeanne de Germoles*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de Germoles* en Mâconnois, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laissa — (a) Tiburce, Seigneur de Beost, mort sans hoirs en 1472; — (b) Claude, Religieux à Cluny; — (c & d) Antoinette & Pernette, Religieuses à Polerins; — (e) Jeanne, femme d'*Antoine de Monspey*, Seigneur de Luysandre; — 3. Jeannette, mariée à *Robert de Montuagnard*, Chevalier; — 4. Marguerite, alliée à *Jean de la Beyniere*; — 5. Marie, Religieuse à Neufville; — 6. & Isabelle de Marmont, femme de *Pierre*, Seigneur *de Becerel*.

Jean, Seigneur de Marmont, vivant en 1440, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Claude, Seigneur de Longes; — 3. Jean, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470; — 4. Jeanne, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Malaval*; — 5. & Anne, Religieuse à Neufville.

Jacques, Seigneur de Marmont & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurerent pour *Louis*, Duc *de Savoie* en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi Charles VII, épousa, 1°. au mois de Janvier 1445, *Aimée de Versey*, fille de *Perceval*, Seigneur *de Versey*, & de *Guillemette de Chauvieux*; & 2°. *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude Andrevet*, Seigneur de Corsant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette seconde femme, mais du premier lit seulement deux filles, sçavoir : — Louise de Marmont, femme de *Philibert Andrevet*, Seigneur de Corsant, frere d'*Antoinette*, sa belle-mere; — & Anne, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyere, en Mâconnois.

Les armes de cette Famille éteinte sont : *d'azur, à une bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes *de Verceil*.

Jean-Batiste de Marnais, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Gouverneur de Dole en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732, & laissa

Charles de Marnais, Comte de Verceil, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & aussi Gouverneur de Dole, devenu Enseigne, puis Lieutenant le 1 Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759. Il s'est marié à Paris le 3 Novembre 1734, à *Claude-Jacqueline-Françoise Petit de Passy*, veuve sans enfans de *Jacques-Etienne de Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732, & fille de feu *François Petit*, Seigneur de Passy, Serilly, Hebecourt, &c. Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siége Présidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, sa veuve, dont :

Charlotte-Jacqueline-Josephe de Marnais de Saint-André de Verceil, morte à Paris le 2 Juin 1762, femme de *Pierre-Jacques-François-Auguste Ferron de la Ferronnays*, qu'elle avoit épousé, le 24 Janvier 1724, dont des enfans. *Voyez* Ferron de la Ferronnays, *Tome VI* de cet ouvrage.

De la même Maison étoit JOSEPH DE MARBAIS, (oncle de CHARLES) appellé *le Chevalier de Saint-André*, successivement Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Mestre-de-Camp par Brevet au mois de Février 1706, Brigadier le 1 Février 1719, & Inspecteur-Général de Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1 Juillet 1730, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de pension le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il est mort sans alliance le 18 Octobre 1742. Notice extraite en partie *du Mercure de France* du mois de *Novembre* 1734, *page* 2538. Les armes: *de sable, au chevron d'or, au chef de même, chargé d'une hure de sanglier de sable à la défense d'argent.*

* MARNAY-*la-Ville*: Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquise par

*Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, lequel par son testament du 26 Mai 1527, institua son héritier universel avec substitution, *Jean de Gorrevod*, son cousin, pere de *Laurent*, II. du nom, & ayeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur de qui la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de *Feuq*, *Bians* & *Cordiron*, furent érigées en *Marquisat*, par Lettres d'ALBERT & d'ISABELLE, Archiducs d'AUTRICHE, le 24 Février 1602. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par LOUIS XIII en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire* le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils, *Philippe-Eugene de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, sans alliance, le dernier de sa Maison, sa riche succession fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la substitution faite en 1527, à *Louis-Bénigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme descendant de *Jeanne de Gorrevod*, sœur de *Laurent* II, par sa trisayeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claudine-Philippe de la Chambre*, Marquise de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod*, & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. *Voyez* BAUFFREMONT, *Tome II.*

MARNIERE: Ancienne Noblesse établie en Bretagne, sur laquelle nous attendons un *Mémoire*.

De cette Famille sont: — le Comte DE GUER-MARNIERE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes-Françoises, & Gouverneur de Landrecies en 1768. — Le Marquis DE GUER-MARNIERE, Président au Parlement de Bretagne; — & le Comte DE GUER-MARNIERE, Capitaine des Vaisseaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Brest.

Cette Famille du Ressort de Ploermel, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. *de Bréhant*. Elle remonte, par filiation suivie, au Commencement du XV<sup>e</sup> siécle à MAURICE DE MARNIERE, Seigneur de la Biffardiere, marié à *Hélene le Camus*. Ses armes sont: *d'azur, au chevron accompagné en chef de deux roses, en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MARNIX: Ancienne Noblesse militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

CLAUDE DE MARNIX eut de *Marie de Voudan*, son épouse, — JEAN DE MARNIX, Seigneur de Toulouse, lequel de *Jeanne le Cerf*, eut:

JACQUES DE MARNIX, Seigneur de Toulouse, d'Ogimont, &c. Baron de Pottes, Commissaire-Général des Montres des Pays-Bas, qui épousa, 1°. *Marie de Hamericourt*, fille de *Henri*, Seigneur de Willerzies, & d'*Elisabeth de Spangen*; & 2°. par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Souastres, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des deux Treilles. De ce second mariage il eut:

GERARD DE MARNIX, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c. allié à *Salomé Gaillard*, Dame de Crillia, en Franche-Comté, dont il eut:

Jean de Marnix, en faveur duquel la Terre d'Ogimont en Flandres, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, registrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Florence de Saluces de Bernemicourt*, de laquelle vint

Nicolas-François de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germinies, allié, en 1642, à *Isabelle-Claire d'Ongnies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Estrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut:

Claude-François-Dominique de Marnix, Vicomte d'Ogimont, & Seigneur de Rollencourt par retrait-lignager. Il épousa *Marie de Haudion*, fille de *Pierre-Ulric*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*, dont vinrent, entr'autres enfans; — Baudri-Adelbert, qui suit; — & N... de Marnix, Chanoinesse de Mons.

Baudri-Adelbert, dit *le Comte* de Marnix, Seigneur de Rollencourt, épousa *Eléonore-Aldegonde de Lannoy*, fille de *Charles-Ignace* Comte de Beaurepaire, & de *Marie-Françoise de Coloma*, dont il a: — 1. Claude-François-Joseph de Marnix, dit *le Baron de Rollencourt;* — 2. Pierre-Marie-Joseph, dit *le Chevalier* de Marnix; — 3. Charlotte-Josephe, dite *Madame* de Marnix, Chanoinesse aînée du Chapitre de Denain; — 4. Anne-Antoinette-Agnès, dite *Mademoiselle de Rollencourt*, aussi Chanoinesse à Denain; — 5. Hubertine de Marnix, dite *Mademoiselle de Maisoncelle*, aussi Chanoinesse à Denain. *Tablettes Généalogiques & Historiques, Part. VIII, p. 272.*

De cette Maison étoit Philippe de Marnix, Seigneur du Mont Sainte Aldegonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, se rendit très-habile dans le Droit; & dressa le Formulaire de la fameuse confédération de l'an 1566, par laquelle plusieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagerent de s'opposer à l'inquisition: *Brederode*, qui en étoit le Chef, l'en fit Trésorier-Général. En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine Elisabeth sa protection. Trois ans après l'Archiduc Mathias l'envoya à la Diéte de Worms, où il fit un discours très-fort contre la maniere de gouverner des Espagnols. Il vint en France l'an 1580, après la conclusion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec François de France, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il suivit l'année suivante en Angleterre; fut depuis Consul d'Anvers, qu'il défendit contre le Duc *de Parme* en 1584; mena au Palatinat, en 1593, la Princesse *Louise-Julienne de Nassau*, qui avoit été fiancée avec l'Electeur Fréderic IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, âgé de 60 ans, dans le tems qu'il travailloit à une version flamande de l'Ecriture. Il y a eu aussi de ce nom Maximilien de Marnix, Comte de Sainte-Aldegonde, Baron de Noircarmes, &c. Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toison d'or, par le Roi Philippe IV, & mourut le 13 Mars 1635, laissant postérité. *Moréri*, édition de 1759.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même.*

* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1661, registrées au Parlement de Paris le 10 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conseiller d'Etat, Ambassadeur de France en Suisse, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. *Voyez* Barde, *Tome I.*

MAROLLES: Ancienne Noblesse du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuscrit de feu *Piganiol de la Force.*

Raoul, Seigneur de Marolles, Chevalier, donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, son domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé *Renaud.*

Helian, Seigneur de Marolles, donna à l'Abbaye de Beaugerais, de l'Ordre de Citeaux, au Diocèse de Tours, ses dimes de Marolles, de Montagu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du consentement de Raoul, qui suit, son fils.

Raoul, Seigneur de Marolles, ratifia ces donations l'an 1216, & fut pere de

Jean, I. du nom, Seigneur de Marolles, qui étoit en la Compagnie de Charles d'Anjou, Roi de Sicile, lorsqu'il défit le bâtard *Mainfroy*, l'an 1266. Il eut pour fils

Jean, II. du nom, Seigneur de Marolles, mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mahé, Apôtre, l'an 1327. Il fut pere de

Guillaume, I. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1382, comme il conste par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Mereaux.

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Marolles, son fils, est dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cause de quelques dépendances de sa Seigneurie relevante de Montresor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guillemine Boutet*, fille de noble homme *Perrottin Boutet*, & de *Roberde*, son épouse, dont il laissa — Jean, qui suit; — & Robert de Marolles, tige des Seigneurs de Breuillard, rapportés ci-après.

Jean, III. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1463, épousa *Guyonne de Thoret*, fille & héritiere de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoisin & de Prichaut, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Marie, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491; — 3. Jacquette, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer; — 4. & Diane de Marolles, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

Etienne, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, 1°. le 25 Mars 1498, *Catherine Grasleul*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand*; & 2°. *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boisvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere il laissa; — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Rançay, lequel fut s'établir en Flandres, où il se maria; — 3. Françoise, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers; — 4. & Roberde de Marolles, nommée Claire à la Confirmation, Religieuse à Fontevrault.

François, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chasse avec Sa Majesté. Il avoit épousé *Philippe de Boisvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à son pere. De ce mariage il eut: — Claude, qui suit; — & Antoine, lequel ne laissa point de postérité.

Claude, I. du nom, Seigneur de Marolles, s'allia, l'an 1558, avec *Françoise d'Erian*, fille unique & héritiere de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochere & de Noisay, & d'*Anne de Guiet*, dont: — 1. Claude, qui suit; — 2. Louis, Seigneur de la Rochere, mort sans hoirs de *Marie du Fautrait*, son épouse; — 3 & 4. Gabrielle & Charlotte de Marolles, mortes sans alliance; la derniere en 1627.

Claude, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noisay, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal-de-Camp dans les armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes, & se signala en diverses occasions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui resta victorieux dans le combat qui se fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur *de l'Isle-Marivaut* & lui (voyez son éloge dans *Moréri*). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté son adresse, sa valeur & sa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épousé, 1°. l'an 1594, *Agathe de Chastillon*, fille de *Noel*, Chevalier, Seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne de la Veüe*, morte l'an 1630; & 2°. *Lucréce du Hamel*, dit *Moréri*. Du

premier

premier lit il eut : — 1. CLAUDE, mort avant son pere, à l'âge de 17 ans; — 2. GILLES, décédé jeune; — 3. MICHEL DE MAROLLES, Abbé de Villeloin, & de Beaugerais, homme doué d'une profonde connoissance des belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la traduction de *Lucain*, jusqu'en 1681, qu'il publia l'Histoire des Comtes *d'Anjou*, il ne cessa de travailler avec une application continuelle, & de faire paroître un nombre infini de traductions; les moins estimées sont celles des Poëtes Latins, quoiqu'elles lui ayent beaucoup coûté. L'Abbé DE MAROLLES mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans. Voyez son article dans *Moréri*. — 4. LOUIS, qui suit; — 5. CHARLES, mort jeune; — 6. MADELENE, seconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur de Rubris; — 7. & POLIXENE DE MAROLLES, mariée, l'an 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur de Claveau, Gouverneur de Mesieres.

LOUIS, Seigneur DE MAROLLES, de la Rochere, du Breuil & de Noisay, épousa 1°. *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Lucain; & 2°. *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur de Rubris. Du premier lit vint un fils, mort en naissant, avec sa mere, en 1629; & du second il laissa : — 1. EMOND, assassiné à l'âge de 19 ans; — 2. CLAUDE, mort en bas-âge; — 3. EUSTACHE; — 4. MICHEL, Religieux & Prieur de Veuil; — 5 & 6. RENÉ & DIEUDONNÉ-LOUIS; — 7 & 8. GABRIEL & CLAUDE, morts en bas-âge; — 9. AGATHE, décédée jeune; — 10. FRANÇOISE-GABRIELLE, morte en bas-âge; — 11 & 12. ANNE-LOUISE & ANGÉLIQUE DE MAROLLES.

### *Seigneurs de* BREUILLARD.

ROBERT DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, second fils de GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MAROLLES, & de *Guillemine Boutet*, épousa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, seconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoisin, & de *Marguerite Marthe* (& sœur puînée de *Guyonne de Thoret*, femme de JEAN, III. du nom, Seigneur DE MAROLLES, son frere aîné). De ce mariage vinrent : — FRANÇOIS, qui suit; — & PERRINE DE MAROLLES, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brées.

FRANÇOIS DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. BERTRAND, auteur des Seigneurs de la Boutelerie, Touvaut, &c. rapportés ci-après; — 3. & GUILLAUME, tige des Seigneurs des Caves, mentionnés ensuite.

JEAN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, épousa, 1°. l'an 1535, *Catherine du Mesnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignoliere, & de *Philippe de Souvain*; & 2°. *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laissa : — 1. JULIEN, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur de la Chesnaye, allié 1°. avec *Marie Gaigneron*; & 2°. à *Guyonne Savary*. De la premiere femme il eut : — (a) ANTOINE DE MAROLLES, Seigneur de la Chesnaye, mort sans enfans; — (b) RENÉE, morte sans alliance; — (c) CATHERINE, femme de *Jean*, Seigneur *de Launay* & de la Crevaudiere; & de la seconde femme sortirent quatre filles, sçavoir : — LUCRÉCE; — RENÉE; — MARGUERITE; — & JEANNE DE MAROLLES; — 3. MARGUERITE, mariée, l'an 1585, à *Jean de Preville*, Seigneur de la Plissonniere; — 4 & 5. CATHERINE & ANNE DE MAROLLES, mortes sans alliance.

JULIEN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*, sa femme, entr'autres :

MARTIN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, mort sans laisser d'enfans de *Marie de la Croix*, son épouse.

### *Seigneurs de la* BOUTELERIE, TOUVAUT, &c.

BERTRAND DE MAROLLES, Seigneur de la Boutelerie & de Touvaut, second fils de FRANÇOIS DE MAROLLES, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épousa 1°. *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du Clouseau; 2°. *Jeanne de*

*Cherrue*; & 3°. *Renée de Navet.* Il n'eut point d'enfans de ses deux dernieres femmes, mais de la premiere :

Claude de Marolles, Seigneur de Touvaut, marié, en 1577, à *Florence de Navet*, fille de *Jean*, Ecuyer, dont : — 1. René, mort, sans enfans, au retour du siége de Montauban ; — 2. François, Seigneur de la Varenne, aussi mort sans enfans ; — 3. Jacques, qui suit ; — 4 & 5. Louise & Claude, mortes en bas-âge.

Jacques de Marolles, Seigneur de la Pignoliere, épousa *Claude Gervais*, fille de *Louis Gervais*, Seigneur des Murs, & de *Denise Brossier*. Il en eut : — 1. Louis de Marolles, Seigneur de la Pignoliere ; — 2 & 3. Pierre & Jacques ; — 4 & 5. Claude & Marie. Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.

*Seigneurs des Caves.*

Guillaume de Marolles, Ecuyer, troisieme fils de François, Seigneur de Breuillard, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épousa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean de Montjois*, Seigneur des Caves, & de *Florence Ranee.* De ce mariage vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de la Brosse, tué à Brie-Comte-Robert ; — 3. Louis, marié, en 1577, à *Marie Rasereau*, dont il eut — Louis de Marolles, qui se noya ; — 4. Jacques, lequel se retira en Poitou ; — 5. & Françoise, femme de *N*... Seigneur *des Forges*.

René de Marolles, Seigneur des Caves, épousa *Guillemette de Breuil*, & en eut :

Louis de Marolles, Seigneur des Caves, marié à *Hélene de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de Ragonaut, dont : — 1. Palamede, Seigneur des Caves ; — 2. René, mort jeune ; — 3. Charles ; — 4, 5 & 6. Renée, Marie & Geneviéve. Nous ignorons pareillement la suite de cette branche, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, la garde d'or posée en pal, entre deux pennes adossées d'argent.*

MAROT, en Bretagne, ressort de Dinan.

Raoul Marot, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut annobli par le Roi Henri IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de Sa Majesté, en 1598.

Guillaume Marot, son arriere-petit-fils, maintenu dans sa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré *noble d'extraction.* Les armes : *d'azur, à la main droite d'argent, accompagnée d'une étoile d'or en chef du côté droit.*

MARQUE. *Voyez* Marca de la-Marque.

MARQUEMONT. Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant montant de gueules, accompagné de trois quintefeuilles, tigées d'argent.*

MARQUERAYE, en Bretagne du ressort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Novembre 1670, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, & ensuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. *Huart*, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, au croissant de même en pointe.*

MARQUES (de), en Bretagne, du ressort de Nantes. Famille qui remonte à

Charles de Marques, de la Villa Diego en Espagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. *Sollieu*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *coupé au 1 d'azur, au sautoir alaisé & cantonné de trois besans, le tout d'or, 1 en chef & deux aux flancs ; au 2 d'argent, au léopard de gueules, la bordure de l'écusson d'argent, chargée de trois annelets d'or de chaque côté, posés 1, 1 & 1.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maison d'HAUTEFORT. Voyez-en la Généalogie dans le *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARQUESY, en Provence.

ANTOINE & JEAN-BATISTE DE MARQUESY, de la ville de Marseille, obtinrent des Lettres de relief de noblesse le 24 Juillet 1642. Elles furent vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre suivant. Leurs descendans continuent la postérité. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une triangle de même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent.* Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II.*

MARQUET (DE) : Famille noble du Dauphiné.

BARTHELEMI DE MARQUET, Président au Parlement de Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec *Jeanne de Dorne*, dont : — ALEXANDRE, qui suit ; — & RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy Saint-Martin.

ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Roussillon, fut tué au secours de Salces. Il avoit épousé, en 1618, *Jeanne de la Boisse*, & en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault ; — 3. & GASPARD, Lieutenant de Galere.

LOUIS DE MARQUET, I. du nom, épousa, en 1666, *Isabeau de la Bastie-d'Estable*, dont : — LOUIS, qui suit ; — & JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

LOUIS DE MARQUET, II. du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épousa, en 1698, *Hippolite Fornet de Fontenille*, de laquelle vint :

DENIS DE MARQUET, marié, en 1741, à *Marie-Françoise-Susanne de Vocance*, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épousé, en 1760, *Catherine de Sarrazin de la Pierre*, dont : — 1. LOUIS-SCIPION ; — 2. FRANÇOIS-AIMÉ ; — 3. BERNARDIN ; — 4. & JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de trois roses de gueules, tigée & feuillée de sinople, mouvante de la pointe ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or naissant de l'angle dextre.* Mémoire dressé sur les titres.

MARQUET : Famille originaire d'Armagnac, & transplantée à Paris, qui subsiste dans

LOUIS MARQUET, Conseiller du Roi, Receveur général des Finances de la Généralité de Lyon, marié, le 21 Janvier 1744, à *Louise-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joseph Paris-du-Verney*, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, & de *Louise-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a deux garçons & trois filles.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant renversé de gueules, & en pointe d'un lion aussi de gueules.* On trouve la Généalogie de cette Famille dans *l'Armorial de France, Registre V, Part II.*

MARQUETEL-*Saint-Denis-de-Saint-Evremont* (LE).

Ancienne Famille de Normandie, éteinte, dont étoit le célebre de *Saint-Evremont*, Seigneur de Saint-Evremont, Maréchal-de-Camp, si connu par ses ouvrages, mort à Londres au mois de Novembre 1703, & dont il ne reste aujourd'hui que CHARLOTTE-FRANÇOISE-HENRIETTE LE MARQUETEL-*de-Saint-Denis-de-Saint-Evremont*, mariée, par contrat du 12 Janvier 1748, avec *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, &c. dont postérité. Voyez VAILLANT.

Les armes : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

MARQUETTE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes sont : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de trois merlettes de sable sans bec ni pattes, posées deux en chef & une en pointe.*

MARRE, en Normandie, Election de Bernay. Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

Il y a deux autres Familles du nom de LA MARRE. La premiere porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

La seconde, en Champagne, a pour armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

* MARRENX, en Gascogne, au Comté de Fezensac. On ignore au vrai l'origine de cette Maison ; mais par une tradition conservée dans la Famille, sans cependant avoir des preuves certaines, & par la conjecture du nom & la situation des Terres possédées par les Seigneurs DE MARRENX, on a lieu de croire qu'ils sont issus de

RAIMOND-AIMERIC, premier Baron *de Montesquiu* ou *Montesquiou, (de Montesquivo)* frere cadet de GUILLAUME-ASTANOVE, Comte de Fezenzac, fils d'AIMERIC. Ce RAIMOND-EMERIC, ou AIMERIC, eut pour son apanage plusieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris sous le nom de Terres *Danglez*, dont Montesquiu est le chef-lieu, qui a donné le nom audit RAIMOND-AIMERIC & à ses descendans Barons de Montesquiu, dans la partie méridionale du Comté de Fezensac.

RAIMOND-AIMERIC épousa *Orianne de la Mothe*, Dame de Courrensaguez, terre d'une étendue considérable dans la partie septentrionale du Comté de Fezensac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles ; mais il reste à sçavoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut BERTRAND. La conjecture est très-forte pour croire que BERTRAND DE MARRENX, qui vivoit en 1088, devoit être fils de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Montesquiu, & d'*Orianne de la Mothe*, & qu'il prit le nom du Château ou terre de MARRENX, qu'il reçut pour son apanage, & qui faisoit partie de la Baronnie de Montesquiu, ainsi que toutes les terres que l'on sçait avoir appartenues à la Famille de MARRENX, qui en a possédé également dans l'enclave de la terre de Courrensaguez. Le lieu de MARRENX appartenant à présent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Case-Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, se trouve enclavé entre le territoire de Montesquiu, de Poylebon & de Pis, qui sont une partie du Domaine des anciens Barons *de Montesquiu*, les lieux de Montcla, de Marseillan qui ont été possédés pendant deux ou trois siécles par les Seigneurs du nom de MARRENX, & la terre de *Montgaillard-Danglez*, qu'une branche des mêmes Seigneurs possédoit en 1200, ainsi que la petite terre de Bougos, que les Seigneurs *de Montgaillard*, donnerent à l'Abbaye de la Case Dieu dans le XII$^{e}$ siécle, qui se trouvent comprises dans l'enclave de la terre Danglez ou de l'ancienne Baronnie de Montesquiu.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de MARRENX avoient, en 1278, des possessions dans la terre de Courrensaguez, dont ils céderent les dîmes à *Amanieu*, Archevêque d'Auch. Cette terre appartenoit, comme on l'a déja dit, à *Orianne de la Mothe*, femme de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Montesquiu, & il est naturel de croire que les Seigneurs de MARRENX, dont les possessions étoient enclavées dans l'apanage dudit RAIMOND-AIMERIC, & dans celui d'*Orianne de la Mothe*, son épouse, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Montesquiu, devoient être issus de ce mariage.

Les armoiries des anciens Barons *de Montesquiu*, sont : *d'or, à deux tourteaux*

*ou besans de gueules, l'un au-dessus de l'autre.* Dans la suite ils ont mis un *parti de gueules plein.* Les Seigneurs du nom de MARRENX ont mis quelque différence dans leurs écussons, quoiqu'avec les mêmes piéces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à deux chevrons d'argent.*

Quoi qu'il en soit, on ne peut révoquer en doute que la Maison de MARRENX ne soit une des plus anciennes & des plus distinguées entre la Noblesse du Comté de Fezensac. Elle étoit dès le commencement du XIII^e^ siécle divisée en deux branches, celle des Seigneurs *de Montcla*, fondue dès l'an 1400, dans la Maison de *Lasseran Mansencomme*, & celle des Seigneurs *de Montgaillard*, qui subsiste encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles se formerent, & laquelle étoit l'aînée.

I. Le premier du nom de MARRENX, dont il reste des mémoires, est BERTRAND DE MARRENX, Damoiseau, qui fut présent, en 1088, avec *Aimeric Forton*, Comte de Fezensac, à la donation faite par *Palumine*, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un paysan ou serf dans le lieu de Marseillan-sur-Larros, & il donna, conjointement avec BERTRAND, son fils, qui suit, & quelques autres Seigneurs, à *Guillaume II*, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigue & l'Eglise de Saint-Sernin, que ce Prélat donna ensuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Citeaux. C'est ce qui se vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & le *Gallia Christiana.*

II. BERTRAND DE MARRENX, II. du nom, fut présent à la donation de son pere, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur *de Barbazan* en Bigorre, & l'Abbé & les Moines de Saint-Savin au même pays, par la médiation de *Bernard Loubat de Montesquiou*, Evêque de Tarbes.

III. PAPAROT DE MARRENX doit être fils de BERTRAND II, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de son existence; mais on ne peut la rapporter que sur la fin du XII^e^ siécle jusqu'au commencement du XIII^e^, que lui & PIERRE DE MARRENX, son fils, sont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Case-Dieu, de la quatrieme partie de l'Eglise & dîmes de Marrenx, à raison de quoi il est fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'est ce PAPAROT qui fit bâtir dans le lieu de Basian, dépendant de la même Baronnie de Montesquiou, & sur un fief que la Famille de MARRENX a possédé long-temps après, un moulin appellé *Paparot.*

IV. PIERRE DE MARRENX, I. du nom, compris avec son pere dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Case-Dieu, est aussi rapporté, particulierement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougos avec son Eglise. Cette terre de Bougos est contiguë à celle de Montgaillard, dont elle est séparée par un petit ruisseau, & une partie de ses dépendances, qui passe le ruisseau, est encore enclavée dans la Jurisdiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, est un autre qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Case-Dieu étoit depuis long-tems en possession de Bougos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans : — 1. BERNARD, dont la postérité sera rapportée après celle de ses freres; — 2. GERAUD DE MARRENX, duquel on va parler; — 3. & ODON, Chevalier, présent, en 1245, à la donation que fit *Arsin*, Baron *de Montesquiou*, avec *Raimond-Aimeric*, II. du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

GERAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Montcla, mort en 1240, & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laissa de *Navarre*, son épouse : — 1. GERAUD, qui suit; — 2. HUGUES; — 3. BEL ou BELUS DE MARRENX, Abbé de la Reule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332; — 4. & BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par son pere.

GERAUD DE MARRENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montcla, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GERAUD, son pere, & *Navarre*, sa mere, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut

de sa femme, dont le nom est ignoré : — HUGUES, qui suit ; — & BERTRAND, marié avec *Jeanne de Faudoas*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de sa femme, en 1318.

HUGUES DE MARRENX, Damoiseau, Seigneur de Montcla, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils :

GRIMOARD DE MARRENX, Seigneur de Montcla, vivant en 1332.

En 1318, vivoit un PIERRE DE MARRENX, qui rendit hommage pour Lespignoli-Cournu près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban. Il reste à sçavoir si c'est le même que PIERRE II, Seigneur de Montgaillard, fils de BERNARD I, dont nous allons parler : la chose n'est pas impossible.

*Branche des Seigneurs de* MONTGAILLARD.

V. BERNARD DE MARRENX, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, suivant un acte d'accensement ou bail emphitéotique, consenti par PIERRE II, son fils, qui suit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezensac.

VI. PIERRE DE MARRENX, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphitéotique dont on vient de parler, étoit sous la tutelle de GERAUD DE MARRENX, II. du nom, son oncle, Chevalier, Seigneur de Montcla, qui en cette qualité passa un compromis avec le Monastere de la Case-Dieu, pour les limites du terroir de Bougos ; & conjointement avec son fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard, & les affranchit de la servitude le quatrieme jour de la sortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il est à remarquer dans cet acte, que quoique ce PIERRE DE MARRENX n'ait pris que le titre de *Damoiseau*, il est dit que pour le rendre plus solemnel il y fit apposer son sceau, *Sigillum suum duxit apponendum ;* ce qui marque que PIERRE DE MARRENX ayant un sceau, sans être Chevalier, devoit être d'une naissance illustre. Il avoit épousé *Andrine de Calhaüet*, d'une Famille très-distinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. BERNARD DE MARRENX, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec son pere, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de sa femme, l'incendie du Château de Montgaillard, ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ses titres ; mais on sçait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à sa mort il laissa deux fils jeunes, sçavoir : — PIERRE, mort en bas-âge sous la tutelle de BEL ou BELUS DE MARRENX, Abbé de la Reule, de la branche des Seigneurs de Montcla ; — & BERNARD, qui suit.

VIII. BERNARD DE MARRENX, III. du nom, Damoiseau, Seigneur de Montgaillard, transigea, en 1332, assisté de *Paparot de la Barthe*, son tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Case-Dieu, au sujet d'un legat fait par son pere à cette Abbaye. Il fut aussi présent, en 1375, à la quittance dotale de *Belesgarde Montesquiu*, femme de noble & puissant Seigneur *Odon*, Baron *de Montaut*. Il eut pour fils : — ARNAUD, qui suit ; —— & ODON, Religieux Prémontré, mort Granger de Bougos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été résignée en 1372.

On trouve un OTHON DE MARRENX, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres Danssens & de Blanquefort près de Montauban. — Un ARNAUD-GUILLAUME DE MARRENX, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumiès & Roquelaure ; — SEIGNORET DE MARRENX, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Clossiere : un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lansès ; — & enfin BERNARD DE MARRENX, Seigneur de la Louvie en Querci, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Toulouse. Le même ou un autre de ce nom fut marié à Demoiselle *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. ARNAUD DE MARRENX, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron *de Montesquiu*, il est dit son hommager. On lui donne pour fils

X. Pierre de Marrenx, IV. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans — Arnaud, qui suit; — & Jean, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Toulouse, transigea avec son frere pour ses droits sur la succession de leur pere, pour lesquels Arnaud lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Christie. Il fut chef de la branche des Seigneurs *de Sainte-Christie*, éteinte à la troisieme génération.

XI. Arnaud de Marrenx, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Christie, fut poursuivi en Justice pour le payement de la dot de Marguerite de Marrenx, sa tante ou sa sœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte *d'Armagnac*, pour cette Terre en toute Justice en 1466, & à *Bertrand*, Baron *de Montesquiu* pour le fief de Sainte-Christie, qu'il céda ensuite à Jean, son frere, pour ses droits de légitime. Il fut présent au partage de la Baronnie de Montesquiu en 1479. On croit que sa mere ou sa femme étoit de la Maison d'*Astarac*, dont les armes sont : *d'or, écartelé de gueules plein.* Il fut pere de — Bertrand, qui suit ; — & de Jean, avantagé par son pere. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de Saint-Yors, du nom de Marrenx, qui a subsisté pendant plus de 200 ans, & est éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. Bertrand de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, épousa, du vivant de son pere, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, descendante des anciens Vicomtes *de Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* sont : *d'argent, à trois corbins ou corneilles de sable, béquées & membrées de gueules, 2 & 1.* Il transigea, en 1510, avec *Louise Dulion de Lavedan*, au sujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raison de son tiers dans la Baronnie de Montesquiu. De son mariage vint :

XIII. Jean de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui testa à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de son vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maison furent brûlés, suivant le Procès-Verbal qui en fut dressé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur se sauva en chemise. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, co-Seigneur de Fieux en Condomois, d'où descend le Vicomte *de Juillac*. Les armes de *Pujolé*, sont : *de gueules, au porc-épic d'or.* Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Jeanne, alliée avec *Gaillard de Montlezun* ; — 3. Bertrande, mariée dans le Condomois; — 4. Marie, épouse de *N... de la Barthe* ; — 5. Isabeau, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouede en Astarac; — 6. Catherine; — 7. & Marguerite, mariée à noble *Jean d'Artigue Nadau.*

XIV. Jean de Marrenx, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, servit dans les Compagnies d'Ordonnance en 1570, & épousa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabere.* Il fut assassiné peu d'années après, laissant : — 1. Henri, qui suit; — 2. Bertrand, héritier de Jeanne, sa tante, veuve de *Gaillard de Montlezun* : il ne prit point d'alliance; — 3. Cassandre, mariée à *Bertrand de Saint-Pastour*, Seigneur de Boussas; — 4. & Isabeau, femme de noble *Jean de Bessons*, habitant de Chellan en Astarac, en 1601.

XV. Henri de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fusiliers du Régiment de Parabere, fut choisi par la Noblesse du Comté de Fezensac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Noblesse devers le Roi & la Reine Régente. Sa mere lui fit épouser *Elisabeth de la Salle*, héritiere de la Maison noble de *Sus*, en Béarn, dont les armes sont : *de gueules, au lion rampant couronné d'or, traversé d'une bande en devise par-dessus, échiquetée ou crenelée d'argent & de sinople.* Le pere de cette *Elisabeth de la Salle*, avoit épousé en secondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabere*, mere de son mari. Henri de Marrenx vivoit encore en 1627, & eut pour enfans : — 1. Jean-Paul, qui suit; — 2. N... de Marrenx, Seigneur de Ceserac, qui embrassa l'état ecclésiastique, & fut Curé à la Bastide; — 3.

une fille mariée au Seigneur *d'Abidos* en Béarn; — 4. & une autre fille mariée au Seigneur *de Mauhic* en Armagnac.

XVI. JEAN-PAUL DE MARRENX, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Bastide, fournit son dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit épousé, le 25 Juin 1637, *Françoise de Lagor* (d'une Famille qui porte : *d'argent, au pin arraché de sinople, parti de gueules au levrier rampant d'argent accolé d'or; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Sa mere écarteloit de *Foix* & de *Béarn*.). De ce mariage vinrent : — 1. MARC-HENRI, qui suit; — 2. BERNARD DE MARRENX, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Riviere Lengros*, héritiere de Louvaignac près de Montgaillard, de laquelle il eut — (a) HENRI DE MARRENX, marié avec *N... de Salabert*, dont il n'eut que deux filles; — (b) JEAN-MARC, mort au service Lieutenant d'Infanterie; — (c) HONORÉ, qui a embrassé l'état ecclésiastique & a la Prébende Royale à Pau; — (d) & ANNE, Religieuse de Fontevrault au Brouil; — 3. ANNE, mariée avec Messire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven; — 4. N... DE MARRENX, mariée au Sieur *de Prevost*, à Lescar en Béarn; — 5 & 6. & deux filles Religieuses, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau; l'autre à Sainte-Ursule à Auch.

XVII. MARC-HENRI DE MARRENX, Baron de Sus, Montgaillard, &c. épousa *Françoise Doroignen*, dont : — 1. JEAN-MARC, qui suit; — 2. N... DE MARRENX, Jésuite, mort jeune; — 3. JACQUES, Prêtre, Curé à la Bastide-Ceserac en Béarn; — 4. JEAN, qui a d'abord servi dans les Gardes de la Marine, & a ensuite embrassé l'état ecclésiastique; — 5. N... DE MARRENX, Religieuse au Couvent de Notre Dame à Pau; — 6. & une autre fille, dite *Mademoiselle de Sus*, morte sans alliance.

XVIII. JEAN-MARC DE MARRENX, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choisir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Noblesse de cette Province, qui fut relevée en sa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit épousé, du consentement de son pere, Demoiselle *Eléonore de Béarn-Abere*, avec laquelle il donna quittance de sa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De son mariage il a laissé : — PHILIPPE DE MARRENX, Baron de Sus, Syndic de la Noblesse de Béarn sur la démission de son pere; — & JEAN-PIERRE, qui suit.

XIX. JEAN-PIERRE DE MARRENX-LA-SERRE a eu la Terre de Montgaillard par arrangemens faits avec son frere. Il a eu de son mariage :

XX. FRANÇOIS DE MARRENX, Baron de Montgaillard, allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louise du Pouy de Sacere*, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comenge-Saint-Lary*. De ce mariage sont issus — 1. JEAN-PIERRE-MICHEL, mort en bas-âge; — 2. FRANÇOIS, né à Tarbes le 3 Février 1756; — 3. BERNARD, né audit lieu le 10 Novembre 1762; — 4. PHILIPPE-MARIE-ANNE, née à Montgaillard, morte en bas-âge; — 5. MARIE-ELISABETH-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à Tarbes le 22 Septembre 1753; — 6. & MARIE-ANNE-DOMINIQUETTE DE MARRENX, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs de MARRENX-MONTGAILLARD, Barons de Sus, portent pour armes : *d'or, à deux tourteaux besans de gueules, parti de gueules à deux chevrons d'argent; écartelé, au 2 & 3 d'or à deux vaches passantes de gueules, accolées & clarinées d'azur*, qui est DE BÉARN, du chef de sa mere *Eléonore de Béarn-Abere*.

Le Seigneur actuel *de Montgaillard* porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules, & au 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent.*

Les Seigneurs DE MARRENX SAINT-YORS éteints, portoient : *d'or, à 2 tourteaux de gueules, parti de gueules, à 2 pals d'argent.* Généalogie rédigée sur un *Mémoire envoyé* dressé sur les titres.

MARRIGNA, en Comté. Ancienne Noblesse dont étoit

JEAN, Seigneur DE MARRIGNA, vivant en 1309, qui eut pour fille — HELIS DE

DE MARRIGNA, femme, le 1 Juin 1335; de *Guichart de Chambut*, Seigneur de Conflens, fils de *Jean de Chambut*, Seigneur dudit lieu.

Les armes de MARRIGNA sont: *de gueules, à la bande d'or, & deux coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.*

MARS, en Dombes & en Languedoc. Famille dont étoit

ANTOINE DE MARS, Baron de Juys en Dombes. Il épousa, en 1650, *Chrétienne de Champierre*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc *de Lorraine*, & de *N... du Montet*. Les armes: *pallé d'or & de gueules de 6 pièces, au canton dextre d'azur.*

MARSAC. Ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

PIERRE MARSAC, pere de — GERAUD MARSAC, marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint, entr'autres:

ANTOINE MARSAC, Sieur de la Bastide, allié, en 1441, avec *Françoise de la Gibertie*. Il en eut, entr'autres:

PONS DE MARSAC, Seigneur de Saillac, qui épousa, 1°. *Jeanne Beranger*; & 2°. *Marguerite Jofre*. Ses enfans furent: — 1. ANTOINE, Prieur de Trebosc; — 2. OLIVIER, Gentilhomme de la Chambre; — 3. PIERRE, qui suit; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine Barau*; — 5. CATHERINE, femme de *Julien du Mont du Fayt*; — & quelques autres enfans.

PIERRE DE MARSAC, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut, entr'autres: — BRENGUIER, qui suit; — & FRANÇOISE, épouse d'*Antoine Deymier*.

BRENGUIER DE MARSAC, Sieur de Saillac, épousa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent: — JEAN, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle-Livron; — 2. JOYE, qui suit; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier; — 4. & MARGUERITE, Demoiselle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

JOYE DE MARSAC, Sieur de Saillac, eut de *Louise de Durfort*, son épouse,

BRENGUIER DE MARSAC, II. du nom, Seigneur de Saillac, marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Espanel*, de laquelle vinrent: — JACQUES, qui suit; — & MARGUERITE, femme de *François de Marsa-Font-Neuve*.

JACQUES DE MARSAC, Sieur de la Vaurete, épousa *Françoise de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres:

LOUIS DE MARSAC, marié, 1°. à *Claude d'Escairac*; & 2°. avec *Jeanne de Malabiou*. Ses enfans furent: — 1 & 2. LOUIS & autres LOUIS, Officiers dans le Régiment de Senneterre; — 3. RAIMOND, Capitaine de Grenadiers, — 4. & LOUIS, qui suit.

LOUIS DE MARSAC, Sieur de Saint-Laurens, épousa *Marie-Anne de la Peyrouse de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Monmoure & d'*Isabeau de Severac de Juges*, dont il a eu: — GILBERT, qui suit; — & MARIE, femme de *Raimond de Blaquiere-Sabournac*.

GILBERT DE MARSAC a épousé, en 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Soussenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN-AIMOND; — 2. JEAN-BATISTE; — 3. JEAN-JOSEPH; — 4. LOUIS; — 5. MARIE-SUSANNE; — 9. JEANNE-BENOÎTE; — 7. MARIE-ROSALINE; — 8. & MARIE-LOUISE.

Notice Généalogique envoyée, dressée sur un *Mémoire* domestique & sur un simple collationné de Jugement de Noblesse.

* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gascogne, dont la ville de Mont de Marsan est la capitale.

*Pierre*, Vicomte *de Marsan* en 1140, épousa *Béatrix*, héritiere *de Bigorre*, fille de *Centulle*, II. du nom, Comte *de Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn*, qui avoit succédé à celle de *Raimond*, Souverain *du Bigorre* en 495. De ce mariage vint: — *Centulle*, III. du nom, Comte *de Bigorre* & Vicomte de Marsan, pere de — *Stephanie*, femme de *Bernard*, Comte *de Comenge*, la-

quelle ne laissa aussi qu'une fille nommée — *Pétronille*, qui ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour sa succession, non-seulement après sa mort, mais encore après celle de plusieurs de ses descendans. Le Marsan fut enfin adjugé en 1256, à *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, & depuis ce tems il suivit le sort du Béarn. En 1646, Louis XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que sa postérité possède aujourd'hui; & comme la Vicomté de Marsan fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maison de *Lorraine* porte le titre de *Prince de Marsan*. Voyez Guise, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARSANGY (de), en Champagne. Famille noble dont le nom est Guillaume.

Christophe Guillaume-de-Marsangy étoit Bailli & Gouverneur de la ville de Sens en 1562, & Commissaire des Guerres en 1570. Cette Famille subsiste dans Maximilien-Roch-Louis-Robert Guillaume-de-Marsangy, Page de la petite Ecurie du Roi en 1729, successivement Garde de la Marine, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie, Ecuyer de main du feu Roi en 1740, attaché au service de Madame Victoire, & Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie. Il a pour frere — Louis-Bernard Guillaume-de-Marsangy, Docteur de Sorbonne, ancien Vicaire-Général du Diocèse de Troyes, Trésorier de l'Eglise Primatiale de Sens, Prieur Commendataire de Laval.

Et pour sœurs — Marie-Madelene, & Marie-Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy, mariée à *Charles-Christophe de Rossel*, dont : — *Charles-Christophe de Rossel*, II. du nom, Enseigne des Vaisseaux du Roi. *Voyez* Rossel.

MARSANNE-FONT-JULIANE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes sont: *de gueules, au lion d'or, au chef de même, chargé de trois roses du champ*.

* MARSAY, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. Baronnie possédée par les Abbé & Religieux de Cerisy.

MARSBODIN, même Province. Famille qui porte pour armes: *d'or, à la fasce échiquetée d'or & d'azur, bordée de deux filets de gueules, accompagnée d'une aigle à deux têtes de sable en chef, chargé sur le col d'une fleur de lis d'or*.

MARSEILLES, dans l'Election d'Argentan: porte: *d'azur, à trois gerbes d'argent*, 2 & 1.

MARSEUL, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin & de la Baziniere, Election de Vire en Normandie, a pour armes: *d'azur, à trois javelines d'argent, la pointe en haut, emmanchées d'or*.

MARSOLLIER, à Paris.

Denis Marsollier, fils de Jean, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, & d'*Anne de Lindo*, fut Conseiller au Parlement de Metz, ensuite reçu au Grand-Conseil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épousé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans, fille de *Mathurin Durand*, Correcteur des Comptes, dont : — Marie-Anne Marsollier, fille unique, mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Nyert*, Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & son premier Valet-de-Chambre, Gouverneur de Limoges, & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736. Les armes : *d'argent, à la bande fuselée de gueules*.

On trouve dans l'Armorial de *Dubuisson*, Marsollier, Seigneur des Vivetieres, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une branche de laurier de sinople dans le sens de la fasce, accompagnée en chef d'un soleil d'or, & en pointe un dextrochere armé & tenant un poignard d'argent*.

* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Terre qui contient quatre hameaux, le haut Martainville, les Bouillons, la Rabotiere & le Parc. La présentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui est au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Martainville.

MARTEL. Il y a plusieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en plusieurs autres Provinces.

La premiere & la plus remarquable en Normandie, dont est la Duchesse *de Charost*, tire son origine de GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui descendoit au III[e] degré:

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415. Les Seigneurs *de Lindebœuf* sont d'une branche éteinte de cette Maison, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Esprit. Voyez *le Tome VIII* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *page* 208. Les armes: *d'or, à trois marteaux de gueules.*

Trois autres Familles du même nom sont aussi établies en Normandie, deux dans l'Election de Conches.

L'une porte: *de gueules, à trois marteaux d'or, 2 & 1, surmontés d'un lambel d'argent, à trois pendans.*

L'autre: *de sable, à trois marteaux d'argent, 2 & 1, avec une étoile d'argent posée en cœur.*

Et la troisieme, qui porte comme la précédente, est établie dans l'Election d'Alençon. Ce sont les Seigneurs *de Chesnes, de Montpinçon* & *du Boulay.*

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon, eut une fille d'*Alphonsine de Balsac*, nommée: — ANNE-MADELENE MARTEL, mariée, en 1646, à *Louis de Caillebot*, Seigneur de la salle, & pere du cordon bleu.

MARTEL, en Provence.

LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de noblesse à cause de ses services, dans le mois de Février 1683, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & descendoit probablement d'un cadet de la Famille de MARTEL du Dauphiné, lequel pendant les guerres civiles vint s'établir sur les côtes de Marseille. Suivant un certificat des Syndics & Commissaires de la Noblesse de Provence, cette Famille a toujours servi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maisons de *Castellane-Mazaugues*, d'*Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Aubagne*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche aînée établie à Aubagne, a plusieurs enfans. Deux sont Officiers, l'un dans la Marine, l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. La seconde branche est établie à Barjols. Il est parlé de cette Famille dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 110, & dans l'état de la Provence, *Tome II, p.* 342. Les armes: *d'azur, à trois marteaux en hache d'argent, 2 & 1.*

MARTEL, en Bretagne, du ressort de Nantes.

GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonniere, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan.* Par un autre Arrêt qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés *nobles & d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevaliers.* Par un troisieme Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. *Barrin*, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Chesnardiere, fils de JEAN MARTEL, & de *Fleurie d'Ailleray*, & JEAN, fils de JACQUES, & de *Marguerite Penuel*,

furent aussi déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*. Les armes : *d'or, à trois marteaux de sable*.

Il y a encore MARTEL en Dauphiné, qui porte : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois étoiles d'argent*.

**MARTELLIERE (DE LA)**, au Perche & à Paris. Famille qui a l'avantage d'être alliée aux Maisons de *Montmorency*, de *Luxembourg*, *Anglure*, *Estaing*, *Battefort*, *Crussol*, *Senneterre*, *Phelypeaux*, *Roye-la-Rochefoucaud*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Ossun*, *Nettancourt*, *Olivier-Leuville*, *Bullion*, &c. dit l'Armorial de France, *Reg. V*, *Part. II*.

PIERRE DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Fay, Gassan, l'Hermite, fils de PHILIPPE DE LA MARTELLIERE, Conseiller au Parlement de Paris en 1632, & de *Madelene Marescot*, sa premiere femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Janvier 1659, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1668, mourut le 25 Fevrier 1689, & fut inhumé à Saint-Séverin. L'Armorial de France dit qu'il avoit épousé *Louise-Françoise de Thibault*; mais un recueil manuscrit des Conseillers au Grand-Conseil qui nous a été communiqué, marque qu'il épousa, le 30 Janvier 1666, *Marie-Angélique de Hodicq*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre de Hodicq*, Seigneur de Marly-la-Ville, Conseiller au Parlement, Président des Requêtes, & de *Claude Phelypeaux*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-PHILIPPE, batisé le 20 Juin 1673 ; — 3. & MARIE-CLAUDE, batisée le 1 Décembre 1666.

JEAN-BATISTE-PIERRE DE LA MARTELLIERE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, d'Agny, Passau, l'Hermitiere, Conseiller au Parlement de Paris le 18 Juillet 1691, Maître des Requêtes le 11 Août 1694, mort le 9 Avril 1721, à 50 ans, avoit épousé, le 1 Octobre 1697, *Anne-Angélique Goujon de Thuisy*, fille de *Jérôme-Ignace*, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoise d'Haussonville*. Il en eut : — 1. PIERRE-JÉRÔME, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, appellé *le Chevalier* DE LA MARTELLIERE, né en 1707, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, marié, en 1737, à *Louise-Perrine-Françoise Thibault-de-la-Rochetullon*, sœur de la femme de son frere aîné, dont deux filles, sçavoir : — ANGÉLIQUE-LOUISE-CHARLOTTE-DOROTHÉE-JEANNE, née en 1738, & LOUISE-CHARLOTTE-JOSEPHE, née en 1739 ; — 3. & ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuse en 1733.

PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELLIERE, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, né le 30 Septembre 1702, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 2 Août 1737, âgé de 35 ans, avoit épousé, le 18 Mai 1728, *Marie-Josephe Thibault-de-la-Rochetullon*, sœur aînée de la femme de son frere, & fille de *Jean-Batiste Thibault-de-la-Rochetullon*, & de *Françoise Thibault de Tullon*, sa cousine-germaine, dont : — 1. BENJAMIN-PIERRE-JEAN-BATITE-JOSEPH, né le 17 Avril 1730 ; — 2. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH-BERNARD, né le 20 Mars 1732 ; — 3. & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née en 1734. C'est ce que nous apprennent sur cette Famille le Mercure de France du mois d'Août 1737, & l'Armorial de France ci-devant cité.

D'une autre branche fut CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil, Moleux, Conseiller-Secrétaire du Roi. Il avoit épousé *Claudine-Louise de Lory*, morte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742, laissant des enfans. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Elisabeth-Louise Drouyn d'Aubigny*, remariée à *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Vietz, la Salle, Saint-Remy, &c. Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mere de feu LOUIS XV.

Le Mercure de France donne à cette Famille pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople*, & l'Armorial de France : *d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de sinople, posées 2 en chef & 1 en pointe* ; & enfin le Recueil manuscrit des Con-

seillers au Grand-Conseil qui nous a été communiqué : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles d'oranger de sinople.*

MARTELLY. *Voyez* MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (LA), en Périgord : Ancienne Noblesse, l'une des mieux alliées & des plus illustrées dans l'Eglise, l'Epée & la Robe, qui remonte à GUI DE LA MARTHONIE, vivant en 1281.

I. ETIENNE DE LA MARTHONIE; Conseiller au Parlement de Bordeaux, épousa, en 1465, *Isabeau de Pompadour*, & en eut : — 1. PIERRE-MONDOT, qui suit ; — 2. JEAN DE LA MARTHONIE, d'abord Abbé de Peruce, puis Evêque d'Acqs en 1516 ; — 3. GASTON DE LA MARTHONIE, Conseiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque d'Acqs après la mort de son frere, arrivée en 1519 ; — 4. ROBERT, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; — 5. & N... DE LA MARTHONIE, Chanoine & Archidiacre de Bordeaux, Conseiller d'Etat au Conseil privé du Roi.

II. PIERRE-MONDOT DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier Président du Parlement de Bordeaux; mais FRANÇOIS I, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque passa en Italie, il lui laissa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que PIERRE-MONDOT mourut empoisonné en 1507. Il avoit épousé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont, entr'autres enfans :

III. GEOFFROY DE LA MARTHONIE, marié à *Marguerite de Mareuil*, de laquelle il eut : — 1. GASTON, qui suit ; — 2. HENRI DE LA MARTHONIE, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Just en Beauvoisis, mort en 1618 ; — 3. GEOFFROY, Conseiller au Parlement de Bordeaux, Archidiacre & Chanoine de ladite ville, sacré Evêque d'Amiens en 1577, mort en 1617 ; — 4. JACQUES, auteur des Seigneurs de Puyguilhem, rapportés ci-après ; — 5. CLAUDE, mariée à *François de Crevant*, Seigneur de Bauché, fils de *François*, I. du nom, & de *Marguerite d'Archiac* ; — 6, 7 & 8. ANNE, ISABEAU & FRANÇOISE DE LA MARTHONIE, toutes trois aussi mariées.

IV. GASTON DE LA MARTHONIE, Seigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1573, *Françoise de la Bastide*, dont : — JACQUES, qui suit ; — & RAYMOND DE LA MARTHONIE, élu Evêque de Limoges après HENRI, son oncle.

V. JACQUES DE LA MARTHONIE, Seigneur dudit lieu, &c. épousa, le 30 Janvier 1607, *Isabeau de Montagrier*, & en eut : — GASTON, qui suit ; — & RAYMOND, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

VI. GASTON DE LA MARTHONIE, II. du nom, épousa *Jeanne Guiton de Maulevrier*, Dame de Gaignon, dont est né :

VII. JEAN DE LA MARTHONIE, Seigneur de Bruzac, marié, le 14 Février 1667, avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, d'où vint une fille, mariée au Marquis *de Beynac*. Elle mourut avant eux, ainsi que son mari. Ils sont ayeux de la Comtesse *de Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritiere. Le Comte *de Bonneval*, son mari, Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mort au Château de la Mathonie en Périgord le 10 Janvier 1765, sans enfans de son mariage avec *Marie de Beynac*, étoit fils de *César-Phœbus*, Marquis *de Bonneval*, Brigadier d'Infanterie en 1704, & de *Marie-Angélique d'Hautefort de Surville*. Voyez BONNEVAL.

*Seigneurs de* PUYGUILHEM.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard, & autres lieux, quatrieme fils de GEOFFROY, & de *Marguerite*

de Mareuil de la Villebois, mort en 1615, eut, de Françoise Haute-Claire, son épouse:

V. Charles de la Marthonie, marié avec *Claude de Saint-Aulaire*, sortie de la branche des Seigneurs de *Lanmari*, dont: — Henri, qui suit; — & Armand, rapporté après la postérité de son frere aîné.

VI. Henri de la Marthonie épousa *Jeanne Chapt de Rastignac*, & en eut:

VII. Armand de la Marthonie, marié avec *N... Boquart*, & mort sans enfans.

*Seigneurs de Caussade.*

VI. Armand de la Marthonie, second fils de Charles, & de *Claude de Saint-Aulaire*, épousa *Suzanne de Cugnac*, dont il eut:

VII. Charles de la Marthonie, marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut pere de

VIII. Jean-Louis de la Marthonie, Seigneur de Caussade, marié avec *Aimée de David de Lastours*, dont; — 1. Charles-Joseph de la Marthonie, mort non marié en Octobre 1760, retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France; — 2. Charles, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761; — 3. Jean-Louis de la Marthonie, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759, & la même année premier Aumônier de Madame, fille de feu Louis XV; — 4. & Aimée de la Marthonie-de-Caussade, Religieuse à l'Abbaye royale de Ligueux en Périgord.

*Branche de la Marthonie établie en Saintonge.*

VI. Raymond de la Marthonie, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, &c. second fils de Jacques, & d'*Isabeau de Montagrier*, épousa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut:

VII. Léon-Raymond de la Marthonie, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, & de Bousillon en partie, marié, 1°. le 15 Novembre 1688, à *Françoise de Marias*; & 2°. le 13 Février 1714, à *Suzanne de la Galateau*. Il a eu du premier lit; — Jean de la Marthonie, marié à *N... de Châteaubordon*, dont une fille, mariée au Marquis *de Lescours*. Les enfans du second lit sont: — 1. François-Léon-Marguerite de la Marthonie, marié à *Marie-Anne Guistain*; — 2. Joseph-Léon de la Marthonie, marié à *Louise-Marthe de Sertes*; — 3. Etienne-Léon de la Marthonie, marié à *N... de Chabrignac*; — 4. Julie, née le 30 Juillet 1715; — 5. & Suzanne de la Marthonie, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728.

Les armes: *de gueules, à un lion d'or.*

* MARTIGNY-*sur-Chiers*, dans le Duché de Bar. C'est sous ce nom que la Terre de *Colmey*, située près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, fut érigée en *Comté*, par Lettres du 9 Juin 1727, registrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Août suivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand-Fauconnier de Lorraine & Barrois. *Voyez* Han de Martigny, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Il y a une Famille noble du nom de Martigny, qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de sinople; & au 2 & 3 d'azur, à trois cloches d'argent.* Peut-être est-elle de Picardie, du moins Antoine & Charles de Martigny, Seigneurs de Variscourt, pere & fils, de l'Election de Laon, obtinrent des Lettres de relief de noblesse, dans laquelle ils furent confirmés. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 338.

* MARTIGUES; Ville bâtie dans une Isle à l'embouchure du Rhone, en

1232, par *Raimond Bérenger*, Comte de Provence, avec la permission de *Jean de Boardi*, Archevêque d'Arles, qui en avoit le haut domaine.

La Reine Jeanne, I. du nom, donna *Martigues*, qu'elle érigea en *Vicomté* en 1382, à *Jacques d'Arcussia*, son Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 23 Novembre 1386. — *François d'Arcussia*, son fils, Vicomte de Martigues, fit naufrage en 1411. *Louis*, fils de *Charles*, testa en 1462, & mourut en 1463, & *Martigues* fut donné à *Charles d'Anjou*, IV. du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui par son testament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à son cousin *François de Luxembourg*, Grand-Sénéchal de Provence en 1491. Il se maintint en possession de *Martigue* contre *Palamede de Forbin*, à qui Louis XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

Henri IV érigea *Martigues* en *Principauté*, en faveur de *Marie*, fille & héritiere de *Sébastien de Luxembourg*, tué le 10 Novembre 1569. *Marie* en fit hommage en 1599, & épousa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. *Françoise de Lorraine*, leur fille & héritiere, épousa César de Bourbon, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de *Martigues*. Marie-Anne de Bourbon-Condé vendit, en 1714, cette principauté au Maréchal Duc *de Villars*, dont jouissoit le feu Duc *de Villars*, son fils unique.

MARTIN. Ce nom est celui de plusieurs Familles nobles de différentes Provinces. Il y en a cinq en Bretagne.

La premiere, celle de Martin, Seigneur de la Bigotiere. Jean Martin, Seigneur de la Bigotiere, René Martin, Seigneur de Monlige, & Jean Martin, Seigneur de Saint-Agnan, de la même Famille, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. *le Febvre*. Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sable, 2 & 1.*

La seconde, du ressort de Dinan, remonte à Jean Martin, vivant l'an 1464. Ses descendans furent aussi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte : *d'azur, semé de billettes d'argent, au quartier senestre de gueules, chargé de trois rustres d'or, 2 & 1.*

De la troisieme, qui a pour auteur Raoul Martin, annobli, en 1602, étoient issus — Jean Martin, Seigneur de la Baluere, Maître des Comptes, — Charles-Hippolite; — François, Tanguy & Charles Martin; Jean, Charles, François & Jean Martin, enfans de François, Seigneur des Bruslés, & de *Mauriette de Lina*, qui furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan*. Les armes : *d'argent, à trois fasces ondées d'azur.*

De la quatrieme, du ressort de Rennes, étoit Gilles Martin-des-Hurlieres, Conseiller en la Cour, annobli en 1638, déclaré *noble*, & permis à lui de prendre la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Ses armes sont : *d'or, à trois branches de chêne de sinople, 2 & 1, chargées de glands de même.*

Et de la cinquieme, du ressort de Guerrande, étoient François & René Martin, enfans de François Martin, Sénéchal de Guerrande, qui furent maintenus en la qualité de *noble* (leur pere ayant été annobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Les armes : *d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

Il y a aussi en Normandie plusieurs Familles de ce nom, entr'autres : Martin, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Forest, Election d'Avranches, qui porte : *d'argent, à trois oiseaux de sable, deux en chef & un en pointe.* Cette Famille produisit quatre degrés devant M. *de Chamillart*.

Et Martin, Ecuyer, Sieur de Neauville, Election de Caen, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN : Famille noble, alliée à celle de *la Fons* en Picardie, & qui porte : *de sinople, à un âne à la tête de sable, le nez & la criniere de gueules, les épaules & cuisses d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne.

Famille alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec *Jeanne Girault*, seconde fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de *Guillemette de Goyot*. Voyez GIRAULT, *Tome VII.* Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cloches de même.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné. *Voyez* DISIMIEU, *Tome V* de ce Dictionnaire.

MARTIN D'AUZIELLES, en Languedoc.

JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielles, ancien Capitoul de Toulouse, épousa *Marie-Madelene Demas*, de laquelle il a eu quatre filles, sçavoir : — 1. GABRIELLE MARTIN, mariée en Avril 1697, à *Louis-Guillaume Jubert*, Marquis de Bouville, Conseiller d'Etat, & ci-devant Intendant à Orléans. Elle est morte le 13 Juillet 1742, & son mari le 20 Mai 1741, laissant sept enfans. *Voyez* JUBERT ; — 2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de *Bernard Chauvelin*, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant de Picardie, mort, le 16 Janvier 1756, à 83 ans, laissant quatre fils & une fille. *Voyez* CHAUVELIN ; — 3. MARIE-THÉRESE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736, sans postérité, de son mariage contracté avec *Louis de Bethune*, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie, & ci-devant Gouverneur d'Ardres, qu'elle avoit épousé le 29 Juin 1707, & qui mourut le 28 Février 1728. Il étoit le septieme fils d'*Hippolite*, Comte *de Bethune-Selles* ; & d'*Anne-Marie de Beauvilliers*. Voyez BETHUNE ; — 4. & MARIE-ANNE MARTIN-D'AUZIELLES, femme de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne, morte le 4 Mai 1716. *Voyez* BAYLENS. Mercure de France, Novembre 1736, *p.* 2572.

MARTIN, à Paris.

De cette Famille est CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucresson, né le 13 Avril 1742, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Avril 1763. Il est fils de FRANÇOIS-PIERRE-MARTIN, Seigneur de Vaucresson, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne-Charlotte Fenel.* Nous en ignorons l'état actuel. Les armes : *d'azur, à l'agneau pascal sur une terrasse, & tenant un bâton avec sa banderole, surmonté à dextre d'une étoile, le tout d'or.*

MARTIN. Il y a deux Familles de ce nom en Provence.

L'une originaire de Marseille, dont la branche aînée a fini dans THÉRESE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à *Louis-Bruno l'Enfant-de-la-Patriere*, Baron de Bormes, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnison de Monaco. La branche cadette ne subsiste plus que dans N... DE MARTIN, vivant, sans alliance, à Paris en 1757 ; & dans une fille mariée à *Louis-Hiacinthe Dedons*, Marquis de Pierrefeu. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux marguerites de même, tigées de sinople, & en pointe, d'une couronne rurale d'or.*

L'autre Famille, du nom de MARTIN, subsiste dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu, & Chevalier de Saint-Louis. Elle porte : *d'azur, à la croix d'or, crenelée de sable de deux pièces aux quatre extrémités.*

L'état de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*, fait mention d'une Famille du nom de MARTIN, différente des précédentes, maintenue dans sa noblesse lors de la recherche faite en 1667, & qui porte ; *écartelé en sautoir, d'or & d'azur.*

MARTINBOSCQ,

MARTINBOSCQ, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Famille dont les armes sont : *d'argent, au lion d'azur, au chef de même, chargé de deux pals d'argent passés en sautoir.*

MARTINEAU, en Picardie.

PIERRE MARTINEAU, Seigneur du Perron, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conseil, par Arrêt du mois de Juin 1667. *Dubuisson* donne à cette Famille, pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent.*

MARTINEL, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en Normandie, Election de Carentan. Famille qui porte : *d'azur, à 3 roses d'argent, au chef d'or.*

MARTINENQ, de la ville de Toulon en Provence.

Famille qui subsiste dans JULES-FRANÇOIS MARTINENQ, Conseiller du Roi, Visiteur général des Gabelles & Greniers à sel de Provence. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croissant de sable en cime, surmonté d'une étoile d'or, & accompagné de trois oiseaux d'or, deux en chef abaissés à l'égard de l'étoile, & un en pointe.*

MARTINET : Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la noblesse est ancienne.

JEAN, ADRIEN & CLAUDE MARTINET, freres (tous les trois enfans de CLAUDE, & de noble *Isabeau des Bernards*, petits-fils de JEAN, & de noble *Didette Durand*, & arriere-petits-fils de DIDIER MARTINET, & de noble *Jeanne Guillelmin*), tous les trois Ecuyers, demeurans à Dugny près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de *Charles* II, Duc *de Lorraine* & de Bar, des reconnoissances de noblesse, enregistrées en la Hérauldérie de Nancy, sur les Registres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par *Didier Richier, dit Clermont*, poursuivant d'armes de S. A, en conséquence d'une Enquête faite par ces trois freres, cottée *fol.* 128, dans laquelle il est prouvé que leurs auteurs ci-dessus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arriere-bans des années 1441, 1480, 1506, 1540, 1564, étoient eux-mêmes issus d'anciens Gentilshommes.

Une branche de cette Famille, qui subsiste en Lorraine, a pour auteur

JEAN MARTINET, l'aîné des trois freres ci-dessus nommés, reconnus anciens *Nobles* en 1577, comme on vient de le voir. Il naquit à Dugny, près de Verdun, fut Seigneur du petit Mouchairon, & épousa, par contrat passé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont*, Notaire à Stainville, Demoiselle *Barbe Collesson*, dont les armes sont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une isle, & trois écus de gueules, 2 & 1.* De ce mariage vint :

MATHIEU MARTINET, né à Stainville, Conseiller des Princes *de Lorraine*, qui épousa Demoiselle *Marguerite Martinet*, de laquelle les armes sont : *d'azur, à trois chevrons brisés & trois martinets d'argent, 2 & 1.* De ce mariage sortit

CLAUDE MARTINET, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres en Champagne, l'un des Conseillers & Auditeurs des Comptes de la Maison de Lorraine, Capitaine-Commandant au Château de Stainville, par commission du 3 Juin 1662. Il avoit épousé, en 1640, contrat passé devant *Anthoine*, Notaire à Stainville, Demoiselle *Marie Perrin*, dont les armes sont : *d'azur, chargé de trois arbalêtriers en défense d'argent, 2 & 1.* Il en eut :

PIERRE MARTINET, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, près Saint-Dizier, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville, marié, le 7 Octobre 1666 (contrat passé devant *Varin*, Notaire audit lieu de Stainville), avec Demoiselle *Marguerite de Merlin*, dont les armes sont : *d'azur, coupé d'or, chargé de trois merlettes de même, 2 & 1.* Ledit PIERRE MARTINET est allié, par une sœur, à la Famille du Général *Viard*, ancien Officier au service de l'Empire, dont les descendans habitent le Barrois. Du mariage de PIERRE, sortit :

CHARLES MARTINET, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville. Il épousa, par contrat passé devant *le Page*, Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, Demoiselle *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte: *d'or, à l'aigle éployée, à deux têtes de sable en chef, & la pointe de l'écu d'hermines*. Voyez BRIOT, *Tome III*). De ce mariage est issu:

PIERRE-PAUL MARTINET, né à Stainville en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, Lieutenant-Général du Comté de Ligny, qui a épousé, par contrat passé devant *Chodron*, Notaire à Lifol-le-Grand, le 9 Février 1726, Demoiselle *Marie Gérardin*, issue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier général au service de l'Empire, qui a épousé la Comtesse *de Kinski*, dont la fille est mariée au frere du Roi de Pologne régnant. Du mariage de PIERRE-PAUL MARTINET, est sorti:

PIERRE-JOSEPH MARTINET, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'est éteinte dans la personne de FRANÇOIS MARTINET, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à son Château près de Joinville, sans enfans de son mariage avec Demoiselle *Marie Perrin-des-Almont*, dont les freres sont Officiers supérieurs du Corps royal de l'Artillerie. MARGUERITE MARTINET, sa sœur, veuve d'un Comte *de Mercy*, descendant d'un Général Autrichien, est aussi morte sans enfans.

La souche de ces deux branches n'a lieu qu'à DIDIER MARTINET, marié à *Jeanne Guillelmin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIV^e^ siécle, un Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, sous le nom de PIERRE MARTINET, mort à Rhodes; un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au siége de Doesbourg, le 21 Juin 1672, étant Inspecteur-Général & unique de l'Infanterie Françoise. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en usage, à la place des piques, la bayonnette à douve au bout du fusil: avant lui on l'introduisoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en servît aussi avantageusement; on lui doit aussi la discipline établie dans le militaire sous LOUIS XIV. Et un Lieutenant-Colonel au Régiment du Roi, tué au siége de Namur, en montant à l'assaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 12 Juin 1692. Il est parlé du Maréchal des Camps, tué d'un boulet de canon, dans l'Histoire du grand *Condé*, par M. *Desormeaux*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, *Tome IV*, *p.* 298; dans l'Histoire Universelle de M. *de Voltaire*, édition d'Amsterdam, *p.* 138 *&* 142; & dans l'abrégé des 135 Volumes de la Gazette de France, année 1672.

Les armes de MARTINET sont: *d'azur, à trois chevrons brisés, accompagnés de trois martinets d'argent, 2 & 1*. Généalogie rédigée sur un *Mémoire* fait en preuves & dressé sur titres.

MARTINI, en Provence. Famille établie à Toulon, & originaire de la ville de Montpellier en Languedoc.

Elle a pour auteur JEAN DE MARTINI, Conseiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris, & premier Médecin de CHARLES IX. Il fut annobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregistrées au 8^e^ livre des Chartes de la Cour des Comptes de Paris.

La branche aînée s'est éteinte dans la personne d'AGNÈS DE MARTINI, mariée, en 1725, à *Honoré d'Estienne*, Conseiller au Parlement d'Aix.

La seconde branche subsiste dans LOUIS-FRANÇOIS DE MARTINI-D'ORVES (fils de JOSEPH, Commandant de la Garde-Côte du département de Toulon, & d'*Anne-Jéronime de Gratian*) auquel les services distingués de LOUIS DE MARTINI son

oncle, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées navales, ont mérité une pension sur le Trésor Royal.

Cette Famille a été maintenue plusieurs fois dans sa noblesse, en 1676, 1697, 1700 & 1723. Les armes : *de gueules, à la fasce d'or chargée de deux croissans de sable & accompagnée de trois roues d'argent crenelées, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARTINIERE (DE LA), en Bretagne, du ressort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. *Barrin*, JEAN DE LA MARTINIERE fut déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules entre deux fleurs de lis.*

Il y a en Dauphiné une Famille du nom DE LA MARTINIERE, qui porte : *vairé de 5 traits, au trefle d'or en chef.*

MARTINS (DES). Cette Famille établie à Aix, prouve sa noblesse depuis

JEAN DES MARTINS, qui acquit la Terre de Puilobier. Il commença à se faire connoître sous LOUIS III D'ANJOU, qui lui fit expédier les provisions de la charge de son Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut aussi en grande considération sous le regne du Roi RENÉ, exerça les offices de Maître Rational en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443, & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il testa le 10 Janvier 1475, & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait construire dans l'Eglise Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une pension annuelle de 20 florins. JEAN DES MARTINS, le second de ses fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis long-tems. RENÉ, le quatrieme, filleul du Roi RENÉ, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

LOUIS-CÉSAR DES MARTINS, Marquis de Puilobier, (descendu au X^e degré de JEAN DES MARTINS, Chevalier & GARDE des Sceaux de Provence) a épousé, en 1735, *Marie-Elisabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de feu *Jean-Batiste-Henri de Forbin*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Verdiere, &c. & de *Catherine de Forbin-Janson*, sa cousine. De ce mariage il n'y a point d'enfans. *Voyez* FORBIN, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Cette Famille a donné plusieurs Chevaliers de Malte, & porte pour armes : *d'azur, à une colombe essorante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

MARTINY, en Provence.

Famille qui subsiste dans JOSEPH DE MARTINY, Seigneur de Saint-Jean de la Salle Conseiller au Parlement, marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraison, & de *Jeanne-Thérese de Robin*, dont trois garçons & des filles. Il a pour frère JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN DE MARTINY-DE-SAINT-JEAN DE BREGANÇON, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, marié à une riche héritiere de Paris, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent accostée en chef d'un cœur de même, & en pointe d'une colombe tenant en son bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. *Voyez*, ci-devant, MARTHONIE.

* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritieres de son tems. C'est sous ce titre que cette Dame *du Molley* & de Villers-Boccage, céda & transporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dîmes, comme elle possédoit en fief lay, en la Paroisse de Martragny & ailleurs, si elle s'y étend ; tous les droits & Seigneuries qui à ce appartiennent, sans

faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie est aujourd'hui au pouvoir de la Demoiselle *de Grimouville*, fille unique de *Henri de Grimouville-Larchant*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (DES), en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 1 Juillet 1670, dont les armes sont : *de gueules, au sautoir dentelé d'or, cantonné de quatre croissans d'argent.*

MARVILLE. *Voyez* FEYDEAU, *Tome VI.*

MARVILLE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à trois membres ou serres d'aigle d'argent, onglées de gueules, 2 & 1, tenant chacune un globe d'or.*

* MARVILLE : Prévôté dans le Pays-Messin, qui formoit autrefois une Seigneurie indivise entre le Roi d'Espagne & le Duc *de Lorraine ;* mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Espagne céda la partie qui lui appartenoit ; & par le traité de l'an 1661, le Duc *de Lorraine* céda aussi la sienne. Ainsi depuis ce tems-là la Seigneurie de MARVILLE est toute entiere à la France.

MARULLO ou MAROULLE : De cette Maison étoit

PLACIDE, Baron DE MARULLO (ou *de Maroulle* en françois) Duc de Jean-Paul dans le Messinois en Sicile, mort à Paris le 7 Août 1742 âgé de 84 ans.

Voyez le Mercure d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maison Messinoise, & de l'occasion de sa retraite en France, en rapportant la mort de JEAN-ANTOINE DE MAROULLE, Abbé de la Frenade, Diocèse de Saintes.

* MARY (DE) : Environ l'an 1200, un Fief nommé DE MARY, en Normandie, fut confisqué sur une CHRÉTIENNE DE MARY, & réuni en partie à la Couronne. Ce Fief appartient aujourd'hui à S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS.

Cette CHRÉTIENNE DE MARY étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie dans le Diocèse de Coutances, & qui subsiste encore aujourd'hui comme on le verra ci-après.

Il y a à la Bibliothéque du Roi une remise de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Côtentin, pour cause d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Messire GUILLAUME DE MARY, dont nous avons vu l'original & copie communiquée certifiée véritable par M. *de la Cour*, garde des Manuscrits de cette Bibliothéque. Il est parlé de cette Famille dans l'Histoire générale de Normandie par *du Moulin ;* & aussi de ceux de ce nom en plusieurs endroits de l'Histoire manuscrite de *du Chesne*, célebre Généalogiste du siécle passé. Il est probable que ce GUILLAUME DE MARY, Chevalier, auquel la remise de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit pere de

I. JEAN DE MARY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c. décédé avant l'an 1403. Il avoit épousé *Jeanne Costard*, fille aînée & héritiere, avec *Robine Costard*, sa sœur puînée, de *Jean Costard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, d'Appeville, &c. & de Demoiselle *Guillemette de Coudeville*, Dame dudit lieu au Diocèse & Election de Coutances. La Terre de Longueville est depuis ce tems, de pere en fils, dans cette Famille. JEAN eut de son mariage :

II. Noble homme ROBERT DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vascogne, & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de plusieurs héritages mouvans de la Seigneurie de Longueville. Il transigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuyer, son cousin-germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Costard*, sur les

biens de défunt *Jean Costard*, Ecuyer, & de Demoiselle *Guillemette de Coudeville*, leurs ayeul & ayeule maternels. Il eut pour sa part, comme aîné en ladite succession, les fiefs de Longueville, de Beaufeugerey, & d'Appeville; & ledit Sieur *de la Haye* eut les fiefs de Coudeville & de la Poissonniere. ROBERT DE MARY fit hommage de sa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à *Guillaume*, Cardinal *d'Estouteville*, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, auquel il en donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gauvain de la Haye*, Seigneur de Heroudeville & de Vauville, au sujet du payement d'une rente qui avoit été assignée par ledit *Jean Costard*, Ecuyer, Seigneur de Coudeville, & reçut un second aveu, à cause de sadite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres, pour fils puîné :

III. THOMAS DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville. Il plaidoit pour & au nom de ROBERT, Ecuyer, son pere, aux assises du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; & fieffa au nom de sondit pere, le 24 Novembre 1461, une piéce de terre en la Paroisse de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec son frere aîné, les biens qui leur étoient échus par le décès de leurs pere & mere; eut entr'autres biens, lesdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers; & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de sa Terre & Seigneurie de Longueville, & de la Terre & Sieurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, son parager, lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal *d'Estouteville*, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, son Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme THOMAS DE MARY, Ecuyer. Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans lesquelles il est dit qu'il étoit fils & héritier en partie de ROBERT DE MARY, Ecuyer. Il lui fut fait transport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuyer, Seigneur de Tresnoy, d'une rente de 26 livres 6 sols qu'il avoit droit de prendre sur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de la succession de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Asnebec, sa mere; & reçut le 12 Juin 1486, aveu de plusieurs héritages tenus en foi & hommage de sa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, son épouse, il eut, entr'autres enfans:

IV. FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, sous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Mesnildrey, de Grauville & de Soligny, lequel en qualité de tuteur & ayant la garde par justice des enfans mineurs de défunt noble homme THOMAS DE MARY, Seigneur de Longueville, transigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au sujet de la présentation à la Cure de la Paroisse dudit Longueville, dans le droit de laquelle présentation il fut maintenu; cette transaction fut confirmée par Sentence rendue aux Assises du Bailliage de Côtentin tenues à Saint-Lo le 14 du même mois. En qualité de fils de feu THOMAS DE MARY, Ecuyer, il donna aveu de son Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505; il y déclara que le Fief, Terre & Sieurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrieme degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à cause de feu *Robine Costard*, son ayeule, sœur puînée de la mere de feu noble homme ROBERT DE MARY, ayeul dudit FRANÇOIS. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puissant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Bauville & de Coudeville, au sujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont Saint-Michel, à cause de leur Baronnie de Saint-Pair; & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut aveu, le 28 Avril 1507, de plusieurs fiefs

relevants de sa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit épousé Demoiselle *Anne Davy*, des Seigneurs *du Perron* en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu, entr'autres enfans, pour fils aîné:

V. Noble homme André de Mary, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna aveu aux Plaids de la Baronnie de Saint-Pair le 26 Janvier 1535, de sa Terre de Longueville & de la Terre & Sieurie de Coudeville tenue en parage de sadite Seigneurie, à cause de laquelle il reçut plusieurs aveux ès années 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur *de Longueville*, comme fils aîné de noble homme François de Mary, Seigneur de Longueville, & de Demoiselle *Anne Davy*, ses pere & mere, & ses freres puînés, par laquelle il lui fut donné acte de sa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aînesse. Il lui fut fait transport d'une piéce de Terre située en la paroisse de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin suivant déclaration de plusieurs héritages tenus en arriere-fief de sadite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à sadite Seigneurie de plusieurs héritages qu'il avoit fait saisir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'assigner à Demoiselle *Gillette le Prevost*, sa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prevost*, Seigneur de Saint-Marc-sur-Couainon & de la Daffinage, la dot qui lui avoit été constituée par noble homme *Georges le Prevost*, Seigneur desdits lieux, frere de ladite Demoiselle; & il la lui assigna sur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De son mariage il eut: — Christophe, qui suit; — & Pierre de Mary.

VI. Noble homme Christophe de Mary, Ecuyer, Seigneur de Longueville, transigea, avec Pierre, son frere puîné, sur le partage des biens de leur pere, par acte sous seings privés du 18 Juin 1583, reconnu le 1 Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la représentation qu'il avoit faite des titres de sa noblesse pardevant les Commissaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit épousé, par traité accordé sous seings-privés le 3 Août 1572, Demoiselle *Barbe de Juvigny*, fille de noble homme *Jean de Juvigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Rolliere, & de Demoiselle *Jeanne Mahé*. Sa femme restée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618, & eut pour enfans: — Bernard, qui suit; — & Hervé de Mary, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. Bernard de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, transigea, le 26 Mai 1618, avec Hervé, son frere puîné, sur le partage de la succession de leur pere, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la somme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant-Général du Bailliage du Côtentin pour sa part de celle ordonnée être levée sur les Nobles de la Vicomté & Election de Coutances, & payée au Sieur *de Saint-Vast*, Député pour l'Etat de la Noblesse dudit Bailliage, pour avoir assisté à la convocation & assemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la représentation qu'il avoit faite des titres de sa noblesse pardevant les Commissaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la somme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli de Côtentin, pour subvenir aux frais du ban & arriere-ban dudit Bailliage; & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la représentation qu'il avoit faite des titres justificatifs de sa noblesse pardevant M. *le Roi de la Poterie*, Intendant de Justice en la Généralité de Caen. Il avoit épousé, par traité sous seings-privés du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, Demoiselle *Gillette le Poupinel*, fille de noble homme *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Besnardiere, Conseiller du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Coutances, & de Demoiselle *Guillemette Belin*. Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde noble & administration de ses enfans, à cause des Fiefs & Terres qu'ils possé-

doient en la Province de Normandie & dans la mouvance de Sa Majesté; & elle fut présentée, l'an 1650, au traité de mariage de MELCHIOR, son fils, qui suit, en qualité de sa mere & tutrice.

VIII. MELCHIOR DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, épousa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoise du Revic*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Quierqueville, & de *Françoise le Moine*. Elle mourut & fut inhumée dans l'Eglise de Longueville le 28 Mai 1678, & son mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en son nom à la veuve de *Pierre du Revic*, ce qui lui restoit dû de la dot de feu son épouse, de laquelle il eut:

IX. CLAUDE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Bourville, & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis *de Cratot*, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il servit pour son pere au ban & arriere-ban, & en son nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des sommes auxquelles il avoit été compris pour sa part de la contribution des années 1693 & 1695, à cause de l'arriere-ban du bailliage du Côtentin. L'une de ces quittances est du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de Longueville. Il avoit épousé, en présence de son pere, par contrat passé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortaing*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Branliere, Conseiller-Secrétaire du Roi, Couronne de France & de ses Finances, & de *Françoise du Buisson*, dont entr'autres enfans:

X. PHILIPPE-FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690, & batisé dans l'Eglise de Longueville le 3 Septembre suivant. Il fut successivement Capitaine d'une Compagnie franche des Milices-Garde Côtes, par Commission du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côte de Granville, par Commission du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; est mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1 Novembre dans le Chœur de l'Eglise de Longueville. Il avoit épousé, par acte sous seings privés du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre suivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*, fille de *Paul-François Brohon*, Sieur de Boisval, Conseiller du Roi, Président en l'Election de Coutances, & de *Madelene Harasse de Boislandel*. De ce mariage sont issus: — 1. PAUL-BERNARD, qui suit; — 2. ANNE-JEAN-MAXIMIN, rapporté après son aîné; — 3. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE, aussi mentionné après ses deux freres; — 4. BONNE-FRANÇOISE-SUSANNE-CATHERINE-ROBERDE-MICHELLE DE MARY, mariée à *N...*, Comte *d'Imouville*.

XI. PAUL-BERNARD DE MARY, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, batisé le 13 du même mois dans l'Eglise de Longueville, successivement Aide-Major de la Capitainerie Garde-Côte de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commission du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par commission du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commission du 6 Septembre de la même année, transigea avec ses freres puînés par acte sous seings-privés le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, sur le partage des biens de leur pere dont il a opté, comme aîné, par préciput, la Terre & Seigneurie de Longueville. Il a épousé, par acte sous seings-privés du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre suivant, *Louise-Marie-Anne le Pigeon*, fille & unique héritiere de *Louis-Gabriel le Pigeon*, Sieur de Launay, & de *Charlotte-Esther de Montigny*, dont:

XII. ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, né le 13 Janvier 1751, & batisé le lendemain dans l'Eglise de Longueville. Il a été reçu, sur ses preuves de noblesse faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & a été nommé en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. ANNE-JEAN-MAXIMIN DE MARY, Ecuyer, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, & d'*Anne-Catherine Brohon de Bronville*, né le 29 Mai, & batisé le 1 Juin 1721, en l'Eglise de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc D'ORLÉANS, a épousé, le 10 Février 1773, *Félicité Theresse*, fille de *N... Theresse*, Ecuyer, & de Demoiselle *N... Patu*, dont: — FÉLICITÉ DE MARY, née le 30 Mai, & batisé à Saint-Eustache le 1 Juin 1774.

XI. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE DE MARY, frere des précédens, Ecuyer, ondoyé le 11 Décembre 1725, & nommé le 10 Février 1726, appellé *le Chevalier de Sainte-Marie*, Conseiller du Roi, Garde-Scel au Bailliage & Siége Présidial du Côtentin à Coutances, a épousé, le 30 Janvier 1766, *Louise-Henriette Guerin d'Agon*, fille de *Louis-Charles Guerin*, Chevalier, Seigneur & Patron de la paroisse d'Agon, & de feu *Marie-Anne-Catherine Hersan*. De ce mariage est issu — CHARLES-HENRI DE MARY, Ecuyer, né le 24 & batisé le 25 Mars 1771, en l'Eglise de Saint-Pierre de Coutances.

Généalogie dressée sur les preuves faites d'après les titres présentés pour ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, à M. *de la Cour*, Généalogiste des Pages de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, &c.

Les armes : *d'argent, au chef de gueules chargé de 3 roses d'or.*

MARZÉ (DE): Ancienne Noblesse, dont étoit

ETIENNE DE MARZÉ, Seigneur de Varennes, qui eut deux filles, sçavoir: — ANTOINETTE DE MARZÉ, mariée à *Jacques de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jean de Chacipol*, & de *Catherine de Monspey*; — & CLAUDINE DE MARZÉ, femme, 1°. de *Jean de Chacipol*, frere dudit *Jacques*; & 2°. d'*Ainard de Montferrand*, Seigneur d'Attigna, fils d'*Antoine*, & de *Sibille de Seyssel*.

On trouve un GUILLAUME DE MARZÉ, Chanoine, Comte de Lyon, & Maître de Chœur en 1151. — THOMAS, Seigneur DE MARZÉ, qui fit hommage en 1291. — GUILLAUME DE MARZÉ, Sénéchal de Toulouse en 1298. — GUICHARD DE MARZÉ, témoin à la transaction passée entre *Guichard*, Seigneur *de Beaujeu*, & *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, en 1304.

JEANNE DE MARZÉ épousa, par contrat du 26 Juin 1407, *Jean de Mont-d'Or*, I. du nom, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de Dame *Catherine de Sainte-Colombe*, dont postérité. *Voyez* MONT-D'OR, *Tome X* de ce Dictionnaire.

Les armes de MARZÉ sont : *fascé d'hermines & de gueules de 6 piéces.*

* MARZELIERE (DE LA), en Normandie.

*François Giffart*, Baron de Bonne-Fontaine, &c. fils de *Renaud*, Seigneur de la Marzeliere, & de *Marie du Gué*, Dame de Brielles & du Gué, obtint du Roi LOUIS XIII, des Lettres d'érection de la terre de *la Marzeliere* en *Marquisat*, auquel il fit annexer les terres de *Fretay* & de *Baing*; ces Lettres furent regîtrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619. Il épousa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoise de Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c. & de *Gillone de Matignon*. Voyez GIFFART.

Il y a une Famille du nom de LA MARZELIERE, (nous ignorons de quelle Province) qui porte : *de sable, à trois fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MAS (DU): Famille originaire de la Province de Berri, qui remonte à

ROBERT DU MAS, Seigneur de l'Isle, du Coudray, de Felletin, d'Hauterive & de Boisgessier en Berri, & Chambellan du Roi, qui avoit épousé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Rifardeau en Bourbonnois, dont il eut, entr'autres enfans: — 1. JACQUES DU MAS, héritier de sa mere par testament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Rifardeau, & resta en Berri, où il épousa *Françoise de Sorbieres*, dont vint: — ANTOINE DU MAS, Sieur de Rifardeau; — 2. & JEAN, qui suit.

JEAN DU MAS, Seigneur de l'Isle, se retira en Provence à l'occasion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Castellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaste de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitroles. De ce mariage vinrent: — 1. NICOLAS, dont on va parler; — 2. TIMOTHÉE, Seigneur de l'Isle & du Luc, marié à *Françoise d'Albert*, fille d'*Antoine*, Seigneur

Seigneur de Regusse, mort sans enfans. Sa veuve se remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves, auquel elle porta la terre du Luc pour ses droits sur les biens de son premier mari; — 3. & SARA DU MAS, mariée, 1°. à *Thadée Baschi*, Seigneur de Saint-Esteve; & 2°. à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Espinouse.

NICOLAS DU MAS, fils aîné de JEAN, hérita de *Melchior de Castellane*, son oncle, Baron d'Allemagne, par testament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Castellane*, ce qu'il exécuta & ses descendans l'ont depuis continué. Voyez sur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, *Tome II*, *p.* 355.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans de même*, qui est DU MAS; *écartelé au 2 & 3 de gueules, à un château sommé de trois tours d'or*, qui est DE CASTELLANE.

**MAS** (DU): Famille établie à Paris.

CLAUDE DU MAS, Secrétaire & Greffier du Conseil privé du Roi, & Fermier général des Fermes unies, mort le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans, a eu pour fils aîné de *Françoise Solu*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en secondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, aussi Fermier général: — JEAN-AIMÉ DU MAS, Seigneur de Montgermont, Conseiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrieme Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de sa charge en 1714, mort à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & seule héritiere de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Prengy, Brinville, Hocquay en partie, & de Neuillan, Lieutenant des chasses de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laissée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mere de deux fils. *Mercure* de Juin 1739, *p.* 1462.

On trouve dans *Dubuisson* une Famille du nom de DU MAS, dont les armes sont: *d'azur, au mas d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.* Nous ignorons si c'est la même que celle ci-dessus.

Il y a aussi DU MAS en Anjou, Seigneur du Broffay, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, freté de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules; & au 2 & 3 d'hermines, au bâton péri en bande de gueules.*

**MASARGUES** : Famille noble, dont il est parlé dans l'Etat de la Provence, *Tome II*, *p.* 358.

MELCHIOR DE MASARGUES, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolite de Royer*, fille d'*Esprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans sa noblesse avec HONORÉ DE MASARGUES, son oncle, & avec les descendans de JEAN DE MASARGUES, ses cousins, par les Commissaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. Nous ignorons si cette Famille subsiste. Les armes : *d'or, à une tour crenelée de quatre piéces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée au canton dextre du chef d'une branche de laurier de sinople, & au senestre d'une étoile de gueules.*

**MASCARENE DE RIVIERE**, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc.

JEAN-PAUL-MATHIEU MASCARENE, né en Octobre ou Décembre 1730, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a trois freres & une sœur, — JEAN-FRANÇOIS, né le 18 Mai 1735; — CHARLES-JOSEPH, né le 4 Novembre 1738; — JEAN-FÉLIX, né le 20 Mai 1742; — & MARIE-JEANNE, batisée le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules, langué & onglé d'or, & trois étoiles de sable rangées en chef.* Voyez l'*Armorial de France*, *Regiſtre V*, *Part. II*.

**MASCHAC-DE-POMPADOUR**. Le nom de MASCHAC est marqué entre les Nobles du Limousin.

Ceux de cette Famille y joignent le nom de *Pompadour*, aussi l'une des plus illustres de la Province, depuis l'alliance que Jean de Maschac, Seigneur de la Mectrauffie, contracta, vers l'an 1538, avec *Françoise de Pompadour*, Dame du Château Bouchet.

Charles de Maschac-de-Pompadour, Chevalier, Seigneur de la Coste, mourut à Paris le 1 Juin 1748. *Mercure de France* du mois de Juin même année, *p.* 207.

* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1667, registrées au Parlement le 11 Mai 1668, & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de

*Pierre de Villars*, Seigneur de la Chapelle, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1657. Il étoit fils de *Claude de Villars*, III. du nom, Seigneur de la Chapelle-Villars en Forez, & de Masclas, Mestre-de-Camp d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Charlotte Louet de Cauvisson*, & petit-fils de *Claude de Villars* II, Seigneur de la Chapelle & de Masclas, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de Saint-Michel, qui avoit épousé, le 30 Juillet 1581, *Jeanne de Fay de Virieu*. Son pere *Claude de Villars*, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Masclas, fut fait Capitaine de Condrieu, par le Duc *de Nemours* le 11 Décembre 1589. Le Baron *de Masclas*, appellé communément *le Marquis de Villars*, fut marié, en 1551, à *Marie Gigault de Bellefonds*, qui fut mere de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. *Voyez* Villars.

MASCRANY : Famille originaire des Grisons, & une des principales Noblesses du pays, dont il est parlé dans l'Histoire de l'Europe, imprimée en 1640, *Tome I*, *p.* 632, par *Davity*.

Les marques d'honneur & de distinction que cette Maison a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, aussi bien que les Châteaux, les mausolées & les Eglises qu'ils avoient bâtis, qui subsistoient encore dans le XV[e] siécle, suivant les attestations que cette Maison en a des Gouverneurs & des Présidens des trois ligues grises, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en constatent l'ancienneté.

Dans le livre intitulé, *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Noblesse du Milanez, imprimé il y a plus de 160 ans, *page* 108, il paroît qu'un *Manfredo d'Alberigo Barbiano*, Gouverneur de Chavenne, avoit épousé, dans le XIV[e] siécle, Colette Mascrany, qui lui avoit apporté des Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes terres, par les nobles Seigneurs Antoine & Paul Mascrany, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Eglise de *Burgonovo*, il paroît que cette Eglise avoit été fondée par leurs ancêtres.

Paul Mascrany, un des donateurs, avoit épousé *Cornélie Piren*, d'une des principales Noblesses du pays. Il laissa de son mariage : — Paul, qui suit ; — & Barthelemi Mascrany, tué en Italie au service de l'Empereur. Il laissa plusieurs enfans qui sont restés dans le pays des Grisons.

Paul Mascrany, II. du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit plusieurs acquisitions, entr'autres, les terres de Thune & de la Verriere dans le Lyonnois. Il se maria en 1597, & de crainte que ses enfans n'eussent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de Barthelemi, son frere, tous les biens dont il jouissoit dans le pays des Grisons, spécialement les droits de péage, de pontages, & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réservant seulement la nomination du Chapelain dans l'Eglise de Burgonove, fondée par ses ancêtres. De son mariage vinrent : — 1. Alexandre, qui suit ; — 2. Paul, Seigneur de la Verriere, lequel eut neuf enfans. Barthelemi, son fils aîné, Maître des Requêtes, le seul qui se soit marié, ne laissa qu'une fille, qui épousa le Duc *de Gesvres* ; — 3. Barthelemi, Secrétaire des commandemens de Gaston,

Duc d'Orléans, lequel eut quatre garçons morts sans postérité; un autre avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, & mourut à Nice en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand-Prieur.

Alexandre Mascrany, Seigneur de Thune & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, & après ses deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Conseiller d'Etat avec la pension de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de son épouse, il n'y eut que — Jean-Batiste, qui suit; — & François, qui se marierent.

Jean-Batiste Mascrany, Seigneur de Thune, ne laissa qu'une fille, mariée à M. *le Nain*, Avocat général, dont est issu M. *le Nain*, Intendant du Languedoc, pere de Madame *Terray-des-Rosiers*, & de Madame la Marquise *de Blaru*.

François Mascrany, frere du précédent, obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1685, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit épousé *Catherine de Vassan*, dont: — Louis, qui suit; — & Charlotte-Françoise, mariée au Marquis *de la Roche-Aymon*, dont postérité. Voyez Roche-Aymon (de la).

Louis Mascrany, Marquis de Paroy, d'Hermé, de Château-Chinon, &c. né le 14 Février 1686, Conseiller au Grand-Conseil le 15 Mai 1709, Président le 23 Février 1714, Maître des Requêtes ordinaire le 19 Juillet 1734, épousa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot-de-Clos-Riviere*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Clos-Riviere, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*, dont: — 1. François-Marie, qui suit; — 2. Joseph, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide-Major des Gardes Françoises, mort le 15 Décembre 1754; — 3. Etienne, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Toulouse, mort en 1753; — 4. Louis, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enseigne des Vaisseaux du Roi; — 5. Louise, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broyes, Baron d'Autry; — 6. Marie, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte *de Murat*, Lieutenant au Régiment du Roi; — 7. & 8. Charlotte & Marie; la premiere Religieuse au Charme, Ordre de Fontevrault; & la seconde Religieuse à la Présentation de Senlis.

François-Marie de Mascrany, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conseiller au Grand-Conseil le 28 Novembre 1737, puis Président en la Chambre des Comptes en 1752, a épousé, le 1 Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conseiller au Parlement de Paris, dont un fils, né en 1762, mort en bas-âge; — & quatre filles. *Tablettes généalogiques, Part. V, p.* 137. Les armes: *de gueules, à trois fasces vivrées d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef, & à senestre d'un casque de profil de même; & en cœur un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou: Famille qui remonte à Jean Mascureau, vivant en 1310.

Jean de Mascureau, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puiraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit son aveu du village de Puiraveau, en 1544, au Connétable *Anne de Montmorency*, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne de Rosiers*. Il en eut, entr'autres enfans:

Jean de Mascureau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergues, qui eut de *Jacquette des Champs*, sa femme: — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean de Mascureau, auteur de la branche des Seigneurs de Sainte-Tere, rapportée ci-après; — 3. Louis, Ecuyer, Sieur de Meillac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne de Cimetiere*; — 4. & Joseph de Mascureau, Ecuyer.

Louis de Mascureau, Ecuyer, Seigneur des Vergues, épousa, en 1620,

*Françoise de Chievre*, dont naquirent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Louis, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Elisabeth Raimond de Villognon*, dont il y a postérité ; — 3. & Jacob de Mascureau, Ecuyer, Sieur de Meillac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant*.

Jean de Mascureau, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c. maintenu dans sa noblesse en 1667, épousa, 1°. en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique ; & 2°. le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont sont issus : — Charles, qui suit ; — & Marie de Mascureau, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugerte.

Charles de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Plaimbeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a épousé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans : — Françoise de Mascureau de Plaimbeau, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

*Branche des Seigneurs de Sainte-Tere.*

Jean de Mascureau, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie, second fils de Jean de Mascureau, II. du nom, & de *Jacquette des Champs*, épousa *Marguerite de Cimetiere*, & en eut :

Gabriel de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans sa noblesse en 1669, lequel épousa, en 1661, *Marie Caillou*, dont naquit

Jacques de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tere, maintenu dans sa noblesse en 1701 & 1705. Il épousa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle sont issus : — François, qui suit ; — & Marie de Mascureau, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartre & du Breuil.

François de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tere, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du feu Roi dans sa grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. *Armorial de France, Tome I., Part. I, p. 371.*

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de six pièces, coupé d'argent, à trois étoiles de gueules, posées 2 & 1.*

**MASLE (du)**, en Bretagne, ressort de Guerrande & de Ploermel.

Cette Famille remonte à Guillaume du Masle, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Bouexiere*, son épouse.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; & Julien du Masle, frere aîné de François & d'Alain du Masle, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*. Les armes : *de gueules, à trois cignes d'argent, 2 & 1, membrés & béqués d'or.*

**MASPARAULT** : Famille établie à Paris.

Etienne de Masparault, Seigneur de Chennevieres-sur-Marne, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laissant d'*Octavie Cardoli Colonna*, Romaine, sa premiere femme, entr'autres enfans : — Madelene-Thérese de Masparault, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maison des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en secondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochechouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695. Elle avoit épousé en premieres noces, au mois de Septembre 1686, *Augustin Damours*, Seigneur de la Bouviere, Colonel du Régiment de Feuquieres, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laissé postérité. *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, *p.* 177.

D'une autre branche étoit Pierre de Masparault, Seigneur de Grandval, qui épousa *Marie Thomas*, fille d'*André Thomas*, & d'*Hélene de la Bistrade*, dont :

Gabriel de Masparault, Seigneur de Grandval, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 16 Octobre 1620. Il avoit épousé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent : — Hélene, mariée à *François Portail*, Seigneur de Fresneau, Secrétaire

du Roi; — & LOUISE DE MASPARAULT, femme de *Guillaume Tronçon*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes: *d'argent, au lion de gueules à la bordure d'or, chargée de 9 tourteaux de gueules, surchargés chacun d'une étoile d'or.*

**MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs de Hermanville & de Boisjeuffroy. Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 17 Janvier 1768.**

*La Roque* dit que cette ancienne Maison paroît être Angloise, puisque NICOLAS MASQUEREL étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lencastre.

Le même *la Roque* & plusieurs autres, ont cru que la Maison d'*Hermanville*, dont à présent le surnom est MAKAREL ou MASQUEREL, étoit sortie de celle de *Clere*; mais ils n'ont pu appuyer cette conjecture que sur la conformité des armes, ce qui n'est pas une preuve suffisante pour donner une même origine à ces deux Maisons. Sans décider là-dessus, nous nous contenterons de dire que la terre d'Hermanville, que ceux du nom de MASQUEREL ont toujours possédée, est située dans le Bailliage de Caux près de la ville de Dieppe.

JEAN DE MASQUEREL, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnerent leur Duc *Robert Courte-Heuse*, au voyage de la Terre-Sainte en 1097. Il eut pour fils & successeur:

ROBERT DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laissa de son mariage: — ROGER, qui suit; — & MATHIEU, Seigneur de Moyon, Chevalier.

ROGER DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148, & eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint:

GIRARD ou GERARD DE MASQUEREL, qui aumôna l'Abbaye de Tiron & l'Eglise de Saint-Silvestre de Clere, de la redevance que lui devoit en fief *Robert le Quieux*, à fin qu'ils priassent pour l'ame de *Mathieu de Clere*, I. du nom, pere par *Luce de Hangest*, son épouse, de *Jeanne de Clere*, femme dudit GIRARD. Il en eut: — GEOFFROY, qui suit; — & HÉLENE, femme de *Geoffroy d'Ausonville*, Chevalier.

GEOFFROY DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épousa *Philippe de Limbeuf*, dont, entr'autres enfans:

GUILLAUME DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épousa *Marie de la Heuse*, & en eut:

JEAN DE MASQUEREL, II. du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290, & vivant encore en 1321. Il eut de *Luce de Breauté*, son épouse, fille de *Guillaume*, II. du nom, Sire *de Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

JEAN DE MASQUEREL, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, vivant encore en 1409. Il avoit épousé *Isabeau de Boissay*, fille de *Robert*, Seigneur *de Boissay*, Baron de Mainieres, & de *Roberde de Calleville*, dont:

JEAN DE MASQUEREL, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, de Bailleul, d'Imbleville, Baron de Boisjeuffroy, vivant en 1448. Il avoit épousé *Jacquette de Longroy*, de laquelle sortit:

ANTOINE DE MASQUEREL, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, Bailleul & Boisjeuffroy, qui se maria, l'an 1497, avec *Jeanne de Dreux*, fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de Marainville, & d'*Agnès de Mareuil*, son épouse. De cette alliance vinrent: — 1. JACQUES, Seigneur d'Hermanville, mort sans avoir été marié en 1566; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. & LOUIS, Seigneur de Bailleul, mort sans hoirs.

ANTOINE DE MASQUEREL, II. du nom, Baron de Boisjeuffroy, puis Seigneur d'Hermanville & de Bailleul après la mort de ses freres, épousa, 1°. en 1541, *Françoise de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ravetot; & 2°. en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit: — CHARLOTTE, mariée à *Jean de Montdiou*, Seigneur de la Salle; & du second: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. CHARLES, Seigneur d'Imbleville, lequel laissa pour fils: — CHARLES DE MASQUEREL, Seigneur de la Capelle, marié à *Anne l'Estendart*, dont: — LOUIS DE MASQUEREL, Seigneur de la Capelle, & plusieurs filles; — 3. FRANÇOIS, tige des Sei-

gneurs de Boisjeuffroy, rapportés ci-après; — 4. JEAN, Chevalier de Malte; — 5. FRANÇOISE, femme d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Ausonville, Bailli & Gouverneur de Gisors; — 6. & MADELENE DE MASQUEREL, Abbesse de Saint-Avit.

ANTOINE DE MASQUEREL, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, épousa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de la Palisse, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, dont pour fils unique: — ANTOINE DE MASQUEREL, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. On ignore ses descendans.

*Branche de* BOISJEUFFROY.

FRANÇOIS DE MASQUEREL, Seigneur de Boisjeuffroy, troisieme fils d'ANTOINE, II. du nom, & de *Diane de Serviat*, sa seconde femme, épousa *Catherine Barjot de la Palu*, de laquelle il eut: — PIERRE, qui suit; — & LOUIS DE MASQUEREL, Seigneur du Catelier, allié avec MARIE DE MASQUEREL, Dame de Hermanville, sa cousine, dont plusieurs enfans.

PIERRE DE MASQUEREL, Baron de Boisjeuffroy & de Bailleul, épousa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Ausonville, Bailli & Gouverneur de Gisors, mentionné ci-devant, & d'*Avoye Taneau de Mortemer*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent: — 1. N... DE MASQUEREL, mort en 1648, au retour de l'armée; — 2. N..., Baron de la Chaise, mort en 1683; — 3. N..., qui suit; — 4. & une fille, femme du Seigneur *de la Pierre d'Estaignettes*.

N... DE MASQUEREL, Marquis de Boisjeuffroy, épousa, l'an 1660, *N... Martel*, fille de *François Martel*, Seigneur de Fontaines, & de *Marie de Clere*, dont sortirent plusieurs enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, d'après un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de trois roses de gueules, 2 & 1.*

MASSAC. Il est parlé de cette Famille dans le Dictionnaire de *Moréri*, édition de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers sujets qui ont rempli, avec distinction, des places dans les Armées & dans la Magistrature; & plusieurs qui se sont distingués dans les Sciences. Elle est connue depuis près de quatre siécles. Une tradition, soutenue de divers monumens manuscrits ou imprimés, apprend qu'elle tient son nom d'une Paroisse située dans le Diocèse de Lavaur, appellée encore aujourd'hui *Saint-Martin de Massac*.

BARTHELEMI DE MASSAC servoit en 1346, dans les guerres de Guienne, sous le Comte d'*Armagnac*. Ses descendans vinrent s'établir à Toulouse vers 1380, sous le regne de CHARLES VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, jusqu'à l'an 1438.

JEAN DE MASSAC, le dernier d'entr'eux, fut annobli par CHARLES VII en 1434. Ses Lettres de noblesse font foi qu'il sortoit d'une honorable Famille, & que ses vastes connoissances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XV^e^ siécle il vint s'établir à Clerac en Agenois, où il jouit des priviléges de la Noblesse. Ce fait est constaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de ses descendans, au sujet de la perte certaine de plusieurs anciens titres de sa Famille, occasionnés par la destruction des villes de Clerac & de Tonneins, qui furent prises, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux déposés dans l'Etude des Notaires. JEAN DE MASSAC eut pour fils:

FRANÇOIS DE MASSAC, l'un des 195 Archers sous le commandement du bâtard de *Savoie*, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Sturbigo en

Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent PERROTIN, qui suit; & JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

PERROTIN DE MASSAC, mort avant 1547, avoit épousé *Naudine de Capdeville*, & en eut:

BERNARD DE MASSAC, marié à *Comtesse Dupuy*, de laquelle vint:

PIERRE DE MASSAC, pere de — SALOMON, qui suit; — & de JEAN DE MASSAC, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles de *Vivens* & de *Maleprade*. Le chef actuel de cette branche est JEAN-SALOMON DE MASSAC, Seigneur de la Nogarede, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi.

SALOMON DE MASSAC, Docteur en Médecine, se rendit célebre dans sa profession, & épousa *Isabeau Coulon*, sœur de *Jeanne Coulon*, ayeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noaillac, & bisayeule de la Marquise *de Jaucourt d'Espeuilles*. Il en eut, entr'autres enfans: — JEAN, qui suit; — & JEANNE DE MASSAC, femme de *N... de Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont: — *N... de Lartigue*, mariée au célebre Président *de Montesquieu*.

JEAN DE MASSAC, II. du nom, Conseiller du Roi, & Juge royal de Gontaud, épousa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus distinguées de la Province de Guienne, & alliée à celles d'*Aligre*, de *le Fevre-Caumartin*, *Verthamond*, *Vigier*, *Desnanotz*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

JEAN DE MASSAC, III. du nom, Conseiller du Roi, & Juge royal de Puch & de Gontaud, qui épousa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'ISABEAU DE MASSAC. De cette alliance sortit:

JEAN DE MASSAC, IV. du nom, Conseiller & Pensionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon en Agenois, où il a exercé ses offices avec distinction pendant près de 40 ans. Il est marié avec *Anne Bourrillon*, d'une Famille originaire de Saintonge, dont sont issus vingt enfans, huit garçons & douze filles.

PIERRE-LOUIS-RAIMOND DE MASSAC, l'aîné des fils de JEAN IV, a épousé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louise-Catherine le Fillastre-de-Marcanville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillastre*, Chevalier, Seigneur du Quesnay & de Marcanville, Officier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippe Tabouréau*.

### *SECONDE BRANCHE.*

JEAN DE MASSAC, second fils de FRANÇOIS, fut Seigneur de Bretignac & de Bacperon. Il eut d'*Alix de la Fargue*, son épouse,

RAIMOND DE MASSAC, Seigneur du fief noble de Bicon, situé près de Clerac, qui embrassa la profession de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés. De *Louise le Gendre*, son épouse, naquirent: — 1. N... DE MASSAC, qui commandoit un Vaisseau en 1642, au combat livré le 1 Juillet entre les François & les Espagnols, sur les côtes de Catalogne; — 2. CHARLES, qui travailla avec son pere à la traduction d'*Ovide*, en vers françois; — 3. RAIMOND, qui suit; — 4. FRANÇOIS, Chanoine de Lisieux; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 14 Février 1599, à *André Feuillette*, Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi, & Gouverneur de Pont-Sainte-Maixence.

RAIMOND DE MASSAC, Avocat au Parlement de Paris, & Banquier des expéditions en Cour de Rome, eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUI, qui suit; — 2. MICHEL, Recteur de la paroisse de Grandchamp, Diocèse de Vannes en Bretagne; — 3. & ANGE DE MASSAC, célebre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans sa jeunesse avec l'Abbé *de Marolles*. Il fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat, & fait chef du Conseil du Cardinal *Mazarin*. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1576. De ses deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont — TANNEGUY DE MASSAC, l'aîné du premier lit, fut Prieur & Abbé de Nantua en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. Un autre de ses fils fut Curé de la Magdelaine à Paris; un autre, Officier au Régiment d'Ar-

tois ; un autre, au Régiment de la Reine ; un Capitaine Exempt des Gardes de M. le Duc d'Orléans ; un Capitaine d'une Compagnie Suisse ; & deux Trésoriers de France en la Généralité d'Orléans ; & enfin un autre garçon établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une, mere de feu le Marquis *Dupleix*, Gouverneur de Pondichery, & bisayeule de M. *Dupleix de Bacquencourt*, aujourd'hui Intendant d'Amiens.

Gui de Massac, aussi Avocat au Parlement, s'est rendu recommandable par ses lumieres, sur-tout dans la Jurisprudence ecclésiastique. Il laissa, entr'autres enfans : — Claude de Massac, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits Mathurins, mort le 17 Février 1748 ; — & N... de Massac, mariée au célebre M. *Nouet*, Avocat, dont le petit-fils est Conseiller au Parlement de Paris. Ainsi cette branche est éteinte après avoir subsisté 200 ans avec éclat.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or de 16 piéces, chargées chacune d'une étoile de l'un en l'autre.* L'écu timbré d'un casque & de lambrequins.

MASSANES, en Languedoc. Famille dons les armes sont : *d'or, au palmier de sinople, accosté de deux roses de gueules.*

* MASSE, en Provence.

Bertrand Masse passa en France sous Louis XI, à la suite du Roi de Sicile, René, Duc d'Anjou, Comte de Provence, & fut la tige d'une branche cadette de la Maison de *Carrero*, en Italie, dont les possessions considérables, à l'extinction de la branche aînée, sont passées depuis par *N... de Malespine*, son héritiere, dans la maison de *Cibo*, en faveur de laquelle la ville de *Masse* ou *Massa* a été érigée en *Duché* & *Principauté*, par l'Empereur Maximilien II, & ensuite dans la maison de *Modene*, qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de Masse, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gouvernement de Bréoul. Elle a produit les différens rameaux de *Rustrel*, de *Cerluc*, de *Chauvet*, de *la Rouviere* & de *Bernapré*. Les preuves de son ancienne noblesse & de sa descendance de la branche aînée du Château de Carrero en Toscane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des personnes qui ont porté les armes avec distinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées, & le rameau de *Rustrel* a eu un Maître-d'Hôtel du Roi sous Henri IV.

Pierre Masse, de la branche de *Bernapré*, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laissé de son mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne maison d'Alsace, une nombreuse postérité, dont il reste encore : — 1. Jean-Joseph ; — 2. Louis-Armand, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, attaché à Madame Adélaïde ; — 3. Marie-Anne, alliée à *Antoine de Beck*, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy. (Voyez Beck (de), *Tome IV* de ce Dictionnaire aux additions, *p. 660*) ; — 4. Marie-Nicole, Religieuse au Couvent de Clairuissel, de l'Ordre de Fontevrault près des Eaux de Forges ; — 5 & 6. Marie-Anne-Clotilde & Marie-Anne, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de Masse portent : *coupé d'azur & de gueules, l'azur chargé d'un lion passant d'or, le gueule chargé de 3 pals d'or.* La branche de *Rustrel* porte : *de gueules, à une aigle d'argent, couronnée, béquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & deux étoiles d'or sous les griffes de l'aigle.* La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 massues d'argent passées en sautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or.* Voyez sur cette Famille l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p. 361.*

* MASSERAN : Principauté dans le Piémont.

*Philippe-Victor-André Ferrero de Fiesque*, Seigneur, Prince de Masseran en Piémont, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Toison d'or & de Saint-Janvier,

Janvier, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, Gentilhomme de sa Chambre avec exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes-du-Corps, épousa, le 30 Octobre 1737, *Charlotte-Louise de Rohan*, née le 22 Mars 1722, mariée en Espagne, fille du Prince *de Guemené*.

MASSEY : Famille noble dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier d'argent, 2 & 1.*

MASSO-DE-LA-FERRIERE : Ancienne Noblesse originaire de la ville de Lyon, dont la filiation est rapportée, depuis l'an 1400, par *Guichenon*, dans son Histoire de Bresse & de Bugey.

N... DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut, entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74^e^ année de son âge. Il avoit épousé, en 1703, *N... de Chaponti*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferriere, &c. Sénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois. Il est entré, en 1730, Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, est devenu Enseigne & Lieutenant à son tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épousé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madelene Mazade*, (veuve de *Gaspard Grimod*, Seigneur de la Reyniere, dont elle a été la seconde femme,) fille de *N... Mazade*, Fermier Général, & de *Thérese des Queulx*. Voyez MAZADE. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1739, *p.* 2520.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or ; au 2 d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochante ; au 3 d'argent, à l'arbre de sinople freté d'or.*

MASSOL, *Mazzoli*, *Mazzolini*, *Mazzola*, noms synonymes suivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire son origine de Casal, dans le Montferrat.

AUGUSTIN MAZZOLI vint en Bourgogne & y épousa *Anne le Goux de la Berchere*, en 1507. Il y fixa sa demeure, & depuis ce tems sa postérité a donné des Présidens, des Conseillers, des Avocats Généraux aux Cours souveraines, des Officiers généraux des Armées du Roi, & d'autres Officiers distingués, dont beaucoup sont morts au service.

Cette Famille est aussi connue à Malte & dans plusieurs Chapitres nobles, & a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs.

ELISABETH DE MASSOL étoit mere du Maréchal *de Tonnerre* ; & MARIE DE MASSOL, grand'mere de la Duchesse *de Luynes*.

GEORGES-MARIE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE MASSOL, Seigneur de Collonge, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy en Bourgogne, né à Dijon le 19 Février 1689, chef de sa Famille, fut blessé au siége de Lille, où il étoit premier Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*. Louis XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Isle, le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit épousé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne*, dont : — 1. LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS-BERNARD, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feu Sa Majesté Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ; — 2. GASPARD, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ; — 3. & 4. deux filles Religieuses ; — 5. & ANTOINETTE DE MASSOL, née le 22 Août 1723, mariée à ANTOINE DE MASSOL, appellé *le Marquis de Rebez*, dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois en Bourgogne, d'une troisieme branche, séparée depuis sept générations. Il y a postérité, garçons & filles.

Le chef de la seconde branche est GEORGES DE MASSOL, appellé *le Marquis de Serville*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Mestre-de-Camp général, fils de GUILLAUME DE MASSOL, Lieutenant-général des Armées du Roi, mort de ses blessures en 1731.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, coupé de gueules au dextrochere armé, mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant un marteau d'armes.* L'Empereur MAXIMILIEN D'AUTRICHE accorda les distinctions qui sont à leurs armes, d'une *aigle, à deux têtes en chef*, & aux supports, par Lettres-Patentes données à Inspruck le 15 Janvier 1502, à GUILLAUME DE MASSOL, alors Ambassadeur, pere d'AUGUSTIN.

MASSON : Ancienne Noblesse originaire du Poitou, qui a donné, il y a plusieurs siécles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. L'Histoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, en fait mention, sur-tout dans la liste qu'il donne à la fin de son livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes sont : *d'argent, à cinq quarreaux de gueules, posés 3 & 2.*

Nous ignorons si de la même Famille étoit CHARLES-EMMANUEL MASSON, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longvy*, au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & ses descendans, avec permission de se qualifier *Baron de Longvy*, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1745, enregistrées à Besançon & à Dole.

MASSON. Le Mercure de France du mois de Juin 1741, *p.* 1471, fait mention de

JACQUES MASSON, Seigneur de Guerigny en Nivernois, premier commis du Contrôleur général pour les affaires de la Lorraine, & chargé par Arrêt du Conseil des mines & minieres du Royaume. Il mourut à Versailles le 12 Juin 1741, âgé environ de 57 ans. Il étoit natif de Genêve, & Secrétaire du Prince *de Craon*; il devint Contrôleur général des Finances de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE, pendant les dernieres années de ce Prince. Le Duc FRANÇOIS, depuis Empereur, son fils & successeur, l'annoblit en considération de ses services. Il a eu des enfans des deux mariages qu'il a contractés.

MASSON, Seigneur de Meslay & de Plissé, porte : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON (LE), Seigneur de Blanville. Famille noble, dont les armes sont : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE) : Famille noble, dont étoit

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelot, fils de CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Bourot*. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 26 Mai 1676, & mourut le 1 Novembre 1719. Il avoit épousé, le 23 Mars 1695, *Elisabeth de Gueribout*, Dame d'Arcelot, fille d'*Alphonse de Gueribout*, Marquis de Favery, Gouverneur de Marsal, & Grand-Bailli de Melun, & d'*Elisabeth Tisserand de Chalanges*, dont : — 1. LOUIS-ALPHONSE DE MASSUAU, Seigneur de Monsous & du grand Gournay, Conseiller au Châtelet en 1719; — 2. & BÉNIGNE DE MASSUAU, mariée, le 17 Juillet de la même année, à *Charles-Joseph-Eugène de Tournay-d'Acigny*, Comte d'Oisy, Mestre-de-Camp du Régiment d'Auxerrois, dont deux fils & une fille. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux masses de Chancellerie d'or posées en sautoir, & en pointe de 3 besans de même, 2 & 1.*

MASSUÉ, en Picardie. Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 339.

NICOLAS DE MASSUÉ épousa *Hélene d'Ally*, fille d'*Antoine d'Ally*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte Famechon*, tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut ayeul

de HENRI DE MASSUÉ, Marquis de Renneval près Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député général des Eglises protestantes de France, & Envoyé extraordinaire par Sa Majesté vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frere unique du Roi.

HENRI DE MASSUÉ, II. du nom, Marquis de Ruvigny son fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemand*, son épouse, fut reçu en la même charge. Il se signala dans les combats donnés par le Maréchal Vicomte *de Turenne*, contre le Duc *de Lorraine*, & les Impériaux, ainsi qu'en plusieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il professoit, l'ayant obligé de se retirer en Angleterre aussi bien que son fils, ils y servirent dans les Armées du Prince *d'Orange*, qui donna au pere la Vicomté de Gallouvay, avec le commandement des troupes en Irlande. Il fut un de ses Majors généraux & Maréchal-de-Camp général en 1692. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, a un cors enguiché d'or.*

* MASTAING, aux Pays-Bas. Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIII[e] siécle, étoit possédée par la Maison de *Jauche*, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Flandre-Wallone, laquelle tire son nom de la Terre de *Jauche*, située sur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Nous n'en avons donné qu'une notice *Tome VIII* de cet Ouvrage, *p.* 204. Voici ce que nous en apprend le *Dictionnaire des Gaules*, au mot *Mastaing.*

REGNIER, Seigneur DE JAUCHE, le premier qui soit connu de cette Maison, vivoit en 1160. *Ide de Mons* est dite, en 1189, veuve de lui & mere de

GERARD, Seigneur DE JAUCHE & de Baudours, Pair de Hainaut, qui fonda, en 1216, l'Abbaye de Ramey en Brabant.

GERARD, II. du nom, Seigneur DE JAUCHE & de Mastaing, son petit-fils, fait Chevalier par le Duc *de Brabant* en 1288, eut de *Marguerite de Hornes*, sa premiere femme, — GERARD, III. du nom, Seigneur DE JAUCHE & d'Hierges, qui continua la branche aînée que l'auteur de l'ouvrage cité ne donne pas; — & GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing, mourut en 1374, laissant de *Marguerite d'Antoing*, son épouse,

JEAN-GUILLAUME DE JAUCHE, décédé en 1388. Il avoit épousé *Isabeau de Hainaut*, & en eut :

JEAN DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing & de Sassignies, mort à la Terre-Sainte en 1398. Il laissa d'*Isabeau de Rochefort*, son épouse, Dame de Herimès & de Brugelette.

ANDRÉ DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing, &c. qui suivit, en 1421, PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, lequel vint en France pour venger la mort de son pere. Il épousa *Marguerite*, Dame *de Masmines*, de Hemel, de Verdighem, fille & héritiere de *Robert*, Chevalier de la Toison d'or; & mourut en 1456, ayant eu :

JACQUES DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing, Lierdes, Herimès, &c. fait prisonnier près de Merville, avec le Duc *de Gueldres* en 1487, mort en 1499. Il avoit épousé *Philippote de Lannoy-Molembais* de laquelle vinrent : — ANTOINE, qui suit; — & ADRIEN, auteur de la branche de *Sassignies*, seulement indiquée.

ANTOINE DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing, Herimès, Brugelette, Comte de Lierdes, mort en 1535, avoit épousé *Jossine de Flandres*, Dame de Drinckam, dont :

GABRIEL DE JAUCHE, Seigneur de Mastaing, Herimès, &c. Comte de Lierdes, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance sous l'Empereur CHARLES-QUINT. Il épousa, 1°. *Catherine de Lannoy-Molembais*; & 2°. *Jeanne de Montmorency-Croisilles*. Du premier lit vinrent quatre filles, & du second — JEAN, qui suit; — & MARGUERITE, Chanoinesse de Mons.

Jean de Jauche, II. du nom, Comte de Lierdes, Seigneur de Mastaing, Herimès, &c. mort en 1622, laissa d'*Anne de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, son épouse, — Philibert, qui suit; — & Charles-Robert, Seigneur de Crusauthem, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom.

Philibert de Jauche, Comte de Lierdes, Seigneur de Mastaing, &c. Capitaine de Cuirassiers pour le Roi d'Espagne, obtint en sa faveur l'érection en *Comté*, de sa Terre & Seigneurie de *Mastaing*, par Lettres du Roi Catholique du 28 Mai 1626. Il avoit épousé, en 1617, *Marie de Merode*, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne de Montmorency*, dont : — Jean-François, qui suit; — Philippine-Marguerite; — & Marie-Madeleine, toutes deux Chanoinesses de Maubeuge.

Jean-François de Jauche, Comte de Mastaing & de Lierdes, Seigneur de Herimès, Brugelette, &c. Général des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de Binche & de Courtray, testa en 1670. Il avoit épousé, en 1638, *Marie-Françoise d'Estourmel*, Dame de Mamez & de Marthes, de laquelle il eut : — 1. Charles-Joseph de Jauche, Comte de Mastaing, Général des Armées de Sa Majesté Catholique, Gouverneur-Général du Hainaut, qui ne laissa qu'une fille, — N... de Jauche, par le mariage de laquelle le Comté de Mastaing est entré dans la Maison d'*Ongnies*; — 2. & Philippe-Eugène, qui suit.

Philippe-Eugène de Jauche, Comte de Mastaing, Seigneur de Marthes & de Mamez, décédé en 1701, avoit épousé, en 1692, *Isabelle-Claire-Therese de Croix*, fille de *Pierre-Félix*, Seigneur de Heuchin, & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*. De cette alliance sont issus : — 1. Philippe-Eugène-Albert, dit *le Comte de Mastaing*, mort en 1724, sans avoir été marié; — 2. Balthasard-François, dit *le Comte* de Jauche, Commandant des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort aussi sans alliance en 1743, à la bataille de *Campo-Santo*; — 3. Philippe-Bénoît-Bertin, mort en Hongrie au service de l'Empereur en 1716; — 4. & Marie-Félice de Jauche, Chanoinesse de Maubeuge, héritiere de ses freres, Dame de Mamez & de Marthes, alliée, par contrat du 21 Juillet 1728, à *Joachim-Maximilien-Joseph-Hiacinthe de Merode*, Marquis de Deynse, Comte de Montfort, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Ham-sur-Heure, veuf de *Thérese-Jeanne-Philippine de Merode*, sa cousine. Il a eu des enfans du premier lit, & du second : — *Balthasard*, Comte *de Merode*, Seigneur de Mamez, &c. né le 1. Octobre 1735; — *Philippe-Félix*, Comte *de Merode*, né le 20 Novembre 1736; — & *Marie-Caroline de Merode*, Chanoinesse de Maubeuge, née le 18 Septembre 1732.

Les armes de la Maison de Jauche sont : *de gueules, à la fasce d'or, au chef vivré aussi d'or.*

**MASTELYN** : Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit

Catherine Mastelyn, femme de *Philippe Ryckwaert*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, fils de *Guillaume*, & de *Marie Van Wesele*, sa femme, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une faucille d'argent emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

**MASTIN** ou **MASTAIN** (le), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie, & avoir autrefois possédé la Principauté de Verone.

Gilles le Mastin, un des descendans de cette Maison, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, en bas Poitou, vivant en 1320, avoit épousé *Marie-Anne de Beaumanoir*, & en eut :

Pierre le Mastin, qui rendit hommage, en 1351, pour sa Seigneurie de la Roche-Jaquelin. On croit qu'il eut pour femme *Valere de Châteaubriant*, dont :

Jean le Mastin, qualifié *Varlet* dans une acte qu'il passa le 19 Juillet 1375. Il épousa, en 1382, *Colette de Marzoles*, de laquelle il eut:

GILLES LE MASTIN, marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Bressuyre*. De cette alliance vint :

JEAN LE MASTIN, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, qui épousa, 1°. *Jeanne de Joussaulme*, dont le fils, — JEAN LE MASTIN, mourut sans enfans mâles ; & 2°. en 1466, *Jeanne de Sanzay*, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & Parageur de Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mere & tutrice, entr'autres enfans, de

RENÉ LE MASTIN, Seigneur de la Favriere, qui épousa *Simone de Villeneuve-Vence*, & fut pere de GABRIEL, qui suit. Elle transigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme en ayant la garde noble.

GABRIEL LE MASTIN eut de son mariage, contracté, le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche-des-Aubiers*,

CLAUDE LE MASTIN, Seigneur de la Favriere, du Châtelier-Berle, de Champagné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Gentilhomme d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. Il épousa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbesieres*, fille aînée & principale héritiere de *Sébastien*, Baron de Nuaillé, de Bourgon en Angoumois, de Ferrieres, Beauregard, Cramahé, Courson, la Mothe, &c. & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. De cette alliance vint :

CHARLES LE MASTIN, Baron de Nuaillé, &c. marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tuslaud de Maisontiers*, de laquelle il eut :

HENRI LE MASTIN, Baron de Nuaillé, allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne Chesnel-d'Escoyeux*, qui fut mere de

CLAUDE LE MASTIN, dit *le Marquis de Nuaillé*, mort le 13 Février 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tuffet*. De ce mariage, il a eu : — 1. CHARLES-GERMANICQ LE MASTIN, Comte de Nuaillé, mort Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé, en 1724, *Amée-Louise de la Rochefoucaud-Surgeres*, remariée au Marquis *de Nieul*. Elle a eu de son premier mariage, — MARIE-ANNE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ LE MASTIN, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laissé cinq enfans ; — 2. & PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit.

PHILIPPE-AUGUSTE LE MASTIN a épousé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont est issu :

PIERRE-AUGUSTE-ANNE-CÉSAR, dit *le Comte* DE MASTIN, Fauconnier de M. le Duc D'ORLÉANS, allié, 1°. par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoise de Boulainvilliers* ; & 2°. par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madelene le Franc des Essarts*, fille de feu *Louis le Franc des Essarts*, & de *N... Mignot*, sœur de l'Abbé *Mignot*. Du premier lit il a : — LOUIS-SYLVESTRE DE MASTIN, né le 17 Janvier 1752. *Mercure de France* du mois d'Octobre 1756, *p.* 231 & 232.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdelisée de six fleurs de lis d'azur.*

MATAFELON : Ancienne Noblesse du Bugey, éteinte.

BARTHELEMI DE MATAFELON, Damoiseau, vivant en 1240, eut de sa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans son testament de l'an 1275, sçavoir : — JEAN, qui suit ; — & HUGONET DE MATAFELON, Chevalier, Châtelain de Mornay, en 1280, décédé sans postérité de *Béatrix de Moyria*, sa femme, fille de *Barthelemi de Moyria*, Damoiseau.

JEAN DE MATAFELON, Chevalier, vivoit l'an 1300, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

EVRARD DE MATAFELON, Chevalier, vivant en 1320, lequel laissa, — 1. GERARD, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur du Planet, lequel, entr'autres enfans, eut une fille : — JEANNE DE MATAFELON, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Pressia, fils d'*Alexandre d'Andelot*, Seigneur du Bois, & d'*Adriane de la Vernée* ; — 3. & GUILLAUME DE MATAFELON, Religieux de Nantua en 1350.

GIRARD DE MATAFELON, Seigneur de Montillet & du Planet, Chevalier, épousa, le 3 Avril 1356, *Henriette de Buffy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Buffy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. CATHERIN, Damoiseau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, pere — d'ANTOINETTE DE MATAFELON, femme de *Guillaume de Rogemont*, Damoiseau, fils puîné de *Jacques de Rogemont*, Seigneur de Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles* ; — 3. FELISE, mariée à *Jean de Buffy*, Seigneur d'Erya, fils de *Pierre de Buffy*, Seigneur d'Erya ; — 4. & BÉATRIX DE MATAFELON, morte sans alliance.

HENRI DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, eut de sa femme, qu'on ne connoît point : — 1. PERCEVAL, qui suit ; — 2. AIMÉ, Prieur de Rippes ; — 3. CLAUDE, Capitaine du Château de Saint-Aignan en Berri ; — 4. JEAN, Seigneur de Saint-Colon en Comté, vivant en 1463 ; — — 5. GUI, Prieur de la Cluse, Ordre de Cluny, au Diocèse de Geneve l'an 1499 ; — 6. LOUISE, mariée à *Amblard de la Baulme*, Seigneur de Perés, fils de *Perceval*, Seigneur *de la Balme-sur-Cerdon*, & d'*Isabelle de Boches*, Dame de Perés ; — 7. JEANNE, femme de *Guillaume de Moyrenc*, Chevalier ; — 8. & ANCELIS DE MATAFELON, Religieuse à Bons en Bugey.

PERCEVAL DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, fut l'un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, l'an 1455. Il épousa *Alix de Mareste*, & en eut : — 1. GUIBERT, qui suit ; — 2. GUIBERT, dit *le Jeune*, Prieur de Moutte en Comté, puis de Neufville en Bresse en 1455 ; — 3. JEAN, Docteur ès Droits, Prieur de Neufville & de Moutte en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472 ; — 4. & HENRIETTE DE MATAFELON, mariée à *Antoine*, Seigneur *de la Géliere*, fille de *N... de la Géliere*, & de *Jeannette de Chandée*.

GUIBERT DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet en 1481, épousa *Claudine de Chevelu*, fille de *François*, Seigneur *de Chevelu* en Savoie ; & testa le 10 Août 1491, laissant un fils :

ANTOINE DE MATAFELON, Seigneur de Martigna & de Montillet, mort vers l'an 1512. Il avoit épousé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainsi finit en lui la Maison de MATAFELON. Sa veuve se remaria à *Claude du Bost*, Seigneur de Communes.

Les armes : *d'azur, à un taureau passant d'or.* Manuscrit de feu *Piganiol de la Force*.

MATERON, en Provence. Cette Famille noble est originaire d'Avignon, dont une des portes tire son nom.

Elle a possédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepeires & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à MICHEL DE MATERON, en considération de ses services. Celui-ci fut pere de

JEAN DE MATERON, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint par ses rares talens Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape SIXTE IV lui accorda de beaux priviléges. Le Duc *de Milan* l'honora du Collier de son Ordre. CHARLES VIII le fit grand Président, son Chambellan, & l'envoya plusieurs fois en Ambassade auprès de la République de Florence, lorsqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses descendans, toujours distingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maisons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs *de Taillas*, qui existe. JEAN-LOUIS DE MATERON en est le chef. Il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des deux Siciles, & vivoit à Naples sans alliance en 1759. *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 120.

Les armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne posée en face d'or, liée de gueules & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, sur une mer de pourpre.*

* MATHAN, C'est une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'est la Terre de MATHAN qu'elle possede de tems immémorial, à laquelle elle a donné son nom. Elle est située dans le Bailliage de Caen, proche l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs DE MATHAN furent bienfaiteurs lors de sa fondation. Cette Terre relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre de Semilly*, de *Saint-André de l'Epine*, du *Mesnil-Sigar* & du *Soulerre*, a été érigée en *Marquisat*, sous le même nom de MATHAN, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Février 1736, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de BERNARDIN DE MATHAN, Baron d'Auffay, Chevalier de Saint-Louis, &c. mentionné au degré XIX. de la branche des Seigneurs de Semilly.

On ne doute point que cette Maison ne tire son nom d'une Paroisse qu'elle possédoit originairement, distante de Caen de deux lieues, & appellée présentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIV[e] siécle. C'est le sentiment du célebre M. *Huet*, dans ses Origines de Caen, seconde édition, *page* 336. Plusieurs Chartes de donations faites par cette Maison à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, situées dans cette Paroisse, appellée MATHAN dans ces Chartes, prouvent incontestablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, I. du nom, Seigneur dudit lieu, est le premier dont la mémoire se soit conservée : il vivoit dans le XI[e] siécle, & est cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui suivirent, la même année, à la premiere Croisade de la Terre-Sainte, *Robert Courteheuse*, Duc de Normandie. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dîme de deux Moulins & dix acres de terre de son domaine de Saint-Georges d'Aulnay. Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III, de l'an 1153. De son mariage contracté avec *Luce de Magneville*, vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par son pere. Il épousa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROI, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques, cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occasion de son mariage avec *Lorette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, sis à Saint-Georges-sur-Odon, qui lui avoit été donné par *Robert Gayart*, son vassal. Il ratifia, du consentement de *Sara de Longvillers*, son épouse, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, sœur aînée de *Sara*, & fille aînée de *Robert de Longvillers*. Il ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte sans date, & eut de son mariage : — ROBERT, qui suit ; — & JEAN DE MATHAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le service du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre sur le Tenement d'un de ses vassaux. Il est qualifié *Monsieur* & *Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épousé *Marie de Creuilly* qui

*Creully*, fille de *Robert*, II. du nom, Baron *de Creully*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaine en 1305 ; — 3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de Than, mentionnée ci-après ; — 4. ROBERT, Chevalier, pere de — LOUISE DE MATHAN, mariée, par acte de 1330, à noble homme *Jean Radulphe* ; — 5. N..., femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaine ; — 6. PERRONELLE, vivante avec son mari en 1308 & 1325 ; — 7. & N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, suivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers ; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de suzeraineté ; échangea, en 1306, les dîmes de Villers en boccage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen ; & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le Fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Agnerville*, son épouse : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. RICHARD, Curé du Fresne ; — 3. GUILLAUME ; — 4. ROBERT, lequel fut tuteur de son neveu en 1347 ; — 5. OLIVIER ; — 6. N..., mariée à *Pierre du Fresne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 7. N..., femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf ; — 8. N..., mariée à *Jeannot de Gouvis* ; — 9. & N... DE MATHAN, femme d'*Alain de Falaise*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivans en 1341.

VIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque tems après l'accord qu'il fit, en 1341, avec ses freres & ses beaux-freres. Il avoit épousé *Jeanne de Parfouru*, fille & héritiere de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre de Semilly, Semilly à la Meauffe & Semilly à Couvains, laquelle se remaria à *Jourdain de Ruqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de son premier lit : — JEAN, qui suit ; — & THOMASSE, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

IX. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à servir dès son jeune âge. Il est compris dans le Catalogue des Chevaliers-Bannerets qui servirent sous les regnes de CHARLES V & CHARLES VI. Le premier titre qu'on a de lui est de 1359, & le dernier est une déclaration de ses biens qu'il donna au Roi en 1390. Il mourut l'année d'après, & son épouse, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396. Elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Longvillers*, & de *Jeanne Tesson de Saint-Vast*. Leurs enfans furent : — OLIVIER, qui suit ; — & JACQUES, auteur de la premiere branche de Semilly, éteinte.

X. OLIVIER, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c. comparut avec 7 Ecuyers de sa Compagnie, aux montres faites à Ardres ès années 1386 & 1387, & servit avec les mêmes, la derniere année, sur les frontieres de Picardie, sous M. *de Saveuse*, Capitaine général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes choisis par le Roi pour accompagner, en 1395, ISABELLE DE FRANCE, fille de Sa Majesté, & Reine d'Angleterre, jusqu'à Calais ; & mourut, en 1411. Il avoit épousé, du vivant de son pere, noble Dame *Marie d'Ansernet*, décédée en 1434, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, mort sans alliance ; — 3. MAHUEL, mort jeune ; — 4. RICHARD, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460 ; — 5. & JEANNE DE MATHAN, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin près Coutances.

XI. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Douville en Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, servoit, en 1411, avec le *Borgne de la Heuse*, Chambellan. Il se trouva depuis aux siéges de Montereau-faut-Yonne, Melun & Meulan, & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugenci & Beugey, où il fut fait prisonnier. Il fit preuve d'*ancienne Noblesse* devant *Raimond*

mond de Montfaouq, Commissaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit épousé *Jeanne d'Urville*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *d'Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent: — 1. Jean, Seigneur de Longvillers, mort sans alliance; — 2. Gilles, qui suit; — 3. Guillemette, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent; — 4. Jeanne, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey; — 5. & Catherine, morte sans alliance.

XII. Gilles, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers en Boccage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Brisoult, reclama un droit lignager pour son fils, dont elle étoit tutrice, & rentra en possession, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de Jacques de Mathan, frere d'Olivier, son bisayeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans: — 1. Gilles, mort jeune; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Guillemette, mariée 1°. à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont; & 2°. à *Fleury de Rouxel*, Seigneur de Medavy; — 4. Jeanne, Dame de la Chapelle, épouse de *Jean du Plessis*, Seigneur du Plessis-Châtillon au Maine; — 5. Marguerite, femme 1°. de *François Benoist*, Seigneur de Ragny; & 2°. de *Louis de Montfiquet*, Seigneur de Blégny; — 6. & Hélene de Mathan, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Anferville. C'est à ce contrat que signa Jean, bâtard de Mathan, Ecuyer, cité par *la Roque*, dans son Traité de la Noblesse, à l'article des bâtards des Nobles.

XIII. Nicolas, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen-le-Brisoult & Saint-Pierre de Semilly, épousa, l'an 1510, étant encore en bas-âge, 1°. *Susanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillieres, & niéce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand-Aumônier de France; & 2°. *Madelene d'Espinay*, Dame de Vains, fille de *Henri*, Sire *d'Espinay*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. Par cette alliance, la Maison de Mathan a l'honneur d'appartenir aux Maisons Royales de Bourbon & de Valois, & à celle de *Lorraine*. Du premier lit sortit — Marie de Mathan, morte sans alliance, en 1529. Du second lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurerent en bas-âge, en 1538, sous la tutelle de *Jacqueline d'Estouteville*, Baronne de Moyon, jusqu'en 1550; sçavoir: — 1. Joachim, qui suit; — 2. Gilles, mort jeune; — 3. Georges, chef de la branche des Seigneurs de Semilly, rapportée ci-après; — 4. Louis, mort enfant; — 5. Pierre, Seigneur & Curé de Jurques, & Prieur de Saint-Fromond en 1593; — 6. Marie; — 7. Perrine, femme de *Jacques de Couvert*, Seigneur de Sottevast; — 8. Avoye, alliée, en 1541, à *Louis Dursus*, Seigneur de Lestre, Gouverneur de Cherbourg; — 9. & Jacqueline de Mathan, mariée, la même année, à *Eustache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. Joachim, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Saint Martin de Villers, Bellonde, Coulonges & Vains, fut passé âgé en 1549, étant pour lors Enseigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit épousé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, se remaria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laissa point d'enfans. De son premier lit sortirent: — 1. Antoine, qui suit, tige des Seigneurs de Vains, de Pierrefitte, &c.; — 2. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de Mathan, de Longvillers, &c. rapportée ci-après; — 3. Pierre, mort en 1581; — 4. Jeanne; — 5. & Françoise de Mathan, mariée, en 1598, à *Charles le Forestier*, Seigneur du Pontgilbert.

*Seigneurs de Vains & de Pierrefitte, &c.*

XV. Antoine de Mathan, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, le

Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c. épousa, en 1575, *Isabeau Gresille*, Dame du Rocher, fille & héritiere en partie de *Jean Gresille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoise Thiboult*. Il partagea, en 1581, avec son frere, la succession paternelle, & en 1594, celle de leur oncle ROBERT DE MATHAN, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ses enfans furent: — 1. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Mestre-de-Camp du Régiment de Canisy, Capitaine-Garde-Côtes du Bailliage de Côtentin, décédé en 1640, ayant épousé 1°. *Louise d'Auray de Saint-Poix*; & 2°. *Anne de Vaubourel*, de laquelle vint — JEAN-JOSEPH DE MATHAN, mort sans alliance; — 2, 3, 4 & 5. JOACHIM, LOUIS, ROLLAND & HERVÉ; — 6. PIERRE, qui suit; — 7. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. Tous ces enfans sont employés, avec leur pere, comme *anciens Nobles*, dans la recherche de M. *de Roissy*, en 1599.

XVI. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher & de Saint-Martin de Villers, mort à la fin de 1639, avoit épousé, 1°. en 1625, *Louise de Moges*, Dame de la Haye, Estouteville, Escajeul & Amanville, veuve de *Jacques de Rassent*, Seigneur de Bapaume, & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur *de la Verune*, Gouverneur de Caen, & de *Marie Pyrain*, Dame d'Amanville; & 2°. en 1635, *Geneviéve Labbey*, veuve de *Pierre de Manoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vasson, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard. Du second lit il eut: — 1. CÉSAR-AUGUSTE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Pierrefitte, mort sans alliance; — 3. CLAUDE, femme de *N... des Hays*, Seigneur de Barlemont; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *N... Gosselin*, Seigneur de Silly.

XVII. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épousa, en 1661, *Madelene de Drozey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madelene de Bernieres-Percy*, dont vinrent: — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Sieur de Beaucoudray & de Chesny, Chanoine de Cussy à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villeneuve*, à Paris; — 3. GABRIEL-PHILIPPE, Seigneur de Canapville, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. & MARIE-MADELENE, Religieuse à Falaise.

XVIII. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épousa *Anne le Lacesseur*, Dame de la Coquardiere, de laquelle il eut: — 1. PIERRE-AUGUSTE, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcoul, mort sans enfans; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. ANTOINE, mort sans alliance; — 4. PHILIPPE, — 5. & MARIE.

XIX. CLAUDE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épousa, en 1726, *Renée-Françoise-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont:

XX. PIERRE-CLAUDE-RENÉ-HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c. qui a épousé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Toulouse, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

*Seigneurs de CANAPVILLE & de GRAY-MANNETOT.*

XVIII. GABRIEL-PHILIPPE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Canapville, troisieme fils de CÉSAR-AUGUSTE, Seigneur de Vains, & de *Madelene de Drozey*, fut marié à *Anne de Varignon*, héritiere de Gray & Putot, & en a eu: — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit; — 2. GABRIEL; — 3. & GABRIELLE DE MATHAN, vivante en 1723.

XIX. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray-Mannetot, épousa *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Charles de Manoury*, Sieur de Riviers,

& de *Marie-Anne de Colbœuf*, dont sont issus : — 1. CLAUDE-LÉONOR ; — 2. JACQUES-JOSEPH, mort jeune en 1770 ; — 3. & MARIE-JEANNE-GABRIELLE.

*Branche des Seigneurs de MATHAN & de LONGVILLERS.*

XV. NICOLAS DE MATHAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (second fils de JOACHIM, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas-âge en 1574, & ne put obtenir le partage des biens de sa Maison avec son frere, qu'en 1581. Il eut pour sa part les Seigneuries de MATHAN & de Longvillers, & mourut en 1596, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épousé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Seigneur du Torp, & de *Marie Richard d'Herouvillette*, de laquelle il laissa : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ROBERT, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Hiesmes en la Cathédrale de Bayeux ; — 3. & ADRIEN, Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie-Légere de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marseille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Consul. Il laissa à ses héritiers les Terres de Trousseauville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquises.

XVI. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Soquence, Querville, Trousseauville, Longvillers & Boislonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608, & mourut en 1651, âgé de 61 ans. De son épouse *Marie du Holondel*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Holondel*, la Carbonniere & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut : — 1. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Préfontaine*, fille de *Léonor de Préfontaine*, Avocat-Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scaron* ; — 2. ROBERT, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve-du-Mont à Paris ; — 3. PIERRE, qui suit ; — 4. ANTOINE, mort jeune ; — 5. JEAN-BATISTE, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ; — 6. JOACHIM, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie-Franche des Fusiliers du Capitaine *la Guerre*, par Brevet du 18 Février 1674 ; — 7. & MARGUERITE, mariée, 1°. le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampen, & 2°. à *Thomas Huë*, Seigneur de Vermanoir.

XVII. PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Boislonde, Soquence, Querville & Trousseauville, né le 16 Décembre 1645, fut Enseigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de *Foucault*, par Brevet du 15 Février 1666, & épousa, par contrat du 25 Juin 1691, *Isabelle le Bas-de Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Safray*. De cette alliance sortirent : — 1. ISABELLE-CATHERINE, mariée à BERNARDIN DE MATHAN, Seigneur de Semilly, son cousin, auquel elle porta en don mobile la Terre de MATHAN ; — 2. MARGUERITE, Religieuse en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ; — 3. & MARIE DE MATHAN, alliée, en 1714, à *François de Bernieres*, Seigneur de Gavrus.

*Branche des Seigneurs de SEMILLY, Marquis DE MATHAN.*

XIV. GEORGES DE MATHAN, Chevalier, Baron de Saint Ouen le-Brisoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Mothe, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troisieme fils de NICOLAS, I. du nom, Seigneur DE MATHAN, &c. & de *Madelene d'Espinay*, sa seconde femme) fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lo, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, & Gentilhomme de sa Chambre. Il épousa, 1°. en 1552, *Claude des Asses*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Gratemesnil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Paz* ; & 2°. en 1570, *Françoise de Crequy*, veuve de *Jacques de Mailloc* ;

Chevalier, Seigneur du Mont de la Vigne. GEORGES DE MATHAN mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre de Semilly, où l'on voit son tombeau élevé ainsi que celui de sa premiere femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, sçavoir : — 1. ADRIEN, qui suit; — 2, 3 & 4. CHARLES, NICOLAS & PIERRE, morts enfans; — 5. ROBERT, tige des Seigneurs de Beaucoudray, rapportés ci-après; — 6. JOACHIM, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel HENRI IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourg-Achard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen, & Doyen d'Ecouis, & mourut à Paris le 30 Décembre 1626; — 7, 8 & 9. MARIE, JEANNE & autre MARIE; — 10. FRANÇOISE, mariée, 1°. en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire; & 2°. à *Guillaume le Gonez*, Seigneur de Merville & de Gray; — 11. CLAUDE, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malassis; — 12. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Mothe & la Forêt, pere par sa femme *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, sçavoir : — N... DE MATHAN, Religieux Jacobin, & Curé de Jurques; — JACQUELINE, femme de *Gabriel de Cordouen*; — ELISABETH, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Isles; — & CÉCILE DE MATHAN, femme d'*Isaac Roger*, Seigneur de Tesson.

XV. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lo, testa en 1625, & mourut en 1630, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1577, *Jacqueline Guiton*; fille de *Gilles*, Seigneur de Montagu, & de *Françoise Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois; & 2°. en 1596, *Françoise d'Achier*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Mesnil-Vitté, & de *Claude du Crocq*, celle-ci fille de *Charles du Crocq*, Seigneur de Morfontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, mariée en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Post; — 2. MARIE, femme, en 1604, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Heauville; — 3. CHARLOTTE, mariée, en 1607, à *Jacques du Saussay*, Seigneur & Patron de Clais; & du second lit : — 4. CHARLES, qui suit; — 5. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cussy à Bayeux, & ensuite à Rouen; — 6. & JOACHIM, mort avant son pere en 1621.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c. mort & enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Eglise de Saint-Pierre de Semilly, avoit épousé, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636, & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui du chef de leur mere eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, les Hameaux, Beaurenouf en Caux, Villette & Condecour près Meulan. De ce mariage vinrent; — 1. PAUL, mort âgé de 36 ans en 1660, sans enfans de son mariage avec *Françoise le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomtesse de Fauguernon, Dame de Saint-Philbert des Champs, laquelle se remaria à *N... le Conte*, Marquis de Pierrecourt; — 2. JEAN, qui suit; — 3. MARIE, Religieuse à l'Abbaye d'Almeneches; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *Guillaume d'Anneville*, Seigneur de Chiffrevast; — 5. & SUSANNE, Religieuse à Poissy.

XVII. JEAN DE MATHAN, VI. du nom, né sur la Paroisse Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, & après son frere aîné, Seigneur-Châtelain de Semilly, du Mesnil-Sigar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviéve, Villette, Condecour, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à sa Terre de Bagny, & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame

de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Castilly, & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & de Hermanville, dont : — 1. Louis, Chevalier, Seigneur Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit pere de — Jean de Mathan, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1 Septembre 1701 ; — & de Philippe, batisé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans ; — 2. Philippe, qui suit ; — 3. & Jean, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. Philippe de Mathan, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritiere en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage sortirent : — 1. Bernardin, qui suit ; — 2. Louis-Guillaume, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Leufroy, au Diocèse d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769 ; — 3. & Philippe, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. Bernardin, Chevalier, Marquis de Mathan, Baron d'Auffay, Seigneur Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vast, Hugleville, Saint-Pierre de Semilly, Saint-André de l'Epine & Saint-George, servit dès sa plus tendre jeunesse dans le Régiment de Bugey, sous Louis, Comte de Mathan, son cousin-germain, qui en étoit Colonel, passa dans le Régiment Dauphin, se trouva au siége de Nice, & à celui de Turin où il fut fait prisonnier en 1707 ; aux deux batailles d'Hochstet ; aux siéges de Landau & de Fribourg ; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712, Chevalier de Saint-Louis en 1718, nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen ; quitta le service peu de tems après ; se retira dans sa place de Lieutenant de Roi à Caen, rendit d'importans services à sa patrie & au Roi dans des tems difficiles ; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité dans cette ville, & empêcha par sa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les désordres auxquels la populace commençoit à se livrer pour la cherté des grains. C'est en considération de ses services, de ceux de ses ancêtres, de l'ancienneté de sa noblesse & de ses grandes alliances, que feu Louis XV érigea en sa faveur, (comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie) par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Février 1736, la Terre de Mathan, avec union de plusieurs autres, en *Marquisat*. Il est mort en son Château de Beaunay au pays de Caux, le 5 Juillet 1769, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, en Décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, sa cousine du IV au V$^{e}$ degré, fille de Pierre, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, & d'*Isabelle le Bas de Cambes*, dont : — 1. Anne-Louis, qui suit ; — 2. Louis, rapporté après son frere ; — 3. & Marie, morte jeune.

XX. Anne-Louis, Comte, puis Marquis de Mathan, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant des ville & Château de Caen, a épousé, le 26 Février 1748, *Anne du Clusel*, Dame d'Issou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blanville, &c. dont un fils nommé — Guillaume, mort jeune.

XX. Louis de Mathan, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, devenu Marquis de Mathan par cession d'Anne-Louis, son frere aîné, lors du partage des biens de feu leur pere, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville, ancien Officier des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louise de Savary*, veuve du Comte *de Seré*, Exempt des Gardes-du-Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Just, Grand-Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Norman-

die, & d'*Anne-Marie-Jeanne Dupuis*, dont : — 1. Georges de Mathan, né le 17 Août 1771 ; — 2. & Anne-Louise, née le 20 Septembre 1770.

*Seigneurs de Beaucoudray.*

XV. Robert de Mathan, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen le Brisoult, second fils de Georges, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Asses*, mort en 1627, âgé de 76 ans, avoit épousé, en 1600, *Marie de la Haye-Huë*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray. Il en eut : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Henri, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourg-Achard, & de Saint-Fromond, enterré au Bourg-Achard où l'on voit son tombeau ; — 3. Georges, Jésuite ; — 4. Jean, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville, & de Jurques, par acquisition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine d'une Compagnie franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mort sans enfans en 1679 ; — 5. & Marie, femme d'*André de Creully*, Seigneur de la Mothe-Saint-Clair.

XVI. Charles de Mathan, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jurques, épousa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont : — 1. Henri François, Seigneur de Beaucoudray, Conseiller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort sans alliance ; — 2. Jean-Joseph, Seigneur de Jurques, Conseiller au Parlement de Rouen ; — 3, 4 & 5. trois filles, deux mortes jeunes ; & la cadette Religieuse & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

*Branche des Seigneurs de Saint-Pierre de Semilly.*

X. Jacques de Mathan, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Saint-Pierre de Semilly, de Semilly à la Meauffe, & de Semilly à Couvains, second fils de Jean, IV. du nom, Seigneur de Mathan, & de *Marie de Longvillers*, étoit, en 1387, à la Montre du Château de l'Ecluse avec 8 Ecuyers de sa Compagnie, & servit cette même année avec ces huit Ecuyers audit Château, sous le gouvernement de M. *Gaston de Morthiers*. Il vivoit encore en 1412, & eut de sa femme *Marie Mosque* : — Jean, qui suit ; — & Guillaume, Ecuyer, Garde-Scel des obligations de la Vicomté de Bayeux ès années 1439 & 1456, pere — d'Etienne de Mathan, Procureur du Roi à Bayeux, marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuyer, dont : — Jeanne de Mathan, femme de *Pierre Helyes*, Ecuyer, Seigneur de la Lyserne, décédé à Bayeux en 1523.

XI. Jean de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épousa, 1°. *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vaussy*, Dame de Douville en Auge, laquelle Seigneurie ils céderent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'Olivier, Seigneur de Mathan, pour la moitié de ses remplacemens ; & 2°. *Guillemette de Langrone*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premieres noces de *Richard de Varroc*, en secondes d'*Olivier de Soulès*, Seigneur de Beaufossé. Il n'eut d'enfans que de la premiere femme, sçavoir : — 1. Richard, qui suit ; — 2. Jean ; — 3. Jeanne, Religieuse à l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 4. Guillemette, femme, 1°. de *Gilles Baudard*, Seigneur de la Baudardiere en la Vicomté du Pont-Audemer ; & 2°. de *Thibault Durand*, Ecuyer ; — 5. & Marguerite de Mathan, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur *de Villy* ; & 2°. à *Jean du Fresne*, Ecuyer.

XII. Richard de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, est compris parmi les anciens Nobles dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il avoit épousé *Isabeau Thesart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuyer, & se voyant sans enfans, il fit avance de sa succession à ses deux sœurs, qui la partagerent en 1461.

*Branche des Seigneurs de Than.*

VII. Jean de Mathan, Chevalier, troisieme fils de Robert, II. du nom,

Seigneur DE MATHAN, & de *Marie de Creully*, est cité parmi les Chevaliers de l'arriere-ban de 1272, sous PHILIPPE *le Hardi*, fils de SAINT-LOUIS. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent : — PIERRE, qui suit ; — & RICHARD, Prêtre, lequel transigea, en 1346, avec RICHARD DE MATHAN, Curé du Fresne, touchant la pension viagere que M. RICHARD DE MATHAN, Curé de Meuvaine, leur oncle, lui avoit donnée sur son fief de Jurques.

VIII. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Commissaire du Roi pour la réformation de la Noblesse du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à *Jean de Vaux*, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de son ancienne noblesse. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

IX. GUILLAUME DE MATHAN, Chevalier, Echanson du Roi de France, qui vivoit ès années 1380 & 1403. Il épousa *N... le Coustellier*, fille de *Regnier le Coustellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, son Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. RAOUL DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray, qui se maria avec *Jeanne de Meherenc*, & en eut : — RAOULLET, qui suit ; — & MARIE, alliée, en 1442, par son pere, à *Guillaume de la Croix*, Ecuyer, Seigneur de Crangy, à Crepon.

XI. RAOULLET DE MATHAN, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit épousé *Jeanne de Grosparmy*, Dame de Than, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue de Grosparmy*, Seigneur de Beuville. De ce mariage vint :

XII. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épousé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. De cette alliance naquirent : — 1. AYMARD DE MATHAN, qui fit preuve de noblesse en 1523, devant les Elus de Bayeux ; — 2. GUILLAUME, cité dans des actes de 1524 & 1527 ; — 3. PIERRE, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, situé à Than ; — 4. BERNARD, qui suit ; — 5. & PHILIPPINE, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Bremoy.

XIII. BERNARD DE MATHAN, Chevalier, fit sa preuve d'ancienne noblesse en 1540, & vivoit encore en 1558. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré :

XIV. HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, cité dans des titres de 1559, & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excusa *Louis Tezart*, Seigneur des Essarts. Il eut pour fils :

XV. OLIVIER DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit sa preuve de noblesse devant M. *de Roissy*, en 1599. Il est fait mention de lui dans plusieurs piéces d'Ecriture des années 1595 & 1604. Sa fille, — ANTOINETTE DE MATHAN, épousa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubenard à Crepon.

Généalogie redigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen. Les armes : *de gueules, à deux jumelles d'or, & un lion de même passant en chef.* Supports, *deux lions*, cimier, *une tête humaine* avec cette devise en latin : *Nil deest timentibus Deum ;* en françois : AU FIDEL, RIEN NE FAULT.

MATHAREL : Maison originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, distinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par un Cardinal & des Evêques à l'Eglise, lors de son séjour en Italie, & par ses belles alliances. Elle a formé plusieurs branches, dont une va s'éteindre & deux subsistent, l'une en Auvergne & l'autre en Normandie.

Avant d'en donner la filiation suivie, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, il est bon d'observer que cette

Maison a été très-puissante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. NICOLAS DE MATHAREL, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300; c'est ce qui est prouvé par un extrait du troisieme livre des leçons antiques, *page* 106, dédié à JEAN MARIE DE MATHAREL, Evêque de Cassense. —— FRANÇOIS DE MATHAREL, très-attaché au Prince *de Spolette*, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de son ame, s'étant glorieusement fait connoître par son intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même siécle LAMBIN DE MATHAREL, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. Depuis l'année 1332 jusqu'en 1500, il ne reste aucun vestige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de siécles la ville de Ravenne fut souvent incendiée, dévastée ou dépeuplée, malheur qu'essuya la Maison de MATHAREL, comme les autres de la même ville.

I. ARMAND DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery (descendant de FRANÇOIS, mentionné ci-dessus), pour éviter la fureur des séditieux, passa en France & s'établit en Auvergne. il s'attacha au service de LOUIS, Duc D'ANJOU, oncle du Roi CHARLES VI, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384; & par ordre de CHARLES VI, il repassa en France avec quelques troupes. Il se maria, en Auvergne l'an 1385, avec Demoiselle *Marie-Alissante de Cisterne*, fille de Messire *Amblard de Cisterne*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chery. Il est connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406; & par une reconnoissance de cens qu'il fit en faveur de l'Eglise d'Usson le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laissant de son mariage : — 1. BLAISE, qui suit; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, lequel passa en Provence : il est connu par un contrat de vente que lui fit *Etienne de Bassabat* en 1406; — 3. & ROGER, Chevalier, Seigneur de Poget, qualifié *Damoiseau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut sans postérité de son mariage avec une héritiere de la Maison *de Poget*.

II. BLAISE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery, est connu par un acte passé, de l'autorité d'*Antoine de Rives*, Garde du Scel Royal à Charniac, dans la Châtellenie d'Usson en Auvergne, devant *Antoine Bansson*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de ROGER, Seigneur de Poget, & PIERRE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyers, ses freres absens, & *Claude de Cisterne*, Seigneur du Mas, frere de leur mere, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Cisterne*. Cet acte est une transaction par laquelle BLAISE DE MATHAREL abandonne à *Claude de Cisterne* la Terre & Sieurie du Chery, qui avoit été donnée à sa mere; & ledit *Claude de Cisterne*, de son côté, lui cede en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette transaction. BLAISE DE MATHAREL mourut en 1454, & avoit épousé, en 1424, Demoiselle *Marguerite-Gayte d'Usson*, qui lui apporta des biens & des maisons situées à Usson, & la Terre & Seigneurie de Lasteyras. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE, qui a continué la descendance, rapporté ci-après, degré III; — 2. JEAN, Prêtre; — 3. ANTOINE, Auteur d'une branche établie en Italie, éteinte, dont nous allons parler d'abord; — 4 & 5. MARGUERITE & ANTOINE DE MATHAREL.

ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, (le cinquieme & dernier des enfans de BLAISE DE MATHAREL, & de *Marguerite-Gayte d'Usson*) épousa Demoiselle *Marguerite Genese*, & mourut en 1478, laissant de son mariage trois garçons & une fille, ce qui est prouvé par un contrat passé, de l'autorité de *Bertrand du Terme*, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charniac en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Genese*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, & ses enfans — JEAN-MARIE, JEAN-BATISTE-ANTOINE, ANNIBAL & MICHELLE, au profit d'ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pû prétendre tant dans la succession d'ANTOINE, leur pere, que dans celle de BLAISE DE MATHAREL, leur ayeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il sera parlé au degré III, prouve

prouve clairement que lesdits DE MATHAREL dénommés étoient enfans d'ANTOINE, & que BLAISE DE MATHAREL étoit leur grand-pere.

JEAN-MARIE, comme Aumônier du Roi, & ANNIBAL passerent en Italie avec CHARLES VIII en 1492. ANNIBAL, à la tête d'une Compagnie, fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495. JEAN-MARIE fut nommé à l'Evêché de Cassense vers 1500, & Suffragant de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne. Il se fit connoître par sa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illustra sa Famille.

JEAN-BATISTE-ANTOINE DE MATHAREL, le second des garçons, sçavant Philosophe de son tems, eut deux fils. — Le premier nommé JEAN, fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne, & nommé Cardinal en 1540; — le second, JEAN-MARIE DE MATHAREL eut trois enfans légitimes.

Le premier, NICOLAS, Chanoine, & parvenu au Cardinalat, fut connu sous le nom de *Cardinal de Ravenne*, & mourut à la fleur de son âge; — le second, nommé EUCLADE, fut pere de JEAN-MARIE DE MATHAREL, homme illustre, qui eut le Gouvernement de plusieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminiene & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rotte, & envoyé Ambassadeur auprès du Pape URBAIN VIII.

Le troisieme, nommé ACHILLE DE MATHAREL, eut plusieurs enfans légitimes, entr'autres l'illustre — ANNIBAL DE MATHAREL, qui dans la Province Flaminiene & dans le Duché d'Urbin, gouverna mieux que tout autre plusieurs villes d'Italie, sous le regne de FRANÇOIS-MARIE, un des meilleurs & des plus prudents Princes de son tems. A cause de la grande estime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par *Charles*, V. du nom, Duc *de Mantoue*, de Montferrat & de Nivernois; & après avoir mis la derniere main aux affaires de ce Prince, il revint joindre sa femme à Mantoue, & y mourut, laissant quatre enfans.

FRANÇOIS DE MATHAREL, (un des fils dudit ACHILLE, & frere d'ANNIBAL) premier du Senat de Ravenne, fut marié & eut un fils.

Tous les susnommés depuis ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, frere cadet d'ETIENNE, sont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui justifie l'ancienneté de la Famille de MM. DE MATHAREL de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui est attesté par l'Archevêque *d'Altenaro*, Nonce en France, a été dressé à Ravenne, le 3 Mai 1646.

*Suite de la branche aînée.*

III. ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, fils aîné de BLAISE, Chevalier, Seigneur du Chery, & de *Marguerite-Gayte d'Usson*, fut Seigneur de Lasteyras & du Mas, & épousa, en 1464, *Marie de Mébron-d'Arconges*, fille de Messire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Seigneur d'Arconges, Capitaine-Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Usson. Ce degré est prouvé, 1°. par une reconnoissance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlac*, Notaire à Usson en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par ETIENNE DE MATHAREL pour lui, & prenant le fait & cause d'ANTOINETTE DE MATHAREL, sa sœur-germaine, aux Directeurs & Administrateurs de l'aumône de la charité à Usson, d'un Hôtel situé à Usson, quartier de la Porte Fontaine, à cause duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2°. par une autre reconnoissance passée par nobles ETIENNE & ANTOINE, freres, le 24 Décembre 1471; & 3°. par le contrat de vente de *Marguerite Genese*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, & de ses enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit ETIENNE, leur oncle, pour la somme de 1800 livres tournois, ainsi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'ANTOINE. Cet ETIENNE DE MATHAREL mourut vers l'an 1514, & laissa de son mariage: — 1. ROBERT, Prieur de Sainte-Radegonde; — 2. ANTOINE, qui suit, tige de la branche établie en Auvergne; — 3. & JEAN, auteur de celle établie en Normandie, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras & des Echarpies, est connu, 1°. par un contrat passé devant *Besset*, Clerc Notaire Juré du scel à Charniac en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble ROBERT, ANTOINE & JEAN DE MATHAREL, Ecuyers, & succession de Messire ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, & de *Marie de Mébron d'Arconges*, leurs pere & mere; 2°. par le contrat de mariage, du 1 Mars 1516, entre Messire JEAN DE MATHAREL, & Demoiselle *Louise de Colombette*, où ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, étoit présent comme frere; 3°. par un extrait batistaire, du 2 Août 1517, de GUILLAUME DE MATHAREL, fils de JEAN, dont ANTOINE fut parrein; 4°. par une transaction passée le 10 Juillet 1524, entre *Vidal du Mazel*, Seigneur dudit lieu, en la paroisse de Saint-Germain-sous-Usson, & noble ANTOINE DE MATHAREL; 5°. par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de GUILLAUME DE MATHAREL, avec *Marie de Curabel*, où ANTOINE DE MATHAREL & sa femme assisterent comme oncle & tante; 6°. par un accord sur partage, fait devant *Borie*, Notaire, le 8 Janvier 1546, entre ANTOINE & GUILLAUME DE MATHAREL, à cause de la succession de ROBERT; & 7°. par un contrat en parchemin, passé devant *Bourlin*, Notaire à Charniac en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par ANTOINE DE MATHAREL I, & son fils, de plusieurs biens provenans de la succession de ROBERT, frere aîné dudit ANTOINE I, entre ANTOINE & GUILLAUME, son neveu, à la charge de payer, par ledit ANTOINE II, fils, la somme de 30 livres tournois à FRANÇOISE, sa sœur. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épousé Demoiselle *Jeanne Vernet*, fille de Messire noble *Antoine Vernet*, Avocat-Général de la Cour des Aides, dont: — ANTOINE, qui suit; — & FRANÇOISE, Directrice & Administratrice des charités & aumônes de la Reine MARGUERITE.

V. ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras & des Echarpies, né à Usson en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine-Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Usson. Il épousa, par contrat passé à Usson le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire royal, Demoiselle *Madelene Poisson*, fille de Messire *Pierre Poisson*, & de Demoiselle *Françoise du Floquet*. De ce mariage vinrent: — CLAUDE, qui suit; — & PIERRE, Général des Feuillans, Confesseur du Pape PAUL V, béatifié & mort en odeur de sainteté à Rome. Ce degré est prouvé, 1°. par l'extrait batistaire d'ANTOINE II; 2°. par son contrat de mariage; 3°. par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles situés dans la paroisse de Flats, qu'il fit à FRANÇOISE DE MATHAREL, sa sœur; 4°. par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par *Bertrand Vallet*, au profit d'ANTOINE II; 5°. par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine MARGUERITE, au profit des pauvres de la paroisse d'Usson, où il signe comme Châtelain dudit lieu; 6°. par une autre fondation de *Madelene Poisson*, sa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Eglise de Saint-Maurice d'Usson; 7°. par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année; & enfin par un extrait des Registres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.

VI. CLAUDE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & autres lieux, né & batisé le 1 Mai 1578, en l'Eglise de Saint-Maurice d'Usson, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Eglise de Saint-Maurice d'Usson. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1603, Demoiselle *Jeanne du Mas*, fille de Messire *Gabriel du Mas*, Avocat-Général de la Cour des Aides, & en eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE, auteur des Seigneurs de la Marthe, rapportés ci-après; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à Demoiselle *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laissa deux garçons & une fille sçavoir: —(a) PIERRE DE MATHAREL, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d, Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort sans postérité; —(b) JEAN BATISTE, Jésuite; —(c) ISABEAU, qui devint seule & unique héritiere de se pere & mere, mariée à Messire *Joseph d'Auteroche*; Chevalier de Saint-Louis

commandant le second bataillon du Régiment d'Orléans; — 4. & MARIE-ANNE DE MATHAREL, Prieure des Bernardines de Clermont.

Ce sixieme degré de CLAUDE DE MATHAREL est prouvé, 1°. par son extrait batistaire; 2°. par son contrat de mariage; 3°. par un extrait du 15 Septembre 1615, des Registres des Commissaires députés par le Roi pour la discussion des biens de la succession de feu la Reine MARGUERITE, où CLAUDE DE MATHAREL s'est présenté comme créancier de ladite Dame Reine; 4°. par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître *Pierre Brioude*; 5°. par le contrat de mariage de FRANÇOIS, son fils, dont il sera parlé ci-après; 6°. par une transaction du 19 Mars 1647, passée pour le même FRANÇOIS, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye; 7°. par une autre transaction du 6 Juin 1648, passée entre lui & *Jacques Fournier*; 8°. par une troisieme transaction du 8 Juin 1650, passée entre lui, en qualité de tuteur de feu FRANÇOIS, son fils, & *Marie de Grandon*, sa veuve; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.

VII. FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, né le 26 Février 1604, batisé dans l'Eglise de Sauxillanges, eut pour parrein Messire *Gaspard du Mas*, Procureur général en la Cour des Aides, & pour marreine Dame *Madelene Poisson*, femme d'ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, son ayeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Eglise de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1646, Demoiselle *Marie de Grandon*, laquelle se remaria, fille de Messire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De son premier mariage elle eut:

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & du Chery, né & batisé le 5 Août 1648. Il fit, avec sa mere, une donation entre-vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle Sa Majesté lui mande, qu'étant bien informée de sa capacité & bonne conduite, elle le choisit pour assister régulierement à tous les Consistoires qui se tiendront au Temple de Parentignac, par ceux de la Religion P. R., & pour lui rendre compte de tout ce qui se passera audit Temple. Il fit son testament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711, fit son épouse usufruitiere de tous ses biens, & héritiers ses deux fils aînés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Octobre 1673, Demoiselle *Antoinette du Floquet*, fille de Messire *Jean-Batiste*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Usson le 14 Septembre 1678, Lieutenant, ensuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec Demoiselle *Marguerite Dauphin*, dont: — ANTOINE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épousé Demoiselle *Marie de Combarelle*, de laquelle il n'a point d'enfans; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, Prieur de Condat; — 4. PIERRE, Bénédictin & Prieur de la Voute; — 5 & 6. ELISABETH & MARIE, Religieuses au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevrault; —— 7. & autre MARIE, dite *Mademoiselle de Varenne*.

IX. JEAN-BATISTE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Chery, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & FRANÇOIS DE MATHAREL, fils d'ANTOINE, un Arrêt du Conseil, du 9 Août 1714, qui les maintint dans leur ancienne qualité de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716, il rendit hommage au Roi, à cause de son Château d'Usson, de la terre & Seigneurie du Chery, & prêta serment entre les mains de Sa Majesté. Il est mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroisse de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1720, passé devant les Notaires de Clermont, & du consentement de sa mere, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, résidant en la ville de Clermont, dont: — 1. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE, qui suit; —— 2, 3 & 4. MARIE-HUGUETTE, ELISABETH & MARIE-ANNE, non mariées; —— 5 & 6. deux autres filles, Religieuses au Couvent d'Esteil, Ordre de Fontevrault.

X. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery & autres lieux, né & batisé dans la paroisse de Saint-Maurice d'Usson, le 27 Octobre, a eu pour parrein Messire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Clermont, & pour marreine *Antoinette de Ronat*, mere de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il à épousé, par contrat du 1 Mars 1745, passé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlan, autorisé par Messire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, son oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, Demoiselle *Marie-Anne-Huguette de Fay-Maubourg*, fille de Messire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coisse, Seigneur du Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bouillieu*. Il transigea le 1 Avril 1759, au sujet des droits légitimaires de son épouse, sur la succession de feu ses pere & mere, tant en son nom propre & privé, que comme Procureur, spécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, son épouse, avec *Claude-Florimond de Fay*, Comte de Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-sur Galaure en Dauphiné, Duniere, le Mazel, &c. frere germain de la Dame *du Chery*. De ce mariage sont issus: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Chery, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apostolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicaire général du Diocèse du Puy, & Vicaire-Général actuel du Diocèse de Lisieux; — 2. JEAN-BATISTE, qui suit; — 3. MARIE-CHARLOTTE-FLORIMONDE, mariée à Messire *Paul de Varenne*, Chevalier, Seigneur d'Augerand, Boisrigaud, Condat, &c. Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi; —— 4. MARIE-JULIENNE, Chanoinesse de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maison de Bellechasse à Paris; — 5 & 6. MARIE-ANNE & HUGUETTE, Religieuses à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

XI. JEAN-BATISTE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery, Toyras, &c. un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, 1°. le 20 Août 1770, Demoiselle *Françoise de Varenne*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Boisrigaud, Condat, Augerand, &c. morte sans enfans; & 2°. au mois d'Octobre 1772, Demoiselle *Ursule de Molinerie de Murolles*, fille du Baron *de Murolles*, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cussac, la Valette, le Peschey, &c. dont: — DAMIEN-LOUIS DE MATHAREL, né en 1773.

*Seigneurs de LA MARTHE, en Auvergne.*

VII. Messire PIERRE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de la Marthe, troisieme fils de CLAUDE, & de Demoiselle *Jeanne du Mas*, fit ses lots & partages le 22 Mai 1654, avec son frere ANTOINE, des biens de leurs pere & mere, & de leur consentement, suivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la pension viagere portée par ladite donation. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1669, Demoiselle *Amable de Sirmond*, héritiere de sa maison, & en eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. AMABLE, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec Demoiselle *Isabeau Chamerlat*, dont il a laissé trois garçons & une fille, sçavoir: — (a) PIERRE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, marié à Demoiselle *d'Aché*, mort sans postérité; — (b) JEAN-BATISTE, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois; —— (c) LOUIS, Oratorien, vivant en 1774; — (d) MARIE, morte depuis quelques années; —— 3. CLAUDE, mort sans postérité de son mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apcher*; —— 4. & THÉRESE, mariée, le 30 Janvier 1700, à Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues, fils de *François*, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apcher*.

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en sa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, dans son *ancienne noblesse*, & ordonne qu'il sera inséré dans le catalogue des Nobles du Royaume, & qu'il prendra les qualités de *noble*, d'*Ecuyer* & de *Che-*

valier. Il a épousé, 1°. par contrat du 13 Février 1694, Demoiselle *Marie d'Oradour du Buisson*, fille de Messire *Louis d'Oradour*, Chevalier, Seigneur du Buisson, & de Dame *Jacqueline du Buisson*; & 2°. Demoiselle *Catherine de Guilhem*, Dame de la Souchere, paroisse de Saillant, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit sont cinq filles, mortes sans postérité, trois garçons & une fille, sçavoir : — 1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1 Février 1696, mort sans postérité, étant Officier de Dragons; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort aussi sans postérité, étant Officier d'Infanterie; — 3. autre PIERRE, qui suit; — 4. & MARIE DE MATHAREL, mariée au sieur *de Saint-Mande*.

IX. PIERRE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, vit en 1775, & n'a point d'enfans.

*Troisieme Branche, établie en Normandie.*

IV. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, troisieme fils d'ETIENNE, & de *Marie de Mébron-d'Arconges*, partagea avec ROBERT & ANTOINE, ses freres, la succession de leurs pere & mere, & eut pour son lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat passé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Besset*, Clerc Notaire Juré de la Cour de Charniac. Il épousa, 1°. Demoiselle *Marie d'Ingrarde*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé devant *Pierre Bomol*, Notaire-Juré de la Cour du Scel à Charniac, le 1 Mars 1516, & en présence d'ANTOINE & de ROBERT DE MATHAREL, Prêtre, ses freres, Demoiselle *Marie de Colombette*, (d'une branche cadette de la Maison de *Damas*,) fille de Messire *Antoine de Colombette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce second mariage vint pour fils unique :

V. GUILLAUME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batisé le 2 Août 1517, qui eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, son oncle, & pour marreine *Marie de Vallivier*, son ayeule maternelle, & transigea, par acte passé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 8 Janvier 1546, avec ANTOINE DE MATHAREL, son oncle, comme représentant JEAN, son pere, qui devoit en avoir la moitié. Il assista, comme cousin, au contrat de mariage d'ANTOINE DE MATHAREL II, Seigneur des Echarpies, avec *Madelene Poisson*, passé devant *du Bois*, Notaire royal à Charniac, le 18 Septembre 1570; & il acheta de *Jean Couturier*, par acte passé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la somme de 40 livres, un champ situé au terroir de Bansac. Il épousa, par contrat passé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 19 Juillet 1536, Demoiselle *Marie de Curabel*, fille de Messire *Antoine de Curabel*, Seigneur du Joux, & de *Marguerite du Mazel*. A ce contrat de mariage assisterent *Marie de Colombette*, mere du futur époux, *Antoine de Curabel*, pere de la future, ANTOINE DE MATHAREL, oncle du futur, *Jeanne Vernet*, sa tante, *Pierre de Colombette*, Seigneur du Mazel, son oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Messire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties. Leurs enfans furent : — ANTOINE, qui suit; — & PIERRE, auteur d'une branche qui n'a formé que trois degrés, rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batisé le 26 Septembre 1537, eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Seigneur du Toyras, & pour marreine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne en 1573, eut, le 26 Février de la même année, des provisions de Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & du Duc *d'Anjou*, depuis Roi de Pologne, fut commis par le même Prince (HENRI III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en considération de ses services, comme son Procureur-Général, lui fit don d'une somme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de ses filles, & lui permit de résigner son office de Procureur-Général à son fils aîné. Il mourut avant le

10 Novembre 1586, comme il est prouvé par une transaction de cette date, où il est dit que noble *Léon de Vermisson*, comme tuteur & curateur de ses enfans, & vénérable Messire PIERRE DE MATHAREL, leur oncle, transigent sur la succession des pere & mere, ayeul & ayeule de ces enfans. Il est mis au rang des hommes illustres de son tems, comme défenseur des droits de la Couronne de France. Son portrait est au cabinet du Roi. Il est auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par *Fréderic Morel* en 1575. Il avoit épousé Demoiselle *Etiennette le Lieur*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. AUGUSTIN, rapporté après son frere aîné ; — 3. & MARIE, alliée, par contrat passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François Poisson*, dans lequel contrat ses pere & mere sont stipulans.

VII. ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, épousa Demoiselle *Jeanne Simon*, dont :

VIII. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c. qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne, fut fait Capitaine Gouverneur de Salins & de Rosieres, par provisions du 11 Avril 1637, ensuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du sieur *de Hocquencourt*, Gouverneur de Nancy ; commanda le 3 Juillet 1638, l'escorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduisoit les Généraux *Jean de Vert* & *Renfort*, faits prisonniers de guerre ; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une pension de 1200 livres, en faveur de ses services ; fut chargé, par commission du 10 Mai suivant, de faire raser les murailles, bastions, flancs & autres fortifications de la ville de Marsac, ainsi qu'il conste par plusieurs lettres des sieurs *de Chavigny* & *des Noyers*, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641 ; fut ensuite chargé de négocier avec le Duc *de Lorraine*, pour l'obliger de se mettre en campagne avec toutes ses troupes pour le service de Sa Majesté. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit présent, & une autre pension de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en sa faveur par les Commissaires du Roi députés, il avoit eu acte de la représentation de ses titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, des priviléges attribués aux Nobles du Royaume, comme *noble* & issu de *noble race*. Le même JEAN DE MATHAREL & LOUIS, son cousin-germain, furent encore, sur la production de leurs titres, maintenus dans leur *ancienne noblesse*, par Arrêt du Conseil d'Etat du 1 Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de son mariage avec Demoiselle *Marguerite le Camus* : — MARIE DE MATHAREL, femme de *Pierre de Sazilly*, dont ; — *Pierre de Sazilly*, II. du nom ; — & *Marie-Geneviéve*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boisdavid*, mere de *Philippe de Montaigu*, pere de la Marquise *de Groye*. — *Pierre de Sazilly*, II. du nom, eut pour fille ; — *Scholastique de Sazilly*, mariée à *Gabriel Rusé d'Effiat*.

VII. AUGUSTIN DE MATHAREL, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*, fut Seigneur de Manneville & de la Riviere, suivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de *Louis Bardy*, habitant de Sauxillanges. Il mourut en 1653, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en présence & du consentement de ses pere & mere, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent ; - 1. LOUIS, qui suit ; — 2. AUGUSTIN, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Sens en 1645 ; — 3. FRANÇOIS, mort au service sans postérité ; — 4. ANTOINE, mort sans alliance ; — 5. JACQUES, dont on va parler avant son frere aîné ; — 6. JEANNE ; — 7. & ANNE, mariée à *Jean le Febvre d'Ormesson*.

JACQUES DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Riviere, épousa Demoiselle *Mathurine de Basimont*, dont il eut ; — 1. NICOLAS, Aumô-

nier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à Demoiselle *Catherine Lecuyer*, de laquelle vinrent: — DENIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Marcilly; — & ANTOINE, Aumônier du Roi, & Promoteur du Clergé; ils furent bénéficiers de JACQUES, leur pere, & de JACQUES I, leur grand-pere; — 3. & CLAUDE, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Grand-Maître Enquêteur, & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.

VIII. LOUIS DE MATHAREL, Chevalier, fils aîné d'AUGUSTIN, & de *Claude le Cirier*, né & batisé dans l'Eglise Saint-Eustache à Paris le 4 Janvier 1619, Conseiller du Roi en ses Conseils, &c. reçut en sa faveur deux Lettres-Patentes de Duc, du Senat de la République de Venise, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (*a*), obtint des Lettres de Conseiller d'Etat le 18 Septembre 1652, reçut le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc *de Mantoue*, eut son passeport le 20 Octobre suivant, obtint Brevet de Secrétaire général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658; & par Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en sa faveur & celle de JEAN DE MATHAREL, son cousin-germain, contre les préposés établis pour la recherche des titres de noblesse, ils furent l'un & l'autre, sur la production de leurs titres, conservés & maintenus dans leur ancienne noblesse. Il eut, le 1 Avril 1670, commission d'Intendant général de Justice, Police & Finances de la Marine du Levant, signé LOUIS, plus bas, par le Roi, signé *Colbert*, scellé du grand sceau, regiftré en la Chambre des Comptes le 5 Mai suivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & son corps fut transporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit son épitaphe en latin. MM. *de Colbert* & *de Seignelay* écrivirent à sa veuve des lettres de condoléance les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'assuroient de la protection du Roi; & en considération des services rendus par feu son mari, Sa Majesté lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30 mille livres de gratification. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, Demoiselle *Marie le Secq*, fille de *François*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier & Receveur général de la bourse des Etats de Languedoc, & de *Simonne de Laune*. A ce contrat de mariage signerent du côté du futur époux, *Françoise de Lorraine*, veuve de *César de Vendôme*, & son fils *Louis*, Duc *de Vendôme*, *Françoise-Elisabeth de Savoie*, Duchesse de Nemours, CLAUDE DE MATHAREL, veuve de *Claude Prou*, & niéce du futur époux; & du côté de la future, Dame *Marie de Hautefort*, veuve de Messire *de Chamberon*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suisses, Gouverneur pour Sa Majesté de la ville de Metz & pays Messin, Capitaine des Chevaux-Legers de sa Garde, & *Isabelle le Secq*, sœur de la future. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-GASPARD, qui suit; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN, rapporté après son frere; — 3. MARIE-MADELENE, femme de Messire *Gabriel-François-Joseph*, Chevalier, Marquis *de Poulpry*, Trebodenic, &c. Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feu S. A. R. MADAME, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 4. FRANÇOISE, Dame Chanoinesse de Poussay en Lorraine, morte le 6 Août 1713; — 5. & LOUISE, morte fort jeune, aussi Chanoinesse de Poussay.

IX. LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, né le 24 & batisé le 26 Septembre 1669, en l'Eglise Saint-Roch à Paris, eut pour parrein *Gaspard le Secq*,

---

(*a*) En conservant les intérêts de son Maître, il sçut si bien se faire estimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien*; mais il refusa généreusement cette faveur, en disant qu'il ne recevoit de grace que du Roi, son Maître. Alors la République lui fit présent d'un *Atlas* en douze Volumes *in-folio*, représentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut être point d'autres exemplaires: car la République (aussi-tôt son présent fait), en fit rompre les planches.

Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier & Receveur général de la bourse des Etats du Languedoc, & pour marreine *Simonne de Laune*, épouse de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. MONSIEUR, frere unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des provisions de la charge de son premier Chambellan, sur la démission de *Charles-Augustin de Grouges*, Marquis de Grimoval, & le 19 Août 1696, après la mort de ce Prince, M. le Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, Régent du Royaume, lui accorda, le 1 Juillet 1701, des provisions pour la charge de son premier Maître-d'Hôtel. Il est mort sans laisser de postérité.

IX. ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier, né & batisé à Toulon, le 14 Octobre 1671, second fils de LOUIS, & de *Marie le Secq*, eut pour parrein *Antoine le Mognier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marreine *Marguerite Chapellain*. Son pere obtint pour lui du Pape CLÉMENT X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adressé au Grand-Maître de Malte, portant dispense d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Saint-Gilles. La quittance de son passage (payé au Commandeur *de Roussel*, Receveur dudit Ordre au grand Prieuré), passée devant *Jaubert*, Notaire à Marseille, est du 12 Avril 1676. Il eut Commission de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une pension de 600 livres de S. A. R. PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnoissance de 175 livres de rente constituées au profit de Messire *François Guyet*, Chevalier, Seigneur de la Sourdiere, par Madame FRANÇOISE DE MATHAREL, Chanoinesse de Poussay, par LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS; par MARIE-MADELENE DE MATHAREL, femme de *Gabriel-François-Joseph*, Chevalier, Seigneur Marquis *de Poulpry*; & par lui, ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il épousa, par contrat passé devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, Demoiselle *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, suivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feu *Catherine-Henriette-Geneviéve de Malfillastre*, Dame de Montreuil. Ce contrat de mariage fut signé de PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, & de plusieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Eglise de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine de Honfleur. Aux assises mercuriales des Bailliage & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregistré sur le registre du Greffe de cette Vicomté. Après son mariage, & étant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1 Février 1719, mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laissé de son mariage; — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-AUGUSTIN, Gouverneur après son pere des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont l'Evêque & pays d'Auge, mort sans postérité en 1731; — 2. MARIE-JOSEPH, qui suit; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-ARMANDE DE MATHAREL, mariée à Messire *François de Manissy*, Chevalier, Comte de Ferriere, Seigneur de Rives, Alivet, Beau-Croissant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille Dame & Vicomtesse *de Saint-Priest*.

X. MARIE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE MATHAREL, Seigneur & Patron de Cesny aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c. Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux de Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & batisé, le 12 Août 1720, en la paroisse Saint-André-des-Arcs, a eu pour parrein

parrein & marreine *Joseph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté de Dey, & MARIE-MADELENE DE MATHAREL, sa tante, femme du Marquis *de Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de son frere aîné, les provisions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge, dont il a prêté serment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. *Chauvelin*, alors Garde-des-Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, le troisieme du 17 Avril 1748, il a été nommé Inspecteur des Batteries & Corps-de-Garde de la Côte dans les Capitaineries de Rocque, Rille, Honfleur, Toucques, Villars & Dive, & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748. Il a épousé, 1°. par contrat passé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mezidon, Bailliage de Falaise, & insinué à Saint-Pierre-sur-Dive, le 11 du même mois, Demoiselle *Marie-Madelene le Bigot, de Martigny*, fille & héritiere en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feu *Catherine Pellerin*, & 2°, par contrat passé devant *Quinquet* & *Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis *de Fiennes*, Seigneur d'Anstain, Gruson, la Fontenelle, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Madelene du Raynier de Boiseleau*. Du premier lit sont issus : — 1. ARMAND-JOSEPH, Comte DE MATHAREL, Capitaine du Régiment Commissaire-Général, Cavalerie ; — 2. FRANÇOIS-EDMOND, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune ; & du second lit : — 3. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ, qui suit ; — 4. & ARMAND-JOSEPH DE MATHAREL, né le 29 Septembre 1755, batisé le 30 à Saint-Sulpice. Il est Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, & sert dans la premiere Compagnie des Mousquetaires.

XI. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ DE MATHAREL, Marquis de Matharel-Fiennes, substitué aux nom & armes de Fiennes, né le 15 Octobre 1753, batisé le 16 à Saint-Sulpice, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épousé, par contrat passé devant *Baron*, Notaire à Paris, signé par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, Demoiselle *Marie-Angélique-Louise-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis *de Lambertye*, Baron de Corignie, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour, Usson, la Valette, &c. Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louise-Antoinette-Gabrielle*, née Comtesse *de Lambertye*. La célébration s'en est faite dans l'Eglise Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Messire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Comte du Saint-Empire & Vicaire-Général du Diocèse de Lisieux.

*Branche des MATHAREL, Seigneurs du JOUX, éteints dans la Maison de MIREMONT.*

VI. PIERRE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux & du Cerf, second fils de GUILLAUME, & de *Marie de Curabel*, eut pour héritage la Terre & Seigneurie du Joux. Noble *Léon de Vermisson*, au nom & comme tuteur & curateur d'ANTOINE DE MATHAREL, son frere aîné & de lui, transigea pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la succession de leurs pere & mere, ayeul & ayeule. PIERRE DE MATHAREL échangea, par acte passé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Usson, avec Maître *Philibert Porlat*, Greffier, Notaire Royal d'Usson, divers héritages situés audit lieu d'Usson. La Reine MARGUERITE, Duchesse de Valois, ayant fondé au Château d'Usson, le 7 Mars 1615, dix *obits* & une aumône qui se doit distribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres enfans petits garçons ; & 20 robes pour 20 pauvres femmes &

10 pour dix pauvres petites filles, nomma pour administrateurs de cette aumône, ANTOINE DE MATHAREL, son Châtelain, *Antoine Vernet*, son Lieutenant-Général, PIERRE DE MATHAREL, son Procureur-Général, *Madelene Poisson* & *Françoise du Floquet*, femme dudit PIERRE DE MATHAREL, Seigneur du Joux & du Cerf, & fille de *François du Floquet*, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre, dont il eut : — 1. CÔME, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à *Marguerite de Saint-Imande*, de laquelle il eut : — JEANNE DE MATHAREL, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN DE MATHAREL, Ecuyer de la grande Ecurie, mentionné ci-après ; — 3. FRANÇOIS, Prieur de Grançay, Conseiller du Roi & son Procureur général en la Châtellenie d'Usson ; — 4. & JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain sous Usson.

VII. CÔME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux, épousa Demoiselle *de la Fond*, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ETIENNE, mort sans postérité ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Parade*, Chevalier de Saint-Louis, & chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi.

VIII. JEAN DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Joux & des Granges, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, obtint dispense pour se marier, & épousa, le 28 Janvier 1643, JEANNE DE MATHAREL, sa cousine-germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de *Marguerite de Saint-Imande*. A ce contrat de mariage assisterent en personne ou par procuration JEAN DE MATHAREL, Seigneur de Germiny, JACQUES DE MATHAREL, AUGUSTIN & NICOLAS DE MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris & autres. Il laissa de son mariage : — FRANÇOIS, mort sans postérité ; — & MARIE DE MATHAREL, batisée à Saint-Germain-sous-Usson, mariée à *Philibert de Miremont*, Chevalier, Seigneur de Vialart.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or accompagnée de trois étoiles de même, 1 en chef & 2 aux flancs ; au-dessous de la croix coupé de gueules, chargé de trois losanges d'or de front, moitié sur l'azur, moitié sur le gueules.* Pour légende IN HOC SIGNO VINCES. Supports, *deux léopards*.

* MATHÉFELON : Baronnie située dans la Paroisse de Seiche, à quatre lieues d'Angers, qui a donné son nom à une Famille illustre, subsistante encore dans l'Orléanois.

*Hubert*, III. du nom, Sire *d'Arnay*, de Champagne, Vihers, Saint-Martin de Parcé, &c. quitta le surnom d'*Arnay* pour prendre celui de *Champagne*, que sa postérité a conservé. Il épousa, en 1080, ELISABETH DE MATHÉFELON, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom seul de MATHÉFELON, & que les puînés conserveroient celui de *Champagne*. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé — *Hubert*, IV. du nom, Baron *de Mathéfelon*, Sire de Champagne, Vihers, Arnay, Duretal, &c. premier Baron d'Anjou & du Maine, ayeul de *Brandelis*, auteur de la branche des Seigneurs *de Champagne & de Parcé*. Voyez CHAMPAGNE, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p. 182 & suiv.*

MATHEZOU, en Bretagne, du ressort de Lesneven & de Saint-Renan.

Famille déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE DE MATHEZOU, Seigneur de Kerpeoch, vivant, avec *Marie Silvestre*, son épouse, au commencement du XVI[e] siécle. Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois étoiles d'argent.*

MATHIEU : Famille noble établie à Paris.

JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Conseiller au Châtelet le 3 Février 1553, Conseiller au Grand-Conseil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit épousé *Justine Haguenen*, dit *le Duc*, fille de *Jean Haguenen*, Conseiller en la Cour des Aides,

& de *Marie Thibaut de Borain*, dont il eut : — MARGUERITE MATHIEU, mariée, le 15 Août 1578, à *Pierre Haguenen*, dit *le Duc*, Seigneur de Vilvaude, son cousin-germain ; — & DENISE MATHIEU, femme de *François d'Auvergne*, Seigneur d'Acheres, Trésorier de France à Orléans. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une étoile d'or.*

MATIEU : Famille originaire de Salins en Franche-Comté, & établie en Provence.

PIERRE & JEAN MATIEU, fils d'autre JEAN, vinrent s'établir en Provence, où ils épouserent deux sœurs de la Maison de *Vacheres*, Dames du Revest. Le puîné ne laissa point de postérité.

PIERRE DE MATIEU, l'aîné, Seigneur du Revest, Conseiller au Parlement de Provence, lors de son institution en 1502, eut, de *Dauphine de Vacheres*, sa femme : — 1. GAUCHER, qui suit ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Villeneuve*, Baron des Arcs ; — 3. & ANDRIVETTE, femme de *François d'Escalis*, ayeul du premier Président *de Bras*.

GAUCHER DE MATIEU, Seigneur du Revest, se maria 1°. à *N... de Huc* ; 2°. à *N... d'Aube* ; 3°. à *N... d'Agout* ; & 4°. en 1552, avec *Marguerite de Castillon*, des Seigneurs *de Cucuron*, dont :

GASPARD DE MATIEU, Seigneur du Revest, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Roche-Giraud, Banon & Monsalier, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garnison de ces trois places. Il eut de son mariage, contracté avec *Catherine de Villeneuve*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Ramatuelle, — HERCULE, qui suit ; — & FRANÇOIS, Capitaine, qui se distingua, par sa valeur, au siége de Valence, & mourut sans alliance.

HERCULE DE MATIEU, Seigneur du Revest, épousa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs *de Gardane*, dont, entr'autres enfans : — ALPHONSE, qui suit ; — & FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort Commandeur de son Ordre en 1656.

ALPHONSE DE MATIEU, Seigneur du Revest, s'allia, en 1666, à *Anne de Paparin-Châteaugaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours.

JEAN-FRANÇOIS DE MATIEU-DE-VILAR, Seigneur du Revest, & en partie de Fontaine, petit-fils d'ALPHONSE, a eu, de son mariage avec *N... de Capucy*, de la ville de Marseille, un fils unique encore jeune.

Les armes : *de gueules, à trois colombes d'argent, 2 & 1.* Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, pag. 120 & suiv.*

MATIFFAS : Famille noble de Picardie, dont étoit

JACQUES DE MATIFFAS, Seigneur de la haute & basse Salle, demeurant à Millancourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva sa noblesse depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit MATHIEU DE MATIFFAS, son septieme ayeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois trefles de même.*

MATIGNON. *Voyez* GOYON, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MATZ (DU), ressort de Nantes & Vannes en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *le Febvre*.

Par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 24 des même mois & an, au rapport de M. *des Cartes*, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boullais, a aussi été déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, freté de six pieces de gueules, au chef échiqueté d'or & de gueules.*

* MAUBEC : Grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquisat*. C'est la troisieme des quatre Baronnies anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de Bressieu. Les possesseurs de ces Terres avoient seuls des fauteuils dans les Etats : les autres No-

bles n'étoient assis que sur des bancs. La Famille de MAUBEC tire son nom de cette Baronnie, & est sortie de la Maison de *Bocsozel*.

Cette Famille est originaire du Dauphiné, & a été divisée en trois branches. Les deux premieres qui étoient restées en Dauphiné, sont éteintes, & la troisieme est établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, où elle subsiste. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 328 & *suiv.*

HUMBERT DE BOCSOZEL vivoit l'an 1093, & eut pour fils — HUMBERT, II. du nom, vivant l'an 1134. Celui-ci fut pere — d'AYMOND DE BOCSOZEL, dont le fils, — AYMOND II, vivoit encore en 1202, ainsi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ses enfans. Cet AYMOND DE BOCSOZEL, II. du nom, eut trois enfans: — GUI, AYMOND & HUMBERT. GUI & HUMBERT continuerent sous le nom DE BOCSOZEL, d'où descend la Famille de *Montgontier*, du Dauphiné; d'AYMOND est descendue la Famille, qui a depuis porté le nom de MAUBEC.

I. AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épousa, en 1202, *Jeanne de Maubec*, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de *Maubec*, qui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens, en considération de quoi ledit AYMOND prit le nom de sa femme, ainsi que ses descendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ses Chartes, qu'AYMOND, pere dudit AYMOND, III. du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202; & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en investirent, en présence de *Burnon*, Chanoine, & de *Hugues Malet*, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec*, dans un hommage qu'il fit au Comte *de Savoie*. De ladite *Jeanne de Maubec*, il eut un fils, nommé

II. AYMOND DE BOCSOZEL, IV. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui se maria, l'an 1253. Il quitta ses armoiries pour prendre celles de sa mere. Les armes de BOCSOZEL sont: *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits*; & celles de l'ancienne Famille de MAUBEC étoient: *d'or, au léopard d'azur*. Ses successeurs y ont ajouté un autre *léopard*. Ledit AYMOND fut pere

III. D'AYMOND DE BOCSOZEL, V. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui épousa, l'an 1276, *Jeanne de Berenger*, & en eut: — HUMBERT, qui suit; — ALIX & JEANNE.

IV. HUMBERT DE BOCSOZEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'est nommé que HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297, fait entre *Amédée*, Comte *de Geneve*, & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, où il paroît comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Conseiller du Comte DE SAVOIE, & avoit du crédit à la Cour. L'an 1308, il se distingua à la guerre qui s'étoit allumée entre le Dauphin & ce Comte, & se montra un des plus zélés pour son Prince. HUGUES, Dauphin, Seigneur de Foucigny, épousa MARIE DE SAVOIE, fille du Comte AMÉ, V. du nom, en présence d'HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, qui est qualifié *Chevalier*. Ledit HUMBERT DE MAUBEC eut d'*Agnès de Clermont*, son épouse, — HUGUES, qui suit; — & AYMOND, lequel, dans la guerre que se firent le Dauphin JEAN & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, avoit suivi le parti du premier, quoiqu'il fut homme-lige du Comte; mais la paix ayant été conclue le 10 Juin 1314, un des articles fut que cet AYMOND reconnoîtroit le Comte. Ce traité est dans un Cartulaire de M. le Président *de Boissieu*.

V. HUGUES DE MAUBEC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épousa *Marguerite d'Anduze*, & passa une quittance de sa dot à son pere, en 1339. Le Comte AYMOND DE SAVOIE le nomme dans son testament, de l'an 1343, l'un des Conseillers d'AMÉ V, son fils. Ledit HUGUES eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BELMOND; — 3 & 4. JACQUEMETTE & BLANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Esparres & de Chateaunay, fit hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363, pour la Terre de Maubec, & pour celles de Caseneuve & des Esparres. Il fut un des Seigneurs du Dauphiné qui firent le voyage de Prusse avec le Lieutenant-Général *Sintré*, sous le regne de CHARLES V, en 1370. Il avoit épousé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, dont vinrent : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Roche, mort sans postérité ; — 3. HUMBERT, lequel a fait la branche de Renage, qui ne subsiste plus ; — 4. ALIX ; — 5. PHILIBERTE, mariée, le 14 Juin 1395, à *Philippe de Vienne*, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiselet* ; — 6. & CATHERINE DE MAUBEC, femme, le 1 Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremonts, fils de *Jean*, Seigneur desdits lieux, & de *Béatrix de Villars*.

VII. HUGUES DE MAUBEC, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Esparres, &c. combattit à la bataille qui se donna, l'an 1429, près d'Anthon dans le Viennois, contre le Prince *d'Orange*, les Ducs *de Bourgogne* & *de Savoie*, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi CHARLES VII avec les Anglois. *De Serre* & les autres Historiens François, disent que ledit HUGUES, Baron DE MAUBEC, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épousa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlor*, fille & héritiere de *Louis de Montlor*, & de *Marguerite de Polignac*, sa premiere femme. Cette alliance obligea ses successeurs en ligne directe, de prendre le surnom de *Montlor*. HUGUES eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ; — 2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de Roche en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ; — 3. ARTAUD, tige de la troisieme branche, établie à Mormoiron dans le Comtat Venaissin, mentionnée ensuite ; — 4. ALIX, mariée à *Pierre de Dio*, — 5. ANTOINETTE, femme de *Robert de Lastic*, Seigneur du Sac en Auvergne ; — 6. & GUERINE.

VIII. FRANÇOIS-LOUIS DE MAUBEC-DE-MONTLOR, Seigneur & Baron de Maubec, &c. épousa, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert de la Fayette*, Maréchal de France, dont vinrent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts sans postérité ; — 3. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, depuis Commandeur de Puymaison, vivant encore en 1542 ; — 4. & ANNE DE MAUBEC-DE-MONTLOR, mariée à *François de Rouviere*, Seigneur de Peynier.

IX. LOUIS DE MAUBEC-DE-MONTLOR, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conseiller & Chambellan du Roi, épousa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur *de Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut : — LOUIS, qui suit ; — & ANNE, mariée à *Louis*, Baron *de Sassenage*.

X. LOUIS DE MAUBEC-DE-MONTLOR, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, épousa, l'an 1497, *Philippine de Balzac*, fille de *Robert*, Baron d'Antraigues. Il n'eut de son mariage qu'une fille, nommée

XI. FLEURIE DE MAUBEC-DE-MONTLOR, Marquise de Maubec, &c. mariée, l'an 1526, avec *Jean de Vesc*, Baron de Grimaud. LOUIS DE MONTLOR, son pere, & sa femme, donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le surnom de *Montlor*. Elle ne laissa que des filles.

*Seigneurs* DE ROCHE, *en Dauphiné*.

VIII. HUGUES DE MAUBEC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Chateauneuf & de Monestier en Vivarais, second fils de HUGUES, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, épousa, en 1478, *Ennemonde Allemand*, & transigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de sa femme, touchant sa dot. De ce mariage vinrent : — 1. AYMARD, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, marié avec *Jeanne de Charneau*, dont il n'eut qu'une fille ; — 3. JEAN, qui

se trouva à la journée de Marignan en 1515, & à celle de Cerisoles en 1544, dit le P. *Hilarion de la Coste*, dans son éloge des Dauphins de France ; — 4. & GUILLAUME.

IX. AYMARD DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épousa, en 1529, *Claudine de Theys*, Dame de Bayette, fille d'*Antoine de Theys*, Seigneur de Bayette & de Bellecombe, & de *Claudine Terrail*, dont : — 1. FRANÇOIS DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, mort sans postérité en 1608 ; — 2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladiere*, Seigneur de Massonas ; — 3. & MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert*, Seigneur *de Cordon* & de Vieux en Bugey, fils de *Pierre de Cordon*, Seigneur de Vieux, & de *Guigonne de Viry*.

*Branche de MAUBEC, établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin.*

VIII. ARTAUD DE MAUBEC, troisieme fils de HUGUES, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat, où après y avoir résidé plusieurs années, il épousa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martiny*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Leur contrat de mariage fut passé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il y est dit que ce mariage avoit été fait & consommé selon les loix de l'Eglise depuis plusieurs années, & que ce contrat n'avoit été redigé qu'alors par la négligence des parties. De ce mariage vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. LOUIS ; — 3. & HUGUES, qui transigea avec *Falcos Allemand*, neveu de sa femme, en 1514. Ce *Falcos* étoit frere aîné d'*Artaud*. ARTAUD DE MAUBEC, pere de ces enfans, reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, son frere aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son neveu, la somme de 1000 écus, pour reste & entier payement de ses droits de légitime sur les biens de HUGUES DE MAUBEC, II. du nom, son pere. C'est ce qui conste par un acte du 1 Avril 1519, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il est parlé de cet ARTAUD DE MAUBEC dans l'Histoire des Comtes *de Valentinois*, par *du Chesne*, aux preuves, *p. 99*, où il rapporte un extrait des Registres du Parlement de Paris de l'an 1454, sur un procès d'*Armand de Polignac*, contre *Anne de Montlor*, veuve de *Charles de Poitiers*, & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans de HUGUES II, Seigneur DE MAUBEC, & de *Jeanne de Montlor*. Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, passé devant ledit *Guilliny*, ARTAUD DE MAUBEC reçut de *Bertrand de Martiny*, Seigneur de Montguers, son beau-pere, & par les mains de *Raimond de Martiny*, son beau-frere, le reste & entier payement de la dot d'*Antoinette de Martiny*, son épouse. Il fit son testament le dernier jour d'Avril 1519, devant *Guilliny*, Notaire, où il est qualifié *noble* ARTAUD DE MAUBEC-MONTLOR, & fit son héritier universel ETIENNE, son fils aîné, dont on va parler.

IX. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX fut obligé de prendre le nom de *Cartoux*, par le testament d'*Antoine de Cartoux*, Prêtre, habitant de la ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette de Martiny*, mere dudit ETIENNE. Il le fit son héritier universel, à cette condition qu'il porteroit son nom, lui & les siens à perpétuité. Ce testament est du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. *Pierre de Cartosi* ou *Cartoux*, habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épousa ladite *Antoinette de Martiny*, veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvella la même obligation audit ETIENNE, & le fit son héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter son nom, lui & les siens à perpétuité, par son testament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX, ainsi qualifié dans son testament, épousa, par contrat du 24 Juin 1534, (passé devant *Blaise Guerin*, Notaire du Thor, & *Etienne de Tillia*, Notaire de Mazan,) noble *Catherine de Gast du Thor*, à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, son pere, par son testament du 23 Avril 1551, passé devant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron, & fit son héritier son

fils aîné. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Siffren de Carpentras ; — 3. & ESPRIT.

X. Noble PIERRE DE MAUBEC-CARTOUX, ainsi qualifié dans son testament, servit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les troupes du Roi. Plusieurs passeports à lui accordés, signés & scellés en font foi, un donné par M. le Comte *de la Motte-Verdeyer*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Grenoble, le 11 Mai 1570 ; un autre donné à Turin par Dona CATHERINE D'AUTRICHE, Duchesse de Savoie, le 30 Mars 1593, & plusieurs autres. Il épousa, par contrat du 24 Janvier 1569, passé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucene, noble *Madelene d'Augier de Malaucene*, & fit son testament le 12 Juillet 1592, passé devant ledit *Antoine Guilliny*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. ESPRIT, mort sans postérité de son mariage avec noble *Françoise de Seguin-de-Beaumette* ; — 3. LOUISE, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité ; — 4. & CATHERINE.

XI. Noble CLAUDE DE MAUBEC, institué héritier de son pere, épousa, par contrat du 16 Juin 1615, passé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anastasi*, de Villeneuve-lès-Avignon, & testa le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De son mariage vinrent : — noble CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit, institué héritier par son pere ; — & ANNE, mariée à noble *André d'Anselmi de Grugiere*, par contrat, passé le 31 Janvier 1633, devant *Massan*, Notaire de Mormoiron.

XII. Noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC-CARTOUX, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1673, passé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit épousé, 1°. par contrat du 11 Juin 1643, passé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay en Dauphiné, noble Demoiselle *Susanne d'Agout*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanouffe, & de *Claire de Morges*, Dame desdits lieux ; & 2°. en 1670, *Jeanne Duplan*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. ANNE-MARIE, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Silvestre*, Seigneur de Châteauneuf, Miraval, habitant de Gordes en Provence ; — 3. CLAIRE-CHARLOTTE, Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule de Pernes ; — 4. MADELENE, Religieuse au même Monastere ; & du second lit : — 5. N... DE MAUBEC-CARTOUX, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf ; — 6. & 7. & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte-Elisabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XIII. JEAN-JOSEPH DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur de Bouquier, institué héritier par son pere, fit deux testamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel* & *Joseph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & institua son héritier JEAN-BATISTE, son fils aîné, ce qu'il ratifia deux jours après en conséquence de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1672, (passé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires,) noble Demoiselle *Marie-Françoise d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Esprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valouse*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. JOSEPH-CÉSAR, reçu dans les Gardes-Marines à Toulon ; — 3. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochstet en 1704 ; — 4. PHILIPPE-AUGUSTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaise des Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Justice sur ses titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commissaires pour faire lesdites preuves, lesquelles furent enregistrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte, & dans celles du Grand-Prieuré de Saint-Gilles à Arles ; — 5. FRANÇOIS, Ecclésiastique, mort en 1717 ; — 6. PAUL-JOSEPH-BALTHASARD ; — 7. MARIE-ANNE ; — 8. & ANNE, mariée avec *N... de Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XIV. JEAN-BATISTE DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, testa le 19 Février 1730, devant *Joseph Bertrand*, Notaire de

Mormoiron. Il avoit épousé, par contrat du 11 Novembre 1711, passé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Joseph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiselle *Marie de Quiqueran de Beaujeu*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Brissac*, dont : — 1. Esprit-Joseph-Marie, qui suit, institué héritier par son pere; — 2. Jean-Joseph, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Eglise noble, royale & Collégiale d'Ainay à Lyon, sur ses preuves de noblesse faites audit Chapitre, admises & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763; — 3. & Paul-Pierre-Joseph-Augustin, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Augustins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XV. Esprit-Joseph-Marie de Maubec-de-Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'est trouvé dans la premiere campagne aux siéges de Pizzigitone & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans; & dans la seconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du passage de la Secchia, & à la bataille de Guastalla. Il a épousé, par contrat du 20 Février 1748, passé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joseph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiselle *Marie-Rose de Camaret de Belille*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belille, & de noble Dame *Constance de Salis*. Elle est morte le 11 Novembre 1759, & a laissé pour fils unique :

XVI. Joseph-Marie-François de Maubec-de-Cartoux, né le 3 Octobre 1749, qui a servi près de six ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. Il n'est pas encore marié.

La noblesse de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des usurpateurs de la Noblesse, ensuite d'un Arrêt du Conseil du Roi, où la Noblesse du Royaume fut obligée de faire constater ses titres. Claude-François de Maubec, qui résidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maison & du bien, fut cité comme les autres & reconnu sur la production de ses titres. Il est nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, *noble* Claude-François de Maubec-de-Cartoux, Seigneur de Bouquier. Plusieurs Historiens, entr'autres, *Guichenon*, *André Favin*, *André du Chesne* & *de Serre*, parlent de la Famille de Maubec & des personnes illustres qu'elle a données.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur posés l'un sur l'autre.*

MAUBEUGES. Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

François de Maubeuges, demeurant à Bois, Election de Laon, produisit des titres de quatre races depuis l'an 1545. — Claude de Maubeuges, Seigneur de Sery, demeurant à Merlet, Madame *de Blond*, veuve de feu Nicolas de Maubeuges, Seigneur de Monceau, & Philippe, son fils, demeurant à Laon, furent jugés *nobles* au Conseil, par Arrêt du mois de Juin 1670. De cette même Famille étoit Jean de Maubeuges, Seigneur de Feligny en Champagne, Capitaine d'Infanterie. Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

* MAUBOURG : Une héritiere du nom de *Maubourg* porta dans la branche aînée de la Maison de *Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour* en Velay. *Voyez* Fay (de), *Tome VI*, *p.* 291 *& suiv.* de ce Dictionnaire.

MAUCAZRE (le), ressort de Lesneven en Bretagne. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Août 1659, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1.*

MAUCOMBLE,

**MAUCOMBLE.** Branche de la Maison de *Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de Maucomble, lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maisons de *le Veneur* & de *Medavy*.

**MAUCONVENANT (DE)** : Ancienne Noblesse de Normandie, Election de Carentan, dont étoit

FRANÇOISE-BONNAVENTURE DE MAUCONVENANT, appellée *Mademoiselle de Sainte-Suzanne*, mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamanville, mort le 27 Novembre 1752, laissant postérité. Voyez BAZAN DE FLAMANVILLE, *Tome II* de ce Dictionnaire. Les armes de MAUCONVENANT sont : *de gueules, à neuf quintefeuilles d'argent, 3, 3 & 3.*

**MAUCQUOIS** : Famille dont il est parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomesnil, au Comté d'Eu, où il demeuroit, & CHARLES MAUCQUOIS, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1693, preuve de noblesse, depuis le 3 Octobre 1478. FRANÇOIS étoit fils d'autre FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomesnil, & d'*Anne Denetz*, fille de *Nicolas Denetz*, Conseiller en la Cour des Aides.

Les armes : *d'azur, à un besan d'or, accompagné de trois tresles de même.*

**MAUDET**, ressort de Rennes & Nantes en Bretagne.

Famille noble qui remonte à EMERY MAUDET, vivant l'an 1480, marié à *Robine du Bignon*. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *Denyau*, du 27 Février 1669, & le second au rapport de M. *le Jacobin*, du 10 Mars 1671. Les armes : *losangé d'or & de gueules.* Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

**MAUDUIT**, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. Elle porte pour armes : *de sable, à un* AGNUS DEI *d'argent.*

**MAUDUIT**, Seigneurs du Plessis & de Chef-du-Bois. Autre Famille, dont les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de sable, 2 & 1.*

**MAUDY (DE).** De cette Famille noble étoient

CHARLES & FRANÇOIS DE MAUDY, Seigneur de Billy, demeurans à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1 Février 1668. Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules, l'argent chargé de dix loups de sable, 3, 3, 3 & 1.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

**MAUGER** : Deux Familles nobles de Normandie portent ce nom.

La premiere, MAUGER, Ecuyer, Sieur du Boscq, Election de Coutances, a pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée au 1 & 4 de deux chevrons de sable; au 2 & 3, d'un lion de même.*

La seconde, MAUGER, Ecuyer, Sieur de Calligny, de l'Election de Bayeux, porte : *de gueules, à six billettes d'argent, 3, 2 & 1.*

**MAUGIRON** : Ancienne Noblesse du Dauphiné, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire.*

La Seigneurie de *Montleans* près de Vienne, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de LAURENT DE MAUGIRON, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui descend

LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE MAUGIRON, Colonel d'un Régiment de son nom, ci-devant *Sassenage*, fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1748, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, mort à Valence le

25 Mars 1767. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoise de Sassenage*, fille aînée de *Charles-François*, Marquis de *Sassenage*, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoise Casimire de Sassenage*, sa cousine. Nous ne connoissons, sorti de ce mariage, que — Mademoiselle DE MAUGIRON, mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec le Vicomte *de Rouaut*. La Comtesse DE MAUGIRON s'est remariée, le 13 Août 1768, à *Armand-Sébastien de Bruck*.

Les armes: *mal gironné d'argent & de sable de six pieces*.

MAUGIS: Famille noble qui porte pour armes: *de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné d'argent, accompagné d'une orle de quatre fleurs de lis d'or*.

* MAULDE: Ancienne Noblesse du Hainaut, dont nous avons déja parlé dans la premiere édition de ce Dictionnaire, *Tome II, p. 490, & Tome VII, p. 334*.

Une partie de la terre de MAULDE est en deça de l'Escaut, & encore possédée par les Seigneurs *de Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000. L'autre partie est en delà de l'Escaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit possédée aussi, dès l'an 1000, par WATIER DE MAULDE, marié, 1°. à *Agnès de Saveuse*; & 2°. à une fille de la Maison d'*Enghien*. La ressemblance des armes des Seigneurs *de Ligne* & des Seigneurs DE MAULDE qui sont: *d'or, à la bande de sable*, feroit présumer que ces deux Maisons ont la même origine; mais le Marquis *de la Buissiere* les porte la *bande chargée de trois croix d'argent*.

En 1180, une *Audouine de Ligne*, sœur de *Watier* & de *Frastré de Ligne*, fut mariée à MATHIEU DE MAULDE, disent les Annales du Comté de Hainaut, *page* 213. Suivant ces mêmes Annales, & *Carpentier*, Histoire du Cambresis, les alliances de la Maison de MAULDE sont avec celles de *Hallwin*, *Alsace-Hennin-Liétard*, de *Barbançon*, de *Berghes*, de *Cleves*, *Ghistelles*, de *Montmorency*, &c. Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Avesnes, Mons, Nivelle, &c.

Un WATIER, Seigneur DE MAULDE, suivit au voyage de la Terre-Sainte *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & ROBERT DE MAULDE fut Gouverneur de Guise en 1250.

Les Archives de Saint-Guilain & de Saint-Martin marquent que GUILLEMETTE DE MAULDE, héritiere de la branche aînée en 1422, emporta de sa Maison 300 mille florins de rente, somme très-considérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre; & la terre de MAULDE en deça de l'Escaut, en est sortie par la vente qu'elle en fit à *Antoine de Carondelet*. Elle fut mariée, 1°. à *Jean de Barbançon*; & 2°. à *Hector de Cleves*.

La Baronnie de *Colemberg* est entrée dans cette Maison par le mariage de *Jeanne*, Baronne *de Colemberg*, dans le Boulonnois, Dame de Condotte, avec PIERRE DE MAULDE, Seigneur de Neuville. Il en eut: — FELIX DE MAULDE, Baron de Colemberg, Pair du Comté de Boulogne, qui épousa, 1°. *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de Leaume. Elle fut mere de GABRIEL DE MAULDE, marié à *Catherine de Calonne*, dont: — GABRIEL, II. du nom, pere de GABRIEL DE MAULDE, III. du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colemberg* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregistrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement du Boulonnois, & est mort le 25 Avril 1726, ne laissant d'*Elisabeth de Tessé*, son épouse, qu'une fille unique, mariée au Vicomte *d'Isque*. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 559, fait mention de JEAN DE MAULDE, Baron de Colemberg, marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auxonne, & de *Madelene de Bossut*.

Dans la même Maison de MAULDE a passé la terre de la Buissiere en Artois, par le mariage de GEORGES DE MAULDE, avec *Jossine de Courteville*, fille &

héritiere de *Jacques*, Seigneur de la Buissiere. Georges de Maulde, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, & descendant au XII[e] degré de Wautier, Sire de Maulde, vivant dans le XII[e] siécle, a eu de son mariage : — Jacques de Maulde, Gouverneur de Lens, qui de *Marguerite de Montmorency-Neuville-Wistace*, mariée en 1640, eut: — Albert de Maulde, en faveur duquel la Seigneurie de la *Buissiere* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1663. Cet Albert de Maulde eut d'*Antoinette de Preudhomme de Haillies*, sa seconde femme: — Ange-Léon de Maulde, Marquis de la Buissiere, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, marié, (suivant les Tablettes historiques, *Part. VII, p. 267*,) en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, Comte de Monceaux, & de *Madelene de Jubert*, dont il n'y a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, son cousin Louis-François, dit *le Comte* de Maulde, mort en 1763. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1735, *Marie-Félicité de Conflans-Saint-Remy*. De ce mariage sont issus: —— 1. Léon-Eugene-Louis, qui suit; — 2. Maximilien-Gabriel, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en 1758; — 3. Adélaïde, née en Janvier 1742, mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte *de Lur* & de Saluces; — 4. & Félicité, née le 1 Novembre 1748.

Léon-Eugene-Louis, Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1752, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, & célébration le 1 Mai 1764, Demoiselle *Davy de la Pailletrie*. Nous ignorons s'il y a postérité.

* MAULE : Baronnie dans le Vexin-François, que *Jacqueline de Morainvilliers* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquisat*, en faveur de son petit-fils *François de Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregistrées le 15 Mars 1668.

Cette terre fut depuis acquise par *Joseph-Guillaume de la Vieuville*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Duchesse *de Bourgogne*, en faveur duquel le titre de *Marquisat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregistrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laissant de *Marie l'Huillier*, sa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans:

*Alexandre de la Vieuville*, Marquis de Maule, qui avoit été Secrétaire des commandemens de Madame la Dauphine, mort le 28 Février 1733, sans enfans de sa femme *Marguerite Neiret*, décédée le 1 Juillet 1718.

Les anciens Seigneurs de Maule étoient sortis de *Baudouin de Brione*, frere puîné de *Richard* I, Comte de Clare, tous deux fils de *Gilbert*, Comte *d'Eu* & de Brione. *Baudouin* donna à Saint-Amand de Rouen, l'Eglise de Maule avec les dîmes. *Richard*, son fils aîné, passa en Angleterre du tems de Guillaume *le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. On prétend que c'est de lui que descendent les Comtes *de Devonshire*.

MAULÉON. *Voyez* Chatillon, *Tome IV* de ce Dictionnaire.

MAULÉON : Ancienne Noblesse, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans

Giraud de Mauleon, Seigneur de Gourdan, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort sans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'Espagnolet de Mauleon, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*. Les armes: *de gueules, au lion d'or*. Extrait du *Tome IX* de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *p. 92*.

MAULEVRIER, en Anjou. Titre d'une branche de la Maison de *Colbert*, issue du troisieme frere du Contrôleur-Général. *Voyez* Colbert.

* MAULEVRIER, en Bourgogne. Terre & Seigneurie possédée, dans les

XIV & XVe siécles, par une branche de la Maison de *Damas-Marcilly*, & que *Françoise de Damas* porta à son mari *Denis de Savary*. C'est un Marquisat qui a été acquis par le pere du feu Maréchal *de Langeron*.

* MAULEVRIER : Autre Terre & Seigneurie située en Normandie, Election de Caudebec, qui a été long-tems possédée par la Maison de *Savoie*, de laquelle

*Pierre de Brezé*, II. du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit. Il porta en conséquence le titre de *Comte de Maulevrier*. Son fils *Jacques de Brezé*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Veneur de France, qui de *Diane de Poitiers*, depuis Duchesse de Valentinois, n'eut que deux filles. L'aînée, *Françoise de Brezé*, eut le Comté de *Maulevrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, en 1538, à *Robert de la Marck*, IV. du nom, Duc de Bouillon, & qui fut le partage de leur second fils, *Charles-Robert de la Marck*, mort en Septembre 1622. Il avoit vendu quelques années auparavant le Comté de *Maulevrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enseigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Connétable *de Luynes*. Voyez FAY, *Tome VI* de cet ouvrage, *p.* 298 & 299, branche des Seigneurs *du Taillis*.

MAUMIGNY : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné d'une étoile mise en pointe, au chef cousu d'or.*

MAUMONT. Suivant un *Mémoire* envoyé lors de la premiere édition de ce Dictionnaire, & imprimé dans le *Tome VII*, *p.* 335, il est dit que les Seigneurs de ce nom qui subsistent en Limousin, sont un rameau d'une branche de la Maison de *la Rochefoucaud*, connue sous les noms de *Verneuil* & de *Barbesieux*.

On trouve un GERARD DE MAUMONT, Chanoine de l'Eglise du Puy en Velay, auquel *Emery*, Vicomte *de Rochechouart*, assigne une rente de 80 livres, par accord fait entr'eux en 1269. — BERNARD DE MAUMONT, Seigneur de Chef-Btonne, avoit pour femme, en 1430, *Anne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chevin*, Dame de Mauzé.

GUILLAUME DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. GUI, qui suit ; — 2. CHARLES, qui sous le prétexte de quelque nullité dans le mariage de GUI, son frere, s'empara des biens de PIERRE, son neveu, & mourut sans enfans ; — 3. & une fille, femme de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

GUI DE MAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne, à un assaut devant Dole, laissant de *Robinette de la Mothe*, pour fils posthume :

PIERRE DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard & de la Roche-Saint-Firmin, dont la légitimité, comme on l'a dit, fut disputée par CHARLES, son oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape LÉON X, & au Roi LOUIS XII, qui par leurs Bref & Lettres-Patentes, le déclarerent légitime. Il fut élevé par les soins de la Maréchale *d'Aubigny*, sa tante ; servit dans les guerres de Milan & de Sicile, & laissa de *Jacquette Montot*, son épouse : — 1. BERAUD, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N... le Bascle*, Seigneur d'Argenteuil en Champagne ; — 2. ADRIEN, qui suit ; — 3. & JEANNE, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, dont : — *Christine de Villeblanche*, mariée à *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Chesne & de Chanzy.

ADRIEN DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épousa

*Anne du Breuil*, fille du Seigneur *de la Benardiere* en Poitou, dont: — ALEXANDRE, Seigneur de Preſſigny, qui n'eut point d'enfans de *N.... de Lodinville*, ſon épouſe; — & ROCH, qui ſuit.

ROCH DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort en 1642, avoit épouſé, en 1607, *Eliſabeth de Jaucourt*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Villarnoux, le Vaux, &c. mort le 25 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, Dame de Meneſtreux, dont: — 1. ABRAHAM, qui ſuit; — 2. BENIGNE, femme de *Jacques de Saint-Meſmin*, Seigneur de Queuvre; — 3. & LOUISE, femme de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

ABRAHAM DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche Saint-Firmin, épouſa *Marie de Bizieux*. Elle fut tutrice de ſes enfans, & après ſa mort ils furent ſous la tutelle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puiſeux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon le 23 Mars 1668. Les enfans d'ABRAHAM DE MAUMONT furent: — 1. JEAN; — 2. MARIE, majeure à la mort de ſon pere; — 3 & 4. ANNE & SUSANNE, dont on ignore les alliances.

Cette Famille ſubſiſte dans N... DE MAUMONT, Baron de Chalart & Seigneur de Bajaleuf, qui eſt marié & a des enfans. Les armes: *d'azur, au ſautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre tours baſtillées d'argent.*

* MAUNY ou MAULNY: Terre & Seigneurie en Normandie, proche la Bouille, Election de Pont-Audemer, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* ſuivant *la Roque*, qui en parle dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

Quant à la Terre & Seigneurie de MAUNY, elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, IV. du nom, biſayeul de *Guillaume de Hautemer*, Comte de Grancey, Maréchal de France, & Chevalier du Saint-Eſprit, dont la troiſieme fille, *Jeanne de Hautemer* eut en partage la Baronnie de *Mauny*, & épouſa en 1579, *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc *d'Alençon*, dit depuis *d'Anjou*, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il avoit pour quatrieme ayeul *Robert d'Eſtampes*, I. du nom, Seigneur de Sallebris, Conſeiller de JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, dont la poſtérité a été illuſtrée par les premieres dignités de l'Egliſe & de l'Epée. Il en eſt ſorti un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, ſçavoir de Carcaſſonne, de Condom & de Nevers, un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Eſprit, un grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, &c. *Voyez* ESTAMPES.

L'ancienne Maiſon de MAUNY, ſelon *la Roque* & *Chevillard*, portoit pour armes: *d'argent au croiſſant de gueules*. JEAN DE MAUNY ſervoit en 1337. — Monſeigneur HERVÉ ou HERVIEU DE MAUNY, Sire de Thorigny, Chevalier-Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 lances ordonnées par le Roi pour la défenſe de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'eſt le même qui rendit aveu de ſes Fiefs en 1372. Il fut pere

d'OLIVIER DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villiers-le-Bocage, Nogent, Maiſoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahaignes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars, & la Baſoque. Il avoit épouſé *Catherine de Thieuville*, qui prenoit dans un contrat de l'an 1406, la qualité de *Dame* de Thieuville, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langer, Meſnil-Hue, Meſnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & de Briqueville. De ce mariage vinrent: — 1. HERVÉ DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590; — 2. OLIVIER, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi, & Capitaine de Falaiſe; — 3. & MARGUERITE DE MAUNY, femme de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon. Elle hérita des grands biens de ſa Maiſon après la mort de ſes freres qui n'avoient point d'enfans.

Il y a, dit *la Roque*, une Généalogie de cette Maiſon qui commence à

Hervé de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi Charles VI, l'an 1406, qui épousa *Marie de Craon*, fille de *Guillaume de Craon*, Seigneur de Saint-Maure, de Sablé & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flandres*. Il en eut:

Hervé de Mauny, II. du nom, Baron Thorigny, Chambellan de Louis de France, Duc d'Orléans, marié à *Jeanne de Saiges*, Dame de Sacé, dont: — Guillaume, qui suit; — & Charles.

Guillaume de Mauny, Chevalier, mort en 1486, avoit épousé *Marie de Beauvoisien*, de laquelle vinrent trois fils. L'aîné fut:

Pierre de Mauny, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc d'*Alençon*, qui épousa *Françoise de Beaumanoir*. De cette alliance naquirent: — François, qui suit; — & Renée de Mauny, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, femme de *Jean*, aliàs *Guillaume de Maridor*, Seigneur Châtelain de Vaux. *Voyez* ci-devant Maridor.

François de Mauny, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignen, épousa *Renée de Villeblanche*, & en eut deux filles, sçavoir: — Claude de Mauny, Dame de Saint-Aignen, mariée, en 1527, à *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre; — & Guillemine de Mauny, mariée, le 2 Février 1532, à *Hector*, aliàs *Hercule de Maridor*. Histoire de la Maison de *Harcourt*, *p.* 1246 *& suiv.* On peut aussi consulter l'ancien Armorial de *Gabriel du Moulin*.

* MAUNY: Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouet*, par Lettres du mois d'Avril 1677, enregistrées au Parlement le 6 Juillet suivant, & en la Chambre des Comptes le 5 Avril 1678.

* MAUNY: Terre en Brie près Meaux, dont le nom a été adopté par MM. *de Reviers*. Voyez la Généalogie au mot Reviers.

* MAUPAS, en Berri. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, avec union de celles de *Morogues* & de *Parassis*, près Bourges, sous le nom de Marquisat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregistrées au Parlement le 3 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, ainsi qu'au Bureau des Finances de Bourges, en faveur & en considération des services de *Pierre-Antoine Agard-de-Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. *Voyez* Agard-de-Maupas, *Tome I*, *pag.* 68.

MAUPEOU: Famille distinguée dans la Robe & l'Epée, divisée en trois branches, & qui remonte à Pierre de Maupeou, qui suit, & à Gilles de Maupeou, son frere, auteur de la branche de Maupeou-d'Ableiges, rapportés ci-après.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Noisy, annobli en Janvier 1586, fut Trésorier d'*Anne*, Duc *de Joyeuse*, Amiral de France, mari d'une sœur de la Reine Louise de Lorraine, femme du Roi Henri III. Il épousa *Marguerite Laisné*, qui lui porta en mariage la Terre de Bruyeres-le-Châtel avec celle de Monceau, & en eut deux fils: — Pierre, qui suit; — & René, rapporté après la postérité de son frere.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Monceau, Président en la Chambre des Comptes, eut de *Catherine de Villemontée*, sa premiere femme,

Pierre de Maupeou, III. du nom, Seigneur de Monceau, Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes, homme integre, amateur de la justice & de sa profession, en laquelle il étoit très-versé. De *Catherine Quentin de Richebourg*, son épouse, il a laissé — Marie de Maupeou, femme de *Louis Phelypeaux*, Seigneur, Comte de Pontchartrain, successivement Contrôleur-Général des Finances, Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France.

René de Maupeou, I. du nom, second fils de Pierre, Seigneur de Noisy,

fut d'abord Avocat-Général à la Cour des Aides, puis reçu Président en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mourut le 29 Janvier 1648. Il avoit épousé le 19 Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, dont sept garçons, l'aîné desquels fut — René, qui suit. Des six autres, quatre servirent dans le Régiment des Gardes-Françoises; deux de ces quatres furent tués au siége de Valenciennes en 1656, l'un étant Capitaine dans ce Régiment; l'autre Lieutenant dans la Compagnie de son frere; un troisieme mourut à Dunkerque en 1658 étant parvenu au grade de Capitaine de la Compagnie du Lieutenant-Colonel de ce Régiment; un cinquieme nommé — Jean de Maupeou, mourut Evêque de Châlon-sur-Saone; — le septieme nommé Louis, est auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnieres, rapportée ci-après.

René de Maupeou, II. du nom, Vicomte de Bruyeres, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 23 Mars 1635, Président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1 Novembre 1657, Conseiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, désintéressé & plein de bonne foi, dit le Nobiliaire de Picardie, *p.* 331. Il avoit épousé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean Doujat*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, Vicomte de Bruyeres, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat-Général au Grand-Conseil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, sans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris; — 2. Augustin, Abbé de Monstier-en-Der, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand-Conseil après son frere, en Octobre 1679, reçu ensuite en survivance de la charge de Président des Enquêtes, nommé Evêque de Castres le 3 Juin 1682, Conseiller d'honneur au Grand-Conseil le 20 Octobre suivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705; & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans; — 3. François, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678; —— 4. Antoine, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aussi en Flandres à la même bataille de Saint-Denis; — 5. René, qui suit; — 6. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; —— 7. & Marie, Religieuse de l'Assomption.

René de Maupeou, III. du nom, Chevalier de Malte, Enseigne aux Gardes-Françoises le 25 Avril 1679, Conseiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Président en la premiere Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mort le 8 Février 1710, avoit épousé, en 1687, *Geneviéve-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques le Noir*, Trésorier de France à Caen, & de *Charlotte du Fresne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage sont issus : — René-Charles, qui suit; — & une fille, Abbesse de Farmoutier.

René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyeres, &c. né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Conseiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Président à Mortier au Parlement en survivance du Président *de Menars*, le 18 Mars 1717, entré en fonction le 23 Mars 1718, premier Président du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 suivant, en a donné sa démission en Septembre 1757, a été ensuite Garde-des-Sceaux de France, & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté serment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, sur la démission de M. *de Lamoignon*, & a donné la sienne le lendemain. Il a épousé, le 7 Mai 1712, *Anne-Victoire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Comte de Courson, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances, & de *Marie-Françoise Meillant*, dont : — 1. René-Nicolas-Charles-Augustin, qui suit; — 2. Louis-Charles-Alexandre, appellé *le Marquis* de Maupeou, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759; — 3. & Anne-Madeleine-Adélaïde, née en 1715, mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-*

*Louis de Louet de Murat*, Comte de Nogaret & de Cauvisson, morte le 28 Janvier 1734.

René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, né le 25 Février 1714, Conseiller au Parlement le 11 Août 1733, Président à Mortier en survivance de son pere le 1 Avril 1737, en fonction le 12 Novembre 1743, premier Président du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta serment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, sur la démission de son pere, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a épousé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thérese de Roncherolles*, morte le 21 Avril 1752, fille & héritiere de *Charles-Michel-François*, Marquis *de Roncherolles*, & d'*Angélique-Marguerite de Jassaut*, remariée au Marquis *de Canillac*. De ce mariage sont issus : — 1. René-Ange-Augustin, qui suit ; — 2. & Charles-Victor-René, Chevalier de Malte de minorité, le 1 Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conseiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

René-Ange-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conseiller au Parlement le 7 Août 1764, Président à Mortier le 28 du même mois, a épousé, le 23 Mai 1769, *Anne-Justine Feydeau de Brou*, fille d'*Antoine-Paul-Joseph Feydeau de Brou*, Maître des Requêtes, & de *Justine-Josephe Bouçot*. Nous en ignorons la postérité.

*Branche des Seigneurs de Sablonnieres.*

Louis de Maupeou, septieme fils de René I, & de *Marguerite de Creil*, eut, en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes-Françoises qu'avoit eu celui de ses freres, qui fut tué au siége de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorsque le Sur-Intendant *Nicolas Fouquet* fut arrêté, il eut ordre de se démettre de ces deux emplois par rapport à quelques liaisons qu'il avoit eues avec ce Ministre ; mais s'étant justifié depuis auprès de Louis XIV, il obtint la permission de le suivre dans la premiere conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal-de-Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath en Flandres en 1669, & y mourut la même année.

René de Maupeou, son fils, Seigneur de Sablonnieres en Brie, fait successivement Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, le 14 Janvier 1690, Inspecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur-Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant-Général des Armées le 8 Mai 1718, est mort le 1 Décembre 1734.

René-Théophile, son fils, appellé *le Marquis* de Maupeou, Seigneur de Sablonnieres, fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inspecteur d'Infanterie en 1723, Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général des Armées le 31 Octobre 1745, est mort à Strasbourg le 14 Mai 1746, laissant pour enfans : — René Théophile, qui suit ; — & Elisabeth-Renée, née le 25 Janvier 1729, mariée au Comte *de Laval-Montmorency*, unique fille du dernier Maréchal *de Montmorency*.

René-Théophile de Maupeou, II. du nom, appellé *le Marquis de Sablonnieres*, né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de Maupeou, son cousin, au grade de Maréchal-de-Camp, a épousé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Caqueray de Mauçomble*. Nous ignorons s'il en a postérité.

*Branche des Seigneurs d'Ableiges.*

Gilles de Maupeou, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec Pierre, son frere aîné, dans les Lettres d'annoblissement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conseiller du Roi en ses Conseils, l'un des Intendans & Contrôleurs-Généraux des Finances sous Henri IV. Il est auteur de la branche connue

connue sous le nom de MAUPEOU-D'ABLEIGES. Son fils & son petit-fils furent reçus successivement Conseillers au Parlement de Paris, l'un en 1618, & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, mort Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom en Auvergne & de Poitiers. C'est en sa faveur que la Terre d'*Ableiges* au Vexin-François a été érigée en *Comté* en Décembre 1691, par Lettres-Patentes enregistrées le 12 Mars 1692. Il a laissé pour fils :

GILLES-MARIE DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conseiller au Parlement le 2 Août 1703, & Maître des Requêtes le 1 Janvier 1707. Il est mort le 13 Mars 1745, & avoit épousé, en Février 1711, *Catherine Jubert*, fille d'*André*, Seigneur de Bouville, mort Conseiller d'Etat en Décembre 1720. Elle est décédée le 27 Juillet 1762, laissant de son mariage : — GILLES-CHARLES-FÉLIX, qui suit; — & MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née en 1718, mariée, au mois de Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepaux en Languedoc, un des Avocats-Généraux, puis Procureur-Général au Parlement de Toulouse, frere consanguin du Comte *de Caraman*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

GILLES-CHARLES-FÉLIX DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c. né le 7 Juillet 1721, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 12 Mai 1741, dont il s'est démis en 1757, a épousé, le 2 Avril 1740, *Françoise-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotot, &c. morte le 1 Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hyeville, & de *Marie-Anne Doublet*, dont : — GILLES-FRANÇOIS, qui suit; — & une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

GILLES-FRNÇOIS DE MAUPEOU, II. du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas de Courmont*, Payeur des Rentes & Fermier-Général, & de *Louise-Elisabeth le Noir*, sa seconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de sable.*

MAUPERCHÉ (DE) : Famille originaire de Paris, & aggrégée au Corps de la Noblesse en 1498, « en récompense (portent les Lettres d'annoblissement données par CHARLES VIII) des services importans que les ancêtres de MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, » nous ont rendus, & à nos prédécesseurs Rois, dans les différens emplois » militaires dont nous les avons chargés ».

MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, épousa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE-AUGUSTE, qui suit; — 2. MARIE-JEANNE, morte au berceau; — 3. & MARIE-BASILIDE DE MAUPERCHÉ, mariée, en 1530, à *Charles d'Ast*, Ecuyer, Sieur de Saint-André.

ETIENNE-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, fut Maître des Requêtes, & épousa, en 1535, *Susanne le Normand*, fille d'*Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut : — LOUIS-DOMINIQUE, mort en 1555; — & CHARLES-AUGUSTE, qui suit.

CHARLES-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Gentilhomme à Bec-à-Corbin, épousa, 1°. en 1560, *Susanne Lavat de Merincourt*, fille de *Georges-Benoît Lavat*, Ecuyer, Sieur de Merincourt, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1563, *Elisabeth Violle*, fille de *N... Violle*, Conseiller au Parlement. De ce second lit vint pour fils unique :

LOUIS-BENOÎT DE MAUPERCHÉ, Sieur d'Aunet, qui servit dans la Gendarmerie jusqu'en 1612, qu'il épousa, *Marie-Madelene Fraguier*, fille puînée de *Marie-Maximilien Fraguier*, Ecuyer, Sieur de Guette. De ce mariage naquirent : —

Maximilien-Auguste, qui suit; — & Madelene-Augustine de Mauperché, Religieuse Carmelite en 1633.

Maximilien-Auguste de Mauperché, reçu Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épousa, en 1638, *Marie-Telchide de Mions*, fille de *Jean-Firmin de Mions*, Ecuyer, aussi Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie. Il en eut pour fils unique :

Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, mort sans état en 1720. De son mariage avec *Louise-Catherine de Casenave*, fille de *N... de Casenave*, Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires, il a laissé un seul fils, nommé

Mathieu-Louis de Mauperché, Chevalier, Conseiller du Roi, Substitut de M. le Procureur-Général du Parlement de Paris. Il a épousé, en 1746, Demoiselle *Geneviéve le Couvreur*, dont : — Louis-Etienne, mort au berceau ; — & Auguste, qui suit.

Auguste de Mauperché, Chevalier, reçu, en 1767, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, n'est pas encore marié.

Les armes : *de sable, à un chevron d'argent, abaissé sous une fasce de même, chargée d'un croissant de sable ; & accompagné en chef & en pointe d'une étoile aussi d'argent.* Supports *deux lions*. Voyez l'Armorial de France au mot de Mauperché. On trouve sur les anciens écussons de cette Famille cette devise : Bellicæ virtutis præmia, qui se rapporte aux motifs qui déterminerent, en 1498, Charles VIII à l'annoblir.

MAUPETIT, ressort de Saint-Brieux & Rennes en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. *Denyau*, Jean Maupetit, Sieur de la Touche-aux-Moines, fut interloqué ; mais par autre Arrêt, rendu en la même Chambre le 18 Décembre suivant, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, il fut déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'azur, à la tour crenelée d'or.*

MAUQUARRET. Ancienne Noblesse, dont étoit

Colette Mauquarret, mariée à *Pierre de Vion*, Ecuyer, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Louis de Vion*, fait Chevalier à la prise de Terouanne en 1487. *Voyez* Vion. Les armes : *d'argent, à la fasce ondée de sable.*

MAUQUENCHY : Ancienne Maison de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p.* 757. Elle a formé sept degrés.

Durand de Mauquenchy, Seigneur de Blainville en 1180, passa pour en être la tige. De lui est descendu, au septieme degré,

Jean de Mauquenchy, IV. du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de sa Maison. Il servit en Normandie sous *Baudran de la Heuse* & *Jean Souvain*, se trouva, avec douze Ecuyers de sa Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année suivante, au siége que *Louis de Harcourt*, Lieutenant du Duc *de Normandie*, mit devant la ville de Honfleur : il y étoit encore, en 1361, sous l'Amiral *de la Heuse*, & en 1363, avec *Philippe de Navarre*, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi Charles V lui commit la garde du Château de Rouen, sitôt qu'il fut parvenu à la Couronne ; l'envoya pour faire le siége de Moulineaux en Normandie, le 19 Septembre 1364 ; & après la mort du Maréchal *de Boucicaut*, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il servit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant de Roi, & la suivante en Poitou, sous le Connétable de France. Le Roi tenant son Lit de Justice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Conseil, comme un des grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre ses services avec 100 hommes d'armes de sa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & suivantes ; & fut présent à l'hommage que *Jean*, Duc *de Bretagne*, vint faire au Roi Charles VI à Compiegne, le 28 Septembre 1381. La guerre

étant survenue en Flandres, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosebecq, en 1382; se trouva l'année suivante au siége de Bourbourg, & servoit, au mois de Septembre, sous le Connétable *de Clisson*. En 1388, il alla, avec ce Connétable & plusieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au siége de la Ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre. Il étoit mort au mois de Février 1391, & avoit épousé *Jeanne Mallet*, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Graville, de laquelle il n'eut que deux enfans, sçavoir, — MOUTONNET, mort en 1369, & inhumé dans l'Eglise de Blainville; — & JEANNE DE MAUQUENCHY, Dame de Blainville, mariée, dès l'an 1372, à *Nicolas*, dit *Colart d'Estouteville*, Seigneur de Torcy & d'Estoutemont, fils de *Jean d'Estouteville*, Seigneur des mêmes lieux.

Cette Maison de MAUQUENCHY portoit pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, accompagnée à chaque canton de cinq croisettes d'or au pied fiché.*

MAURE. *Voyez* SAINTE-MAURE.

* MAURE (LA), en Béarn, Diocèse de Tarbes.

Terre à quatre lieues de Morlas, érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de la Garde*, allié à *N... de Saint-Martin Déchaux*, dont — *N... de la Garde*, marié à *N... de Maure*. Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p.* 633, seconde colonne.

* MAUREGARD, dans le Beauvoisis, Election de Clermont. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregistrées en faveur de *Jacques Amelot*, premier Président de la Cour des Aides de Paris. *Voyez* AMELOT, *Tome I*.

Le Marquisat de MAUREGARD a été possédé depuis par le Président *Couturier*, & ensuite par le Président *de Rieux*, dans la Famille duquel il est aujourd'hui.

MAUREL : Famille établie à Aix, dont il est parlé dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 371.

ANTOINE MAUREL épousa, à Aix en 1551, *Catherine d'Arnaud*. Il est qualifié *Ecuyer*, de la ville d'Aix, dans son contrat de mariage.

FRANÇOIS MAUREL, son fils, portoit la même qualité en 1583, qu'il épousa *Sibille de Trouillas*. Il eut deux fils : — ANTOINE & PIERRE, qui par le dérangement de leurs affaires, furent forcés d'embrasser le commerce, ce qui leur réussit parfaitement.

ANTOINE MAUREL, l'aîné, acquit les Seigneuries du Chafaut, de Malemoisson & de Valbonnette. Il fut pourvu, en 1641, d'un office de Trésorier général de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort.

PIERRE MAUREL, son frere cadet, acquit les Seigneuries de Pontevès, de Sainte-Catherine & de Volonne. Il fut pourvu d'un office d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça jusqu'à ce qu'il fut fait Trésorier des Etats du pays. Alors il quitta son office d'Auditeur, pour prendre celui de Trésorier général de France, & mourut dans cette fonction en 1672. Quelque tems avant sa mort, il se joignit aux héritiers de son frere ANTOINE, & ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, par lesquelles ils furent réhabilités dans leurs anciennes qualités d'*Ecuyer*, que leur pere & leur ayeul avoient porté avec honneur, pour en jouir comme les anciens Nobles du Royaume. Ces Lettres, données à Saint-Germain-en-Laye le 10 Février 1672, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix, le 21 du mois de Juin suivant. PIERRE MAUREL, Seigneur de Pontevès, marié trois fois, eut plusieurs enfans, qui ont formé diverses branches, connues sous les noms de Seigneurs *de Volonne*, *de Pontevès* & *de Sainte-Catherine*. Ils ont possédé des charges d'Avocat-Général, de Conseiller au Parlement & en la Chambre des Comptes, & de Grand-Sénéchal de Toulon. Ils ont eu des alliances avec les Maisons d'*Arcussia*, *Thomassin*, *Laurens*, *Cormis*, *Boyer-Bandol*, *Forbin*, &c. Nous ignorons si cette Famille subsiste. Ses armes sont : *d'or, au cheval*

*effaré de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Supports & cimier; *des licornes d'argent.* Voyez l'ouvrage cité.

MAUREL, en Languedoc. Autre Famille, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAURELLET : Famille de Provence, qui a pour auteur

GASPARD DE MAURELLET (fils de JEAN-LOUIS, & de *Louise de Magy*, de la ville de Marseille), né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, mort en 1718. Il avoit épousé, en 1669, *Madelene de Gail*, dont : — GABRIEL, mort sans postérité; — & GASPARD-NICOLAS, qui suit.

GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquise la même année, & dont l'érection en *Marquisat* fut confirmée, en sa faveur, par Lettres-Patentes de Sa Majesté, de ladite année 1723, enregistrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Trésoriers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoise-Julie de Barrigue-de-Fontanieu.* Leurs enfans sont : — 1. GASPARD-AMIEL, qui suit; — 2. CLAIRE, alliée, à Avignon, à *Joseph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac; — 3. GABRIELLE-ELISABETH, mariée à *Pierre-François d'Icard de-Perignan*, de la ville d'Arles; — 4. & 5. & deux autres filles; la premiere, Religieuse au second Couvent des Ursulines à Aix; & la cadette, Carmelite à Marseille.

GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabries, reçu Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquisat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabries, en 1756. Il a épousé, 1°. en 1743, *Elisabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardane*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Elisabeth de Gaillard-d'Agoult*, & niéce du fameux Comte *de Forbin*, Amiral des Mers de Siam; & 2°. en 1749, *Madelene-Julie de Castellane-Esparron*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur d'Esparron & d'Albiosc, & de *Madelene de Suffren.* Du premier lit sont nées : —— 1. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaisseaux du Roi; — 2. THÉRESE-ELISABETH-EMILIE DE MAURELLET; & du second lit sont issus : — 3. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CASSIEN; — 4. PAUL-LOUIS; — 5. PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN; — 6. JULES-ARSENE; — 7. JULIE-JEANNE-HENRIETTE; — 8. MADELENE-LIBIE; — 9. & MARIE-THÉRESE DE MAURELLET.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, & un chef aussi d'or.* Extrait du Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *p.* 80, imprimé à Avignon en 1770.

* MAUREPAS, dans l'Isle de France, Diocèse de Chartres. Terre & Seigneurie avec titre de *Comté*, dont M. le Comte *de Maurepas* porte le nom. *Voyez* PHELYPEAUX.

MAURÉS : Famille originaire de Bordeaux, dont la noblesse a été juridiquement prouvée & justifiée devant les Commissaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'Arrêt rendu le 16 Juillet de la même année, en faveur d'ANNE DE MAURÉS, Comtesse de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laisse aucun doute sur l'origine de cette Maison.

MICHEL DE MAURÉS, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c. avoit pour frere FRANÇOIS DE MAURÉS, Chevalier de Malte (grand oncle de ROSE DE MAURÉS), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609 : il est fait mention de lui dans l'Histoire générale des Turcs, & dans le Martyrologe de l'Ordre de Malte. On peut aussi consulter le Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence. MICHEL eut pour fils :

GUILLAUME DE MAURÉS, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, qui

épousa, par contrat du 18 Janvier 1598, passé au Château de Frespech en Agenois, devant *Jean Rigou*, Notaire royal dudit lieu, *Clémence du Gravier*, fille de Messire *Vincent du Gravier*, Seigneur de la Calsinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hebrard*; celle ci fille de Messire *Antoine de Hebrard*, Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pechlandran & du Rocqual, & de *Françoise de Bonal*. Voyez GRAVIER DE LA GOLSE, *Tome VII, p. 439, degré IV*. GUILLAME DE MAURÉS eut de son mariage: — 1. MICHEL, Conseiller d'Etat, suivant son Brevet, qui porte que c'est « en considération de ses services & de ceux de ses ayeux, des pertes que sa Famille » a souffertes par son attachement au service du Roi, & en considération de » sa *noble extraction*, que Sa Majesté lui a accordé cette grace »; — 2. MARIE, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Plessac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne; — 3. ANNE, aussi Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une somme de 12000 livres, pour la fondation de plusieurs Messes, pour le repos de l'ame de ses pere & mere, freres, sœurs, & de Messire *Amanieu de Malartic*, II. du nom, son beau-frere, pour la prospérité du Duc *d'Epernon*, son bienfaiteur, & pour elle-même. C'est elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659. Elle fit son testament le 28 Novembre 1686, par lequel elle institue son héritiere universelle *Anne-Angélique de Malartic*, sa niéce, & fait donataire du Comté de Montricoux, *Jean-Vincent de Malartic*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, aussi son neveu, auquel elle legue en particulier 40000 livres, à condition de porter les nom & armes de MAURÉS. Les Lettres-Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année; — 4. ROSE, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic*, II. du nom, ancien Président de l'Election d'Agen, & premier Consul de cette Ville, dont elle fut la seconde femme. *Voyez* ci-devant MALARTIC. — 5 & 6. JEANNE & CLÉMENCE DE MAURÉS, auxquelles MARIE & ANNE, leurs sœurs, par acte passé devant *Claude Borthon*, Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & successions de leurs pere & mere. *Notice* extraite sur titres originaux communiqués.

Les armes: *de sable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules.*

**MAUREY**, en Normandie, Elections d'Alençon & d'Argentan. Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois bourdons d'argent posés en face.*

Il y a une autre Famille du même nom en Picardie, dont étoit CHARLES DE MAUREY, Seigneur de Lignery, demeurant à Menevilliers, Prévôté de Montdidier, qui justifia sa noblesse depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuyer, Seigneur de la Fougere, son bisayeul. Les armes: *d'azur, à trois bourdons d'argent.* Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à présumer que c'est une branche de la même Famille qui s'est établie en Picardie.

**MAURICE**. *Voyez* SAINT-MAURICE.

* **MAURIENNE**. Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix siécles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes *de Savoie*.

La Savoie, dont Chambery est la Capitale, est le pays des anciens *Allobroges*. Elle suivit le sort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut soumise, en 1150, par l'Empereur FRÉDERIC *Barberousse*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la jurisdiction d'*Héraclius de Montboissier*, Archevêque de Lyon, & de ses successeurs; mais ces Comtes, qui ont long-tems préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui de *Savoie*, se sont rendus dans la suite indépendans & Souverains. *Humbert aux-blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gerald*,

Comte *de Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, personnage imaginaire, fut établi Comte de Maurienne & de Savoie, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Voyez* SAVOIE.

MAURIN-DE-PARDAILLAN. Famille noble de Normandie, dont étoit

CATHERINE DE MAURIN-DE-PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Pardaillan, l'Epignan, le Tournel & Azillan-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcassonne. Les armes: *d'azur, à trois coquilles d'argent, liées de même.*

MAURIS. *Voyez* SAINT-MAURIS.

* MAURON: Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Calinée & du Plessis-Mauron, Conseiller au Parlement de Bretagne, issu d'une ancienne Maison de cette Province. *Voyez* BREHAN, *Tome III* de cet Ouvrage.

MAUROY (DE): Ancienne Noblesse de Champagne.

DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 7 Juillet 1688, avoit épousé *Françoise Heurlot*, décédée le 17 Novembre 1675, laissant:

DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688; Colonel du Régiment d'Humieres en 1690; Gouverneur des Ville & Château de Tarascon la même année; Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre; Brigadier le 29 Janvier 1702; Inspecteur de Cavalerie en 1703; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704; Maréchal général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708, & Lieutenant-Général le 8 Mars 1718. Il est mort à Paris le 16 Mai 1742, âgé d'environ 90 ans. Il avoit épousé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laissé: — FRANÇOIS-DENIS, qui suit; — & deux filles, dont une Religieuse.

FRANÇOIS-DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régiment de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718; Mestre-de-Camp à la suite de ce Régiment au mois de Mai 1719; a fait en cette qualité la même année la campagne en Espagne; a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Tarascon après la mort de son pere; a été créé Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748. Il a épousé, 1°. le 23 Janvier 1737, *Geneviéve-Françoise de Pleure*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans sa 27e année, fille de *Jean-Nicolas de Pleure*, Seigneur de Romilly, Conseiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoise de la Porte*, sa premiere femme. Il a épousé, 2°. en Mars 1745, *Geneviéve-Françoise Lamoureux de la Javelliere*. Du premier lit il a; — 1. DENIS-JEAN DE MAUROY, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769; — 2. une fille; & du second lit: —— 3. ANNE-JOSEPH, né le 14 Juin 1750; — 4. & une fille, nommée ANNE DE MAUROY. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Extrait en partie du Mercure de France, du mois de Novembre 1739, *p.* 2718, & de celui de Juillet 1742, *p.* 1672.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes ducales de même*, 2 & 1.

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Noblesse Militaire dans l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p.* 373. Elle est, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Pro-

vince du Blaisois ou de Touraine, où elle a possédé, dès le XII[e] siécle, les Seigneuries de Chateauvieux, près Saint-Aignan en Blaisois, d'où elle releve, de la Sabardiere, qui releve de Montrésor, & d'Heugnes, qui releve du Comté de Busançois. C'est ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries sont entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heuignes en est sortie, ainsi que celle de Chateauvieux. En 1380 il ne restoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heuignes, que la Terre du Bois-Saint-Pere, qui en est un démembrement.

Dans le tems des guerres de Religion, qui ont causé l'incendie des Châteaux de cette Maison, tems où plusieurs de ses branches ont embrassé la Religion protestante, elle a perdu plusieurs de ses anciens titres, ce qui empêche de prouver son antiquité: cependant elle existoit du tems des Croisades, puisqu'on trouve dans cette histoire des Gentilshommes du nom DE MAUSSABRÉ. Cette Famille, séparée en cinq principales branches, ne remonte sa filiation qu'à GUILLAUME, qui suit, dont le nom des pere & mere est ignoré.

I. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, qualifié dans des titres *noble homme, Ecuyer*, & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches*, Seigneur du Bois-Saint-Pere, de la Sabardiere & de Chateauvieux, acheta, en 1380, de *Geoffroy de Pleumang*, & de *Jeanne de Roye*, son épouse, une dîme, située dans la paroisse de Pelvoisin, appellée la *dîme de Vos*, laquelle relevoit de son fief du Bois-Saint-Pere. Il rendit, en 1406, sa foi & hommage au Seigneur, Baron *de Busançois*, pour sa Seigneurie du Bois-Saint-Pere, située dans l'étendue des Paroisses de Pelvoisin, d'Heuignes, de Préaux & de Villegoüin, de laquelle Seigneurie dépendoient plusieurs dîmes. Il est dit dans cet aveu que ces dîmes ne lui rapportoient plus que 18 muids de bled; mais que du tems de ses ancêtres elles en ont rapporté jusqu'à 50, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dîmes étoient dans cette Famille. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

II. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere & de la Sabardiere, qui acheta de différens particuliers la terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de son fief du Bois-Saint-Pere. Il épousa, par contrat passé devant *Rambaut*, Notaire à Chatillon-sur-Indre, en 1424, Demoiselle *Isabeau de Sorbiers*, fille de *Renaud de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette Jaïe de Villiers*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Bois Saint-Pere, rapportée ci-après; — 3. MICHELLE, morte sans alliance. Elle avoit eu pour son partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint Pere, & le fief de la Mardelle, qui par sa mort revinrent à son frere aîné, conformément à la coutume de Touraine; — 4. RENÉE, Religieuse à Jarzé, Ordre de Fontevrault; — 5. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Mailloche*, Ecuyer, Seigneur de Jeu-Mailloche.

III. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, du Chilloué, du Coudré, de Courceuil & autres biens, situés près de la ville de Loches, partagea avec ses freres & sœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la succession de ses pere & mere, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Pere & de Villablin, & se réserva celles de la Sabardiere, située Paroisse de Noüan en Touraine, & du Chilloué, Paroisse du Trangé. Il épousa, contrat passé devant *Patureau*, Notaire en la Prévôte d'Issoudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarie* ou *de la Jarrerie*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Lépinette près Issoudun en Berri. Leurs enfans furent: — 1. SIMONET, qui suit; — 2. ODON ou ODONET, d'abord Curé de Nouan, en Touraine, & ensuite Chanoine de Saint-Martin de Tours; — 3. & JEANNE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Pierre de Saint-Pere*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. SIMONET DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & du Chilloué,

fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Albret*, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'est ce qui conste par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit SIMONET DE MAUSSABRÉ avoit bien servi en sa qualité d'homme d'armes de sa Compagnie : ce certificat fut visé par M. *Tubeuf*, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse. Il eut procès avec *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, Paroisse de Pelvoisin, pour quelques terreins, faisant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit s'approprier, & il intervint Sentence contre ledit *de Menou*, par laquelle SIMONET DE MAUSSABRÉ fut maintenu dans la possession du lieu des *Cheveries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au service du Roi, étant alors dans la Compagnie *d'Orval*. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. DE MAUSSABRÉ, de la branche de Bussiere, qui constate sa mort. Sa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ses droits sur le bien de son mari & pourvoir à l'état de ses affaires. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Gresson*, Notaire royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guionne d'Augustin*, fille de *René d'Augustin*, Ecuyer, Seigneur de Migny près Chatillon-sur-Indre, & de Badecon près Argenton, des Bourdins, Borbures & l'Aubier, Paroisse Daleret, Province de la Marche. De ce mariage vinrent : — LOUIS, qui suit ; — & SUSANNE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, passé devant *Prevost*, Notaire royal à Villeloin, Diocèse de Tours, à *Pierre de Paré*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroisse de Vilbermin. A ce contrat *Charles de la Chastre*, Seigneur de Paré, signe comme parent & ami dudit SIMONET DE MAUSSABRÉ. Elle eut en dot une somme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dîmes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il est dit dans ce contrat de mariage, que si SIMONET DE MAUSSABRÉ, ou LOUIS, son fils aîné, paye audit *Pierre de Paré* & à ladite SUSANNE DE MAUSSABRÉ, la somme de 400 écus d'or, ils rentreront en possession desdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle, laquelle somme leur ayant été payée par ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ, son frere, il rentre en possession desdites Seigneuries.

V. LOUIS DE MAUSSABRÉ, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, de la Forest, Paroisse de Nouan, du Bois d'Ouaut près Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courceuil, du Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, & ensuite Enseigne de la même Compagnie, suivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant-Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. *Thomas Hue*, Seigneur de Miromenil, pour lors Commissaire du Roi à la recherche de la Noblesse, certifia que ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ étoit *d'extraction noble*, & de tout tems adonnée aux armes. Ce certificat est visé de M. *Tubeuf*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Gui* & *Pateau*, Notaires royaux à Chatillon-sur-Indre, le 6 Avril 1526, Demoiselle *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionet*, Ecuyer, Seigneur de l'Almandiere & des Cognées, & de *Catherine de Fougieres*. De ce mariage il eut : — 1. CLAUDE, auteur de la branche de la Sabardiere & de Bussiere ; — 2. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, tige de celle des Seigneurs de Villablin (*a*). Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardiere, de la Forest, de Courceuil, du Coudré, de Badecon, de Borbures, de Laveau, du Bois d'Ouaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, du Chilloué & du Moulin Robert près de Vandeuvre ; — 3. MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *N... de Saintirier*, Ecuyer ; — 4. & ANTOINETTE,

(*a*) Comme il est indécis lequel de CLAUDE ou de FRANÇOIS est l'aîné, les partages faits entr'eux ne se trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, sans pouvoir déterminer laquelle des deux branches est l'aînée, par celle de la Sabardiere & de Bussiere, dont la noblesse a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. *Chauvelin de Beauséjour*, Commissaire départi par le Roi en la Généralité de Tours, dont le Jugement rendu est du 30 Octobre 1715.

mariée

mariée à *N... de Puiginaut*, Ecuyer. Ces enfans eurent pour curateur René de Percy, Seigneur des Genets.

*Branche des Seigneurs de la Sabardiere & de Bussiere.*

VI. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, homme d'armes dans la Compagnie de Louis de Bourbon, Prince de Montpensier, suivant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arriere-ban en sa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en justice le 14 Octobre de la même année, devant M. *le Clerc*, Lieutenant-Général du Duché de Tonnerre. Il épousa, par contrat passé devant *Bournillac* & *Plassac*, Notaires royaux à Argenton en Berri, le 16 Octobre 1554, Demoiselle *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Bertrande de Cluis*, dont: — 1. Claude, mort dans les guerres de Religion, sans avoir été marié; — 2. Gilbert, qui suit; — 3. Louis, mort sans alliance; — 4. autre Claude, aussi mort dans le tems des guerres civiles; — 5. & Marguerite de Maussabré, mariée, par contrat passé le 18 Avril 1596, devant *Pinponeau*, Notaire à Duil, à *Nicolas de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. Gilbert de Maussabré, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *Isoré de Chateigner-de-la-Rocheposay*, suivant un certificat du 24 Octobre 1584: ledit Gilbert rendit compte, en 1607, à Claude de Maussabré, Seigneur de Villablin, son cousin-germain, de la tutelle de son pere Claude de Maussabré, Seigneur de la Sabardiere, devant le Juge de Châtillon-sur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à cause de la prescription de plusieurs rentes, dont ils attribuerent la faute à leur curateur, ils transigerent ensemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire royal audit Châtillon. Gilbert de Maussabré avoit épousé, par contrat passé en 1593, *Gilberte de Saintirier*, fille de *Gaspard de Saintirier*, & de *Françoise de Passac*, & en eut: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. Louis, auteur des Seigneurs de Gatsouris & de Badecon, rapportés ci-après; — 3. Gilbert, tige des Seigneurs de Puibarbeau, rapportés ensuite; — 4. autre Louis, mort au service du Roi; — 5. Antoinette, mariée, par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnage en Limousin, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Sernieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 6. & Marguerite de Maussabré, mariée, par contrat passé devant *Bernier*, Notaire à Gargilesse, le 25 Juillet 1607, avec *N... Barton de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolles. Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-sur-Indre.

VIII. Gaspard de Maussabré fut Seigneur de la Sabardiere, de Bussiere, des Genets, du Coudré, de Chamberlin, en partie de la ville de Loches, & co-Seigneur avec *N... Gigault de Bellefonds*, de la terre & Seigneurie d'Argy près de Busançois, dont ils avoient hérité de *N... d'Argy*, oncle de leurs épouses, & frere de *René d'Argy*, Seigneur de Pont. Ils posséderent cette terre pendant quelque tems par indivis, & la vendirent ensuite à M. *Bouthillier de Chavigny*. Gaspard de Maussabré, homme d'armes dans la Compagnie de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & ensuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur *de Gargilesse*, ce qui est prouvé par un certificat donné par le même Prince *de Condé*, le 10 Janvier 1626, fut jugé *noble d'extraction* par un Jugement rendu en l'Election de Bourges, le 4 Juin 1664. Il servit le Roi avec honneur, & ne quitta qu'à cause de son grand âge, & parce qu'il avoit deux enfans au service. Il épousa, par contrat passé devant *Haucour*, Notaire royal à Genillé près Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pont, dont: — 1. René, qui suit; — 2. Charles, tué au service; — 3. Gaspard, qui servit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans; — 4. Louis, mort aussi sans postérité; — 5. Anne, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilliac; — 6. & Bonne de Maussabré, mariée à *N... de Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulliere au pays du Perche.

IX. René de Maussabré, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, de Loches en partie, de la Sabardiere, la Forest, du Coudré, Chamberlin & des Genets, fut Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, suivant son Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sar-Louis. Il épousa, par contrat du 14 Juin 1664, passé devant *Durand*, Notaire royal à Blois, Demoiselle *Rose-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre Drouillon*, Ecuyer, Seigneur de la Marigonerie proche Blois, & de Dame *Rose le Beau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. Charles, tué dans un combat singulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaisseaux du Roi au département de Rochefort ; — 3. & Rose, mariée à *Charles-Silvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. René de Maussabré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bussiere, de la Sabardiere, Chamberlin, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Tourville*, suivant son Brevet expédié le 10 Mai 1646. Il épousa, par contrat passé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, Demoiselle *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine de Préaux*, Seigneur, Baron de la Fouctiere, & Seigneur d'Azeine, & de *Marie de Columbeau*. Il produisit ses titres devant M. *Chauvelin*, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & il les avoit ci-devant produit devant M. *Hue de Miroménil*, en 1697 : ils le maintinrent dans sa *noblesse d'extraction*. Ses enfans furent : — 1. René-Michel, Seigneur de Bussiere, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardiere. Il a servi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au siége de Prague, dans une sortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Hubert* & *Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gedouin*, de la ville d'Orléans, fille de *N... de Gedouin*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courtatier & les Courtis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Gouverneur de Baugenci, & de *Rose Taurtur*, de laquelle il n'a point eu d'enfans ; — 2. Antoine, Seigneur de Bussiere & de Loches en partie, après la mort de son frere aîné. Il est entré Page de M. le Duc *de Berri*, ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie, s'est retiré du service étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une pension de 800 livres, à cause des suites d'une blessure reçue au service, & est mort, en 1762, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Boutet*, Notaire royal à Ligueil en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette Cothereau*, fille de *Joseph-Pascal*, Seigneur de Grandchamp, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Passavant* ; — 3. Charles, qui suit ; — 4. Jacques de Maussabré, Seigneur des Genets & de la Sabardiere, Garde-du-Corps du Roi, marié à *Catherine de Moutizo*. Il a quitté le service, & a eu de sa femme : — Catherine de Maussabré, mariée à *François Guilmet de Lespinasse*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775 ; — 5. Louis, Seigneur des Clos proche Tours, ancien Garde-du-Corps du Roi, marié, 1°. à *Elisabeth le Roux de Gravetot*, morte sans enfans ; & 2°. à Demoiselle *Kerit*, ils vivent l'un & l'autre & n'ont point d'enfans ; — 6. Rose, Religieuse aux Ursulines de Loches, ensuite nommée par le feu Roi, en 1745, Abbesse de Saint-Avit près Châteaudun, Diocèse de Chartres, morte en 1771 ; — 7. Marie-Louise, retirée à la Communauté des Dames Religieuses ; — 8. & Marie-Anne de Maussabré, femme de *N... Cothereau de Grandchamp*, Ecuyer, Seigneur de la Tour d'Oiré près Chatellerault, qui a servi 30 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, y a été fait Brigadier, & s'est retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, second Commandant du ban & arriere-ban de la Noblesse de Poitou. De son mariage il a deux garçons : — *Louis-Pascal*, Mousquetaire, marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de *N... le Noir*, Ecuyer, Seigneur de Lespinasse en Bourbonnois. Le contrat a été passé devant un Notaire royal à Moulins ; — *Antoine* ; — & quatre filles, *Marie*, *Rose*, *Dorothée* & *Charlotte Cothereau-de-Grandchamp*, non mariées.

XI. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Chamberlin, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du service avec 2000 livres de pension, mort en 1755, avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1748, passé devant *Taillefer*, Notaire royal à Mezieres en Touraine, Demoiselle *Charlotte-Jacquemetonne de Bridieux*, fille de *Claude de Bridieux*, Ecuyer, & de *Louise de Billy*, dont: — CHARLES-LOUIS, qui suit; — & ROSE-CHARLOTTE, mariée, par contrat passé en 1773, à *N... de Nogeret*, Ecuyer, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. CHARLES-LOUIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Bussiere, de Loches en partie, & du Claveau près Mezieres, reçu à l'École Royale Militaire sur ses preuves faites devant M. *d'Hozier de Serigny*, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a servi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il est sorti pour entrer dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il sert depuis 5 ans. Il n'est pas encore marié, & est âgé de 24 à 25 ans.

*Seigneurs de GATSOURIS, sortis de la branche précédente.*

VIII. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, second fils de GILBERT, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, & de *Gilberte de Saintirier*, partagea la succession des biens de ses pere & mere avec ses autres freres, par acte passé devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-sur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans son lot les terres & Seigneuries de Badecon, Borbures & les Bourdins, situées aux environs d'Argenton en Berri. De son mariage, passé devant *Chabenat*, Notaire royal à Traulan près la Châtre en Berri, le 22 Août 1646, avec *Marie de Razay*, fille de *Pierre de Razay*, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris & de Murat, & d'*Isabelle Gigault de Bellefonds*, il eut: — CLAUDE, qui suit; — & CHARLOTTE, mariée à *Jean du Dorat*, Seigneur des Portes, Province de la Marche.

IX. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Badecon, Borbures, &c. fut confirmé dans sa noblesse sur la vérification de ses titres, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épousa, par contrat passé devant *Patreau*, Notaire royal à Monchevrier, le 20 Août 1674, *Gabrielle de Merigot*, fille de *Gabriel*, Marquis de la Fere, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Grand-Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie de Rieux*. De ce mariage naquit:

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Badecon & Borbures, qui servit quelques années dans la Gendarmerie, & épousa, par contrat passé devant *Huart*, Notaire royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, Damoiselle *Angélique de Douaut*, fille de *Leon de Douaut*, Seigneur de Champmoussaux, & de Dame *Catherine de Preville*. Leurs enfans sont: — ETIENNE, qui suit; — & MARIE-GENEVIÉVE DE MAUSSABRÉ, née le 23 Mars 1708, reçue à Saint-Cyr sur les preuves faites de la noblesse de ses ancêtres, le 16 Mars 1717, puis mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lezeaux & d'Orsene, par contrat passé devant *Bodé*, Notaire royal à Argenton. Elle a eu pour sa portion dans les biens de son pere, la terre de Badecon, & elle a de son mariage deux filles. — L'aînée, alliée à *N... de Madot*, dont elle est veuve; — & la seconde, femme de *N... de Besse de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. ETIENNE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Pedoson, la Barre & Fontais, a servi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons, & a épousé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mousquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargilesse, dont: — 1. JEAN, né le 2 Mai 1760; — 2. SILVAIN, né le 26 Mars 1761; — 3. JOSEPH, né le 2 Novembre 1762; — 4. autre JEAN, né le 18 Janvier 1765; — 5. HENRI, né le 29 Août 1767; — 6. LOUIS-CHARLES-PIERRE, né le 29 Janvier 1770; — 7. MARIE, née

le 23 Février 1764; — 8. ADÉLAÏDE-MARIE, née le 9 Mars 1766; — 9. & THÉRESE DE MAUSSABRÉ, née en Août 1773.

*Seigneurs de* PUIBARBEAU, *sortis des Seigneurs de la Sabardiere & de Bussiere.*

VIII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Vignol & de Chilloué, troisieme fils de GILBERT, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere, & de *Gilberte de Saintirier*, eut pour son partage fait entre ses freres & sœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-sur Indre, les terres & Seigneuries de Chilloué, Paroisse de Trangé, coutume de Touraine, de l'Aubier, Paroisse d'Aleret, Province de la Marche, & de Vignol près Levroux en Berri. Il servit environ 30 ans dans le Régiment du Gué Sainte-Fline, où il a été Capitaine, suivant un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit servi & servoit encore le Roi avec distinction. Il épousa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rousseau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroisse de Lignerolle près la Châtre en Berri, dont cette branche a pris le nom. Il eut de son mariage:

IX. LAURENT-FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c. Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de MONSIEUR, frere unique de Sa Majesté, tué à la bataille de Leuse, le 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Morel*, Notaire royal à Feltin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louise le Grouin*, fille de *Gaspard le Grouin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent: — 1. GILBERT, aussi Gentilhomme de la Garde du Roi, tué comme son pere à la bataille de Leuse; — 2. JOSEPH-HENRI, qui suit; — 3. LAURENT-FRANÇOIS, Capitaine de Bombardiers, tué au service du Roi sans avoir été marié; — 4. JEAN, Seigneur du Buisson, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Commandant des Milices du Berri, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épousé, par contrat passé devant *Taison*, Notaire à la Châtre en Berri le 29 Avril 1723, *Marie-Françoise de Bord*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Montaigou en Limousin, dont est issue: — MARIE-ANNE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat passé devant *Durand*, Notaire royal à Saint-Severe, ressort d'Issoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Peguillon, de Beauregard, de Pierrefolle, terres situées aux environs d'Argenton en Berri. De ce mariage sont issus deux garçons & deux filles, sçavoir: — *Silvain de la Marche*, recu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie; — *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans; — *Marguerite*, mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervi, Lieutenant de Carabiniers; — & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolles; — 5. ANNE DE MAUSSABRÉ, mariée à *François de Brassac*, Lieutenant pour le Roi de la haute & basse Marche; — 6. JEANNE, femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins; — 7. & ANNE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Jean du Perou*, Chevalier, Seigneur de l'Espouse.

X. JOSEPH-HENRI DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Lestranges, blessé à la bataille de Nervinde, & obligé de se retirer à cause de ses blessures, épousa, par contrat passé devant *Esteve*, Notaire Royal, à la Châtre en Berri, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Leonard le Comte*, Chevalier, Seigneur de Bessac, & de *Louise de la Barre*, dont: — 1. JEAN-JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie, sans avoir été marié; — 2. DENIS-JOSEPH-HENRI, qui suit; — 3. GILBERT, Chanoine de Neuvi-Saint-Sépulcre, au Diocèse de Bourges; — 4. & CLAUDE, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, tué, en 1744, dans les guerres de Westphalie.

XI. DENIS-JOSEPH-HENRI DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Puibarbeau, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie

de Luxembourg, & Capitaine de Cavalerie, s'est retiré après 35 ans de service. Il a épousé, par contrat passé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau en Berri, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches près Châtillon-sur-Indre en Berri, & d'*Anne de Cremille*, dont deux garçons, — CLAUDE-DENIS, né le 26 Novembre 1756, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles; — & JEAN-GILBERT, né le 6 Février 1758, destiné pour être Chevalier de Malte.

*Branche des Seigneurs de* VILLABLIN, *sortie de la branche aînée.*

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Pui de Nais, paroisse d'Heuignes, fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de *Jeanne de Baillou*, & frere de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la Sabardiere & de Bussiere, ci-devant rapportée, fut Page de LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, & ensuite homme d'armes dans sa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embrasser la Religion P. R. & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépensé la meilleure partie de son bien à soutenir le mauvais parti où il s'étoit jetté. Après sa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, son frere, Seigneur de la Sabardiere, s'empara de tous ses papiers, qui, depuis ce tems, sont restés dans cette branche, paya ses dettes, se chargea de ses enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établissement, & dota ses niéces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épousé, 1°. *Barbe de Jeumailloche*; & 2°. *Anne de Maumont*, d'une ancienne Noblesse de la Province de Périgord. Ces deux femmes sont rapportées dans des contrats subséquents & dans des partages & reddition de compte. *Anne de Maumont* se remaria à *Pierre de Rechignevoisin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille subsiste dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de son second mariage : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. MARIE, femme de *N.... de Lion*, Ecuyer, Seigneur de Rellé, paroisse de Pelvoisin, & des Fournais; — 3. JEANNE, mariée à *Laurent Niet*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers; — 4. ANNE, épouse de *Claude d'Assonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie; — 5. RACHEL, femme de *Thibaut de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachoniere; — 6. & ROSE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fons & de la Garanne. Il paroît par la reddition des comptes de curatelle rendue auxdits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere, frere dudit FRANÇOIS, remboursa, en l'acquit de ses mineurs, à ladite *Anne de Maumont*, leur mere, sa dot, ses reprises & son douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroisse de Pelvoisin, du Pui de Cloué, paroisse d'Heuignes & du Bois d'Ouaut près Levroux, (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la succession de FRANÇOIS, son pere) Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au siége de Nancy, faisant les fonctions d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Schomberg* en 1634. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pelvoisin, le 4 Octobre 1612, Damoiselle *Marie de Brossard*, fille de *Jacques de Brossard*, Ecuyer, Seigneur de Montchery & de Cenaudonne, & de *Jeanne de Verniere*; & 2°. en 1630, par contrat passé devant *le Ber*, Notaire Royal, résidant à Heuignes, Dame *Louise de Baudé*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardiere & de Jeumailloche, & de *Marie de Mareuil*. Cette *Louise de Baudé* étoit veuve en premieres noces de *Pierre de Viller d'Estoret*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guienne, duquel elle eut deux fils, — *Charles de Viller-d'Estoret*, Ecuyer, dont la postérité subsiste à Saint-Christoli, pays de Medoc; — & *Pierre de Viller-d'Estoret*, dont la postérité subsiste à Captioux en Guienne. Ladite *Louise de Baudé*, veuve en secondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, I. du nom, fut maintenue dans sa noblesse comme étant d'*extraction noble*, & veuve d'un Gen-

tilhomme d'*extraction noble*, par jugement des Commissaires Généraux députés par le Roi, séants à Bourges, pour la recherche de la Noblesse, rendu le 10 Novembre 1642. CLAUDE DE MAUSSABRÉ eut de *Marie de Broßard*, sa premiere femme: — CLAUDE DE MAUSSABRÉ, II. du nom, mort jeune sans être marié; & de *Louise de Baudé*, sa seconde: — HONORÉ, qui suit; — & MARIE, morte sans alliance.

VIII. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin la Mardelle & du Pui de Cloué, fut quelque tems sous la tutelle de sa mere, & après sa mort il eut pour tuteur GASPARD DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, son cousin issu de germain. Il transigea avec ses freres utérins *Charles* & *Pierre de Viller-d'Estoret*, qui lui abandonnerent pour la succession de sa mere le Domaine de Beauvais, situé dans la paroisse d'Heuignes. Il produisit ses titres devant M. *de Tubeuf*, Commissaire du Roi, pour la recherche de la Noblesse dans la Généralité de Bourges; fut maintenu & déclaré d'*extraction noble*, par Jugement rendu en 1664. Il servit environ 40 ans, & se retira étant Capitaine dans le Régiment de Lesdiguieres, à cause des blessures, qu'il avoit reçues. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé le 12 Novembre 1665, devant *du Gué*, Notaire Royal à Ecvillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils nommé — CLAUDE DE MAUSSABRÉ, mort en bas-âge; & 2°. par contrat passé devant *Rissé*, Notaire Royal à Pelvoisin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thomas de la Thomassiere*, fille de *Nicolas*, Licencié ès Loix, Ecuyer, Seigneur de la Thomassiere, & de *Marie Champion*. Le même HONORÉ DE MAUSSABRÉ produisit encore ses titres devant M. *Ferrant*, Commissaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laissa de son second mariage: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARIE DE MAUSSABRÉ, alliée le 21 Octobre 1691, (contrat passé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoisin) à *Louis de Menou*, Seigneur d'Antraigues & de Courdevos, Mousquetaire, cadet des Seigneurs de *Menou du Mée*. De ce mariage sont issues quatre filles. *Voyez* MENOU.

IX. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle & du Pui de Cloué, fut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de servir dans le ban & arriere-ban, ce qui est prouvé par un certificat du Marquis *de Sailly*, commandant le Corps de la Noblesse, & de M. *de Gamaches*, qui y faisoit les fonctions de Major; & par un autre de M. *de Vauban*, du 14 Octobre 1694. Il servit deux ans dans ce Corps, & en sortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; se retira jeune du service à cause des blessures qu'il avoit reçues, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoise Maussin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Maussin*, Licencié ès Loix, Seigneur des Betuns, paroisse de Chesel en Berri, & de Charaux, dont: — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. GILBERT, Chanoine régulier; — 3. JACQUES, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, mort jeune sans avoir été marié; — 4. & MARIE DE MAUSSABRÉ, morte sans alliance.

X. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, du Pui de Cloué, du Hancour & de la Motte-Guitter, en Blaisois, né à Villablin, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de volontaire dans le Régiment de Piémont, se retira du service après le décès de son pere, & est mort en 1759. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1722, contrat passé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoisin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroisse de Géez, le 23 Janvier 1697; & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Loufier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-sur-Naon en Berri, & d'*Anne-Mathe Dubois*. De ce mariage sont sortis 17 enfans, dont neuf morts jeunes. Les autres sont: — 1. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de

Pelvoisin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Briffac en Anjou, où il a été nommé par feu Madame DE MAUSSABRÉ, Abbesse de Saint-Avit.

2. FRANÇOIS-HENRI, né à Villablin le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, Breveté Cornette de la troisieme Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743; Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année; réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut ordre d'escorter un convoi pour Giessen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuerent une partie de sa troupe, & lui-même y reçut des blessures si dangereuses, qu'ayant été fait prisonnier & étant revenu sur sa parole à Giessen, il y est mort le 28 du même mois d'Octobre 1762, après avoir servi le Roi avec distinction l'espace de 20 ans 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'est trouvé aux batailles de Weissembourg le 5 Juillet 1744, de Fontenoy le 12 Mai 1745, Rocoux le 11 Octobre 1746; Lawfelt le 2 Juillet 1747, Rosbac le 5 Novembre 1757, Saint-Cast le 11 Septembre 1758, Corbach & Warbourg, les 10 & 31 Juillet 1760, de Rhinberg le 16 Octobre de la même année, de Willinghausen le 16 Juillet 1761; aux siéges de Fribourg le 6 Novembre 1744, Tournay le 19 Juin 1745, d'Ath le 8 Octobre suivant, d'Anvers le 19 Mai 1746, de Mons le 10 Juillet même année, de Namur le 5 Septembre suivant, de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Mastricht en 1748.

3. JACQUES-CHARLES DE MAUSSABRÉ, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Rochefort. Il s'est embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de Saint-Domingue; a passé ensuite dans la même Isle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commission de Capitaine, & est mort Chevalier de Saint-Louis au Port-au-Prince en 1763 d'une suite de blessures reçues à travers le corps, étant à l'exercice à feu; — 4. HONORÉ, qui suit; — 5. JOSEPH, rapporté après son aîné; — 6. JEAN-ISIDORE, mentionné après ses deux freres.

7. ANNE-FRANÇOISE DE MAUSSABRÉ, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maisons paroisse de Villegongy en Berri, qui demeure aujourd'hui en sa Terre de la Barre, paroisse de Géez; — 8. & MARIE, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille, audit lieu, en Septembre 1749.

XI. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Haucour, de la Giboultiere, &c. a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de son Régiment en 1754. Le second ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, HONORÉ DE MAUSSABRÉ demanda à y être, ce qui lui fut accordé. Le *lys*, sur lequel il se trouva monté, ayant été, par les vents, séparé de l'Escadre de M. *du Bois de la Motte*, & jetté sur les bans de Terre-neuve, l'Amiral *Boscawin* l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Tawiſlock, ville d'Angleterre, province du Vonshire, d'où HONORÉ DE MAUSSABRÉ revint en France sur sa parole, & y est resté jusqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre son Régiment: il en a été fait Capitaine le 1 Janvier 1770, & est Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épousé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, Damoiselle *Marie-Madelene-Louise-Barbe Durand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavauxmartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c. & de Dame *Barbe Veyssiere*; cette derniere, fille d'un Trésorier de France. La Famille de *Durand de Lavauxmartin* est originaire du Poitou, & un cadet de cette Maison s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve par de bons contrats de mariage, 500 ans de noblesse.

XI. JOSEPH DE MAUSSABRÉ, (frere du précédent) Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Senetiere, paroisse de Géez, nommé

Enseigne au second bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année son emploi en Canada, où il s'est trouvé à l'illustre journée de Ticonderaga ou de Carillon près le Lac Champelain, où 4000 François aux ordres de M. le Marquis *de Montcalm*, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22 mille Anglois commandés par le Général *Howe*, qui y fut tué le 28 du même mois. JOSEPH DE MAUSSABRÉ a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'est pas marié.

XI. JEAN-ISIDORE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, (frere cadet des susnommés) né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, situé dans la paroisse de Lié près de Selles en Berri, a été nommé, le 1. Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berri, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1 Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, a passé ensuite dans la Compagnie de la Mestre-de-Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'est trouvé aux batailles de Rosbac, Corbach, & Warbourg; & a été blessé dangereusement à la premiere ainsi qu'à la derniere, où il a eu de plus son cheval tué sous lui. Il a épousé le 18 Avril 1769, en l'Église Saint-Pierre de Ferolles près de Jargeau en Orléanois, (contrat passé le 17, devant *du Bois*, Notaire audit Jargeau) Demoiselle *Marie-Madelene de Hardy*, née au Château du Guégaillard, paroisse de Ferolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Guégaillard, de la Fosse, de Chalo Saint-Mard, de la Papiniere & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madelene du Closel*, vivante, sa seconde femme. De ce mariage sont issus : — 1. ISIDORE-FRANÇOIS-LOUIS-HIPPOLITE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né au Château du Guégaillard le 4 Février 1770; — 2. ISIDORE-NICOLAS-ALEXANDRE, né à Saint-André de Darvoy près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars suivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau; — 3. GUILLAUME-LOUIS-THÉODORE-CHARLEMAGNE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né audit Saint-André de Darvoy, le 4 Août 1774.

*Branche des Seigneurs du BOIS-SAINT-PERE, &c.*

III. JEAN DE MAUSSABRÉ, second fils de GUILLAUME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere & de la Sabardiere, & d'*Isabeau de Sorbiers*, partagea devant le Juge de Loches en 1470, avec son frere aîné GUILLAUME, qui lui abandonna & à MICHELLE, RENÉE & ANTOINETTE DE MAUSSABRÉ, ses sœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Pere avec les dixmes, terrages, bois, rentes qui en dépendent; les Terres de Villablin & de la Mardelle sises, avec leurs dépendances ès paroisses de Pelvoisin, Heugnes, Preaux, Vilgouin & Selles-sur-Nahon. Ledit JEAN partagea ensuite avec ses sœurs, & épousa, en 1480, Damoiselle *Marguerite de Verdier*, dont : — FRANÇOIS, qui suit; — & MARGUERITE, mariée à *Charles de Piegu*, Ecuyer, Seigneur de Jarosses.

IV. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere, épousa, en 1509, *Françoise de Laudiere*, fille de *N... de Laudiere*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puimeunier. Après sa mort, sa veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint-Pere, au Seigneur *de Buzançois*, pour ses enfans mineurs: — JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, mort sans alliance; — 3. FRANÇOIS, Ecclésiastique; — 4. & GABRIEL, mort sans postérité.

V. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes, de Poiriers, de Puimeunier & du Rabri, homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, à M. *de Chabot*, Amiral de France, Seigneur de Buzançois. Dans cet aveu, il reconnoît que SIMONET DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere & de Villablin, son cousin au III[e] degré, tient de lui en arriere-fief, à cause de celui du Bois-Saint-Pere, la Seigneurie de Villablin, & de plus en parage plusieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere. Il épousa, en 1534, *Françoise de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes & du Bois

Bois Rabri, & de *Marie du Breuil*. De ce mariage vinrent : — 1. Brice, qui suit ; — 2. François, rapporté après son aîné ; — 3. & Denis, mentionné après ses deux freres.

VI. Brice de Maussabré, Seigneur du Rabri, de l'Hôtel d'Heuignes, & en plus grande partie du Bois-Saint-Pere, homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Lancosme*, fut marié, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, des enfans, qui embrasserent avec lui, à ce qu'on prétend, la Religion P. R., ce qui leur attira de mauvaises affaires, & ils furent obligés de passer dans les pays étrangers, sans qu'on ait eu connoissance de leur postérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, qui en obtint la confiscation.

VI. François de Maussabré, II. du nom de sa branche, second fils de Jean II, & de *Françoise de Riou*, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, posséda aussi en commun avec Denis, son frere, les dîmes, rentes, terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief ; & il vendit à François de Maussabré, son cousin, Seigneur de Villablin, le fief du Pui de Cloué, & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, dont les Seigneurs *de Villablin* ont joui jusqu'à présent en commun avec les Seigneurs *de la Baratrie*. Ce François de Maussabré, II. du nom, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, embrassa la Religion P. R., pour la défense de laquelle il périt, & ses enfans passerent aussi dans les pays étrangers.

VI. Denis de Maussabré, troisieme fils de Jean II, & de *Françoise de Riou*, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maison-neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Pere, porta les armes pour le parti Protestant. Cependant il paroît par son testament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le sein de l'Eglise Catholique. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles de Cholet*, Seigneur de la Joubardiere, & d'*Olive de Laudiere* ; celle ci fille de *François de Laudiere*, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent : — Guillaume, qui suit ; — & Denis, rapporté après son aîné.

VII. Guillaume de Maussabré, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maison-neuve, &c., partagea avec son frere cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614, & épousa *Françoise de Gigault*, de la Maison de *Bellefonds*, dont : — 1. René, mort jeune au service ; — 2. Françoise, mariée à *Thomas de Brossard*, Ecuyer, Seigneur de Cenaudonne & de Montchery ; — 3. Renée, femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Chesel ; — 4. & Madelene de Maussabré, alliée avec *Jean de Brossin*, Ecuyer, Seigneur des Roziers.

*Seigneurs de la Baratrie.*

VII. Denis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, fils puîné de Denis, & d'*Anne de Cholet*, partagea, comme on l'a dit, avec son frere aîné, & épousa, par contrat passé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut : — 1. François, marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique : — Charlotte de Maussabré, mariée à *Honoré de Charaux* ; — 2. Antoine, allié avec *Anne Rogé*, dont : — Denis de Maussabré, Seigneur de la Ferrandrie & de la Maison-neuve, la postérité duquel est également tombée en quenouille ; — 3. Louis, qui suit ; — 4. & Silvain, tige des Seigneurs de la Croix, rapportés ci-après. Ces quatre freres firent constater leur noblesse par M. *Tubeuf*, Commissaire du Roi, qui les déclara *nobles d'extraction*, par son Jugement rendu en 1669.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, épousa *Marguerite Boneau*, de laquelle vinrent : — Louis, qui suit ; — & Jacques, rapporté après son frere aîné.

IX. Louis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, fu

maria avec *Louise le Roux*, dont pour fille unique: — MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *Louis de la Motte*, Seigneur de la Coiffrie & du Cormier. De ce mariage est né: — *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a épousé Demoiselle *N... de Racé*, dont un fils — *N... de la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c. qui sert en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi; — & deux filles non mariées.

IX. JACQUES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, second fils de LOUIS, & de *Marguerite Boneau*, a épousé, 1°. par contrat passé le 1 Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heuignes, *Renée du Breuil*, morte sans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuillerie, & d'*Anne de Fougere*; & 2°. le 12 Octobre 1720, (suivant son acte de mariage, célébré en la Paroisse de Cloué, Diocèse de Bourges,) *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne de Berthelot*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage sont nés: — LOUIS, qui suit; — & CHARLES, rapporté après son aîné.

X. LOUIS DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buissonniere & de la Baratrie en partie, a épousé, dans la Paroisse de Cloué, Diocèse de Bourges, suivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fourné*, de laquelle il a un fils, nommé — JEAN, âgé de 13 ans; & une fille, nommée — CATHERINE DE MAUSSABRÉ, âgée de 15.

X. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, fils puîné de JACQUES, & de *Marie de Berthelot*, sa seconde femme, a épousé, par contrat passé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beaufort*, le jeune, Notaire à Saint-Benoît du Saut, *Catherine de Fougieres*, de l'ancienne Maison de *Fougieres* en Bretagne, fille de feu *François*, Seigneur de Moullioux, Garde-du-Corps du feu Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frullon*. De ce mariage est issu: — GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, né le 17 Juin 1772.

*Seigneurs de LA CROIX, cadets des Seigneurs de LA BARATRIE, ci-dessus rapportés.*

VIII. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, quatrieme fils de DENIS, II. du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Rissé*, épousa, par contrat passé le 9 Février 1656, devant *Rissé*, Notaire royal à Châtillon-sur-Indre, résidence de Pelvoisin, *Agathe de Cros*, fille de *Louis de Cros*, Ecuyer, & de *Perine Barriere*, dont:

IX. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui épousa, par contrat passé en 1694, devant *Rollant*, Notaire de Cour de Vallance, (célébration dans la Paroisse de Lange, Diocèse de Bourges,) *Marie Beraut*, fille de *Guillaume*, & de *Marie des Vaquets*. Il en eut, pour fils unique:

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775 près Montrésor en Touraine, marié, 1°. en 1736, dans la Paroisse de Loché en Touraine, avec *Louise de Boutillon*, fille de *Jacques de Boutillon*, Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon*; & 2°. à *Elisabeth du Plessis du Chesne*, veuve de *Jacques-Christophe Robin*, Seigneur du Coudré, en son vivant Mousquetaire du Roi. Du premier lit est issu:

XI. ANTOINE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, marié, par contrat passé en 1755, devant *Meunier*, Notaire à Montrésor en Touraine, à *Elisabeth Robin du Coudré*, fille de *Jacques-Christophe*, & d'*Elisabeth du Plessis du Chesne*, seconde femme de JEAN DE MAUSSABRÉ, son pere. Il vit à sa terre de la Bannerie près Montrésor, avec sa femme & ses enfans, sçavoir: — 1. JEAN DE MAUSSABRÉ, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine; — 2. JACQUES-ANTOINE, âgé de 13 ans, aux études; — 3. MARIE, âgée de 12 ans; — 4. FRANÇOISE, âgée de 9 ans; — 5. & CATHERINE, âgée de 6 ans.

Les armes: *d'azur, au lambel d'or en chef à trois pendans*, ainsi qu'on les voit sculptées & peintes dans plusieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans plusieurs Eglises ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier,

*un Cavalier armé de toutes pièces, tenant un sabre à la main*, ce qui fait allusion à leur nom. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux, produits devant différens Commissaires députés pour la recherche de la Noblesse, & certifié véritable par plusieurs branches de cette Famille.

MAUSSAC, en Languedoc. Famille noble qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois pals d'or; & au 2 & 3 d'argent, à trois oiseaux de sable, 2 & 1.*

MAUSSIER, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille noble qui remonte à

OLIVIER MAUSSIER, Seigneur du Piraubin, vivant en 1498, avec *Catherine Hasart*, son épouse.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668, au rapport de M. *Denyau*, Intendant de la province, GUILLAUME LE MAUSSIER, descendu d'OLIVIER, ci-dessus au VI$^{e}$ degré, fut interloqué, & ensuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*.

Les armes : *d'azur, à trois mains gauches ouvertes d'argent en pal 2 & 1.* Extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAUSSION. Famille établie à Paris.

THOMAS MAUSSION, Receveur général des Finances à Alençon, & Secrétaire du Roi, eut de *Simonne Garciau*, sa premiere femme,

THOMAS-URBAIN MAUSSION, Seigneur de Candé, né le 23 Septembre 1696, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 23 Juin 1719, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, mort le 29 Juillet 1758, en sa terre de Candé. Il avoit épousé, en Avril 1726, *Jeanne-Elisabeth Rillard de Fontenay*, fille de *Louis-Hubert Rillard de Fontenay*, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Sophie de Saint-Léger*. Elle est morte le 8 Mai 1751, laissant de son mariage : — 1. LOUIS MAUSSION DE-CANDÉ, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, marié, le 20 Novembre 1767, à *N.... Chuppin*, fille de *Nicolas*, Trésorier du marc d'or, & d'*Antoinette-Nicole Dionis*; — 2. THOMAS-URBAIN, qui suit; — 3. CHARLES-MARTHE, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, mort en 1760; — 4. & une fille Religieuse.

THOMAS-URBAIN MAUSSION, II. du nom, Seigneur de la Folletiere, né le 23 Septembre 1732, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 8 Mai 1761, a épousé, le 10 Mai 1763, *Catherine Thevenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage sont issus trois garçons. — Le premier, né le 14 Avril 1764; — & le troisieme, né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'or, & en pointe d'un cyprès sur une montagne d'argent*, aliàs *d'un if de sinople sur un tertre de même.*

MAUTAILLY : Ancienne Noblesse de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une molette de même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

* MAUVES, dans le Perche, Diocèse de Séez. La ville de Mauves, présentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois.

Les Comtes *de Mortagne* sont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoissance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte *du Perche*, on trouve MAUVES, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur *de Château-Gontier*, & *Thibault* VI, dit *le Grand*, Comte *de Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puisque dès 1234 il avoit été assigné, par le Roi LOUIS IX, avec le Château de Mortagne, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, son épouse. Dans la suite le Roi jugea à propos d'assigner ce douaire sur d'autres biens, & alors *Mauves* fut destiné pour partie de

l'apanage de son dernier fils. Ce Prince étant mort sans postérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par son contrat de mariage, passé le Mardi, veille de la Madelene de l'an 1284, l'avoit assigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comtesse de Chartres & de Blois, son épouse.

Par ses Lettres de l'an 1286, PHILIPPE *le Bel* revoqua cette délégation, & retint pour lui la maison de Mauves. En 1290 elle fit partie de l'assiette de l'apanage de CHARLES, Comte DE VALOIS, d'Alençon & du Perche, qui la destina aux enfans de son troisieme mariage. Son fils aîné, PHILIPPE, qui regna depuis sous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, y renonça par ses Lettres du 4 Janvier 1312, & CHARLES, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahault de Saint-Paul*. MAUVES eut ensuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi du Perche. *Marguerite de Lorraine* en jouissoit à titre de douaire.

En 159... le domaine avec la Seigneurie de MAUVES fut engagé à M. *de Catinat*, Conseiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi LOUIS XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 636*.

* MAUVESIN, ou suivant un *Mémoire envoyé*, dressé sur titres, MAUVESAIN, en latin *Malvesinum* ou *Malvisimum*. C'est une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèse de Condom, Jurisdiction de Moncrabeau Sénéchaussée de Nerac, donnée, en 1372, par EDOUARD III, Roi d'Angleterre & de la Province de Guienne, à ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune desquelles on rendit des hommages au Duc *d'Albret*. Après l'expulsion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guienne, en 1451, depuis EDOUARD III jusqu'à ce jour, elle a été, sans interruption, & est encore possédée par la Maison de CASTILLON DE MOUCHAN. Au commencement du XVII[e] siécle, sous LOUIS XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, JEAN DE CASTILLON, ayant été Député du Corps de la Noblesse du Duché d'Albret, pour aller représenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauvesin*, que ses descendans continuent de porter.

Cette ancienne Noblesse, dont nous avons parlé, *Tome IV, p. 27 & suiv.* de ce Dictionnaire, d'après un Mémoire peu exact, remonte par actes, Lettres-Patentes, cessions, donations faites par EDOUARD I, Roi d'Angleterre, à l'an 1284; titres précieux qu'elle a découverts depuis peu. Ce que nous avons dit dans notre quatrieme volume n'est que d'après les contrats de mariages mentionnés dans l'Armorial de France, les preuves faites par plusieurs de ce nom pour leur entrée dans la Maison du Roi, &c. C'est ce qui nous oblige d'en donner ici une Généalogie plus exacte & suivie.

I. ELIE DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frere ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE est connu par un acte d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, son frere, est connu par une transaction de 1288, qu'il passa avec le Roi EDOUARD, pour le peage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE DE CASTILLON eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — PONS, qui suit; — & BARTHELEMI, établi en Périgord, où il forma une branche éteinte. On trouve en faveur de ce BARTHELEMI DE CASTILLON, plusieurs Arrêts & transactions qui sont dans le second volume des Regiftres du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. PONS DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Pa-

tentes d'EDOUARD II, données à Westminster le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'EDOUARD III, successeur d'EDOUARD II, dans la possession de ses terres, & ce Prince lui accorda sa protection ainsi qu'à ses Vassaux. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. GUILLAUME-AMANIEU, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier, auquel le Roi EDOUARD III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre ; — 3. & GUILLAUME, Chevalier.

III. GUILLAUME-AMANIEU, I. du nom, Vicomte DE CASTILLON, succéda à son pere dans ses terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la terre de Pellegrue avec la haute & basse justice ; mais il est à présumer qu'EDOUAD III le dépouilla de toutes les terres que lui & ses prédécesseurs avoient donné à sa Famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344, contre lui en faveur des François, lorsque les Anglois descendirent à Bayone sous la conduite du Comte *d'Herby*, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défense de Bergerac avec le Comte *de l'Isle*, qui en étoit Gouverneur pour PHILIPPE VI, Roi de France, avec les Comtes *de Comminges*, *de Périgord*, *de Carmain*, *de Valentinois*, *de Mirande*, *de Duras*, le Vicomte *de Villemeur* & plusieurs autres Seigneurs de la premiere distinction, comme le rapporte *Dupleix* ; dans son histoire de France, *p. 486* ; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un sauf-conduit. De *Jeanne de Cazenave*, son épouse, il eut : — 1. PONS, qui suit ; — 2. ELIE ; — 3. & THEOBALD.

IV. PONS, II. du nom, Vicomte DE CASTILLON, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Cazenave*, sa mere, reçurent d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les terres de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient possédées dans le Medone, avec la justice ; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquisition du Comte *de Grilly*, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui restitua aussi le Château de Puinormand à ELIE DE CASTILLON, frere puîné de PONS II, ainsi que le bien de Gammaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire justice à THEOBALD DE CASTILLON, autre frere dudit PONS, le maintint dans la terre de Temburse, dépendante de Saint-Mambert. PONS, Vicomte DE CASTILLON, eut de sa femme, qu'on ne connoît point :

V. ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON, de la Marque, de Saint-Mambert, &c. qui reçut d'EDOUARD III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauvesin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, possédée depuis, sans interruption jusqu'à ce jour, par ses descendans. Il eut pour fils :

VI. PONS, III. du nom, Vicomte DE CASTILLON, Seigneur de Mauvesin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Eglise Cathédrale de Condom, une Chapelle appellée *Descotis*, dont le titre original est dans la Famille. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un sauf-conduit pour se rendre en Angleterre avec le Seigneur *Florimond de Lespare*, & le Vicomte *d'Orte*, à fin qu'il put traiter avec eux, & prendre les mesures nécessaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit aumoins être revêtu d'une autre charge considérable, ou jouir d'une grande considération ; ce qui le prouve est une commission donnée par le même Prince en 1397, pour prendre possession, au nom d'*Egmond*, Duc *d'Yorck*, du Château & Châtellenie de Mortagne sur la Gironde. RICHARD II lui donna le Gouvernement de la ville d'Aix, par Lettres datées d'Hawertford le 13 Mai 1399, & HENRI, IV. du nom, successeur de RICHARD II, par des Lettres-Patentes, datées de Westminster le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauvesin, enclavée dans ladite Paroisse, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur possesseur actuel de cette terre, a les fiefs & droits seigneuriaux, même dans la Paroisse d'Artigues, comme une Chapelle où est son banc & la sépulture de ses ancêtres, ce qui fait une seule & même Seigneurie. Le même HENRI, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-

Patentes, expédiées à Bordeaux le 1 Mai 1400, avoit donné à Pons, III. du nom, Vicomte de Castillon, la maison & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. Pons, IV. du nom, Vicomte de Castillon, qui succéda à son pere dans toutes ses terres, & auquel le Roi Henri V confirma, en 1413, tous ses droits sur la maison & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don Henri, IV. du nom, son prédécesseur. En 1415, par Arrêt du 1 Juillet donné à Westminster, le même Prince oblige les Vassaux du Vicomte de Castillon à faire la garde & autres sujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un sauf-conduit d'Henri V, pour Pons de Castillon, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à Jean de Castillon. Pons, IV. du nom, acquit en 1422, du Roi Henri V, les droits que son prédécesseur pouvoit s'être réservés sur les Baronnies de Castillon, de la Marque, &c. Henri VI, successeur de Henri V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, sur des procès qu'on lui intenta, Henri V étant dans son Conseil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établissoit les droits de Pons de Castillon; cet Arrêt rend invalide tant le testament de son ayeul que tous ceux qui avoient été faits en sa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre justice audit Pons de Castillon, il déclare les droits qu'il devoit avoir sur le domaine & la Baronnie de Castillon : cet Arrêt est du 14 Septembre, & par un troisieme, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & son Conseil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre Pons de Castillon & *Gaston de Foix*, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Castelnau de Médoc, il nomme une Commission pour l'instruire. Pons de Castillon avoit épousé *Jeanne de Salles*, fille & sœur de MM. *de Salles*, Chevaliers. Devenue veuve, elle épousa, en secondes noces, le Comte *de Longueville*. Elle eut de son premier mari :

VIII. Jean, I. du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi Henri VI, en 1444, un Arrêt daté de Westminster, le 20 Octobre, pour nommer des Commissaires à fin d'ouir & juger un procès que sa mere, sa tutrice, avant d'épouser le Comte *de Longueville*, avoit intenté à *Médard de Durfort*, Seigneur de Duras, pour les droits que son fils Jean, Vicomte de Castillon, avoit sur la Maison de *Salles*, en vertu du testament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois obligés de quitter la Guienne, emporterent & déposerent dans la tour de Londres les papiers & titres d'un grand nombre de Familles de cette Province. Cette révolution dérangea les affaires du Vicomte de Castillon, & sa Famille ne conserva dans la suite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauvesin*, avec les fiefs dans la Paroisse d'Artigues, & autres en la Jurisdiction de Moncrabeau, donnée par Edouard III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que Jean de Castillon laissa, en 1451, à Amanieu, son fils aîné, qui suit, & à Guillaume de Castillon, son autre fils : ils resterent co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur pere mourut sans tester, que l'un d'eux, Guillaume, ne se maria pas, ou qu'il mourut sans postérité, puisque tous les biens furent réunis sur la tête de Merigon, fils d'Amanieu, dont on va parler. Guillaume fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. Amanieu de Castillon, qualifié *Miles*, co-Seigneur avec Guillaume, son frere, sont connus par plusieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par Guillaume de Castillon, à *Mathieu Marcelli*, passé devant *Raimond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original se conserve dans la Famille. Amanieu eut pour enfans : — Merigon, qui suit; — & Pierre, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une procession qui se fait tous les ans le lendemain de Saint-Joseph, & se rend en l'Eglise des Carmes de la même ville. Il mourut peu de tems après sans alliance,

& laissa tous ses biens à son neveu JEAN DE CASTILLON, fils de MERIGON, son frere.

X. MERIGON DE CASTILLON, Seigneur de Mauvesin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs dépendans de sadite Seigneurie, à *Armand-Guillem de Gensac*. L'acte fut passé par *Augier de Feumousa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original est entre les mains du chef de cette Famille. MERIGON eut pour fils:

XI. JEAN DE CASTILLON, II. du nom, (*a*) Seigneur de Mauvesin, marié, par contrat passé au Château de Berrac en Condomois, le 27 Novembre 1510, à *Anne du Berrac*, fille de noble *Pierre du Berrac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, dont vint:

XII. GUI ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de Lescout, qui épousa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Isabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy. Par ce contrat, pour perpétuer le nom & les armes de sa Maison, suivant l'usage entre *Nobles*, il substitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569, & laissa: — 1. GUI, mentionné dans un acte passé en l'Evêché de Condom, le 13 Mars 1589, où il est dit qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut sans alliance; — 2. MICHEL, qui suit; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2°. par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de Lescout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commission du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gascons, qui échapperent à l'assaut que donna *Montluc* au Mont de Marsan, contre *Montgommery*, en 1589, suivant *Dupleix*, p. 753 de son Histoire de France. Un *Mémoire* domestique dit aussi qu'il avoit été Mestre-de-Camp de six Compagnies sous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22 Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ses maisons & terres nobles de Mauvesin & de Lescout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcassin, & d'*Hélene de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France. Sa veuve vivoit le 16 Septembre 1617, & laissa: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, mort le 14 Novembre 1612; — 3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de *N... de Salles*, & d'*Antoinette de Biran*; — 4. CHARLOTTE, femme, par contrat du 7 Décembre 1612, de *Jean-Jacques de Floran*, Seigneur de Boson & de Betous; — 5. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaise de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2°. par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Montesquieu*, Seigneur de Montesquieu, frere d'*Amanieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de la Concudsante, Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ses maisons & terres nobles de Mauvesin, de Lescout & de la Concudsante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Noblesse de ce Duché avec *Raimond de Montcassin*, pour assister aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il est, dans la liste de ces Députés, qualifié *Messire, Chevalier & Baron de Mauvesin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100

---

(*a*) La Généalogie de cette Famille, faute d'un *Mémoire* plus étendu que nous n'avions pas alors, ne commence qu'à ce JEAN DE CASTILLON, II. du nom, dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page* 28.

hommes de pied dans le Régiment de Guienne : c'est lui que regarde une commission donnée par Sa Majesté, le 26 Février 1619, au sieur *de Mauvesin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient composer le Régiment du Comte *de Suze*. Il fut aussi premier Capitaine du Régiment de Guienne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Mestre-de-Camp, par commission du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la Famille, lors de la recherche des faux Nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Bezoles*, sœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur *de Roquelaure*, Lieutenant-Général pour le Roi en Guienne, & fille de *Jean de Bezoles*, Seigneur dudit lieu, de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, &c. & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon. Il mourut le 8 Janvier 1624, jour auquel sa veuve, qui vivoit encore le 5 Janvier 1637, fit hommage au Roi pour la maison noble de Mauvesin, au nom de son fils aîné. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. BERNARD, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637 ; —— 3. JEANNE, femme d'*Octavien de Masparault*, Seigneur du Buy & de Terrasson, dont : — *Madelene de Masparault*, mariée, le 7 Avril 1664, avec *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets ; — 4. & MARIE DE CASTILLON, femme de *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Gesme, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve, elle fonda de son patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuses de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des privilèges pour ses descendans de la Maison de CASTILLON, en ligne directe, dont la Famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autorisent cette fondation, accordées à MARIE DE CASTILLON, au mois de Novembre 1685, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686.

XV. MICHEL DE CASTILLON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste, de la Concudsante, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoise de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*. *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, sœur de *Jean du Chemin*, quinzieme Evêque de Condom, & fille de *Gui du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illustre Maison des Vicomtes *de Comborn*. MICHEL DE CASTILLON, à l'âge de 21 ans, fut Enseigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, & servit en cette qualité en Hollande sous le Maréchal *de Brezé*. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JOSEPH, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut présenté à LOUIS XIV, & Sa Majesté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la personne de son frere JEAN, Seigneur de Mouchan, un de ses meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaisir ce qu'elle pourroit, pour l'avancement de ceux qui portoient son nom. Quelque tems après il fut nommé, le jour de la Toussaint 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèse d'Auch. Le Roi d'Espagne demanda aussi un des neveux de M. *de Mouchan*, pour en prendre soin, & il partit pour Madrid, avec la permission de LOUIS XIV, dit un des Mercures de France de l'année 1708 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Courbian, de Mauvesin & de la Concudsante, qui fit hommage de ces deux dernieres Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc *de Bouillon*, comme Duc d'Albret. Il commanda la Noblesse à l'arriere-ban, qui fut convoqué à Medoc ; — 4. autre JEAN, Seigneur de Mouchan, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commission du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commission du 23 Février 1702. Il servit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la suite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, & le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, sous le Maréchal *de Tessé*, en Espagne ; reçut ordre, le 1 Avril 1705, en qualité de Colonel

Colonel réformé, de se rendre à la suite du Régiment d'Orléans, Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller servir, en cette qualité, en Espagne, sous le Maréchal *de Tessé*; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, sous les Duc *d'Orléans* & Maréchal *de Berwick;* fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller servir en Espagne, en qualité de Major-Général, sous le Duc *d'Orléans;* fut choisi par Louis XIV, pour être un des six Gentilshommes qu'il attacha à la personne de Philippe V, lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne; & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint auprès de sa personne. Il fut tué au siége de Tortose la même année 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié; — 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuses au Monastere de Notre-Dame de Mezin, fondé par Marie de Castillon, leur tante.

XVI. Jean de Castillon, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, Carboste, &c. d'abord Page du Roi dans ses Ecuries, ensuite Mousquetaire de sa Garde en sa premiere Compagnie, produisit ses titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guienne, & fut maintenu dans sa noblesse le 11 Octobre 1673. Il épousa, par dispense de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat passé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noaillan*, dont: — 1. Jean-François, qui suit; — 2. autre Jean-François, Seigneur de Carboste, Prévôt de l'Eglise de Condom; — 3 & 4. Deux filles, mortes sans alliance; — 5. & une troisieme, Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Mezin.

XVII. Jean-François de Castillon, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de la Concudsante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, épousa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (*b*), fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Gerboux*, dont: — 1. François, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort de ses blessures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit épousé *N... de Bellebrune-de-Blondel*, dont un fils, mort en 1773, sans avoir été marié, & une fille; — 2. Joseph, qui suit; — 3. Jean, Seigneur de Carboste, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Condom, Grand-Vicaire de ce Diocèse & Prieur de Buzet; — 4. autre Joseph, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours; — 5. Jean-François, Chevalier, Seigneur de Mauvesin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboissier; — 6. Jean, Seigneur de la Salle, né le 1 Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan; — 7. Michel, né le 22 Février 1717, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment d'Aunis, marié, le 16 Mars 1755, à *Marie de Compaigne*, fille de *François de Compaigne*, & de *N... de Barjons*, dont: — (a) Dominique de Castillon, né le 13 Août 1772; — (b) Marie, née le 17 Octobre 1760; — (c) Louise, née le 10 Novembre 1764, entrée à Saint-Cyr en 1773; — (d) & autre Marie de Castillon, née le 28 Août 1768; — 8. Louise, dite *Mademoiselle de Mauvesin*,

(*b*) Cette Famille de *Faulong* est une ancienne Noblesse, suivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partisans, il en porta sa plainte pardevant Sa Majesté, qui lui donna ses Lettres Patentes, dans lesquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de son amé *de Faulong*, Ecuyer, il est issu d'une ancienne Noblesse qui a toujours joui des prérogatives, & en conséquence Sa Majesté déclare que lui & ses descendans jouiront des droits dont ont joui ses ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de son Royaume, & qu'il soit inscrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guienne. *Signé* Louis.

née le 22 Février 1708, Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Mezin; — 9. Marie, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c.; — 10. Marguerite, née le 1 Octobre 1719, Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Mezin; — 11. & Françoise de Castillon, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, avec *François Dudon*, oncle de *N... Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux, dont une fille, nommée — *Marie-Anne Dudon*, née le 22 Septembre 1750, mariée à son cousin-germain Joseph de Castillon, II. du nom, rapporté ci-après.

XVIII. Joseph de Castillon, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauvesin, né le 21 Septembre 1706, fait, le 28 Janvier 1725, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & successivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment; & le 23 Février 1735, une Commission pour y tenir rang de Capitaine. Il a épousé, 1°. par contrat du 7 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Batiste du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & de *Marie de Bodouen*; & 2°. par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bigos de Belloc*, fille de *Joseph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit sont issus: — 1. Joseph, qui suit; — 2. Antoine, Chevalier, né le 24 Juin 1738, ci-devant Lieutenant au Régiment de Belsunce, Infanterie, en Février 1756, aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Flandres; — 3. Marie-Anne, dite *Mademoiselle de Mouchan*, née le 1 Août 1741; & du second lit: — 4. autre Joseph, né le 14 Avril 1744, d'abord Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, aujourd'hui Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie; — 5. Jean-François, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, nommé au Prieuré de Saint-Jean de Mascalac, le 5 Janvier 1774; — 6. autre Antoine, né le 10 Octobre 1753, Docteur en Théologie & en Droit; — 7. Joseph, Chevalier, né le 26 Juillet 1755, Lieutenant au Régiment d'Aunis; — 8. Jean-Armand, Chevalier, né le 8 Avril 1759; — 9. & Marie-Anne de Castillon, née le 12 Mars 1750.

XIX. Joseph de Castillon, II. du nom, Chevalier, Baron de Mauvesin, Seigneur de la Concudsante, dit M. *de Mouchan*, né le 28 Mai 1737, Capitaine au Régiment d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension du feu Roi, a été dangereusement blessé dans les guerres d'Hanovre, & a épousé, par contrat du 24 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, fille de *François Dudon*, & de Françoise de Castillon, sœur de Joseph I, son pere. De ce mariage il a, jusqu'à présent, deux filles, sçavoir: — Marie-Anne, née au mois d'Octobre 1772; — & Louise de Castillon, née le 25 Décembre 1773.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois tours d'argent, 2 & 1; au 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

MAUVISE (de): Noblesse ancienne, orginaire du Bourbonnois.

Deux freres de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc en Berri, Gouvernement de Poitou & Généralité de Bourges. L'un a formé la branche des Mauvise de Villiers, qui subsiste dans deux garçons & une fille. L'aîné des garçons est âgé, en 1775, de 13 à 14 ans. L'autre, la branche des Seigneurs de Mauviere & de Tillou en Berri, dont nous allons parler.

I. Blaise de Mauvise, I. du nom, Seigneur de Mauviere & du Puiroux, Capitaine du Bouchet, est qualifié *Chevalier*, dans son contrat de mariage, passé en 1450, avec Damoiselle *Georgette de Ménard*, & aussi dans une transaction passée, le 4 Avril 1483, entre lui, son épouse & *Jean de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une seconde transaction de l'an 1500, il paroît que ce Blaise de Mauvise étoit veuf, & qu'il avoit épousé en secondes noces la sœur de *Mery de Bez*. Il rendit à *Charles de Taveau*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Lussac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines,

cens & rentes qu'il possédoit dans les Paroisses de Mignez & de Ronay. Il eut du premier lit : — 1. Emond, qui suit ; — 2. Marguerite, mariée à *Mery de Bez*, ainsi qu'il conste par la transaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promise par ledit Blaise de Mauvise, pere de sa femme ; — 3. Jeanne, mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Gueret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudiere ; — 4. Marie, alliée, aussi par contrat du même jour, à *Louis de Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ; — 5. Loise, morte sans alliance ; —— 6. & Anne, mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel transigea, le 20 Septembre 1528, avec Emond de Mauvise, son beau-frere, sur la succession de Loise, sa sœur, qu'ils partagerent noblement.

II. Emond de Mauvise, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épousa, par contrat passé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Forest. Ledit Emond de Mauvise transigea le 24 Avril 1552, comme pere & loyal administrateur du bien de ses enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Forest, sur ce qu'il prétendoit que sa femme avoit été lésée par son contrat de mariage. Il en eut : — 1. Renaud de Mauvise, reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ses preuves. Il avoit été présenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourgneuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de sa réception est signé de *Gabriel du Cher*, Grand-Prieur, de *Gabriel de Lestang*, Commandeur de Selles, & de *Jean l'Evêque*, Commandeur de la Racherie, Commissaires nommés par ledit Chapitre ; — 2. Pierre, qui suit ; — 3. & Madelene de Mauvise, mariée à *Antoine de la Marche*, fils de *Gaspard*, Ecuyer.

III. Pierre de Mauvise, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauviere, épousa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaspard de la Marche*, Ecuyer ; & Emond, son pere, lui fit donation entrevifs, le 24 Février de ladite année, de tous ses biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit

IV. Blaise de Mauvise, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauviere, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Massée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tillou & de la Bouriniere, laquelle lui porta en dot la Terre de Tillou. Ceci est prouvé par partage entr'elle & *François de Massée*, son frere, tous les deux enfans d'*Antoine de Massée*, & de *N... Jaudoin* ; & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, dans laquelle sont dénommés Pierre de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Villiers, Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur du Chezeau, *Jean de Massée*, Ecuyer, Seigneur de la Groge, Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens de Blaise de Mauvise, II. du nom, assemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la gestion & usufruits des biens dudit Blaise de Mauvise, son neveu. De *Catherine de Massée*, son épouse, il eut :

V. Jean de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Tillou, de Mauviere, de Villars, Mouton, &c. qui servit dans le Corps des Gentilshommes convoqués par le Roi, ainsi qu'il conste par un certificat, qui atteste qu'il a bien & fidelement servi, tant en présence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc *d'Angoulême*, le Maréchal *de la Force*, & le Maréchal *de la Meilleraye*, qui étoit à la tête du Corps de la Noblesse. Ce certificat, du 21 Novembre 1635, est signé *Beauvau*. Il épousa, par contrat du dernier Mai 1625, *Madelene Perot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer. Etant veuve, elle fit un testament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre ses enfans — Charles, qui suit ; — & N... de Mauvise, tige de la branche des Seigneurs de Villars, en Poitou, & de celle des Seigneurs d'Escars & de Mouton qui subsistent ; mais des Seigneurs d'Escars & de Mouton, il ne reste qu'une fille, N... de Mauvise, mariée à M. *de Greaume*, Ecuyer.

VI. Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Mauviere ;

fut propriétaire, pour ses droits d'aînesse, de tous les biens de ses pere & mere, situés entre les rivieres de Creuse & de Langlin, suivant le testament, en forme de partage, de *Madelene Perot*, sa mere, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 desdits mois & an. Il épousa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudiniere, & de Dame *Louise de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à cause de ses Terres de Tillou & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de la Généralité de Berri, Commissaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de ses titres, depuis Blaise, I. du nom, jusqu'à lui, y est employée, avec l'explication des armoiries de sa Famille. Charles de Mauvise eut plusieurs enfans, entr'autres :

VII. Charles de Mauvise, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tillou, qui servit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes de Poitou, sous les ordres du Maréchal *de Chamilly*, suivant un certificat, signé de ce Seigneur, du 30 Mars 1706; & fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Foullé de Marangis*, Intendant de la Généralité de Berri, le 11 Mai 1715. Il épousa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louise-Marguerite de Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souligné, & de *Marguerite de Marconnay*. Cette *Louise-Marguerite de Taveau* est descendue de *Charles de Taveau*, Ecuyer (mentionné au degré I de cette Généalogie), Seigneur du Bouchet & de Lussac-le-Châtel, Terres qui sont aujourd'hui dans la Maison de *Rochechouart*, dont un épousa une *Taveau*, aussi descendante dudit *Charles*. La Famille de Mauvise a, parmi ses titres, l'acte de partage des *Taveau* & *Rochechouart*. Charles de Mauvise, II. du nom, a eu de son mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres : — 1. Henri-Charles, qui suit; — 2. Louis-François, rapporté après son aîné; — 3. Pierre, Capitaine au Régiment de Limousin, tué au siége de Berg-op-Zoom en 1747; — 4. N... de Mauvise, Religieuse; — & plusieurs garçons morts aussi au service.

VIII. Henri-Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Roche-Froide, partagea avec ses freres le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf, & a épousé Damoiselle *Madelene de la Porte-Vezins*, dont il n'a point d'enfans.

VIII. Louis-François de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon, second fils de Charles, II. du nom, & de *Louise-Marguerite de Taveau*, a fait les campagnes d'Italie sous les ordres des Maréchaux *de Broglie* & *de Coigny*, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a épousé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radegonde de la Chastre*, Dame de Lardonniere en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Bellusson, la Gaudetiere, Majon & Sauzele en Poitou, & de *Catherine de Scourion de Boismorand*. De ce mariage sont issus : — 1. Charles-Henri, batisé le 24 Septembre 1768; — 2. Louis-Claude, né le 4 Septembre 1769; — 3. & Marie-Louise de Mauvise, l'aînée de tous, née le 1 Août 1767.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, accompagnée de deux croissans de gueules en chef.*

* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie. Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Juillet 1668.

*La Roque* dit qu'elle tire son origine de Guillaume, Seigneur de Garlande & de Pivey, Sénéchal de France, duquel descendoit, au quatrieme degré, Robert de Garlande, surnommé Mauvoisin, chef de la Maison de Mauvoisin-Rosny près Mantes. *Du Chesne* en fait remonter la filiation à

Raoul de Mauvoisin, qualifié *Seigneur de Rosny*, vivant en 1080, pere de — Raoul de Mauvoisin, II. du nom, qui eut pour fils — Raoul, III. du nom,

lequel fut pere de – RAOUL DE MAUVOISIN, IV. du nom, Seigneur de Rosny, dit *le Barbu*, qui épousa *Alix de Provence*, dont:

GUI DE MAUVOISIN, Sire de Rosny, pere de – GUI, II. du nom, Sire de Rosny, qui transigea, en 1238, avec *Raoul*, Baron *de Fougeres*, son cousin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhouet. Il épousa la sœur de *Girard*, Seigneur *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & en eut:

GUI DE MAUVOISIN, III. du nom, Seigneur de Rosny, marié, en 1285, à *Isabeau de Mello*, sœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Briz & de Château-Chinon, dont: – GUI, qui suit; – & quatre filles.

GUI DE MAUVOISIN, IV. du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale. Leurs enfans furent: — 1. GUI, qui suit; – 2. AMAURY, Seigneur d'Apremont; – 3. & IDE DE MAUVOISIN-ROSNY, femme de *Jean*, III. du nom, Comte *de Dreux*.

GUI DE MAUVOISIN, V. du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Roberte de Baumez*, de laquelle il eut trois filles, sçavoir: — 1. BÉATRIX, femme de *Jean*, Seigneur *de la Ferté* & du Neubourg, dont il n'eut point d'enfans; – 2. LAURE, mariée à *Robert de Beausart*, dont – *Ide de Beausart*, femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru. C'est par cette alliance que la Baronnie de Rosny a passé dans cette derniere Maison; – 3. & MARGUERITE DE MAUVOISIN, mariée à *Robert de Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

*La Roque* dit qu'après la mort de GUI DE MAUVOISIN, V. du nom, AMAURY, son frere, s'empara de la Baronnie de Rosny, au préjudice de ses trois filles; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la somme de 3000 livres, à l'aînée, nommée BÉATRIX, femme de *Jean*, Baron *de la Ferté*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de Rosny passa, après sa mort, à son neveu *Robert de Harcourt*, lequel étant décédé sans enfans, sa sœur, *Béatrix de Harcourt*, en hérita, & la porta à son mari *Jean d'Ivry*. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans de son mariage, cette Terre devoit passer à *Béatrix de Beausart*, fille aînée de *Robert de Beausart*, Connétable de Flandres, & de LAURE DE MAUVOISIN-ROSNY; mais le même *Jean d'Ivry* persuada à sa femme d'en disposer en faveur d'*Ide de Beausart*, fille puînée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Saquainville*, épousa le même *Jean d'Ivry*, qui se trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de Rosny, dont il jouit jusqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparerent de Rosny, qu'ils garderent quelque tems; mais après avoir été chassés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beausart*, recouvra la propriété de la Baronnie de Rosny, qui lui appartenoit. Elle est restée dans cette Maison pendant trois générations, jusqu'à *Anne de Melun*, qui la porta à son mari *Jean de Bethune*, Baron de Baye.

GUI DE MAUVOISIN, V. du nom, Seigneur de Rosny, avoit un frere, nommé AMAURY, comme on l'a vu ci-dessus: il peut avoir continué la filiation. On trouve encore plusieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que GUI DE MAUVOISIN, qui avoit son camp à Passy en 1119. – SAMSON DE MAUVOISIN, Archevêque de Reims, dont le P. *Anselme* ne parle pas. – PIERRE DE MAUVOISIN, Chevalier-Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210. – GUILLAUME DE MAUVOISIN, Seigneur de Serquigny, vivant avec *Agnès*, sa femme, en 1231; – & Monseigneur GUI DE MAUVOISIN, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maison a produit sa Généalogie, suivant l'Ordonnance du Roi FRANÇOIS I, du 14 Septembre 1540. Elle commence à RICHARD DE MAUVOISIN, marié à *Jeanne de Bazile*, de laquelle naquit – RENAUD DE MAUVOISIN, marié à *Jeanne du Hamel*, mere de – ROBERT DE MAUVOISIN, marié à *Jeannette de Betheville*, dont il eut – GUILLAUME DE MAUVOISIN, qui épousa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint: — ALEXIS DE MAUVOISIN, qui produisit ses titres, & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut pere de – GUILLAUME DE MAUVOISIN, aussi maintenu dans sa noblesse le 4 Février 1606.

CHRISTOPHE DE MAUVOISIN, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madelene de Braque*, son épouse, — ANTOINETTE DE MAUVOISIN, mariée, par contrat passé à Exmes le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Ruppierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buisson.

Plusieurs autres branches ont aussi fourni leurs Généalogies. C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il est parlé dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, *p.* 1661, & *pag.* 1815 & *suiv.* Les armes sont : *d'or, à deux fasces de gueules.*

Il y a une autre Famille du nom de MAUVOISIN, qui possede la Seigneurie d'Angoville en Normandie, Election de Bayeux. Elle porte : *de gueules, à trois fasces d'or.*

MAUVY, en Bretagne, ressort de Rennes, Famille divisée en deux branches.

De la premiere étoit JACQUES-RENÉ DE MAUVY, Sieur de Carcé & de la Douettée, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la seconde branche, par deux Arrêts rendus en la même Chambre de la Réformation le 18 Février 1669, & le 8 Mars 1671, furent aussi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Larlan*. Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines, au canton senestre de sable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent.*

MAXVEL : Famille maintenue dans sa noblesse le 24 Avril 1666.

JACQUES MAXVEL, Ecuyer, Sieur des Champs près Lisieux, vivoit en 1540, & un de ses descendans, vivant en 1757, possede, ou sa postérité, la Seigneurie des Champs. Les armes : *d'hermines, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

MAY : Famille noble de Bretagne, ressort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669, au rapport de M. *Raoul*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six roses de gueules, trois en chef & trois en pointe.*

MAY (DE), en Picardie. Famille noble dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 343.

CLAUDE DE MAY, Vicomte de Serches, Election de Soissons, produisit, en 1693, des titres de quatre races, avec de très-beaux services sur chaque degré. Les armes : *d'or, au chevron d'azur.*

MAYE. De cette Famille étoit

FRANÇOIS DE MAYE, Seigneur de la Bruyere, Conseiller au Grand-Conseil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, mort sans enfans, le 19 Février 1702, de son mariage contracté avec *Marguerite* ou *Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi. Les armes : *d'azur, à trois glands tigés & feuillés d'or.*

MAYENCE : Ancien Evêché suffragant de Treves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primatie de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait sa résidence à Aschaffenbourg.

* MAYENNE : Ville considérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché.

*Geoffroi* I eut en don, de *Foulques d'Anjou*, la ville de Mayenne. *Juhel*, son fils, fit bâtir le Château de Mayenne. LOUIS XI, Roi de France, comme héritier de la Maison d'*Anjou*, rendit Mayenne & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par sa mere, *Louise d'Anjou*, de *Charles*, Comte *du Maine*. *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine*, obtint Mayenne, Guise, &c. du chef de sa mere *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de son cinquieme fils. *Claude de Lorraine*, I. du nom, Duc de Guise, fut créé *Mar-*

quis de *Mayenne* en 1524. *Charles*, second fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne* & *Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de son oncle maternel, du Duché de *Mayenne*. *Charles* III, son fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*. L'héritiere du dernier Duc *de Mazarin*, a porté ce Duché dans la Maison d'*Aumont*. Voyez ce mot.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille étoit

ETIENNE MAYNEAUD DE LA TOUR, Seigneur de la Magdeleine, Collange, Sommery, Genelard, Logere, Monteguillon, &c. Bailly d'Epée du Charolois, mort le 5 Novembre 1732, laissant, entr'autres enfans de *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans:

PAUL-ETIENNE-CHARLES MAYNEAUD DE LA TOUR, Conseiller au Parlement de Paris, de la seconde Chambre des Enquêtes, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. Mercure de Juin 1738, *p.* 1225.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de sable; au 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.*

MAYNIER, en Provence. N'ayant donné qu'une notice de cette Famille dans ce Volume, *p.* 384, voici un article plus étendu.

ACURSE DE MAYNIER, (fils de GUILLAUME MAYNIER, Grand Jurisconsulte, Primicier plusieurs fois de l'Université d'Avignon) Baron d'Oppede au Comté Venaissin, fut aussi Primicier en l'Université d'Avignon, Juge-Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur à Venise, par le Roi LOUIS XII. Il est nommé Conseiller au Grand Conseil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établissement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commissaires que le Roi choisit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouse en 1505, afin de faire le Procès à *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorsqu'il n'y avoit qu'un seul Président; & fut nommé, le 23 Mai 1508, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Il avoit épousé *Madelene de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, sa seconde femme. Il en eut: — JEAN, qui suit; — & MARGUERITE, mariée, 1°. à *Jacques de Remezan*, co-Seigneur des Isles d'If & d'Esgalates; & 2°. à *Christophe Campt de Cavaillon*, originaire de Piémont.

JEAN DE MAYNIER, Baron d'Oppede, Chevalier de l'Eperon d'or, & Comte Palatin sous le Pontificat de PAUL IV, né à Aix le 10 Septembre 1495, Conseiller au Parlement d'Aix en 1522, second Président au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis premier Président le 20 Décembre 1543, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence le 16 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épousé, 1°. *Louise de Vintimille* fille de *Bertrand*, des Comtes *de Marseille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande Lascaris-Tende*; & 2°. *Madelene de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louise Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laissa du premier lit: — 1. CLAIRE DE MAYNIER, mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrieres, morte sans enfans; — 2. & ANNE DE MAYNIER, femme de *François de Perruzzi*, Baron de Lauris, second Président du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppede. Leur fille *Claire de Peruzzi*, la porta dans la Maison de *Forbin*, par son mariage avec *Jean de Forbin*, dont descendent les *Forbins d'Oppede* d'aujourd'hui. *Voyez* FORBIN, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur CHRISTOPHE, qui suit; ANNE DE MAYNIER, sa sœur, avoit épousé, en 1599, *Nicolas de Flotte*, Conseiller au Parlement de Provence.

CHRISTOPHE DE MAYNIER, reçu Conseiller en la même Cour en 1598, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

RAIMOND DE MAYNIER, Seigneur de Lambert, reçu Conseiller au Parlement

de Provence en 1607. Il testa le 28 Juillet 1632; & laissa de *Lucrèce Dedons*, son épouse : — 1 & 2. CHRISTOPHE, II. du nom, Seigneur de Lambert, second Consul d'Aix, Procureur du pays, aux années 1650 & 1684, & JEAN-BATISTE, morts sans alliance; — 3. FRANÇOIS, lequel alla s'établir à Monaco, où ses descendans ont continué la postérité; — 4. & SEXTIUS, qui suit.

SEXTIUS DE MAYNIER, Seigneur de Lambert, testa le 7 Avril 1706, & avoit épousé *Catherine de Roussin*, de la ville de Martigues, dont il eut : — 1. PAUL, qui suit; — 2. PIERRE, Capitaine d'Infanterie; — 3. & FRANÇOIS, Garde de la Marine.

PAUL DE MAYNIER, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Thérese-Pascale de Seguiran*, fille de *François de Seguiran*, Assesseur d'Aix, Procureur du Pays, & de *Victoire de Bouchet*. De ce mariage sont issus : — JEAN-FRANÇOIS; — & MADELENE DE MAYNIER.

La premiere branche portoit pour armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, rompus l'un à dextre & l'autre à senestre.*

La seconde branche les porte de même, mais le *premier chevron est rompu à senestre, & l'autre à dextre.*

MAYNON : Famille noble établie à Paris.

VINCENT MAYNON, Conseiller au Parlement, a d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, sa seconde femme,

ETIENNE MAYNON, Seigneur d'Invault, Cerbonne, & de Villemanache, né le 18 Février 1721, reçu Conseiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conseiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur-Général des Finances le 27 Septembre 1758, & Ministre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il a épousé, le 6 dudit mois de Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Elisabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard de Fourqueux*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louise Auget de Monthion*.

De la même Famille étoit BARBE-MADELENE MAYNON, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Maître des Requêtes honoraire, morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans. Les armes : *d'azur, à trois gerbes de bled d'or*.

MAYOL, en Provence. Ancienne Noblesse qui a pour auteur

GUILLAUME MAYOL, qualifié *Miles*, Chevalier, présent à l'acte passé en 1276, entre *Alix*, Comtesse *des Baux*, & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille subsiste dans LOUIS-NICOLAS DE MAYOL-SAINT-SIMON, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, marié à Demoiselle N... DE MAYOL, sa cousine. Il a pour frere JEAN-BATISTE DE MAYOL, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois, & Chevalier de Saint-Louis. — LOUIS-BRUNO DE MAYOL, leur cousin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes. Nous ignorons s'il est marié.

On peut consulter l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 124, où il est parlé de cette Famille, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or chargée de trois molettes de sable, percées d'argent.*

MAZADE : Famille établie à Paris & à Montpellier.

ETIENNE MAZADE, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719, & Contrôleur en la Chancellerie établie près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mort le 27 Octobre 1728, laissa pour fils : — LAURENT, qui suit; — & GUILLAUME, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, pere — d'ETIENNE-LAURENT MAZADE, Marquis d'Aveze, Avocat-Général de la Chambre des Comptes de Montpellier depuis 1730.

LAURENT MAZADE, Ecuyer, Fermier-Général, épousa, le 5 Août 1715, *Thérese des Queulx*, morte le 19 Février 1737, fille de *Pierre*, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louise Clerch*. De ce mariage sont issus ;

3.

1. HENRI GUILLAUME MAZADE, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 Juin 1737, qui a épousé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine-Thérese de Blair de Boisemont*, fille de *Louis-François de Blair*, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c. Conseiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Gars de Boisemont*. De ce mariage est née — AGNÈS-THÉRESE MAZADE-D'ARGEVILLE, alliée, par contrat du 2 Avril (célébration le 5) 1758, avec feu *Bernard-Louis*, Marquis *de Chauvelin*, ci-devant Ambassadeur à Turin, Lieutenant-Général, Maître de la Garderobe du Roi, serment prêté le 12 Novembre 1765.

2. LAURENT-JOSEPH MAZADE, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier-Général après son pere, né le 20 Octobre 1719, marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul-Etienne*, Conseiller de grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame étant veuve s'est mariée en secondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguste*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc *de Chartres*, fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759.

3. & MARIE-MADELENE MAZADE, née le 28 Mai 1716, seconde femme de *Gaspard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reyniere, Fermier-Général. Elle a épousé en secondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Masso*, Marquis de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57$^{e}$ année de son âge. *Voyez* GRIMOD & MASSO DE LA FERRIERE.

Les armes de MAZADE, sont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué & onglé de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* Il est parlé de cette Famille, dont nous ignorons l'état actuel, dans l'Armorial de France, *Registre II, Partie II.*

MAZANCOURT ou MERLIN-MAZANCOURT : Ancienne Noblesse de Picardie, connue dès le XII$^{e}$ siécle, illustre par son origine, ses alliances & ses services militaires ; mais nous n'en pouvons donner une filiation suivie que depuis

I. JEAN, Seigneur DE MERLIN en Flandres, Chevalier, qui épousa MICHELLE DE MAZANCOURT, héritiere de la branche aînée de sa Maison, dont ses descendans au V$^{e}$ degré ont repris le nom & les armes.

II. DANIEL DE MERLIN, son fils, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épousa *Louise d'Auchy*, des Bers d'Auchy-le-Château-sur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

III. JEAN DE MERLIN, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, allié à *Anne de Clary*, dont :

IV. JEAN DE MERLIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bellencourt, Estrées, Fresnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Atilly, Belloy & d'Istres en Santerre, Prévôt Royal de Noyon, & Bailli de Nesle. Il épousa, 1°. *Jeanne de Clery* ; 2°. *Catherine d'Estrées*, en 1482, selon l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 596*, où elle est dite fille de *Pierre d'Estrées*, dit *Carbonnel*, Seigneur de Boulant, Hamel, &c. & de *Marie de Beaumont* ; & 3°. *Michelle le* ou *du Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuyer, Seigneur de Fresnes & de Genermont, & d'*Isabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre *Jean Grebert*, dit *Guébus*, & *Etiennette Postel*, sa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillis d'Amiens & de Vermandois. *Michelle du Fort* mourut le 10 Août 1504, & son mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut : — 1 & 2. JEAN & ADRIEN, morts aux études ; & du troisieme lit : — 3. autre ADRIEN, qui suit ; — 4. JEAN DE MAZANCOURT, Seigneur d'Atilly, & Bacquencourt, marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de Voyennes. On trouve dans la revue faite à Peronne le 2 Juillet 1529, un JEAN

de Mazancourt au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Humieres* ; — 5. Guillaume, Religieux, Doyen de l'Eglise Collégiale de Nesle en Picardie ; — 6. & Jeanne, mariée à *Jean de Hennon*, Ecuyer, Seigneur de Partin.

V. Adrien de Mazancourt, Ecuyer, quitta le nom de Merlin, pour reprendre celui de *Mazancourt* : il en avoit la Seigneurie, & est qualifié *Seigneur de Mazancourt*, Billencourt, Estrées, Fresnes, Genermont, Poplincourt, Hallu, Cremery, Grandmesnil, Châteaufort, Crennes & Courval. Il passa un bail pour *Françoise de Lanvin*, son épouse, héritiere de *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, son frere, d'une maison sise à Vivieres, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du Plessis-Châtelain, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Crennes & de Courval, leur pere. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la Prévôté de Pierrefons, le 26 Avril 1527. Lui & sa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Fossez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Châtelain, & *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Courval, touchant le douaire de ladite *des Fossez*, leur mere. Adrien de Mazancourt comparut, en 1539, à la rédaction des Coutumes de Crespy en Valois, à cause de sa Seigneurie du Plessis-Châtelain. Il mourut en Janvier 1540, & sa veuve testa le 17 Septembre 1545. Il eut de son mariage : — 1. Charles, qui suit ; — 2. François, auteur de la seconde branche rapportée ci après ; — 3. Jean, mort jeune ; — 4. Joachim, Religieux de Saint-Barthelemi de Noyon, Prieur de Bellefontaine ; — 5. Nicolas, Chanoine & Doyen de Notre-Dame de Nesle en 1545, mort à Moisy, où il est inhumé ; — 6. & Jeanne, mariée, 1°. à *Antoine de Bussy*, Ecuyer, Seigneur de la Mortaye ; & 2°. à *Louis de Salvert de Montroignon*, Ecuyer, Seigneur de Roziers. Elle eut de *Françoise de Lanvin*, sa mere, une donation d'héritages situés à Verbrie, par acte passé devant *Mortier* & *Berthin*, Notaires à Roye, le 2 Septembre 1545 : c'étoit pour la récompenser des avantages faits à ses freres Charles & François de Mazancourt, lors de leurs mariages.

VI. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Estrées, Belloy, Fresnes, Vicomte de Courval, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 lances de M. le Dauphin à Peronne en 1535 & 1538. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de Cernay, en Dormois, & de Plancy en Champagne, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec Nicolas, son frere, le 20 Mai 1547, & fit avec sa femme un échange de leur part de Cernay avec *Sébastien de Neufchâtel*, Ecuyer, Seigneur de Cernay & de Remonville, le 6 Avril après Pâques 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le dernier Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, sa veuve, passa une transaction, sur partage, avec Christophe de Mazancourt, son fils aîné ; ce partage se fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent : — 1. Christophe, qui suit ; — 2. Anne, femme de *Louis de Pas*, Seigneur de Feuquieres & de Rozieres, Baron de Jumancourt, Maître-d'Hôtel du Roi, mort au mois de Juillet 1590, dont postérité ; — 3. Jeanne, femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de Chepilly, tué au siége de Mons en Hainaut ; & elle, morte le 1 Juillet 1599, âgée de 52 ans ; — 4. Anne, morte sans alliance à Billencourt ; — 5. Antoinette, femme de *Pierre de Drouin*, Seigneur de Dompleu près Villers-Coterêts ; — 6. & Renée, mariée, 1°. à *Charles du Plessis*, Seigneur de Sertemont, Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. *de Piennes*, lequel fut assassiné, en 1587, par *Antoine d'Ardres*, Seigneur & Baron de Crescignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémission au mois de Décembre 1591, enthérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593 ; & 2°. a *N... de Bazentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

XII. Christophe, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Freshes, Genermont Châteaufort, Cremery, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 lances de M. *de Piennes*, Che-

valier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 lances, suivant deux quittances au Trésorier des guerres pour le payement de sa solde, l'une du 27 Octobre 1571, & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Henri de France, frere du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Piennes*, (depuis Duc *de Hallwin*) en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le dernier Février 1607, testa le 3 Février 1617, partagea ses biens entre ses fils du troisieme lit, & mourut à Billencourt âgé de 80 ans. Il avoit épousé, 1°. le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe de Roncherolles*, Baron de Hugueville, & de *Susanne de Guisencourt*; 2°. *Charlotte de Bosbecq*, Dame d'Autreche, veuve d'*Antoine de Gonnelieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefons, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Bosbecq*, & de *Françoise de Fretel*, dont il eut huit enfans morts jeunes; & 3°. le 9 Juin 1596, *Susanne de Poix*, fille & héritiere de *Jean de Poix*, Seigneur de Sechelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller & Chambellan du Duc *d'Alençon*, & de *Jacqueline de Proisy la Bove*. Son pere substitua par son testament, en sa faveur & celle de ses enfans, son bien & son nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, son frere, Seigneur de Sechelles: c'est ce qu'on lit dans le *Tome VII des grands Officiers de la Couronne;* & le Journal de Henri III, *Tome II*, *p.* 232, marque qu'elle se convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. Christophe de Mazancourt eut du premier lit: — 1. Léonor de Mazancourt, Vicomte de Courval, né le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Chaunes*, tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592, contre *Georges de Milly;* — 2. Joachim, né en 1572, mort jeune; — 3. Christophe, né le 7 Mai 1578, mort jeune; — 4 & 5. Anne & Marie, aussi mortes jeunes; & du troisieme lit vinrent: — 6. Jacques, Seigneur de Courval, batisé à Billencourt, mort à Paris le 2 Mars 1615; — 7. David, qui suit; — 8. Charles-Christophe, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 9. Anne, née en 1604; — 10. Catherine, morte au berceau; — 11. & Madelene, femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgue, la Folie & Guignicourt.

VIII. David de Mazancourt, dit *de Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Fresnes, Genermont, Châteaufort, Crecy, Hallu, Fouchet & Cremery par le testament de son pere, né en Janvier 1607, qualifié *Conseiller du Roi en ses Conseils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, ensuite Capitaine d'une Compagnie légere Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cavalerie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épousé, le 1 Juillet, 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Renée de Boisyvon*, dont: — 1. Jean-Batiste de Poix, Seigneur de Mazancourt, Billencourt & d'Espayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de Charles-Christophe, son oncle, tué en Catalogne sans avoir été marié, laissant pour héritiere sa sœur aînée; — 2. Diane-Madelene, héritiere des biens de sa branche, mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Feuquieres*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & sept filles Religieuses, l'une desquelles nommée *Diane* fit ses preuves de noblesse pour être reçue Chanoinesse de l'Eglise de Sainte-Marie de Metz, devant *Bertrand* & *Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673; — 3. & Marie, femme de *N... de Tyais*, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. Charles-Christophe de Mazancourt, Vicomte de Courval & de Cresne, fils puîné de Christophe, & de *Susanne de Poix*, sa troisieme femme, né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confisqués, en récompense de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril

1646, fut Colonel d'Infanterie puis de Cavalerie, ensuite Maréchal-de-Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin suivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin; & fut gratifié de 1000 écus de pension. Il étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant signalé à la défense de la ville d'Uberlinguen. Il avoit épousé, le 24 Mars 1641, *Madelene-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor de Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gastey, Baron de Talmoy & de Saint-Julian, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, Grand-Bailli d'Aval en Comté, Sergent-Général de bataille pour le Roi d'Espagne, & de *Claude-Renée de Pontallier*. De ce mariage vinrent: — 1. Charles-Christophe, qui suit; — 2. Madelene, fille d'honneur de la Reine Marie-Thérese d'Autriche, mariée, à Saint-André-des-Arcs à Paris, le 13 Mars 1673, à *François d'Ambly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. *Voyez* Ambly au mot Maire, dans ce neuvieme volume; — 3. Charlotte-Françoise, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Ausson, dont des enfans; — 4. & Jeanne-Marie, mariée, 1°. à *Melchior de Voigne*, Baron du Beaupré, d'Auxerre; & 2°. à *Charles Hue*, Seigneur de Courson. Elle n'a point eu d'enfans de ses deux maris.

IX. Charles-Christophe de Poix de Mazancourt, Chevalier, Comte de Courval, Aide-de-Camp du Marquis *de Resnel*, son oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit épousé *Marie Franchie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte sans enfans, & inhumée à Saint-André des Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en présence de MM. *d'Ambly* & *des Ayvelles*, ses neveux.

### *Seconde Branche.*

VI. François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Châtelain au Bailliage de Valois, second fils d'Adrien, & de *Françoise de Lanvin*, servit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 lances des Ordonnances du Roi, sous la conduite du Duc *d'Albanie*, qui fut revue à Mors en Auvergne, le 8 Avril 1529; & il se trouve au nombre de la Compagnie de 80 lances de M. le Dauphin à Peronne, ès années 1549 & 1551. Il épousa, par contrat passé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Fossez*, fille de *Louis des Fossez*, Ecuyer, Seigneur de Sissy, & de *Jeanne de Chin*. Il transigea pour la dot de sa femme avec son beau-pere, devant les Notaires de Nesle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Mariage* & *Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefons, pour traiter du mariage de Jean de Mazancourt, son fils, & passa une quittance de 550 livres le 2 Juillet suivant, devant les mêmes Notaires, au profit de sondit fils. Lui & sa sœur, Jeanne étant en procès contre Charles, leur frere aîné, au sujet du partage passé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent subir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Chatelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui transigerent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de son mariage devant *Mouchy* & *Courteseys*, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Adrienne, femme de *Jean du Plessis*, Ecuyer, Seigneur de Terpigneux, Enseigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Fosseuse*; — 3. Françoise, femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy, & en partie de Monthenaut; — 4. & Charlotte, mariée, en 1570 ou 1572, à *Altofe Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois en Brie.

VII. Jean de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Châtelain, de Vivieres, d'Attichy en partie & de Russy en Valois, servit sous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *de Damville* à Pignerol; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de *Henri de Montmorency*, Seigneur de Damville, suivant le rôle de la montre

qui en fut faite à Castres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin suivant, il rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris pour ses droits de censive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Vivieres, relevans de la Châtellenie de Crespy. Etant Commissaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit passées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : son sceau qui se trouve à ces montres prouve qu'il portoit : *écartelé au 1 & 4, un chevron accompagné de 3 coquilles ; & au 2 & 3 trois fasces alaisées*, peut-être à cause de *Lanvin*, dont étoit sa grand-mere. Il fut aussi, selon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe en Languedoc près la ville de Castres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec sa mere, devant *Husson*, Tabellion de la Prévôté de Pierrefons, au sujet de la donation que feu son pere & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Plessis-Châtelain, le 9 Mai 1561. Il testa, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vasseur*, Curé de Chantilly, & avoit épousé, par contrat passé, le 14 Juin 1561, devant *Escorcherel* & *Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du consentement de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, Demoiselle *Marie de Poitiers*, fille de *Philippe de Poitiers*, Ecuyer, Seigneur de Mailly en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bievre*, dont : —— 1. HENRI, né au Château de Vivieres le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrein *Jean de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blerancourt, & pour marreines *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, & *Antoinette de la Marck*, épouse de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; —— 2. GEORGES, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589 ; — 3. ANTOINE, né le 4 Mars 1567, mort jeune ; — 4. HENRI, qui suit ; — 5. JEAN, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, son oncle maternel, Abbé de Saint-Samson ; – 6. PIERRE, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Coterêts, le 15 Juillet 1592 ; — 7. PHILIPPE, né le 26 Août 1575, mort jeune ; — 8. & CHARLES, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après.

VIII. HENRI DE MAZANCOURT, qualifié *Ecuyer*, puis *Chevalier*, Seigneur du Plessis, Vivieres, des grandes Armoises, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrein *Henri*, Duc *de Momorency*, Pair & Connétable de France ; transigea, le 16 Août 1594, avec ses pere & mere, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de son mariage par acte passé devant *Chavigny*, Notaire Royal à Villers-Coterêts. Son pere & lui firent un échange avec *Octavien Douy*, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon*, Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il assista, en 1603, au mariage de CHARLES, son frere, tige de la troisieme branche, étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Normand*, Notaire au lieu de Boucelle sous la Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, Demoiselle *Isabeau de Proisy*, fille de *François de Proisy*, Baron de la Bove, Seigneur de Proisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Bossut*. Il fit un accord avec ses enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Presles au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30300 livres, prix des terres des Armoises, d'Hocle & de Saint-Pierremont qu'il avoit vendues, & qui provenoient du chef de ladite Dame *de Proisy*, leur mere. Il assista, en 1644, au mariage de FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, son neveu. HENRI eut pour enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. SIMPHORIEN, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ses freres & sœurs en 1631. Il assista au mariage de HENRI, son neveu, Seigneur de Vivieres en 1643, & à celui de FRANÇOIS, Seigneur de Carrouge, son cousin-germain, en 1644. Il demeuroit à Vauxienne en Valois en 1653 ; — 3. HENRI, Ecuyer, Enseigne de la Compagnie du sieur *de Vidal*, tué au siége de Treves n'étant âgé que de 16 ans ; – 4. DIANE, partagée en

1631, mariée à *Hercule des Fossez*, Seigneur de Lisy; — 5. & Elisabeth, vivante en 1631.

IX. Jean de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Vivieres, partagea avec ses freres & sœurs la succession de leur mere, le 22 Novembre 1631, devant *de Parts*, Notaire royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, servant dans l'armée du Duc *d'Angoulême*. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1622, passé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Fismes, *Marie de Lisine*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auberval, de Bruy & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie, & Gouverneur de Fismes, & de *Susanne de Lisine*, dont: — 1. Henri, qui suit; — 2. Louis, Ecuyer, Seigneur de Bruy, Gendarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans; — 3. Marie, femme de *Charles de Cointel*, Ecuyer, Seigneur de Lespine, dont des enfans; — 4. & Charlotte, fille en 1690.

X. Henri de Mazancourt, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vivieres dans l'Election de Crespy, transigea avec ses freres & sœurs le 28 Avril 1653, sur la succession de leur pere, devant *Boucher* & *Petit*, Notaires à Soissons, suivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur transaction. Il fut maintenu dans sa noblesse avec Louis, son frere, sur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de Soissons, du 18 Juillet 1667, donna aveu & dénombrement de ses fiefs de Vivieres & de Longavenne, mouvans du Duché de Valois & du Château de Crespy, à un Commissaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soissons, le 28 Juin 1643, *Louise d'Auquoy*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrel & de Branges en partie, & de *Louise d'Harzillemont*; & 2°. par contrat du 29 Mars 1685, passé devant *Gosset*, Notaire à Soissons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam Miolle*, Lieutenant des Chasses du Gouvernement de Soissons, & de *Catherine-Noel de la Baune*. Sa veuve produisit ses armes à Crespy pour l'Armorial général, en 1698. Du premier lit vinrent: — 1. Henri-Christophe, âgé de 17 ans en 1667, mort Mousquetaire du Roi; — 2. Susanne, mariée, 1°. à *Jean-Louis du Glas*, Ecuyer; & 2°. à *Charles de Chestien*, Seigneur de Bonneuil en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc *d'Orléans*; & du second lit: — 3. Henri, qui suit; — 4. Joseph-Joachim, rapporté après la postérité de son aîné; — 5. Pierre, mort à six ans, vers Pâques, en 1698; — 6. & Marie, âgée de 11 ans en 1699.

XI. Henri de Mazancourt, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis & de Vivieres, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épousé, par contrat passé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soissons, *Jeanne-Elisabeth Chevalier*, fille de *Jean Chevalier*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage sont issus: — 1. Michel, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon; — 2. Gabriel-Auguste, qui suit; — 3. François-Joachim-Eléonor-Martin, Chevalier, Seigneur de Voisin, Camelin, &c. ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. Marie-Henriette-Elisabeth, Religieuse à la Maison Royale de Saint-Cyr; — 5. & Charlotte, Religieuse à la Présentation de Senlis.

XII. Gabriel-Auguste, Comte de Mazancourt, Seigneur du Plessis & de Vivieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épousé, par contrat du 13 Février 1759, passé devant *Bessonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Thérese Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuyer, Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, & de Demoiselle *Jeanne-Marguerite de Nesles*, dont sept enfans. Les cinq premiers morts en bas-âge, & les deux autres vivants, sçavoir; — Benoît-Jean-Louis-Edme-Gabriel, Comte de Mazancourt, né à Paris le 30 Juin 1771; — & Jeanne-de-Chantal-Elisabeth-Michelle, née à Paris le 10 Septembre 1773.

XI. JOSEPH - JOACHIM DE MAZANCOURT, Chevalier, Seigneur de Frenoy, Boissy, &c. batisé à Notre-Dame de Vivieres, le 31 Juillet 1690 (fils puîné de HENRI DE MAZANCOURT, II. du nom, & de *Catherine Miolle*, sa seconde femme,) Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Gesvres, Cavalerie, le 1 Janvier 1725, & Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, mort en Janvier 1773, avoit épousé Demoiselle *Marie Hardy du Mesnillet*, dont: — 1. FRANÇOIS-JOACHIM, qui suit; — 2. BATISTE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MAZANCOURT, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie; — 3. & MARIE-ANNE-ELISABETH.

XII. FRANÇOIS-JOACHIM, Marquis DE MAZANCOURT, Seigneur de Frenoy, de Boissy, &c. Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Esgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Esgrigny, Chevalier, Seigneur des Fossez, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont jusqu'à ce jour: — un fils, mort en bas-âge; — & AIMÉE-LÉONORE-TRANQUILLE DE MAZANCOURT-DE-FRENOY, née en Avril 1770.

*TROISIEME BRANCHE.*

VIII. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Vaumoise, Reully, Authiebert, Carrouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux, huitieme fils de JEAN DE MAZANCOURT, & de *Marie de Poitiers*, naquit au Château d'Attichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrein *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme servant de M. le Connétable, il épousa, par contrat du 22 Octobre 1603, passé devant *Nicolas du Couroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guerard en Brie, *Louise de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carrouge en Brie, près Coulomiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cause d'elle, comme héritiere de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Mareuil, son frere, aux Seigneur & Dame *de Villarceaux*, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guerard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, rapporté ci-après; — 3. & MARIE DE MAZANÇOURT, mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boisgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laissant des enfans.

IX. CHARLES DE MAZANCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoise, Reully & de Taillefontaine, fut présent au mariage de FRANÇOIS, son frere, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Muret*, & son confrere, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laissant: — CHARLES, qui suit; — & ELISABETH DE MAZANÇOURT, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Crespy en Valois.

X. CHARLES DE MAZANCOURT, III. du nom, Seigneur de Vaumoise & de Taillefontaine, Chevau-Léger de la Compagnie de M. *de Foucaut*, l'an 1667, épousa, par contrat passé devant *des Nots* & son confrere, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, batisé à Vaumoise le 29 Janvier 1615 (second fils de CHARLES, I. du nom, & de *Louise de Fleury*), Gentilhomme servant du Roi, & Lieutenant de la grande Louveterie de France, mourut au Château de Carrouge le 14 Mars 1659. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Robert Petit*, Notaire royal à Bonneuil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Vest*, fille de *Barnabé le Vest*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtrises de Paris, & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radegonde des Prez*. Elle se remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Chastteliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yevre-le-Châtel, le 20 Septembre 1691, & fut inhumée dans l'Eglise paroissiale dudit

lieu. Du premier lit elle eut : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651 ; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné ; — 4. & MARIE DE MAZANCOURT, mariée, le 8 Juillet 1688, à *Gui le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godonvilliers, Conseiller du Roi & son Procureur au siége d'Yevre-le-Châtel, dont : — *Marie-Françoise le Baillif*, née en 1691.

X. ROBERT DE MAZANCOURT, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, né le 2 Décembre 1645, & batisé à Bonneuil le 25 suivant, Lieutenant des Chasses, & au Gouvernement de Fontainebleau, épousa, par contrat passé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robusse* & *le Chanteur*, Notaires, *Françoise Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'*Orléans*, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne du Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687, & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Eglise d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans sa noblesse par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent : — 1. MARIE, morte après son batême ; — 2. ANNE-FRANÇOISE, vivante en 1699 ; — 3. VICTOIRE, morte à 4 ans ; — 4. autre MARIE, morte à 2 ans ; — 5. CLAUDE-ELISABETH, vivante en 1699 ; — 6 & 7. MARIE-ANNE, & une autre fille, mortes jeunes.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, né le 19 Août 1654, (troisieme fils de FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, &c. & de *Marie le Vest*,) Commissaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au siége de Veillane en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marseille en Provence, dans l'Eglise des Ecoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Massargues*, fille de *Jean de Massargues*, Ecuyer, & de *Madelene Laignau*, dont : — CHARLES-FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, né en la Citadelle de Marseille le 25 Août 1690 ; — & MARIE-ANNE, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MAZARINI : Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gênes, d'où les ayeux de PIERRE MAZARINI sortirent dans le XVI[e] siécle, pour aller s'établir en Sicile.

PIERRE MAZARINI, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Hortense Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoise de Bellon*, de Turin, dont :

1. JULES MAZARINI, né à Piscina, dans l'Abbruzze le 14 Juillet 1602. Il embrassa l'état ecclésiastique par les soins du Cardinal *Barberin*, qui le fit Référendaire de l'une & l'autre signature & Nonce Apostolique en Savoie. La possession de Casal dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape, & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal *de Richelieu*. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de LOUIS XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Ministre, depuis le mois de Mai 1643, jusqu'à sa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où son cœur fut porté aux Théatins de Paris, & son corps mis le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collége Mazarin, dit *des quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenses, qu'il avoit acquis, passerent pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortense Mancini*, sa niéce, & il institua héritier *Philippe-Julien Mancini*, son neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans les biens d'Italie & autres portés dans son testament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & ses successeurs prendroient le nom & les armes de MAZARINI avec celles de *Mancini*.

2. MICHEL MAZARINI, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, sacré Archevêque d'Aix à Rome au mois de Juillet 1645, créé

mé Cardinal, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Viceroi de Catalogne, où il succéda à Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1 Septembre 1648, âgé de 41 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve.

3. Laure-Marguerite Mazarini, morte à Rome le 9 Juin 1685, laissant de son mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles: — *Laure Martinozzi*, mariée, en 1655, à *Alphonse d'Est*, IV. du nom, Duc de Modene & de Reggio, morte à Rome le 18 Juillet 1687; — & *Anne-Marie Martinozzi*, alliée, le 22 Février 1654, à Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans, & inhumée dans le chœur de l'Eglise Saint-André-des-Arcs.

4. Et Jéronime Mazarini, mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont descendent les Ducs *de Nevers*, Pairs de France. Voyez Mancini.

Les armes de Mazarini, sont: *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en pal; & une fasce de gueules sur le tout, chargée de 3 étoiles d'or.*

MAZENOD: Famille établie en Provence.

Charles Mazenod, de la ville de Lyon, passa en Provence & s'établit à Marseille. Louis XIV lui accorda des Lettres de noblesse en 1653, enregistrées le 23 Mai de l'année suivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregistrées le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont: — Charles-Joseph, qui suit; — & deux filles, mariées dans les Maisons de *Thomas-la-Garde* & d'*Arene*.

Charles-Joseph de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 21 Mai 1678, *Marie de Grimaldi*, de laquelle il eut: — 1. Charles-Vincent, qui suit; — 2. N.... de Mazenod, mariée 1°. à *Philippe-Guillaume d'Escalis-de-Sabran*, Baron d'Ansouis; & 2°. à noble *Ignace de Lombar-Montauroux*, Ecuyer, Seigneur de Malignon; — 3. & N... de Mazenod, femme de *Gaspard d'Antoine-Venel*, Conseiller en la Cour des Comptes.

Charles-Vincent de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Calian, dont sont issus: — Charles-Alexandre, qui suit; — & N... de Mazenod, Chanoine de l'Eglise de Marseille, & Vicaire-Général du Diocèse.

Charles-Alexandre de Mazenod, Seigneur de Saint-Laurent, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a épousé, le 1 Juillet 1743, *Ursule-Félicité-Elisabeth de Laugier*, fille de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle sont nés quatre fils.

C'est ce que nous sçavons, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 125, sur cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à trois molettes d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.*

MAZIERE: Famille originaire de Pontoise, qui subsiste en deux branches, dont l'aînée s'est établie à Vienne en Dauphiné, au milieu du dernier siécle, suivant une transaction du 17 Octobre 1689.

Louis de Maziere, Ecuyer, Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourg de Pontoise, y mourut fort âgé, dans un tems de peste, en 1638. On voit, par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoise, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité. Ce Louis de Maziere eut de *Claude le Roy*, son épouse, pour enfans: — Jean, qui suit; — & Jérôme, rapporté après la postérité de son aîné.

Jean de Maziere, Ecuyer, fit une transaction, le 17 Octobre 1689, passée devant *Bruneau*, Notaire à Versailles, par laquelle il vendit & céda à Albert, son neveu, tous les biens qu'il avoit de Louis, son pere, situés à Pontoise & aux environs, moyennant la somme stipulée dans l'acte. Jean passa à Vienne en

Dauphiné, où il épousa *Armande le Maitre*, de laquelle vinrent, entr'autres : — ANTOINE, qui suit ; — & ANDRÉ DE MAZIERE, Chanoine, Archidiacre de l'Eglise de Vienne.

ANTOINE DE MAZIERE, Seigneur de Montseveroux, Pinet, Bouzancieux, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, épousa *Catherine Conflancin*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

JEAN-BATISTE DE MAZIERE, Ecuyer, Vice-Bailli de Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Présidial de Vienne, marié à *Catherine Boyat*, dont : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JACQUES, mort Officier de Cavalerie en 1744 ; — 3. & PIERRE DE MAZIERE, ancien Officier de Cavalerie, marié, à Huy, Ville des Pays-Bas, avec *N... d'Horion*, d'une Famille des plus distinguées.

ANTOINE-FRANÇOIS DE MAZIERE, Seigneur de Saint-Marcel, Montseveroux, &c. né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Présidial de Vienne, a épousé, par contrat passé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette de Guignard-de-Joux*, fille de *Pierre-Emmanuel de Guignard*, Baron de Joux, & de feu Dame *Angélique de Guignard-de-Saint-Priest*. De ce mariage il a deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur JÉRÔME DE MAZIERE, Ecuyer, second fils de LOUIS, & de *Claude le Roy*. Il fut Contrôleur de la Maison de la Reine mere, & Huissier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. ALBERT, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Narbonne, ensuite de celle de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ; — 3. & ALEXIS DE MAZIERE, Ecuyer, Sieur du Buast, Enseigne des Vaisseaux du Roi.

ALBERT DE MAZIERE, Ecuyer, Sieur du Buast, a été Huissier ordinaire de la Chambre du Roi, & aussi Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourgs de Pontoise. Sa postérité y subsiste.

Les armes : *d'argent, à un cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*. Mémoire envoyé.

MAZIS. *Voyez* DESMAZIS, *Tome V, p. 569 & suiv.* de ce Dictionnaire.

MAZOYER (LE), ressort de Nantes.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. *Salliou*. Dans cet Arrêt est compris VINCENT LE MAZOYER, Sieur de Vernon. Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules*.

MAZURIER DU REDAN : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Février 1667, & le 28 Décembre de la même année. Les armes : *d'azur, à trois trèfles d'or, 2 & 1*.

MAZUYER (LE) : Famille originaire de Picardie.

GILLES LE MAZUYER, un des descendans de cette Famille, Vicomte d'Ambrieres, premier Président du Parlement de Toulouse, se distingua sous le ministere du Cardinal *de Richelieu*, qui le chargea de plusieurs commissions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les personnes les plus distinguées de son tems, particuliérement avec *Saint-François de Sales*, Evêque de Genève. De son mariage avec *N... de Clary*, fille unique de *François de Clary*, premier Président du Parlement de Toulouse, il eut :

HENRI LE MAZUYER, Marquis de Montegut, d'abord Page de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ensuite Conseiller, & enfin Procureur-Général du Parlement de Toulouse. Il avoit épousé *N... Desplats*, fille de *Pierre Desplats-de-Granague*, Président du Parlement de Toulouse, dont :

MARIE-JOSEPH LE MAZUYER, dernier mâle de sa Famille, Marquis de Montegut, Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur-Général au Parlement de

Toulouse, où il est mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans. Il avoit été pourvu de la charge de Procureur-Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la survivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'esprit toutes les autres propres à son état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il remplit les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemple. Il eut plusieurs enfans de *N... de la Font*, son épouse, fille de *N... de la Font*, Seigneur de Caragoude; mais deux filles seulement ont été mariées : l'une au Marquis *d'Ossun*, & l'autre au Marquis *de Thezan*. Ainsi s'est éteinte la Famille de LE MAZUYER, dit le Mercure de France du mois de Décembre 1749, *p.* 209.

*Addition à l'article* GERENTE, *page 180 & suiv. du Tome VII.*

JARENTE, JARENTO ou GERENTE : Maison, l'une des plus anciennes de Provence, dont on trouve la Généalogie dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province, *Tome I, p.* 473 *& suiv.* imprimée à Avignon en 1757; dans l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p.* 142, imprimée à Paris en 1743, & dans l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, p.* 153. Le P. *Menestrier*, dans son Livre du Blason, *fol.* 229; l'Armorial de France par MM. *d'Hozier*; le P. *Faucon*, dans son Histoire du Comtat Venaissin, *Tome I, fol.* 103; *Galliot*, dans son Indice Armorial; le *Gallia Christiana* & autres, font mention de cette ancienne Noblesse.

Comme dans la branche de *Senas*, l'aînée de cette Maison, l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence (d'après lequel nous en avons donné la Généalogie, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 180 *& suiv.*), n'a pas rapporté les derniers degrés, & a omis jusqu'au chef actuel de cette branche aînée, en voici la filiation, d'après un *Mémoire* dressé sur titres, que nous a fait passer M. le Marquis DE JARENTE-SENAS-D'ORGEVAL, chef du nom & armes de cette Maison.

I. Elle remonte, dit ce Mémoire, à IMBERT DE CHATILLON-*sur-Marne*, Gouverneur de Damas, Commandant, en 1037, les troupes de Champagne, qui changea son nom en celui de JARENTE, & prit pour armes : *d'or, au sautoir de gueules*, que ses descendans ont conservées. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. LANTELME, qui suit; — 2. PIERRE DE JARENTE-MONTCLAR; — 3. N... DE JARENTE-MONTCLAR; — 4. & N... DE JARENTE, Abbé de Saint-Benigne de Dijon, mort en 1105, où l'on voit son épitaphe en ces termes : *Dormit* JARENTO, *venerandus in hoc monumento, qui ibi tam digné servivit sanctæ Benignæ. — Migravit anno* 1105.

II. LANTELME DE JARENTE ou GERENTE, Baron de Montclar, prêta hommage à *Raimond Bérenger*, Comte de Provence en 1196, & laissa pour enfans : — RAIMOND, qui suit; — & N... DE JARENTE, Evêque de Die en 1193. Ce Prélat, assisté de l'Empereur HENRI II, qui étoit alors en Dauphiné, eut guerre avec le Dauphin de Viennois; mais ce Prince dans la suite les mit d'accord.

III. RAIMOND DE JARENTE, Baron de Montclar, Président en la Chambre du Roi, eut de *Catherine*, Princesse *des Baux*, son épouse :

IV. LANTELME DE JARENTE, II. du nom, Baron de Montclar, qui assista aux Etats en 1352, & fut envoyé Ambassadeur à Naples vers le Roi LOUIS & la Reine JEANNE, Comte & Comtesse de Provence, pour les supplier de ne jamais aliéner leurs Etats de Provence. Il se retira ensuite à Aix. C'est à ce LANTELME, II. du nom, que commence la Généalogie de cette Maison dans l'His-

toire de la Noblesse du Comté Venaissin, par l'Abbé *Pithon-Curt*, ainsi que dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence. La raison en est simple ; les Auteurs qui ont écrit sur ce sujet, n'ont jamais consulté les chefs de la Maison de Jarente. Lantelme, II. du nom, eut de son mariage avec *Jeanne d'Allamanon*: — 1. Guigonet, qui suit ; — 2 & 3. Jean-Marie & Jacques, tous deux reçus Chevaliers de Rhodes. Les Auteurs ci-dessus cités lui donnent pour quatrieme fils —— Thomas de Jarente, élu Evêque de Grasse le 3 Juillet 1382, & mort en 1390.

V. Guigonet de Jarente, surnommé *le Grand*, Baron de Montclar, occupa de grands emplois, commanda l'Armée contre le rebelle *Raimond de Beauffort de Turenne*, fut Capitaine de 2000 hommes de pied à la guerre de Naples, & mourut le 20 Janvier 1401. Il avoit choisi sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de la Madelene d'Aix qu'il avoit fait bâtir, suivant une inscription gravée avec ses armes au pied du maître Autel de cette Eglise. Il avoit épousé *Allemande de Fabriciis*, dont il eut :

VI. Balthasard de Jarente, I. du nom, Baron de Montclar, Seigneur de Gemenos, Salonet, Lorios & de Senas, au Diocèse d'Avignon, par acquisition qu'il en fit de *Louis d'Arcussia*, Seigneur de Turriès, devant *Rodetti*, Notaire à Marseille, le 25 Mars 1438, fut Maître-d'Hôtel & Gouverneur de Jean, Duc de Calabre, fils du Roi René, qui l'envoya son Ambassadeur à Gênes en 1438. Il eut de son mariage avec *Delphine de Pontevès*, fille de *Bérenger*: — 1. Guigonet, qui suit ; — 2. Elzéar de Jarente, Seigneur de Montclar, marié à *Laurette de Castellane*, auteur d'une branche éteinte ; — 3. & N... de Jarente ; Chevalier de Rhodes, que nous croyons être le même que François, dont M. l'Abbé *Pithon-Curt* dit, dans son Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, ignorer la destinée.

VII. Guigonet de Jarente, II. du nom, Seigneur de Senas, &c. dont il rendit hommage ainsi que de ses autres Terres, le 4 Janvier 1445, au Roi René, fut son Chambellan en 1479, & son Conseiller d'Etat. Il eut d'*Alloyonne de Guiramand*, ( nommée *Eléonore*, par les Auteurs ci-dessus cités ) son épouse, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline d'Isnard*: — 1. Thomas, qui suit ; — 2. Jean de Jarente, Chancelier du Roi René & de Charles d'Anjou en 1479 & 1480. Il fut envoyé Ambassadeur à Paris & à Rome, & mourut sans enfans ; — 3. Balthasard, marié le 20 Mai 1480, à *Michelle de Cabassolle*, Dame de Saint-Vallier, auteur de la branche de Jarente, Seigneurs de Cabannes, dont descend le Marquis de Jarente, frere aîné de l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur des Ordres du Roi ; — 4. & Fouquet de Jarente, Ecuyer du Roi Louis II, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1481, marié, le 19 Décembre 1457, à *Douce d'Astrio*. Il est auteur de la branche de *Venelles* à Marseille, qui est réunie avec celle de Jarente-Cabannes.

VIII. Thomas de Jarente, Baron de Senas, premier Maître-d'Hôtel du Roi René, Gouverneur de Jean d'Anjou, par Patentes du 8 Mars 1470, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par Louis XI, le 19 Janvier 1486, épousa *Louise de Glandevès*, fille d'*Hélion*, Seigneur de Faucon, Chevalier de l'Ordre du Croissant, institué par le Roi René, surnommé *le Chevalier sans reproche*, & de *Marguerite de Villemur*. Il testa le 6 Janvier 1504, en faveur de ses enfans, sçavoir : — 1. François, qui suit ; — 2. Claude-Gaspard de Jarente, Conseiller & Doyen du Parlement de Provence, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont il n'eut que des filles ; — 3. & Balthasard de Jarente, Archevêque & Prince d'Embrun, premier Président de la Chambre des Comptes de Provence, envoyé Ambassadeur extraordinaire à Rome, par le Roi François I, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Décembre 1528, & par le même Prince à Constantinople. Ce fut après ces deux Ambassades qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il testa le 16 Décembre 1553, & fit un codicille le 24 Juin 1555.

IX. François de Jarente, Baron de Senas, de Brue, Varages, Tholtonet, &c. premier Président de la Chambre des Comptes de Provence, Maître des

Requêtes en 1512 & 1543, épousa, en 1522, *Marie de Castellane*, fille de *Louis*, Seigneur d'Esparron & de Saint-Julien, & de *Louise Prohane*, d'une Maison illustre, originaire de Carignan en Piémont, & établie dans la ville de Digne en Provence, dont, pour fils unique :

X. BALTHASARD DE JARENTE, II. du nom, Baron de Senas, de Varages, Brue, Saint-Jean de la Salle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Lyonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il fut chef du parti protestant en Provence, & tué au combat de Saint-Martin d'Ardeche (M. l'Abbé *Pithon-Curt*, dit de Saint-Marcel). Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Septembre 1546, devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin, *Isabelle* ou *Isabeau d'Agoult*, fille de *Balthasard*, Baron d'Ollieres, & de *Sibille de Pontevès*, dont : — 1. BALTHASARD, qui suit ; — 2. THÉOPHILE, marié à *Françoise de Vintimille-du-Luc*, mort sans postérité ; — 3. FRANÇOIS, tué au siége de Menerbe au Comté Venaissin, en Juin 1574. L'Abbé *Pithon-Curt* lui donne pour femme une *Aimare d'Albertas*, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. & CHARLES, marié à une Demoiselle de la Maison d'*Agoult*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée dans la Famille d'*Escalis*, du nom de *Sabran*. Il fut tué dans un combat particulier.

XI. BALTHASARD DE JARENTE, III. du nom, obtint en sa faveur l'érection de sa Terre de *Senas*, en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1648. Il avoit épousé, 1°. le 20 Mai 1613, *Anne de Sade*, fille de *Michel*, Baron de Lagoi, & d'*Honorée Boche-de-Vers* ; & 2°. *Justine du Puy-Montbrun*, veuve de *Gaspard Armand*, Baron de Lus, & fille de *Charles du Puy*, Baron de Montbrun, & de *Lucréce de la Tour*. Du premier lit il eut : — MADELENE DE JARENTE, mariée à *Jacques d'Astouaud*, Baron de Marcel ; & du second : — CHARLES, qui suit.

XII. CHARLES DE JARENTE, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Auriac, Saint-Esteve, Baurieres, &c. Commandant en chef de la Noblesse de l'Isle de France en 1674, fait Brigadier des Armées du Roi, épousa, 1°. *Marie l'Huillier*, Dame d'Orgeval & de la Malmaison, fille & héritiere de *Geoffroi*, Maître des Requêtes, auparavant Intendant en Provence. Cette *Marie l'Huillier* fit son héritier CHARLES DE JARENTE, quoiqu'elle n'eut point d'enfans de lui. Il épousa, 2°. *Marie Aubry de Vatan* (a) ; & 3°. *Marguerite de Montaigu*, fille de *Louis*, Seigneur de la Palun au Comté Venaissin, & de *Marguerite de Vincens de Causance*. Du second lit vinrent : — GEOFFROI-ALEXANDRE, qui suit ; — deux autres garçons, l'un mort à l'armée, & l'autre en bas-âge ; & plusieurs filles ; & du troisieme lit : — JOSEPH DE JARENTE, allié avec *Marie-Elisabeth le Blanc*, dont deux filles : — N... DE JARENTE, mariée à *N... de la Croix*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Catholique, & son Viceroi en Catalogne ; — & N... DE JARENTE, mariée, en 1771, à *N... Jaumaron de Moncharelle*, Lieutenant-Colonel de Dragons.

XIII. GEOFFROI-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, tenu sur les fonts de batême par le Pape ALEXANDRE VII, & la Princesse *des Ursins*, eut à l'âge de 4 ans l'Abbaye d'Aumale, & épousa *Marie-Elisabeth de Lallier de la Tour-du-Pin*, niéce du Maréchal *d'Estrades*. De ce Mariage sont nés : — BALTHASARD-ALEXANDRE, qui suit ; — & MARIE-ELISABETH, femme du sieur *Maret*, Seigneur de Carnetin.

XIV. BALTHASARD-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans les Régiments de Saint-Germain,

---

(a) La sœur cadette de *Marie Aubry de Vatan*, seconde femme de CHARLES DE JARENTE, épousa le Duc *de Noirmoutier de la Trémoille*. Ils eurent pour enfans : — 1. Le Duc *de Noirmoutier* ; — 2. Le Cardinal *de la Trémoille* ; — 3. La Princesse *de Lenty* ; — 4. la Princesse *des Ursins*. Par conséquent la bisayeule du Duc *de la Trémoille*, & la bisayeule de HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, étoient sœurs.

de Poyanne & de Froulay, mort le 26 Janvier 1768, a eu de son mariage avec *Elisabeth Rambaud-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné, — 1. HENRI-BALTHASARD-ARMAND, qui suit; — 2. LOUIS DE JARENTE, Abbé Commendataire du Lieu-Dieu-en-Jard, Prieur du Val des Ecoliers de la Couture Sainte-Catherine à Paris, de Royal-Pré & de Saint-Remi la Varenne, nommé Agent du Clergé pour 1775; — & cinq filles. La premiere mariée à *Laurent Grimod de la Reyniere*. La seconde à *N... Mahiel d'Esfauville*, Président aux Enquêtes du Parlement de Normandie; la troisieme, mariée au Baron *de Saineville*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi; la quatrieme, au Comte *de Bausset*; & la cinquieme, à *N... de Nicolaï*.

XV. HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, né le 14 Juillet 1740, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-haute, Seigneur d'Orgeval, Capitaine de Cavalerie, s'est marié, en Décembre 1770, avec *Sophie-Claire-Antoinette de Caraman*, derniere du nom, dont il n'a eu, jusqu'à présent 1774, que CÉSAR-LOUIS DE JARENTE, mort à Die en Dauphiné en 1772.

Les armes, comme on l'a dit au commencement de cet article, *d'or, au sautoir de gueules*. Supports *deux lions*. Devise SUBTILITÉS DES JARENTES. Cri de guerre, JUSTE DESIR.

Pour les autres branches de cette Maison, voyez ce que nous avons dit *Tome VII, p. 180 & suiv.*

*Addition à la p. 222 du Tome VIII, après* JEHANNOT DE BERTILLAC.

JERNINGHAM : Maison existante en Angleterre de tems immémorial, & qui possede des biens considérables dans le Comté de Norfolck. Il y a eu un Ambassadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier Baronnet d'Angleterre, se trouve, par une suite repétée d'alliances avec la Maison *de Howard*, héritier de la Pairie de *Stafford*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a épousé *Françoise Dillon*, fille aînée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier de Malte, (frere cadet du précédent) est Colonel au service de France.

Les armes : *d'argent, à trois fermeaux, 2 & 1, au chef de gueules chargé d'une croix d'argent.* Pour cimier, *un faucon les ailes étendues.* Notice envoyée.

*Addition à la page 465 du Tome VIII, après* LANQUES.

* LANSEGUE : Terre noble à une lieue & demie de Toulouse, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit *de Carbonieres*, compris autrefois dans la fameuse Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-*le-Bel*, au Sieur *de Voisins*, en échange des Terres qu'il possédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut possédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle passa ensuite dans la Maison de *Lauret*, qui a produit des premiers Présidens au Parlement de Toulouse, & elle appartient actuellement à MM. *de Bardi*, dont le pere est Président à Mortier du même Parlement. Ils descendent d'une Maison souveraine d'Italie, ainsi que nous l'apprend l'Auteur de la Toscane Françoise.

Dans des tems de trouble, les BARDI perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils essuyerent les porterent à s'expatrier. Ils étoient trois freres : l'aîné d'entr'eux, duquel descendent les BARDI qui sont en France, vint s'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDI, Viguier d'Angles en 1417.

Le sixieme ayeul de M. le Marquis DE LANSEGUE étoit Capitaine de Dragons,

& possédoit dans les Cévennes la Terre de Monsegond & plusieurs Fiefs, que, s'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. de Bardi pere de — M. de Bardi, Président - Trésorier général de France, lequel eut de son mariage avec Demoiselle *de Magnol*, une fille, morte en bas-âge ; — & Messire de Bardi, d'abord Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouse, aujourd'hui Président à Mortier du même Parlement. Il a épousé, en 1743, Demoiselle *Catherine-Cécile de Campistron*, fille de feu Messire *Jean-Gualbert de Campistron*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques de Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c. cher à la République des Lettres par les différens ouvrages qu'il nous a laissés, & de Demoiselle *de Maniban*, mariée depuis en secondes noces à M. le Comte *de Clermont-Rochechouart*. Cette *Catherine-Cécile de Campistron* comptoit, parmi ses plus proches parens, les *du Faur-Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit niéce de feu Messire *de Maniban*, premier Président du Parlement de Toulouse, & de feu Messire *de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. Du mariage de M. de Bardi est né

Messire Jean-Jacques-Catherin-Gaston de Bardi, Marquis de Lansegue, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 6 Juillet 1766. Il a été marié le 15 Septembre 1769, à Mademoiselle *de Fizes* (riche héritiere), par M. *de Durfort*, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Besançon.

Il y a eu d'une branche de la Maison de Bardi, encore existante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les Bardi portent pour armes : *d'azur, au chêne d'argent, accosté de deux cerfs d'or issans contre ledit chêne; au chef d'or, surchargé de trois marrons de sinople.* Supports, *deux lions.*

Nous aurons encore occasion de parler, dans le Volume des Additions, de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous attendons un *Mémoire.*

### *Addition au Tome V, page 87, avant* Conches, *en Normandie.*

**LE COMTE** : Noblesse, d'*ancienne extraction*, de la Province de Poitou, qui remonte par filiation, dressée sur les titres originaux, à

I. François le Comte, Ecuyer, Seigneur de Beauvert. Il eut de *Jacquette Guerin*, son épouse, entr'autres enfans :

II. Charles le Comte, Chevalier, Seigneur de la Grange, que son pere institua son principal héritier, & maria, par contrat du 14 Février 1486, passé pardevant *Lauvergnat* & *de la Ville*, Tabellions, avec Demoiselle *Jeanne Chevalier*, fille de *Pierre Chevalier*, Ecuyer, & de Demoiselle *Claude Dupuy*. Il en eut : — Jacques, qui suit ; — & Pierre, auteur des Seigneurs de la Foucaudiere, rapportés ci-après.

III. Jacques le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Grange, partagea, par acte passé devant *Vrignon* & *Nourry*, Tabellions, la succession de ses pere & mere, avec Pierre le Comte, Ecuyer, sieur de la Foucaudiere, son frere puîné, le 4 Mai 1534 ; passa un contrat de vente le 6 Mai 1546, au sieur *de Boilesvé*, & avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1538, en présence de son frere cadet, *Jeanne Troubat*, fille de feu *Jacques Troubat*, Ecuyer, Seigneur du Fayant. Par leur testament de 1548, ils se firent une donation mutuelle au survivant des deux, sous quelques réserves, en faveur de Clément le Comte, qui suit, leur fils unique ; & en cas que celui-ci vint à mourir, ils donnerent tout au fils aîné & principal héritier de Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, frere puîné du testateur.

IV. Clément le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Grange, rendit aveu au Comte *de la Forest*, le 16 Août 1559, en rendit un autre au même Seigneur *de la Forest*, le 30 Mars 1600 ; eut une commission de Capitaine le 27 Septembre 1578 ; obtint des certificats de service, datés des 23 Février 1589, 12 Avril 1591, 5 Février 1598, des Seigneurs *de Saint-Gelais* & *de Malicorne*, Gouverneurs & Lieutenans généraux pour le Roi en Poitou. Il avoit épousé, par contrat du 7 Août 1583, Demoiselle *Geneviéve Angely*, laquelle testa le 1

Mars 1588, en faveur de son mari. Elle étoit fille de *François Angely*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de Demoiselle *Marthe Echallé*. De ce mariage naquit :

V. René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Sachetiere & du Rivault, qui rendit foi & hommage, le 26 Août 1645, au Maréchal *de la Meilleraye*. Il servit au ban & à l'arriere-ban, suivant les certificats qu'il obtint de MM. *de la Rochefoucaud* & *de Parabere*, les 28 Juillet 1635, 8 Octobre même année, & 29 Août 1636. M. *Amelot*, Intendant de justice en Poitou, le renvoya comme *noble*, sur la représentation de ses titres, par Jugement rendu le 6 Novembre 1624. Il obtint encore en sa faveur, comme *noble*, le 23 Avril 1637, un Arrêt de la Chambre souveraine des francs-fiefs, & le 24 Septembre 1639, un Arrêt contradictoire de la Cour des Aides, par lequel il fut déclaré *noble* & *issu de noble race*. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1623, *Jeanne de Montalembert*, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Maison-neuve, & de Demoiselle *Jacquette du Courat*, dont : — Pierre, qui suit ; — & Marguerite, mariée à *Pierre de Bonnetie*, Ecuyer, Seigneur de Bonnetie, morte sans postérité.

VI. Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, obtint, le 25 Janvier 1669, un Arrêt du Conseil, qui le maintint & le garda en la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, conjointement avec René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, son parent de la branche cadette, descendant de Pierre le Comte, Ecuyer, Sieur de la Foucaudiere, dont il sera parlé ci-après. Le 1 Janvier 1681, il partagea avec *Pierre de Bonnetie*, mari de sa sœur Marguerite le Comte. Suivant des certificats du Duc *de la Vieuville*, des 7 & dernier Juillet 1674, il avoit servi à l'arriere-ban. De son mariage, contracté le 3 Février 1671, avec *Catherine Dreux*, fille de Messire *François Dreux*, Ecuyer, Seigneur Desmurs, & de Demoiselle *Catherine Irland*, il eut : — Jean-Pierre, qui suit ; — & Pierre-Alexandre, dont la postérité sera rapportée après son aîné.

VII. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, partagea la succession des biens de ses pere & mere le 19 Mai 1712, avec Pierre-Alexandre, son frere cadet. Il obtint le 18 Juillet 1715, une Sentence de *Charles-Bonaventure Quentin*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Intendant de Poitiers, & Commissaire pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, qui le maintint avec son frere dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*. Il épousa, 1°. par contrat du 17 Septembre 1694, Demoiselle *Marie Charlet*, qui le fit donataire de ses biens, & mourut sans enfans ; & 2°. le 6 Octobre 1731, *Marie-Anne-Geneviève Legier*, fille de *Claude Legier*, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, & de *Marie-Anne Richeteau*. Du second lit vinrent : — 1. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Tournaisis, Infanterie, mort sans alliance ; — 2. François-Claude, qui suit ; — 3. Hilaire, Ecuyer, Seigneur de Villenon, marié, par contrat du 27 Septembre 1767, à Simonne - Adrienne le Comte, sa cousine-germaine, fille de Pierre-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Marie-Louise Constant* ; — 4. Jean-Batiste, Capitaine au Régiment de Tournaisis, non marié en 1775 ; — 5. & Marie-Anne-Geneviéve, mariée à *Jean du Chesne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger.

VIII. François-Claude le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, Capitaine au Régiment de Tournaisis, héritier de Jean-Pierre, son pere, & de Jean-Pierre le Comte, son frere, partagea, par acte sous seing privé du 13 Septembre 1767, leur succession, avec Hilaire, Jean-Batiste & Marie-Anne-Geneviéve le Comte, ses freres & sœur. Il avoit fait un autre partage, le 19 Mai 1766, tant pour lui que pour ses freres & sœur, avec Pierre-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Couture, son oncle, & plusieurs autres co-héritiers, de la succession de *Marthe Echallé*, vivante épouse de *François Angely*, Ecuyer, son trisayeul maternel. Il est mort le 3 Novembre 1774, & avoit épousé, le 4 Février 1765, *Marie-Rosalie Forien*, fille d'*Elie Forien*, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Emard, & de Dame *Marie Desprez*, dont : — 1. Victor-Auguste, né le 4 Avril 1768 ; — 2. Simon-Pierre-Augustin, né le 29 Octobre 1770 ; — 3. Tite-François, né le 22 Janvier 1772 ; — 4. & Marie-Radegonde-Rosalie le Comte, née le 26 Octobre 1773.

Seigneurs

*Seigneurs de la Couture.*

VII. Pierre-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Couture, second fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur du Rivault, & de Dame *Catherine Dreux*, partagea la succession de ses pere & mere avec Jean-Pierre, son frere aîné, le 19 Mai 1712, & pareillement, le 19 Mai 1766, celle de *Marthe Echallé*, leur trisayeule maternelle. Il avoit été maintenu dans sa noblesse avec son frere aîné, le 18 Juillet 1715, & avoit épousé, le 10 Avril 1714, *Marie-Louise Constant*, fille d'*Etienne Constant*, Ecuyer, Seigneur de la Ganterie, & de *Marie Pidoux*, dont: — 1. Pierre-François-Alexandre, qui suit; — 2. Jean, Officier au Régiment de Périgord, Infanterie, tué d'un coup de feu à la bataille de Plaisance, le 16 Juin 1746, suivant un certificat du Colonel & d'autres Officiers du Régiment, du 10 Juillet 1774; — 3. Marie-Louise, mariée à *François Taveau*, Ecuyer, Seigneur de Morthemer; — 4. Marie-Catherine, mariée à *Jacques le François*, Ecuyer, Seigneur de Mourtis; — 5. & Simonne-Radegonde, mariée à Hilaire le Comte, Ecuyer, Seigneur de Villenon, son cousin, dont nous avons parlé ci-devant.

VIII. Pierre-François-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de Teil, servit, suivant un certificat du 8 Mai 1747, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & partagea, le 19 Décembre 1767, par acte sous seing-privé, avec son frere & ses sœurs, la succession de ses pere & mere. Il a épousé, le 20 Juin 1756, Demoiselle *Marie de Ponthieu*, fille de *Jacques de Ponthieu*, Ecuyer, Seigneur du Freineau, & d'*Antoinette de Vincent*. De ce mariage sont issus: — 1. Jacques-François-Alexandre, né le 21 Septembre 1759; — 2. Charles-Joseph-Pierre-César, né le 13 Juillet 1763; — 3. Marie-Louise-Catherine, née le 10 Mai 1757; — 4. & Marie-Louise, née le 20 Avril 1758.

*Seigneurs de la Foucaudiere, Neuville, &c.*

III. Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, second fils de Charles, & de *Jeanne Chevalier*, épousa, par contrat du 2 Mai 1547, Demoiselle *Abre David*, & en eut:

IV. Jean le Comte, Ecuyer, Seigneur de Neuville, mariée à *Elisabeth de Malvault*, de laquelle vint:

V. René le Comte, Ecuyer, Seigneur du Treuil, qui épousa Demoiselle *Françoise Prevost*, dont:

VI. René le Comte, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, maintenu dans sa noblesse avec Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, son cousin, par Arrêt du Conseil du 25 Janvier 1669. Il épousa *Marie de Vassac*, & n'en eut qu'une fille, qui porta les biens de sa branche à son mari, *N... Regnault*, Ecuyer, Seigneur de la Couriere.

Cette Famille porte pour armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, cantonné de quatre étoiles d'argent, le timbre d'or.* Cimier, *un lion naissant d'or, armé & lampassé de même.* Supports, *deux lions d'argent, armés & lampassés de gueules.*

*Addition à la page 2 de ce Tome IX, après* Liberchies.

LIBERGE: Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, maintenue par Arrêt du Conseil, rendu le 10 Novembre 1666, en faveur de Jacques Liberge, Capitaine au Régiment de Folleville, Major de Vitry-le-François. Sans parler des indices sur l'ancienneté de cette Famille que fournit un *Registre fort ancien*, cité dans cet Arrêt, sa filiation établie par titres suivis, rapportés dans le même Arrêt, remonte à Robert Liberge, Ecuyer, fils de Nicolas Liberge, Ecuyer, mort en 1497.

De ce Robert & de *Binelle Costart-de-Saint-Leger*, sa femme, sortirent deux

fils : — JEAN & GUILLAUME LIBERGE, qui donnerent naissance à deux branches différentes de cette Famille.

La branche aînée, issue de JEAN, a possédé, pendant plusieurs générations, le fief du Moulin-Noël, qui s'étend dans la ville de Bernay.

La branche cadette, issue de GUILLAUME, acquit, vers le milieu du dernier siécle, la Terre & Seigneurie de Granchain, dans la Paroisse du même nom, au Diocèse d'Evreux. *Notice* dressée sur les titres originaux communiqués.

Les armes : *deux lions d'or en champ d'azur, & deux demi-aigles en champ de gueules.*

*Addition à la page 121 de ce Volume, avant* LOPRIAC.

LOPPIN : Famille noble & ancienne, originaire de la ville de Beaune en Bourgogne, où elle a donné des Maires & des Lieutenans Civils du Bailliage, ensuite deux Conseillers au Parlement de Paris, dans JEAN LOPPIN, reçu le 3 Juin 1545, & dans GEOFFROI LOPPIN, reçu le 3 Juin 1563. Voyez le Livre des Présidens à Mortier & des Conseillers au Parlement de Paris par *Blanchard*, imprimé en 1647, & l'Edit de confirmation des Officiers du même Parlement, du 22 Avril 1594.

Cette Famille a aussi donné plusieurs Maîtres de la Chambre des Comptes de Bourgogne. GUILLAUME LOPPIN y fut reçu le 19 Juillet 1585. Il avoit épousé *Judith Joly*, fille de *Barthelemi Joly*, Greffier en chef du Parlement, auteur de la branche de MM. *Joly de Fleury*, établis à Paris. De ce mariage vint :

ANTOINE LOPPIN, qui fut reçu dans la même charge de Maître des Comptes de Bourgogne, en vertu des Lettres de provisions du 22 Juin 1624. Il eut de *Françoise Ferrand*, son épouse, fille de *Salomon Ferrand*, aussi Maître des Comptes, & de *Benigne Gagne*,

PIERRE LOPPIN, Seigneur de Marcelois, reçu Maître des Comptes par Lettres de provisions, du 28 Août 1654. Il eut de *Marie-Anne de Chauveau*, son épouse,

GUILLAUME LOPPIN, qui succéda à son pere dans sa charge de Maître des Comptes, par Lettres de provisions du 11 Janvier 1674. De son mariage avec *Nicole Fevret*, fille d'*Antoine Fevret*, Seigneur de Saint-Memin, & petite-fille de *Charles Fevret*, auteur du Traité de l'Abus, il eut :

JEAN-CLAUDE LOPPIN DE GEMEAUX, qui, après avoir été pourvu de la charge de Secrétaire des Commandemens de S. A. R. MADAME, obtint des provisions de Conseiller au Parlement, & fut reçu le 20 Juin 1705. Il avoit épousé 1°. *Jeanne-Germaine Chartraire*, fille de *François Chartraire*, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. LE PRINCE ; & 2°. *Madelene Begon*, fille de *Michel Begon*, Seigneur de Montfermeil & de la Source. Il a eu du premier lit : — 1. GERMAIN-ANNE, qui suit ; & du second lit : — 2. CHARLES-CATHERINE, rapporté après son frere aîné ; — 3. & JEAN-ETIENNE LOPPIN DE NEUFMAISON, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745.

GERMAIN-ANNE LOPPIN-DE-MONTMORT, Marquis de la Boulaye, d'abord reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne le 26 Novembre 1731, ensuite Président à Mortier le 7 Mars 1752, a épousé *Claudine-Bernarde Espiard*, fille de *Claude Espiard-de-la Cour*, Conseiller au même Parlement, dont deux fils & une fille.

CHARLES-CATHERINE LOPPIN-DE-GEMEAUX, fils de JEAN-CLAUDE, & de *Madelene Begon*, sa seconde femme, reçu Avocat-Général du Parlement de Bourgogne, le 5 Juin 1736, a épousé *Marie-Françoise de Moulins-Rochefort*, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or ancrée.* Supports, *deux louves ravissantes & affrontées de sable*, ce qui a occasionné la méprise de *Palliot*, qui, dans son *Indice Armorial*, a mis les supports pour les armes. *Mémoire envoyé.*

*Addition à la page 310 de ce Volume, après* MAILLARD, *en Norm.*

* MAILLARDIERE (LA): Terre & Seigneurie au Cotentin, relevant du Roi, possédée par le Vicomte de ce nom, dont nous allons donner la Généalogie, que nous avons annoncée au mot FEBVRE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

LE FEBVRE DE-LA-MAILLARDIERE est une Famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui soit en France, issue des premiers Seigneurs *d'Eculeville* en Normandie, où elle est établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette Famille, un de ses auteurs, croisé sous le regne de SAINT-LOUIS, pour avoir forcé les portes, & décidé de la prise d'une Ville assiégée, prit des armes analogues au nom, que ses descendans ont continué de porter. Elles sont: *d'azur, à trois maillets d'or emmanchés & pommetés d'argent.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.* Cimier, *un homme issant, chevelé de sable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main.* Devise: CEDATUR FERIENS.

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conservés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothéque du Roi, la Chambre des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, plusieurs Chartriers, l'Histoire de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*, le *Gallia Christiana*, le *Neustria Pia*, &c. les uns & les autres à nous communiqués, voici ceux du nom de LE FEBVRE, dont la filiation n'est pas assez prouvée.

GUILLAUME LE FEBVRE signa une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalêtriers de Rouen, avec *Geoffroi de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont*, & autres Seigneurs. L'Histoire de Rouen, par *Farin, Tome I, p.* 32, en fait mention.

PIERRE & GAUTIER LE FEBVRE sont cités avec les *Goyon, Vignerot, Toustain, Cotentin* & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'Outre-mer de l'Amiral de France, *Jean de Harcourt*, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

ROBERT LE FEBVRE, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en basse Normandie, en 1305. Le *Neustria Pia, p.* 915, en rapporte la Charte, datée de son Manoir, dans la Paroisse de Thorigny, nommé *Fabriez*, lequel y est dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroisse, appartenant audit Fondateur.

JEAN LE FEBVRE, Evêque de Chartres en 1347, est aussi dit frere de GUILLAUME, & avoit été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, selon les Archives de cet Evêché. Il existe à la Bibliothéque du Roi, sous le N°. 9660, un livre écrit de la main de cet illustre Prélat.

Plusieurs de cette ancienne Noblesse, dans quantité de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 jusqu'en 1400, sont, avec les *Aux-Epaules, Argouges, Briqueville, Courcy, Carbonnel, Saint-Denis, Martel, Clinchamp, Tesson, la Motte, la Haye-Pesnel, Espinay, Bailleul, Suhard, Berenger, Fontaine, Hay, Gauville*, &c. cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers* & *Ecuyers. Titres* à la Bibliothéque du Roi.

NICOL LE FEBVRE est, avec les qualités de *Messire* & de *Personal de la Hogue*, (autrement *la Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES II, Roi de Navarre, & parmi lesquels se trouvoient aussi les *de Harcourt, Rochefort, Crequy, Fontenay, Piquigny, Guihebert, Tilly* & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves* de l'Histoire de la Maison *de Harcourt, p.* 1426.

JEAN LE FEBVRE est, dans un aveu par lui rendu en 1350 & tant, à la Baronnie de Varanquebec (présentement à la Maison de *Coigny*), d'héritages du

chef de Demoiselle *de Grainlhéville*, son épouse, héritiere des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuyer*, fils de feu JEAN, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (selon des *titres* aux Chartriers de Grainteville & de la Brisette en basse Normandie). Il comparut encore à la montre de M. *Jean*, Vicomte *de Rohan*, en 1351, est cité & qualifié *Ecuyer*, dans la Charte d'inféodation en sa faveur, par le Roi CHARLES V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie est tirée sur les anciennes existantes à Caen, & chez MM. *le Prêtre*, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainsi qu'avant ou après lui, les *Cailly*, *Sahurs*, *du Chatel*, *le Vicomte*, *la Ferriere*, *des Essarts-Meigneux*, *du Bosc*, *Houdetot*, *d'Amfreville*, & autres Gentilshommes de cette distinction. Il y avoit fondé, en 1370, pour les pauvres passans, la Maison de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHARLES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortissement, *à cause des bons services qu'il avoit rendus à son Seigneur, son pere*. Il est cité & dit frere de MICHEL LE FEBVRE, Ecuyer, mort en suivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après sa mort, en 1361, Damoiselle ROBINE LE FEBVRE, sa fille & héritiere, fit, avec FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, pere du premier connu, Seigneur d'Eculeville, l'alliance rapportée ci-après, dont sortit la plus nombreuse postérité, dans laquelle la Famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puisse complétement prouver, ceux de ce nom qui suivent immédiatement.

GUILLAUME LE FEBVRE comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. *Richard de Houdetot*, Chevalier, Bailli de Caen (duquel descendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie est passée à la branche des LE FEBVRE DE LA MAILLARDIERE), selon ses Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambassadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, suivant des actes conservés dans la Famille, & cités Recueil de *Rimmer*, Anglois, 4^e^ *Vol. p. 94*, Rôles Normans de *Carte*, autre Auteur Anglois, *Tome I, p.* 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. *Jean de Harcourt*, & est cité & qualifié *Ecuyer*, dans un acte de 1396, sur son exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Autou.

GODEFROI LE FEBVRE, légitimé en 1397, est cité, par *la Roque*, aux preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes, attribuant la noblesse en même-tems, *p.* 333 de son Traité.

HUART LE FEBVRE, pour ses illustres exploits & excellens services, obtint du Roi CHARLES VI, plusieurs grands priviléges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frere PIERRE, qui suit; & pour fils, — JEAN LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Remi, premier Roi d'armes de la Toison d'or, cité à la fin de l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, aux Additions, & dans *Moréri*, article FEBVRE, à l'occasion d'une Histoire estimée qu'on a de lui.

PIERRE LE FEBVRE, frere de HUART, fut Ambassadeur de France en Ecosse, suivant un Passeport de l'an 1403, & Président à Mortier du Parlement de Paris, suivant un acte original conservé dans la Famille, & confirmé par le Rôle connu dès ses premiers Officiers. Il est cité dans *Rimmer, Tome IV, Part. I, p.* 51, & dans les Rôles Normans, qui sont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il est dit *Maître du Parlement-Conseilleur*.

MACÉ LE FEBVRE étoit, en 1420, Garde du scel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les *Osber*, *Renault*, *Fortescu*, *le Cesne*, *Poirier*, *Franquetot* & autres, dans la Généralité de Caen, tous distingués, soit par une ancienne Noblesse, soit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Présidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBVRE, cité parmi les Lances avec *Thomas le Maignen*, dans une montre Angloise, en 1430, est qualifié *Capitaine* & *Châtelain de Logenpré*, dans des Lettres de 1442. Ces titres que la Famille conserve, se trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloise, originale de 1442, le cite avec un *Macé de la Haye*, un *Jean Davy*, un *Jean Heusé*, & plusieurs

autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Côtentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, suivant les expéditions qu'on en a. Dom *Maurice* le cite avec les Seigneurs *de Matignon*, *de Montauban*, *de Bogat* & *de Keradreux*, parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte *de Rohan*, en 1470, *Vol. III*, *Col.* 208 des preuves; & avec *Olivier le Maignen* & *Antoine d'Alongny*, dans un compte, à l'occasion de Mademoiselle *de Villequier*, daté de 1468, susdit *Tome III*, *Col.* 222. Les titres sont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT, & frere de JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Eculeville. Il forma, suivant les titres qui sont en la possession de ces branches, celle des Seigneurs *de la Boderie*, distingués par plusieurs Négociateurs célebres, & celle des Marquis *de Milly*, alliées aux *Clermont-Tonnerre*, *Breteuil* & *du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEBVRE DE MILLY (LE), *Tome VI* de notre Dictionnaire, & *Tome VII* aux Additions, *p.* 754.

ROGER LE FEBVRE, fils de JEAN & neveu de GUILLAUME, Ambassadeur, selon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-sur-Noireau, lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, fils & frere du Roi de France, suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par *Montfaouq*, dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463.

Enfin THOMAS LE FEBVRE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur *ancienne noblesse*, suivant un acte au Chartrier de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), est compris avec *Jean d'Esmalleville*, *Jean* & *Marc de Houdetot*, M. *de Harcourt*, *Charles de Hotot* & *Louis de Mauny*, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des *du Mouchel*, que l'Histoire de Rouen cite des plus considérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette Famille, par filiation suivie.

I. COLART LE FEBVRE, vivant dès 1300, est qualifié *Armiger*, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi CHARLES V, du 15 Juillet 1367, accordées à GUILLAUME ou GUILLELMIN, son fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur *de Castenoy*, son cousin, qui étoit venu faire insulte, en son Hôtel, à COLART, son pere, qui n'avoit pu se défendre, vû son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grace accordées à son fils, en faveur de ses exploits guerriers, ses pere & mere sont dits de *noble sang & gens enciens*. COLART LE FEBVRE est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siécle, & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothéque du Roi. Il paroît, par le testament ci-après, qu'il est descendu de GUILLAUME, vivant dès le XIII^e^ siécle, &, par les Lettres susdites, qu'il eut pour épouse une Demoiselle *de Castenoy*.

II. GUILLAUME ou GUILLELMIN LE FEBVRE, fils de COLART, suivant les Lettres de grace mentionnées au degré précédent, où il est aussi qualifié *Armiger*, y reçut de son Roi ce témoignage, *que bien & loyalement l'avoit servi en ses guerres à son pouvoir*. Il est dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de *Baudran de la Heuse*, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, *Tome IV*, *p.* 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, sous le Connétable *du Guesclin*, s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. Voyez l'Histoire de Normandie par *Masseville*, à la fin du *Tome III*. Il transigea, en 1372, au sujet du testament fait par GUILLAUME LE FEBVRE, un de ses prédécesseurs, en 1325, & épousa Demoiselle *Jeanne de Bourgon*, de laquelle il eut:
— FERRAULT, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Laubriere, dont la postérité subsiste en Bretagne dans les Marquis *de Laubriere* & *de Briançon*, alliés aux Maisons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIERE, *Tome VI*, *p.* 314 de ce Dictionnaire.

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une

Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la garde-noble du Roi, à cause de la Sergenterie de Louvigny, qu'il possédoit du chef de sa femme ROBINE LE FEBVRE, fille & héritiere de feu JEAN, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit épousée en 1360, est qualifié *Ecuyer* dans plusieurs autres actes desdites années 1388 & 1389, qui se trouvent à la Chambre des Comptes de Paris; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, sur l'âge de Messire *Louis de Meullant*, Chevalier, Seigneur de Saint-Celerin, où est nommé FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, âgé de 46 ans, environ, déposant avoir été au Batême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouse de M. *Richard de Creully*, Chevalier, qui en étoit marreine, & l'Evêque de Bayeux parrein. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothéque du Roi lui donne aussi le nom de JEAN, joint à celui de FERRAULT, sous lequel il est cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Messire *Guillaume de Vierville*, Chevalier. On ne sçait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de sa femme après 1388, étant alors enceinte du 12^e^. Tout ce qu'on connoît seulement de ce grand nombre, furent — JEAN, qui suit; — & ROBERT, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans plusieurs titres déposés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il est dit aussi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce ROBERT, qui ne fut pas d'abord destiné au mariage, à cause de beaucoup de freres qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Dans l'Histoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, *T. VII*, *p.* 189, il est nommé avec *Robinet d'Estouteville*, *Jeannet de Ciresmes*, *Colard de Franqueville*, & autres Gentilshommes Normans, à la tête des Chevaliers de la Langue de France; & selon l'Histoire de Bretagne, *Tome II*, *Col.* 1016, THOMAS, son fils, est cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes.

IV. JEAN LE FEBVRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eauleville, est qualifié dans un titre de 1415, Maître de Burleroy, (course de lance annuelle solemnelle & royale) & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une somme à lui payée pour ses gages & sa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, passé aux Assises de Condé-sur-Noireau, (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il est qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donataires de *Jean*, Vicomte *de Rohan*, par son testament de 1395, avec un *la Motte*, aussi de basse Normandie. A cause des possessions que lui & GUILLAUME LE FEBVRE avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à *Alain*, Vicomte *de Rohan*, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berri, fils du Roi, qui, l'an 1398, comparurent armés & montés pour servir Sa Majesté; est cité dans une concession du Roi faite en sa faveur des héritages d'un de ses freres en 1419; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421; est qualifié *Armiger* dans une concession du Roi en faveur de ses propres héritages, à l'occasion des guerres & des mutations de propriété, suites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors si fréquentes en Normandie. C'est ce qui est prouvé par des expéditions délivrées par M. *de Brequigny*, des Académies Françoise & des Inscriptions, sur les copies par lui vérifiées & collationnées sur les lieux, comme Commissaire *ad hoc* de Sa Majesté. Il est compris dans un serment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo aux Ducs de Bretagne en 1437, avec un de ses cadets aussi du nom de JEAN; & parmi les sceaux de ces mêmes Nobles apposés par eux au bas de la prestation de serment, sont les *trois Maillets* de JEAN LE FEBVRE, aîné de sa Maison, qu'elle a toujours portés, comme il se voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par JEAN LE FEBVRE, III. du nom, dont il étoit le 4^e^ ayeul dans la preuve par lui faite en 1666, devant *Chamillart*, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit épousé Demoiselle *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorray près Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valogne avec 5 de ses Ecuyers en 1392; & sœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la

Maison de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice faute de Mémoire, *Tome III, p.* 454, & CROVILLE, *Tome V, p.* 368 *& suiv.*

De ce mariage vinrent : — 1. RICHARD, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, lequel comparut, en 1470, sous le Capitaine *Carbonnel*, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il est dit Lieutenant du Vicomte de Carentan, & cité sur l'inscription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valogne, avec Demoiselle *le Bercœur*, sa femme. Il y étoit qualifié Ecuyer. Cette cloche a été refondue, & on a dressé avant un Procès-Verbal de cette inscription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVI^e^ siécle, & mourut peu de tems après ; — 2. NICOLAS, qui suit ; — 3. & N... LE FEBVRE, mariée, en 1430, à *N... Thomas*, Ecuyer, Seigneur d'Ecosseville près Valogne, dont l'arriere-petite-fille & héritiere de cette Terre, épousa, en 1672, *Pierre de Harcourt*, III. du nom, Baron d'Olonde & de Nehou, quatrieme ayeul du Marquis *de Harcourt*, marié à Mademoiselle *de Beuvron*, petite-fille du Duc *de Harcourt*, Gouverneur de Normandie.

V. NICOLAS LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, partagea avec son frere les successions de ses pere & mere en 1474, comparut avec les *Percy* & autres Nobles à une montre de 1433 ; prêta serment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cause des possessions qu'il avoit dans cette Province ; & après la suppression de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin. Il est cité, avec RICHARD, son aîné, dans un certificat de noblesse en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, suivant le partage de 1471. Il mourut avant 1500, & avoit épousé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille distinguée, & éteinte, dont les biens ont passé de celle de *Fontenay*, dans la Maison de *Mathan*. Il eut de son mariage : — MARGUERIN, qui suit ; — & JEHENNE, dotée par son frere, le dernier Décembre 1515, qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.

VI. MARGUERIN LE FEBVRE, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au sujet de sa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & consigné dans les Registres de ladite Cour, lequel *sur sa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enseignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara *qu'il avoit suffisamment fourni, & vérifié par titres & écritures de sa Généalogie & extraction de noblesse par lui alléguée, & maintenue à cause de ses prédécesseurs & ancêtres*. Cette confirmation d'ancienne noblesse, se trouve à la Bibliothéque du Roi. Il avoit épousé, en 1517, Demoiselle *Davy du Perron*, tante du célebre Cardinal de ce nom, Maison dont il reste encore les Marquis & Comte *d'Anfreville*, Officiers Généraux ; & suivant le partage, en original, de sa succession du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & NICOLAS, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur *du Biés* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Ambassadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Trésorier de Sa Majesté.

VII. JEAN LE FEBVRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, un des Archers du nombre de 100 lances sous la charge de M. le Dauphin, suivant le rôle de la montre & revue faite à Peronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & est nommé avec NICOLAS, son frere, dans des Lettres de 1575, déposées à la Chambre des Comptes. Il épousa JACQUELINE LE FEBVRE, sa cousine, inhumée dans l'Eglise paroissiale d'Eculeville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie.

Elle avoit pour freres — ANTOINE LE FEBVRE, Ambassadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritiere porta le Marquisat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maisons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy* ; — & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la postérité subsiste dans deux freres ; l'un servant dans les Chevaux-Lé-

gers, & l'autre dans l'Infanterie. Antoine & Nicolas le Febvre furent maintenus dans leur ancienne noblesse en 1595, & changerent leur nom de le Febvre en celui de la Boderie en 1606.

Jean le Febvre, II. du nom, suivant le partage original de sa succession, en 1598, eut de son mariage : — 1. Philippe-Pierre, qui suit ; — 2. Macé, auteur de la branche des Seigneurs du Perron des Landes, qui après avoir donné plusieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être alliés aux *la Roque de Bernieres* & autres Familles, s'est éteinte dans la Comtesse *de Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maison dont l'illustration est assez connue. *Voyez* Rabodanges.

VIII. Philippe-Pierre le Febvre, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, suivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de sa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Château de la ville de Ham. M. *de Roissy*, dans une maintenue de la même année, dit « Marguerin le Febvre a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonnons que celui qui s'en voudra servir, justifiera la descente depuis Philippe, qui a justifié & jouira ». Ceci est extrait de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même Philippe-Pierre eut, le 29 Novembre 1624, acte de la représentation de ses titres devant le Commissaire nommé à la recherche de la Noblesse. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il est dit de la paroisse d'Eculeville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Briquebec. Il avoit épousé, 1°. Demoiselle *de Cauquigny*, alliée des *Thibermesnil ;* & 2°. le 28 Août 1602, en la paroisse de Briquebec, Demoiselle *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Greville, d'une très-ancienne Famille, alliée par les *la Luthumiere* aux Maisons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny*. Par un accord en original sur cette alliance, elle y est dite « *Bonne à faire* de la Demoiselle *Heuzey* avec ledit le Febvre, descendu en légitime mariage de Jean, fils de Marguerin, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, & sur connoissance que ledit le Febvre, son pere & ses prédécesseurs, étoient issus de *noble & ancienne lignée*, & avoient vécu noblement & sans déroger ». Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey*, sa seconde femme, autorisée de lui, fit à Magneville une fieffe en qualité d'héritiere de feu Messire *Adrien de Bailleul*, Ecuyer. *Chartrier* de Querville. Ses enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Adrien, batisé le 8 Février 1612 ; — 3. Roberte, batisée le 21 Août 1620 ; — 4. Jeanne, batisée le 21 Avril 1622 ; — 5. & Anne. Ces enfans sont morts jeunes ou sans alliance.

IX. Jean le Febvre, III. du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, batisé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la paroisse de Magneville, le 3 Juillet 1660, à *Robert le Pigeon*, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il justifia devant M. *Chamillart*, en 1666, sa descendance de Jean le Febvre, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville depuis 1400, & fut maintenu dans son *ancienne noblesse*, après avoir bien prouvé ses quatre degrés. Il est cité dans plusieurs piéces déposées au Chartrier de Briquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épousé, 1°. le 24 Août 1649, en l'Eglise de Magneville, Damoiselle *Anne Boudier*, veuve de *Jean Duchemin*, Sieur du Tielley, & sœur de *Gaspard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne Famille sortie de celle de Soule au Côtentin. *Pierre Boudier*, son ayeul, mourut en combattant avec succès contre les Protestans. Il est fait mention dans l'Histoire depuis les XV^e^ & XVI^e^ siécles de ses exploits guerriers, les plus estimés des Rois, sous lesquels il s'étoit distingué. Cette Famille ne subsiste plus que dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. *Voyez* Boudier, *Tome II, p. 715 & suiv.* Jean le Febvre avoit épousé, 2°. *Marie Cornavin du Prés*, héritiere de Brucheville, d'une Famille alliée aux *Jouan*, dont il est parlé dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt* & aux *Blanchard* ; & 3°. en 1660, Damoiselle *Madelene Beaugendre*, inhumée dans l'Eglise paroissiale de Magneville,

le

le 23 Septembre 1690, sans laisser d'enfans. Il vint fixer sa demeure dans cette paroisse & celle de Sainte-Marie du Mont qui en est contiguë. Il ne servit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de la Haye-d'Ectot. Fils d'un pere appauvri par les guerres, il l'étoit à sa mort, au point que ses enfans du premier lit & sa veuve furent obligés de renoncer à sa succession. Il a fallu deux degrés de suite à sa postérité pour se relever de cet état d'abaissement, où tant de Familles anciennes ont tombé par la vicissitude des tems. Avant son établissement à Sainte-Marie du Mont, qu'occasionna son peu de fortune, il eut : — ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une postérité qui, d'abord fixée à Saint-Malo en Bretagne, étoit restée inconnue à ses collatéraux jusqu'à présent qu'elle habite dans le Bailliage de Carentan. Elle est pareillement rentrée dans le service, & il y a de ses descendans inscrits pour l'Ecole Royale-Militaire & pour Saint-Cyr; —— & MICHEL-ARCHANGE, qui suit.

X. MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Beaupré, batisé le 12 Mai 1652, en l'Eglise de Brucheville, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, qu'il quitta. Il épousa, 1°. Demoiselle *Gillette Chauvin*, décédée le 8 Mai 1695, & inhumée en l'Eglise paroissiale de la Haye-d'Ectot; & 2°. par contrat du 25 Avril 1696, Damoiselle *Geneviéve le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marguerite de Bourget*, d'une ancienne noblesse alliée aux *Faoucq de Garnetot*, dont est la Comtesse de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine, aux *Suhard*, aux *Loucelles* & aux le *Gouez de Cresserons*. On voit dans son contrat de mariage où sa descendance est rappellée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le pénultieme jour de Septembre 1598, entre PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE, freres, à ses collatéraux JEAN, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & JULIEN LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur des Landes, freres. Le Marquis *de Garnetot*, cousin de son épouse, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voisin de Briquebec, de la conduite de ses fils. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal *de Matignon* à Briquebec, dont il étoit Vassal, & aussi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince *de Rohan*, à l'illustre Maison duquel ses ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attachés. Peu riche & se voyant des enfans, il quitta le service pour se donner tout entier à des soins, dont il attendoit de la protection à la Cour. Du premier lit il eut : —— ROBERT LE FEBVRE, batisé le 2 Août 1671, en la paroisse de la Haye-d'Ectot, mort avant sa mere; & du second : —— 1 & 2. PIERRE, Sieur de la Cricque, & FRANÇOIS, Sieur de Pavilly, morts jeunes; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. & ETIENNE-GUI-ALEXANDRE, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre royal de Christ, nommé par le Roi Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois. Il fut député par son Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, passant par cette ville pour aller en Flandres; & est mort Grand-Chantre en 1761.

XI. JACQUES LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Vindiville, batisé le 4 Janvier 1706, en la paroisse de Saint-Sauveur le Vicomte, fut Conseiller-Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Isigny, charge exercée par un *Faoucq*, qui fut ensuite Conseiller du Parlement, pere du Marquis *de Garnetot*, Officier de Gendarmerie, d'une Famille connue dès le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il a rendu dans cet office de bons services au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte *de Maurepas*, alors Ministre de la Marine, (témoignages honorables & avantageux pour sa postérité). Il fut aussi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ses Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, son beau-frere. *Voyez* MAIGNEN dans ce volume. Il est mort en 1755, & avoit épousé, par contrat sous seing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la paroisse Saint-Quentin, Diocèse d'Avranches, Demoiselle *Anne-Françoise de Mury de Billy*, morte en 1774, cousine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une Famille alliée aux *Brebeuf*, &c. Elle étoit fille de

*François de Mury*, Sieur de Billy, & de Dame *Jeanne Nicolle*, de ladite paroisse de Saint-Quentin. De ce mariage sont issus : — CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — & un autre garçon, mort ondoyé le jour de sa naissance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Bercq, dit *le Vicomte de la Maillardiere*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, batisé le 28 du même mois, en la paroisse de Sainte-Marie du Mont, a été tenu sur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, Maréchal de France, Prince *de Soubise*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord servi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, est Lieutenant de Roi au Gouvernement général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & associé de plusieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiste des Ordres du Roi ses titres, sur le vû desquels cette Généalogie a été dressée, & n'est pas encore marié. *Voyez* l'explication des armes au commencement de l'article.

*Addition avant* MAILLART, *en Picardie, page 310 de ce Volume.*

MAILLART-DE-LANDREVILLE : Ancienne Maison originaire d'Ardenne, connue au pays de Liége, où elle possédoit Vienden, l'un des Comtés d'Ardenne, avant l'an 800, tems où CHARLEMAGNE l'en dépouilla, pour le faire passer à la Famille de *Despré*. Elle est établie en Champagne depuis 1363.

ANGURANT, dit *le Dépossédé*, se retira à Huy. Il est le premier de cette Maison dont parle la Chronique de *Jean d'Outre-Meuse*, qui indique sa descendance jusqu'au siécle où il vivoit : la suite se trouve dans les Histoires du pays de Liége. Elle est prouvée par toutes les Chartes, fondations & donations aux Eglises, & dans les Registres féodaux du pays de Liége, de Namur & de Huy.

Le premier qui prit le nom de MAILLART, fut JEAN-COLEY DE MAILLART, qui se distingua par ses hauts & extraordinaires faits d'armes dans plusieurs batailles, avec un *maillet* qu'il portoit à la guerre. Il fut fait *Chevalier* par ROBERT, Roi de France, en 999. L'on assure que c'est d'après lui qu'on imagina le jeu de *Colin-Maillart*, ce qui paroît véritable, attendu que ce COLEY DE MAILLART, surnommé *Grand Maillart*, comme le marque la Chronique de *Jean d'Outre-Meuse*, eut, dans la derniere bataille qu'il livra au Comte *de Louvain*, sur la fin de l'action, les deux yeux crevés, & qu'il se fit encore mener, dans cet état, en présence de ses ennemis, par ses Ecuyers.

Ses descendans ont toujours tenu un rang des plus distingués dans le pays de Liége jusqu'en 1350, qu'ils furent obligés d'en sortir, à cause de la guerre qu'ils soutenoient contre les *Despré*, pour lesquels l'Evêque de Liége avoit pris parti. Cet Evêque & son parti, ayant été battu par les MAILLART, implora le secours des Comtes *de Brabant*, avec lequel cette guerre fut terminée à son avantage ; & le chef de la Maison de MAILLART, avec ceux de sa suite, se retira en France, sur les frontieres de la Champagne. Ce n'est pas la seule des anciennes Maisons, originaires de Liége, qui s'y soient établies. Les descendans de celle-ci ont toujours suivi, sans interruption, le métier des armes, & elle est plus connue en France sous le nom de *Landreville*, Terre qu'elle possede depuis très-long-tems, que sous celui de MAILLART, son nom propre.

Elle subsiste dans deux branches. Celle de *Landre* & celle de *Landreville*. Il y en avoit une troisieme, du nom de *Hanelf*, qui étoit retournée au pays de Liége, & dont la derniere est la Marquise Douairiere *de Harcourt-d'Olonde*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine.

La branche de *Landre* a pour chef le Baron *de Landre*, qui a eu de son mariage, avec *N... de Vassinhac-d'Ymecourt* : — 1. CÉSAR-HECTOR DE MAILLART, Baron de Landre, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan ; — 2. INNOCENT-MARIE DE MAILLART, mort sans enfans mâles de son mariage avec *N...*

*Divoury*; — 3. & MARIE-INNOCENT-LOUIS, reçu Chevalier de Malte de minorité, aussi Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan.

La branche de *Landreville* avoit pour chef CLAUDE-FRANÇOIS DE MAILLART, Marquis de Landreville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 11 Juin 1768. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Marie-Angélique de Ravaulx*; & 2°. *Marguerite-Claude de Graffeul*. Du premier lit il a eu: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. INNOCENT-HECTOR, rapporté après son aîné; — 3. JUDITH-ANGÉLIQUE DE MAILLART-LANDREVILLE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, mariée, en 1759, à *Jacques*, Comte *de Lignivile* & du Saint-Empire, Seigneur de Mussy, &c. Colonel d'un Régiment de son nom au service de France, Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, grand Bailli du Bailliage Royal de Boulay & de la Lorraine-Allemande, nommé dans le testament du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, pour un présent que lui fit ce Prince, en lui demandant son souvenir. Elle en a eu un fils mort en bas-âge. Voyez LIGNIVILLE, *p.* 38 de ce Volume; — 4. HERMENEGILDE-CHARLOTTE DE MAILLART-LANDREVILLE, Religieuse à Saint-Pierre de Reims; & du second lit: — 5. CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLART-LANDREVILLE, connu sous le nom de *Vicomte de Landreville*, Sous-Lieutenant au Régiment de Rouergue; — 6. PIERRE-CLAUDE, connu sous le nom d'*Abbé de Landreville*; — 7. & ANNE-GÉDÉON-JUDITH-ANGÉLIQUE, dite *Mademoiselle* DE MAILLART-LANDREVILLE.

JEAN-BATISTE DE MAILLART, connu sous le nom de *Marquis de Landreville*, Chevalier de Saint-Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, a épousé, au mois de Mars 1759, Demoiselle *Marie-Hiacinthe-Josephine de Racine de Sainte-Ode*, dont, pour fille unique: — ALBERTINE-MARIE-CLAUDINE DE MAILLART-LANDREVILLE, non encore mariée en 1775.

INNOCENT-HECTOR DE MAILLART, connu sous le nom de *Comte de Landreville* (second fils de feu CLAUDE-FRANÇOIS DE MAILLART, Marquis de Landreville, & de *Marie-Angélique de Ravaulx*, sa premiere femme), sur ses preuves devant le Généalogiste des Ordres, a été présenté, le 13 Novembre 1774, à Fontainebleau, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, a eu l'honneur de monter dans ses Carosses & de chasser avec Sa Majesté. Il est Chevalier de Saint-Louis, Mestre de camp de Dragons, ancien Chambellan de feu le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & a épousé, en 1760, Demoiselle *Madelene-Arnoul de Prémont*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS; — 2. JACQUES-INNOCENT; — 3. JACQUES; — 4. & ANNE-GÉDÉON-JUDITH-ANGÉLIQUE-AMÉLIE DE MAILLART-LANDREVILLE.

Le nom de cette ancienne Maison n'a jamais varié, ou a peu souffert de changement, & nous eussions desiré que MM. DE MAILLART DE LANDREVILLE nous eussent communiqué leurs titres, pour donner plus d'étendue à cet article, & faire voir tout le lustre de leur Maison, dont peu sont plus susceptibles.

Les armes: *d'azur, à un écusson d'argent, au-dessus duquel est un lion naissant, aussi d'argent, onglé & lampassé de gueules.* Le *lion* a été ajouté par concession de l'Empereur, l'an 1112, à ARNOUL DE MAILLART, pour avoir été arborer le Gonfanon qu'il portoit, sur le Boulevard de Milan, qui fut pris. La devise de ces armes est: ETIAM NASCENDO TREMENDUS.

---

## *Corrections & Additions pour le Tome VIII.*

GOISLARD, *aux additions page 705, lignes 34 & 35*, ANNE-LOUIS-CHARLES-HENRI-PROSPER-AMBROISE GOISLARD, né le 26 Août 1760, *lisez* 1. ANNE-HENRI-CHARLES-PROSPER-AMBROISE GOISLARD, né le 25 Août 1760, batisé à Angers, &c. — *Ibid. ligne 37*, Longueil de Monsain, *lisez* Longueil de Maisons. — *Ibid.*

*ligne* 38, ANNE-LOUIS-FRANÇOIS, *lisez* 2. ANNE-LOUIS-MARIE-FRANÇOIS. — *Ibid. lignes* 41 & 42, ANNE-CLAUDE-SAINTE, batisé dans la même ville le 5 Mai 1766, *lisez* 3. ANNE-CLAUDE-XAINTES, né le 5, & batisé dans la même ville, le 6 Mai 1766, paroisse de Saint Laud; — 4. MARIE-ANNE-ELISABETH-LOUISE, née le 27 Janvier 1762. — *Ibid. supprimez la phrase suivante, & ajoutez:* — 5. ELISABETH-THÉRESE-AIMÉE GOISLARD, née le 2 Janvier 1763. Elles ont aussi été toutes deux batisées à Angers; la premiere le 30 Janvier 1762; & la seconde le 4 Janvier 1763.

GOUIET ou GOUGET DE CASTERAS, originaire d'Espagne. — *page* 334 *du Tome VII, ligne* 3 *de l'article* LÉON DE GOUIET, Marquis de Caraval, qui étoit Capitaine des Gardes-Wallones en 1734, *lisez* Capitaine aux Gardes-Espagnoles. — *Ibid. ligne* 11 *du degré I.* Catherine d'Ambres, *lisez* Catherine de Papon. — *page* 335, *ligne* 12, après 2°. *ajoutez:* par dispense de Rome, & *lisez* avec *Marguerite de Casteras*, sa cousine, &c. — *Ibid. ligne* 15 à l'Abbaye de Preuille, *lisez* Prouille. — *Ibid. degré VI, ligne* 4, Catherine de la Gardeur, *lisez* le Gardeur.

## Lettre *H.*

HANGOUART, *aux Additions page* 714, *ligne* 21, Lejonc, *lisez* Lejone. — *Ibid. ligne* 27, Marotin Liétande, *lisez* Dame Marotin Lietande, & *ajoutez:* ainsi qualifiée dans un Registre déposé dans la Trésorerie de la ville de Lille, commençant au mois de Décembre 1286. — *page* 715, *ligne* 39, Beltremin, *lisez* Beltremiu. — *page* 716, *penultieme ligne*, le Touchier, *lisez* le Louchier. — *Ibid. derniere ligne*, Beltremin, *lisez* Beltremiu. — *page* 717, *ligne* 6. flenques, *lisez* flencques. — *même ligne*, Schetz, *lisez* Schatz. — *Ibid. ligne* 7, le Touchier, *lisez* le Louchier. — *Ibid. lig.* 10 & 11, Reineghent, *lisez* Reynegeerst. — *Ibid. lig.* 16, Seigneur de Latty, Andrie, *lisez* de la Ryandrie. — *Ibid. lig.* 45, Dangueville, *lisez* Dangeville. — *même ligne*, Lomprez, *lisez* Lumpnes. — *page* 718, *lig.* 7. Lanchals, *lisez* Lanckhals. — *Ibid. degré XV*, *lig.* 5, Vicomtesse d'Oppuers, *lisez* née Baronne d'Oppuers. — *Ibid. lig.* 8, Dame d'Anchy, *lisez* de Hauchy. — *Ibid. lig.* 9, Verquimeul, *lisez* Verquignieul. — *Ibid. lig.* 12, Malfrance, *lisez* Malfiance. — *Ibid. lig.* 14, Forel, *lisez* Sorel. — *Ibid. lig.* 16, de la Barque, *lisez* de la Barge. — *Ibid. lig.* 17, le service, *lisez* Régiment de la Marine, & *ajoutez:* l'aîné est, en 1774, Député des Etats d'Artois. — *Ibid. degré XVI. lig.* 4, après de Haillies, *ajoutez:* née. — *Ibid. lig.* 6, Vicomte de Nieuport, Baron d'Oomberghe, *lisez* Vicomte de Nieuport & d'Oomberghe, Baron de Poucques. — *Ibid. lig.* 21, né le 28 Mars 1741, *lisez* le 25 Mars 1741, & *ajoutez:* Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. — *Ibid. lig.* 23, Marie-Caroline-Françoise-Clement du Veaulx, *lisez* Marie-Charlotte-Françoise Clement-du-Vaulx, — *page* 719, *ligne* 1, mort, *lisez* morte. — *même ligne*, après 1762, *ajoutez:* Du second mariage du Comte *de Coupigny de Baumez*, avec MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE DE HANGOUART, est issue — *Philippine-Colette-Josephine de Coupigny-d'Henu*, née le 8 Mai 1772. — *Ibid. lig.* 12 & 13, Francau, *lisez* Franeau. — *Ibid. ligne* 14, Marie-Placide-Camille, *lisez* Marie-Josephe-Placide-Camille, &c.

HENNEQUIN, *page* 21, *ligne* 4 de l'article après OUDINOT HENNEQUIN, *effacez:* probablement descendu de lui.

HENNIN, *page* 32, *ligne* 11 *de l'article*, après 1745, *ajoutez:* JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à son service, marié, le 19 Mars 1768, à *Albertine-Françoise Wandewerve*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, & fille du Come *de Worsselaer*, membre des Etats Nobles du Brabant, a pour enfans: — 1. FRANÇOIS-THÉODORIC D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD; — 2. PIERRE-SIMON, reçu Chevalier de Malte de minorité.

*Nota.* à la *page* 207 *du Tome I* de ce Dictionnaire, *lig.* 4 *du degré XV*, après fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, *ajoutez:* & sœur de *Jean de Gaune*, Seigneur de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, &c. *Voyez*

ALSACE-HENNIN-LIÉTARD susdit *Tome I, p. 202 & suiv.* pour la Généalogie de cette Maison.

HENU, *page 35, ligne 2* de l'article, en faveur de *N... de Coupigny*, Seigneur de Henu, *lisez* de *Charles-Maximilien de Coupigny*, &c.

HESSE-DARMSTADT, *page 770 du Tome VIII aux corrections, ligne 1*, après CHRISTIAN III, *effacez :* de Hesse-Darmstadt, *& lisez* DE BAVIERE, &c.

HOLSTEIN, *page 86, lig. 22 & suiv.* après CHARLES-LOUIS, *ajoutez :* Duc DE HOLSTEIN BECK, né le 18 Septembre 1690, qui se fit Catholique en 1723, & est mort à Konigsberg le 22 Septembre 1774, à l'âge de 84 ans. Il avoit épousé, &c. – *Ibid. ligne 24*, séparée en 1733, *lisez* 1739, dont : – CHARLES-FRÉDERIC, né le 5 Janvier 1732, Maréchal-de-Camp au service de France, & Colonel du Régiment Royal-Allemand, mort en 1746. Le Duché de *Holstein-Beck* est passé au frere du Duc défunt, nommé – PIERRE-AUGUSTE, Duc DE HOLSTEIN-BECK, né le 7 Décembre 1695, actuellement Feld-Maréchal au service de Russie, & Gouverneur d'Esthonie, marié à *Natalie*, Comtesse *de Gallowin*, née le 4 Septembre 1724. *Extrait de la Gazette de France* Septembre 1774.

HUDEBERT, *page 150, ligne 4*, Jeanne-Pélagie d'Azémar, *lisez* Jeanne-Mélanie d'Azémar. — *Ibid. lig. 6*, après l'un des garçons, *lisez* JACQUES-FRANÇOIS DE HUDEBERT, est Officier d'Infanterie.

## Lettre *I.*

JOYEUSE, *page 262, ligne 2, du degré* XX. de JEAN-ARMAND, appellé le Marquis DE JOYEUSE, *lisez* Marquis DE JOYEUSE & de Ville-sur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c. — *Ibid. lig.* 8, après 1755, *ajoutez :* il est mort en son Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774, âgé de 58 ans, & avoit épousé, &c.

ISARN, *au bas de la page 270, lig. 3 du degré* de LOUIS-FRANÇOIS D'ISARN-DE-VILLEFORT-de-Montjeu, *après* Saint-Lazare de Jérusalem, *ajoutez :* ancien Colonel d'Infanterie, & ancien Gouverneur, &c. – *Ibid. lig. 6 après* à l'attaque de l'ouvrage à Corne, *ajoutez :* & est mort le 26 Novembre 1774, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, &c.

## Lettre *L.*

LABBEY, *page 343, ligne 6, du degré III.* (seconde branche) Saint-Pierre-Azif, *lisez* Saint-Pierre-Azifs. — *page 345, lig. 19*, Azif, *lisez* Azifs. — *Ibid. lig. 26*, Poriez, *lisez* Periez. — *Ibid. lig. 27*, Novembre 1750, *lisez* Novembre 1570. — *Ibid. lig. 46*, Azif, *lisez* Azifs. – *page 346, degré XIII. ligne 3*, Louis-Charles-Victor, *lisez* Louis-Charles-Armand. — *Ibid. lig. 4*, après 1754, *ajoutez :* Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774.

LAGARRIGUE *page 362*, Corrections & Additions que nous avons reçues depuis le premier Mémoire envoyé, dont nous ferons usage en son rang dans le volume des Additions.

LAILLIER ou LALLIER, *page 370, lig. 4* de l'article, 1337, *lisez* 1327. — *Ibid. derniere ligne*, CHARLES VI, *lisez* CHARLES V. — *page 371, ligne 9*, après RICHARD DE LAILLIER, *ajoutez :* noble homme Ecuyer. — *Ibid. lig. 43*, MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, *lisez* Messire MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, Chevalier. — *Ibid. lig. 52, après* page 58, *ajoutez :* Villaret, page 214 du XV^e^ Tome de l'Histoire de France. — *page 372, ligne 25*, & Andrée, *lisez* ANDRÉE, *& ajoutez :* & LÉON DE LAILLIER. — *Ibid. lig. 41*, Fresniere, *lisez* Fremiere. — *page 373, ligne 7*, devant Biche, *lisez* devant la Biche. – *Ibid. pénultieme ligne*, Françoise, *lisez* Françoise-Louise.

LALAING, *page 382*, à la fin de l'article, *ajoutez :* On lit dans la Gazette de France, du 28 Novembre 1774, N°. 95, que MAXIMILIEN-JOSEPH-DEMPHNA, Comte DE LALAING-D'AUDENARDE, Capitaine du Régiment de Saint-Ignon, Dragons, est mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

LAMBERTYE, *page 406, lig. 3 & 4, après* MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759, *ajoutez :* mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par *Antoine-François de Matharel*, Comte du Saint-Empire, & Grand-Vicaire du Diocèse de Lisieux, avec *Auguste-Joseph-Félicité*, Marquis *de Matharel-Fiennes*, substitué aux nom & armes de *Fiennes*, servant dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. — Sur la Maison de LAMBERTYE dont la Généalogie est imprimée, dans le *Tome VIII, page 391 & suiv.* on nous a promis des corrections & augmentations, dont nous ferons usage dans le volume des Additions.

LAMOIGNON, *page 425, ligne 4, après* MARGUERITE DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, née le 6 Février 1756, *ajoutez :* mariée, contrat signé le 22 Janvier 1775, par le Roi & la Famille Royale, avec le Baron *de Montboissier*, Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment de Dragons d'Orléans.

A la branche de LAMOIGNON DE BASVILLE, *page 424, degré XVI, ajoutez :* une des filles du Marquis DE LAMOIGNON DE BASVILLE a épousé, contrat signé le 15 Janvier 1775, M. d'*Aguesseau de Fresne*, Avocat-Général au Parlement de Paris, fils du Conseiller d'Etat de ce nom.

LANDES (DES), *page 434*, avant les armes, *ajoutez :* De cette Famille est le Seigneur *de Toville*, & sa sœur N... DES LANDES, mariée, auprès de Mayenne, à *N... Pinson*, Ecuyer, petit-fils du Trésorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or*, lisez *trois chevrons.*

LANGES, *page 437, ligne 39*, Françoise Colas, *lisez* Françoise de Colla. — *Ibid, ligne 50*, Fréderic - Berenger de Langes, *lisez* Fréderic Berenger-de-Langes. — *page 438, lignes 6 & 7*, Françoise Colas, *lisez* Françoise de Colla.

LANNION, *page 460*, degré XIV. N..., Comte DE LANNION, *lisez* HIACINTHE CAJETAN, Comte DE LANNION. — *même degré, ligne 4, ajoutez :* Chevalier des Ordres du Roi. — *Ibid. ligne 6, après 1721, ajoutez :* morte le 16 Novembre 1774, âgée de 53 ans 4 mois.

LANNOY, *page 462, pénultieme ligne*, CHARLES - FRANÇOIS DE LANNOY, *lisez* CHRLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire. — *Ibid. derniere ligne*, Comte de Watignies, *lisez* Seigneur de Wattignies, de Raineval, &c. a servi dans le Régiment du Prince *de Croy-Solre*, ensuite dans celui de la Valliere qu'il quitta après 30 ans de service étant Capitaine, & est mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épousé, 1°. *Honorine-Caroline le Prince*, dit *du Chatel*, (fille de *Josse le Prince du Chatel*, & de *Michelle d'Amman de Wernoisse*) morte sans enfans à Tournay en 1739, inhumée dans l'Eglise Saint-Brice; & 2°. par contrat du 13 Juin 1740, à Tournay, Dame *Marie-Charlotte-Françoise Clement-du-Vaulx*, sa parente par sa premiere femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraulle, dont : (*effacez les 5 premieres lignes de la page 463*, & *ajoutez ce qui suit*) — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui va être rapporté; — 2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, mentionné après son frere; — 3. & CHARLOTTE-MARIE-JOSEPHINE, née Comtesse DE LANNOY, le 14 Décembre 1744, reçue Chanoinesse de Denain le 22 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

CHARLES-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournay le 25 Mars 1741, est entré au service dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant puis Capitaine, & a épousé, le 28 Mars 1762, dans l'Eglise paroissiale de la Madelene à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joseph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin & de Seclin, &c. & de *Marie-Anne-Françoise de Preudhomme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, dont : — 1. *N...* DE LANNOY, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 de ce mois sans avoir été nommé; — 2. N... DE LANNOY, né & batisé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet suivant; — 3. ALEXANDRINE-FRANÇOISE-MARIE-JOSEPHE-CHARLOTTE-COLETTE,

née & batisée à Wattignies le 23 Septembre 1762 ; — 4. MARIE-FERDINANDE-LIVINE-JOSEPHE-COLETTE, née & batisée à Wattignies le 12 Novembre 1765 ; — 5. & MARIE-COLETTE-JOSEPHE, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

AUGUSTIN-FRANÇOIS, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de la Chaussée, né le 7 Mai 1743, second fils de CHARLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, & de *Marie-Charlotte-Françoise Clement-du-Vaulx*, sa seconde femme, est entré au service en 1757, & a aussi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournay, *Ferdinande-Dorothée-Josephe de Franeau d'Hyon*, née Vicomtesse de Vanderburch, fille puînée de *Jacques-Adrien-Joseph de Franeau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Josephe-Placide-Camille*, Comtesse *de Vanderburch*, dont : — JACQUES-ADRIEN-FRANÇOIS, né à Tournay le 10 Janvier 1769 ; — & FERDINAND-JOSEPH DE LANNOY, aussi né à Tournay le 1 Juin 1772, inscrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

LASCARIS-LASCARIS, *aux Additions du Tome VIII, page 739, ligne* 10, on ne croit pas que la Maison *d'Urfé* ait, *lisez* quelques-uns de la race mettent en question si la Maison *d'Urfé* a le droit, &c.

LAUZIERES, *page* 588, *ligne* 8, PONS-FARON, *lisez* PONS-FARON DE LAUZIERES DE CARDAILLAC, Comte de Themines, né le 12 Février 1717, *& ajoutez :* ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774, âgé de 57 ans.

*Corrections & augmentations depuis l'impression de ce neuvieme Volume.*

LICHTERVELDE, *page* 2, *effacez les trois lignes du degré I. & substituez ce qui suit*, après ces mots : Elle remonte à

I. WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fils de SIGER, Châtelain de Courtrai. Il fut Grand-Veneur de Flandres, & fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1166. C'est ce qui se trouve vérifié entr'autres par les anciennes Chroniques de *Cornil Gaillart*, où il est dit *anno* 1166, Messire WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fut à la Terre-Sainte, & avec lui *Arnoult de Landas*, *Pierre de Douay*, *Jacques de Bethune*; *Wouter* & *Gerard de Sotteghem*, freres. Ledit WAUTHIER fut témoin & signa avec SIGER, son pere, l'an 1183, la Charte de *Philippe d'Alsace*, Comte de Flandres, en faveur de l'Eglise de Coesvoorde au pays de Waes. Par le décès de son pere, ayant succédé à la Terre & Baronnie de Lichtervelde, il se croisa de nouveau l'an 1202, & accompagna le Comte *Bauduin de Mons*, à la conquête de l'Empire d'Orient, & au siége de Constantinople en 1204 ; & fut, l'an 1205, à la bataille d'Andrinople. Il épousa *Jeanne d'Arsschroucq*, fille unique & héritiere du Seigneur dudit lieu, &c.

*Ibid. page* 5, *ligne* 3 *du degré IX.* Antoine de Rosenibos, *lisez* Antoine de Rosinbos. — *Ibid. ligne* 4 *du degré XI.* Adrienne Cem, *lisez* Adrienne Lem. — *page* 6, *ligne* 6 *du degré XVI.* d'Anne-Maximilienne Damman, *lisez* d'Anne-Maximilienne d'Amman. — *page* 8 *à la fin des armes, après* posées 5 & 4, *ajoutez* : le plus communément 4 & 3.

LIGNIVILLE, *page* 38, *ligne* 20, *du degré XVII.* Angélique Maillard de Landreville, *lisez* Judith-Angélique de Maillart de Landreville. *Voyez* MAILLART DE LANDREVILLE *p.* 690 de ce volume.

LIVET DE BARVILLE, *page* 68, *ligne* 17 *de l'article*, avoit, *lisez* avoient. — *Ibid. ligne* 16, *après* qui renvoie au premier, *effacez les trois lignes suivantes, & ajoutez :* D'après une copie collationnée à l'original en parchemin par M. *Joly de Fleury*, Conseiller du Roi, Garde des Chartres de la Couronne, conformément à l'Ordre du Roi, obtenu par MM. *de Barville* le 17 Avril 1774, nous apprenons que LAURENT DE LIVET, Ecuyer, vendit au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1298, les droits de chasse dans la forêt de Rovroy, ceux de pêche, de franc cuire & de franc moudre dans toutes les eaux, fours & moulins ap-

partenant au Roi en Normandie, priviléges accordés par HENRI I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. — *page 70, degré VII, ligne 15*, 1533, *lisez* 1523.

LONGECOMBE, *page 91, ligne 41*, BALTHASARD DE LONGEGOMBE, *lisez* BALTHASARD DE LONGECOMBE.

LORRAINE, *page 146, degré XVII. ligne 9, après* mois, *ajoutez :* — 6. Un Prince, né le 23 Décembre 1774.

LUPÉ, *page 210, degré V* de la branche des Seigneurs *de Maravat, Casteljaloux*, &c. *ligne 9*, en 1565, *lisez* 1465.

Lettre *M.*

MAGALLON DE LA MORLIERE, *page 294, ligne 47*, composé de 600 chevaux, *lisez* de 500 chevaux. — *Ibid. ligne 51*, Grand-Maître de la Garderobe, *lisez* Maître de la Garderobe, &c.

MALH'AN, *page 440, ligne 1, après* I. du nom, *ajoutez :* Chevalier. — *Ibid. ligne 3*, cause, *lisez* cense. — *Ibid. ligne 5, après* 1226, *ajoutez :* il fit une acquisition, aux Calendes de Juin 1279, de *Pons Maza*. — *Ibid. ligne 7, après* Guillaume de la Conche, *ajoutez :* un de ses Vassaux du Mandement de Boulogne. — *Ibid. ligne 33, après* Pierre de Malh'an, *ajoutez :* Chevalier. — *Ibid. ligne 36, après* 1302, *ajoutez :* Il est cité avec sa femme *Aimone*, dite *de Maliarr*, dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déja mort. — *Ibid. ligne 42, après* 1327, *effacez :* de *Catherine*, son épouse, dont le nom est ignoré, naquit, *& substituez :* il est cité, ainsi que sa femme *Catherine*, comme étant morts l'un & l'autre, dans la susdite ratification du 6 Janvier 1374. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & PONS, dont on ignore la destinée. — *Ibid. ligne 44, après* reconnoissance, *ajoutez ;* féodale. — *Ibid. ligne 47, effacez* on ignore quelle fut sa femme, mais il en eut, *& substituez :* Il fit l'acquisition d'un fief avec PONS DE MALH'AN, son frere, de *Gamonne du Solier*, femme de *Pierre du Solier*, le 14 Mars de ladite année 1346. Il épousa noble *Hugonette de Fourchade*, & en eut PONS-FALCON DE MALH'AN, Damoiseau, &c. — *Ibid. ligne 49*, après *Guillaume la Combe*, de Vesseaux, *ajoutez :* fils de *Pierre*. — *Ibid. ligne 52, effacez :* eut de sa femme qu'on ne connoît point, *& ajoutez :* inféoda, le 15 Mars 1414, à *Jean-Vincent de Marconaves*, l'eau de la riviere d'Oise, pour arroser une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, son épouse, il eut, &c.

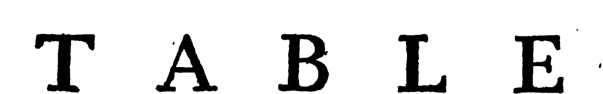
*Page 441, ligne 2*, Imburte, *lisez* Imberte. — *Ibid. ligne 4, après* Saint-Andeol, *ajoutez* de Bourlens. — *Ibid. ligne 8*, Charreusac, *lisez* Charrensac.

MATHAREL, *page 607, ligne 3 de l'article :* par un Cardinal & des Evêques, *lisez* par deux Cardinaux & un Evêque. — *page 614, degré VII. ligne 9*, tué à la bataille de Sens en 1645, *lisez* tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée sur les Espagnols par le Prince *de Condé*.



FIN.





# TABLE

*Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce neuvieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.*

L

M

*Addition*

FIN DE LA TABLE.

*mode ; il n'a pas plus d'un Volume, & est néanmoins le plus complet & le plus universel, puisqu'il contient, compris les cinq Cartes des Postes ou grandes routes de l'Europe, 108 Cartes de grandeur uniforme, savoir :*

1 pour la Géographie sainte.
10 pour la Géographie ancienne,
1 pour la Géographie du moyen âge.
96 pour la Géographie moderne.

Son prix est en

| | | |
|---|---|---|
| *Grand papier* portant 22 pouces de haut. | En porte-feuille. . . | 138 liv. |
| | En demi-reliure. . . | 150 |
| | En reliure veau. . . | 162 |
| | Avec Housse de basane. | 168 |
| *Petit papier* portant dix-neuf pouces de haut. | En porte-feuille. . . | 114 liv. |
| | En demi-reliure. . . | 126 |
| | En reliure veau. . . | 138 |
| | Avec Housse de basane. | 144 |

Atlas élémentaire d'Allemagne, ou Etat actuel en Tableaux de la Constitution politique de l'Empire, in-4°. grand papier, 24 liv.
—— petit papier, 18 liv.

La Gnomonique, ou la Science des Cadrans, par le *même*, in-8°. figures, seconde Edition. 2 liv. 10 s.

Traité de la petite guerre, par le Partisan *la Croix*, in-12. 1 liv. 4 s.

Les Campagnes du Prince Ferdinand, les deux livraisons qui en paroissent, composant 19 grands Plans, grand in-fol. *la Haye*, 1767. 60 liv.

Moyens de conserver la santé des gens de mer, in-12. broché, 1 liv.

Le Conservateur du sang humain, ou la Saignée démontrée toujours pernicieuse & souvent mortelle, par M. *Malon*, in-12. 3 liv.

Essais par le *même*, sur neuf maladies, savoir l'Apoplexie, la Paralysie, l'Asthme, la Pulmonie, le Catharre, le Rhumatisme, la Vérole, la Goutte, la Pierre, in-12. avec un préservatif assuré contre les maladies vénériennes. 4 liv.

Le parfait Maréchal, par M. *Soleysel*, in-4°. 10 liv.

Le Gentilhomme Cultivateur, trad. de l'Anglois, in-12. 15 vol. 36 liv.
—— Le même in-4°. 4 vol. 40 liv.

*Mortimer*, sur l'Agriculture, *en Anglois*, in-8°. 2 vol. 10 liv.

La France Agricole, 8°. 2 vol. fig. 12 l.

L'Ecole du Jardin potager, qui comprend la description exacte de toutes les plantes potageres, les qualités des terres, les situations & les climats qui leur sont propres, la culture qu'elles demandent, leurs propriétés pour la vie, & leurs vertus pour la santé ; les différens moyens de les multiplier ; le tems de recueillir les graines ; leur durée, &c. La maniere de dresser & conduire les couches, & d'élever des Champignons en toute saison, &c. par M. *Decombles*, troisieme édit. in-12. 2 vol. 6 liv.

Traité de la Culture des Pêchers, par le même, *troisieme édition*, in-12. 2 l.

Le Jardinier Solitaire, in-12. 2 liv.

Lettres curieuses & utiles sur les Animaux, Végétaux, & Minéraux, & leurs propriétés en Médecine, par M. *Buc'hoz*, in-12. 3 vol. 1774. 7 l. 10 s.

*Veni mecum* de Botanique, Ouvrage utile aux Etudians en Médecine, en Chirurgie & en Pharmacie, contenant la description & les propriétés des Plantes usuelles, la maniere de les employer utilement en Médecine, avec les formules, par M. *Marquet*, Doyen des Médecins de Nanci, in-12. 2 v. 5 l.

De Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux. Recueil complet de ses Œuvres, nouvelle édition revue sur les Manuscrits originaux & les Editions les plus correctes ; enrichie d'un grand nombre d'Ouvrages de l'illustre Auteur, non encore imprimés, in-4°. Les six premiers Volumes se délivrent aux Souscripteurs ; les six suivans paroîtront à la fin de 1775 ; & après, les autres le plus promptement possible, jusqu'au 28 ou 30e que pourra avoir la Collection, sans qu'on puisse en dire à présent le nombre précis.

Sermons nouveaux tirés des six premiers Volumes du Recueil susdit in-4°. & imprimés pour les personnes qui ont déjà des Œuvres de M. *Bossuet* en différens formats, savoir :

| | | |
|---|---|---|
| in-4°. | 3 vol. | 45 liv. |
| in-8°. | 9 vol. | 36 liv. |
| in-12. | 9 vol. | 27 liv. |

Du *P. Bourdaloue*, Sermons, 15 vol. in-12. 45 liv.

Cours de Latinité, ou Méthode sûre pour apprendre le latin sans Maître ; ouvrage utile à ceux aussi qui le savent déja, & aux Etrangers qui veulent bien savoir le François, par M. *Vaniere*, in-8°. dix Cahiers, 2e Edit. 21 liv.





